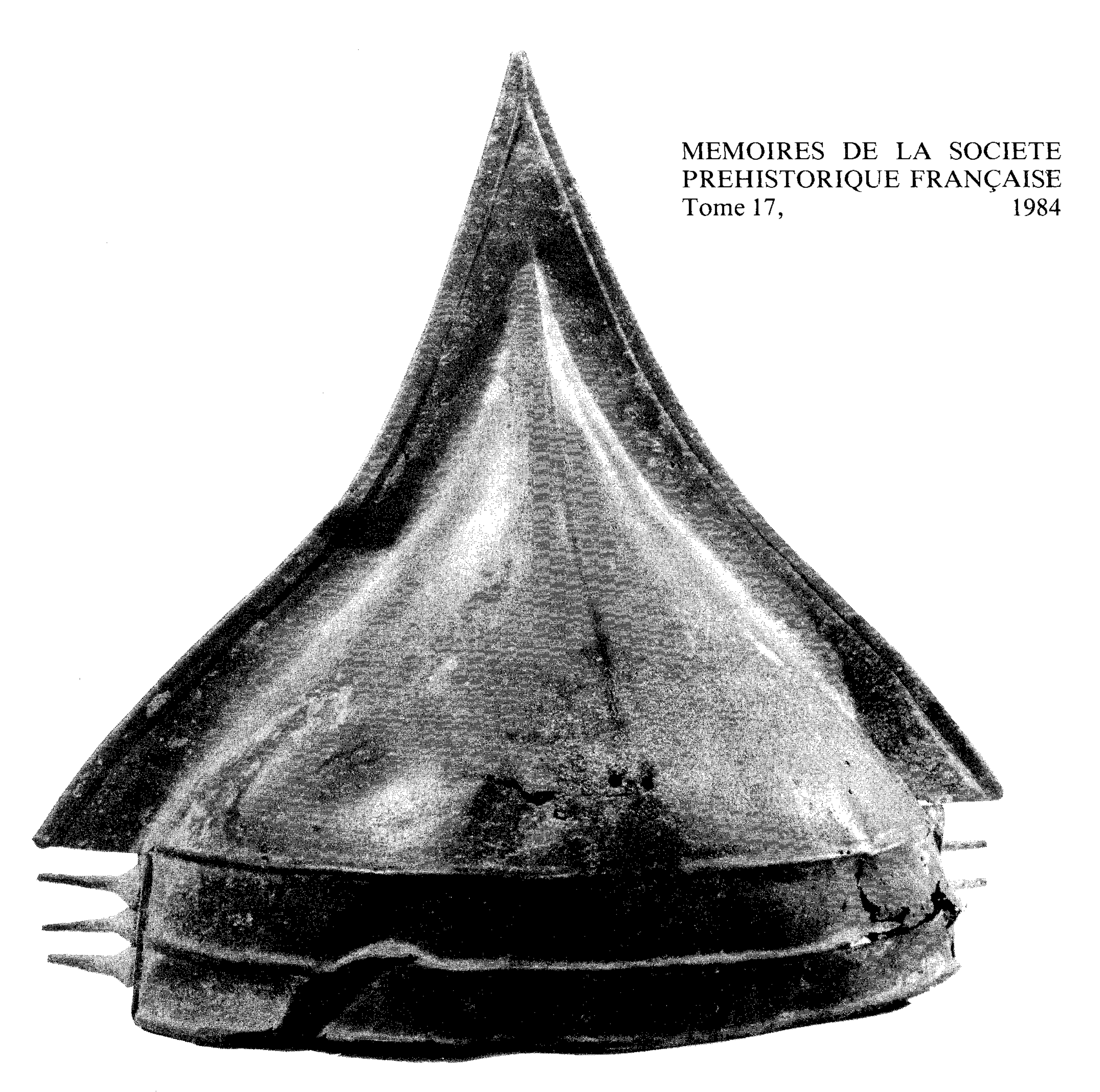
Jean-Claude BLANCHET

LES PREMIERS METALLURGISTES EN PICARDIE ET DANS LE NORD DE LA FRANCE

Chalcolithique, Age du Bronze et début du premier Age du Fer

MEMOIRES DE LA SOCIETE
PREHISTORIQUE FRANÇAISE
Tome 17, 1984



Ouvrage publié avec le concours du Ministère de la Culture, Direction du Patrimoine, Sous-Direction de l'Archéologie ; de l'Etablissement Public Régional de Picardie et du département de l'Oise.

A ma femme et à
mes enfants

En couverture :

Casque en bronze mis au jour dans les dragages de l'Oise à Armancourt (Oise).
Age du Bronze tardif.
(Musée Vivenel, à Compiègne, Oise)

INTRODUCTION

Depuis une vingtaine d'années, un renouveau pour l'étude de la protohistoire française s'est peu à peu instauré sous l'impulsion de grands chercheurs.

Récemment, en 1976, à l'occasion du IXe Congrès international des Sciences Préhistoriques et Protohistoriques de Nice, les archéologues se sont efforcés, pour chaque région française, d'établir le bilan de nos connaissances. Si les articles sont de valeur inégale et si toutes les provinces ne sont pas représentées, il faut cependant remarquer que les progrès faits pour les périodes qui nous concernent ici sont importants. Peu à peu, des travaux de thèse viennent combler des lacunes, et d'ici quelques années, il sera certainement possible d'avoir une idée assez représentative sur les hommes qui vécurent pendant les quelques derniers millénaires avant l'histoire.

Malheureusement, et pour des raisons que nous comprenons bien, les chercheurs se sont un peu trop limités à l'étude classique des vestiges matériels (céramique, métal, os, etc...) et plus rares sont ceux qui ont pu aborder les problèmes de l'aménagement du milieu (habitats, sépultures, etc...). Quant au cadre paléoécologique (palynologie, sédimentologie, paléontologie, paléoclimatologie, anthracologie, etc...), il est encore le plus souvent absent. Seules certaines fouilles et travaux récents en font parfois état.

La France du Nord a fait l'objet, depuis près d'un siècle, de recherches inégales. C'est en particulier le bassin de la Somme qui est le mieux connu grâce aux travaux de jeunesse de l'Abbé Henri Breuil, entrepris au tout début de ce siècle. Ce dernier devait normalement étudier tout le Bassin de Paris, mais sa passion pour le Paléolithique et l'art préhistorique l'orienta vers de nouveaux horizons. Fort heureusement, Henri Breuil avait dessiné de nombreux objets provenant de l'Aisne, de l'Oise et de la Marne. Avec les deux premières guerres mondiales, la plupart des collections et musées ont été anéantis et sans les croquis de cet illustre préhistorien, il ne nous resterait que peu de choses. Les planches dessinées par l'Abbé Breuil ont été remises par Melle Doize au Musée départemental de Beauvais (Oise) et au Musée des Antiquités Nationales, où elles peuvent être consultées sur demande.

Les régions du Nord/Pas-de-Calais et de Picardie furent récemment étudiées, partiellement par Jean-Pierre Mohen et Gilles Gaucher (1974 et 1981), et J.Cl. Blanchet (1975 et 1979).

D'ailleurs, Gilles Gaucher a consacré en 1977 une thèse aux ensembles de l'Age du Bronze dans le Bassin parisien dont la publication vient de paraître (1981).

Notre nouvelle synthèse ne vient pas alourdir les travaux antérieurs comme pourrait le croire un observateur non avisé. Nous avons au contraire cherché à puiser nos investigations dans tout ce qui était disponible, que ce soit dans les matériaux, l'aménagement du milieu et de l'espace, et le cadre d'environnement.

Pour ce qui est des matériaux, nous avons aussi bien étudié les nombreuses pièces isolées que les ensembles. Nous avons pu exploiter plus de la moitié du matériel resté inédit. L'aménagement du milieu et de l'espace a pu être évoqué grâce à des découvertes et fouilles toutes récentes, faites ces dernières années, principalement dans les vallées de l'Aisne et de l'Oise. Nous devons toutefois regretter le peu d'éléments exploitables pour l'étude des structures d'habitats, alors que les sépultures sont un peu mieux connues. Les cadres paléo-écologiques sont aussi difficiles à aborder en raison du peu d'analyses que nous possédons. Il faudra de toute façon attendre encore plusieurs dizaines d'années de travail, sur le terrain et en laboratoire, avant que toutes les données recueillies soient utilisables statistiquement parlant, avec une marge de sécurité suffisante. Nous avons conscience d'avoir entrepris une œuvre très incomplète dans beaucoup de domaines, mais nous avons estimé qu'il était nécessaire de faire le point à un moment précis de la recherche. Si notre travail peut servir de base de réflexion à d'autres travaux, nous aurons déjà accompli à ce stade préliminaire une démarche encourageante.

Nous avons eu la chance d'accéder à la majorité des collections publiques et privées. Nous avons entrepris plusieurs voyages d'études chez nos voisins européens de façon à placer le contexte de notre travail à un niveau dépassant largement le cadre du Nord-Ouest de la France. Nous nous sommes limité à un territoire suffisamment vaste, qui constitue, comme nous le verrons plus loin, plusieurs entités culturelles. Pour des raisons de commodité, nous avons adopté les découpages administratifs des départements français, qui, grosso-modo, correspondent à nos régions géographiques étudiées de la Picardie et du Nord. Nous avons voulu associer le département du Val d'Oise dont le territoire se rattache surtout à la vallée de l'Oise et le département des Ardennes qui comprend une partie de la vallée de l'Aisne.

Monsieur Jacques-Pierre Millotte, professeur émérite de l'Université de Besançon, a toujours suivi mes recherches avec beaucoup d'intérêt. Je le remercie d'avoir bien voulu mettre à ma disposition toutes ses connaissances et tous les documents de sa bibliothèque. Monsieur Roger Agache, directeur des Antiquités Préhistoriques de Picardie, m'a toujours encouragé et aidé dans mes travaux. Je suis très reconnaissant à Monsieur le professeur Raymond Chevallier et au doyen Louis Foucher, d'avoir accepté et soutenu ce travail à l'Université de Tours.

Parmi les nombreux conservateurs de musées auxquels j'ai dû faire appel, je tiens à remercier Messieurs René Joffroy et Henri Delporte conservateurs en chef au Musée des Antiquités Nationales de Saint-Germain-en-Laye, Messieurs Alain Duval, Jean-Pierre Mohen et Mademoiselle Françoise Vallet et toute l'équipe du Musée. En tant que membre de l'équipe de Recherches Archéologiques du Musée, ma tâche a été grandement facilitée par l'accès à l'importante bibliothèque du M.A.N. et ses inestimables collections. Nous avons entrepris avec Jean-Pierre Mohen un travail en étroite collaboration, surtout en ce qui concerne les aspects de la paléométallurgie. Nous avons pu retrouver au Musée des Antiquités Nationales l'abondant matériel découvert lors des fouilles de l'Empereur Napoléon III en forêt de Compiègne. La plupart des objets étaient restés inédits jusqu'à présent.

J'ai souvent sollicité des analyses métallographiques auprès du Laboratoire d'Anthropologie Préhistorique de la Faculté des Sciences de Rennes. Que soient remerciés pour leur aide inlassable, Monsieur le professeur Pierre-Roland Giot, Jacques Briard, Maître de recherches au C.N.R.S. et J.R. Bourhis, ingénieur.

Des études techniques et des identifications ont été faites par différents spécialistes :

- Mme Arlette Leroi-Gourhan m'a aimablement mis en rapport avec M. Gérard Firmin, chercheur dans son laboratoire de palynologie.
- Mme Annie Jouve-Roblin a accepté avec beaucoup d'affabilité d'effectuer des recherches pédologiques sur nos chantiers.
- M. Patrice Méniel, archéozoologue au Centre de Recherches Archéologiques de la Vallée de l'Oise, s'est chargé de la détermination des vestiges osseux d'animaux, en rapport étroit avec François Poplin.
- M. Charles-Tanguy Le Roux, directeur des Antiquités Préhistoriques de Bretagne a effectué de nombreuses déterminations pétrographiques.
- Mme Yvonne Trenard, du Centre Technique du Bois, a identifié les essences des bois particulièrement bien conservés.
- Mme Georgette Delibrias, du Laboratoire du C.N.R.S., de Gif-sur-Yvette, a effectué toutes les datations Carbone 14, ainsi que Jacques Evin du Centre de datations et d'analyses isotopiques de l'Université Claude Bernard, à Lyon.
- Melle Bakels, de l'Institut de Préhistoire de Leiden (Pays-Bas) a étudié avec beaucoup d'attention les graines de céréales et de fruits. Nous remercions le professeur Modderman d'avoir accepté ce travail sous ses auspices.

J'ai pu étudier le matériel des collections publiques et privées suivantes :

- Institut de Paléontologie Humaine, à Paris (Monsieur le professeur H. de Lumley).
- Musée de l'Homme, à Paris (Monsieur le professeur H. de Lumley).
- Musée Carnavalet, à Paris (Monsieur P. Perrin, Conservateur).
- Musée Vivenel à Compiègne (Monsieur Ch. Lapointe, Conservateur).
- Musée départemental de l'Oise à Beauvais (Melle M.J. Salmon, Conservateur et Melle J. Galièbe).
- Musée du Hautbergier à Senlis (Melle F. Amanieux, Conservateur).
- Musée de Breteuil-sur-Noye (M. G. Dufour, responsable).
- Musée de Picardie à Amiens (Mme V. Dessaint-Alémany, Conservateur).
- Musée Boucher de Perthes à Abbeville (Mme M. Agache, Conservateur).
- Musée de La Fère (M. J. Foulon, responsable).
- Musée de Laon (Mme A. Nedjati-Rollas, Conservateur).
- Musée de l'Abbaye Saint-Léger à Soissons (M. Depouilly, Conservateur).
- Musée Archéologique de Bavai (M. J.Cl. Garmelez).
- Musée des Beaux-Arts de Lille (M. H. Oursel, Conservateur).
- Musée de la Chartreuse de Douai (Mme F. Baligand et M. P. Demolon, Conservateurs).
- Musée de Denain (M. Decaillon, responsable).
- Musée du Palais Saint-Vaast à Arras (Melle F. Maison, Conservateur).
- Musée de Boulogne-sur-Mer (M. Cl. Seillier, Conservateur).
- Musée d'Etaples (M. J. Couppé, responsable).
- Musée de l'Hôtel Sandelin à Saint-Omer (M. G. Blazy, Conservateur).
- Musée départemental du Val d'Oise à Guiry-en-Vexin (Mme Dargery, Conservateur).
- Musée de Reims (Melle A. Melkion, Conservateur).

- Musée d'Epernay (M. P. Roualet, responsable).
- Musée des Antiquités de la Seine-Maritime à Rouen (Melle E. Chirol, Conservateur).
- British Museum à Londres (MM. I. Longworth et I. Kinnès, Conservateurs).
- L'Ashmolean Museum à Oxford (M. H. Case, Conservateur).
- Musée de Cambridge (M. P. Gathercole, Conservateur).
- Collection R. Chevallier à Nogent-L'Artaud (Aisne).
- Collection A. Cornejo, à Pézenas (Hérault).
- Collection P. Fitte, à Saint-Avis-Sénieur (Dordogne).
- Collection P. Dupont, à Saint-Just-en-Chaussée (Oise).
- Collection Berson, à Dommiers (Aisne).
- Collections Monteil et Aldeghi à Compiègne (Oise).
- Collection Van Robais (héritiers), à Abbeville (Somme).
- Et de nombreuses petites collections que nous ne pouvons énumérer.

Que tous ces conservateurs et collectionneurs trouvent ici l'expression de mes remerciements les plus chaleureux.

J'adresse plus particulièrement ma reconnaissance à la Mairie de Compiègne et à mon ami Christian Lapointe, conservateur du Musée Vivenel, qui ont bien voulu accepter dans les sous-sols du Musée puis dans un local plus spacieux, les bureaux, les laboratoires et le dépôt de fouilles du Centre de Recherches Archéologiques de la Vallée de l'Oise. Ces structures nous ont permis de développer plus particulièrement les recherches protohistoriques dans le Sud de la Picardie.

Nous avons aussi obtenu de précieux renseignements auprès de nombreux amis chercheurs : Gérard Bailloud, Françoise Audouze, Gilles Gaucher, Jacques Briard, Julia Roussot-Larroque, Jean-Paul Demoule, Michel Boureux, Jean-Pierre Nicolardot, Jacques Tarrête, Frédéric Letterlé, Jacques Hurtrelle, Roger Félix, Georges Dilly, Gérard Cordier, Claude et Daniel Mordant, Pierre Durvin, Jacques Hinout, Bernard Chertier, Bruno Bréart, Jean-Pierre Fagnart, René Parent, Jean-François Piningre, Alain Beeching, André Coffyn, Pierre Pétrequin, Dominique Vuaillat, Alain Villes, Jean-Pierre Lemant, le docteur J.G. Rozoy, Jean-Pierre Pautreau, José Gomez, Colin Burgess, Louis Bonnamour, B. O'Connor, J.J. Butler, D. Coombs, S. Needham, Albrecht Jockenhövel, Valentin Rychner, Sigfried J. de Laet, Marcel Desíterre, Eric Huysecom, L. P. Louwe Kooijmans, S. Gerloff et les regrettés Gilbert Lobjois et Bohumil Soudsky.

Je ne voudrais pas oublier mes camarades du Centre de Recherches Archéologiques de la Vallée de l'Oise qui m'ont aidé : Michel Jouve, Bernard Lambot, Christophe Toupet, Philippe Marquis, Patrice Méniel, Robert Journa, Monique et Jean Lemoine, Marc Durand, André Rapin, Jean-Pierre et Bernadette Angot, Georges-Pierre Woimant, Pierre Gendre, Jean-Paul et Chantal Meuret, Anne-Marie Ancien, Alain et André Decormeille, Jean-Louis Brunaux, Pierre Bouchain, Marc Talon, Pierre Cailliot, Jean-Marie Lardy, Roger Martinez, Jean-Luc Lombardo et Adrien Delaisement. Mademoiselle Brigitte Sibertin-Blanc, bibliothécaire à Compiègne, s'est dépensée pour me faire parvenir les livres et les documents d'accès difficile. J'ai complété ma documentation par plusieurs voyages dans des bibliothèques françaises et européennes.

Je suis redevable aussi aux Services du Ministère des Transports, Centre d'Etudes Techniques de l'Equipement de Lille, auxquels j'appartiens, pour l'exécution de tâches ingrates comme le tirage des plans, des documents et des figures. Les programmes informatiques ont été mis au point par André Decormeille.

Notre ami Bernard Lambot s'est chargé de l'exécution de quelques dessins, et MM. Michel Degenne et Laurent Uran ont effectué une bonne partie des planches photographiques. Les clichés aériens en vol oblique sont de Roger Agache, directeur des Antiquités Préhistoriques de Picardie.

Pour terminer, je tiens à remercier chaleureusement, Claude Boulet qui s'est employé à corriger pendant de longues heures les épreuves de ce livre. Avec Eduardo Pizarro-Williams il m'a aidé aussi à préparer les index.

Que toutes les personnes que j'ai pu oublier dans cette présentation veuillent bien m'en excuser.

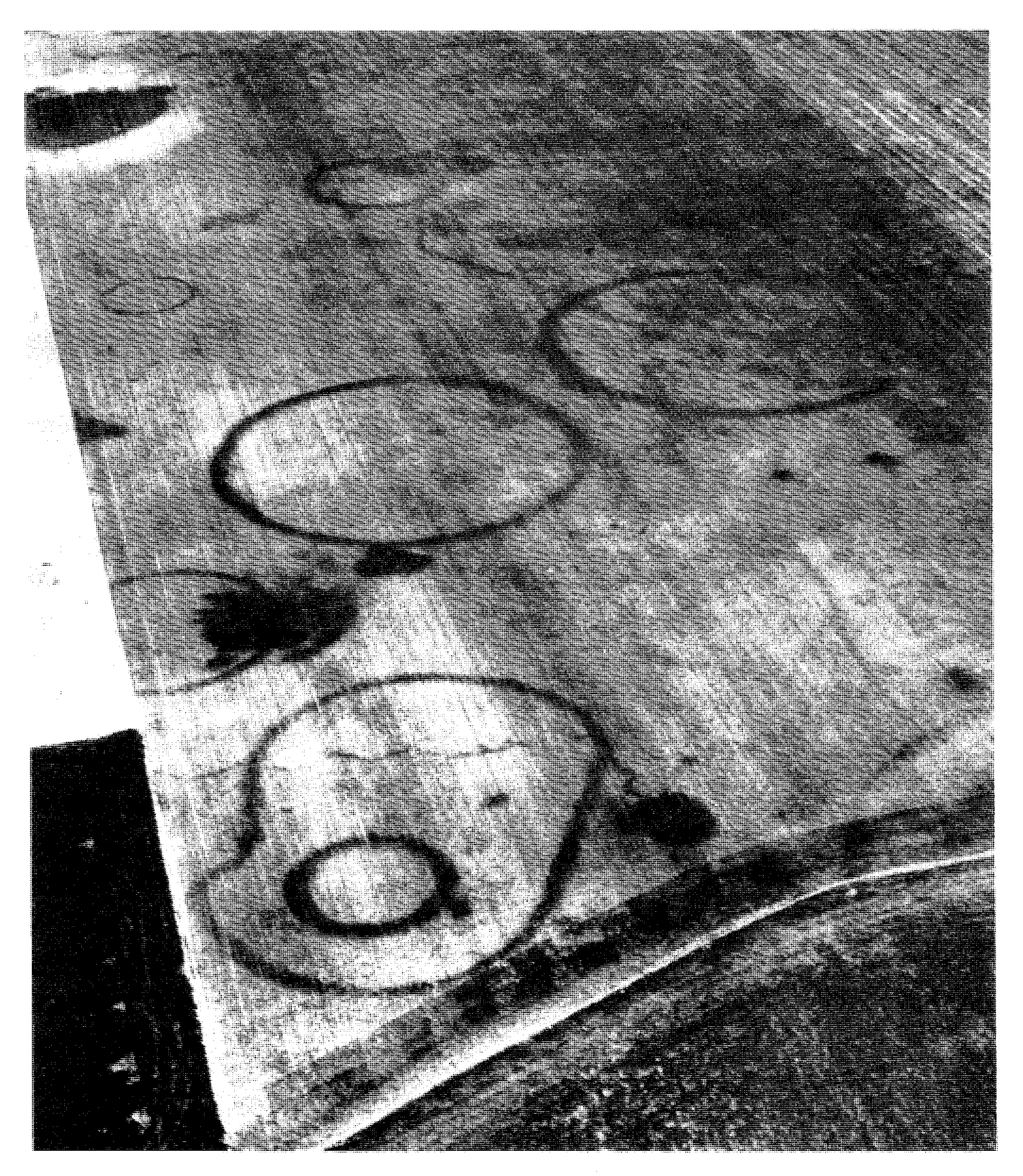


Fig. 1. — Noyelles-sur-Mer (Somme). Enclos rituels de caractère funéraire protohistoriques découverts d'avion. Ces anciens fossés arasés réapparaissent grâce à la croissance plus rapide des céréales au niveau des remblais protohistoriques (photo R. Agache, sous-direction de l'Archéologie).

CHAPITRE I

LE CADRE NATUREL

La très grande diversité des structures géologiques, allant des massifs anciens des Ardennes aux collines tertiaires du Sud de la Picardie, a permis le découpage des régions étudiées en quelques entités géographiques généralement assez floues dans leurs limites, et qui reflètent plus souvent des préoccupations économiques et historiques que la morphologie réelle des terrains. Le territoire étudié correspond grosso-modo aux régions limitées à l'Ouest par la Manche et la Mer du Nord, au Sud par les vallées de la Seine et de la Marne, à l'Est par les limites des départements de l'Aisne et des Ardennes et au Nord par la frontière franco-belge.

LA PICARDIE

Placée au Nord du Bassin parisien, elle comprend essentiellement deux zones géologiques : les plateaux crayeux qui correspondent à la région géographique picarde, et les massifs tertiaires, au Sud, qui se rattachent davantage à l'Ile-de-France.

LES PLATEAUX PICARDS

A. Demangeon (1905), a bien défini cette région : ''un relief calme qui se poursuit sans jamais dépasser 200 mètres d'altitude, en de larges ondulations uniformes ; d'épaisses assises de la craie blanche souvent cachées sous un manteau jaunâtre de limon ; des eaux rares qui s'écoulent lentement sur le fond tourbeux des vallées, des vallons secs transformés en torrents par les orages...''.

Par plateau picard, nous entendons l'expression donnée par les géographes, qui signifie pays plat et non pays plat de plaine basse.

La partie occidentale tournée vers la mer comprend les régions du Marquenterre, du Ponthieu, du Vimeu et de l'Amiénois. La partie orientale corres-



Fig. 2. — Vue aérienne du ''Mont César'' à Bailleul-sur-Thérain (Oise). Cet oppidum a surtout été occupé aux époques gallo-romaine et gauloise. Des objets de l'Age du Bronze final ont été trouvés sur ce site. L'Age du Bronze moyen a par contre été rencontré dans les marais, au nord (Photo R. Agache, Sous-Direction de l'Archéologie).

pond au Santerre, au Vermandois et au Saint-Quentinois. La rivière Somme et ses affluents ont largement entamé le substratum crayeux (du Sénonien et du Turonien) en formant principalement des vallées alluviales (à terrasses et fonds constitués de sables et graviers, puis tourbe). La Somme se jette dans la Manche après un parcours de près de 200 km. Sa source n'est qu'à 95 m d'altitude.

Les limons de plateau sont assez bien développés dans toute la zone crayeuse où ils sont fonction de l'influence du substratum ou des formations de couverture ancienne, maintenant disparues. Ces limons sont généralement argilo-sableux et deviennent plus argileux au contact des argiles rouges ou jaunâtres et des argiles sparnaciennes. Les limons de pente à silex sont les mieux conservés sur les versants occidentaux des vallées, alors que sur les parties orientales, la craie est plus dénudée. L'abondance du silex frais, rencontré en bancs dans la craie, a permis le développement d'importantes extractions de cette matière première, depuis le Néolithique danubien final, jusqu'au début de l'Histoire.



Fig. 3. — Vue aérienne de la vallée de la Somme. Au premier plan, le "Camp de César" à l'Etoile et dans le fond la plaine picarde (photo Roger AGACHE, sous-direction de l'Archéologie).

LE PAYS DE BRAY

Le Pays de Bray correspond à une profonde échancrure orientée du N.O. au S.E., formée par des plissements qui se seraient produits à la fin de l'éocène sous l'effet de l'influence des poussées alpines.

Les terrains secondaires auraient ainsi été relevés à près de 500 m d'altitude (Jurassique supérieur et Crétacé inférieur et supérieur). Actuellement, les points culminants du Pays de Bray sont à 230 et 235 m d'altitude.

Le Thérain est le principal collecteur des eaux du Bray dans sa partie Nord-Est. L'Avelon, placé au Sud-Ouest, se jette dans le Thérain après un bref parcours de 27 km. Les terrains, tantôt perméables tantôt imperméables, ont donné naissance à de nombreuses sources.

LE PLATEAU DE THELLE

Comme sur le plateau picard, l'assise du sol est constituée de craie sur laquelle se trouvent quelques buttes-témoins de sables de Bracheux. Le relief général a été conditionné par le plissement du Pays de Bray. La Troesne, qui se jette dans l'Oise, est la principale petite rivière qui draine, avec ses affluents, le Pays de Thelle.

LE NOYONNAIS, LA REGION D'ESTREES, LE CLERMONTOIS ET LE LAONNAIS

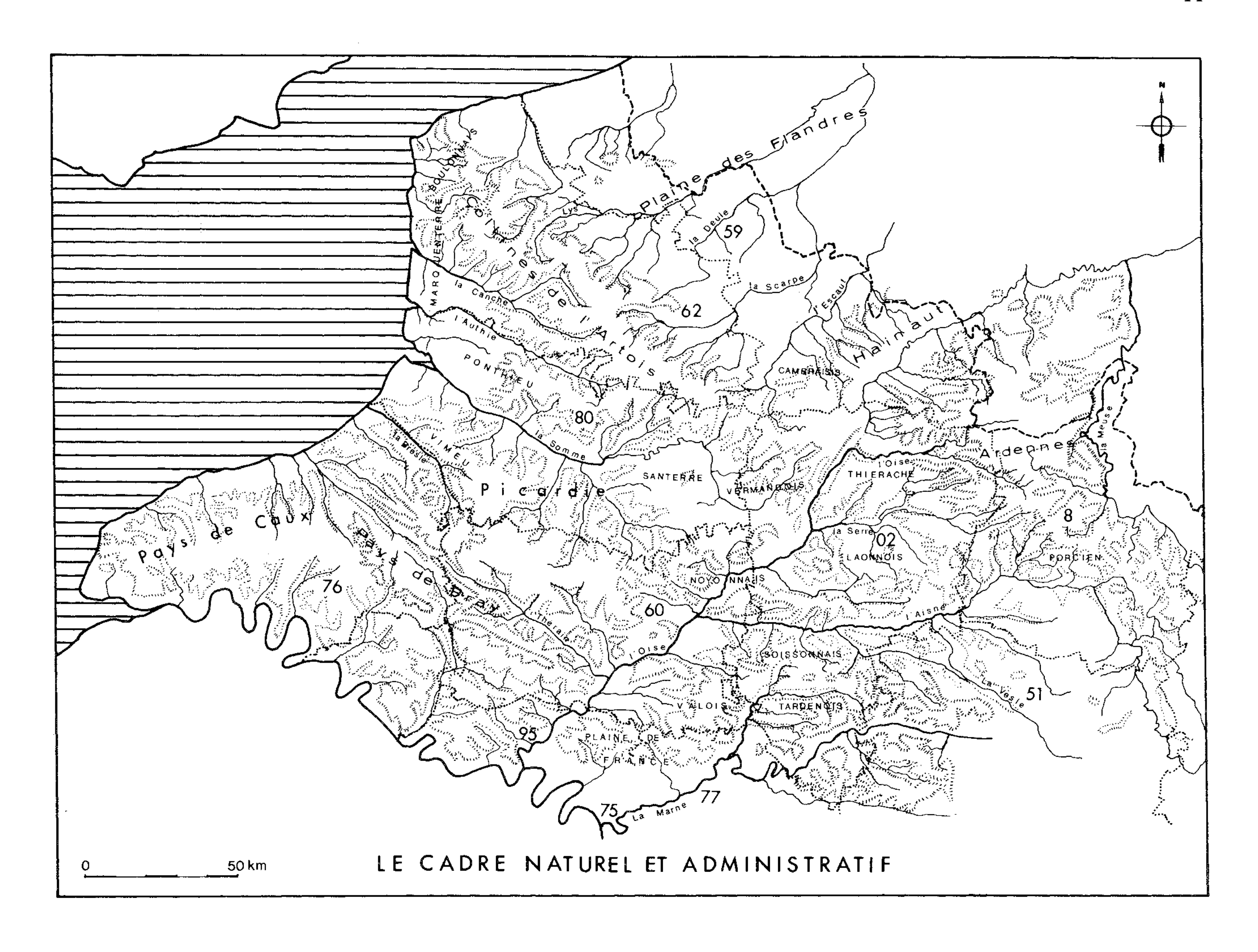
Ces régions constituent des zones de transition entre le plateau picard, pays de craie, et l'Ile-de-France, pays de calcaire grossier et de sable. L'assise crayeuse s'enfonce progressivement dans la cuvette du Bassin parisien en laissant quelques buttes-témoins de l'Eocène.

LE VEXIN FRANÇAIS

Le Vexin s'étend entre la Seine, l'Oise et les pays de Caux et de Bray. La partie située sur la rive droite de l'Epte fut cédée aux Normands et prit le nom de Vexin Normand. La partie restante qui demeura à la France prit le nom de Vexin français. Cette région est formée de divers plateaux très érodés, d'époque tertiaire, dont l'altitude moyenne est de 130 m. De nombreux petits cours d'eau sillonnent les bords des plateaux : la Viosne et le Sausseron, affluents de l'Oise, le rû d'Hérouval, le Réveillon et le Cudron, affluents de l'Epte.

LE SOISSONNAIS ET LE VALOIS

Ces régions, au riche passé historique, sont de vastes plateaux de calcaire grossier recouvert d'épais



LE CADRE NATUREL ET ADMINISTRATIF

limons. Les cours d'eau ont entamé et découpé les rebords. De nombreux ruisseaux circulent dans les petites vallées secondaires. Sur les plateaux, il n'existe pas de sources, car l'eau s'infiltre dans le calcaire et ressort à mi-pente au contact des argiles de Laon ou des argiles sparnaciennes. Les moyennes vallées de l'Oise et de l'Aisne offrent un large passage et de riches terres pour l'occupation humaine. Rappelons que l'Oise prend sa source dans les Ardennes belges et qu'elle se jette dans la Seine après un trajet de près de 300 km. L'Aisne rejoint l'Oise en amont de Compiègne après avoir parcouru 200 km.

LE MULTIEN ET LE TARDENOIS

Le Multien et le Tardenois sont placés au Sud-Est de la Picardie, entre les bassins de l'Ourcq et de la Marne. Vers la partie orientale, la plateforme est la plus vaste et la plus élevée du massif tertiaire du Bassin parisien (oligocène supérieur et inférieur).

La Marne a un cours sinueux avec des rives concaves serrant de près les versants assez raides des plateaux.

LA THIÉRACHE

La Thiérache constitue une zone de transition au Sud-Est du département du Nord, au Nord-Est de l'Aisne et au Nord-Ouest des Ardennes. C'est le relèvement plus rapide des couches géologiques, avec le passage du Crétacé supérieur au Jurassique, puis au Cambrien, qui confère à cette région un aspect bien particulier. Le réseau hydrographique se présente sous la forme d'un chevelu dense et désordonné, témoignage d'un sol imperméable, bien arrosé par de fortes précipitations. On sait qu'autrefois, il existait des forêts très denses qui ont été défrichées sous l'influence des abbayes. C'est à cette forêt qu'aurait succédé le paysage bocager très typique, caractérisé par de nombreuses haies.

LE NORD DE LA FRANCE

LE CAMBRÉSIS

Cette région est le prolongement vers le Nord-Est du vaste plateau crayeux picard, recouvert de limons. Quelques lambeaux de terrains tertiaires constitués de sables et d'argiles éocènes émergent faiblement par endroit. Le Cambrésis est une riche région agricole.

L'ARTOIS ET LE BOULONNAIS

Les collines d'Artois, orientées NW-SE, naquirent à la suite d'un accident tectonique qui releva d'une cinquantaine de mètres les terrains entre la Picardie méridionale et les plaines du Nord. Les sédiments jurassiques apparaissent dans la boutonnière du Boulonnais, ainsi que des affleurements primaires dans la région de Marquise. Le Nord de l'Artois s'achève par une faille assez abrupte à partir de laquelle on domine la Flandre et la Gohelle. Des terrains paléozoïques apparaissent le long de l'axe de l'Artois à certains endroits où la couverture crétacée a été desquamée. De nombreuses rivières et ruisseaux prennent naissance le long des collines d'Artois. Les plus connus sont : La Canche, la Deûle, la Scarpe, la Lys et l'Aa. Il s'agit d'une des régions les plus attachantes du Nord de la France.

LA FLANDRE ET LA PLAINE MARITIME

La Flandre française s'inclut dans un vaste ensemble qui se poursuit en Belgique, aux Pays-Bas et en Allemagne du Nord. Elle constitue donc le point de départ de la fameuse grande plaine de l'Europe septentrionale (Houtland).

C'est un pays de basse altitude, assez plat, couvert en surface de dépôts limono-sableux, d'où émergent quelques buttes-témoins de formations tertiaires appelées les Monts des Flandres (par exemple Mont des Cats, 164 m ; Mont Cassel, 176 m). La plaine maritime est surtout constituée de terrains repris par l'homme à la mer. Dans cette zone affleurent les dépôts holocènes marins, soit sableux, soit argilo-sableux, soit tourbeux, que l'on rencontre jusqu'à la limite de la courbe de niveau de 2,50 m N.G.F.

Sur le plateau flamand, on distingue quelques bombements où apparaissent la craie dans le Mélantois autour de Lille et la Gohelle entre Arras et Lille.

LE HAINAUT

Proche des Ardennes et de la Thiérarche, le Hainaut se situe autour de la vallée de la Sambre et se prolonge en Belgique, vers le Tournaisis. Il s'agit d'une zone de contact entre les terrains crétacés qui prolongent l'Artois et les terrains primaires de l'Ardenne.

Sur le sol couvert de loess et de limons, bien arrosé par la pluie, la culture et surtout l'élevage sont particulièrement bien développés. Le calcaire carbonifère affleure en de nombreux endroits.

LES ARDENNES

Le Massif ardennais fait figure de petite montagne entre la Flandre et la Lorraine. La Belgique possède une grande partie de cette région dont l'altitude maximum est de 700 m dans ce pays et de 500 m en France. Le massif de l'Ardenne est constitué de roches sédimentaires anciennes qui ont été plissées pendant l'ère primaire. Les mers du Crétacé l'ont envahi plusieurs fois. A l'époque tertiaire, de nouvelles déformations se sont fait sentir. A l'Est, la Meuse développe de vastes méandres très étirés. Actuellement, les cultures se font dans les clairières et dans les fonds de vallées.

Au Sud du département des Ardennes, dans le Porcien, l'Aisne a creusé son lit dans une large vallée à substrat crayeux (Crétacé supérieur et inférieur). La transition entre cette dernière région et le massif ardennais est marquée par une large bande de terrains jurassiques. Les terres sont nettement meilleures que dans le Nord.

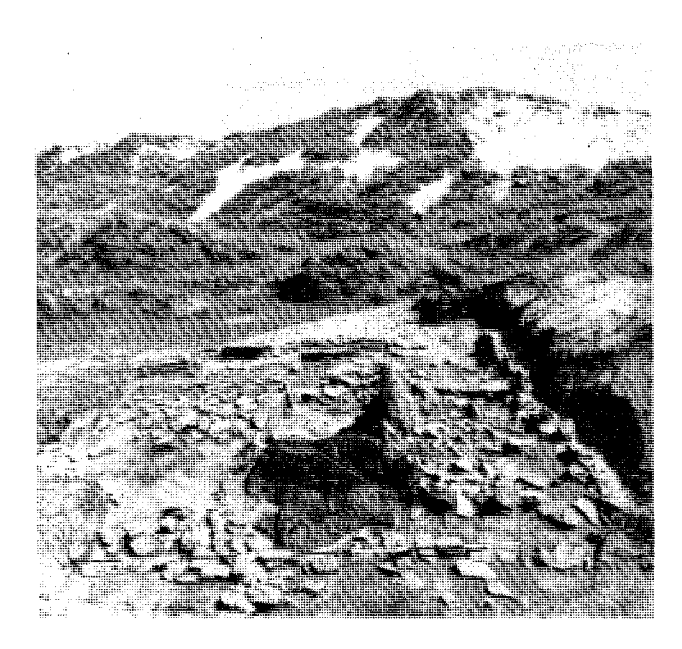


Fig. 4. — Wimereux (Pas-de-Calais). Dunes de "La Pointe aux Oies". Fouille en juin 1979 d'un coffre de 4 m de longueur sur 1,80 m de largeur (J.-F. Piningre, D.R.A.P. Nord/Pas-de-Calais).

CHAPITRE II

A - L'ORIGINE ET L'ÉVOLUTION DES RECHERCHES

Les publications archéologiques sont assez rares aux XVIIe et XVIIIe siècles dans les régions étudiées. Il faut attendre la deuxième moitié du XIXe siècle pour voir la multiplication de fouilles généralement mal conduites et l'arrivée d'articles souvent bien documentés et précis, œuvres des premières Sociétés Savantes.

Les deux guerres mondiales vont créer un véritable ralentissement des premiers pas entrepris, et il faudra attendre la deuxième partie du XXe siècle pour que les recherches reprennent sous l'action de nouveaux chercheurs et avec la création d'un service administratif des Antiquités.

1. — LES ÉRUDITS DES XVIIIe ET DÉBUT XIXe SIÈCLES

Aucun texte ne relate des découvertes archéologiques antérieures au XVIIe siècle. Pourtant, avec les travaux de déboisement et de construction, il est certain que des vestiges ont été mis au jour depuis très longtemps. Il est vrai qu'on ne prêtait pas beaucoup d'attention aux témoins laissés par les anciens et les moyens de publication étaient très limités. Ce n'est guère que dans la seconde moitié du XVIIIe siècle que le goût des antiquités se fit sentir ; il ne se développa vraiment qu'au XIXe siècle.

— Un moine bénédictin : Dom Grenier

C'est surtout à Dom Grenier, moine bénédictin de la Congrégation de Saint-Maur, que nous devons les premiers éléments de l'histoire de la Picardie. Nommé en 1763 historiographe de Picardie, il recueillit une importante documentation qu'il ne put malheureusement publier avant sa mort, survenue en 1789. La Société des Antiquaires de Picardie consacre un de ses volumes à une partie des documents rédigés par ce moine (Dom Grenier, 1856). Bien qu'elle soit très imprécise sur beaucoup de points, nous avons pu retrouver dans cette œuvre quelques indications intéressantes. C'est ainsi que sont décrits des objets p. 126 : "l'espèce de hache qu'on voit sur la planche a été trouvée dans les environs de Compiègne, ainsi que deux autres semblables que nous avons vues dans le cabinet de Monsieur Beauval à Compiègne. Elles ont la bélière, c'est-à-dire un anneau fixé et fondu avec la pièce. On y voit deux coulisses pratiquées de chaque côté de la pièce qui finissent en mourant aux deux extrémités. Elles ne peuvent avoir été faites que pour emboîter cet instrument". Un petit peu plus loin, ce même auteur signale la découverte d'un dépôt de fondeur, p. 127 : "M. Pannelier, faisant replanter la forêt de Compiègne, dans le lieu-dit La Muette, y a découvert une autre espèce d'arme de même métal que les précédentes, qui n'est différente du coin que par la bélière qui en fait partie ; elle pèse une livre, douze onces. Il y a lieu de croire qu'il y avait au même lieu une manufacture de ces mêmes armes, puisqu'il s'en est trouvé non seulement plusieurs entières et des manches de quelques autres, mais aussi des restes de la matière première qui avait été fondue pour cela".

Quant au métal utilisé, Dom Grenier parle d'une espèce de métal jaune, beaucoup plus dur que le cuivre et qu'il pense être un alliage de cuivre et de fer ! (p. 125).

Puis il écrit : "Nous placerons à la suite de ces instruments six armes de même matière et autres de même trempe". Puis il indique quatre lieux de découvertes d'objets : les marais de Bonnay, le Moulin-Bleu, placé au pied de la montagne du village de l'Etoile, le marais de Bourdon et les marais de la Somme, près de Corbie.

— Le Chanoine Antoine Mongez

Connu surtout comme important révolutionnaire, Antoine Mongez, dit l'Aîné, était Chanoine à l'Eglise Sainte-Geneviève de Paris. Il réalisa huit volumes dans l'importante série de livres qui composent l'Encyclopédie de Panckoucke (1). A l'occasion de la découverte de quatre épées, à Heilly, Picquigny et aux environs d'Abbeville, il écrivit deux textes assez longs. A Picquigny, Mongez signale en l'an II la découverte d'une tombe avec épée, casque..., dans la tourbière située au pied de la côte Sud. Une épée à antennes, dessinée schématiquement, provient de la tourbe à Heilly. Les deux épées des environs d'Abbeville ne

sont pas figurées, mais elles seraient du même type que la première.

2. — LES PREMIERS RÉPERTOIRES ARCHÉOLOGIQUES

J. Cambry, premier préfet du Département de l'Oise, entre 1800 et 1802, nous a laissé une bonne description de la région, enrichie de quelques données archéologiques, de souvenirs historiques, de légendes, de traditions, de coutumes locales et de statistiques diverses (J. Cambry, 1803).

En 1839, un nouvel érudit, Louis Graves, fait paraître une notice archéologique exhaustive sur l'Oise. Comme Cambry, Louis Graves a la chance d'occuper un poste de secrétaire général à la préfecture de Beauvais. Mettant à profit sa situation, il obtient rapidement de nombreux renseignements sur les découvertes archéologiques faites dans tout le département. Son premier travail fait l'objet d'une nouvelle édition enrichie en 1856. Le gros défaut de cet ouvrage est de comporter bon nombre d'information dont Graves lui-même n'a pu vérifier l'authenticité. D'autre part, ce répertoire ne renferme pas de dessins d'objets, de structures et de plans de situation.

L'œuvre de Graves comporte aussi des sujets variés, telles que des notices géologiques, historiques, ecclésiastiques et botaniques. Malgré ses imperfections, le travail effectué est prodigieux et les archéologues y puisent de nombreux renseignements.

En 1862, Emmanuel Woillez publie un répertoire archéologique du département de l'Oise. Il apporte peu de nouvelles découvertes, car son travail s'inspire beaucoup de Graves. Nous avons eu la chance de retrouver dans les archives du Musée Vivenel et dans les documents de la Société Académique de l'Oise, conservés à la Bibliothèque de Beauvais, des dessins originaux d'E. Woillez. Ces dessins nous livrent des objets inconnus provenant de collections disparues après la guerre. Malheureusement, les dessins d'E. Woillez sont à utiliser avec prudence. Ils ne correspondent pas toujours à la réalité, mais ils donnent cependant une forme générale assez précise pour identifier les objets.

En 1878, T. de Maricourt et R. Guérin donnent une courte présentation de monuments, gisements et découvertes connus dans le département de l'Oise.

Pendant ce temps, Wattelet (1865 et 1877), indique quelques découvertes dans le département de l'Aisne. Il cite une douzaine d'objets isolés et trois ensembles. Dans le gros ouvrage d'Edouard Fleury (1877), intitulé "Antiquités et monuments de l'Aisne", on remarque d'assez bons dessins et dix-sept pages de texte, écrites sur l'Age du Bronze. J. Pilloy (1877), effleure simplement la question, mais Pol Baudet (1909), indique une répartition assez claire des objets par commune et par nature, et nous renseigne sur les conditions de leur découverte.

3. — DE CÉLÈBRES ANTIQUAIRES

Parallèlement à ces érudits locaux, nous trouvons des collectionneurs importants, tels que Armand-Gustave Houbigant dans l'Oise, Armand Van Robais dans la Somme et Auguste Terninck dans le Pas-de-Calais. Entre 1812 et 1860, A.G. Houbigant recueillit de nombreux objets dans son cabinet d'antiquités de Nogent-les-Vierges, maintenant Nogent-sur-Oise. Il publia une partie de ses découvertes (1860) et Graves lui-même donne de bons renseignements sur cette collection. Houbigant décrit pêle-mêle des haches en silex, des vases mérovingiens et des bas-reliefs gallo-romains qu'ils attribue à l'époque celtique. Puis les quelques objets de l'Age du Bronze sont placés avec des éléments de l'époque gallo-romaine. Cette collection fut donnée au Musée de Beauvais où elle fut anéantie comme le reste du Musée par une bombe incendiaire pendant la deuxième guerre mondiale.

Armand Van Robais (1830-1890), disposait lui aussi d'une certaine fortune, qui lui permettait d'acheter des antiquités locales et des livres. Né à Abbeville, il est le descendant d'une importante famille de l'industrie textile que fit venir Colbert des Pays-Bas. Sa collection, que nous avons retrouvée en grande partie chez ses descendants à Abbeville, comporte des bronzes provenant de la vallée de la Somme. Il devint en 1888 vice-président de la Société d'Emulation d'Abbeville, après avoir été un de ses membres actifs. Malheureusement, il publia peu ses recherches et acquisitions, et sans les dessins manuscrits et textes de Breuil, il ne nous resterait que peu d'indications.

Auguste Terninck (1811-1895), percepteur à Arras, fut aussi un grand collectionneur, mais il eut le mérite de publier de nombreux articles et des études très approfondies pour l'époque. Il travailla surtout sur Arras et sa région. Comme ses collègues, il fut aussi membre de plusieurs sociétés savantes.

A la même époque, des collectionneurs anglais viennent acheter dans la vallée de la Somme des objets de l'Age du Bronze. Le plus connu de ces archéologues-antiquaires est le célèbre John Evans dont la collection a été acquise par l'Ashmolean

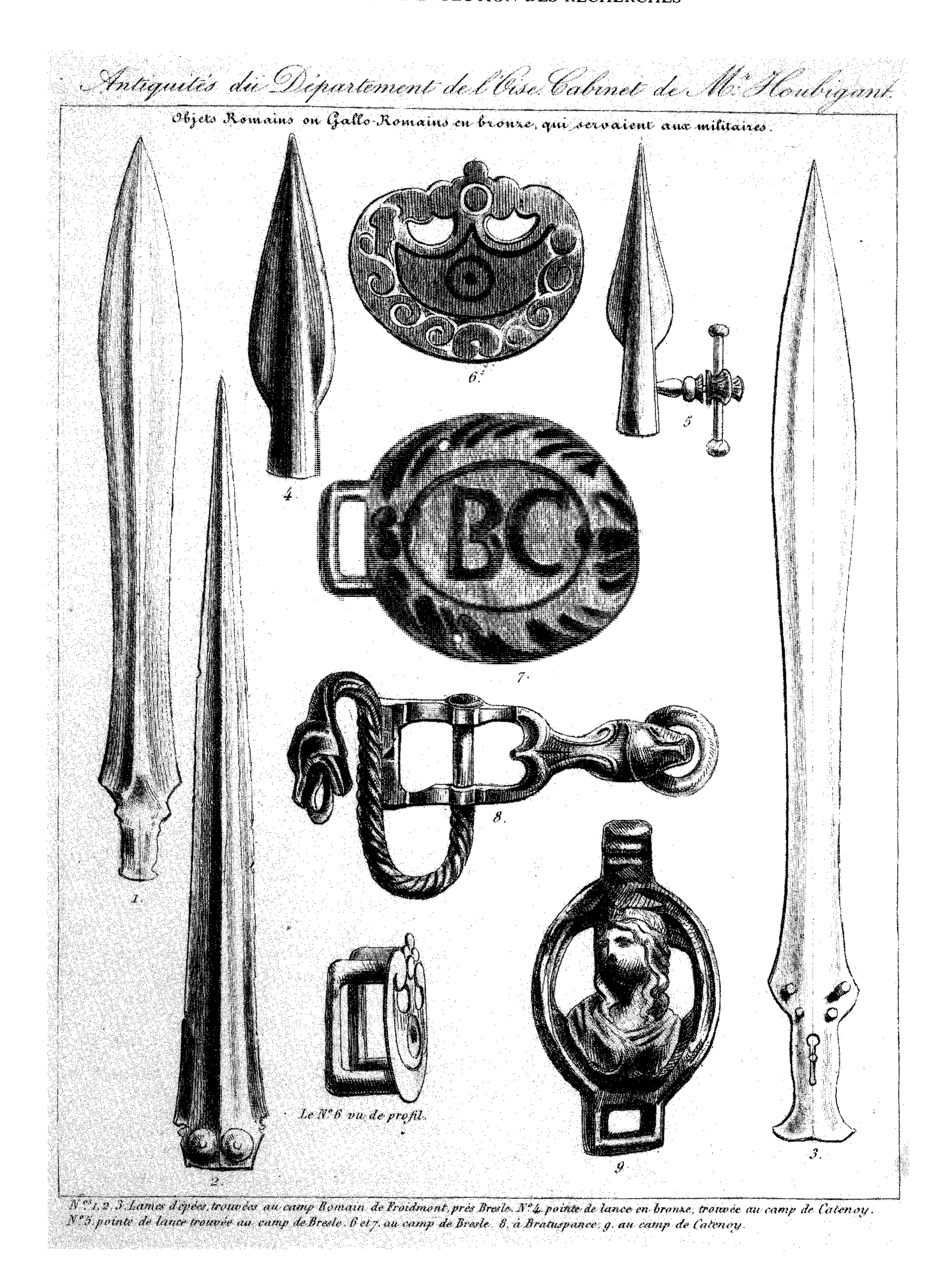


Fig. 5. — Quelques objets du cabinet des antiquités de Monsieur Houbigant, en 1860. On remarque que les pièces de l'Age du Bronze sont mêlées aux objets gallo-romains.

Museum d'Oxford en Angleterre. J. Evans publia un livre sur *Les Ages de la pierre* (1878), et un autre sur *L'Age du Bronze de la Grande Bretagne et de l'Irlande* (1882). Ces publications furent traduites de l'anglais par W. Battier. A l'occasion de ses comparaisons J. Evans donne de bonnes indications sur des découvertes françaises. Les nombreux objets de la collection proviennent surtout du bassin de la Somme et en moindre quantité de la Seine. Breuil a aussi étudié, en partie, les objets recueillis par Evans. Il est certain que ce regroupement de bronzes isolés ou de cachettes (Ponthoile et Dreuil) a évité une dispersion malencontreuse ou même une disparition certaine.

4. — DES EXPLORATEURS DE TUMULUS DANS LE BOULONNAIS

Il faut cependant remarquer que pendant ce temps, l'Abbé Daniel Haigneré (1824-1893), disciple du grand archéologue normand, l'Abbé Cochet (1812-1875), entreprend à Boulogne et dans sa région des fouilles historiques exemplaires. ''A la différence de celle des autres érudits régionaux, l'œuvre archéologique d'Haigneré ne reste pas en deçà de ses modèles. L'esprit méthodique et le sens critique qui font la réputation de l'archiviste de la Ville de Boulogne, le servent également dans ce domaine. Une présence continue sur le terrain - contrairement à la pratique, courante à l'époque, de laisser la responsabilité de la fouille à un contremaître - et une exploration scrupuleuse au cours de laquelle chaque détail est noté, lui permettent de donner un inventaire par tombe...''. (Cl. Seillier, Daniel Haigneré, l'archéologue et son temps, *Septentrion,* 4, 1974, pp. 45-60).

Louis Cousin, ancien procureur royaliste, devenu en 1830 avocat à Dunkerque, faisait exécuter des fouilles par des ouvriers. En fait de fouilles il s'agissait plutôt de travaux de terrassement qui consistaient à creuser un trou au milieu du tumulus. Malheureusement, il est difficile d'exploiter le travail de L. Cousin, car les renseignements sur les fouilles sont très superficiels et on ne possède pas de plans, de coupes et de dessins du matériel. Le seul poignard de l'Age du Bronze ancien connu provient de la fouille faite en 1820 sous le tumulus de Hervelinghen, au lieu-dit Les Communes. Il fut trouvé en compagnie de quatre squelettes (Cousin L., 1864, p. 380) (Mariette, 1959, p. 58). Un autre objet caractéristique de la période chalcolithique est un bouton en ambre à perforation en V trouvé par Dutertre dans le tumulus funéraire du Ballon à Wimereux (Pas-de-Calais). Cette sépulture collective renfermait 19 coffres en pierres, disposés en cercle (Dutertre, 1897 et Sauvage 1898-1903, p. 66-80).

En 1868, la Société Académique de Boulogne demanda au Dr Hamy, professeur d'Anthropologie au Musée d'Histoire Naturelle de Paris, d'entreprendre la fouille de trois tumulus à Equihen. En raison de la guerre de 1870, le Dr Hamy ne put fouiller que la tombe Fourdaine. Cette fouille exemplaire pour l'époque est la seule dont nous possédons le plan de la structure et le dessin du matériel.

5. — LES FOUILLES DE NAPOLÉON III EN FORET DE COMPIÈGNE

Sous l'impulsion de l'Empereur Napoléon III qui venait assez souvent dans son Palais de Compiègne, des fouilles archéologiques furent exécutées de 1860 à 1870 dans la forêt et ses environs.

Albert de Roucy, greffier de justice à Compiègne et Victor Cauchemé, furent chargés de la direction des fouilles et Jean-Baptiste Choron fut nommé Chef de chantier.

Les principaux sites explorés furent : le Buissonnet, le Mont-Berny à Pierrefonds (site plus connu sous le nom de la Ville des Gaules), les côtes du Voliard et de la Héronnière, la Garenne du Roi, la Brévière, Sainte-Perrine, le Carrefour de la Michelette et des Grands-Monts, les Tournelles au canton des Grueries, le carrefour du Solitaire, le canton du Boquet-Gras au lieu-dit le Château-Bellant, le carrefour du Puits-Féron, le Mont-Chyprès, la Basse-Queue et la Haute-Queue.

En dehors de ces sites de la forêt, d'autres recherches furent effectuées à Jaulzy, à Chelles, à Cambronne-les-Ribécourt (Le Vieux-Mont), à Gournay-sur-Aronde (Le Hameau de Saint-Maur) et à Chevincourt.

La plupart de ces travaux ont livré des vestiges gallo-romains et mérovingiens, mais nous avons retrouvé dans le produit des fouilles donné au Musée des Antiquités Nationales et à celui de Compiègne, quelques objets datant de l'Age du Bronze. Malheureusement, les origines sont trop imprécises, et on doit bien souvent se contenter de l'appellation générale ''forêt de Compiègne''.

Un autre personnage important intervient à cette même période. Il s'agit du célèbre architecte Viollet-Le-Duc, à qui l'on doit, dans la région, la restauration du château de Pierrefonds. A l'occasion de ces travaux, il a effectué pour le compte de l'Empereur la fouille et la remise en état des ruines gallo-romaines de Champlieu, à Orrouy (Oise). En juin 1862, il s'est attaqué à la fouille et à la restauration de l'oppidum de Saint-Pierre-en-Chastre à Vieux-Moulin (Oise).

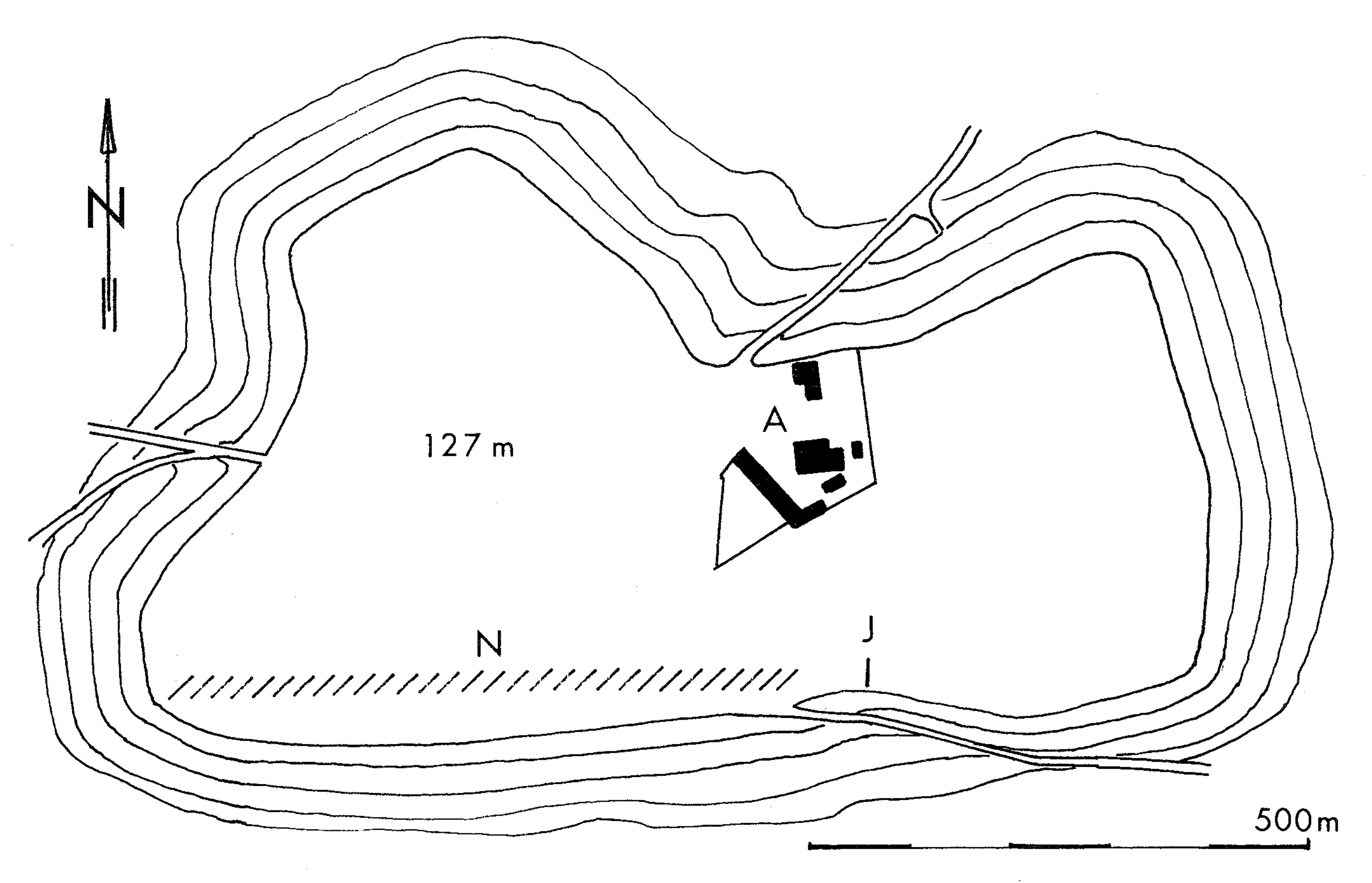


Fig. 6. — L'oppidum de Saint-Pierre-en-Chastre, à Vieux-Moulin (Oise). En A, ruines d'un ancien établissement religieux des Célestins. En N, fouilles de Napoléon III sur « des fours et des cuisines ». En J, tranchée de Michel JOUVE en 1972 (d'après le plan des recherches de 1862, M.A.N.).

D'après les compte-rendus et les plans, les travaux ont été assez vite exécutés avec l'aide d'un régiment de Compiègne. Pour honorer Napoléon III qui voulait voir en ce lieu un épisode de la Guerre des Gaules, Viollet-Le-Duc n'a pas hésité à aménager le site pour le rendre conforme aux types défensifs des oppida de la conquête romaine. Néanmoins, le matériel archéologique recueilli appartient en grande partie à l'Age du Bronze, et fait de ce site un des plus importants du Nord de la France. Tout cela illustre bien cette conception nationaliste de l'archéologie qui aboutit en 1862 à la création du Musée des Antiquités Nationales à Saint-Germain-en-Laye.

6. — UN PRÉCURSEUR DE LA TYPOLOGIE : GABRIEL DE MORTILLET

Gabriel de Mortillet fut attaché à la Conservation du Musée des Antiquités Nationales pendant une vingtaine d'années. Avec l'aide de son fils et profitant des collections mises à sa disposition, il écrivit le *Musée Préhistorique* (1881). Dans son ouvrage, les objets sont classés, décrits et analysés. J.-P. Mohen (1977, pp. 20-21) a rappelé le rôle de Gabriel de Mortillet comme pionnier de la méthode typologique. Dans son livre, nous trouvons quelques dizaines d'objets qui proviennent du Nord-Ouest de la France.

7. — L'OEUVRE DE L'ABBÉ HENRI BREUIL (1877-1961)

Le grand-père maternel de l'Abbé Breuil, Morio de l'Isle, était sous-préfet à Compiègne au milieu du siècle dernier. Sa fille s'est mariée avec Albert Breuil, originaire d'Amiens.

De cette union sont nés deux garçons, dont l'Abbé Breuil, et une fille (2). Le père de Henri Breuil fut nommé Procureur de la République à Clermont de l'Oise en 1880, et occupa ce poste jusqu'en 1923.

Henri Breuil fit son cycle d'études primaires à Clermont et le secondaire à l'Institution Saint-Vincent à Senlis. Il entra ensuite au séminaire d'Issy-les-Moulineaux où il reçut sa formation sacerdotale. Il se lia avec un ami d'enfance, Jacques Ansart, chez qui il reviendra en villégiature après la mort de ses parents. C'est donc en raison de ces liens familiaux à Clermont de l'Oise, que l'Abbé Breuil consacra une partie de ses travaux de jeunesse à cette région (Ansart Ch., 1978).

— Les premières communications

En 1899, donc à l'âge de 22 ans, il présente trois importantes communications au Congrès de l'Association française pour l'Avancement des Sciences à Boulogne-sur-Mer. La première étude porte sur l'industrie des limons quaternaires dans la région comprise entre Beauvais et Soissons, la seconde sur le Néolithique dans le même secteur et la troisième sur l'Age du Bronze dans l'Aisne, l'Oise et la Somme.

— Le "Coup d'œil" sur l'Age du Bronze en 1899

Au moment où Henri Breuil a rédigé ce travail, il n'avait pas encore pu étudier l'ensemble du matériel de Picardie sur lequel il préparait un mémoire avec son maître et ami d'Ault du Mesnil. Breuil est d'abord frappé par la forte densité du matériel recueilli le long de la Somme et de l'Oise. Il pense que le bronze est un métal d'importation véhiculé par les grandes voies commerciales que sont les fleuves et les rivières. Quant aux dépôts, il lui semble qu'ils sont : "plutôt la propriété d'acheteurs de vieilles ferrailles que celle d'un marchand ou d'un vrai fondeur". Il note de nombreux mélanges d'objets néolithiques et des bronzes à Mareuil-sur-Ourcq, Boury, Montigny-Lengrain, Hermes, Orrouy, etc... Il indique à Compiègne, dans la plaine de Royallieu, une flèche plate, en bronze, à barbes et pédoncules, trouvée en contact avec une autre flèche losangique en silex, sur une riche station néolithique. Ces faits sont de nos jours très discutables, car le matériel trouvé provient de mélanges d'industries de surface et de réutilisation de monuments funéraires. H. Breuil conclut qu'il faut considérer l'industrie du bronze comme chronologiquement distincte de l'industrie néolithique dans ses dernières phases. C'était une théorie couramment admise à l'époque. Il consacre la deuxième partie de son article à l'évolution de certains objets comme la hache. Ce travail synthétique est le premier que nous possédons pour la région étudiée ici.

— L'Age du Bronze du Bassin de la Somme

Continuant et approfondissant son étude, l'Abbé Breuil publie, de 1900 à 1919, dans la Revue *l'Anthropologie,* une série d'articles sur les bronzes de la vallée de la Somme. A l'origine, le travail portait sur l'ensemble du Bassin de Paris, mais le changement d'orientation vers les problèmes stratigraphiques, typologiques, culturels et surtout sa profonde attirance vers l'art pariétal, lui firent abandonner son premier sujet de recherche.

Nous lui devons, pour la Somme, un répertoire de matériel classé par objet avec quelques comparaisons à des pièces de l'Oise et de l'Aisne. Nous pouvons regretter que les dépôts ne soient pas publiés dans leur intégralité sur les mêmes figures. Quelques erreurs se sont glissées dans le manuscrit, car l'Abbé Breuil a repris ce travail plusieurs fois en près de vingt ans. Dans les derniers numéros, les descriptions sont moins précises qu'au début, et les références bibliographiques très rares. Breuil a aussi trop essayé de rechercher les lieux de provenance des objets et ceci l'a amené bien souvent à créer des associations très douteuses (2).

Comme nous le disions au début de ce chapitre, H. Breuil n'a pas eu le temps de publier les bassins de l'Oise et de l'Aisne mais il confia ses manuscrits pour la publication à son ami l'Abbé Favret. En 1940, les dossiers furent retrouvés dispersés dans la cour de l'hôpital où l'Abbé Favret avait été aumônier. La plupart des dessins et notes furent regroupés, mais Favret mourut avant d'avoir pu en achever le classement.

Mademoiselle Renée L. Doize fut ensuite chargée de l'étude de ces documents. Elle publia en 1959, à l'occasion du Congrès de la Société Préhistorique de Monaco, l'essentiel de la cachette de Chamery (Marne). En second lieu, elle dressa l'inventaire des objets de l'Age du Bronze du Musée de Reims disparus pendant la guerre de 14-18. Ensuite, elle fit paraître un court article sur la collection Paul Boulet et les anciennes découvertes faites au confluent de l'Aisne et de l'Oise (R.-L. Doize remit au Musée de Beauvais les dessins manuscrits de l'Abbé Breuil). Pour l'Aisne et l'Oise, ces dessins sont inédits et présentent une importante valeur quand on sait que les musées de Beauvais et de Péronne, ainsi que bon nombre de collections privées ont été détruites pendant les deux guerres mondiales. Les dessins de Breuil sont exécutés grandeur nature, d'un trait sûr et précis ; mais il manque des profils et des coupes. Il faut avouer que sans les publications et dessins de Breuil, nous n'aurions pu étudier aussi aisément l'Age du Bronze dans le Nord-Ouest de la France.

8. — LES CHERCHEURS LOCAUX DE LA FIN DU XIXe SIÈCLE ET DU DÉBUT DU XXe SIÈCLE

Auguste Baudon est un bon exemple de chercheur local du dernier quart du dix-neuvième siècle. Méde-

cin de campagne dans le canton de Mouy, il consacra ses loisirs à la recherche préhistorique dans cette région. Il publia ses découvertes dans les bulletins de la *Société Académique de l'Oise,* et dans les revues *Matériaux* et *l'Homme Préhistorique.* Son fils Th. Baudon, député de l'Oise, continua l'œuvre de son père et s'intéressa davantage au Paléolithique et au Néolithique.

Dans le Nord-Est du département de l'Oise, puis dans la région de Nampcel, O. Boutanquoi, instituteur public, multiplia les recherches de surface. Il découvrit de nombreuses stations néolithiques et quelques objets de l'Age du Bronze. A Bailleul-sur-Thérain, près de Beauvais, Louis Denoyelle mit au jour en 1907 des enclos circulaires et un dépôt du Bronze moyen. L. Thiot, inspecteur des Postes à Beauvais, disciple d'Auguste Baudon, s'intéressa aux bronzes trouvés dans les marais de Bresles. A Compiègne, Clément Quenel prospecta la plaine de Royallieu et découvrit un dépôt de la fin du Bronze final. Louis Plessier, disciple de Peigné-Delacourt, étudiera avec beaucoup de minutie le dépôt des Sablons à Compiègne, ainsi que des bronzes provenant des dragages de l'Oise.

Dans l'Aisne, on relève le nom d'Amédée Varin, graveur de profession, qui publia le dépôt de Crouttes. Monsieur Delvincourt opérait dans le Nord de l'Aisne, à Crécy-sur-Serre. Sa collection figure au Musée de Laon, et nous avons pu retrouver quelques objets chez ses héritiers. En 1909, Pol Baudet tente une synthèse des découvertes de l'Age du Bronze dans l'Aisne.

Malheureusement, tous ces travaux souffrent beaucoup d'un manque d'illustrations et ont des sources mal définies.

Ces quelques exemples illustrent très bien le développement des recherches à la fin du XIX[e] siècle. Cette époque fut marquée par le travail de chercheurs infatigables, représentés surtout par des membres des professions libérales et des fonctionnaires.

9. — LA PÉRIODE D'ENTRE DEUX GUERRES

Deux guerres mondiales rapprochées ont fait subir à la recherche un fort ralentissement.

— Marcel Hémery (1892-1958)

Dans la région de Compiègne, nous devons à Marcel Hémery de nombreux travaux entre 1915 et 1956, avec une activité accrue entre les deux guerres. C'est O. Boutanquoi qui initia M. Hémery à la préhistoire de terrain à l'occasion d'un stage agricole à la ferme des Loges à Nampcel. En 1915, il publia le résultat de la découverte d'objets gaulois dans les tranchées à Tracy-le-Val (Oise). La première guerre terminée, il s'occupa d'assurances. Il put parcourir la région à bicyclette en observant avec une insatiable curiosité les caractères de chaque village et en s'intéressant plus particulièrement aux traces laissées par le passé. Il eut la chance de pouvoir suivre les dragages importants de l'Oise et les extractions de graviers qui se faisaient encore à la main.



Fig. 7. — Portrait de Marcel Hémery vers 1955 (archives du Musée Vivenel à Compiègne).

Marcel Hémery prospecta aussi en forêt de Compiègne en compagnie des frères Poirier de Champlieu. Il fouilla avec eux un éperon barré de l'Age du Bronze final à Saint-Sauveur (Oise). Toutes ses informations furent soigneusement publiées dans de nombreux bulletins comme ceux de la Société Folklorique d'Ile de France. Ses collections furent données au Musée Vivenel de Compiègne où elles constituent le fonds archéologique régional le plus important.

— *Des découvertes pendant la Première Guerre*

..."en travers du lit marécageux de la Miette, la liaison avec le vis-à-vis de droite n'était possible que par l'intermédiaire des patrouilles. Entre les premières positions des deux secteurs s'étalait un espace de 300 m de largeur. Le régiment 479 tenta de pousser les premiers retranchements tout au moins aux abords de la Miette.

Ce travail ne pouvait s'effectuer que de nuit. Les pièces de métal, auxquelles on se heurta en creusant et qui, par leur résonance, décelèrent leur présence, furent prises, au début, pour des parties de projectiles et rejetées avec la terre ; après quelque temps, seulement, on remarqua que ces objets de métal retentissant n'étaient pas des parties de projectiles modernes. Il s'agissait de belles lames de bronze, pointes de flèches et de lances, marteaux, épingles et boucles, desquelles plusieurs purent être sauvées..."

C'est ainsi que le Général allemand Niethammer, a présenté la découverte du dépôt du Bronze final III de Juvincourt-Damary (Aisne), lors des combats de tranchées de la Première Guerre Mondiale dans la Vallée de l'Aisne. Fort heureusement, la plupart des objets furent récupérés auprès des soldats qui s'étaient partagé la trouvaille. Grâce à l'intervention du professeur W. Kimmig, la publication du dépôt fut entreprise récemment dans la revue *Gallia-Préhistoire* par A. Jockenhövel et G. Smolla (1975).

10. — LE RENOUVEAU DES RECHERCHES

A la fin de la seconde guerre mondiale, nous observons une certaine renaissance de l'archéologie avec la nomination, en 1945, de directeurs dans les premières circonscriptions des Antiquités. Dans l'Oise, les premières fouilles scientifiques ont été menées par Pierre Durvin dans les régions de Breteuil-sur-Noye et de Creil. Près de cette dernière, à Thiverny, P. Durvin a fouillé les restes d'un village hallstattien final à céramique peinte. Cet archéologue s'est employé à publier des synthèses sur les Ages des Métaux et le Gallo-Romain dans l'Oise. En 1964, au Congrès International d'Etudes Gauloises, Celtiques et Protoceltiques de Sarrebrück, P. Durvin a présenté un premier essai sur l'Age du Bronze dans la moyenne vallée de l'Oise. En 1926, 1937 et 1953, Emile Soubeiran a fait paraître des ouvrages, avec mise à jour, sur l'archéologie du département de l'Oise. La bibliographie est classée par auteur, avec, à la fin, un index des communes. Il manque toutefois un index par période qui faciliterait bien les recherches.

Dans les vallées de l'Aisne et de la Marne, Roger Chevallier de Nogent-l'Artaud (Aisne) effectue depuis plus de vingt ans de nombreux survols aériens et des recherches aquatiques dans les rivières. Il a notamment découvert de nombreux complexes protohistoriques dont certains furent fouillés par M. Jorssen, R. Ertlé et H. Joullié. Ce dernier a longuement étudié le problème des enclos circulaires et il en fit en 1962 une étude synthétique au niveau européen (Jouillé, 1962). Depuis, Michel Boureux opère des survols aériens en vol oblique dans la même région. Il a pu entreprendre des sauvetages de sites protohistoriques menacés en particulier par l'extension d'importantes ballastières. Notre regretté ami Gilbert Lobjois, récemment décédé, s'est aussi efforcé de fouiller quelques monuments funéraires de l'Age du Bronze dans des conditions de travail souvent difficiles. On lui doit des études synthétiques sur des objets tels que les haches à talon et les haches à douille dans le département de l'Aisne. Il s'est aussi attaché à publier des découvertes isolées. Malheureusement, il a disparu avant d'avoir pu publier toutes les notes et dessins qu'il avait réunis en une existence de fouilleur acharné.

Madame Brigitte Werner-Lequeux a fait un mémoire de maîtrise sur l'Age du Bronze dans les vallées de l'Oise et de l'Aisne. Malheureusement, cette étude est très incomplète et souffre de beaucoup d'imprécisions.

Le projet d'aménagement de l'Aisne à grand gabarit et les programmes d'extension des sablières ont conduit à la mise sur pied d'un important programme de sauvetage des sites archéologiques. L'Université de Paris I et l'U.R.A. 12, placés au départ sous la direction du professeur B. Soudsky, ont entrepris depuis 1972 de nombreuses fouilles programmées dans la vallée. Si les résultats sont spectaculaires pour la période néolithique, les recherches protohistoriques n'ont pas été négligées. Après le décès de B. Soudsky, les directions des diverses fouilles ont été confiées à ses proches disciples, Jean-Paul Demoule, Annick Coudart, Claude Constantin, etc. Nous attendons beaucoup de ces fouilles et de celles entreprises dans la vallée de l'Oise, pour éclairer d'une manière plus précise la vie et l'environnement des hommes protohistoriques.

Le Bassin de la Somme a, lui aussi, été largement prospecté en archéologie aérienne par Roger Agache. Des milliers de structures protohistoriques ont été cartographiées, mais peu d'entre elles ont fait l'objet de fouilles. Récemment, dans le Pas-de-Calais, à Conchil-le-Temple, Jean-François Piningre a entrepris une fouille de sauvetage sur un site en cours de destruction par une ballastière, repéré à la suite d'un vol de R. Agache. C'est la première fois qu'une telle entreprise a lieu dans le Nord de la France. Les départements du Pas-de-Calais et du Nord possèdent chacun leur répertoire archéologique. Roger Félix (1965-

68) rédigea celui du Nord qui fut mis à jour récemment (1977), et Dom Prévost (1958) celui du Pas-de-Calais. La plupart des références concernant les découvertes protohistoriques y figurent. Jean-Pierre Mohen (1972) a fait le point des connaissances sur les bronzes de cette région. Avec Gilles Gaucher, auteur d'une thèse sur les ensembles de l'Age du Bronze dans le Bassin Parisien, ils publièrent dans un numéro spécial du *Bulletin de la Société de Préhistoire du Nord,* une synthèse limitée aux départements de la Somme, du Pas-de-Calais et du Nord. Le département des Ardennes n'est pas riche pour la période qui nous intéresse. Madame Plat-Tainturier a fait un inventaire des collections archéologiques de ce département, dans le cadre d'un mémoire de l'Ecole du Louvre, le Docteur Rozoy a fait une communication et un bref article sur l'Age du Bronze dans les Ardennes. Récemment, des découvertes ont été réalisées dans la région de Charleville-Mézières par Clément Marolle. Plus au Sud, une fouille exemplaire est en cours à Nanteuil-sur-Aisne par Bernard Lambot. Ce site d'habitats et d'activités artisanales a livré notamment de nombreux témoins céramiques qui permettent de mieux connaître la céramique domestique à la fin de l'Age du Bronze.

Toutes les fouilles en cours, comme celles que nous venons d'évoquer ou celles que nous entreprenons dans la vallée de l'Oise vont faire avancer considérablement nos connaissances sur les premiers métallurgistes.

11. — LA RÉPARTITION CHRONOLOGIQUE DES DÉCOUVERTES

Gilles Gaucher (1973, 1974 et 1981), s'est penché sur la chronologie des trouvailles de l'Age du Bronze dans le Nord de la France et sur la variation du nombre de découvertes des dépôts en France. Il est acquis que la majorité des objets a été, et est toujours, mise au jour à l'occasion de travaux : exploitation de la tourbe au siècle dernier, extraction de la grève dans les vallées alluviales, activités agricoles, construction de routes, autoroutes, de chemins de fer et de canaux, dragages des rivières, projets militaires, constructions diverses, etc...

Mais combien de trouvailles ont-elles été déclarées lors de leur exhumation ? L'évolution rapide, dès la fin du XIXe siècle, des techniques mécanisées d'exploitation de la matière première, des travaux publics et agricoles, a conduit obligatoirement à la destruction du patrimoine culturel. De ce fait, la quantité d'objets de l'Age du Bronze restant à trouver diminue inexorablement (Gaucher, 1973, p. 82). Actuellement, seule une programmation des sauvetages avant les travaux et la mise en place d'équipes de fouilles et de surveillance, permettent de faire face dans une certaine mesure à ces destructions.

Il est aussi intéressant de noter qu'à l'occasion des anciens travaux qui se faisaient manuellement, il était possible aux ouvriers de trouver et de ramasser les objets. La plupart des trouvailles actuelles passent inaperçues avec les engins mécaniques qui manipulent des volumes de matériaux de plus en plus importants. Cela est encore plus déplorable lorsque nous avons affaire à des vestiges fugaces, tels que des traces d'habitats, que seules des personnes avisées peuvent reconnaître. Un autre problème, intéressant à étudier, est celui de l'attrait qu'ont toujours suscité les découvertes. Dans la première moitié du dix-neuvième siècle, les ouvriers apportaient bien souvent les pièces mises au jour à des amateurs locaux d'antiquités. Ces derniers les rémunéraient un peu. Dans la deuxième moitié du dix-neuvième siècle, avec le goût pour "les vieilles choses", et aussi avec l'accroissement du nombre de personnes intéressées, on assiste au début du commerce des antiquités. Certaines personnes préfèreront conserver les vestiges chez elles, et le plus souvent les biens seront dilapidés ou dispersés au moment du décès.

Le dernier point intéresse la publication des découvertes. Suivant l'étude de Gilles Gaucher (1973), il semblerait qu'il y ait eu une proportion d'omissions assez faible, au moins en ce qui concerne les dépôts. Ces omissions semblent d'ailleurs constantes si l'on compare les trouvailles faites avant 1900 avec celles observées entre 1900 et 1910. Si la quantité de dépôts et de découvertes isolées d'objets métalliques diminue par épuisement des gisements, le nombre des découvertes, de structures d'habitats, de monuments funéraires, est en hausse depuis une dizaine d'années.

Cela est lié principalement au développement de l'archéologie aérienne dans les régions du Nord de la France, à l'ouverture de fouilles de sauvetage et à un nouvel intérêt porté par les archéologues à l'étude de l'homme protohistorique et de son environnement. Mais comme pour le reste, nous nous dirigeons rapidement vers un épuisement des sites, et si l'on n'y prend garde, il ne restera plus grand chose de notre capital archéologique dans quelques dizaines d'années. C'est d'autant plus grave que les principaux travaux d'aménagement se font dans les vallées fluviales qui ont toujours été des lieux privilégiés d'occupation par l'homme.

B - Méthodologie et conception de cette étude

1. — CONCEPTION DE CETTE ETUDE

La protohistoire, restée trop longtemps le parent pauvre de l'archéologie française, est devenue en une quinzaine d'années un secteur de recherches privilégiées. De l'étude des objets et de leur relation dans l'espace et dans le temps, on est passé peu à peu à une tendance faisant davantage appel à l'homme et à son environnement. Cette lente évolution de la conception de l'archéologie en général, ne peut se faire sans une politique, ou plutôt des politiques de réflexion. Depuis plus d'une vingtaine d'années, divers chercheurs, principalement des Anglo-saxons, élaborent des théories sur ce problème. On peut citer en particulier les travaux de Braidwood (1960), de Clarke (1968), de Trigger (1968), de Chang (1967), de Moberg (1969, 1976), et surtout du célèbre Binford (1972). Ce dernier a défini trois objectifs fondamentaux pour l'archéologie : 1) la reconstitution de l'histoire culturelle de l'humanité (Cultural history), 2) la reconstitution des modes de vie du passé, 3) l'explication du processus culturel (ou les relations dynamiques qui existent entre les systèmes culturels). Quant à L. Clark (1968), il a développé la théorie des systèmes où ''Culture'' et ''milieu'' sont compris comme des sous-systèmes qui interagissent au sein d'un système universel. Récemment, le professeur Waterbolk (1974) a fait paraître une excellente analyse de l'archéologie en Europe en se plaçant par rapport à la ''New Archeology''.

En France, ce n'est qu'à partir de 1969, à l'occasion du colloque intitulé ''Archéologie et calculateurs'', réunissant des archéologues européens à Marseille, que l'on se pencha sur ce problème. Serge Cleuziou, Jean-Paul Demoule et Alain Schnapp (1973 et 1978), firent part de leurs analyses et conceptions sur le renouveau des méthodes et des théories de l'archéologie française. Pour la protohistoire, on doit au professeur Jacques-Pierre Millotte (1974) un travail de réflexion dans lequel il explique les différentes thèses en présence, et où il propose des voies à explorer. Nous ne reviendrons pas en détail sur ces différentes recherches que l'on peut consulter facilement. De notre côté, largement inspiré par ces travaux, nous avons essayé d'établir, pour la région considérée, une méthodologie qui tienne compte des matériaux et des faits en présence.

Nous pensons que, dans une étude de ce type, il ne faut pas entreprendre une recherche unique, dans une seule direction, mais il faut au contraire rassembler toutes les données qui permettent ensuite d'aborder les problèmes dans leur ensemble. C'est ainsi que nous avons été amené à étudier aussi bien les découvertes isolées, les dépôts, les objets conservés dans les musées, les produits de fouilles, les différentes analyses faites ces dernières années, etc...

Chaque catégorie de témoins matériels a fait l'objet de recherches spécifiques permettant d'obtenir des chaînes de comparaison d'un objet à un autre, d'un objet à d'autres trouvailles, de trouvailles à des dépôts, de structure à d'autres structures, de région à d'autres régions et pays, etc... Comme l'a justement fait remarquer le professeur Carl Axel Moberg (1976, p. 140), les dangers inhérents à une telle méthode sont ceux du raisonnement circulaire. Il faut donc faire attention et remettre en cause très souvent le cheminement des idées et des faits. A partir de l'étude des vestiges matériels, des habitats, des sépultures et de l'environnement, nous avons essayé d'évoquer la vie de ces premiers métallurgistes = origine, type et densité des populations, moyens de subsistance, type d'économie, organisation sociale, évolution technologique, moyens de communication et de commerce, religion, art, etc... A cause de l'insuffisance des documents sérieux et du nombre trop restreint d'analyses, ce dernier stade de notre recherche nous a obligé bien souvent à ne formuler que des hypothèses de travail. Nous sommes conscient d'avoir réalisé une étude qui contient beaucoup d'incertitude et d'interrogation, mais il faut souhaiter que les nombreux travaux en cours et à venir préciseront peu à peu ce que nous avons entrevu trop sommairement et rapidement.

2. — METHODOLOGIE DE CETTE ETUDE

Le premier travail a été de rassembler une masse d'informations sur les régions étudiées, puis de mettre tous les éléments en fiches pour une exploitation aussi exhaustive que possible.

2.1. - LE DEPOUILLEMENT BIBLIOGRAPHIQUE

Nous avons donc systématiquement dépouillé tous les inventaires généraux, tels que les ouvrages de E. Chantre, de A. et G. de Mortillet, de J. Déchelette et le *Dictionnaire Archéologique de la Gaule.* Nous avons consulté et mis en fiches tous les articles concernant le sujet et les régions étudiées. Pour cela, nous avons eu accès aux revues nationales, comme le *Bulletin de la Société Préhistorique Française, l'Anthropologie, Matériaux, l'Homme Préhistorique,* etc... et aux revues régionales, départementales et locales. Nous avons complété notre information par le rassemblement d'une abondante littérature protohistori-

que étrangère, visant surtout les pays limitrophes comme la Grande-Bretagne, l'Irlande, la Belgique, les Pays-Bas, l'Allemagne et le Suisse.

2.2. - L'INVENTAIRE DES OBJETS

Nous avons eu accès à tous les musées et à la plupart des collections privées du Nord-Ouest de la France. Nous avons établi pour chaque objet une fiche analytique permettant d'en connaître les caractéristiques essentielles (dessin, provenance, collection, conservation, mensurations, description). Cet aspect de la recherche nous a demandé un long travail de préparation et beaucoup de contacts avec nos collègues.

2.3. - L'INVENTAIRE DES SITES

Pour chaque gisement, nous avons fait une étude spécifique en prenant en compte tous les renseignements, fournis par le responsable du chantier, ou contenus dans les anciens rapports de fouilles. Chaque fois que cela était possible, nous avons joint les rapports d'analyses concernant les déterminations annexes : pédologie, paléontologie, palynologie, métallurgie, anthropologie, etc..
Pour certains sites, nous avons été obligé de dresser des plans (cas des sites fortifiés et des tumulus, en particulier).

2.4. - LES MOYENS D'ETUDE

La grande quantité d'informations à traiter et la qualité inégale des documents en présence nous ont obligé, dès le départ, à adopter une méthodologie simple et efficace. Le matériel a été mis sur cartes perforées analytiques et en dernier lieu nous avons informatisé une partie des données. Disposant de renseignements descriptifs et dimensionnels sur le matériel, nous avons pu établir des données statistiques permettant d'apprécier les caractéristiques de ce que sont devenus nos ensembles. Pour le bronze, nous avons employé la typologie traditionnelle adoptée par la plupart des protohistoriens français et étrangers ; pour la céramique, nous avons mis au point un vocabulaire descriptif adapté à nos besoins. Pour l'étude de la composition des cachettes complexes de l'Age du Bronze, nous avons employé la méthode préconisée par notre collègue Guy Verron (1973). Cette méthode découle de la technique des graphiques cumulatifs mise au point pour le Paléolithique par le Professeur F. Bordes. Comme pour toute étude statistique, cette méthode nécessite au préalable un certain nombre de conditions : choix d'ensembles homogènes (qui n'ont subi aucun mélange), prise en compte de l'ensemble des objets et d'une quantité de pièces suffisamment importante. La méthode demande l'établissement d'une liste typologique simplifiée et le pourcentage d'objets par types dans un ensemble donné. Des indices peuvent être tirés pour chaque famille. L'avantage de ce système est de permettre rapidement des comparaisons entre dépôts complexes, en faisant apparaître plus spécialement la composition globale de chaque catégorie d'objets. Cette méthode n'est évidemment pas suffisante pour répondre avec précision à toutes les questions posées, comme : la typologie détaillée (formes, décors, etc...), la typométrie (mensurations, indices, etc...), la paléo-métallurgie, (composition des alliages, techniques, etc...), etc... Ces différents critères peuvent par contre fort bien être étudiés à l'aide de systèmes statistiques faisant appel, lorsque cela est nécessaire et possible, à l'utilisation d'un ordinateur. ''De nos jours, on oublie parfois trop vite qu'on peut aussi faire de la recherche scientifique avec des moyens très simples. Il arrive souvent qu'on soumette à l'ordinateur toutes sortes de problèmes qui n'ont pas beaucoup de sens. L'utilisation de l'ordinateur ne garantit pas l'acquisition de vues profondes ou meilleures. Toutefois, on peut se ranger à l'avis de Clarke (1972) et de Whallon (1972), qui prétendent que la nouvelle façon de penser, consécutive à l'utilisation des ordinateurs, exerce une influence indéniable sur les aspects théoriques de l'archéologie et conduit à de nouveaux problèmes'' (H. T. Waterbolk, 1974, p. 150).

Ces études nécessitent au départ un stade de réflexion au cours duquel on est appelé à se poser des questions du type : quelle est la finalité de l'étude et son champ d'application ? S'agit-il de mettre en évidence des différences ou des similitudes entre les ensembles étudiés ? Veut-on obtenir des résultats sur les plans paléo-technologique ? palethnographique ? chronologique ? géographique ?... Comment faut-il choisir les caractères discriminants (vérification des pertinences sur quelques échantillons et validité des caractères retenus : adéquation, pouvoir séparateur, représentativité et homogénéité des populations) ? - Quelle est l'utilité de l'étude statistique et son efficacité ?

Récemment, G. Gaucher (1977 et 1981) a soutenu et publié sa thèse de doctorat sur les ensembles de l'Age du Bronze dans le Bassin parisien. Les méthodes d'études sont informatisées dans cet important travail et elles constituent un des premiers travaux de ce genre en France pour le Bronze. Cette thèse permet de se rendre compte de la validité de la démarche employée et d'en tirer des conséquences.

Notre propos n'est pas ici de faire l'analyse et la critique de ce travail, mais d'indiquer par quelques exemples les suggestions qu'il suscite.

La démarche informatique a été mise au point par un spécialiste et ne pose pas de problèmes majeurs, bien qu'il existe maintenant des méthodes statistiques plus élaborées. Par contre, nous avons relevé dans le travail un certain manque d'appréciation au niveau de l'établissement des données. Le choix de la région géographique, allant de la plaine des Flandres à l'Allier, peut aussi mener vers de graves errements culturels. Il aurait été utile de faire apparaître des groupes de l'Age du Bronze, propres à une région géographique donnée. Le terme culture est aussi assez mal choisi. Il eût été préférable de parler de groupe, d'ensemble, de type métallurgique ou d'ensembles funéraires, pour définir des horizons de dépôts de bronzes ou de sépultures (qui ne sont que l'un des éléments d'une culture). Cela montre tout de suite l'inconvénient de la démarche imposée qui ne prend en compte que quelques aspects d'un phénomène. Les choix mêmes des critères de classification des ensembles posent des problèmes. Quelques-uns des dépôts retenus comme pertinents pour définir une famille (Culture ?) ne sont pas suffisamment typiques (par exemple : mélanges d'éléments de plusieurs périodes). Quant aux comparaisons avec des faits analogues ou proches, connus ailleurs en France et à l'étranger, l'auteur n'y fait que trop peu allusion. La méthode d'étude employée par Jacques Briard pour les dépôts bretons est, à l'origine, plus inductive, mais elle a l'avantage de ne retenir que des assemblages plus conformes, dont les hypothèses se vérifient souvent après. La publication du dépôt de bronze de Villethierry (Yonne) par Claude et Daniel Mordant, et Jean-Yves Prampart (1976) est un modèle du genre. Employant des méthodes statistiques simples, les auteurs ont su exploiter au maximum leurs découvertes et l'utilisation d'un ordinateur pourra être faite plus tard. Pour notre part, nous avons aussi utilisé une analyse statistique courante qui nous a permis dans un second lieu un traitement informatisé dans le domaine de la métallurgie.

2.5. - LA CARTOGRAPHIE

Pour chaque type de découverte, par période chronologique, par centre d'intérêt, nous avons établi des cartes de répartition. Le cadre général du Nord de la France a été reporté à l'échelle du 1/1 200 000. Des cartes plus détaillées ont été faites au 1/100 000, au 1/50 000, au 1/25 000 et au 1/5 000 pour les études spécifiques à une région.

Les symboles ont été soigneusement choisis en tenant compte des recommandations données lors des cours de sémiologie graphique de J. Bertin (1967). Des échelles de grandeur ont été données à nos symboles pour représenter certains types de phénomènes, notamment pour rendre compte par exemple de l'importance de certains dépôts. La valeur des cartes est aussi sujette à maintes discussions. Bien souvent, les cartes sont le reflet de régions où des travaux importants ont été réalisés et de secteurs largement prospectés par des chercheurs comme les dragages des rivières, les décapages des ballastières, l'exploitation de la tourbe et les travaux forestiers.

C - Les cadres chronologiques généraux

Nous ne ferons que rappeler brièvement l'historique de l'édification des systèmes chronologiques proposés pour la période protohistorique qui nous intéresse ici. Dans les chapitres consacrés aux grandes périodes, nous développerons les connaissances que nous avons actuellement sur les principales cultures, tant en France que dans les pays étrangers voisins.

En 1875, Ernest Chantre publie *l'Age du Bronze dans le Bassin du Rhône* où il distingue une période Cébennienne (Age du Cuivre) et une époque de l'Age du Bronze. Peu de temps après, Adrien et Gabriel de Mortillet (1881 et 1903) établissent les bases d'une chronologie, où ils proposent de diviser l'Age du Bronze en deux phases. La phase ancienne, appelée Morgienne, en raison de la station éponyme de Morges sur le Lac Léman, se caractérise par la présence d'objets fondus. La phase récente, appelée Lardonnienne, à cause du célèbre dépôt de Larnaud dans le Jura, possède des objets martelés.

Gabriel de Mortillet fut attaché au Musée des Antiquités Nationales de Saint-Germain-en-Laye, de 1880 à 1885, pour effectuer le premier classement des collections du Paléolithique, puis de l'Age du Bronze. Son fils Adrien exécuta les nombreux dessins qui illustrèrent le célèbre ouvrage : ''*Le Musée Préhistorique*'' (1881). La classification de Gabriel de Mortillet sera maintenue jusqu'au début du XXe siècle en France. Pendant ce temps, le suédois O. Montélius (1898, 1903), puis l'allemand Paul Reinecke (1902, 1924, 1930 et 1933) font paraître de nouvelles chronologies beaucoup plus précises et adaptées à leur pays.

En 1908, un savant français, Joseph Déchelette, applique les règles formulées par O. Montelius, pour jeter les bases d'une nouvelle chronologie de la protohistoire française. Il divise l'Age du Bronze en quatre périodes. Dans le Bronze I, on trouve la fin du Néolithique et le Chalcolithique. Le Bronze II couvre à peu près le Bronze ancien de la chronologie de Jean-

Jacques Hatt. Le Bronze III va de la fin du Bronze ancien au milieu du Bronze moyen. Le Bronze IV englobe une importante période, comprise entre la deuxième partie du Bronze moyen et le Bronze final I.

Joseph Déchelette décompose ensuite le premier Age du Fer en deux parties. Le Hallstatt I recouvre le Bronze final III et se termine vers le milieu du VIIe siècle. Le Hallstatt II prend fin avec le début de La Tène. Les divisions proposées par Joseph Déchelette permettent de distinguer un Age du Bronze qui comprend une partie de la phase des "Champs d'Urnes" et une période hallstattienne.

Le spécialiste allemand Paul Reinecke (1902, 1924, 1933) divise l'Age du Bronze et le Hallstatt en quatre périodes. Dans cette chronologie, le Hallstatt commence dès le début des Champs d'Urnes classiques, à cause de la présence de quelques objets en fer associés dans des dépôts et sépultures à incinération d'Europe Centrale. L'emploi du terme de Hallstatt n'a rien à voir avec le site éponyme qui est daté du début de notre premier Age du Fer.

Dans le découpage de l'Age du Bronze jusqu'à la phase moyenne, la chronologie de Joseph Déchelette (1908) suit celle de Paul Reinecke (1902). Le Bronze final III et le premier Age du Fer sont plus minutieusement découpés chez Paul Reinecke. Le Hallstatt A correspond à peu près à notre Bronze final II ; le Hallstatt B à notre Bronze final III ; le Hallstatt C, au début du premier Age du Fer et le Hallstatt D, à une grande partie du premier Age du Fer. S'appuyant sur des éléments de datation méditerranéens, Hermann Müller-Karpe proposa une bipartition du Hallstatt A et une tripartition du Hallstatt B. Puis, en 1959, Hermann Müller-Karpe étendit à l'ensemble du Sud de l'Allemagne sa division du Hallstatt B. Cette chronologie était fondée sur l'occupation des cimetières de Kelheim en Bavière et de Maria Rast en Slovénie. Le Hallstatt B 3 s'avéra ensuite difficile, voire impossible à appliquer à l'Allemagne du Sud-Ouest, à la Suisse et à la France (Dehn, 1972, p. 52-53 ; Ruoff H., 1974, p. A3, A8 et Hatt J.J., 1961, p. 190 à 195).

En 1951 et 1954, Wolfgang Kimmig effectue un important travail sur la Civilisation des Champs d'Urnes à partir de l'étude des faits historiques. Celui-ci correspond à une vaste entité culturelle, avec plusieurs vagues successives. La phase préliminaire, appelée Champs d'Urnes I (Bronze D de P. Reinecke) est à mettre en relation avec la fin de notre Bronze moyen et le Bronze final I. La phase des Champs d'Urnes II (Hallstatt A de Reinecke) correspond à notre Bronze final II et au début du Bronze final III.

Les Champs d'Urnes III (Hallstatt B de P. Reinecke) sont à mettre en parallèle avec notre Bronze final III b. La phase IV correspond aux débuts de notre premier Age du Fer (Hallstatt C de P. Reinecke).

La civilisation des Champs d'Urnes eut peu de succès en France jusqu'à ce que Bernard Chertier (1976) reprenne le terme pour la région des Marais de Saint-Gond dans la Marne. Pour cet auteur, la phase ancienne (entre - 1200 et - 1100, environ) (C.U. I.) correspond à la propagation du rite de l'incinération. La seconde phase (C.U. II), située entre - 1000 et -800, environ, est la grande période d'occupation des cimetières. La phase récente, entre - 800 et - 650 environ, (C.U. III), voit l'arrivée des premiers objets en fer dans des complexes funéraires.

En 1957, Nancy K. Sandars fait paraître un ouvrage fondamental pour l'époque sur l'ensemble des cultures de l'Age du Bronze en France.

Entre 1954 et 1962, le professeur Jean-Jacques Hatt de l'Université de Strasbourg fait paraître trois articles dans lesquels il jette les bases d'une nouvelle chronologie protohistorique adaptée surtout à l'Est de la France. Par souci de commodité, Jean-Jacques Hatt construit une chronologie à divisions tripartites : Bronze ancien, Bronze moyen et Bronze final. Le Hallstatt et la Tène sont divisés de la même façon. Chaque grande division est elle-même sous-divisée en fractions ternaires, avec des additifs. Ce dernier schéma chronologique est adopté pratiquement par tous les protohistoriens français. Il rend de grands services en satisfaisant à l'esprit souvent trop logique des chercheurs et il permet aux spécialistes français d'employer la même chronologie, donc de parler le même langage. Cette division est avant tout un cadre global qui permet facilement de se repérer. Avec le développement des recherches et des fouilles récentes, des groupes culturels régionaux peuvent être mis en place peu à peu.

Si la chronologie de l'Age du Bronze de J.J. Hatt est généralement admise, moyennant quelques retouches, celle du premier Age du Fer pose plus de difficultés. Nous allons maintenant essayer de voir comment les civilisations protohistoriques dans le Nord-Ouest de la France peuvent évoluer face à ces cadres chronologiques que nous aurons l'occasion d'approfondir pour chaque phase culturelle.

La chronologie de Jean-Jacques Hatt se décompose de la façon suivante :

Bronze ancien
I - - 1 800 à - 1 700 environ
II - - 1 700 à - 1 600 environ
III - - 1 600 à - 1 500 environ

Bronze moyen

I - - 1 500 à - 1 400 environ
II - - 1 400 à - 1 300 environ
III - - 1 300 à - 1 200 environ

Bronze final

I - - 1 250 à - 1 150 environ
II a - - 1 150 à - 1 050 environ
II b - - 1 050 à - 950 environ
III a - - 950 à - 850 environ
III b - - 850 à - 725 environ

Hallstatt ancien - - 725 à - 625 environ
moyen - - 625 à - 540 environ
final I - - 540 à - 525 environ
II a - - 525 à - 480 environ
II b - - 480 à - 450 environ

NOTES

(1) Nom de l'éditeur de l'encyclopédie dite méthodique, qui ne comportait pas moins de 166 volumes.

(2) Pendant sa jeunesse à Clermont, l'abbé Breuil fut en relation avec les archéologues locaux, parmi lesquels Charles Pouillet et Paul Boulet, qu'il accompagna dans leurs recherches sur le terrain autour de Clermont. Pendant qu'il était au Séminaire Saint-Sulpice à Paris, il eut une correspondance suivie avec Charles Pouillet, percepteur à Clermont, et fondateur, peu avant sa mort en 1903, de la Société archéologique et historique de Clermont. La fille unique de Charles Pouillet, Marguerite Pouillet, recopia une grande partie des dessins de l'abbé Breuil (R. Doize, *Bull. S.P.F.,* 1965, p., 247). Mariée en 1895 avec Georges Boulet, elle devint la belle-sœur de Paul Boulet, qui habita Sarron et Fleurines jusqu'en 1922, puis se retira à Senlis, et fut un des membres fondateurs de la Société Préhistorique Française. Les objets les plus intéressants de sa collection ont été décrits dans l'article de R. Doize (id., p. 248-252). Charles Pouillet et Paul Boulet avaient acheté, en 1901, les objets de la Collection Nautier de Compiègne (Lettre de l'abbé Breuil à Charles Pouillet, 15 avril 1901, inédite). Une partie des objets de la collection Pouillet devrait être, selon R. Doize, au Musée de l'Homme, mais ceux de la Collection Paul Boulet n'ont pas été retrouvés à ce jour.

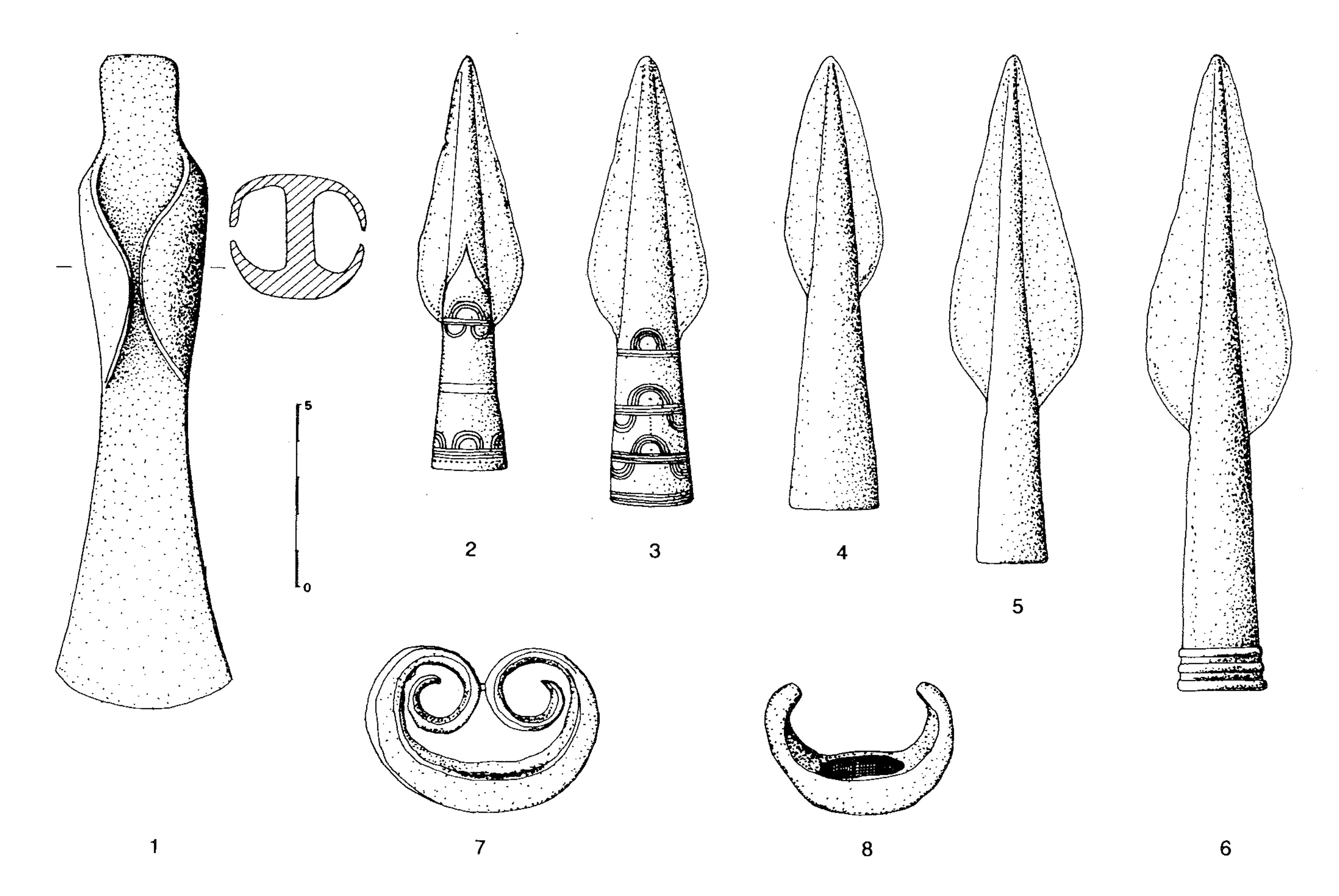


Fig. 7b. — Quelques objets en bronze d'influence nordique, du Gué de Brasles (Aisne) (d'après R. Chevallier).

Auteurs: Dates avt J.C.	Auteurs: Divisions	Hatt 1954-58-62-77 Est France	Déchelette 1908	Reinecke 1902	Muller Karpe 1959	Kimmig 1951-52-54	Childe 1948	Hawkes 1960
— 100 — 200 — 300 — 400 — 500 — 600 — 700 — 800 — 900 — 1000 — 1100 — 1200 — 1300 — 1400 — 1500 — 1600 — 1700 — 1800 — 1900 — 2000 — 2100	2e Age du Fer 1er Age du Fer Bronze Final Bronze Moyen Bronze Ancien Chalcolithique	La Tène II Finale I La Tène Moyenne La Tène Ancienne: III b a; II b a; I b a Halls-tatt: Final II b a I; moyen; ancien Bronze Final: III/b; III/a; II/b; II/a; I Bronze Moyen: III; II; I Bronze Ancien: III; II; I Chalcolithique	La Tène III La Tène II La Tène I Hallstatt II Hallstatt I Bronze IV Bronze III Bronze II Bronze I — 2500	La Tène D La Tène C La Tène B La Tène A Hallstatt D Hallstatt C Hallstatt B Hallstatt A Bronze D Bronze C Bronze B Bronze A	Hallstatt D Hallstatt C Hallstatt B/III Hallstatt B/II Hallstatt B/I Hallstatt A/II Hallstatt A/I Bronze D Bronze C	CU IV CU III CU II CU I	La Tène III La Tène II La Tène I Hallstatt II Hallstatt I Bronze F Bronze E Bronze D Bronze C Bronze B Bronze A	LBA$_1$ LBA$_2$ LBA$_1$ MBA$_3$ MBA$_2$ MBA$_1$ EBA LN

(L.N = *Late Neolithic* ; E.B.A. = *Early Bronze Age* ; M.B.A. = *Middle Bronze Age* ; L.B.A. *Late Bronze Age*) (C.U. = *Champs d'Urnes*).

Fig. 8. — Principales chronologies européennes classiques de la Protohistoire.



Fig. 8bis. — Le site du Bronze tardif et du début du premier Age du Fer à Choisy-au-Bac, "Le Confluent" (Oise) (photo aérienne de Roger Agache, sous-direction de l'Archéologie).

CHAPITRE III

LE CADRE HUMAIN PRÉHISTORIQUE

Avant d'étudier en détail l'évolution des cultures du Néolithique tardif, du Chalcolithique, de l'Age du Bronze et du début du premier Age du Fer, il nous semble nécessaire de donner un rapide aperçu du peuplement préhistorique et des cultures néolithiques dans le Nord-Ouest de la France.

A. — ASPECTS DU PALEOLITHIQUE

Le Nord de la France, et le Bassin de la Somme en particulier, sont bien connus pour avoir livré de prestigieux sites éponymes comme Saint-Acheul (Faubourg d'Amiens) et Abbeville, qui ont donné l'Acheuléen et l'Abbevilien.

Plus récemment, la découverte d'une calotte humaine dans un important gisement daté de l'Acheuléen supérieur, a rendu célèbre la commune de Biache-Saint-Vaast (Pas-de-Calais), située entre Arras et Douai.

Dès 1811, des observations stratigraphiques ont été faites dans le tuf de la Somme et depuis, les recherches se sont multipliées. Le plus célèbre des chercheurs a été Boucher de Perthes, créateur de la préhistoire.

Au début, le Paléolithique a été étudié surtout dans la vallée de la Somme où les différents stades du creusement sont bien marqués par des terrasses formées de graviers d'origine périglaciaire, délavés par le fleuve et souvent eux-mêmes recouverts par des alluvions scellant les niveaux archéologiques. La complexité de l'étude des gisements paléolithiques tient en grande partie au fait que la région a toujours été plus ou moins habitable, étant nettement au-delà de l'atteinte des glaciers lors des périodes glaciaires. Toutefois, à ce moment-là, le paysage devait être presque totalement déboisé et les vents froids qui balayaient la plaine devaient peu favoriser l'occupation humaine. Ce n'est qu'à des stades de réchauffement, pendant les interglaciaires, que nous trouvons des indices de cultures matérielles. Les hommes de l'Age de la Pierre ont facilement trouvé du silex, matière particulièrement abondante dans cette région.

C'est près d'Amiens, à la ferme de Grâce, à Montières, que Franck Bourdier pense avoir trouvé sur une très haute terrasse alluviale, placée à 50 mètres au-dessus du niveau de la Somme, des industries humaines très antérieures à l'Abbevillien et datées d'environ - 800 000 ans. Géologiquement, cet ensemble s'inscrit dans le ''Complexe Cromérien''. On trouve vers la fin de ce complexe les premiers outils à l'état remanié dans les hautes terrasses. Les graviers de la moyenne terrasse supérieure, datés du Mindel I, contiennent de l'Acheuléen ancien ou de l'Abbevilien (le complexe Mindélien s'étend de - 500 000 ans à - 250 000 ans). Avec les graviers de la moyenne terrasse inférieure datée du Mindel-Riss et grâce au réchauffement du climat, nous trouvons des industries acheuléennes qui ont pu être étudiées, et ont fourni des objets en silex et de la faune de la fin du Paléolithique ancien et du Paléolithique moyen (de - 90.000 ans à - 35.000 ans environ). Dès cette dernière période, on constate la présence de l'homme un peu partout sur les plateaux, et en particulier, près des zones de confluents de rivières et sur les buttes sableuses tertiaires.

Dans le Nord de la France, l'érosion marine a mis au jour à la Pointe-aux-Oies à Wimereux, un cailloutis dans lequel furent trouvés de nombreux rognons de silex sommairement taillés. La datation du niveau ayant probablement livré les industries ne peut guère remonter au-delà du Cromérien (R. Agache, 1968 ; A. Lefèvre, 1971 ; A. Tuffreau, 1971, 1974, 1976 ; F. Bourdier, 1969 ; J. de Heinzelin, 1972). L'Acheuléen est connu dans les cailloutis des vallées de l'Aa et de la Canche, dans les séquences limoneuses de la zone orientale du Nord de la France, et dernièrement à Biache (Pas-de-Calais) sur les bords de la Scarpe (A. Tuffreau, 1971, 1976). Dans les Bassins de l'Oise et de l'Aisne, de nombreux sites acheuléens ont aussi été découverts dans les cailloutis à l'occasion de l'extraction du gravier. Les industries de ces sites, souvent conservées dans les couches limoneuses, peuvent provenir d'un cailloutis qui aurait remanié la partie supérieure du sol interglaciaire éémien (V. Commont, 1909, 1913 ; F. Bordes et P. Fitte, 1949 ; M. Jamagne et C. Mathieu, 1971 ; A. Tuffreau, 1974, 1976). Les industries acheuléennes se poursuivent au-delà de l'apparition des industries moustériennes. Ces dernières présentent généralement un faciès levalloisien dans les séries du Moustérien de tradition acheuléenne, mais aussi dans le Moustérien typique.

Après les industries du Paléolithique moyen et jusqu'aux débuts du Paléolithique supérieur, on rencontre peu de témoins archéologiques dans le Nord de la France. Divers auteurs pensent que la vie était difficile à cause de la rigueur du climat et de la présence de vents violents. L'Aurignacien a été reconnu en Belgique, mais aussi dans le Nord-Ouest de la France où les vestiges sont peu abondants. Il en est de même pour le Périgordien supérieur présent surtout à Ecourt-Saint-Quentin (Pas-de-Calais) et à Hamel (Nord) et le Solutréen (P. Demolon et A. Tuffreau, 1972, 1974). Ce n'est qu'à la phase du Tardiglaciaire pendant le Dryas I et II et le Bölling, qu'apparaissent des habitats de plein air sur les fonds et versants de vallées à cause d'un certain réchauffement du climat facilitant la poussée du tapis végétal. Les établissements de chasseurs magdaléniens sont situés généralement non loin d'un confluent et à proximité d'un gué que franchissaient les troupeaux de rennes à certaines périodes. Grâce aux fouilles récentes de Pincevent et d'Etiolles dans la vallée de la Seine, et de Verberie dans la vallée de l'Oise, on sait que l'économie de cette société reposait principalement sur la chasse du renne (Lambot, 1975, 1976, Audouze F., 1981).

L'étude des vestiges osseux d'animaux permet de penser que les magdaléniens ne séjournaient que pendant l'été et l'automne. Les campements étaient constitués de huttes rondes construites d'un assemblage de perches de bois, probablement recouvert de peaux. L'outillage lithique laisse supposer que les influences nordiques sont importantes. A part Verberie qui a livré de nombreux vestiges lithiques et osseux, on connaît un site magdalénien supérieur à Belloy-sur-Somme (Somme), fouillé par V. Commont (1913), à Hallines (Pas-de-Calais), (Tuffreau, 1976) et à Etouvie, hameau d'Amiens (Somme) (Fagnart J.P., 1982).

B. — LES DERNIERS CHASSEURS-CUEILLEURS

C'est avec un climat toujours assez rude, se réchauffant progressivement, appelé Alleröd et Dryas III, qu'apparaît cette période de transition entre le Paléolithique et le Mésolithique, dite Epipaléolithique. Comme pendant la culture magdalénienne, le peuplement ne semble pas très dense et les quelques fouilles réalisées laissent penser plutôt à la présence de petits campements vivant en groupes restreints et se déplaçant assez souvent (J. Hinout, 1976 et J.G. Rozoy, 1976). Dans les industries épipaléolithiques, les outils représentent un faible pourcentage par rapport aux déchets de taille.

Dans la première moitié du VIIe millénaire, avec le commencement de la période climatique du Boréal, le climat tempéré devient plus chaud et face au pin, se développent le noisetier, le chêne et l'orme. Cette séquence climatique s'arrêtera vers le milieu du VIe millénaire avant notre ère et sera remplacée par un climat à la fois plus humide et plus chaud que celui que nous connaissons actuellement, appelé climat Atlantique. De vastes forêts vont alors recouvrir presque tout le Nord-Ouest de la France, avec la chênaie mixte (hêtres et chênes) et le tilleul. C'est pendant ces deux dernières périodes que nous allons trouver les cultures mésolithiques, dont la plus connue est le Tardenoisien. C'est en effet dans la région de Fère-en-Tardenois, dans le sud de l'Aisne, que furent découverts les premiers sites mésolithiques du Bassin Parisien. Les recherches récentes permettent d'émettre l'hypothèse de l'existence d'une culture mésolithique ancienne proche du Sauveterrien, qui a été reconnue à Villeneuve-sur-Verberie (Oise) et à Venerolles (Aisne) (Hinout J., 1976, p. 1463).

La plupart des sites sont implantés sur des sols sableux placés près des ruisseaux, mais on connaît aussi des gisements sur limons comme à Belloy-sur-Somme et sur quartzite et schistes à Roc-la-Tour II (Ardennes) (Rozoy, 1976, p. 1480).

Les stations mésolithiques de plein air ont surtout des foyers appareillés. Lorsque les travaux ont été soigneusement menés, on arrive à deviner, par l'étude de la répartition des objets et des phénomènes d'effets de parois, des traces de huttes ou de tentes de petites dimensions. Les vestiges osseux sont généralement mal conservés et plus souvent même absents. Par contre, le matériel lithique est assez abondant et typique pour que les préhistoriens puissent établir une chronologie relative des cultures mésolithiques. Les résultats sont confrontés avec les analyses polliniques et les datations C14 pour l'établissement d'une chronologie absolue. Toutefois, les diverses analyses ne sont pas toujours concordantes. Des restes calcinés d'une faune sauvage tempérée ont été trouvés à la Chambre des Fées à Coincy (Aisne) : Aurochs, sanglier, blaireau, renard, etc... (Th. Poulain-Josien, 1964). C'est la seule faune actuellement étudiée dans la région. Dans ce même gisement, Jacques Hinout a trouvé un lissoir, un fragment de poinçon en os et quelques coquilles d'escargots. Les industries lithiques livrent surtout un matériel microlithique de belle facture qui fait honneur à l'habileté et à la technique de ces populations. Les recherches récentes permettent de croire à une certaine contemporanéité entre les premières peuplades néolithiques danubiennes et les derniers tardenoisiens (Hinout J., 1982 et 1984, à paraître).

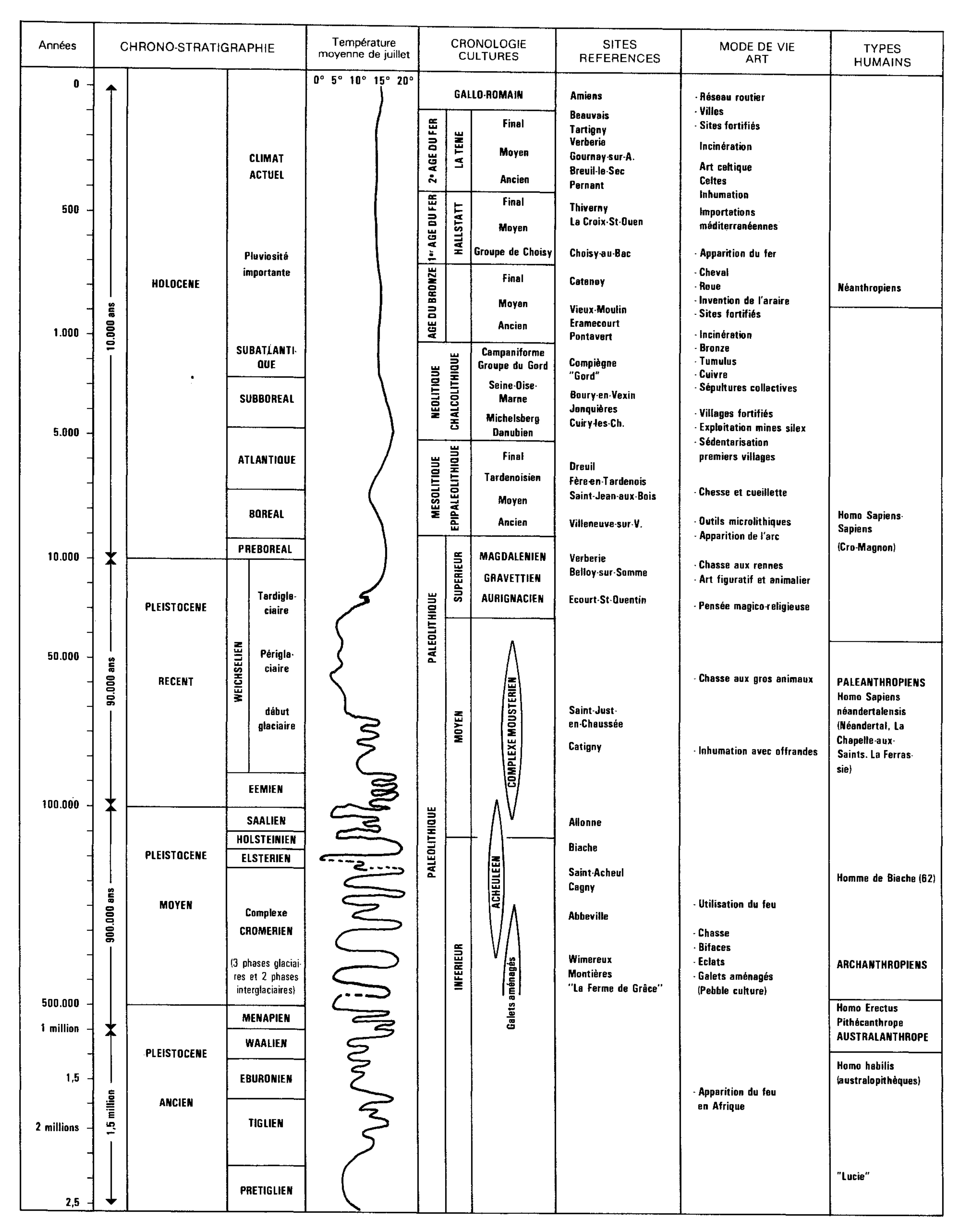


Fig. 9. — Cadres culturels et géologiques.

C. — LES PREMIERS AGRICULTEURS : LE NEOLITHIQUE

1 - LE RUBANE RECENT

La première civilisation néolithique du Nord-Ouest de la France apparaît dès la fin du VIe millénaire avant notre ère (datation calibrée). Cette culture se caractérise par une économie essentiellement fondée sur l'agriculture et l'élevage. Elle correspond à l'arrivée de populations immigrantes, originaires de la vallée du Danube, qui auraient atteint nos vallées après avoir traversé l'Est de la France. Ces premiers agriculteurs se sont acculturés, probablement en second lieu, avec les populations indigènes mésolithiques.

Sous sa forme la plus primaire, le Rubané Récent est représenté surtout dans la vallée de l'Aisne où de nombreuses découvertes ont été faites à partir de 1965 par Michel Boureux et depuis 1972 par l'équipe de l'Université de Paris I, placée à l'origine sous la direction du regretté professeur Bohumil Soudsky.

Les habitats sont toujours implantés sur la basse terrasse alluviale, à la base des limons de débordement, près de la rivière. Le remplissage très noirâtre des fosses et des trous de poteau, atteste à l'époque du Rubané l'existence d'un sol riche fertile et léger, qui aurait été déboisé au moment de l'occupation. Des plans partiels de maisons ont été découverts à Pernant, Villeneuve-Saint-Germain, Chassemy, Vailly-sur-Aisne, Cys-la-Commune, Pontavert et Menneville.

Des plans plus complets ont été observés sur les sites de Berry-au-Bac et surtout de Cuiry-les-Chaudardes où l'équipe de Paris I a pu relever des maisons rectangulaires orientées est-ouest de façon à offrir le moins de résistance possible aux vents dominants de l'ouest. De solides poteaux supportaient un toit à double pente. Selon les dimensions des maisons, on estime qu'une ou plusieurs familles pouvaient y vivre. On peut aussi arriver à différencier plusieurs phases d'occupation sur les plans les mieux fouillés. Des fosses de construction, réutilisées comme fosses à détritus, sont placées de part et d'autre des maisons. La céramique a la particularité d'être fortement décorée d'impressions au peigne et d'incisions permettant d'établir une chronologie relative. L'industrie du silex est pauvre en quantité : grattoirs sur lames ou éclats de petite taille, lames retouchées, armatures de faucilles, tranchets et quelques perçoirs et burins, et des armatures de flèches perçantes. L'industrie osseuse se résume à quelques poinçons, lissoirs et une pioche à Cys-la-Commune (Aisne).

Les quelques sépultures mises au jour, individuelles ou doubles, témoignent, comme les habitats, de l'existence de communautés pas très importantes, se déplaçant assez souvent dès que les terres s'épuisaient. Dans les sépultures, les inhumés sont couchés sur le côté avec les jambes repliées et les mains ramenées près du visage. La plupart des squelettes sont accompagnés de vases, de parures en test de spondyle et de bracelets en schiste, en roche verte ou même en calcaire. Les squelettes sont souvent saupoudrés d'ocre.

- Dans le remplissage des fosses des habitats rubanés il existe souvent une céramique différente par sa technique, ses formes et son décor. Cette poterie a été identifiée par P. Moddermann en 1970 sous le nom de céramique du Limbourg et depuis, les études de Claude Constantin ont permis de définir cette céramique dans le Nord de la France. Le site d'habitat du "Marteau" à Pontavert (Aisne) est le seul qui a livré des maisons dont le mobilier est exclusivement de la céramique du Limbourg.

Plusieurs interprétations ont été proposées pour expliquer ces faits : population différente, société mésolithique acculturée, spécialisation interne de la culture rubanée, etc... Le phénomène reste pour l'instant encore inexpliqué.

Il existe aussi une culture qui semble apparaître peu de temps après l'implantation des Rubanés Récents. Elle a été reconnue dans le sud de la Belgique sous le nom de groupe Blicquy par Daniel Cahen, dans le Bassin Parisien sous le nom de groupe de Villeneuve-Saint-Germain par Claude Constantin et dans le centre de la France sous le nom de groupe de Marcilly par Gérard Bailloud. Les populations de cette dernière culture occupent les mêmes genres de sites de vallées que les Rubanés dans des maisons de tradition danubienne. Toutefois, les décors céramiques, quelques éléments lithiques et les parures sont différents du Rubané Récent.

A la fin de la colonisation rubanée, nous assistons à diverses transformations qui affectent suffisamment le milieu social pour que des changements soient perceptibles au niveau de la culture matérielle (Bailloud G., 1976 et 1982).

2 - LES CULTURES DE TRADITION DANUBIENNE

Vers la moitié du cinquième millénaire avant notre ère, une nouvelle culture, dite de Cerny, occupe tout le Bassin Parisien et le Nord de la France (Bailloud G., 1964, 76 et 82). Les villages ne sont plus seulement limités au fond des vallées, mais une extension vers l'intérieur des plaines est manifeste.

L'outillage lithique se transforme pour devenir de plus en plus massif. Les premières exploitations de minières de silex voient le jour. Sur la céramique on remarque le développement du décor au poinçon.

Vers la fin du cinquième millénaire avant notre ère des relations culturelles se rétablissent peu à peu avec la zone rhénane. Les premiers villages fortifiés voient le jour comme à "La Croix-Maigret" à Berry-au-Bac (Aisne).

Les maisons sont complètement différentes des habitats rubanés ou post-rubanés. Elles ont une forme rectangulaire, presque carrée, de dimensions plus modestes qu'auparavant. La céramique recueillie dans le fond du fossé de Berry-au-Bac est dérivée du Roessen final originaire du bassin du Rhin. Dans le remplissage supérieur du fossé de ce même site il a été mis au jour une céramique de type post-roessen, définie sous le nom de type de Menneville par Gérard Bailloud (1959 et 1964, 1976 et 1982). Ces groupes post-roessens ont progressé au-delà du confluent de l'Aisne et de l'Oise, jusque sur les sites de Jonquières et de Catenoy (Oise). Dans ces derniers gisements l'Epi-Roessen est associé à la culture chasséenne, dans les niveaux les plus anciens (Blanchet J.C. et Petit M., 1972 ; Blanchet J.Cl., Martinez R. et Méniel P., 1982).

3 - LE CHASSEEN ET LE MICHELSBERG

Au début du cinquième millénaire avant notre ère (datation calibrée) deux cultures d'origine différente s'implantent peu à peu dans le Bassin parisien et le Nord, au moment où finissent les derniers groupes épi-roessenniens.

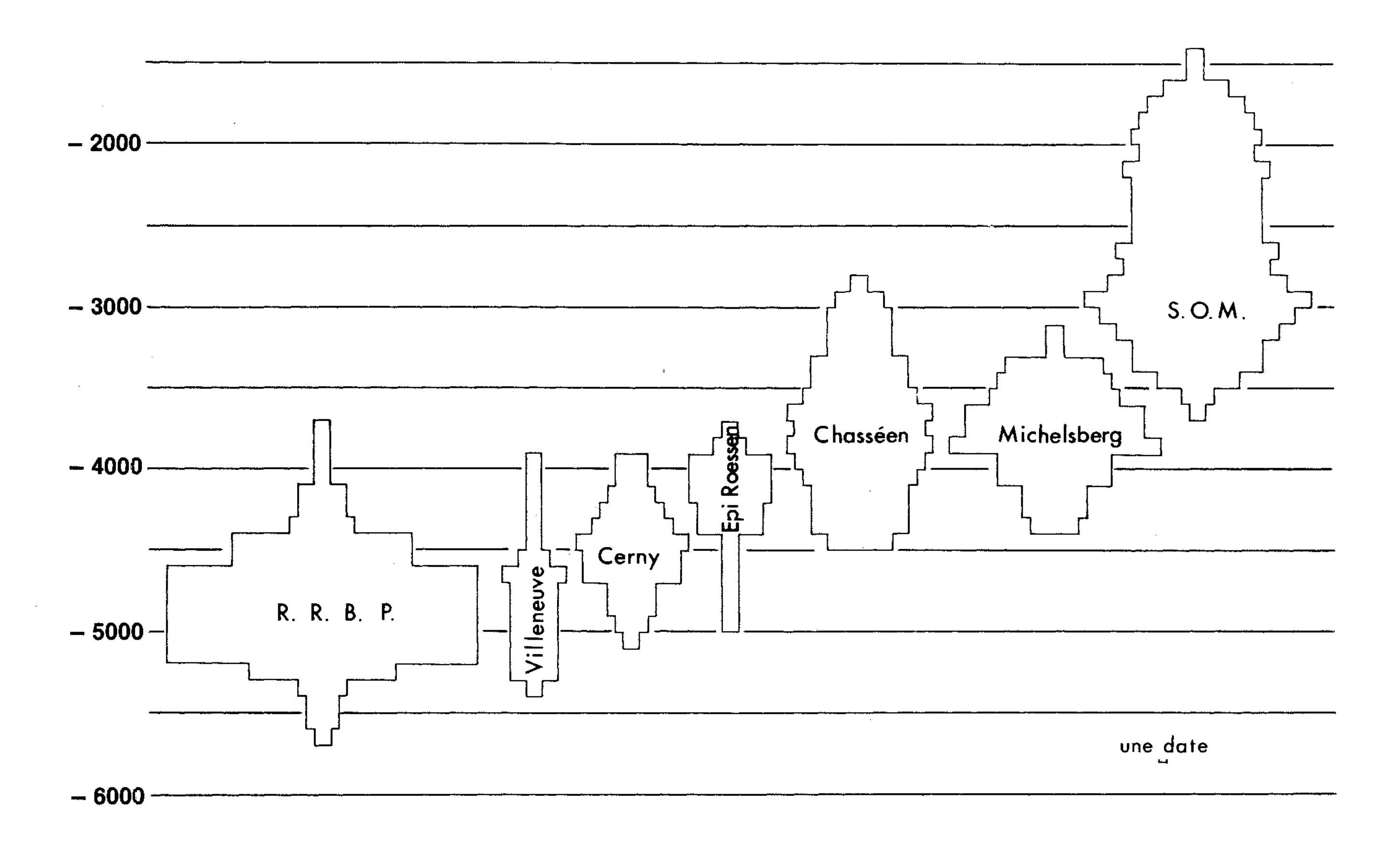


Fig. 10. — Les datations carbone 14 corrigées du Néolithique dans le Bassin Parisien (méthode Binder et Gasco). Le Rubané Récent et le Groupe de Villeneuve-Saint-Germain sont dans le même écart de temps. Par contre le Cerny et l'Epi-Roessen marquent une évolution normale. Le Chasséen et le Michelsberg se retrouvent aussi dans le même écart de temps. Dans ce dernier cas il s'agit bien de civilisations sœurs, alors que pour le R.R.B.P. et le Villeneuve-Saint-Germain il peut y avoir un écart de temps de quelques siècles, que la méthode 14 C ne peut mettre en évidence. La culture Seine-Oise apparaît dans la suite logique du Chasséen et du Michelsberg, mais sa durée de vie est certainement beaucoup trop longue.

Les conditions d'établissement du Chasséen et du Michelsberg sont encore mal connues, mais il est fortement probable que des modifications climatiques, correspondant au passage du Subboréal à l'Atlantique, aient favorisé le changement culturel.

La moitié sud-ouest du Nord de la France est occupée par la culture de Chassey ou Chasséen, d'origine méridionale, alors que le nord et le nord-est sont marqués par l'implantation de la culture Michelsberg qui prend naissance dans le bassin du Rhin.

C'est dans la moyenne vallée de l'Oise que les sites chasséens sont actuellement les mieux connus. Quelques gisements ont été repérés dans les vallées de l'Epte, de la Somme et jusque dans le Sud du Pas-de-Calais, à Liévin (Blanchet J.C. et alii, 1982).

Les chasséens occupaient, soit des villages ouverts, comme à Pont-Sainte-Maxence "Le Bois de Sarron" (en fond de vallée) ou à Saint-Maximin "Canneville" (en éperon), soit des villages à caractère fortifié, comme à Jonquières "Le Mont d'Huette", Catenoy "Le Camp César", Compiègne "Le Coq Galleux" et Boury-en-Vexin "Le Cul Froid" (Oise). Les superficies encloses varient entre trois et six hectares environ. Les camps sont parfois établis en fond de vallée, comme à Compiègne, mais ils sont plus généralement situés à la pointe de petits éperons dominant la plaine.

Le Chasséen se caractérise par la présence d'un abondant mobilier. La céramique revêt des formes très diverses. Une de ces formes, très particulière, appelée "vase-support" possède un riche décor géométrique. Les thèmes décoratifs les plus courants sont les chevrons et les damiers incisés. A Jonquières et à Catenoy le décor de Chassey est associé à de la céramique du type de Menneville (boutons au repoussé). La présence de cette dernière culture indique que l'occupation chasséenne de ces deux sites est certainement ancienne.

La phase d'expansion du Chasséen a surtout été reconnue par Roger Martinez dans le remplissage du fond du fossé du camp de Boury-en-Vexin (Oise). Des analogies existent avec l'occupation principale du camp de Fort-Harrouard (Eure-et-Loir). Une phase évoluée du Chasséen a été rencontrée dans le remplissage du fossé de Boury-en-Vexin et dans des fosses du camp de Compiègne (Oise) (Blanchet J.Cl. et alii, 1982).

Dans tous les sites le matériel lithique est de type campignien. Les outils sont façonnés sur des éclats épais ou sur des éclats recouverts de cortex.

Le Michelsberg est surtout bien connu dans la vallée de l'Aisne grâce à la surveillance des nombreuses ballastières. Comme pour le Chasséen il existe des villages ouverts et des camps fortifiés. Ces camps peuvent être implantés sur des éperons comme à Bourg-et-Comin, ou dans les vallées, comme à Concevreux, Pernant, Pontavert, Missy-sur-Aisne et Maizy. Les sites fortifiés ont une superficie plus grande que les camps chasséens (entre cinq et quinze hectares). L'habitat non fortifié des "Fontinettes" à Cuiry-les-Chaudardes couvre une superficie d'un peu plus de deux hectares (Lebolloch A.M. et alii, 1982 et 1983).

Comme pour le Chasséen, les plans d'habitats michelsbergs sont extrêmement rares. Les quelques observations tirées des fouilles révèleraient l'existence de petites maisons à plan presque carré, de 6 mètres de côté. Les sépultures sont également très mal connues.

La plupart des fouilles récentes ont mis en évidence des portions de squelettes humains, isolés, répartis dans certaines couches du remplissage des fossés.

Les vases michelsbergs ont souvent un col bien développé et une panse évasée (tulipiforme). Des formes michelsberg se rencontrent jusque dans des ensembles chasséens classiques, de la vallée de l'Oise et d'ailleurs. Des formes chasséennes se retrouvent de même dans des séries michelsbergs.

Pierre Demolon et Jacques Hurtrelle (1975) ont mis en évidence dans le Nord de la France un groupe Michelsberg qui se rattachait davantage à celui de la Belgique. Déjà, en 1972, Pierre Demolon avait signalé à Estrun (Nord) des découvertes de céramique michelsberg, d'allure plus tardive.

Dans la vallée de l'Aisne, la culture Michelsberg forme le groupe de Chaudardes, défini par Bohumil Soudsky en 1974. Cependant les découvertes récentes permettent de réviser la chronologie interne du Michelsberg dans cette région. Si la connaissance du Michelsberg ancien n'est pas encore acquise, il semblerait que la phase finale reconnue à Bourg-et-Comin soit influencée par le Néolithique moyen bourguignon.

Vers la fin du quatrième millénaire, l'évolution du Chasséen et du Michelsberg, sous l'influence de phénomènes encore très complexes, va donner naissance à la culture de Seine-Oise-Marne. Actuellement, il est impossible d'appréhender exactement les modalités de l'arrivée de cette nouvelle culture qui va occuper entièrement le Bassin Parisien et le Nord de la France.

CHAPITRE IV

APERÇU SUR LE S.O.M.

A. — GENERALITES

La plupart des auteurs ne sont pas d'accord pour situer la civilisation Seine-Oise-Marne. Gérard Bailloud souligne que l'apparition de quelques perles en cuivre martelé, aménagées en économisant à l'extrême la matière première, ne peut justifier le terme Chalcolithique pour qualifier le Seine-Oise-Marne. Cette culture ne serait encore qu'un Néolithique final et le terme Chalcolithique serait employé dès l'apparition de la culture Campaniforme (Bailloud G., 1964, 1974 et 1976, p. 23).

L'autre thèse, soutenue chez nous par le regretté Bohumil Soudsky (1964) et son école, consiste à parler de Chalcolithique dès le début de la spécialisation du travail et de l'apparition du troc, en relation avec les chronologies centre-européennes. Selon Bohumil Soudsky, la culture de Seine-Oise-Marne, retrouvée à l'occasion de ses fouilles à Cuiry-les-Chaudardes (Aisne), se situe dans le Chalcolithique récent.

Pour notre part, nous pensons comme Gérard Bailloud que la culture S.O.M. est encore toute imprégnée de vieilles traditions socio-culturelles de type Néolithique qui ne s'effaceront que très lentement. Ce n'est que dans la phase évoluée de la culture S.O.M., au moment de sa transformation et de l'arrivée des campaniformes ou d'éléments plus isolés, que nous parlerons véritablement de Chalcolithique.

D'ailleurs, dans l'état actuel des recherches, il est difficile de discerner des phases évolutives dans la culture Seine-Oise-Marne. Cela est dû en partie au fait que cette civilisation est principalement connue par des renseignements tirés de fouilles anciennes. Les vestiges d'habitats sont beaucoup plus rares, et on ne connaît encore aucun plan cohérent de maison.

L'aire de répartition géographique de la culture S.O.M. semble très vaste et centrée sur les bassins de la Seine, de la Somme et de la Meuse.

Parmi les travaux récents, quelques auteurs placent le début de la culture S.O.M. un peu après le IIIe millénaire, vers - 2700 avant notre ère (non calibré) et pensent que la fin de cette culture coïnciderait avec le commencement du Bronze ancien, soit environ 1800/1700 ans avant notre ère. Dans cette hypothèse, la culture S.O.M. aurait persisté près d'un millénaire. On peut donc admettre le principe d'une évolution interne dans laquelle il existerait des groupes régionaux.

Quant à l'origine de cette culture, on est mal renseigné, et les hypothèses sont aussi très variables. Gérard Bailloud (1964, 1974, 1976) a consacré une importante partie de sa thèse à l'étude de la culture S.O.M. Selon cet auteur, les affinités de cette civilisation apparaissent comme singulièrement complexes et il reconnaît l'existence d'un fort substrat local formé par des populations chasséennes solidement implantées dans le Bassin parisien depuis des siècles. "Selon que l'on considère tel ou tel élément culturel, l'origine de la culture Seine-Oise-Marne pourrait être recherchée aussi bien vers le Nord ou l'Est que le Sud ou l'Ouest ; elle est cependant parfaitement originale et a dû se former sur place sous l'action de courants culturels très variés" (Bailloud G., 1976, p. 384).

Une seconde hypothèse a été reprise régulièrement par de nombreux chercheurs comme C.F. Hawkes (1940, p. 198), G. Childe (1947, 1957), G. Childe et N.K. Sandars (1950), S. Piggott (1953, 1954), et récemment par S.J. de Laet (1976). Ces auteurs reconnaissent dans la culture Seine-Oise-Marne une population d'origine mésolithique qui serait une relique néolithisée sur place, très tardivement. Certains pensent aussi que les allées couvertes S.O.M. ont eu les "Galleriagräben" de Hesse et Westphalie comme prototypes, et que la céramique semble inspirée de celle du groupe de Pfyn. Mais tout cela n'est encore qu'hypothèses d'écoles.

Madame Lichardus-Itten (1970, p. 69) pense que la culture sœur de la S.O.M., appelée la civilisation de Horgen en Suisse, serait issue de cette première dans sa phase ancienne.

Récemment, Pierre Pétrequin et Jean-François Piningre (1976) ont étudié le problème des sépultures mégalithiques de Franche-Comté, donc dans une région intéressante pour saisir l'origine et la diffusion de ce phénomène Horgen-S.O.M. Ces deux spécialistes pensent que les mégalithes du Nord de cette région ont été construits pendant deux périodes principales. La première daterait du début du Néolithique final et

serait caractérisée par des tombes du type de Schwörstadt, ayant pour origine l'Est du Bassin parisien. C'est à ce stade que l'on peut envisager l'hypothèse de Madame Lichardus-Itten, tout au moins pour l'origine des idées funéraires et religieuses.

Dans la seconde moitié du Néolithique final et au Chalcolithique, nous assistons à une évolution sur place des dolmens du type de Schwörstadt qui donnent naissance aux tombes du type d'Aillevans ou d'Aesch. Pierre Pétrequin et Jean-François Piningre (1976, p. 378-379) ne pensent pas que la culture S.O.M., au niveau du matériel céramique, soit issue directement du Chasséen septentrional, mais ils proposent une évolution à partir des groupes tardifs du Michelsberg, de Pfyn ou de Munzigen. Il y aurait donc eu divers phénomènes en présence, dont la complexité ne pourra être éclaircie qu'à partir de nouvelles fouilles.

La fin du S.O.M. est aussi difficile à saisir. On connaît encore assez mal les dernières cultures chalcolithiques, ainsi que le passage à l'Age du Bronze ancien. L'étude du matériel des sépultures collectives ne permet pas, à l'heure actuelle, d'avoir des idées précises sur le sujet.

Plus d'un demi-siècle après la définition de la culture S.O.M. par Bosch-Gimpera et Serra-Rafols (1926) et malgré de nombreuses précisions qui ont permis d'en donner le contenu et l'aire géographique, il est encore malaisé d'en définir l'origine et l'évolution interne. Cette civilisation a été longuement décrite par notre collègue et ami Gérard Bailloud (1964, 1976 a, 1976 b). Nous ne ferons que l'évoquer rapidement pour la situer par rapport aux civilisations suivantes.

B. — LES HABITATS

Nos connaissances sur l'habitat S.O.M. ont encore peu évolué depuis la thèse de Gérard Bailloud (1964). La fouille de Jean-Pierre Watté (1975) au Grand-Epaville à Montivilliers (Seine-Maritime) a permis l'étude d'une structure rectangulaire constituée de murets de cailloux, empâtés dans du limon, de 5 m sur 8 m environ. Une tentative de reconstitution a été faite par le fouilleur, mais l'attribution au S.O.M. est incertaine. Ailleurs, les recherches n'ont pas permis de mettre au jour des structures significatives, (La Bonne-Fache à Remilly-Aillicourt (Ardennes) (Marolle Clément, 1983).

Quant aux structures d'habitats signalées par le docteur Vlaeminck et l'Abbé G. Coulon (1976) à Lesdain (Belgique) près de la frontière française, elles paraissent plutôt se rattacher au Chalcolithique final ou au Bronze ancien, et certains trous de poteaux peuvent même être beaucoup plus récents (Cahen D. et De Laet S., 1980).

A Cuiry-les-Chaudardes (Aisne) dans la vallée de l'Aisne, l'équipe du professeur Soudsky a trouvé deux fosses appartenant à deux phases différentes et contenant un matériel typiquement S.O.M. Aucune autre structure n'a cependant été retrouvée. A Nointel (Val d'Oise), en forêt de Carnelle, près de l'allée couverte de la Pierre Turquaise, Serge Pelouard a étudié un niveau d'occupation S.O.M. qui n'a cependant pas livré de vestiges structurés. Récemment, à Compiègne (Oise), nous avons mis au jour deux fosses dans la plaine du Hazoy, sur les bords de l'Oise, tout près de la sépulture en fosse collective de type "cabane funéraire" (Blanchet J.Cl. et alii, à paraître).

Une structure subrectangulaire de 6 m de longueur, sur 3,50 m de largeur, peu profonde, a été repérée par Christophe Toupet sur le même site de Compiègne. Malheureusement cet ensemble hâtivement repéré à l'occasion du sauvetage, n'a pu faire l'objet d'une fouille (Toupet Ch., 1982). Les deux trous de poteaux trouvés dans l'axe de la structure font penser à un habitat. Une couche supérieure de dépôt limoneux noirâtre a livré une flèche triangulaire à retouches bifaciales, de la céramique à fond plat de type "pot de fleurs" et un fragment de bouteille à collerette. Il est à noter que les découvertes S.O.M. du "Coq Galleux" ne sont placées qu'à 300 mètres d'un site Chalcolithique/Bronze ancien sur les bords de l'Oise et à 1500 mètres de la station éponyme du "Gord".

Des structures d'habitat S.O.M. ont été trouvées à Sagy (Val d'Oise) lors d'une fouille de sauvetage menée en 1982 par Roger Martinez et Frédérik Letterlé (1982 et 1983). Le gisement est placé sur un rebord de plateau dominant la petite vallée de l'Aubette. Parmi un ensemble de trous de poteaux et de fosses chasséennes et S.O.M., les fouilleurs ont mis en évidence une structure quadrangulaire d'une surface intérieure de près de 18 m², délimitant approximativement un carré de 4,50 m.

Deux côtés parallèles sont constitués de six rigoles contenant chacune une double rangée de petits trous de poteaux, ayant 0,10 à 0,12 m de diamètre, sur 0,35 à 0,50 m de profondeur. Trois gros tessons typiquement S.O.M. ont été mis au jour dans les tranchées de trous de poteaux (fig. 11).

Deux types de construction sont envisagés par les fouilleurs : habitats avec mur en torchis sur clayonnage reposant sur les poteaux principaux, ou maison sur plancher (les poteaux principaux maintenant les chevrons horizontaux). Le peu d'éléments architectu-

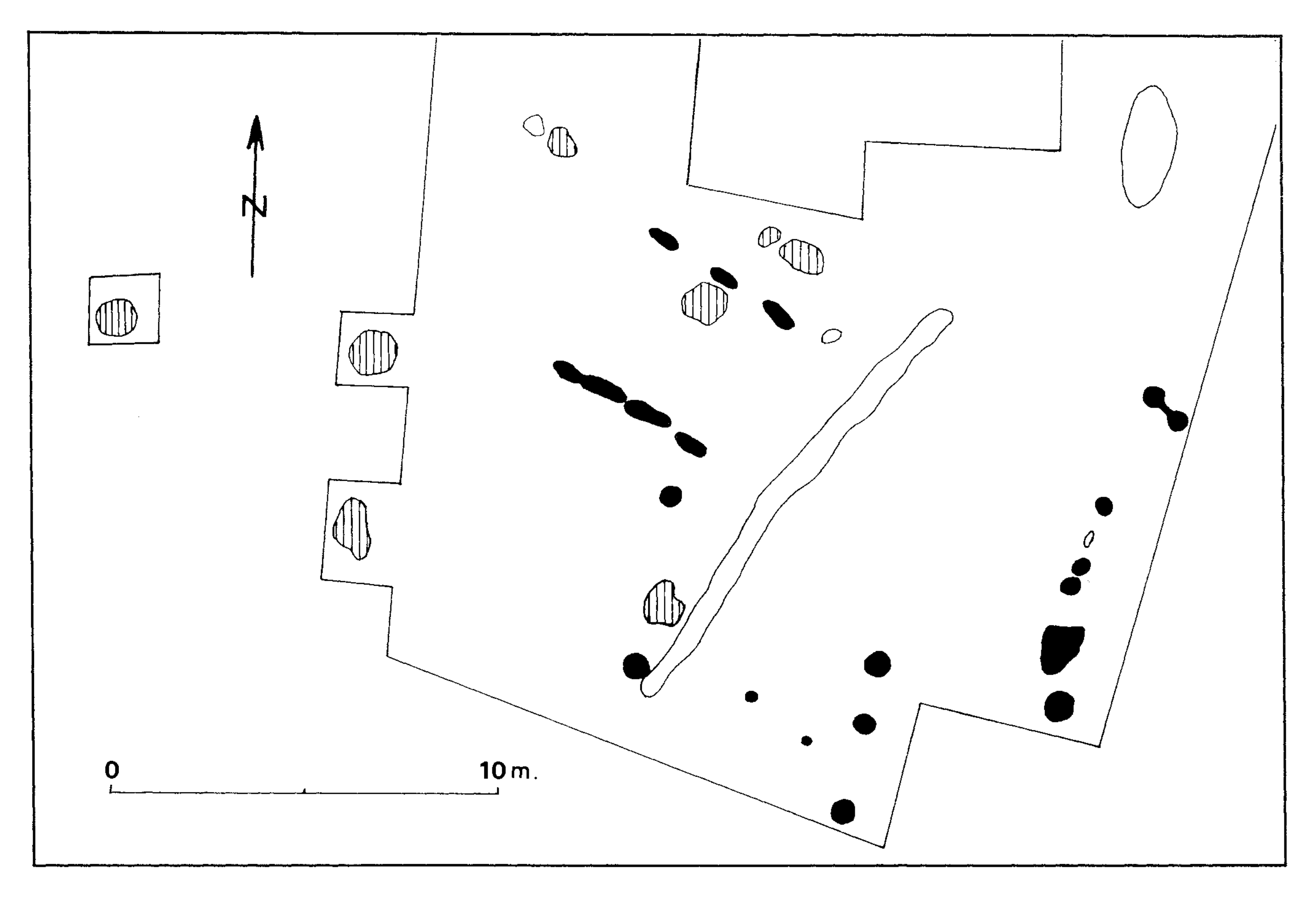


Fig. 11. — Sagy (Val d'Oise) "Sur Ambrimont". Plan des structures fouillées vers 1982. On distingue l'habitat S.O.M. de forme quadrangulaire (d'après R. Martinez er F. Letterlé, 1982) (en noir le S.O.M. et en hachuré le Chasséen).

raux conservés ne permet pas d'envisager une construction précise. La fonction d'un tel bâtiment ne peut pas être déterminée (maison, silo suspendu, grange, etc...).

Les comparaisons avec des structures semblables ou proches ne sont pas très convaincantes. On peut signaler dans le Michelsberg récent, à Handschucheim (Bas-Rhin), une construction du même type, mais un peu plus grande (Stieber A., 1953). Les autres plans d'habitats possèdent le plus souvent des poteaux centraux, comme à Ouroux-sur-Saône (Saône et Loire) (Thévenot J.P., 1973, p. 95-99) ou à Clairvaux (Pétrequin P., 1974).

Nos connaissances sur l'habitat ne sont guère satisfaisantes, et pourtant, bien des stations de surface, avec la présence de pièces très typiques, appartiennent probablement au S.O.M. Nous avons pu observer que les vestiges d'occupation sont assez denses sur le bord des rivières, mais on rencontre aussi des stations sur les plateaux, et même sur des terrains assez sableux. Cette intensification de l'occupation du territoire semble correspondre à une augmentation de la population.

C. — LES SEPULTURES

Beaucoup de sépultures collectives S.O.M. ont été fouillées anciennement, et jusqu'à ces dernières années, on était mal renseigné sur les structures de ces monuments et surtout sur les pratiques funéraires. Cette lacune est partiellement comblée, grâce à de récentes fouilles menées dans le Bassin parisien par Claude Masset et son équipe. Les sépultures sont de types très variés et se trouvent surtout concentrées dans la partie Sud du territoire étudié. Les monuments les plus nombreux et les plus spectaculaires sont les allées couvertes. Elles sont constituées de parois latérales en pierres monolithiques ou en murets de petites pierres, décrivant un rectangle ayant en moyenne 8 à 10 m de longueur, sur 1,30 m à 2,50 m de

largeur. Certains monuments peuvent être plus petits, comme à Suzoy (Oise) 5 m x 1 m, ou être beaucoup plus grands, comme à Vaudancourt (Oise) et Argenteuil (Val d'Oise), avec 18 m de longueur. A l'origine ces monuments étaient recouverts de plaques de pierres. Les allées couvertes sont divisées en deux parties, soit par une dalle percée d'une ouverture circulaire, soit par deux dalles échancrées. La première partie, beaucoup plus petite, est appelée l'antichambre. On pense que les cérémonies cultuelles avaient lieu à cet endroit. La seconde partie est la chambre mortuaire où se faisaient les inhumations. Parfois, lorsque les fouilles ont été menées avec suffisamment de soin comme à la Chaussée-Tirancourt, les chercheurs ont mis au jour une entrée secondaire près de la chambre mortuaire (Masset Cl., 1974).

Après les allées couvertes, viennent les hypogées, surtout concentrés dans le Sud-Est de l'Oise et en Champagne. Dans l'Oise, les hypogées sont creusés à flanc de vallée entre des couches de sables consolidées. Ils sont parfois aménagés avec des murets et des dalles en pierres sèches. Dans la Marne, les hypogées sont creusés dans la craie. Ils ont une chambre mortuaire souvent rectangulaire, précédée parfois d'une antichambre, puis d'un couloir d'accès en pente.

Nous trouvons ensuite de nombreuses sépultures collectives en fosse qui se répartissent en différents types pas toujours faciles à préciser en raison de la présence de documents de fouilles trop anciens. D'autres sépultures collectives sont aussi connues : un petit nombre de coffres, de dolmens simples, de cavités naturelles aménagées ou non, la réutilisation de quelques puits d'extraction de silex et de silos. Si la plupart de ces monuments sont bien l'œuvre des populations S.O.M., certains autres, moins monumentaux, ont été exécutés par les hommes du Chalcolithique, sans évoquer les nombreux cas de réutilisation pendant plusieurs périodes.

Nous avons mis en évidence récemment un nouveau type de sépulture collective S.O.M. que nous avons baptisé "cabane funéraire" (Blanchet J.Cl., Delsaux M.A., Huysecom E. et Woimant G.P., 1982). C'est à partir de la fouille de sauvetage de Compiègne "Le Hazoy" que nous avons pu entreprendre une étude générale sur ces monuments enfouis, à fond dallé et à muret périphérique en pierres sèches déterminant des plans ovalaires, rectangulaires ou subrectangulaires. La sépulture de Compiègne mesurait 6 mètres de longueur et 3 mètres de largeur. Elle contenait une cinquantaine d'individus au moins, dont onze enfants et deux adolescents. Le mobilier archéologique est typiquement S.O.M. (vase en "pot de fleur", 2 haches polies, dont une emmanchée, 12 flèches tranchantes, etc...).

La découverte de Compiègne s'intègre dans un ensemble de sépultures du même type, réparties dans l'Est du Bassin parisien (en Picardie, une autre est connue à Moru, Pontpoint dans l'Oise ; Blanchet J.-Cl. et Fitte P., 1978).

Un deuxième ensemble de monuments est concentré en Saxe Thuringe et s'assimile aux cultures de Walternienburg et Bernburg. Les monuments français et allemands sont datés de 4250 à 4550 B.P. Il n'existe pas, à notre connaissance, de sépultures intermédiaires possèdant les mêmes caractères architecturaux.

Certains monuments, comme des allées couvertes et des hypogées, possèdent sur les dalles de l'antichambre des bas-reliefs sculptés, représentant les attributs féminins de la déesse funéraire et des haches emmanchées. Les cartes de répartition des divers types de monuments indiquent très nettement un déterminisme géographico-géologique et culturel. Sur certaines communes, on a même trouvé jusqu'à trois sépultures collectives (Montigny-Lengrain, Aisne) et Feigneux (Oise). Si la plupart des monuments sont groupés dans les bassins de la Seine, de l'Oise, de l'Aisne et de la Marne, on enregistre une faible densité dans le Nord. Les deux fouilles menées récemment dans la Somme, à la Chaussée-Tirancourt et à Verssur-Selle, sont encore bien isolées, malgré la découverte d'objets typiquement S.O.M. Une petite allée couverte semble avoir existé à Equihen (Pas-de-Calais), où neuf individus ont été mis au jour, accompagnés de fragments de haches polies (Gaucher G. et Mohen J.P., 1974, p. 22).

Les récentes fouilles ont apporté beaucoup de renseignements sur le fonctionnement de ces monuments. Dans certains cas, les corps ont été trouvés en connexion intégrale, alors que dans d'autres, les fouilleurs n'ont observé que des portions d'individus en place. Dans la Somme, à la Chaussée-Tirancourt, Claude Masset a fouillé une allée couverte où il a pu, entre autres, observer que la chambre funéraire était divisée en cases où les individus étaient déposés selon un certain ordre (peut-être par famille ?). Lors d'inhumations nouvelles, on déplaçait les os des anciens cadavres. Beaucoup d'indices permettent de penser que la durée d'utilisation du mégalithe pouvait être de un à plusieurs siècles. Quelques rares cas d'incinérations ont été signalés. Le nombre d'individus enterrés varie de quelques-uns à plus de trois cents.

Les types physiques de la population Seine-Oise-Marne déterminés à partir de plus de 300 crânes par le docteur R. Riquet (1955, 1970 et 1976), sont : 30 à

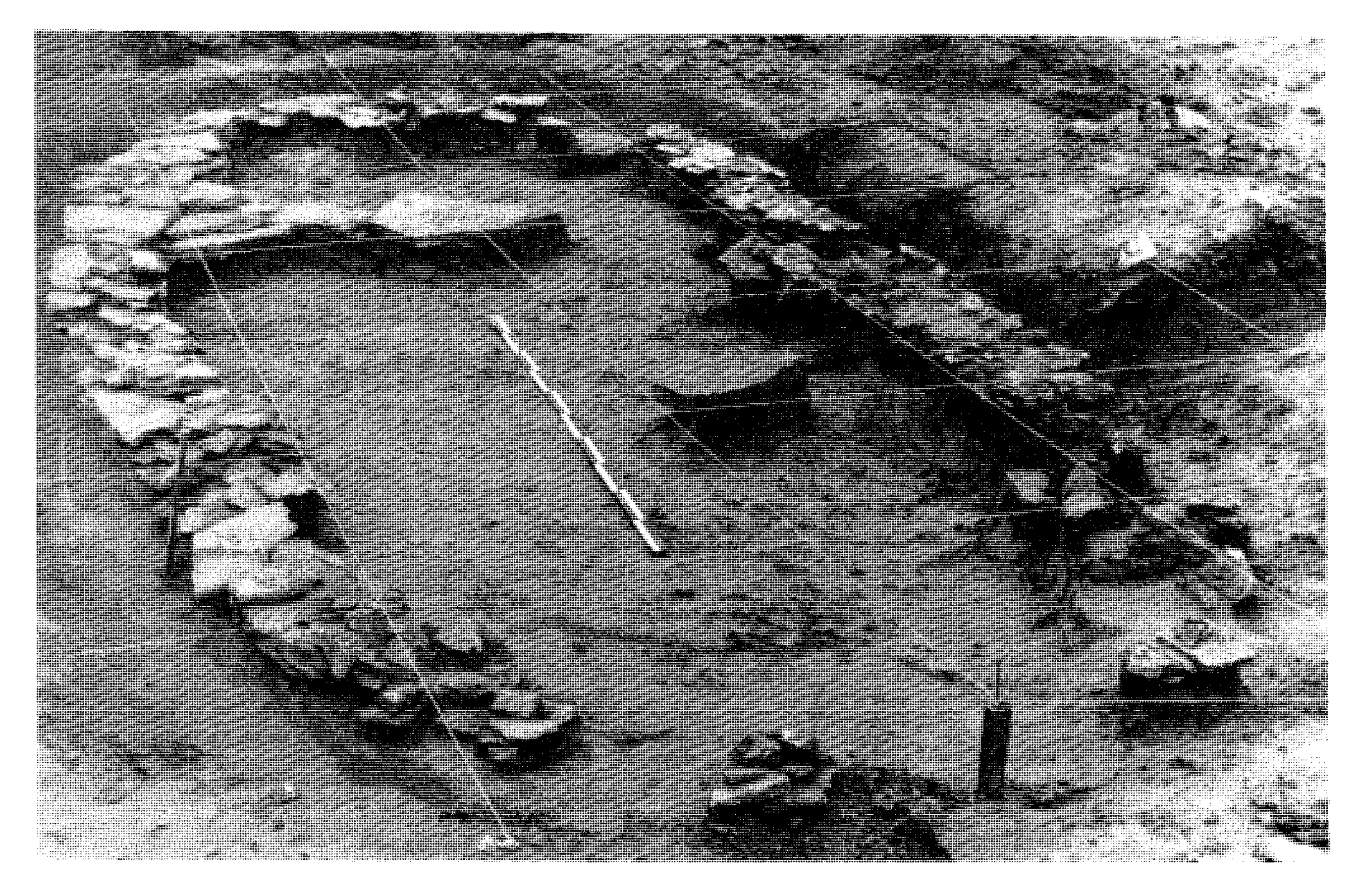


Fig. 12. — Compiègne (Oise) "Le Hazoy". Photographie de la petite sépulture collective du type "cabane funéraire". Elle mesure près de 6 mètres de longueur et 3 mètres de largeur (fouille de sauvetage en 1979).

35 % de Séquaniens, 25 à 30 % d'Alpins ou Proto-Alpins, et 10 à 15 % de Méditerranéens. Le docteur Riquet pense à un fort substrat autochtone et à une importante sédentarité (Larroque J.M. et Riquet R., 1966).

D. — LE MATERIEL ARCHEOLOGIQUE

Il existe un certain déséquilibre entre nos connaissances sur le matériel d'habitat et celui des sépultures. Les objets trouvés dans les habitats paraissent toutefois être identiques à ceux rencontrés en abondance dans les monuments funéraires purement S.O.M.

1. - LA CERAMIQUE

La poterie S.O.M. a été qualifiée de grossière par les premiers fouilleurs du siècle dernier. En effet, les vases ont une pâte généralement constituée d'un gros dégraissant. Elle est souvent mal cuite, et la couleur extérieure est plutôt rougeâtre, noirâtre ou ocre. La forme principale est dite "en pot de fleur" pour synthétiser un profil unique, proche de l'urne. Les parois sont plus ou moins galbées et ont une épaisseur de 8 à 15 mm. Les fonds plats peuvent avoir des bourrelets. Les rebords sont, dans de rares cas, légèrement rentrants, mais il n'est pas rare de trouver des lèvres éversées. Comme aucun élément de préhension n'est connu sur ces vases, ils sont facilement identifiables par rapport aux vases du Chalcolithique ou du Bronze ancien. Le décor est aussi très pauvre. Il est constitué, soit de coups d'ongles légers appliqués en haut de la panse et sur le rebord, soit de petites séries d'impressions de poinçons à la base du col, comme à Cuiry-les-Chaudardes (Aisne).

Une synthèse sur les bouteilles à collerette vient d'être réalisée par H. Knöll (1981). L'aire de répartition de ces céramiques très particulières est très étendue car on les retrouve depuis la Bretagne jusqu'en Ukraine.

Une typologie des bouteilles a été établie à partir des formes et des décors. L'auteur propose six grou-

pes régionaux. Le groupe méridional comprend la Silésie, la Bohême, la Moravie et l'Allemagne Centrale. Le groupe occidental s'étend du Nord-Ouest de l'Allemagne aux Pays-Bas. Le groupe oriental va de l'Oder à la moitié septentrionale de la Pologne. Le groupe du Sud-Est est réparti sur la partie méridionale de la Pologne. Le groupe septentrional touche le Danemark, le Sud de la Suède et les régions côtières de la Baltique, de l'Allemagne Fédérale à la Pologne. Le dernier groupe qui nous intéresse ici est celui de la Bretagne.

Les bouteilles à collerette de l'Europe du Nord ont été trouvées dans des ensembles appartenant à la civilisation des vases à col en entonnoir (T.R.B.) et en Scandinavie au Néolithique ancien C de la chronologie de Becker. On doit toutefois déplorer l'absence d'une étude élaborée en ce qui concerne les positions chronologiques précises de ces bouteilles.

Un fragment de bouteille à collerette a été trouvé par Christophe Toupet (1982 et 1983) lors des fouilles du ''Coq Galleux'' à Compiègne (Oise).

2. - L'INDUSTRIE LITHIQUE

La taille du silex a peu varié depuis le Chasséen et le Cerny. Le débitage est en général assez grossier, et la majeure partie des outils est plutôt confectionnée sur des éclats. Les grattoirs sur éclats sont très abondants, alors que les grattoirs sur lames sont plus rares, mais généralement de meilleure qualité technique, au niveau de la finition. Les tranchets, les pièces à dos, les pointes et perçoirs arrivent bien après les grattoirs. Les véritables racloirs sont assez rares. Les haches polies en silex sont plus nombreuses que les haches en roche dure. Elles sont de formes simples, à section biconvexe, et elles mesurent entre 50 et 180 mm de longueur.

De nombreux retouchoirs en silex, de forme allongée, sont présents, surtout dans les sépultures. Certains auteurs pensent que ces objets ont pu être utilisés comme éléments de briquets. Quelques ciseaux polis, de section fusiforme, ont surtout été trouvés sur des sites d'habitats.

Les véritables pics en silex sont rares, alors que les ciseaux en silex taillés sont encore nombreux. Les pièces désignées sous le nom de poignards ou parfois même, par erreur, comme grand couteau, apparaissent dès le début du S.O.M. et se poursuivent jusqu'à l'Age du Bronze ancien. Ce sont des objets taillés sur des éclats laminaires ou des lames de belle facture. Ils sont en silex régional, noirâtre, grisâtre ou blond, et parfois même en silex d'importation du Grand-Pressigny. La retouche peut être simple et périphérique ou recouvrir entièrement une face du poignard. La section de ces derniers est dite ''en barres de chocolat''. Certains sites ont livré des burins. Les armatures de flèche se composent surtout de pièces tranchantes de forme trapézoïdale et moins souvent isocèle. La retouche latérale est abrupte. Une de ces armatures a été trouvée emmanchée à Montigny-Lengrain (Aisne). Il s'agit là d'un tout petit tranchet et non d'une armature de flèche (Blanchet J.Cl., 1979). Les flèches perçantes à retouches bifaciales ont des formes foliacées ou losangiques, avec, parfois, de petits ailerons très rudimentaires. Dans certains cas, il peut y avoir aussi des pédoncules. Les véritables flèches à pédoncule et ailerons bien dégagés appartiennent déjà aux civilisations du Chalcolithique final ou du Bronze ancien.

Sur les habitats, on rencontre des meules et broyeurs, ainsi que des polissoirs portatifs.

3. - LE MATERIEL OSSEUX ET EN BOIS DE CERVIDE

La Culture Seine-Oise-Marne a abondamment utilisé l'industrie de l'os et du bois de cerf. On y trouve de nombreux poinçons, des ciseaux parfois assez longs, des gouges, des lissoirs, des poignards, des grandes pointes à soie, des pioches bipennes, des manches d'outils et des gaines de haches à perforation transversale ou des gaines à talon. Les haches-marteaux, pioches et houes ont une perforation transversale avec une extrémité coupée en biseau. Il existe aussi une hache dite de combat, entièrement taillée et polie, en bois de cerf, avec une perforation centrale.

Les masses en bois de cervidés sont aussi connues.

4. - LES PARURES

Elles sont bien connues grâce aux nombreux vestiges trouvés dans les sépultures. Certaines parures sont bien typiques de la civilisation S.O.M. Les haches-amulettes perforées sont de petites haches polies en roche dure que l'on trouve dans le Nord-Ouest du Bassin parisien en abondance. Les pendentifs arciformes sont façonnés dans des segments d'anneaux de schiste, perforés aux extrémités. Un atelier de fabrication de ces pendentifs a été trouvé dans les Ardennes à Rethel (Lambot B., 1978). Les autres éléments de parures S.O.M. sont en forme de quille, d'os à gorge taillée ou de pendentifs très divers en roches variées. On trouve aussi communément des dents percées au niveau de la racine, appartenant à des animaux : chien, ours, renard, félin, porc, sanglier, cerf et cheval.

Des coquilles perforées et des perles ont été trouvées dans beaucoup de sépultures S.O.M.

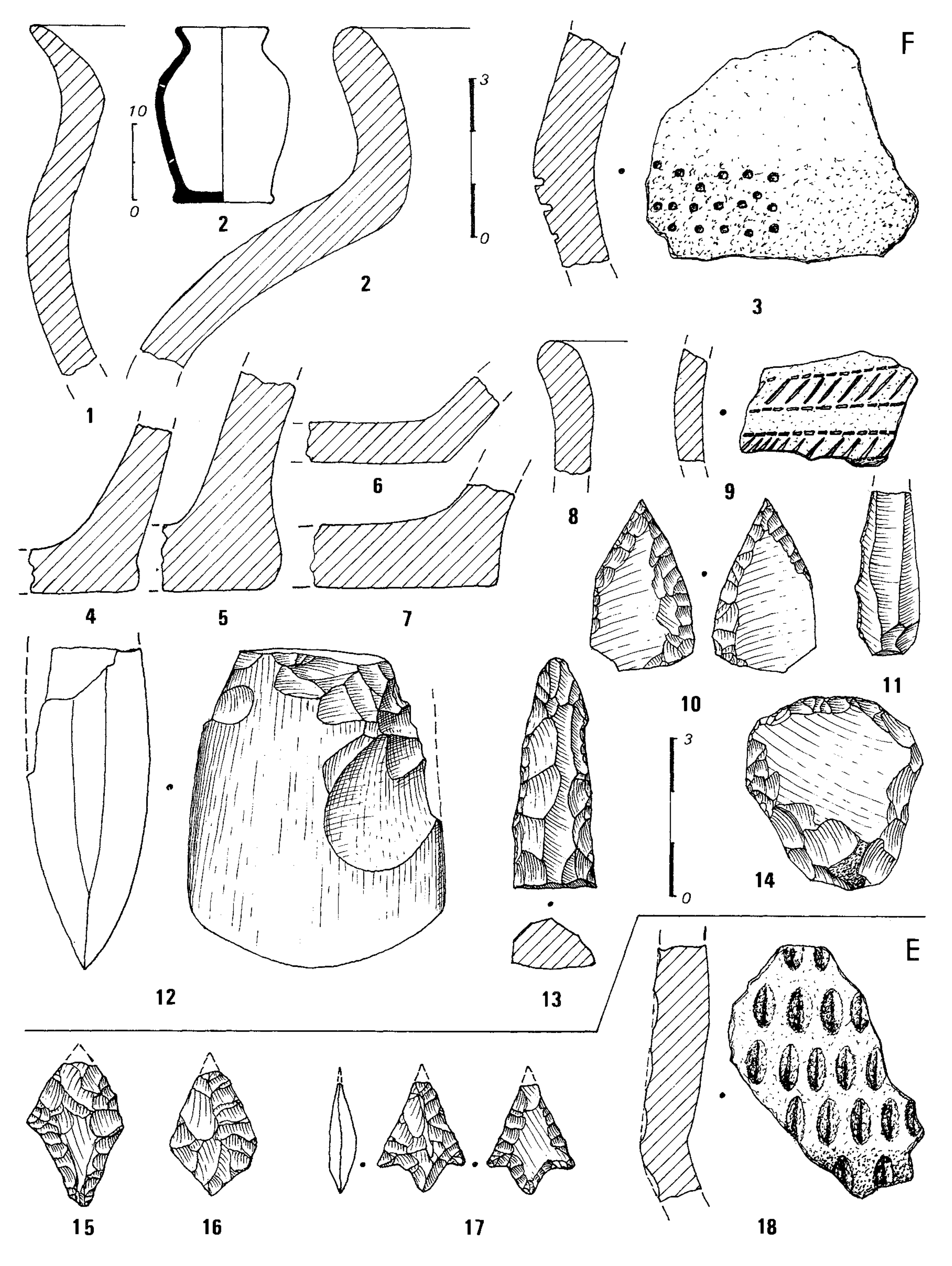


Fig. 13. — L'habitat chalcolithique de "La Bonne Fache", à Remilly-Aillicourt (Ardennes). 1 à 14, couche F, entre 1,30 m et 1,40 m de profondeur - 15 à 18, couche E, entre 1,10 m et 1,30 m de profondeur - 1 à 7, céramique de type S.O.M. avec en 2 la reconstitution d'un vase - 6, 8 et 9, fragments d'un même vase de type campaniforme avec un tesson décoré - 10, armature de flèche perçante - 11, lame à bord retouché - 12, hache polie - 13, fragment de poignard et 14, grattoir - 15 à 18, matériel du Bronze ancien de la couche E - 15 à 17, armature de flèches perçantes et 18, tesson décoré. (d'après Clément Marolle).

E. — ECONOMIE ET SOCIETE

La présence d'habitats aussi bien dans les vallées que sur les plateaux, prouve une occupation du territoire encore plus grande que précédemment. Aux ressources agricoles s'ajoutent l'élevage, la chasse et la pêche. Nous possédons une bonne analyse avec décomptes de la faune trouvée sur l'habitat des Roches à Videlles (Essonne) (Poulain-Josien Th., 1967, p. 411-424). Dans ce site, les animaux domestiques (30 %) sont moins nombreux que les sauvages (70 %) (en N.R.).

Dans la première catégorie, le bœuf vient en tête, suivi du porc, du mouton et du chien. Dans la seconde catégorie, c'est le cerf qui vient largement en tête, suivi du chevreuil, du grand bœuf, du sanglier, du cheval sauvage, du blaireau, de l'ours, du lapin et des oiseaux. Même si le bois de cerf a beaucoup été utilisé pour la confection de manches et d'outils, le site de Videlles présente néanmoins une forte proportion d'animaux sauvages, ce qui implique un environnement forestier.

Sur d'autres sites, la présence de hameçons et de vertèbres de poissons indique une activité de pêche.

L'existence du cheval domestiqué dès le S.O.M. a été plusieurs fois évoquée.

Récemment la question a été reprise par Jean Lichardus (1980). Certains objets taillés dans des bois de cerf et trouvés dans le Bassin parisien et en Allemagne sembleraient être des mors de chevaux.

Ces objets ressemblent à de petites "pioches" avec une perforation ovalaire centrale. Dans notre région, un très bel exemplaire a été trouvé dans les dragages de l'Oise et de l'Aisne à Compiègne, et un autre dans l'ensemble d'Isle-les-Meldeuses (Seine-et-Marne). Jean Lichardus a procédé à des expérimentations qui se sont révélées satisfaisantes. Rappelons que des dents perforées de chevaux, utilisées en pendentifs ont été recueillies à diverses reprises dans des sépultures collectives. La domestication du cheval S.O.M. pourrait expliquer en partie les relations à longue distance.

Les analyses palynologiques sont aussi fort rares. Toujours à Videlles, l'occupation S.O.M. montre un diagramme de défrichement avec baisse des arbres, puis une poussée du bouleau, du noisetier et du tilleul. Des restes de céréales prouvent que les cultures étaient proches des habitats, sur le plateau (I. Roux, 1967, p. 424-438).

Une fosse S.O.M. de Cuiry-les-Chaudardes (Aisne) a été analysée par Aline Barbier (1974, p. 99-103). Le paysage était composé d'une chênaie mixte et d'une pinède avec encore une forte proportion de noisetiers. Un noyer était probablement proche de la fosse. Les céréales sont bien représentées (5 %) et indiquent la proximité de champs cultivés.

Quelques rares sépultures ont fourni des éléments de parure métallique. Le cas le plus récent est la découverte de deux perles en cuivre, formées d'une feuille enroulée et martelée, trouvées dans le remplissage de l'allée couverte de la Chaussée-Tirancourt. Il s'agit là d'importations limitées d'objets de parure et non de l'existence d'une métallurgie précoce. Certaines de ces perles peuvent avoir une origine hessane. Les populations S.O.M. utilisaient de nombreuses haches polies en silex et en roches dures. Les premières analyses des haches en roches étrangères montrent qu'elles avaient surtout une origine armoricaine.

Les échanges et relations commerciales apparaissent un peu plus importantes que pendant le Chasséen et le Michelsberg.

Tous les auteurs reconnaissent à la culture S.O.M. une organisation familiale et villageoise cohérente et solide (G. Bailloud, 1964, p. 217). Cette hypothèse est essentiellement appuyée par le fait que ces hommes pratiquaient la sépulture collective où tous les individus étaient traités de la même façon. Il n'y aurait donc pas eu d'aristocratie affirmée, mais une faible différenciation sociale au sein des communautés villageoises.

Cette idée a été récemment réexaminée par Claude Masset (1974, p. 30) qui pense que les sépultures collectives ont été utilisées pendant un temps assez long. Cet auteur signale à juste titre que : "le nombre d'hommes adultes nécessaires pour construire une sépulture monumentale est vite supérieur au nombre de ceux qu'elle accueille à chaque génération". Cette hypothèse de travail signifie que les sépultures monumentales étaient l'apanage d'une certaine aristocratie. Mais alors, où enterrait-on les autres ?

A la faveur des fouilles d'Essômes-sur-Marne (Masset C., 1974, p. 28-30) et de Marolles-sur-Seine (Masset C. et Mordant C., 1967), l'auteur pense que ces sépultures plus modestes, en souterrain ou en fosse, pourraient répondre à la question. Mais là encore, il doit exister des différences chronologiques selon les divers types de monuments, et l'exemple de Marolles le prouve bien. Le débat reste néanmoins ouvert, et il faudra encore de nombreuses fouilles pour élucider ce point très important.

F. — POSITION CHRONOLOGIQUE ET RELATIONS CULTURELLES

La culture Seine-Oise-Marne a été rencontrée en stratigraphie dans le remplissage du fossé de Boury-en-Vexin (Oise) et dans le chaos gréseux du sud-est de la région parisienne, à Videlles (Essonne). Dans ce dernier site le matériel provient de petites cavités placées sous des tables de grès, de blocs éboulés, ou dans d'étroites fissures de rocher (Bailloud G., 1958, p. 192).

Les fouilleurs pensent que les petits abris aménagés entre les blocs de grès ne pouvaient être habités qu'occasionnellement. Le véritable habitat serait à rechercher sur le rebord de plateau, à quelques centaines de mètres de là (Bailloud G. et Coiffard Ph., 1967). Dans la fissure nord du locus 5 de Videlles la stratigraphie de bas en haut est la suivante : couche E (Néolithique danubien de type Cerny), couche D (S.O.M.), couche C (Chalcolothique/Bronze ancien), couche B (fin du Bronze moyen et Bronze final). Si les couches D et E sont séparées par un niveau stérile, il n'en est pas de même pour les couches C et B où quelques remaniements ont été signalés. La couche C a été attribuée, à l'époque, à l'Age du Bronze ancien à cause de la présence de grandes urnes à languettes et à mamelons. C'est aussi à cette couche que Gérard Bailloud attribue les fragments de vases à fond plat de grande taille, décorés de cordons horizontaux et d'anses en croissant du type d'Argenteuil II (Bailloud G., 1958, fig. 3, n°s 11 et 12). Malheureusement ces dernières poteries ont été recueillies dans les éboulis au pied de la coupe.

Comme nous aurons l'occasion d'en reparler dans le prochain chapitre, la céramique de ce niveau appartient certainement à l'horizon d'Argenteuil II et se placerait donc entre le Gord et le Bronze ancien.

A Boury-en-Vexin (Oise), le S.O.M. est placé dans les couches 8 et 9, juste au-dessus des niveaux chasséens (Lombardo J.L., Martinez R. et Verret D., 1983). Les derniers niveaux chasséens ont livré de grands vases ovoïdes avec des mamelons placés sur le haut de la panse ou près des bords. Des vases semblables ont été trouvés dans une fosse (st. 5) placée entre le fossé et la palissade du camp néolithique du "Coq Galleux" à Compiègne (Oise). Toutefois, il n'existe pas de continuité entre la céramique chasséenne évoluée et le S.O.M.

A Boury-en-Vexin "Le Cul Froid", les niveaux surmontant le S.O.M. ont fourni un mobilier qui s'apparente au Gord (vases à fonds plats munis de cordons, de languettes, de cannelures horizontales près du bord, et des bols).

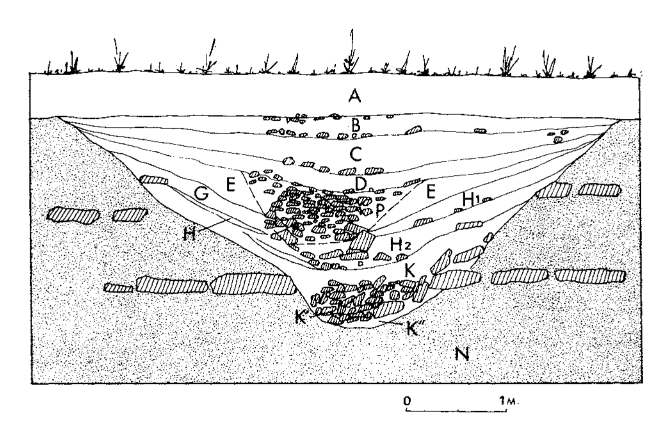


Fig. 14. — Coupe stratigraphique du fossé du camp néolithique de Boury-en-Vexin (Oise) "Le Cul Froid".
A : couche de terre arable ; B : couche du Bronze ancien ; C : couche S.O.M., subdivisé en C_1 et C_2 ; D_1 : couche du Chasséen évolué (— 3660 à — 2925 avant J.-C.) ; D_2 : couche à dépôts humains du Chasséen ; E : couche du Chasséen (— 4430 à — 3690 avant J.-C.) ; F : couche du chasséen ; G : dépôt animaux du Chasséen (— 4410 à — 3690 avant J.-C.) ; H : séries de couches d'effondrement du rempart, contenant du Chasséen (d'après Roger Martinez).

En dehors de ces rares stratigraphies, encore problématiques, il existe des ensembles clos tantôt S.O.M., tantôt "Gord" et situés à peu de distance l'un de l'autre.

A Compiègne même, aux lieux-dits "Le Hazoy" et "Le Coq Galleux", il a été trouvé une sépulture collective et des fosses typiquement S.O.M. (Blanchet J.Cl., Huysecom E. et Woimant G.P., à paraître). A 300 mètres au sud et sur les bords de l'Oise, il existe un site de type Gord. A 1 500 mètres au nord se trouve la station éponyme du Gord (Lambot B., 1981 ; Blanchet J.Cl. et Lambot B., 1983).

En Champagne, dans les marais de "Saint-Gond", André Brisson a fouillé deux ensembles fort riches. Au "Pré à Vaches" à Morains (Marne), un riche mobilier typiquement S.O.M. a été recueilli. Comme sur les autres sites d'habitats, la céramique se compose de vases à fond plat, en forme de "pot de fleurs". Dans le matériel lithique on remarque la présence d'un fragment de hache-marteau à bords facettés, en roche vert foncé.

A quelques kilomètres de là, le même fouilleur a découvert à Ecury-le-Repos, au lieu-dit "Le Clos", une épaisse couche archéologique qui lui a livré un mobilier céramique de type "Gord" (vases à languettes, à boutons perforés, à anses en ruban, etc...) (Villes A., 1982 et 1983).

Ces quelques rares ensembles prouvent bien que nous sommes en présence de deux cultures très différentes par leur matériel archéologique.

Si on examine les quelques datations C14, disponibles, on s'aperçoit rapidement que les dates s'échelonnent sur près d'un millénaire. Il convient de discuter brièvement ces analyses, encore peu nombreuses, par types de structures.

Les habitats ont fourni les dates les plus rapprochées. Entre Videlles (Essonne) et Remilly-Aillicourt "La Bonne Fache" (Ardennes), il n'existe qu'un écart de l'ordre de trois siècles. On retrouve le même écart chronologique au niveau des sépultures collectives en fosse, à muret périphérique en pierres sèches.

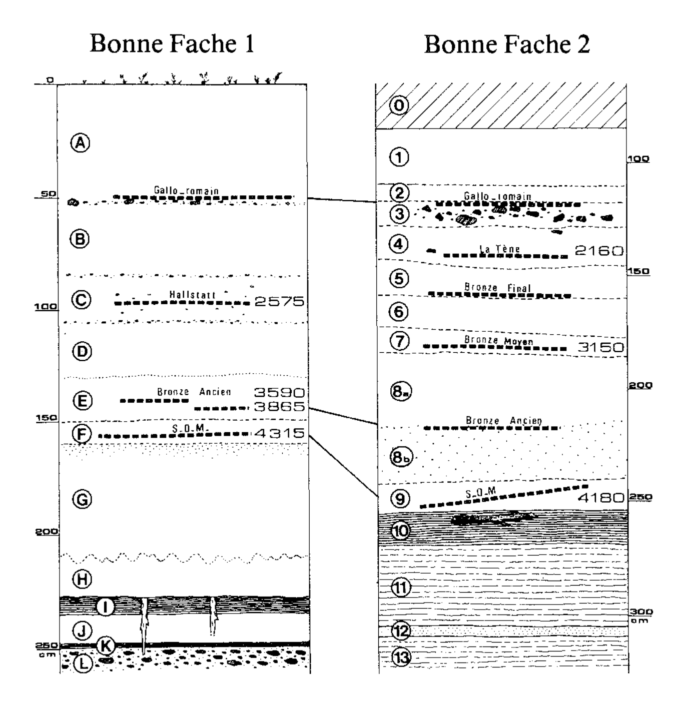


Fig. 15. — Coupes stratigraphiques du gisement de "La Bonne Fache" à Remilly-Aillicourt (Ardennes). (d'après Clément Marolle).

Les dates obtenues pour les allées couvertes du Bassin parisien sont beaucoup moins cohérentes. A La Chaussée-Tirancourt (Somme) les datations obtenues correspondent à une couche d'incendie postérieure à l'utilisation funéraire. Claude Masset (1974) évoque même la possibilité d'un incendie volontaire de la sépulture avant de la fermer. L'hypothèse de plusieurs tentatives de destruction, par une ou plusieurs autres cultures, peut être rejetée dans ce cas. Les datations évoquent une fermeture qui pourrait se situer quelques siècles avant l'Age du Bronze ancien.

La sépulture du "Beau Soleil" à Portejoie a été très remaniée par les Campaniformes. La date obtenue serait plus conforme à cette occupation. A Guiry-en-Vexin, l'ossuaire de "La Ferme Duport" a aussi été réutilisé au Chalcolithique final et peut-être même à l'Age du Bronze final. La datation semblerait aussi correspondre à cette phase de réutilisation antérieure à l'Age du Bronze ancien. Si on exclut les dates trop problématique faites sur les allées couvertes, on s'aperçoit que les quelques dates restantes s'inscrivent dans le même écart statistique.

Les deux hypogées de la Marne, Tinqueux et Le Mesnil-sur-Oger, sont datés du troisième millénaire (dates calibrées). Toutefois, les écarts statistiques sont très grands et les dates sont un peu rajeunies, surtout pour "les Mournouards".

Les sépultures collectives en fosse et sous abri naturel, de Germigny-L'Evêque, de Pincevent (Seine-et-Marne) et de Essômes-sur-Marne (Aisne) se situent dans la deuxième moitié du troisième millénaire, voire au début du second.

Pour ces derniers types de sépultures il convient d'être prudent quant à leur attribution chronologique. Généralement ces sépultures ne livrent pas d'objets typiques et elles possèdent un nombre d'individus beaucoup moins élevé que les allées couvertes et les hypogées. Nous pensons que la plupart de ces petites sépultures en fosses appartiennent en réalité au Gord, comme nous le verrons dans le prochain chapitre.

Compte tenu de ces remarques, on s'aperçoit que la culture Seine-Oise-Marne aurait duré en réalité moins d'un demi-millénaire. La moyenne des dates calibrées indique un espace de temps compris entre - 3 400/- 3 300 et - 2 900/- 2 800 environ.

L'origine de la civilisation Seine-Oise-Marne a été beaucoup discutée ces dernières années, sans que l'on parvienne à un parfait accord entre les différents spécialistes. L'hypothèse de la résurgence d'un fonds mésolithique paraît de plus en plus improbable. A notre avis, on a trop souvent mésestimé les influences orientales. On connaît aussi très mal l'évolution ultime des cultures chasséennes et michelsberg dans nos régions et dans l'Est. Bien que les affinités paraissent complexes et très diverses, il ne sera fait de progrès dans l'étude du S.O.M. que lorsque la tradition locale de la fin du Néolithique moyen sera mieux étudiée.

Le rite des tombes collectives, les racloirs, les poignards et les haches amulettes perforées ont une origine occidentale. Les sculptures funéraires proviennent aussi de cette direction, mais elles se rencontrent jusque dans le Midi. Quant à la céramique à fond plat, de type "pot de fleurs", elle peut provenir des groupes tardifs du Michelsberg, de Pfyn ou de Munzi-

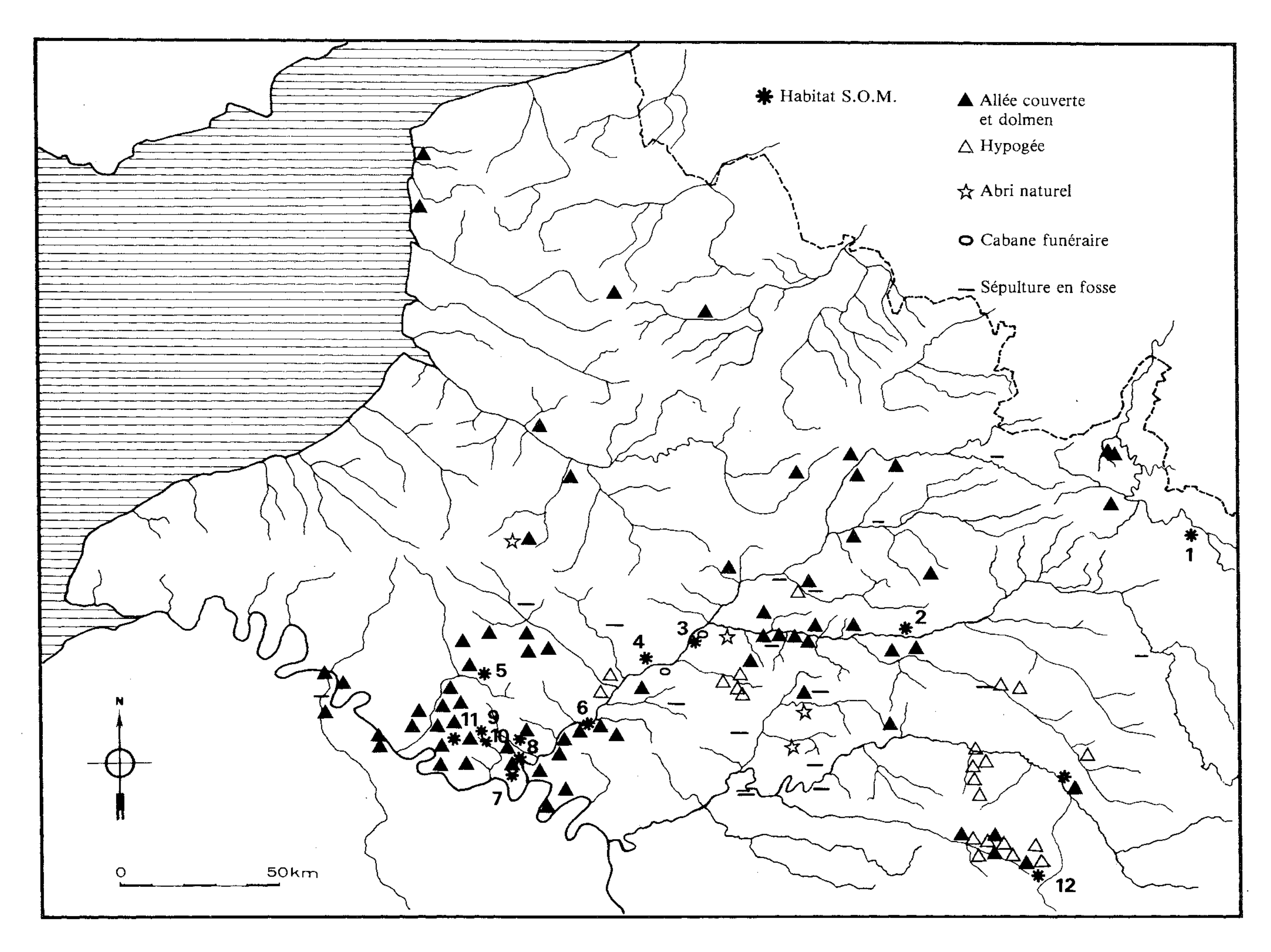


Fig. 16. — Carte de répartition des sépultures et des habitats S.O.M. Pour les habitats : 1, Remilly-Aillicourt (08) ; 2, Cuiry-les-Chaudardes (60) ; 4, Houdancourt (60) ; 5, Boury-en-Vexin (60) ; 6, Nointel (95) ; 7, Sagy (95) ; 8, Epiais-Rhus (95) ; 9, Banthelu (95) ; 10, Guiry-en-Vexin (95) ; 11, Chérence (95) ; 12, Morains (51) ''Le Pré-à-Vaches''.

gen. Les relations est-ouest sont aussi marquées par la diffusion des bouteilles à collerette.

Déjà au niveau de l'étude des sépultures de type ''cabane funéraire'', nous avions évoqué des relations possibles avec des monuments de Saxe-Thuringe, en R.D.A.

Pour la première fois, divers indices culturels prouvent l'instauration de relations à grandes distances. Ces échanges vont provoquer, peu à peu et pendant quelques temps, une certaine homogénéisation des cultures sur des territoires de plus en plus grands (cultures de Vlaardingen, Waberg, Walternienburg-Bernburg, etc...).

LISTE DES DATES C14 POUR LE S.O.M. ET AUTRES CULTURES DU NEOLITHIQUE FINAL

Habitats S.O.M.		corrigée
1 - Videlles ''Les Roches''/91	- GrN 4676 = 4500 ± 50 B.P.,	*— 3485 à — 2995*
2 - Videlles ''Les Roches''/91	- GrN 4675 = 4500 ± 60 B.P.,	*— 3485 à — 2995*
3 - Remilly-Aillicourt I/08	- GrN 6571 = 4315 ± 60 B.P.,	*— 3347 à — 2865*
4 - Remilly-Aillicourt IV/08	- B 2465 = 4180 ± 100 B.P.,	*— 3045 à — 2430*

		corrigée
Sépultures collectives en fosse, avec muret de pierres sèches		
5 - Noisy-sur-Ecole "Le Paradis"/77	- Gif 2242 = 4530 ± 110 B.P.,	*— 3525 à — 2950*
6 - Noisy-sur-Ecole "Le Paradis"/77	- Gif 2241 = 4480 ± 110 B.P.,	*— 3495 à — 2910*
7 - Montigny/45	- Gif 3760 = 4490 ± 130 B.P.,	*— 3630 à — 2890*
8 - Montigny/45	- Gif 3759 = 4310 ± 130 B.P.,	*— 3365 à — 2640*
9 - Compiègne "Le Hazoy"/60	- Ly 1221 = 4250 ± 75 B.P.,	*— 3145 à — 2660*
Sépultures collectives de type allée couverte		
10 - Vers-sur-Selle/80	- Gif 3700 = 4240 ± 120 B.P.,	*— 3330 à — 2640*
11 - Vers-sur-Selle/80	- Gif 3699 = 4060 ± 120 B.P.,	*— 2905 à — 2335*
12 - Breuil-en-Vexin 78	- Gif 3929 = 4170 ± 130 B.P.,	*— 3160 à — 2405*
13 - Portejoie "Beau Soleil"/27	- Ly 703 = 4040 ± 180 B.P.,	*— 3040 à — 2145*
14 - La Chaussée-Tirancourt/80	- Gif 1372 = 3700 ± 120 B.P.,	*— 2515 à — 1870*
15 - La Chaussée-Tirancourt/80	- Gif 1378 = 3650 ± 120 B.P.,	*— 2325 à — 1760*
16 - La Chaussée-Tirancourt/80	- Gif 1289 = 3350 ± 120 B.P.,	*— 1900 à — 1425*
17 - Guiry-en-Vexin/95 - I	- Gif 3329 = 3640 ± 100 B.P.,	*— 2320 à — 1755*
Sépultures collectives de type hypogée		
18 - Tinqueux/51	- Gif 360 = 3910 ± 200 B.P.,	*— 2900 à — 1930*
19 - Le Mesnil-sur-Oger "Les Mournouards"/51	- Gif 114 = 3750 ± 150 B.P.,	*— 2625 à — 1790*
Sépultures collectives en fosse		
20 - Germigny-l'Evêque/77	- Gif 2723 = 3970 ± 120 B.P.,	*— 2865 à — 2190*
21 - Pincevent/77	- Ly 1171 = 3580 ± 140 B.P.,	*— 2290 à — 1695*
Sépulture sous abri naturel		
Essômes-sur-Marne/02	- Gif 4262 = 3580 ± 120 B.P.,	*— 2325 à — 1675*

CHAPITRE V

LES INFLUENCES ARTENACIENNES : LES GROUPES DU GORD ET DE DEÛLE-ESCAUT

A. — Généralités

L'idée de la persistance de la civilisation Seine-Oise-Marne jusqu'au début de l'Age du Bronze dans le Bassin parisien et le Nord de la France est encore vive de nos jours. Récemment encore, Daniel Cahen et Sigfried J. de Laët (1980) ont publié un article sur la continuité de la civilisation de Seine-Oise-Marne jusqu'à l'Age du Bronze ancien et moyen dans certaines régions de la Belgique.

Durant ces dernières années, l'hypothèse de l'existence d'un Néolithique tardif ou Chalcolithique, succédant au S.O.M., s'est peu à peu développée en raison de la découverte d'une vingtaine de sites, soit en fouilles, soit en recherches de surface (Blanchet J.C., 1979 et 1982 ; Lambot B., 1981 et Bailloud G., 1982).

Le Post-Campignien ou Chalcolithique a été employé par Louis-René Nougier (1950) et René Parent (1974, p. 237) pour désigner les gisements où le débitage lamellaire est largement pratiqué concurremment avec le débitage d'éclats. Ces derniers auteurs ont remarqué aussi l'apparition d'une gamme de silex plus étendue, l'emploi de roches dures étrangères, un éventail typologique plus large et un travail du silex particulièrement soigné avec l'apparition des belles retouches dites en écharpe sur certaines pièces d'importation.

En 1954, le docteur Jean Arnal déterminait une civilisation argenteuillienne occupant le Bassin parisien après le S.O.M. Cette culture était définie à partir du matériel trouvé dans l'allée couverte de l'Usine Vivez à Argenteuil dans le Val d'Oise (Arnal J. et Prades H., 1959). Bien que correspondant à un horizon culturel encore mal défini à l'époque, l'Argenteuillien fut peu admis par les chercheurs et peu à peu abandonné. Le matériel chalcolithique de cette sépulture collective avait l'inconvénient d'être regroupé de façon trop subjective (Bailloud G., 1964, p. 351).

En l'absence d'ensemble clos la question resta dans l'ombre jusqu'à ces dernières années où des découvertes nous ont obligés à revoir le problème.

Nous traiterons de l'Argenteuillien dans un prochain chapitre consacré au Groupe des Urnes à décor plastique.

A l'occasion du colloque de l'Union Internationale des Sciences Préhistoriques et Protohistoriques de Nice, Gérard Bailloud (1976 a) a présenté de nouveaux éléments chalcolithiques dans le Bassin parisien.

Le second horizon de Fort-Harrouard, à Sorrel-Moussel (Eure-et-Loir) s'apparente à un Chalcolithique de tradition artenacienne. Le matériel lithique se compose de poignards, de racloirs à encoches, d'armatures de flèches perçantes à pédoncule et ailerons. On note l'utilisation du silex du Grand Pressigny. La céramique comporte des vases grossiers à fonds plats ou aplatis, des écuelles, des bols hémisphériques et des cuillers. Parmi les formes et les thèmes décoratifs on retrouve des éléments typiquement artenaciens : écuelles à décor scalariforme interne, triangles ponctués, bandes de points, vases à panse sinueuse et anses nasiformes. Par contre, il existe à Fort-Harrouard dans le même niveau, un décor céramique original, constitué de bandes quadrillées (Bailloud G., 1976, p. 384-385, fig. 5, n° 10 à 17).

Gérard Bailloud donne quelques sites dans l'ouest du Bassin parisien qui ont livré ce même type de matériel : Chapont (Eure-et-Loir) et Doublainville à Ouzouer-le-Marché (Loir-et-Cher).

Le même auteur fait observer qu'il existe quelques différences avec l'ensemble de la couche du Bronze ancien de Videlles où aucun vestige artenacien n'est apparu.

Voici un peu plus d'une vingtaine d'années que Claude Burnez et Gérard Bailloud (1962) définissaient dans le Centre-Ouest de la France la culture artenacienne qu'ils assimilaient à l'époque, à un Bronze ancien.

Les travaux de Julia Roussot-Larroque (1973 et 1976) en Dordogne, de José Gomez (1973, 1975 et 1980), de Jean-Pierre Pautreau (1975 et 1979), de Roger Joussaume (1981) et de Jean-Pierre Mohen

(1967), dans le Centre-Ouest, sont venus préciser la civilisation d'Artenac.

Cette civilisation fut assimilée à un chalcolithique régional dont l'origine aurait été située dans le groupe Vienne-Charente, à partir d'un fond chasséen, vers 2400 à 2300 ans avant J.C. (datation non calibrée). José Gomez (1980) indique l'existence d'une phase moyenne de l'Artenac, où le décor céramique est courant, et une phase finale caractérisée par l'apparition des cordons, des coups de poinçons et des boutons perforés placés près des ouvertures des vases. Cette dernière phase se poursuivrait jusqu'à l'Age du Bronze ancien.

Les Artenaciens utilisaient et diffusaient le fameux silex du Grand Pressigny, avec ses grandes lames si caractéristiques qui servaient surtout à fabriquer de beaux poignards. La céramique se composait de vases à pâte fine, souvent décorés, et de vases plus grossiers munis de languettes. Ces derniers avaient leur origine dans le Néolithique final du Centre-Ouest. Grâce aux travaux de Julia Roussot-Larroque (1983), on observe que la culture d'Artenac s'est étendue au Sud-Ouest de la France et aux marges du Massif-Central et des Pyrénées.

Plus près de nous, l'influence artenacienne a été reconnue à Fort-Harrouard, en Eure-et-Loir, à quelques dizaines de kilomètres au sud du confluent de l'Eure et de la Seine.

Dans le Centre-Est, le terme de civilisation Saône-Rhône" a été employé pour définir et harmoniser un ensemble de groupes chalcolithiques situés dans le Jura, la Suisse occidentale, la Savoie et la Vallée de la Saône (Thévenot J.-P., Strahm Ch. et Alii, 1976). Les auteurs placent le début du "Saône-Rhône" vers 2400 à 2300 avant J.C. (non calibré), pendant les phases du groupe de Lüscherz, sur le lac de Neufchâtel ; le type de Châlain, station I, dans le Jura ; le type de Charavines en Dauphiné et Savoie et le type de Crèches-sur-Saône, dans la vallée de la Saône, la civilisation Saône-Rhône se développe jusqu'à l'apparition du Bronze ancien. En Suisse orientale, le "Saône-Rhône" est remplacé vers 2200 B.C. par la culture à Céramique Cordée. Sur le célèbre site du Petit-Chasseur à Sion, dans le Valais (Suisse), le niveau attribuable au "Saône-Rhône" ancien est placé dans l'horizon 7, juste avant la construction de la nécropole de dix dolmens et cistes, avec stèles anthropomorphes. On retrouve la culture Saône-Rhône dans le dolmen MVI et les premières sépultures de la couche 5 B. C'est pendant l'occupation suivante de la nécropole, que l'on remarque l'apparition d'éléments typiquement campaniformes (Bocksberger O.J., 1976 et Gallay A., 1974).

Les groupes de la civilisation Saône-Rhône ont conservé de fortes traditions originaires du Néolithique moyen ; les influences méridionales semblent avoir eu, dans certaines régions, un rôle assez important. C'est le cas en particulier dans le Jura (Pétrequin P. et A.M., 1978). La civilisation Saône-Rhône a été, dans sa transformation finale, l'un des principaux éléments de la création de la culture du Rhône au Bronze ancien.

Dans le Nord de la France, les influences atlantiques de l'Artenacien se sont fait sentir à la fin du S.O.M. Comme il existe quelquefois des différences sensibles au niveau du matériel archéologique, nous avons préféré employer les termes des groupes du Gord et de Deûle-Escaut pour désigner ces influences artenaciennes dans le Bassin parisien et le Nord de la France.

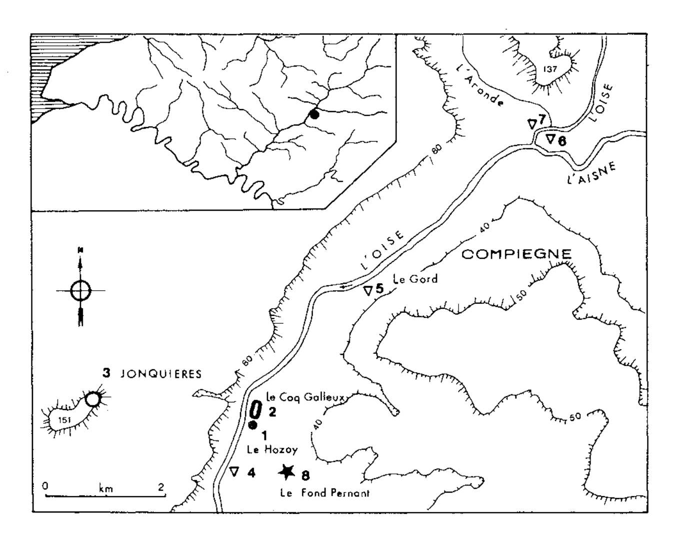


Fig. 17. — Répartition des sites d'habitats protohistoriques autour de Compiègne (Oise).

B. — L'habitat

1. — LES HABITATS DU GROUPE DU GORD

1.1. - COMPIEGNE "Le Gord" (Oise)

Le site du Gord a été trouvé au sud de Compiègne en 1977, à l'occasion du décapage de la terre végétale sur les bords de l'Oise (Lambot B., 1981 et Blanchet J.C. et Lambot B., 1984). La couche archéologique se présente sous la forme d'un niveau d'accumulation riche en vestiges archéologiques, de 0,25 m à 0,35 m d'épaisseur, reposant sur une couche de sable argileux d'origine éolienne, inclinée vers la rivière. La couche archéologique est elle-même scellée par des limons et

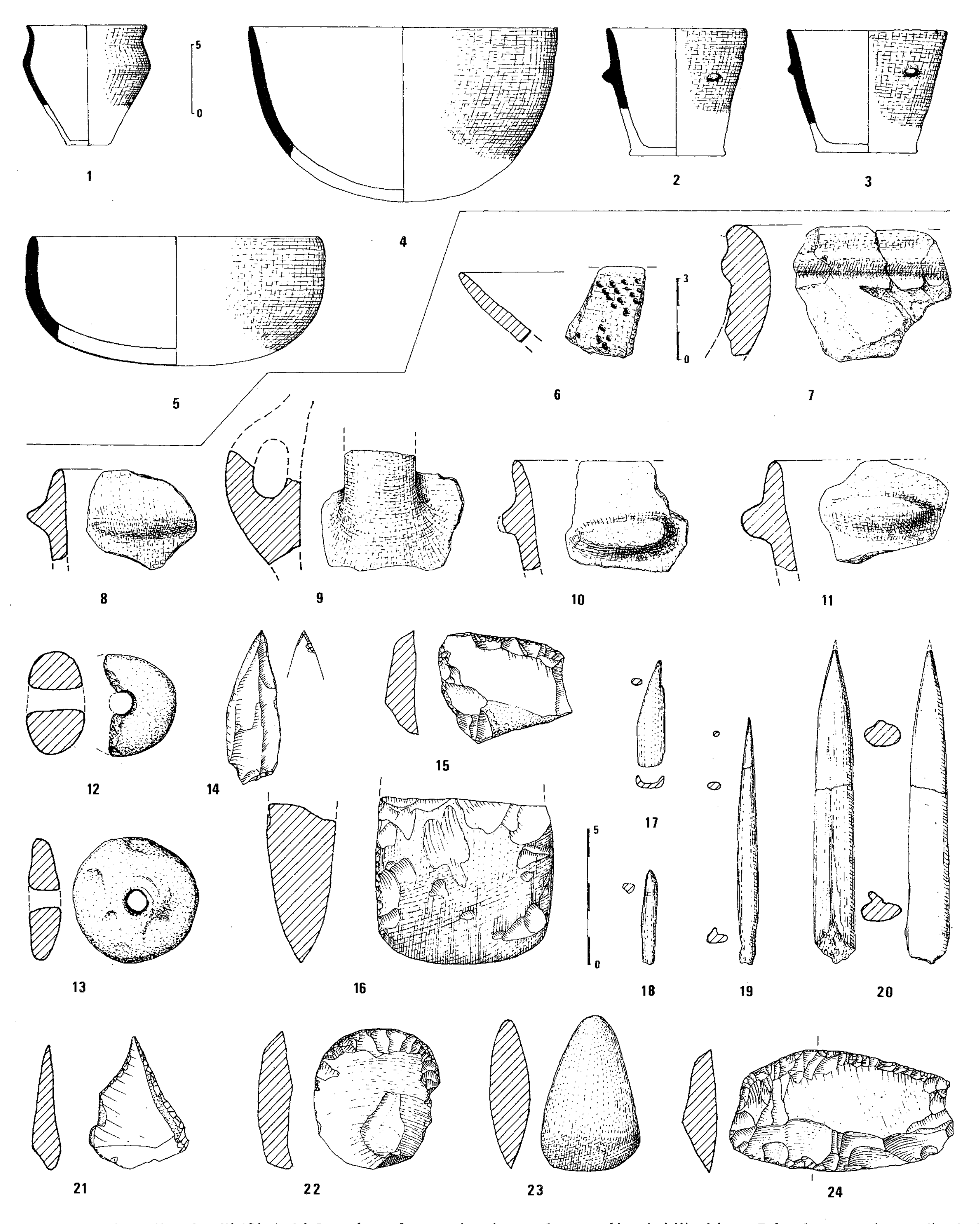


Fig. 18. — Compiègne "Le Gord" (Oise), 1 à 5, quelques formes céramiques ; 6, coupe décorée à l'intérieur ; 7, bord avec cordon appliqué ; 8, 10 et 11, languettes ; 9, anse plate ; 12 et 13, fusaïoles ; 14, pointe ; 15, racloir ; 16, fragment de tranchant de hache polie ; 21, perçoir ; 22, grattoir ; 23, hache polie en roche dure ; 24, racloir à encoches ; 17 à 20, poinçons en os (D'après B. Lambot).

des sables ruisselés. Un décapage effectué autour du gisement n'a pas permis de mettre en évidence des vestiges de construction.

Le gisement est placé sur le rebord de la très basse terrasse, dans une zone hors d'atteinte des inondations. Sur quelques mètres carrés, il a été possible de distinguer une aire de travail ou de circulation, faite d'une accumulation de nodules calcaires souvent brûlés, formant un lit de 0,05 à 0,10 m d'épaisseur.

Quelques objets étaient mêlés à ces blocs ou même situés au-dessous, alors que la majorité était placée juste au-dessus de ce blocage. Cet aménagement était bien ordonné sur la partie haute du site, mais disparaissait vers le bas pour laisser place à une couche de limon gris foncé, de plus en plus diffuse au fur et à mesure de son enfoncement vers l'Oise.

Le sol aménagé avait été construit avec des matériaux étrangers à l'environnement immédiat du site. Le calcaire employé provient de niveaux tertiaires du Lutétien inférieur, dont on connaît les gisements les plus proches à 2,5 km de là, à l'ouest, sur le "Mont d'Huette" à Jonquières, ou sur le "Mont Ganelon" à Clairoix.

Dès 1895, Clément Quénel avait déjà découvert sur ce même site des vestiges d'occupation chalcolithique qu'il avait interprétés comme étant ceux d'une sépulture (Quénel Cl., 1904). Le gisement du "Gord" semble s'étendre sur au moins 3 ha. De prochains travaux de construction devraient permettre de poursuivre les recherches sur ce site riche en vestiges archéologiques.

C'est actuellement le gisement de Picardie qui a fourni la plus grande quantité de matériel homogène pour l'étude du Chalcolithique régional. Il a l'avantage d'associer matériel lithique, céramique, industries osseuses, et la faune assez bien conservée. C'est pourquoi il a été choisi comme ensemble type pour l'étude des influences artenaciennes dans le Nord du Bassin parisien.

Une datation 14 C a été effectuée à partir de charbons de bois prélevés dans la couche = 4100 ± 70 ans B.P., soit - 2895 à - 2420 ans en datation corrigée (Gif 4699).

1.2. - BREUIL-LE-SEC "Le Bois de Breuil" (Oise)

Le site chalcolithique a été mis au jour à l'occasion de la fouille de la nécropole gauloise de La Tène II, en 1974, par Michel Degenne (1978) puis en 1975-76 par Alain Duval et Michel Degenne (1983).

Le "Bois de Breuil-le-Sec" est à la limite sud du plateau crayeux picard, où il repose sur un îlot de sables thanétiens de Bracheux. De nombreuses découvertes de matériel lithique et des puits à silex ont été faites entre Nointel et Breuil-le-Sec.

Dans l'ensemble des sondages effectués sur la nécropole gauloise et à ses abords il fut recueilli du matériel lithique et de la céramique, parfois en place, mais le plus souvent, sur un sol remanié par les sépultures. Il n'existait pas de couche bien nette, très dense, mais plutôt un niveau d'accumulation d'objets épars, placé entre 0,60 m et 0,90 m de profondeur. En raison de l'état du sol, il n'a pas été rencontré de vestiges osseux chalcolithiques. Le matériel mis au jour semble assez homogène.

1.3. - PONTPOINT-MORU (Oise)

Ce gisement, qui s'étend sur la basse terrasse de l'Oise à l'aval de Verberie, est connu depuis la fin du XIX[e] siècle grâce aux recherches de Gustave Fouju (Blanchet J.C. et Fitte P., 1978). A l'occasion de travaux d'aménagement de l'autoroute du Nord, nous avons retrouvé l'emplacement du gisement. Comme à Breuil-le-Sec, il n'existe pas de couche, mais un niveau d'accumulation placé à 0,70/0,80 m de profondeur, sous les sables soufflés. Du matériel lithique et de la céramique ont été recueillis dans une zone n'excédant pas une centaine de mètres, au pied de l'autoroute. L'os est absent aussi.

1.4. - CREIL "Les Cerisiers" (Oise)

Ce site chalcolithique a récemment été mis au jour par Jean-Marc Fémolant à l'occasion de la construction d'une route sur le plateau sud de Creil, près des grands magasins. Les découvertes ont été faites sur les talus de la route, dans une zone en pente vers l'Oise. De la céramique et des silex chalcolithiques étaient piégés dans des cuvettes scellées par les limons récents des plateaux. Aucune structure archéologique n'a été mise en évidence.

1.5. - LATTAINVILLE "Les Sablons"

Dans le cadre d'une campagne de prospection géomorphologique, Jean-Marie Lardy a découvert un site archéologique. Des sondages ont été effectués dans les zones menacées par les labours et l'érosion. Des petites fosses ont été mises au jour dans les sables auversiens. Elles n'étaient pas limitées par des empierrements. Des aires d'argile cuite, de couleur rouge-orangé, de formes ovalaires et légèrement concaves, semblent être des vestiges de foyers. Le mobilier se compose de fragments de céramique et de silex taillés, dont les plus caractéristiques se rapportent indéniablement au Chalcolithique (armatures de flèches per-

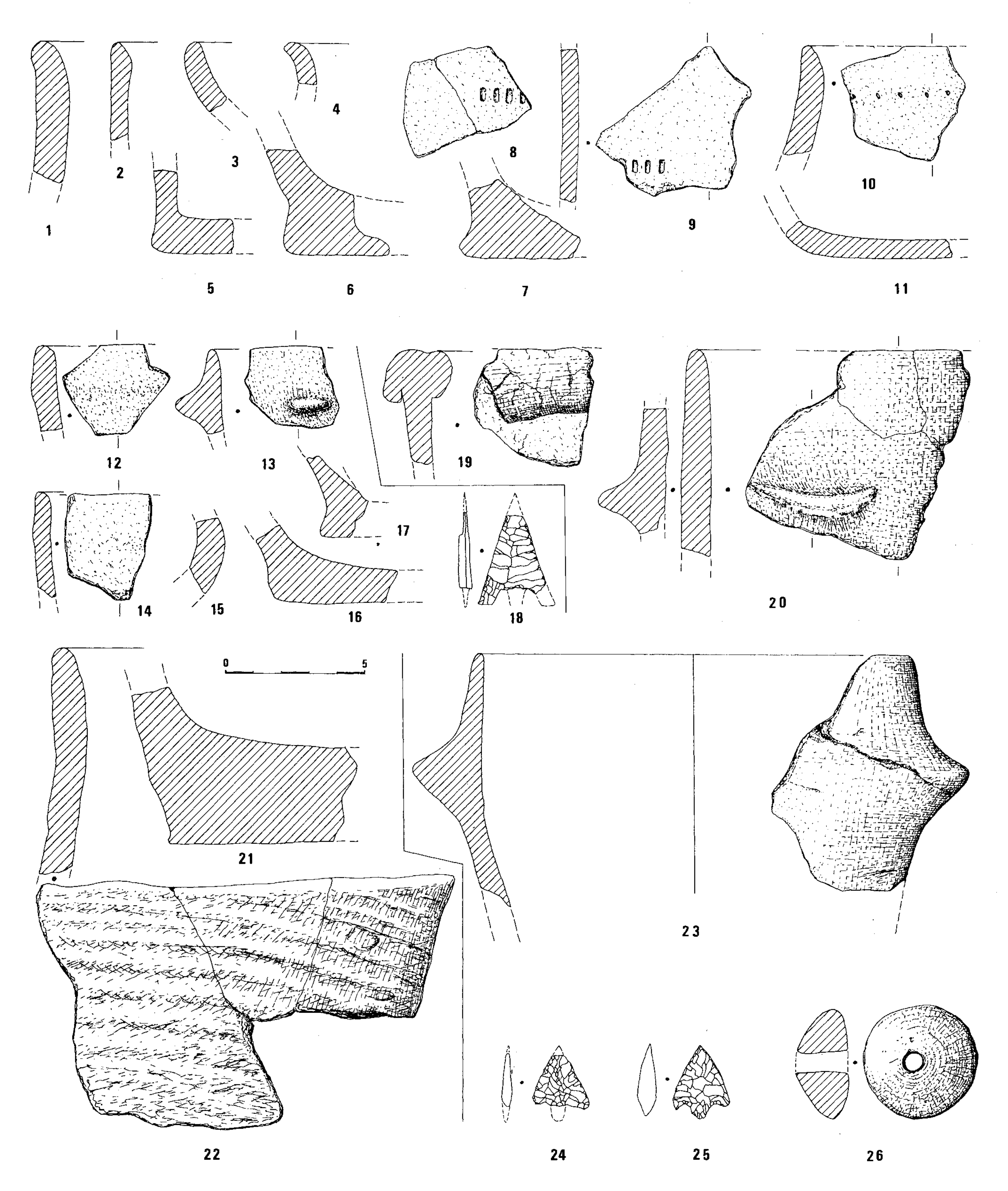


Fig. 19. — Matériel du groupe du Gord dans la Vallée de l'Oise - 1 à 11, Houdancourt "Le Pont de Pierre" ; 12 à 18, Compiègne "Le Hazoy" ; 19 à 20, Breuil-le-Sec "Le Bois de Breuil" ; 21 à 22, Pontpoint-Moru ; 23 à 26, Verberie "Le Buisson Campin" (D'après Blanchet J.C. et Lambot B.).

çantes à ailerons et pédoncule, racloirs à encoches, céramique à fond plat et de couleur rougeâtre et brunâtre) (Lardy J.M., 1975 et rapport de fouille).

1.6. - VERBERIE "Le Buisson Campin" (Oise)

Ce gisement est placé au sud de la Croix-Saint-Ouen, sur les bords de la basse terrasse de l'Oise. Il a été occupé au Paléolithique supérieur, au Néolithique chasséen, au Chalcolithique, à l'Age du Bronze final III, à La Tène finale et moyenne et au Gallo-romain. C'est en 1974, que Bernard Lambot trouve le site à l'occasion d'une prospection de surface. En 1976, le commencement des fouilles programmmées de plus grande envergure, permet de mettre au jour un niveau chalcolithique (Agache R. et alii, 1976 et Audouze F. et alii, 1981). Comme pour les autres sites il s'agit d'un niveau placé dans un limon brun-clair, entre 0,40 et 0,60 m de profondeur.

Dans un sondage en tranchée, du secteur 191, il a été possible de recueillir de la céramique fragmentée et du matériel lithique attribuable sans aucun doute au Chalcolithique (Agache R., 1979, p. 419-420). Une sépulture d'enfant a été découverte en 1977 à proximité de l'habitat magdalénien, près d'une structure protohistorique à trous de poteaux. L'enfant, de huit ans environ, est enseveli en position verticale accroupie.

Françoise Audouze pense que l'individu devait être, à l'origine, enfermé dans un sac. Les os du squelette se sont ensuite empilés dans une cuvette de 0,30 m de diamètre. Comme il n'y avait pas de mobilier associé à la sépulture, on ne peut pas la dater avec précision. On sait que ce type d'inhumation en puits, apparaît au Chalcolithique dans la région. On ne peut toutefois pas rattacher cette sépulture au niveau chalcolithique de type "Gord", placé à proximité.

1,7. - SENLIS "Villemétrie" (Oise)

Le site de "Villemétrie" a été trouvé par M. Vinet à la fin du siècle dernier et depuis il a été prospecté par de nombreux chercheurs, comme l'abbé Müller et le doyen Etienne Patte (1970). Il est placé sur un petit monticule dominant d'un côté le ruisseau de Saint-Urbain et de l'autre la Nonette. Nous avons à nouveau prospecté le gisement à l'occasion de la construction de l'autoroute A1 et d'un chemin rural. Le sol de ce terrain renferme beaucoup de débris de tuf. D'après les anciens ramassages de surface et nos récentes prospections, nous avons des éléments archéologiques qui se rapportent manifestement à des occupations chasséenne, chalcolithique et peut-être au premier Age du Fer.

Au Chalcolithique, nous pouvons classer des armatures de flèches à pédoncule et à ailerons, des racloirs à encoches, de l'outillage lithique, des fragments de céramique, dont un bord de vase à bourrelet et des bords à lèvre aplatie, et des perles biconiques en terre cuite.

1.8. - HOUDANCOURT "Le Pont de Pierre" (Oise)

L'habitat chalcolithique occupe une petite éminence sableuse de près de 3 hectares, dominant légèrement une vaste zone marécageuse, limitée à l'ouest par le ruisseau de la Contentieuse et à l'est par le rû de la Flaque Paquet. Des sondages et une petite fouille ont été menés de 1975 à 1977 par Jean-Claude Blanchet et Philippe Marquis (Agache R., 1979, p. 423-425 ; Agache R., 1976, p. 413-414 et fig. 24). Aucune structure d'habitat n'a pu être mise en évidence. Les objets reposent entre 0,40 m et 0,60 m de profondeur dans une couche de sable soufflé. Il a été noté des zones de concentration de matériel archéologique et la présence de petits amas de pierres. Un foyer ou un four en cuvette, de 1,10 m de diamètre, était environné de torchis rubéfié.

Le matériel céramique recueilli est assez faible, l'industrie lithique plus abondante. Notons aussi l'absence de vestiges osseux.

1.9. - BELLOY-SUR-SOMME "Le Bois Plaisance" (Somme)

Le gisement est placé sur une partie de la basse terrasse de la rive gauche de la Somme, à l'ouest du village. Cette terrasse est couverte de lehm déplacé, surmontant le loess. Victor Commont (1914) signale la présence de Paléolithique supérieur. Jean-Pierre Fagnart vient de reprendre la fouille de cet emplacement. En 1952-53, une équipe suédoise dirigée par C. Athin fit une tranchée le long de l'ancienne carrière. Les résultats furent publiés par B. Salomonsson (1959). Les Suédois proposèrent à l'époque une séquence Tardenoisien-Danubien-Néolithique. Dans la couche dite danubienne, il y avait des vases à fond rond associés à des récipients à fond plat.

En 1967, le docteur Jean-Georges Rozoy a repris la fouille dans le secteur exploré par l'équipe Athin. Dans la coupe la plus complète, le Gallo-Romain apparaît dans la couche de limon violacé IIe.

En dehors des remaniements gallo-romains, la couche archéologique principale du Bronze ancien et du S.O.M., dite III a, est un limon noirâtre, gras, collant, à 0,60 m/0,75 m de profondeur. Puis de 0,75 à 0,85 m. le limon devient plus jaune et la couche plus pauvre. C'est dans le haut de cette couche III b 1

qu'un outil perforé en roche dure a été trouvé. Il provient certainement, à l'origine, de l'occupation de la couche III a.

Dans un autre secteur la couche III b 1 contient le niveau Epipaléolithique (Rozoy J.G., 1978, p. 553-557, fig. 167 et 167 bis). Le niveau attribué au Bronze ancien et au S.O.M., par Jean-Georges Rozoy est en réalité une couche chalcolithique de type Gord. En raison du mélange des industries lithiques du Chalcolithique et du Mésolithique il a été possible de faire un tri typologique à partir de la nature et de la couleur des silex. Les mésolithiques ont employé un silex blond, alors que les chalcolithiques ont utilisé du silex noir, jaune opaque et aussi un peu de silex jaune cire et blond moucheté de noir.

Aucune structure archéologique significative n'a été remarquée dans le niveau chalcolithique. Quelques ossements d'animaux sont signalés dans la couche chalcolithique III a.

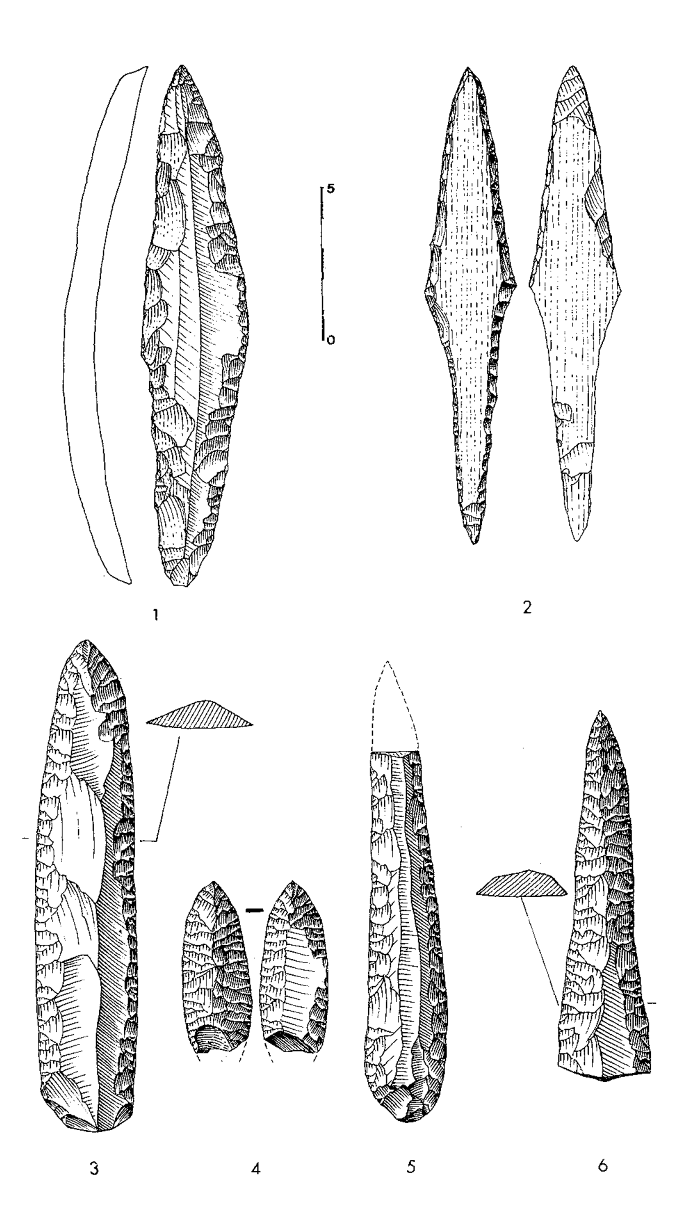


Fig. 20.— Matériel lithique chalcolithique - 1, Vasseny (Aisne) "Les Sablons", poignard à retouches latérales unifaciales ; 2, Tannières (Aisne) "Le Champ Loby", poignard partiellement poli sur les deux faces ; 3 à 6, Pontpoint, Moru (Oise), poignards en silex ocre, marron, à retouches unifaciales plus ou moins couvrantes ; 4, armature de flèche perçante à retouches couvrantes bifaciales (D'après René Parent, 1 et 2 ; d'après J.Cl. Blanchet et Fitte P., 3 à 6).

1.10 - MOLLIENS-VIDAME (Somme)

A l'occasion de la construction d'un pavillon dans le bourg de Molliens, Etienne Mantel a recueilli dans la terre loessique un tesson décoré d'un mamelon de type Gord et des éclats de silex. La présence d'un établissement chalcolithique est possible à cet endroit.

1.11. - GENAINVILLE "Les Vaux de la Celle" (Val d'Oise)

Lors des fouilles de l'ensemble monumental gallo-romain, l'équipe de P.H. Mittard a recueilli divers éléments chalcolithiques de type Gord. Un grand tesson de vase à bord droit possède un mamelon horizontal. Parmi les autres éléments caractéristiques, on peut signaler une fusaïole, deux fragments de poignards à retouches plates, en silex pressignien, des armatures de flèches en silex, à pédoncule et ailerons encore peu développés et une flèche perçante probablement en cuivre (proche au point de vue forme de celle d'Artenac) (Martinez R. et Lombardo J.L., à paraître).

1.12. - LES SITES DE SURFACE DU VAL D'OISE

Grâce aux nombreuses prospections de Jean-Marie Lardy et de Roger Martinez, la carte archéologique du Val d'Oise s'est considérablement enrichie, surtout dans la partie vexinoise. Des habitats chalcolithiques de surface ont livré de nombreux objets lithiques (racloirs à encoches, armatures de flèches perçantes à pédoncule et ailerons, etc...), ainsi que de la céramique de type Gord, avec des mamelons de préhension.

Les sites de surface les plus représentatifs sont ceux de Longuesse "La Fosse d'Eragny", de Théméricourt "Le Bois de Huanville" et de Chérence "Les Sauts Grains". Ces gisements sont généralement placés sur des terres légères, sableuses, à proximité de points d'eau.

On n'a pas encore fouillé de site dans l'Aisne et dans le Pas-de-Calais. Cette sous-représentation n'est que relative, car les sites de surface ayant livré des éléments chalcolithiques sont assez nombreux.

Nous n'avons voulu prendre en compte dans ce chapitre que les gisements fouillés et les sites de surface ayant fourni des éléments bien caractéristiques, avec de la céramique en particulier.

2. — LES HABITATS DU GROUPE DEÛLE-ESCAUT
Les habitats du Nord de la France

Deux sites chalcolithiques viennent d'être fouillés en sauvetage par Jean-François Piningre, dans la vallée de la Deûle, au sud de Lille.

2.1. - SECLIN "La Ferme des Euwis" (Nord)

Le gisement est placé en bordure du plateau crayeux du Mélantois qui domine de quelques mètres la vallée marécageuse d'un petit affluent de la Deûle.

Le matériel archéologique provient d'une couche de limon grisâtre, de 0,10 m à 0,15 m d'épaisseur. Les structures archéologiques découvertes se composent de sept petites fosses circulaires à fond arrondi, de 0,40 m à 0,70 m, qui sont alignées suivant deux axes parallèles. Ces cuvettes pourraient être des trous de poteaux délimitant les restes d'un éventuel bâtiment de 1,50 m de largeur (Léman P., 1978, p. 451-453, fig. 7 et Piningre J.F., 1983, fig. 1 et 2). Malheureusement les structures chalcolithiques sont partiellement entamées par un bâtiment gallo-romain. Une datation C 14 a été faite sur des charbons de bois = 4200 ± 110, soit de - 3145 à - 2440 ans, en datation corrigée.

2.2. - HOUPLIN-ANCOISNE "La Pastourelle" (Nord)

Le site n'est distant que de 4 kilomètres de Seclin. Il est également implanté sur un rebord de terrasse limoneuse, en bordure des marais de la Deûle. Deux fosses en cuvette ont livré en 1980 l'essentiel du matériel contenu dans un limon gris et jaunâtre (Piningre J.F., 1984, à paraître et Léman P., 1980, p. 284, fig. 5).

Une datation C 14 a été faite sur des charbons de bois prélevés dans une fosse = 3800 ± 100 ans B.P., soit de - 2544 à - 1965 ans, en datation corrigée (Gif - 5215).

Des objets chalcolithiques assez proches de ceux mis au jour lors des fouilles, ont été trouvés anciennement par Henri Rigaux dans les marais du village (Piningre J.F., 1976, p. 7-13, fig. 5).

C. — Les sépultures

1. — GENERALITES

Nos connaissances sur les sépultures post-S.O.M. sont encore assez pauvres. Ce vide s'explique par une modification et une évolution probables du rituel funéraire, ainsi que par notre méconnaissance des cultures chalcolithiques que l'on a trop souvent assimilées à celles du S.O.M.

Rappelons que pour certaines cultures, comme le Chasséen dans le Nord du Bassin parisien, nous avons des habitats très denses, alors que nous ne connaissons pratiquement pas de sépultures.

On ne peut admettre les hypothèses émises encore ces dernières années, où l'on a tendance à faire durer le S.O.M. et ses sépultures jusqu'à l'Age du Bronze ancien. Compte-tenu des faibles traces laissées par cette dernière période, certains de nos collègues pensent que les gens du S.O.M., qui étaient depuis longtemps solidement établis, ont continué de mener leur vie traditionnelle en adoptant les nouveaux objets en cuivre, puis en bronze (Gaucher G. et alii, 1980, p. 138-139).

On peut envisager un certain chevauchement et une évolution progressive entre les derniers S.O.M. et les premières populations d'origine artenacienne. Le rite funéraire d'ensevelissement en sépulture collective s'est, à notre avis, poursuivi sous certaines formes que nous allons étudier. Malheureusement, les anciennes fouilles sont trop imprécises pour nous renseigner.

Les chalcolithiques campaniformes et du groupe des Urnes à décor plastique ont laissé dans quelques cas des vestiges matériels de leur passage. Par contre, les populations du Gord n'ont, semble-t-il, pas laissé de preuves archéologiques. Il ne faut pas exclure a priori que certaines sépultures aient continué à être utilisées sans qu'il y ait eu nécessairement un dépôt d'offrandes.

Dans la culture d'Artenac, le rite-caveau, issu des cultures précédentes, est toujours employé sous certaines formes.

2. — L'UTILISATION ET LA REUTILISATION DES SEPULTURES COLLECTIVES

Des datations récentes par le carbone 14 pourraient nous permettre d'expliquer en grande partie les réutilisations des allées couvertes et des hypogées. A partir de l'excellente fouille de l'allée couverte de la Chaussée-Tirancourt (Somme), menée par Claude

Masset et son équipe, nous avons pu obtenir les dates C 14 des dernières phases d'utilisation, puis de la couche d'incendie condamnant le monument (Masset Cl, 1971 et 1972 ; Masset Cl. et Leclerc J., 1979). Les deux premières dates se situent au Chalcolithique = - 2870 à - 2515 ans et - 2325 à - 1760 ans (Gif 1372 et 1378) et la dernière à l'Age du Bronze ancien = - 1900 à - 1425 ans, en datation corrigée (Gif 1289).

Une datation C 14 a été obtenue pour l'allée couverte du "Bois Couturier" à Guiry-en-Vexin (Val d'Oise) (Degros J. et Tarrête J., 1975, p. 431). Cette datation se place, une fois corrigée, à la transition du Chalcolithique final et du Bronze ancien = - 2170 à - 1675 ans (Gif 3329). L'analyse des pollens recueillis dans les sédiments emplissant l'un des crânes d'un squelette confirme quelque peu la datation physique. Le 14 C a été fait sur des ossements provenant d'un squelette placé dans la partie profonde du monument. Toutefois, il ne faut pas exclure des réutilisations du caveau avec des inhumations secondaires. Le matériel archéologique recueilli lors des anciennes et récentes fouilles est en majorité post-S.O.M. (Degros J. et Tarrête J., 1975, p. 428-429, fig. 9).

Il en est de même pour la sépulture collective de la "Ferme Duport" à Guiry-en-Vexin (Val d'Oise), où les réutilisations sont nettement attestées (Högström A. et Simon P., 1965).

Le problème se pose aussi avec les hypogées de la Marne dont les premières datations effectuées sont plutôt tardives. A Tinqueux et au Mesnil-Oger, "Les Mournouards" (Marne), les dates 14 C indiquent une position chronologique de la fin du S.O.M. et du Chalcolithique = - 2900 à - 1930 ans (Gif 360) et - 2625 à - 1790 (Gif 114), en datation corrigée.

Enfin, les dernières sépultures collectives datées du post-S.O.M. sont des fosses et des abris. A Essômes-sur-Marne (Aisne) la sépulture était creusée dans du sable (genre hypogée) et avait certainement à l'origine des parois en bois. Une datation a été faite sur de l'os = - 2290 à - 1695 ans (date corrigée, Gif - 4262). D'après le dénombrement des vestiges osseux retrouvés, il y aurait eu au moins une trentaine de cadavres entassés dans un espace de trois mètres carrés à peine.

Le matériel archéologique de type S.O.M. se compose de trois haches polies, de deux talons de gaines de haches à perforation transversale, d'une hache-pendeloque, d'un couteau à dos, de perles discoïdes, d'un fragment proximal de poinçon en os et d'un coquillage perforé (Masset Cl., 1971).

La sépulture en fosse de la "Pierre-Tourniche" à Vieux-Moulin (Oise), était placée à mi-pente sur la face nord du Mont Saint-Mard, en forêt de Compiègne. Le caveau était creusé sous une grosse pierre naturelle provenant d'un ancien éboulement de la table de calcaire lutétien du haut du plateau. L'entrée de la sépulture était fermée par un bloc de pierre, à l'est. Le tombeau mesurait 2,30 m de longueur, presque autant de largeur et 1,45 m de hauteur. Une vingtaine de squelettes étaient répartis sur trois couches. Le mobilier comprenait une trentaine d'outils en silex dont des lames, des flèches tranchantes et une belle armature de flèche perçante à pédoncule et ailerons (Plessier L., 1872).

Aucune hache en silex, ni poterie, ne furent mises au jour. La présence d'une armature de flèche perçante aussi évoluée nous éloigne du S.O.M. Cette sépulture en fosse sous abri, est probablement chalcolithique. La littérature archéologique ancienne révèle plusieurs sépultures et découvertes de ce genre, mais bien souvent les descriptions sont trop imprécises.

A Germigny l'Evêque (Seine-et-Marne) une datation faite sur des charbons de bois donne aussi une position S.O.M. tardive ou plutôt chalcolithique = - 2865 à - 2190 ans en datation corrigée (Gif - 2723). Il s'agit d'une sépulture collective en fosse d'un peu moins de 12 m de longueur, pour 3 m de largeur, dans sa partie conservée (Baumann F. et Tarrête J., 1979).

Des remaniements sont intervenus dans un secteur aux époques protohistoriques et historiques. Le mobilier recueilli dans cette sépulture n'est pas très abondant, mais de belle facture. Si la plupart des objets sont bien connus dans les sépultures collectives S.O.M., d'autres objets, comme une grande lame bipointe à étranglement central ou à armature foliacée sont plutôt de type chalcolithique. La céramique est absente.

Enfin, sur le site de la Grande-Paroisse (Seine-et-Marne), à Pincevent, l'équipe du professeur Leroi-Gourhan a fouillé un petit caveau en pleine terre, qui contenait trois squelettes en position fléchie (Gaucher G., Girard C., Leclerc J., 1980, p. 115-144). L'étude anthropologique montre que cette sépulture renfermait deux très jeunes femmes et un homme âgé avec absence de matériel. Une datation 14 C a été faite sur un gros os de la sépulture = - 2325 à - 1675 ans, en datation corrigée (ly - 1171). Cette datation place la sépulture à la fin du Chalcolithique et au début du Bronze ancien. Sur le plan archéologique, rien ne s'oppose à cette place chronologique.

Un autre site placé dans les alluvions de la basse terrasse de la Seine, un peu en amont du confluent avec l'Yonne, mérite attention. Deux sépultures collectives ont été fouillées dans une même ballastière à

Marolles-sur-Seine dans la Seine-et-Marne (Masset C., Mordant C. et D., 1967). Elles sont distantes de 120 m environ. La première sépulture de forme sensiblement rectangulaire, de 8,40 m de longueur sur 3,60 m de largeur, était placée à peu près dans l'axe Est-Ouest d'un double alignement de trous de poteaux d'une longueur de 38 m et distants de 6 à 11 cm. Ce monument correspond à une allée couverte, enterrée, construite en pierres sèches, avec probablement adjonction de poteaux en bois et un sol primitivement dallé. Plus de la moitié des vestiges humains étaient incinérés. La double rangée de poteaux qui délimite un long trapèze est tout à fait semblable à celle qui a été observée à Aillevans (Haute-Savoie) par Pierre Pétrequin et Jean-François Piningre (1976). Ce monument en bois fait penser au principe de la maison funéraire-sanctuaire dont on connaît d'autres exemples en France et à l'étranger. Le mobilier du monument n° 1 de Marolles comporte trois burins, deux fragments de poignards en silex du Grand Pressigny, trois perçoirs, deux nucleus, cinq percuteurs, deux fragments de couteaux, un poinçon en os et une perle en cuivre biconique allongée, en métal fondu (33,5 x 12 x 10,5 mm ; 10 g).

La sépulture n° II de Marolles-sur-Seine se trouvait à l'intérieur d'un enclos ouvert au Sud. Le monument funéraire était de forme irrégulière, mesurant près de 2 m de longueur sur 1,20 m de largeur. Sur les cinquante-quatre individus inhumés, seulement huit étaient en connexion apparente, avec les membres repliés. Une sorte de coffrage dans lequel étaient placés les morts, existait à l'intérieur du monument. Les fouilleurs ont constaté que cette sépulture a fonctionné comme un sépulcre où les corps étaient introduits successivement. Le mobilier se compose de cinq armatures de flèches tranchantes, à bords à retouches abruptes, douze lames et fragments, un retouchoir, un grattoir, une pointe, un éclat à coche, un nucleus, deux fragments de percuteurs, quarante-six éclats de débitage, neuf poinçons, une gaine de hache, une dent de porc utilisée comme outil, un pendentif arciforme en schiste, un dentale et cinq perles en nacre.

La céramique forme, selon les auteurs, un tout très homogène malgré quelques tessons enlevés par le bulldozer. Les formes des récipients sont inconnues, mais sur les deux fragments de bords, l'un a une languette de préhension. Comme le font remarquer les fouilleurs, cette céramique semble d'un aspect plus évolué que le matériel lithique. Ces deux monuments de Marolles présentent une orientation commune et paraissent en relation avec des structures extérieures. Ils sont toutefois de conception bien différente, et il est difficile de dire si cela correspond à des relations socio-économique ou chronologique. Néanmoins, nous sommes enclins à penser que ces deux monuments sont chalcolithiques, même s'ils ont encore conservé une empreinte S.O.M. De nombreux autres exemples pourraient encore être cités, si nous possédions des renseignements valables sur les vieilles fouilles.

- *Cuiry-les-Chaudardes "Le Champ Tortu" (Aisne)*

Gérard Bailloud a fouillé en 1974 une sépulture collective qui comprenait au moins huit individus placés dans une fosse ovalaire de 2 m sur 1,05 m, creusée dans les sables et graviers (Bailloud G., 1982, p. 171-174, 2 fig).

Les squelettes étaient inhumés couchés sur le côté gauche, bras et jambes repliés. Ils étaient soit en connexion anatomique parfaite, soit en connexion lâche mais lisible, soit sous forme de vestiges désarticulés ou isolés.

Un squelette d'enfant (nouveau-né ?) semi-carbonisé, était disposé au départ du remplissage de la fosse. Seule une pointe de flèche à pédoncule et ailerons cassés a été recueillie sous les vertèbres cervicales d'un individu, ce qui fait penser à Gérard Bailloud que celui-ci a probablement reçu ce projectile, et qu'il ne s'agit pas d'une offrande funéraire. Ce type d'armature de flèche à bords légèrement denticulés est aussi connu à Argenteuil 2 (Val d'Oise) (Tarrête et alii, 1977, fig. 13 n° 17) et au "Fond Pernant" à Compiègne.

A Compiègne (Oise) sur le site même du "Gord", Clément Quénel (1904) signale avoir découvert en 1895 une sépulture néolithique, avec une quantité

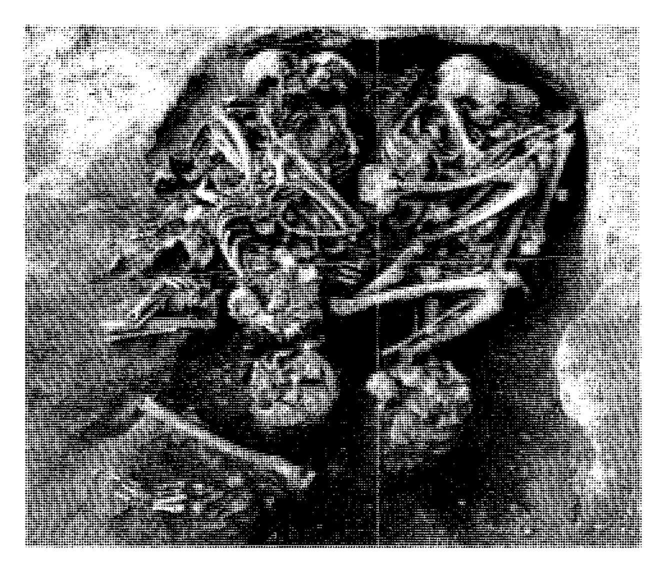


Fig. 23. — Photographie de la sépulture collective en fosse de Cuiry-les-Chaudardes (Aisne) (Cliché Gérard Bailloud).

considérable de lames, de grattoirs, de perçoirs, de percuteurs, de broyeurs, de fer oligiste, de cornillons de chevreuil et de cerf ayant servi de manches aux perçoirs et aux lames, une coquille percée, des fragments de bracelets, des haches polies, des nucleus, des pointes de lances et de javelots, des flèches de variétés différentes. Il signale aussi que cette sépulture était incomplète et que des silex brûlés et des os calcinés prouvaient qu'il y avait eu un foyer. Il ajoute que des fragments de poterie avaient des oreilles et des petits trous de suspension ; d'autres avaient des stries faites au poinçon.

Le récit de Clément Quénel est trop imprécis pour que l'on puisse prendre très au sérieux l'existence d'une sépulture. La description du matériel est par contre plus conforme aux découvertes qui ont été faites ensuite par Bernard Lambot et qui sont attribuables au groupe du Gord.

3. — DES INHUMATIONS INDIVIDUELLES, EN POSITION VERTICALE REPLIEE, DANS LA MOYENNE VALLEE DE L'OISE

La première a été trouvée dans la grévière du carrefour d'Aumont à Compiègne (Oise). Le squelette reposait dans une fosse sépulcrale, creusée en forme de poche, dans le gravier. Le corps était en position verticale, avec les genoux ramenés à la hauteur de la poitrine. Au-dessus de la tête, le fouilleur trouva une pioche en bois de cerf, et dans la terre de remplissage, un poinçon en os et un silex taillé. Le crâne était franchement dolichocéphale (Hémery M., 1956).

La seconde sépulture a été découverte en 1949, au moment de la construction des laboratoires de recherches des Charbonnages de France sur les hauteurs du Tremblay à Verneuil-en-Halatte (Oise). La sépulture était placée en position embryonnaire, le visage tourné vers l'est (Durvin P., 1959, p. 3-4, fig. 2). Un manche de poignard en bois de cerf et un morceau de corne taillée en biseau devaient être placés de part et d'autre du crâne ou légèrement en arrière (Breuil J., 1953, p. 2-7). Le squelette fut examiné au Musée de l'Homme. Il s'agissait d'un sujet de sexe masculin, de type "néolithique", mesurant à peu près 1,69 m et âgé de 35 ans environ. Nous connaissons les dimensions du puits sépulcral : environ 0,80 m de long, 0,70 m de large et 1,30 m à 1,50 m de haut. Le fond de la sépulture se trouvait entre 1,80 m et 2,00 m de profondeur par rapport au sol naturel.

La troisième sépulture est une inhumation d'un enfant de huit ans environ trouvée sur le site du "Buisson Campin" à Verberie (Oise). Il était enseveli en position verticale accroupie. Françoise Audouze pense que ce jeune sujet devait être placé dans un contenant en matière périssable. Aucun mobilier n'était associé à la sépulture (Agache R., 1979, p. 419-420).

Ces sépultures individuelles en puits (ou en ruche) ne sont évidemment pas datables. Il faudrait dans ces cas entreprendre des datations C 14 en sacrifiant une partie d'un gros os.

Le type d'inhumation et le matériel archéologique recueilli dans les deux cas, nous orientent vers une datation chalcolithique post-S.O.M.

D. — Le matériel archéologique

1. — LA CERAMIQUE

1.1. - LES ASPECTS PHYSIQUES

Contrairement à la poterie méridionale dont l'excellente qualité est bien connue, la céramique du Nord de la France est beaucoup plus grossière. Souvent même, lorsque le sol est humide, les tessons peuvent se désagréger. Il existe une céramique grossière (de 15 à 30 mm d'épaisseur) et une céramique un peu plus fine (de 5 à 15 mm d'épaisseur). La pâte se compose d'un dégraissant, calcaire ou siliceux, selon les gisements, dépassant fréquemment 1 mm de section et pouvant aller jusqu'à 5 mm. Nous avons pu observer dans certains cas, l'emploi de la chamotte.

La couleur de surface des vases s'étend du rouge-brique au brun-gris, avec bien souvent des taches noires. L'intérieur est généralement noirâtre. Dans la céramique fine, utilisée pour des récipients de plus petite taille, la granulométrie des éléments est plus régulièrement répartie dans la pâte. Le montage aux colombins ronds et rectangulaires a été employé.

Sur les sites du "Gord" à Compiègne et des "Cerisiers" à Creil, des fonds de vases ont des empreintes sur leur face extérieure, de ce qui ressemble à de la vannerie. Il est donc possible que certains récipients aient été façonnés sur des nattes.

La surface extérieure des vases est généralement grossièrement lissée. Dans certains cas, comme à Moru (Oise), on distingue très nettement un lissage de la pâte exécuté avec les doigts placés en position jointive. Quelques petits vases sont recouverts d'un engobe. Comme la céramique est assez fragmentée et en principe de mauvaise qualité, nous avons beaucoup de difficulté pour reconstituer des profils de vases complets.

1.2. - LES FORMES

a) Les coupes

Ce sont des récipients très ouverts, en calotte, et à fond plus ou moins aplati. On en connaît à Videlles (fig. 24, n° 10), à Compiègne "Le Gord" (fig. 18, n° 6), à Houdancourt (fig. 19, n° 3), à Houplin-Ancoisne (fig. 22, n° 21).

b) Les écuelles et les bols

Les écuelles sont de forme hémisphérique avec parfois des parois assez épaisses. Les bols sont des récipients de plus petites tailles, avec des parois plus fines. Ces formes sont très communes sur tous les sites (fig. 18, n° 4 et 5 ; fig. 21, n° 9 ; fig. 24, n° 2). Les bols et les écuelles sont dépourvus de languette de préhension.

c) Les vases tronconiques

Cette catégorie de récipient est la plus représentée sur les sites. Ce sont des vases en forme de « pots de fleurs » avec des bords droits ou légèrement concaves. Les lèvres peuvent être roulées, légèrement biseautées, amincies. Les bords se rattachent aux fonds soit par un bourrelet plus ou moins important, soit par un angle régulier. Presque tous les vases tronconiques possèdent des éléments de préhension placés à quelques centimètres sous la lèvre. Ces récipients sont en général plus hauts que larges, mais il en existe un à Houplin-Ancoisne qui est assez large (fig. 22, n° 19). On retrouve des caractères analogues à ceux de ce dernier vase sur la céramique du site des "Roches" à Videlles (fig. 24, n° 5). Ces caractères pourraient correspondre à une évolution typologique car le site de Videlles présente des formes déjà influencées par les campaniformes.

d) Les vases cylindriques

Ces types de récipients ont des parois verticales ou sub-verticales, parfois légèrement convexes (fig. 24, n° 7). Bernard Lambot signale des formes équivalentes au "Gord" à Compiègne, qu'il place dans le groupe des vases à parois verticales ou sub-verticales (Lambot B., 1981, p. 13). Ces vases ne semblent pas comporter des éléments de préhension.

e) Vases à parois galbées

Nous trouvons dans cette catégorie les vases globuleux à bord rentrant ou droit. Les lèvres sont amincies, ou légèrement roulées (fig. 22, n° 20 et 22, n° 5). Le maximum est placé soit au milieu de la panse, soit vers la base.

f) Vases bitronconiques

Ces récipients ont des panses un peu galbées. Ils possèdent une carène haute, surmontée d'un col légèrement rentrant. Ils sont connus uniquement sur le site de "La Ferme des Euwis" à Seclin (fig. 22, n° 1 à 3).

g) Les pots à profil en S

Ils appartiennent à des vases élancés de petites et moyennes dimensions. Ils sont généralement réalisés avec une pâte fine et présentent une surface bien lissée (fig. 18, n° 1).

h) Les cruches

Ce sont des vases hauts, à panse assez globulaire, surmontée d'un col droit ou légèrement sortant. Ils sont munis d'une anse plate, assez large, qui est placée entre le haut de la panse et le col (fig. 24, n° 3). Des fragments d'anses plates ont été trouvés sur le site du "Gord" à Compiègne.

i) Les vases à provisions

Les grands vases sont difficiles à reconstituer. De ce fait nous ne possédons pas de formes complètes. Des gros fragments de fonds, des panses importantes peu galbées et des fragments de bords épais, se rattachent à de grandes urnes.

Les fonds sont très épais. Ils peuvent avoir jusqu'à 3 à 4 cm d'épaisseur (fig. 19, n° 21). Les bords rentrants ont un col concave qui est parfois décoré (fig. 18, n° 7) et (Lambot B., 1981, fig. 6, n° 12).

j) Les cuillers et les louches

Elles sont abondantes sur tous les sites ayant fourni une grande quantité de céramique. Les cuillères ont un manche aplati ou arrondi (Lambot B., 1981, p. 12, fig. 5, n° 13, 14 et 23). Les louches ont une capacité plus grande et leur manche est aplati (fig. 24, n° 8).

k) Les fusaïoles

Elles sont aussi nombreuses. Elles ont le plus souvent un profil ovalaire. Elles peuvent avoir un côté aplati et présenter un bourrelet périphérique, placé près de la perforation centrale. Dans de plus rares cas le bourrelet est remplacé par une dépression. Les fusaïoles ont en moyenne un diamètre compris entre 30 et 55 mm.

1.3. - LES MOYENS DE PREHENSION

Ce sont principalement des languettes placées sur des vases tronconiques. Elles sont en général assez

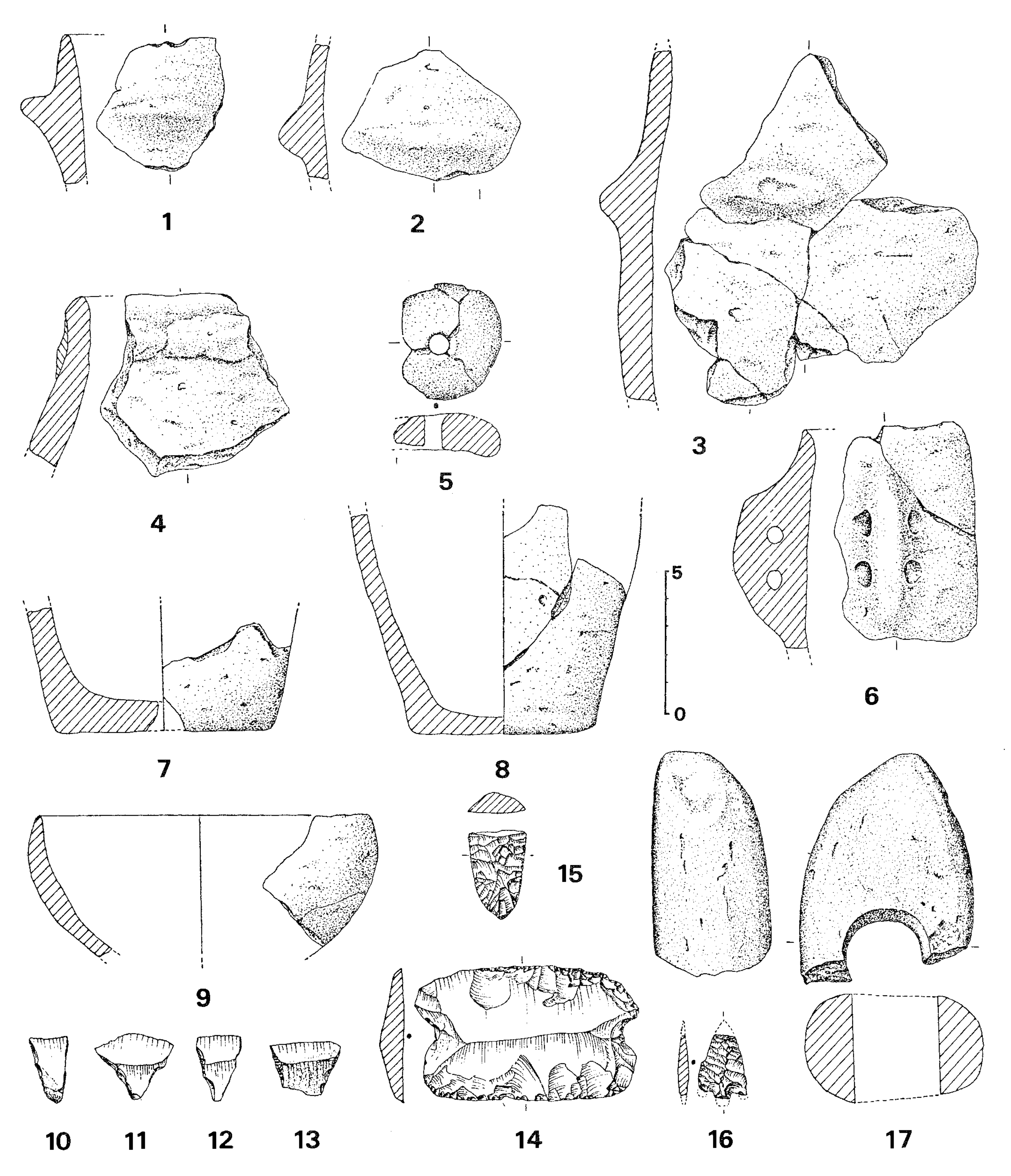


Fig. 21. — Belloy-sur-Somme (Somme) "Le Bois Plaisance" - Fouilles du docteur J.G. Rozoy ; 1 à 9, céramique du Groupe du Gord ; 10 à 13, armatures de flèches tranchantes ; 14, racloir à encoches ; 15, fragment de poignard ; 16, pointe de flèche à pédoncule et ailerons peu développés et 17, fragment de hache-marteau en roche dure (d'après J.C. Blanchet et B. Lambot).

allongées. Elles mesurent en moyenne 40 mm de longueur et 20 mm de largeur. Les languettes peuvent être placées à 2 ou 3 cm sous la lèvre ou au 1/3 inférieur du col (fig. 18, n° 8, 10 et 11 ; fig. 21, n° 1-3). Certaines languettes sont assez saillantes (fig. 22, n° 19). Les languettes sont placées en opposition par deux ou par quatre (fig. 24, n° 5). Certains vases possèdent des boutons plus ou moins importants et épais (fig. 24, n° 1).

Deux récipients, à Belloy-sur-Somme (fig. 21, n° 6) et au ''Clos'' à Ecury-le-Repos, ont des languettes verticales biforées, placées juste en-dessous du bord. Sur le site de Moru à Pontpoint, un vase à col droit est muni d'un bouton à perforation horizontale. Une anse à perforation funiculaire a été trouvée à Houdancourt.

Les anses plates en ruban se rattachent à des récipients de type cruche, à Videlles (fig. 24, n° 3) et à Compiègne ''Le Gord'' (fig. 18, n° 9).

1.4. - LA DECORATION

Contrairement à la céramique artenacienne, les tessons du groupe du Gord sont peu décorés. Certes, les séries mises au jour dans le Nord de la France et le Bassin parisien sont moins nombreuses que dans le Centre-Ouest, mais sur plusieurs centaines de fragments de céramique nous ne connaissons que quelques décors.

L'intérieur d'une coupe au ''Gord'', est décoré de triangles effectués à l'aide de points imprimés dans l'argile fraîche (fig. 18, n° 6).

A Houdancourt, un rebord de tesson a une série de points imprimés horizontalement, à 2 cm sous la lèvre. Toujours sur ce même site, deux tessons appartenant à un même vase, sont décorés de séries horizontales de grosses impressions rectangulaires (fig. 19, n° 8 et 9).

Les petits cordons appliqués à 1 ou 2 cm sous la lèvre des vases sont connus au Gord (fig. 18, n° 7), à Belloy-sur-Somme (fig. 21, n° 4) et à Videlles (Bailloud G. et Coiffard P., 1967, p. 397, fig. 12, n° 3).

Le décor digité a été observé sur un gros vase à provisions du site du Gord à Compiègne. Il se compose d'une rangée d'impressions sur le sommet de la lèvre et d'une seconde rangée à 2 cm sous le bord (Lambot B., 1981, p. 14, fig. 6, n° 12). Ce même type de vase avec un décor identique, a été trouvé sur le site du ''Clos'', à Ecury-le-Repos (Marne).

Des impressions digitales soulignent dans quelques cas le bas de la panse d'un vase (fig. 24, n° 1). Des traces de lissage grossier à l'aide de végétaux ou d'une spatule ayant laissé des traces obliques, sont visibles sur quelques gros fragments de vases aux parois assez épaisses (Lambot B., 1981, p. 14, fig. 6, n° 1).

2. — LE MATERIEL LITHIQUE

Sur tous les sites fouillés le silex est abondant et le débitage est toujours de type campignien. Il existe beaucoup de produits de taille qui sont restés à l'état brut.

2.1. - LA MATIERE PREMIERE

Dans la plupart des stations les chalcolithiques du type Gord ont utilisé le silex d'origine locale, extrait de la craie campanienne. Les rognons de silex sont de taille modeste, voire dans quelques cas petits. Ce silex peut provenir de Compiègne même pour le site du Gord.

Dans quelques gisements du sud de la Picardie, on trouve du silex lacustre extrait probablement dans le calcaire de Saint-Ouen. Ce type de silex est de couleur ocre-crème, avec des veines marrons. Il existe aussi des silex de couleur violacée, brun-rouge veiné, qui ont été utilisés en moins grande quantité. Il en est de même pour le silex quartzite qui est connu au Gord par quelques éclats. Ce dernier matériau provient des alluvions de l'Aisne.

Un fragment de poignard est réalisé dans un silex du Grand-Pressigny, qu'a bien voulu déterminer Nicole Mallet. Le silex lacustre ocre-jaunâtre est, lui, originaire du Valois. Ce silex a certainement été employé au même titre que celui du Grand-Pressigny, en raison de sa couleur et de ses qualités physiques pour la taille des lames. Quelques haches polies sont en roches dures.

2.2. - LE DEBITAGE

Le silex a été débité en grande partie sur les sites. Ceci est prouvé par l'importance des éclats de taille trouvés dans les couches archéologiques. Il est possible que quelques objets aient été ébauchés sur les centres de taille. Nous pensons en particulier au silex lacustre que les danubiens et même les magdaléniens connaissaient déjà. Or ce silex provient d'affleurement situé à plusieurs dizaines de kilomètres des gisements de la vallée de l'Oise.

Comme l'attestent les nucleus réutilisés, le principal débitage a été effectué au percuteur dur. Quelques objets laminaires avec des bulbes peu renflés et minces ont pu être débités avec l'aide d'un percuteur tendre.

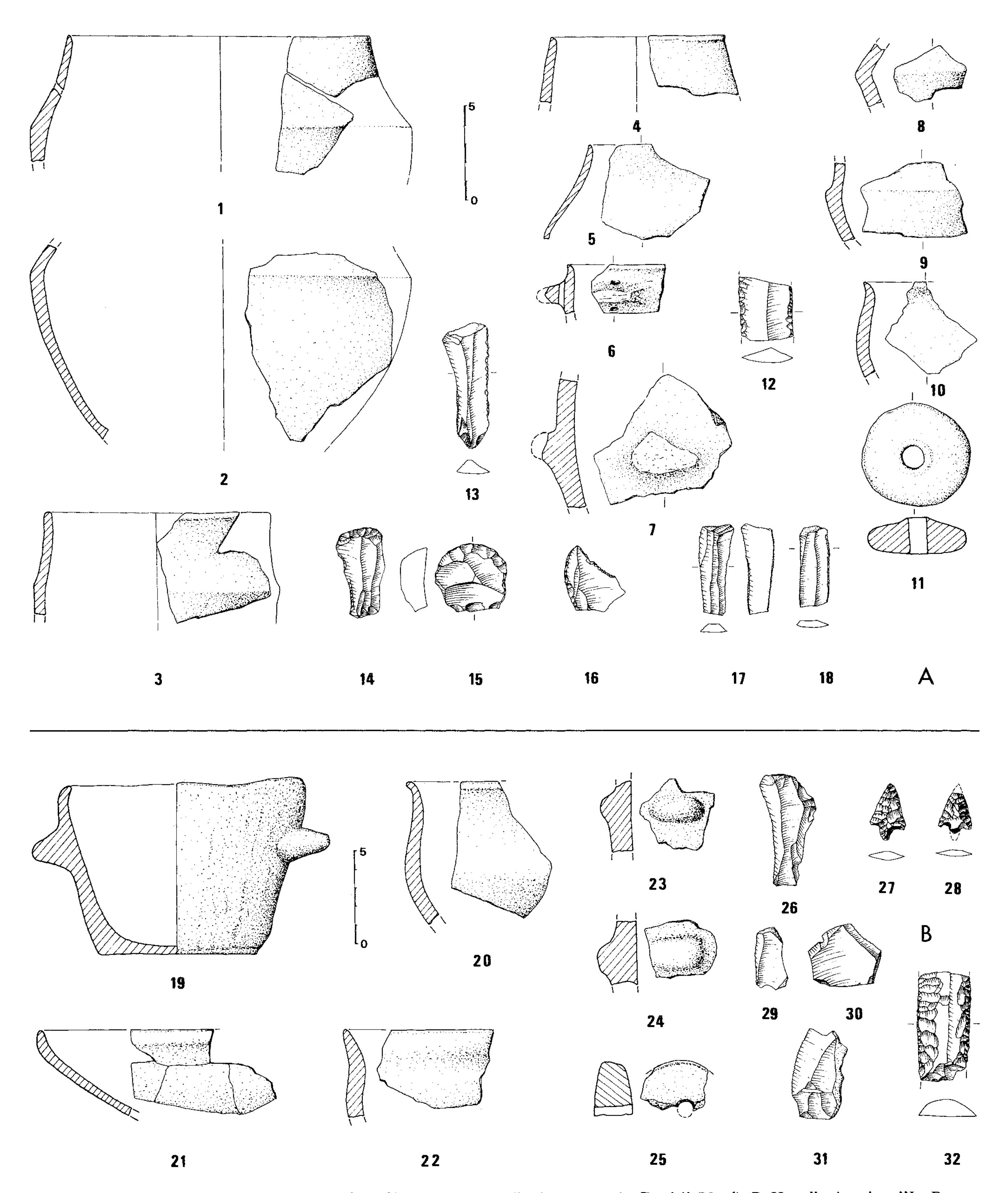


Fig. 22. — Matériel archéologique du groupe de Deûle-Escaut - A, Seclin ''La Ferme des Euwis'' (Nord). B, Houplin-Ancoisne ''La Pastourelle'' (Nord) (d'après J.F. Piningre).

Les supports sont en général épais et corticaux. Les outils ont été façonnés sur des éclats longs ou laminaires, ce qui expliquerait l'abandon de quantité d'éclats larges et grossiers.

2.3. - LES OUTILS

Bernard Lambot a récemment fait un décompte du matériel du Gord. Cet ensemble homogène a livré 3846 objets lithiques, parmi lesquels 46 nuclei et 380 outils de tout genre. Si on retire les lames et éclats utilisés, les couteaux à dos naturel, il ne reste plus que 163 outils façonnés (4,23 % de l'ensemble). Le nombre global d'outils est de l'ordre de 10 %, par rapport au nombre total d'objets lithiques recueillis.

Sur tous les sites, les grattoirs sont encore bien représentés. La plupart sont exécutés sur des éclats irréguliers, larges ou assez larges et laminaires (fig. 18, n° 22 ; fig. 22, n° 15 ; fig. 29, n° 18). Comme au Néolithique final, la majorité des grattoirs a des plages de cortex (Lambot B., 1981, fig. 3).

Il existe des grattoirs à front en éventail, des grattoirs sur éclats retouchés, des grattoirs d'angle, des grattoirs carénés.

Les racloirs sont faits sur des éclats larges ou assez longs. Certains sont très soignés, alors que d'autres sont moins finement taillés (fig. 18, n° 15, fig. 24, n° 22).

Les racloirs à encoches, anciennement appelés scies, apparaissent avec l'Artenac. Ils sont connus sur tous les gisements du groupe du Gord, alors qu'ils semblent absents dans le groupe Deûle-Escaut. Contrairement à ce que l'on pourrait croire à priori, ils ne sont pas très nombreux (4 au Gord et 3 à Belloy-sur-Somme). Les racloirs à encoches ont été façonnés sur de gros éclats assez larges. La partie qui devait être emmanchée est très retouchée, alors que le bord actif ne possède, le plus souvent, que quelques retouches latérales de mise en forme. Il existe parfois des racloirs possédant des retouches inverses sur les côtés latéraux à l'emplacement de l'encoche, et sur le dos. Les encoches forment des concavités pas très importantes (fig. 18, n° 24 ; fig. 21, n° 14). Un des racloirs à encoches du Gord est réalisé dans un silex lacustre de couleur ocre-jaunâtre (Lambot B., 1981, fig. 3, n° 2).

Les véritables burins sont peu nombreux. On en connaît un de type dièdre et un autre de même genre associé à un outil composite, au Gord (Lambot B., 1981, fig. 3, n° 18 ; fig. 4, n° 1). Il y en aurait peut-être un aussi à Belloy-sur-Somme, mais il est vraiment atypique.

Les perçoirs sont fabriqués par retouches directes sur un éclat grossier. Certains perçoirs ont des retouches alternes (Lambot B., 1981, fig. 3, n° 17, 19, 23 et 25). Quelques éclats laminaires minces ont des retouches directes, parfois alternes, qui en font plutôt des pointes que de véritables perçoirs (fig. 18, n° 14).

Il n'existe plus de véritables tranchets comme on en connaissait au Chasséen et aussi au S.O.M. Certains éclats épais à grosses retouches latérales ressemblent à de vagues tranchets atypiques (Lambot B., 1981, fig. 3, n° 26) (Rozoy J.G., 1978, p. 564).

Sur tous les sites les auteurs signalent des lames, des éclats laminaires et des éclats assez larges présentant des retouches d'utilisation. Ces objets représentent jusqu'à la moitié de l'outillage, ou presque. On peut ranger dans cette catégorie les quelques couteaux à dos naturel faits sur des lames brutes à cortex dorsal (Rozoy J.G., 1978, p. 564).

On doit réserver une mention spéciale pour les nombreux micro-denticulés mis au jour dans le Bassin parisien et le Nord de la France. Le dernier décompte de l'outillage du site du Gord permet de mettre en évidence plus de micro-denticulés que l'on aurait pu imaginer au départ (Blanchet J.C. et Lambot B., 1984, à paraître). Déjà le docteur Jean-Georges Rozoy (1977, p. 564) avait observé de tels objets à Belloy-sur-Somme. Récemment, Jean-François Piningre (1984, à paraître) en a retrouvé dans le Nord, à Houplin-Ancoisne et à Seclin. Sur ces deux derniers sites, les micro-denticulés constituent les outils les plus nombreux. Ils sont exécutés sur des éclats laminaires, assez minces, réguliers, possédant souvent des plages de cortex. La retouche est faite par de fines couches placées régulièrement sur le bord de l'éclat. On peut distinguer des micro-denticulés simples, retouchés sur un seul côté ; des micro-denticulés multiples et des micro-denticulés sur supports retouchés. Sur le site de Lesdain, au sud de Tournai (Belgique), les micro-denticulés sont aussi très abondants (Coulon G. et Vlaeminck J., 1973). Des examens minutieux montrent qu'il peut exister de sept à treize dents au centimètre. Certains micro-denticulés de Picardie, du Nord de la France et de Belgique, possèdent un léger lustré sur le bord.

Quelques éclats larges et assez larges ont des retouches épaisses formant des séries d'encoches. Ces outils peuvent se classer dans la catégorie des denticulés à cause de la dimension plus importante de la retouche.

Les armatures de flèches tranchantes sont généralement trapézoïdales avec des retouches latérales très abruptes. Les armatures de flèches perçantes sont à pédoncule et à ailerons pas toujours très développés.

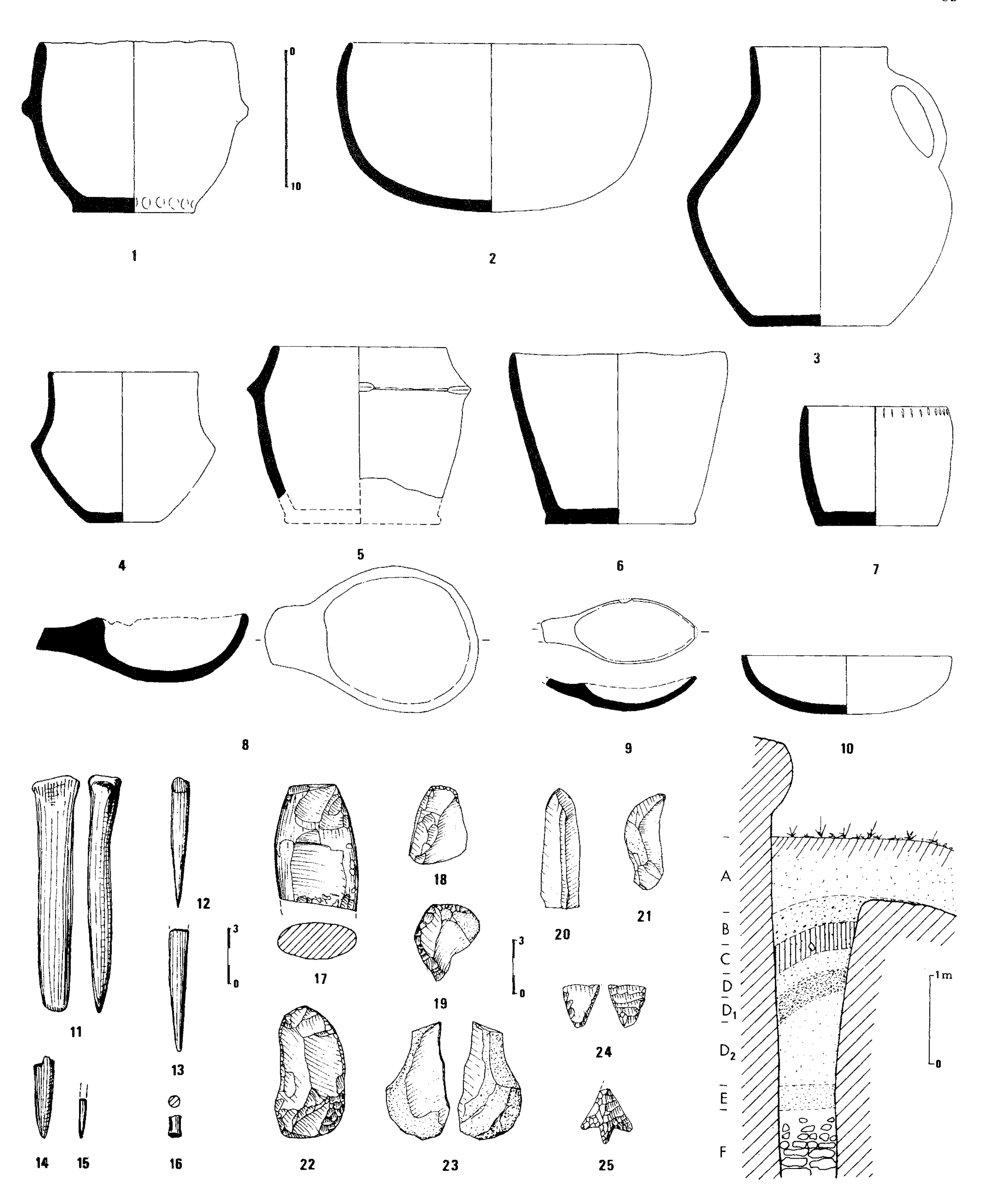


Fig. 24. — Videlles ''Les Roches'' (Essonne) - Couche C. Matériel archéologique de type Gord (D'après G. Bailloud et Ph. Coiffard).

Leurs formes peuvent s'inscrire dans un triangle équilatéral ou dans un triangle isocèle. Par rapport au Campaniforme, les tranchants sont droits. Les fouilles effectuées sur des sites artenaciens importants montrent un éventail dans les formes de flèches. Sur les sites du Nord et de Picardie, on en trouve peu à l'occasion des recherches (fig. 19, n° 24 et 25 ; fig. 21, n° 16 ; fig. 22, n° 27 et 28 et fig. 24, n° 25).

Il est rare de trouver des haches entières dans les gisements. Les éclats de haches polies et les nucléi sont nombreux. La majorité des haches a été taillée dans le silex local de la craie campanienne, mais aussi dans du silex grisâtre, de la craie santonnienne. Les tranchants des haches sont peu arqués et les bords dressés. Le polissage est souvent incomplet et seul le tranchant est plus régulièrement abrasé. Sur le site du Gord, à Compiègne, deux petites haches en roches dures ont été déterminées par Charles-Tanguy Le Roux. Il s'agit dans un cas de jadéitite et dans l'autre, de dolérite de type A.

Sur le site de Belloy-sur-Somme, le docteur Jean Georges Rozoy (1977, p. 555) signale la découverte d'un fragment de hache-marteau perforé, dans la couche chalcolithique. Cet objet très irrégulier ne peut être classé dans un type bien défini. L'analyse microscopique montre une amphibolite à grain fin, proche du type B breton (analyse de C.T. Le Roux).

Les poignards sont souvent fragmentés sur les sites d'habitats. Ils sont exécutés, comme au S.O.M., sur des lames épaisses dont une des faces à des retouches bilatérales continues. Sur l'extrémité du poignard, la retouche peut être couvrante et envahissante. Les belles retouches en écharpe de certains poignards S.O.M. sont beaucoup plus rares. La pointe des poignards peut être affinée par des retouches inverses. Sur les sites du Gord et de Belloy, il existe des fragments de poignards avec des retouches latérales écailleuses (Lambot B., 1981, fig. 4, n° 9 à 11).

Au Gord, un poignard entier a deux encoches opposées, placées à la base. Un poignard à lame plus large d'Houdancourt (Oise), possède aussi deux encoches (Agache R., 1976, p. 413-414, fig. 24).

Une belle série de poignards provient du site de Moru à Pontpoint (Oise). Lors des dernières recherches, nous avons retrouvé un fragment de poignard associé à de la céramique du type Gord. Il existe avec ces pièces une armature de flèche perçante, oblongue, à retouches bifaciales envahissantes (Blanchet J.C. et Fitte P., 1978 ; Blanchet J.C. et Lambot B., 1984, à paraître et ici fig. 20, n° 3 à 6).

Les poignards ont généralement été exécutés à partir de lames taillées dans des nuclei tabulaires, provenant du silex lacustre de Saint-Ouen. A Compiègne, sur le site du Gord mademoiselle Nicole Mallet, a identifié un fragment de poignard en silex du Grand-Pressigny.

3. — LES PARURES

Les parures en métal sont connues dans la culture S.O.M. avec l'apparition de perles en cuivre, constituées généralement d'une petite feuille martelée et enroulée sur elle-même.

Les perles en cuivre fondu qui sont signalées à Marolles-sur-Seine, dans la Seine-et-Marne (Masset C., Mordant C. et D., 1967) et dans les sépultures de la vallée de l'Oise peuvent appartenir aussi bien au Chalcolithique de type Gord aux influences campaniformes, qu'au groupe des Urnes à décor plastique. La perle de Marolles est en cuivre pur, du groupe E.O.O. des auteurs allemands. L'origine du métal serait à rechercher en Hongrie ou en Yougoslavie.

Dans le niveau supérieur de la couche archéologique du site éponyme du Gord à Compiègne (Oise) il a été mis au jour une petite perle bleutée en pâte de verre. Elle a une forme ovalaire et possède une tache grisâtre en surface et des traces de bulles à l'intérieur. Sa position dans la couche archéologique n'est pas sans poser problème (datation = 4100 ± 70 ans B.P.). Ce type d'objet, de petites dimensions, peut facilement descendre dans le sous-sol, dans des trous d'animaux fouisseurs. Toutefois, la perle du Gord présente un caractère archaïque et son appartenance réelle à la couche ne peut être exclue à priori.

Les plus anciennes perles en verre sont connues sur la façade atlantique, dans des ensembles habituellement datés de l'Age du Bronze ancien. C'est le cas en Bretagne avec la civilisation des tumulus (Briard J., 1979, p. 85-86) et en Angleterre avec la culture du Wessex. On admet maintenant qu'il a pu y avoir des ateliers de fabrication de ces perles de verre dans le Nord des Alpes, indépendamment des foyers méditerranéens. La perle du Gord serait la seule connue en milieu chalcolithique. En attendant d'autres découvertes et les résultats de l'analyse, nous devons rester prudents.

Certaines parures qui étaient en vigueur au S.O.M. sont encore d'actualité dans le groupe du Gord. Malheureusement dans le Bassin parisien et dans le Nord de la France nous possédons peu d'ensembles clos de sépultures et les habitats ne sont pas riches en éléments de parures. Comme dans l'Artenac nous trouvons des utilisations de coquillages, des haches pendeloques en roches dures et des pendentifs arciformes.

4. — LE MATERIEL OSSEUX ET EN BOIS DE CERF

Comme dans la culture S.O.M., on rencontre sur les sites du Gord de nombreux fragments de bois de cerf. Les poinçons sont façonnés dans des os longs de bovidés et aussi sur des os d'ovicapridés. Les lissoirs sont faits dans des côtes de bovidés ou même sur des bois de cervidés. De très beaux ciseaux sont obtenus sur des gros os de bovidés. Des stigmates de découpage sont visibles sur des bois de cerfs et de chevreuils. Ils ont pu servir de manches d'outils (Lambot B., 1981, p. 10, fig. 4 et Bailloud G. et Coiffard P., 1967, p. 396, fig. 11).

E. — Economie et société

1. — L'ECONOMIE

- L'agriculture et l'élevage

Nous ne possédons actuellement que les analyses des faunes de Videlles dans l'Essonne (Poulain-Josien Th., 1967) et de l'habitat du ''Gord'' à Compiègne dans l'Oise (Méniel P., 1981).

Sur le site de Videlles la chasse est toujours importante, mais elle paraît moins intensive qu'à la fin du Néolithique Seine-Oise-Marne. Parmi les 60 % d'animaux chassés, on trouve le cerf (près de 17 %, le chevreuil, le grand bœuf, le sanglier (11 %), le cheval sauvage, puis en petite quantité, le castor, l'ours et le blaireau. Les animaux domestiqués sont représentés principalement par le porc (plus de 20 %). Viennent ensuite le bœuf (10 %), le mouton, le cheval et le chien. Il est possible que la faune de Videlles soit un peu faussée à cause de l'environnement forestier important à cette époque. En effet, les animaux domestiques comme les ovicapridés, généralement abondants ailleurs, sont très peu représentés.

Sur le site du Gord à Compiègne (Oise), le pourcentage d'animaux domestiques est de 57 % (N.M.I.). Les bovidés représentent près de la moitié de ce pourcentage, ils sont suivis par les moutons-chèvres (13,3 %), le porc (10 %) et le chien (3,3 %). Parmi les animaux sauvages, le cerf vient en tête (13,3 %), puis les oiseaux (10 %) (surtout des canards col-verts), le sanglier (6,6 %), les équidés (3 %), l'Aurochs, le chevreuil et le castor (Méniel P., 1984, à paraître). L'environnement du Gord était certainement moins boisé qu'à Videlles, cependant on retrouve un taux important d'animaux sauvages. La présence des castors et des canards confirme la proximité immédiate de la rivière.

L'agriculture est encore difficile à étudier. Si on se réfère toujours à Videlles, il semblerait que les pollens de céréales disparaissent progressivement après l'occupation S.O.M. Pourtant, la forêt recule de plus en plus sous l'effet de défrichements successifs. La présence de meules et de molettes attestent la présence de l'agriculture.

Les analyses polliniques effectuées par Arlette Leroi-Gourhan et Michel Gérard dans le Bassin parisien, indiquent tantôt des forêts autour des sépultures collectives (Mournouards, Tinqueux, Noisy); tantôt un habitat (Videlles) ; tantôt des pâtures et des cultures à proximité (Guiry-en-Vexin, Marolles, Germigny-L'Evêque, Champs-sur-Yonne).

- Les relations commerciales

La production du beau silex jaune cire du Grand Pressigny en Indre-et-Loire s'est développée pendant l'Artenacien comme le prouvent les récentes fouilles d'ateliers et d'habitats, à la Creusette à Barrou par exemple (Geslin M. et alii, 1982). Ce silex a permis la confection d'objets de meilleure qualité, comme les poignards. Le commerce du silex du Grand Pressigny a atteint des régions très éloignées comme les Pays-Bas (dans les phases des tombes campaniformes anciennes (A.O.O.) et la Suisse (dès le Lüscherz). Dans le Nord de la France l'apparition de ce silex semble liée à la diffusion des influences artenaciennes. Julia Roussot-Larroque (1983) pense que la vaste implantation territoriale de la civilisation d'Artenac a dû faciliter la diffusion du silex pressignien vers l'Est et le Nord. Les mêmes artenaciens occupaient aussi les ateliers ''campigniens'' du Bergeracois.

Pour concurrencer l'arrivée des silex pressigniens en Picardie et dans le Nord de la France, des extractions de silex lacustre du calcaire tertiaire de Saint-Ouen, de qualité voisine, furent effectuées.

On n'a pas encore localisé avec précision les lieux de taille dans la région de Senlis, mais on connaît sur plusieurs sites d'habitats et dans des sépultures de beaux poignards et des racloirs à encoches faits avec ce silex ocre, veiné de marron. Signalons que des cachettes de lames pressigniennes ont été signalées dans le Bassin parisien par A. de Mortillet.

La présence de haches en roches dures indique aussi des systèmes de trocs à longue distance. Certains matériaux comme la dolérite de type A, provenant des célèbres ateliers de Sédélin en Plussulien (Côtes-du-Nord) étaient déjà exportés dès la fin du Ve millénaire vers le Chasséen du Nord du Bassin parisien (à Jonquières par exemple). Ce même produit se retrouve dans certaines haches polies du Gord, ce qui signifie que la diffusion de ce matériau s'est amplifiée en

même temps que celle du silex pressignien. Charles-Tanguy Le Roux (1971) indique qu'au stade récent, lors de la reprise des exploitations du Néolithique final, les carriers de Plussulien utilisaient le feu pour débiter plus facilement la dolérite et, de ce fait, accroître le rendement.

Un autre type de roche dure, l'amphibolite à grain fin, nous renvoie dans le Sud de la Loire. Un fragment de hache-marteau fabriqué dans ce matériau a été trouvé dans la couche du Gord à Belloy-sur-Somme. Or, nous savons qu'il n'existe pas de hache perforée en cette matière en Bretagne, mais que cette roche se rencontre surtout dans les Pays de la Loire, avec une patine généralement lisse. Charles-Tanguy Le Roux envisage la possibilité de deux gisements de roches similaires, l'un dans le Sud-Finistère et l'autre peut-être dans le Centre-Ouest.

Ces exportations de matériaux diversifiés au Chalcolithique sur de longues distances, font penser à l'existence d'un véritable réseau d'échanges, relativement institutionnalisé (Roussot-Larroque J., 1983). Le groupe du Gord a pu servir de relais pour diffuser les produits vers la Belgique, les Pays-Bas et les Iles Britanniques.

2. — LA SOCIETE

Nous connaissons peu de choses sur les habitats fréquentés par les groupes du Gord et Deûle-Escaut. Nous devons déplorer l'absence de fouilles méthodiques effectuées à grande échelle sur des gisements intéressants. La plupart du temps, nous devons nous contenter de l'étude de structures en fosse.

Si les découvertes d'habitats se trouvent concentrées surtout le long des cours d'eau, dans la plaine alluviale, nous devons aussi enregistrer la présence de nombreux sites placés sur des rebords de plateau ou sur des contrepentes.

Dans quelques cas, comme à Elincourt-Sainte-Marguerite (Oise), il n'est pas rare de trouver des habitats placés visiblement à plus d'un kilomètre de tout point d'eau (Blanchet J.C., 1972). Il est probable que la densification de l'occupation du territoire qui avait commencé surtout avec le Cerny, le Chasséen, puis le Seine-Oise-Marne, s'est poursuivie. Les activités des peuplades des groupes du Gord et Deûle-Escaut semblent peu différentes de celles de la Culture Seine-Oise-Marne.

Si pour la civilisation d'Artenac nous commençons à être mieux renseignés sur les sépultures et les rites funéraires, nous sommes par contre très mal pourvus pour le groupe du Gord.

Dans le domaine artenacien, les spécialistes indiquent des réutilisations de tombes antérieures, comme les dolmens à couloir angoumoisins et les sépultures Vienne-Charente. Les dolmens simples ont surtout été construits et occupés par les Artenaciens. Par contre, les grottes sépulcrales naturelles qui avaient commencé à être utilisées par le groupe Vienne-Charente, le sont de façon plus systématique avec la culture d'Artenac. Dans cette dernière culture, les morts étaient accompagnés d'un mobilier assez important.

D'après Claude Burnez (1976, p. 303-304) le rite-caveau est beaucoup moins élaboré qu'à la période Seine-Oise-Marne et que dans le groupe Vienne-Charente. Le même auteur pense à un relâchement dans les règles appliquées antérieurement et qu'il ne faut pas y voir un changement fondamental dans les croyances funéraires et religieuses, mais seulement une dégénérescence des coutumes traditionnelles.

Ces idées peuvent aussi s'appliquer au groupe du Gord bien que nous connaissions peu les modes et rites funéraires. Des réutilisations de sépultures S.O.M. semblent se produire parallèlement à des inhumations collectives de petits groupes, dans des fosses.

F. — Position chronologique et relations culturelles

Le Chalcolithique en Picardie et dans le Nord de la France est encore difficile à étudier en raison de l'insuffisance de sites sérieusement fouillés. Comme nous l'avons vu tout au long de ce chapitre, les relations avec la culture d'Artenac sont évidentes. Toutes les datations 14 C obtenues pour cette dernière culture, sont en général, très homogènes (Blanchet J.C., 1983, p. 85-91).

D'après les dates corrigées, l'Artenac se place entre - 2400 et - 3200 ans avant J.C., les moyennes étant situées entre - 2600 et - 3000 ans. Cette culture apparaîtrait donc un peu avant la fin du IVe millénaire avant notre ère et aurait une durée de trois ou quatre siècles.

Il est maintenant aamis que le groupe Vienne-Charente serait la phase ancienne de l'Artenacien (Pautreau J.P., 1979, p. 110). On trouve dans le ''Vienne-Charente'' des influences de la culture Seine-Oise-Marne, du groupe du Moulin de Vent et du Chasséen de Bougon, à certains endroits (Burnez C., 1976, p. 264). La céramique est caractérisée par des vases en pot de fleurs à fond débordant qui possèdent en haut de la panse des languettes. On rencontre

comme au S.O.M., des pendentifs arciformes, des hachettes pendeloques, des poignards à retouches couvrantes en silex du Grand Pressigny, des armatures tranchantes et perçantes à pédoncules, des gaines de haches en os et des casse-têtes perforés.

La civilisation d'Artenac, probablement originaire de la bordure occidentale du Massif Central, évolue lentement sur place comme le montrent les rares stratigraphies connues en Poitou et en Dordogne.

Dans la phase moyenne le décor serait plus abondant et dans la phase finale les cordons et les boutons perforés se développeraient (Gomez J., 1980).

Dans cette dernière phase les vases tronconiques sont associés à des écuelles carénées, à des écuelles à rupture de panse, des plats creux et des petites bouteilles ovoïdes.

On remarque la présence d'une anse nasiforme bien caractéristique. Le décor de triangles à champs pointillés et les petites bouteilles ne sont pas sans évoquer les décors et formes du Chasséen de Bougon. La présence de microlithes, d'industries lamellaires, est courante dans la civilisation d'Artenac (Roussot-Larroque J., 1973 et 1976).

Les flèches foliacées et les armatures à ailerons et pédoncules deviennent plus nombreuses. Le cuivre fait son apparition sous la forme de petites perles. Ces dernières ont d'ailleurs été trouvées dans la grotte sépulcrale éponyme d'Artenac à Saint-Mary (Charente). Ce métal apparaît plus précocement qu'on aurait pu le penser. Des perles en cuivre ont été trouvées au Camp Allaric à Aslonnes (Vienne), dans une phase assez ancienne d'un Artenacien très influencé par les Chasséens de Bougon. Le cuivre paraît être exporté des groupes caussenards. Parallèlement au développement de l'Artenacien, et pendant quelques temps, subsistent des peuplades néolithiques qui se maintiennent sur le littoral poitevin et charentais : le faciès côtier et le groupe de la Loire Moyenne (Joussaume R., 1976 et Pautreau J.P., 1979).

Les petits groupes campaniformes à céramique cordée apparaîtraient très tôt dans l'Artenacien (vers - 2300 B.C.). On en connaît au Camp Allaric et aussi dans quelques dolmens du Centre-Ouest (Pautreau J.P., 1979, p. 114-116). Ce n'est qu'en second lieu, vers - 2200/- 2100 B.C. que les premiers campaniformes internationaux doivent se fixer sur la côte atlantique, en raison des rapports maritimes entre le Portugal et le Golfe du Morbihan. Le problème des contacts entre l'Artenacien et les groupes aux gobelets campaniformes n'est pas encore clairement établi.

La métallurgie du cuivre et de l'or vont se développer rapidement. Puis la civilisation d'Artenac va s'étendre sur la Saintonge et la Vendée.

Voyons maintenant quand et comment la région parisienne et le Nord de la France en particulier, ont pu recevoir ces influences chalcolithiques atlantiques. A notre avis, les relations ont dû s'établir très rapidement et plus tôt qu'on pourrait l'imaginer. Il ne serait pas impossible que le Bassin parisien et le Nord-Ouest de la France aient reçu les influences atlantiques dès une phase assez ancienne de l'Artenacien.

Lors de l'élaboration de notre thèse en 1976-79, nous avions proposé que le Chalcolithique régional de Picardie, influencé par la culture d'Artenac, porte le nom de groupe de Compiègne, en raison de la fouille récente de l'important site du Gord, au sud de la ville (Blanchet J.C., 1979 et Lambot B., 1981, p. 16).

En raison de la découverte de nouveaux sites sur le territoire de Compiègne (''Le Hazoy'', ''Le Coq Galleux'' et le ''Fond Pernant''), et pour éviter toute confusion possible, nous avons finalement abandonné le terme de « groupe de Compiègne », pour celui du « groupe du Gord » (Blanchet J.C., 1982 et Bailloud G., 1982).

Les stratigraphies sont rares dans le Bassin parisien. Aux ''Roches'' à Videlles (Essonne) le groupe du Gord occupe la couche C, entre la Seine-Oise-Marne de la couche D et l'Age du Bronze moyen et final du niveau B.

A l'époque de la publication, Gérard Bailloud et Philippe Coiffard (1958 et 1967) ne possédaient pas d'éléments de comparaisons et ils plaçaient la couche C à l'Age du Bronze ancien. Ils notaient également de nombreux points de ressemblance avec l'horizon II de Fort-Harrouard à Sorrel-Moussel.

Le Seine-Oise-Marne de Videlles était daté par le carbone 14 de - 3485 à - 2995 ans en datation corrigée (pour deux dates identiques). Pour la première fois en Ile-de-France nous avions un niveau d'habitat S.O.M. ancien comportant un matériel archéologique conforme à celui des monuments mégalithiques régionaux.

Malheureusement il n'était pas possible de faire dater par le carbone 14 la couche chalcolithique C. Un autre problème important était celui de la position de fragments de vases à fond plat de grande taille, décorés de cordons horizontaux et d'anses en croissant, du type d'Argenteuil II (Bailloud G., 1958, fig. 3, n° 11 et 12). Les principaux tessons ont été recueillis dans les éboulis de la coupe du locus 5, mais certains autres fragments ont bien été trouvés dans la couche C. L'association possible de céramique du Gord et d'Urnes à décor plastique aurait été intéressante à connaître. La couche C du site de Videlles peut être, soit un horizon Gord typique avec les inclusions posté-

rieures au groupe des Urnes, soit un horizon Gord terminal avec déjà des influences du groupe des Urnes, soit encore un horizon franchement chalcolithique tardif, du type d'Argenteuil II. Pour notre part, nous penchons volontiers pour la deuxième solution et nous aurons l'occasion de nous en expliquer plus loin.

Au Sud de Compiègne (Oise), nous avons dans un rayon de un kilomètre, trois occupations différentes allant du Néolithique tardif au Chalcolithique. Sur le site du "Coq Galleux" et du "Hazoy", nous avons mis au jour en 1979 une sépulture collective S.O.M. du type cabane funéraire et des vestiges d'habitats (Blanchet J.C. et Decormeille A., 1980 ; Blanchet J.C., Huysecom E. et Woimant G.P., 1984, à paraître ; Toupet Ch., 1980 et 1983). La sépulture collective a été datée, à l'aide de gros os, de 4250 ± 75 B.P., soit de - 3145 à - 2660 ans en datation corrigée. Une fosse contenant quelques vestiges chalcolithiques, dont un petit vase pansu à col, a été datée de 3870 ± 140 B.P., soit de - 2875 à - 1970 ans, en datation corrigée.

Le site du "Gord" est placé aussi sur les bords de l'Oise, mais à environ 1,5 km, un peu plus en amont que le Hazoy. Rappelons qu'il a été daté de 4100 ± 70 B.P., soit de - 2895 à- 2420 ans en datation corrigée.

Le gisement du "Fond Pernant" est situé à 800 m environ des bords de l'Oise et du "Hazoy". Il a livré quelques structures en fosses avec un matériel typique du groupe des Urnes à décor plastique. La datation C 14 est de 3890 ± 180 B.P., soit de- 2890 à - 1900 ans, en datation corrigée.

Des ensembles homogènes placés à peu de distance l'un de l'autre existent aussi dans la Marne près des sources du Petit Morin. L'habitat du "Clos" à Ecury-le-Repos, a été fouillé avant la dernière guerre mondiale par André Brisson. Il comportait une épaisse couche archéologique enfouie en bordure de la rivière Somme. Le mobilier archéologique recueilli est typiquement du groupe du Gord (Villes A., 1982 et à paraître). Dans le village voisin de Morains (Marne), au lieudit "Le Pré à Vaches", le même fouilleur a mis au jour dans un très riche niveau, des vestiges appartenant à une occupation S.O.M.

Les exemples de Compiègne, d'Ecury-le-Repos, de Morains et de Videlles prouvent l'existence de deux productions matérielles différentes : le S.O.M. d'un côté et les influences de la culture d'Artenac de l'autre.

Dans la stratigraphie du remplissage du fossé de l'enceinte de Boury-en-Vexin (Oise), le S.O.M. est placé dans la couche C, au-dessus du Chasséen tardif (Martinez R. et Lombardo L., à paraître). Le niveau S.O.M. est directement surmonté par une couche contenant un matériel archéologique du Chalcolithique tardif, ou de l'Age du Bronze ancien. Il n'existe pas de niveau du Gord, ni d'Urne à décor plastique.

Examinons maintenant les relations culturelles et chronologiques avec l'Artenac et les cultures chalcolithiques de l'Est.

Il existe évidemment beaucoup d'éléments archéologiques comparables entre le Gord et l'Artenac. C'est surtout dans la céramique que les similitudes sont les plus frappantes. La pâte qui était devenue de qualité très médiocre avec le S.O.M. devient de meilleure facture avec l'Artenac et le Gord. Nous trouvons dans ce dernier groupe des pâtes plus fines avec souvent un engobe de surface qui a tendance à se déliter en écailles. Au niveau des formes nous avons pu mettre en évidence dans le Gord un échantillonnage assez similaire à celui de l'Artenac. Bien que le nombre de profils de vases soit encore faible dans le groupe du Gord, il semblerait y avoir moins de vases à fond rond, d'écuelles carénées et à rupture de pente. Par contre les vases tronconiques à languettes sont communs aux deux groupes. Les languettes verticales à une ou deux perforations horizontales, placées audessous de la lèvre des vases, semblent plus typiques du Gord. On en connaît à Belloy-sur-Somme (Somme), à Moru-Pontpoint (Oise) et au "Clos" à Ecury-le-Repos (Marne). Il n'existe pas dans le Gord de décor de bossettes et d'anses nasiformes. Ces dernières sont pourtant connues dans le Sud-Ouest du Bassin parisien à Fort-Harrouard (Eure-et-Loir).

Le décor dans le groupe du Gord semble moins riche que dans celui de la civilisation d'Artenac. Nous n'avons rencontré jusqu'à présent sur les sites du Gord que des décors ponctués, formant des lignes horizontales ou des triangles. Les lignes incisées horizontales, obliques, en zigzags, en losanges, en triangles et en chevrons n'ont pas été trouvées. Le cordon horizontal qui était déjà connu dans le S.O.M. à Videlles (Bailloud G. et Coiffard Ph., 1967, p. 390, fig. 9, n° 6), se trouve sur la plupart des sites du Gord.

Le matériel lithique offre aussi des points de comparaisons. Les récentes fouilles menées dans des habitats et ateliers de la région du Grand Pressigny (Indre-et-Loire) démontrent peu à peu que les artenaciens ont été les principaux utilisateurs et diffuseurs de ce beau silex. Sur le site de la Creusette, sur le territoire de la commune de Barrou (Geslin M. et alii, 1982, p. 24-34, 15 fig.), dans les habitats du Foulon (Berthouin F., 1980), des Réaux (Cordier G., 1961) et du Petit-Paulmy à Abilly, dans la vallée de la Claisse, la céramique artenacienne est associée à l'industrie des

grandes lames pressigniennes. La diffusion du silex du Grand Pressigny en Picardie et dans le Nord de la France s'est effectuée au moment où s'épanouissait le groupe. Ce silex est présent sur beaucoup de sites, mais à ce jour il n'a été identifié scientifiquement qu'à Compiègne par Nicole Mallet, sur un fragment de poignard.

Les nombreux racloirs à encoches connus dans l'Artenacien se retrouvent aussi dans les sites du Gord. Leur proportion semble un peu plus faible. En Suisse et dans le groupe Saône-Rhône, les racloirs à encoches sont représentés par quelques rares exemplaires. La production de ce genre d'objet apparaît comme essentiellement atlantique. Les micro-denticulés sont très abondants dans le Nord de la France, alors que dans l'Artenac ils sont moins communs.

Ils apparaîtraient dans le Centre-Ouest dans les groupes des Matignons et le Peu-Richardien, dès la fin du quatrième millénaire (Burnez C., 1976 ; Pautreau J.P., 1974).

Les micro-denticulés sont présents aussi dans des groupes de la civilisation Saône-Rhône, comme dans le niveau supérieur de Charavines (Bocquet A., 1980).

Dans le domaine funéraire, le groupe du Gord a réutilisé les tombes antérieures élevées par le S.O.M. et il a aussi construit des sépultures collectives en fosses. Il existe encore à ce niveau des comparaisons avec l'Artenac pour lequel nous savons que le rite de l'inhumation collective a également été employé, ainsi que les réutilisations de dolmens. Par contre, dans l'Artenac les morts étaient accompagnés d'un mobilier assez important, alors que dans le Gord, le matériel funéraire semblerait se rarifier. Mais nous ne possédons pas encore assez de données sur les sépultures du Gord, pour tirer des conclusions définitives.

Un des sites les plus anciens du groupe du Gord dans le bassin de l'Oise est probablement celui du "Pont de Pierre" à Houdancourt (Oise), fouillé en sauvetage par Jean-Claude Blanchet et Philippe Marquis (Agache R., 1976, p. 413-414, fig. 24).

On a trouvé des poignards en silex à encoche basale, des couteaux, des grattoirs, des racloirs à encoches, des pointes, des coches et des haches, souvent polies de façon partielle. La céramique est, par contre, mal conservée. Les vases sont à fond plat, généralement débordant ; dans un cas le fond est aplati. Il existe aussi des coupes hémisphériques. Trois fragments de vases sont décorés de bandes de poinçons rectangulaires et ronds. Ce dernier décor impressionné au petit bâton rond est connu dans le S.O.M. et le Horgen. Par contre, le poinçon rectangulaire est plus original. Aucun élément de préhension de type bouton ou languette simple n'a été rencontré à Houdancourt. Une seule oreille perforée, de type chasséen, a été trouvée hors contexte, dans les déblais. De nouvelles fouilles pourraient être entreprises à Houdancourt à l'occasion de l'ouverture prochaine de ballastières.

A Pontpoint-Moru (Oise), le peu de céramique d'habitat recueillie se compose de vases à fond plat très épais, proches de ceux du S.O.M. Les Bords et fragments de panses peuvent être très grossièrement lissés aux doigts. Le seul élément de préhension est une oreille allongée, perforée horizontalement. Cette céramique est proche du matériel S.O.M., tout en présentant un caractère plus évolué. Un fragment de pointe de poignard, à retouches couvrantes, quelques grattoirs sur éclats, sont identiques aux spécimens découverts auparavant par Gustave Fouju dans la même carrière (Blanchet J.C. et Fitte P., 1978).

Si on compare Videlles au Gord à Compiègne, on s'aperçoit qu'il existe une évolution et une apparition de certaines formes céramiques. La poterie fine est plus abondante sur le site de l'Essonne. Les grands vases biconiques carénés et les cruches à longues anses plates ne sont présentes qu'à Videlles. Comme l'a fait remarquer Gérard Bailloud, ces cruches peuvent avoir une origine campaniforme. Par contre, on retrouve beaucoup d'éléments communs aux deux habitats. Les vases en pot de fleurs avec languettes et boutons, les coupes hémisphériques, les cuillers, les fusaïoles sont très nombreux à Videlles et au Gord. Les matériels osseux et lithiques sont tout à fait comparables. Il ne fait aucun doute qu'il existe un lien culturel entre les deux sites. Videlles paraît toutefois plus récent et il pourrait marquer le passage vers le groupe des urnes à décor plastique. Il ne serait donc pas aberrant que les tessons recueillis au pied de la stratigraphie et comportant des cordons horizontaux et en fer à cheval, soient associés au reste de la céramique chalcolithique de la couche C.

Il aurait été intéressant de connaître plus en détail les recherches de Henri Mariette sur la façade côtière du Boulonnais. Il est en effet important d'étudier les types d'association de la céramique campaniforme et du matériel chalcolithique. A Etaples, au lieudit "Bel-Air II", Henri Mariette (1965 b et 1970) signale une riche couche chalcolithique contenant des grattoirs, des tranchets, des couteaux à dos, des perçoirs, des flèches perçantes à pédoncule et ailerons, quelques haches polies et un fragment de lame en silex originaire du Grand Pressigny. Les vases sont à fond plat, décorés parfois d'un cordon digité sur le bord, ou d'impressions digitées ou ongulées sur la partie interne du rebord. Des tessons de vases campanifor-

mes ont été trouvés avec le matériel chalcolithique à Etaples. Il y aurait au moins quatre vases décorés. Le premier et le second ont un décor à la cordelette sur toute la hauteur. Le troisième est orné d'impressions au peigne au niveau de la carène. Le dernier a un fond décoré de bandes cordées. Il y aurait donc eu sur la façade côtière du Pas-de-Calais jonction et fusion entre les groupes chalcolithiques locaux et les campaniformes.

Une association du même type serait peut-être possible à Longfossé où Henri Mariette (1959) a trouvé un niveau chalcolithique avec des éléments campaniformes, dans la première couche archéologique, reposant sur la craie cénomanienne.

Dans la carrière Merque à Longpré-les-Corps-Saints (Somme), Jean-Pierre Fagnart et Jean Vaillant ont trouvé dans un niveau limoneux blanchâtre, du matériel chalcolithique (fig. 30). Des vases à fond plat et à pied débordant, des languettes ovalaires de type Gord ont été trouvés avec de la céramique à décor cordé de type A.O.O. Comme un dégraissant à base d'os pilé a été utilisé sur les deux types de céramique, il est possible que les deux lots soient homogènes. Dans le matériel lithique il existe un beau poignard à retouches plates, partielles, réalisé dans un silex de type pressignien (Agache R., 1968, p. 293-296).

L'association entre céramique artenacienne et campaniforme (céramique cordée) est aussi connue dans le Centre-Ouest. Jean-Pierre Pautreau (1979, p. 114-116) signale de telles relations au Camp Allaric et dans quelques dolmens. Dans le Nord de la France et compte tenu de nos connaissances actuelles, ces relations ne toucheraient que la façade côtière de la Manche et de la Mer du Nord.

A notre avis, il convient d'isoler les sites du Nord de la France, fouillés récemment à Seclin et à Houplin-Ancoisne, par Jean-François Piningre. Ces deux gisements ont livré du matériel chalcolithique où les éléments campaniformes sont absents. A Seclin, où le matériel archéologique a été recueilli dans des petites fosses, la céramique comprend des vases à carène haute et à fond plat, que l'on ne connaît pas dans l'Artenac et le Gord. Dans un récent article, Eric Huysecom (1982, p. 279-283), compare les vases de "La Ferme des Euwis" à Seclin à ceux des monuments mégalithiques de Laviô (Belgique), d'Eteauville (Eure-et-Loir), de Crec'h-Quillé en Saint-Quay-Perros (Côtes-du-Nord) et de Run-Aour à Plomeur (Finistère). D'après le même auteur, les ressemblances avec les vases de la culture de Vlaardingen, culture sœur du S.O.M. au Pays-Bas, sont possibles.

Le vase de Laviô a un fond plat et un pied un peu débordant, une panse tronconique faiblement bombée se rattachant par une légère carène à un col rentrant. La lèvre est roulée extérieurement. Elle possède par endroits un décor digital. La céramique de Laviô s'écarte des vases de Seclin par l'épaisseur de sa panse, plus importante, son pied évasé et sa lèvre roulée. Les comparaisons avec la céramique S.O.M. ne sont pas plus convaincantes.

La datation, assez haute, obtenue pour Seclin placerait ce site au début du groupe chalcolithique de Deûle-Escaut (4200 ± 110 ans B.P., soit de - 3145 à - 2550 ans, en datation corrigée). Les vases tronconiques à carène haute et col rentrant pourraient être l'évolution et la transformation des céramiques du Néolithique final, de type S.O.M. ou proche. Le fragment de bord de vase à languette perforée verticalement de Seclin, évoque des récipients à fond arrondi qui apparaissent dans le Centre-Ouest de la France dès l'Artenacien ancien.

Le gisement de Houplin-Ancoisne (Nord) n'a pas livré le même type de céramique qu'à Seclin. Le peu de matériel que nous connaissons est plus conforme aux traditions artenaciennes. Le petit vase tronconique à languette saillante a des parallèles dans le Gord et l'Artenac. La datation C 14 est plus basse que celle de Seclin et confirme les réflexions faites à partir du seul matériel céramique (3800 ± 100 ans B.P., soit de - 2545 à - 1965 ans, en datation corrigée).

Comme nous l'avons déjà dit au sujet de l'outillage lithique, les gisements de Seclin et d'Houplin-Ancoisne ont la particularité d'avoir livré chacun près de la moitié de micro-denticulés. Ces mêmes caractéristiques dans le matériel lithique se retrouvent de l'autre côté de la frontière, en Belgique, dans la région sud de Tournai. Les sites voisins, appartenant certainement au même ensemble, de Lesdain et de Jollain-Merlin, ont été fouillés par la Société Tournaisienne de Géologie, Préhistoire et Archéologie (Coulon G. et Vlaeminck J., 1976 ; Vlaeminck J., 1971), puis par Daniel Cahen en collaboration avec la même société (Cahen D., et de Laët S.J., 1980). Des trous de poteaux déterminent des plans de maisons difficiles à interpréter à Lesdain. Les fouilleurs proposent un plan de maison ronde avec une entrée en abside, comme sur le site d'habitat de la culture d'Hilversum, de Nijnsel, dans le Brabant septentrional des Pays-Bas. Sur les deux sites belges, la fragmentation de la céramique ne permet pas des reconstitutions de formes complètes. Les vases sont à fond plat et à panse légèrement globuleuse. Les bords sont légèrement concaves et les lèvres arrondies et légèrement amincies.

Les sites ont été attribués par Gérard Coulon et Jean Vlaeminck (1976, p. 143-144) à une phase finale

du S.O.M. Des datations C 14 ont donné deux dates historiques (2060 ± 65 B.P. et 2175 ± 120 B.P.) et une date de l'Age du Bronze moyen (3240 ± 165 B.P.). Une série de tessons de l'habitat a été datée par thermoluminescence. La datation est de 1450 B.C. (± 220 et ± 260), soit de - 2545 à - 1270 ans, en datation corrigée.

Compte tenu de la marge statistique d'incertitude, l'âge obtenu peut aussi bien se placer au Chalcolithique qu'à l'Age du Bronze ancien et moyen.

Comme le matériel céramique de ces deux sites est insuffisant, nous ne pouvons guère nous y fier. Par contre le matériel lithique est beaucoup plus conforme à ce que nous connaissons dans le Chalcolithique Post-S.O.M. du Nord de la France (armatures de flèches perçantes à pédoncule et ailerons généralement peu développés, présence du silex du Grand Pressigny, etc...).

Nous ne pouvons pas exclure non plus des réutilisations possibles de cet important site, à d'autres

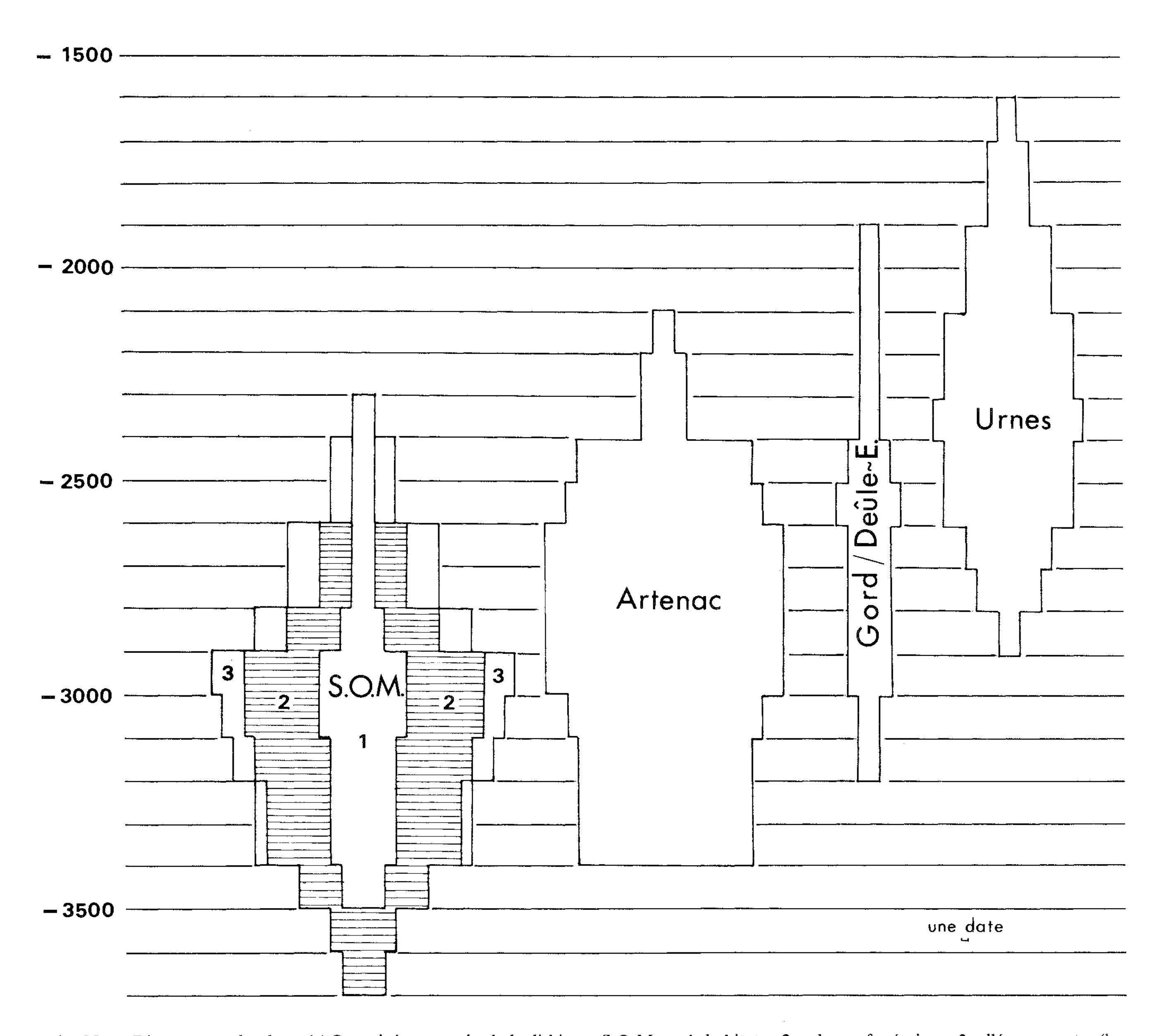


Fig. 25. — Diagrammes des dates 14 C corrigées, pour le chalcolithique. S.O.M. = 1, habitats ; 2, cabanes funéraires ; 3, allées couvertes (les dates aberrantes ont été éliminées). Le campaniforme n'a pas été reporté.

périodes. En tout cas, nous ne pouvons pas admettre l'idée d'une persistance de la culture S.O.M. dans le Hainaut occidental, jusqu'à l'Age du Bronze moyen (Cahen D. et De Laët S.J., 1980, p. 127-128). Un autre site à l'est de Tournai, sur la colline du "Mont du Crapaud", à Blaton, offre quelques similitudes avec le site de Lesdain. Mais là aussi le matériel céramique est très pauvre et une datation physique a fourni un résultat aberrant.

G. — Conclusion

Jusqu'à ces dernières années, on pensait que la culture Seine-Oise-Marne persistait jusqu'au début de l'Age du Bronze ancien dans le Bassin parisien et en Picardie. Les fouilles menées ces dix dernières années et la correction des dates radiocarbones permettent de réviser nos conceptions sur le Chalcolithique régional.

La culture Seine-Oise-Marne se placerait entre - 3300/- 3200 ans et - 2800/- 2700 ans environ et elle aurait duré en réalité moins d'un demi-millénaire.

La fin du S.O.M. et le début de l'Age du Bronze ancien sont de la sorte séparés par un peu moins d'un millénaire. Les recherches menées tant dans l'Est, le Sud et le Centre-Ouest de la France, prouvent partout l'existence de cultures chalcolithiques succèdant aux groupes du Néolithique final et tardif.

C'est certainement au début du troisième millénaire avant notre ère que se forme la culture d'Artenac sur la bordure occidentale du Massif Central, à partir d'un fonds chasséen. Cette civilisation se répand rapidement dans une vaste région qui englobe le Poitou-Charentes, la Vendée, l'Aquitaine, le Limousin, les Causses, le Berry, l'Ouest du Bassin parisien (Fort-Harrouard), puis l'Auvergne. Pendant ce temps la civilisation Saône-Rhône s'implante en Suisse occidentale (groupe de Lüscherz), dans le Jura, la Savoie et la vallée de la Saône.

Les recherches faites dans le Nord du Bassin parisien, la Picardie et le Nord de la France montrent que c'est la culture artenacienne qui a remplacé peu à peu la civilisation Seine-Oise-Marne vers la fin du premier quart du IIIe millénaire avant notre ère. Pour une partie du Bassin parisien, la Picardie et la Champagne, nous préférons le nom de groupe du Gord, site éponyme à Compiègne, à celui d'artenacien, car il existe des différences notables entre les deux au niveau du matériel archéologique.

Un autre groupe différent, appelé *Deûle-Escaut,* a été mis en évidence dans le Nord de la France et dans le Hainaut occidental en Belgique. Ce dernier groupe se caractérise par une abondance d'outils microdenticulés. Dans sa phase ancienne, connue à Seclin, les influences tardives du Néolithique se font encore sentir.

Les formes céramiques du Gord sont assez proches, voire identiques dans beaucoup de cas, à celles de l'Artenac. Il semblerait y avoir dans le groupe du Gord moins de vases à fond rond, d'écuelles carénées et à rupture de pente. Les vases tronconiques munis de languettes sont abondants. Il existe des languettes à perforations horizontales placées sur le haut du col des récipients. Par contre, les décors de bossettes et les anses nasiformes ne sont pas connues. Les décors sur céramique sont excessivement rares dans le Gord. Comme dans la culture d'Artenac, les racloirs à encoches sont bien représentés. C'est pendant cette période que le silex du Grand Pressigny a été diffusé jusqu'aux Pays-Bas et en Suisse. La Picardie et le Nord ont peut-être servi de relais au trafic Nord-Sud.

Les haches polies en roches dures, originaires de Bretagne et du Centre-Ouest, sont communes. Le métal n'est connu que par quelques petites perles en cuivre fondu. Comme dans la culture d'Artenac, le Gord a lui aussi réutilisé des tombes collectives, élevées antérieurement au Seine-Oise-Marne. Il a aussi inhumé ses morts dans des petits caveaux en fosse et sous des abris rocheux.

Le mobilier funéraire est moins abondant que dans l'Artenacien. En raison de l'assimilation des sépultures du Gord à celles du S.O.M., nos connaissances dans ce domaine important sont encore très faibles. On admet qu'au Chalcolithique il a dû y avoir une dégénérescence des coutumes traditionnelles funéraires qui n'ont pas obligatoirement entraîné un changement fondamental des croyances religieuses et funéraires.

Comme dans l'Artenac, il existe sur la façade côtière de la Manche et de la Mer du Nord, des contacts entre le Gord et les campaniformes à céramique cordée de type A.O.O.

La couche C de l'habitat des "Roches" à Videlles (Essonne), représente la phase évoluée du groupe du Gord, au moment du passage vers le groupe des Urnes à décor plastique. Les influences des cultures aux gobelets campaniformes, puis cordés, vont peu à peu modifier et transformer le groupe du Gord vers le début du dernier quart du IIIe millénaire avant notre ère.

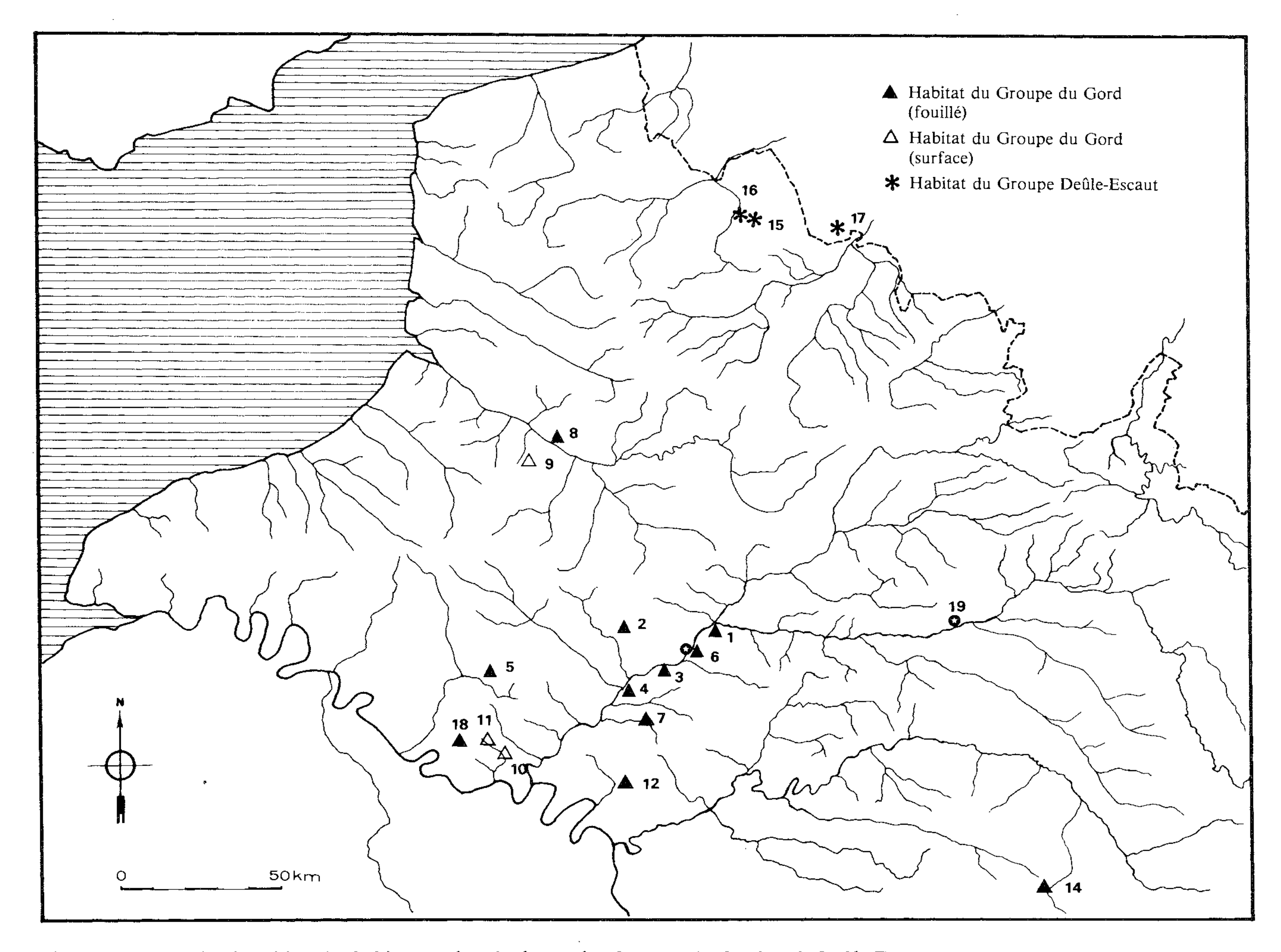


Fig. 26. — Carte de répartition des habitats et des sépultures des Groupes du Gord et de Deûle-Escaut.

H. — Inventaire

A - HABITAT DU GROUPE DU GORD

1. Compiègne, "Le Gord" (60).
2. Breuil-le-Sec, "Le Bois de Breuil" (60).
3. Pontpoint, "Moru" (60).
4. Creil, "Les Cerisiers" (60).
5. Lattainville, "Les Sablons" (60).
6. Verberie, "Le Buisson Campin" (60).
7. Senlis, "Villemétrie" (60).
8. Belloy-sur-Somme, "Plaisance" (80).
9. Molliens-Vidame, "Le Village" (80).
10. Longuesse, "La Fosse d'Eragny" (95).
11. Théméricourt, "Le Bois de Huauville" (95).
13. Chérence, "Les Sauts Grains" (95).
18. Genainville, "Les Vaux de la Celle" (95).
14. Ecury-le-Repos, "Le Clos" (51).

B - HABITAT DU GROUPE DEÛLE-ESCAUT

15. Seclin, "La Ferme des Euwis" (59).
16. Houplin-Ancoisne, "La Pastourelle" (59).
17. Lesdain et Jollain-Merlin (Belgique).

C - SEPULTURE COLLECTIVE

- En fosse

19. Cuiry-les-Chaudardes, "Le Champ Tortu" (02).
20. Germigny-l'Evêque, "Les Maillets" (77).
21. Pincevent, "La Grande Paroisse" (77).
22. Marolles-sur-Seine (77).

- Sous abris

23. Essômes-sur-Marne, "Montcourt" (02).
24. Vieux-Moulin, "La Pierre Tourniche" (60).

- Réutilisation d'allée couverte

25. La Chaussée-Tirancourt (80).
26. Guiry-en-Vexin, "Le Bois Couturier" (95).

D - SEPULTURE INDIVIDUELLE, VERTICALE, REPLIEE

12. Verneuil-en-Halatte, "Le Tremblaye" (60).
28. Compiègne, "Le Carrefour d'Aumont" (60).
6. Verberie, "Le Buisson Campin" (60).

I. — Datations C 14

GROUPE DU GORD

- Compiègne, "Le Gord" (60)
  Gif - 4699 : 4100 ± 70 B.P., soit de - 2895 à - 2420 ans, corrigé.
- Compiègne, "Le Coq Galleux" (60)
  Ly - 2962 : 3870 ± 140 B.P., soit de - 2785 à - 1970.

GROUPE DEÛLE-ESCAUT

- Seclin, "Les Euwis" (59)
  Gif - 4399 : 4200 ± 110 B.P., soit de - 3145 à - 2550 ans.
- Houplin-Ancoisne (59)
  Gif - 5215 : 3800 ± 100 B.P., soit de - 2545 à - 1965 ans.

REUTILISATION DE SEPULTURES

- La Chaussée-Tirancourt (80)
  Gif - 1372 : 3700 ± 120 B.P., soit de - 2515 à - 1870 ans.
  Gif - 1378 : 3650 ± 120 B.P., soit de - 2325 à - 1760 ans.
  Gif - 1289 : 3350 ± 120 B.P., soit de - 1900 à - 1425 ans.
- Guiry-en-Vexin, "Le Bois Couturier" (95)
  Gif - 3329 : 3640 ± 100 B.P., soit de - 2170 à - 1675 ans.

PETITE SEPULTURE COLLECTIVE EN FOSSE ET SOUS-ABRI

- Germigny-l'Evêque (77)
  Gif - 2723 : 3970 ± 120 B.P., soit - 2865 à - 2190 ans, corrigé.
- Pincevent (77)
  Ly - 1171 : 3580 ± 140 B.P., soit - 2325 à - 1675 ans.
- Essômes-sur-Marne (02)
  Gif - 4262 : 3580 ± 120, soit - 2290 à - 1695 ans.

CHAPITRE VI

LE COMPLEXE AUX GOBELETS

A. — GENERALITES : Les Civilisations Cordée et Campaniforme

Il est nécessaire de regrouper dans ce chapitre ces deux cultures qui ont été reconnues dans différentes parties de l'Europe sur une échelle très étendue. Si la première culture paraît avoir peu affecté le Nord de la France, la seconde semble par contre assez bien représentée dans certaines régions côtières et le long des fleuves.

Les récents travaux, menés en particulier par les chercheurs hollandais, montrent les liens directs entre la culture cordée aux ''gobelets à pied protubérant'' et la civilisation aux ''gobelets campaniformes'' (Lanting J.N. et Van Der Waals J.D., 1976). Nous allons analyser ces différentes cultures dans un ordre chronologique en Europe septentrionale en indiquant, à chaque fois, brièvement, les particularités.

1. - LA CIVILISATION CORDEE ET LE GROUPE AUX ''GOBELETS A PIED PROTUBERANT''

Le complexe de la civilisation cordée, ''des haches de combat'', occupe un territoire important qui va de l'Ouest de l'Oural jusqu'à la vallée du Rhin et la Mer du Nord. L'extension de cette culture se fait aussi sentir jusqu'en Suisse, dans le Sud-Ouest de l'Allemagne, en Finlande et en Scandinavie méridionale.

La civilisation cordée ''aux gobelets à pied protubérant ou débordant'' est le terme admis depuis quelques années par les auteurs francophones pour désigner d'une façon plus correcte aux Pays-Bas ''La civilisation à céramique cordée'', ou ''Le cordé'' (3). On s'est aperçu que la technique décorative de la cordelette appliquée sur la pâte encore molle avait été employée aussi pendant le complexe de la céramique aux gobelets campaniformes (A.O.O. en particulier) et à l'Age du Bronze ancien.

Dans le Nord-Ouest de l'Allemagne la civilisation aux gobelets à pied protubérant forme le groupe du *Westdeutsche Bechergruppe* et aux Pays-Bas *La Standvoetbeker-Kultur* (S.V.B.) appelée en anglais Protruding Foot Beaker culture (P.F.B). L'origine de cette civilisation est encore assez mal connue. Les différentes hypothèses émises à ce sujet tendent à placer le complexe ''aux haches de combat'' en Europe centrale, orientale et jusqu'en Ukraine et dans les steppes de la Volga où fleurissent la ''civilisation aux tombes en fosses'' et la ''civilisation aux tombes sous tumulus'' (ou Kourgane, en russe). Comme pour le complexe campaniforme, la diffusion de la ''civilisation cordée'' s'est faite très rapidement sur des territoires très éloignés les uns des autres. On note dans la plupart des pays des évolutions régionales qui donnent naissance à des groupes bien individualisés ; aux Pays-Bas, la chronologie relative a été établie d'après la typologie de J.D. Van Der Waals et W. Glasbergen (1955). Ces vases ont un profil en S, un col élancé et un petit fond plat à bourrelet débordant (d'où l'expression de pied protubérant). Ce type de fond est bien caractéristique sur les gobelets les plus anciens où il est associé à un décor de lignes horizontales cordées, placées entre le haut de la panse et le rebord. Le pied débordant des vases de la P.F.B. va disparaître progressivement et donner naissance à une base plus convexe. Au niveau des thèmes décoratifs on voit apparaître peu à peu un motif en arête de poisson et des chevrons, d'abord placés entre les bandes horizontales cordées, puis incisés. Le thème ''en arête de poissons, de chevrons et d'incisions'' devient de plus en plus important, sans toutefois couvrir le bas de la panse.

Les populations de la civilisation aux gobelets à pied protubérant pratiquaient surtout le rite de l'inhumation individuelle sous tumulus ou dans des tombes plates. Parfois, les corps étaient incinérés. Le corps pouvait être déposé dans une fosse rectangulaire ou ovalaire, présentant dans certains cas un coffrage. La fosse sépulcrale était quelquefois entourée d'une couronne de poteaux de 4 à 6 m de diamètre. Parfois, on retrouve même une tranchée circulaire plus grande, ou un cercle de pierres, de 15 à 20 m, marquant le périmètre total du tumulus ou de la tombelle.

Aux Pays-Bas, on admet que les P.F.B. ont progressivement supplanté la culture de Vlaardingen (4). Les vestiges les plus anciens de la P.F.B. sont surtout répartis dans le Nord de la zone des grands fleuves, alors qu'au Sud et jusqu'en Belgique, les vestiges, mêmes plus évolués de la P.F.B., sont beaucoup moins nombreux.

Des données culturelles et stratigraphiques importantes concernant l'évolution de la P.F.B. ont été recueillies par J.N. Lanting et J.D. Van Der Waals (1974) lors de la reprise des fouilles de 8 tombelles dans le centre du Limbourg néerlandais, à la limite des communes de Swalmen et de Beesel. Des gobelets du type P.F.B. et du type A.O.C. (All Over Corded) ont été trouvés en association avec d'autres objets en silex.

La tombelle n° 6 qui contenait un gobelet de type P.F.B. tardif et un gobelet A.O.O., était placée audessus d'une tombe en forme de ruche. D'autres sépultures sont venues, depuis, confirmer cette association culturelle (5). J.N. Lanting et J.D. Van Der Waals (1976) ont pu prouver, à partir de ces quelques exemples, que la civilisation aux gobelets à pied protubérant (P.F.B.) donnait naissance dans sa phase tardive aux gobelets A.O.O. (All Over Ornemented). Toutefois, ces derniers gobelets auront une expansion beaucoup plus importante et se rattacheront au complexe campaniforme.

De nombreuses datations C14 placent le début de la P.F.B. aux Pays-Bas vers — 2 500/— 2 400 b.c. et sa fin vers — 2 000 b.c. Il existe donc un chevauchement chronologique de un ou deux siècles entre la fin de "la civilisation aux gobelets à pied protubérant" et le début des gobelets de type "A.O.O. et A.O.C.".

2. - LES ORIGINES DU COMPLEXE CAMPANIFORME

L'aire d'expansion du complexe campaniforme est beaucoup plus vaste que celle de la "civilisation aux gobelets à pied protubérant". Il existe dans une grande partie de l'Europe des groupes "aux gobelets campaniformes" souvent très éloignés les uns des autres. Les différents groupes régionaux ont généralement évolué à partir d'origines très diverses et au contact d'autres cultures. L'étude du complexe campaniforme est de ce fait rendue très difficile et malgré les nombreux colloques de ces dernières années, les problèmes sont encore très nombreux et loin d'être clairs (...).

Dans le premier travail de recherche sur l'origine du Campaniforme, Del Castillo (1928) pensait pouvoir situer le berceau de cette culture dans la Meseta espagnole. Les récentes études tendent à prouver que cette région d'Espagne a un campaniforme de type tardif.

En 1963, E. Sangmeister proposait des systèmes d'expansions (de flux), d'essaimages, de métissages et de nouvelles diffusions (le reflux) (thèse du *Rückstrom)*. Cet auteur pensait que le groupe campaniforme le plus ancien se situait au Portugal. A partir de ce pays les campaniformes se seraient diffusés par voie maritime vers les côtes de l'Atlantique, de la Manche et de la Mer du Nord (Pays-Bas), pour s'étendre jusqu'en Rhénanie. Un second mouvement est placé en Bohême-Moravie, donc en Europe Centrale. Ce groupe aurait atteint la Rhénanie et les Pays-Bas pour former les types de gobelets hybrides à zones contractées et les gobelets de la Veluwe dont il sera question plus loin. Ce mouvement se serait ensuite diffusé vers l'Atlantique, la Péninsule Ibérique, les Iles Britanniques et même vers l'Europe Centrale, jusqu'en Hongrie. Les idées de E. Sangmeister sur les systèmes de flux et de reflux sont très importantes, mais les récents travaux montrent une fois de plus que dans les régions les mieux étudiées la complexité des phénomènes est grande.

D'autres spécialistes ont proposé ces dernières années de nouvelles hypothèses de travail. Pour D.L. Clarke (1970) qui a étudié la culture des gobelets dans les Iles Britanniques *(Beaker Pottery)*, l'origine du campaniforme se placerait en Espagne, dans la Catalogne et dans le Midi de la France. Cette opinion a reçu peu d'adhésion.

L'idée de deux foyers distincts a été reprise par R.J. Harrison (1970) : l'un au Portugal qui donnerait naissance au mouvement maritime de l'Atlantique à la Mer du Nord et l'autre en Europe Centrale, vers la Tchécoslovaquie. Ces deux mouvements se seraient ensuite rejoints et transformés de différentes façons selon les zones de contact.

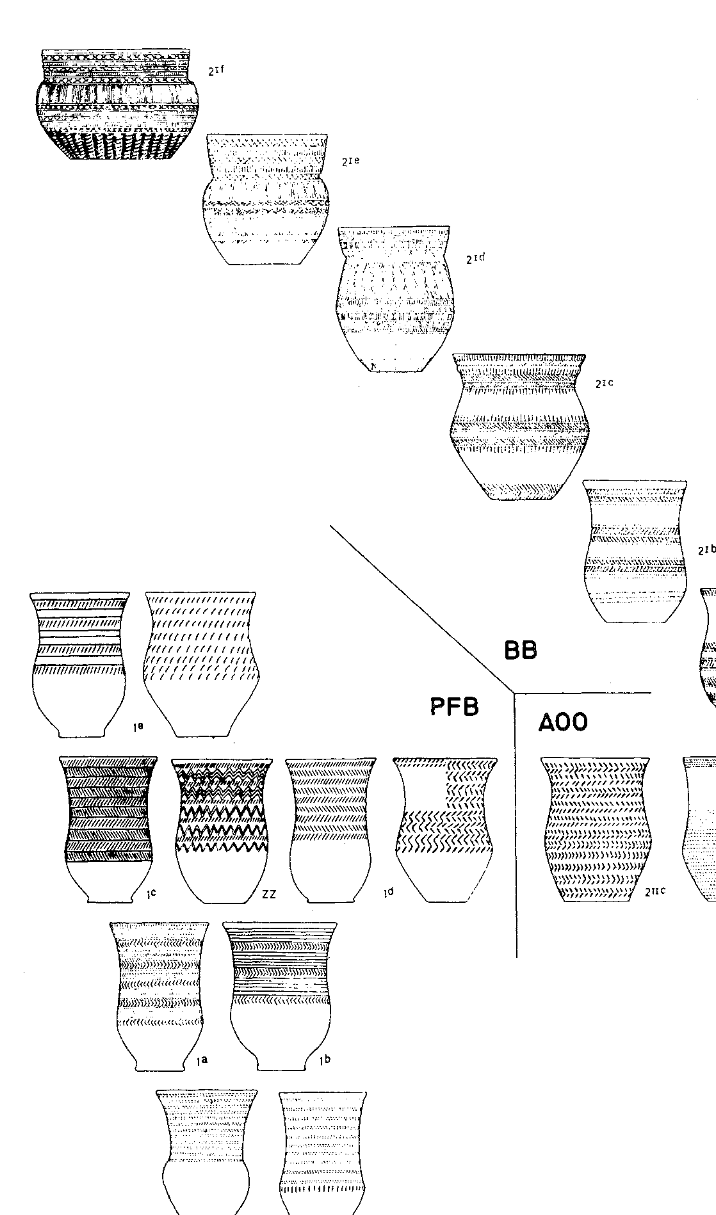
Pour la France, il faut attendre les synthèses de Jean Riquet, Jean Guilaine et André Coffyn (1963) pour avoir une vue plus complète sur le phénomène campaniforme. Françoise Treinen-Claustre (1970) consacre sa thèse au Campaniforme en France. Jean L'Helgouach (1976, p. 169-196), fait une mise à jour du problème pour le Nord, le Centre et l'Ouest de la France à l'occasion du colloque de l'U.I.S.P.P. de Nice. Entre temps, Gérard Bailloud (1964, p. 341-352) donne la répartition des objets connus dans le Bassin parisien et le docteur Henri Mariette (1965) montre l'importance de la civilisation des gobelets campaniformes dans le Boulonnais.

Comme nous l'avons indiqué précédemment, les études les plus significatives ont été menées ces dernières années aux Pays-Bas par J.N. Lanting, W. Glasbergen et J.D. Van Der Waals. On comprendra aisément que ces travaux sont particulièrement importants pour essayer d'interpréter les quelques rares documents que nous possédons pour le Nord-Ouest de la France.

3. - LES PHASES ANCIENNES DU COMPLEXE CAMPANIFORME

a) Le groupe aux gobelets A.O.O.

Selon les travaux de J.N. Lanting et de J.D. Van Der Waals (1971, 1976), les gobelets de type A.O.O. résulteraient d'une évolution interne du groupe des gobelets à pied protubérant de la P.F.B. Cette transformation culturelle se serait faite en Rhénanie et aux Pays-Bas, entre la Weser, le Main, le Rhin et la Mer du Nord. Les gobelets ont une forme élancée et sont entièrement décorés (types 2 II).

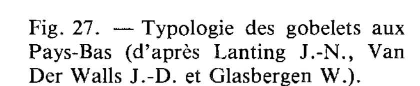


Les gobelets recouverts de lignes horizontales cordées (type 2 II b) avec parfois ce même motif placé à l'intérieur du sommet du col, sont appelés A.O.C. (All Over Cord Impressed Beakers). Les gobelets A.O.O. sont ornés de bandes hachurées à la spatule ou au peigne et ils sont séparés par des lignes horizontales cordées. Avec les gobelets A.O.O. et les P.F.B. tardifs, les archéologues hollandais ont trouvé des éléments de poignards en silex du Grand-Pressigny. La diffusion de ce type de matériaux ne se serait produite dans ces régions qu'à ce stade du Campaniforme. Les sépultures A.O.O. sont également souvent sous tumulus. On note en Belgique des réutilisations fréquentes de sépultures collectives S.O.M. (Huysecom E., 1981). Il n'a jamais été signalé d'objets en cuivre ou en or dans les sépultures contenant des gobelets A.O.O. Ce groupe s'est répandu jusque dans les Pyrénées et le Languedoc occidental (Guilaine J., 1967, 1976) et il est largement réparti sur les côtes de l'Atlantique et en Bretagne (L'Helgouach J., 1963, 1976 ; Joussaume R., 1980 ; Harrison R.J., 1977).

Les datations C14 tendent à placer le groupe des gobelets A.O.O. entre 2 200 et 2 000 b. c.

b) Le groupe des campaniformes maritimes

La plupart des spécialistes s'accordent maintenant pour reconnaître l'origine de ce groupe au Portugal. Sa diffusion s'est faite le long des côtes de l'Atlantique, de la Manche et de la Mer du Nord (d'où l'expression de "maritime").


Fig. 27. — Typologie des gobelets aux Pays-Bas (d'après Lanting J.-N., Van Der Walls J.-D. et Glasbergen W.).

Si ce groupe est bien connu sur la façade Atlantique et surtout en Bretagne, il semble plus rare aux Pays-Bas, en Angleterre, en Belgique et dans le Nord de la France (6). La céramique recueillie principalement dans des sépultures, se compose de gobelets à panse un peu ventrue et à col bien évasé, de coupes assez larges et de petits vases. Cette céramique très soigneusement lissée est entièrement décorée de bandes horizontales d'égale largeur, exécutées au poinçon mousse ou à la cordelette. Les bandes sont remplies

une fois sur deux, de hachures obliques imprimées à l'aide d'un petit peigne ou d'une spatule dentée (parfois appelée aussi une gradine).

4. - LES PHASES DE DEVELOPPEMENT DU COMPLEXE CAMPANIFORME

a) Le groupe aux gobelets à zones contractées

Dans la période qui succède aux "gobelets A.O.O. et maritimes", les relations avec les pays d'Europe Centrale deviennent plus importantes. Ces influences vont provoquer sur les gobelets des débuts de contractions zonales sur le col, la panse et la base, avec des zones non décorées devenant de plus en plus importantes.

Des gobelets à zones contractées de type assez proche, voire identique, se répartissent dans la Rhénanie jusque dans la région de Mayence, dans le Nord de la France, les provinces septentrionales des Pays-Bas, la Belgique (encore très mal connue pour ce stade) et les Iles Britanniques.

Les sépultures sont généralement des tombes plates en fosse, souvent surmontées d'un tertre. Le squelette est accompagné parfois de gobelets, de petits poignards à languette et d'alènes en cuivre, de parures en or, de brassards d'archer en pierre dure, à deux ou quatre trous, de boutons coniques en ambre ou en os, à perforation en V, et d'armatures de flèches perçantes à pédoncule et à ailerons.

b) Le groupe aux gobelets de Veluwe

En même temps que les gobelets "à zones contractées" une autre variété de gobelets, dits du type du Veluwe, se développe aux Pays-Bas dans les régions d'Hilversum, de Nijmegen, d'Utrecht et de la Veluwe. Ces derniers gobelets ont un profil plus anguleux, un col souvent bien marqué et une panse assez large. Le décor est très riche, couvrant et varié (bandes remplies de hachures verticales, de croisillons, de triangles et de zig-zags).

Les datations C14 que nous possédons se situent toutes entre le vingtième siècle et le dix-septième siècle avant J.C.

c) Le groupe aux gobelets "épi-maritimes"

Les traditions des gobelets maritimes sont marquées de façons différentes selon les régions. Les vases présentent peu à peu des signes de dégénérescence : les bandes décorées sont plus étroites et plus irrégulières. Parfois, la panse et le bas du gobelet ne sont plus décorés. Le décor à la spatule dentée, placé à l'intérieur des bandes, est souvent remplacé par des croisillons. Il existe aussi des motifs de triangles renversés, de chevrons et des impressions à l'aide d'outils divers.

Le groupe aux gobelets "épi-maritimes" semble évoluer en même temps que les groupes de Veluwe et des gobelets "à zones contractées".

5. - LA PHASE FINALE DU COMPLEXE CAMPANIFORME

La fin du complexe campaniforme se poursuit pendant la première période du Bronze ancien, aux Pays-Bas, en Belgique et en Angleterre. Dans ces pays la phase finale de la civilisation "aux gobelets campaniformes" est appelée groupe aux gobelets "décorés à la cordelette enroulée", ou au décor "en barbelé". Le décor était obtenu par impression dans la pâte fraîche d'une cordelette elle-même enroulée autour d'un bâtonnet. Cette technique se reconnaît assez bien sur les tessons à cause de la répétition des impressions de nœuds, nécessaires pour fixer les cordelettes sur le bâtonnet. Les gobelets présentant cette technique décorative se retrouvent parfois dans la tradition des gobelets maritimes.

On trouve avec les gobelets décorés "à la cordelette enroulée" et du type tardif de la Veluwe, des haches et des poignards en silex, qui sont des imitations d'objets en bronze, originaires du sud des pays scandinaves.

Le groupe aux gobelets à décor "en barbelé", a été daté par le C14 des dix-septième et seizième siècles avant notre ère (entre — 1720 et — 1500).

6. - LE COMPLEXE AUX GOBELETS DANS LES ILES BRITANNIQUES ET OUTRE-MANCHE

Les relations avec la métallurgie

De nombreuses études ont été consacrées à cette période (Abercombry J., 1912 ; Childe G., 1956 ; Piggott S., 1963 ; Clarke D., 1970 ; Case H.J., 1970 et 1977 ; Burgess C. and Shennan S., 1976 ; Burgess C., 1976, 1979 et 1980 ; Lanting J.N. et Van Der Waals J.D., 1972). Le travail de ces deux derniers chercheurs a permis d'établir un parallèle entre les différents stades d'évolution du "complexe aux gobelets" dans les Iles Britanniques et ceux des Pays-Bas. Les recherches ultérieures ont tenté d'établir les relations existant entre les classes de gobelets et le matériel métallique et lithique (Burgess C., 1979 et 1980). Les six premiers groupes de gobelets anglais sont classés dans la période "Mount Pleasant" (entre 2 150 et 1 700 b. c.). La fin du groupe 6 et tout le groupe 7 des gobelets sont inclus dans la période d'"Overton", qui couvre le Bronze ancien (— 1700 à — 1450 b. c.).

Le goupe 1, correspondant aux gobelets de type A.O.C. et maritime, est mis en rapport avec la diffusion des premières haches plates en cuivre de forme trapézoïdale du stade I. Les groupes 2 et 3, correspondant aux gobelets à zones contractées, sont mis en parallèle avec le stade métallique II (haches plates trapézoïdales en cuivre, à tranchant élargi ; poignard à soie, alène et boucle d'oreille en cuivre et disque en or). Le groupe 4, aux gobelets à décor "barbelé", est mis en relation avec le stade métallique III (haches plates en cuivre du stade III, les premières hallebardes et les couteaux à pédoncule). Les groupes 5 et 6 des gobelets évolués sont associés aux stades métalliques IV et V (haches plates des classes IV et V ; évolution des hallebardes ; bracelets rainurés, boutons coniques, lunules, etc.).

Le groupe 7 des gobelets tardifs est mis en parallèle avec le stade métallique VI (haches plates à légers martelages sur les rebords, de type VI ; poignard à languette simple à trois rivets ; rasoir, etc..).

B. — LES HABITATS

1. - LA GROTTE DE RINXENT (PAS-DE-CALAIS)

C'est dans la "Vallée Heureuse", qu'une des grottes occupées dès le Paléolithique moyen et supérieur, a fourni à Chaplain-Duparc, vers 1874, deux tessons campaniformes, et une pointe de flèche à pédoncule et ailerons (Hamy E.-T., 1891-99, p. 249-276). C'est la seule grotte connue qui ait livré des éléments campaniformes dans le Nord de la France associés peut-être à une sépulture (fig. 28).

Nous avons retrouvé un petit tesson au Musée de Boulogne-sur-Mer (n° 1635) qui provient de cette découverte. Il s'agit d'un fragment de panse globulaire à pâte fine de couleur ocre-grisâtre. Le tesson possède des séries de bandes horizontales exécutées, semble-t-il, au poinçonné sillonné. La bande du haut et les deux bandes du bas sont remplies d'un motif curviligne, placé verticalement. Ce motif ressemble à des impressions d'ongles. Il est beaucoup moins courant que les thèmes plus classiques que nous avons pu rencontrer ailleurs dans le Nord de la France. Le galbe important de la panse (en l'absence de forme plus complète) nous rapprocherait des gobelets du type de la Veluwe évolué, sans qu'il y ait pour autant des analogies au niveau du décor.

Par contre, il existe en Angleterre plusieurs séries de gobelets appartenant à la phase tardive et qui ont souvent été trouvés dans des tumulus (Clarke D.L., 1970, p. 386/n° 878 et p. 374/n°s 777, 779, 780 et Case H., 1977, fig. 4 : 6, n° 15). Ces vases ont une panse globuleuse, un grand col et surtout des thèmes décoratifs identiques. La parenté du fragment de gobelet de Rinxent avec ces gobelets tardifs anglais, datés de la fin de l'Age du Bronze ancien, est frappante.

2. - LES STATIONS DU BOULONNAIS

La plupart des habitats de cette région ont été repérés par Henri Mariette. Ils ont été publiés sommairement dans diverses revues, mais les dessins trop schématiques prêtent parfois à confusion. Nous n'avons malheureusement pas pu redessiner ce matériel à cause d'un refus systématique de l'inventeur. Nous

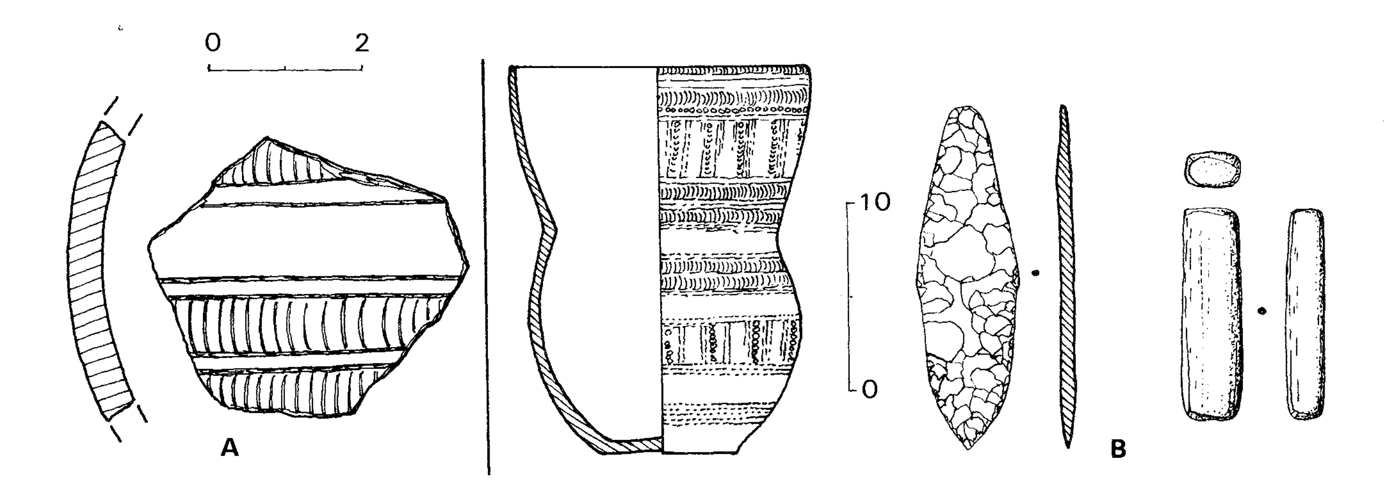


Fig. 28. — A) Tesson Post-Campaniforme trouvé dans la grotte de Rinxent (Pas-de-Calais). B) Late style beakers ; Amesbury, Wilts, barrow, G.4, Angleterre (à titre de comparaison). On remarque une identité de Rinxent avec des vases anglais. A) Musée de Boulogne-sur-Mer, n° 1635.

reprendrons donc l'étude des stations du Boulonnais à partir des observations d'Henri Mariette.

- *Longfossé.* Le site a été progressivement détruit par l'exploitation d'une cimenterie au sud de Desvres (Mariette H., 1959). Le gisement est placé en bas du front de la "cuesta" du Boulonnais, près d'un petit ruisseau. Au centre d'une légère dépression, le fouilleur a pu distinguer trois couches archéologiques reposant sur la craie cénomanienne.

Dans la zone inférieure, constituée d'une couche de limon de pente argileux, de couleur brun-noirâtre, il a été repéré quatre foyers en cuvette. Le seul foyer étudié convenablement avait la forme d'une fosse ovalaire de 0,70 m sur 0,50 m et une profondeur de 0,50 m. Le fond était rubéfié et le remplissage comprenait de nombreux charbons de bois. Le matériel archéologique contenait de l'industrie lithique (grattoirs, perçoirs, burins, pointes, couteaux à dos, éclats et lames retouchées et 1 flèche tranchante) et quelques fragments de céramique.

Deux tessons sont décorés à l'aide d'un peigne, de bandes et de hachures. Ces tessons sont trop petits pour essayer de définir la catégorie des gobelets auxquels ils appartiennent.

En raison de la présence de fonds plats et de poteries grossières, Henri Mariette pense que la zone inférieure se rattache à la culture S.O.M. Les profils de vases dessinés et en particulier les fragments de bords, ne peuvent être S.O.M. (bords roulés, amincis, aplatis, etc...). Le deuxième ensemble devrait plutôt être daté du Bronze ancien ou moyen. Quant à la troisième couche, elle est attribuée par le fouilleur à la culture des Champs d'Urnes.

- *Wimereux.* A l'est de la petite sépulture collective de la "Pointe aux Oies", Henri Mariette (1965, p. 854, fig. 2, n° 5) a ramassé sur une station de surface, dans les dunes, un abondant matériel lithique de type chalcolithique (pointes de flèches à pédoncule et ailerons, grattoirs, perçoirs, racloirs, haches polies en silex, etc...). La céramique recueillie est assez grossière, à fond plat, de couleur brun-rougeâtre, rappelant la poterie S.O.M. Un seul fragment de bord de gobelet campaniforme est décoré d'une bande de lignes horizontales parallèles exécutées au peigne. Il existe sous la bande un décor en arêtes de poisson, fait de la même façon. Ce tesson ne peut pas être attribué à un style de gobelet défini (fig. 29, n° 13).

- *Hardelot.* Deux stations campaniformes différentes ont été mises au jour par le vent dans les dunes au nord de la commune de Neufchâtel-Hardelot, à 200 m à l'ouest d'un obélisque (Mariette H., 1961 et 1965, p. 854, fig. n°s 6 à 14). La première station a fourni une cinquantaine de tessons campaniformes. Dix fragments décorés appartiendraient à un minimum de six gobelets. Un fragment de fond est décoré sur son flanc de bandes horizontales exécutées au peigne, ayant parfois des impressions verticales. On retrouve ce même thème décoratif sur des fragments intermédiaires de panse. Un morceau de col possède à l'intérieur d'une bande, des chevrons avec des espaces extérieurs hachurés (fig. 29, n°s 1 à 4).

A 500 m de cette station il existe un second gisement connu depuis le début du siècle (Dutertre A.P., 1936, p. 372-414). Il y a été ramassé plusieurs milliers de silex taillés, mais aussi quelques fragments de céramique. L'occupation la plus ancienne remonte au Mésolithique. Henri Mariette (1961 b, p. 523-529) aurait pu distinguer deux couches dans une coupe du massif dunaire. L'une correspondrait à l'occupation campaniforme et l'autre à un ensemble du Bronze ancien (avec en particulier la présence d'une grande urne décorée de motifs en chevrons, effectués à la cordelette). La céramique campaniforme a une pâte fine, à dégraissant sableux. La surface est le plus souvent ocre, parfois rosée ou brune (fig. 29, n°s 5 à 9).

Les cinq petits fragments de gobelets dessinés par Henri Mariette sont décorés, soit au peigne, soit, semble-t-il, au poinçon traîné. Le décor au peigne est constitué de bandes hachurées et de chevrons. Dans un cas on retrouve, entre les bandes, des impressions rectangulaires verticales proches de celles signalées dans la première station. Un seul tesson est décoré probablement par la technique du poinçon traîné, vibré, avec des bandes remplies verticalement de ce même décor. La plupart des gobelets doivent certainement appartenir au groupe "à décors à zones contractées" et quelques-uns à une phase plus évoluée.

- *Etaples.* Trois gisements campaniformes distincts ont été repérés sur le territoire de la commune d'Etaples.

Le premier site est implanté sur la rive droite de l'estuaire de la Canche, dans la partie nord d'Etaples. D'après Henri Mariette (1965) il s'agit d'un habitat dont la seule structure fouillée est une fosse circulaire de 1 m de diamètre et de 0,40 m de profondeur. Le matériel lithique recueilli comprend 4 flèches à pédoncule et à ailerons bien marqués, des grès taillés et polis, environ 1200 éclats et les restes d'un ou plusieurs polissoirs.

La céramique a été classée en trois lots : les tessons épais appartenant à un seul type de vase à fond plat, une quarantaine de tessons friables, mal cuits et près de 80 tessons d'une poterie fine, dont 50 sont décorés dans le style campaniforme.

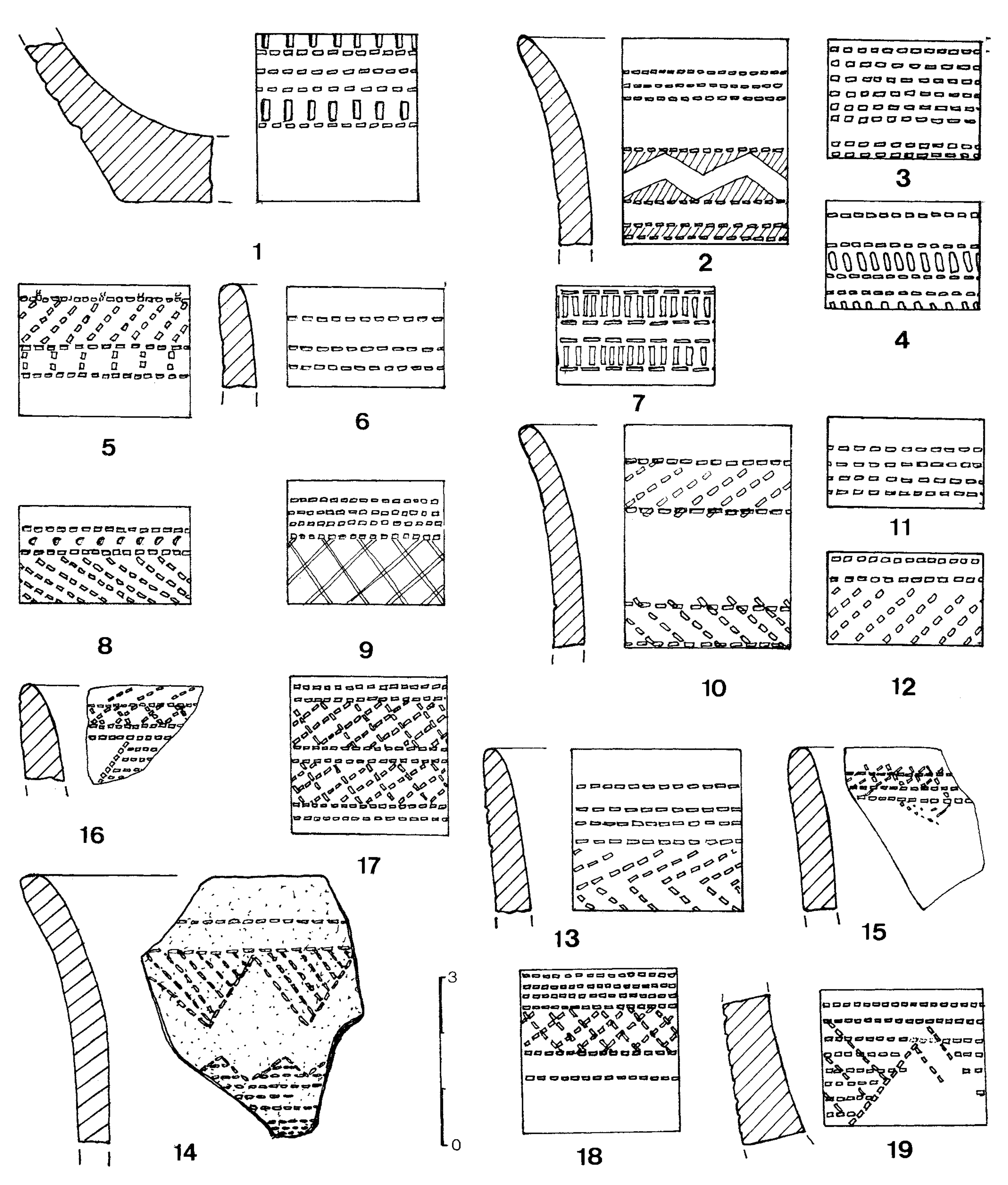


Fig. 29. — Les décors de la céramique campaniforme du Nord de la France. 1 à 4, Hardelot, site nord ; 5 à 9, Hardelot, site sud ; 10, Equihen, "La Tombe Fourdaine" ; 11 et 12, Longfossé ; 13, Wimereux ; 14, Boismont, Pinchefalise ; 15 à 19, Etaples (d'après H. Mariette, sauf 14) (Coll. H. Mariette, sauf 14, Musée d'Abbeville).

D'après Henri Mariette il y a au moins deux gobelets qui ont d'ailleurs le même thème décoratif. La pâte bien cuite, à dégraissant fin et siliceux, a une couleur extérieure ocre-brun-rougeâtre. Les deux gobelets ont un décor zoné, formé de bandes horizontales remplies de hachures ou de croisillons. La technique décorative employée sur tous les tessons est le peigne.

Cette céramique appartient au groupe des gobelets à zones contractées du type Rhénanie/Pays-Bas/Belgique/Iles Britanniques/Nord de la France.

Le deuxième site a été fouillé pendant plusieurs années, au lieu-dit "Bel-Air", à environ 1 km au sud du premier. Ce gisement est placé dans un massif dunaire, sur la rive droite de l'estuaire de la Canche à Etaples. Dans les couches supérieures Henri Mariette (1965) a reconnu un niveau hallstattien, puis, au-dessous, un niveau d'affinités chasséennes (Bel-Air I) et une dernière couche du Néolithique récent ou Campaniforme (Bel-Air II).

Le matériel lithique de Bel-Air II est de type campignien, avec des grattoirs, des tranchets, des couteaux à dos, des perçoirs, des armatures de flèches tranchantes à retouches abruptes, deux flèches perçantes à pédoncule et ailerons bien équarris, quelques haches polies en silex local et un morceau de lame en silex du Grand-Pressigny.

La céramique est divisée en deux groupes par le fouilleur : des vases grossiers à fond plat, moyennement cuits, à dégraissant constitué de tessons broyés, de couleur extérieure rouge-brun et une céramique à pâte fine de type campaniforme. Dans le premier groupe certains vases à fond plat ont sous le bord un cordon horizontal digité. Le bord interne peut être couvert d'une rangée d'impressions digitées ou ongulées. Il existe aussi des écuelles à fond rond. Henri Mariette a aussi remarqué un tesson décoré d'impressions rectangulaires disposées en arc-de-cercle et quelques tessons ayant des impressions ongulées par paires.

La céramique fine comprend des tessons décorés appartenant à quatre gobelets. La pâte est plus fine, mieux cuite, avec un fin dégraissant siliceux. Les couleurs extérieures de ces vases sont : brun-rouge, ocre-rouge et grisâtre. Les deux premiers gobelets sont formés de tessons entièrement recouverts d'un décor exécuté à la cordelette dans le style "point de chaînette". Les tessons constituant le fond et la panse inférieure du quatrième gobelet sont décorés à la cordelette simple. Quant au troisième vase il ne porte qu'un seul décor sur la carène, effectué à l'aide d'un peigne à trois dents, finement denté. Sous cette bande on distingue une ligne horizontale de tirets, avec des chevrons à pointes en bas. Ces derniers sont faits avec une spatule dentée.

On ne peut évidemment pas savoir si tous ces vases appartiennent à la même occupation. Les gobelets à décors cordés très couvrants doivent certainement appartenir au groupe A.O.C. Le tesson du troisième gobelet décoré au peigne est trop petit pour qu'on puisse proposer une attribution culturelle.

Le troisième gisement est placé à quelques kilomètres à l'est d'Etaples, toujours sur la rive droite de la Canche. Il a été fouillé par Jean Couppé et son équipe à l'occasion du sauvetage d'un établissement gallo-romain, au lieu-dit "Les Sablins". C'est uniquement sous la fosse gallo-romaine n° 9, que les fouilleurs ont atteint un niveau campaniforme dont le matériel est présenté au Musée Quentovic d'Etaples. Une occupation néolithique de type Cerny a fait l'objet de plusieurs campagnes de fouilles par Jacques Hurtrelle et Jean-François Piningre (1976 et 1978).

Le matériel lithique attribuable à l'occupation campaniforme se compose d'armatures de flèches perçantes à pédoncule et ailerons, de grattoirs, d'un tranchet, d'un fragment de ciseau et d'un morceau de hache polie. Quatre tessons de céramique fine, de couleur ocre-brun-foncé, sont décorés de lignes couvrantes horizontales effectuées à la cordelette. Il peut s'agir des vestiges d'un même gobelet de type A.O.C. (fig. 38).

Deux sites à Etaples ont donc livré des vestiges campaniformes du groupe aux gobelets A.O.O.

3. - DES INDICES D'HABITATS DANS LA VALLEE DE LA SOMME

Un fragment de bord décoré de gobelet campaniforme a été trouvé près de l'embouchure de la Somme, dans la carrière Deschamp à Pinchefalise, près de Boismont (Somme) (Bailloud G., 1964, p. 342, fig. 51, n° 3). L'existence d'un habitat est possible à proximité de la carrière. Ce fragment de col est décoré d'une bande horizontale exécutée au peigne, dans laquelle sont placés verticalement des coups de spatules. Sous cette bande sont disposés des triangles hachurés avec la pointe en bas et exécutés au peigne. Au-dessus on distingue une nouvelle rangée horizontale de triangles à pointes en haut et hachurés, avec en bas de nouvelles bandes remplies d'impressions horizontales toujours effectuées au peigne. Le tesson de Pinchefalise appartient aux gobelets à zones contractées du groupe de la Rhénanie, Pays-Bas, Iles Britanniques et Nord de la France (Wallers).

La deuxième découverte du complexe campaniforme dans la Somme a été faite dans la carrière Merque à Longpré-les-Corps-Saints. Cette carrière a livré au docteur Machoire (Agache R., 1968, p. 293-296), puis à Jean-Pierre Fagnart et Jean Vaillant, des niveaux paléolithique, mésolithique et néolithique. Des tessons décorés à la cordelette ont été trouvés à la jonction des couches 1 et 2 c, dans un niveau limoneux blanchâtre. Cette céramique était associée, dans ce niveau d'accumulation, à une industrie épipaléolithique du stade moyen et à du néolithique de type Cerny (Fagnart J.P. et Vaillant J., 1979, p. 15-18).

Dans ce matériel malheureusement mélangé, nous avons pu mettre en évidence un groupe de 5 tessons décorés à la cordelette, deux fonds plats à extrémité débordante, un bord de vase et deux fragments de panses avec une languette ovalaire. On ne peut évidemment pas savoir si ces tessons font tous partie du même ensemble chalcolithique. Les cinq tessons décorés à la cordelette forment une série homogène par la qualité de la pâte et la technique décorative utilisée. Ils peuvent appartenir d'ailleurs à un même vase. La pâte de couleur brun-noir est assez soigneusement lissée. Tous les tessons décorés avec une cordelette ont une impression de type point de ''chaînette''. Un fragment de col possède aussi à l'intérieur deux séries horizontales d'impressions à la cordelette (fig. 30).

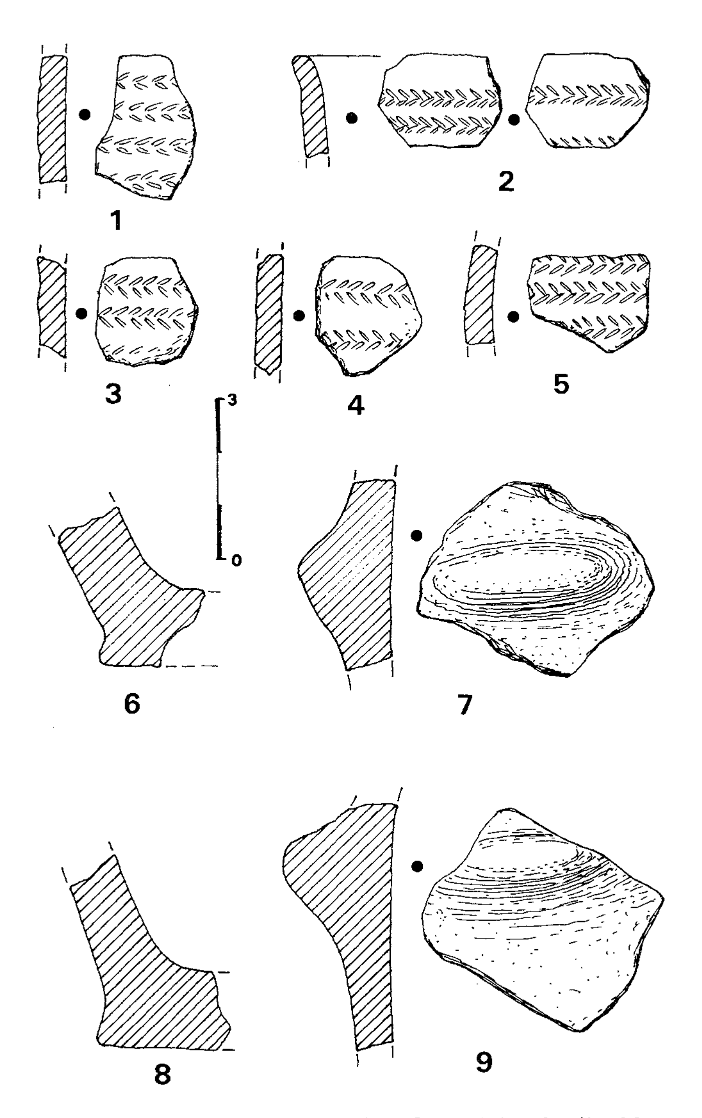


Fig. 30. — Longpré-les-Corps-Saints (Somme) (La Carrière Merque). Céramique décorée à la cordelette (1 à 5) et céramique grossière (6 à 9).

Il est probable que le gobelet était entièrement décoré de cette façon. Les fragments de vases appartiennent indiscutablement au Campaniforme de type A.O.O. (types 2 II a ou b). La technique d'impression de la cordelette formant un point de ''chaînette'' est aussi signalée dans la série des gobelets A.O.O. des Pays-Bas et en Angleterre (Lanting J.N. et Van Der Waals J.D., 1974, fig. 17 et fig. 21, par exemple). Cette technique est toutefois moins courante que celle de la cordelette simple.

Il aurait été intéressant de savoir si les languettes ovalaires, de type ''Gord'', de fonds à pied débordant étaient associées aux décors cordés. L'existence d'un dégraissant à l'os a été remarquée sur les deux variétés de tessons (7). Sur le plan chronologique, il est possible que cet ensemble forme un tout, auquel on peut adjoindre un poignard réalisé dans un silex de type pressignien.

4. - DES INDICES D'HABITATS DANS LE VEXIN

Un tesson de gobelet campaniforme a été recueilli en surface sur le site du ''Bois des Menues Terres'', à Epiais-Rhus (Val d'Oise) par Roger Martinez. A proximité de la découverte, l'inventeur a fouillé récemment une fosse et un certain nombre d'autres structures. Dans la fosse, il a été trouvé un ciseau en bronze qui était associé à de la céramique grossière à fond plat. La composition métallographique de ce ciseau indique qu'il s'agit d'objet de l'Age du Bronze ancien, avec une teneur en étain d'environ 10 % et des impuretés notables d'arsenic, d'antimoine et de nickel. Il est évidemment impossible de prouver si le tesson campaniforme trouvé en surface appartient à cette fosse. Le fragment de gobelet est décoré de bandes horizontales, tracées au lissoir, et remplies d'un quadrillage incisé. Ce tesson ressemble au gobelet trouvé dans l'allée couverte de Dennemont, Follainville (78) (Bailloud G., 1964, p. 344-345, fig. 51, n° 1).

Le caractère évolué du thème décoratif peut rendre possible une association avec des objets de l'Age du Bronze ancien.

La découverte d'Epiais-Rhus est le seul indice d'habitat reconnu dans la basse vallée de l'Oise, alors que les réutilisations de sépultures collectives sont assez fréquentes comme nous le verrons ci-après.

Un petit poignard en cuivre, à soie plate, a été trouvé sur un gisement chalcolithique de surface, à Enencourt-Léage (Oise), au lieu-dit ''La Caille''. Ce poignard indique aussi la présence d'un habitat, que seules des fouilles pourraient permettre de mieux cerner (Blanchet J.Cl. et Lombardo J.L., 1984, p. 9-10).

5. - DES VESTIGES STRATIFIES A REMILLY-AILLICOURT (ARDENNES) (fig. 13 et 15)

Le gisement de ''La Bonne Fache'' est placé à proximité du confluent de la Meuse et de la Chiers, dans une plaine alluviale favorable à la formation des dépôts limoneux. Plusieurs couches ont livré successivement du S.O.M., du Campaniforme, du Bronze ancien et final, du Hallstatt et du Gallo-Romain (Marolle Clément, 1970 et 1983). Le seul tesson décoré campaniforme était placé sous un gros tesson appartenant à l'ensemble S.O.M. de la couche F, de ''La Bonne Fache 1''. Trois autres tessons non décorés, mais qui doivent appartenir à cette même céramique campaniforme, si particulière, ont été mis au jour un peu plus haut que le S.O.M. dans la stratigraphie, à la limite des couches E et F.

Nous pensons, comme le fouilleur, qu'il y a eu certainement des remaniements dans la formation des dépôts limoneux (phases d'altération, de surcreusement par des bras divagants, etc...). Les tessons campaniformes ressortent nettement du lot de la céramique S.O.M. La pâte est faiblement dégraissée à l'aide de fins grains de quartz. Les surfaces sont de couleur ocre orangée. Le tesson décoré a deux bandes horizontales remplies de hachures obliques imprimées, effectuées à l'aide d'un petit poinçon vibré et non d'un peigne. Les quatre tessons campaniformes peuvent appartenir à un seul gobelet à décor zoné contracté. Ils ressemblent aux découvertes déjà signalées dans le Pas-de-Calais, comme celles de Hardelot, par exemple.

Toujours à la ''Bonne Fache 1'', le niveau E, surmontant la couche S.O.M., est formé de quelques dépôts d'objets qui ne donnent pas l'impression de couches d'accumulation. Il peut y avoir eu plusieurs dépôts successifs correspondant à plusieurs occupations chalcolithiques.

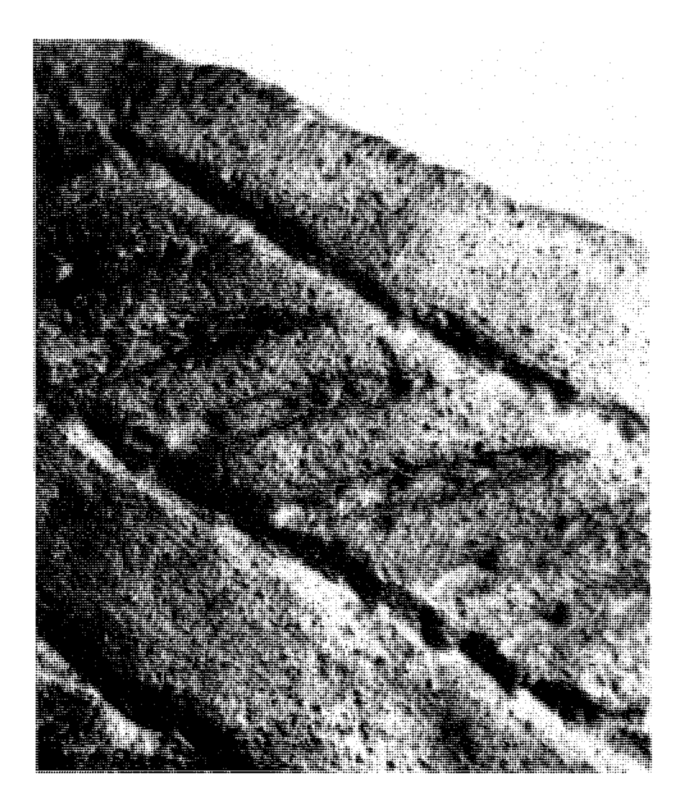


Fig. 31. — Remilly-Aillicourt (Ardennes) ''La Bonne Fache''. Vue détaillée du tesson campaniforme de la figure 13, n° 9.

Clément Marolle (1983) a dénombré des armatures de flèches perçantes à pédoncule et ailerons, 1 pointe de poignard, 7 grattoirs, des lames et éclats retouchés, des fragments de meules en arkose et 1 lissoir en os. La céramique est représentée par les fragments d'un grand vase globuleux, décoré de trois larges cannelures horizontales tracées certainement avec les doigts. Ce vase a été recueilli dans le foyer 3.

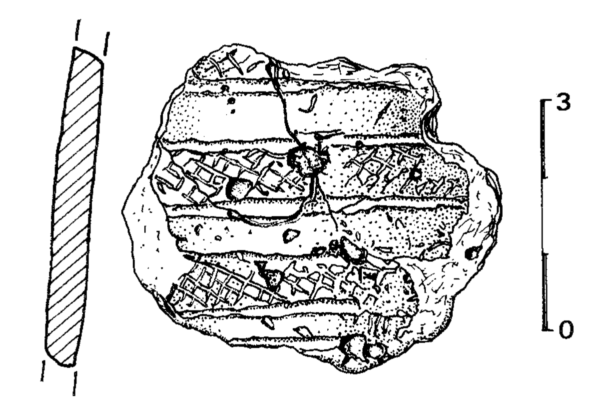


Fig. 32. — Tesson campaniforme décoré, trouvé en surface à Epiais-Rhus (Val d'Oise) (dessin de Jean-Luc Lombardo).

Les autres fragments de céramique sont à fond plat, de type grossier. Un autre tesson est décoré de bandes parallèles d'impressions ongulées serrées.

Dans le secteur 4 de la "Bonne Fache", Clément Marolle a mis au jour dans le niveau 8, aux abords du foyer 5, un fragment de panse de vase sub-sphérique décoré aussi de trois larges cannelures horizontales qui ont fait remonter de part et d'autre la pâte, en donnant l'impression de cordons. Un autre fragment de col de vase à panse carénée est décoré de bandes horizontales impressionnées à la cordelette (détermination de Claude Varaine, I.R.A.P. Compiègne).

Le vase décoré de cannelures et trouvé dans le foyer 3 du secteur 1 est différent par sa technologie du vase du secteur 4.

Dans le deuxième gisement le vase a des cannelures plus marquées, alors que l'autre tesson a des cannelures larges, moins profondes (fig. 47).

Ces types de cannelures ont été trouvés dans le Jura, la vallée du Rhin et même en Angleterre.

En France, Pierre Pétrequin (1978) signale ces vases cannelés dans le niveau chalcolithique de la station III de Clairvaux-les-Lacs (Jura). Des décors cannelés sont aussi connus dans le Bronze ancien et la Culture Saône-Rhône de Clairvaux "Motte aux Magnins" (Pétrequin A.M. et P., 1978, fig. 6, 8).

Dans les régions du Rhin et du Neckar, ce même décor cannelé a été trouvé en association avec des gobelets cordés (Sangmeister E. et Gerhardt K., 1965 ; Köster C., 1966). Il faut signaler aussi en Angleterre l'existence de cette céramique cannelée associée à des éléments campaniformes dans des sites d'habitats datés de la fin du troisième millénaire et du début du deuxième millénaire avant notre ère (Gibson A., 1982). Dans les mêmes sites il existe à la fois des cannelures plus ou moins profondes et des cannelures formant d'importants bourrelets.

A Remilly-Aillicourt, ce type de céramique peut être associé à l'ensemble campaniforme tardif et à la céramique décorée à la cordelette épaisse sur vase bitronconique. Le vase portant un décor ongulé semble plus tardif et appartenir au Bronze ancien ou moyen.

6. - UN HABITAT COTIER DE SURFACE A YPORT (SEINE-MARITIME)

Plusieurs tessons décorés à la cordelette étaient associés à des fragments de poterie de type S.O.M. et à des milliers de silex taillés (Lechevallier C. et Watté J.P., 1966). Cet ensemble peut aussi être rattaché au groupe A.O.O.

7. - LES INDICES CAMPANIFORMES DANS LA VALLEE DE LA SEINE

Un vase campaniforme entier a été trouvé par M. P. Martin dans une carrière abandonnée à Tourville-la-Rivière (Seine-Maritime). Il pourrait provenir d'un habitat proche. La grossièreté de la pâte, l'absence de décor et l'irrégularité du profil, laissent penser à une forme abâtardie de date plus tardive (Verron G., 1975, p. 509 et 1976). Un autre vase campaniforme entier a été dragué dans la Seine à Vernon (Bender B., 1967). Il a une forme de gobelet breton à panse basse et il est décoré de lignes horizontales effectuées au peigne.

Tous ces vestiges matériels rencontrés sur des sites de plein air ne nous renseignent pas sur la forme des habitats et l'organisation des villages. On peut toutefois noter une concentration de l'habitat sur la façade côtière de la Manche et de la Mer du Nord. Un important vide apparaît sur le Continent, en Picardie et dans le Nord. Les seuls vestiges connus sont ceux de l'habitat de la Bonne Fache à Remilly-Aillicourt dans les Ardennes, quelques indices dans le Vexin français et dans la vallée de la Somme.

C. — LES SEPULTURES

1. - LE TUMULUS DIT DE LA "TOMBE FOURDAINE" A EQUIHEN (PAS-DE-CALAIS)

Il fut fouillé en 1868 et publié par E. T. Hamy en 1872 (1870-1872, p. 209-226). La sépulture centrale individuelle était creusée dans le sol naturel et elle était recouverte de deux petites dalles de grès. Un squelette d'homme gisait les jambes repliées avec les

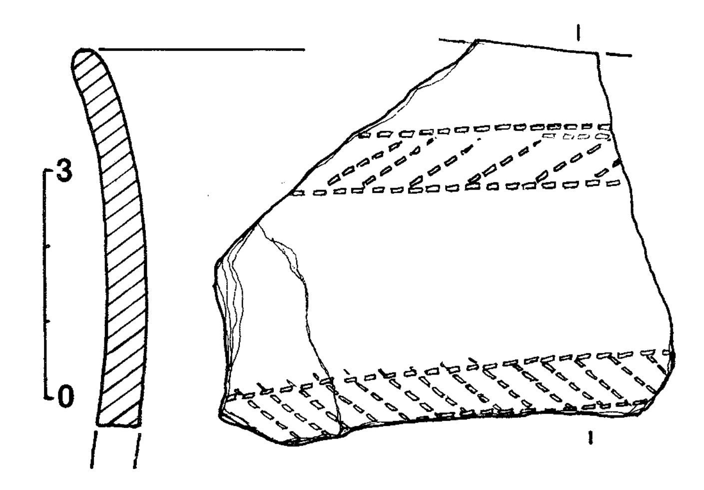


Fig. 33. — Equihen (Pas-de-Calais) "La Tombe Fourdaine". Musée de Boulogne-sur-Mer.

genoux à la hauteur des coudes et les avant-bras croisés sur la poitrine.

Les débris d'un vase campaniforme furent recueillis près de la tête. Une couche de cendres recouvrait les dalles. Un feu aurait donc été allumé après l'inhumation. De nombreux cailloux recouvraient la tombe centrale ; ils étaient surmontés d'un mélange de sable et d'argile irrégulièrement stratifié. Des sépultures mérovingiennes furent trouvées dans ces dernières couches. Le tesson campaniforme décoré au peigne fin est de type maritime. Il appartient a un col de gobelet possédant deux bandes horizontales, hachurées au peigne à dents fines (fig. 33).

2. - LA SEPULTURE D'AREMBERG A WALLERS (NORD) (fig. 34 et 35)

R. Félix et G. Hantute (1969, p. 276-282, fig. 5) ont fouillé en 1966 une sépulture campaniforme placée probablement sous tumulus à Aremberg, commune de Wallers, près de Denain (Nord). Les vestiges humains étaient absents à cause de l'acidité du sol. Le matériel archéologique mis au jour est par contre très typique : deux vases caliciformes décorés, cinq pointes de flèche à pédoncule et ailerons, une flèche tranchante, un brassard d'archer et un poignard en cuivre à languette, de 129 mm de longueur. La céramique est de couleur rose-orangé à l'extérieur et noire à l'intérieur. Sur le premier vase, le décor se compose de dix-neuf bandes horizontales dont dix-sept sont décorées de lignes de pointillés verticales, horizontales, obliques, de zig-zags, de triangles et de losanges. Le deuxième vase moins complet offre à peu près les mêmes thèmes décoratifs. Comme le font remarquer les auteurs, (Félix R. et Hantute G., 1969, p. 276-281), on peut comparer ces objets à des vases rhénans évolués et à certains types de Grande-Bretagne (Wessex-Rhin moyen de Clarke). On constate aussi quelques ressemblances avec certains vases hollandais et avec un des vases trouvés à la ferme d'Augy dans l'Yonne (Bailloud G. et Kapps R., 1960,

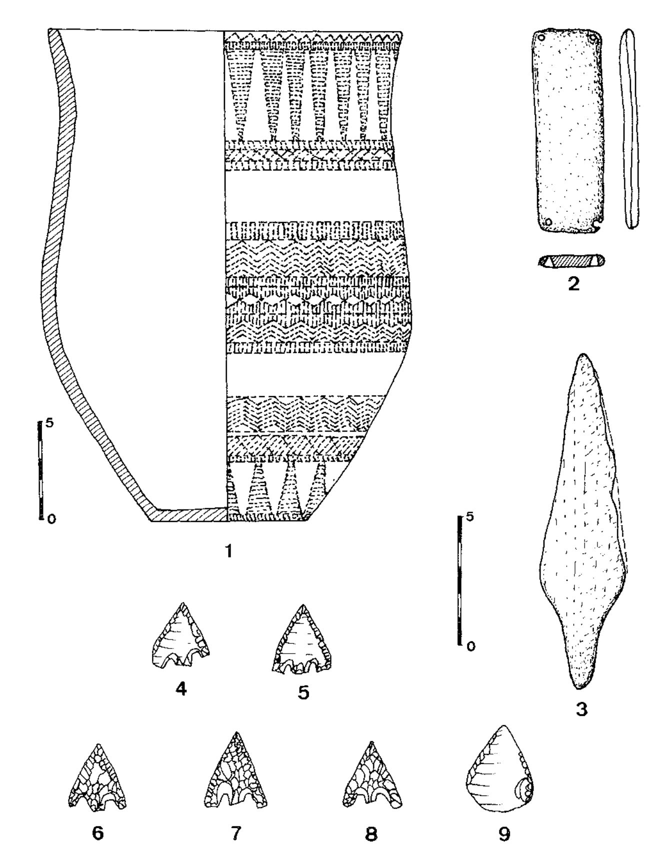


Fig. 35. — La sépulture d'Aremberg à Wallers (Nord) (Musée de Denain). 1, le vase campaniforme le mieux conservé ; 2, brassard d'archer ; 3, poignard en cuivre ; 4 à 8, armatures de flèches à pédoncule et ailerons ; 9, armature de flèche perçante (d'après Félix et G. Hantute).

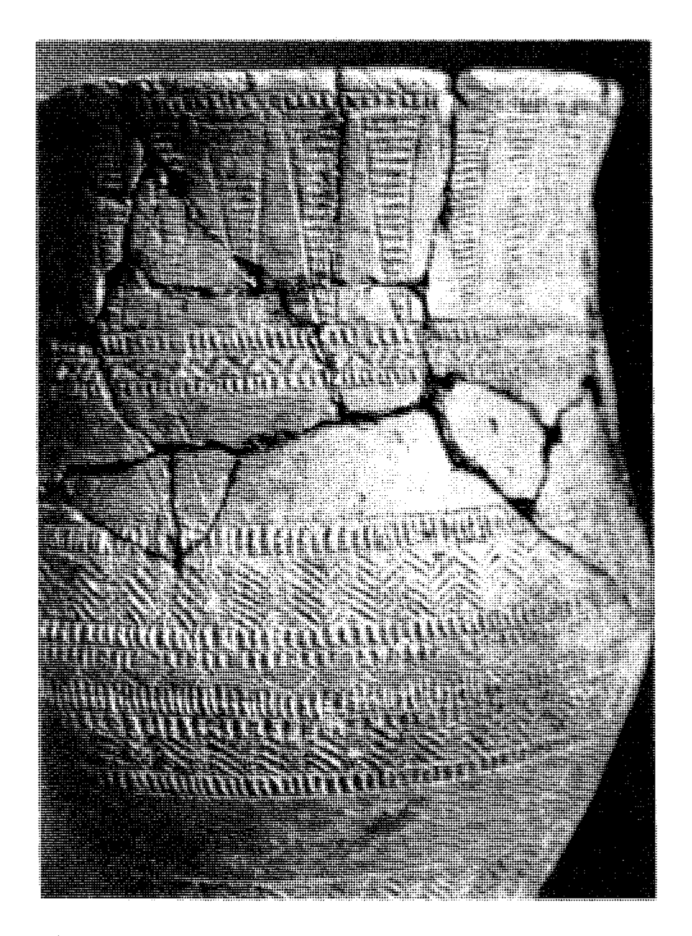


Fig. 34. — Photographie du vase campaniforme le mieux conservé de la sépulture d'Aremberg à Wallers (Nord).

p. 476-479 et Bailloud G., 1964, fig. 50, n° 3, p. 343). Le poignard en cuivre est de type occidental.

3. - UNE SEPULTURE EN FOSSE SOUS UN POLISSOIR A AUBIGNY-AU-BAC (NORD) (fig. 36)

Elle a été trouvée au lieu-dit "Au-dessus-du-Moulin" sur une ancienne terrasse dominant la vallée de la Sensée (Demolon P., Félix R. et Hurtrelle J., 1975, p. 245-248).

Un polissoir en grès de 1 m de long, 0,70 m de large et 0,25 m d'épaisseur recouvrait une petite fosse rectangulaire de 1,40 m de long sur 0,80 m de large, orientée Nord-Sud, avec un léger décalage vers l'Est, et une profondeur de 0,60 m. Il ne subsistait que peu de chose du squelette : 3 fragments de calotte crânienne, un fragment de mâchoire et une dent. Il s'agirait d'un enfant d'environ six ans.

Les fragments de céramique recueillis permirent la reconstitution d'un gobelet caliciforme classique à zones contractées, décoré de lignes horizontales et de bandes hachurées en échelles, exécutées au peigne, séparées par des zones non décorées. Cette céramique possède un thème décoratif proche de celui de Wallers et de vases du Boulonnais.

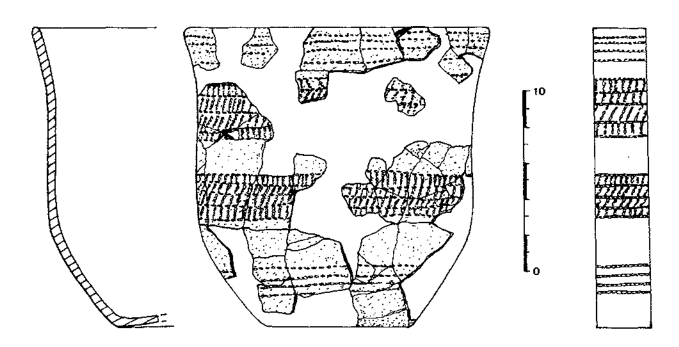


Fig. 36. — Le vase campaniforme de la sépulture d'enfant en fosse, à Aubigny-au-Bac (Nord) (musée de Douai).

4. - LA SEPULTURE DE SOISSONS (AISNE) (fig. 37)

Un gobelet campaniforme décoré a été trouvé près d'un squelette, en 1866, à l'est de Soissons, entre l'Institut Saint-Médard et la rivière d'Aisne (Boureux M., 1971, p. 218-219).

Le profil du vase est en S ; la pâte est brun-rougeâtre à l'extérieur et grisâtre à l'intérieur. Un premier registre décoratif est placé au-dessus de la panse, le deuxième est en-dessous, plus près du fond. Le décor du haut est constitué de lignes horizontales pointillées avec deux bandes hachurées en pointillés obliques et une autre bande avec des doubles chevrons pointillés (fig. 37).

Le registre inférieur est aussi constitué de bandes horizontales pointillées dont les trois du milieu sont hachurées en pointillés obliques. Ce gobelet s'apparente aux vases décrits plus haut, à un vase de la Ferme de Champagne à Augy (Yonne), et à un vase des Egriselles à Villeneuve-sur-Yonne (Yonne) (Bailloud G., 1964, p. 342, fig. 50).

5. - LA PRESENCE DU CAMPANIFORME DANS LES ALLEES COUVERTES

Des vestiges campaniformes sont connus dans beaucoup de monuments mégalithiques de types variés en France. Il est toutefois souvent difficile de savoir si les populations campaniformes ont continué le même rite d'inhumation collective que les populations du Néolithique final ou s'il s'agit de successions intrusives de sépultures individuelles.

Dans le Bassin parisien, nous connaissons quelques rares cas de découvertes d'éléments campaniformes dans des allées couvertes fouillées, malheureusement, il y a trop longtemps, pour qu'on puisse en tirer des enseignements rigoureux.

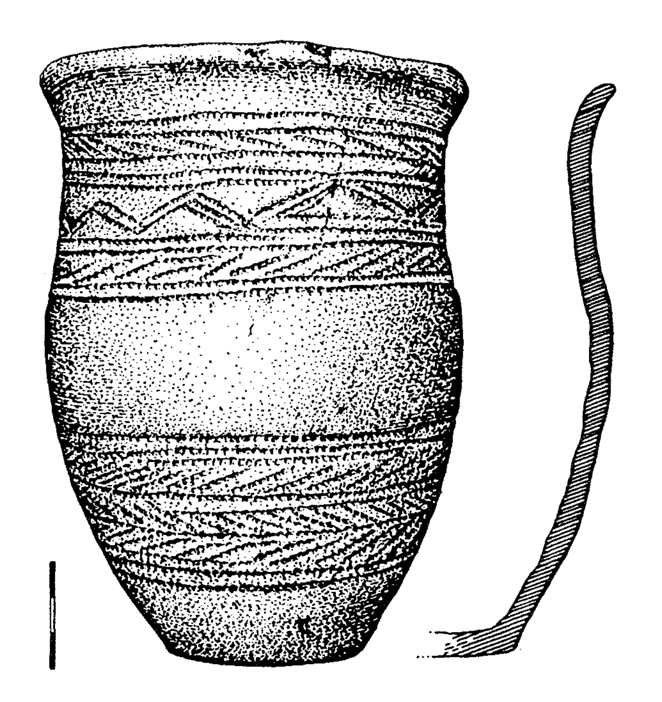


Fig. 37. — Gobelet campaniforme découvert à côté d'un squelette, en 1866, à l'est de Soissons (Aisne) (d'après M. Boureux).

Avec le mobilier S.O.M. de l'allée couverte de Montreuil-sur-Epte (Val d'Oise), fouillée en 1891, il a été trouvé : une flèche à pédoncule et ailerons équarris, un tesson décoré d'une bande quadrillée, cinq tessons à pâte rougeâtre et une perle cylindrique en cuivre rouge (Bailloud G., 1965, p. 327, p. 342, fig. 51 ; n°s 5, 8, 9 et 10).

Plus au sud du Bassin parisien, le même auteur indique : le gobelet décoré de l'allée couverte de Dennemont à Follainville (Yvelines), un gobelet non gravé et un tesson décoré dans l'allée couverte du Trou-aux-Anglais à Epone (Yvelines), un gobelet non décoré et un autre décoré, avec un poignard dans l'allée couverte des Mureaux (Yvelines) et le brassard d'archer de Feucherolles (Yvelines).

6. - LES DEUX SEPULTURES DE "BEAU SOLEIL", A PORTEJOIE (EURE)

Deux sépultures collectives du Néolithique final ont été fouillées par G. Verron (1975, 1976) à Portejoie (Eure), près du confluent de l'Eure et de la Seine. La première sépulture, datée de 2090 ± 180 BC, était une tombe en fosse, rectangulaire, avec un entourage de trous de poteaux et une entrée latérale possible. Avec des vestiges S.O.M. classiques remaniés se trouvait, intimement mêlé, du matériel campaniforme : petits tessons décorés, un gobelet à décor "international", une jatte à col éversé, ornée de plusieurs bandes de lignes horizontales exécutées au peigne, deux petites plaquettes d'or aux bords retournés, plusieurs perles en variscite (callaïs) et une pointe de flèche du type ogival court.

La deuxième sépulture collective mise au jour à 300 m de la première (XIV), formait une fosse allongée de 15 m de longueur sur 3 m de largeur. La fouille a montré qu'à l'origine, la chambre de ce monument possédait des orthostats, et de ce fait, on peut penser à une allée couverte ruinée. Là encore, le mobilier S.O.M. était mêlé à des éléments campaniformes caractéristiques : fragments de céramique décorée aussi dans le style international, des pointes de flèches à pédoncule et ailerons et une perle en ambre rouge.

7. - CONCLUSION SUR LES SEPULTURES CAMPANIFORMES ET L'ANTHROPOLOGIE

A partir de l'étude des quelques sépultures reconnues qui viennent d'être énumérées, nous constatons que les tombes individuelles, sous tumulus ou non, sont les plus nombreuses. Certes, elles sont moins nombreuses que dans les centres où dominent les tumulus campaniformes, comme aux Pays-Bas, mais elles en ont les caractéristiques essentielles.

La tradition de l'inhumation individuelle se poursuit vers l'Ouest sur la côte de la Manche, avec les sépultures de Bernières (Calvados) (Verron G., 1976 b).

La présence des campaniformes dans les sépultures collectives n'est attestée que par quelques tessons et éléments métalliques typiques qui ne sont que des indices d'emploi secondaire de ces monuments, élevés à l'origine par les populations Seine-Oise-Marne. Il est même difficile de savoir si les objets campaniformes retrouvés dans ces sépultures collectives correspondent à des offrandes funéraires accompagnant les hommes de cette civilisation ou à des autochtones ayant acquis le matériel par troc. En raison de la mauvaise conservation des os dans nos régions, nous ne connaissons pas le type physique des campaniformes.

L'anthropologie des groupes culturels du Néolithique final et du Chalcolithique commence à être connue dans ses grandes lignes. De nombreuses analyses ont été effectuées sur des squelettes trouvés dans des sépultures collectives S.O.M. D'une façon générale les individus ont une nette tendance à la brachycrânie, à l'accroissement de la largeur bizygomatique, à l'abaissement des hauteurs du crâne, de la face et des orbites (Riquet R., 1970 et 1976).

Les anthropologues distinguent un certain archaïsme morphologique au S.O.M. dans le Nord et le Bassin parisien. Si les brachycrânes sont encore nombreux sur la Loire moyenne, ils perdent de leur importance vers le sud. Cet archaïsme anthropologique a parfois été interprété comme une sorte de résurgence d'éléments mésolithiques (Riquet R., 1976, p. 144). En fait, les études récentes tendent à prouver qu'il existe sur le plan culturel un vaste ensemble regroupant des cultures "sœurs" depuis la Bretagne jusqu'à l'Europe du Nord et Centrale (Vlaardingen, Watberg, Walternienburg/Bernburg, etc...) (Huysecom E., 1982). Il ne serait pas impossible que le type anthropologique "archaïque du S.O.M. soit en réalité issu en partie de ces mouvements culturels nord-oriental.

Pour l'anthropologie des groupes campaniformes, nous ne possédons pas de vestiges pour le groupe à "céramique décorée à la cordelette" en France. Les populations "à céramique cordée" d'Allemagne sont connues grâce aux études de K. Gerhardt (1965).

D'après Raymond Riquet (1970 et 1976) les squelettes des sépultures campaniformes appartiennent à un type particulier, d'aspect viril, franchement brachycrâne à voûte haute, à occiput aplati et à face large. La stature de ces individus est généralement assez grande.

A Bernières-sur-Mer (Calvados), les deux sépultures individuelles contenaient les restes d'un homme d'une cinquantaine d'années et ceux d'une jeune femme de 18 à 20 ans. Ces deux individus sont brachycéphales alors que les néolithiques de Fontenay-le-Marmion (Calvados) sont dolichocéphales (Verron G., 1976).

D. — LE MATERIEL ARCHEOLOGIQUE

1. - LA CERAMIQUE

La céramique campaniforme

C'est grâce à la présence d'une céramique souvent décorée d'une façon très typique, ainsi que de pâte caractéristique que l'on reconnaît la civilisation campaniforme.

D'une façon générale, la pâte est bien cuite, les parois sont fines et le dégraissant est finement broyé. Un examen détaillé des céramiques de Remilly-Aillicourt, de Longpré-les-Corps-Saints et d'Etaples "Les Sablins", nous a permis de discerner divers types de dégraissants.

Dans la plupart des cas nous avons pu observer la présence de nombreuses et fines particules de quartz roulées pouvant provenir soit de l'argile, soit d'un sable ajouté à l'argile. Dans quelques rares exemples nous avons remarqué de la chamotte en quantité assez faible. Le site de Longpré-les-Corps-Saints possède quelques tessons décorés qui ont un dégraissant à base d'os pilé (étude de Claude Constantin, U.R.A.12). Ce même dégraissant a été rencontré aussi sur de la céramique grossière à fond plat, d'allure chalcolithique, qui était associée aux fragments de vases décorés à la cordelette. Malheureusement, une occupation néolithique de type "Cerny" occupait la même couche chalcolithique. Toutefois on peut différencier les deux ensembles à partir de l'étude des états de surface, des dégraissants, des formes et des décors. La présence de dégraissant à base d'os pilés a déjà été signalée sur d'autres sites, dans un Campaniforme ancien (Pays-Bas, en particulier).

Sur presque tous les gisements campaniformes la surface de la céramique a une couleur rougeâtre, brunâtre ou grisâtre à surface bien lissée. Les vases ont une épaisseur qui peut varier de 5 à 10 mm. La plupart des formes reconstituables sont des gobelets classiques, à profil en S, à fond plat ou légèrement concave et nettement plus hauts que larges. Les formes des gobelets du Boulonnais sont inconnues en raison de leur état de fragmentation.

Les décors sur la céramique campaniforme s'étudient en fonction de la technique utilisée (pointillé, peigne, incision, cordelette, etc...), de la composition des motifs et de la position du décor.

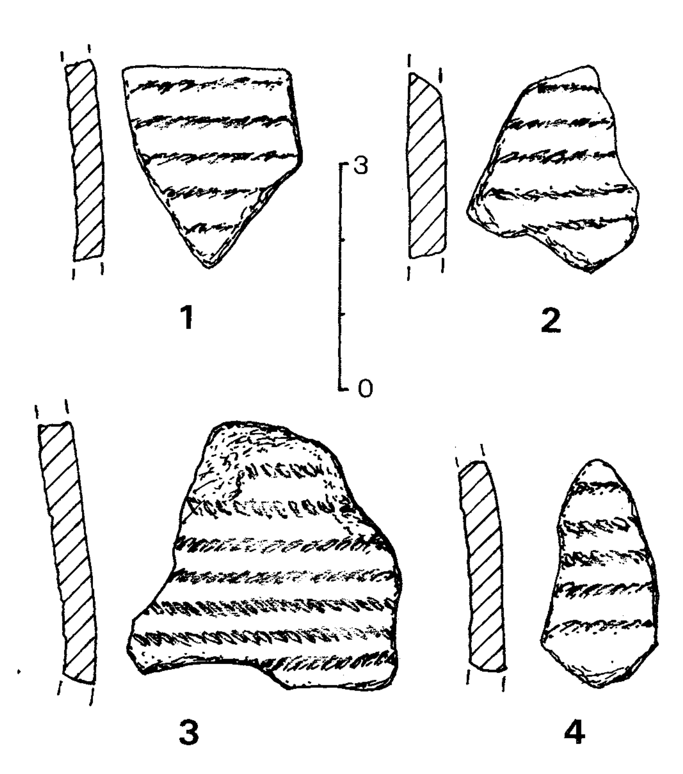


Fig. 38. — Céramique campaniforme décorée à la cordelette. Etaples (Pas-de-Calais) "Les Sablins" (Musée Quentovic à Etaples).

Les gobelets A.O.O. ("All Over Ornemented")

Nous avons parfois quelques difficultés à reconnaître les gobelets A.O.O. à partir d'un nombre de tessons souvent trop restreint et très morcelé. D'autre part, la technique d'emploi de la corde sous différentes formes s'est poursuivie jusqu'à l'Age du Bronze ancien sur la façade antlantique et dans les pays de la Mer du Nord. Nous n'avons donc retenu que les sites qui correspondaient à la description des gobelets A.O.O. définis dans la typologie néerlandaise de J.N. Lanting et J.D. Van Der Waals (1974) (type 2 II a).

Pour la partie Nord-Ouest de la France, nous estimons que 4 sites appartiennent au Campaniforme à gobelets A.O.O. : Etaples "Bel-Air II", Etaples "Les Sablins" (Pas-de-Calais), Longpré-les-Corps-Saints "La carrière Merque" (Somme) et Yport (Seine-Maritime).

Le décor cordé dans le style "point de chaînette" a été rencontré à Etaples "Bel-Air II" et à Longpré-les-

Corps-Saints. Un examen très détaillé des tessons de ce dernier site a été effectué par Claude Varaine (I.R.A.P.). Ce décor très particulier semble avoir été effectué à l'aide d'une cordelette fine, en torsion serrée, appliquée en une seule fois par pression, bande par bande. L'effet du ''point de chaînette'' a certainement été obtenu en doublant la même cordelette (et non en mettant deux morceaux de cordelettes). Des traces de lissage sont visibles sur la surface des tessons. Ce lissage a dû être exécuté après l'application de la cordelette, de façon à régulariser les ressauts de pâte, provoqués lors de l'impression.

Sur le site du Bel-Air à Etaples (Pas-de-Calais) le premier vase A.O.O. possède même un décor fait visiblement à partir de trois cordelettes jointives (Mariette H., 1965, fig. 2, n° 1 et fig. 4).

Sur les autres sites la cordelette simple a été employée, soit dans le même sens, soit dans des sens variés pouvant changer toutes les 2, 3 ou 4 lignes.

L'absence de gobelets complets ne nous permet pas de dire si les vases sont entièrement décorés à la cordelette (''All Over Corded'', A.O.C.). C'est le cas d'un gobelet signalé récemment et dont on ne connaît que le col (région d'Auberville, Seine-et-Marne) (Roy J. et Simonin D., 1983).

Le Campaniforme à décor couvrant au peigne

Un fragment de gobelet trouvé avec un poignard en cuivre dans le remplissage de la sépulture collective des Mureaux (Yvelines), possède des lignes horizontales équidistantes, tracées avec un peigne à dents rectangulaires (Bailloud G., 1964, p. 344, fig. 51, n° 6).

Un gobelet de forme bretonne, à panse basse, provenant des dragages de la Seine à Vernon, est décoré de lignes horizontales couvrantes, effectuées aussi avec un peigne à dents bien marquées (Verron G., 1976, p. 397, fig. 4, n° 15).

Le Campaniforme Maritime International et ses dérivés

Le décor en bandes hachurées, appelé ''Maritime'', ''International'', ou encore ''Pan-Européen'', est pratiquement inconnu dans le Nord-Ouest de la France. Il est d'ailleurs peu représenté aux Pays-Bas.

Le fragment de col de gobelet recueilli dans la sépulture individuelle sous tumulus de ''La Tombe Fourdaine'', à Equihen (Pas-de-Calais), est décoré de deux bandes de hachures obliques faites avec un peigne à 5 dents fines (fig. 33)

Malgré l'absence de forme plus complète, le fragment de gobelet de ''La Tombe Fourdaine'' appartient certainement au groupe maritime.

Le gobelet reconstitué de Portejoie (Eure), s'apparente par sa forme au type 2 I b de J.N. Lanting et J.D. Van Der Waals.

Tout le vase est recouvert de bandes à hachurage oblique, (inversé à chaque bande). Rappelons aussi l'existence auprès de ce gobelet, d'une jatte à col éversé, ornée de plusieurs bandes de lignes horizontales faites aussi au peigne. Les autres tessons trouvés dans la seconde sépulture ont aussi des motifs constitués de bandes hachurées.

D'après Jean L'Helgouach (1976, p. 180), ces vases seraient à comparer à des formes de gobelets de la vallée du Rhin, au même titre que les gobelets des sépultures individuelles du Nord de la France.

Nous pensons que le décor de bandes à hachurage oblique, réparti régulièrement sur la surface du vase, nous ramène davantage vers la tradition des gobelets internationaux. La présence d'une jatte possédant ce même thème décoratif vient encore renforcer notre observation (Verron G., 1976, p. 397, fig. 4, n° 18).

Le gobelet mis au jour dans la sépulture collective de Dennemont à Follainville (Yvelines) a un profil en cloche avec une panse très large (Bailloud G., 1964, p. 344, fig. 51, n° 1).

Il est décoré sur la panse de trois bandes dont les traits horizontaux sont faits à la cordelette et les motifs intérieurs de quadrillages exécutés par incisions. Des motifs de triangles hachurés au peigne sont placés à la jonction du col et de la panse.

Un fragment de panse de gobelet campaniforme, recueilli en surface à Epiais-Rhus (Val d'Oise) est couvert de trois bandes sillonnées, remplies de quadrillages effectués par incisions fines (Martinez R., à paraître) (fig. 32).

Le motif en bande quadrillée incisée est aussi connu sur un petit tesson trouvé dans l'allée couverte de Coppières à Montreuil-sur-Epte (Val d'Oise).

Les thèmes en bandes quadrillées faites par incision ou au peigne se retrouvent de l'Atlantique à la Mer du Nord.

Un travail particulier a été exécuté sur un tesson décoré trouvé sur le site de la ''Bonne Fache'', à Remilly-Aillicourt (Ardennes) (Marolle Cl., 1984). Les deux bandes qui figurent sur le tesson sont exécutées avec un poinçon légèrement traînant. Le remplissage par bandes hachurées semble être fait aussi avec le même poinçon appliqué plus profondément.

On ne peut évidemment pas donner d'attribution culturelle à ce petit tesson campaniforme dont la forme est inconnue.

Le Campaniforme aux gobelets à zones contractées

C'est la période la mieux représentée dans le Nord-Ouest de la France avec quelques vases complets trouvés dans des sépultures. Les gobelets du Nord de la France appartiennent à un vaste ensemble qui va de la Rhénanie aux Iles Britanniques. Les motifs décoratifs sont différents de ceux des campaniformes de l'Ouest.

La sépulture d'Aubigny-au-Bac (Nord) contenait un gobelet pratiquement aussi large que haut, à profil en S, très adouci. Son décor possède des motifs ayant un début de contraction zonale. La première zone sous le col et la quatrième en bas de la panse, ont quatre lignes horizontales exécutées à l'aide d'un peigne fin. Les deux zones centrales ont quatre registres de bandes hachurées obliquement ou verticalement.

Les deux vases de la sépulture de Wallers (Nord) ont un décor plus exubérant, réparti en trois zones, Les zones du bas et du haut sont ornées de triangles et de bandes horizontales, remplies de hachures obliques ou droites, et de croisillons. La zone médiane comporte, en plus, des losanges et des chevrons, toujours exécutés à l'aide d'un peigne.

Le vase découvert anciennement à Soissons ne possède que deux zones décorées au peigne. C'est un gobelet très élancé dont le col possède deux bandes de hachures obliques, avec au milieu une autre bande horizontale contenant une double rangée de chevrons. La zone du bas possède aussi trois bandes, seulement décorées de hachures. La zone médiane de la panse a une importante partie non décorée.

Sur les sites de surface du Boulonnais, la fragmentation des vases ne permet pas de reconstituer des formes. Par contre, certains décors laissent supposer l'existence de gobelets à zones contractées, proches des exemplaires trouvés dans les sépultures du Nord et de l'Aisne. On retrouve des motifs en bandes horizontales remplies de hachures, de quadrillages, de chevrons, à : Hardelot nord et sud, Longfossé, Wimereux et Etaples (Pas-de-Calais).

L'évolution et la phase tardive des gobelets campaniformes

Peu de vases complets sont rattachables aux phases tardives campaniformes. Le gobelet non décoré, mis au jour dans une carrière à Tourville-la-Rivière (Seine-Maritime) par P. Martin, est assez élancé et peu pansu. Il fait penser au type rhénan. Il pourrait s'agir d'un spécimen abâtardi.

Le fragment de vase découvert anciennement dans une grotte de la "Vallée Heureuse" à Rinxent (Pas-de-Calais) se rattache exactement à des exemplaires anglais. Il fait partie de ces gobelets à panse globuleuse et à long col tronconique. Les motifs décoratifs trouvent d'excellentes comparaisons avec des vases du sud de l'Angleterre, datés de l'Age du Bronze ancien (Clarke D.L., 1970 et Case H., 1977). C'est malheureusement le seul vase de ce genre trouvé dans le Nord de la France dans des conditions de découverte mal relatées.

Les influences campaniformes ont fortement marqué le substrat chalcolithique indigène et le Bronze ancien. Nous aurons l'occasion de reparler de ces relations dans le prochain chapitre.

LES THEMES ET STYLES DECORATIFS

- Décor à la cordelette

- *Cordelette simple*
  . Etaples, "Les Sablins" (62).
  . Région d'Aufferville (77).
- *Cordelette double ou triple ("point de chaînette)*
  . Longpré-les-Corps-Saints (80).
  . Etaples, "Bel-Air" (62).

- Décor au peigne et à la cordelette

- *Bandes horizontales à la cordelette et quadrillage au peigne*
  . Follainville, Dennemont (78).

- Décor au peigne

- *Le style Maritime ou International*
  . Equihen, "La Tombe Fourdaine".
- *Remplissage horizontal couvrant, par lignes*
  . Les Mureaux (78).
  . Vernon (27).
- *Bandes à remplissage horizontal*
  . Hardelot, site sud (62).
  . Aubigny-au-Bac (59).
  . Longfossé (62).
  . Boismont, Pinchefalise (80).
  . Wimereux (62).
- *Bandes à remplissage vertical*
  . Hardelot, site sud (62).
  . Aubigny-au-Bac (59).
  . Wallers (59).
- *Bandes à remplissage hachuré*
  . Hardelot, site sud (62).
  . Longfossé (62).
  . Soissons (02).
- *Bandes à remplissage de chevrons emboîtés*
  . Wimereux (62).
  . Wallers (59).

Décor au peigne (suite)

- *Triangles hachurés*
  . Etaples (62).
  . Wallers (59).
  . Boismont, Pinchefalise (80).
  . Follainville, Dennemont (78).
- *Triangles simples ou emboîtés*
  . Etaples, "Bel Air" (62).
  . Soissons (02).
- *Bandes à remplissage quadrillé*
  . Etaples (62).
  . Wallers (59).

- Décor au peigne et incision

- *Bandes au peigne et quadrillage intérieur incisé*
  . Hardelot, site sud (62).
- *Bandes au peigne et chevrons intérieurs incisés*
  . Hardelot, site nord (62).

- Décor au peigne et impression au poinçon

- *Bande au peigne et poinçon large vertical*
  . Hardelot, site nord (62).
  . Hardelot, site sud (62).
  . Boismont, Pinchefalise (80).

- Décor au poinçon et d'incision

- *Bande au poinçon sillonné et remplissage vertical d'incisions*
  . Rinxent (62).

- Décor au poinçon

- *Bande à remplissage hachuré au poinçon sillonné*
  . Remilly-Aillicourt (08).

- Décor incisé

- *Bande quadrillée*
  . Montreuil-sur-Epte, Coppières (95).
  . Epiais-Rhus (95).

b) La céramique commune

Depuis quelques années les recherches menées sur des habitats permettent d'étudier une céramique plus grossière, qui accompagne les vases campaniformes. Dans le Centre-Ouest, en particulier, quelques ensembles de céramique commune possèdent certaines caractéristiques : urnes tronconiques et biconiques avec cordons lisses horizontaux placés à peu de distance sous la lèvre ; et coupes (Joussaume R., 1981, p. 484-497).

Dans le Nord de la France deux sites ont livré, en fouille, de la céramique commune associée à des éléments campaniformes.

Dans la couche II du site de "Bel Air" à Etaples (Pas-de-Calais), Henri Mariette (1965) décrit une poterie grossière appartenant surtout à des vases à fond plat, à surface irrégulière, de couleur ocre rouge ou rouge brun, avec une pâte à section interne de couleur grise ou noire. La pâte est le plus souvent dégraissée avec de la chamotte (poterie broyée). Ces vases ont généralement l'allure de "pots de fleurs". Ils ont un cordon horizontal placé sous le bord, qui est parfois digité. Des impressions digitées ou onguléees se retrouvent sur la partie interne du rebord. Le fouilleur signale, toujours à "Bel Air", un tesson décoré de petites impressions rectangulaires disposées en arc-de-cercle et quelques tessons possédant des impressions ongulées par paires.

Dans le site de la carrière Merque à Longpré-les-Corps-Saints (Somme), Jean-Pierre Fagnart et Jean Vaillant ont mis au jour de la céramique campaniforme A.O.O. associée à de la céramique commune. Les vestiges étaient malheureusement mélangés, sur le même niveau, avec des industries mésolithique et néolithique de type Cerny. Nous avons pu isoler la céramique campaniforme A.O.O. décorée et grossière, du lot des tessons néolithiques par la nature des dégraissants employés. Il existe dans la pâte des vases campaniformes un dégraissant à base d'os pilés qui se reconnaît bien (analyse de Claude Constantin). La céramique commune chalcolithique se compose de vases à fond plat, tronconiques, possédant des languettes. Cette poterie n'est pas sans rappeler les vases à fond plat légèrement débordant et les languettes de la Culture du Gord. Il en est de même à Etaples, où les cordons horizontaux placés quelques centimètres sous le rebord sont déjà connus dans le Gord (Lambot B., 1981, fig. 6, n° 3, p. 14). Les impressions digitées apparaissent aussi dans cette même culture (Lambot B., 1981, fig. 6, n° 12, p. 14).

2. - LES POIGNARDS EN CUIVRE

Nous connaissons deux exemplaires trouvés dans des sépultures, à Wallers (Pas-de-Calais) et aux Mureaux (Yvelines). Le poignard de Wallers est de forme losangique allongée, avec une petite soie plate. Le poignard découvert dans l'allée couverte des Mureaux a une lame légèrement nervurée, allongée, et une soie formée de petits crans latéraux. Ces deux poignards mesurent respectivement 129 et 128 mm de longueur.

Le petit poignard ou pointe d'Enencourt-Léage (Oise) a été ramassé sur une station chalcolithique de surface, dans le Vexin. La lame a une forme de triangle isocèle avec des tranchants légèrement convexes.

La soie se rattache régulièrement à la lame. La pièce a été obtenue par martelage d'un lingot de cuivre (fig. 39) (Blanchet J.Cl., et Lombardo J.L., 1983).

Des poignards proches de celui d'Enencourt-Léage se retrouvent dans les types de Soyons et de Bois-en-Ré (Gallay Grétel, 1981). Il n'existe pas de formes identiques. Un poignard assez proche accompagne le gobelet campaniforme de la sépulture I de Bernières (Calvados) (Verron G., 1975 et 1976). Dans les Pays-Bas et les Iles Britanniques, les petits poignards à languette sont associés aux campaniformes à ''zones contractées''.

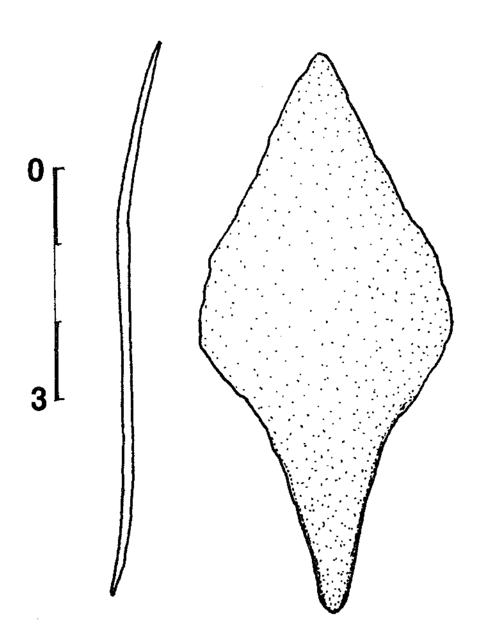


Fig. 39. — Petit poignard en cuivre d'Enencourt-Léage (Oise), trouvé sur une station chalcolithique de surface par Jean-Luc Lombardo.

Le petit poignard d'Enencourt-Léage (Oise) n'appartient pas à la classe des pointes de Palmela dont un exemplaire pourrait provenir des fouilles de l'oppidum de Pommiers (Aisne) (Blanchet J.Cl. et Lombardo J.L., 1983). Les pointes de Palmela ont surtout une répartition atlantique comme vient de le montrer J. Gachina (1980).

Comme la pointe de Pommiers a été trouvée anciennement, nous ne pouvons pas lui attribuer de valeur intrinsèque. En cas de découverte récente de ce même type d'objet dans le Nord-Ouest de la France, la situation serait à réexaminer.

3. - UNE ALENE EN CUIVRE

Une alène supposée en cuivre à section carrée a été trouvée dans la sépulture collective d'Argenteuil (Val d'Oise), avec une perle biconique, des flèches à pédoncule et ailerons et de la céramique chalcolithique (Arnal et Prades, 1959, p. 141, fig. 34, n°s 10 et 11) (Tarrête J., 1977, p. 202).

4. - LES BRASSARDS D'ARCHER

Trois brassards sont signalés dans le Sud du département de l'Aisne. Le gisement de ''La Rochelle'' sur le territoire d'Oulchy-la-Ville (Aisne) est placé sur un rebord de plateau dominant la rive droite de l'Ourcq. De nombreux ramassages de surface ont été menés par R. Parent (1975, p. 16-17, fig. 5 et 6) et M.R. Roupie. Un abondant matériel lithique de type Néo-Chalcolithique a été recueilli, ainsi qu'un brassard d'archer en roche grisâtre à grain très fin, de 62 mm de long sur 37 mm de large, percé de quatre trous biconiques, et une grosse perle allongée, en quartz, en forme de tonnelet, mesurant 65 mm de long avec un diamètre central de 25 mm.

Le second brassard a été trouvé à Essômes-sur-Marne (Aisne), sur une station de surface, mêlé à de nombreux silex taillés. Il mesure 40 mm de longueur (Parent R., 1972, p. 323).

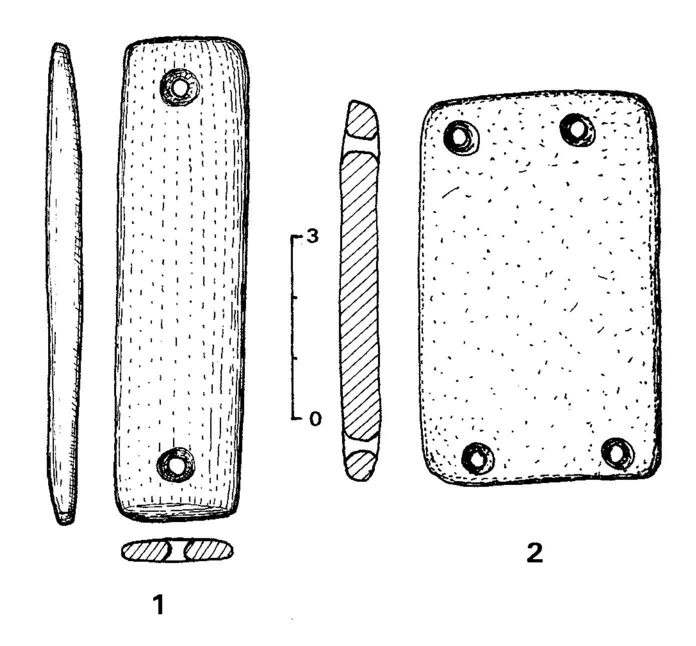


Fig. 40. — Les brassards d'archer. 1, Nampteuil-sous-Muret (Aisne) ; 2, Oulchy-la-Ville (Aisne) (1, d'après F. Moreau, 1885 et 2, d'après R. Parent, 1975).

Pour le troisième brassard d'archer, il faut être plus réservé, car il proviendrait d'une sépulture gallo-romaine fouillée au siècle dernier par Frédéric Moreau, à Nampteuil-sous-Muret (Aisne). Il mesure 75 mm de longueur et il est aussi percé de quatre perforations biconiques.

Dans la sépulture d'Aremberg à Wallers (Nord), il y avait aussi un brassard d'archer à quatre perforations. Dans le Bassin parisien, un brassard d'archer est signalé à Feucherolles (Yvelines) (Bailloud G., 1964, p. 347).

5. - LES ARMATURES DE FLECHES

De nombreuses armatures de flèches à ailerons et pédoncule ont été trouvées en surface dans toute la région étudiée. On ne peut malheureusement pas, la plupart du temps, leur attribuer une origine culturelle précise. Dans le cadre de cette étude sur la civilisation campaniforme, nous ne parlerons que des armatures trouvées en contexte sûr.

La sépulture de Wallers a livré cinq flèches à pédoncule, à ailerons bien dégagés et légèrement équarris, s'inscrivant dans un triangle équilatéral. Une seule armature de flèche perçante à base convexe et à légère retouche latérale appartient au même lot (Félix R. et Hantute G., 1969). Elle a d'ailleurs été mal interprétée par les auteurs.

Des flèches analogues ont aussi été trouvées à Augy (Yonne) dans la sépulture de la Ferme de Champagne (Bailloud 1964, p. 342-343, fig. 50, n°s 5 à 7).

Des allées couvertes du Bassin parisien possèdent aussi des armatures de flèches à pédoncule et ailerons équarris, avec des éléments franchement campaniformes (comme à Coppières, Montreuil-sur-Epte, Val d'Oise) ou avec du matériel daté du Chalcolithique final comme à Argenteuil, Val d'Oise (Tarrête, 1977, fig. 13).

Sur les stations de surface campaniformes du Boulonnais, H. Mariette a souvent rencontré des armatures de flèches à ailerons et pédoncules. La particularité de ces armatures est d'avoir généralement des tranchants légèrement convexes.

Le reste du matériel lithique est plus difficile à saisir, faute de site bien homogène. Quelques exemples extérieurs à la région étudiée nous prouvent que les outils du type S.O.M. étaient toujours utilisés, avec des racloirs à encoches latérales.

6. - LES PERLES EN CUIVRE

Les premières perles en cuivre apparaissent dans les allées couvertes typiquement Seine-Oise-Marne, comme à la Chaussée-Tirancourt (Somme) (Gaucher G. et Mohen J.P., 1974, p. 22, fig. 8). Les deux perles trouvées dans ce monument sont faites d'une feuille de métal enroulée sur elle-même, en forme de petit cylindre, qui mesure 5 et 8 mm de diamètre (Masset, 1971).

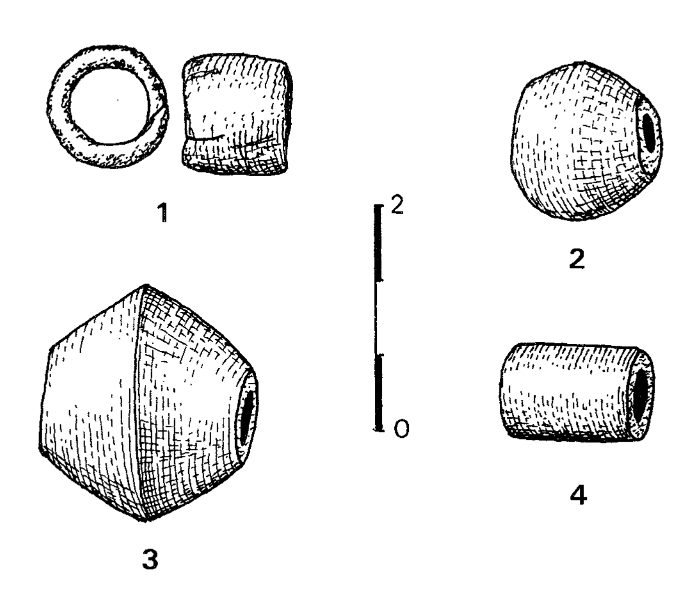


Fig. 41.— Perles en cuivre. 1, La Chaussée-Tirancourt (Somme) ; 2 et 3, Montreuil-sur-Epte, Coppières (Val d'Oise) ; 4, Saint-Martin-du-Tertre, "La Pierre Turquaise" (Val d'Oise).

Dans l'allée couverte de Coppières, deux perles ont été isolées avec des éléments franchement campaniformes dont il a été question précédemment. Si une de ces perles à bords convexes est en cuivre rouge, la deuxième, plus grosse, de forme biconique, est supposée en bronze, mais elle n'a jamais été analysée. Une perle cylindrique en cuivre rouge provient de l'allée couverte de la Pierre-Turquaise, à Saint-Martin-du-Tertre (Val d'Oise) (Bailloud, 1964, fig. 51).

La sépulture collective n° 1 de Marolles-sur-Seine (Seine-et-Marne) a fourni deux fragments de poignards à retouches couvrantes, deux fragments de pièces à dos, trois burins, trois pointes, deux nucléus, cinq percuteurs en silex, un poinçon en os et une perle biconique en cuivre pur, allongée, en métal fondu (groupe E.OO des auteurs allemands) (Masset C. et Mordant C., 1967). Ces types de perles biconiques allongées se rencontrent surtout dans le Chalcolithique méridional (Fontbouisse-Ferrières). Il faut donc être prudent sur l'origine des perles en cuivre qui, bien souvent, appartiennent à des ensembles chalcolithiques autres que les campaniformes.

7. - UN BOUTON EN AMBRE A PERFORATION EN V

Un objet de ce type a été trouvé dans un des dix-neuf coffres en pierre du tumulus du Ballon à Wimereux (Pas-de-Calais). Ce bouton en ambre possède 2 perforations en V, perpendiculaires. On peut rattacher le monument de Wimereux au Campaniforme ou au Bronze ancien, faute d'éléments de datation plus précis. Nous traiterons plus en détail de ce problème dans le chapitre sur le Bronze ancien.

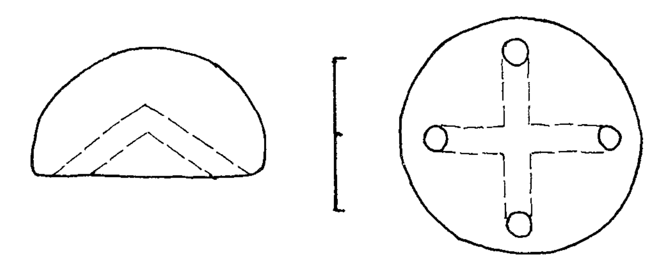


Fig. 42. — Bouton en ambre du tumulus du Ballon à Wimereux (Pas-de-Calais) (Musée de Boulogne).

8. - LES PERLES EN AMBRE ET EN VARISCITE

Une perle en ambre rouge provient de la seconde sépulture (fosse XIV) de Portejoie (Eure) (Verron G., 1976 b, p. 398). Le même auteur signale aussi plusieurs perles vertes en variscite (callaïs).

9. - LES PLAQUETTES EN OR

L'utilisation de l'or chez les campaniformes atlantiques est reconnue depuis longtemps. Ce sont généralement des feuilles martelées et perforées qui devaient orner les vêtements ou des objets d'apparat. Dans la sépulture I de Portejoie (Eure), deux petites plaques en or, percées, à extrémités recourbées, ont été mises au jour (Verron G., 1976, p. 397, fig. 4).

E. — POSITIONS CHRONOLOGIQUES ET RELATIONS CULTURELLES

C'est principalement en France méridionale que des vestiges campaniformes ont été trouvés en stratigraphie, dans plusieurs gisements. Dans le Bassin parisien et le Nord de la France, les restes sont le plus souvent recueillis en surface ou dans des couches isolées, ne permettant pas de liaisons chronologiques satisfaisantes.

A Etaples, au lieu-dit "Bel-Air", Henri Mariette (1956 b) a relevé une stratigraphie qui est constituée, de bas en haut : d'un niveau néolithique moyen d'affinités chasséennes, d'une couche campaniforme dont la céramique à décor cordé est associée à de la céramique plus grossière, et d'un niveau supérieur contenant de la céramique du premier Age du Fer.

A Remilly-Aillicourt (Ardennes), Clément Marolle a trouvé quelques tessons campaniformes dans une stratigraphie quelque peu bouleversée par des dépôts limoneux et des reprises de bras de rivière. La couche de base peut être datée de la culture Seine-Oise-Marne. Un tesson campaniforme a été trouvé au niveau de la céramique S.O.M., mais les deux autres fragments campaniformes ont été mis au jour nettement au-dessus, juste avant un niveau du Bronze ancien (Marolle Cl., 1983).

Dans les allées couvertes S.O.M., le Campaniforme apparaît toujours à l'état intrusif. Malheureusement nous ne disposons, trop souvent, que de renseignements assez anciens.

Nous pouvons distinguer dans le Nord de la France une phase ancienne du complexe Campaniforme, une phase de son développement et une phase finale.

Le groupe aux gobelets A.O.O.

Comme nous l'avons déjà évoqué, les auteurs hollandais pensent que les gobelets de type A.O.O. (All Over Ornamented) seraient issus de l'évolution du groupe Cordé aux gobelets à pied protubérant (Lanting J.N. et Van Der Waals, 1971 et 1976). Les gobelets A.O.O. sont répartis jusque dans les Pyrénées et le Languedoc occidental (Guilaine J., 1967, 1972, 1974 et 1976) où l'on retrouve des impressions à la cordelette simple ou double. Des impressions sur la lèvre interne des vases sont même connues à Saint-Eugène, Niaux.

Les gobelets A.O.O. sont nombreux sur la façade atlantique où ils ont été recensés ces vingt dernières années (L'Helgouach J., 1963, 1974 et 1976) ; Pautreau J.P., 1979 a et 1979 b ; Gomez J., 1980 et 1983 ; Joussaume R., 1981). Ce dernier auteur a tenté de renconstituer la forme d'un gobelet provenant des dragages du bassin de Penhouët (Joussaume R., 1981, fig. 219, n° 2). La forme et le décor du vase font effectivement penser à une influence de la PFB dans sa phase évoluée. Des rapprochements avec des vases de la typologie néerlandaise avaient déjà été proposés par Jean L'Helgouach (1974, 1975 et 1976) au sujet des gobelets A.O.O. et A.O.C. dragués dans la Loire à Ancenis (Loire-Atlantique (type 2II a).

Les mêmes observations ont été faites à propos de tessons trouvés dans des sépultures du Poitou (Pautreau J.P., 1979 a et b).

Récemment Charles-Tanguy Le Roux (1981) a signalé les vestiges de quatre vases campaniformes placés dans ce qui pourrait être les ruines d'un petit caisson, dans les alignements "du Moulin", à Saint-Just (Ile-et-Vilaine). Si les formes des vases sont d'inspiration atlantique, les décors sont manifestement originaires du Nord. On remarque en particulier l'association de bandes couvrantes horizontales, exécutées à la cordelette et remplies de hachures faites au peigne. Des impressions à la cordelette sont même placées sous la lèvre interne.

Les tessons cordés campaniformes du Nord de la France viennent combler un vide important entre l'Atlantique et les Pays de la Mer du Nord. Il manque évidemment encore beaucoup d'indices et en particulier des vases à profil complet, pour pouvoir juger vraiment de l'impact de la phase ancienne, ainsi que de son évolution et transformation. On remarquera en particulier l'absence de sépultures de cette période dans le Nord de la France.

A Longpré-les-Corps-Saints (Somme) la céramique à décor cordé est associée à de la céramique grossière qui est du type Gord. Ce contact entre les deux ensembles culturels est tout à fait possible sur le plan chronologique.

Malheureusement, la stratigraphie de Longpré-les-Corps-Saints ne permet pas de faire des affirmations, malgré une grande unité dans les deux types de céramique (utilisation de dégraissants osseux, comme cela a déjà été remarqué dans les Pays du Nord).

Le groupe Campaniforme Maritime ou International et son évolution

Ce groupe bien connu sur la façade atlantique, perd de l'importance dans les Pays de la Mer du Nord. Le seul tesson appartenant à ce groupe dans sa phase ancienne est celui mis au jour dans la sépulture du tumulus de "la Tombe Fourdaine", à Equihen (Pas-de-Calais). Il doit exister dans le Nord de la France et le Bassin parisien une tradition de ce décor en bandes hachurées.

Ces thèmes décoratifs peuvent évoluer sur des formes plus tardives de gobelets d'inspiration plus nordique comme par exemple à Portejoie (Eure).

La phase de développement du complexe Campaniforme Le groupe aux gobelets à zones contractées

C'est le groupe le mieux représenté dans le Nord de la France grâce à la découverte de quelques sépultures individuelles (Wallers et Aubigny-au-Bac (Nord) et Soissons (Aisne)). Les stations du Boulonnais ont pratiquement toutes livré des tessons à zones contractées.

Par leurs formes et leurs décors, les gobelets de la France du Nord se rattachent à une vaste entité qui se répartit depuis la vallée du Rhin jusque vers le Sud des Pays-Bas et l'Angleterre. Dans ce vaste ensemble on voit apparaître les poignards à languette et les plaquettes en or.

Les phases finale et tardive du complexe Campaniforme

Les techniques décoratives et les formes de gobelets évolués de type Campaniforme persistent jusqu'à l'Age du Bronze ancien, dans les Pays de la Mer du Nord.

Un seul fragment de gobelet à panse globuleuse, trouvé dans une grotte de la "Vallée Heureuse" à Rinxent (Pas-de-Calais), est typiquement anglais. Le décor est formé de bandes horizontales exécutées au poinçonné sillonné et remplies d'impressions d'ongles. Des gobelets absolument identiques ont été rencontrés dans des tombes individuelles tumulaires dans le Sud et le Sud-Ouest de l'Angleterre (Clarke D.L., 1970 et Case H., 1977). Ces sépultures sont généralement datées de la fin de l'Age du Bronze ancien. Rappelons que le fragment de gobelet de Rinxent pourrait provenir d'une sépulture placée dans la grotte.

D'autres décors à la cordelette sont connus sur des vases trouvés sur des sites d'habitats à Compiègne "Le Fond Pernant" et à Pont-Sainte-Maxence "Le Bois de Sarron" (Oise). Quelques découvertes isolées sont aussi à signaler. Nous aurons l'occasion de revenir sur ces types de décors d'origine Campaniforme, dans le chapitre consacré à l'Age du Bronze ancien.

F — CONCLUSION

Le nombre de vestiges campaniformes découverts dans le Nord de la France et le Bassin parisien est encore faible. Une concentration se distingue sur la zone côtière, de la Manche à la Mer du Nord. Les découvertes plus continentales se trouvent dans la vallée de la Scarpe à Wallers et à Aubigny-au-Bac (Nord), dans la vallée de l'Aisne à Soissons et dans les vallées de l'Oise et de la Seine.

On est cependant frappé par l'absence presque totale de vestiges dans la partie centrale de la Picardie et du Pas-de-Calais. Comme le fait remarquer Jean L'Helgouach (1976, p. 170) pour d'autres régions : ..."l'excuse de fouilles anciennes, de mobiliers per-

dus, l'absence de recherche ou l'exploitation intensive du sol n'expliquent certainement pas totalement la grande tache blanche..., ce vide pose un réel problème. La question est de savoir par exemple s'il y avait dans cette zone un peuplement s'opposant à la pénétration campaniforme ?''.

Pour le Nord-Ouest de la France nous pouvons répondre favorablement à la question de Jean L'Helgouach. Comme nous l'avons vu précédemment les populations du Gord étaient certainement bien en place ; elles ont pû empêcher la forte diffusion et l'assimilation du courant Campaniforme.

La preuve de l'arrivée d'une culture Cordée précédant le courant Campaniforme n'est pas établie. Malgré l'apport de haches-marteaux à renflement médian, d'une hache bipenne en cuivre, on ne peut pas mesurer l'impact et l'évolution des groupes Cordés. Nous n'avons pas reconnu dans le Nord de la France de vestiges céramiques et de sépultures se rapportant directement à la plus ancienne culture aux gobelets P.F.B. Par contre la céramique décorée à la cordelette dans le style A.O.O., est attestée à quelques endroits. C'est probablement dans une phase évoluée du groupe du Gord que le type A.O.O. apparaît. Le seul gisement ayant livré les deux ensembles associés est celui de Longpré-les-Corps-Saints (Somme). Aucune sépulture n'est connue dans ce groupe à céramique A.O.O. Le décor Maritime en bandes hachurées est représenté sur un fragment de col de gobelet trouvé anciennement dans une sépulture tumulaire individuelle, à Equihen (Pas-de-Calais). Des décors dérivés du type ''international'' ont été remarqués sur quelques gobelets. Des sépultures collectives S.O.M. sont réutilisées.

Ce n'est qu'avec la phase de développement du Complexe Campaniforme aux gobelets à zones contractées, que la région Nord appartiendra à une vaste entité, allant de la Rhénanie, au Sud des Pays-Bas et à l'Angleterre. C'est à cette période d'expansion que l'on peut rattacher les sépultures individuelles, placées généralement sous tumulus, comme à Wallers, Aubigny-au-Bac (Nord) et à Soissons (Aisne). La plupart des sites d'habitats du Boulonnais semblent avoir été occupés surtout à cette période qui doit se terminer peu avant le Bronze ancien. C'est certainement au contact des Campaniformes que le groupe de Videlles/Argenteuil se dote de nouveaux éléments plastiques (cordons, décors arciformes) et de formes inconnues précédemment dans le groupe du Gord (cruches à anse plate, etc...).

L'empreinte du Campaniforme va se prolonger jusqu'à l'Age du Bronze ancien, avec principalement la persistance de la tradition funéraire. Un vase trouvé peut-être dans une sépulture de la grotte de Clèves à Rinxent (Pas-de-Calais) est absolument comparable à des découvertes du Sud-Ouest de l'Angleterre. Il est possible que certains coffres en pierres du Boulonnais (comme ceux du tumulus du Ballon à Wimereux) s'inscrivent dans une tradition qui se serait maintenue plus longtemps qu'ailleurs. En tout cas, le mouvement campaniforme tardif ne semble pas avoir été suffisamment important dans le Nord de la France et le Bassin parisien pour avoir pu créer un groupe régional très original.

La présence des Campaniformes est si diffuse que l'on peut se demander si les différents indices archéologiques recueillis ne correspondent pas davantage à un apport culturel qu'à une véritable arrivée massive de population.

Les datations carbone 14 sont encore rares pour le Campaniforme du Bassin parisien. La sépulture de Champs-sur-Yonne a été datée de 2200 ± 180 B.C., soit de - 3 270 à - 2 343 avant J.C. (date corrigée). La datation des éléments de la sépulture collective de ''Beausoleil'' à Portejoie (Eure) semblent correspondre à la réutilisation Campaniforme : 2090 ± 180 B.C., soit de - 3 020 à - 2 180 avant J.C.

A Remilly-Aillicourt (Ardennes) un niveau chalcolithique ayant livré des tessons cordés et à cordons a fourni une date de 1915 ± 55 B.C., soit de - 2614 à - 2146 avant J.C. (Bonne Fache I, foyer 3, couche E).

La sépulture d'Aubigny-au-Bac (Nord) est datée de 1670 ± 250 B.C., soit - 2535 à - 1645 avant J.C.

NOTES

(3) Terme réutilisé récemment par S.J. De Laët (1982).

(4) Des données stratigraphiques à Zandwerven (N.H.) montrent que des habitats de la S.V.B. sont placés juste au-dessus d'une occupation de la civilisation de Vlaardingen.

(5) On signale aux Pays-Bas deux habitats côtiers ayant du Campaniforme maritime = à Oostwoud (N.H.) et à Vlaardingen (Z.H.). A Mol (A.), en Belgique, H. Roosens et G. Beex (1962) ont fouillé un tumulus possédant en son centre une tombe faite d'un tronc d'arbre évidé et contenant un squelette en position replié sur le côté. Autour de la tombe il y avait quatre trous de poteaux correspondant peut-être à une maison funéraire. Le mobilier recueilli se compose de 3 vases dont deux sont décorés dans le style maritime typique. Avec les sépultures à inhumation il existe aussi aux Pays-Bas des tombes plates à incinération (Kruishouten).

(7) L'analyse des constituants de la céramique de Longpré-les-Corps-Saints a été effectuée par Claude Constantin, U.R.A. 12. Nous avons ensuite étendu l'étude à l'ensemble des tessons chalcolithiques. La technique décorative à la cordelette a fait l'objet d'examens approfondis réalisés par Claude Varaine, I.R.A.P., à l'Université de Technologie de Compiègne.

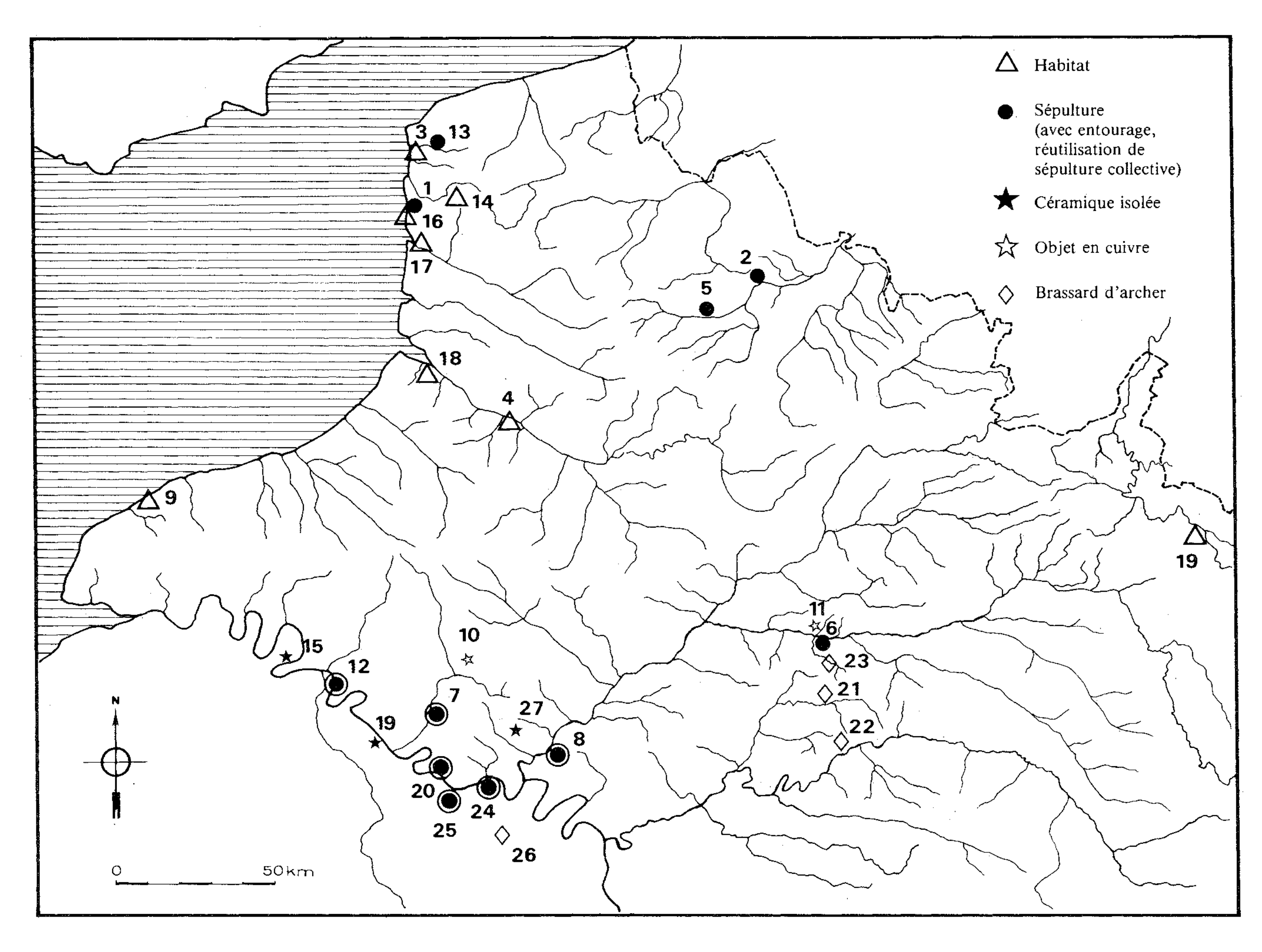


Fig. 43. — Carte de répartition des habitats, des sépultures et des objets campaniformes.

G. — INVENTAIRE DES SITES ET OBJETS CAMPANIFORMES DANS LE NORD-OUEST DE LA FRANCE

A - SEPULTURE INDIVIDUELLE SOUS TUMULUS

- Equihen, "La Tombe Fourdaine" (62) 1
- Wallers, "Aremberg" (59) (?) 2

B - SEPULTURE INDIVIDUELLE EN FOSSE

- Aubigny-au-Bac "Au-dessus-du-Moulin" (59)............. 5
- Soissons (02) 6

C - ELEMENT CAMPANIFORME DANS ALLEE COUVERTE S.O.M.

- Montreuil-sur-Epte "Coppières" (95) 7
- Saint-Martin-du-Tertre "La Pierre Turquaise" (95) 8
- Follainville "Dennemont" (78)......................... 20
- Epone "Le Trou des Anglais" (78)...................... 25
- Mureaux (Les) (78) 24
- Portejoie "Beau Soleil" (27) 12

D. - VESTIGE CAMPANIFORME EN GROTTE (Sépulture ?)

- Rinxent, "La Vallée Heureuse" (62)..................... 13

E. - HABITAT CAMPANIFORME

- Longfossé 14
- Wimereux "La Pointe aux Oies" (62).................... 3
- Hardelot (deux stations) (62) 16
- Etaples "Bel Air" (62) 17
- Boismont "Pinchefalise" (80) 18
- Remilly-Aillicourt "La Bonne Fache" (09) 19
- Yport (76) 9
- Longpré-les-Corps-Saints (80) 4

F. - ELEMENT CAMPANIFORME ISOLE
. Brassard d'archer

- Feucherolles (78) 26
- Oulchy-la-Ville "La Rochelle" (02) 21
- Essômes-sur-Marne (02) 22
- Nampteuil-sur-Muret (02) 23
- Wallers "Aremberg" (59) 2

G. - BOUTON D'AMBRE PERFORE EN V

- Wimereux "Tumulus du Ballon" (62) 3

H. - VASE CAMPANIFORME ISOLE

- Vernon, dragage de la Seine (27) 19
- Tourville-la-Rivière (76) 15
- Boismont "Pinchefalise" (80) 18
- Epiais-Rhus "Le Bois des Menues Terres" 27

I. - PETIT POIGNARD A SOIE

- Enencourt-Léage (60) 10

J. - POINTE DE PALMELA

- Pommiers (02) 11

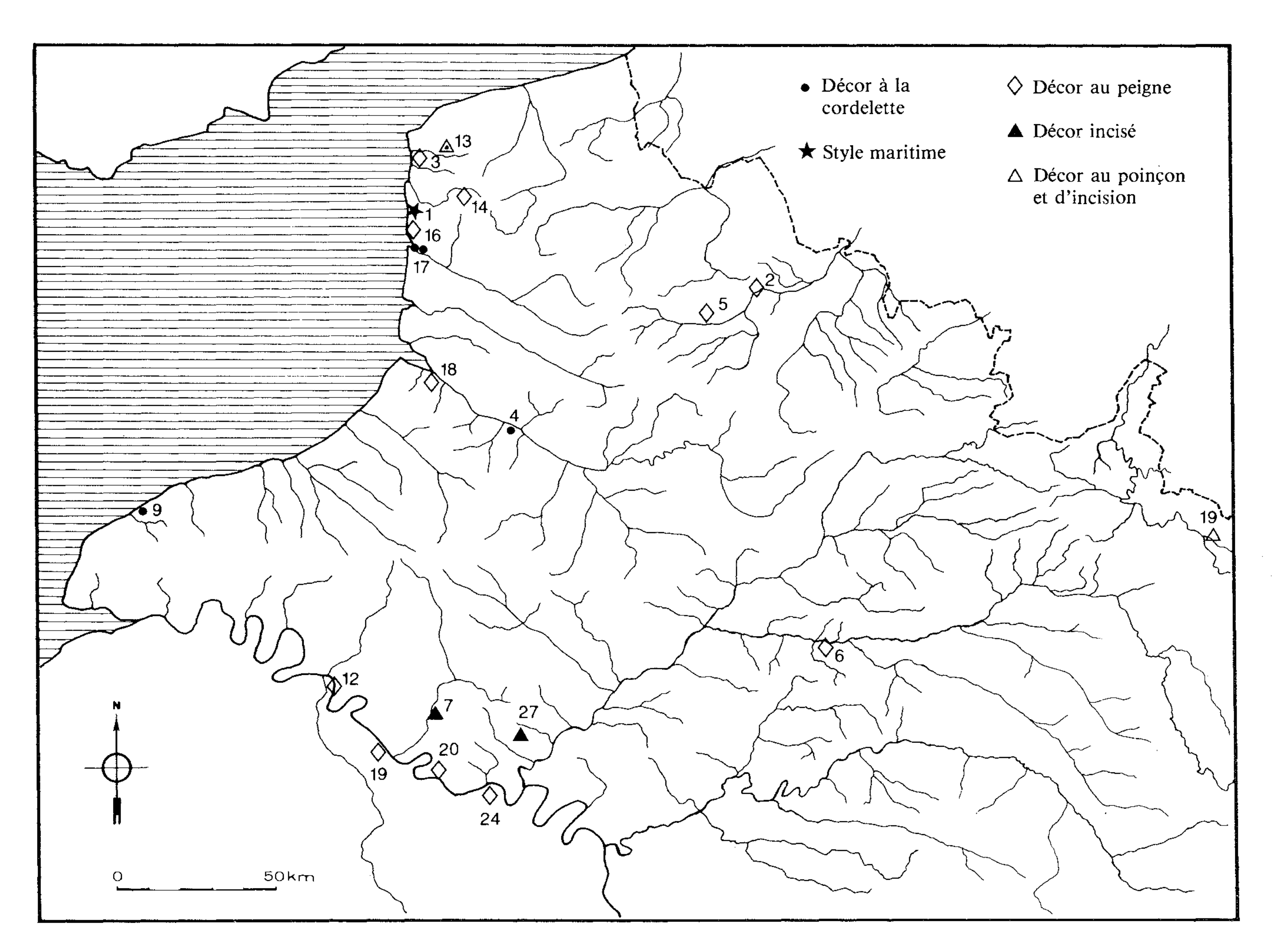


Fig. 43 bis. — Carte de répartition des styles décoratifs des gobelets.

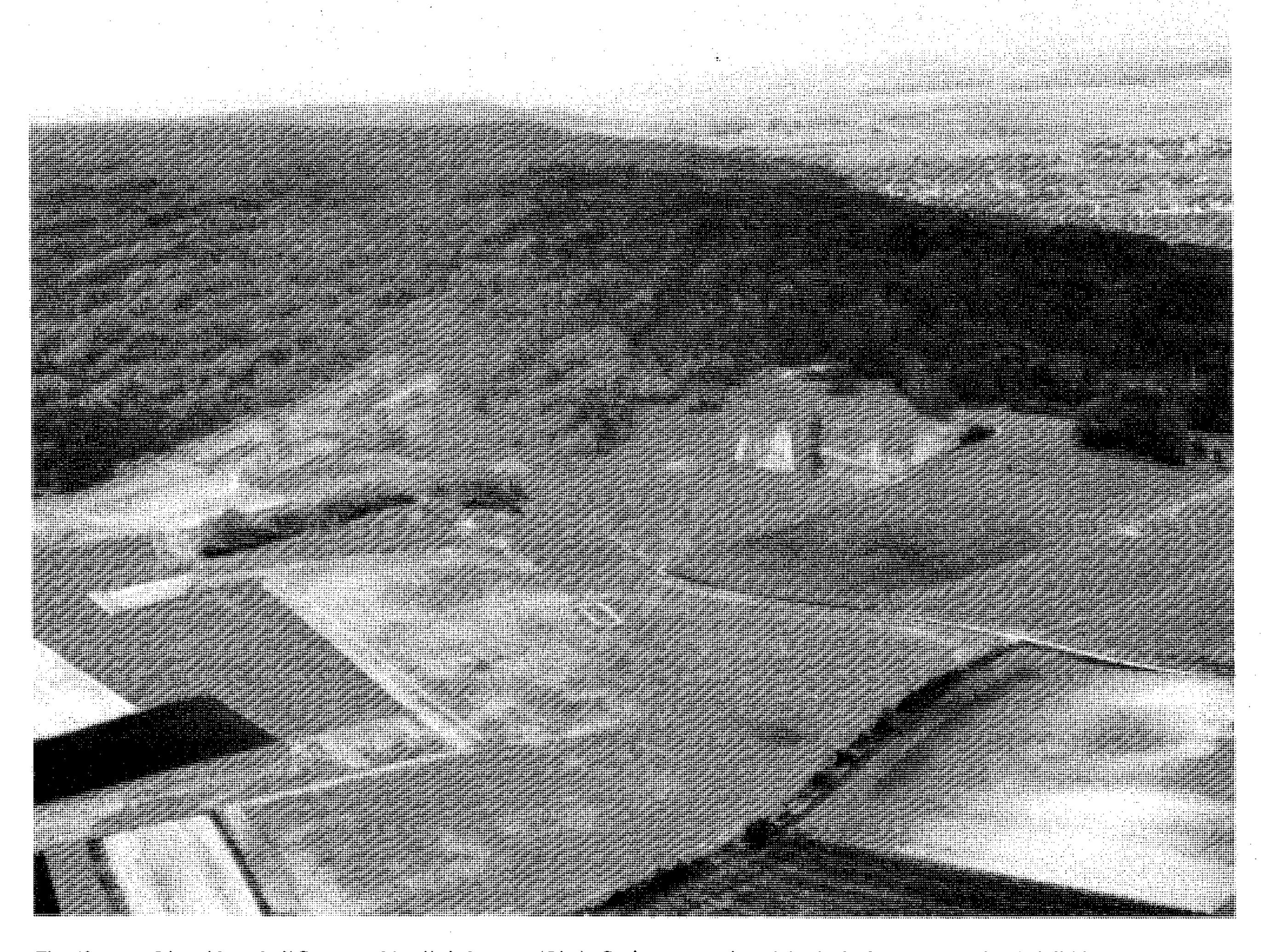


Fig. 43 ter. — L'oppidum du ''Camp de César'', à Catenoy (Oise). Cet important site a été principalement occupé au Néolithique Chasséen et à l'Age du Bronze final. Quelques vestiges chalcolithiques ont été rencontrés en stratigraphie (couche A). On distingue en contrebas de la butte les fondations d'une ferme gallo-romaine (d'après R. Agache, Sous-Direction de l'Archéologie).

CHAPITRE VII

LES INFLUENCES DU COMPLEXE AUX GOBELETS

LE GROUPE DES URNES A DECOR PLASTIQUE

A. — Généralités

Intrigué par le mobilier d'allure Post-S.O.M. de l'allée couverte de l'usine Vivez à Argenteuil (Val d'Oise), le docteur Jean Arnal définissait en 1954 une civilisation chalcolithique argenteuillienne (Arnal J. et Prades H., 1959).

Dans cette culture les auteurs classaient des tessons munis de cordons horizontaux, dont un pourvu au départ d'une anse en croissant , et des tessons décorés d'impressions digitales. Ils ajoutaient des flèches à pédoncule et ailerons équarris, des grattoirs, des racloirs à encoches, des pointes en silex du Grand-Pressigny, des poignards, des outils en os, une alène et une perle en cuivre.

Jean Arnal indiquait que le même matériel se retrouvait dans d'autres allées couvertes du Bassin parisien, aux Mureaux (Yvelines) et au Reclus (Marne).

Gérard Bailloud (1964, p. 351-352) a repris la question de la civilisation argenteuillienne avec prudence en précisant qu'il était prématuré de regrouper des éléments choisis trop subjectivement. La présence de pièces originales ne faisait aucun doute, mais l'attribution chronologique restait à préciser. Ce même spécialiste indiquait que cette céramique était très différente de la poterie S.O.M. et qu'elle se retrouvait dans l'allée couverte de "La Pierre Plate" à Presles (Val d'Oise), dans les habitats des "Hautes Bruyères" à Villejuif (Hauts-de-Seine) et des "Roches" à Videlles (Essonne). Par contre, Gérard Bailloud indiquait que le matériel du Reclus (Marne) et des Mureaux (Yvelines) n'était pas à dissocier du Seine-Oise-Marne.

En 1977, à l'occasion de la publication des tumulus des "Combles" d'Eramecourt (Somme) nous reprenions la question des urnes à cordon sur la façade atlantique et les pays de la Manche et de la Mer du Nord. Il était encore impossible à cette époque-là d'envisager fermement une origine chalcolithique à cette céramique bien particulière qui persistera dans le Nord de la France jusqu'à la fin du Bronze moyen (Blanchet J.C., 1977).

Jacques Briard (1981) a entrepris le recensement des urnes pour la Bretagne. Il a pu mettre en évidence des céramiques différentes pour les habitats et les nécropoles. Il existe en Bretagne une variété de formes et un échantillonnage chronologique assez étendu.

Les urnes à cordon assez proches de modèles britanniques, sont principalement réparties sur la façade côtière des Côtes-du-Nord, avec les vases en tonnelet du Tourony, de C'rech-Quillé et peut-être de Ploubazlanec. Cette influence se manifeste jusque dans la région de Douarnenez (Kervingen) et peut-être même dans le Morbihan à Saint-Philibert.

Jacques Briard pense que les poteries à cordons digités sont une production courante sur les habitats des Ages du Bronze ancien et moyen et sont la preuve de contacts plutôt originaires d'Outre-Manche.

A l'occasion de la fouille des alignements du "Moulin" à Saint-Just (Ille-et-Vilaine), Charles-Tanguy Le Roux a mis au jour en 1979 une grande urne bitronconique de 55 cm de hauteur, à quatre anses plaquées en "fer à cheval". Ce vase était enfoui sur le flanc sud du tertre, sous quelques grosses pierres, et associé à un fragment d'anse en ruban (Le Roux C.T., 1981, p. 399, fig. 6 ; Le Roux C.T., Lecerf Y. et Gauthier M., 1983, p. 129-130, fig. 3).

Une datation C 14 a été faite à partir des charbons de bois recueillis dans le remplissage de l'urne : Gif. 5235 : 3940 ± 80 B.P., soit - 2785 à - 2175 av. J.C. en datation corrigée.

Cette première datation, haute pour une urne à décor plastique, se trouvait confirmée à peu près à la même époque par les découvertes de Ian Kinnès (1982) sur le site des Fouaillages à Guernesey, dans les îles Anglo-Normandes. Après l'occupation mégalithique, il existe un niveau chalcolithique d'habitats (phase 4) qui a livré en outre des fragments d'urnes à motifs en arceau et des silex du Grand-Pressigny. Les

datations obtenues sur les niveaux chalcolithiques sont :
BM-1981 : 3850 ± 50 BP, soit - 2450 à - 2150 ans en datation corrigée ;
BM-1895 : 4000 ± 60 BP, soit - 2785 à - 2330 ans " " "
BM-1897 ; 3830 ± 50 BP, soit - 2535 à - 2135 ans " " "

José Gomez (1982) a entrepris pour le Centre-Ouest de la France une synthèse sur la céramique du Bronze ancien. Les traditions campaniformes, ajoutées à d'autres composantes, paraissent avoir eu un rôle fondamental dans la formation des débuts de l'Age du Bronze. La céramique est classée, selon son décor en trois styles : cordon en arceau, décor cordé et pastillage.

D'après José Gomez (1982, p. 426-427), la céramique à décor pastillé apparaîtrait au tout début de l'Age du Bronze ancien (Fort-des-Anglais à Mouthiers-sur-Boëme, Charente = 3830 ± 100 ans B.P.). Elle serait encore existante jusqu'à la fin du Bronze moyen et au début du Bronze final, soit vers le XIIe siècle avant notre ère. Les urnes à cordons en arceau sont classées par José Gomez, selon leur typologie, de la façon suivante : récipients hémisphériques, grandes jarres, vases sub-cylindriques de grandes tailles, urnes biconiques et jarres à ouverture rétrécie. Ces derniers vases pourraient aussi dater du Bronze ancien et moyen.

Les vases à décor cordé ont été divisés par Jean-Pierre Pautreau (1979) en deux séries. L'une appartenant aux gobelets campaniformes et l'autre étant post-campaniforme dans l'Artenacien et l'Age du Bronze ancien. José Gomez (1982, p. 430) n'envisage pas pour le décor cordé, non campaniforme, des relations avec le groupe germanique. Il pense plutôt qu'ils seraient originaires des Iles Britanniques où les décors cordés apparaissent dès le IIIe millénaire. Ils persistent et se transforment durant l'Age du Bronze ancien et moyen pour donner naissance aux Pays-Bas, à la Culture d'Hilversum. Toutefois, le même auteur n'exclut pas une origine autochtone à partir de l'émergence d'une tradition épicampaniforme.

Pour notre part, nous avons voulu ouvrir un chapitre spécial afin de bien marquer la place des premières urnes à décor plastique dans des ensembles post-Artenacien-Gord et pré-Bronze ancien.

B. — Les habitats

Comme pour les autres périodes du Chalcolithique et de l'Age du Bronze, on ne connaît pas de structures d'habitats. On doit se contenter de petits ensembles comprenant dans les meilleurs cas des fosses et quelques trous de poteaux.

1. — COMPIEGNE "Le Fond Pernant" (Oise)

C'est pour l'instant l'ensemble le plus important que nous connaissions dans le Nord de la France (Blanchet J.C. et Lambot B., 1984). Le site est placé au sud de Compiègne, sur la très basse terrasse de l'Oise, à près d'un kilomètre de la rivière. Il a été fouillé en sauvetage de 1982 à 1983, par Bernard Lambot et Marc Talon, à l'occasion de décapages mécaniques effectués dans la zone industrielle.

Le gisement chalcolithique a été bouleversé par des occupations de l'Age du Bronze final III, du premier Age du Fer, mais surtout par un village important du début de La Tène ancienne. Dans un ensemble de structures assez complexes, il a été possible d'isoler deux fosses et un ancien niveau d'habitat qui contenait du matériel appartenant au groupe chalcolithique final des urnes à décor plastique.

Les fosses 20 et 28 sont de formes respectivement ovalaire (0,80 m x 0,66 x 0,36) et conique (1,18 m x 1 x 0,28). La première est remplie de limon assez argileux, contenant des petits fragments de charbons de bois. La deuxième contient un limon sablo-argileux de couleur gris-foncé. Des ossements situés dans la partie supérieure ont permis d'apporter une date 14 C de 3890 ± 180 ans B.P., soit de - 2890 à - 1900 ans av. J.C. en datation corrigée.

La première fosse (n° 20) a livré une cinquantaine de fragments de grès brûlés, 2 molettes, 109 éclats de silex (dont 10 brûlés), 1 nucléus, 1 fragment de meule dormante, 1 grattoir, 6 éclats utilisés, 1 armature de flèche tranchante à bords abattus, 1 fragment de bois de cerf perforé, 1 éclat de bois de cerf partiellement usé, 1 fragment de calcaire présentant une petite cuvette et 10 morceaux de céramique. La céramique décorée à la cordelette appartient à une urne biconique et à une urne pansue (fig. 44, n°s 1 et 4).

Dans la deuxième fosse (n° 28) les fouilleurs ont recueilli 9 éclats de silex, 1 morceau de grès, 1 fragment de craie avec une petite cuvette et 15 tessons. A partir des fragments de céramique il a été possible de reconstituer la partie supérieure de la panse d'une urne biconique décoré à la cordelette (fig. 44, n° 2).

Dans une légère cuvette de la zone 1, Bernard Lambot a mis au jour les fragments d'une urne à décor arciforme et d'une urne biconique décorée à la cordelette (fig. 44, n°s 3 et 5). Enfin, une fosse de La Tène ancienne (n° 105) contenait un tesson intrusif corres-

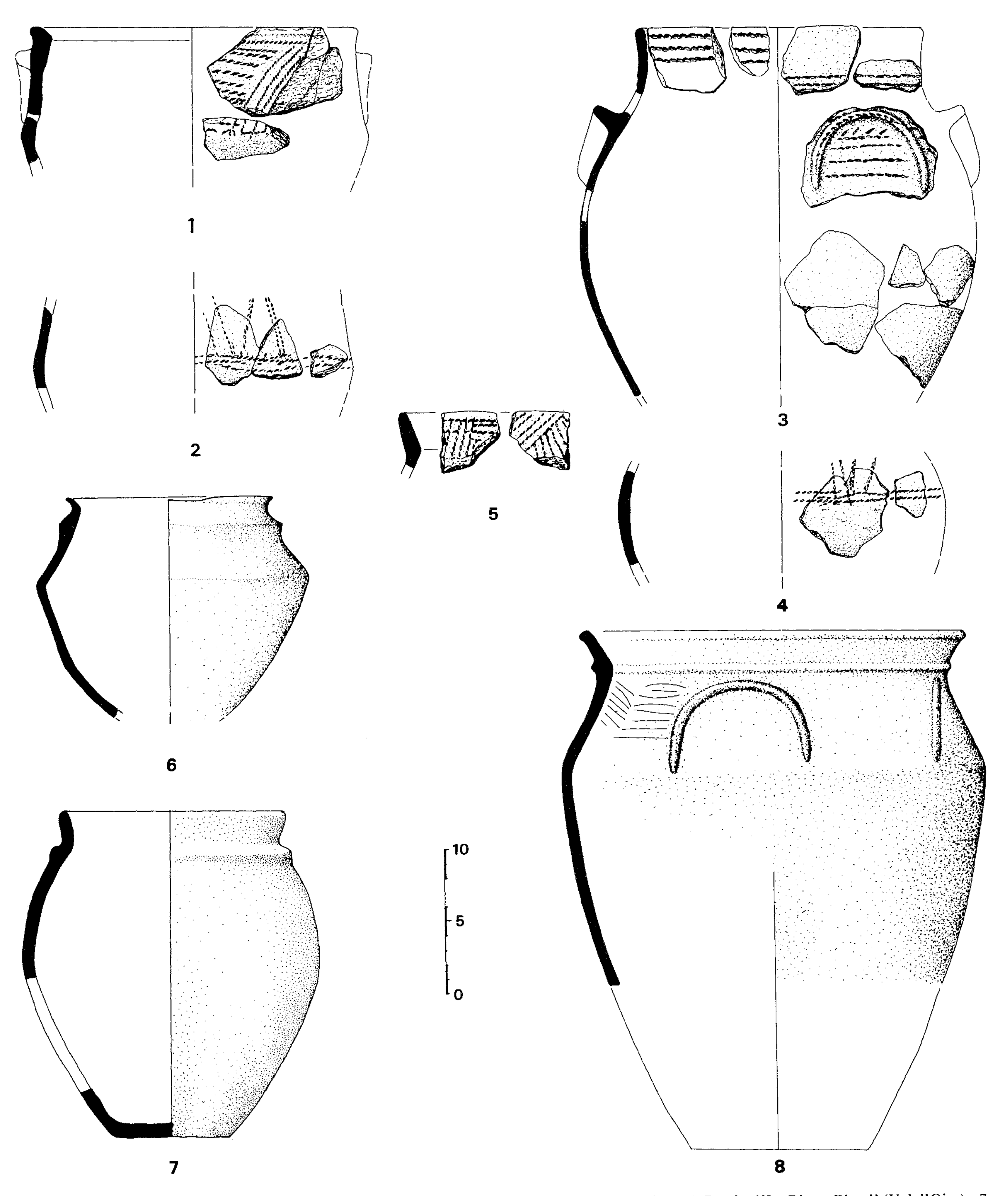


Fig. 44. — Le groupe des Urnes à décor plastique. 1 à 5, Compiègne, "Le Fond Pernant" (Oise) ; 6, Presles "La Pierre Plate" (Val d'Oise) ; 7, Guiry-en-Vexin, "La Ferme Duport" (Val d'Oise) ; 8, Crouy (Somme) (d'après Blanchet J.C., Lambot B., Bréart B., Martinez R. et Tarrête J.).

pondant à un col d'urne décoré à la cordelette intérieurement et extérieurement (fig. 44, n° 5).

Dans la fosse 20, Mademoiselle C. Bakels a pu constater la présence d'un grain de millet et un autre grain de céréale, indéterminé. L'étude palynologique s'est révélée négative.

En dehors de ces découvertes de matériel archéologique attribuable au groupe des urnes à décor plastique il a été trouvé lors des décapages un tesson muni d'une languette et quelques tessons de couleur rougeâtre, ressemblant à la céramique du groupe du Gord. On ne sait pas si cette céramique provient d'une occupation plus ancienne, ou si elle doit être incluse dans le groupe des urnes décorées à la cordelette. Dans les deux fosses, il n'a pas été mis au jour un mélange de ce type de céramique. Il est donc possible qu'il y ait eu aussi au "Fond Pernant", une occupation du groupe du Gord.

2. — CATENOY "Le Camp César" (Oise)

Une présence chalcolithique était possible sur le plateau du "Camp César", car au moment des anciennes recherches les premiers fouilleurs avaient trouvé quelques armatures de flèches à pédoncule et ailerons, ainsi qu'une petite sépulture collective placée dans le rempart (Ponthieux N., 1873).

Lors de la reprise des fouilles sur le rebord nord du plateau, en 1983, nous avons mis au jour des fragments de vases épars reposant à la base de la couche 4, entre les niveaux chasséens et ceux de l'Age du Bronze final III a. Si l'on en juge par le résultat de ces premières recherches, l'occupation chalcolithique apparaît faible (fig. 45, n° 1 et 2).

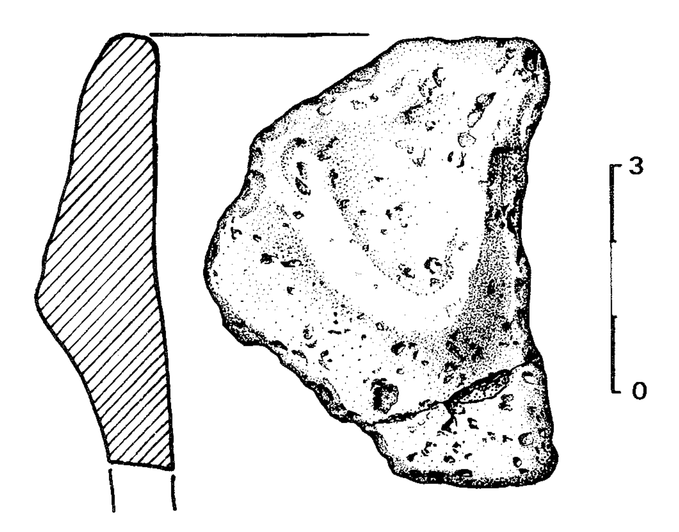


Fig. 45. — N° 1, le groupe des Urnes à décor plastique. Catenoy, "Le Camp César" (Oise), secteur IV, couche 4.

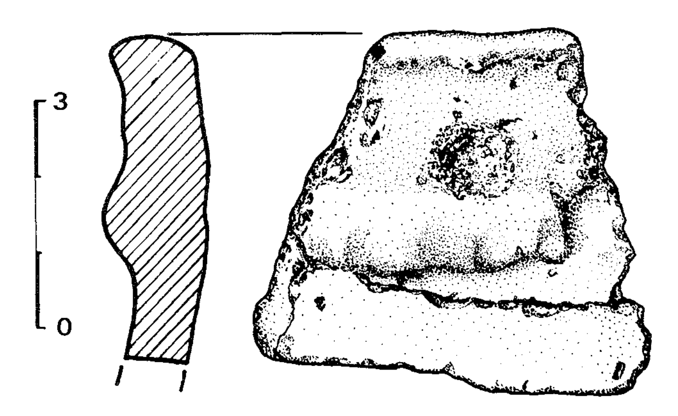


Fig. 45. — N° 2, le groupe des Urnes à décor plastique. Catenoy, "Le Camp César" (Oise), secteur IV, couche 4 (dessin de Jean-Luc Lombardo).

3. — L'ETOILE "Le Champ de Bataille" (Oise)

Lors des fouilles du camp néolithique au lieudit "Le Champ de Bataille", à l'Etoile (Somme), en 1983, Bruno Bréart et son équipe ont mis au jour, en dehors de l'enceinte, une fosse chalcolithique.

Cette fosse de plan sub-ovalaire, de 4,20 m de longueur sur 2,40 m de largeur, se divise vers le fond en deux cuvettes. Sur 0,60 m de profondeur totale, le remplissage homogène de cette fosse est composé de terre plus ou moins cendreuse de silex brûlés et de nodules de craie. La première cuvette mesure 3 m de longueur et a certainement servi à l'implantation d'un important foyer. On ne peut pas dire si cette structure était un bûcher crématoire, une fosse rituelle ou tout simplement un habitat. La deuxième cuvette de la fosse a un fond parfaitement plat et lisse. Elle n'a pas livré de vestiges archéologiques, en dehors d'une grosse pierre placée au fond de la partie centrale.

Dans la première cuvette les fouilleurs ont trouvé un gros percuteur, deux grattoirs et des tessons très fragmentés et assez friables. Deux fragments de col de vases appartiennent à deux récipients différents. L'un est un fragment d'urne à décor en fer à cheval (fig. 46).

La fosse est entourée de quatre petits trous de poteaux de 10 cm de diamètre environ, placés près des angles de la plus grande cuvette. On peut penser qu'il devait y avoir un petit bâtiment au-dessus de cette structure très énigmatique.

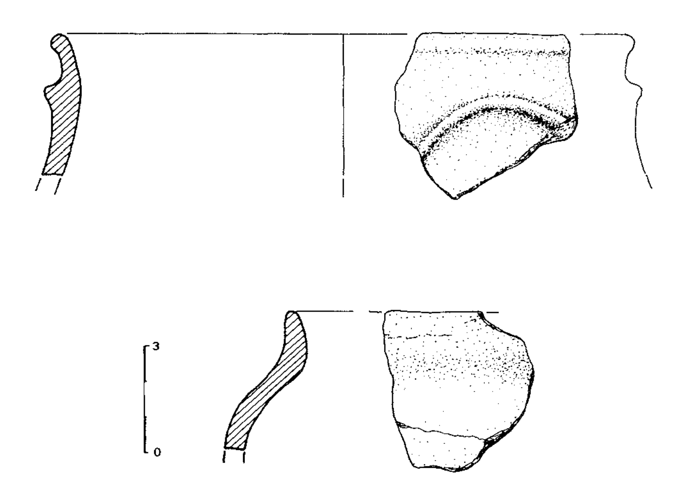


Fig. 46. — Le groupe des Urnes à décor plastique. L'Etoile, "Le Champ de Bataille" (Somme). Tessons caractéristiques trouvés dans la première cuvette de la fosse (fouille Bruno Bréart).

4. — REMILLY-AILLICOURT "La Bonne Fache" (Ardenne)

Dans le chapitre consacré au S.O.M. nous avons eu l'occasion de présenter la stratigraphie de cet important site placé au confluent de la Chiers et de la Meuse. Dans le secteur de la Bonne Fache 1, couche E et dans le secteur 4, couche 8, Clément Marolle (1970 et 1984) signale la découverte d'éléments du Chalcolithique et du Bronze ancien au-dessus de la couche S.O.M. Dans le foyer de la couche E (B. Fache 1) se trouvait un vase décoré de cannelures. Les cendres de ce foyer ont donné une datation de 3865 ± 55 B.P., soit de - 2620 à - 2165 ans av. J.C. en datation corrigée. Dans le secteur 4, Clément Marolle a mis au jour à la jonction des niveaux 8a et 8b quelques outils en silex, dont un racloir à encoches, des tessons, parmi lesquels on distingue un fragment d'urne à décor cordé et une panse de vase ornée de cordons (fig. 47). Il est possible que cette dernière couche soit la même que le niveau E du secteur 1.

Le site de Remilly-Aillicourt est un des rares gisements du Nord de la France qui possèdent une stratigraphie.

5. — ABLEIGES (Val d'Oise)

Sur un site chalcolithique de surface, Roger Martinez a recueilli du matériel lithique et céramique. Un tesson est décoré d'un élément arciforme, proche de celui de l'Etoile. Il est possible que ce site se rattache au groupe des urnes à décor plastique.

C. — Les sépultures

1. — LA REUTILISATION DES SEPULTURES COLLECTIVES

Les occupations post-S.O.M. sont signalées par le docteur Jean Arnal (1954) au sujet de la fameuse question argenteuillienne, puis par Gérard Bailloud (1964). Depuis une vingtaine d'années il n'y a pas eu beaucoup de nouvelles découvertes à ce sujet. Nous

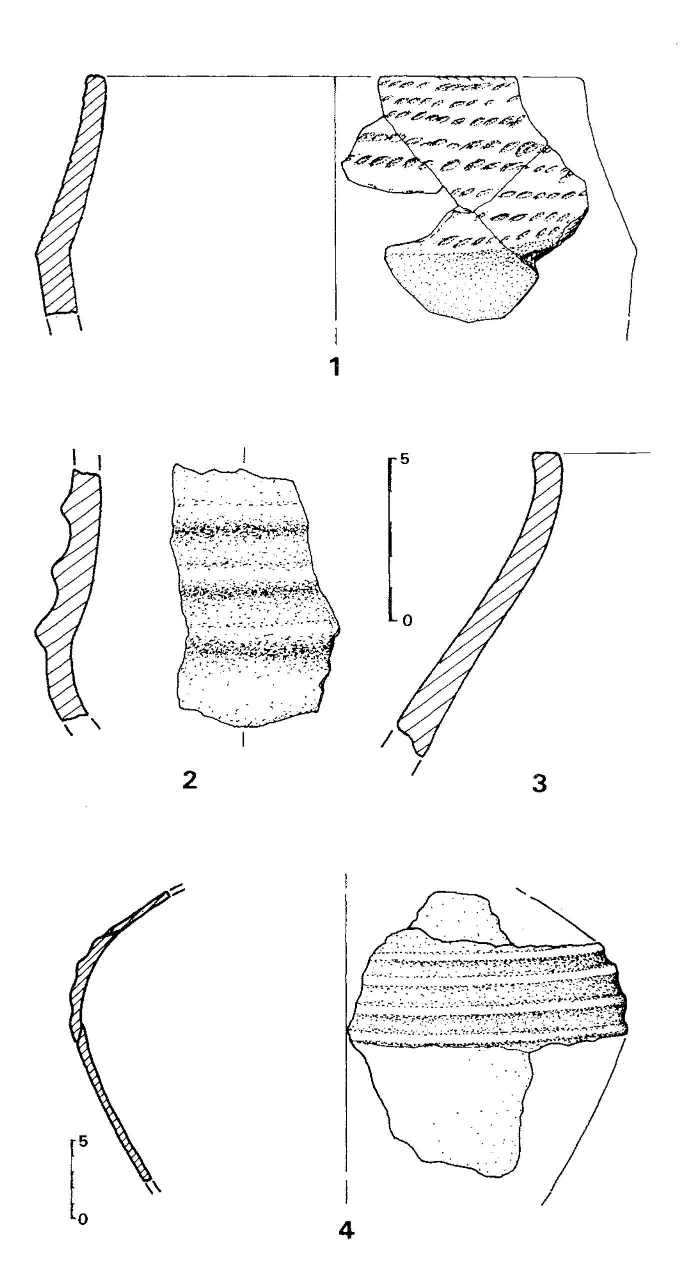


Fig. 47. — Le groupe des Urnes à décor plastique. Remilly-Aillicourt "La Bonne Fache I" (d'après Clément Marolle).

allons reprendre dans le détail les anciennes trouvailles et essayer d'en dégager les traits essentiels.

1.1. - ARGENTEUIL "L'Usine Vivez" (Val d'Oise) (fig. 48)

La sépulture collective mégalithique d'Argenteuil II est placée sur la rive droite de la Seine, à environ 1500 m de la première allée couverte qui fut fouillée en 1867 au lieudit "Le Désert" (Bailloud G., 1964, p. 313). Elle fut publiée récemment, exhaustivement, par Jacques Mauduit, Jacques Tarrête, Yvette Taborin et Catherine Girard (1977, p. 177-227).

Cette sépulture fut en grande partie détruite en 1943 et en 1946, en raison de travaux entrepris dans l'usine. La structure mise au jour devait être d'un type mixte avec des parois latérales en pierres sèches et une couverture au moins partielle en tables de grès, avec dalles de fond et d'entrée. Cette allée couverte mesurait environ 21 m de longueur sur 2,10 m de largeur intérieure. Les fouilleurs ont observé, au fond, un dallage de pierres calcaires plates et un second niveau de pierres calcaires scellant la couche d'inhumations dans la partie nord. Près de la dalle de chevet, une autre dalle formait une espèce de "case" terminale. On ne sait pas si cette pierre provient de remaniements ultérieurs, de la destruction éventuelle de la table de couverture, ou d'un compartimentage à l'intérieur de la chambre (exemples à La Chaussée-Tirancourt dans la Somme et à Vauréal dans le Val d'Oise).

Le monument d'Argenteuil II a manifestement subi de profonds bouleversements après sa période primitive d'utilisation. Malheureusement, les anciennes fouilles ne nous aident guère à estimer ces remaniements. Jacques Tarrête a tenté de reconstituer la position des principaux vestiges recueillis dans la sépulture (Mauduit J., Tarrête J. et alii, 1977, p. 220-226).

Les éléments chalcolithiques "argenteuilliens" les plus typiques, comme la céramique à cordon et les flèches à pédoncule et ailerons auraient été trouvés près de la partie centrale et du chevet.

Si on regarde en détail le mobilier recueilli, on s'aperçoit qu'il existe des éléments typiquement S.O.M. : les armatures losangiques, quelques poignards à retouches plates et à section en barre de chocolat, et le petit vase à fond plat, en forme de pot de fleur évolué. La grande partie des vestiges archéologiques restant appartient au Chalcolithique final du type des urnes à décor plastique.

Il n'a pas été possible de reconstituer des formes à profils complets à partir de la céramique très fragmentée. Une urne possède un cordon horizontal et un décor arciforme.

Des tessons appartiennent à une poterie de forme globulaire et d'autres à un récipient à carène douce. Un autre tesson qui possédait une anse arciforme n'a pas été retrouvé.

Il en est de même pour les objets métalliques qui ont été signalés au même moment. Les anciens auteurs ont dessiné une alène à section carrée et une perle bitronconique qui seraient en cuivre.

Parmi le matériel lithique post-S.O.M. on peut retenir les armatures de flèches perçantes à pédoncule et ailerons bien formés (fig. 48, n° 9 à 13), un racloir à encoches (fig. 48, n° 8) et deux outils exceptionnels en silex du Grand-Pressigny (Tarrête J., 1977, fig. 10, n° 4 et 5). Ces derniers outils sont de belles lames utilisées en grattoir et en pointe dont on retrouve des éléments de comparaison dans le Chalcolithique final de Suisse ou dans l'Artenac.

Dans l'industrie osseuse, on peut se demander si les deux outils bipointes de forme et de dimensions quasi identiques, ne sont pas des modèles inspirés des alènes en cuivre du Midi (Tarrête J., 1977, fig. 17, n° 7 et 8).

Un autre objet chalcolithique est une petite tête d'épingle en os, du type en béquille (fig. 48, n° 5).

Même en ne prenant que les éléments les plus significatifs, l'occupation post S.O.M. de la sépulture collective de l'Usine Vivez à Argenteuil (Val d'Oise) paraît assez importante.

1.2. - PRESLES "La Pierre Plate" (Val d'Oise) (fig. 44, n° 6)

Cette allée couverte d'un type très classique dans le Bassin parisien, a été fouillée de 1926 à 1927 par Bernard Bottet (1928). Elle mesure 14,00 m de longueur et 2,00 m de largeur. La communication entre le vestibule et la chambre funéraire se fait par un trou d'accès. La couverture a été en grande partie retirée. Le sol est dallé. Presque tout le mobilier a été dessiné et publié à l'époque, mais Jacques Tarrête a repris l'étude de la céramique (Tarrête J., 1984, à paraître).

Cette sépulture collective a été remaniée à diverses reprises si on en juge par l'examen du matériel archéologique. L'occupation primitive se rattache à la culture Seine-Oise-Marne. Trois vases de type S.O.M. ont été trouvés dans le vestibule et à l'entrée. Deux de ces vases sont du type "pot de fleurs", alors que le troisième est moins typique bien que sa pâte soit assez proche des autres. Il a un fond plat, mais la panse est galbée et le col éversé.

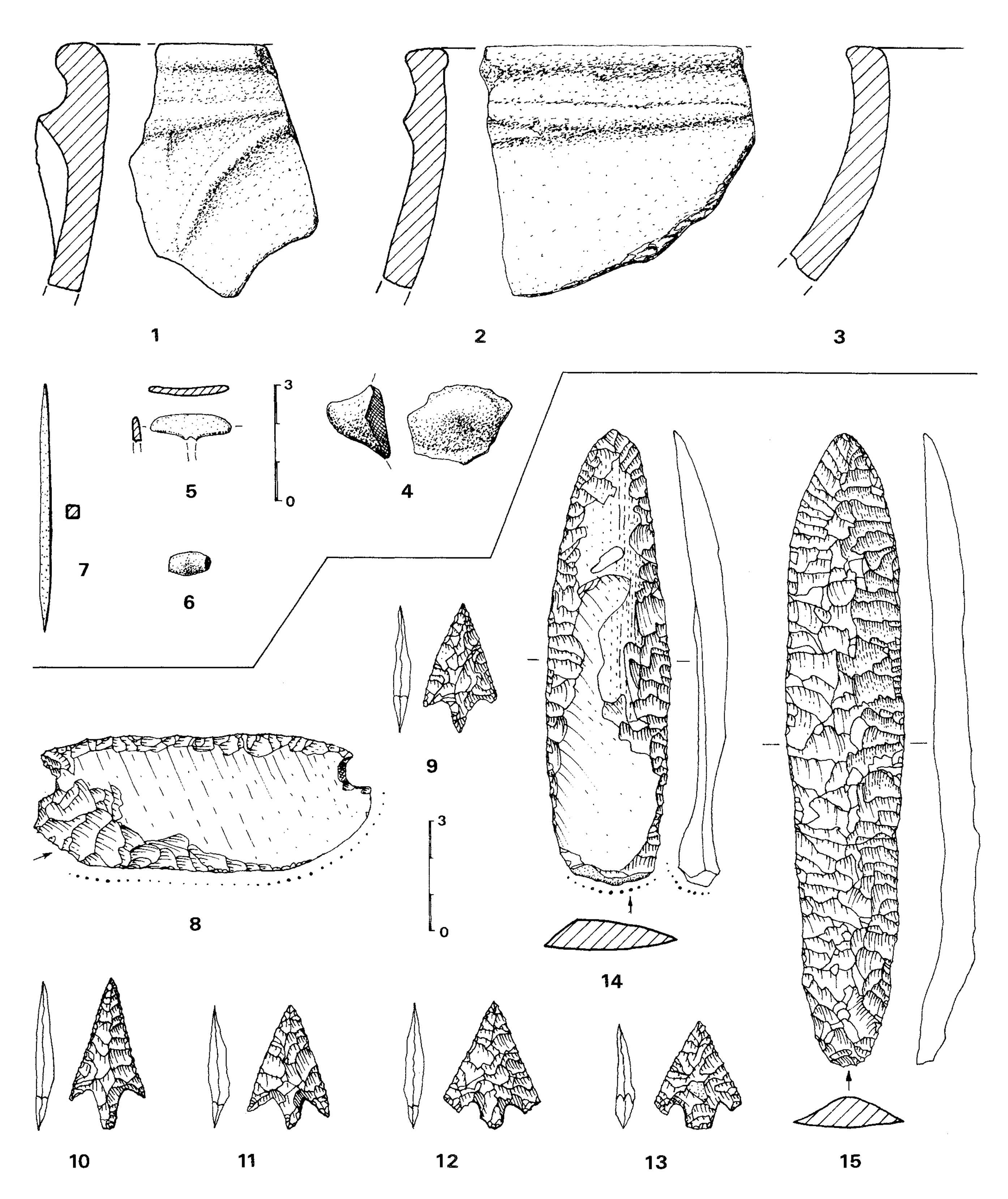


Fig. 48 a. — Le groupe des Urnes à décor plastique. Argenteuil "L'Usine Vivez" (Val d'Oise). 1 à 4, céramique ; 5, épingle à palette en os ; 6, perle en cuivre ; 7, alène bipointe en cuivre ; 8 à 15, industrie lithique (d'après Jacques Tarrête).

A l'intérieur de la chambre le fouilleur a recueilli à 1 m de profondeur dans le remplissage, certainement au-dessus de la couche à inhumation, deux vases placés près des orthostats. Il s'agit d'un fragment supérieur de pot tronconique dont le milieu du col est décoré d'impressions digitales et d'une jatte à carène bien marquée. Ces deux vases appartiennent à une phase de réutilisation qui pourrait se placer au milieu du Premier Age du Fer.

Bernard Bottet indique la découverte d'un troisième vase trouvé dans la chambre, près des tessons protohistoriques mis au jour par Fouju, mais dans la couche à inhumations. Ce dernier vase est lui aussi bien différent des autres. Il a certainement été placé dans la sépulture à l'époque chalcolithique comme l'a déjà fait remarquer notre collègue Gérard Bailloud (1964, p. 351-352). C'est un petit vase caréné à cordon horizontal triangulaire, placé au-dessous du bord.

Il existe aussi à l'intérieur du mobilier lithique recueilli dans la sépulture collective de Presles, des éléments S.O.M. (1 flèche losangique, 2 haches polies, des gaines de hache à trou transversal, des parures, etc...), visiblement associés à des objets plus évolués. Faute de renseignements plus précis au sujet de la fouille, nous sommes obligés de faire un choix typologique. Par exemple, on peut écarter un racloir à encoches, deux armatures de flèches à pédoncule et ailerons, deux pointes de lances en silex du Grand-Pressigny et peut-être les deux perles biconiques en os qui rappellent des modèles en cuivre fondu. Ce matériel de type chalcolithique final pourrait fort bien être associé au vase caréné à cordon.

Enfin, cette même sépulture a aussi été réoccupée à la période gallo-romaine. Une datation 14 C a été faite sur des os humains très fragmentés et recueillis lors des fouilles de contrôle, à l'un des angles du sol de l'allée : (Gif. 5839) : 3860 ± 90 ans B.P., soit - 2640 à - 2110 ans av. J.C., en datation corrigée.

1.3. - GUIRY-EN-VEXIN "La Ferme Duport" (Val d'Oise) (fig. 44, n° 7)

L'allée couverte a été trouvée dans une cour de ferme, à l'intérieur même du village de Guiry-en-Vexin.

Les fouilles menées par Ph. Simon et A. Högström (1966) ont permis de dégager la chambre sépulcrale, alors qu'il n'a pas été possible de fouiller l'entrée qui est située sous la bergerie. Une énorme dalle de 5 m x 5 m, qui, à l'origine, devait assurer la couverture de la partie postérieure, a glissé au cours de son utilisation en provoquant l'effondrement des parois construites en orthostats.

Le matériel archéologique se compose de cinq armatures de flèches tranchantes trapézoïdales, d'une lame, de deux nucléus et de fragments d'une poterie. Cette dernière a été mise au jour par l'exploitant, directement sous une dalle, lors des premiers travaux de déblaiement ; elle doit appartenir à une phase de réutilisation, marquée dans les niveaux supérieurs du remplissage de la sépulture, par un lit de dallettes et un niveau charbonneux (fig. 44, n° 7). La reconstitution à partir de ces fragments a permis d'obtenir un petit vase en forme de tonnelet muni d'un cordon horizontal.

1.4. - BRUEIL-EN-VEXIN "La Cave aux Fées" (Yvelines)

L'allée couverte, fouillée par A. de Mortillet en 1889, mesure 14 m de longueur, sur 1,80 m à 2,00 m de largeur. Dans les deux couches d'ossements, séparées par un dallage et une couche stérile, il a été mis au jour des flèches tranchantes, des canines de carnivores percées, des coquilles, une perle en os, une ébauche de hache, une grande lame de silex et des retouchoirs. Lors de la fouille de sauvetage entreprise en 1975-76, on a prélevé des fragments osseux dans la couche de base qui ont été datés comme suit : Gif - 3929 : 4170 ± 130 ans B.P., soit de - 3160 à - 2405 ans av. J.C. en datation corrigée. Une réutilisation post-S.O.M. est décelable car une épingle en os à tête en béquille a été recueillie lors des dernières fouilles (Tarrête J., 1977, p. 224-225). Deux autres épingles seraient signalées dans les notes inédites de A. de Mortillet, à propos de ses fouilles de 1889 (Peek J., 1975, p. 48).

2. — LA SEPULTURE A INCINERATION DE CROUY (Somme)

Roger Agache a découvert plusieurs enclos circulaires curvilignes sur le rebord du plateau de la rive gauche de la Somme, à 1300 m au sud-ouest du village de Crouy, au lieudit "Les Quatre". En 1980, Bruno Bréart et Jean-Pierre Fagnart (1982) ont fouillé un enclos de forme ovoïde irrégulier, de 18 m de longueur sur 14 m de largeur. Le fossé a une largeur comprise entre 1,70 m et 2,70 m pour une profondeur maximum de 1,86 m au nord-est. Ce fossé a un profil triangulaire au nord, plus trapézoïdal au sud, à l'est et à l'ouest. Le remplissage du fossé semble prouver l'existence initiale d'une couronne tumulaire extérieure, alors que l'hypothèse d'un tertre central est à rejeter.

Dans la partie centrale une légère dépression aménagée dans la craie contenait une urne à incinération placée en position retournée. Grâce à cette petite

cuvette, les trois-quarts supérieurs de l'urne sont conservés, alors que le fond a été brisé par les labours (fig. 44, n° 8).

Près de la fosse à incinération au sud, se trouvait une fosse oblongue de 2,20 m de longueur, sur 1 m de largeur et 0,25 m de profondeur. Cette structure était remplie de rognons de silex imbriqués les uns dans les autres, en majorité rubéfiés. Aucune trace de cendres n'a été observée lorsqu'elle fut vidée de son contenu. Cette fosse a certainement un rapport avec le rituel funéraire du tumulus. Il est possible qu'un lessivage du sol ait entraîné une dégradation des charbons de bois, ce qui expliquerait l'absence de cendres. Peut-être aussi, le bûcher funéraire était-il placé, à l'origine, un peu au-delà du monument tumulaire. Les rognons de silex auraient alors été recueillis dans les restes du bûcher et placés dans cette fosse, à côté des cendres du défunt.

Une petite perle bitronconique en lignite a été mise au jour dans une anfractuosité de rognons de silex.



Fig. 48 b. — La perle en lignite de Crouy (Somme).

En raison de la faible quantité d'os brûlés contenus dans l'urne, il n'a pas été possible de faire entreprendre une datation.

L'enclos ovoïde de Crouy est un des plus anciens monuments de ce type fouillé dans le Nord de la France.

D. — Le matériel archéologique

1. — LA CERAMIQUE

Elle est principalement connue dans quelques sites funéraires et sur l'habitat du "Fond Pernant" à Compiègne. C'est surtout à partir de la forme et des décors des vases que l'on arrive à reconnaître le groupe des Urnes à décor plastique. Il convient en conséquence de donner une bonne description de ce type de matériel.

1.1. - LA CERAMIQUE D'HABITAT

- Compiègne "Le Fond Pernant" (Oise)

Deux ensembles clos, les fosses 20 et 28, et une légère cuvette de la zone 1, renfermaient des tessons parfois décorés. La céramique est généralement assez épaisse, bien cuite, avec un dégraissant composé de silex pilés et de coquilles fossiles écrasées (probablement des huîtres tertiaires charriées par la rivière). Les pâtes ont des états de surface peu soignés, de couleurs brun-clair, parfois grisâtre et noirâtre.

Il a été possible de dénombrer au moins six vases différents décorés. Dans la fosse 20, un fragment de vase bitronconique était associé à un autre de forme plus globuleuse. On retrouve ces derniers types de récipients dans la zone 1, ce qui prouve l'homogénéité du matériel céramique.

Sur les urnes à profil en S les lèvres sont simples et arrondies. Sur les urnes bitronconiques, elles sont biseautées et épaissies vers l'intérieur.

Une urne globulaire possède sur la partie haute de sa panse un cordon arciforme très épais qui s'inscrit dans un demi-cercle. Un même motif s'est décollé anciennement sur le col d'une urne bitronconique. La technique de décor employée est une cordelette simple que l'on a imprimé plus ou moins profondément dans la pâte.

Sur les vases les plus complets, les thèmes décoratifs sont placés sur la partie supérieure de la panse et sur le col. Un fragment de col d'urne globuleuse est décoré intérieurement de trois rangées horizontales de cordelette, espacées d'un cm environ. Un morceau de lèvre de vase tronconique est décoré à l'intérieur de motifs en triangles, exécutés aussi avec une cordelette (fig. 44, n° 5).

Une grande urne à motif plastique en fer à cheval est décorée sur la paroi extérieure de la panse de onze lignes horizontales groupées, imprimées à la cordelette. Le même décor est placé en une seule rangée au-dessous du col et sur une partie de l'anse arciforme (fig. 44, n° 3).

Une urne bitronconique possède ce même motif de bandes horizontales sur le haut de la panse. L'anse arciforme est contournée par trois séries de lignes à la cordelette (fig. 44, n° 1).

Le dernier thème décoratif se rencontre aussi bien sur des urnes globulaires que bitronconiques. Il est constitué de deux lignes horizontales exécutées à la cordelette, placées au niveau de la largeur maximale de la panse. Au-dessus de ce premier motif partent des triangles isocèles avec la pointe en haut, exécutés aussi avec deux lignes de cordelettes (fig. 44, n° 2 et 4).

La technique et les thèmes décoratifs employés confirment l'homogénéité de l'ensemble céramique.

- Catenoy "Le Camp César" (Oise)

Les premières fouilles menées sur le rebord du pla-

teau de la face nord nous ont permis de recueillir un petit lot de céramique chalcolithique dans la couche 4.

Parmi les tessons les plus caractéristiques on peut isoler deux fragments de cols décorés (fig. 45).

Le premier bord de vase a une lèvre aplatie avec de la pâte rejetée vers l'extérieur. Un cordon horizontal est appliqué à 3 cm sous le bord. Le second tesson a un bord aplati également, mais le décor se compose d'un U renversé, dont les branches s'arrêtent à 1 cm du bord. Ces deux tessons ont une couleur extérieure brun-noirâtre. Ils ont un dégraissant calcaire qui, une fois dissous, a laissé en surface de nombreuses petites alvéoles.

Les futures fouilles du rempart et de zones d'habitats riches devraient nous éclairer davantage sur la petite occupation du "Camp César" à la fin du Chalcolithique.

- L'Etoile "Le Champ de Bataille" (Somme)

Parmi les quelques tessons trouvés dans une fosse contenant un matériel archéologique très homogène, on peut en extraire deux assez typiques. Le premier a une panse globulaire et une petite lèvre légèrement éversée et amincie. Le second, à lèvre roulée, possède à 1,5 cm sous le bord, le départ d'un cordon arciforme renversé. Les deux tessons ont une pâte de couleur brun-grisâtre dont le dégraissant est constitué de fines particules de silex écrasés et de calcaire (fig. 46, n° 1 et 2).

- Remilly-Aillicourt "La Bonne Fache" (Ardennes)

Nous avons déjà relaté la découverte de tessons chalcolithiques au-dessus de la couche S.O.M., dans les secteurs I et IV. Pour l'étude de la céramique, il convient de scinder les deux secteurs car il n'est pas impossible qu'ils soient synchrones, mais on ne peut pas l'affirmer.

Dans le foyer daté de 3865 – 55 B.P., du secteur de la "Bonne Fache" I, Clément Marolle (1984) a recueilli une grosse panse de vase globulaire, décorée de cannelures. Ces dernières forment entre elles quatre bourrelets horizontaux placés sur la partie supérieure de la panse (fig. 47).

A la jonction des couches 8a et 8b, il a été mis au jour, avec du matériel lithique, un fragment d'urne bitronconique décorée de bandes horizontales faites à la cordelette simple, placées sur le col. La lèvre, légèrement aplatie, est décorée de petites incisions. La jonction du col et de la panse est marquée par une carène (fig. 47, n° 1). Un fragment de col de vase globulaire non décoré a une lèvre aplatie. Un morceau de panse de récipient est décoré sur son col de trois cordons horizontaux. Ces derniers n'ont pas été fabriqués par application de cordons semble-t-il, mais plutôt par modelage à partir de la pâte du vase (fig. 47, n° 2). Il existe quelques différences entre les deux tessons ornés de cordons (plutôt de pseudo-cordons) des secteurs I et IV.

1.2. - LA CERAMIQUE FUNERAIRE

Elle est connue au Chalcolithique par le vase à incinération de Crouy (Somme) et par les vases trouvés dans les réutilisations de sépultures S.O.M. de Presles, de Guiry-en-Vexin "La Ferme Duport" et d'Argenteuil "L'Usine Vivez" (Val d'Oise).

Il existe des différences plus ou moins importantes entre les vases funéraires, soit au niveau des formes, soit dans les techniques et thèmes décoratifs. Ces différences traduisent certainement des problèmes géographique, chronologique et culturel que nous ne pouvons pas encore résoudre actuellement.

- Argenteuil "L'Usine Vivez"

Jacques Tarrête a pu isoler un groupe de 16 tessons appartenant à un vase à bord rectiligne de 18 cm environ de diamètre d'ouverture. La lèvre, aplatie, est éversée et légèrement roulée. Au-dessous est placé un cordon horizontal lisse, de section triangulaire, sur lequel vient s'appliquer un fragment de cordon en arc de cercle, dont la partie convexe est vers le haut (fig. 48, n° 1 et 2).

Un deuxième groupe de 11 tessons appartient à un récipient à bord rentrant, à lèvre aplatie et légèrement éversée. Le diamètre intérieur de ce vase est d'environ 21 cm (fig. 48, n° 3). D'après Jacques Tarrête ces vases seraient à fond plat et la forme générale pourrait être sphéroïdale.

Compte tenu des découvertes du "Fond Pernant" à Compiègne nous savons que ces vases peuvent avoir des formes bitronconiques ou ovoïdes. Dans le cas d'Argenteuil il pourrait effectivement s'agir de cette dernière forme.

Les dégraissants comportent des éléments fins sableux, de petites particules de mica, ou de fines particules calcaires. La couleur extérieure est généralement ocre, mais peut varier du brun au rouge foncé et au gris.

Quatre autres tessons forment une panse de récipient à carène douce et à bord légèrement rentrant. D'autres fragments de vases se rattachent à des fonds plats, épais, pas toujours très bien cuits.

Dans l'ancienne collection il existait un tesson comportant une anse en fer à cheval, en forme de U renversé (Arnal J., 1959, fig. 34, n° 4). Ce fragment

de col de vase n'a pas été retrouvé lors de la reprise de l'étude du mobilier.

- Presles "La Pierre Plate" (Val d'Oise)

Un récipient chalcolithique provient d'une phase de réutilisation de la sépulture collective.

D'après la reconstitution faite par Jacques Tarrête, il semblerait que ce vase ait eu un fond, non conservé, arrondi ou aplati, mais pas franchement plat. Sur le tiers supérieur de la hauteur, une carène est bien marquée. Le bas de la panse est convexe, alors que le haut et le col sont rentants et légèrement concaves. La lèvre est nettement éversée, amincie et arrondie. La particularité de ce vase, qui a été signalée à diverses reprises, est la présence d'un bourrelet lissé, à section triangulaire, fixé à 2 cm sous le bord. Ce faux cordon a été obtenu par étirement de la pâte et non par l'apport d'un petit colombin. L'épaisseur du vase est moins importante que pour les autres récipients (0,4 cm en moyenne). Ce petit vase devait mesurer environ 16 cm de hauteur et 14 cm de diamètre à l'ouverture (fig. 44, n° 6).

- Guiry-en-Vexin "La Ferme Duport" (Val d'Oise)

La poterie trouvée par l'exploitant dans la couche supérieure du remplissage de l'allée couverte sous une grosse dalle, est en forme de tonnelet surmonté d'un petit col légèrement évasé. A la jonction du col et de la panse est placé un cordon horizontal qui paraît avoir été obtenu par étirement de la pâte. Par sa forme générale, ce vase semble dériver des gobelets campaniformes évolués. Il se rapproche des formes globuleuses du "Fond Pernant" à Compiègne (Oise) (fig. 44, n° 7).

- Crouy "Les Quatre" (Somme)

L'urne funéraire a un profil bitronconique en S, de 34 cm de hauteur, de 25 cm d'ouverture au col. La pâte grossière a une couleur extérieure brun-rougeâtre. Elle contient un gros dégraissant composé de particules calcaires et siliceuses. Un cordon horizontal est placé à la jonction du col et de la panse. Sous ce cordon sont appliquées deux anses arciformes opposées et deux petites baguettes verticales. Le col porte une série d'incisions horizontales et obliques, placées au niveau du cordon arciforme (fig. 44, n° 8).

2. — LE MATERIEL LITHIQUE

Sur le site du "Fond Pernant" à Compiègne, les fosses 20 et 28 ont livré un débitage très grossier, comparable à celui observé au "Gord". Les éclats sont obtenus au percuteur dur, ils sont frustes et présentent souvent des plages de cortex. Le silex extrait de la craie campanienne a été le plus couramment utilisé. Les nucléus sont très irréguliers, voire informes.

De ce fait, l'outillage n'est pas de très bonne qualité et peu important. Il existe des grattoirs à front convexe irrégulier, comportant de larges emplacements couverts de cortex. Les pièces à dos retouchés sont épaisses. Des éclats avec de fines retouches ont certainement été utilisés à l'état brut.

Les racloirs à encoches (scies) qui étaient apparus avec l'Artenac et le Gord sont encore présents. Nous en avons dénombré à Remilly-Aillicourt (Ardennes) sur les rares habitats fouillés, mais il en existe aussi un exemplaire dans la sépulture de l'Usine Vivez à Argenteuil, qui pourrait bien appartenir au même horizon que les urnes à cordon (Tarrête 1977, p. 191, fig. 12, n° 6).

Toujours à Argenteuil, Jacques Tarrête (1977, p. 222, fig. 10, n° 4 et 5) signale deux objets exceptionnels. Il s'agit de deux grandes lames d'origine pressignienne, à retouches envahissantes latérales et à front convexe, retouché en grattoir. Comme le fait remarquer l'auteur, ces grands grattoirs sur lames retouchées trouvent des éléments de comparaisons en milieu chalcolithique final du Bassin parisien et même en Suisse sur le gisement de la Saunerie à Auvernier, dans un contexte Saône-Rhône à influence cordée. Certains poignards d'Argenteuil II peuvent aussi se rapporter au groupe des Urnes à décor plastique, mais en raison du mélange avec le S.O.M. on ne peut pas les individualiser. Par contre les armatures de flèches perçantes à ailerons plus ou moins développés appartiennent certainement au Chalcolithique (Tarrête J., p. 192-195, fig. 13 et 14). Une de ces armatures a une forme très élancée et elle est denticulée sur les bords (fig. 48, n° 10). Nous retrouvons cette forme sur l'habitat du "Fond Pernant" à Compiègne (Oise) et aussi sur des sites de la culture d'Artenac. Les armatures de flèches tranchantes à bords à retouches abruptes sont toujours présentes.

3. — L'INDUSTRIE DE L'OS ET DU BOIS DE CERF

L'outillage en bois de cerf est connu sur le "Fond Pernant" à Compiègne par un petit fragment de merrain en cours de découpage et un morceau d'andouiller perforé à l'aide d'un foret en silex.

Les poinçons et les lissoirs sont toujours présents. A Argenteuil II, deux outils bipointes de forme et de dimensions identiques ont une forme proche des alènes en cuivre. Il pourrait s'agir d'objets chalcolithiques, se rattachant aux Urnes à cordons.

4. — LES OBJETS DE PARURE

La perle bitronconique de la sépulture de Crouy est en lignite très dur, certainement du jais. Cette petite perle mesure 11,5 mm de longueur, 6,4 mm de diamètre au centre et 4 mm de diamètre aux extrémités. Le trou semble avoir été foré à partir d'un seul côté. Il a un diamètre de 2 mm. La partie centrale de la perle possède un léger renflement. Cet objet de parure est une imitation des perles métalliques.

Dans le Sud-Est de la France ces perles sont le plus souvent en cuivre. Elles apparaissent en milieu Fontbuxien. Dans la grotte du Prével à Montclus dans le Gard, une perle en cuivre, allongée et bitronconique a été trouvée avec une épingle en os à tête à ''palette'' (Roudil J.L., 1969, fig. 22, n° 2). Un inventaire des parures du Chalcolithique et du Bronze ancien a été établi pour le Sud-Est de la France (Arnal G.B. et alii, 1974).

La perle en lignite de Crouy est le seul exemplaire de ce type connu actuellement dans le Nord de la France.

Nous avons eu l'occasion de présenter dans le chapitre consacré aux gobelets, des perles en cuivre, ou présumé comme tel, trouvées avec des éléments campaniformes dans des réutilisations de sépultures collectives.

Dans l'allée couverte de ''Coppières'', à Montreuil-sur-Epte (Val d'Oise), un tesson de vase campaniforme évolué voisinait avec deux perles en cuivre, respectivement bitronconique et sphérique (Bailloud G., 1964, p. 344, fig. 51, n° 9-10).

Dans l'allée couverte de la ''Pierre Turquaise'', à Saint-Martin-du-Tertre (Val d'Oise), une seule perle cylindrique en cuivre rouge fondu a été recueillie (Bailloud G., 1964, p. 344, fig. 51, n° 11).

- Les épingles en os à tête rectangulaire plate

Deux petites têtes d'épingle en os ont été trouvées dans des réoccupations d'allées couvertes à ''L'Usine Vivez'' à Argenteuil (Val d'Oise) et à ''La Cave aux Fées'' à Brueil-en-Vexin (Yvelines) (Tarrête J., 1977, p. 223-224, fig. 17, n° 5).

Il s'agirait selon Alain et Gretel Gallay (1968) d'un type d'épingle intermédiaire entre celui à tête ronde et celui à tête en béquille. En France méridionale, les épingles de ce type appartiennent aux groupes de Fontbouïsse et de Ferrières. Sur la façade atlantique, elles sont connues en contexte artenacien, certainement jusqu'à Fort-Harrouard, à Sorrel-Moussel (Eure-et-Loir) (2 ex.). Il en existe aussi en milieu Saône-Rhône et jusque dans l'Yonne dans la sépulture de Vinneuf. Des inventaires d'épingles en os ont été publiés ces dernières années (Tarrête J., 1977 ; Beeching A. et Lambert M., 1977-78), ou sont sur le point de l'être (Roussot-Larroque J., 1984, à paraître).

La perle en cuivre fondu de l'allée couverte d'Argenteuil II, associée à un ensemble chalcolithique du groupe des Urnes à décor plastique est très proche de celle de Crouy.

5. — LE MATERIEL METALLIQUE

Outre ces quelques objets de parure en cuivre et en lignite, la sépulture collective d'Argenteuil II a livré aussi une alène à section carrée, probablement en cuivre (Tarrête, 1977, p. 202, fig. 19 n° 8). Comme nous l'avons montré, les premiers poignards en cuivre apparaissent dans le Bassin parisien et le Nord-Ouest de la France avec la céramique campaniforme. Quant aux fameux poignards chypriotes, dits de Taillebourg, on s'aperçoit maintenant qu'ils sont tous d'origine inconnue, ou difficilement attribuable, en raison de l'ancienneté des découvertes. Ce type de poignard n'a pas fait l'objet de trouvailles récentes dans des ensembles clos. Le poignard chypriote du Musée de Charleville (Ardennes) n'a pas d'origine bien définie, et il doit être, lui aussi, considéré avec quelque réserve...

Une hache herminette, en cuivre, conservée au Musée de Meaux (Seine-et-Marne), trouvée en 1953, et considérée comme étant d'origine locale (Rowlet, 1965), appartient à un type connu dans le Chalcolithique ancien de Hongrie. Cet objet est le seul de ce genre dans notre région et, malheureusement, on ne peut être sûr de sa véritable origine. Il ne peut s'agir que d'une importation exceptionnelle. Deux haches de combat en cuivre arsénié et à manche métallique ont été trouvées en Bretagne à Kersouflet, ''Le Faouët'' (Morbihan) et à Trévé, ''Bon Amour'' (Côtes du Nord) (Briard, 1965, p. 52-54, fig. 11, n° 2 et 3). La hache de Trévé se rapproche de groupes connus en Allemagne du Sud, Tchécoslovaquie et Autriche.

Ces instruments en cuivre eurent des imitations en pierre avec les haches bipennes dont il a déjà été question.

Nous devons aussi évoquer le problème de la production très précoce d'autres objets en cuivre. On admet même, maintenant, que certaines pièces apparaissent avant l'arrivée des campaniformes. En dehors de l'Europe Centrale, c'est en Espagne que la métallurgie du cuivre est connue précocement sur les sites du Néolithique final d'Almérie, dans la phase

ancienne de Los Millarés et dans la phase I de Vila Nova de Sao Pedro (c'est-à-dire dans la première moitié du III[e] millénaire). En France, les premiers objets en cuivre ont été mis au jour dans les zones riches en gîtes cuprifères, comme dans la partie méridionale du Massif Central (Guilaine J. et Vaquer J., 1976, p. 53-54). Cette première métallurgie est présente dans le Chalcolithique ancien des Causses appelé groupe de Treilles, ainsi que plus au Sud dans le groupe de Ferrières. Puis l'industrie du cuivre deviendra plus abondante avec la Culture de Fontbouisse, le Groupe Languedocien, le Groupe Caussenard et le Groupe Provençal.

Dans l'Ouest de la France, la production de haches plates en cuivre apparaît probablement très tôt au Chalcolithique et pose un problème. Ces objets sont, en effet, difficilement rattachables à une civilisation donnée par manque de contexte dans les régions d'Anjou, de Bretagne, de Vendée et de Normandie. Seule la découverte de Trentemoult (Loire-Atlantique), où les haches sont associées à une pointe de Palmelle, peut être rattachée au complexe campaniforme. Le groupe de haches plates de Vendée-Centre-Ouest produit des pièces de grande taille. Cette première école métallurgique importante, atlantique, préfigure le développement qui se fera plus tard dans cette région, avec la production des haches médocaines à rebords et des haches à talon de Bretagne et de Normandie (Pautreau J.P., 1979 et Gomez J., 1980).

Les quelques analyses faites par Jean Bourhis sur les haches plates primitives de l'Ouest de la France, font apparaître une abondance de cuivres au nickel et à l'arsenic (Giot P.R., Bourhis J. et Briard J., 1964-65, 1969).

Dans le Nord de la France, les haches primitives en cuivre sont excessivement rares. Il faut aussi noter qu'aucune de ces haches n'a fait l'objet d'analyses spectographiques. La hache plate de Fouilloy (Somme) présente une coupe dissymétrique indiquant qu'elle a sans doute été fondue dans un moule monovalve (Verron G., 1971, p. 24, fig. 7a). Une petite hache plate provenant de la Somme et conservée à l'I.P.H. doit être en cuivre. Pour terminer, signalons une hache plate, très allongée, en cuivre, trouvée dans l'Ouest du Vexin français, et qui s'apparente aux productions atlantiques.

E. — Positions chronologiques et relations culturelles

Depuis quelques années les chercheurs essaient de comprendre le processus d'apparition du décor obtenu par impression d'une cordelette sur de la céramique chalcolithique, technique différente de celle employée par les premiers campaniformes.

En dehors du domaine de la culture Cordée et de ses influences directes et indirectes dans l'Est et le Centre-Est de la France, certains décors à la cordelette se retrouvent dans les groupes languedociens du Chalcolithique (Véraza) et aussi sur la façade atlantique (de l'Artenac au Bronze ancien). La découverte de cette céramique est aussi signalée dans le Centre de la France sur les plages de l'Allier et depuis peu en Picardie et dans le Nord de la France. Le problème posé est de savoir si ce décor céramique est dérivé des plus anciens campaniformes de type A.O.O. ou s'il a été influencé par la civilisation des Tombes Individuelles, ou par des groupes apparentés, de l'Europe Centrale et Nordique.

Dans le Centre-Est de la France les éléments cordés apparaissent dans la Trouée de Belfort à Gonvillars, au Néolithique final ou au plus tard, pendant l'Age du Bronze ancien 1 (chronologie de J. Bill). Dans le Jura méridional, l'influence cordée se fait sentir dans la phase récente de la civilisation Saône-Rhône, avec l'arrivée d'éléments de Suisse occidentale, à Clairvaux et à Chalain.

Le style cordé tardif se retrouve dans le niveau I de Clairvaux-les-Lacs, dans une couche du Bronze ancien 3 (Pétrequin A.M. et P., 1978).

Jean-Pierre Pautreau (1979) divise la céramique cordée du Centre-Ouest en deux séries, l'une campaniforme et l'autre non, apparaissant en contexte artenacien. Cette dernière série a été trouvée en stratigraphie sur le site du "Camp Allaric" à Aslonnes.

Sur des critères uniquement typologiques, José Gomez (1980, p. 39) suggérait que des fragments de récipients biconiques et des jarres à ouverture rétrécie, décorés à la cordelette, aient pu appartenir à l'Age du Bronze ancien. Cette hypothèse a été confirmée depuis, par la stratigraphie des remblais d'habitat du rempart du Fort-des-Anglais, à Mouthiers dans les Charentes (Gomez J., 1982, p. 429-430).

Pour Jean-Pierre Pautreau (1979, p. 17), il serait plus séduisant d'envisager une céramique artenacienne influencée par des relations avec les groupes rhénans, à l'occasion de leur expansion vers le sud. Quant à Roger Joussaume (1981, p. 404) il envisage l'existence de décors cordés précampaniformes.

La mode décorative à la cordelette pourrait avoir, dans ces conditions, une origine locale indépendante de toute influence extérieure. Pour expliquer cette dernière théorie, Roger Joussaume s'appuie sur les

deux tessons décorés à la cordelette, trouvés sur le site des ''Prises'' à Machecoul, dans le Pays de Retz, en Loire-Atlantique (Joussaume R., 1982, p. 404-406, fig. 187, n° 1 et 2).

Sur ce dernier gisement l'occupation est principalement Kérugou, selon les fouilleurs. Malgré tout, les deux morceaux de céramique décorée de Machecoul n'ont pas été trouvés en statigraphie dans le camp. Nous devons donc être prudent pour un rapprochement éventuel avec l'occupation Kérugou du camp (L'Helgouach J., 1981-2, *G.P.*, p. 428, fig. 6).

Examinons maintenant la situation en Angleterre. La décoration à la cordelette trouve sa genèse dans la tradition de la céramique de Peterborough du Néolithique final, continue avec les premiers gobelets A.O.C. et se poursuit à l'Age du Bronze ancien avec la ''Food Vessels'' et les ''Cinerary Urns'' (Gibson A., 1982). Le décor cordé apparaîtrait donc en Angleterre vers la fin du premier quart du IIIe millénaire avant notre ère.

Comme nous l'avons vu dans le chapitre consacré aux gobelets dans le Nord de la France, la preuve d'une culture Cordée n'est pas attestée sous sa forme classique. Il existe pourtant quatre haches-marteaux à renflement médian qui ont été découvertes dans l'Aisne et dans l'Oise.

On trouve les premiers témoignages de l'arrivée de la céramique décorée à la cordelette sur des tessons du type campaniforme A.O.O. A Longpré-les-Corps-Saints (Somme) des éléments de poterie du groupe du Gord sont associés à des tessons imprimés à la cordelette dans le style A.O.O. Le même type de poterie campaniforme a été reconnu à Etaples ''Bel Air II'' et ''Les Sablins'' (Pas-de-Calais), ainsi qu'à Yport (Seine-Maritime).

L'ensemble du ''Fond Pernant'' à Compiègne n'a rien à voir avec les campaniformes A.O.O., que ce soit au niveau des formes, ou des thèmes et techniques décoratives. Il semblerait y avoir des urnes bitronconiques à lèvre biseautée et des urnes globulaires en S à lèvre arrondie ou amincie (fig. 44, n° 1 à 5). Les urnes globulaires, bien pansues, à col légèrement éversé, font penser aux vases de la civilisation Cordée et aussi aux céramiques campaniformes évoluées. Toutefois, il existe dans les groupes campaniformes tardifs des Pays-Bas et de la Belgique des vases à profil en S, parfois munis d'un cordon à la jonction du col et de la panse. Cette céramique apparaît aussi avec des décors de lignes en ''barbelé'' (Heymans H. et Vermeersch P.M., 1983, p. 27, fig. 6). Le vase de la sépulture collective de la ''Pierre Plate'' à Presles (Val d'Oise) fait partie de cet horizon (fig. 44, n° 7). Il pourrait être un peu plus tardif que les vases de Compiègne.

Les vases tronconiques, décorés à la cordelette, du ''Fond Pernant'', sont davantage dans le style des urnes anglaises. On retrouve des vases de même forme, avec une lèvre biseautée, un décor à la cordelette et une anse en fer à cheval, dans le Sud-Est de l'Angleterre. Des urnes à incinérations assez proches ont été mises au jour dans un tumulus à Ringwould, près de Douvres (Smith I., 1961, p. 101-102). Des découvertes analogues sont signalées à Gussage Saint Michael dans le Dorset ; à Tynings Farm, ''Blackdown'', dans le Somerset ; dans le Nord du Wiltshire ; à Winterborne Monkton, dans le Wiltshire ; à Wilsford, dans le Wiltshire et à Bulford aussi dans le Wiltshire (8).

En France du Nord, nos comparaisons sont plus restreintes. Le vase d'Hardelot (Pas-de-Calais) publié autrefois, a une forme assez proche des vases de Compiègne, mais il possède un col avec des méplats et la décoration couvrante est faite avec une cordelette tressée (fig. 64). Il pourrait s'agir, si on se réfère aux travaux de nos collègues anglais, d'une urne d'un style un peu plus évolué, qui se placerait à l'Age du Bronze ancien.

En Belgique et surtout aux Pays-Bas les urnes sont connues sous le nom de céramique d'Hilversum et de Drakenstein (HVS/DKS). W. Glasbergen à qui l'on doit la définition et le classement chronologique de cette céramique, intégra par la suite une phase récente qu'il dénomma phase de Laren (Glasbergen W., 1954 et 1969). On s'est aperçu depuis peu que les phases d'Hilversum et de Drakenstein ont longtemps été contemporaines (Lanting J.N. et Mook W.G., 1977 et Van Impe L. et Beex G., 1977).

Dans les débuts, les formes anciennes HVS/DKS ont des profils plus ou moins biconiques, avec des anses en forme de fer à cheval et un décor souvent cordé ou impressionné à l'ongle. L'urne de Budel dans le Limbourg (Pays-Bas) possède un décor arciforme en haut de la panse. Des motifs en bandes horizontales et verticales exécutés à la cordelette, ornent le haut de la panse. Cette urne tronconique offre quelques ressemblances avec celles de Compiègne, mais surtout avec l'urne anglaise de Bulford (Wiltshire) (Glasbergen W., 1962, p. 260-265).

Des comparaisons existent aussi avec d'autres urnes, comme celle trouvée dans une tombelle à incinération sur le Kluisberg à Ruien (Belgique). Sur quelques urnes anciennes dans la typologie d'Hilversum, on constate l'existence d'un décor en ''barbelé'', emprunté aux gobelets tardifs de l'Age du Bronze ancien.

Un lot de céramique homogène a été trouvé dans la 2ème couche de la première grotte du Massif de Chau-

veau à Godinne-sur-Meuse, dans les Ardennes belges (Van Impe L., 1983). Les trois fragments d'urnes bitronconiques mis au jour possèdent un décor fait d'impressions à l'ongle et des anses en forme de fer à cheval. Il est intéressant de constater que la décoration couvre tout le haut de la panse de rangées horizontales et verticales. Comme à Compiègne le même décor est placé à l'intérieur de l'anse arciforme.

Toutefois, la céramique de Godinne-sur-Meuse ne possède pas tous les caractères archaïsants de la céramique d'Hilversum. Il manque en particulier le bord biseauté rentrant ainsi que le rappel du thème décoratif sur la lèvre et à l'intérieur du vase. Nous pouvons signaler le col de vase de la "Bonne Fache", à Remilly-Aillicourt (Ardennes), couche E, qui est lui aussi décoré d'impressions à l'ongle sur une forme assez voisine. Ce site français que nous avons déjà eu l'occasion de décrire, n'est pas situé bien loin du gisement belge ardennais.

Les urnes bitronconiques HVS/DKS évoluent vers des profils piriformes tronqués, avec un décor parfois encore cordé, mais plus souvent fait d'impressions à l'ongle.

Les Belges et les Hollandais pensent que la culture HVS/DKS serait probablement issue d'une immigration de populations venues du Sud-Ouest de l'Angleterre à partir de la civilisation "des vases à nourriture" (Food-Vessel Culture). La culture de HVS/DKS couvrirait une période d'environ cinq siècles, entre le 17e/16e siècles et le 12e siècle. La correction des dates C 14 permet actuellement de vieillir un peu la chronologie et de la placer entre le 19e et le 13e siècles.

Les urnes de Compiègne sont datées, rappelons-le, plus anciennement (3890 ± 180 B.P., soit - 2980 à - 1900 ans en datation corrigée). Le problème important qui se pose est de savoir si la culture d'Hilversum/Drakenstein doit bien son origine au Sud-Est de l'Angleterre ou tout simplement aux influences venues du Nord de la France.

Il convient à ce stade de la réflexion d'examiner nos connaissances sur le Chalcolithique final en France de l'Ouest et du Centre-Ouest.

Une urne funéraire a été mise au jour, sous une ciste en pierres, en bordure sud du tertre des alignements du "Moulin", à Saint-Just (Ille-et-Vilaine). Cette grande urne de 38,5 cm de hauteur, de forme bitronconique élancée, possède quatre anses saillantes en fer à cheval (Le Roux C.T., Lecerf Y. et Gautier M., 1983, p. 130, fig. 3). Des charbons de bois recueillis à l'intérieur ont fourni une date de 3940 ± 80 B.P., soit de - 2785 à - 2175 ans en datation corrigée. L'urne de Saint-Just n'est pas décorée à la cordelette et sa lèvre n'est pas franchement biseautée.

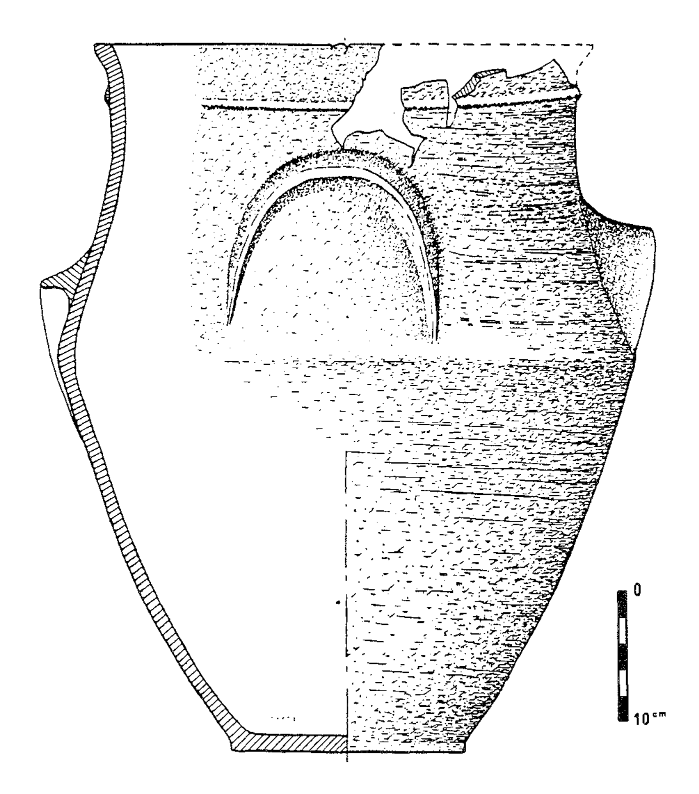


Fig. 48 bis. — La grande urne n° 6, à quatre anses en fer à cheval trouvée à Saint-Just (Ille-et-Vilaine) (d'après C.T. Le Roux et alii).

Des gobelets campaniformes ont été trouvés pas très loin de l'urne. Leurs formes et leurs décors les rapprochent d'exemplaires rhénans. Deux des gobelets possèdent des décors à la cordelette à l'intérieur du col. Les vases campaniformes sont certainement proches chronologiquement de la date fournie pour l'urne.

Or, les vases du "Fond Pernant" à Compiègne sont aussi datés de ce même horizon. Deux d'entre eux possèdent ce même décor imprimé à la cordelette à l'intérieur du col. A Compiègne, il n'existe pas de vases typiquement campaniformes associés aux urnes. Cette remarque est importante, car si elle se confirmait par la suite à l'occasion de nouvelles fouilles, elle indiquerait que la pénétration campaniforme a été faible en Picardie (divers indices permettent déjà de le penser).

Récemment, José Gomez (1982) a repris la question de la céramique à cordons en arceau dans le Centre-Ouest de la France. Il classe les urnes en plusieurs groupes selon leur typologie sommaire (réci-

pients hémisphériques, grandes jarres, jarres à ouverture rétrécie, vase sub-cylindrique de grande taille et urnes biconiques).

Dans la catégorie des grandes jarres se trouvent l'urne de Saint-Just (Ille-et-Vilaine) dont il a été question précédemment, les tessons de l'allée couverte de l'Usine Vivez à Argenteuil (Val d'Oise) et des "Roches" à Videlles (Essonne), et le vase de Rosporden (Finistère) (9).

Déjà en 1976, nous avions fait remarquer l'identité entre la plupart de ces céramiques, dont certaines étaient déjà connues (Blanchet J.C., 1976). Ces vases ont la particularité de posséder un décor formé d'un cordon horizontal, généralement placé à la jonction du col et de la panse, et une anse en croissant.

Dans les formes anciennes l'anse arciforme est placée sur le haut de la panse et peut être sécante du cordon horizontal. C'est le cas pour l'urne du Penbuel à Rosporden (Finistère) que Jacques Briard a republiée à l'occasion d'une synthèse sur ces types de céramiques en Bretagne (Briard J., 1981, p. 41, fig. 1, n° 3).

Les autres fragments de vases du Penbuel, trouvés dans le tumulus, appartiennent à des poteries avec cordons digités, à des vases carénés avec anses plates décorées, proches de la céramique des tumulus armoricains. D'ailleurs, cette céramique avec décor en croissant n'est pas sans rappeler celle de l'allée couverte d'Argenteuil II. La forme du rebord, très arrondie, est absolument identique, alors que le cordon d'Argenteuil a une section plus triangulaire et un motif arciforme plus ouvert (fig. 48).

Sur le site des Fouaillages à Guernesey, dans les îles anglo-normandes, Ian Kinnès (1982) a recueilli dans des niveaux d'habitats des tessons décorés de cordons horizontaux accolés à des anses en croissant. Du silex pressignien a été trouvé dans la même couche. Trois datations C 14 ont donné une fourchette d'âge de - 2700 à - 2150 ans (dates corrigées). Cette occupation confirme la place de celle de Saint-Just (Ille-et-Vilaine).

L'urne à incinération trouvée dans le tumulus de Crouy (Somme) a une forme techniquement un peu plus évoluée. Elle a un profil plus en S, avec un col plus dégagé qui annonce déjà les urnes du type d'Eramecourt. Le motif arciforme s'arrête près du cordon horizontal.

Ce type d'urne ne semble pas être uniquement implanté sur la façade atlantique. Lors des fouilles de la nécropole de Schirnheim en forêt de Haguenau (Bas-Rhin), il a été mis au jour dans le tumulus 5, deux tessons décorés de cordons (Thévenin A. et alii, 1979, p. 50, fig. 9, n° 15 et 22). L'un des deux tessons a un petit cordon arciforme coupant l'autre cordon horizontal. Ce thème décoratif est semblable à celui du col de vase du tumulus de Penbuel à Rosporden (Finistère). C'est le seul exemple trouvé dans l'Est, à notre connaissance.

Pour les urnes de Bretagne et du Bassin parisien, nous pensons comme Jacques Tarrête (1977) et José Gomez (1982, p. 428) qu'il faut y voir une origine dans les styles céramiques d'habitats campaniformes.

Roger Joussaume (1982), Jean-Pierre Pautreau et P. Robert, 1980, nous ont apporté beaucoup pour la connaissance de la poterie commune accompagnant les cortèges céramiques du Campaniforme du Centre-Ouest. Les anses en cordon ne sont pas rares sur les cols des vases, à Saint-Hilaire-de-Riez, à Brétignolles-sur-Mer, à Talmont (Vendée) et au Bois-en-Ré (Charente-Maritime). Ces habitats campaniformes sont situés chronologiquement entre le milieu et le dernier quart du IIIe millénaire avant notre ère, en datation corrigée. L'urne de Saint-Just (Ille-et-Vilaine), les urnes de Compiègne (Oise) et les autres vases dont il a été question, peuvent fort bien se placer comme le C 14 l'indique, dans les derniers siècles avant le IIIe millénaire et au tout début du IIe millénaire.

La tradition de ces urnes à décor plastique se poursuivra dans le Nord de la France avec le groupe d'Eramecourt et en partie sur la zone atlantique pendant l'Age du Bronze ancien et moyen.

Il ne serait donc pas impossible que les urnes du type de Compiègne soient un des facteurs de la création de la Culture d'Hilversum-Drakenstein en Belgique et aux Pays-Bas, un siècle ou deux après le début du deuxième millénaire. Les relations avec le sud de l'Angleterre sont manifestes, mais elles ne sont pas obligatoirement prépondérantes comme on le pensait jusqu'à ces derniers temps.

Le vase caréné à cordon horizontal de l'allée couverte de Presles (Val d'Oise), peut être comparé avec du mobilier armoricain. Des poteries ont été trouvées dans la partie supérieure du bourrage de pierres de l'entrée latérale du couloir de la sépulture mégalithique de Crec'h-Quillé en Saint-Quay-Perros dans les Côtes-du-Nord (L'Helgouach J., 1967, p. 672-673, fig. 9). Le principal vase a une panse globuleuse, bien marquée, un col droit et une lèvre éversée. Un cordon horizontal est placé au même niveau que sur le vase de Presles. D'après Jean L'Helgouach cette céramique n'a pas de rapport avec les bouteilles à collerette.

Un tesson de vase assez proche provient des fouilles faites au siècle dernier par J. Miln aux alignements de Kermario à Carnac dans le Morbihan (Briard J.,

1981, fig. 2, n° 3). Ce tesson a une panse assez globuleuse, une lèvre roulée et un cordon horizontal d'épaisseur irrégulière. Les vases du Kermario et du Crec'h-Quillé s'écartent des urnes du Tourony à Trégastel dans les Côtes du Nord (Briard J., 1981, fig. 2, n° 1 et 2). Les urnes du Tourony ont une panse plus basse, moins galbée et un col droit ou faiblement évasé.

Pour le monument du Crec'h-Quillé, des datations 14 C ont été obtenues à partir de charbons pris dans le foyer, sous le blocage d'entrée : (3740 ± 200 B.P. (GsY 344), soit de - 2650 à - 1710 ans en datation corrigée, et 3760 ± 120 B.P. (Gif 814), soit de - 2530 à - 1910 ans. Ces datations indiqueraient la fermeture du couloir.

Un fragment de col de vase à cordon lisse, proche de celui de l'allée couverte de Presles (Val d'Oise), a été découvert en 1980 à Marolles-sur-Seine (Seine-et-Marne), à l'occasion des décapages de la terre végétale sur la ligne du T.G.V. (Degros J., Gouge P. et Tarrête J., 1982, p. 56-57, fig. 1). Le col rentrant a une lèvre amincie et éversée. Le cordon horizontal est placé à 1,9 cm sous le bord. Il a une section triangulaire et a été soigneusement appliqué contre la paroi. Le tesson de Presles trouve aussi des éléments de comparaisons avec les vases découverts dans les éboulis du locus 5 des "Roches" à Videlles dans l'Essonne (Bailloud G. et Coiffard P., 1967, fig. 12, 13) ; avec des fragments de bords de vases décorés de cordons de l'allée couverte de "L'Usine Vivez" à Argenteuil dans le Val d'Oise (fig. 48, n° 1 et 2) ; et avec Catenoy "Le Camp César" dans l'Oise, dans la couche chalcolithique n° 4 (fig. 45, n° 1).

En Picardie, en Ile de France et dans le Nord de la France, les cordons appliqués, ou obtenus par un épaississement de la paroi, apparaissent dans le groupe du Gord (fig. 18, n° 7). A cette période, les cols sont concaves et les lèvres droites, épaisses et arrondies. Le cordon est placé juste en dessous de la lèvre.

Une remarque particulière doit être faite au sujet des deux vases décorés de plusieurs séries de cordons horizontaux placés au niveau ou au-dessus de la panse à Remilly-Aillicourt dans les Ardennes (fig. 47). Nous avons déjà parlé de ce site important dans le chapitre sur le S.O.M. et au sujet des tessons campaniformes trouvés à la limite des couches E et F. Clément Marolle (1970 et 1984, à paraître) signale dans le niveau E, au-dessus du S.O.M., un dépôt chalcolithique. Il a trouvé une pointe de poignard, 7 grattoirs, des lames et des éclats retouchés, des fragments de meules en arkose, 1 lissoir en os et des armatures de flèches perçantes à pédoncule et ailerons. Un fragment de vase recueilli dans le foyer 3 a une panse globuleuse, surmontée de trois larges cannelures horizontales formant, sur les côtés, des cordons. Il a aussi été mis au jour un col de vase bitronconique, décoré de bandes d'impressions ongulées serrées (fig. 47). Le foyer 3 a été daté par ses charbons de bois de 2865 ± 55 B.P., soit de - 2582 à - 2162 ans en datation corrigée.

Le même niveau chalcolithique se retrouve dans le secteur 4 de "La Bonne Fache", où il est appelé couche 8. Un grand vase pansu porte, au milieu de sa panse, trois cannelures horizontales formant quatre cordons (fig. 47). Ce décor de cannelures et de cordons est original dans le Nord de la France. En France des vases décorés de la même façon sont signalés dans la couche chalcolithique de la station III de Clairvaux-les-Lacs dans le Jura (Pétrequin P., 1978) et aussi dans le Bronze ancien et la Culture Saône-Rhône de "La Motte aux Magnins", toujours à Clairvaux (Pétrequin P., 1978, fig. 6, 8).

Le même type de céramique est réparti dans les régions du Neckar et du Rhin en Allemagne, où il accompagne des gobelets cordés (Sangmeister E. et Gerhardt K., 1965 ; Köster C., 1966). Il n'est pas exclu non plus d'Angleterre où il voisine avec de la céramique campaniforme dans des habitats datés de la fin du IIIe millénaire (Gibson A., 1982).

La céramique ornée de pastillage, de l'Aquitaine et du Centre-Ouest de la France, n'est pas connue en Picardie ni dans le Nord (Gomez J., 1982, p. 425-427).

F. — Conclusion

Dès 1954, le docteur Jean Arnal proposait une nouvelle culture post-S.O.M. sur les bases de la céramique à cordon, trouvée dans la sépulture collective de "L'Usine Vivez", à Argenteuil (Val d'Oise). Le terme "argenteuillien" ne fut pas admis, à cause du matériel archéologique qui était mélangé à celui du S.O.M.

A la lueur des découvertes récentes, il nous paraît opportun de réintroduire l'existence de cette phase culturelle en Picardie, dans le Nord de la France et certainement aussi dans une partie de l'Ile de France et de la façade atlantique. Nous avons appelé cette dernière culture chalcolithique "groupe des Urnes à décor plastique", pour éviter toute confusion avec des termes assez proches employés par nos voisins étrangers.

Si sur la façade atlantique les décors plastiques sont parfois connus dans des milieux campaniformes, ce n'est pas le cas, semble-t-il, en Ile de France et en Picardie. La plus importante série de céramique est celle qui a été mise au jour sur l'habitat du "Fond Pernant" à Compiègne (Oise). Sur ce site les urnes bitronconiques et globulaires sont décorées d'anses en fer à cheval et de thèmes effectués avec une cordelette, dans un style non campaniforme. Sur la majorité des gisements les urnes ne sont décorées que d'un cordon horizontal placé à la jonction du col et de la panse, lui-même tangent à une anse en fer à cheval.

Les sépultures collectives S.O.M. sont encore utilisées, mais les premières tombes à incinération sous tumulus apparaissent. Le cercle de Crouy, dans la Somme, est un des premiers qui possède une couronne très irrégulière.

Les relations avec la culture Cordée et ses groupes périphériques sont encore mal définies. On connaît pourtant en Picardie quatre haches-marteaux à renflement péri-orificiel.

Le groupe des Urnes à décor plastique résulterait principalement de la transformation du groupe du Gord sous les influences campaniformes ou épi-campaniformes.

Le réseau d'échanges de certains produits, à longue distance, qui s'était mis en place pendant le S.O.M. et le Gord, devient de plus en plus important. La circulation de haches en roches dures et la diffusion du silex du Grand-Pressigny s'intensifient, tandis qu'arrivent les premiers objets en cuivre fondu, tels que perles, alènes, haches et poignards.

La transformation économique et sociale annonce déjà l'Age du Bronze ancien.

G. — Datations C 14

SEPULTURE A INCINERATION

- Saint-Just "Le Moulin" (35) - Gif - 5235 : 3940 ± 80 B.P., soit - 2785 à - 2175 ans.

HABITAT

- Guernesey "Les Fouaillages" - BM - 1891 : 3850 ± 50 B.P., soit - 2540 à - 2150 ans.
- Guernesey "Les Fouaillages" - BM - 1895 : 4000 ± 60 B.P., soit - 2785 à - 2330 ans.
- Guernesey "Les Fouaillages" - BM - 1897 : 3830 ± 50 B.P., soit - 2535 à - 2135 ans.
- Compiègne "Fond Pernant" (60) - Ly - 2964 : 3890 ± 180 B.P., soit - 2890 à - 1900 ans.
- Remilly-Aillicourt (08) - Gr - 6573 : 3865 ± 55 B.P., soit - 2620 à - 2165 ans.
- Lingreville (50) - Gif - 3917 : 3660 ± 110 B.P., soit - 2385 à - 1770 ans.
- Piédemont (17) - Gif - 4680 : 3510 ± 100 B.P., soit - 2150 à - 1665 ans.
- Mouthiers-sur-Boëme (17) - Gif - 5733 : 3830 ± 100 B.P., soit - 2630 à - 1990 ans.

NOTES

(8) L'anse en fer à cheval est désignée par les auteurs britanniques sous le terme de « horse-shoe handle ».

(9) Deux exemplaires de tessons décorés de cordons en arceau ont été trouvés en Normandie dans des contextes peu éclairants : Lingreville, Manche (Verron G., 1977, p. 369) et Orival, "Grotte du Renard", devant l'entrée (Verron G., 1979, p. 514-516). La découverte de Lingreville est datée de 3660 ± 110 ans B.P., soit - 2835 à - 1770 ans avant notre ère.

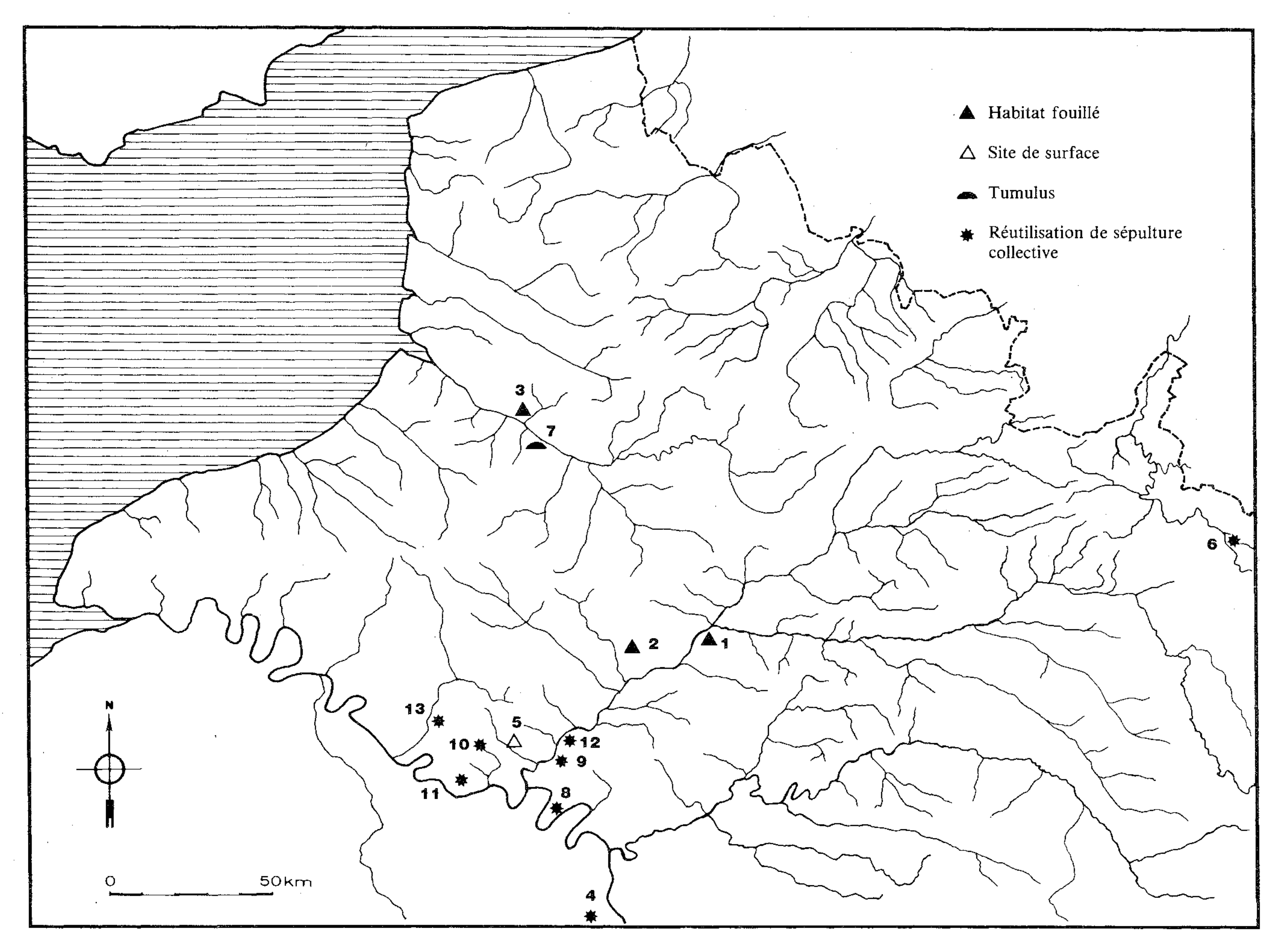


Fig. 49. — Carte de répartition des sites du groupe des Urnes à décor plastique dans le Nord du Bassin parisien et la Picardie.

H. — Inventaire

GROUPE DES URNES A DECORS PLASTIQUES

HABITAT

1. Compiègne, "Le Fond Pernant" (60).
2. Catenoy, "Le Camp César" (60).
3. L'Etoile, "Le Champ de Bataille" (80).
4. Videlles, "Les Roches" (91).
5. Ableiges,
6. Remilly-Aillicourt, "La Bonne Fache" (08).

SEPULTURE TUMULAIRE

7. Crouy

REUTILISATION DE SEPULTURE COLLECTIVE

8. Argenteuil, "L'Usine Vivez" (95).
9. Presles, "La Pierre Plate" (95).
10. Guiry-en-Vexin, "La Ferme Duport" (95).
11. Brueil-en-Vexin, "La Cave-aux-Fées" (78).

OBJETS ISOLES

- Epingle en os, à béquille

8. Argenteuil, "L'Usine Vivez" (95).
11. Brueil-en-Vexin, "La Cave-aux-Fées" (95).

- Alène en cuivre

8. Argenteuil, "L'Usine Vivez" (95).

- Perle en cuivre fondu

12. Saint-Martin-du-Tertre, "La Pierre Turquaise" (95).
8. Argenteuil, "L'Usine Vivez" (95).
13. Montreuil-sur-Epte, "Coppières" (95).
14. Marolles-sur-Seine (77).



Fig. 49 bis. — Enclos rituels et funéraires de la fin du Chalcolithique et de l'Age du Bronze ancien, à Crouy (Somme). L'enclos ovalaire, à droite du cliché, a été fouillé par Bruno Bréart et Jean-Pierre Fagnart (photo Roger Agache, sous-direction de l'Archéologie).

CHAPITRE VIII

ELEMENTS CHALCOLITHIQUES : LES HACHES PERFOREES

Nous avons ouvert un chapitre spécial pour l'étude d'objets chalcolithiques typiques, en pierre : les haches perforées. Toutefois, on ne peut pas, actuellement, les attribuer, d'une façon satisfaisante, à une culture locale chalcolithique. Le plus souvent il s'agit d'un nombre limité d'objets isolés trouvés en surface. Les pièces les plus originales sont les haches dites de combat. Ces instruments de pierre sont considérés comme des imitations des haches de combat en cuivre, originaires d'Allemagne du Sud, de Tchécoslovaquie et d'Autriche.

Nous avons volontairement écarté les poignards, les armatures de flèches, les racloirs à encoches, etc..., de façon à ne prendre en considération que les objets les mieux typés.

Il convient de distinguer trois grandes catégories de haches chalcolithiques à perforation transversale : la hache bipenne, la hache marteau à renflement médian et la hache marteau.

1. — LES HACHES BIPENNES

Cette catégorie peut être subdivisée chez nous en deux groupes :

- les haches bipennes naviformes qui ont l'allure d'un canoë avec des tranchants relevés qui, de profil, forment un demi-cercle. Ce sont des pièces de très belle facture qui peuvent être décorées, aux extrémités des plats des tranchants, de zones piquetées. La perforation est cylindrique. Le bord périphérique interne de la hache est généralement marqué par une cannelure plus ou moins profonde qui lui est parallèle. Les haches de Renancourt-les-Amiens (Somme) et de Mont-Saint-Père (Aisne) sont en métahorblendite provenant du gisement breton de Kerlevot (Pleuven, Finistère) (Giot P.R. et Cogné, 1955 ; Giot P.R., 1959 ; Agache R., 1959). Dans le Nord-Ouest de la France, les haches bipennes naviformes de ce type sont connues, notamment à Bury (Oise) où on a trouvé une demi-hache (Baudon A., 1907) et à Paris, dragage de la Seine (Mohen J.P., 1977, p. 34).

Dans cette catégorie, il convient de placer des haches de même style, mais plus larges, comme les deux exemplaires de Donchery (Ardennes) (Lambot B. et Marolle C., 1979) et celle de Charly (Aisne) (Ertlé R., 1957).

La hache de Renancourt mesure 195 mm de longueur et 47,4 mm de largeur, alors que les haches de Donchery ont respectivement 180 mm et 171 mm de longueur, sur 72 et 65 mm de largeur. La dernière des haches de Donchery (Ardennes) annonce les suivantes.

Dans le deuxième groupe, les haches bipennes ont un profil plus rectangulaire avec des tranchants moins convexes. Contrairement aux haches précédentes, les faces inférieures et supérieures ne sont pas creusées. Les trois haches de Bouillancy (Oise) (Lambot B., 1979), de Rumilly (Ardennes) (Lambot B. et Marolle Cl., 1979) et de Arcy-Sainte-Restitue (Aisne) (Agache R., 1968, p. 273, fig. 7) sont de formes assez proches.

Dans le Bassin parisien, à Neuilly-sur-Marne (Seine-Saint-Denis), l'exploitation d'une sablière en 1842 détruisit une petite nécropole composée de huit inhumations individuelles dans de simples fosses rectangulaires (Lalanne, 1843 ; Belgrand, 1869 ; Bailloud G., 1964, p. 349). Une seule sépulture était recouverte de gros fragments de meulière. Elle contenait une hache bipenne du second groupe en roche noirâtre de 170 mm de longueur, avec des tranchants peu arqués ; deux haches polies, une lame de silex, un poinçon en os, une perle, deux coquilles de Buccinum undatum biforées et un fragment de rostre en bélemnite. Un des autres squelettes humains était accompagné d'un squelette de chien. Il s'agit là de l'un des rares exemples de nécropole chalcolithique ayant livré une bipenne, comme celle de Tancoigné dans le Maine-et-Loire.

Les quelques analyses réalisées sur les haches bipennes symétriques indiquent que la plupart ont une origine armoricaine. Gérard Bailloud (1964, p. 351) pense que ces productions viennent d'un retour dirigé de l'Ouest vers l'Est.

2. — LES HACHES MARTEAUX A RENFLEMENT MEDIAN

Ces haches caractérisent le Groupe Cordé du Sud-Ouest de l'Allemagne et de la Suisse. Elles apparaissent avec les premiers décors cordés de l'Auvernier récent, mais elles durent jusqu'au Bronze ancien (Strahm Ch., 1973). Elles se rencontrent dans l'Est de la France et deviennent plus rares dans le Bassin parisien et le reste de la France. A Gonvillars, Pierre Pétrequin (1978, p. 364, fig. 2 n° 13) en signale un fragment dans le niveau IX daté des phases moyenne et récente de la civilisation Cordée, c'est-à-dire au début du Bronze ancien. Dans le Nord-Ouest de la France, nous en avons relevé sept. Les plus belles et plus typiques sont celles de Verneuil-en-Halatte (Oise) (Boutanquoi O., 1927), de Nampteuil-sous-Muret (Aisne) (Parent R., 1972, p. 299), de Saponay (Aisne) (Bailloud G., 1964, p. 350) et de Chassemy (Aisne) (Moreau F., 1877-1898, pl. 92).

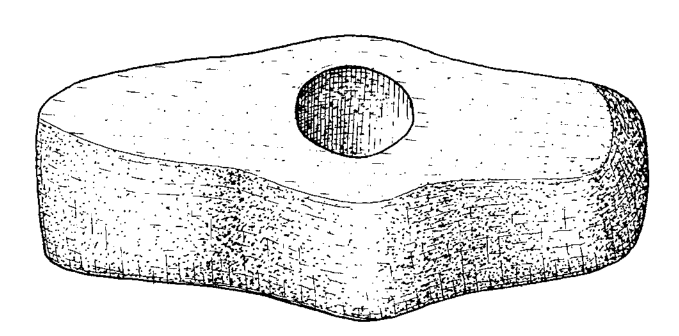


Fig. 50. — Hache-marteau à renflement médian trouvée à Chassemy (Aisne) (Album Caranda, pl. 92).

Elles sont de forme massive et ont une perforation bien circulaire.

La hache signalée par A.G. Houbigant (1860) comme ayant été trouvée en 1844 dans la vallée du Thérain (Oise), à Montataire, est de forme plus allongée, avec un talon rétréci. C'est un type intermédiaire entre la hache bipenne et la hache marteau à renflement médian. La hache publiée par Jacques Boucher de Perthes et trouvée à Abbeville en face de l'abattoir, a un renflement médian. Elle est aussi d'allure élancée, mais le percement du trou transversal est inachevé. Elle serait en amphibolite (de Mortillet G., 1903 et Agache R., 1959, p. 405, fig. 3, n° 2).

3. — LES HACHES MARTEAUX SIMPLES

Nous avons écarté tous les objets de ce genre, reconnus de formes plus anciennes ou atypiques, pour ne retenir que les haches à perforation cylindrique, proches des cas de figures antérieurs. Faute d'association, nous ne pouvons pas être sûrs que toutes appartiennent au Chalcolithique.

On distingue :

a) Des haches très allongées, à corps étroit, comme celle trouvée à Amiens, ou ses environs (Agache R., 1959, p. 405, fig. 2 n° 1), celle de la Chaussée-Tirancourt (Somme) (Agache R., fig. 2 n° 4). Ce premier type peut être plus court, avec parfois un tranchant très affûté (Demolon P. et Hurtrelle J., 1974, fig. 2, n° 2, fig. 1 à 3, à Wisques et Billy-Berclau).

b) Des haches proches des bipennes du second groupe, mais qui ont une extrémité aménagée en léger marteau, comme à Rémy (Oise) (Itten M., 1970, p. 59, fig. 14, n° 3), à Villers-Tournelle (Somme) et à la Chaussée-Tirancourt (Somme) (Agache R., 1959, fig. 1, n° 2, fig. 2, n° 4). Ces haches sont généralement associées à des ensembles S.O.M., ou Horgen en Suisse.

c) Des haches plus massives, dont la partie du talon est assez large. Dans ce cas, la perforation ne se situe plus dans l'axe de la hache, mais elle se trouve décentrée près du talon, de façon à rétablir le centre de gravité. Le talon peut être très cordiforme, comme à Beauquesne, ou environs (Somme) (Agache R., 1959, fig. 2, n° 3), à Mareuil (Pas-de-Calais) (Demolon P. et Hurtrelle J., 1974, fig. 1, n° 1) et à Breteuil (Oise) (Agache R., 1963).

Le talon peut être aussi plus ou moins aplati comme à Bailleul-le-Soc (Oise) (Lambot B., 1979) à Osnes (Ardennes) (Marolle Cl., 1983, fig. 2), à Villers-devant-le-Thour (Ardennes) (Lambot B. et Marolle Cl., 1979, fig. 2, n° 9), à Fournival (Oise) (Plessier L., 1910) et à Arvillers (Somme) (Agache R., 1968, p. 298, fig. 41).

Un fragment de talon de hache marteau pouvant appartenir à ce dernier type a été trouvé à Belloy-sur-Somme (Somme) dans un milieu attribué au groupe du Gord (Blanchet J.C. et Lambot B., à paraître). D'après Charles-Tanguy Le Roux cette pièce est une amphibolite à grain fin, proche du type B breton.

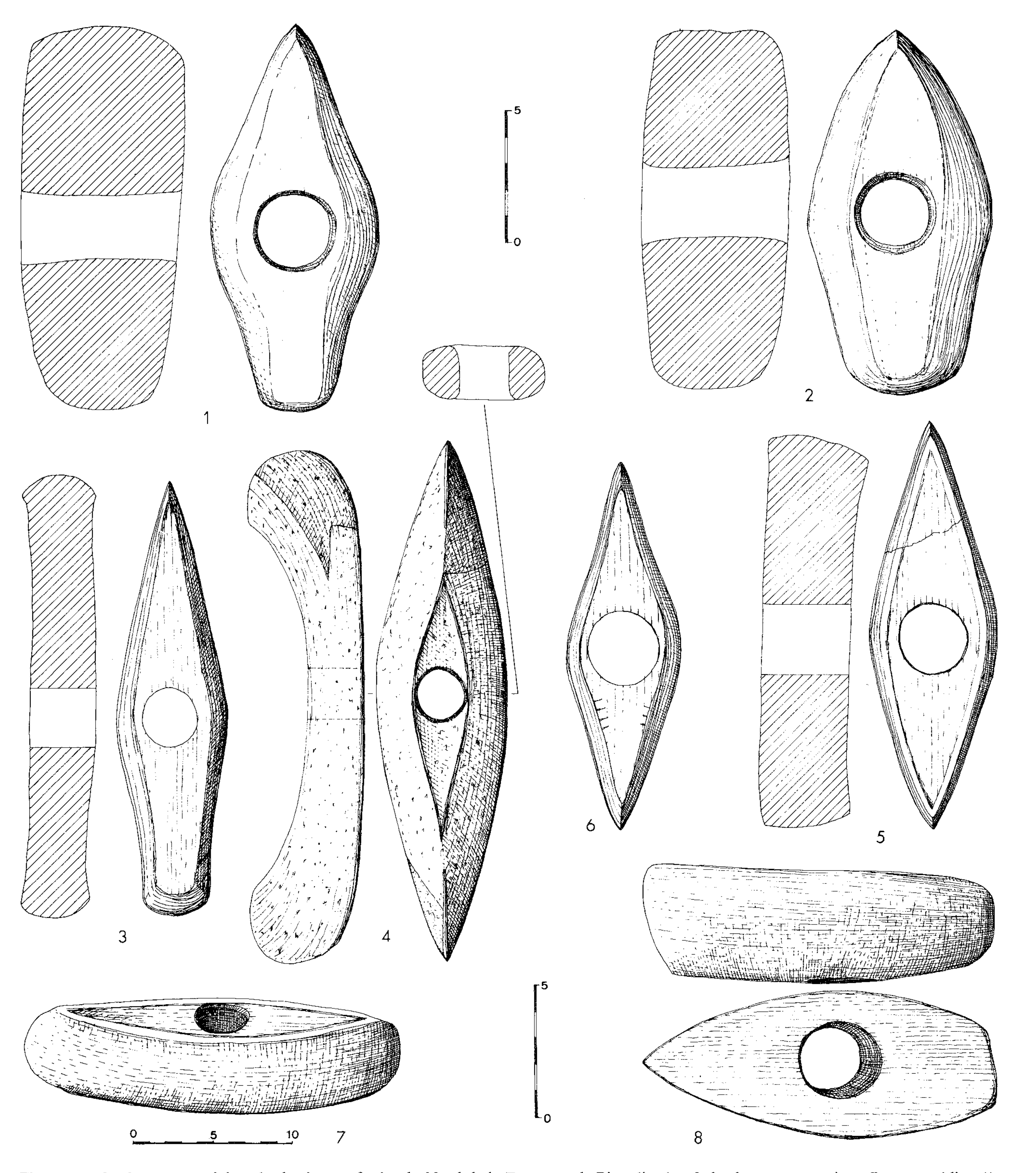


Fig. 51. — Quelques exemplaires des haches perforées du Nord de la France et de Picardie. 1 et 2, haches-marteaux à renflement médian (1, Verneuil-en-Halatte, 60 ; 2, Nampteuil-sous-Muret, 02). 3, hache-marteau naviforme (région de Fécamp, 76). 4, hache bipenne naviforme en « canoë » (Renancourt-les-Amiens, 80). 5 à 7, haches-bipennes naviformes (5, Bouillancy, 60 ; 6, Rumigny, 08 ; 7, Arcy-Sainte-Restitue, 02). 8, hache-marteau à perforation cylindrique (Bailleul-le-Soc, 60) (d'après O. Boutanquoi, R. Parent, J.P. Watté, R. Agache, B. Lambot et H. Breuil).

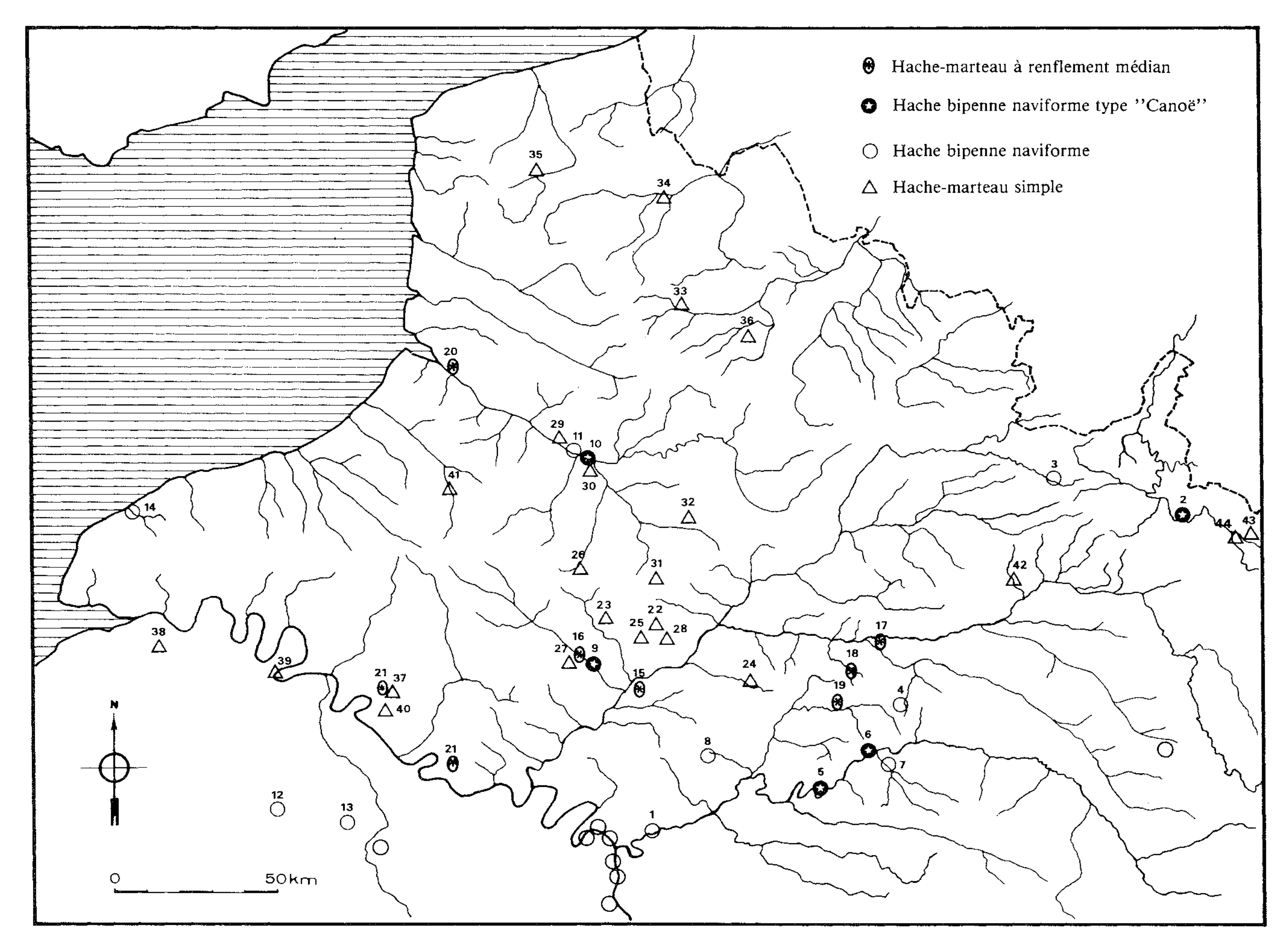


Fig. 52. — Carte de répartition des haches perforées de type chalcolithique.

INVENTAIRE

HACHE BIPENNE

1 - Neuilly-sur-Marne (93) nécropole.
2 - Donchery (08) (2 ex.).
3 - Rumigny (08).
4 - Arcy-Sainte-Restitue (02).
5 - Charly (02).
6 - Mont-Saint-Père (02).
7 - Monthurel (02).
8 - Bouillancy (60).
9 - Bury (60) (brisée).
10 - Renancourt-les-Amiens (80).
11 - Montières ou environs (80) (brisée).
12 - Conches-en-Ouche (27) (brisée).
13 - Saint-André-de-l'Eure (27).
14 - Musée de Fécamp (76).

HACHE-MARTEAU A RENFLEMENT MEDIAN

15 - Verneuil-en-Halatte (60).
16 - Vallée du Thérain (60).
17 - Chassemy (02).
18 - Nampteuil-sous-Muret (02).
19 - Saponay (02).
20 - Abbeville (80) (perforation inachevée).
21 - Guiseniers (27).

HACHE-MARTEAU

22 - Bailleul-le-Soc (60).
23 - Fournival (60).
24 - Vez (60).
25 - Catenoy (60).
26 - Breteuil (60).
27 - Cauvigny (60) (perforation inachevée - cassée).
28 - Rémy (60).
29 - La Chaussée-Tirancourt (80).
30 - Musée de Picardie, origine locale (80).
31 - Villers-Tournelle (80).
32 - Arvillers (80).
33 - Mareuil ? (62).
34 - Billy-Berclau (62).
35 - Wisques (62).
36 - Dury (62) (fragment).
37 - Boisemont (27).
38 - Condé-sur-Risle (27).
39 - Saint-Aubin-les-Elbœuf (76).
40 - Guiseniers (27).
41 - Ellecourt (76).
42 - Villers-devant-le-Thour (08).
43 - Osnes (08).
44 - Mairy (08).

CHAPITRE IX

L'AGE DU BRONZE ANCIEN

A. — GÉNÉRALITÉS

Dans sa classification de l'Age du Bronze en 1875, Ernest Chantre présentait un Age du cuivre appelé période Cébienne, et une époque du Bronze sans subdivision. Il faut lire Gabriel de Mortillet à peu près à la même époque pour trouver une division du Bronze en deux phases. La phase ancienne qui nous intéresse dans ce chapitre était appelée morgienne à cause de la station éponyme de Morges sur les bords du lac de Genève. Cette période morgienne se distinguait de la suivante par la présence d'objets fondus. Cette classification basée sur des critères d'ordre technologique a été vite abandonnée, car elle présentait bien des inconvénients. Il faut attendre les travaux de Joseph Déchelette en 1910 pour avoir un nouveau découpage de l'Age du Bronze. Cet éminent spécialiste a tenu compte des importants travaux de l'Allemand Paul Reinecke. Il divise l'Age du Bronze en quatre phases. Dans la première phase qui succède au Néolithique, Joseph Déchelette inclut le complexe Cordée-Campaniforme. Dans la seconde phase, il englobe les haches à rebords, les poignards triangulaires à languette arrondie, les épingles à tête sphérique perforée obliquement, et les bracelets ouverts à bouts pointus.

Alors que les travaux allemands s'orientent vers une chronologie de plus en plus précise, il faudra attendre en France la classification proposée par Jean-Jacques Hatt (1954, 1958 et 1962). Cet auteur essaie de concilier la typologie et la chronologie à partir d'exemples germaniques (travaux de Siegfried Junghans et alii, 1953), et surtout de l'Est de la France. Chez nous, la plupart des archéologues adoptent cette classification en faisant toutefois remarquer que les découpages sont souvent plus théoriques que réels. Jean-Jacques Hatt a divisé le Bronze ancien de l'Est de la France en trois parties : Bronze ancien I (de - 1800 à - 1700), Bronze ancien II (de - 1700 à - 1600) et le Bronze ancien III (de - 1600 à - 1500).

Depuis les vingt dernières années, les connaissances de l'Age du Bronze ancien ont fortement progressé grâce aux travaux de Gérard Bailloud dans le Bassin parisien, de Jacques-Pierre Millotte et Pierre Pétrequin dans le Jura et les Plaines de la Saône, de Jacques Briard en Bretagne, de Jakob Bill dans le couloir rhodanien, de Jean Courtin en Provence, de Jean Guilaine et Jean-Louis Roudil en Languedoc et dans les Pyrénées, de Julia Rousseau-Larroque et André Coffyn en Aquitaine et Périgord, de Jean Clottes et Gérard Costantini dans les Causses, de Aimé Bocquet dans les Alpes, de Jean-Pierre Daugas dans le Massif Central, de Gérard Cordier dans le Centre-Ouest et les Pays de la Loire, de Guy Verron en Normandie, de Louis Bonnamour, Claude Mordant et Jean-Pierre Nicolardot en Bourgogne, de Bernard Chertier en Champagne-Ardennes, de Hans Zumstein dans l'Est de la France et de Jean-Pierre Pautreau et José Gomez dans le Centre-Ouest.

Ainsi, des groupes culturels ont été mis en évidence, et nous ne ferons que rappeler brièvement les principaux qui ont pu avoir des rapports avec le Nord-Ouest de la France.

En Armorique, MM. Pierre-Roland Giot, Yves Cogné et Jacques Briard ont précisé la civilisation des Tumulus Armoricains. La première série des Tumulus marque un profond changement dans le rite funéraire. Les inhumations individuelles sont placées dans une chambre fermée, sous tumulus. Les premiers objets en bronze, rencontrés dans ces monuments, sont des poignards triangulaires et des haches plates avec parfois de légers rebords. Cette culture s'apparente étroitement à la civilisation du Wessex dans le Sud-Ouest de l'Angleterre. Dans la seconde série des Tumulus Armoricains, il existe le plus souvent un caveau rectangulaire construit en pierres sèches et en bois avec une couverture en grosses dalles de granite (Briard J., 1976, p. 561-567). Les belles pointes de flèches à long pédoncule et ailerons très développés et équarris disparaissent progressivement. Les poignards triangulaires en bronze peuvent être décorés de clous en or. Les urnes biconiques à 2 ou 4 anses très hautes, parfois décorées, se rencontrent dans la plupart des sépultures, avec les poignards. Cette civilisation des Tumulus se termine au début du Bronze moyen avec le développement du groupe de Tréboul.

La France du Sud-Est est caractérisée par la civilisation du Rhône. Des études récentes (Bill J., 1973) ont permis de se rendre compte de la large extension de ce groupe Rhône-Straubing-Kisapostae vers le Jura, la Suisse, les Alpes, les Causses, le Languedoc,

etc..., reliant ainsi l'Europe Centrale au monde méditerranéen. Généralement, le Bronze ancien rhodanien est divisé en trois phases.

Les objets les plus caractéristiques sont les haches à bords droits, relevés par martelage et possédant un tranchant peu arqué, les poignards à manche massif et les vases décorés de cordons souvent ongulés. Différents systèmes chronologiques ont été proposés ces dernières années (Gallay Ch., 1968 ; Bill J., 1973 et Pétrequin P., 1978).

Dans l'Est de la France, le matériel alsacien a été classé selon les trois phases du Bronze ancien définies par Jean-Jacques Hatt (Zumstein H., 1964-1966, 1976). La première phase (Reinecke A 1) comprend des ensembles avec des objets en cuivre plus ou moins pur (relation avec les groupes de Straubing, Aldeberg, Singen). La seconde phase (Reinecke A 1 final) est marquée par le stade des objets importés d'Unetice avec des dépôts de lingots-torques et des poignards triangulaires en bronze. La troisième phase (Reinecke A 2) voit la production locale d'objets en bronze avec les dépôts du type de Langquaid.

Dans le Bassin parisien et le Nord de la France, la connaissance du Bronze ancien n'en est qu'à ses débuts. On a surtout étudié le matériel métallique de cette civilisation. C'est dans l'habitat des Roches à Videlles (Essonne) que Gérard Bailloud et Philippe Coiffard (1967, p. 395-401) ont trouvé dans les fissures du chaos gréseux de la forêt de Fontainebleau un niveau d'habitat attribué à l'époque au Bronze ancien. Le mobilier de cette culture était situé dans la couche C elle-même, placée entre une couche D d'époque Seine-Oise-Marne, au-dessous, et une couche B datée du Bronze moyen, au-dessus. En raison de quelques remaniements, cette couche a été étudiée avec précaution. La céramique offre des éléments intéressants qui semblent caractériser une période attribuée maintenant à la fin du Chalcolithique.

Les vases sont en général mieux cuits que ceux du S.O.M. et se rapprochent de la qualité de la céramique chalcolithique. Comme gros récipients, nous trouvons : des urnes tronconiques avec deux ou quatre boutons ou languettes, des écuelles hémisphériques, et une cruche avec une grande anse. Il s'y ajoute des cuillers effilées et des fusaïoles en céramique (Mohen J.P., 1977, p. 36-38, et p. 42-43). Nous aurons l'occasion de revenir plus en détail sur ce site.

Toujours dans le Bassin parisien, de la céramique du Bronze ancien est aussi signalée sur le prestigieux site de Fort-Harrouard, commune de Sorel-Moussel (Eure-et-Loir). C'est dans la seconde occupation, attribuée au Néolithique récent par le fouilleur de l'époque, l'Abbé J. Philippe (1936-1937) qu'apparaissent des éléments chalcolithiques de type artenacien (Bailloud G., 1976, p. 385-386, fig. 5, n° 10 à 17) ainsi que de la céramique du Bronze ancien.

B. — LA CULTURE MATÉRIELLE

1. - LES OBJETS MÉTALLIQUES

Nous avons adopté les classifications des objets métalliques de Jacques Briard (1965) pour la zone atlantique, des auteurs allemands et de Jacques-Pierre Millotte (1963) pour l'Est et le Centre-Est.

1.1. - Les haches

Nous avons regroupé dans ce paragraphe toutes les haches plates et à légers rebords. Certaines appartiennent probablement au Chalcolithique (haches plates de type ancien), mais la majorité peut être datée de l'Age du Bronze ancien.

a) Haches plates-lingots

Nous en connaissons deux, de forme trapézoïdale, une trouvée à Vendeuil (Aisne), et l'autre, probablement à Abbeville (Somme). Elles mesurent respectivement 101 mm et 108 mm. La hache de Vendeuil serait, selon Gilbert Lobjois (1972), en cuivre, ainsi que celle d'Abbeville (Breuil H., 1905, p. 149).

De nombreux exemplaires sont connus en France, et les divers auteurs estiment que leur forme ne se prêtait guère au travail. En effet, la partie normalement tranchante est pratiquement plate. On suppose que ces objets pouvaient servir plutôt de lingot (Briard J., 1965, p. 56-58, fig. 13).

b) Hache plate sub-rectangulaire

Une hache assez épaisse, découverte à Vic-sur-Aisne (Aisne) (Breuil H., dessins originaux) s'inscrit pratiquement dans un rectangle. C'est dans le dépôt de Plouguerneau (Finistère), que de telles haches ont été trouvées associées à des poignards chypriotes. Toutefois, on peut émettre des réserves sur cette fouille ancienne (Briard J., 1965, p. 60). Une autre hache sub-rectangulaire en cuivre pur a été découverte dans la sépulture datée du début du Bronze ancien à Fontaine-le-Puits (Savoie), fouillée en 1908 (Combier J., 1972, p. 68). Cette hache se trouvait avec des pointes de flèches et lames en silex, des haches en jadéite, un poinçon en cuivre et une lame de poignard à languette arrondie percée de 5 trous de rivets (Déchelette J., 1970, p. 134-135, fig. 36-7).

c) Hache plate à sommet étroit (fig. 53, n° 9)

Une hache du Musée de Guiry-en-Vexin, très longiligne, à sommet aminci et arrondi, a été trouvée dans

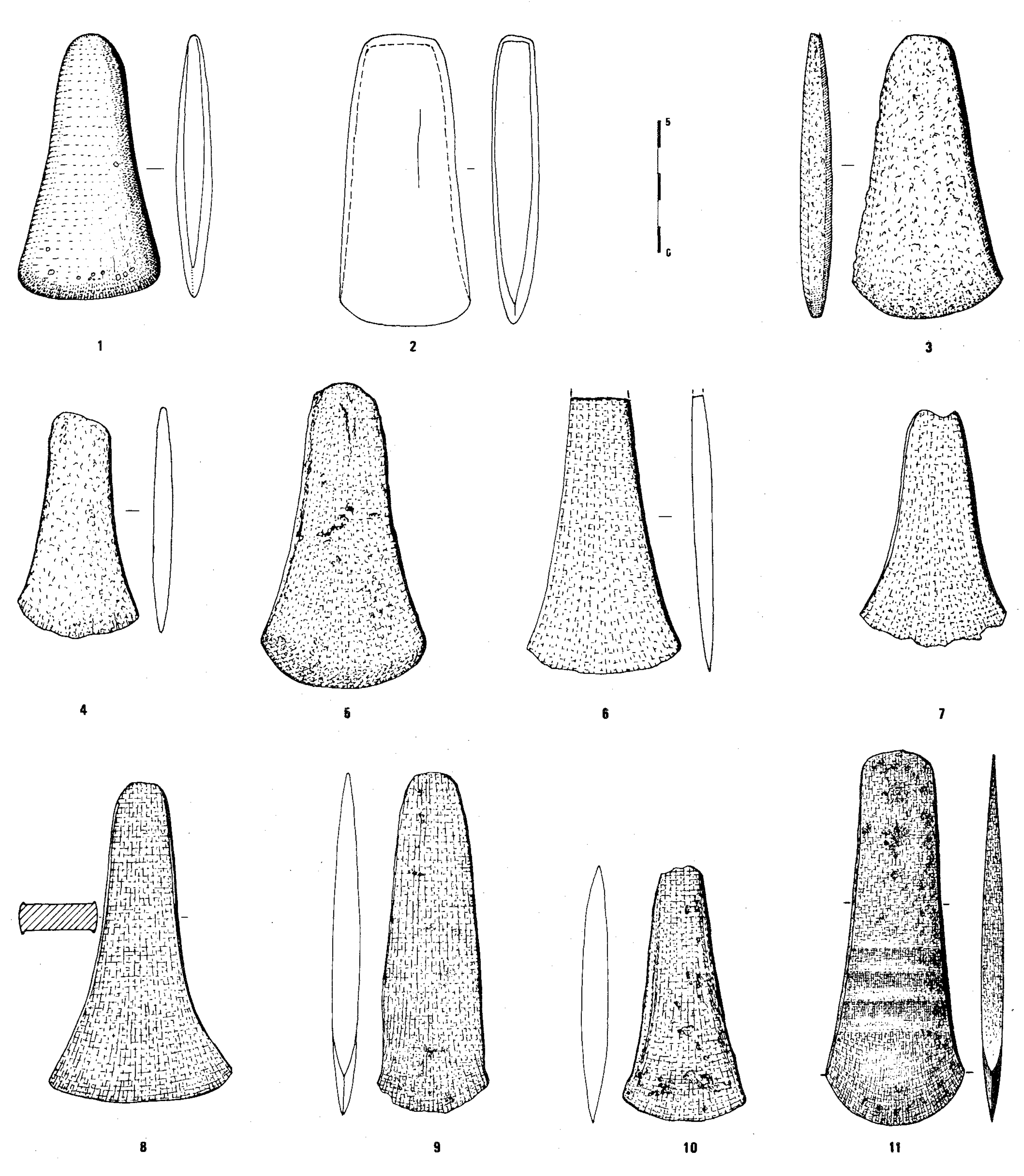


Fig. 53. — L'Age du Bronze ancien. Haches-lingots, haches plates et haches à légers rebords. 1, Vendeuil (Aisne) ; 2, Violaine, commune de Maast (Aisne).; 3, Abbeville env. (Somme) ; 4, Somme ; 5, Maisnières (Somme) ; 6, Lille à Esquermes (Nord) ; 7, Bacouël (Somme) ; 8, Boulogne-sur-Mer (Pas-de-Calais) ; 9, Ouest du Vexin français ; 10, Banthelu (Val d'Oise) ; 11, Borest (Oise) (1, Musée de la Fère (Aisne) - 2, d'après Breuil H., pl. 48, n° 5) - 3, coll. Van Robais - 4, I.P.H., - 5, coll. Quennehen - 6, Musée de Lille - 7, d'après Breuil, pl. 77, n° 3 - 8, Musée de Cambridge (Angleterre) - 9 et 10, Musée de Guiry-en-Vexin (Val d'Oise) - 11, Musée de Senlis (Oise).

l'Ouest du Vexin Français (Val d'Oise). Cette hache à tranchant semi-circulaire présente des cornes. C'est de la hache de Chouilly (Marne), qui est conservée au Musée des Antiquités Nationales, qu'elle se rapproche le plus.

Une hache plate assez allongée, à sommet étroit et à tranchant peu arqué, proviendrait d'Amiens. Elle est conservée au Musée de Lisbonne (Portugal). Elle contient toutefois un peu plus de 10 % d'étain, ce qui en fait une hache de l'Age du Bronze ancien.

Certaines de ces haches sont proches des exemplaires agariques dont la répartition est surtout méditerranéenne. Elles appartiendraient peut-être à une phase métallurgique très précoce, sans doute antérieure au campaniforme. (Briard J. et Verron G., 1976, n° 321).

d) Hache plate à section dissymétrique

Cette hache de Fouilloy (Somme) a sans doute été coulée dans un moule monovalve en pierre évidée. Elle peut être antérieure au Bronze ancien (Verron G., 1979, p. 24 et 47, fig. 7 a).

e) Haches plates trapézoïdales (fig. 53, n° 7)

Parmi les haches plates trapézoïdales, on distingue un type petit, à Bacouël (Somme), un exemplaire isolé provenant de la Somme, conservé à l'I.P.H., et un type plus grand à Conchil-le-Temple (Pas-de-Calais), à Boulogne (Pas-de-Calais) et à Lille (Nord).

Une des deux haches de Boulogne-sur-Mer est décorée de quatre séries verticales d'incisions en V. Le motif et la forme générale de cette hache trouvent des parallèles en Irlande (Harbison P., 1969).

Les haches plates de forme trapézoïdale sont très répandues dans l'Ouest de la France (Briard J., 1965, Verron G., 1977).

f) Haches plates trapézoïdales à légers rebords (fig. 53, nos 5 et 10)

Certaines des haches précédentes possèdent des rebords légèrement martelés. La petite hache de Condé-sur-Aisne (Aisne) fait figure d'amulette avec son encoche au sommet (Lobjois G., 1962, p. 58 fig. 2).

Les deux autres haches proviennent de Banthelu (Val d'Oise) et de Maisnières (Somme). La hache de la forêt d'Eu (Somme) présente une section longitudinale sensiblement losangique (Verron G., 1971, p. 47-48, fig. 76). Il n'est pas rare de constater de telles formes de haches avec une partie médiane plus haute, en Irlande (Harbison P., 1969).

g) Hache plate martelée à légers rebords de Borest (Oise) (fig. 53, n° 11)

Nous ne connaissons qu'un exemplaire de ce type de hache dans le Nord-Ouest de la France. Elle a été trouvée à Borest (Oise). Elle rappelle les formes des haches du type de Neyruz, mais en réalité, il s'agit d'un type bien connu en Angleterre et surtout en Irlande. L'extrémité du talon est arrondie, le corps est assez trapu et les bords sont peu élevés. Cette hache a la particularité de posséder un décor formé de trois méplats transversaux, répartis sous le milieu de l'objet jusqu'à 15 mm au-dessus du départ du tranchant. Ces trois méplats paraissent avoir été obtenus par martelage. Cette hache mesure 142 mm de longueur totale et 51 mm de largeur au tranchant en demi-cercle. Le décor constitué de méplats horizontaux se retrouve dans les Pays de la Mer du Nord (Butler J., 1963 ; Evans J., 1882 ; Harbison P., 1963), mais la concentration la plus grande est sans conteste en Irlande (Harbison P., 1969, pl. 37 à 55). En France, ce type de hache n'est représenté, à notre connaissance, que par l'exemplaire de Gièvres (Loir-et-Cher) (Cordier G., 1976, p. 545, fig. 1, n° 6), et celui de la région de Saumur, en Anjou (Cordier G. et Gruet M., 1975, fig. 3, n° 7).

L'analyse spectographique montre déjà une forte teneur en étain avec des impuretés d'arsenic, d'argent et de nickel, qui annoncent un Bronze ancien déjà avancé.

h) Haches à petits rebords (fig. 53, n° 8)

Ces haches possèdent des petits rebords de 1 à 2 mm, qui ont été moulés en même temps que la hache. Elles sont de forme trapézoïdale ou proche, mais plus élancées que les précédentes, et mesurent entre 80 et 150 mm. Il est difficile d'en définir des catégories précises (Briard J. et Verron G., 1976, fiche 4.11). A ce groupe appartiennent les haches de Boulogne-sur-Mer (Pas-de-Calais), celles des environs d'Abbeville et d'Amiens (Somme).

i) Hache décorée à petits rebords de Pontavert (Aisne) (fig. 72, n° 13)

Cet objet a été trouvé au lieudit "Le Banc de Pierre" à Pontavert (Aisne), à l'occasion de ramassages de surface (Lobjois G., 1976). La hache est brisée sur plus de la moitié de la partie proximale. Les rebords ne sont élevés que de 2 mm environ. Le tranchant large (64 mm) est presque demi-circulaire. Le décor incisé est placé au-dessus des plats de la zone tranchante. Il est constitué, sur les deux faces, de trois groupes de traits incisés faiblement arqués, les deux premiers étant reliés par un quadrillage. Une fois de plus, la morphologie et le décor de la hache nous invitent à nous rapprocher de l'Irlande (Harbison P., 1969, pl. 70 à 75).

j) Grande hache d'apparat (fig. 54, n° 3)

Elle a été trouvée en 1837 au milieu des débris d'un dolmen placé au sommet de la côte du Camp à

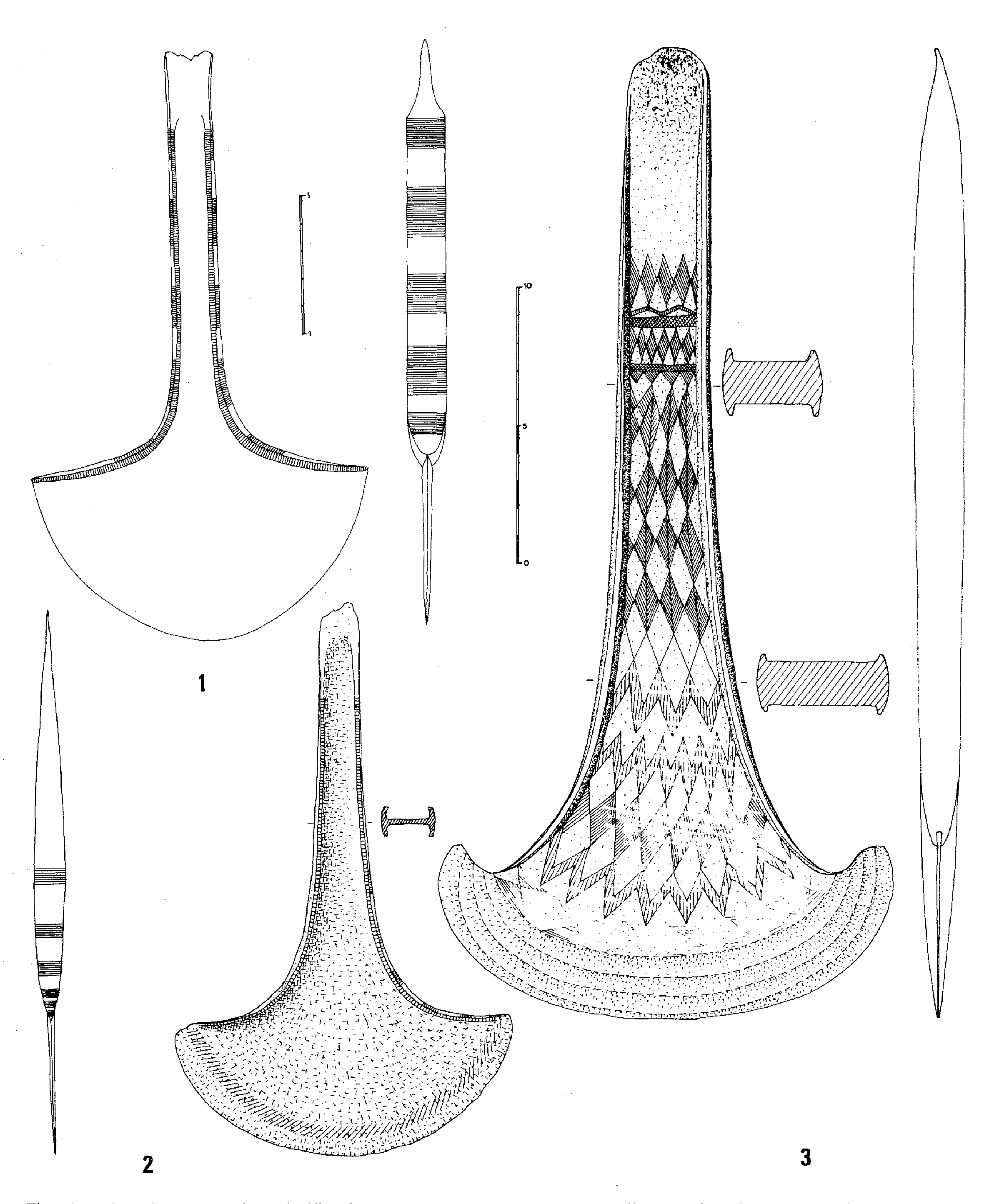


Fig. 54.— L'Age du Bronze ancien et du début du moyen. 1, Bury (Oise), hache en éventail - 3, grande hache d'apparat à légers rebords, entièrement décorée, de Mareuil-sur-Ourcq (Oise) (1, d'après Breuil, pl. 45 n° 1-2, Musée d'Abbeville - 3, d'après moulage au M.A.N.).

Mareuil-sur-Ourcq (Oise). Etant données les dimensions inhabituelles (L = 354 mm, l = 164, ép. = 24) et l'emploi d'un décor couvrant excessif, il ne nous semble pas abusif d'employer les termes d'apparat et de cérémoniel. Le décor couvre les plats des deux côtés. Il est formé surtout de losanges hachurés et de doubles bandes de chevrons hachurés également. Un large tranchant en demi-lune et des méplats parallèles à ce tranchant caractérisent cette hache aux rebords peu accusés. En France, seule la hache de Sorèze (Tarn) se rapproche de la nôtre. Elle est toutefois un peu moins grande, mais le décor est aussi riche (Coutil L. 1915, fig. 4, n° 13 ; Chardenoux M.B. et Courtois J.C., 1979, pl. 13, n° 243). Il s'agit là d'un type exceptionnel dont l'inspiration est peut-être encore irlandaise, même si l'objet a été fabriqué sur le continent, à des fins probablement rituelles.

k) Hache à rebords du type de Langquaid (fig. 55)

L'Abbé Breuil nous a laissé les dessins originaux de deux haches (pl. 49, n° 1 et 2) qui auraient été trouvées à Monceau-les-Leups par M. Delvincourt.

Nous avons repris l'étude de ces deux haches, déposées depuis un an au Musée de Laon. Malheureusement, on ne peut savoir s'il s'agit d'un dépôt, car l'une des haches est typique du groupe de Langquaid, alors que l'autre, plus petite, a de faibles rebords avec un tranchant évasé. Cette dernière semble être d'un type mixte, toutefois plus proche des modèles atlantiques (cannelures obliques sur les côtés).

La hache du type de Langquaid a un tranchant semi-circulaire (L = 158 mm ; l = 62). Les haches de Langquaid sont probablement des imitations d'un type bien représenté en Allemagne du Sud.

Elles ont été recensées dans l'Est de la France par Jacques-Pierre Millotte (1976, p. 76 ; Hans Zumstein (1964, p. 7-66) et récemment par Abels (1972, p. 34-41).

Dans le dépôt de Ringoldswill, elles étaient associées à des poignards de type rhodanien. On situe ces haches à la fin du Bronze ancien (Briard J. et Verron G., 1976, fiche 4213). La hache de Monceau-les-Leups (Aisne) est, à notre connaissance, l'exemplaire français le plus septentrional.

1.2. - Les poignards

Plusieurs poignards appartenant à l'Age du Bronze ancien ont été découverts dans le Nord-Ouest de la France, dans des contextes pas toujours bien établis. En voici la liste typologique :

a) Poignard de la civilisation des Tumulus Armoricains (fig. 56, n° 2)

Il a été découvert en 1906 dans le décapage d'une

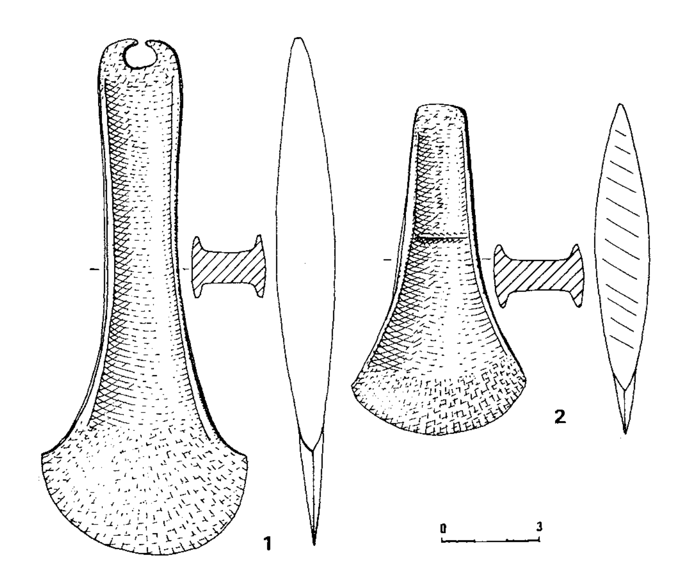


Fig. 55. — Haches de Monceau-les-Loups (Aisne). Musée de Laon. N° 1, hache du type de Langquaid.

grévière au lieudit "La Voyette de Caygneux", à Bailleul-sur-Thérain (Oise) (Denoyelle L., 1909).

C'est un poignard triangulaire à pointe cassée et à lame plate décorée de deux filets incisés, parallèles, situés à 3 mm des tranchants. Sur les quatre trous de rivets d'origine, un seul est visible. L'emmanchement a laissé une trace en forme de lunule sur la languette (L = 110 mm) (Blanchet J.Cl. et Lambot B., 1975, p. 54-58, fig. 54).

Ce poignard est typique de la période du Bronze ancien breton dans la première série des Tumulus Armoricains. Si ces poignards sont abondants dans la civilisation sœur du Wessex en Grande-Bretagne, ils sont par contre rares en Normandie, et ils étaient absents du Nord-Ouest de la France avant la connaissance du spécimen de Bailleul-sur-Thérain.

Les découvertes normandes sont les suivantes : Beaumont-Hague (Manche) (Briard J., 1958, p. 20) ; Longues (Calvados) (Courtois J.C., 1957, p. 142-144, fig. 1, n° 5, 8, 9) ; Saint-Maclou (Eure) (Courtois J.C., 1957, p. 144, fig. 1 n° 4, et Briard J., 1958, p. 20) et Loucé (Orne) (Coutil L., 1908, p. 6) (Verron G., 1976, p. 585-587, fig. 1, n° 1 à 5).

b) Poignard à languette de type britannique

L'Abbé Breuil (1889, p. 593) signale la découverte d'un poignard à languette cylindrique et à lame triangulaire, trouvé à Cires-les-Mello (Oise). Il n'en donne aucun dessin, mais il rapproche l'objet de la figure 326, page 280, du livre de John Evans (1882). Ce dernier range les pièces parmi les pointes accompagnant en Angleterre les haches à bords droits. Le poignard

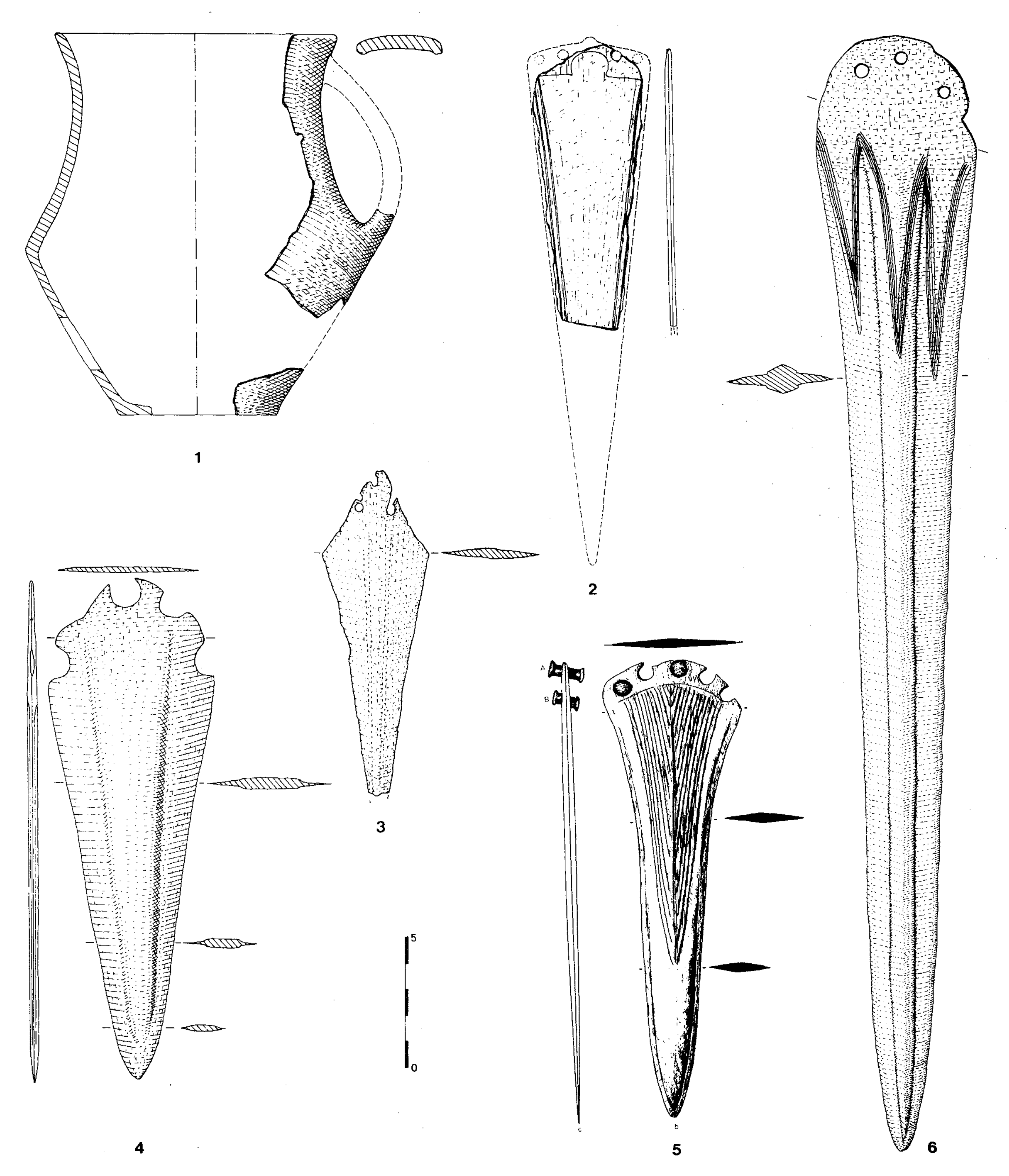


Fig. 56. — L'Age du Bronze ancien. 1, Etaples "Les Sablins" (Pas-de-Calais), vase avec anse très large - 2, Bailleul-sur-Therain (Oise), poignard du type de la civilisation des Tumulus armoricains - 3, Picardie, poignard à languette triangulaire - 4, environs d'Amiens, hallebarde - 5, Rethondes (Oise), poignard de type Jurassien - 6, Montreuil-sur-Mer (Pas-de-Calais), grande hallebarde décorée. (1, Musée d'Etaples - 2, Bibliothèque municipale de Beauvais - 3 et 6, M.A.N. - moulages - 4, Musée d'Amiens - 5, coll. Béjot à Rethondes).

de Cires-les-Mello semble cependant un peu différent à cause de la présence de cette languette cylindrique et de deux mamelons en saillie face à face. A l'occasion de la publication d'un poignard analogue trouvé à Villefranche-sur-Saône (Rhône), Grétel Gallay (1970, p. 369-391) le replace dans le contexte bien homogène des exemplaires anglais de la culture du Wessex II (fin du Bronze ancien/début du Bronze moyen). La lame de Cires-les-Mello possède les mêmes caractéristiques que les autres, avec un épaississement médian et des bords droits, décorés de deux cannelures de part et d'autre. L'inventaire des poignards anglais et irlandais dans leur contexte est donné par Sabine Gerloff (1975). Avec ces poignards, on rencontre, dans des tombes ou des dépôts, des haches à rebords légers avec tranchant évasé, des poignards à languette simple arrondie et des haches-marteaux. Grétel Gallay pense que les poignards à languettes et rivet seraient dérivés des poignards de tradition campaniforme.

c) Poignard du type de Sempach-Hochdorf (Suisse) (fig. 56, n° 5)

Un seul poignard de ce type fut retiré de l'Aisne en 1952 lors des dragages aux abords du pont de Rethondes (Oise). Il est constitué d'une lame à languette arrondie, percée de cinq trous de rivets. Deux de ces rivets sont conservés. La partie tranchante est légèrement concave. Un léger bourrelet marque l'axe de la pièce. La lame est décorée dans sa partie supérieure de douze nervures parallèles et couvrantes (Blanchet J.Cl., 1973, p. 55-57, fig. 9, n° 1).

Dans une récente synthèse, Jacob Bill (1973) a dressé la typologie et la chronologie de ces objets. Il distingue trois catégories principales : des poignards à décor couvrant toute la lame, et à garde plus en V (ex. : poignard de Saint-Germain-en-Montagne, Jura) ; des poignards à décor partiel de une à cinq bandes (ex. : tombe 1 de Broc, Suisse, Fr) ; des poignards à décor important, sur les deux-tiers supérieurs de la lame, (ex. : poignard du tumulus n° 1 des Grandes Côtes d'Onay à la Chapelle-sur-Furieuse, Jura et de Sempach-Hochdorf, Suisse). Le poignard de Rethondes est proche de ce dernier type. Dans le Jura, ces objets sont datés, d'après Jacob Bill, du Bronze ancien III, où on les rencontre associés à des haches du type de Langquaid, ou du type hache-marteau.

d) Le poignard d'Hervelinghen (Pas-de-Calais) (fig. 57).

La fouille d'un tumulus en 1862 à Hervelinghen (Pas-de-Calais) a livré quatre squelettes et un poignard. Ce dernier a une languette arrondie percée de cinq trous de rivet. L'échancrure de la garde est marquée par une trace semi-circulaire. La lame triangulaire est décorée de deux petites bandes incisées parallèles aux tranchants. La partie centrale est ornée de lignes pointillées en zigzags. C'est avec la lame de Gaud Bickelheim (Coutil L., 1928, p. 11, pl. 1 bis) que le poignard d'Hervelinghen a le plus de ressemblance. Le décor pointillé se retrouve aussi sur quelques lames de poignards rhodaniens, mais en existe aussi en Irlande (Harbison P., 1969, pl. 6, n° 96 et 98). Récemment, Sabine Gerloff (1975, p. 249) a donné la répartition de ces types de poignards.

e) Le poignard de la Somme (fig. 56, n° 3).

Il est connu par un moulage conservé au Musée des Antiquités Nationales (Gaucher G. et Mohen J.P., 1974, p. 29, ill. 12c). Cette lame de poignard a une languette triangulaire, percée de trois trous de rivets, qui s'apparente selon Gaucher et Mohen à des exemplaires écossais, tel celui de Brumlaurick, dans le Perthshire (Hendshall, 1968, fig. 42).

Par contre, la lame du poignard de Corbie (Somme) n'appartient pas à l'Age du Bronze ancien, elle doit être classée au début du premier Age du Fer. Nous aurons l'occasion d'en reparler dans le dernier chapitre.

1.3. - Les hallebardes (fig. 58 et 59)

On ne connaît jusqu'à présent que quatre lames de hallebardes dans le Nord-Ouest de la France. La plus

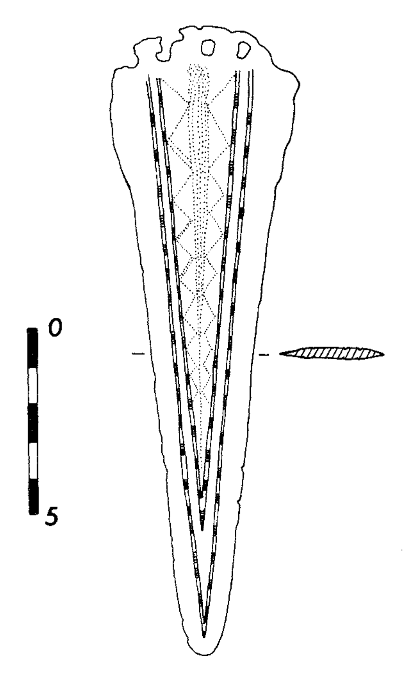


Fig. 57. — Lame de poignard trouvée dans le tumulus 11, à Hervelinghen (Pas-de-Calais). Fouillé sommairement en 1862, ce tumulus a livré quatre squelettes.

grande est celle qui a été trouvée à Montreuil-sur-Mer (Pas-de-Calais). Elle a souvent été considérée comme une lame d'épée, mais il s'agit bien en réalité d'une hallebarde (L = 450 mm). La languette est arrondie et possède trois trous de rivets dissymétriques et une légère retouche latérale. Un fort bourrelet médian parcourt toute la lame. Elle est décorée de trois séries de 5 incisions jointives et parallèles, se rejoignant au sommet. Ce type de décor se retrouve sur trois autres hallebardes. Celle de Hongrie mesure près de 280 mm de longueur (O'Riordain, 1937, fig. 67) ; celle de Ried Oberinnthal dans le Tyrol a 410 mm de longueur et elle a été trouvée associée à une hache à faibles rebords, à douze perles en ambre et sept spirales coniques (O'Riordain, 1937, p. 227), la dernière qui n'a pas d'origine précise est conservée au Musée de Cologne. Elle mesure 430 mm de longueur (Meier-Arendt, 1969). On connaît en Irlande de très grands exemplaires de hallebardes qui ne sont toutefois pas décorées (Harbison P., 1969).

Le Musée d'Amiens possède une hallebarde qui proviendrait de la région ou qui pourrait même être locale (Blanchet et alii, 1979). Elle mesure 195,5 mm de longueur. La languette arrondie est percée de quatre encoches. Cette hallebarde possède une forte nervure axiale. Elle se classe dans le type 4 de O'Riordain (1936) originaire d'Irlande et qui s'est diffusé dans le Nord-Ouest de l'Europe.

La lame de hallebarde d'Armentières (Nord) possède une languette sub-trapézoïdale percée de trois trous. La lame est plus large que la languette au sommet. La nervure médiane est bien prononcée (L = 210 mm) (Bill J., 1973, p. 22-24, fig. 2, n° 3).

La hallebarde d'Armentières n'a pas d'équivalent exact par sa forme générale et sa nervure arrondie et non aplatie. Elle peut cependant être rapprochée de certaines lames de hallebardes à languettes subrectangulaires et à lames larges (Harbison P., 1969, pl. 21-22). C'est le type de Clonard. D'autre part, l'analyse métallurgique donne comme résultat un cuivre à forte teneur en plomb (2, et 4,1 ‰). Une lame de hallebarde à deux rivets et à forte rainure, signalée par Breuil H. (1901, p. 284-285, fig. 1, n° 7) et Mohen J.P. (1974, p. 29), faisait partie de la collection Chauvenet à Lesdains (Aisne). Elle proviendrait du Bassin de la Somme et aurait été trouvée dans la tourbe. Il est possible qu'un troisième rivet ait été fixé au sommet. Cette lame rappelle aussi des hallebardes irlandaises du type de Cotton (Harbison P., 1969).

Jacob Bill (1973) a été le premier à dresser l'inventaire et la répartition des lames de hallebardes en France. Cet auteur souligne deux centres qui représentent probablement l'aire de diffusion de deux ateliers : Bassin-parisien et Côte-Atlantique.

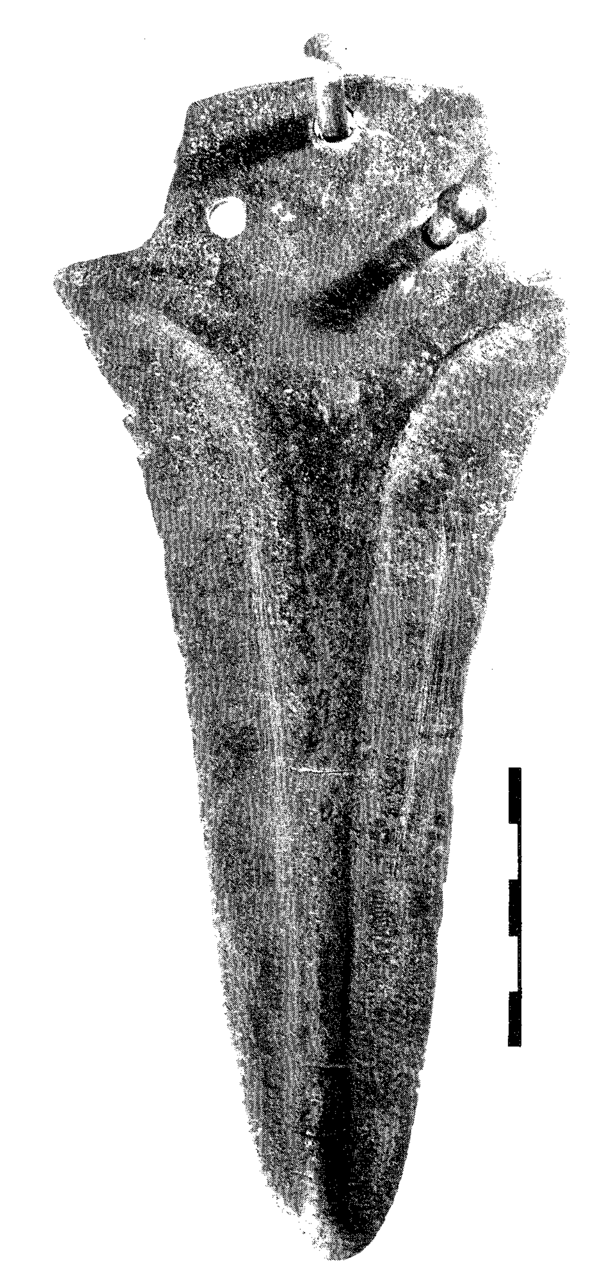


Fig. 58. — La lame de hallebarde d'Armentières (Nord) (Photo Museum Für Vor-und Frühgeschichte de Berlin).

Dans le Bassin parisien, Jean-Pierre Mohen (1977, p. 36) a établi l'inventaire des hallebardes, parmi lesquelles on trouve les quatres lames de l'allée couverte d'Epône, connues par un dessin du siècle dernier. La plus grande d'entre elles mesure près de 400 mm de longueur et se rapproche de celle de Montreuil (Pas-de-Calais).

Ces hallebardes sont datées de la deuxième moitié du Bronze ancien chez nous, soit en datation conven-

tionnelle, entre 1700 et 1500 av. J.C. J. Butler (1963, p. 11) pense, contrairement à l'hypothèse de O'Riordain (1937, p. 195-321), qu'il faut rechercher l'origine des hallebardes en Europe Centrale à partir des modèles unéticiens. La production irlandaise se serait développée ensuite. Une autre hypothèse envisage l'origine de ce produit en Espagne où elles apparaissent tôt à El Argar avec des lames triangulaires à languette élargie (Millotte J.P., 1970, p. 35).

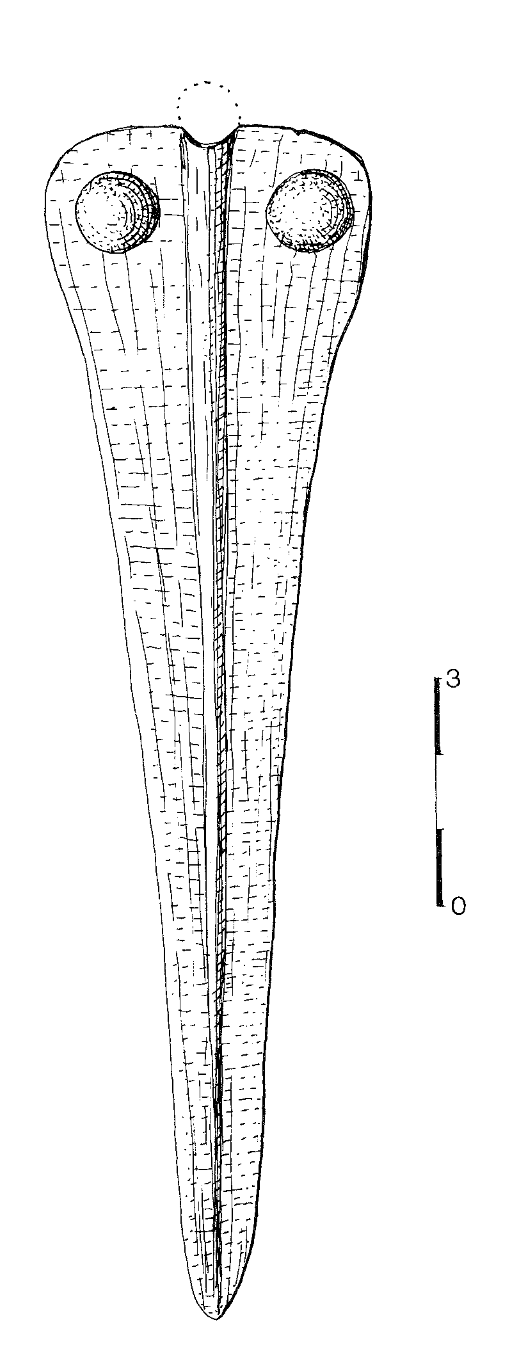


Fig. 59. — Lame de hallebarde du Bassin de la Somme (d'après Henri Breuil, dessin original).

1.4. - Hache bipenne en bronze de Parmain (Val d'Oise)

Cette hache a été trouvée à l'occasion des dragages de l'Oise. Elle a un profil général losangique allongé et une perforation centrale ovale. Les tranchants ont été élargis par martelage et leurs extrémités sont écrasées par les chocs.

La hache bipenne de Parmain contient 7,5 % d'étain (renseignement de Jean-Pierre Mohen, analyse spectrographique du laboratoire des Musées de France).

Il convient de séparer en plusieurs groupes les haches à perforation centrale. Il existe des haches-marteaux de combat en cuivre et à manche métallique, connues par deux exemplaires trouvés en Bretagne (Briard J., 1965, p. 52, fig. 11). Parmi les formes bipennes nous connaissons principalement des exemplaires en cuivre, à corps étroit, qui sont appelés haches-lingots (cuivre arsénié ou cuivre nickel). Ces dernières ont été recensées de l'Allemagne Centrale jusque vers la Suisse, puis l'Est et le Centre de la France (Nohan dans l'Indre, Saint-Nicolas-les-Cîteaux dans la Côte d'Or, Saran dans la Marne et Jaulny dans la Meurthe-et-Moselle) (Coffyn A., 1969, p. 107-108).

Il existe aussi des haches-herminettes de type hongrois, conservées dans les musées de Chartres et de Meaux. Leur origine n'est pas précisée. Quatre haches à perforation proximale, de type sicilien, sont connues en France, à Rennes (I. et V.), à Ville d'Avray (Seine-et-Oise), à Périgueux (Dordogne) et dans la Haute-Vienne (Briard J. et Verron G., 1976, p. 13-18).

La hache de Parmain (Val d'Oise) est à classer dans la catégorie des haches-bipennes, dites à "tranchant double" ou "doubles-haches". Si les haches bipennes sont originaires de l'Asie Mineure et des régions égéennes, elles sont par contre beaucoup moins représentées en Europe centrale et septentrionale. Quatre exemplaires ont été signalés en Angleterre et un en Irlande, mais l'origine n'est pas toujours certaine. Trois haches bipennes provenant de France ont été découvertes ces dernières années. Une d'elles est conservée au British Museum (Briard J. et Verron G., 1976, p. 15, fig. 1). Cette petite hache a été analysée : bronze à 7,2 % d'étain. Ce taux d'étain est légèrement inférieur à celui de la hache de Parmain.

Une hache bipenne du Musée des Antiquités Nationales proviendrait d'Annecy (Haute-Savoie), mais

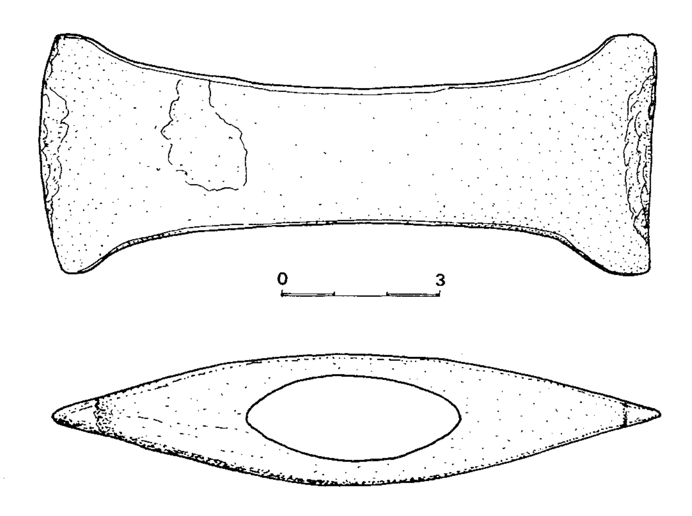


Fig. 60. — Hache bipenne en bronze de Parmain (Val d'Oise) (M.A.N.).

l'origine est assez douteuse. Marie-Bernadette Chardenoux et Jean-Claude Courtois (1979, p. 27-28, pl. 1, n° 1) ont inventorié une hache bipenne qui proviendrait de Corent (Puy-de-Dôme) ou de Coren (Cantal). Cette dernière est proche de notre exemplaire de Parmain (Val d'Oise), mais elle est plus grande.

La datation précise de ces objets isolés est évidemment difficile à établir. Dans ces types de haches bipennes analysées, la présence d'un taux d'étain déjà important nous permet de les placer à l'Age du Bronze ancien et non au Chalcolithique.

DEPÔT

1.5. - Un dépôt de haches à rebords du type de Neyruz à Pontavert (Aisne) (fig. 61)

C'est le seul dépôt du Bronze ancien dont les circonstances de la découverte et la datation sont sans ambiguïté. C'est au lieudit Le Calvaire en 1908, dans la propriété de Madame Becret qu'un laboureur souleva avec sa charrue une pierre (Bosteaux, 1910, p. 73-74, 1 fig.). Il découvrit en-dessous sept grandes haches à légers rebords, très bien conservées. Malheureusement, nous n'avons pu retrouver qu'une de ces haches au Musée Saint-Rémy de Reims (10).

Les autres haches devaient être du même type. Celle qui reste mesure 175 mm de longueur, 73 mm de largeur au tranchant et 30 mm au sommet. Cette hache assez longiligne a des bords qui s'évasent progressivement jusqu'au tranchant peu arqué. Elle est assez plate et les rebords sont légèrement prononcés.

Cette hache n'est pas sans rappeler le type de Neyruz dont le dépôt éponyme fut découvert en 1906, lui aussi sous une pierre, dans une sorte de petit coffre. Selon J.P. Millotte, et M. Vignard (1969, p. 291-295), notre exemplaire de Pontavert appartient au type à sommet arrondi et à lame peu évasée.

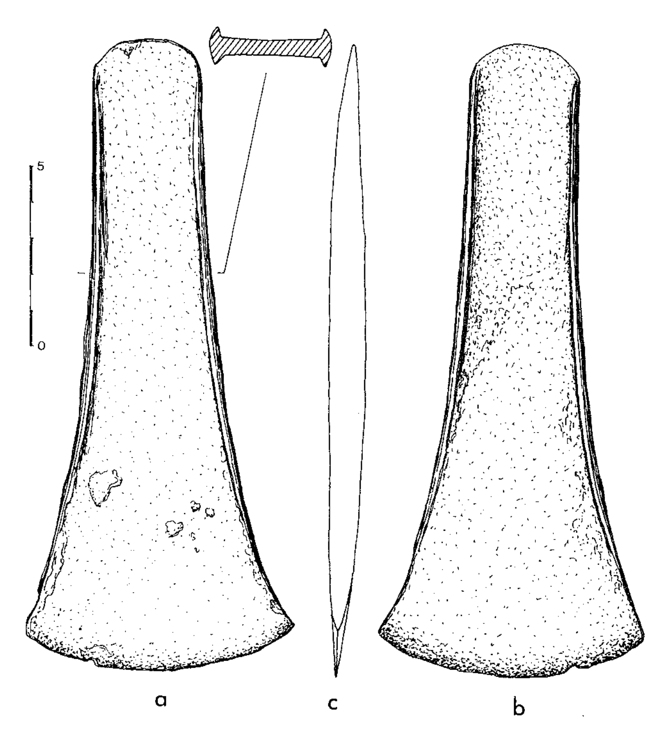


Fig. 61. — Le dépôt de Pontavert (Aisne). Seule hache à légers rebords restant des 7 haches que contenait le dépôt (Musée de Reims).

Récemment B. Abels (1972) a distingué cinq variétés pour la Suisse, le Pays de Bade-Würtemberg et la Franche-Comté. A certains endroits, les haches du type de Neyruz sont associées à des poignards rhodaniens (Bill J., 1973). Selon cet auteur, elles sont classées chronologiquement dans sa phase 2 du Bronze ancien.

Dans le Bassin parisien, elles sont connues par trois exemplaires : Paris, Ablon et Villeneuve-le-Roi (Mohen J.P., 1977, p. 35). La hache de Villeneuve-le-Roi est proche de celle de Pontavert.

2. - LA COMPOSITION DES OBJETS DE L'AGE DU BRONZE ANCIEN

Ce n'est que vers la fin du quatrième millénaire avant notre ère que l'on utilise un cuivre arsénié au Moyen-Orient et en Asie du Sud-Ouest. Le cuivre

arsénié fond à plus basse température que le cuivre natif et il contient moins de bulles d'air. De ce fait il est plus solide.

Vers le milieu du troisième millénaire avant notre ère, des centres de production d'objets en cuivre naissent en Espagne méridionale et au Portugal. On ne sait pas encore si l'invention de la métallurgie s'y est faite de façon autonome ou si elle a été apportée par des prospecteurs venus d'Europe Centrale. Le métal apparaît dans ces régions en même temps que le complexe aux gobelets campaniformes.

La France n'est pas très riche en mines de cuivre facilement accessibles par les populations protohistoriques.

Des extractions de minerai de cuivre sont signalées vers la fin du IIIe millénaire avant notre ère, entre le sud du Massif Central et les Pyrénées Orientales. Les plus célèbres mines sont celles de Cabrières dans l'Hérault.

Le Bronze à l'étain apparaît au Moyen-Orient vers le début du troisième millénaire avant notre ère. Il se généralise dès le début du deuxième millénaire pour gagner peu à peu toute l'Europe (Tylecote R.F., 1976, p. 14).

Le bronze à l'étain est encore plus dur que le bronze à l'arsenic et il a l'avantage de fondre à plus basse température.

Au début de l'Age du Bronze le métal est rare et coûteux. Comme le Nord de la France ne possède pas de gisements de cuivre et d'étain, les habitants doivent troquer leurs biens à des marchands de passage. Pour ces raisons notre région aura très tôt de nombreux rapports avec la Bretagne (civilisation des Tumulus Armoricains), avec l'Irlande et l'Angleterre (civilisation du Wessex) et l'Europe Centrale (civilisations d'Uňetice et de Nagyrév).

Les premières analyses spectographiques faites pour notre région nous permettent d'entrevoir l'évolution générale de la composition des bronzes et de mieux cerner l'étude typologique par les données de la métallurgie. Un travail exhaustif dans ce domaine a été entrepris près de chez nous, dans la région parisienne, par J.P. Mohen (1977, p. 212-224), puis pour l'ensemble du Bassin parisien et le Nord de la France (Blanchet J.C., Decormeille A. et Mohen J.P., 1984).

Contrairement à certaines régions françaises, nous possédons encore peu de résultats d'analyses de bronzes anciens. Le petit poignard chalcolithique d'Enencourt-Léage (Oise) est en cuivre (97,9 %), avec un peu d'arsenic (environ 2 %) et quelques impuretés à l'état de traces très faibles (Bourhis J.R., 1984, p. 37).

La lame de hallebarde d'Armentières (Nord) est en cuivre sans arsenic, mais avec une teneur assez élevée en plomb (2,7 à 4,1 %), rare pour ce genre d'objet (Bill J., 1973, p. 24).

Le poignard de la civilisation des Tumulus Armoricains de Bailleul-sur-Thérain (Oise) possède déjà 10 % d'étain, mais peu d'arsenic (0,70 %) et de fer (0,50 %).

Le ciseau trouvé sur le site du Bronze ancien d'Epiais-Rhus (Val d'Oise) est en bronze à 10 % environ d'étain, avec des teneurs notables d'arsenic (1 % environ), d'antimoine (0,15 %), de nickel (0,50 %) et de fer (0,20 %). La quantité de plomb est très faible (0,001 %).

Le poignard d'origine jurassique de Rethondes (Oise) a 12 % d'étain, 1,5 % d'arsenic et un peu d'antimoine, de nickel et de fer. Sa composition se rapproche des objets continentaux semblables.

La hache plate d'Amiens, conservée au Musée de Lisbonne, contient 10 % d'étain, 5 % d'arsenic et un peu d'argent. La hache plate de l'Ouest du Vexin français (Val d'Oise) est en cuivre (97,5 %), avec des impuretés d'antimoine (0,50 %) et de zinc (0,02 %). La hache à légers rebords de Banthelu (Val d'Oise) est en bronze à 10,5 % d'étain, avec des impuretés d'arsenic (0,20 %), d'antimoine (0,03 %) et de nickel (0,025 %).

Une hache d'influence britannique, à très légers rebords martelés et à méplats, de Borest (Oise), possède déjà 15 % d'étain, un peu d'antimoine, d'argent et de nickel. Cette hache annonce déjà les compositions du début de l'Age du Bronze moyen.

Signalons pour terminer un lingot-torque en cuivre ouvert, aux extrémités martelées et enroulées, conservé au Musée de Senlis (Oise). Malheureusement, ce lingot n'a pas de provenance. Ces types de lingots ont été signalés depuis la Méditerranée orientale jusque dans l'Est de la France (Donauberg dans le Bas-Rhin et Alise-Sainte-Reine en Côte d'Or) et dans le Centre de la France (Cléré-du-Bois dans l'Indre).

3. - LA CERAMIQUE

Elle est encore très mal connue dans le Bassin parisien et dans le Nord de la France. Elle a été trouvée dans l'Oise à Pont-Sainte-Maxence, à Boury-en-Vexin, à Suzoy, à Compiègne ; dans le Val d'Oise à Epiais-Rhus, à Longuesse, à Seraincourt ; dans les Ardennes à Remilly-Aillicourt et dans le Pas-de-Calais à Neuchâtel-Hardelot, à Marquise et à Etaples.

En réalité nous ne disposons pas encore d'abondantes séries nous permettant d'entrevoir une évolu-

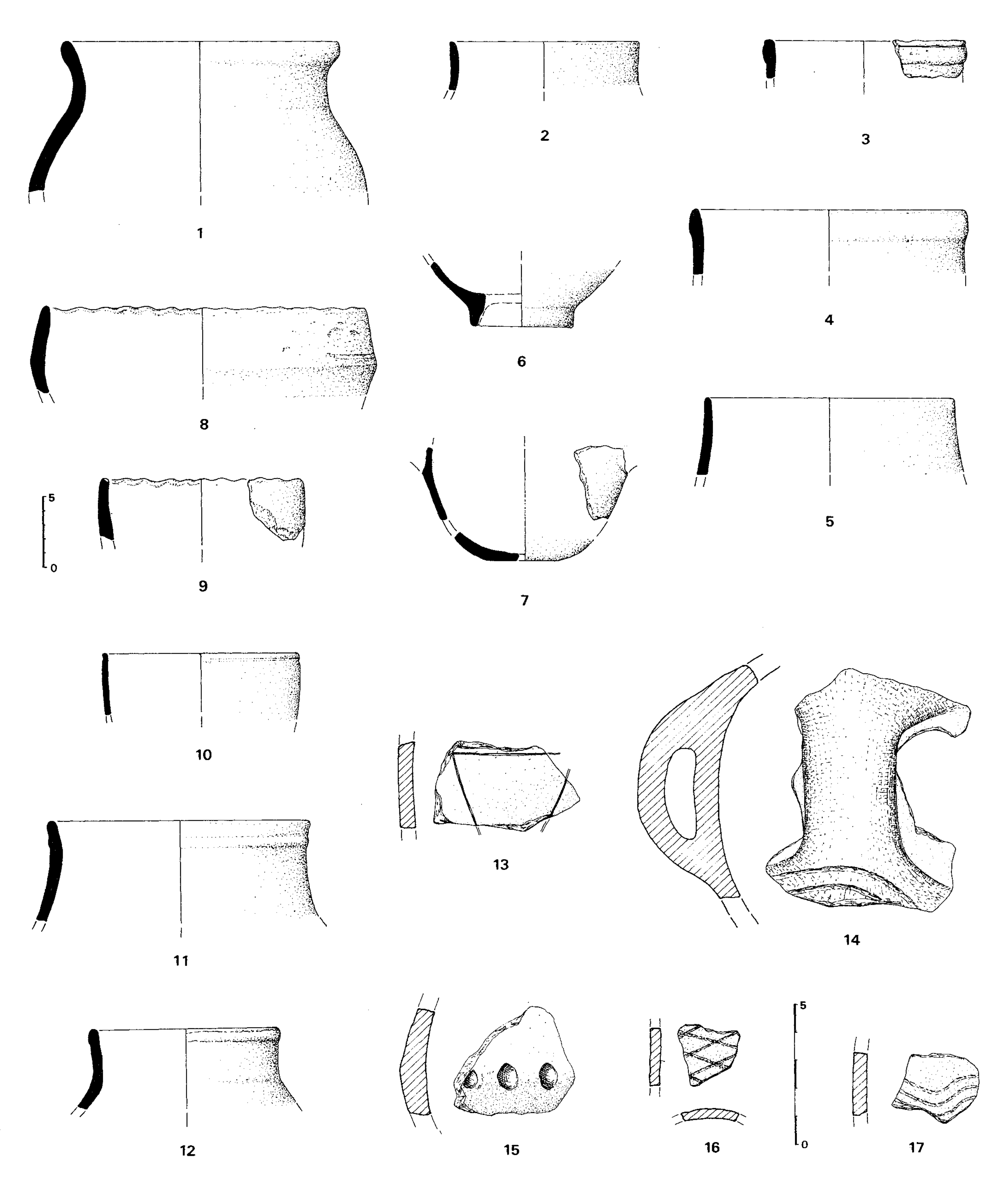


Fig. 62. — L'Age du Bronze ancien. Céramique provenant de l'habitat de Pont-Sainte-Maxence, ''Le Bois de Sarron'' (d'après J.C. Blanchet, P. Bouchain et B. Lambot).

tion culturelle. Il est de ce fait souvent difficile de savoir si cette céramique se place dans certains cas à la fin du Chalcolithique ou au début de l'Age du Bronze moyen.

3.1. - Les découvertes de l'Oise

a) Pont-Sainte-Maxence (Oise)

Un niveau archéologique attribuable à l'Age du Bronze ancien a été trouvé dans le "Bois de Sarron" à l'occasion d'une fouille de sauvetage effectuée sur la voie rapide (Blanchet J.C. et Lambot B., 1984, à paraître). La couche de l'Age du Bronze est placée au-dessus d'un petit niveau stérile, surmontant une occupation du Néolithique chasséen. Le matériel recueilli est essentiellement de la céramique dont il a été possible de reconstituer une trentaine d'éléments caractéristiques (fig. 62).

Les tessons décorés sont au nombre de cinq. Les plus typiques sont décorés à l'aide d'une cordelette simple dont on distingue encore l'impression malgré le mauvais état de conservation. Une anse plate de grand vase est décorée au niveau du départ de la panse, de deux sillons parallèles disposés en guirlande (fig. 69, n° 14). On retrouve ce même décor sur une panse de vase (fig. 62, n° 17). Un autre fragment de panse de petit vase est décoré aussi à la cordelette, par des thèmes formant des losanges (fig. 62, n° 16).

Deux fragments de panses de vases portent des impressions digitales. Sur l'un d'eux on distingue la place de l'ongle (fig. 62, n° 15). Les impressions digitales ont aussi été utilisées sur la lèvre de vases bitronconiques à col légèrement rentrant (fig. 62, n° 8 et 9). Un tesson est décoré d'une portion de triangle incisé (fig. 62, n° 13).

Comme aucune forme n'est reconstituable en entier, nous ne pouvons étudier que les fragments importants de bords ou de fonds. Il existe une céramique assez grossière et une poterie plus fine. Cette dernière a une surface plus régulière, avec un dégraissant siliceux à peine visible. Dans la céramique plus grossière on remarque la présence de nombreuses alvéoles qui correspondent à la désagrégation d'un dégraissant calcaire. On note parfois l'emploi de la chamotte. La céramique fine a une surface brun-grisâtre, alors que l'autre a des teintes qui varient de l'ocre au gris, en passant par des brun-rougeâtres.

On peut distinguer des formes bitronconiques à petit col légèrement rentrant, des vases à grands cols droits ou légèrement évasés, des vases à panse globuleuse et à col un peu resserré. Un vase en céramique fine possède un fond annelé, mais la majorité des fonds sont plats. Certains fonds appartenant vraisemblablement à de gros récipients, sont très épais (1,5 à 3 mm d'épaisseur).

Il existe aussi des tasses possédant une anse plate (fig. 62, n° 7). Les lèvres des vases sont parfois amincies, mais le plus souvent épaissies et parfois même légèrement arrondies vers l'extérieur. Quelques vases à col possèdent un bourrelet (un léger cordon) horizontal, large de 1 à 3 cm, placé à quelques millimètres au-dessous de la lèvre (fig. 62, n° 11-12 et 3). Dans trois cas cet épaississement se confond avec la lèvre (fig. 62, n° 4).

La céramique de Pont-Sainte-Maxence forme un ensemble assez original pour lequel il est difficile de trouver des éléments de comparaisons.

b) Saint-Leu-d'Esserent (Oise)

Jean-Marc Fémolant nous a signalé un tesson décoré à la cordelette, qui a été mis au jour lors des dragages de l'Oise, pratiqués entre 1974 et 1975, sur le territoire de la commune. Ce fragment doit appartenir à un col d'urne (fig. 63). Il n'a que 6 à 7 mm d'épaisseur. La pâte est assez fine et de bonne qualité. Le décor a été usé lors du passage dans les conduites du refouleur. Toutefois, on distingue nettement quatre lignes horizontales, espacées de 1,5 à 2 mm, exécutées avec une cordelette tressée en forme de point de chaînette. Ce thème décoratif, fait d'une manière plus soi-

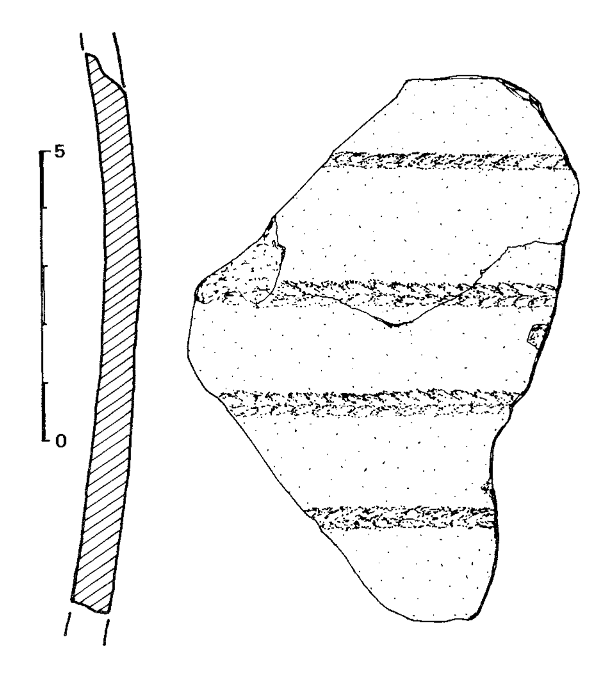


Fig. 63. — Le tesson décoré à la grosse cordelette, provenant des dragages de l'Oise à Saint-Leu-d'Esserent (Oise) (d'après Jean-Marc Fémolant).

gnée sur des vases de plus petites dimensions, est connu sur des vases campaniformes (Longpré-les-Corps-Saints, en Picardie, par exemple).

On retrouve des motifs plus espacés et plus grossiers sur le vase d'Hardelot (Pas-de-Calais), dont il sera question un peu plus loin.

c) Boury-en-Vexin (Oise)

Dans le remplissage supérieur du fossé de Boury-en-Vexin, juste au-dessus du niveau S.O.M., Roger Martinez et Jean-Luc Lombardo ont découvert du matériel chalcolithique tardif ou de l'Age du Bronze ancien. L'occupation post-S.O.M. s'est trouvée confirmée en 1983 par la découverte d'une fosse. Le matériel céramique assez original pour la région, se compose de vases à bords légèrement évasés, d'urnes, de pots et de coupes. Sur un des vases on retrouve un léger cordon placé près de la lèvre, comme à Pont-Sainte-Maxence. Un autre vase à col possède une sorte de collerette arrondie qui fait penser à des urnes anglaises. Un autre fragment de col est décoré d'une rainure. Enfin, les fouilleurs signalent deux mamelons placés sur des fragments de panses de vases. L'un d'eux est décoré d'impressions ovalaires, exécutées avec un bâtonnet (Martinez R. et Lombardo J.L., 1984, à paraître).

L'état de surface et les couleurs des pâtes rappellent les séries de céramiques de Pont-Sainte-Maxence.

d et e) Suzoy et Compiègne (Oise)

Ces deux sites ont fait l'objet de peu de recherches. Le gisement de la "Hayette" à Suzoy a été sondé en 1966 (Blanchet J.C., 1967). Il a révélé la présence de Paléolithique supérieur et probablement de Néolithique moyen. On peut attribuer à l'Age du Bronze ancien une cinquantaine de tessons mal conservés, dont quelques-uns ont des bords épaissis. Deux armatures de flèches à pédoncule et ailerons bien dégagés ont été trouvées en surface sur le site.

A Compiègne, au lieudit "Le Hazoy", Jean-Luc Robert a recueilli sur les plages des bords de l'Oise du matériel lithique et céramique (fig. 19, n° 12 à 18). Une armature de flèche cassée à pédoncule possède des grands ailerons équarris. Cette armature n'est pas sans rappeler les flèches trouvées dans les Tumulus Armoricains. Lors des effondrements de berges il n'est pas rare de rencontrer des fragments de vases à fond plat, assez grossier. Les bords sont également épaissis et sur deux exemplaires de panse il existe des petites languettes (Blanchet J.C. et Lambot B., 1984, à paraître).

Des fragments de bords de vases épaissis associés à des armatures à pédoncule et ailerons bien dégagés sont signalés aussi sur la station de Villemétrie, dans les faubourgs de Senlis (Oise).

Malheureusement, ces sites ne pourront être attribués avec certitude à l'Age du Bronze ancien tant que des fouilles de grande envergure n'auront pas été faites.

3.2. - Les sites du Val d'Oise

Comme pour les derniers sites de l'Oise, nous sommes encore mal renseignés sur des sites du Val d'Oise qui présentent des éléments pouvant appartenir au début de l'Age du Bronze.

Des ramassages de surface et des sondages effectués à Epiais-Rhus "Le Bois des Menus Terres", à Longuesse "Le Bois d'Huanville" et à Seraincourt "La Gâtine", ont permis à Roger Martinez de recueillir de la céramique voisine de celle qui a été décrite pour Boury-en-Vexin et Pont-Sainte-Maxence. A Epiais-Rhus, un ciseau plat en bronze a été trouvé avec ce type de céramique dans le remplissage d'une fosse (Martinez R. et Lombardo J.L., 1984, à paraître).

3.3. - Le gisement de Remilly-Aillicourt (Ardennes)

Dans le chapitre consacré au Campaniforme nous avons relaté les découvertes faites par Clément Marolle (1970) sur le site stratifié du confluent de la Chiers et de la Meuse. A la "Bonne Fache" I, le niveau E, surmontant la couche S.O.M. est formé de dépôts successifs pouvant appartenir à plusieurs occupations chalcolithiques, voire également au Bronze ancien.

Un fragment de panse de récipient, certainement bitronconique, est décoré de bandes horizontales d'impressions ongulées. Or le niveau où a été mis au jour ce tesson est daté de 3590 ± 35 B.P., soit de - 2170 à - 1755 ans av. J.C., en datation corrigée.

3.4. - Les vases du Pas-de-Calais

Les deux urnes trouvées sur la façade de la Mer du Nord à Marquise (Dunning G.C., 1936) et à Hardelot (Mariette H., 1961 a et b) ont souvent été comparées avec les découvertes anglaises. C'est à partir de ces deux vases du Pas-de-Calais qu'a été émise l'hypothèse d'un déplacement de population dans le sens Iles britanniques, Nord de la France, Belgique et Pays-Bas, pour former la culture d'Hilversum (Glasbergen W., 1954 et Smith I, 1961). Il convient en conséquence de réexaminer en détail ces deux découvertes.

Le vase d'Hardelot a été trouvé par Henri Mariette sur un gisement de la zone côtière du sud du Boulon-

nais, connu depuis le début du siècle (Dutertre A.P., 1936). Il a été recueilli plusieurs types d'industries appartenant surtout au Mésolithique, au Néolithique, au Chalcolithique de type Campaniforme et au Bronze ancien (Mariette H., 1961). L'évolution du massif dunaire provoque des dépressions qui mettent au jour des anciens sols. Le principal gisement d'Hardelot est concentré dans un diamètre de 30 m environ.

Le vase en question a été reconstitué partiellement à partir de 42 tessons, dont 17 portent un décor à la cordelette. La pâte est grossière, assez bien cuite, et contient de nombreux petits morceaux de quartzite blanc ou noir. La couleur de la surface varie de l'ocre au brun-grisâtre. La couleur interne de la cassure est grisâtre.

D'après Henri Mariette ce vase a un diamètre d'ouverture d'environ 45 cm. Seule la partie supérieure a pu être reconstituée. Le col est quasi vertical et le bord est nettement biseauté. A l'intérieur du vase le bord possède une aspérité. La paroi du col se divise en deux méplats. Ce vase appartient sans aucun doute à un récipient de type bitronconique dont seul le col doit être décoré. Le passage de la partie inférieure de l'urne au col est souligné par une nette carène. Le motif décoratif très couvrant a été réalisé à l'aide d'une cordelette imitant le point de chaînette. Une rangée horizontale décore l'intérieur de l'urne à l'emplacement du méplat biseauté du bord. Sous le bord extérieur il existe quatre rangées horizontales de cordelette. Entre ce dernier motif et la carène de la panse, les thèmes décoratifs forment des assemblages en zigzags verticaux et parallèles (fig. 64).

Deux autres tessons trouvés sur le même site d'Hardelot appartiennent à des vases plus petits, mais décorés à la cordelette avec la même technique (Mariette H., 1961, p. 526-527, fig. 3, n° 2 et 3).

Les tessons d'Hardelot, décorés à la cordelette tressée, se distinguent très nettement du lot de céramique campaniforme. En l'absence de stratigraphie bien nette sur ce genre de site, nous devons considérer qu'il existe plusieurs occupations différentes. Bien que le style décoratif de la céramique campaniforme soit très évolué, nous ne pouvons pas l'associer aux vases décorés à la cordelette.

Nous savons maintenant que les urnes bitronconiques décorées à la cordelette apparaissent quelques siècles avant la fin du IIIe millénaire avant notre ère. Sur le site du "Fond Pernant" à Compiègne nous avons deux fragments d'urnes à bord légèrement rentrant et à col biseauté. Ces vases ne sont décorés qu'à la cordelette simple. Il n'existe pas non plus de degrés (méplats) sur le col (Blanchet J.C. et Lambot B., 1984, à paraître). D'autre part, une des urnes bitronconiques de Compiègne possède un décor en fer à cheval. Ce motif n'a pas été remarqué sur les quelques tessons d'Hardelot. Le décor à la cordelette tressée en forme de point de chaînette est connu en Picardie dès le Campaniforme A.O.C., sur le site de Longpré-les-Corps-Saints dans la Somme, mais il se rencontre jusqu'à l'Age du Bronze ancien sur des formes plus évoluées.

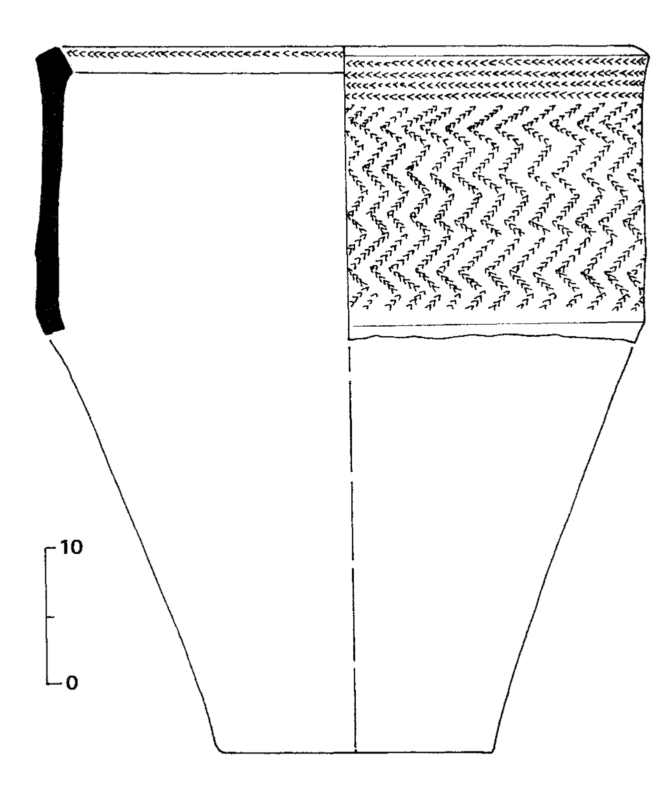


Fig. 64. — La grande urne bitronconique, décorée à la cordelette trouvée à Hardelot (Pas-de-Calais) (d'après Henri Mariette, 1961).

Si nous regardons vers le Sud-Est de l'Angleterre les ressemblances avec l'urne d'Hardelot sont frappantes. Il existe des comparaisons évidentes avec les urnes cinéraires de la "Food Vessel". Les lèvres biseautées et les cols à degrés y sont très courants. Le vase d'Hardelot se rapproche en particulier de celui qui a été signalé par J. Abercombry (1912, pl. XXXIV, n° 357).

Le deuxième vase à décor cordé est une vieille trouvaille faite à Marquise (Dunning G.C., 1936). Nous avons pu redessiner les deux tessons au Musée archéologique de Boulogne-sur-Mer (Pas-de-Calais). En réalité nous ne connaissons que le col de ce vase et il est impossible de voir la carène et le départ de la panse (contrairement au dessin de H. Mariette). Le diamètre à l'ouverture du vase est d'environ 48 cm. Le col est

nettement rentrant et la lèvre est légèrement amincie et arrondie (fig. 65). L'épaisseur moyenne du tesson est de l'ordre de 1 cm. La pâte, à dégraissant calcaire blanchâtre, assez fin, contient aussi de la chamotte.

La couleur extérieure de la surface est brun-ocre, parfois brun-rougeâtre. La partie inférieure du principal tesson est délitée. Le décor, très couvrant, est exécuté avec une cordelette grossière, à simple torsade, qui détermine des thèmes en triangles hachurés et emboîtés.

Par sa forme et son décor, l'urne de Marquise est différente de celle d'Hardelot. Un décor identique est connu au "Fond Pernant" à Compiègne (Oise) dans un ensemble homogène appartenant au groupe des urnes à décor plastique, de la fin du Chalcolithique.

C'est encore avec l'Angleterre que les comparaisons sont les plus évidentes. L'urne de Marquise doit appartenir à une forme proche de celle qui a été mise au jour avec une incinération sous tumulus à Cherhill dans le Wiltshire (Smith I., 1961, p. 104, fig. 2, n° 3). Un fragment de col de vase décoré, de plus petite dimension, est signalé à Lilburn Hill (Gibson A., 1978, p. 97, n° 129). La céramique de Marquise présente aussi quelques comparaisons avec d'autres vases de la "Food Vessel". Sa forme et son décor sont plus évolués que ceux des vases de Compiègne et d'Hardelot. Par référence aux travaux anglais, on peut placer la céramique de Marquise entre la fin de l'Age du Bronze ancien et le tout début du Bronze moyen.

Dans le chapitre consacré aux gobelets nous avons relaté la découverte d'un tesson campaniforme tardif dans la grotte de Rinxent (Pas-de-Calais) (fig. 28, A).

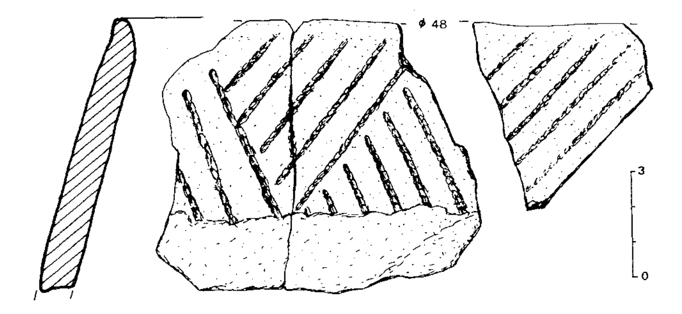


Fig. 65. — Fragment du col de l'urne décorée à la cordelette, trouvée anciennement à Marquise (Pas-de-Calais) (Musée de Boulogne-sur-Mer n°s 1346 et 1347).

Nous avons pu comparer notre tesson à des vases du sud de l'Angleterre, trouvés dans des tumulus. Dans ce pays ce type de gobelet apparaît dans une phase tout à fait tardive, qui se place chronologiquement à la fin du Bronze ancien.

Jacques Hurtrelle nous a communiqué le dessin d'un vase trouvé lors des premières fouilles sur le site des "Sablins" à Etaples (Pas-de-Calais). C'est un pichet dont le col est plus important que le reste de la panse. Il possède une légère carène à partir de laquelle part une grande anse plate qui rejoint la base de la lèvre (fig. 56, n° 1). Le col est convexe.

Dans le chapitre concernant le Campaniforme nous avons déjà relaté la découverte de tessons décorés à la cordelette assez serrée sur ce même site. On ne sait malheureusement pas si ce vase était associé aux tessons décorés.

4. - LES INDUSTRIES LITHIQUE ET OSSEUSE

Ces industries sont souvent difficiles à isoler sur les sites, en raison de la présence d'autres cultures. Sur les rares gisements homogènes le silex régional, extrait de la craie campanienne ou santonienne est largement employé. Le débitage est en général assez grossier et il n'est pas rare de trouver des nucleus informes et des éclats mal venus. Certains objets peuvent être confectionnés à partir d'un silex lacustre de couleur ocre-marron.

Les haches polies exécutées en silex local, en grès quartzite ou en roches dures sont toujours présentes. Des éclats de haches polies sont utilisés pour faire en particulier des racloirs. Ces derniers outils sont souvent fabriqués sur des éclats informes. Les grattoirs deviennent par contre moins nombreux qu'au Chalcolithique et au Néolithique. Les fameux racloirs (scies) à encoches sont en moins grande quantité. Les coches latérales ont tendance à devenir plus accentuées. Les perçoirs et pointes sur éclat ou sur éclat laminaire n'ont pas disparu. Les couteaux ont des dos moins retouchés que pendant les périodes précédentes. Les poignards en silex sont différents de ceux du Néolithique S.O.M. et du Chalcolithique. On rencontre moins de pièces à retouches en écharpe, très couvrantes, et à section en barre de chocolat. Les poignards ont des retouches plates, non envahissantes, qui ont été faites pour façonner l'objet. Généralement, on distingue des coches opposées, placées près de la base au niveau de l'emmanchement. Les armatures de flèches sont tranchantes ou perçantes. Les premières sont le plus souvent de forme trapézoïdale avec des bords à retouche abrupte. Les secondes sont à pédoncule et à ailerons. Leur forme générale s'inscrit parfois dans un triangle équilatéral. Certaines de ces flèches ont des ailerons assez développés avec des extrémités rectilignes. Elles peuvent aussi avoir des côtés plus ou moins

denticulés. A Rethel (Ardennes), sur le site des "Auges", une armature de flèche en bronze est le résultat d'un moulage obtenu à partir d'une flèche perçante allongée en silex, à pédoncule et à ailerons (Lambot B. et Guérin F., 1979, p. 29-30, fig. 6, n° 19 et fig. 7) (fig. 215, n° 4).

C. — POSITION CHRONOLOGIQUE ET RELATIONS CULTURELLES

Les aspects de la vie spirituelle et économique des populations de l'Age du Bronze ancien sont étudiés dans le chapitre XI. Il serait à notre avis prématuré de vouloir construire une chronologie régionale précise qui tienne compte de facteurs que nous ne maîtrisons pas encore actuellement.

Par contre, les diverses relations culturelles peuvent être entrevues à partir de l'étude d'objets caractéristiques, choisis en fonction de leurs critères typologiques et géographiques. Contrairement à d'autres régions, nous possédons peu d'associations internes d'objets. Il en est de même pour les datations absolues qui sont encore très rares.

Nous sommes donc obligés de nous référer aux travaux chronologiques définis par les Anglais, les Allemands et les Suisses.

- Relations avec la civilisation des Tumulus armoricains

Un seul poignard se rattache à la première série des Tumulus armoricains. Il a été trouvé à Bailleul-sur-Thérain (Oise) dans des conditions mal relatées. Ces poignards sont nombreux en Bretagne et dans la civilisation "sœur" du Wessex, au Sud de l'Angleterre. On peut suivre l'expansion de cette culture armoricaine en Normandie, bien que le nombre de gisements soit plus restreint. L'exemplaire de Bailleul-sur-Thérain est le plus nordique. En Bretagne, des datations au radio-carbone, certes encore délicates à interpréter, placent cette civilisation entre le dix-neuvième et la fin du dix-septième siècle avant notre ère.

Certaines datations corrigées vont même un peu au-delà de 2000 ans.

- Relations avec les Iles Britanniques

L'étude détaillée du matériel métallique a permis de mettre en évidence, à plusieurs reprises, des relations importantes avec les Iles Britanniques. Dans ce pays l'Age du Bronze ancien a été divisé par Colin Burgess (1980 a et b) en deux grandes périodes : "the Overton period" (de - 2000 à - 1650 B.C.) et "the Bedd Branwen period" (de - 1650 à - 1400 B.C.). A la première phase sont attribués les stades métallurgiques et à la seconde le stade VII (Arreton). A la première période apparaît dans le Sud de l'Angleterre la culture du Wessex avec ses riches tombes dont le mobilier a beaucoup de parenté avec la culture des Tumulus armoricains.

Pendant tout le Bronze ancien et jusqu'au début du Bronze moyen se développent à côté de la riche culture du Wessex, les cultures des urnes cinéraires ("Cinerary urns") et des vases à nourriture ("Food vessels"). Comme nous le verrons dans le chapitre XI, consacré aux sépultures des Ages du Bronze ancien et moyen, le Nord de la France a le même rituel funéraire que celui du Sud-Est de l'Angleterre.

Nous avons mis en évidence dès 1976 un groupe de sépultures à incinérations appelé du *type d'Eramecourt* (Blanchet J.C., 1976 a). Dès cette époque nous avions indiqué les comparaisons importantes avec l'Angleterre, tant au niveau des rites funéraires, que de la forme et du décor des céramiques cinéraires. Les mêmes relations ont été remarquées à diverses reprises dans l'étude du mobilier métallique, comme certains poignards, hallebardes et haches.

- Relations continentales

Vers la fin du IIIe millénaire, la civilisation d'Unetice, en actuelle Tchécoslovaquie, va diffuser vers le Nord de l'Allemagne des armes nouvelles, comme des poignards triangulaires et des haches à petits rebords. Il est admis que ce mouvement semble redescendre par les côtes de la Mer du Nord et de la Manche pour atteindre les Iles Britanniques et la Bretagne. Le Nord de la France a dû jouer un rôle très important à cette époque.

Il est parfois difficile de déterminer l'origine exacte de certains objets à cause de cette diffusion en étoile. Par exemple, la lame de poignard trouvée dans le tumulus d'Hervelinghen dans le Pas-de-Calais, évoque certaines lames britanniques et même rhodaniennes, mais c'est avec le célèbre dépôt de Gau-Bickelheim en Hesse rhénane que la ressemblance est la plus importante. Il en est de même pour les poignards bretons qui ont à la fois une parenté technique (bronze très arsenié en surface) et typologique avec le Nord de l'Allemagne.

La lame de hallebarde de Montreuil-sur-Mer dans le Pas-de-Calais trouve de bons éléments de comparaisons en Europe Centrale avec la Hongrie (O'Riordain S.P., 1937, fig. 67), dans le Tyrol à Ried Oberninnthal et avec un exemplaire du musée de Cologne (Meier-Arendt W., 1969).

La céramique trouvée sur l'habitat du "Bois de Sarron" à Pont-Sainte-Maxence (Oise) est intéressante. Les cols avec légers cordons, appliqués à un ou

deux centimètres sous le bord, font tout de suite penser à de la céramique commune typique de sites campaniformes. On connaît de beaux ensembles avec des formes proches sur la façade atlantique à Talmont-Saint-Hilaire (Vendée), ''L'Anse de la République'' ; à Brétignolles-sur-Mer (Vendée), ''Le Petit Rocher'' ; à Saint-Hilaire-de-Riez (Vendée), ''La Pointe de la Grosse-Terre'' (Joussaume R., 1981). Les cols avec cordons appliqués se retrouvent aussi sur les sites campaniformes languedociens (par ex. à Saint-Côme-et-Maruejols dans le Gard) et aussi en Franche-Comté.

Dans cette dernière région, Pierre Pétrequin et Jean-François Piningre (1976) ont publié le mobilier archéologique provenant du dolmen n° II d'Aillevans (Haute-Saône).

Dans cet ensemble clos, le mobilier se compose d'une grosse perle en cuivre ou en bronze, d'une alène bipointe également en cuivre ou en bronze, de quatre pointes de flèches, d'un poignard à arête dorsale polie et de trois fragments de vases. La forme des vases et le petit cordon lisse qui souligne le bord des récipients sont tout à fait conformes à ceux de Pont-Sainte-Maxence (Oise).

La perle d'Aillevans ressemble beaucoup à celle de l'allée couverte de Coppières à Montreuil-sur-Epte (Val d'Oise) et la petite alène bipointe à celle d'Argenteuil II (Val d'Oise) (Pétrequin A.M. et P., 364-366, fig. 3).

Si les ensembles du Midi et de la Vendée sont franchement campaniformes, il en va différemment de l'habitat de Pont-Sainte-Maxence et du dolmen n° II d'Aillevans. Un des gobelets de ce dolmen est proche de la céramique campaniforme non décorée de la vallée du Rhin qui est synchronisée avec le début de l'Age du Bronze ancien (Sangmeister E., 1964). A Pont-Sainte-Maxence, la céramique qui accompagne les vases porte des décors principalement réalisés à la cordelette, dans un style déjà moins couvrant qu'à Compiègne ''Le Fond Pernant'', dans le groupe des Urnes à décor plastique. Un des tessons de Pont-Saint-Maxence est décoré de motifs en losanges appliqués à la cordelette. Le même décor est connu aussi en Angleterre sur les derniers gobelets campaniformes et dans la ''Food Vessel''. On rencontre ce même thème de losanges sur de la céramique des Pays-Bas, comme sur le site éponyme de Hilversum (Glasbergen W., 1954, p. 121, fig. 61). Dans ce pays l'emploi de la cordelette plus ou moins grossière, disposée en plages assez lâches, est assez fréquente. Il en est de même des impressions digitées et ongulées.

Pour la façade atlantique, José Gomez (1982) a présenté une synthèse des décors cordés non campaniformes dans le Centre-Ouest (Pautreau J.P., 1979 et Gomez J., 1980). Malheureusement les ensembles clos sont rares. Des tessons cordés, proches de ceux de Pont-Sainte-Maxence, ont été trouvés dans le niveau 6 du Bronze ancien, des remblais d'habitat du rempart du Fort-des-Anglais à Mouthiers, dans les Charentes (Gomez J., 1982, p. 430 et fig. 1, A, n° 9 et 10 et B, n° 2).

Le poignard de Rethondes (Oise) a une languette décorée de nervures médianes sur la partie supérieure de la lame. Il fait partie d'un groupe de poignards mis en évidence dans le Jura et la Suisse Occidentale (Bill J., 1973). Ces poignards associés à des haches du type de Langquaid, sont datés de la phase III du Bronze ancien de Jakob Bill. La découverte d'un dépôt de sept haches à rebords, à Pontavert ''Le Calvaire'' (Aisne) est intéressante. La seule hache qui nous soit parvenue est typique du groupe de Neyruz et appartient à la variété à sommet arrondi et à lame peu évasée. Ces haches sont associées, dans le Centre-Est, à des poignards rhodaniens classés dans la phase II du Bronze ancien de Jakob Bill (1973). Le dépôt de Pontavert marque l'extension la plus septentrionale des haches du type de Neyruz. Une hache du type de Langquaid a été découverte à Monceau-les-Leups (Aisne), peut-être dans un dépôt. On pense que ces haches sont des imitations d'un type d'Allemagne du Sud (Millotte J.P., 1963). Elles sont datées de la fin du Bronze ancien.

Le décor formé de larges triangles incisés, généralement placés en bandes horizontales, est surtout connu sur des vases d'affinités rhénanes. Mais ce type de décor est déjà signalé dans le Chalcolithique artenacien.

Pour toutes ces raisons nous pensons que la céramique de Pont-Sainte-Maxence doit être datée de l'Age du Bronze ancien, peut-être même d'une phase ancienne de cette période.

Nous ne reviendrons pas en détail sur les relations avec la Belgique et les Pays-Bas, que nous avons étudiées dans le dernier chapitre. Les deux pays reçoivent comme le Nord de la France des objets des Iles Britanniques et aussi quelques rares bronzes d'Europe continentale. C'est certainement au début du II[e] millénaire qu'apparaît la culture d'Hilversum-Drakenstein. Nous pensons que le dernier ensemble culturel chalcolithique du Nord de la France, appelé groupe des Urnes à décor plastique, est en grande partie le responsable de cette poussée vers le Bénélux. Les urnes décorées à la cordelette et par des cordons en fer à cheval, sont connues vers le milieu de la deuxième moitié du III[e] millénaire avant notre ère, en Picardie. On peut se demander si les urnes britanniques n'auraient pas une

origine continentale. Elles pourraient provenir de l'évolution des modèles d'urnes atlantiques, comme par exemple celles de Saint-Just (Ille-et-Vilaine), des Fouaillages à Guernesey, dans les îles anglo-normandes, de Compiègne "Le Fond Pernant" (Oise) et d'Argenteuil II (Val d'Oise). Nous ne pouvons actuellement répondre à cette question, mais elle reste posée.

D. – CONCLUSION

Le Nord de la France a eu, très tôt, des relations culturelles avec les civilisations florissantes de l'Age du Bronze ancien d'Europe centrale et occidentale.

Dans une région où la matière première est inexistante, l'arrivée du métal s'effectue timidement, par des apports extérieurs variés. Comme nous l'avons expliqué dans les derniers chapitres, le métal apparaît dès la fin du IVe millénaire avant notre ère dans la culture Seine-Oise-Marne. Il est alors utilisé sous forme de bijoux, tels que des perles obtenues à partir d'un morceau de cuivre roulé et martelé.

Les groupes chalcolithiques qui succèdent au Seine-Oise-Marne reçoivent des perles en cuivre fondu et des alènes de ce même métal. Dans la deuxième moitié du IIIe millénaire avant notre ère, les campaniformes introduisent les premiers poignards en cuivre et certainement les haches plates. Ces premiers outils viennent concurrencer et supplanter les haches polies et les couteaux en silex.

Les populations de l'Age du Bronze ancien vont continuer à utiliser les haches plates, mais en adjoignant au cuivre une petite quantité d'étain, ce qui a pour effet de rendre le métal plus résistant et plus facile à travailler. Les haches, à rebords plus importants, remplacent peu à peu les haches plates. D'autres objets voient le jour : poignards à simple languette percée de trous de rivets pour fixer le manche, et lames de hallebardes.

Sur les objets métalliques on distingue de fortes influences provenant des Iles Britanniques et d'Irlande en particulier. Les relations avec l'Europe continentale ne sont pas réalisables. Le seul dépôt connu est celui de Pontavert dans l'Aisne. Il contenait sept haches à rebords, typiques du goupe de Neyruz, donc influencées par le Centre-Est.

La sépulture à incinération sous tumulus, qui apparaît dans la deuxième moitié du IIIe millénaire avant notre ère, va se généraliser à l'Age du Bronze ancien. C'est à cette période qu'appartiennent les tumulus d'Eramecourt dans la Somme, qui nous ont permis de définir ce rite très précoce dans le Nord de la France.

Les incinérations pouvaient être placées, soit dans des petites cuvettes recouvertes de pierres, soit dans des urnes renversées et entourées d'une ciste. Les mêmes traditions funéraires, avec un matériel assez proche se retrouvent des deux côtés de la Manche. Ce mouvement culturel va se propager au début du Bronze ancien, en Belgique et aux Pays-Bas, pour donner naissance à la culture d'Hilversum-Drakenstein. Nous avons, dès l'Age du Bronze ancien, une province culturelle qui s'étend de l'Atlantique à la Mer du Nord et qui persistera jusqu'à la fin de l'Age du Bronze moyen.

NOTE

(10) Nous remercions Monsieur Alain Villes pour nous avoir dessiné cet objet au Musée de Reims.

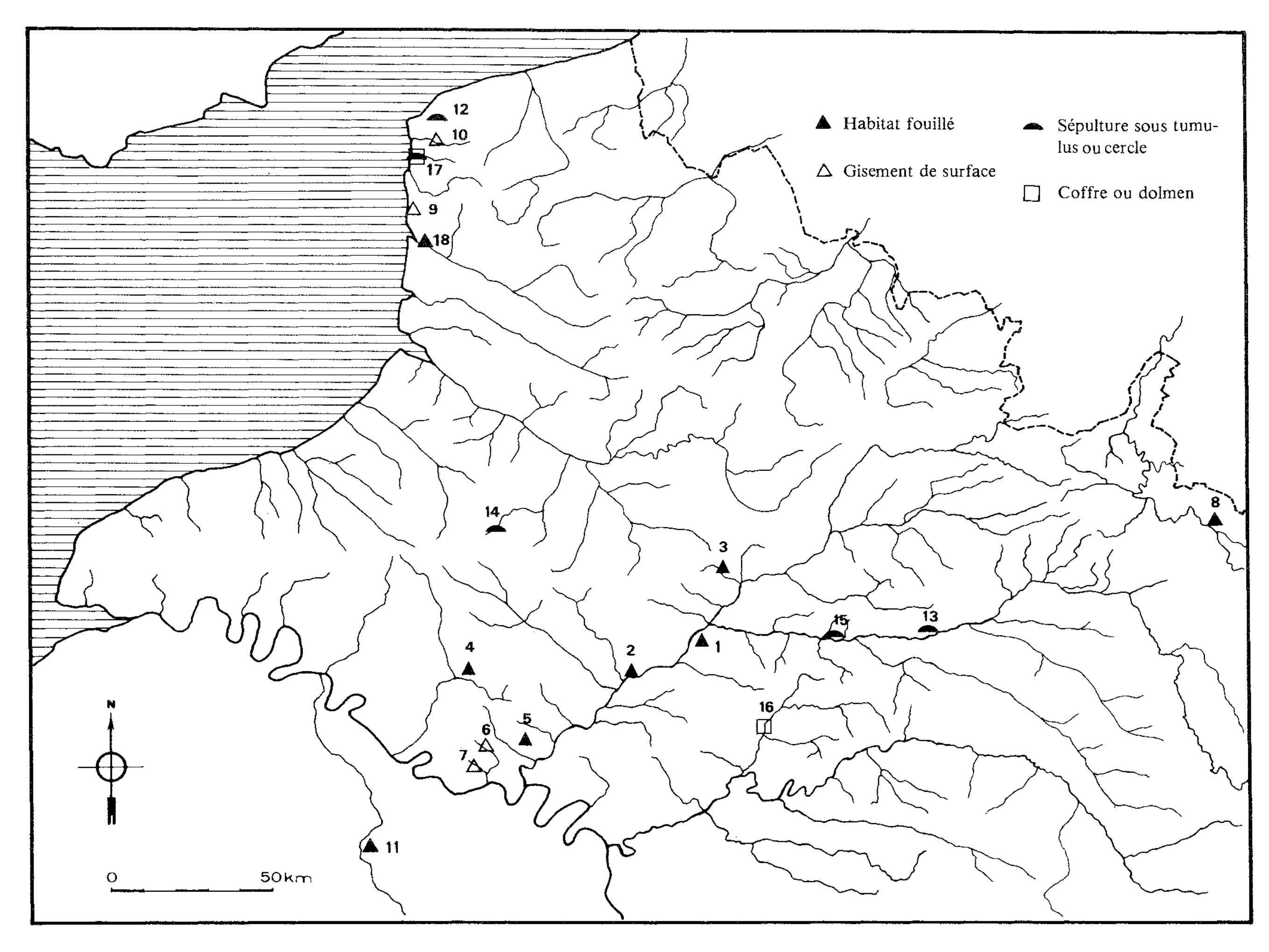


Fig. 66. — Habitat et sépulture de l'Age du Bronze ancien.

E. — INVENTAIRE

- Habitat

1 - Compiègne "Le Hazoy", E3 (60)
2 - Pont-Sainte-Maxence "Le Bois de Sarron", 8 (60)
3 - Suzoy "La Hayette", 1 (60)
4 - Boury-en-Vexin "Le Cul Froid", 2 (60)
5 - Epiais Rhus "Le Bois des Menus Terres", 1 (95)
6 - Longuesse "Le Bois d'Huanville", 2 (95)
7 - Seraincourt "La Gâtine", 1 (95)
8 - Remilly-Aillicourt "La Bonne Fache" (08)
9 - Neuchâtel-Hardelot, 1 (62)
10 - Marquise, 3 (62)
11 - Sorrel-Moussel "Fort Harrouard" (28)
18 - Etaples "Les Sablins", 4 (62)

- Sépulture tumulaire

12 - Hervelinghen, 1 (62)
13 - Pontavert "La Pêcherie", 2 (02)
14 - Eramecourt "Les Combles", 1 (80)
15 - Bucy-le-Long "Le Grand Marais", 3 et 4 (02)

- Coffre ou dolmen

16 - Mareuil-sur-Ourcq, 1 (60)
17 - Wimereux "tumulus du Ballon", 3 (?) (62)

OBJETS ISOLES EN BRONZE

- Haches

Hache plate lingot
20 - Vendeuil, 1 (02)
21 - Abbeville, C 24 (80)

Hache plate sub-rectangulaire
23 - Maast-et-Violaine, 1 (02)

Hache plate longiligne à sommet étroit
24 - Ouest du Vexin Français, 2 (95)

Hache plate à section dissymétrique
25 - Fouilloy, 1 (80)

Hache plate trapézoïdale
26 - Les Essarts-Varimpré, Forêt d'Eu (76) (voir Fouilloy, 2)
27 - Somme, 19 (80)
28 - Bacouël-sur-Selle, 1 (80)

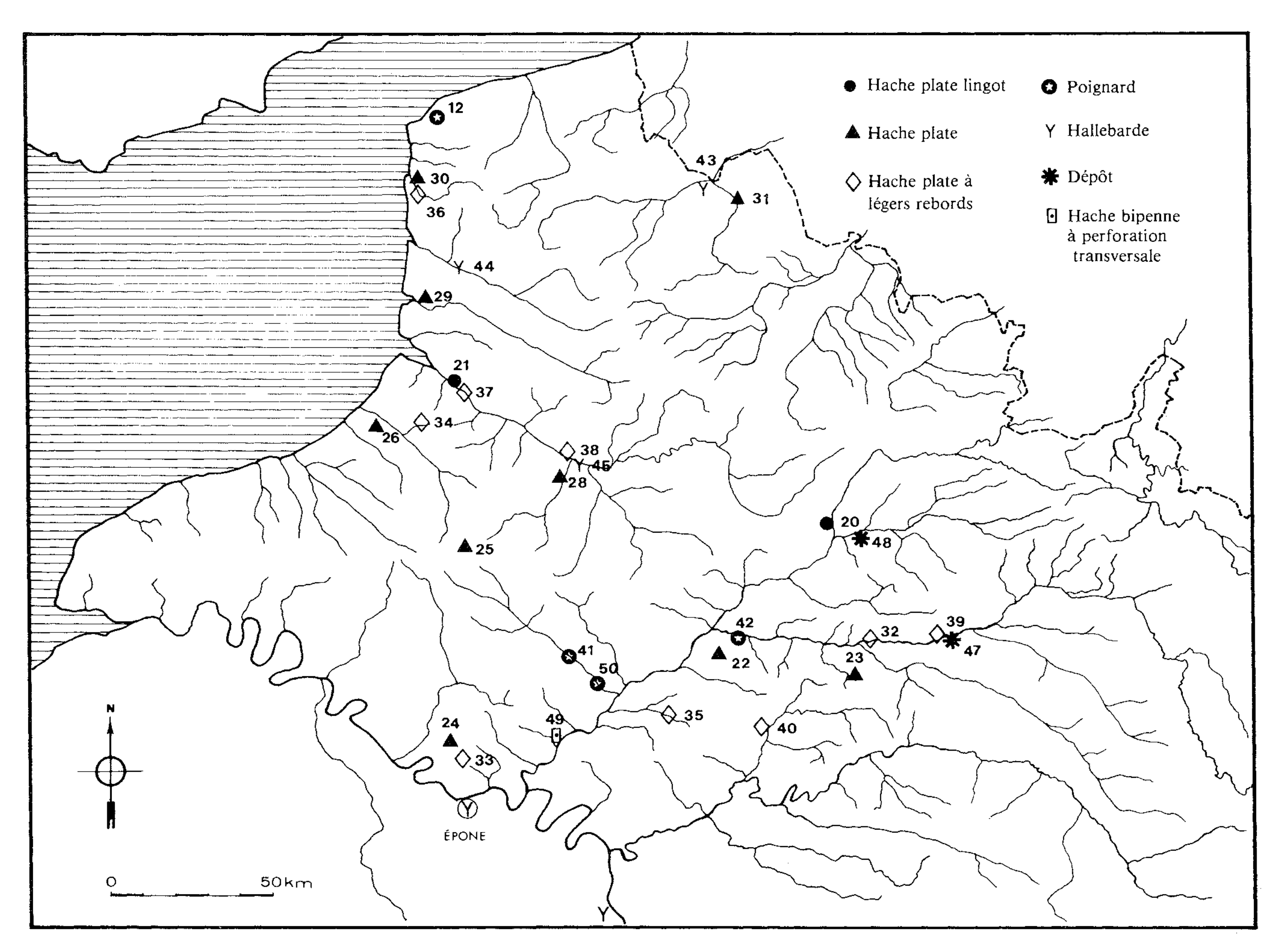


Fig. 67. — Objets métalliques de l'Age du Bronze ancien.

29 - Conchil-le-Temple, 1 (62)
30 - Boulogne-sur-Mer, 1 et 2 (62)
31 - Lille "Esquermes", 1 (59)

Hache plate trapézoïdale à légers rebords martelés
32 - Condé-sur-Aisne, 1 (02)
33 - Banthelu, 1 (95)
34 - Maisnières, 1 (80)

Hache plate martelée à légers rebords
35 - Borest, 1 (60)

Hache à petits rebords
36 - Boulogne-sur-Mer, 3 (62)
37 - Abbeville, environ, C 1 (80)
38 - Amiens, environ, C 1 (80)

Hache décorée à petits rebords
39 - Pontavert, 3 (02)

Grande hache cérémonielle décorée, à petits rebords
40 - Mareuil-sur-Ourcq, 1 (60)

- Poignards

Poignard du type des "Tumulus Armoricains"
41 - Bailleul-sur-Thérain, 15 (60)

Poignard de type "Suisse"
42 - Rethondes, 2 (60)

Poignard à soie cylindrique
50 - Cires-les-Mello, 2 (60)

- Hallebardes

43 - Armentières, 1 (59)
44 - Montreuil-sur-Mer, 1 (62)
45 - Somme, 12 (80)
46 - Somme, 25 (80)

- Dépôt

Hache à petits rebords
47 - Pontavert "Le Calvaire", 1 (02)

Hache à rebord du type de Langquaid
48 - Monceau-les-Leups, 1 et 2 (?) (02)

- Hache bipenne en bronze à perforation transversale

49 - Parmain, 7 (95)

CHAPITRE X

L'AGE DU BRONZE MOYEN

A. — Généralités

La grande majorité des chercheurs admet que le Bronze moyen commence vers 1500 et se termine vers 1200 avant J.-C. Cette période couvre la phase II et le début de la phase III de la chronologie de Joseph Dechelette. Le Bronze moyen se distingue par l'apparition de nouveaux groupes socio-économiques qui créent des centres métallurgiques, différents de ceux du Bronze ancien.

Des transformations notables apparaissent aussi au niveau de la vie spirituelle, dans la plupart des régions. L'ensemble le plus remarquable est celui de la civilisation des Tumulus, bien connu en France de l'Est grâce aux fouilles des monuments de la forêt de Haguenau publiées par C.F.A. Schaeffer (1926 et 1930). Sous ces tumulus se trouvaient des squelettes placés le plus souvent sur le dos, à même le sol, sans fosse. La poterie découverte dans les tertres appartenant à cette période, est caractérisée par des vases à panses globuleuses, possédant d'abord un décor incisé, puis excisé (Kerbschnitt). Le matériel en bronze est le suivant : haches massives à talon rectiligne étroit et à tranchant droit, poignards à languette large trapézoïdale, épées à languette large et arrondie, jambières à spirales, épingles à tige renflée et perforée, épingles à rouelles.

Cette civilisation des Tumulus est surtout représentée en Europe Centrale, et chez nous, en France de l'Est. En Armorique, les riches tombes princières de la première série des Tumulus armoricains cèdent leur place à des tumulus plus pauvres. La deuxième série des Tumulus armoricains comprend des caveaux rectangulaires en pierres sèches, avec des banquettes en bois et une couverture faite d'une importante dalle de granite. Dans la centaine de caveaux reconnus en Bretagne, on a surtout trouvé des vases biconiques à 2 ou 6 anses, souvent ornés de motifs géométriques incisés (Briard J., 1965, 1976). Les poignards sont plus rares. Cette civilisation des Tumulus armoricains s'achève au début du Bronze moyen. A partir de ce moment-là, c'est grâce aux nombreux dépôts d'objets métallique que nous pourrons étudier cette région. Le groupe de Tréboul va diffuser jusqu'aux Pays-Bas des produits métallurgiques originaux : haches à forts rebords, épées de Saint-Brandan à manche en bronze rapporté, pointes de lances décorées de triangles incisés sur la douille. A la fin du Bronze moyen les haches à talon, dites de type breton, à tranchant étroit, vont supplanter les haches du type de Tréboul. Associé à ces haches bretonnes, on rencontre des bracelets massifs à décor incisé, du type de Bignan.

A cette même période, en Normandie, on assiste aussi au développement d'importants centres métallurgiques qui vont se spécialiser dans la fabrication de belles haches à talon. Ces dernières ont une large lame, décorée de motifs en creux ou en relief, placés sous le talon (nervure axiale, trident, dépression triangulaire, etc...). Dans le Sud-Ouest de la France, le Groupe Médocain se localise vers l'estuaire de la Gironde. Il est lui-même caractérisé par de grandes haches à rebords parallèles élevés. Dans le Jura, les plaines de la Saône et le Massif Alpin, la civilisation du Rhône va évoluer sous l'influence de la Civilisation des Tumulus. Dans le Languedoc-Roussillon, différents groupes locaux vont se former sous l'effet de la pénétration d'influences italiques sur un fonds de culture rhodanienne. Dans le Sud du Bassin parisien, Gérard Bailloud (1961, p. 199-202 et 1967, p. 401-409) a mis en évidence à Videlles (Essonne) et à Marion-les-Roches (Seine-et-Marne) des ensembles marqués par des influences très vives de la Civilisation des Tumulus, du type de ceux de la forêt de Haguenau.

Dans les Iles Britanniques et surtout dans le Sud-Ouest, la civilisation du Wessex et la Food Vessel cèdent le pas à la civilisation des Urnes Cinéraires. Les cendres des défunts sont déposées dans de grandes urnes à manchon, ou "overhangings urns". Puis, dans le Sud de l'Angleterre, la culture de Deverel-Rimbury va s'étendre, avec le même rite funéraire. Les urnes ont maintenant une panse en tronc de cône, un col presque droit, avec parfois un cordon appliqué sur l'épaulement et un décor arciforme. Ce phénomène culturel va s'étendre de la Mer du Nord au Nord de la France, puis à la Belgique et aux Pays-Bas pour donner naissance à la Culture d'Hilversum, puis à celle de Drakeinstein et de Laren. Nous aurons l'occasion de reve-

nir sur cet important mouvement, dont les répercussions sur tout le Nord-Ouest de la France, et aussi sur la façade atlantique, commencent à être mieux connues.

B. — Les objets métalliques de la première partie du Bronze moyen

I. — LA CULTURE MATÉRIELLE

1. — LES HORIZONS MÉTALLURGIQUES DE DÉPÔTS

1.1. - Le dépôt de Bailleul-sur-Thérain (Oise) (fig. 68 et 69)

C'est au lieu-dit "Sous la Saulx", au mois de septembre 1906, qu'une partie d'enceinte circulaire de 47 m de diamètre fut mise au jour à l'occasion du décapage de la terre végétale dans une ballastière. C'est à l'occasion d'un second décapage qu'un dépôt apparut à l'intérieur du cercle, près du fossé. Ce dépôt était constitué de sept haches à rebords, à légère butée et d'un poignard à manche métallique. Quant à cette enceinte, elle avait un fossé de section trapézoïdale, avec une grande base de 3,00 m, une petite base et une profondeur de 1 m.

Trois autres enceintes circulaires, de dix mètres de diamètre environ, situées à 350 m au nord-ouest de la principale enceinte, sont aussi signalées par Louis Denoyelle (1909, p. 91-100, fig. 4 et 5). Une hache à ailerons médians et un poignard du type des Tumulus armoricains, furent aussi découverts dans cette ballastière.

Nous avons pu retrouver cinq des haches du dépôt à la Bibliothèque municipale de Beauvais grâce aux recherches de Jean-Louis Brunaux (Blanchet J.C. et Lambot B., 1975, p. 54-58). Quant au poignard, il était conservé au musée de Vendôme et a été publié aussi par Gérard Cordier et Jean-Pierre Mohen (1972, p. 19-24, fig. 1 et 2).

Les cinq haches possèdent des rebords parallèles jusqu'au bourrelet médian, puis ils s'évasent régulièrement jusqu'au tranchant.

Les ressauts sont placés dans la partie centrale des haches, sauf dans un cas. Ils ont une section de forme légèrement sub-triangulaire, peu visible. Les rebords sont plus ou moins importants. Les tranchants sont bien arqués et s'inscrivent dans des demi-cercles. La plus grande des haches possède un décor constitué de cinq cannelures longitudinales. Une autre hache, qui a disparu, était décorée sur les bords de nombreuses cannelures obliques et parallèles. Une des haches a une sorte de contrefort placé à gauche et à droite, à la limite de la légère butée.

- Dimensions des haches de Bailleul-sur-Thérain (Oise) :

	L	L 1	l 1	l 2	l 3	ép. 2	Poids
n° 115	131,9	55,5	62,4	25,3	23,2	23,5	347 gr
n° 116	136,3	63	68	26,7	22,2	22,4	318 gr
n° 117	166,2	63	74,6	26,2	23,4	22,3	497 gr
n° 118	174,2	77,8	85,5	29,5	24,8	25	568 gr
n° 118 bis	189,5	82,9	81,5	31,4	24,6	24,6	675 gr

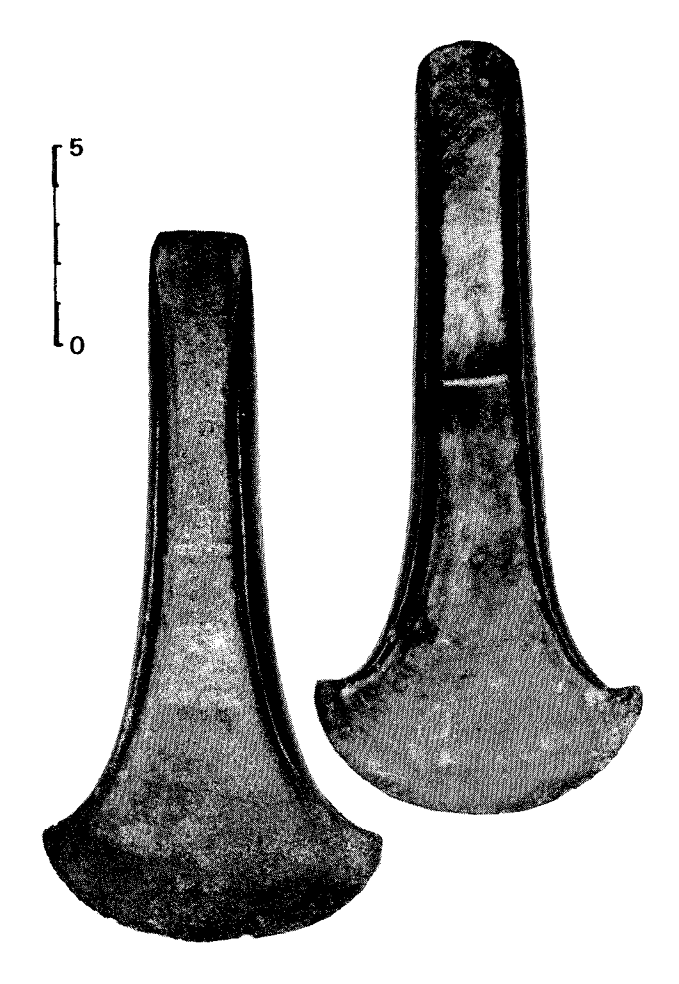


Fig. 68. — Haches n°s 118 et 118 bis du dépôt de Bailleul-sur-Thérain (Oise). On distingue sur la hache de gauche des méplats latéraux (photo Archives de l'Oise).

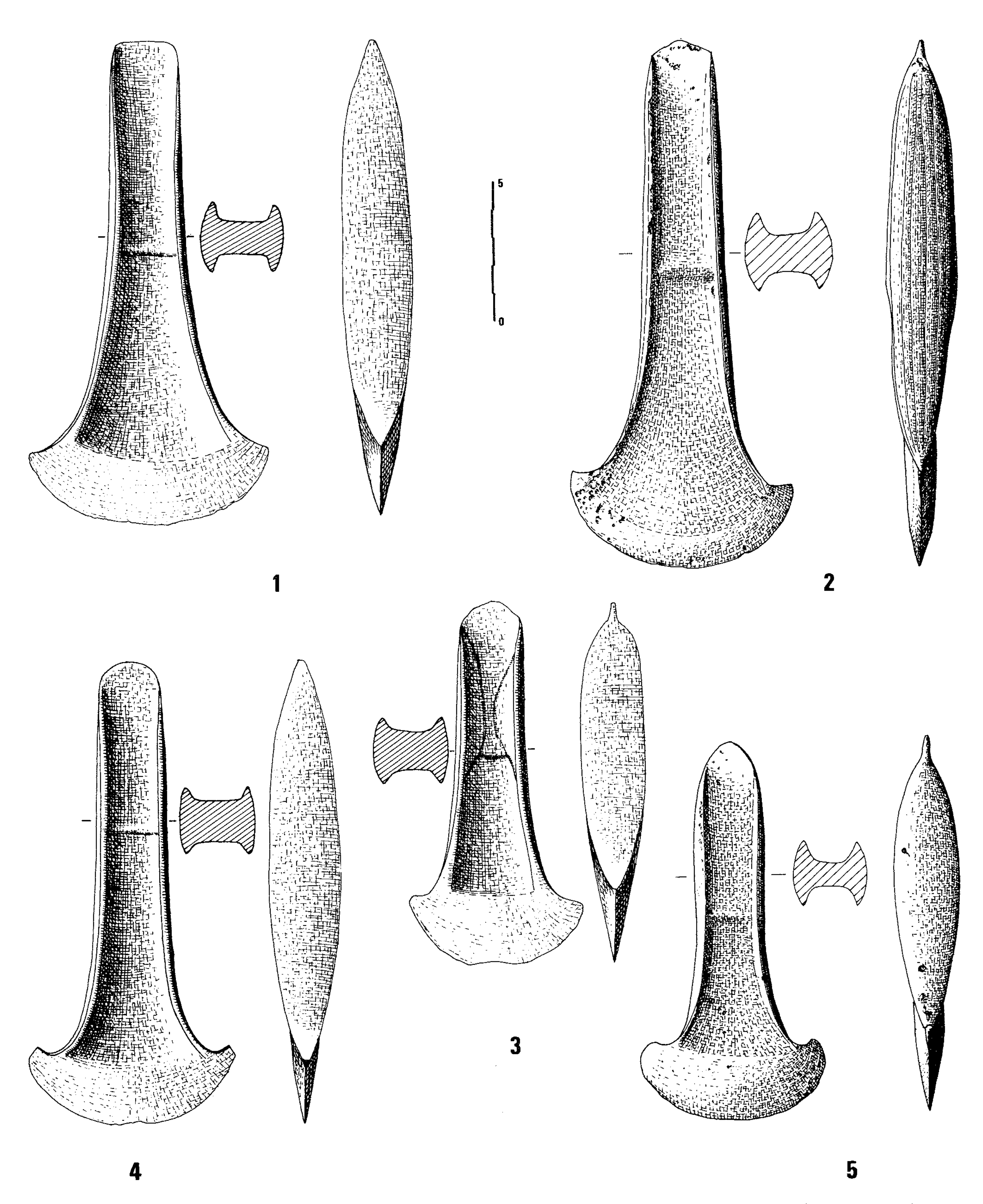


Fig. 69. — Les haches à rebords et à bourrelet médian du dépôt de Bailleul-sur-Thérain (Oise) (Bibliothèque municipale de Beauvais).

D'après MM. Thiot et Péron (1907) les deux autres haches, qui ont été dispersées depuis, mesuraient 150 et 103 mm de longueur environ. Comme nous le constatons sur le tableau, les dimensions sont très variables, et il est impossible de définir un modèle moyen.

Le poignard a une poignée creuse qui s'évase jusqu'au pommeau ovalaire, creux également. Le décor est formé de boutons imitant des têtes de rivets, et de séries d'incisions parallèles. La languette est arrondie. Trois rivets fixent la poignée sur la lame. Cette dernière a un léger bourrelet axial, entouré de part et d'autre de cinq incisions parallèles et de deux nervures arrondies. Le poignard devait mesurer près de 300 mm de longueur. L'analyse spectographique exécutée sur ces objets a montré l'abondance d'étain et la pauvreté en plomb.

En Normandie, Guy Verron (1971, p. 50-51, n° 12 a, b, c, d) signale la cachette de Muids (Eure) mise au jour en 1912 dans un contexte mal connu. Ce dépôt se compose de : quatre haches à rebords, à section longitudinale losangique, décorées de facettes ou de cannelures obliques sur les bords ; une hache à rebords élevés et une hache à rebords partiels. Ces deux dernières haches n'appartiennent peut-être pas au même dépôt.

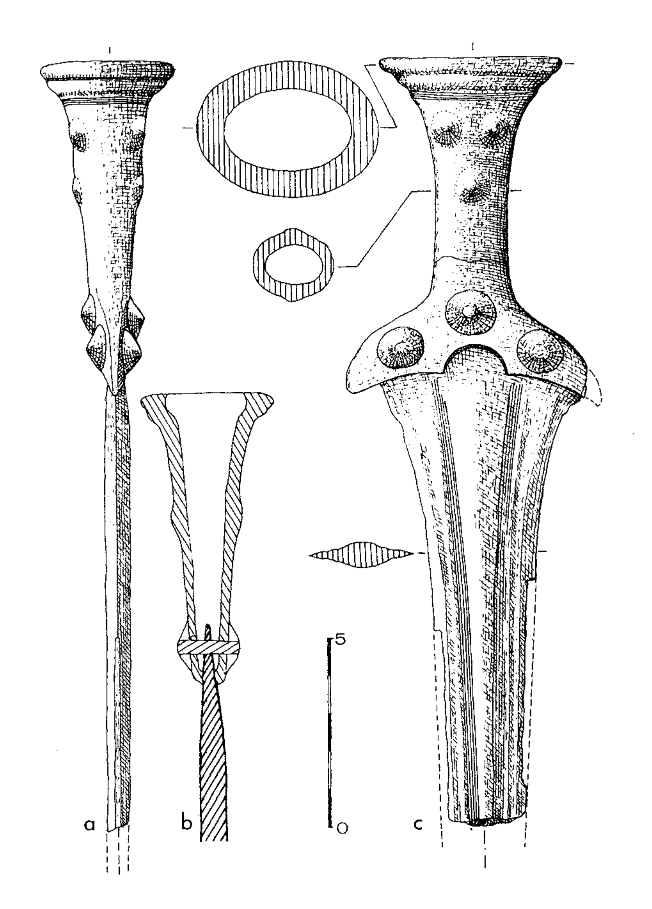


Fig. 70. — Poignard à poignée et à pommeau creux, du dépôt de Bailleul-sur-Thérain (Oise) (Musée de Vendôme) (d'après G. Cordier et J.P. Mohen).

Dans le Bassin parisien, nous connaissons un autre dépôt à Plaisir (Yvelines) (Gaucher G., 1974, p. 218-219, fig. 6 et Mohen J.P., 1977, p. 45-47). Ce dépôt contenait peut-être dix-neuf exemplaires dont cinq seulement sont connus. Bien que le bourrelet médian de ces haches soit moins élevé que les rebords, il s'agit là d'un type un peu plus évolué qu'à Bailleul-sur-Thérain. Toujours dans les Yvelines, à Bazemont, un petit dépôt a fourni trois haches proches de celles de Plaisir, mais qui sont déjà des haches à talon naissant.

Un dépôt de haches à rebords et à bourrelet médian a été trouvé fortuitement en 1974 dans l'est du Bassin parisien, à Misy-sur-Yonne (Seine-et-Marne) (Mordant C., 1983, p. 99). Ce petit dépôt comporte 4 haches à rebords, à tranchant convexe et à simple arête transversale. Trois de ces haches sont décorées de stries flexueuses, de chevrons en « tweed » et d'épi. Cette cachette a beaucoup d'analogies avec les dépôts de Muids (Eure) et de Bailleul-sur-Thérain (Oise). Des haches de ce type sont également connues dans les dragages de l'Yonne à Sens et à Saint-Denis-les-Sens (Mordant C., 1982, fig. 48, n° 7 à 9). Un poignard proche de celui de Bailleul-sur-Thérain, à poignée métallique et à garde trilobée, provient des dragages du confluent de la Seine et de l'Yonne, à quelques kilomètres de Misy (Mordant C., 1983, p. 99).

En Picardie, dans l'ouest du Bassin parisien et en Normandie les haches à rebords et à bourrelet médian sont relativement fréquentes, alors que vers l'Est et le Nord-Est du Bassin parisien les trouvailles sont plus isolées. En Bretagne, ces types de haches sont associées à d'autres formes dans le groupe de Tréboul.

Les thèmes décoratifs formés de stries obliques et de chevrons sur les côtés sont abondants en Irlande dans le type de Derryniggin (Harbison P., 1969). Ils sont déjà en moins grand nombre en Angleterre dans le groupe d'Arreton-Ebnal (Burgess C. et Cowen J.D., 1972).

La fabrication des haches à bourrelet médian s'est faite sur le continent comme le prouvent les moules, en pierre ou en bronze, découverts à la Rue Saint-Pierre (Seine-Maritime) (Verron G., 1971, p. 49, n° 9), à Martrizay (Indre) (Cordier G., 1962, p. 838) et à Plumieux (Côtes du Nord) (Briard J., 1965, p. 95).

Le dépôt de Bailleul-sur-Thérain (Oise) présente un grand intérêt pour caractériser les débuts du Bronze

moyen dans le Bassin parisien et le Nord-Ouest de la France. En plus, il est le seul, de cette région, à posséder l'association de haches à rebords à ressaut médian et d'un poignard. En conséquence, il nous sert d'horizon métallurgique de référence.

2. - LES OBJETS MÉTALLIQUES ISOLÉS

2.1. - Les haches à rebords élevés (fig. 71, 72 et 73)

Elles constituent l'évolution des haches à rebords qui apparaissent à la fin du Bronze ancien. Elles ont été obtenues, aussi, par coulée dans des moules.

Notre région, qui se rattache à la zone atlantique, comprend essentiellement deux types : les haches que l'on trouve dans le groupe de Tréboul (Briard J., 1965, p. 79-108) et les haches proches du type d'Arreton Down, en Angleterre.

Les haches accompagnant le groupe de Tréboul se caractérisent par des talons rectilignes, des tranchants nettement évasés et des bords presque droits qui s'incurvent au niveau du tranchant. Les côtés peuvent être martelés ou facettés. Ces objets ont une longueur moyenne de 128,7 mm, mais peuvent mesurer entre 80 mm et 170 mm. Ces haches se rencontrent du Nord de la France à la Gironde, avec une plus grande densité en Bretagne où plus d'une quarantaine ont été répertoriées par Jacques Briard (1965). Un examen détaillé de ces haches dans le Nord-Ouest de la France nous a permis de constater qu'elles étaient moins fréquentes que l'on pouvait le penser. On peut attribuer à ce groupe la hache de Talmas (Somme), une hache provenant certainement de l'Aisne et déposée au Musée de Laon, et la hache de Bresles (Oise).

D'autres haches seraient plus spécifiques à la Picardie avec des caractéristiques proches du type d'Arreton Down. Ces haches ont un tranchant plus large, un talon arrondi et des bords s'évasant surtout à partir de la partie centrale. Elles mesurent de 105 mm à 190 mm de longueur pour une largeur au tranchant de 40 à 100 mm. On peut classer dans ce groupe les haches de Liercourt (Somme), celles des environs d'Abbeville (Somme), d'Ailly-sur-Somme (Somme), d'Amiens (Somme). Dans cette même classe, on peut isoler deux haches de formes proches mais possédant un tranchant plus arqué : environs de Cambrai (Musée d'Arras) et Allaines, Somme (d'après Breuil). Cette dernière est décorée d'un léger bourrelet médian, parallèle aux bords et se terminant au centre par un petit globule. En réalité, il est difficile de trouver des haches strictement identiques, leurs ateliers de production étant différents, et leur utilisation ayant apporté des transformations.

2.2. - Les haches à rebords, à tranchant en éventail (fig. 54, n°s 1 et 2)

Cette catégorie comprend des haches à rebords, avec une zone d'emmanchement longue et étroite, et un tranchant très développé. Il convient de distinguer deux types : le premier comporte des haches à bords très hauts, un tranchant en éventail développant un demi-cercle et une section très fine ; le second comporte des haches à tranchant en éventail souvent très inférieur au demi-cercle, des rebords convexes, très épais et non décorés. Le dernier type semble d'inspiration plus orientale, et il pourrait, vraisemblablement, dériver des types de Langquaid (Bill J., 1973, p. 36). D'ailleurs, sa répartition est nettement plus à l'Est : Suisse, Jura et Est de la France (exemple du dépôt d'Arbot dans la Haute-Marne, Louis Lepage, 1981, fig. 3).

Le premier type est, par contre, picard. On en connaît deux exemplaires trouvés certainement à Abbeville (Somme) et à Bury (Oise). L'exemplaire d'Abbeville est décoré d'une rangée de triangles hachurés placés sur les plats du tranchant, et de zones d'incisions horizontales sur les rebords. La hache de Bury est aussi décorée d'incisions sur les rebords, mais le tranchant ne possède pas de décor. Ces deux haches de Bury et Abbeville mesurent respectivement 213 mm et 201 mm de longueur et 121 mm et 121 mm de largeur au tranchant. L'origine de ce premier type est plus problématique (Briard J. et Verron G., 1976, fiche 4226).

Sir John Evans (1882, p. 73, fig. 44) signale une hache à tranchant nettement en éventail qui provient d'Armoy dans le Comté d'Antrim en Angleterre. D'ailleurs, l'auteur se demande si l'instrument ne doit pas être considéré plutôt comme un ciseau ou un ébardoir. Toutefois, selon le dessin, il semblerait que le manche soit plus massif que celui des deux exemplaires picards. On peut effectivement penser que ces haches n'avaient pas la même utilisation que les autres, à cause de leur minceur. S'agit-il d'objets destinés à des cérémonies rituelles ou de simples couperets ? Quant à la grande hache cérémonielle de Mareuil-sur-Ourcq (Oise), elle ne peut pas appartenir à ce type.

2.3. - Les haches à rebords élevés et à bourrelet médian

C'est le type de haches représentées dans le dépôt de Bailleul-sur-Thérain (Oise). Elles ont des bords parallèles qui s'évasent jusqu'à un tranchant large et bien arqué. Elles possèdent dans la partie centrale un bourrelet plus ou moins accentué qui toutefois ne dépasse jamais la hauteur des rebords. Elles peuvent être décorées de cannelures obliques, horizontales ou verticales sur les bords ou sur les plats. Il convient de

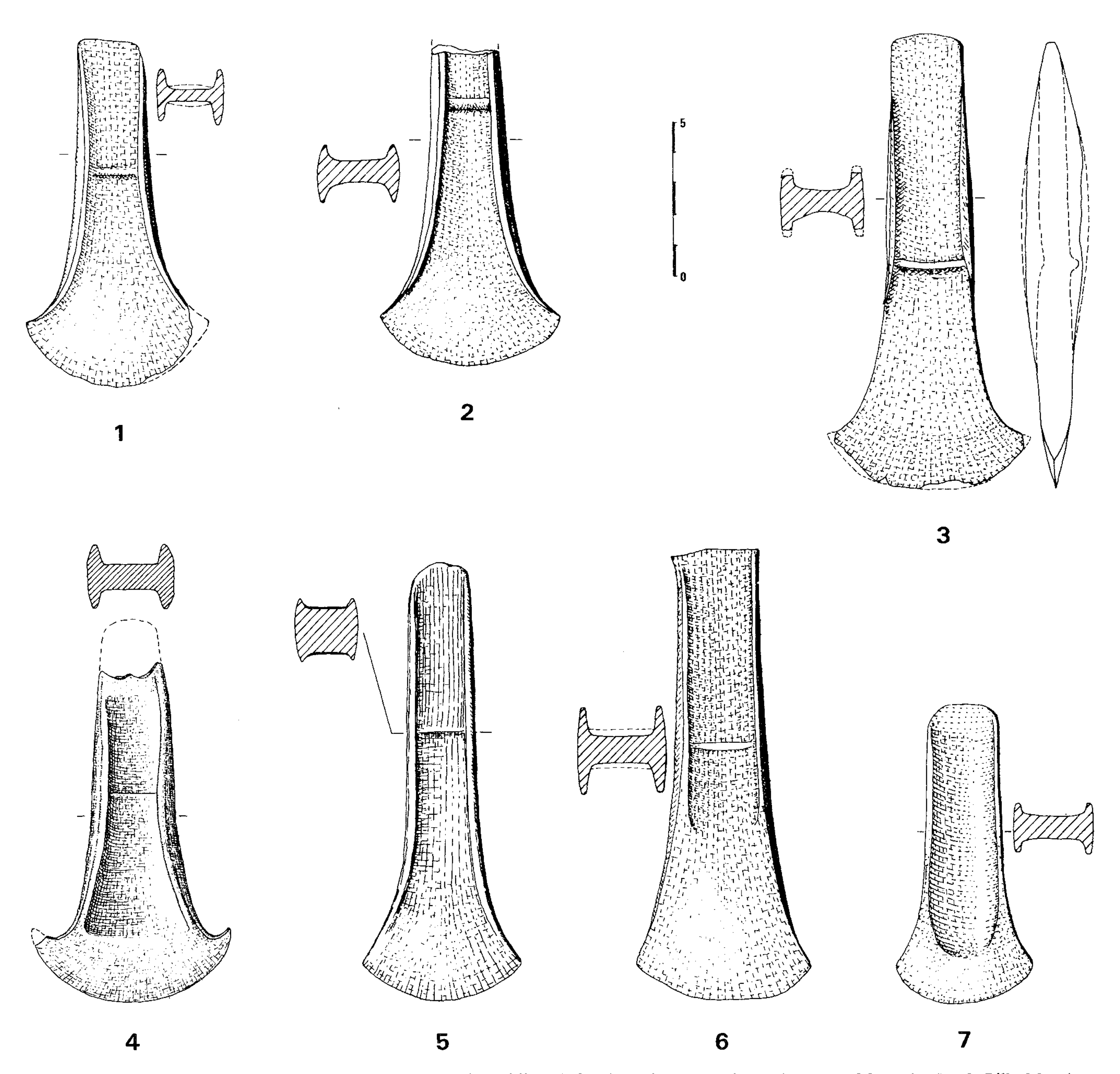


Fig. 71. — Divers types de haches à rebords et à bourrelet médian. 1, Boulonnais (Musée de Boulogne-sur-Mer, n° 66) ; 2, Billy-Montigny (Pas-de-Calais) ; 3, Charleville-Mézières (Ardennes), dragages de la Meuse ; 4, forêt de Compiègne "Le Bocquet Gras" (M.A.N.) ; 5, Beaurainville (Pas-de-Calais) ; 6, "Châtillon" (Pas-de-Calais) (Musée de Boulogne-sur-Mer, n° 59) ; 7, Charleville-Mézières (Ardennes) "En dessous du Mont Joly" (coll. Dumont, 6 et 7).

distinguer au moins deux types selon l'importance du bourrelet et de la forme.

- Type à bourrelet peu développé (fig. 71, n° 4 et 7, fig. 73, n° 6, 11)

Il donne à la section de la hache un profil longitudinal légèrement losangique. Les rebords sont en général moins développés que sur les suivants. Appartiennent à ce type, les haches de Bury (Oise), Caisnes (Oise), Compiègne "Le Bocquet Gras" (Oise), de Beauvais (Oise), de Jonquières (Oise), de Flaucourt (Somme), de Drucat (Somme), de Bernay (Somme), d'Abbeville (Somme), des environs d'Amiens (Somme), des environs de Boulogne (Pas-de-Calais),

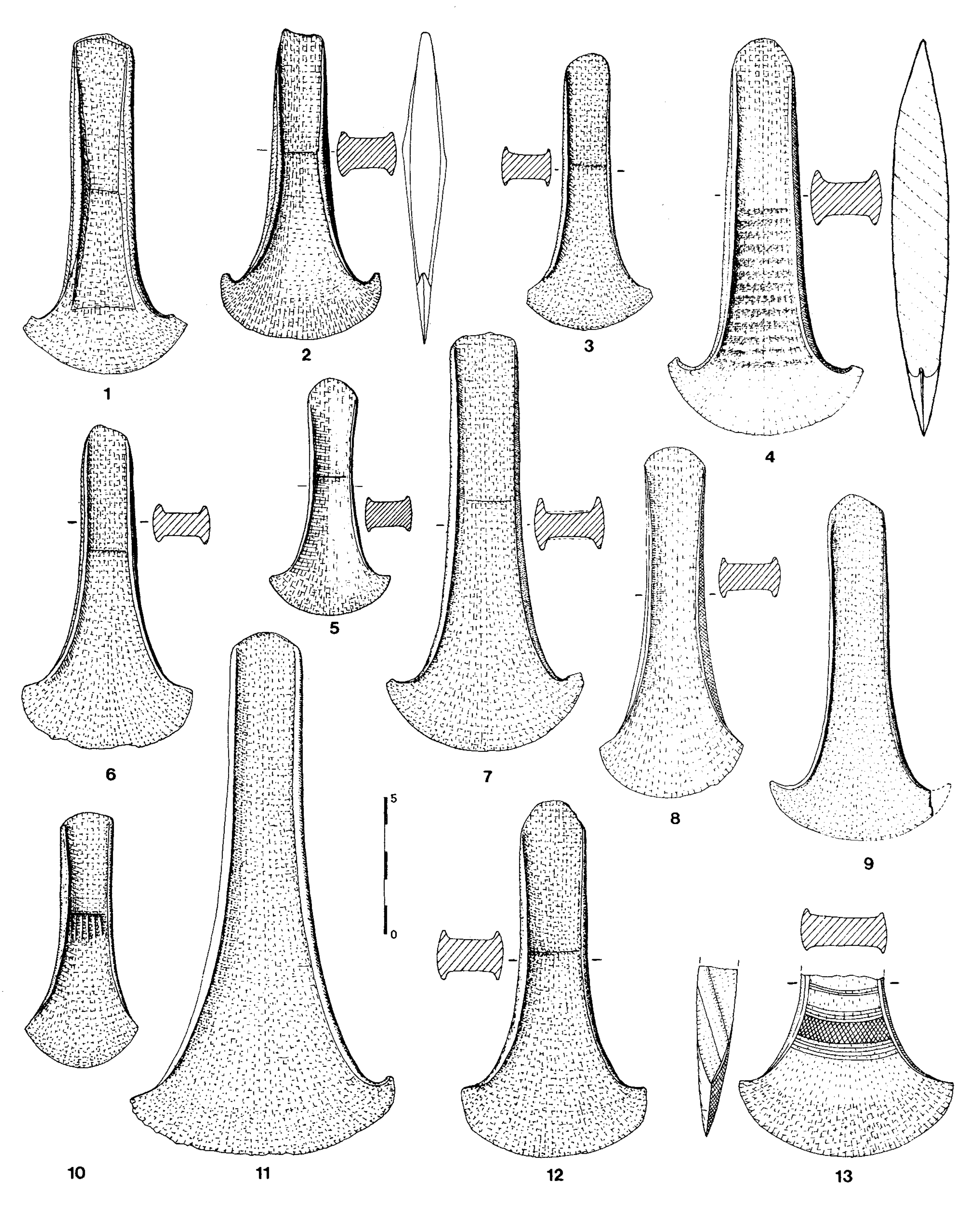


Fig. 72. — Haches à légers rebords. 1, Bury (Oise) ; 2, Flaucourt ; 3, Drucat (Somme) ; 4, Wissant (Pas-de-Calais) ; 5, Caisnes (Oise) ; 6, Bernay (Somme) ; 7, Vichel-Nanteuil (Aisne) ; 8, région de Cambrai (Nord) ; 9, Liercourt (Somme) ; 10, Beauvais (Oise) ; 11, environs d'Abbeville ; 12, Abbeville (Somme) ; 13, Pontavert (Aisne).

de Wissant (Pas-de-Calais), de Vichel-Nanteuil (Aisne), Brény (Aisne), de Bruyères-sur-Fère (Aisne) et des dragages de l'Oise à Parmain (Val d'Oise).

Ces haches mesurent de 85 mm à 160 mm de longueur, la majorité se situant autour de 130 mm. Les tranchants peuvent largement déborder sur les côtés et former des cornes. Quelques rares exemplaires sont décorés : cannelures horizontales sur le corps de la partie inférieure de la hache, à Wissant (Pas-de-Calais), avec des cannelures obliques associées, placées sur les bords ; cannelures verticales mises sous le bourrelet médian, à Beauvais (Oise) ; et cannelures obliques enveloppées dans deux cannelures convergentes, suivant les bords, à Brény (Aisne).

Les haches de Bernay (Somme) et de Beaurainville (Pas-de-Calais), bien que possédant un léger bourrelet, ont toutefois un tranchant moins large et moins arqué.

- *Type à bourrelet plus développé*

Cette catégorie annonce déjà les haches à talon naissant, bien que le bourrelet n'atteigne pas encore les rebords. Ces haches diffèrent des précédentes par un tranchant souvent moins arqué, moins large, et des rebords plus importants, qui ne couvrent, la plupart du temps, que les deux-tiers supérieurs, comme pour celle provenant du Boulonnais. Sur quelques exemplaires, les rebords sont complets : à Châtillon, Outreau (Pas-de-Calais), Billy-Montigny (Pas-de-Calais) et à Barzy-sur-Marne (Aisne).

Ces haches se répartissent sur la façade de la Mer du Nord et de l'Atlantique depuis le Pas-de-Calais, jusqu'aux Deux-Sèvres.

Le dépôt de Bailleul-sur-Thérain (Oise) avec ses haches à rebords à faible bourrelet, est probablement plus ancien que ceux de Bazemont et de Plaisir (Seine-et-Oise) qui ont des spécimens déjà plus évolués (Mohen, 1977, p. 45-47).

2.4. - Les haches à talon naissant (fig. 71, n° 2 et fig. 73, n° 9)

Ce sont des haches à forts rebords avec un bourrelet médian très important qui rejoint la hauteur des rebords, ou parfois même, les dépasse légèrement. Ce bourrelet constitue, pour la première fois, une butée très nette, qui fait de cette hache un type de transition entre la hache à rebords et la véritable hache à talon. On a tendance à englober dans cette catégorie l'ensemble des haches à rebords et à bourrelet médian (Briard J. et Verron G., 1976, fiche 511).

A notre avis, il convient d'employer l'expression "à talon naissant" pour cette seule catégorie de hache. Dans le Nord-Ouest de la France, on connaît la hache de Bray-sur-Somme (Somme) (Breuil H., 1905, p. 151-152, fig. 2 n° 15) qui possède un léger bourrelet en forme d'écusson sous le talon et la hache du carrefour du Maupas en forêt de Compiègne (Oise). Cette dernière est décorée d'un globule en relief placé sous le talon. Une autre hache de ce type, non décorée, provient de Saint-Aubin-en-Bray (Oise) (Durvin P., 1974, p. 19-22). En Normandie, Guy Verron (1971, p. 24, n° 13 et p. 51) en décrit une, trouvée à Colleville, près de Fécamp, vers 1860. C'est dans le dépôt de Bazemont (Yvelines) que trois haches de ce type sont associées (Mohen J.P., 1977, p. 45, p. 48, n° 28-30). Ce même auteur en signale une à Paris (Mohen J.P., 1977, p. 49, n°36).

Le dépôt de Plaisir (Yvelines) contient des haches à rebords avec un bourrelet en relief qui ne les dépasse pas. Il s'agit là d'un type intermédiaire entre les haches du dépôt de Bailleul-sur-Thérain (Oise) et celles de Bazemont. Pour terminer l'examen de cette catégorie, signalons la hache du Musée de Guiry-en-Vexin, trouvée dans l'Ouest du Vexin (Val d'Oise).

2.5. - Haches à talon à écusson (fig. 75)

Cette appellation correspond à un type de haches connues dans les plus anciens dépôts de haches à talon d'Europe occidentale. Les auteurs britanniques les ont classées dans le groupe de "schield pattern palstaves" et en partie dans les "high flanged palstaves".

En France, on a tendance à englober dans cette catégorie plusieurs types de haches dont celles de Werrar qui forment un ensemble bien à part (elles apparaissent d'ailleurs à la fin du Bronze moyen).

Pour notre part, nous ne retiendrons que les haches à talon ou à fort bourrelet médian (talon naissant) ayant sous la butée un motif, fermé ou non, en forme de U ou de V. Un des types les plus primitifs en Picardie est celui de Bray-sur-Somme (Breuil H., 1905, p. 151-152, fig. 2 n° 14). Cette hache a une butée moins haute que les rebords. Ces derniers s'arrêtent un peu en-dessous du talon, au niveau où se forme le décor à écusson. Une autre hache proche de celle de Bray-sur-Somme est celle de Chaudun, à la ferme de Chavençon (Aisne) (Breuil H., pl. 53 n° 4 et Lobjois G., 1973, p. 50, fig. 32, n° 1). Cette dernière possède un long talon, une courte lame et de forts bourrelets latéraux au niveau de la butée. A l'intérieur du motif en écusson se trouvent cinq cannelures verticales (Rowlands, 1976, classe 1, groupe 1).

Les haches à talon à écusson pourraient se diviser en plusieurs types, si l'on voulait considérer les formes générales des haches et des motifs en écusson.

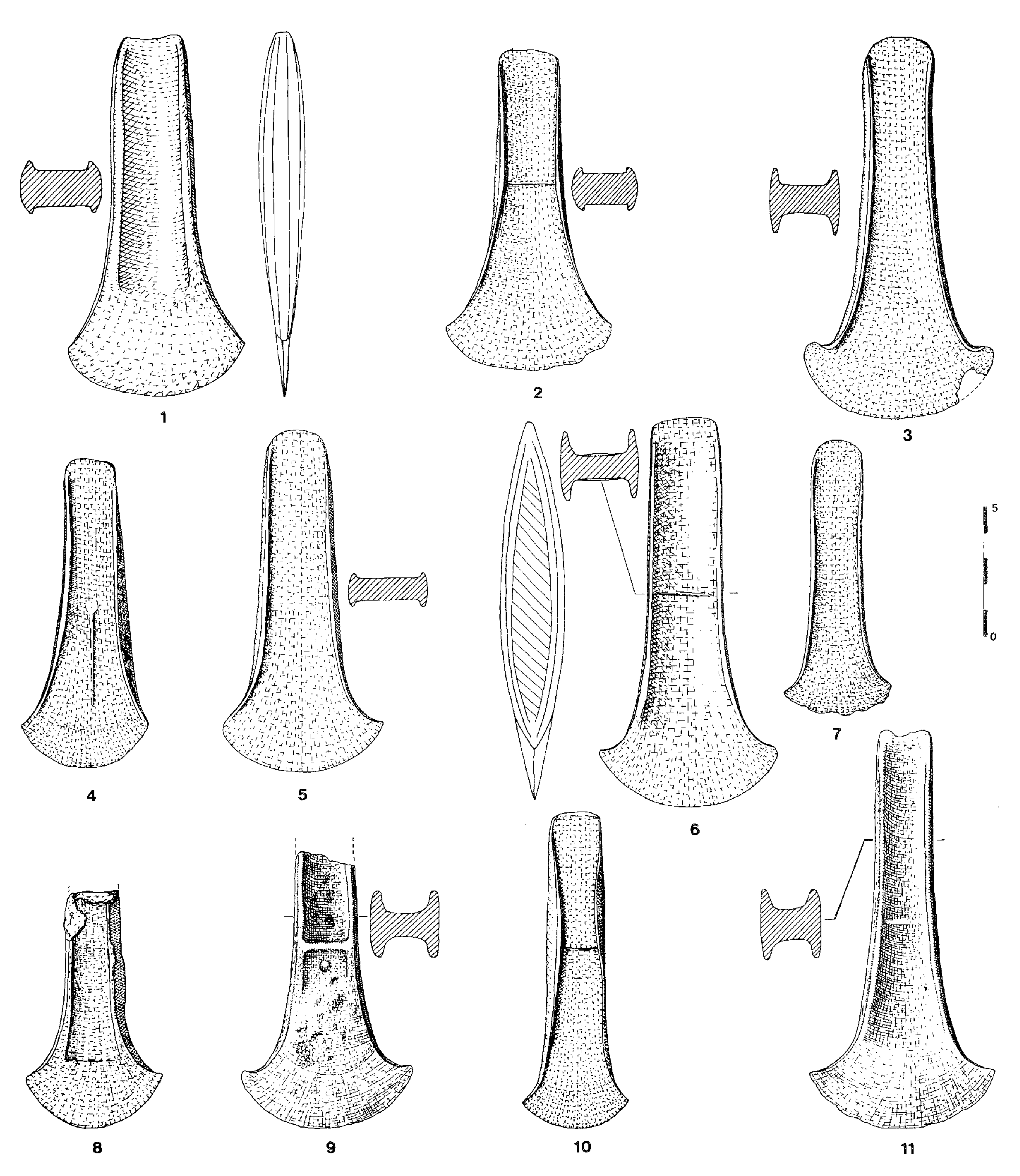


Fig. 73. — Haches à rebords de divers types. 1, probablement de l'Aisne ; 2, environs d'Amiens ; 3, Ailly-sur-Somme (Somme) ; 4, Allaines (Somme) ; 5, environs de Boulogne-sur-Mer (Pas-de-Calais) ; 6, Brény (Aisne) ; 7, Amiens (Somme) ; 8, Talmas (Somme) ; 9, forêt de Compiègne "Carrefour du Maupas" (Oise) ; 10, Bernay (Somme) ; 11, Jonquières (Oise) (1, Musée de Laon ; 2, 6, 9, 11, M.A.N. ; 3, Musée d'Abbeville ; 4, d'après H. Breuil, pl. 77, n° 1 ; 1 et 5, Musée de Boulogne-sur-Mer ; 7, A.M. Oxford ; 8, d'après H. Breuil, pl. 77, n° 5 ; 10, d'après H. Breuil, pl. 75, n° 1).

Généralement, on trouve ces derniers sur des haches de type atlantique normand, mais nous avons remarqué aussi ce décor sur des haches à corps longiligne comme sur celle du dépôt de Ponthoile (Somme) (Breuil H., 1905, p. 153-154, fig. 3 n° 22). La hache à talon du faubourg de Bresles à Beauvais (Oise) a un corps étroit, avec des rebords décorés de séries d'incisions horizontales. Le décor en écusson est en V. Il est aussi parcouru de petites incisions.

Les autres haches présentent moins de particularités que les précédentes, et on les rencontre un peu partout dans le Nord-Ouest de la France : à Hardecourt-aux-Bois (Somme), à Amiens (Somme), à Montières (Somme), dans le dépôt de Ponthoile (Somme), à Choisy-au-Bac (Oise), à Catenoy (Oise), aux environs de Senlis (Oise), à Montataire (Oise), à Cravançon (Aisne), à Danizy (Aisne), à Laon (Aisne), à Arcy-Sainte-Restitue (Aisne), à Valenciennes (Nord), dans la région de Cambrai (Nord) et dans la région de Boulogne (Pas-de-Calais).

Les différentes associations connues permettent de placer les plus primitives des haches à écusson dans la première partie du Bronze moyen (Briard J. et Verron G., 1976, p. 85).

2.6. - Lames d'épées et de poignard (fig. 74)

Depuis quelques années, les découvertes et les recherches menées dans le Bassin parisien et le Nord de la France ont permis de mettre en évidence quelques lames d'épées du style de Tréboul-Saint-Brandan. Deux lames d'épées sont tout à fait proches de ce style, mais elles font partie de ces multiples exemples de types intermédiaires, classés tantôt comme longs poignards, tantôt comme courtes épées. Les épées bretonnes étudiées par Jacques Briard (1965, p. 79-108) possèdent souvent une poignée creuse, avec une garde coiffant entièrement le sommet convexe de la lame. La languette a une largeur comprise entre 50 et 120 mm, elle est percée généralement de huit trous de rivets. Ces épées de Saint-Brandan mesurent entre 600 et 750 mm de longueur totale, avec la poignée, et les lames seules font entre 530 mm et 600 mm de longueur. Elles sont décorées de filets incisés, parallèles aux bords concaves de la lame. On trouve au milieu de la garde une échancrure en demi-lunule. Les poignards ont les mêmes détails que les épées, mais leurs lames ne mesurent que 160 à 350 mm de longueur.

Les lames de Compiègne (Oise) (Blanchet J.C. et Lambot B., 1977, p. 72-73, fig. 15) et de l'Essonne (Mohen J.P., 1977, p. 46 et 51, n° 43) sont typologiquement proches.

Celle de Compiègne est toutefois un peu plus trapue. Elles mesurent respectivement 360 et 475 mm de longueur. Les languettes sont percées de quatre trous de rivets et de deux encoches. Cette particularité fait que les épées du Bassin parisien ont une languette moins large que celles de Bretagne qui, elles, ont une languette percée de huit trous de rivets.

Les poignards ont une languette encore moins large, percée aussi de quatre trous de rivets avec deux encoches (Ablon, Val de Marne et Le Coudray-Montceaux, Essonne) (Mohen J.P., 1977, p. 46 et 51, fig. 42 et 44). Le même auteur rapproche de cet

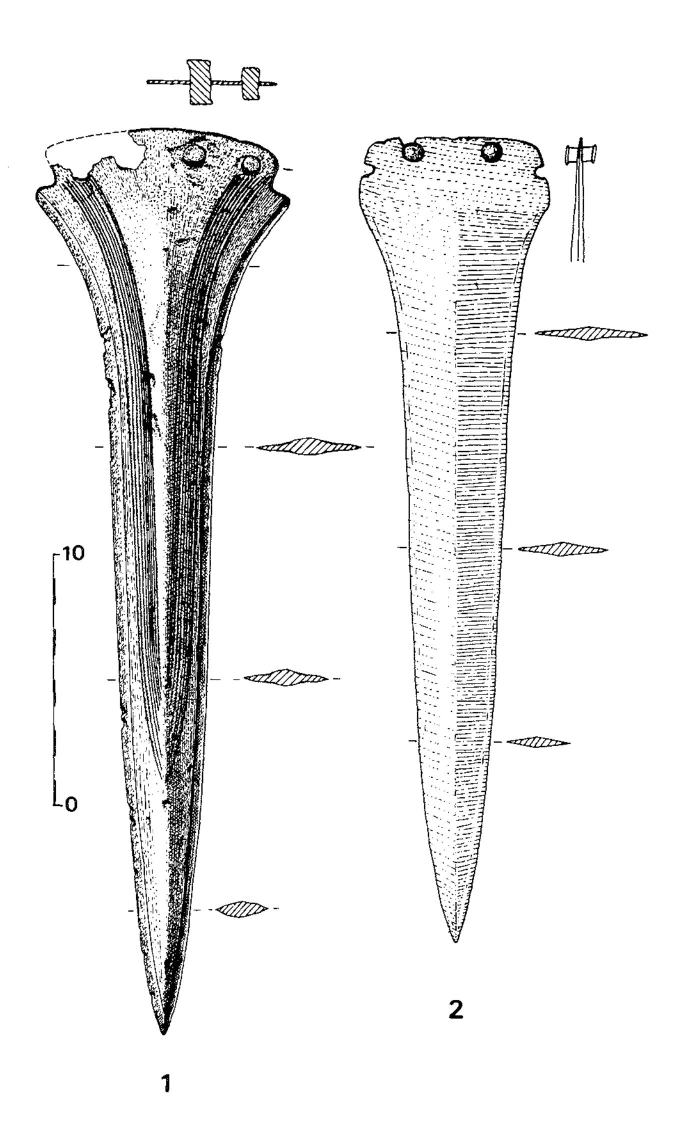


Fig. 74. — 1, lame du type de Saint-Brandan, de Compiègne (Oise) ; 2, lame de Pont-Sainte-Maxence (Oise) (dragages de l'Oise) (1, coll. Aldeghi et 2, Musée Vivenel).

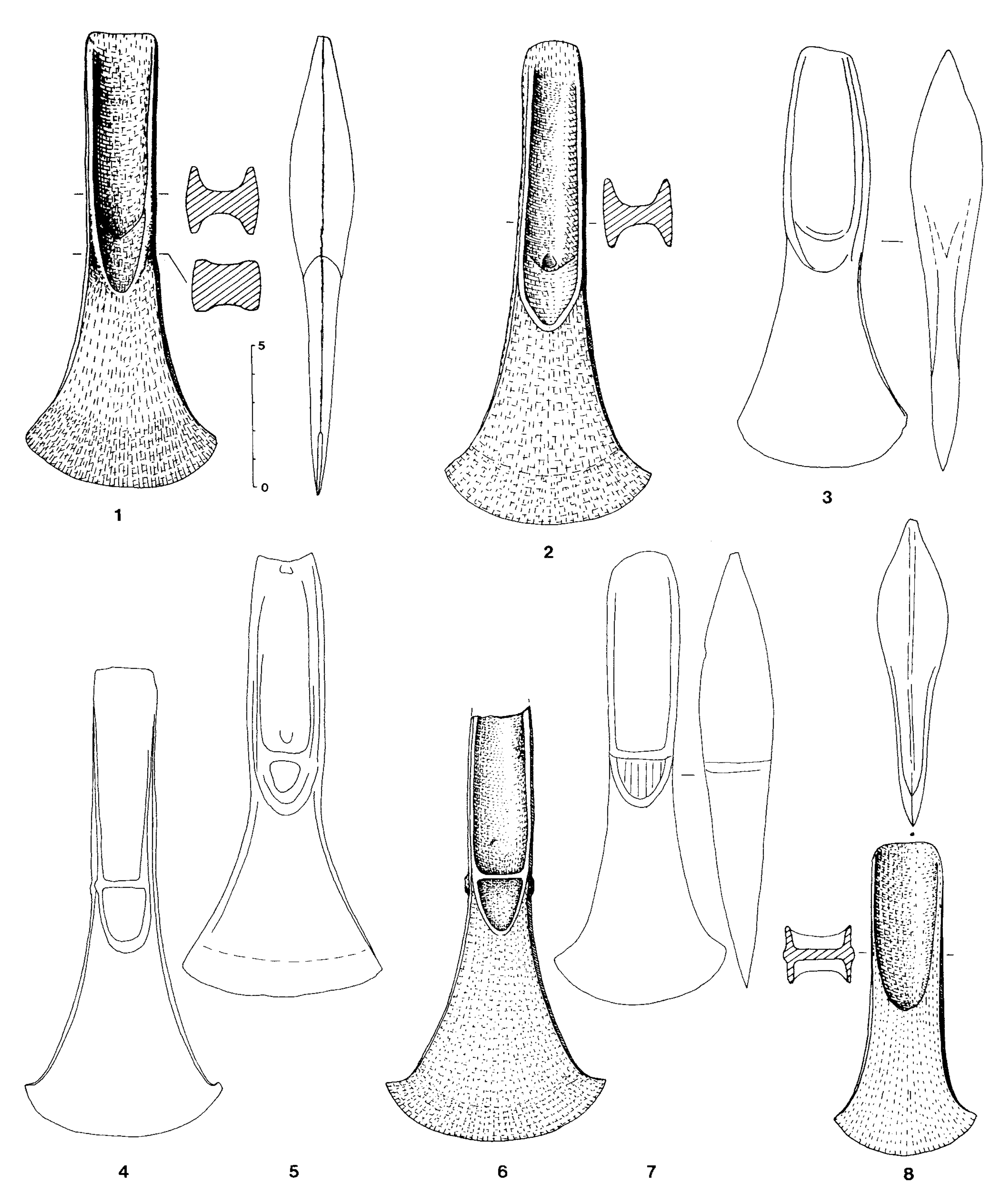


Fig. 75. — 1 à 3, haches à talon du type de Werrar ; 4 à 7, haches à talon à décor en écusson. 1, Blérancourt (Aisne) ; 2, Beaumont-sur-Oise (Val d'Oise) ; 3, Senlis ou environs (Oise) ; 4, Catenoy (Oise) ; 5, Danizy (Aisne) ; 6, Nord-Ouest de la France ; 7, Cravançon (Aisne) ; 8, Hénin-Liétard (Pas-de-Calais) (3, 4, 5 et 7, d'après H. Breuil ; 2 et 8, d'après J.P. Mohen ; 1, d'après R. Mathieu).

ensemble un poignard non décoré, percé de deux trous de rivets et de deux encoches, trouvé dans l'Essonne (fig. 45).

Une lame de poignard non décoré à languette large, percée aussi de deux trous de rivets et de deux encoches, provient des dragages de l'Oise en aval de Pont-Sainte-Maxence (Oise). Cette lame semble toutefois d'un type intermédiaire plus évolué que le précédent (Blanchet J.C. et Lambot B., 1975, p. 32-33) (fig. 74, n° 2).

En France, les épées et poignards du type de Tréboul-Saint-Brandan se trouvent concentrés en Bretagne où J. Briard pense qu'ils étaient fabriqués. Les pièces de Compiègne et de l'Essonne ont de fortes affinités typologiques avec celles de Poses (Eure) (Coutil L., 1898). Les poignards du Bassin parisien sont à rapprocher de celui d'Yville-sur-Seine (Seine-Maritime) bien que ce dernier soit de plus petite taille (216 mm de longueur) et ait une languette un peu plus arrondie (Gehenne, 1966, pl. 2). Dans un article récent, Peter Schauer (1972) a donné la répartition de ces épées en Europe septentrionale : en Belgique, à Mechelen près d'Antwerpen ; aux Pays-Bas, à Waal près de Nijmegen, Gelderland ; en Allemagne, à Main près de Frankfurt-Hoschst, Hessen et un exemplaire au Danemark à Osterhoved Mose, Novling. En Angleterre, on connaît aussi quelques exemplaires qui seraient des importations ou des imitations des lames du type de Tréboul-Saint-Brandan, les plus significatifs étant les poignards de Whiteplot, Methwold dans le Norfolk ; de Battlegore, Williton, dans le Somersetshire et en Irlande au Musée de Dublin (Rowlands, 1976).

Le dépôt de Bailleul-sur-Thérain (Oise) dont il a été question plus haut, a livré, avec les sept haches à rebords et à faible bourrelet médian, un poignard à manche métallique. Ce dernier se rapproche de celui de la Folie à Pierrefonds (Oise), trouvé dans des fouilles anciennes d'un établissement thermal gallo-romain (Blanchet J.C. et Lambot B., 1975, p. 57-58, fig. 60). Ils présentent tous deux des analogies frappantes. Les manches métalliques ont une poignée fixée à l'aide de trois rivets, disposés en triangle, sur la garde. Seul le poignard de Bailleul-sur-Thérain, qui a été retrouvé, a pu être radiographié (Cordier G. et Mohen J.P., 1972, p. 19-24, 2 fig.). La poignée est creuse et s'évase jusqu'au pommeau ovalaire, creux également. La lame a une languette large et arrondie. La garde du poignard de Pierrefonds est plus courte et plus haute. Les deux manches possèdent, sous leur pommeau, trois boutons en relief disposés en triangle. Ils paraissent imiter des têtes de rivets. Ils possèdent tous deux

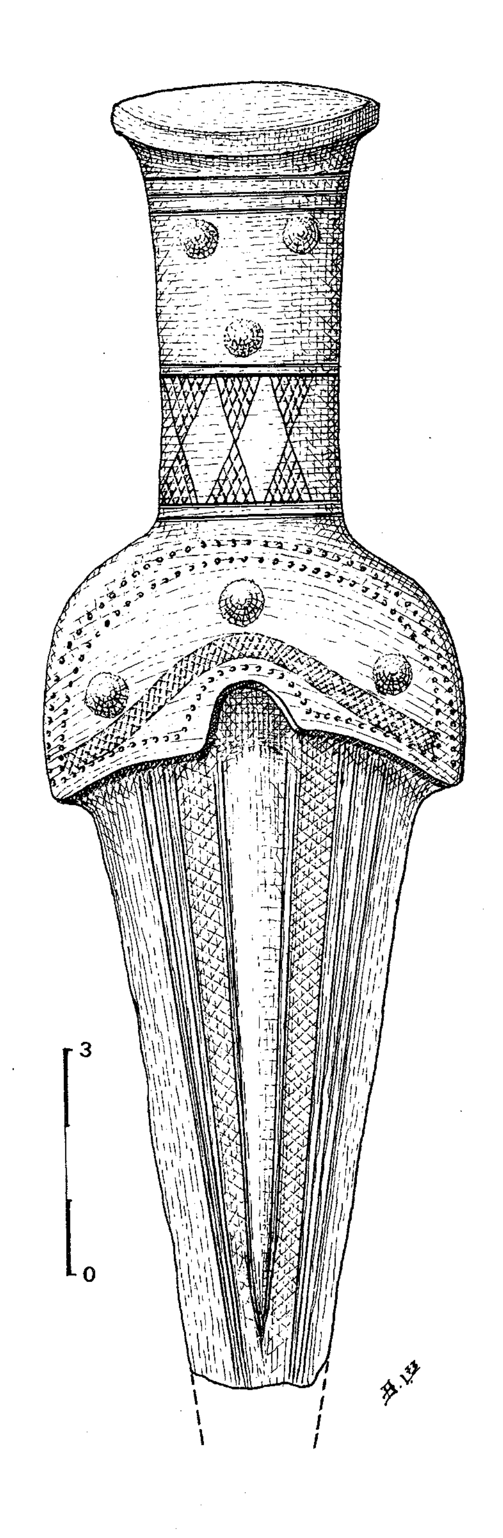


Fig. 76. — Poignard trouvé à Pierrefonds (Oise) "La Folie" lors des fouilles gallo-romaines (d'après Victor Cauchemé, dessin original au Musée Vivenel à Compiègne).

un décor incisé à côté des rivets. Toutefois, le décor du poignard de Pierrefonds possède aussi des triangles avec, à l'intérieur, un quadrillage. Le pourtour de la garde a une double rangée de petits points en relief qui paraissent imiter un cloutage sur un manche en bois. Sous les trois rivets de la garde est placée une bande quadrillée. La lame de Pierrefonds possède aussi un renflement axial avec, de part et d'autre, des plats, décorés d'une bande quadrillée, suivie de quatre lignes incisées parallèles.

Des comparaisons avec d'autres poignards à manche métallique sont difficiles à établir, la plupart de ces objets n'ayant pas été radiographiés.

Le poignard d'Abbeville (Somme), simplement connu par sa poignée métallique et un morceau de sa lame, a une languette large. Comme nous n'en possédons pas de radiographie, nous ne pouvons pas savoir si la languette est trapézoïdale comme le laissent supposer les deux rivets (Gaucher G et Mohen J.P., 1974, p. 34, fig. 14). (Audouze F. et Gaucher G., 1978, p. 431-432, fig. 58).

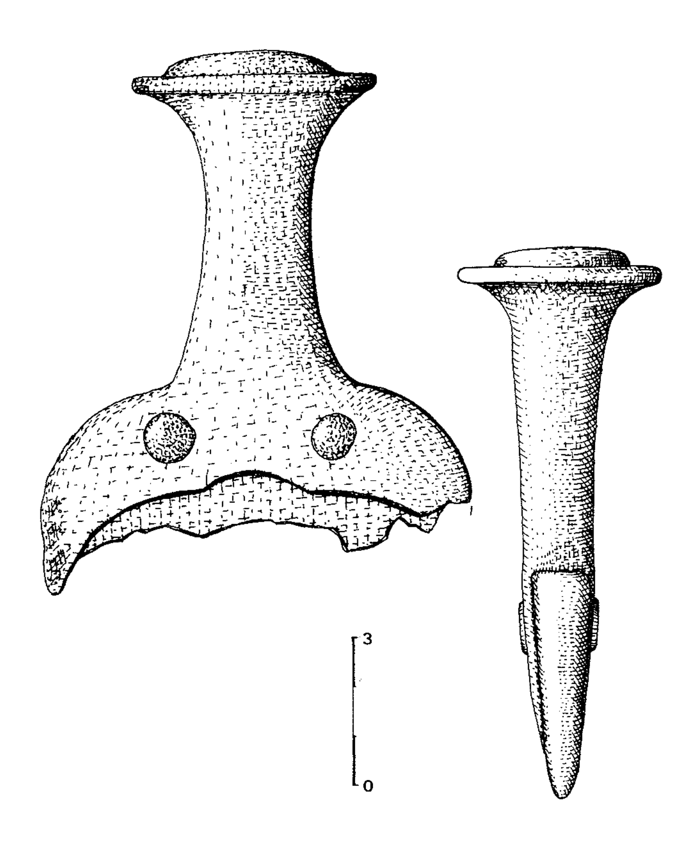


Fig. 77. — Poignée du poignard en bronze des environs d'Abbeville (Somme) (Peabody Museum, Cambridge, U.S.A. ; moulage au M.A.N., n° 8799 ; anc. coll. de Mortillet).

C. — Les objets métalliques de la deuxième partie du Bronze moyen

I. — LA CULTURE MATÉRIELLE

1. - LES HORIZONS MÉTALLURGIQUES DE DÉPÔTS

Il nous a semblé préférable d'étudier séparément le petit nombre de dépôts exploitables scientifiquement dans le Nord-Ouest de la France pendant la deuxième partie du Bronze moyen. Ces dépôts ont souvent une composition différente, ce qui a orienté notre choix. Dans chaque étude, nous donnons les caractéristiques typologiques, morphométriques et culturelles, essentielles. Puis, en second lieu, nous dégageons les éléments synthétiques permettant une meilleure compréhension de l'ensemble.

1.1. - Le dépôt de Ponthoile (Somme) (fig. 78 et 79)

C'est le plus important dépôt de haches à talon découvert en 1878 ou 1879 dans la Somme, sur la façade maritime. Un doute subsiste, car il est vraisemblable que la cachette de Ponthoile se confond avec celle de Bernay-en-Ponthieu. Le Hameau de la Romaine où la première trouvaille aurait été faite n'est situé qu'à quelques kilomètres de Bernay. L'année de la découverte paraît aussi être la même. Nous avons eu l'occasion de voir ces haches qui semblent bien constituer un tout assez homogène. Nous pensons que la différence d'indication de lieu vient du fait que le lot fut partagé à l'époque entre les collections Van Robais et Evans. Le premier auteur a bien indiqué Ponthoile comme lieu de découverte, alors que les haches de la Collection Evans, maintenant déposées au Musée d'Oxford, sont signalées comme provenant de Bernay. Par ailleurs, l'abbé Henri Breuil pensait aussi à un seul et même dépôt mais ne pouvait trancher car il ne connaissait pas les haches de la Collection John Evans.

La collection Van Robais comprend 17 haches. La série de John Evans au Musée d'Oxford est composée de 12 haches. En ajoutant ces deux groupes (29 haches), nous sommes encore loin des 54 haches indiquées par Henri Breuil. Une seule hache est conservée au Musée de Neuchâtel (Suisse).

- La série du Musée d'Oxford

Elle comprend plusieurs types de haches qui se rattachent à une forme générale constante. Toutes ont un tranchant arqué, plus ou moins élargi selon les degrés de martelage. La largeur du tranchant est de 69 mm en moyenne (minimum 65 mm, maximum

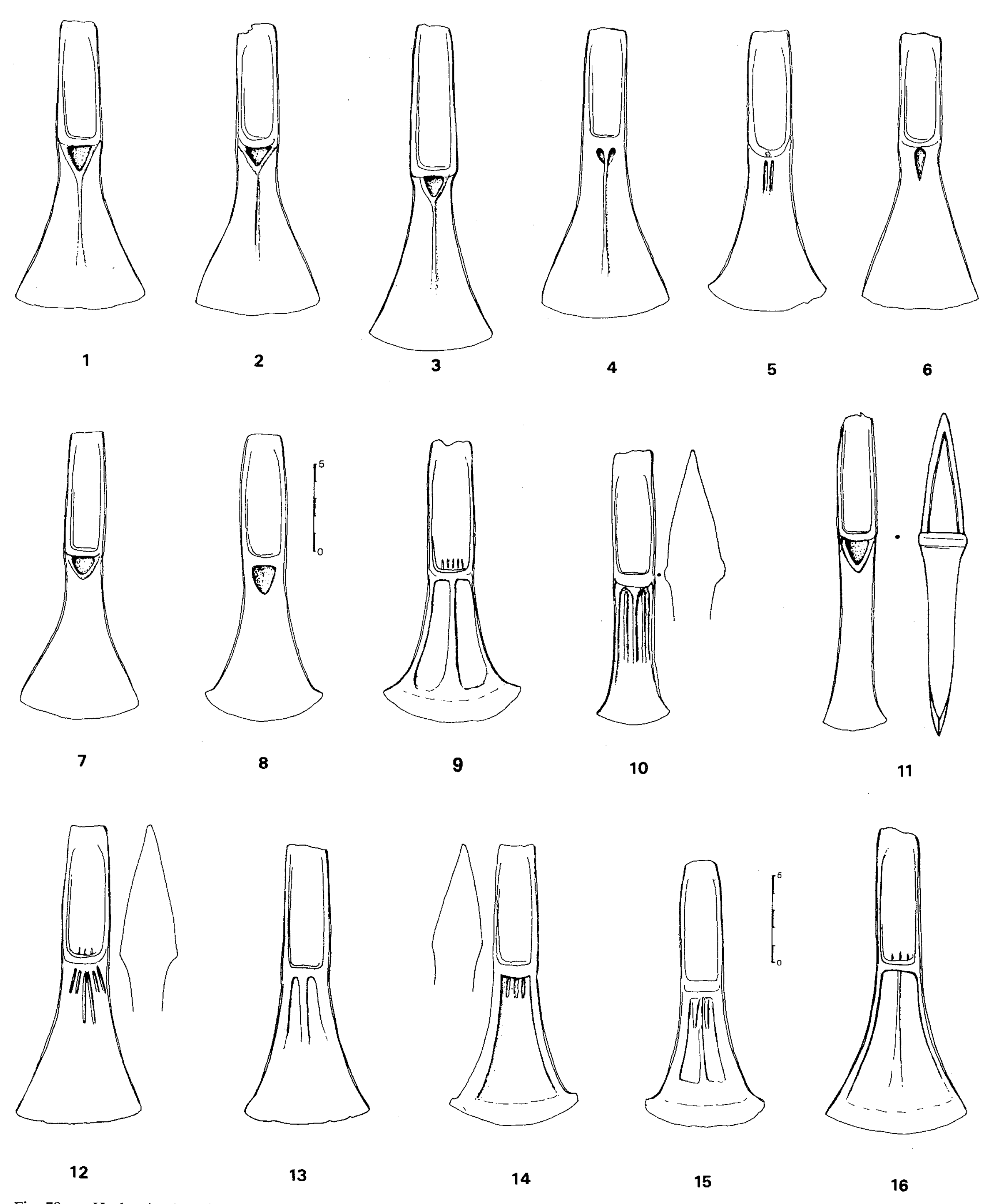


Fig. 78. — Haches à talon diverses du dépôt de Ponthoile (Somme) (d'après coll. Van Robais et dessins H. Breuil).

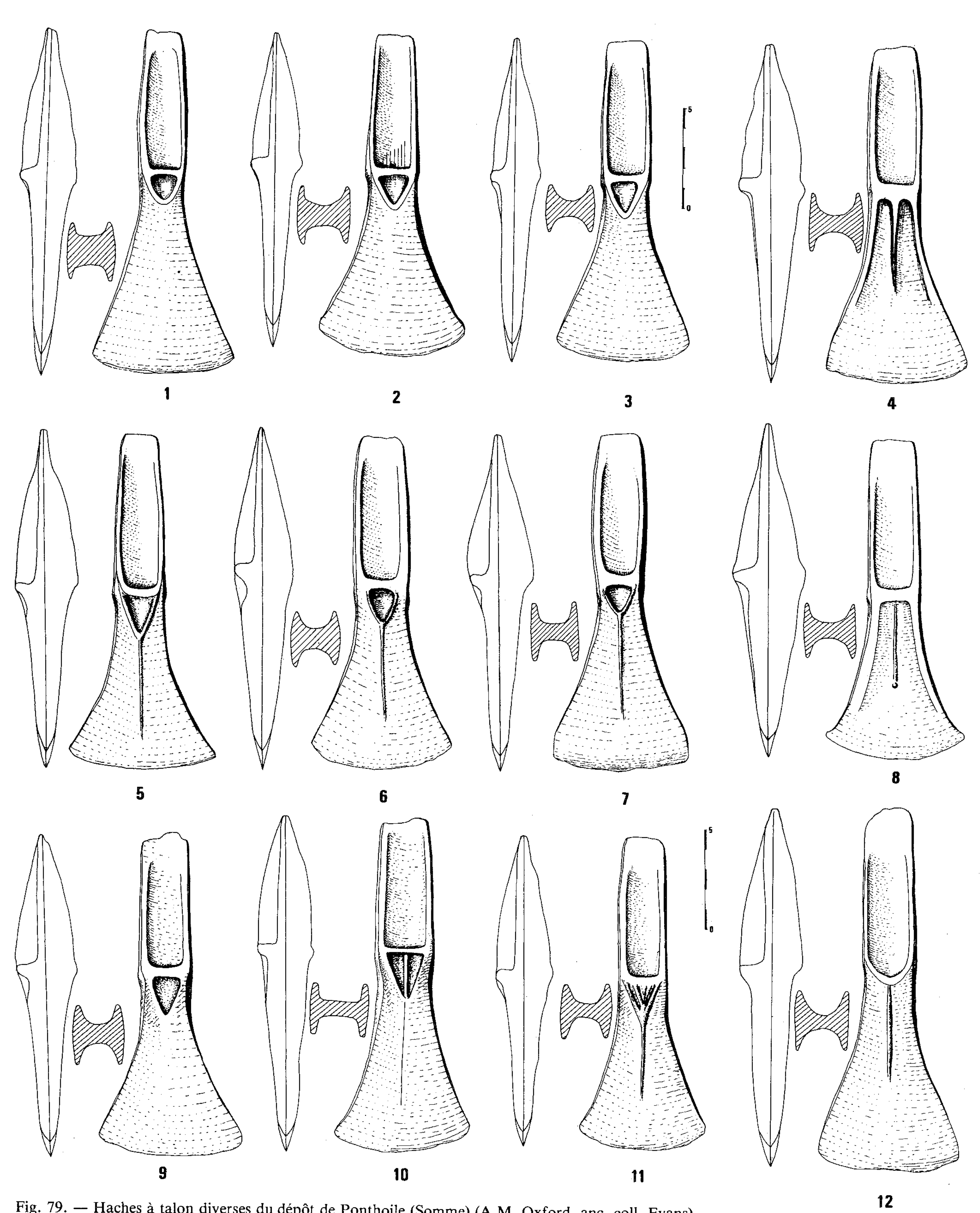


Fig. 79. — Haches à talon diverses du dépôt de Ponthoile (Somme) (A.M. Oxford, anc. coll. Evans).

72 mm). Elles mesurent 170 mm de longueur moyenne (minimum 162 mm, maximum 185 mm). Les lames sont, soit à bords rectilignes évasés, soit en crinoline.

Trois haches possèdent un motif en demi-cercle plus ou moins allongé, placé sous le talon (''shield-pattern''). Quatre ont un décor en Y en relief. Deux ont des dépressions triangulaires. Une seule présente un talon en V et une nervure médiane. Les deux dernières rappellent les haches à talon naissant avec un évidement sous le talon et une nervure médiane (Rowlands, 1976, class 2, ''side-Flanged''). Certaines de ces haches possèdent de légers bourrelets latéraux.

- La série de la collection Van Robais

Dans cette seconde série, on retrouve les mêmes formes et les mêmes types de haches avec en supplément deux haches à corps rectiligne, plus étroit. Les haches à talon à lame évasée sont de mêmes dimensions que celles de la collection Evans (longueurs comprises entre 158 mm et 182 mm) (largeurs comprises entre 67 mm et 73 mm).

Elles sont décorées, sous le talon, de la façon suivante :
- motif en demi-cercle allongé ''shield-pattern'' (une hache)
- décor en Y (trois haches)
- dépression cordiforme (une hache)
- dépression en goutte d'eau (une hache)
- deux petites cannelures parallèles (une hache)
- double cavité triangulaire avec nervure médiane (une hache)
- six petites nervures (une hache)
- double dépression (quatre haches)
- dépression simple avec trois petites cannelures (une hache).

Les deux autres haches à bords parallèles ont des petits tranchants peu arqués. La plus grande possède un fort bourrelet médian, sur les bords, à la limite du talon. Elle est décorée d'un motif nervuré en V sous le talon. La seconde est décorée d'une double dépression avec deux nervures verticales.

Nous avons éliminé les trois haches de provenance très incertaine, signalées par Henri Breuil (1905, p. 154, n° 30, n° 33 et p. 152, n° 16) et qui étaient conservées dans les anciennes collections maintenant disparues du Musée de Péronne et de M. Dimpre.

Ces haches possèdent des dimensions supérieures aux haches à talon de type normand dont les moyennes oscillent entre 150 et 160 mm, pour 50 mm de largeur au tranchant environ (Gaucher G., 1973, tableau 1) et (Briard J. et Verron G., 1976, n° 522). Certaines lames de Ponthieu ont un tranchant assez large avec des appendices latéraux, proches des haches à talon naissant de Bailleul-sur-Thérain (Oise). D'autre part, la présence de décors du type ''à écusson'', et de dépressions sous le talon, donnent encore à ce dépôt un caractère archaïsant par rapport au type normand. D'ailleurs, les dimensions sont plus proches des haches à talon du Groupe Tréboul (longueur moyenne : 170 mm ; largeur moyenne : 68 mm) (Briard J., 1965, p. 84). Quant à la hache à talon à bords parallèles et à bourrelet médian, elle se rapproche de celle trouvée sur le Camp César à Bailleul-sur-Thérain (Oise) (Breuil H., 1889, p. 593). Ce type de hache, à corps étroit, provient d'Allemagne du Nord et du Nord-Ouest (Laux F., 1971 et Sudholz G., 1964). La hache de Ponthoile possède en plus un motif en écusson dont l'inspiration est d'origine irlandaise. Le dépôt de Ponthoile a donc des caractères originaux qui le distinguent de ceux de la province atlantique. Les grandes haches à bords parallèles, à décor en écusson ont aussi des équivalents en Grande-Bretagne (Rowlands M.J., 1977, p. 34).

1.2. - Le dépôt de Dommiers (Aisne) (fig. 80 et 81, nos 1 et 2)

Il se compose de huit haches à talon qui ont été découvertes à plusieurs reprises, au même endroit, dans un champ placé à flanc de coteau, au lieu-dit ''Le Chemin de Soissons'' (Lobjois G., 1973, p. 41-68, 17 fig.). Sur les huit haches, six seulement sont entières et il est fortement probable qu'une partie du dépôt soit encore enterrée.

Ce sont des haches de type normand avec des tranchants assez larges, à bords rectilignes ou concaves. Elles mesurent entre 183,9 mm et 156,5 mm de longueur, et entre 70,5 mm et 62,8 mm de largeur de tranchant ; soit une moyenne de 164 mm pour la longueur et 66,3 mm pour la largeur du tranchant. Ces haches sont décorées sous le talon : trois par des cupules cordiformes à fond cannelé (dont une avec une nervure médiane), une par une dépression triangulaire et deux par deux dépressions triangulaires (dont une avec une nervure médiane). Trois de ces haches possèdent une petite cavité à la base de la butée, au fond de la gorge. Ce phénomène a été rencontré sur beaucoup de haches normandes à talon (Mohen J.P., 1977, p. 53-54). Le petit dépôt de Dommiers s'inscrit dans l'horizon métallurgique des haches à talon normandes, avec toutefois des tranchants un peu supérieurs à la moyenne de ce type.

1.3. - Le dépôt d'Arcy-Sainte-Restitue (Aisne)

Un dépôt de cinq haches à talon aurait été trouvé sous une pierre en grès dans la deuxième partie du

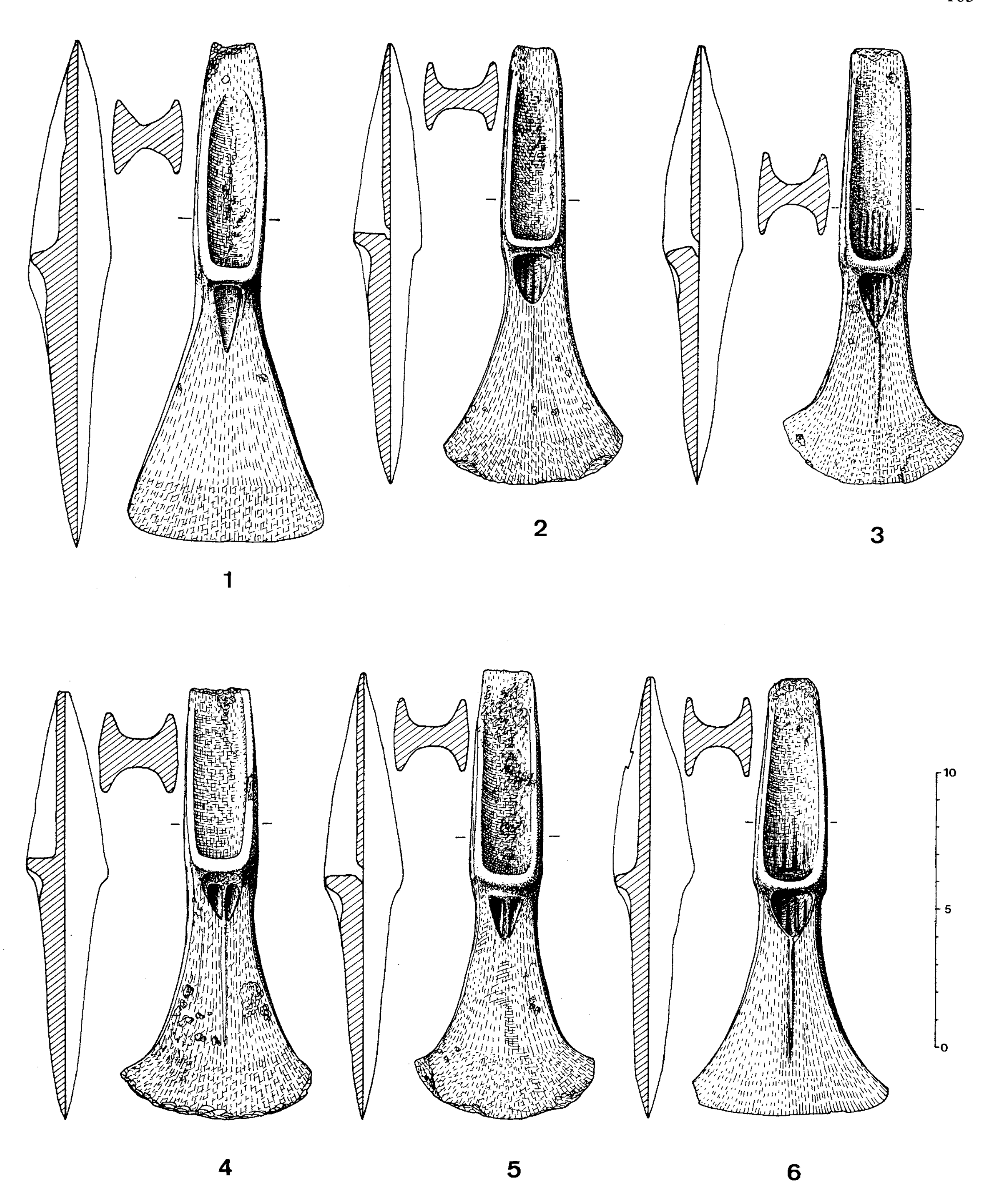


Fig. 80. — Le dépôt de haches à talon, de type normand, trouvé à Dommiers (Aisne) (coll. Berson).

XIXe siècle. Une seule hache à talon de type normand, décorée d'un V en creux sous le talon, proviendrait de ce petit dépôt. Cette hache de la collection Frédéric Moreau est maintenant au Musée des Antiquités Nationales.

1.4. - Le dépôt de Chouy (Aisne)

Il s'agit encore d'un petit dépôt de deux haches à talon déposées sous une pierre en grès, au lieu-dit "Villers-Petit". Ces haches n'ont pu être retrouvées (Lobjois G., 1973, p. 48). Il peut s'agir de la même découverte que celle faite au lieu-dit "Le Chemin d'Argent" et pour laquelle nous ne possédons pas plus de renseignements.

1.5. - Le dépôt de Montigny-Lengrain (Aisne)

Trois haches en bronze ont été trouvées dans l'allée couverte du Mont Ganelon, sur la pointe Ouest du Châtelet en 1843. Ces objets étaient placés à titre d'occupation secondaire dans un monument typiquement S.O.M. (Fossé-Darcosse, 1844, p. 72-76 et Blanchet J.C., 1979). Une de ces haches retrouvée dans la collection Moreau au M.A.N. est une hache à talon de type normand. Elle est décorée d'un motif en trident sous le talon.

1.6. - Le dépôt de la Hérelle (Oise) (fig. 81, nos 3 et 4)

Il fut trouvé au début de ce siècle près de la ferme de l'Abbaye. Il aurait comporté au moins cinq haches, mais il n'en subsiste plus que deux (Blanchet J.C. et Lambot B., 1975, p. 59-60, fig. 62 et 63). Ces haches sont du type normand avec un décor constitué d'un trident. L'une d'elle, brute de coulée, possède un anneau.

1.7. - Un dépôt possible à la Muette en forêt de Compiègne (Oise)

Il a été signalé par Dom Grenier (1856, p. 127) et il devait être constitué de haches à talon possédant parfois un anneau (Dom Grenier parle de haches avec manche et bélière). Certaines haches "sans provenance" au Musée Vivenel à Compiègne pourraient peut-être provenir de cette découverte.

1.8. - Un dépôt possible à Montjavoult (Oise)

Deux haches provenant de l'ancienne collection Clérambault ont été trouvées à Montjavoult (Oise) (Blanchet J.C. et Lambot B., 1975, p. 50-51, fig. 42 et Cordier G., 1979, fig. 1). On est frappé par la ressemblance de ces deux haches de pur type normand. Le décor sous la butée est constitué d'une dépression cordiforme contenant cinq nervures sur une face et six sur l'autre, se rejoignant à la base pour former une nervure médiane. Il est possible que ces deux haches sortent d'un même moule, donc d'un même dépôt.

1.9. - Le dépôt de Boulogne-sur-Mer (Pas-de-Calais)

Cinq haches à talon sans anneau auraient été découvertes à la fin du siècle dernier à Châtillon-les-Boulogne. Malheureusement, le matériel de ce dépôt a été perdu à la dernière guerre mondiale (Anonyme, 1899 a, p. 25).

1.10. - Le dépôt d'Equihen-Outreau (Pas-de-Calais)

Nous ne sommes pas mieux renseignés sur un dépôt de trois haches à talon mises au jour vers Outreau, au lieu-dit "Le Camp", vers 1908 (Anonyme, 1921, p. 39).

1.11. - L'ensemble de Desvres (Pas-de-Calais) (fig. 82)

André Coffyn (1969, p. 108-109, fig. 8, n° 2 à 8 et fig. 9, n° 5) a retrouvé dans les réserves du Musée du Périgord une ancienne découverte effectuée pendant la première guerre mondiale dans la forêt de Desvres. On ne peut savoir s'il s'agit du dépôt réunissant tous les objets de Desvres ou d'un ensemble regroupant plusieurs objets dont certains auraient été achetés à un antiquaire. Dans le doute, nous préférons employer le terme ensemble. Il se compose d'une hache à rebords droits et à tranchant peu arqué, d'une hache à talon de type breton, de deux bracelets ouverts massifs, de section circulaire, de trois anneaux massifs et d'une épingle à tête en trompette. Cet ensemble comprend, en majorité, des objets datés de la fin du Bronze moyen.

1.12. - Le dépôt de Vaudricourt (Pas-de-Calais)

Le dépôt fut trouvé à un mètre de profondeur en-dessous de tombes du IIIe siècle. Les descriptions de Ernest Chantre (1875-76) puis de Auguste Terninck (1978, p. 229) permettent d'authentifier ce petit dépôt. Il comprend sept objets : une hache à rebords droits et butée médiane, une partie tranchante de hache à talon, trois fragment de pointes de lances, un fragment médian de lame d'épée à forte nervure axiale et un fragment de soie d'épée. Tous ces objets détériorés devaient être destinés à la refonte.

1.13. - Le dépôt de Villers-sur-Authie (Somme) (fig. 83)

Van Robais (1880, p. 119-123), puis l'abbé Henri Breuil (1919, p. 251-264, 5 fig.) nous relatent la découverte de ce qu'ils appellent "une sorte de trésor de bijoux" à Villers-sur-Authie. Tous les objets étaient enfilés dans un torque ou attachés à celui-ci par des fils

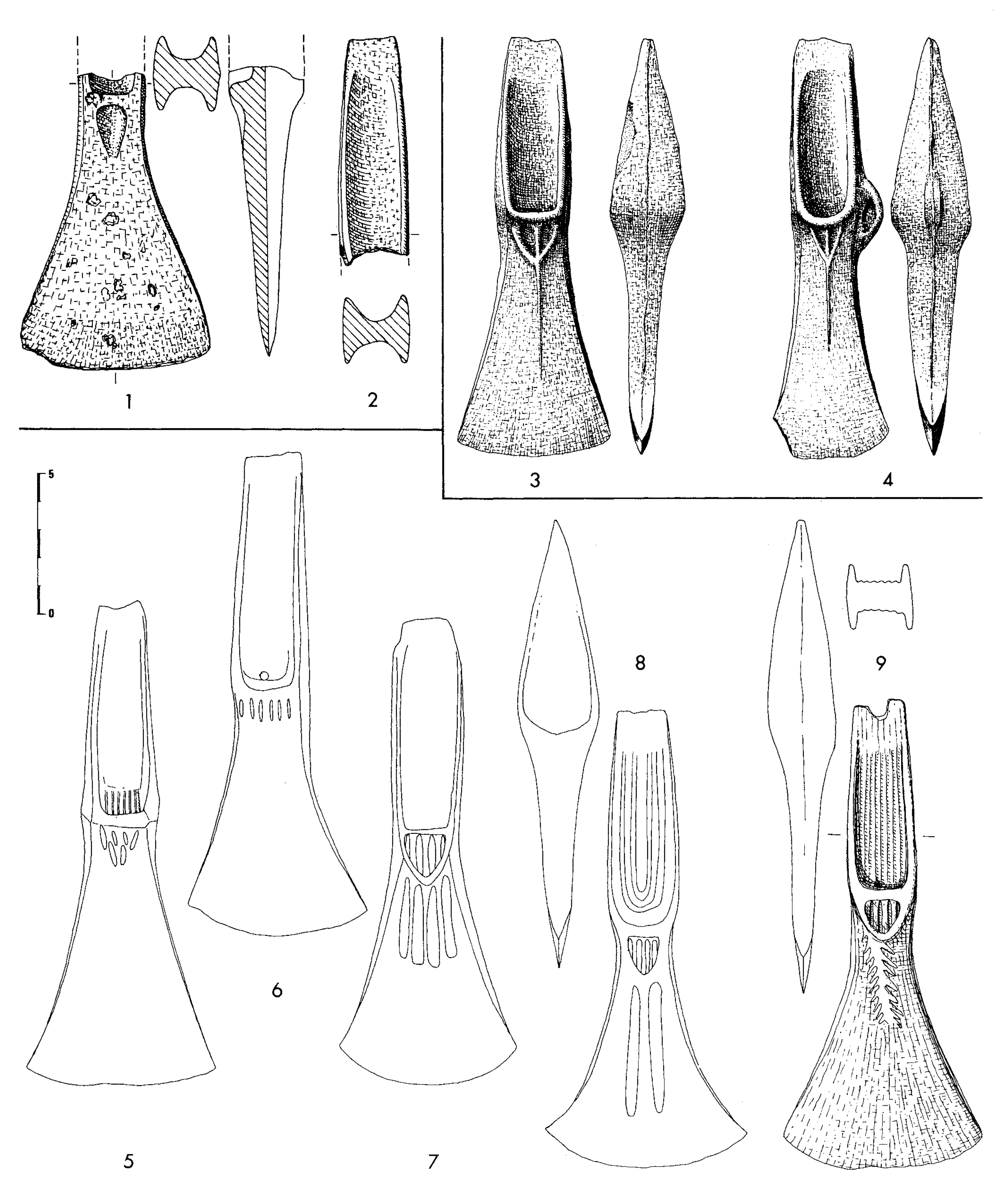


Fig. 81. — Haches à talon de la deuxième partie du Bronze moyen. 1 et 2, dépôt de Dommiers (Aisne) (suite) ; 3 et 4, dépôt de La Hérelle (Oise) ; 5 et 6, Catenoy (Oise) ; 7, Montataire (Oise) ; 8, ferme de l'Epine à Vivières (Aisne) ; 9, Laon, "Le Ravin de la Falize" (Aisne) (1 et 2, coll. Berson ; 3 et 4, Musée de Breteuil-sur-Noye (Oise) ; 5 à 8, d'après H. Breuil, dessins originaux ; 9, Musée de Laon).

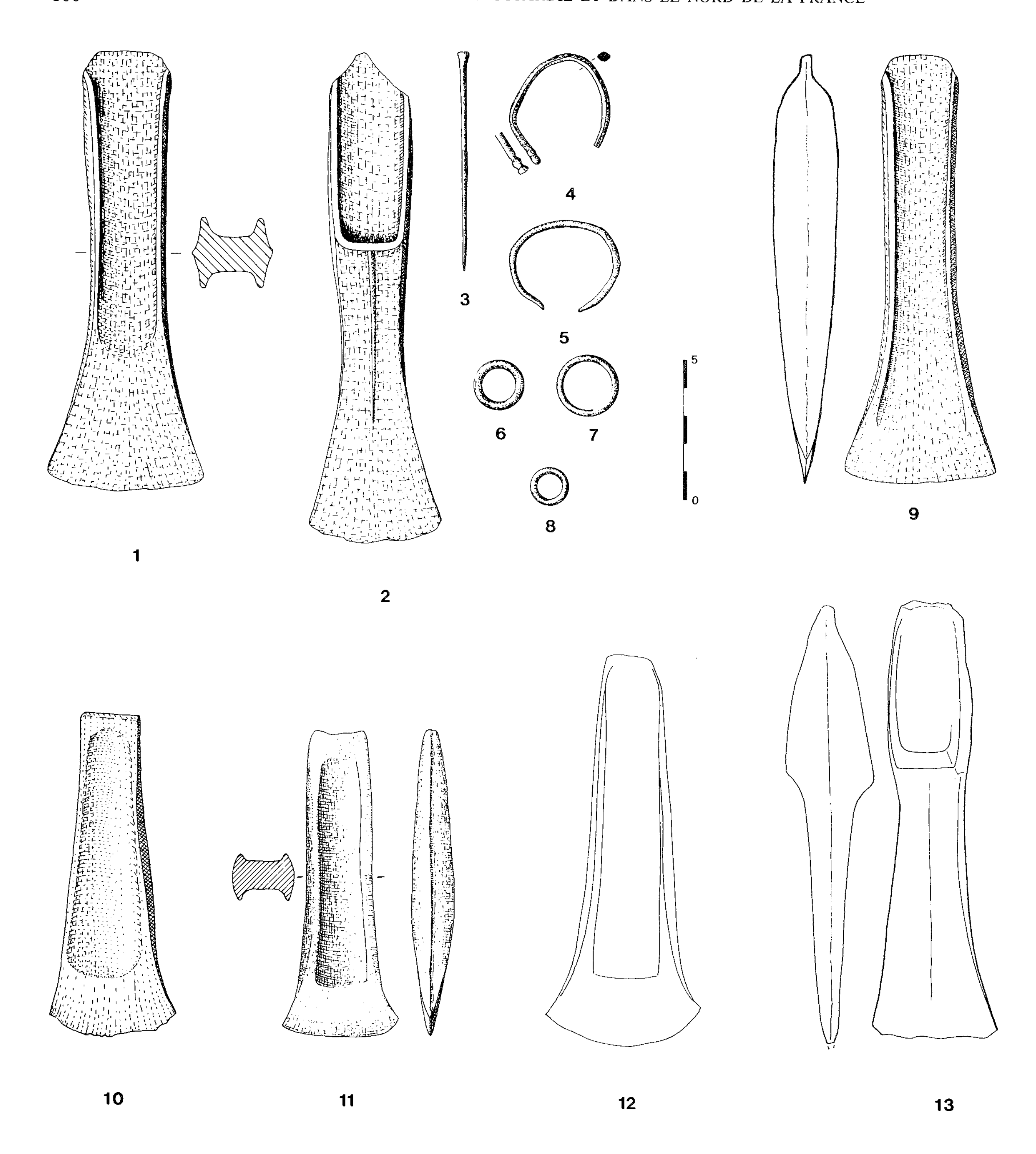


Fig. 82. — 1 à 8, ensemble de Desvres (Pas-de-Calais) ; 9, Pierrefonds (Oise) ; 10, Amiens (Somme) ; 11, Orrouy "Champlieu" (Oise) ; 12, Bresles (Oise) ; 13, Senlis (Oise) (1 à 9, Musée du Périgord ; 10, 12 et 13, d'après H. Breuil ; 11, M.A.N.).

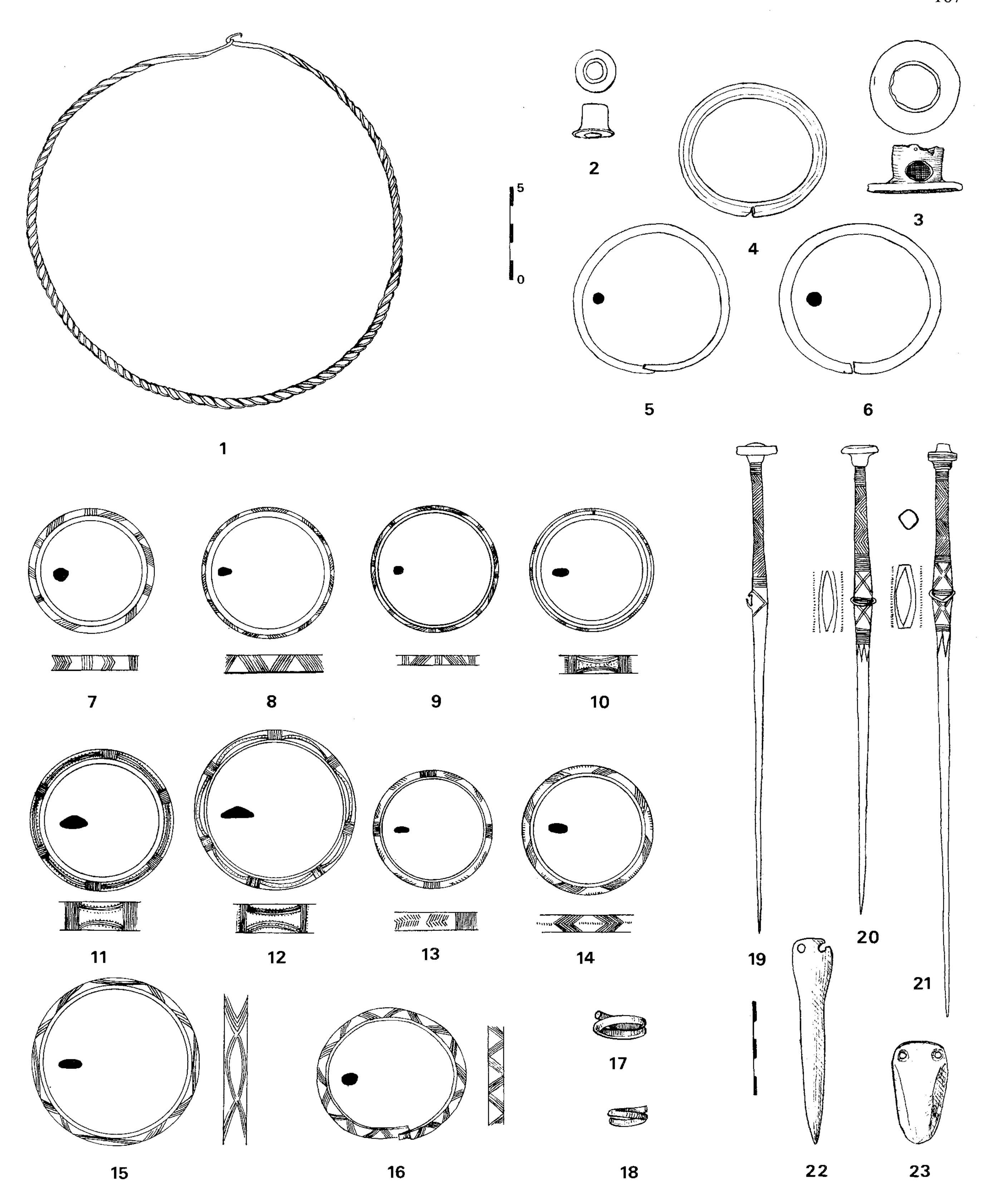


Fig. 83. — Le dépôt de Villers-sur-Authie (Somme) (d'après H. Breuil).

de bronze. Une photographie envoyée par Van Robais au Musée des Antiquités Nationales nous donne un aspect de ce dépôt qui semble avoir disparu. Le torque était constitué d'une tige carrée, de 6 mm de section et de 204 mm de diamètre. Les extrémités effilées se terminaient par de petits crochets. Deux poignards à languette simple arrondie sont typiques de la Civilisation des Tumulus et plus particulièrement de la forêt de Haguenau. Les trois épingles ont une tige renflée décorée de chevrons et de triangles. Elles sont surmontées d'une tête discoïdale avec chapeau. Sur deux épingles, la partie renflée de la tige est percée d'un trou central permettant de fixer un anneau mobile transversal. La troisième est munie d'une bélière sur un côté. Ces épingles ont été définies par Hawkes (1942) comme constituant le groupe des "épingles de Picardie", connu jusque dans le Sud-Ouest de l'Angleterre. Nous aurons l'occasion d'en reparler.

Les seize bracelets massifs sont, dans la majorité des cas, fermés et décorés. Trois seulement ne sont pas décorés. Les autres portent des motifs formant, soit des chevrons et des stries obliques, soit des arcs de cercles opposés, entourés de points. Ces derniers ne sont pas sans rappeler les dépôts bretons de bracelets du type de Bignan (Briard J., 1965, p. 123-135).

Le reste du dépôt se compose de deux anneaux constitués de deux tiges enroulées, d'un cylindre à base élargie en couronne et d'un objet cylindrique perforé dont la base repose sur une plaque de tôle circulaire.

Le dépôt de Villers-sur-Authie se compose donc essentiellement de bracelets, et rejoint en cela les dépôts du groupe de Bignan. La dualité entre les objets franchement atlantiques et ceux de l'Est est ici bien attestée.

1.14. - Le dépôt de Pontoise (Val d'Oise)

Deux haches à talon ont été mises au jour à Pontoise lors de la construction de la morgue (Mohen J.P., 1977, p. 55-56 ; Letterlé F. et Martinez R., 1984). Elles appartiennent probablement à un petit dépôt qui était peut-être plus important au moment de la découverte. Les deux haches ont en commun un tranchant étroit et un bourrelet médian. Si la première hache est similaire à celle du groupe breton (Briard J., 1965, p. 109-122), la seconde est décorée d'une double dépression accolée, qui la rapproche des haches normandes.

2. — LES OBJETS MÉTALLIQUES ISOLÉS

Nous reprendrons le classement typologique des objets de la deuxième partie de l'Age du Bronze moyen, à partir des groupes qui ont été proposés par nos collègues et aussi à l'aide des fiches publiées par la Société Préhistorique Française.

LES HACHES

2.1. - Les haches à talon de type breton (fig. 84)

Elles ont un aspect longiligne, à cause d'une lame de faible largeur. Le tranchant est peu convexe et le talon est rectangulaire. La plupart des haches sont décorées d'une nervure médiane placée sur le plat de la lame. Elles mesurent en moyenne 163 mm de longueur et 42 mm de largeur au tranchant (Briard J. et Verron G., 1976, fiche 524). Si ces haches sont originaires d'Armorique où on a trouvé de nombreux dépôts (Briard J., 1965, p. 109-122), elles ont aussi été trouvées isolément dans le Nord-Ouest de la France : à Coudun et Senlis, dans l'Oise ; à Amiens, Bertangles, Ponthoile, et deux exemplaires imprécis dans la Somme, et à Saint-Ouen-l'Aumône dans le Val d'oise ; l'ensemble de Desvres a livré une hache de type breton.

Des exemplaires avec anneau latéral sont signalés à Bussu (Somme) et à Vincly (Pas-de-Calais).

2.2. - Les haches à talon de type normand (fig. 81, n°s 5-9)

Elles représentent la majorité des haches isolées connues dans tout le Nord-Ouest de la France. Nous ne reviendrons pas sur la définition de ce type dont il a été question au début du chapitre consacré aux dépôts. Nous savons que la production des ateliers normands a été très importante. Comme nous nous trouvons dans la zone périphérique, il est normal que ce type d'objet y soit bien représenté. Toutefois, les dépôts sont peu nombreux, comme nous avons pu le constater. Il faut noter qu'il existe dans le Nord-Ouest de la France un type proche des haches normandes possédant des dimensions un peu supérieures (exemple des haches des dépôts de Ponthieu et de Dommiers).

Les haches normandes possèdent presque toutes des motifs décoratifs en creux ou en relief, ou l'association des deux. Les thèmes les plus courants sont des cavités cordiformes ou triangulaires, des lames échancrées avec parfois des nervures internes ; des nervures médianes simples ou en chevrons, des motifs en trident et des haches à nervures multiples (Briard J. et Verron G., 1976, p. 92-93, fig. 2). Dans quelques cas, les haches ont des décors très chargés comme à Catenoy et Montataire (Oise), à Vivières dans l'Aisne.

2.3. - Les haches du type de Werrar (fig. 75, n°s 1 à 3)

Nous regroupons dans ce type certaines haches à talon habituellement appelées par les auteurs français "haches du type à écusson" (Briard J. et Verron G.,

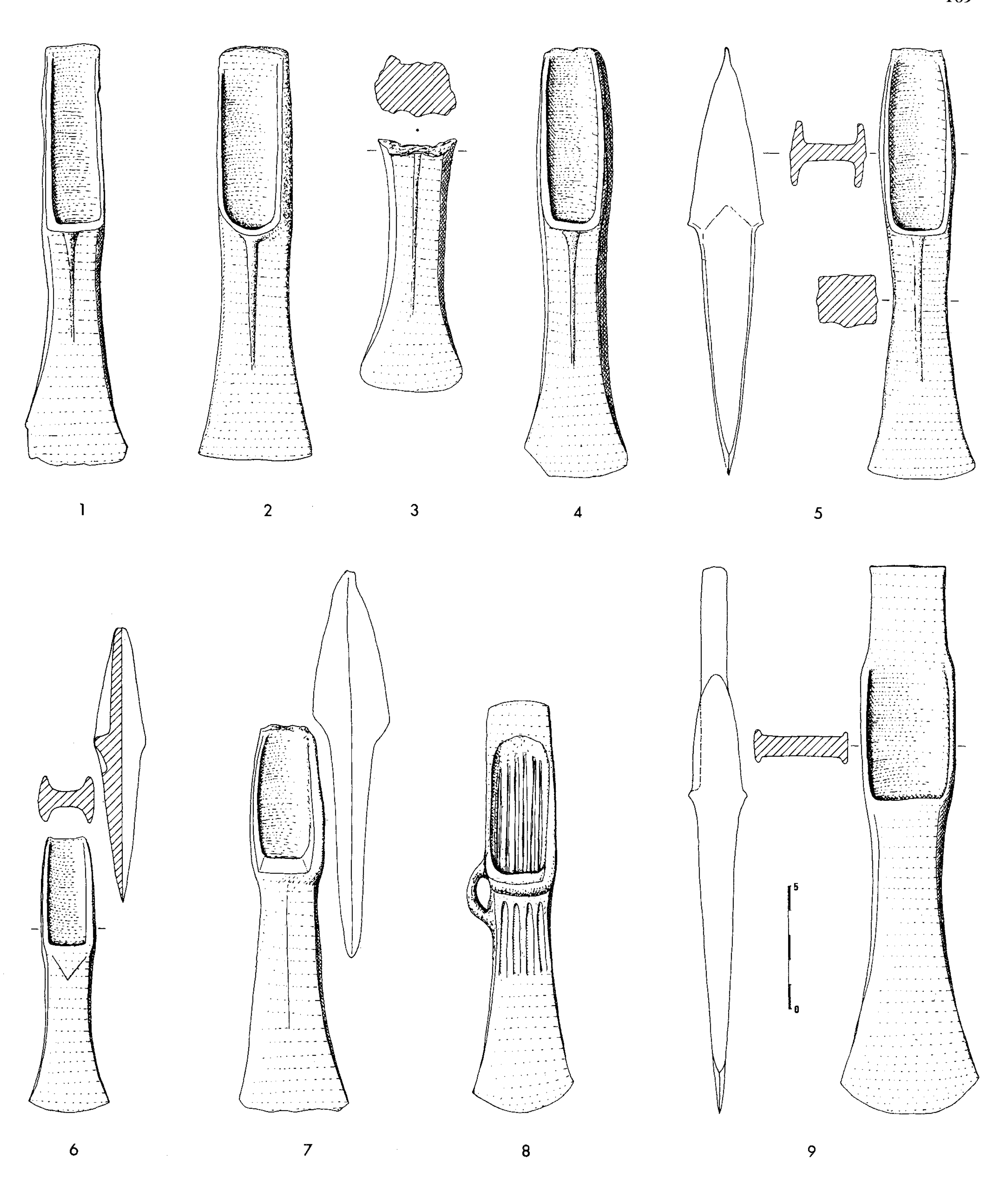


Fig. 84. — Haches à talon de type breton et de types divers. 1, Bertangles (Somme) ; 2, Amiens (Somme) ; 3 et 4, Somme ; 5, Saint-Ouen-L'Aumône (Val d'Oise) ; 6, Marquise (Pas-de-Calais) ; 7, Senlis ou environs ; 8, Bussu (Somme) ; 9, Crépy-Couvron (Aisne) (1, Musée d'Amiens ; 2, 4, 7 et 8, d'après H. Breuil ; 3, M.A.N. ; 5, Musée Carnavalet ; 6, A.M. Oxford ; 9, Musée de Laon).

1976, fiche 512, p. 83-86). A la suite des travaux anglais sur la question (Rowlands, 1976, p. 33-34), il ne fait aucun doute que l'origine de ces haches est à rechercher dans la région du Sud Hampshire et dans l'Ile de Wight. Elles sont datées de la phase de Taunton, contemporaine de la phase finale du Bronze moyen français.

C'est cette apparence de hache à talon de type naissant qui fit penser aux archéologues français qu'il pouvait s'agir d'une hache préfigurant, au début du Bronze moyen, l'essor de la province métallurgique. Il convient cependant d'utiliser le groupe des haches dit "à écusson" pour y classer les haches à rebords élevés possédant une butée aussi basse ou plus basse que les rebords et ayant au-dessous un écusson fermé ou non.

Ces haches du type de Werrar possèdent des rebords élevés qui s'arrêtent au niveau de la gorge en écusson. Il n'existe pas de butée, mais un léger ressaut qui va en s'amenuisant, au niveau de la gorge. Cette dernière forme un écusson plus ou moins allongé, et constitue souvent un léger relief. Le passage du talon à la lame peut être marqué sur les bords par un léger bourrelet.

Une partie de ces haches a été répertoriée en France, avec les haches à écusson, par Henri Delétang (1978, p. 216-224, 7 fig.). Nous avons retenu pour la France les haches de Montivilliers (Seine-Maritime) (Coutil L., 1898, p. 65, pl. III, n° 20 et 1921, pl. 2, n° 24), de Dieppe (au hameau de Rosendal, Seine-Maritime) (Verron G., 1971, p. 52, n° 14 a et b), de Dieppe (Seine-Maritime) (Déchelette J., 1910, p. 250, fig. 85, n° 2), de Paris (Seine) (Mohen J.P., 1977, p. 50, fig. 37), de Beaumont-sur-Oise (Val d'Oise) (Mohen J.P., 1977, p. 50, fig. 38), de Corbeil (Essonne) (Mohen J.P., 1977, p. 50, fig. 39), de Pont-Faverger (Marne) (Doize R.L., 1961, p. 17, fig. 10), des environs de Morlaix (Côtes-du-Nord) (Briard J., 1965, p. 84, fig. 23, n° 11), des environs de Parthenay (Deux-Sèvres) (Germond, 1976, p. 109, fig. 1, n° 7), de Chaon (Loir-et-Cher) (Delétang H., 1978, p. 216-217, fig. 2) et de Blérancourt (Aisne) (Mathieu, 1977, p. 4-5, fig. 1).

La répartition géographique de ces haches montre une plus grande concentration dans le Bassin parisien. En Angleterre, ces haches ont été mises en évidence récemment par Rowlands (1976, p. 33-34). Cet auteur a classé le type de Werrar dans la classe 4 et l'a subdivisé en deux groupes internes, en se basant sur la présence ou l'absence de bourrelets.

Sur les six haches du dépôt de Werrar, quatre appartiennent au groupe 1. Le dépôt de Newport comprend vingt-quatre haches du groupe A sur les trente et une qu'il contient. Le centre de production se situe dans l'Ile de Wight et à côté sur le Continent. Ces haches apparaissent dans les dépôts des groupes Taunton Union Workhouse et Stanton St Bernard qui peuvent être rapprochés de ceux de la fin de notre Bronze moyen.

2.4. - Haches à talon diverses (fig. 85)

Une hache à talon, longue, assez étroite et à petit tranchant peu arqué, a été trouvée au Camp César de Bailleul-sur-Thérain (Oise). La lame est séparée du talon par un fort bourrelet circulaire, placé à la limite du talon. Breuil H. (1905, p. 154, fig. 3 n° 22) en signale un exemplaire s'en rapprochant dans le dépôt de Ponthoile, mais possédant en plus un écusson en U sous le talon. Ces types de haches, fort rares chez nous, sont concentrés en Allemagne du Nord dans les Landes de Lüneburg (F. Laux, 1971). A partir de ce centre, on observe une répartition plus lâche en Allemagne du Nord-Ouest (G. Sudhölz, 1964). La hache de forme normande du ravin de "La Falize" à Laon, a un décor en relief, qui n'est pas sans rappeler des motifs plus nordiques.

Une hache à talon nettement en V, à rebords assez élevés en U provient de la forêt de Compiègne (Oise) (Blanchet J.C. et Lambot B., 1975, p. 30, fig. 1). La section sous le talon est de forme hexagonale. Cette hache se rapproche du type bohémien dont la répartition va de la zone atlantique à la Mer du Nord. La hache de Molain (Aisne) (Breuil H., pl. 52, n° 1), avec sa lame trapézoïdale et sa nervure médiane, est proche du type du Centre-Ouest (Briard J. et Verron G., 1976, fiche 523). La hache de Crépy-Couvron (Aisne) au Musée de Laon rappelle le type de Haguenau. C'est une hache massive, assez grande (218 mm), possédant un talon subrectangulaire avec des rebords peu élevés qui commencent au-delà du sommet. Le sommet n'est pas échancré, mais il est toutefois possible qu'il ait été abattu par martelage récent.

LES LAMES D'ÉPÉES ET DE POIGNARDS (fig. 86-88)

Ces objets n'ont pas été trouvés associés dans des dépôts dans le Nord-Ouest de la France, comme d'ailleurs dans le Bassin parisien. La plupart des lames ont été découvertes lors des dragages des grandes rivières. L'abbé Breuil a publié une grande partie des exemplaires du Bassin de la Somme. Plusieurs essais de classification ont été tentés à partir des considérations morphologiques : section de la lame, forme de la languette et dimensions générales (Trump B.A., 1962 ; Burgess C., 1968, Butler J., 1963, 1964 ; Rowlands M.J., 1976 ; Briard J., 1965).

2.5. - Lame large à languette sub-trapézoïdale

Nous classons dans cette catégorie une lame de poignard possédant une languette sub-trapézoïdale, presque

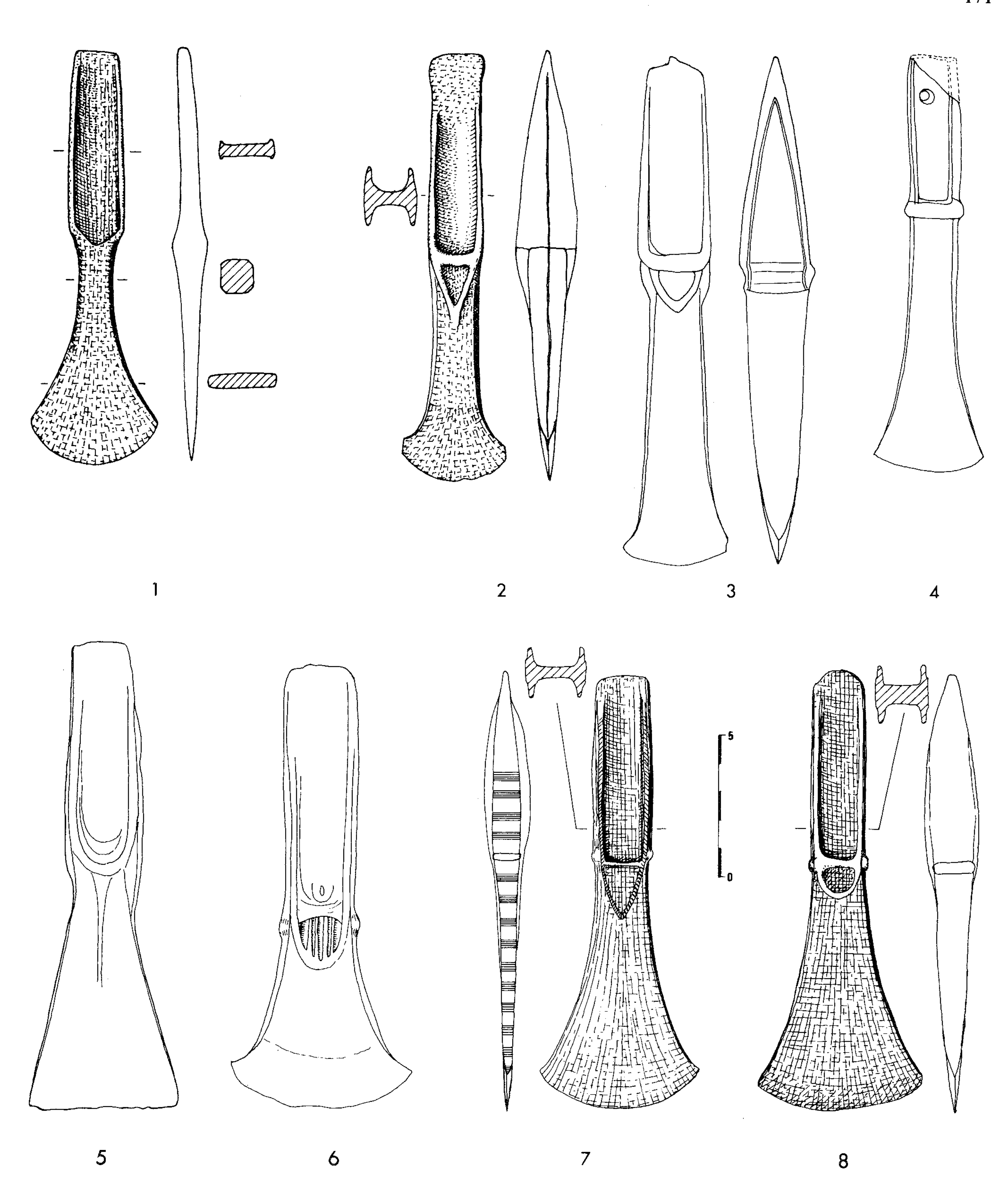


Fig. 85. — Haches à talon de types divers. 1, tourbières de la Somme ; 2, Aisne ? ; 3, dépôt de Ponthoile (Somme) ; 4, Bresles (Oise) ; 5, Molain (Aisne) ; 6, Chaudun, ferme de Chavençon (Aisne) ; 7, Beauvais, faubourg de Bresles ; 8, Hardecourt-aux-Bois (Somme) (1, I.P.H. ; 2, Musée de Laon ; 3 à 6, d'après H. Breuil ; 7, A.M., Oxford ; 8, M.A.N.).

rectangulaire. La lame est un peu moins large que la languette. La lame d'Etinehem (Somme) (Breuil H., 1901, p. 508, fig. 2 n° 12, p. 506) possède quatre gros rivets et quatre autres petits trous qui ont été rebouchés à l'Age du Bronze par de petits cylindres en bronze. Henri Breuil la classe comme dague forte et large. Cette pièce de 275 mm de longueur doit être un type de transition entre les poignards de Tréboul-Saint-Brandan et les poignards à base trapézoïdale.

2.6. - Lames larges à petite languette trapézoïdale (fig. 86, nos 6-7)

Nous incluons dans ce groupe surtout des lames de poignards possédant une petite languette nettement trapézoïdale et une lame se dégageant progressivement de la languette. Les lames sont percées de deux trous de rivets. Elles ont été recensées à Lille, canal de Roubaix (L = 308 mm), dans les environs d'Amiens (L = 338 mm), à Bailleul-sur-Thérain (Oise) (L = 508 mm). A Camon (Somme), la languette possède en plus des deux rivets, deux petites coches latérales.

La lame d'origine picarde, aujourd'hui disparue et autrefois conservée dans la collection Chauvenet à Lesdins (Aisne) (Breuil H., pl. 42, n° 4), est un poignard d'environ 260 mm de longueur, décoré sous les deux rivets de quatre triangles allongés, hachurés, pointés vers le bas. C'est la seule lame décorée d'incisions que nous ayions rencontrée dans cette catégorie. Un poignard provenant de la Somme a une haute languette trapézoïdale percée à son sommet de deux petites encoches latérales (Breuil H., 1900, p. 505-506, fig. 2 n° 1). Les rivets sont absents. Un autre poignard trouvé à Abbeville a une forte nervure médiane (Breuil H., pl. 17 n° 3).

Ce groupe annonce les lames du Bronze final I.

2.7. - Lames effilées à languette trapézoïdale (fig. 86, nos 1 à 4)

Cette catégorie de lames peut être scindée en deux groupes. Dans le premier groupe, nous mettons une série de lames à languette trapézoïdale bien développée et percée de deux trous de rivets. Les lames se détachent bien de la languette et gardent une largeur moyenne de 25 à 30 mm. Ces lames appartiennent surtout à des épées, connues à Asnières (Val d'Oise) écluse de Royaumont, Pont-Rémy (Somme) (L = 421 mm), à Glisy (Somme) (L = 417 mm), à Ribemont (Aisne) (L = 502 mm) et à Schoubrouck (Pas-de-Calais) (L = 352 mm). Cette dernière lame possède en plus deux échancrures latérales.

Le seul poignard qui se rattache à ce premier groupe est celui d'Authuile (Somme) (Breuil H., 1900, p. 506, fig. 2 n° 8).

Dans le deuxième groupe, nous trouvons une épée à lame très effilée qui a été découverte à Noailles (Oise) (L = 591 mm). Ces types de lames d'épées forment une catégorie propre surtout au Bassin parisien (Mohen J.P. 1977, p. 56), au Nord-Ouest de la France et à la Normandie. Auparavant, on appelait souvent ces lames rapières.

2.8. - Lames effilées à petite languette sub-trapézoïdale ou arrondie.

Une lame, considérée par Breuil H. (1900, p. 506, fig. 2 n° 4) comme une rapière et provenant de la région d'Amiens, a une petite languette sub-trapézoïdale, voire légèrement arrondie, percée, au sommet, de deux encoches. La lame est très effilée (L = 355 mm). On connaît un exemplaire de même type à Paris (Mohen J.P., 1977, p. 78, fig. 130 (Paris/75-27) et aussi d'autres en Grande-Bretagne (Rowlands M.J., 1976, pl. 44, 45 et 46). Un poignard provenant d'Arry (Somme) a lui aussi une languette percée de deux encoches au sommet (Breuil H., pl. 17 n° 4).

2.9. - L'épée à fusée octogonale de Boran (Oise) (fig. 87, n° 1)

L'épée draguée dans l'Oise à Boran est la seule, de ce type, connue en France. Gilles Gaucher et Jean-Pierre Mohen (1972, fiche n° 421) l'ont figurée dans leur typologie des épées de l'Age du Bronze en France. Récemment, elle a été radiographiée et publiée à nouveau (Blanchet J.C. et Lambot B., 1975, p. 33-34, fig. 10 et 11). La lame à languette bipartite est coincée dans la poignée creuse au niveau de la fusée. Elle est maintenue par deux petits rivets. Le talon de la lame possède de longs ricassos à larges crans. Cette épée mesure 720 mm de longueur totale. F. Holste (1953) a étudié les épées à fusée octogonale et a montré leur concentration en Allemagne Centrale où elles appartiennent à la dernière phase du Bronze moyen et peuvent se poursuivre jusqu'au début du Bronze final (Bz C et D, de la chronologie allemande).

LES POINTES DE LANCE

2.10. - Les pointes de lance non décorées

Aucun dépôt de haches à talon du Bronze moyen du Nord-Ouest de la France ne contient de pointes de lance. Dans le Bassin parisien, le dépôt de Sucy-en-Brie (Val-de-Marne) en a deux, de grande taille, à douille longue et le dépôt de Ville-d'Avray (Hauts-de-Seine) en a une moins typique (Mohen J.P., 1977, p. 58). Dans l'ensemble de Vaudricourt (Pas-de-Calais) dont l'homogénéité est très incertaine, il a été reconnu trois pointes de lance. La seule qui est entière a des ailerons largement renflés et

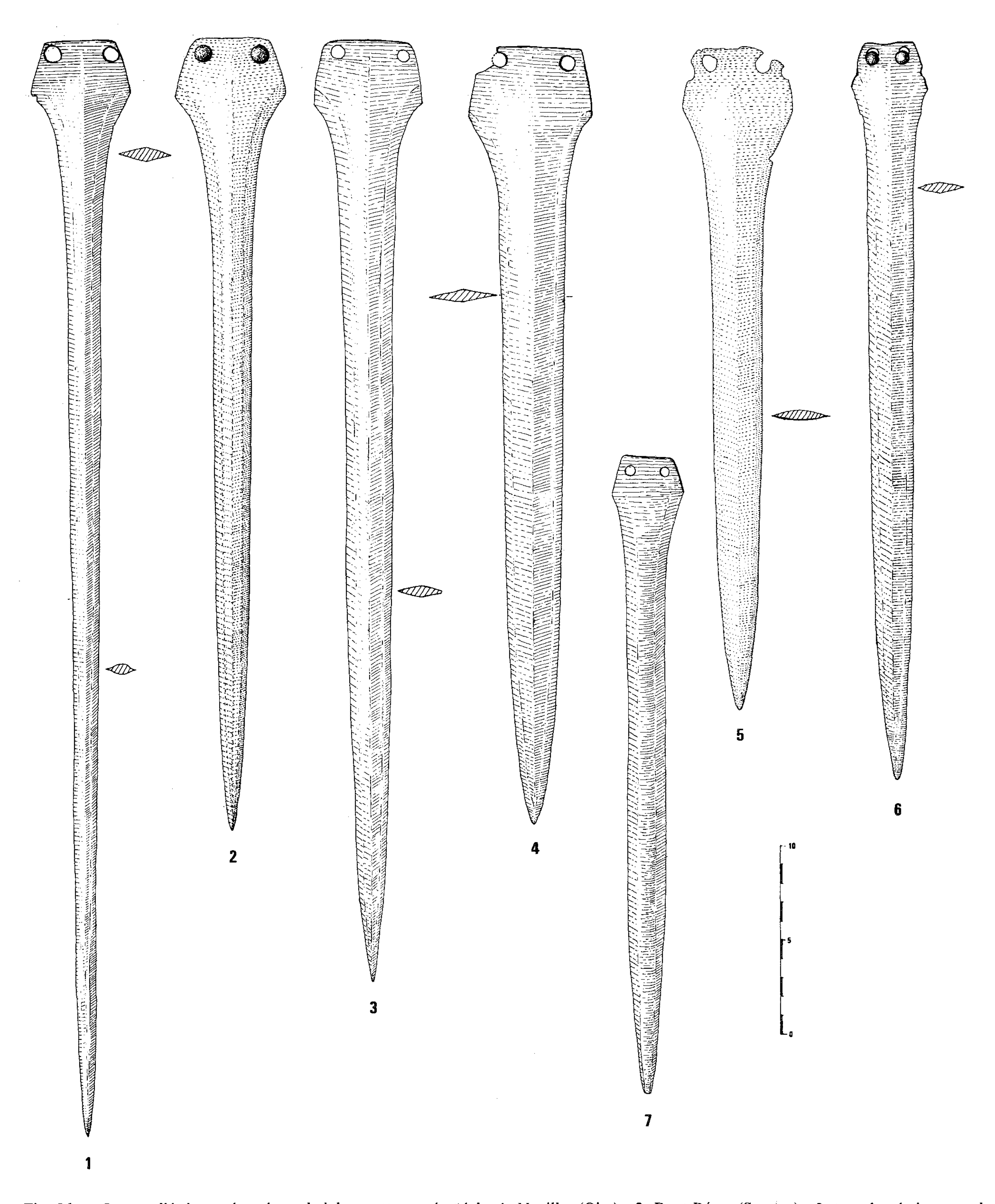


Fig. 86. — Lames d'épées et de poignards à languette trapézoïdale. 1, Noailles (Oise) ; 2, Pont-Rémy (Somme) ; 3, tumulus de la route de Ribemont (Aisne) ; 4, Glisy (Somme) ; 5, Schoubrouck à Clairmarais (Pas-de-Calais) ; 6, Camon (Somme) ; 7, Amiens (Somme) (1, A.M. Oxford ; 2 et 3, M.A.N. ; 4 et 6, Musée d'Amiens ; 5, Musée de Saint-Omer).

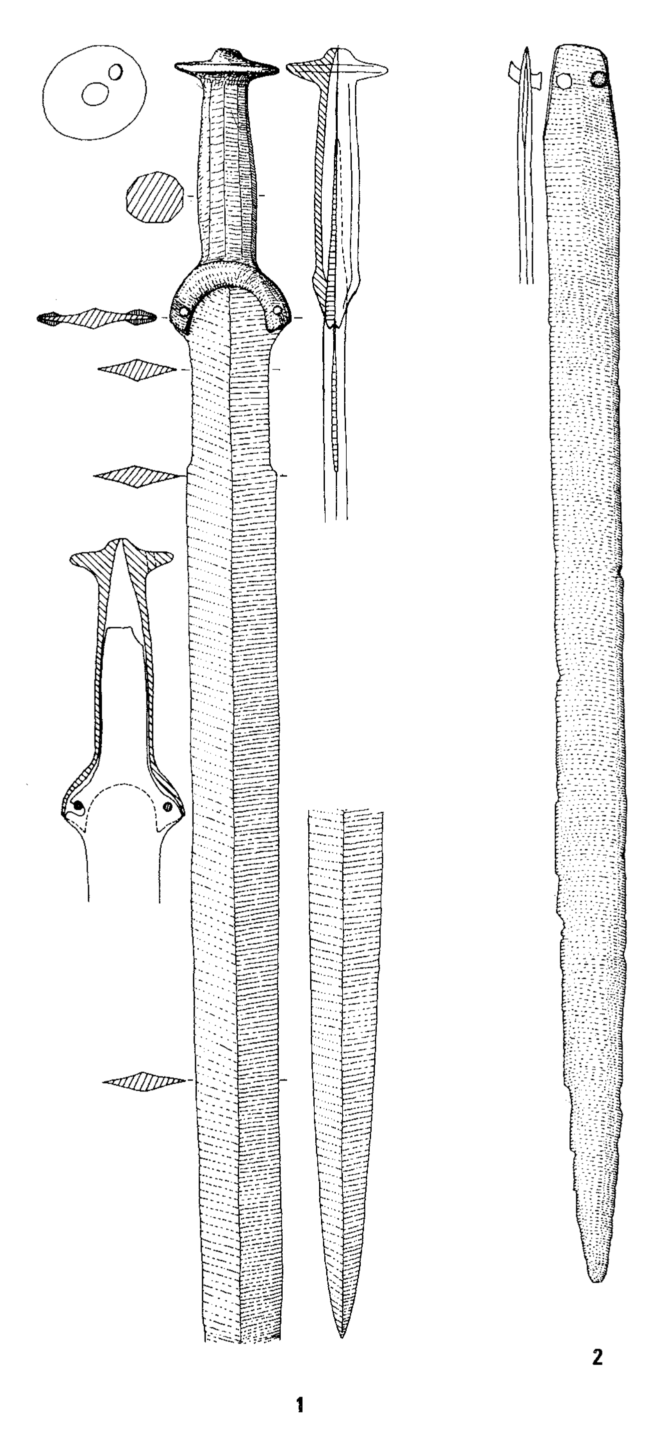


Fig. 87. — 1, épée à fusée octogonale de Boran (Oise) ; 2, épée de Wavrin (Nord) (1, Musée Vivenel et 2, coll. privée).

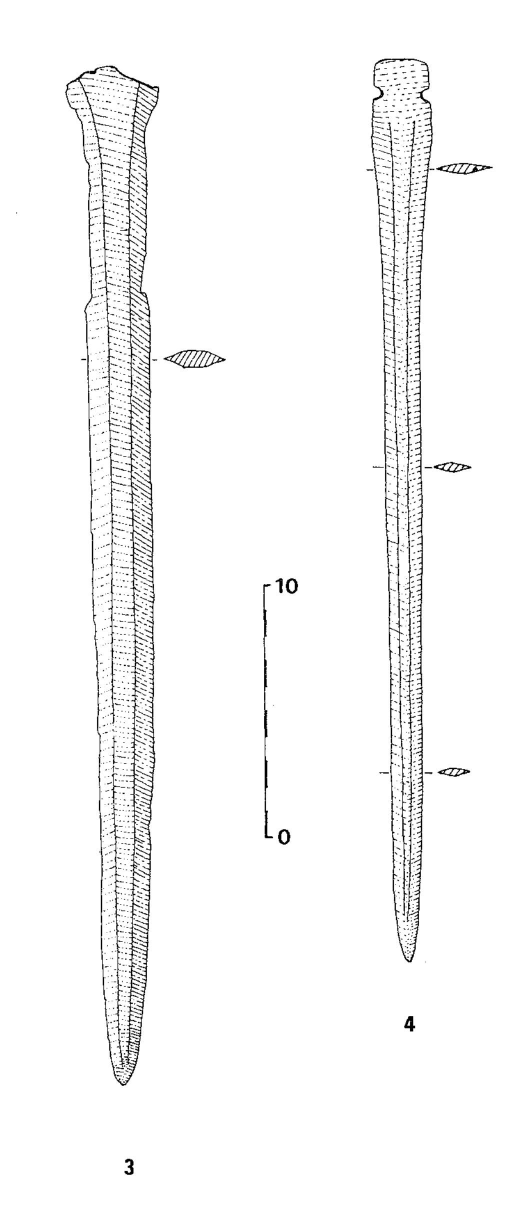


Fig. 88. — Lames d'épées. 3, des tourbes de Glisy (Somme) et 4, des dragages de l'Oise à Thourotte (Oise) (3, Musée d'Amiens et 4, coll. privée).

une douille assez longue (Mohen J.P., 1972, p. 445-446, fig. 1, n° 7, 8, 9). Les pointes de lances isolées sont évidemment plus difficiles à attribuer à l'Age du Bronze moyen. Dans la vallée de l'Oise, la pointe de lance draguée dans la rivière à Armancourt (Oise) se rapproche de la grande pointe du dépôt de Sucy-en-Brie (Blanchet J.C. et Lambot B., 1975, p. 37-38, fig. 17). Les ailerons ont une forme légèrement flamboyante et la douille est assez longue. Les rivets sont placés dans la partie médiane de la douille. Ils ont une tête conique. D'autres pointes de lances signalées autrefois par l'abbé Breuil comme lances en losange, dans la Somme, peuvent se rapporter à ce type. Ce sont celles de : Etinehem (Breuil H., 1903, p. 504-505, fig. 2 n° 11), Eaucourt (Breuil H., pl. 70, n° 3), Liercourt (plus petites) (Breuil H., 1903,

p. 504-505, fig. 2 n° 8), Abbeville (Breuil H., 1903, p. 504-506, fig. 2 n° 9), environ d'Amiens (Breuil H., 1903, p. 506, fig. 2 n° 10). Une pointe de lance de dimensions moyennes, à ailerons flamboyants et à grande douille provient aussi d'Armancourt (Oise) (Blanchet J.C. et Lambot B., 1975, p. 37-38, fig. 16). Une pointe de lance à très grande douille trouvée dans les dragages de l'Oise à Méry-sur-Oise (Val d'Oise) doit être d'un type primitif.

2.11. - La pointe de lance décorée de Janville (Oise)

Les ailerons sont légèrement flamboyants et la douille d'un développement moyen (Blanchet J.C. et Lambot B., 1975, p. 35-36, fig. 13). A la base des ailerons, et jusqu'aux trous de rivets placés sensiblement au milieu de la douille, se trouvent des décors losangiques quadrillés, enfermés dans deux lentilles bi-convexes, opposées. Ces deux lentilles paraissent imiter des ailerons fixés sur la douille. Sous les trous de rivet, un même décor se retrouve et s'arrête à la limite d'une zone d'incisions parallèles, sur la base de la douille. Des triangles quadrillés à pointe en haut sont placés entre les deux dernières lentilles. Cette pointe de lance est semblable, à quelques détails près, à l'objet provenant de l'Essonne (Mohen J.P., 1977, p. 58, Essonne 91-123). D'autres pointes de lance, avec des thèmes décoratifs proches, sont signalées par G. Jacob-Friesen (1967) à Beilngries dans le Haut Palatinat (pl. 22 n° 6, n° 1314) dans le département de la Meuse (pl. 22, n° 5, n° 1688) ; à Renthi, Kr Ulm (pl. 22, n° 7, n° 1310) ; à Garlstorf, Kr. Harburg (pl. 32, n° 11 ; n° 923).

2.12. - Les pointes de lance de type britannique

Nous avons eu l'occasion d'étudier ces objets en Picardie à la faveur des découvertes récentes. Nous regroupons l'ensemble des types de pointes de lance dans le chapitre du Bronze moyen, en indiquant toutefois que cette production s'est étendue du début du Bronze moyen jusqu'au début du Bronze final. Toutes les découvertes picardes sont des exemplaires isolés, retrouvés à l'occasion des dragages des rivières. On en distingue trois groupes principaux : avec œillets sur la douille, avec œillets à la base des ailerons et avec ailerons ajourés. Le dernier type plus tardif est traité dans le chapitre du Bronze final II.

a) Les pointes de lance à œillets sur la douille (fig. 89, nos 1, 2 et 6)

Ce type apparaît assez tôt en France, comme le prouve l'examen du dépôt de Duault (Côtes-du-Nord) publié récemment par J. Briard et J.P. Mohen (1976, p. 28-37, 8 fig.). Une partie de douille de lance avec des ailerons de forme losangique (fig. 4 n° 8) était associée à des objets typiques du groupe de Tréboul. Cette forme de lance avec des œillets un peu plus éloignés de la base de la douille est proche des exemplaires d'Armancourt (Oise) (Blanchet J.C. et Lambot B., 1977, p. 67-69, fig. 7), et de ceux du Musée de Guebwiller (Zumstein H., 1965, p. 7, fig. 47, n° 243). La pointe de lance de forme plus trapue, trouvée dans le Finistère (Briard J., 1963, p. 572-574, fig. 1 n° 3) serait un des types les plus anciens si l'on se réfère à l'Angleterre dont elle serait originaire (Rowlands M.J., 1976, pl. 37, groupe 1). Les autres exemplaires connus proviennent de : Compiègne (Oise) (Blanchet J.C., 1973, p. 47-49, fig. 3 n° 1), de Mordelles (Ile-et-Vilaine) (Briard J., 1963, p. 573-574, fig. 1 n° 2), de Bruyères-sur-Fère (Aisne) (Chevallier R., 1960, p. 16-18), de Meulan (Yvelines) (Mohen J.P., 1977, p. 94, fig. 268), de Paris (Mohen J.P., 1977, p. 94), d'Orléans (Loiret) (Nouel, 1957, p. 513), de Caen (Calvados) (1961, p. 676-692), de Baugé (Maine-et-Loire) (Desmazières O., 1921, p. 280-293), de Bourguignon-les-Morey (Haute-Saône) (Sandars N.K., 1957, p. 98) et une possible à Amiens (Somme) (Gaucher G. et Mohen J.P., 1974, fig. 28 a). Trois autres exemplaires conservés dans des musées parisiens sont de provenance imprécise. Nous devons donc noter une certaine concentration en Picardie des pointes de lance à œillets sur la douille.

b) Les pointes de lance à œillet à la base des ailerons (fig. 89, 90 et 91)

Elles sont beaucoup plus nombreuses en France que le premier type. La répartition de ces pointes de lance en France a été faite par Jacques Briard (1963), puis par Gérard Cordier (1965). Selon la forme des ailerons, on peut les grouper en deux classes :

. La classe 1 comprend des lances à ailerons triangulaires à base rectiligne. Les ailerons sont soulignés par une forte nervure qui remonte jusqu'aux ailerons. Une première classe de lances assez longues, étudiée par P. Schauer (1973-1974), est désignée sous le nom d'Enfield, à cause d'une lance qui a été trouvée dans un dépôt du début du Bronze final en Angleterre. Ce spécialiste en donne la répartition en Allemagne, aux Pays-Bas, en Belgique et en France. Nous avons repris la répartition de ces grandes lances en France (Blanchet J.C. et Lambot B., 1977, p. 67) : La Chaussée-Tirancourt (Somme) (L = 430 mm), environs d'Amiens (L = 430 mm), environs d'Amiens (L = 401 mm), Langeais (Indre-et-Loire) (L = 378 mm), Compiègne (Oise) (L = 415 mm), lance de l'Essonne (L = 340 mm, douille brisée).

Dans cette classe 1, on distingue une deuxième catégorie. Elle comprend des exemplaires de taille moyenne, variant de 290 mm à 350 mm, avec une lame toujours triangulaire, moins trapue et rarement nervurée. Ce sont les lances de Paris, Nantes, de

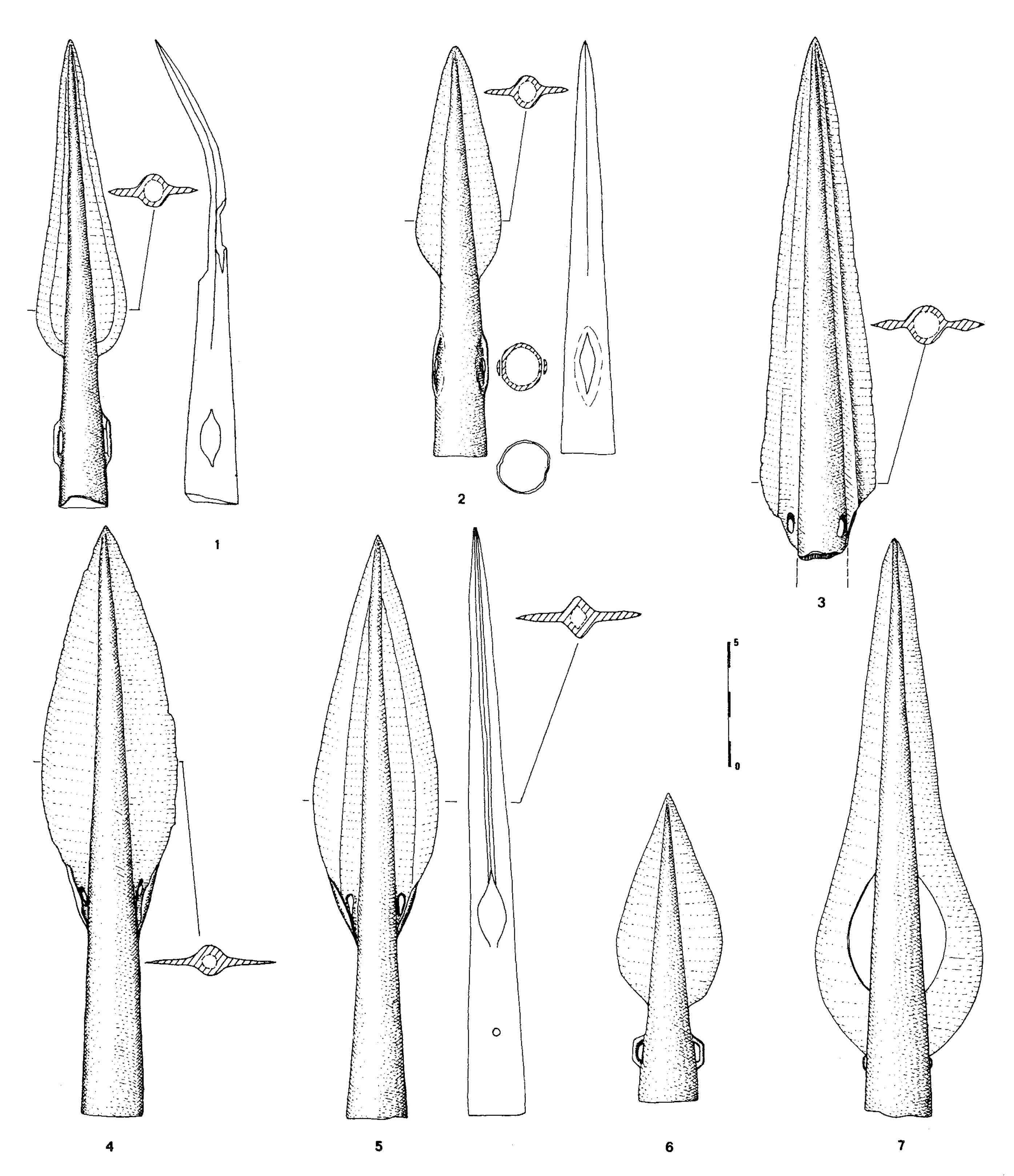


Fig. 89. — Pointes de lances de type britannique, à œillets sur la douille et à la base des ailerons. 1 et 3, Compiègne (Oise), confluent Aisne-Oise ; 2 et 4, Armancourt (Oise) ; 5 et 6, Amiens (Somme) ; 7, Nampont (Somme) (1, 2 et 4, Musée Vivenel ; 3, M.A.N. ; 5, A.M. Oxford ; 6, Musée de Cambridge ; 7, Musée d'Abbeville).

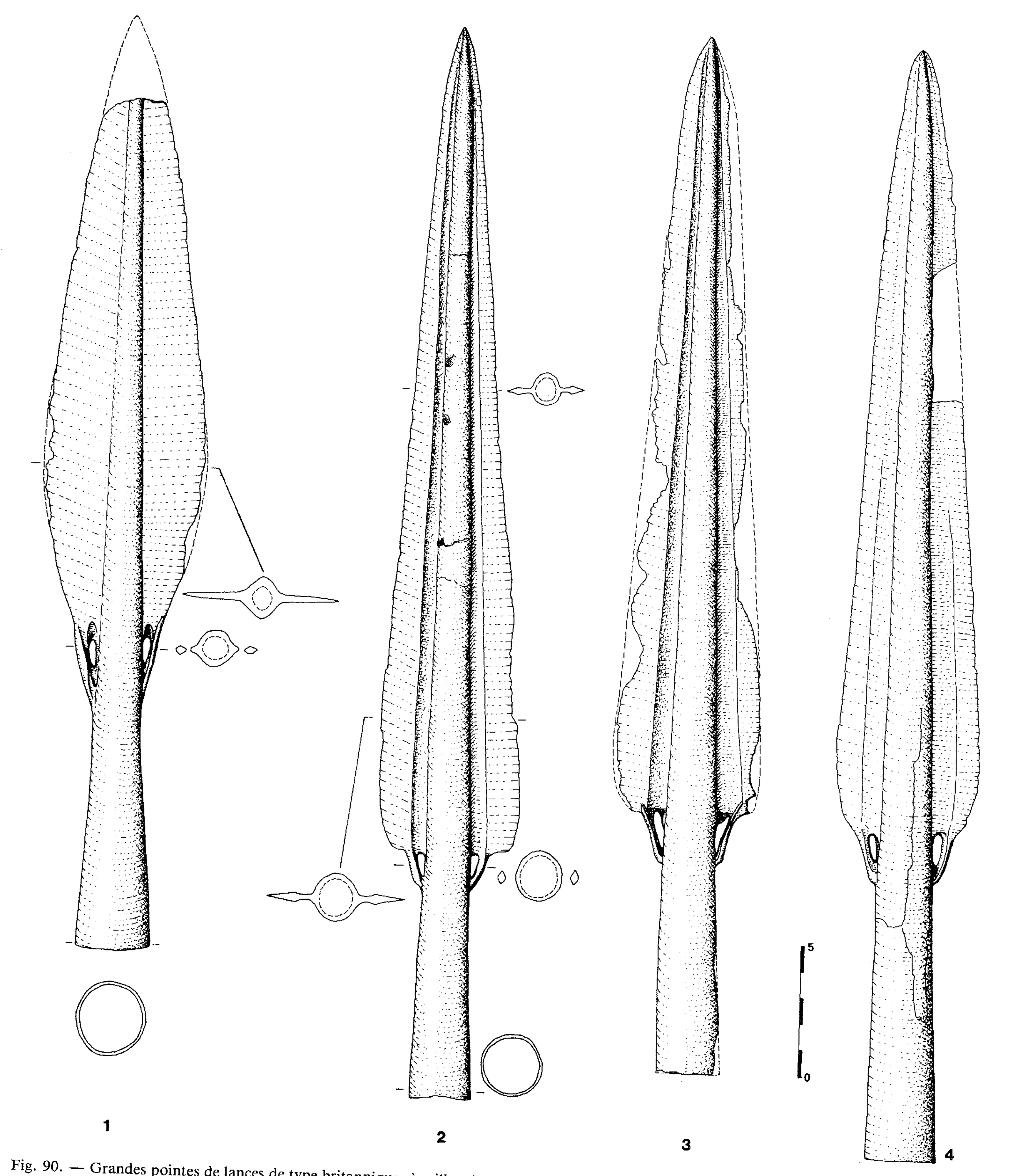


Fig. 90. — Grandes pointes de lances de type britannique, à œillets à la base des ailerons. 1, Beaumont-sur-Oise (Val d'Oise) ; 2, Compiègne (Oise), le Confluent Aisne-Oise ; 3, Amiens (Somme) ; 4, La Chaussée-Tirancourt (Somme) (1, I.P.H. ; 2, coll. privée ; 3 et 4, d'après les dessins originaux de H. Breuil).

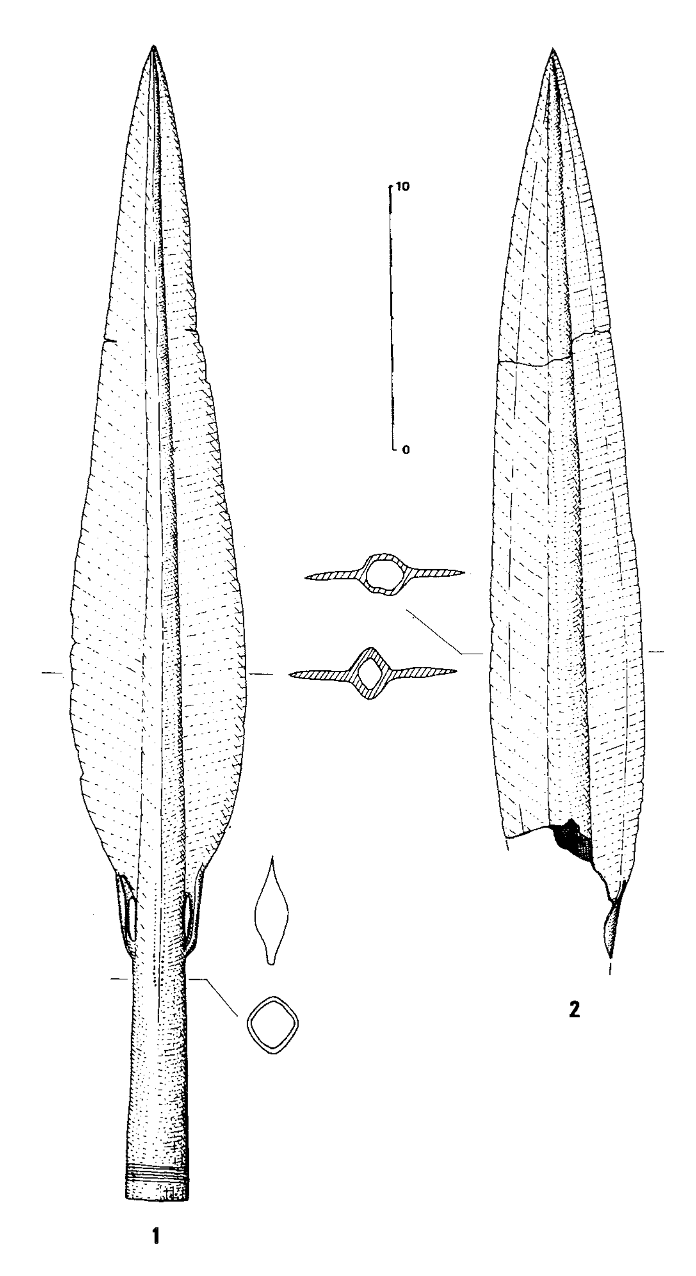


Fig. 91. — 1 et 2, grandes pointes de lances à œillets à la base des ailerons. Dragages de l'Oise à Parmain (Val d'Oise) (Musée des Antiquités Nationales, n° 83 903 ; anc. coll. H. Lamarre).

Saint-Maurice-de-Remens (Ain), Bouguenais (Loire-Atlantique), de Sainte-Aulde (Seine-et-Marne), Compiègne (Oise), de l'Essonne et du Musée de Falaise. Enfin, une troisième catégorie comprend des lances plus petites comme celles de Plomodiern (Finistère), de Léry (Eure) (210 mm) et du Musée de Niort.

. La deuxième classe peut aussi se diviser en trois catégories selon la longueur générale de la lance. Ce sont, d'une façon générale, des lances à ailerons larges, nettement biconvexes, avec des œillets formant l'attache de la base des ailerons. Les plus grands exemplaires mesurent entre 439 mm de longueur (dragages de l'Oise à Parmain) (Val d'Oise) et 325 mm (Meudon) (Hauts-de-Seine). Les autres sont ceux de : Villeneuve-Saint-Georges (Val-de-Marne) (380 mm), Armancourt (Oise) (336 mm), Beaumont-sur-Oise (Val-d'Oise) (334 mm) et Villeneuve-Saint-Georges (Val de Marne) (330 mm). Une autre grande lance à douille brisée provient aussi des dragages de l'Oise à Parmain (Val-d'Oise). Elle devait mesurer un peu plus de 400 mm de longueur. Dans la deuxième catégorie, les lances sont de dimensions moyennes, comprises entre 300 mm et 230 mm : Armancourt (Oise) et Amiens (Somme), pour la Picardie. La troisième catégorie comprend les plus petites lances dont la longueur est souvent inférieure à 200 mm (Essonne, 190 mm ; Mantes-la-Jolie, 192 mm et Gisors, 190 mm, pour la région parisienne).

Ces pointes de lance sont très nombreuses en Angleterre où elles ont été recensées à diverses reprises. Si leur origine britannique est incontestable, elles ont par contre aussi été fabriquées en France, comme l'atteste le moule de Gonfreville-l'Orcher (Seine-Maritime).

Le dépôt du Bronze final I de Kergoustance en Plomodiern (Finistère), rattachable au groupe de Rosnoën, contient notamment une pointe de lance à œillets à la base des ailerons proches des modèles anglo-irlandais (Briard J., 1963, fig. 1 n° 1, p. 572). Elle est de petite taille, avec des ailerons plutôt subtriangulaires qui sont renforcés par des nervures se prolongeant pour venir former les œillets.

LES PARURES

2.13. - Les épingles du type de "Picardie" (fig. 92)

Ce type a été défini par Hawkes (1942, p. 26 et suiv.) pour rassembler un lot d'épingles trouvées dans le Sud-Est de l'Angleterre (5 exemplaires) et en France, en Picardie (6 exemplaires). Ces épingles ont une tige renflée avec généralement une perforation transversale ou une bélière. Cette tige est décorée d'incisions horizontales, de bandes de chevrons ou de lentilles hachurées. La tête est évasée et a la forme d'une trompette surmontée d'un bouton. Elles mesurent entre 250 et 300 mm de longueur. Le dépôt de Villers-sur-Authie (Somme) dont il a été question, a trois épingles du type de "Picardie" (deux perforées et une avec anneau). Le dépôt de Caix (Somme), daté du Bronze final II, en avait livré une dont l'origine peut être contestée. Il s'agit peut-être là, soit

d'une persistance, soit d'une civilisation postérieure, soit plus vraisemblablement d'une pièce ajoutée au dépôt après son entrée au musée. L'épingle de Caix ne possède pas la même patine que le reste des objets. Les deux autres exemplaires picards ont été trouvés isolément à Breuil-le-Sec (Oise) (Blanchet J.C., 1975, p. 20-21, fig. 1) et à Amiens (Breuil H., 1907, fig. 1, n° 8).

A Ramsgate, dans le Sud-Est de l'Angleterre, trois épingles de ''Picardie'' sont associées à une urne du type Deverel-Rimbury (Hawkes, 1942).

2.14. - Les épingles à tête discoïdale et à tige renflée ou non (fig. 93)

L'épingle trouvée à Dreslincourt (Oise) a un renflement de la tige. Cette dernière est décorée de quelques cercles concentriques incisés. La tête est formée d'un disque qui se dégage nettement du corps de la tige. Ce type d'épingle à tige renflée, décorée de cercles concentriques, a été trouvé à Dijon, au lieu-dit Frétois (Millotte J.P., 1963, p. 290 et Déchelette J., 1913, pl. XX, n° 1), à Pontailler-sur-Saône (Côte d'Or) (Déchelette J., 1913, pl. XX, n° 2 et Millotte J.P., 1963, p. 329), en Bourgogne (Déchelette J., pl. XX, n° 3), à Guerchy (Yonne) (Nicolas A. et alï, 1975, fig. 8 n° 46) dans une sépulture à inhumation du bronze final I, à Frétois (Côte d'Or) (Musée Lorrain, C. G. 39.03, anc. Coll. Goury). Une épingle de ce type a été trouvée, en contexte, dans le tumulus 33 II de Weissemsee en forêt de Haguenau (Schaeffer, 1926, p. 48, fig. 21 E.). Elle était accompagnée d'un poignard de la fin du Bronze moyen. Nous pouvons penser que ce type d'épingle est apparu à la fin du Bronze moyen et qu'il a persisté jusqu'au début du Bronze final.

L'épingle d'Aubigny-au-Bac (Nord) a une tête discoïdale et une bélière latérale placée sur une tige droite. Elle est décorée d'incisions obliques, de chevrons, et d'incisions horizontales sous la tête. Cette épingle n'est pas sans rappeler des exemplaires trouvés dans les tumulus d'Allemagne du Sud à la fin du Bronze moyen (Mohen J.P., 1972, p. 450-451, fig. 3 n° 3).

Une épingle assez proche de celle d'Aubigny-au-Bac a été trouvée à Amiens (Breuil H., 1907, p. 514, fig. 9, n° 7). Elle mesure 342 mm de longueur. Elle possède aussi une bélière latérale et elle est décorée d'incisions obliques. La tête plate est surmontée d'un bouton. Typologiquement, il pourrait s'agir d'un exemplaire un peu plus évolué que celui d'Aubigny-au-Bac, à placer dans l'horizon des épingles du type de Picardie ; un exemplaire très proche a été découvert dans le dépôt de Villers-sur-Authie (Somme).

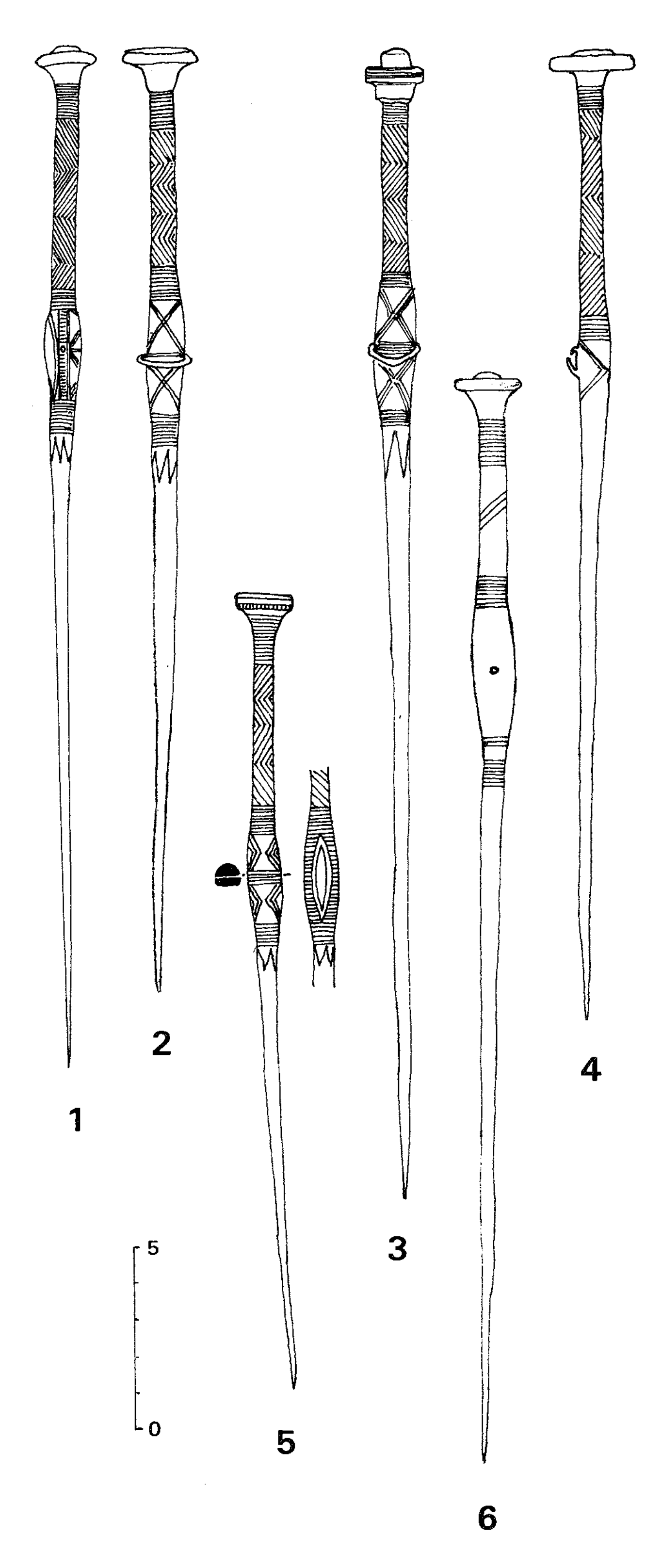


Fig. 92. — Les épingles du type de ''Picardie''. 1, Breuil-le-Sec (Oise) ; 2, 3 et 4, dépôt de Villers-sur-Authie (Somme) ; 5, dépôt de Caix (?) (Somme) ; 6, Amiens (Somme).

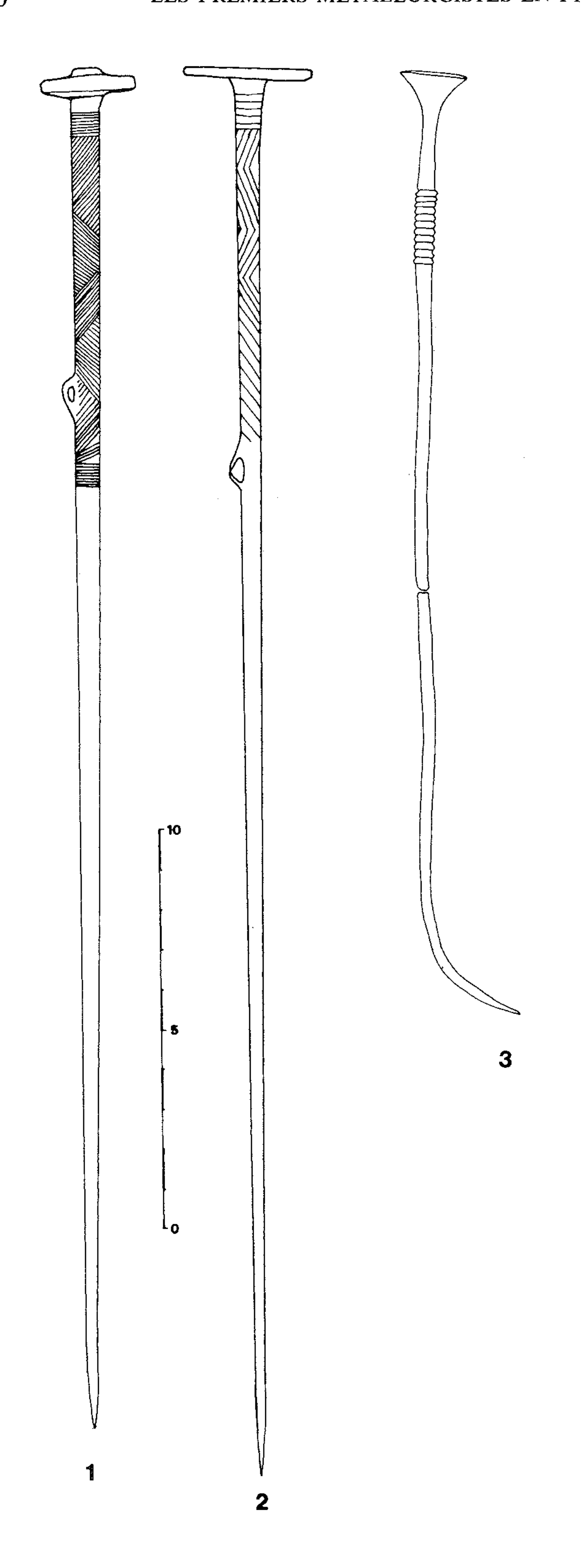


Fig. 93. — Les grandes épingles de la fin du Bronze moyen : 1, Amiens (Somme), 2, Aubigny-au-Bac (Nord) et 3, Vendeuil (Aisne) (1, A.M., Oxford ; 2, Musée de Douai ; 3, d'après G. Lobjois).

2.15 - Le bracelet rubané ouvert de Boulogne-sur-Mer (Pas-de-Calais) (fig. 94)

Il provient des dragages du bassin du port. Il est ouvert avec des extrémités constituées de deux spirales. Il est décoré sur les bords de bandes incisées, hachurées, avec au centre des bandes hachurées disposées en V (Mohen J.P., 1972, p. 449-450, fig. 3 n° 4). De nombreux exemplaires de bracelets rubanés sont connus en Allemagne du Sud, dans le Haut Palatinat, où ils ont été recensés par Torbrügge (1954). Ils sont souvent associés à un matériel datant de la fin du Bronze moyen et du début du Bronze final I.

2.16. - Les bracelets massifs, ouverts ou fermés

Dans la découverte du dépôt de Villers-sur-Authie (Somme), nous avons étudié les seize bracelets massifs dont trois seulement ne sont pas décorés. Les autres sont ornés de chevrons, d'incisions obliques et d'arcs de cercles opposés entourés de points, rappelant les bracelets du groupe de Bignan (Briard J., 1965, p. 123-135). Un bracelet de ce type a été signalé à Gruny (Somme). Il a des extrémités ouvertes, en partie cassées. Il est décoré de demi-cercles, de points, encadrés dans des bandes verticales. Dans la région parisienne, le dépôt de Clayes-sous-Bois (Yvelines) comprend, outre quelques petits objets, douze bracelets du type de Bignan (Mohen J.P., 1977, p. 59-61). Ces derniers sont souvent fermés comme à Villers-sur-Authie, et lorsque de légers tampons existent, ils sont toujours très jointifs. Les motifs géométriques se répètent symétriquement sur le pourtour extérieur des bracelets.

Les bracelets du Bassin parisien et du Nord de la France forment un ensemble original à la fin du Bronze moyen.

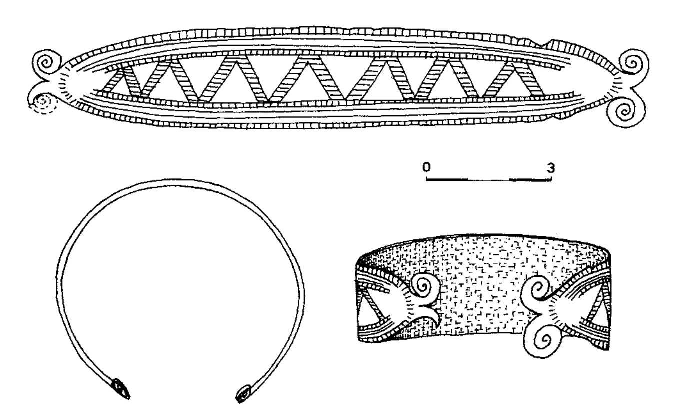


Fig. 94. — Le bracelet rubané ouvert et décoré des dragages du bassin du port de Boulogne-sur-Mer (Pas-de-Calais) (Musée de Boulogne-sur-Mer).

2.17. - Le torque en or de Saint-Leu d'Esserent (Oise) (fig. 95)

Il fut trouvé le 10 mai 1843 au cours des travaux de construction du chemin de fer, à la limite des territoires de Saint-Leu d'Esserent et de Montataire.

Ce torque en or est conservé au Cabinet des Médailles à Paris, où il fut acquis après de longues péripéties (Durvin P., 1961, p. 7-8, 1 photographie). Il mesure 1,05 m de longueur. La section de la tige est cruciforme et tordue sur elle-même. Le torque a des extrémités tronconiques, recourbées en crochet. Dès 1905, O. Costa de Beauregard a donné l'origine et la répartition de ces torques. Sur les neuf objets dont l'origine exacte est bien connue, six ont été trouvés au Nord-Ouest et à l'Ouest de la France : Cesson (Ile-et-Vilaine), Fresné-la-Mère (Calvados), Augan (Morbihan), Kerdrein-en-Plouguin (Finistère), Jersey, dragages de Seine, et un dans le Centre à Jaligny-sur-Besbre (Allier). Le dépôt de Carcassonne (Aude) a été réexaminé par J. Guilaine (1972, p. 301-303, fig. 116). Il comprend un torque et six boucles d'oreilles. Un autre dépôt d'objets en or dans l'Aude, à Serviès-en-Val comportait, en outre, trois torques hélicoïdaux à crochets et des barres (Guilaine, 1972, p. 300-301, fig. 177).

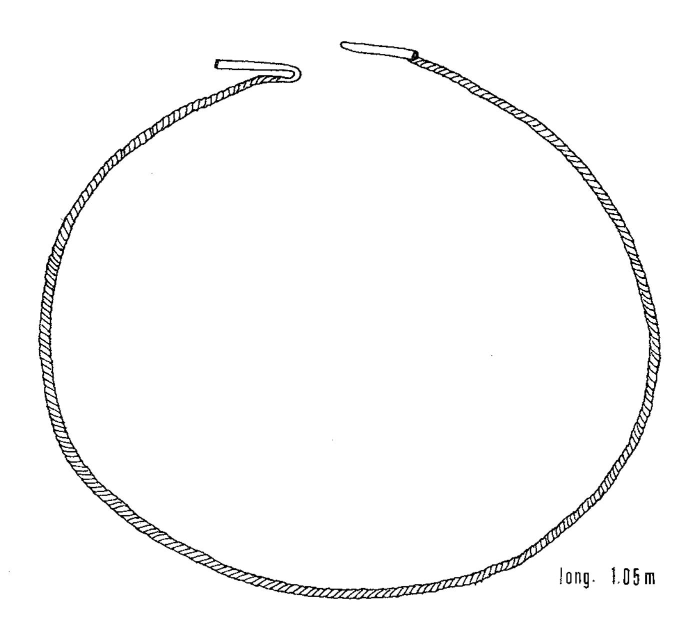


Fig. 95. — Torque en or de 1,05 m de longueur, à tige à section cruciforme et à extrémités tronconiques, recourbées en crochet. Il a été trouvé à Saint-Leu-d'Esserent (Oise) (Cabinet des Médailles à Paris, n° 14 876).

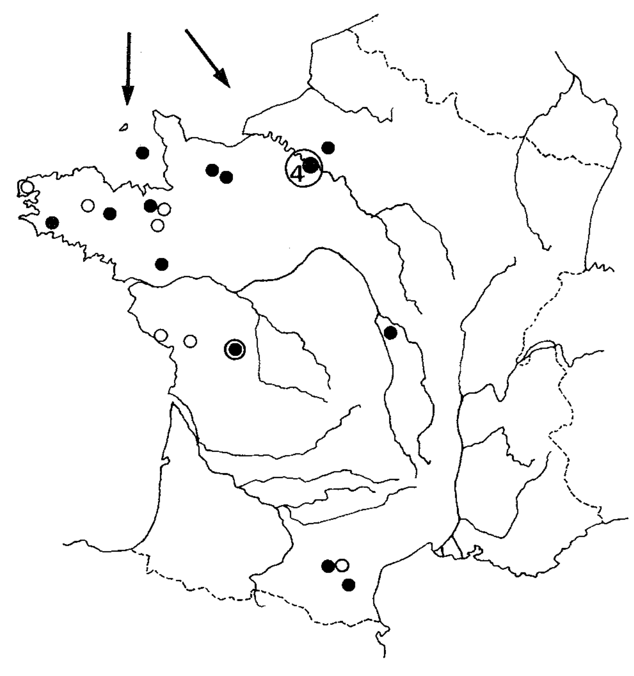


Fig. 96. — Répartition en France des torques en or et des boucles d'oreilles torsadées en or (d'après O. Costa de Beauregard et divers auteurs).

Ces torques appartiennent au type de Yéovil-Tara (Irlande). En France, ces parures sont difficiles à dater. En Angleterre, en Irlande et au Pays de Galles, ces torques, en bronze ou en or, sont beaucoup plus nombreux, et on les rencontre déjà dans des ensembles à haches à talon : dépôts de Taunton-Union Workhouse (Somerset), de Barton Bendish (Norfolk) (Eogan, 1967). Dans le Nord-Ouest de la France, on peut signaler le petit torque à crochets en bronze qui servait à tenir les objets du dépôt de Villers-sur-Authie (Somme). Ce dépôt est daté de l'extrême fin du Bronze moyen.

3. — LA COMPOSITION DES BRONZES

Les analyses spectographiques d'objets du début du bronze moyen sont malheureusement encore rares. Pour la Picardie on ne dispose que de cinq prélèvements effectués sur trois haches à rebords et sur le poignard du dépôt de Bailleul-sur-Thérain (Oise) (Bourhis J.R. et Briard J., 1982, p. 99-100). Les trois haches ont une forte teneur en étain (13 à 16 %) et des impuretés d'antimoine (0,25 à 0,40 %), d'arsenic

(0,30 à 0,60 %), de nickel (0,20 à 0,30 %) et d'argent (0,20 à 0,25 %). Par contre, le plomb, le fer et le bismuth sont moins bien représentés.

L'analyse du poignard est intéressante car l'objet, qui avait disparu de l'ancienne collection, a été retrouvé au Musée de Vendôme (Mohen J.P. et Cordier G., 1972). La poignée creuse et la lame ont une composition similaire, supposant une même coulée. Le rivet est aussi très proche.

Les trois analyses faites sur le poignard font apparaître comme pour les haches, une forte teneur en étain (14,2 à 14,7 %), des impuretés un peu moins importantes d'antimoine (0,15 à 0,30 %), d'arsenic (0,20 à 0,40 %), de nickel (0,08 à 0,15 %) et d'argent (0,08 à 0,10 %). Par contre, la teneur en plomb du poignard, et surtout du rivet (0,07 à 0,10 %) est un peu plus importante que pour les haches à rebords (0,015 à 0,025 %). Le poignard retrouvé au Musée de Vendôme doit certainement appartenir au dépôt de Bailleul-sur-Thérain (Oise).

Dans le Bassin parisien, une seule hache à rebords, proche de celles de Bailleul-sur-Thérain, a été analysée. Il s'agit de la hache du dépôt à bracelets de la fin du Bronze moyen, de Les Clayes-sous-Bois (Yvelines) (Mohen J.P., 1979, p. 82, n° 151). Cette hache a une composition très voisine de celles de Bailleul-sur-Thérain, alors que les bracelets ont un taux d'impuretés semblable à celui des haches à talon normandes (Blanchet J.C., Decormeille A. et Mohen J.P., 1983).

Nous ne disposons pas dans le Nord de la France d'analyses spectographiques de haches à talon naissant.

Dans le Bassin parisien, nous avons pu étudier les deux haches du dépôt de Bazemont (Yvelines) et une autre de Paris (Mohen J.P., 1979, n° 75-12). Ces trois haches à talon naissant ont une composition très voisine qui se caractérise par une augmentation des impuretés en plomb (1 à 3,7 %), en nickel (0,30 à 0,79 %) et en arsenic (0,76 à 1,2 %). Une lame d'épée à languette trapézoïdale (rapière), provenant de l'Essonne (n° 91-47), a une composition très proche de celles des haches à talon naissant.

L'analyse spectrographique confirme l'originalité de ce type de haches bien particulières dans l'évolution du Bronze moyen.

Le dépôt de haches à talon de type normand trouvé à Dommiers (Aisne) contient en moyenne 82,6 % de cuivre, 14,5 % d'étain et 0,15 % de plomb. Les impuretés dominantes sont l'arsenic (0,46 %), le nickel (0,28 %) et l'antimoine (0,10 %). L'argent est faible (0,02 %). Les objets du dépôt de Dommiers ont un taux d'impuretés typiques de la dernière période du Bronze moyen atlantique, avec une forte teneur en étain et un pourcentage de plomb négligeable (Bourhis J.R. et Briard J., 1982, p. 99-100).

Dans le Bassin parisien les autres dépôts analysés sont les suivants : Sucy-en-Brie dans le Val-de-Marne (haches à talon normandes), Ville d'Avray dans les Hauts-de-Seine (haches à talon bretonnes), Les Clayes-sous-Bois dans les Yvelines (bracelets massifs décorés) et Maisse dans l'Essonne (bracelets massifs décorés). Les deux haches à talon et la pointe de lance de Sucy-en-Brie, avec un taux d'étain assez important, des quantités notables de fer et de nickel, ont certainement été fabriquées lors d'une même coulée.

Les haches de type breton du dépôt de Ville d'Avray ont une composition métallique qui les place à la fois avec les objets des dépôts de Sucy-en-Brie et de ceux de Dommiers. Il est donc possible que ces deux types de haches en vigueur sur la façade atlantique, aient été fabriquées en Ile-de-France et en Picardie.

Les bracelets des dépôts de Clayes-sous-Bois et de Maisse ont des éléments qui se retrouvent aussi dans les autres dépôts. En général, les bracelets ont une plus forte teneur en arsenic, en nickel, en fer, en zinc et en plomb.

L'épée à languette simple trapézoïdale de Pont-Sainte-Maxence (Oise) est un bronze à forte teneur en étain (17 %), avec des impuretés notables d'arsenic (0,70 %). La belle épée à fusée octogonale, trouvée dans les dragages de l'Oise à Boran (Oise), est un bronze à 14-15 % d'étain, avec de faibles impuretés (0,15 %). La lame et la garde ont des compositions peu différentes qui indiquent une même coulée. Dans le spectre de l'analyse des correspondances, l'épée de Boran se place un peu en dehors de la concentration des autres objets du Bronze moyen. La faible teneur en arsenic indique qu'il s'agit certainement d'un objet importé de l'Est et non d'une fabrication locale.

Une mention particulière doit être faite pour une hache à talon naissant de l'Ouest du Vexin français. Cet objet possède 70,4 % de cuivre, 0,50 % d'étain et environ 28 % de zinc. C'est un laiton qui par sa composition originale pourrait être un faux bien imité sur le plan de l'esthétique (Bourhis J.R. et Briard J., 1982, p. 99).

Nous avons regroupé à la fin du chapitre sur l'Age du Bronze moyen, les pointes de lances à œillets. Les premières lances à œillets sur la douille apparaissent tôt dans le courant de l'Age du Bronze moyen. Les pointes de lances à œillets à la base des ailerons se retrouvent dans des ensembles jusqu'au début du Bronze final. Malheureusement, peu de lances ont été analysées en France à ce jour.

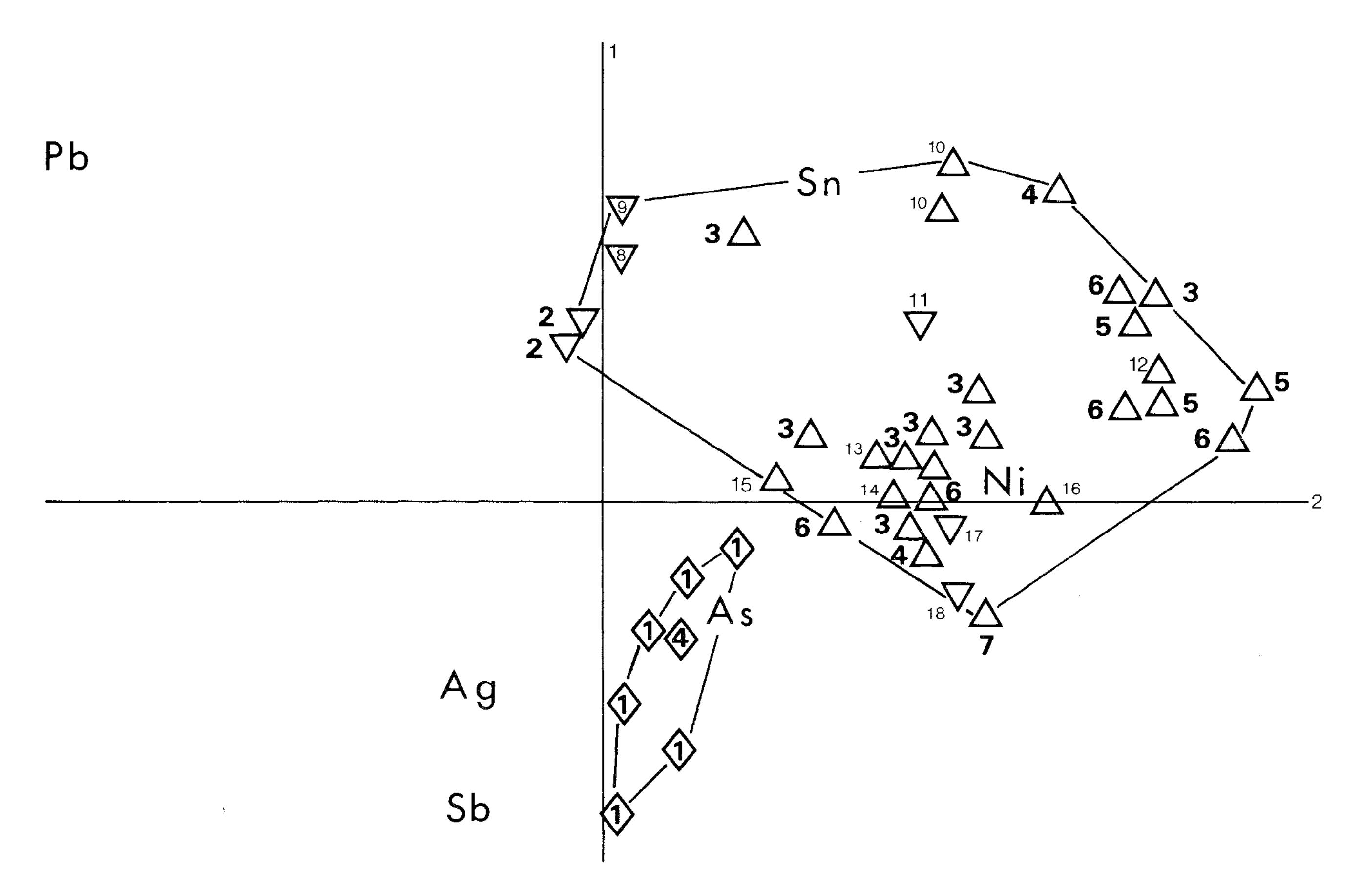


Fig. 97. — La composition des bronzes à l'Age du Bronze moyen dans le Bassin parisien et le Nord de la France. 1, dépôt de haches à rebords et à bourrelet médian de Bailleul-sur-Thérain (Oise) ; 2, dépôt de haches à talon naissant de Bazemont (Yvelines) ; 3, dépôt de haches à talon normandes de Dommiers (Aisne) ; 4, dépôt de bracelets de Claye-sous-Bois (Yvelines) ; 5, dépôt de haches à talon normandes de Sucy-en-Brie (Val de Marne) ; 6, dépôt de haches à talon bretonnes de Ville d'Avray (Hauts de Seine) ; 7, dépôt de Maisse (Essonne) ; 8, Paris, h.t.n. ; 9, Essonne, épée ; 10, épée de Borari ; 11, épée de Pont-Sainte-Maxence ; 12, poignard de l'Essonne ; 13, ciseau de la Grande Paroisse ; 14, poignard de lance,Essonne ; 15, h.t.n., Boissy ; 16, h.t.n., Villiers-St-F. ; 17, h.t. archaïque, Essonne ; 18, lame épée, Essonne (d'après Blanchet, Decormeille et Mohen).

Pour les pointes de lances à œillets à la base des ailerons, on dispose de cinq analyses spectrographiques. La grande pointe de lance de Compiègne "Le Confluent", du type d'Enfield, est un bronze riche en étain (environ 15 %), avec de très faibles impuretés (arsenic : 0.05 %, nickel : 0,01 % et fer : 0,05 %). Les autres pointes de lances à œillets sur la douille, d'Armancourt (Oise), de Meudon (Hauts-de-Seine), d'Eynesse (Gironde) et de Oissel (Seine-Maritime) sont aussi assez riches en étain, avec des impuretés en nickel non négligeables.

Par contre, les pointes de lances à œillets sur la douille ont des teneurs en plomb parfois très importantes (environ 12 % pour Armancourt, Oise et 2 % pour Duault, Côtes du Nord).

La grande pointe de lance à ailerons ajourés, provenant des dragages de l'Oise à Clairoix (Oise), a des taux d'impuretés plus riches en argent (0,50 %) et en antimoine (environ 1 %). Sa composition métallique confirme tout à fait sa position chronologique au Bronze final II. Cette lance s'incorpore parfaitement dans les dépôts à épées pistilliformes atlantiques comme celui de Giraumont (Oise).

D. — La céramique, les matériels lithique et osseux

1. — LA CERAMIQUE

Elle est encore peu connue dans le Nord de la France, mais les premières recherches entreprises depuis quelques années ont permis de mettre en évi-

dence des types bien particuliers se rapprochant fortement de ceux de la Belgique, des Pays-Bas et du Sud-Est de l'Angleterre.

1.1. - LA CERAMIQUE D'HABITAT

- *Cuiry-les-Chaudardes (Aisne)*

C'est le seul habitat du Nord de la France qui ait livré de la céramique attribuable au Bronze moyen. Les fragments de vases furent trouvés dans quatre fosses (structures 55, 64, 70 et 72) placées à peu près dans le même alignement, à peu de distance les unes des autres (Letterlé F., 1976 et 1982). Aucun autre élément d'habitat de cette période ne fut reconnu sur ce prestigieux site renfermant surtout des maisons du Néolithique danubien. Frédérik Letterlé pense à une contemporanéité possible des fosses, ou à une faible différence chronologique, à cause de l'homogénéité très grande des constituants de la céramique. La plupart des tessons ont un dégraissant calcaire constitué de paillettes fragmentées de coquillages lités du genre ostréidé. Les pâtes ont souvent des couleurs extérieures rouge-orangé, bistre et marron. La surface peut être lissée à la spatule ou plus grossièrement brossée avec de la matière végétale. Aucun tesson de céramique fine n'a été trouvé.

Un seul vase entier a pu être reconstitué à partir de fragments rassemblés dans la structure 72. C'est un vase à fond plat, de forme tronconique avec un bord légèrement rentrant. Un cordon incisé, sur lequel sont plaqués quatre mamelons, est placé en haut de la panse. La partie inférieure d'un vase semblable a aussi été trouvée dans la même fosse. Les autres fosses ont livré de la céramique à fond plat, souvent décorée de cordons (avec parfois des impressions digitées), de motifs arciformes, de boutons et de coups d'ongle. Un fragment de valve de moule d'enclume en calcaire, du type de Porcieu-Amblagnieu, accompagnait le matériel de la fosse 55. La datation de ce moule se situe dans la deuxième partie du Bronze moyen ou au tout début du Bronze final I. L'enclume du site de Porcieu-Amblagnieu est caractérisée par un corps à face carrée et à côtés carénés, d'où partent deux appendices coniques servant alternativement de tenon de fixation ou de bigorne (Nicolardot J.P. et Gaucher G., 1975, fiche 303). D'autres enclumes sont connues comme provenant de la région d'Angerville (Essonne) et de Riddes (Suisse). Le dépôt de Porcieu-Amblagnieu comportait des objets de la deuxième partie du Bronze moyen (Millote J.P., 1963).

La coque d'un moule bivalve à enclume à deux tenons du type de Porcieu-Amblagnieu, a été trouvée sur la plage de la Lède-du-Gurp à Grayan-et-l'Hôpital (Gironde). Il est possible que cet objet provienne du niveau d'habitat du Bronze moyen médocain, détruit lors de l'avancée de la mer (Frugier G., Andrieux Ph. et Boudet R., 1983).

Les moules à enclume du type de Porcieu-Amblagnieu sont rares en Europe de l'Ouest. En dehors de Cuiry-les-Chaudardes (Aisne) et de la Lède-du-Gurp (Gironde) nous connaissons deux autres moules du même type à Velemszentvid en Hongrie et au lac de Neuchâtel en Suisse (Nicolardot J.P. et Gaucher G., 1975, p. 31).

Le cordon arciforme associé à un cordon lisse dans la fosse 8 de Cuiry-les-Chaudardes a la particularité d'être placé dans la partie haute du col, en haut du cordon horizontal. Dans les autres sites, comme à Videlles (Essonne) et à Argenteuil (Val d'Oise), ce décor plastique est placé sous le cordon.

Un tesson présente une surépaisseur dans sa partie haute au départ du col, marquant un léger décrochement. Il est décoré d'impressions digitales qui ont laissé des traces d'ongles. Ce petit tesson n'est pas sans rappeler les urnes à collerettes, « Collared urns », connues en Grande-Bretagne (Longworth, 1961 et Letterlé F., 1976 et 1982).

Le reste de la céramique est du petit matériel d'habitat qui ne se prête guère à des comparaisons.

- *Le vase à décor excisé de Clermont (Oise)*

C'est le seul de ce type connu dans le Nord de la France, bien que son origine soit très imprécise. Il a une panse ovoïde et un col largement ouvert. Il mesure 95 mm de hauteur, 115 mm de diamètre à l'ouverture et 130 mm de diamètre à la panse. Le fond du vase a un petit ombilic de 20 mm de diamètre. Les décors forment des séries de zigzags obtenues par excisions, de triangles à sommets opposés. Sur le dessus de la panse, ces séries de bandes sont horizontales, alors que sur le fond, elles partent en rayons pour rejoindre perpendiculairement les premières (Durvin P., 1965, p. 66-68, pl. 34) (fig. 100).

Ce serait le seul témoignage céramique de la Culture des Tumulus en Picardie, dans sa phase évoluée.

1.2. - LA CERAMIQUE FUNERAIRE

Nous avons eu l'occasion ces dernières années d'étudier le problème des sites funéraires à l'Age du Bronze ancien et moyen dans le Nord de la France et le Bassin parisien (Blanchet J.C., 1976, p. 39-56, 12 fig. et Blanchet J.C. et alii, 1979). Depuis peu, nous savons que la céramique du type d'Eramecourt trouve ses prototypes dans le Chalcolithique final atlantique, que nous appelons le groupe des urnes à

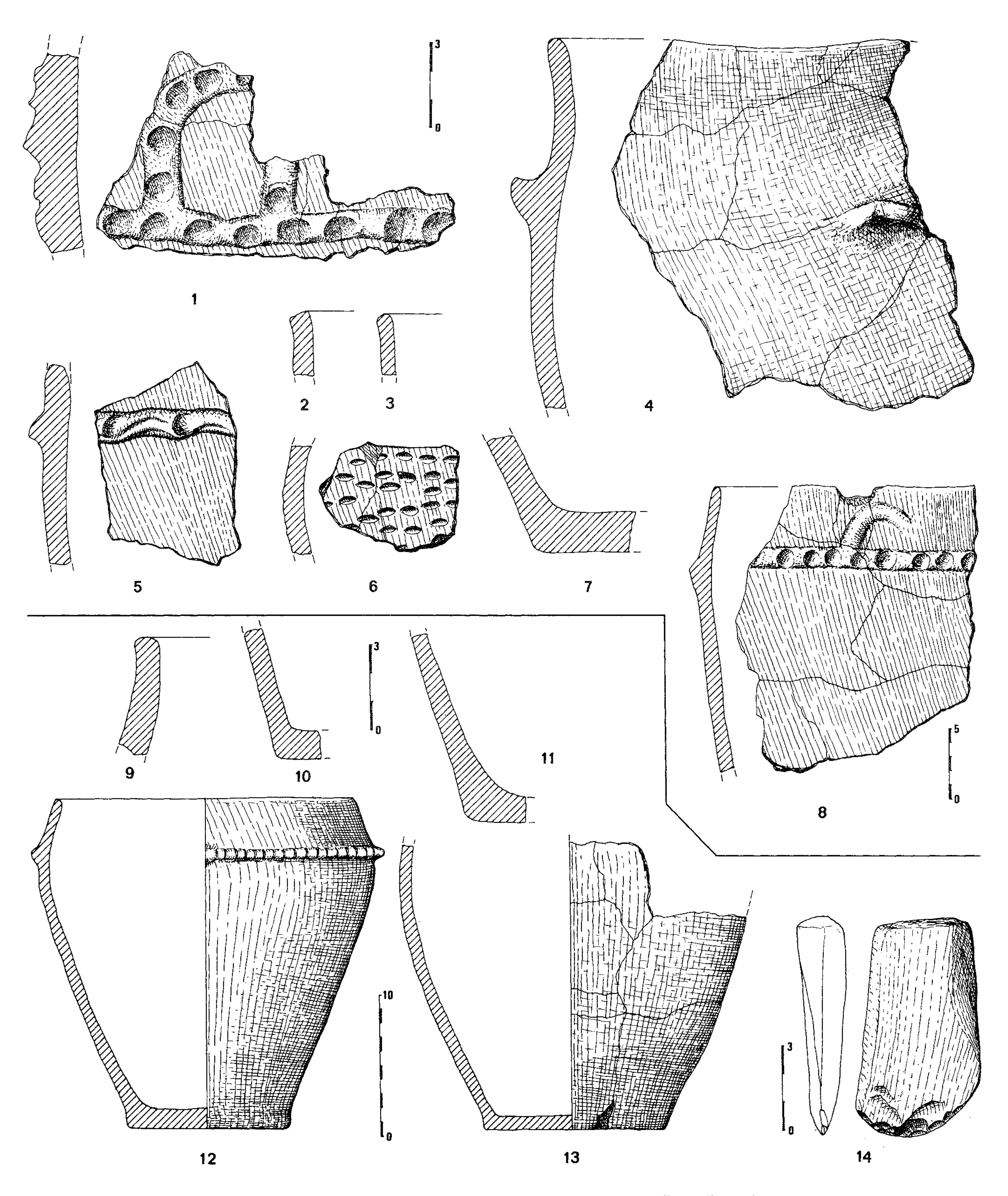


Fig. 98. — Matériel de l'habitat de Cuiry-les-Chaudardes, "Le Champ Tortu" (Aisne). La fin de l'Age du Bronze moyen. 1 à 8, structure 64 ; 9 à 14, structure 72 (d'après F. Letterlé).

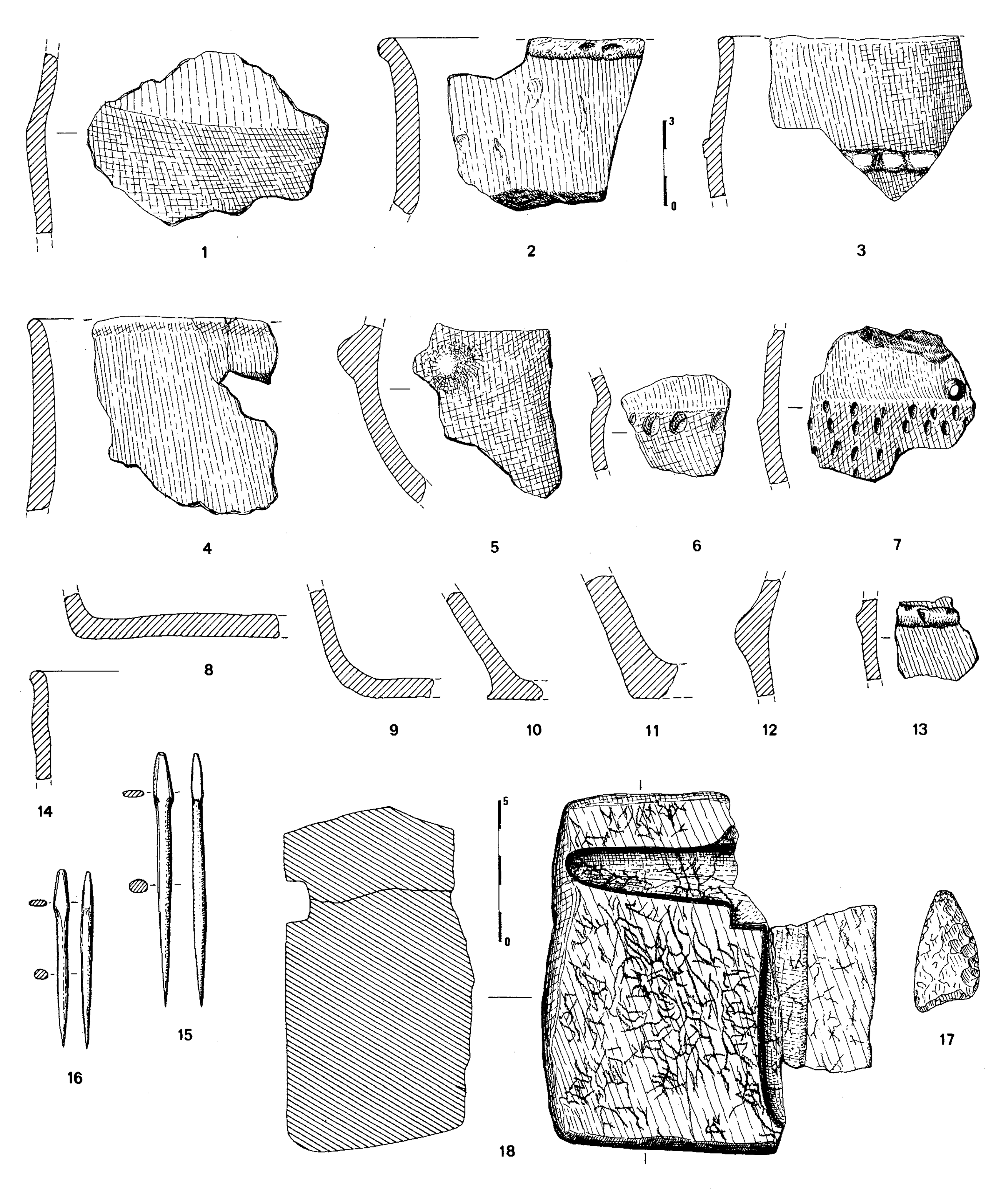


Fig. 99. — Matériel de l'habitat de Cuiry-les-Chaudardes, "Le Champ Tortu" (Aisne). La fin de l'Age du Bronze moyen. 1 à 18, structure 55 ; 1 à 14, céramique ; 15 et 16, épingles en os ; 17, armature de flèche perçante en silex ; 18, moule d'enclume (d'après F. Letterlé).

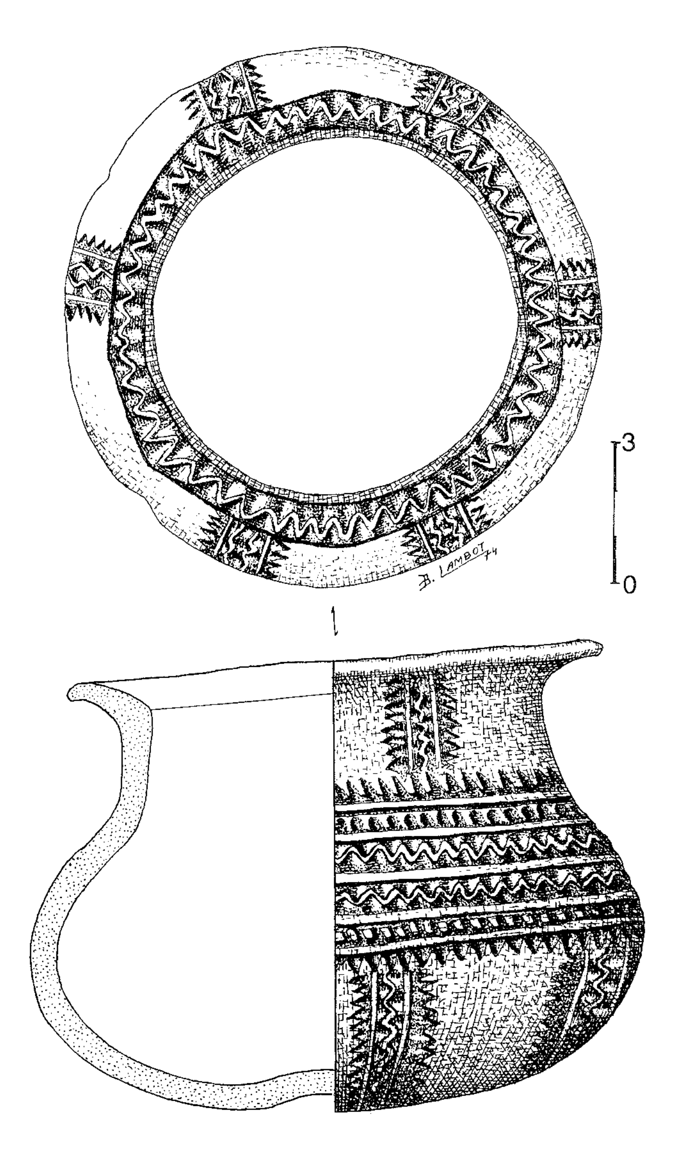


Fig. 100. — Le vase à décor excisé de Clermont-en-Beauvaisis (Oise) (dessin de B. Lambot).

décor plastique. L'influence des cultures aux gobelets est à l'origine de la formation de ce dernier groupe.

La céramique du type d'Eramecourt se retrouve dans les sépultures à incinération depuis la fin du Chalcolithique jusqu'au Bronze moyen et peut-être même au tout début du Bronze final. A cause de la grande homogénéité dans les types et rites funéraires, nous avons consacré le chapitre suivant à cet aspect. En conséquence, nous allons passer rapidement sur les découvertes de céramique funéraire de l'Age du Bronze moyen en Picardie. Les deux sites concernés sont le ''Carrefour d'Aumont'' à Compiègne (Oise) et ''Le Marteau'' à Pontavert (Aisne).

Les grandes urnes sont généralement faites en pâte grossière, à dégraissant composé de particules calcaires et siliceuses. Il n'est pas rare de rencontrer à la surface de la pâte des grains à bords anguleux pouvant atteindre 3 à 4 mm de section. La couleur extérieure va généralement du beige au rouge orangé, avec parfois des plages plus foncées. Les grandes urnes ont un fond plat, une panse tronconique, peu galbée, un col rentrant et des bords évasés. Le profil général peut être plus ou moins accentué, surtout au niveau de la jonction du col et de la panse. Il peut même y avoir, comme dans le cas de Mézières (Yvelines), une légère carène où l'on trouve un décor digité continu (Blanchet J.C., et alii, 1979, fig. 2). Toutefois, ce dernier vase n'a pas été trouvé dans un contexte permettant de savoir s'il provient d'une sépulture ou d'un habitat.

Les deux urnes tronconiques du ''Carrefour d'Aumont'' à Compiègne ont un profil en S plus accentué et plus mou que les autres (fig. 118, n° 2 et 3). L'urne de Pontavert (Aisne) a, par contre, une panse moins renflée et assez haute. Elle est aussi décorée d'un cordon en fer à cheval, placé en haut de la panse. Il existe à Compiègne au ''Carrefour d'Aumont'', une urne possédant, outre les deux motifs arciformes, deux boutons diamétralement opposés (fig. 118, n° 2).

Les deux urnes de Compiègne étaient associées à un pot en forme de tonnelet muni d'un cordon horizontal, et à un petit vase en pâte fine, noirâtre. Ce dernier a une forme bitronconique et une lèvre éversée. Une petite rainure est placée au sommet de la panse (fig. 107, n° 3).

2. — LES MATERIELS LITHIQUE ET OSSEUX

Ils sont toujours présents sur les habitats, mais le petit nombre de fouilles effectuées dans le Nord-Ouest de la France ne permet pas une étude satisfaisante.

A Cuiry-les-Chaudardes (Aisne), on a trouvé dans les fosses déchets de taille, un nucléus grossier, ainsi qu'une pointe de flèche à base concave, brûlée, et un outil réalisé en calcaire dur et ressemblant à une hache. Des molettes en grès complètent cet ensemble lithique.

A Videlles (Essonne), Gérard Bailloud et Philippe Coiffard (1967) ont remarqué que le silex blond ou bleuté est toujours la matière première la plus employée. Le débitage est plutôt grossier. Il a été effectué sur des nucléus globuleux assez informes. L'outillage comprend une dizaine de grattoirs sur

éclat, une hachette, un perçoir en forme de bec et une lame à traces d'utilisation unilatérales. On y trouve aussi des déchets de taille, des éclats de hache polie et des fragments d'outils. Le grès semble avoir aussi été utilisé.

Le matériel osseux est par contre peu représenté. A Videlles, Gérard Bailloud et Philippe Coiffard (1967, p. 401) ne signalent qu'un talon d'outil cassé qui pourrait être un ciseau ou un poinçon. A Cuiry-les-Chaudardes, on a trouvé deux épingles en os, à tête triangulaire aplatie, d'un type inconnu. On peut toutefois se demander si ces deux objets ne sont pas plutôt des poinçons très ouvragés (Letterlé F., 1976).

E. — Position chronologique et relations culturelles

Il est difficile de distinguer avec précision les débuts du Bronze moyen. Par comparaison avec le développement de la civilisation des Tumulus en Allemagne du Sud et dans la Forêt de Haguenau en France, on peut situer ce commencement vers le début du XVe siècle avant notre ère. Comme pour la plupart des changements de périodes, il n'existe pas au départ de rupture brutale. La tradition métallurgique du Bronze ancien va se poursuivre dans le nord de la France en continuant à être rattachée à la façade atlantique. Le seul dépôt de référence pour le début du Bronze moyen est celui de Bailleul-sur-Thérain dans l'Oise. Ce dépôt appartient à un horizon métallurgique bien connu dans la province atlantique et jusqu'en Angleterre. Dans le Bassin parisien, on connaît les dépôts de Plaisir (Yvelines) (Gaucher G., 1974, p. 218-219, fig. 6) et de Bazemont (Yvelines) (Mohen J.P., 1977, p. 45-47). Toutefois, les haches à rebords de ces deux dépôts possèdent déjà une forte butée, ce qui en fait des haches à talon naissant. A Bailleul-sur-Thérain, les haches ne possèdent qu'un simple ressaut médian, plus ou moins accentué. Par contre, en Normandie, il existe un dépôt très proche de celui de Bailleul-sur-Thérain. C'est celui de Muids dans l'Eure qui a été mis au jour dans un contexte malheureusement mal connu (Verron G., 1971, p. 50-51, n° 12, a, b, c, d). Ce type de haches est connu jusque dans l'Est du Bassin parisien et dans les dragages de l'Yonne, près de Sens. Claude Mordant vient de signaler un dépôt de 4 haches à rebords, proches de celles de Bailleul-sur-Thérain, à Misy-sur-Yonne (Mordant Cl., 1983, p. 99).

En Bretagne, Jacques Briard (1965) a défini près de vingt-cinq dépôts qu'il a rassemblés à l'intérieur du groupe de Tréboul. Les ensembles de Tréboul peuvent avoir une durée de vie assez longue durant le Bronze moyen, comme certains dépôts viennent de le confirmer (Duault par exemple, Briard J. et Mohen J.P., 1976, p. 28-37, 8 fig.). Ce groupe s'étend jusqu'à la Loire-Atlantique, à la Chapelle-Glain (Vieau M., 1976, p. 89).

Dans les Iles Britanniques, on retrouve cette même unité typologique et chronologique, dans le groupe d'Ebnal (Burgess C., 1968 et 1974). On doit remarquer que les associations typiques (lames d'épées de Saint-Brandan, haches de Tréboul, etc...) n'ont pas été signalées en dehors de la Bretagne, sauf à Bailleul-sur-Thérain (Oise) où les sept haches à rebords et à légers bourrelets étaient accompagnées d'un poignard à poignée métallique qui n'est pas sans rappeler le type de Tréboul-Saint-Brandan (Cordier G. et Mohen J.P., 1972). Il en diffère toutefois par une garde moins large, munie seulement de trois trous de rivets. Or, nous avons retrouvé des poignards proches, à Pierrefonds (Oise) et à Abbeville. D'autre part, nous connaissons aussi de nombreuses haches qui se rapprochent de celles de Bailleul-sur-Thérain. La Picardie, la région parisienne et la Haute-Normandie forment un ensemble quelque peu distinct de la Bretagne. Il nous paraît donc nécessaire de les réunir dans ce que l'on pourrait appeler l'horizon métallurgique de Bailleul-sur-Thérain.

Les épées du type de Tréboul-Saint-Brandan, à poignée creuse et à languette large, sont connues dans la vallée de l'Oise, à Compiègne (Blanchet J.C. et Lambot B., 1977, p. 72-73, fig. 15), dans l'Essonne (Mohen J.P., 1977, p. 46 et 51, n° 43) et dans l'Eure à Poses (Coutil L., 1898). Quelques exemplaires de l'épée de Saint-Brandan se retrouvent dans toute l'Europe septentrionale et nordique : Belgique, Angleterre, Danemark, Allemagne, Pays-Bas (Schauer P., 1972 et Rowlands M.J., 1976).

La seconde moitié du Bronze moyen est caractérisée par l'apparition de nombreux dépôts de haches à talon sur toute la zone atlantique. Les premières haches à talon se situent dans une phase du groupe de Tréboul où elles remplacent peu à peu les haches à rebords et à butée. En Picardie, les dépôts sont moins nombreux qu'en Bretagne et en Normandie. Ils contiennent surtout des haches à talon de type normand, mais il existe aussi des haches qui semblent plus particulières à la région parisienne et au Nord de la France. Dans l'important dépôt de Ponthoile (Somme), les haches à talon sont un peu plus grandes que la moyenne des haches normandes. Le tranchant est aussi plus large, et il est souvent muni d'appendices latéraux, comme sur les haches à rebords et à bourrelets. Il paraît donc y avoir une certaine évolution et

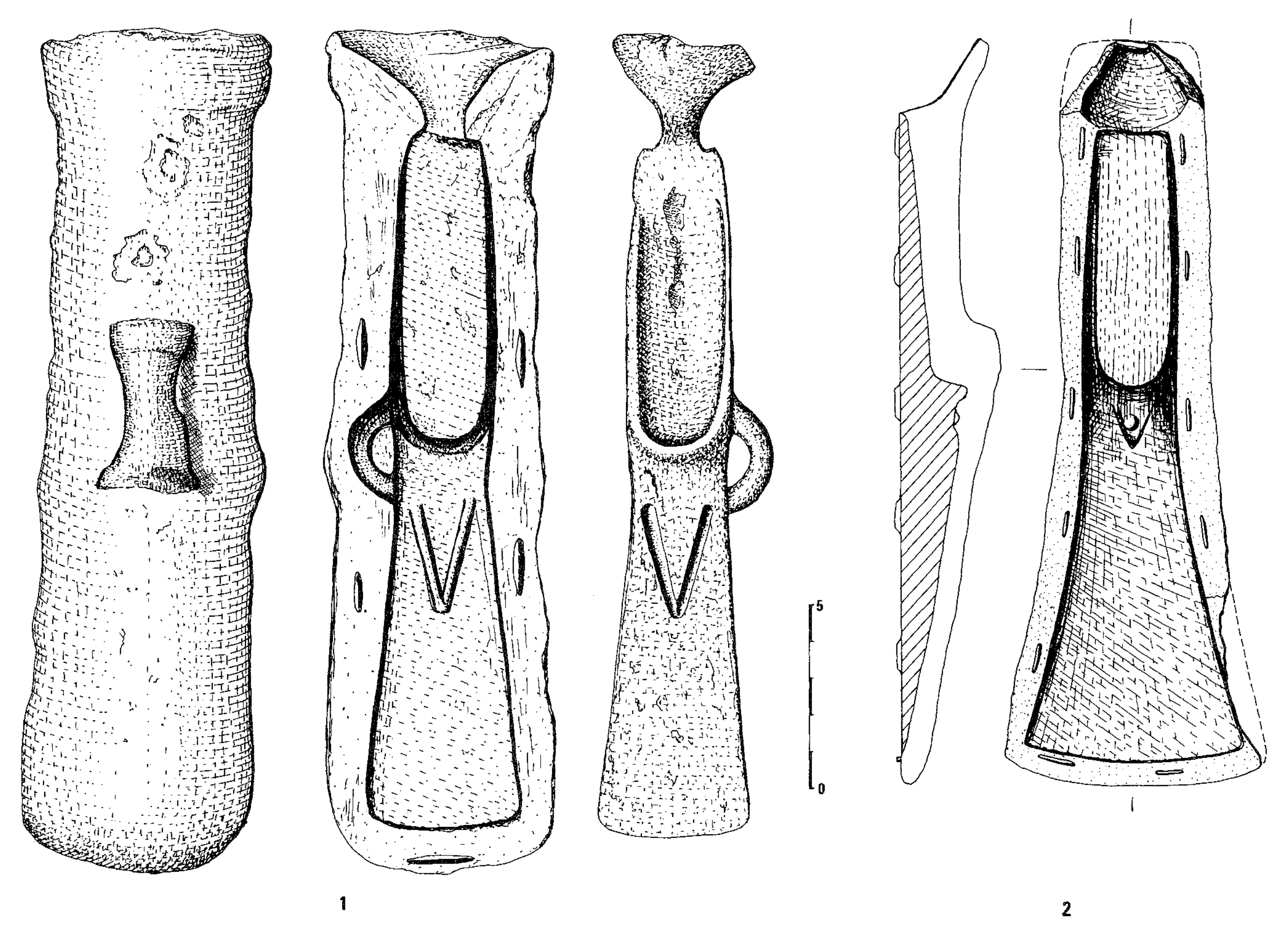


Fig. 101. — Moules de haches à talon en bronze. 1, Vron (Somme) ; 2, Rosières (Oise).

une production régionale liées probablement aux contacts avec l'Europe du Nord et de l'Est.

Une mention particulière doit être faite pour le dépôt de Villers-sur-Authie (Somme). Il est principalement composé d'objets de parures, avec des bracelets du type breton de Bignan, trois épingles du type de « Picardie » et deux poignards à languette simple arrondie, rappelant manifestement ceux de la Civilisation des Tumulus. Tous ces objets étaient enfilés dans un torque en bronze torsadé, à extrémités recourbées. On connaît ces types de torques, surtout dans des dépôts anglais de « Ornament Horizon », avec le groupe de Taunton-Union Workhouse (Bath Monks Wood, Sommerset ; Barton Bendish, Norfolk, Edington Burtle Somerset ; Plaitford, Bower's Farm, Hantsh ; Ebbesborne Wake, Elcombe Down, Wiltsh) (Jockenhövel A., 1975).

Les haches à talon de type breton ont surtout été trouvées isolément dans le Nord de la France. Un seul exemplaire proviendrait de l'ensemble, bien imprécis, de Desvres (Pas-de-Calais) et un autre de l'éventuel dépôt de la Morgue de Pontoise (Val d'Oise).

Il est difficile de dire si les haches à talon de type breton ont été fabriquées sur place, alors que pour les haches de type normand ou proche, nous possédons des moules qui attestent bien une production régionale. Une influence britannique se manifeste sur la hache du type de Werrar dont l'origine est dans l'Ile de Wight et de la région du sud Hampshire (Rowlands M.J., 1976, p. 33-34). Ce type est concentré en France dans le Bassin parisien. Il ne peut apparaître qu'à la fin du Bronze moyen, car en Angleterre, il se trouve dans les dépôts des groupes de Taunton Union Workhouse et de Stanton-Saint-Bernard. Certaines haches à talon d'Europe du Nord-Est sont proches du type de Werrar.

Au groupe des haches à talon, on doit rattacher les nombreuses épées à languette trapézoïdale, percée de

deux trous de rivets ou de coches, et à lame plus ou moins effilée. Ces épées ne sont pas associées directement à des haches à talon dans les dépôts du Nord de la France, mais on connaît des exemples, surtout en Angleterre (dans le dépôt de Crediton, Devonsh, entre autres) et aussi en France (dépôt de Malassis dans le Cher).

Certaines pointes de lances de type britannique apparaissent aussi dans la deuxième partie du Bronze moyen. Le dépôt tardif du groupe de Tréboul-Saint-Brandan, à Duault (Côtes du Nord) possédait une pointe de lance à œillets sur la douille (Briard J. et Mohen J.P., 1976), proche de celles d'Armancourt et de Compiègne (Blanchet J.C., 1973 et Blanchet J.C. et Lambot B., 1977, p. 67-69, fig. 7). De nombreuses lances à œillets à la base des ailerons ont été recensées dans le Nord de la France et la Picardie. On a pu mettre en évidence un type de grande pointe de lance à ailerons plus triangulaires, qui est du type anglais d'Enfield. L'épingle dite de « Picardie » a été définie par Hawkes C.F.C. (1942). On en connaît en Picardie et aussi dans le Sud-Ouest de l'Angleterre. Les épingles à tête discoïdale et à tige renflée ou non, de Dreslincourt (Oise) et d'Aubigny-au-Bac (Nord), sont originaires de la civilisation des Tumulus. Il en est de même pour le bracelet rubané ouvert de Boulogne-sur-Mer (Pas-de-Calais) dont on retrouve de nombreux exemplaires comparables en Allemagne du Sud, dans le Haut Palatinat (Torbrügge W., 1954).

L'étude du matériel métallique permet de démontrer que la région commence à subir dans la deuxième partie du Bronze moyen, des influences continentales, non négligeables. Elle reste toutefois attachée à la province atlantique, dont les rapports avec le Sud-Ouest de l'Angleterre sont encore assez importants.

Voyons maintenant si les rites sépulcraux, les habitats et la céramique suivent ces mêmes influences.

Pour les rites funéraires, nous avons pu mettre en évidence un ensemble culturel que nous avons intitulé à l'époque « groupe d'Eramecourt » (Blanchet J.C., 1976). Nous savons maintenant que l'origine de la céramique de cet ensemble culturel est à chercher dans le Chalcolithique final de la façade atlantique, avec le groupe des urnes à décor plastique. Cette céramique évolue ensuite au Bronze ancien et au Bronze moyen, en même temps que se forment les groupes d'Hilversum-Drakenstein et de Laren, aux Pays-Bas et en Belgique. En Angleterre, la situation est à peu près semblable à celle du Nord-Ouest de la France. La « Food Vessel » et la tradition des Urnes sont aussi dérivées du Chalcolithique final avec l'influence de la culture des gobelets. Pendant l'Age du Bronze ancien les relations entre le Sud-Est de l'Angleterre et les rivages français du Pas-de-Calais sont perceptibles. Les deux fragments de vases décorés d'Hardelot et de Marquise (Pas-de-Calais) sont absolument identiques à des céramiques anglaises du Wessex et du Wiltshire (Smith I., 1961 et Abercombry J., 1912). Il est toutefois difficile de dire s'il s'agit de l'arrivée de population ou de simples échanges culturels, liés surtout à la commercialisation du bronze (trafic de l'étain) dans des régions où ce métal était inexistant.

Les rites funéraires sont aussi très proches de ceux observés Outre-Manche. L'incinération apparaît dans le Nord de la France et sur la façade atlantique dès le Chalcolithique final avec le groupe des Urnes et elle se poursuit pendant l'Age du Bronze ancien et moyen avec le groupe d'Eramecourt.

L'urne à incinération trouvée dans la partie centrale du monument du "Marteau", à Pontavert (Aisne), est absolument semblable à celle mise au jour dans un tumumus en Angleterre, à Farnham, dans le Surrey (Burgess C., 1976, p. 99).

D'après ce spécialiste anglais, les deux urnes anglaises et françaises pourraient être le signe de la continuité des rapports entre les pays à l'Age du Bronze moyen.

Dans la céramique funéraire du "Carrefour d'Aumont" à Compiègne, nous avons à la fois des urnes évoluées du type d'Eramecourt et une céramique certainement originaire de l'Est. Nous retrouvons sur le site d'habitat de Cuiry-les-Chaudardes (Aisne) cette dualité d'influences dans la céramique.

En effet si les grands vases à panses tronconiques se rapprochent des vases d'Eramecourt, ils en diffèrent au niveau du col et du bord. A Cuiry-les-Chaudardes, les vases ont bien des cols rentrants, mais ils ne possèdent pas de rebords comme cela est toujours le cas sur les grandes urnes à incinération. Les céramiques à col droit rentrant, avec un cordon lisse coché, sur lequel peuvent être placés des mamelons, sont beaucoup plus proches des exemplaires de la moyenne du vallée du Rhin. A titre de référence, nous pouvons signaler que ces types de vases ont été encore récemment trouvés à Edelsberg/Kubach, Kr. Limburg-Weilburg, dans des ensembles de Tumulus possédant généralement une couronne de poteaux. Ces monuments sont datés du Bronze C 1 et C 2 de la chronologie allemande, à cause de la présence d'épingles à rouelles, d'épingles annelées circulaires, d'anneaux de jambe simples à spirales, de poignards nervurés à deux rivets et encoche, d'une rapière à deux rivets et de haches à fort talon (Herrmann F.R. et Jockenhövel A., 1975). La céramique à col droit ren-

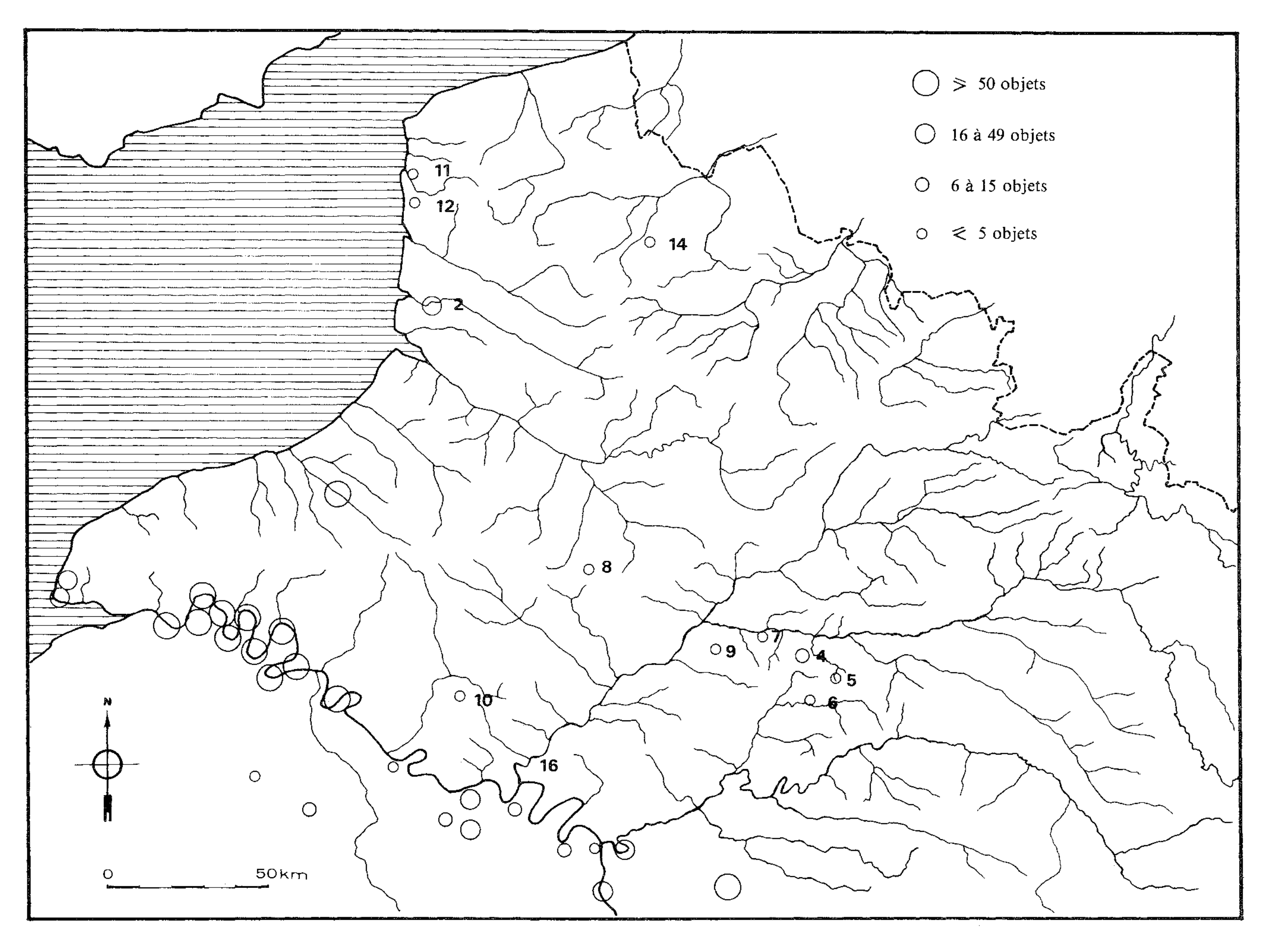


Fig. 102. — Carte de répartition des dépôts de la deuxième partie de l'Age du Bronze moyen, dans le Nord-Ouest de la France (d'après Gilles Gaucher, complété).

trant et à cordon coché se distingue des exemplaires britanniques par l'absence de formes très biconiques et de décors sur le bord.

Toutefois, un vase à cordon en arceau digité reposant sur un cordon horizontal, est signalé dans la nécropole d'Ardleigh, Wessex. Il est daté du complexe Deverel-Rimbury, donc de - 1400 à - 1200 B.C. (Burgess C., 1980, p. 140).

Donc, la céramique de Cuiry-les-Chaudardes serait davantage inspirée des fabrications de l'Est, de la Vallée du Rhin moyen. La datation proposée à partir de la céramique rejoint celle du moule d'enclume du type de Porcieu-Amblagieu.

Sur ce même site d'habitat, il existe un tesson à bord épaissi, décoré d'impressions digitées, qui se rapproche manifestement des urnes à collerettes anglaises, avec toutefois une jonction moins anguleuse. C'est le seul exemple retrouvé en France, à notre connaissance. Autre détail typologique rencontré aussi à Cuiry-les-Chaudardes : la présence d'un motif arciforme surmontant un cordon horizontal impressionné au doigt.

Dans les formes de céramiques anciennes, ces décors arciformes sont placés en-dessous du cordon, comme à Videlles (Essonne), à Argenteuil (Val d'Oise) et à Crouy (Somme). On pourrait donc supposer que les critères reconnus à Cuiry-les-Chaudardes en font, en accord avec la datation relative, un ensemble plus évolué que les autres, qui se place bien à la fin de la deuxième partie du Bronze moyen, ou au tout début du Bronze final.

Dans l'état actuel des recherches, nous ne pouvons pas encore savoir avec précision, à quel moment la

forte poussée de la Civilisation des Tumulus de l'Est, puis celle des « Champs d'Urnes », ont réussi à absorber le groupe d'Eramecourt. Ce changement est probablement intervenu aux débuts de l'Age du Bronze final. Les données fournies par la métallurgie vont en ce sens.

A l'Age du Bronze moyen, l'influence de la Culture des Tumulus se fait sentir jusque dans l'Est du Bassin parisien, à Videlles (Essonne) (Bailloud G. et Coiffard P., 1967 et Bailloud G., 1956) ; à Marion-les-Roches (Seine-et-Marne) (Bailloud G., 1961) ; à Maillot (Yonne) (Bonnamour L., Mordant C., Nicolardot J.P., 1976), à Marolles-sur-Seine (Brezillon M., 1973) et à Missy-sur-Yonne (Seine-et-Marne) (Mordant C. et D., Bontillot J. et Paris J., 1977). La céramique fine à décor excisé, estampé, typique dans le faciès de Haguenau, se retrouve jusqu'à Fort-Harrouard, à Sorrel-Moussel (Eure-et-Loir) (Philippe J., 1927) et sur la façade atlantique dans l'Angoumois, dans le groupe des Duffaits (Gomez J., 1973). Dans le Nord de la France, nous ne connaissons qu'un seul gobelet à décor excisé, trouvé dans la région de Clermont.

En Picardie et dans le Nord de la France, il existe une certaine convergence entre les différents phénomènes culturels qui marquent la fin du Bronze moyen : une continuité du rattachement à la zone atlantique, d'importants rapports avec le Sud-Est de l'Angleterre et quelques influences de la civilisation des Tumulus de l'Est.

F. — Conclusion

- Les débuts du Bronze moyen : le Groupe métallurgique de Bailleul-sur-Thérain

Ce groupe représente pour la Haute-Normandie, la Région parisienne, la Picardie et le Nord de la France, un horizon métallurgique de dépôts. Il diffère quelque peu du groupe de Tréboul-Saint-Brandan (Briard J., 1965) à cause de la présence d'un poignard à manche métallique, à garde peu large, présentant trois trous de rivets et des haches à rebords avec bourrelets médians et à tranchant bien arqué. Le Nord de la France se rattache à la zone atlantique pendant toute la première partie du Bronze moyen. Des rapports évidents lient la France atlantique et le Sud de l'Angleterre où le groupe d'Ebnal a été défini par Colin Burgess (1968 et 1974).

- La deuxième partie du Bronze moyen

On assiste au développement des dépôts de haches à talons. On est loin, certes, des grands ensembles métalliques de Bretagne et de Normandie, mais il est très vraisemblable que le Bassin parisien et le Nord de la France aient participé eux aussi, à leur manière, au développement de cette période de grande prospérité. Quelques moules en bronze attestent l'existence de petites fabrications régionales. C'est aussi à partir de cette période qu'apparaissent les influences de la Civilisation des Tumulus de l'Est, et quelques rapports avec les pays nordiques. Toutefois, le Nord de la France reste attaché à la zone métallurgique atlantique. Les relations avec les Iles Britanniques et avec le Sud-Est de l'Angleterre en particulier, sont toujours très importantes. La céramique et les rites funéraires suivent un schéma d'évolution voisin de ceux observés aux Pays-Bas et en Belgique. Le groupe d'Eramecourt apparaît comme un ensemble proche de ceux d'Hilversum-Drakenstein-Laren. La céramique de la Culture des Tumulus a été remarquée jusqu'à présent, dans l'Est du Bassin parisien principalement. Elle est quasi absente du Nord du Bassin parisien. Le groupe d'Eramecourt semble évoluer sur place depuis l'Age du Bronze ancien. Ce groupe culturel, qui reste à définir plus précisément, est connu seulement à partir de quelques urnes à profil en S et en tonnelet, avec cordon horizontal et anse en fer à cheval. Le rite de l'incinération est toujours de règle. La culture d'Eramecourt va d'ailleurs se poursuivre jusqu'au début du Bronze final I. Les analyses des différents éléments de la culture matérielle indiquent tous un fort rattachement à la zone atlantique, alors que les influences de l'Est se font de plus en plus sentir.

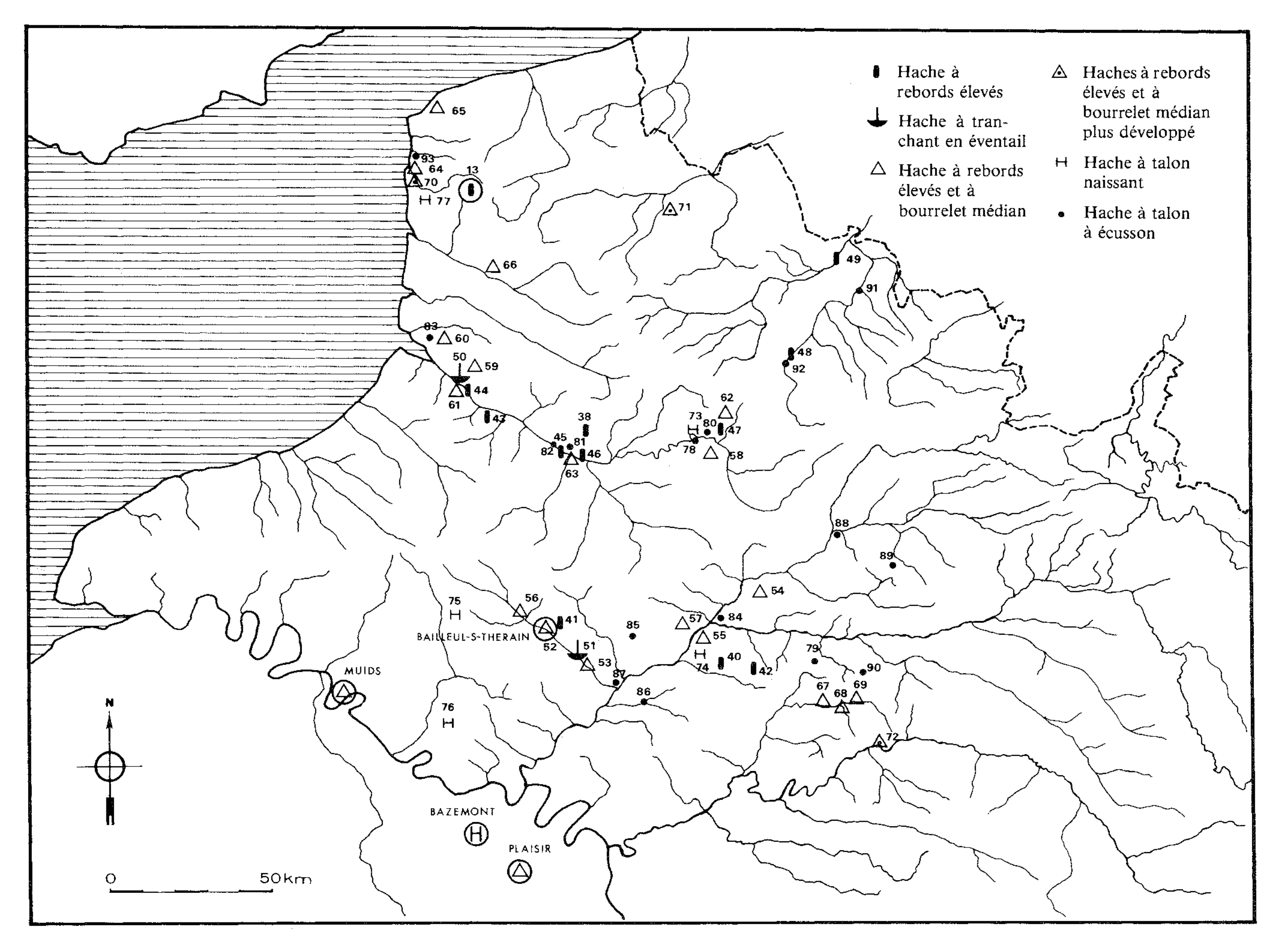


Fig. 103. — Carte de répartion des objets métalliques de la première moitié de l'Age du Bronze moyen.

INVENTAIRE

1) DEPOTS

- 1ère moitié Bronze moyen

1 - Bailleul-sur-Thérain, 11 (60)

- 2ème moitié Bronze moyen

2 - Villers-sur-Authie, 1 (80)
3 - Ponthoile, 3 (80)
4 - Dommiers, 1 (02)
5 - Arcy-Sainte-Restitue, 1 (02)
6 - Chouy, 2 (02)
7 - Montigny-Lengrain, 1 (02)
8 - La Hérelle, 1 (60)
9 - Compiègne, C 5 (60)
10 - Montjavoult, 1 (60)
11 - Boulogne-sur-Mer, 7 (62)
12 - Equihen-Outreau, 1 (62)
13 - Desvres, 1 (62)
14 - Vaudricourt, 1 (62)
15 - Luzarches ? 1 (95)
16 - Pontoise, 1 (95)

2) OBJETS ISOLES

- Les lames d'épées et de poignards

Lame large à languette sub-trapézoïdale ou arrondie

. Type de Saint-Brandan

17 - Compiègne, B 10 (60)
18 - Pont-Sainte-Maxence, 4 (60)
19 - Etinehem, 1 (80)

Lames larges à petite languette trapézoïdale

20 - Lille, 5 (59)
21 - Lesdins, 1 (02)
22 - Somme, 2 (80)
23 - Abbeville (Somme), A 9 (80)
176 - Bresles, 1 (60)

Lames effilées à languette trapézoïdale

24 - Asnières, 1 (95)
25 - Pont-Rémy (Somme), 2 (80)
26 - Glisy (Somme), 1 (80)
27 - Authuille, 1 (80)
28 - Noailles (Oise), 1 (60)
29 - Ribemont (Aisne), 1 (02)
30 - Clairmarais, 1 (62)

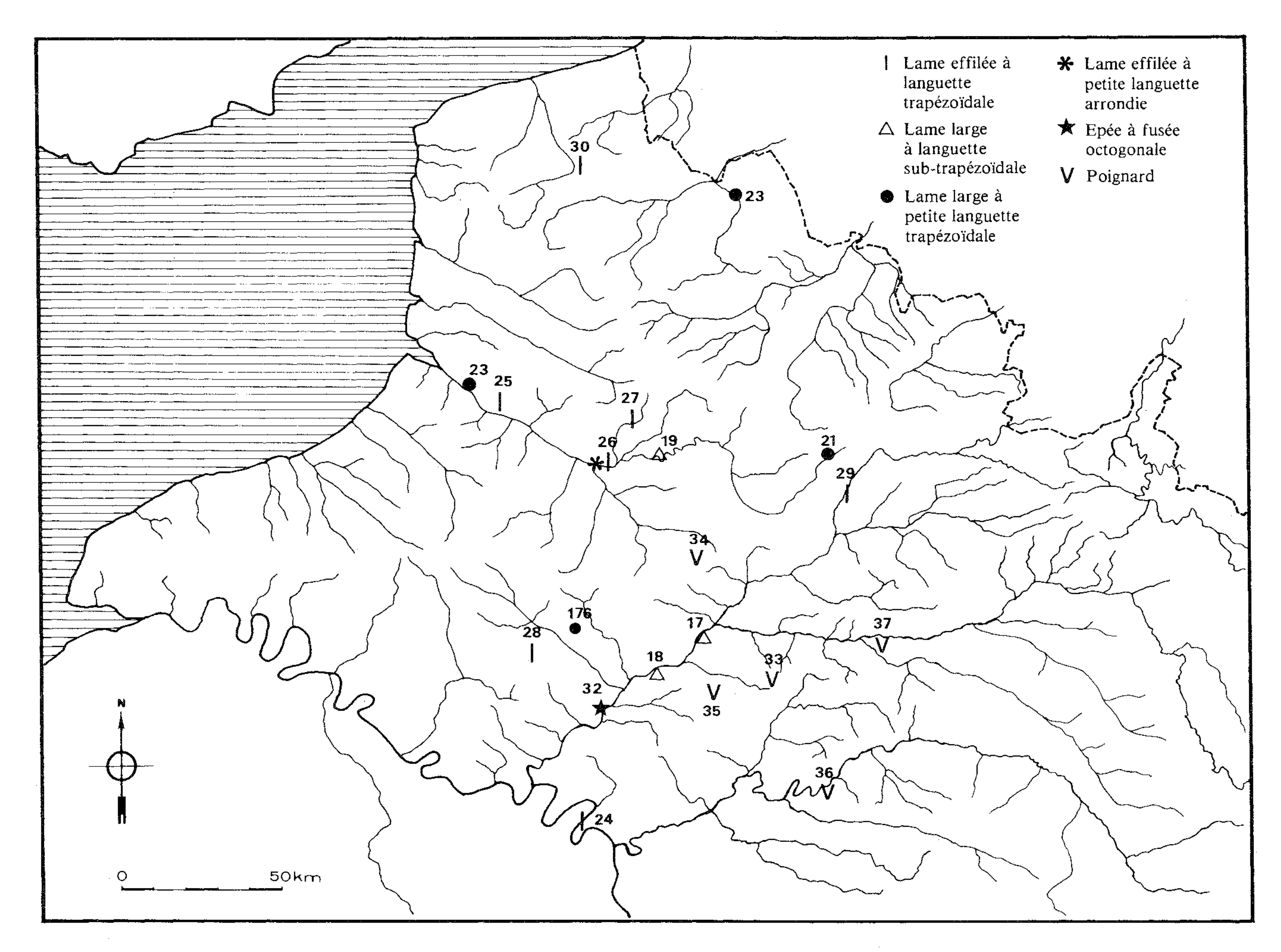


Fig. 104. — Carte de répartition des objets métalliques de la deuxième moitié de l'Age du Bronze moyen (épées et poignards).

Lame effilée à petite languette sub-trapézoïdale ou arrondie

31 - Amiens, région, C 7 (80)

Epée à fusée octogonale

32 - Boran, 1 (60)

Les poignards

33 - Pierrefonds, 4-1 (60)
34 - Boulogne-la-Grasse, 1 (60)
35 - Orrouy, 2-1 (60)
36 - Chézy-sur-Marne, 1-1 (02)
37 - Chassemy, 2 (02)

- **Les haches**

Haches à rebords élevés

38 - Talmas, 1 (80)
39 - Aisne (Musée de Laon), (02)
40 - Pierrefonds, 1 (60)
41 - Bresles (voir Bailleul/Thérain, 4) (60)
42 - Orrouy, "Champlieu", 2-6 (60)
43 - Liercourt, 3 (80)
44 - Abbeville, C-2 (80)
45 - Ailly-sur-Somme, 1 (80)
46 - Amiens, A 4 (80)
47 - Allaines, 1 (80)
48 - Cambrai, environs, 2-1 (59)
49 - Saint-Amand-les-Eaux, 1 (59)

Haches à tranchant en éventail

50 - Abbeville, environ, C 25 (80)
51 - Bury, 1 (60)

Haches à rebords élevés et bourrelet médian (type de Bailleul-sur-Thérain)

. Bourrelet peu développé

52 - Bailleul-sur-Thérain, 11 (60)
53 - Bury, 2 (60)
54 - Caisnes, 1 (60)
55 - Compiègne, A 2 (60)
56 - Beauvais, 1 (60)
57 - Jonquières, 1 (60)
58 - Flaucourt, 1 (80)
59 - Drucat, 1 et 2 (80)
60 - Bernay, 2 (80)
61 - Abbeville, A 11 (80)
62 - Mesnil-en-Arrouaire, 1 (80)
63 - Amiens, environs, C 1 (80)

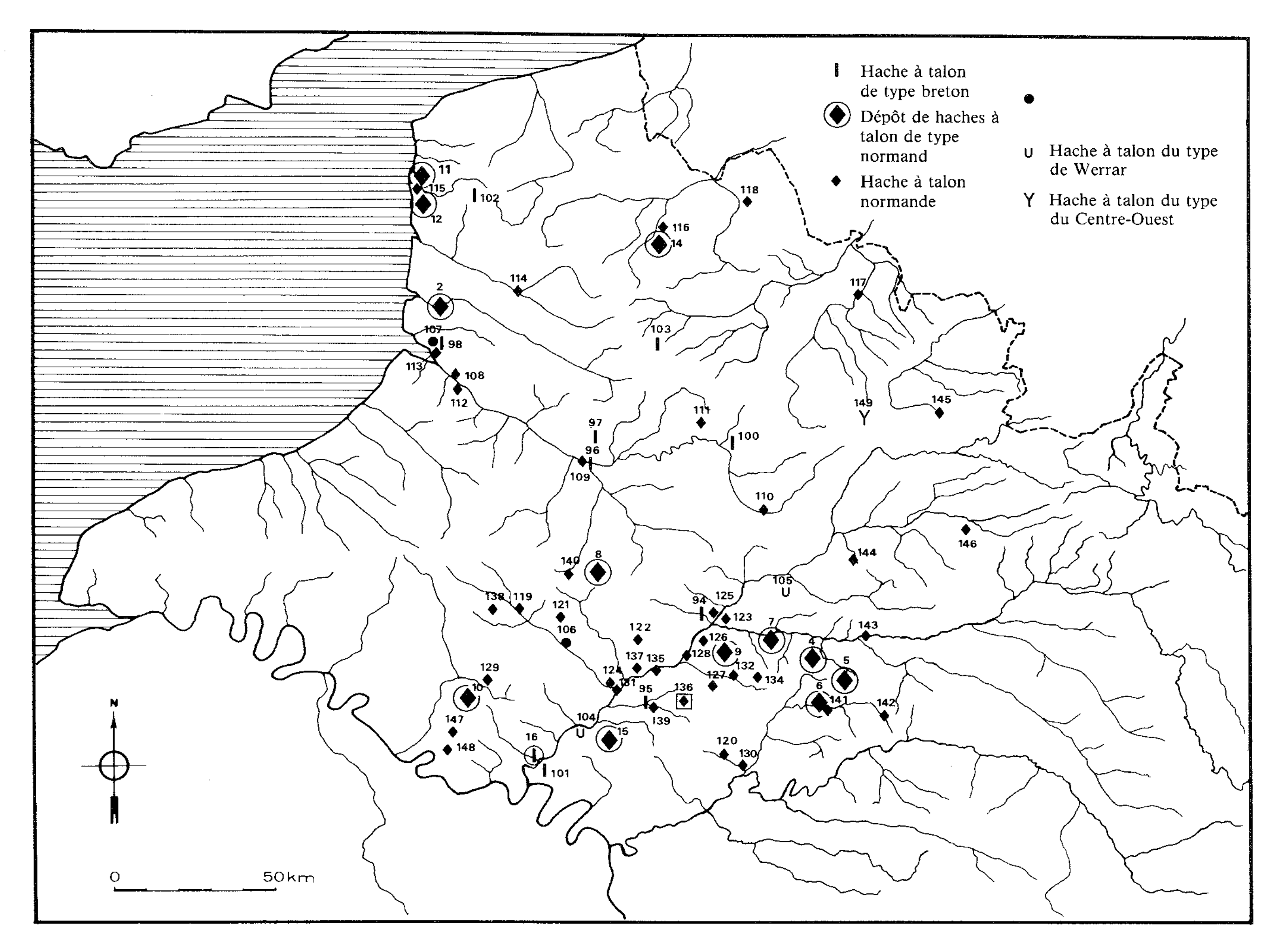


Fig. 105. — Carte de répartition des objets métalliques de la deuxième moitié de l'Age du Bronze moyen (haches).

64 - Boulogne, 1 (62)
65 - Wissant, 1 (62)
66 - Beaurainville, 1 (62)
67 - Vichel-Nanteuil, 1 (02)
68 - Brény, 1 (02)
69 - Bruyères-sur-Fère, 1 (02)

. Bourrelet développé

70 - Boulogne-sur-Mer, Châtillon 2 (62)
71 - Billy-Montigny, 1 (62)
72 - Barzy-sur-Marne, 1 (02)

Haches à talon naissant

73 - Bray-sur-Somme, 1 (80)
74 - La Croix-Saint-Ouen, 1 (60)
75 - Saint-Aubin-en-Bray, 1 (60)
76 - Ouest du Vexin, 1 (95)
77 - Nesles, 1 (62)

Haches à talon à écusson

78 - Bray-sur-Somme, 1 (80)
79 - Chaudun, ferme de Cravançon, 1 (02)
80 - Hardecourt-aux-Bois, 1 (80)
81 - Amiens, A-6 (80)
82 - Amiens, A 20 (80)
83 - Ponthoile (dépôt), 3 (80)
84 - Choisy-au-Bac, 2 (60)
85 - Catenoy, 2 (60)
86 - Senlis, environs, 3 (60)
87 - Montataire, 1 (60)
88 - Danizy, 1 (02)
89 - Laon, 1 (02)
90 - Arcy-Sainte-Restitue, 1 (02)
91 - Valenciennes, 1 (59)
92 - Cambrai, 2-2 (59)
93 - Boulogne-sur-Mer, 3 (62)

Haches à talon de type breton

16 - Pontoise, dépôt ? 1 (95)
94 - Coudun, 1 (60)
95 - Senlis, 2 (60)
96 - Amiens, A 5 (80)
97 - Bertangles, 1 (80)
98 - Ponthoile, 2 (80)
99 - Somme (2 ex.), 20 (80)
100 - Bussu, 1 (80)
101 - Saint-Ouen-L'Aumône, 1 (95)

102 - Desvres, 1 (62)
103 - Vinchy, 1 (62)

Haches à talon du type de Werrar

104 - Beaumont-sur-Oise, 1 (95)
105 - Blérancourt, 1 (02)

Haches à talon du type d'Allemagne du Nord-Ouest

106 - Bailleul-sur-Thérain, 5 (60)
107 - Ponthoile, 4 (80)

Haches à talon normandes

108 - Abbeville, A1, C3, C4, C5 (80)
109 - Amiens, A8, A30 et A39 (80)
110 - Ham, 1 (80)
111 - Hardecourt-aux-Bois, 1 (80)
112 - Mareuil-Caubert, 1 (80)
113 - Nouvion, 1 (80)
114 - Hesdin, environs, 1 (62)
115 - Boulogne, environs, 3 et 5 (62)
116 - Labourse, 1 (62)
117 - Valenciennes, 1 (59)
118 - Lille, 10 (59)
119 - Beauvais, 3 (60)
120 - Betz, 1 (60)
121 - Bresles, 3-2 (60)
122 - Catenoy, 3 et 4 (60)
123 - Choisy-au-Bac, 1 (60)
124 - Cires-les-Mello, 1 (60)
125 - Clairoix, 6 (60)
126 - Compiègne, A3, A4 et A5 (60)
127 - Glaignes, 1 (60)
128 - La Croix-Saint-Ouen, 1 (60)
129 - Liancourt-Saint-Pierre, 1 (60)
130 - Mareuil-sur-Ourcq, 2 (60)
131 - Montataire, 1 (60)
132 - Morienval, 1 (60)
133 - Oise, 3 (60)
134 - Pierrefonds, 1 (60)
135 - Pontpoint, 1-1 (60)
136 - Rosières (Moule en bronze), 1 (60)
137 - Sacy-le-Grand, 3 (60)
137 - Saint-Aubin-en-Bray, 1 (60)
139 - Senlis, 1 (60)
140 - Vendeuil-Caply, 2 (60)
141 - Chouy, 3 (02)
142 - Cierges, 1 (02)
143 - Condé-sur-Aisne, 1 (02)
144 - Fourdrain, 1 (02)
145 - Nouvion-en-Thiérache, (Le), 1 (02)
146 - Ville-aux-Boisles-Dizy (La), 1 (02)
147 - Magny-en-Vexin, 1 (95)
148 - Maudétour-en-Vexin, 1 (95)

Hache à talon du type du Centre-Ouest

149 - Molain, 1 (02)

- Les pointes de lances

Décorée

150 - Janville, 1 (60)

A œillets sur la douille (de type britannique)

151 - Armancourt, 6 (60)
152 - Compiègne, B-7 (60)

A œillets à la base des ailerons

153 - La Chaussée-Tirancourt, 80)
154 à 156 - Amiens, environs (3 ex.), A-14, A-15 et C-6 (80)
157 et 158 - Compiègne, B-8 et B-9 (60)
159 et 160 - Armancourt (2 ex.), 3 et 8 (60)
161 - Beaumont-sur-Oise, 2 (95)
162 et 163 - Parmain, 1 et 2 (95)

- Les épingles

Type de Picardie

164 à 166 - Villers-sur-Authie (3 ex.), 1 (80)
167 - Caix, 1 (80)
168 - Breuil-le-Sec, 1 (60)
169 - Amiens, A-16 (80)

Type à tête discoïdale et à tige renflée

170 - Dreslincourt, 1 (60)

Type à tête discoïdale et à longue tige

171 - Aubigny-au-Bac, 1 (59)

Type à tête discoïdale à chapeau et à longue tige

172 - Amiens, A-17 (80)

Type à tête tronconique et à tige légèrement renflée

173 - Vendeuil, 4 (02)

- Les bracelets

Bracelet rubané ouvert

174 - Boulogne-sur-Mer, 4 (62)

Bracelet massif ouvert ou fermé

175 - Gruny, 1 (80)



Fig. 106. — Vue générale de la fouille du cercle de Bucy-le-Long "Le Grand Marais" (Aisne). A : la fosse centrale avec la ciste ; B : la fosse à inhumation secondaire. (Photo et fouille Claudine Pommepuy).

CHAPITRE XI

LA VIE SPIRITUELLE ET ECONOMIQUE AUX AGES DU BRONZE ANCIEN ET MOYEN

A - Les sépultures

1. — GENERALITES

Nous avons regroupé dans un même chapitre les monuments funéraires de l'Age du Bronze ancien et moyen. En effet, il existe dans le Nord de la France une telle unité culturelle dans ce domaine, qu'il serait actuellement illusoire de vouloir le scinder en deux parties chronologiques.

Les sépultures des Ages du Bronze ancien et moyen se classent de la façon suivante :

1.1. - SEPULTURES AVEC ABSENCE DE MONUMENT

- Incinération déposée dans une cuvette aménagée dans le sol.
- Incinération placée dans une cuvette et possédant une ciste en pierres.
- Incinération placée dans une urne protégée par une ciste en pierres.

1.2. - SEPULTURE (S) DANS MONUMENT MEGALITHIQUE

- Réutilisation d'anciennes sépultures collectives.
- Coffre.

1.3. - STRUCTURE TUMULAIRE SANS COURONNE ATTESTEE

Dans ce cas, aucun fossé ou muret en pierres, de forme concentrique, n'est mentionné par les fouilleurs. Les cendres peuvent être déposées au fond de la partie centrale dans une cuvette creusée dans le sol géologique. L'incinération est généralement protégée par un amas de pierres. Dans le deuxième cas, les cendres peuvent être placées dans une urne redressée ou retournée et entourée d'une ciste en pierres.

A Eramecourt (Somme), il existe à la fois des tumulus circulaires et des tertres oblongs.

1.4. - STRUCTURE A SIMPLE COURONNE (CERCLE)

Le premier groupe comprend des monuments à simple fossé plus ou moins circulaire. Les fossés peuvent être continus ou discontinus.

Le second groupe renferme les structures à simple couronne de pierres.

1 . 5 . - STRUCTURE A COURONNES MULTIPLES (CERCLES CONCENTRIQUES)

La plupart de ces types de monuments ont des cercles doubles concentriques. Il existe peu de cercles triples.

Dans les cercles doubles concentriques, l'incinération est déposée soit dans une cuvette protégée ou non par une ciste, soit dans une urne elle-même entourée d'une ciste. La circonférence du cercle extérieur n'est pas toujours complète (cas de Conchil-le-Temple, Pas-de-Calais).

1.6. - STRUCTURE A TROUS DE POTEAUX FORMANT DES COURONNES CONTINUES OU SEGMENTEES

La couronne peut être simple, à poteaux groupés dans des fossés segmentés ou continus (Berry-au-Bac, Aisne).

Les couronnes peuvent être doubles ou triples, concentriques, à fossés segmentés, avec trous de poteaux (Berry-au-Bac, Aisne).

Comme l'ont fait les archéologues britanniques (P. Ashbee, 1960), on peut distinguer plusieurs types de dépôts funéraires dans ces tumulus de l'Age du Bronze.

a) Généralement au centre, ou dans une partie légèrement décalée, se trouve l'incinération primaire (''primary burial'').

b) Dans l'aire circulaire du tumulus, il peut exister des incinérations satellites (''satellites burials'') qui sont soit synchrones, soit diachrones de la première. Elles sont placées directement sur le sol aménagé dans le fond du tumulus, ou dans les terres de construction, ou encore dans le fond des fossés.

c) Des réemplois ont souvent été observés. Ils se manifestent par la présence de sépultures à inhumation ou à incinération, placées dans les sommets du remplissage des fossés ou dans des fosses surcreusant le tumulus (''secondary burials'').

Les différents types de cercles ont été détectés par milliers dans le Nord de la France, grâce à la photographie aérienne (Agache R. et Bréart B., 1975 ; Agache R., 1978, p. 96-111 et Boureux M., 1978).

Toutes les fouilles effectuées sur ces monuments ont permis de se rendre compte de l'irrégularité du creusement des fossés, alors que vus d'avion, ils paraissent bien réguliers. La plupart des cercles ont un diamètre compris entre 20 et 30 m, mais ils peuvent être beaucoup plus petits ou parfois plus grands.

Dans la Somme, le Nord de l'Oise, le Pas-de-Calais et l'Aisne, les nombreux survols aériens de Roger Agache et de Michel Boureux ont permis de constater souvent des groupements de deux à cinq cercles (par exemple, à Conchil-le-Temple dans le Pas-de-Calais, à Berry-au-Bac et à Bucy-le-Long dans l'Aisne). Ces mêmes groupements se retrouvent sur des tumulus en élévation comme ceux d'Eramecourt dans la Somme (Blanchet J.C., 1976 c). Une étude synthétique sur les cercles de l'Age du Bronze en Picardie et aux alentours, a été faite récemment par Jean-Claude Blanchet et Françoise Audouze (1983).

Dans la zone géographique étudiée, nous avons peu de tumulus qui aient pu être datés avec précision, suite à leur fouille. La plupart des tumulus arasés, fouillés, notamment dans la vallée de l'Aisne, ne livrent pas de matériel funéraire permettant de les relier chronologiquement. Ces monuments ont été depuis longtemps nivelés par les cultures, les travaux de remembrement et surtout par les intempéries. Les dépôts funéraires qui existent généralement dans ces sépultures tumulaires ont disparu dans la majorité des cas. Parfois, des conditions exceptionnelles de conservation ou l'enfouissement plus profond des offrandes, nous permettent de retrouver du mobilier, à Pontavert et à Bucy-le-Long par exemple.

Il a aussi été démontré ailleurs que certains enclos ne contenaient pas obligatoirement du matériel. Seules des datations C 14 effectuées sur des charbons de bois ou des ossements peuvent nous apporter des éléments de chronologie mais les renseignements d'ordre cultuel nous échappent le plus souvent.

Les tumulus ne semblent pas tous posséder des fossés circulaires. Le tertre de Gonesse (Val d'Oise) fouillé récemment par l'équipe de la direction des Antiquités Préhistoriques de l'Ile de France, était constitué d'une couronne de pierres. Cette dernière remplissait certainement le même rôle cultuel que les fossés et devait être employée dans les régions où la présence de matériaux durs pouvait le permettre. On peut donc penser que beaucoup de tumulus ont ainsi pu disparaître, et la photographie aérienne est impuissante dans ce cas. Il est possible aussi que certains monuments n'aient jamais eu de circonférence de pierres ou de fossés. Il faudrait reprendre la fouille des tumulus d'Eramecourt car le fouilleur de l'époque a clairement indiqué l'absence de couronne. D'autre part, pour certaines nécropoles, comme à Compiègne au Carrefour d'Aumont, on ne signale pas de structures de type tumulus. Les urnes sont simplement enfouies dans des fosses creusées dans le sol à la manière des Champs d'Urnes dont nous reparlerons au Bronze final et au début du premier Age du Fer.

2. — LES SEPULTURES DE PICARDIE ET DU NORD DE LA FRANCE

2.1. - LES SEPULTURES AVEC ABSENCE DE MONUMENT

a) Les incinérations du "Carrefour d'Aumont" à Compiègne (Oise)

Comme pour beaucoup d'autres sites, nous manquons d'informations sur d'éventuelles structures environnant ces incinérations. Marcel Hémery (1956, p. 424-433, 5 fig.) n'a pas mené de fouille suivie, mais il s'est livré à des ramassages d'objets au moment de visites épisodiques dans la ballastière du carrefour d'Aumont. Les types de sépultures rencontrées peuvent se classer de la façon suivante :

- Incinération déposée au fond d'une petite fosse avec parfois une pierre plate au fond. Dans un cas, on découvrit parmi les restes des fragments d'un bracelet à enroulement de 32 mm de diamètre, de 3 mm de largeur et un fragment de bracelet à section losangique (fosses n° 5, 6 et 21).

- Incinération dans une petite urne déposée dans une petite fosse. Le fouilleur a noté que ces fosses contenaient un remplissage de terre noirâtre (fosses n° 9 et 13) (fig. 2 et 3).

- Incinération déposée dans une grande urne entourée d'une ciste en pierres plates calcaires. Une pierre plate était posée au fond pour maintenir le vase et M. Hémery pense qu'une autre devait en obturer l'ouverture (fosses n° 10 et 11) (fig. 107, n°s 1 et 4).

La chronologie relative de toutes ces structures est impossible à établir par manque d'observations sérieuses au moment de la découverte. Les céramiques que nous avons étudiées précédemment se divisent en

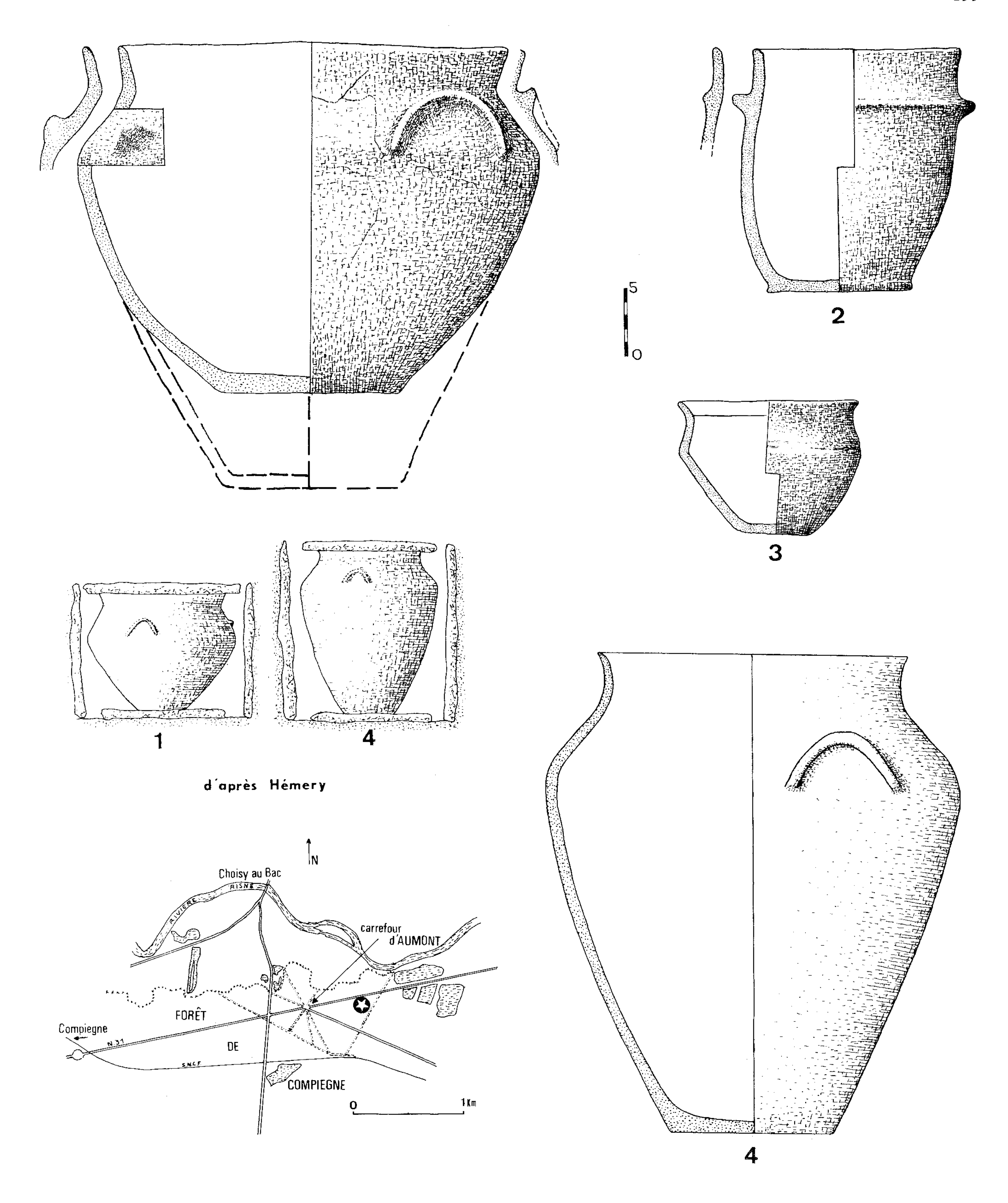


Fig. 107. — Compiègne, "Le Carrefour d'Aumont" (Oise). Urnes à incinération (Musée Vivenel, anc. coll. Marcel Hémery).

trois groupes : deux urnes bitronconiques à décor arciforme, une urne en tonnelet avec cordon, et un petit vase bitronconique à décor rainuré.

b) Les structures en cuvettes de Bailleul-sur-Thérain (Oise)

Le poignard de Bailleul-sur-Thérain (Oise), daté de la première série des Tulumus armoricains, fut trouvé dans une zone constituée de dépressions en forme de cuvette de 1,50 m de longueur, sur 0,40 m de profondeur. Les cuvettes étaient remplies de cailloux calcinés et de matière noire et grasse. On ne sait s'il s'agit de vestiges de tumulus arasés, de structures d'habitats, ou de tombes à incinération. La dernière hypothèse semble la plus vraisemblable.

2.2. - SEPULTURE DANS UN MONUMENT MEGALITHIQUE

c) Le monument de Mareuil-sur-Ourcq (Oise)

Il en est de même pour la découverte en 1837 d'une grande hache décorée au milieu des débris d'un dolmen à Mareuil-sur-Ourcq (Oise). Nous ne savons pas si ce monument est un véritable dolmen ou un coffre de pierres, connu aussi à l'Age du Bronze ancien, ailleurs en Europe occidentale. L'auteur ne parle pas non plus des vestiges anthropologiques qui auraient pu nous éclairer.

2.3. - STRUCTURE TUMULAIRE SANS COURONNE ATTESTEE

d) Les tumulus d'Eramecourt (Somme) (fig. 108)

C'est la plus ancienne fouille sérieuse qui ait été effectuée en 1881, par Louis Delambre, sur une série de tumulus placés au sommet d'un petit plateau crayeux, sur les ''Combles'' d'Eramecourt (Somme). Le site comprend quatre groupes de tumulus à peu près alignés sur une distance de 400 m de longueur environ (Blanchet J.C., 1976).

Le premier tumulus (1-1) a un diamètre de 13 m et une hauteur de 1,25 m. Le fouilleur n'a pas observé de cercle de pierres circonscrivant la construction. Il découvrit au fond du tumulus des ossements humains calcinés déposés dans une dépression en forme de cuvette de 0,30 m de diamètre et 0,15 m de profondeur. Le tout était protégé par une ciste en gros silex formant une espèce de toit incliné. Le mobilier se résume à quelques fragments de céramique, une dent de carnassier percée et deux morceaux d'ocre rouge. Un deuxième tertre oblong (1-2) placé près de ce premier n'a, semble-t-il, pas été fouillé.

Le deuxième tumulus mesure 8 m de diamètre et 0,65 m de hauteur. On a mis au jour dans le fond de la partie centrale une incinération posée aussi dans une cuvette et protégée par une ciste constituée de silex. Le matériel archéologique se résume à un fragment de poterie décorée de deux lignes horizontales, un fragment de poterie noire, trois fragments de poterie brune peu cuite, et des éclats de silex.

Le troisième tumulus a une forme oblongue de 13 m de longueur et 8 m de largeur. Au fond de la partie centrale, se trouvait une dépression (incinération ?) avec un amas de gros silex. Le mobilier se compose de fragments de vases, d'éclats de silex et de quelques os d'animaux.

Le quatrième tumulus (IV-1) mesurait 1,00 m de hauteur. Il avait été réoccupé à l'époque gallo-romaine. Au fond, dans la partie centrale, on mit au jour une nouvelle dépression en cuvette avec des traces minimes d'une incinération et, à proximité, les vestiges d'une urne cinéraire entourée de pierres. Deux emplacements rectangulaires jouxtaient le premier tumulus. Un fossé ceinturait ces deux tertres oblongs. Le premier tumulus (IV-2) mesurait 11 m de longueur, 9 m de largeur et 0,50 m de hauteur. On y découvrit les restes d'une sépulture gallo-romaine et, près de là, des cendres et des ossements qui devaient provenir de l'urne brisée dans le premier tumulus (IV-1). Dans le deuxième tertre (IV-3), Louis Delambre put retrouver, en place, une urne cinéraire brisée et placée en position renversée. Elle reposait sur une grande plaquette de silex et était entourée d'une ciste de pierres calcaires. Le dessin laissé par le fouilleur nous montre une urne biconique de 0,30 m de hauteur, de 0,22 m de diamètre à l'ouverture et de 0,14 m de diamètre au fond. Elle est décorée, au-dessus de la panse, d'un décor en fer à cheval retourné.

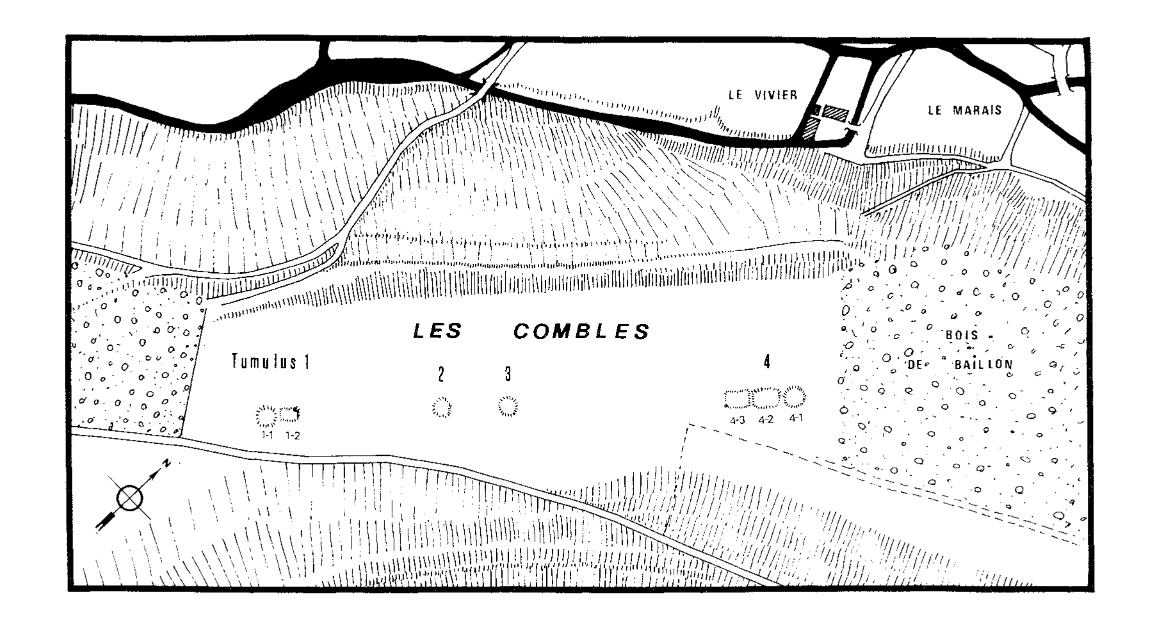
Les tumulus d'Eramecourt peuvent se classer en deux groupes :

- Incinération protégée par des pierres calcaires ou en silex et placée dans la partie centrale, au fond du tumulus, dans une cuvette circulaire creusée dans la craie.

- Incinération placée au fond du tumulus dans une urne protégée par une ciste en pierres plates (le fouilleur précise que l'urne était renversée dans un cas).

e) Le tumulus d'Hervelinghen (Pas-de-Calais)

Le tumulus d'Hervelinghen, exploré en 1820, au lieu-dit ''Les Communes'', a livré quatre squelettes associés à un poignard à languette arrondie et à lame décorée dont il a déjà été question dans le chapitre consacré au Bronze ancien. On ne sait pas si cet objet accompagnait un seul squelette, ou plusieurs (Cousin L., 1864, p. 381-382 et p. 396).



1-2
1-1

4-3
4-2
4-1

A

Fig. 108. — Les tumulus des "Combles" d'Eramecourt (Somme) (d'après Louis Delambre, 1881).

f) Le tumulus à coffres multiples de Wimereux (Pas-de-Calais)

Le tumulus du "Ballon", à Wimereux, qui mesurait 7 m de diamètre et 1,50 m de hauteur, a livré, une fois décapé, dix-neuf coffres en pierres disposés en ellipse. Nous possédons des renseignements très précis sur les quelques monuments qui ont été fouillés d'une façon assez exemplaire pour l'époque. Ces coffres mesuraient de 0,70 m à 1,90 m de long, sur 0,48 m à 1,30 m de large. Ils étaient constitués de pierres plates. Certaines, dressées, formaient les parois et d'autres constituaient le couvercle. Le fond de ces sépultures était aussi dallé et contenait parfois un lit supplémentaire de galets (Cépède C., 1907, p. 987).

C'est dans un fond de coffre détruit, à la limite du pavage de galets, que les fouilleurs ont recueilli quelques débris "d'une sorte de résine", et un gros bouton d'ambre altéré, de 30 mm de diamètre et de 16 mm de hauteur. Il a la forme d'une demi-sphère, percée à la base de deux trous en V, disposés perpendiculairement et se croisant au centre. Seuls quelques silex taillés ont été trouvés dans d'autres sépultures. Lorsqu'ils ont été bien fouillés, la plupart de ces coffres contenaient un squelette inhumé en position très repliée, couché sur le côté droit, avec les bras remontés vers la tête ou dirigés vers les genoux.

g) D'autres sépultures tumulaires dans le Boulonnais

A part Wimereux, dont les fouilles ont été assez correctement relatées pour l'époque, et le remarquable travail du professeur E.T. Hamy (1972) à la Tombe Fourdaine à Equihen (Pas-de-Calais), les autres sépultures tumulaires ont été très sommairement décrites, et certainement très mal fouillées. A Escalles (Pas-de-Calais) près du Cap Blanc Nez et sur le bord du chemin d'Escalles-Sangatte, L. Cousin (1864) puis E. Lejeune (1871) ont exploré une série de quatre tumulus, tous alignés N-W-S-SE. Dans le premier qui mesurait 12 m de diamètre et 0,95 m de hauteur, on a trouvé dans la partie centrale le squelette d'une femme reposant sur le côté droit, accompagné d'un vase et probablement des restes de son enfant âgé de quelques mois. Les squelettes étaient protégés par des rognons de silex, et sur chaque bassin, on avait disposé de gros silex plats. Des offrandes animales avaient été déposées dans la sépulture : bœuf, cerf, ovicapridés, porc et sanglier.

D'après le texte écrit par les fouilleurs, on sait que quatre sépultures satellites à inhumation avaient été disposées dans la couronne du tumulus. Les trois autres tumulus d'Escalles mesuraient respectivement 8 m, 8 m et 11 m de diamètre, pour une hauteur comprise entre 0,60 m et 1,25 m. Ils ont livré chacun un squelette, l'un d'un enfant de 10 ans environ, et l'autre d'un homme. Malheureusement, les vestiges archéologiques trouvés dans ces tumulus n'ont pas été conservés.

Le vase exhumé dans la sépulture féminine aurait pu nous servir de bon élément de datation. E. Lejeune signale simplement que la poterie est très grossière et mal cuite. Les fouilles rapides de L. Cousin (1864) sur le Mont de Couple à Audembert, en 1862, ont permis de mettre en évidence deux tumulus. Ils mesuraient tous deux 14 m de diamètre, sur 1,50 m et 2,40 m de hauteur. Dans le premier, le squelette était placé sur le côté ; on y trouva une hache polie, un silex et deux poinçons en os. Dans le deuxième tumulus, il y avait un squelette d'homme couché sur le dos, les jambes repliées à la hauteur des genoux. Ce dernier tumulus a été remanié à l'époque gallo-romaine. Les tumulus d'Hervelinghen n'ont rien livré de caractéristique et ont aussi été pillés. Si les premiers tumulus peuvent appartenir au Chalcolithique final ou à l'Age du Bronze ancien, les autres sont plus problématiques. Nous en signalons simplement l'existence pour mémoire.

2.4. - STRUCTURE A SIMPLE COURONNE

h) Le tumulus de Gonesse (Val d'Oise)

La Direction des Antiquités Préhistoriques d'Ile de France a fouillé un tumulus en 1977 au lieu-dit "La Fosse-aux-Larrons". Ce tumulus a été construit dans la partie centrale d'un noyau de terre de 10,00 m de diamètre et contenait au centre une inhumation d'adulte en position fléchie sur le côté droit, datée de - 1250 ± 110 ans B.C., soit de - 1710 à - 1275 en datation calibrée. Ce noyau central était entouré d'un cercle de pierres calcaires en tuf local, de 2,50 m de largeur de la couronne puis d'une chape extérieure de terre de 2,50 m également. Le monument avait un diamètre maximum de 20 mètres.

Une datation entreprise sur des charbons recueillis dans le noyau central de terre vient confirmer l'analyse des ossements humains : - 1270 ± 110 ans B.C., soit de - 1734 à - 1340, en datation calibrée. Un niveau inférieur au tumulus, attribuable au Bronze ancien, a été daté de - 1530 ± 200 ans B.C., soit de - 2310 à - 1415 en datation corrigée (Brézillon M., 1977).

i) Le grand cercle de Bailleul-sur-Thérain (Oise) (fig. 109)

Il a été trouvé au lieu-dit "Sous-la-Saulx", en septembre 1906, à l'occasion du décapage de la terre végétale dans une ballastière. A l'intérieur de ce cercle de 50 m de diamètre, fut mise au jour une poche de

terre noirâtre, contenant un poignard et sept haches à rebords avec butée médiane. D'après le fouilleur de l'époque, Louis Denoyelle (1909), il existait un petit passage de quelques pieds au nord-ouest permettant d'accéder à l'intérieur. Le petit dépôt de Bailleul-sur-Thérain (Oise) est typique du début de l'Age du Bronze moyen. On ne connaît malheureusement pas le contenu de la poche de terre noirâtre. Il est probable que le dépôt soit en relation avec l'important monument, mais on ne peut pas l'affirmer.

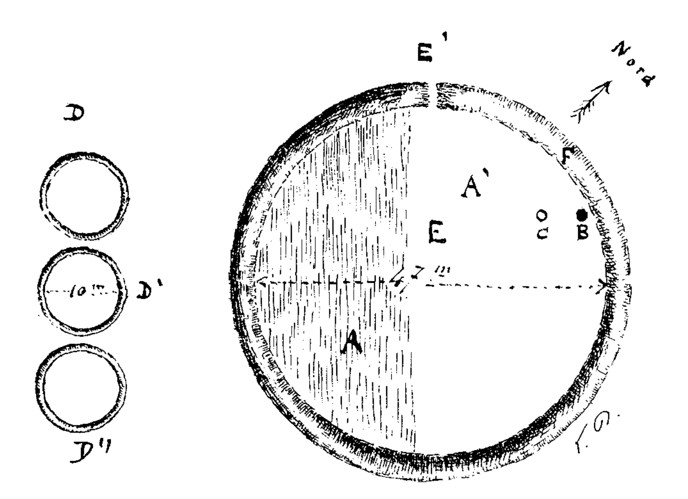


Fig. 109. — Bailleul-sur-Thérain, "Sous la Saulx" (Oise). Plan original du relevé fait par Louis Denoyelle. En A, la partie du cercle mise au jour en 1909 et en A', la zone déblayée en 1906. En E', accès de quelques « pieds » de largeur. En F, le fossé, circulaire. En B et C, endroits où ont été trouvées les armes en bronze (le dépôt). D, D' et D'' petits cercles disposés en alignement et trouvés à 350 m au nord-ouest du grand cercle (d'après Louis Denoyelle).

2.5. - STRUCTURE A DOUBLES COURONNES CONCENTRIQUES (cercles doubles concentriques)

j) Cys-la-Commune (Aisne), 1

Ce monument a été fouillé en 1960 par Henri Joullié entre le canal latéral et l'Aisne. Les doubles cercles mesurent 6 m et 20 m de diamètre. Le petit cercle a été comblé rapidement par les matériaux provenant probablement de la motte tumulaire centrale. Près de la partie centrale, il y avait une fosse de 1 m de longueur sur 0,60 m de largeur, contenant seulement une incinération sur le côté. Près de cette fosse, se trouvaient une incinération possédant des ossements humains, trois autres dans le fond du petit fossé, et deux foyers. Henri Joullié pense que ces foyers pouvaient être les restes de plusieurs incinérations effectuées à ces emplacements avant d'être déposées dans les petites fosses. Des charbons de bois de chêne, prélevés dans le petit fossé, ont été datés : 3319 ± 120 ans, - 1357 ± 120 ans B.C. soit de - 1880 à - 1410 en datation corrigée. Aucun vestige céramique n'a cependant été découvert (Joullié H., 1962 a, p. 6-28, 16 fig. ; 1962 b, p. 324-332, 6 fig. et Boureux M., 1974 b, p. 62-63, soit de - 1880 à - 1410, en datation corrigée.

k) Pontavert (Aisne), "La Pêcherie", 1 (fig. 110)

Le tumulus de "La Pêcherie" à Pontavert fut fouillé en 1963 par R. Ertlé (1966, p. 97-120). La sépulture centrale est entourée de deux fossés circulaires concentriques mesurant respectivement 28,70 m et 13,67 m de diamètre. Les fossés ont une section triangulaire.

Dans la partie centrale, les fouilleurs ont rencontré une fosse de 1,05 m de longueur, sur 0,60 m de largeur et 0,35 m de profondeur.

Un enfant, probablement âgé de 7 à 10 ans, avait été placé, à l'origine, en position repliée sur un bûcher à base enterrée dans cette fosse. Puis il y eut une crémation incomplète car R. Ertlé a pu observer de petites masses osseuses en position anatomique. Le maté-

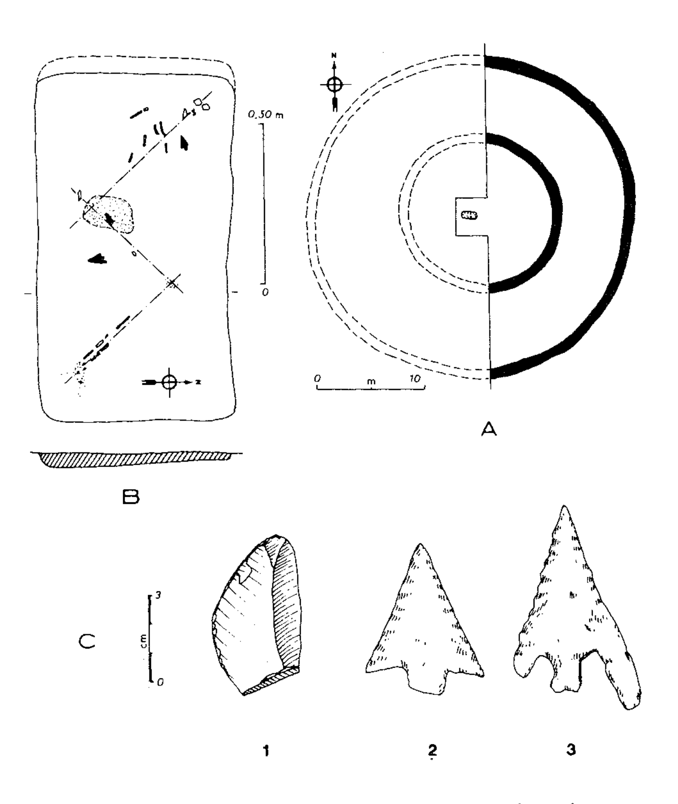


Fig. 110. — Pontavert, "La Pêcherie" (Aisne). Incinération partielle d'un enfant, placée dans la partie centrale d'un double cercle concentrique (d'après Robert Ertlé).

riel mis au jour dans la fosse centrale est le suivant : trois pointes de flèches à pédoncule et ailerons, une lame à retouches marginales et une griffe de loup ayant pu servir de pendeloque. Des dépôts secondaires ont été effectués dans le remplissage des fossés extérieurs.

R. Ertlé pense que la sépulture centrale à incinération sur bûcher peut être attribuée à la phase finale du Bronze ancien. Il s'appuie pour cela sur la présence de flèches à pédoncule et ailerons développés.

l) Pontavert (Aisne), "Le Marteau", 2

Le tumulus de Pontavert (Aisne) au lieu-dit "Le Marteau" est constitué de deux fossés concentriques de 11 m et 22 m de diamètre. L'étude des remplissages des fossés, effectuée lors de la fouille de sauvetage faite par Michel Boureux (1973, p. 28-29, pl. 5) a permis de montrer que le fossé interne a été comblé par l'arasement progressif de la butte tumulaire centrale. Le remplissage du fossé externe est dû aux formations superficielles environnantes. C'est dans la partie centrale du monument, au fond, qu'a été mise au jour une urne funéraire à incinération, entourée d'une ciste en pierres. Cette urne biconique à col rentrant et bord évasé a un décor arciforme placé en haut de la panse. Une hache-ciseau carrée a été trouvée avec sept incinérations secondaires dans le sommet du remplissage des fossés (Agache R., 1974, p. 439-441, fig. 18 à 22, Boureux M., 1974).

m) Bucy-le-Long (Aisne), "Le Grand Marais", 1 et 2

Un double cercle concentrique a été fouillé en 1975 par Françoise Audouze au lieu-dit le "Grand Marais", à Bucy-le-Long (Aisne). Les fossés mesuraient 0,60 m et 20 m de diamètre. Vers la partie centrale du monument, se trouvait une fosse sub-rectangulaire de 1 m sur 1,50 m, contenant une incinération. Elle était suivie d'une autre fosse allongée qui s'étendait vers le fossé interne. Deux inhumations satellites ont été trouvées dans la partie supérieure du remplissage du fossé intérieur, ainsi qu'une autre dans l'aire centrale. Un débris d'urne portant une partie de décor en U a été découvert dans ce monument. Etant donné l'arasement trop important de ce tumulus, on ne peut savoir si ce tesson provient de l'incinération centrale comme c'est le cas le plus souvent (Blanchet J.C., 1976 c, p. 52 ; Agache R., 1974, p. 409 et Audouze F., 1981). Ce petit tesson se rattache certainement à une urne du type d'Eramecourt. A 20 m au nord du double cercle, se trouvait un cercle simple de 24 m de diamètre, qui a été en partie exploré. Il contenait peu de vestiges.

n) Bucy-le-Long (Aisne), "Le Grand Marais", 3 et 4

A près d'un kilomètre du premier site, Claudine Pommepuy a fouillé en 1980 un double cercle et un cercle simple, recoupés par des fossés et fosses historiques.

Le premier cercle (C3) est lui-même recoupé sur son bord sud par l'extrémité du grand double cercle concentrique. Ce dernier a des enclos de 25 m et 12 à 13 m de diamètre d'axe en axe. Aucune sépulture n'a été trouvée dans ce monument.

Par contre, le deuxième cercle simple a livré une sépulture à incinération particulièrement bien conservée. Cet enclos de forme légèrement ovalisée d'est en ouest, a un diamètre moyen de 16 m. Le fossé, en forme de V, a une largeur de 1 m à 1,50 m, sur 0,70 m à 0,90 m de profondeur. Le remplissage ne permet pas d'envisager l'existence d'un tumulus (fig. 111).

Dans la partie centrale, les fouilleurs ont mis au jour une fosse de forme ovoïde, à parois verticales, de 1,85 m de longueur, 1,40 m de largeur et 0,80 m de profondeur. Un peu décentrée vers l'est de la paroi de la fosse, il y avait une urne cinéraire retournée, entou-

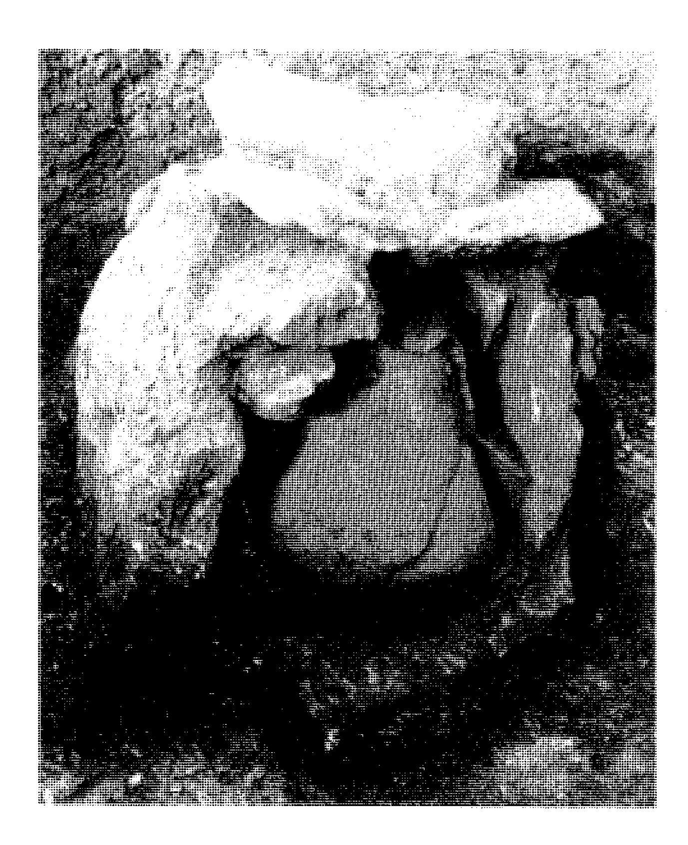


Fig. 111. — Bucy-le-Long, "Le Grand Marais" (Aisne). Urne à incinération retournée, entourée d'une ciste en pierre (fouille Claudine Pommepuy, photo Bruno Bréart).

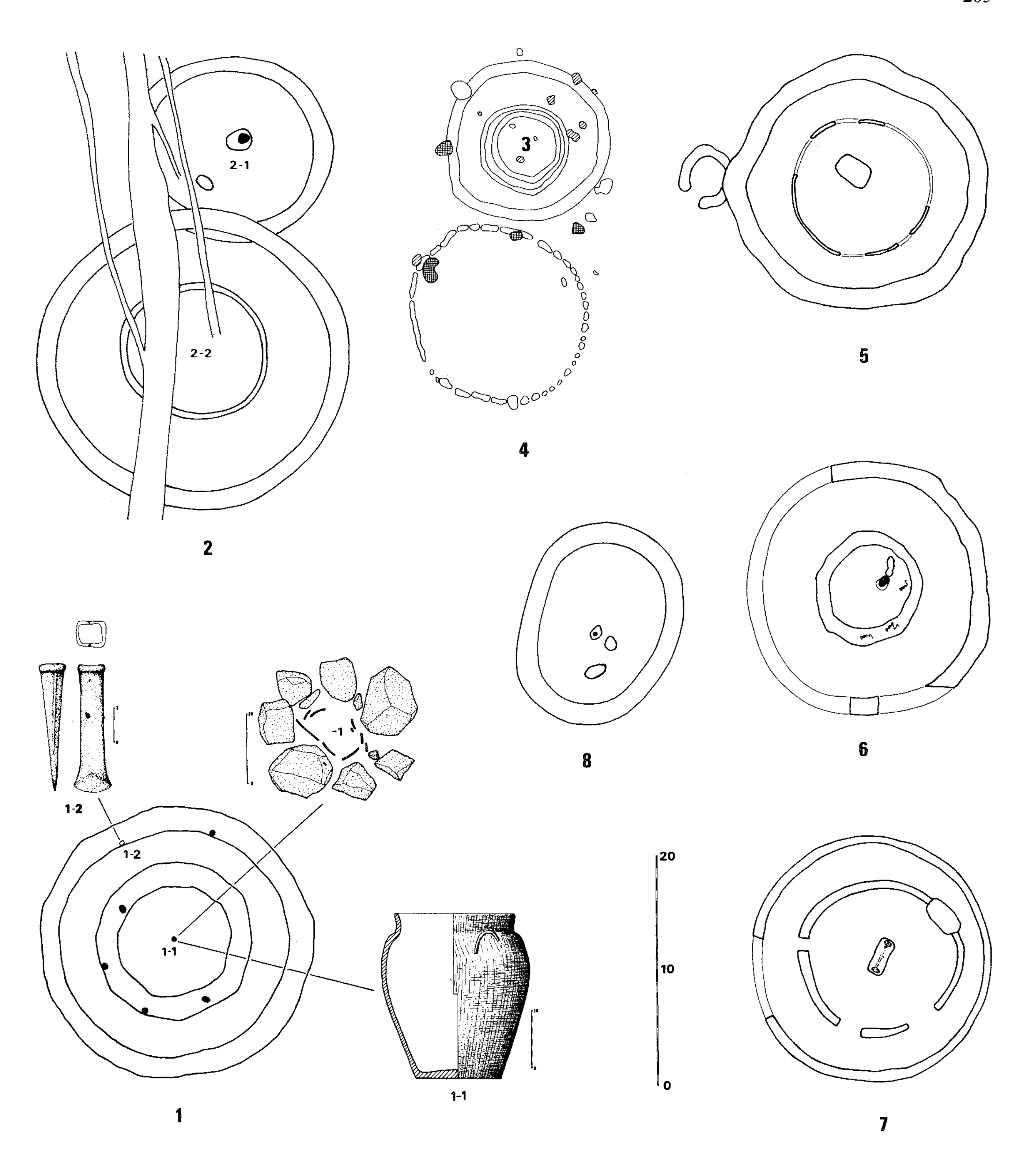


Fig. 112. — 1, Pontavert, "Le Marteau" (Aisne) ; 2 et 6, Bucy-le-Long, "Le Grand Marais" (Aisne) ; 3, 4 et 5, Berry-au-Bac (Aisne) ; 7, Variscourt (Aisne) ; 8, Crouy (Somme). Les sépultures à incinération sont indiquées par des taches noires (d'après F. Audouze, M. Boureux, Cl. Pommepuy, G. Lobjois, B. Bréart et U.R.A. 12).

rée d'un blocage de pierres calcaires reposant sur une pierre plate. Des cendres de bois et de la terre rubéfiée, appartenant certainement aux restes d'un bûcher, avaient été déposées dans la partie ouest de la fosse. Le bûcher a dû être établi à l'extérieur du cercle et les vestiges ont ensuite été réunis pour être placés dans la fosse. Les os humains incinérés ont été déposés dans le vase.

Au sud-ouest, à l'intérieur de ce simple cercle, se trouvait une sépulture satellite à inhumation, d'un homme enterré en position accroupie, les pieds repliés sous le bassin. En raison de l'absence de mobilier dans cette deuxième sépulture, on ne peut pas savoir si elle appartient à la même période que l'urne centrale. Ce dernier vase du groupe d'Eramecourt peut à cause de son profil plus anguleux, dater de l'Age du Bronze ancien.

Une datation C 14 inédite, a été faite à partir des cendres. Malheureusement, l'important écart statistique obtenu ne permet pas un classement chronologique précis (du Chalcolithique à l'Age du Bronze moyen).

o) Les cercles de Conchil-le-Temple (Pas-de-Calais)

Roger Agache découvrit en 1976, au lieu-dit "La Frénésie", un ensemble comprenant trois enclos circulaires simples, deux doubles cercles concentriques, une combinaison de deux enclos circulaires concentriques avec segment adjacent, une structure quadrangulaire complexe et un enclos carré (fig. 113).

Les deux derniers monuments appartiennent à un établissement indigène datant de La Tène finale. Les structures de l'Age du Bronze se résument de la façon suivante :

- A1 et A2, doubles cercles concentriques de 18 m et 34 m de diamètre. Le grand cercle est incomplet.
- B, petit cercle de 9 à 10 m de diamètre.
- C1 et C2, doubles cercles concentriques de 23 m et 41 m de diamètre. Le grand cercle est partiel également.
- C2 b, portion de cercle se rabattant sur le cercle C2. Il a 40 m de diamètre.
- G1 et G2, doubles cercles concentriques de 18,70 m et 33,50 m de diamètre.
- E et F, cercles simples de 31 m et 19 m de diamètre.

D'après Jean-François Piningre qui a effectué la fouille, les fossés ont le plus souvent un profil en V, de 1 m à 1,70 m de profondeur, pour 1,70 m à 2,40 m de largeur. Le remplissage est constitué d'un dépôt

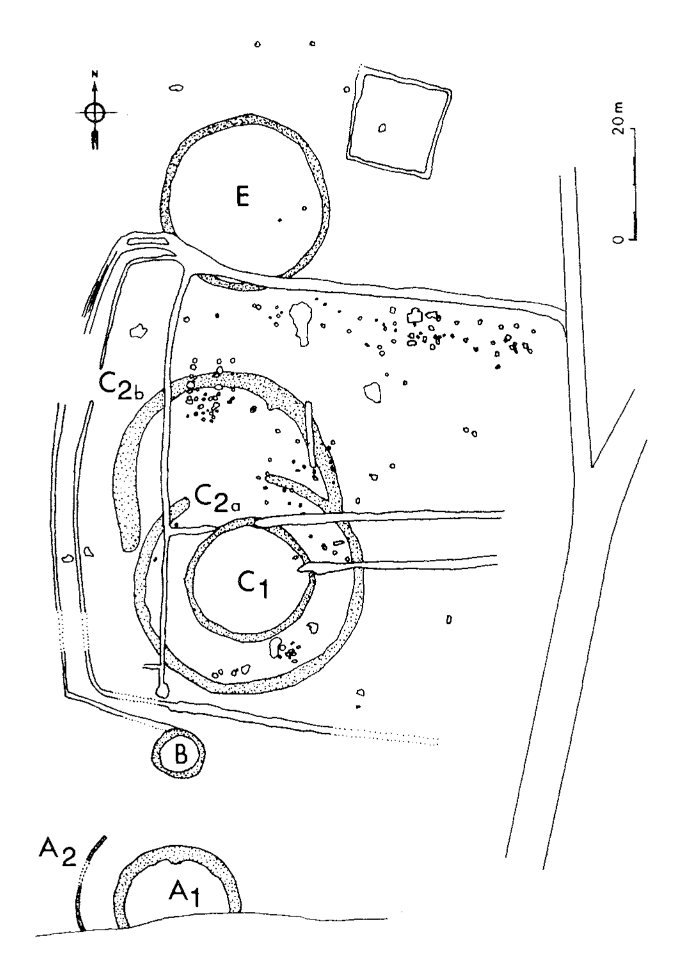


Fig. 113. — Conchil-le-Temple, "La Frénésie". Groupe d'enclos circulaires, simples et doubles. La structure quadrangulaire et les fosses rectilignes correspondent à un établissement de la Tène finale (d'après Jean-François Piningre).

caillouteux lité à la base et de sables limoneux au sommet.

A plusieurs niveaux du remplissage des fossés A1, B, C1, G1 et G2, il y avait des foyers aménagés à l'aide de rognons de silex ou de galets. Toutes les aires centrales des enclos étaient vierges. Entre les enclos C1 et C2, il existait plusieurs incinérations dépourvues de mobilier.

En l'absence de matériel archéologique, les datations radiocarbones indiquent que certains enclos étaient en cours de comblement à l'Age du Bronze moyen (Gif 4134 = - 1220 ans ± 100 B.C., soit - 1690 à - 1140 ans, en datation corrigée). Des utilisations postérieures seraient possibles au début de l'Age du Bronze final (Gif 4135 = 960 ans ± 100 B.C., soit - 1390 à - 835 ans, en datation corrigée).

2.6. - STRUCTURE A TROUS DE POTEAUX FORMANT DES COURONNES CONTINUES OU SEGMENTEES

p) Berry-au-Bac (Aisne), "La Croix Maigret", 2 et 3

Michel Boureux (1975, p. 3-7, 6 fig.) a fouillé en 1975 à Berry-au-Bac, au lieu-dit "La Croix-Maigret" une longue maison trapézoïdale datée du danubien final et deux monuments circulaires de l'Age du Bronze. Le premier monument comporte trois circonférences irrégulières. Les deux cercles intérieurs qui ont un diamètre externe de 7,50 m à 8 m sont séparés par une zone vierge d'une largeur de 0,20 m à 0,50 m. En réalité, ces cercles sont constitués de fossés circulaires segmentés par des trous de poteaux. Le cercle extérieur qui a un diamètre de près de 14 m est un fossé circulaire qui possédait une palissade de poteaux irrégulièrement enfoncés. Le matériel archéologique recueilli dans le sommet du remplissage des fossés est de la céramique datable du début du premier Age du Fer.

Une deuxième structure circulaire a été fouillée à quinze mètres au sud de la première. Elle a un diamètre de près de quinze mètres. Elle est constituée de poteaux verticaux placés individuellement dans la moitié est, et groupés dans la moitié ouest en formant des fossés segmentés.

Aucun matériel archéologique ne permet de dater les deux structures circulaires.

q) Berry-au-Bac (Aisne), "La Croix-Maigret", 4 et 5

A près de 50 m à l'est de la fouille des monuments circulaires à trous de poteaux, exploitée par Michel Boureux, l'équipe de l'URA 12 a fouillé en 1978 un troisième cercle, au lieu-dit "La Croix-Maigret" (Demoule J.P. et Ilett M., 1978, p. 73-74).

Un petit fossé circulaire, de 5 m de diamètre, possède une interruption de 1 m au sud-est. Il a un profil en V et 1 m de largeur et de profondeur. Ce petit cercle est lui-même recoupé sur le côté sud-ouest, par le plus grand fossé, d'un cercle concentrique de 22 m et 12 m de diamètre. Le deuxième fossé interne devait sans doute contenir une palissade très érodée. Il est possible aussi que les interruptions de ce dernier cercle soient consécutives à l'érosion. Ce petit cercle a un fossé à profil en U de 0,30 m de largeur et de profondeur, alors que le grand cercle a un fossé à profil en V d'une largeur comprise entre 1,00 m et 1,60 m, pour 1,10 m de profondeur.

A l'intérieur du double cercle concentrique, se trouve une tombe, légèrement décentrée vers le nord. Il s'agit d'une fosse quadrangulaire de 2,40 m de longueur, 1,90 m de largeur et 0,40 m de profondeur. La présence des restes d'un coffrage de bois de 0,80 m à 1 m de large a été remarquée dans le remplissage. Le corps en position fléchie est en mauvais état de conservation. C'est celui d'un enfant d'environ 5 ans, qui a été trouvé sans mobilier.

La datation de ce monument pose les mêmes problèmes que ceux évoqués au sujet des cercles voisins.

3. — CARACTERISTIQUES DES MONUMENTS ET RITUELS FUNERAIRES

Récemment, nous avons fait paraître une synthèse sur les cercles de l'Age du Bronze en Picardie et les régions avoisinantes (Audouze F. et Blanchet J.C., 1983, p. 7-28).

Quatre fossés plus ou moins circulaires sont datables de cette période. Le plus ancien est certainement le monument de Crouy (Somme) qui a une forme ovalaire de 18 m de longueur sur 14 m de largeur. Le cercle n° 3 de Bucy-le-Long (Aisne) est assez régulier et possède un diamètre de 17 m. Le monument de Gonesse (Val d'Oise) a une couronne de pierres d'un diamètre de 20 m. Comme nous le verrons ci-après, ces trois édifices peuvent être datés du Chalcolithique final et du Bronze ancien.

Avec ses 50 m de diamètre, le grand cercle simple de Bailleul-sur-Thérain (Oise) est très nettement différent des trois premiers. A cause d'un dépôt à l'intérieur, ce cercle peut être daté du début du Bronze moyen.

La présence simultanée de tertres subrectangulaires ou ovalaires et de tertres circulaires dans les tumulus des "Combles" à Eramecourt (Somme) prouverait leur ancienneté. Il est vraisemblable que les monuments oblongs d'Eramecourt soient très proches de celui de Crouy. Les tertres subrectangulaires d'Eramecourt sont de dimensions moyennes : 13 x 8 m et 11 x 9 m. Les tumulus ont des mensurations voisines : 15,25 m et 8 m (pour ceux qui ont été mesurés par Louis Delambre à l'époque).

Lorsque les vestiges archéologiques et les datations C 14 le permettent, la plupart des enclos circulaires doubles peuvent être datés des Ages du Bronze ancien et moyen. Nous avons pu mettre en évidence une relation entre le diamètre interne et le diamètre externe de ces enclos (Audouze F. et Blanchet J.C., 1983, p. 12-13, fig. 3 et 4). Le rapport entre les dimensions des deux cercles est toujours légèrement inférieur à 1/2. Les diamètres des fossés extérieurs varient de 20 à 41 m et ceux des fossés intérieurs de 8 à 20 m.

Le profil des fossés est presque toujours en V, sauf à Bailleul-sur-Thérain (Oise), à Variscourt 1 (Aisne), à Cuiry-les-Chaudardes 1 (Aisne) et à Berry-au-Bac 3 (Aisne). La distinction entre un fossé à profil en V et en U n'a pas de signification culturelle ou chronologique. Cela dépend du substrat dans lequel est creusé le fossé.

Ces fossés ont en moyenne 1,50 m à 2,00 m de largeur, sur 1 m à 1,50 m de profondeur. Le grand cercle de Bailleul-sur-Thérain a un fossé de 3 m de largeur à la base, 1 m de largeur au fond et 1 m de profondeur. Comme la fouille est ancienne, il se peut que la profondeur soit sous-estimée.

Les photographies aériennes permettent de constater que les monuments sont souvent groupés en nécropoles de deux à une dizaine d'unités environ. A Eramecourt (Somme), les tumulus encore en élévation sont au nombre de sept. Ils sont alignés au sommet d'une petite colline. Des groupements de cercles ont été remarqués à Conchil-le-Temple (Pas-de-Calais), à Berry-au-Bac et à Bucy-le-Long dans l'Aisne.

Le problème du comblement des fossés a fait l'objet de plusieurs publications régionales intéressantes, par Michel Boureux (1974), Alain Villes (1974), Bernard Chertier (1976) et Françoise Audouze (1981). L'existence d'un tumulus central plus ou moins important, de couronnes internes ou externes, est souvent difficile à démontrer, même à l'aide de la sédimentologie et de la granulométrie.

A Pontavert "Le Marteau", Michel Boureux (1974) a pu prouver l'existence d'un tumulus central éboulé et arasé, à partir de l'examen et de l'analyse des pendages obliques et asymétriques des couches de remplissage du fossé. A Rivecourt (Oise), au lieu-dit "La Saule Ferrée", la présence d'un cercle avec tumulus arasé est aussi possible (Blanchet J.C. et Bouchain P., 1980, p. 2-4, 4 fig.). Ce cercle mesure 15,50 m de diamètre d'axe en axe. Les fossés ont un profil en V, avec une largeur d'ouverture de 1,15 m, à 0,40 m sous le sol actuel et 1,10 m de profondeur. Le remplissage dissymétrique, plus important du côté de la paroi interne, laisse supposer l'existence d'une petite motte tumulaire dans la partie centrale. La sépulture primaire qui devait être placée près du centre du monument, a été détruite par la construction secondaire d'un petit édifice subcirculaire, à fossés segmentés. C'est dans le remplissage d'un fossé segmenté situé à l'emplacement du centre du tumulus, qu'ont été découverts les restes d'un vase qui pourrait provenir de la sépulture primaire (inhumation ou incinération ?).

En l'absence de forme typique, suffisamment importante, la qualité de la céramique nous ferait plutôt pencher vers l'Age du Bronze moyen.

A Bucy-le-Long (Aisne), le double cercle concentrique (C1) avait des fossés remblayés d'un sol brun à la partie supérieure et de sables et graviers à la partie inférieure (Audouze F., 1981, p. 31-32). Aucun indice en faveur d'un tumulus arasé n'a été observé. Le remplissage supérieur brun est si homogène qu'il fait plutôt penser à un comblement volontaire effectué en une seule fois et contemporain de la mise en place des inhumations.

Un même remplissage de terre brune a été remarqué au sommet des fossés circulaires de Crouy (Somme) et de Pontavert 1 (Aisne). L'hypothèse d'un rebouchage volontaire est couramment avancée par les fouilleurs (Chertier B., 1976, p. 73-79 ; Lepage L., 1980, p. 57-58 ; Villes A., 1974, p. 28-29 ; Mordant C. et D., 1970, p. 124). Certains auteurs émettent l'idée que la terre brune puisse provenir d'un sol d'habitat lessivé, placé à proximité du fossé. Dans ce cas, les tessons sont roulés.

Des spécialistes comme J. Horemans, ont montré que la terre brune provient de la transformation de la couche supérieure du fossé en milieu humide. Cette modification qui a pu se faire soit à partir du comblement par l'éboulement d'un tumulus central, soit par l'érosion progressive des parois supérieures, soit encore par un rebouchage avec un sol brun exogène, aboutit toujours à un remplissage brun homogène.

Chez nos voisins Anglais et Néerlandais, les structures tombales et leurs annexes ont été particulièrement bien étudiées. Elles fournissent d'importants renseignements sur les rites funéraires et les usages cérémoniels. Quand on sait que la grande majorité des monuments ne donne que peu ou pas de matériel archéologique, il faut que les fouilles soient très minutieuses pour mettre en évidence tout le rituel funéraire.

Nous pouvons tirer des renseignements sur le traitements du cadavre (inhumation ou incinération, emplacement du bûcher, type de dépôt, etc.), sur l'environnement de la tombe (type de structure, déroulement de la construction, etc.), sur les actions rituelles accomplies pendant les cérémonies précédant l'enterrement ou lui succédant, sur les sépultures secondaires et satellites et sur les remaniements.

Aux Ages du Bronze ancien et moyen les sépultures primaires, lorsqu'elles sont encore bien conservées, sont en majorité des incinérations. Il existe des incinérations partielles comme à Pontavert "La Pêcherie" dans l'Aisne (Ertlé R., 1966, p. 104-106, fig. 12-14) et des inhumations en position repliée comme à Gonesse dans le Val d'Oise et à Berry-au-Bac 5 dans l'Aisne. La dernière de ces sépultures n'est toutefois pas datée

avec précision en raison de l'absence d'objets et de datation 14 C.

Les incinérations primaires peuvent être placées dans une cuvette parfois recouverte de pierres (Eramecourt dans la Somme et Bucy-le-Long dans l'Aisne) ou dans une urne retournée ou non (Eramecourt dans la Somme, Bucy-le-Long dans l'Aisne, Pontavert dans l'Aisne, Crouy dans la Somme et à Compiègne dans l'Oise).

La présence d'un bûcher ayant pu servir à incinérer le corps est rarement signalée. A Crouy (Somme), Bruno Bréart et Jean-Pierre Fagnart (1982) ont trouvé, à proximité de l'urne cinéraire, une fosse contenant de nombreux silex éclatés et brûlés, accompagnés de quelques cendres lessivées et d'une perle en lignite. A Cys-la-Commune (Aisne), Henri Joullié (1962) a pu déterminer dans la partie sud du petit fossé de la double enceinte circulaire, un foyer long de 2 mètres. Il pense que le cadavre a été incinéré à cet endroit car il existait encore quelques débris d'ossements humains et des charbons de bois. A chaque incinération nouvelle, les résidus de l'ancienne incinération étaient jetés à proximité dans la partie ouest du fossé. Les principaux ossements et cendres des incinérations ont été déposés à l'intérieur du cercle dans deux petites cuvettes et dans le fossé même.

Robert Ertlé pense que la crémation placée sur le bord de la fosse rituelle centrale serait la sépulture originelle principale. Les deux autres dépôts seraient des crémations satellites, assez proches de la première dans le temps.

Le bois utilisé pour les crémations était probablement du chêne. Un petit foyer a été rencontré à Cys-la-Commune, le long du rebord du petit fossé. Comme il ne contenait pas d'os calciné, Henri Joullié pense qu'il s'agirait de restes de feux rituels.

Dans le centre des deux fossés circulaires concentriques de Pontavert ''Le Marteau'' (Aisne), Michel Boureux (1972-73, p. 29-31) a trouvé une urne cinéraire du type d'Eramecourt, placée à l'intérieur d'une ciste en pierres. A la surface du remplissage du sommet des fossés interne et externe apparaissaient des structures cinéraires secondaires. Les sept dépôts à incinérations s'ordonnent deux par deux par rapport au centre du monument et aux fossés interne et externe. Ces dépôts sont placés dans de petites cuvettes de 0,30 m de diamètre sur 0,30 m de profondeur (fig. 112, n° 1). Un ciseau en bronze constitue le huitième dépôt placé sur le bord du cercle extérieur.

Les observations faites à propos des cercles de Bucy-le-Long (Aisne) ''Le Grand Marais'' sont aussi très intéressantes pour l'étude du rituel funéraire. A l'intérieur du double enclos circulaire, Françoise Audouze (1981), a trouvé une sépulture centrale, légèrement décalée vers l'est. Elle est placée dans une cuvette ovalaire peu profonde, de 1,50 m sur 1,00 m, pour 0,50 m de profondeur au centre. Une deuxième fosse placée à proximité ne contient aucun matériel archéologique. L'incinération est placée à l'est de la fosse centrale. Les os sont regroupés en un seul bloc et pourraient indiquer l'existence d'une urne funéraire détruite. D'ailleurs un tesson trouvé dans la moitié supérieure de la fosse centrale est une portion de col



Fig. 114. — Bucy-le-Long, ''Le Grand Marais'' ; 4 (Aisne). Sépulture annexe d'un homme placé en position accroupie (photo Claudine Pommepuy).

d'urne du type d'Eramecourt. La sépulture centrale se trouve donc dans un état secondaire, différent de celui qui existait à l'origine. On peut envisager une destruction accidentelle ou volontaire de la tombe. Les gros os déterminables sont ceux d'un adulte.

Dans le quart sud-est du cercle interne, il a été mis au jour trois inhumations secondaires. Un jeune homme et un enfant étaient placés au milieu du remplissage du fossé interne. Le jeune homme de 19-21 ans était couché sur le dos selon un axe est-ouest, la tête à l'ouest.

La sépulture d'enfant de 12-13 ans était beaucoup mieux conservée. Il était enseveli en position repliée sur le côté droit, orienté nord-sud (avec la tête tournée vers le sud), les jambes pliées et les bras demi-fléchis. Comme pour la sépulture précédente il a été impossible de trouver la moindre trace d'une fosse autour du squelette. L'ensevelissement peut être contemporain du dernier remplissage brun foncé de la partie supérieure du fossé.

Une troisième inhumation placée entre le fossé interne et la fosse centrale est assez endommagée. A l'origine le squelette devait être mis dans une légère fosse et être disposé aussi en position fléchie. C'était un individu adulte, de sexe masculin, très robuste. Comme les deux autres sépultures, cette dernière ne contenait aucun mobilier.

Dans le cas du tumulus de Bucy-le-Long on peut supposer que les fossés se sont d'abord comblés naturellement et que les inhumations secondaires ont ensuite été déposées lors du rebouchage avec le remplissage brun. Il est possible que la moitié supérieure des fossés circulaires ait été remblayée volontairement avec de la terre prélevée dans le voisinage immédiat.

De la faune a également été trouvée au même niveau que les squelettes. Les os de mouton et de porc portent des traces de découpe et appartiennent à des morceaux culinaires. Françoise Audouze pense que les dépôts d'os d'animaux appartiennent certainement à des offrandes liées aux sépultures.

Deux autres monuments ont été fouillés par Claudine Pommepuy à Bucy-le-Long ''Le Grand Marais''. Le double fossé fait de cercles concentriques ne contient aucune sépulture. Il recoupe un premier cercle de 17 mètres de diamètre qui est lui-même fortement perturbé par des fossés postérieurs d'époque historique (Agache R., 1982 et Pommepuy Cl. et Brun P. à paraître).

Au milieu de ce cercle, légèrement décentrée vers le nord-est, se trouvait une grande fosse de forme ovoïde, à parois verticales (1,85 m x 1,40 x 0,80). Dans la partie occidentale de la fosse étaient placés des cendres et des charbons de bois provenant probablement des restes d'un bûcher crématoire. Dans la moitié est de la fosse reposait, à l'envers, une urne entourée d'une importante ciste composée de 20 dalles de pierres et d'une vingtaine de pierres plus petites. Le vase contenait près d'un kilogramme de fragments d'os brûlés.

Dans la partie sud-ouest de l'intérieur de l'enclos se trouvait une sépulture à inhumation d'un homme, placé en position accroupie, les pieds repliés sous le bassin, le bras gauche en position de pronation et le bras droit en position de supination. Cette sépulture secondaire n'a pas livré de matériel archéologique comme les autres inhumations fouillées par Françoise Audouze à plus d'un kilomètre de là. Aucune autre sépulture n'a été remarquée dans le remplissage des fossés (fig. 114).

Dans le double cercle concentrique de Pontavert ''La Pêcherie'' et dans le fossé circulaire de Berry-au-Bac ''Le Vieux Tordoir'', Robert Ertlé (1966, p. 112) a observé des dépôts intentionnels et organisés. Ils se composent de un ou de plusieurs fragments de gros os d'animaux, de quelques tessons disposés à proximité des ossements et de morceaux de grès.

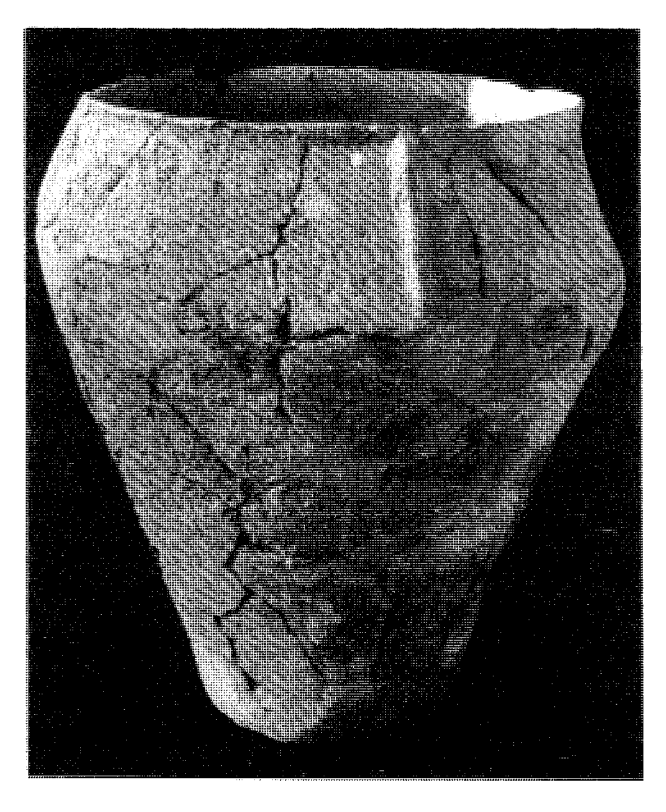


Fig. 115. — Le vase à incinération de Bucy-le-Long ; 4, ''Le Grand Marais'' (Aisne) (photo B. Bréart).

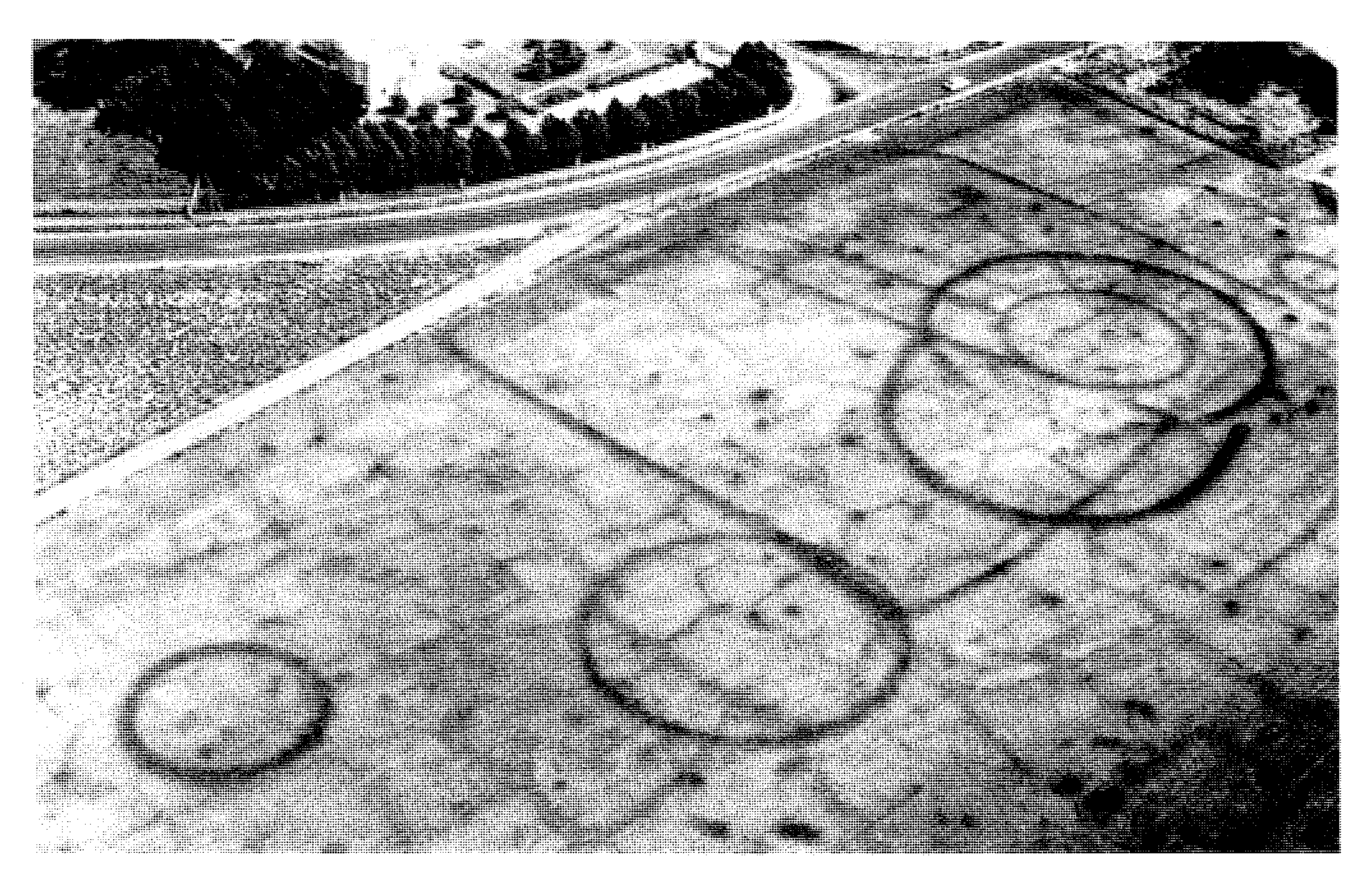


Fig. 116. — Conchil-le-Temple, ''La Frénésie'' (Pas-de-Calais). Enclos circulaires simples et doubles de l'Age du Bronze et enclos quadrangulaire, fossés et fosses de la Tène finale (photo Roger Agache, sous-Direction de l'Archéologie).

4. — ASPECTS CHRONOLOGIQUES ET CULTURELS

Par sa situation générale, proche des pays du Bénélux et des Iles Britanniques, le Nord de la France participe très tôt au développement des enclos circulaires et des tumulus.

Les premiers monuments sont certainement les tumulus élevés par les campaniformes vers le milieu de la deuxième moitié du troisième millénaire. On peut citer en particulier, le tumulus de ''La Tombe Fourdaine'' à Equihen dans le Pas-de-Calais. La sépulture centrale est creusée dans le sol naturel et elle est recouverte par deux petites dalles. Dans la fosse gisait un homme placé en position accroupie, avec les débris d'un vase campaniforme de type maritime. Les dalles étaient recouvertes d'un feu allumé après l'inhumation. Le tumulus d'Equihen a certainement été agrandi car le rapport de fouille de l'époque (Hamy E.T., 1872) indique bien une masse énorme de cailloux déposée sur la tombe centrale, recouverte elle-même de couches stratifiées de sable et d'argile. Dans cette deuxième couche furent trouvées deux petites constructions faites de dallettes de pierres assemblées, en forme de coffre. En plus, la couche constituant le tumulus formait un pourtour plutôt de forme ovalaire, s'appuyant à la périphérie, sur des grandes dalles dressées verticalement jusqu'à 2 m de hauteur parfois. Dans les couches de terre supérieures, les fouilleurs ont trouvé des sépultures historiques, prouvant que le tumulus a été utilisé jusqu'à l'époque mérovingienne (Gaucher G. et Mohen J.P., 1974, fig. 47-48, p. 74-75).

Pour les autres sépultures campaniformes de la région nous sommes mal renseignés sur l'existence d'un tumulus. La sépulture d'Aremberg, à Wallers (Nord) était placée probablement dans une fosse simple sans tumulus. Il en est de même à Aubigny-au-Bac (Nord) où la sépulture était placée dans une petite fosse recouverte par un polissoir. Il n'est toutefois pas impossible que ces petites sépultures aient été à l'origine recouvertes d'une légère motte tumulaire qui a, depuis, été arasée par les labours et les intempéries.

Le tumulus du ''Ballon'' à Wimereux (Pas-de-Calais) offre quelques analogies structurales (surtout au niveau des sépultures à coffre) avec celui de ''La Tombe Fourdaine'' à Equihen (Pas-de-Calais). D'après les résultats des anciennes fouilles (Cepede C., 1907) on sait que ce tumulus de 7 m de diamètre sur 1,50 m de hauteur, possédait dix-neuf coffres en pierre, disposés en ellipse. Des squelettes inhumés en position repliée sur le côté droit étaient placés dans les coffres. Il est possible que ces coffres appartiennent aussi à la période chalcolithique finale. Aucun élément ne permet de dater le tumulus du ''Ballon'', en dehors d'un gros bouton d'ambre de forme demi-sphérique et percé de deux trous en V.

Deux synthèses viennent de faire le point de nos connaissances actuelles sur le problème des boutons en ambre à perforation en V (Harbison P., 1976) et (Roudil J.L. et Soulier R., 1976). Les boutons en os, très répandus chez les campaniformes, auraient été imités par une fraction de la T R B K implantée sur la Basse Vistule (Gimbutas M., 1956). Ce serait à partir de ce foyer que la diffusion aurait progressé vers la Scandinavie, la Grande-Bretagne, la Baltique, la Suisse Orientale, la Lithuanie, la Lettonie et l'Estonie.

En France, les découvertes sont rares. Le seul bouton en ambre daté avec précision est celui de la grotte murée de Montpezat (Basses-Alpes), où il a été daté de - 2000 ans ± 120 dans une couche campaniforme (Courtin J., 1974).

M. Piroutet (1931, p. 398) en signale un autre dans le tumulus 7 de la forêt des Moisdons. Ce tumulus, à cause de la présence, entre autres, d'une épingle cruciforme, daterait de la fin du Bronze ancien (Millotte J.P., 1963, p. 82).

Claude et Daniel Mordant (1970, p. 23-24), ont trouvé dans la sépulture à inhumation n° 7 de Marolles-sur-Seine (Seine-et-Marne), aux Gours-aux-Lions : trois perles d'ambre à perforation en V, 10 boutons de bronze et une épingle à tête, décapitée. Cet ensemble est daté du début du Bronze final II.

Dans la nécropole d'Aulnay-aux-Planches (Marne), A. Brisson et J.J. Hatt (1953, p. 204, fig. 43, 2 et 3), signalent deux boutons en os à perforation en V dans une sépulture datée du Bronze final II, par sa céramique. La dernière découverte française est celle de la grotte du Hasard à Fharaux (Gard) (Roudil J.L. et Soulier M., 1976, fig. 9, n° 22). Malheureusement, ce dernier bouton en ambre à perforation en V n'a pas été trouvé en contexte et les auteurs pensent pouvoir le rattacher à une couche postérieure au Bronze moyen et antérieure au Bronze final II, où les parures sont particulièrement abondantes.

Des analyses d'ambre sont entreprises depuis peu de temps pour déterminer l'origine de ce matériau. Il serait certainement intéressant de faire analyser la parure de Wimereux. En ce qui concerne les découvertes du Midi, les premières analyses prouvent que l'ambre provient bien de la Baltique et n'a pas une origine locale comme certains pouvaient le penser.

Pour en revenir à la découverte de Wimereux, on ne peut malheureusement pas la dater avec une grande précision, faute d'autre mobilier directeur. Toutefois, le monument et les dix-neuf coffres qu'il contenait ne peuvent être datés que du Chalcolithique final ou du début du Bronze ancien.

En effet, si on en juge par les découvertes effectuées ces dernières années en Bretagne, les coffres de plus petites tailles sont souvent regroupés en cimetière (Saint-Goazec par exemple) (thèse de M. Lecerf). Dans l'Ouest de la France, les coffres sont soigneusement appareillés, avec un système de rainure facilitant l'emboîtement des plaques transversales. Lorsque les squelettes sont conservés, ils reposent couchés sur le côté. Au Néolithique et au Chalcolithique, des tumulus recouvraient déjà des allées couvertes, des dolmens et des coffres en Bretagne. Il est d'ailleurs possible que certaines de nos allées couvertes du Bassin parisien aient été aussi surmontées d'un tumulus.

A l'Age du Bronze ancien en Armorique, les tumulus étaient en général bâtis pour un seul individu (Briard J., 1979, p. 83-107).

La présence d'un bouton en ambre dans un coffre du tumulus du ''Ballon'' à Wimereux est certainement à mettre en relation avec les influences nordiques. On admet que le trafic de l'ambre s'est fait probablement par la Baltique et que la connaissance du métal dans nos régions du Nord-Ouest est arrivée aussi par cette voie. Le mouvement semble passer par l'Allemagne du Nord et redescendre le long des côtes de la Mer du Nord et de la Manche pour atteindre les Iles Britanniques et la Bretagne. Le Nord de la France, et en particulier la façade côtière du Boulonnais, ont dû jouer un rôle de relais non négligeable, à la fin du Chalcolithique et au début du Bronze ancien.

La grande hache céromonielle décorée, de type britannique, de Mareuil-sur-Ourcq (Oise), aurait été trouvée au milieu des débris d'un coffre ou d'un dolmen. Malheureusement cette ancienne découverte ne peut pas nous éclairer, mais sa présence dans un petit monument mégalithique n'est pas impossible compte-tenu de ce que nous venons d'évoquer.



Fig. 117. — Les tumulus des "Combles" d'Eramecourt (Somme), fouillés en 1881 par Louis Delambre (photo J.C. Blanchet, 1975).

Un autre tumulus intéressant, mais fouillé trop anciennement, est celui d'Hervelinghen, dans le Pas-de-Calais. Il a livré un poignard à languette arrondie et à lame décorée qui a de bons éléments de comparaisons en Grande-Bretagne et en Irlande du Nord (par ex. les lames du dépôt de Gaubickelheim, voir le chapitre Bronze ancien).

Les relations culturelles avec les Iles Britanniques semblent prépondérantes à l'Age du Bronze ancien. C'est certainement à cette période que l'on doit rattacher les tumulus des "Combles" d'Eramecourt dans la Somme (Blanchet J.C., 1976). Les petites incinérations protégées par des pierres calcaires ou des plaquettes de silex et placées dans une cuvette sont aussi très fréquentes Outre-Manche. A Eramecourt, la plupart des tumulus fouillés possédaient ce rite simple, mais dans deux cas l'incinération était placée dans un vase retourné, entouré d'une ciste en plaquettes calcaires. Malheureusement nous n'avons pas pu retrouver les restes des urnes d'Eramecourt et le seul dessin laissé par Louis Delambre n'est pas assez précis pour juger de la typologie exacte de la céramique.

Le rite de l'incinération en urne apparaît beaucoup plus tôt qu'on ne le pensait jusqu'à ces dernières années, sur la façade atlantique et dans le Nord de la France. Nous avons montré dans le chapitre consacré au groupe des urnes à décor plastique que c'était à cette période de la fin du Chalcolithique que l'on devait placer l'apparition de cette céramique aussi utilisée à des fins funéraires. Le meilleur exemple connu est la grande urne à quatre anses en fer à cheval qui était enfouie sur la bordure d'un tertre de la file sud des alignements du "Moulin" à Saint-Just en Ille-et-Vilaine (Le Roux C.T., Lecerf Y. et Gauthier M., 1983). Les charbons de bois dispersés dans le contenu terreux du vase ont fourni une date de 1950 ± 80 B.C., soit - 2785 à - 2175 avant J.C. en datation corrigée.

Dans la Somme, il faut rappeler l'urne cinéraire de type ancien trouvée dans la partie centrale de l'enclos ovalaire de Crouy. Tous les arguments typologiques optent en faveur d'une datation ancienne, probablement du groupe Chalcolithique des urnes à décors plastiques.

A l'Age du Bronze ancien, les structures à simple couronne et à doubles couronnes concentriques vont se développer.

A Bucy-le-Long, "Le Grand Marais", la couronne fouillée par Claudine Pommepuy contenait en son centre une fosse ovoïde dans laquelle était placée une urne cinéraire retournée, entourée d'une ciste en pierres calcaires.

Etant donnée la faible quantité de matériaux utilisable pour la datation C 14, nous disposons d'une date trop imprécise, qui se place entre le Chalcolithique et l'Age du Bronze ancien. L'urne a un profil encore proche de celui du vase de Crouy, avec une forme générale bitronconique, assez élancée et un petit rebord. Le décor est constitué d'une simple barrette verticale placée en haut de la panse. Une datation assez haute est donc possible. Nous placerions volontiers l'urne de Bucy-le-Long à l'Age du Bronze ancien.

Le tumulus de la "Fosse-aux-Larrons" à Gonesse (Val d'Oise) est un de ces rares monuments qui possède encore une couronne de pierres et une partie en élévation. Au centre du tumulus, sans trace évidente d'aménagement d'une fosse, avait été inhumé un adulte sur le côté droit, en position fléchie. Cette sépulture a été datée par le carbone 14 à partir des os du squelette et des charbons de bois provenant du noyau central : - 1710 à - 1275 avant J.C. et - 1735 à - 1340 avant J.C., en datations calibrées. En l'absence de mobilier les datations C 14 permettent de placer chronologiquement ces tumulus.

Le monument de Gonesse daterait de la deuxième partie du Bronze ancien ou du début du Bronze moyen.

Les cercles à couronne de pierres remplissaient le même rôle que les fossés circulaires. Dans le Nord de la France, le seul monument tumulaire à cerclage de grosses pierres est celui de la "Tombe Fourdaine" à Equihen (Pas-de-Calais) que nous venons d'étudier. Cette tradition apparaîtrait donc dès la fin du Chalcolithique dans notre région, mais elle est connue bien avant dans les Iles Britanniques.

En Belgique et aux Pays-Bas ce sont avant tout les couronnes de pieux et les palissades qui forment l'essentiel des structures sépulcrales des Ages du Bronze ancien et moyen. Toutefois, il existe parallèlement à ces monuments quelques fossés circulaires et des couronnes de pierres renforçant le pied du tertre. La survivance des traditions mégalithiques est très nette dans les provinces septentrionales des Pays-Bas et surtout en Drenthe où étaient implantés les derniers habitants de la culture des "vases à col en entonnoir" (T R B). Des tumulus et tombelles à couronne de pierres et à couverture de gros moellons se rencontrent jusque dans le Limbourg néerlandais et dans le Nord de la province de Liège. En haut du Kluisberg, au Mont de l'Enclos à Ruien (Flandres Or.), il a été fouillé un tumulus qui possédait lui aussi une grosse couronne de pierres à la base. Au centre, les fouilleurs ont trouvé une urne à incinération renversée du type de Hilversum qui reposait sur une pierre plate (De Laet S.J., 1961).

En France, un monument à couronne de pierres a été fouillé récemment à "La Bouttefougère", à Argentré dans la Mayenne (L'Helgouach J., 1983, p. 137-148). La couronne de pierres mesure 11 m de diamètre, mais aucune sépulture n'a été trouvée au centre, peut-être en raison de l'état d'arasement.

La tradition de la construction de tumulus à couronnes de pierres va trouver un certain regain à la fin de l'Age du Bronze et au début du premier Age du Fer, dans des monuments de dimensions variables (tombelles de Longuesse dans le Val d'Oise, tumulus de Chavéria dans le Jura, par exemple).

Toujours à l'Age du Bronze ancien on peut rattacher deux autres cercles doubles concentriques fouillés dans la vallée de l'Aisne à Pontavert et à Cys-la-Commune.

Le double fossé concentrique de Cys-la-Commune contenait dans la partie centrale une incinération sans matériel, et une autre sur le côté. Trois autres incinérations et deux foyers ont été trouvés dans le petit fossé. Une datation a été obtenue à partir de charbons prélevés dans les foyers. Le résultat indique en datation corrigée une fourchette comprise entre - 1880 et - 1410 avant J.C., à l'Age du Bronze ancien. Cette datation est assez proche de celle obtenue à Gonesse (Val d'Oise) pour un type de sépulture à inhumation.

Le monument de Pontavert (Aisne) est intéressant car il présente en son centre une sépulture d'enfant placée en position repliée sur un petit bûcher, dont la crémation est incomplète. Robert Ertlé (1966) date l'incinération centrale de l'Age du Bronze ancien, à cause de la présence d'armatures de flèches perçantes à pédoncule et ailerons assez bien dégagés. Cette proposition d'attribution culturelle est possible.

La tradition des cercles doubles concentriques se poursuit à l'Age du Bronze moyen. A Conchil-le-Temple (Pas-de-Calais), les doubles cercles et les cercles simples ne possédaient pas de sépultures centrales. Si certains de ces enclos ont pu être élevés à l'Age du Bronze ancien, il est admis qu'ils étaient en cours de comblement à l'Age du Bronze moyen. Des datations effectuées sur des charbons provenant de sépul-

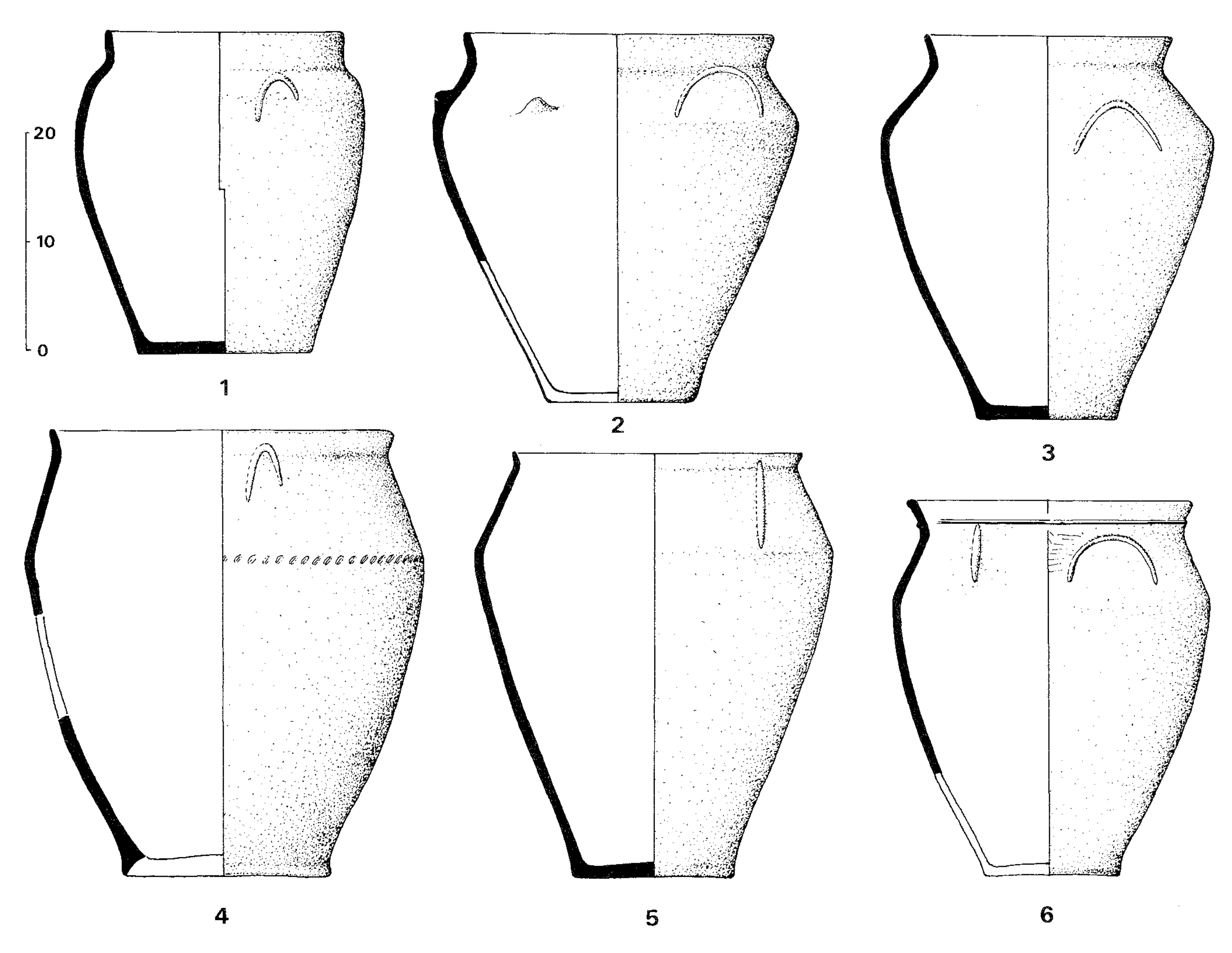


Fig. 118. — Urnes à incinération du type d'Eramecourt (Chalcolithique final, Bronze ancien et moyen). 1, Pontavert (Aisne) ; 2 et 3, Compiègne, "Le Carrefour d'Aumont" ; 4, Mézières-sur-Seine (Yvelines) ; 5, Bucy-le-Long, 4 (Aisne) ; 6 ; Crouy (Somme) (d'après J.C. Blanchet, B. Bréart, J.P. Fagnart, M. Boureux, Cl. Pommepuy, P. Brun et J. Tarrête).

tures secondaires ont donné une fourchette comprise entre - 1690 et - 1140 ans avant J.C. Ces mêmes monuments ont même pu être réutilisés jusqu'à l'Age du Bronze final.

Le monument de Pontavert (Aisne), à deux fossés concentriques, possédait dans sa partie centrale une urne funéraire à incinération, entourée d'une ciste en pierres. Sept incinérations secondaires s'ordonnaient deux à deux par rapport au centre du monument et aux fossés interne et externe. A la partie supérieure du remblai du fossé extérieur, Michel Boureux (1974) a recueilli un ciseau à douille carrée en Bronze. Ce dernier objet doit provenir d'une réutilisation secondaire du monument et ne peut pas nous servir pour dater l'incinération primaire. Les ciseaux à douille carrée apparaissent dans des dépôts datés de la fin de l'Age du Bronze moyen et du début du Bronze final I, en Angleterre et en France atlantique (par exemple : dépôts de Taunton-Union Workhouse dans le Somerset, de Bishopsland dans le Kildare). La réutilisation secondaire et probablement finale du monument de Pontavert est à placer à cette période de transition.

Si nous comparons cette urne à celles du type d'Eramecourt, nous constatons qu'elle possède un profil très particulier. Elle a une panse très haute, peu galbée, surmontée d'un petit col très légèrement évasé. Un décor en fer à cheval est placé en haut de la panse. Cette urne a attiré l'attention de notre collègue anglais Colin Burgess (1976) dès sa publication sommaire dans la revue Gallia-Préhistoire (Agache R., 1974, p. 439-441). En effet, une urne cinéraire absolument identique a été trouvée en 1930, au centre d'un

fossé circulaire, à l'est de Farnhan dans le Surrey (Angleterre) près du pont de la route de Guildford qui traverse la ligne de chemin de fer (Oakley K.P., 1939, p. 165-169, fig. 65-68). Le vase était placé en position retournée et il était aussi entouré d'une ciste en pierres. Colin Burgess (1976, p. 99) pense que cette urne du type de Deverel-Rimbury pourrait appartenir à la période de Penard, soit le "Middle Bronze Age 3" de Hawkes (1960). Nous pensons que la datation de Colin Burgess est peut-être un peu trop récente, car elle se situerait aux XIe et XIIe siècles avant notre ère. Il serait certainement plus sage de dater ces types d'urnes de la phase de Taunton, ou du début de la phase de Pénard, c'est-à-dire, de la deuxième partie de notre Bronze moyen, aux XIVe et XIIIe siècles avant notre ère. Les relations entre l'Angleterre et le Continent se renforcent à cette période. Au niveau des dépôts d'objets métalliques nous avons déjà signalé les rapports importants avec "L'Ornament Horizon" (dépôts de Villers-sur-Authie et les épingles de Picardie, par ex.). Il est donc possible que les rites funéraires suivent cette même évolution culturelle.

Le cercle simple de Bailleul-sur-Thérain mérite quelque attention. C'est en effet le plus grand monument de ce type trouvé dans le Nord de la France. Il mesurait 50 mètres de diamètre, d'axe en axe. Le fossé de section trapézoïdale est aussi de dimensions inhabituelles, avec ses 3 m d'ouverture au sommet, 1 m de largeur au fond et 1 m de profondeur. Une entrée, qui mesurait quelques pas selon le fouilleur de l'époque, était placée au nord-ouest. Nous ne sommes pas renseignés sur le remplissage des fossés. Par contre, le célèbre dépôt de haches à rebords à bourrelet médian et le poignard proviennent d'une poche de terre noirâtre de 1 m de profondeur, qui était placée à peu de distance du bord nord-est à l'intérieur de l'enceinte. D'après les écrits et le plan de Louis Denoyelle il n'existait pas de sépulture centrale. Cette dernière a peut-être été arasée par les labours ?

Les monuments à structures périphériques en bois de Berry-au-Bac (Aisne), "La Croix-Maigret", sont les seuls de ce type signalés actuellement dans le Nord de la France. Rappelons que le premier est constitué de trois couronnes irrégulières de trous de poteaux, le second ne possède qu'une couronne de pieux et le troisième a deux couronnes, avec des trous de poteaux seulement dans le petit cercle. Aucun matériel archéologique ne permet de dater cet ensemble. Au milieu du troisième monument était placé, en position fléchie, un enfant de 5 ans environ.

On connait de nombreux types de structures périphériques en bois, en Angleterre, en Belgique, aux Pays-Bas, au Danemark et en Allemagne.

Dans une récente publication, MM. Fritz-Rudolph Herrmann et Albrecht Jockenhövel (1977) ont étudié ces monuments en Europe, à la faveur de découvertes récentes faites en Allemagne dans le Bassin du Rhin, à Edelsberg-Kubach (canton de Limburg-Weilburg). Les cercles de poteaux apparaissent dès la fin du Néolithique, surtout en Angleterre (P. Ashbee, 1960). Ils ont été bien étudiés aux Pays-Bas par W. Glasbergen (1954) qui les a classés en neuf catégories principales en fonction de leur morphologie.

On distingue principalement les types suivants :

- Des couronnes simples de pieux espacés régulièrement.

- Des couronnes simples de pieux disposés en paires.

- Des couronnes simples de poteaux rapprochés pour former une palissade.

- Des palissades doubles, triples et multiples.

Dans les pays européens voisins, il est difficile de vouloir établir une chronologie très précise des différents monuments à trous de poteaux. Comme à Pontavert, ils ne contiennent presque jamais de mobilier funéraire et les datations actuelles ont été faites sur des charbons de bois. Ces tertres sont datés en Belgique et aux Pays-Bas, de la civilisation de Hilversum. Ils auraient été construits dès la phase ancienne de cette culture et la majorité d'entre eux se placeraient entre 1350 et 1250 avant notre ère (datations non corrigées). On connait des cercles à trous de poteaux qui auraient été érigés jusque vers 1100 à 1000 avant J.C. Les tumulus à poteaux disposés d'une façon assez voisine de celle de l'Aisne, sont datés en Allemagne du Bronze C1 et C2, c'est-à-dire du début et du milieu de notre Bronze moyen.

La présence de pieux disposés dans une tranchée de fondation comme à Pontavert, est beaucoup plus rare. On peut se demander si cette façon de procéder ne résulterait pas de contacts culturels entre les populations du Nord de la France qui avaient l'habitude de construire des fossés circulaires et les populations du Bénélux qui élevaient surtout des monuments en bois.

Les sépultures du "Carrefour d'Aumont" à Compiègne (Oise), posent des problèmes de datation, car nous sommes en présence de vieilles fouilles difficilement utilisables. Le fouilleur de l'époque, Marcel Hémery (1956) a pu établir qu'il existait comme à Eramecourt des incinérations déposées au fond d'une cuvette, avec parfois une pierre plate, et des incinérations placées dans une urne entourée d'une ciste en pierres. Comme nous ne disposons plus de charbons de bois et d'os, nous ne pouvons pas tenter de datation physique.

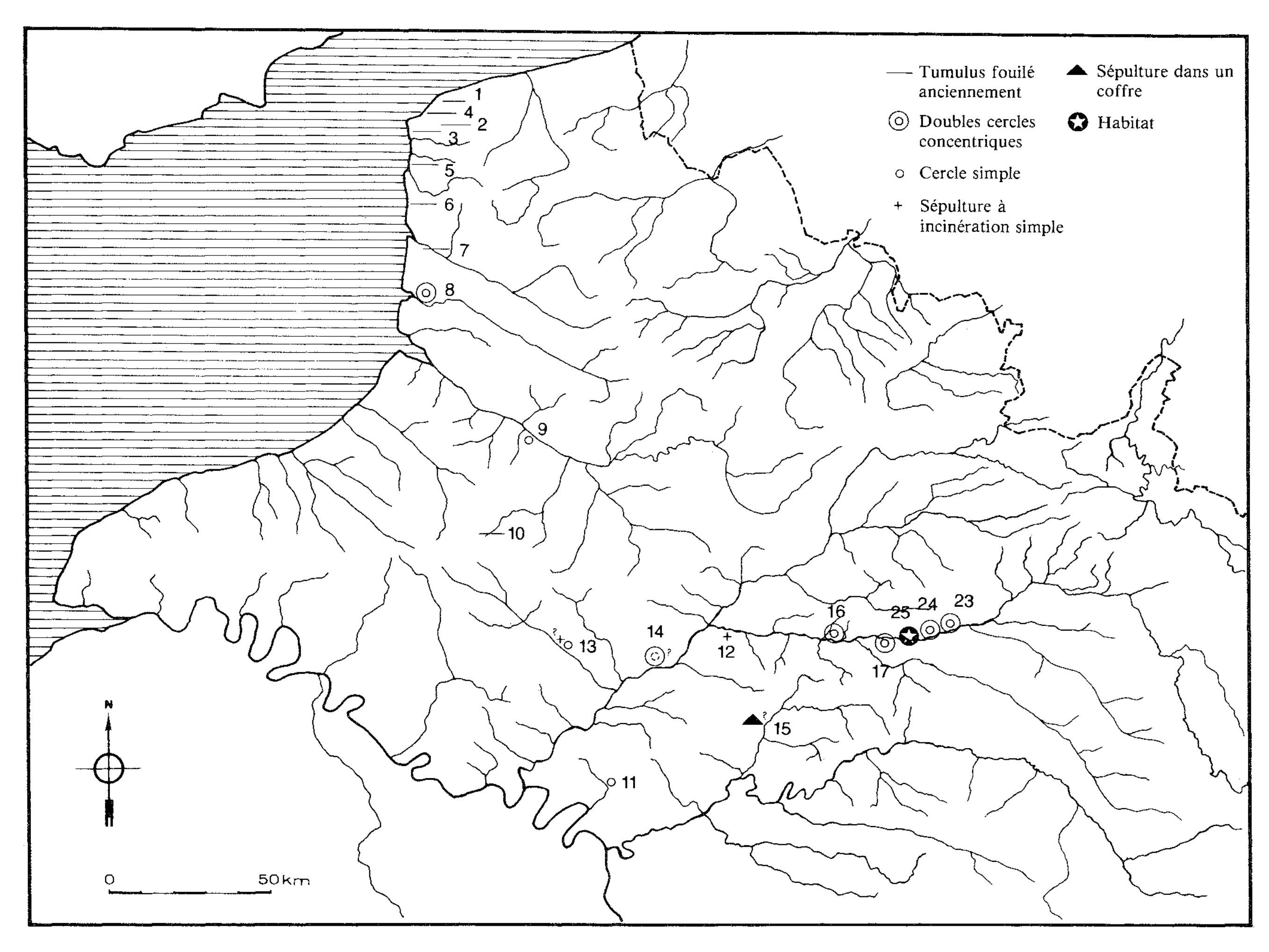


Fig. 119. — Carte de répartition des monuments funéraires de la fin du Chalcolithique à l'Age du Bronze moyen. Tumulus fouillés anciennement : 1, Sangatte ; 2, Hervelinghen ; 3, Audembert ; 4, Escalles ; 5, Wimereux ; 6, Equihen ; 7, Etaples ; 10, Eramecourt. Doubles cercles concentriques : 8, Conchil-le-Temple ; 16, Bucy-le-Long ; 17, Cys-la-Commune ; 23, Berry-au-Bac ; 24, Pontavert. Structure à trous de poteaux : 23, Berry-au-Bac. Cercles simples : 9, Crouy ; 11, Gonesse ; 13, Bailleul-sur-Thérain ; 14, Rivecourt. Sépultures avec absence de monument : 12, Compiègne, "Le Carrefour d'Aumont". Sépulture dans un coffre : 15, Mareuil-sur-Ourcq. Habitat du Bronze moyen : 25, Cuiry-les-Chaudardes.

Le matériel utilisable sur le plan chronologique et culturel se résume aux quatre urnes et à quelques fragments d'objets en bronze brûlés lors des incinérations.

Il existe beaucoup de différences entre les formes de vases. Deux urnes sont du type d'Eramecourt à anse arciforme, la troisième est en forme de tonnelet et la dernière est un petit vase bitronconique.

Le vase en forme de tonnelet et à cordon horizontal paraît à première vue plus ancien que les autres. Il est de couleur beige et a une pâte assez grossière. Il est à rapprocher des urnes trouvées en Bretagne aux endroits suivants :

- à Trégastel (Côtes-du-Nord) sur la plage du Tourony (Briard J., 1965, p. 290, fig. 110),
- sur la plage à Kervigen à Plomodiern (Finistère) (Briard J., 1979, fig. 2, n° 4),
- sur le site mégalithique du Min Goh Ru à Colpo (Morbihan) (L'Helgouach J. et Lecornec, 1976).
- dans la sépulture à entrée latérale de Creach-Quillé à Saint-Quay-Perros (Côtes-du-Nord) (Briard J., 1979, fig. 2, n° 3),
- aux alignements de Kermario à Carnac (Morbihan) (Briard J., 1979, fig. 2, n° 3).

C'est surtout avec le vase de Trégastel que l'exemplaire du "Carrefour d'Aumont", à Compiègne (Oise), a le plus de ressemblance. Tous ces vases rappellent certaines urnes anglaises appartenant à une période qui correspond à notre Age du Bronze moyen.

En Belgique et surtout aux Pays-Bas, les vases du type en tonnelet ou en forme de seau, avec un cordon horizontal appliqué, appartiennent à la civilisation de Drakenstein qui succède à la civilisation de Hilversum.

Dans la nécropole de Totefout-Halve Mijl (Pays-Bas), le tumulus 1 B présentait une tombelle à couronne circulaire avec en son centre une incinération dans une urne tardive du type d'Hilversum, datée de 1470 ± 45 B.C. (soit de - 1920 à - 1645 avant J.C., en datation corrigée). Dans le flanc de ce tumulus, il a été creusé quatre tombes secondaires qui contenaient chacune une urne du type de Drakenstein. L'une de ces urnes a des éléments de similitude avec le vase de Compiègne. Nous pourrions multiplier les exemples avec les Pays-Bas. A notre avis, le vase du "Carrefour d'Aumont" à Compiègne et certains des vases atlantiques (vases de la plage de Tourony en particulier) seraient à mettre en relation avec l'horizon Drakenstein.

Le petit vase bitronconique à fond plat, de la nécropole du "Carrefour d'Aumont", est certainement l'incinération la plus tardive. Le milieu de la panse possède une légère rainure et la lèvre éversée est marquée par un léger méplat à l'intérieur (fig. 107, n° 3).

Ce vase est nettement influencé par la céramique d'Allemagne du Sud, qui apparaît à la fin du Bronze moyen.

Les deux grandes urnes bitronconiques du "Carrefour d'Aumont" sont du type d'Eramecourt avec un profil en S plus accusé que les autres vases de la même catégorie. Cet amollissement du profil peut signifier une évolution de cette variété d'urnes. Il serait toutefois aventureux de vouloir leur donner une place chronologique précise.

Les trois types de vases du "Carrefour d'Aumont" à Compiègne (Oise), appartiennent probablement à l'Age du Bronze moyen et certains d'entre eux à la phase finale.

En conclusion, le Nord de la France, aux Ages du Bronze ancien et moyen, participe au rayonnement culturel des Pays de la Mer du Nord et de l'Atlantique. Jusqu'à présent il était admis que les populations ayant adopté les urnes de la civilisation de Hilversum aux Pays-Bas et en Belgique étaient des immigrants britanniques qui appartenaient à la civilisation "aux vases à nourriture" (Food Vessel Culture).

Ces nouveaux arrivants se seraient installés dans la région de Boulogne-sur-Mer dans le Pas-de-Calais, où on a trouvé des vases caractéristiques à Hardelot et à Marquise. A partir du Nord de la France ils auraient gagné la Flandre, la Campine belge et néerlandaise, puis les zones méridionale et occidentale. L'arrivée des groupes d'origine britannique se placerait dans la deuxième moitié de l'Age du Bronze ancien, soit vers 1600 avant notre ère. Avec la récente correction des dates C 14 on peut faire remonter cette date vers les débuts du Bronze ancien aux Pays-Bas et de ce fait réviser notre conception sur le déplacement des populations. Les récentes découvertes faites sur la façade atlantique et dans le Nord de la France indiquent que le rite de l'incinération placée en urne apparaîtrait au Chalcolithique final dans le groupe des Urnes à décor plastique, c'est-à-dire, vers la fin du IIIe millénaire avant notre ère. Il est actuellement difficile de dire si ce phénomène est un peu plus ancien qu'en Angleterre, mais en tout cas il semble se produire dans un écart chronologique très proche. L'arrivée des nouveaux modes funéraires et culturels en Belgique et aux Pays-Bas pourraient alors être le fait de la montée du mouvement reconnu sur la façade atlantique et dans le Nord de la France. Aux Ages du Bronze ancien et moyen les relations avec les Iles Britanniques et avec le Sud-Est de l'Angleterre en particulier sont prépondérantes. Le tumulus arasé de Pontavert "Le Marteau" est un des derniers témoignages de ces relations avant l'arrivée des influences de l'Est qui susciteront la civilisation des "Champs d'Urnes".

Le Nord de la France et la Picardie sont marqués profondément par l'apparition de ces tumulus classés parmi les plus anciens du territoire français.

B - Les habitats

Les villages des Ages du Bronze ancien et moyen sont inconnus dans le Bassin parisien et le Nord de la France. Nous ne connaissons que des ensembles épars qui se présentent sous la forme de lambeaux de sols d'habitats, de quelques fosses et des dépôts dans des fissures de rocher.

Les quelques traces de ces cultures se rencontrent généralement près de points d'eau ou de rivières, mais il est probable que les rebords de plateau aient été habités comme pendant le Chalcolithique. La tendance à situer l'habitat plutôt en bordure de cours d'eau s'explique vraisemblablement par l'existence d'un climat assez doux, avec des périodes de sécheresse.

A Etaples (Pas-de-Calais), le site des Sablins est placé près du confluent d'une petite vallée sèche et de

la rivière la Canche. C'est dans ces terrains limono-sableux, scellés par des formations dunaires, que Monsieur Jean Couppé a trouvé des vestiges céramiques, dont une cruche à anse. Ce matériel était accompagné de silex taillés, appartenant vraisemblablement à l'Age du Bronze ancien. On a découvert aussi sur ce même site un bel habitat néolithique de type Cerny, du Campaniforme décoré à la cordelette et des installations gallo-romaines.

Le gisement Chasséen et Bronze ancien du "Bois de Sarron" à Pont-Sainte-Maxence (Oise) est implanté au milieu d'une légère pente d'un mamelon dominant d'une dizaine de mètres la rive droite de l'Oise.

Le niveau contenant les objets du Bronze ancien est placé juste à quelques centimètres au-dessus de l'importante couche chasséenne. Le matériel de l'Age du Bronze ancien est situé dans des sables soufflés et ruisselés, à 0,60 m de profondeur. Comme pour le Chasséen, il n'a pas été possible de déterminer des plans d'habitations.

Pour l'Age du Bronze moyen nous ne connaissons que du matériel archéologique détritique, contenu dans des fosses, comme à Cuiry-lès-Chaudardes.

A Compiègne (Oise), au "Carrefour d'Aumont", Marcel Hemery (1956, p. 433) signale un fond de "cabane", ronde, mesurant 2 mètres de diamètre et descendant à 0,75 m de profondeur. Une deuxième cabane mesurant 2 mètres de diamètre et 1,50 m de profondeur fut trouvée peu de temps après. Le fouilleur indique que la céramique recueillie dans ces cabanes était de même nature que celle des sépultures à incinération. Nous ne pouvons pas attribuer une réelle valeur scientifique à ces renseignements trop imprécis, et nous n'avons pas de dossiers de fouilles. Le matériel archéologique retrouvé au Musée Vivenel et qui doit correspondre aux descriptions de Marcel Hemery pour les fonds de "cabane" est en réalité datable de La Tène moyenne (Blanchet et alii, 1983). Il est donc sans rapport possible avec les incinérations du Bronze moyen. D'autre part, les fonds de "cabanes" en question ne peuvent être que des fosses à détritus ou d'anciens silos.

Nos connaissances sur l'habitat aux Ages du Bronze ancien et moyen sont, comme nous venons de voir, encore très fragmentaires pour le Nord de la France.

Il y a là un thème de recherche à développer dans les années à venir.

C - L'économie

1. — L'AGRICULTURE ET L'ELEVAGE

Nous ne possédons pratiquement aucun renseignement sur ce sujet dans la région.

Les quelques sites fouillés, dont celui du "Bois de Sarron", à Pont-Sainte-Maxence (Oise), n'ont pas livré de vestiges de faune ni de pollen.

Dans le Bassin parisien nous ne connaissons que les analyses faites sur la couche B, des "Roches", à Videlles (Essonne) (Poulain-Josien Th., 1967, p. 411-424).

Toutefois, cette couche B est perturbée. Une grande partie est attribuable au Bronze moyen et le reste au début du Bronze final. Compte tenu de ces réserves, la faune présente un mélange d'animaux sauvages (45 %) et d'animaux domestiques (55 %). C'est la première fois qu'à Videlles le nombre d'animaux domestiques devient aussi important. Au Bronze ancien, il était moins abondant. C'est le porc qui vient en tête, suivi du bœuf, du mouton et d'un cheval probablement domestiqué. Parmi les animaux sauvages, on trouve du cerf, du sanglier, du castor et de l'ours en quantité égale. Il est remarquable de rencontrer du castor sur un site éloigné des points d'eau.

Toujours à Videlles (Roux I., 1967, p. 425-438), l'analyse pollinique fait apparaître un défrichement continu et régulier, favorisant la poussée du noisetier par rapport aux autres espèces. Les pollens qui étaient présents dans la couche D (S.O.M.), n'ont pas été rencontrés dans cette couche B du Bronze moyen. Pourtant, la présence de fragments de meules et de molettes, surtout à Cuiry-les-Chaudardes (Aisne) atteste des activités agricoles.

2. — L'ARTISANAT ET LE COMMERCE

En raison de l'absence de minerai de cuivre et d'étain dans le Nord-Ouest de la France, les extractions de silex dans des mines se sont poursuivies. Le silex employé sur place était généralement celui de la craie, et plus rarement le silex lacustre. L'existence d'ateliers artisanaux de bronziers ne nous semble guère possible au début de l'Age du Bronze. Nous pensons que les premiers objets en bronze ont été importés à une très faible échelle. Un seul dépôt de haches à faibles rebords, du type de Neyruz, est connu à Pontavert (Aisne). Encore, dans ce cas-là, il semblerait plutôt s'agir d'une cachette, placée sous une pierre, que d'un lot d'objets destinés à la refonte.

Nous ne pensons pas que l'existence du métal ait profondément changé les habitudes de ces populations.

Au Chalcolithique et à l'Age du Bronze ancien, les objets étaient souvent coulés dans des moules en pierre, univalves, puis bivalves. Les pièces étaient ensuite martelées avec des marteaux en roche dure et sur des enclumes en pierre. Ce n'est qu'à la fin du Bronze moyen que l'on voit apparaître l'enclume et le marteau à douille. Au début du Bronze moyen, la métallurgie semble encore peu développée dans la région. Les premières haches à rebords et à butée commencent à être fabriquées sur place comme l'atteste le moule trouvé à la Rue-Saint-Pierre, en Seine-Maritime (Verron G., 1971, p. 48-51). Il est constitué de deux valves de bronze avec une surface externe rugueuse et peu travaillée. L'intérieur est bien façonné. Les deux valves du moule étaient maintenues par quatre tenons. Des expériences récentes ont montré qu'il était possible de couler directement du bronze en fusion dans ces moules de même métal. Dans la deuxième partie du Bronze moyen, l'emploi de moules en bronze pour la fabrication des haches à talon est connu aussi en Picardie. A Vron, dans la Somme, une valve de moule de hache à talon, à corps rectiligne et à anneau, a été trouvée avec la hache qui en provenait (Agache R., 1968, p. 298-299, fig. 42 et 43). A Rosières (Oise), près de Nanteuil-le-Haudouin, nous avons également une valve de moule de hache à talon, en bronze, de type normand (Mohen J.P., 1978, p. 31).

Les cachettes de fondeur se multiplient à la fin du Bronze moyen avec la diversification des types d'objets.

A Cuiry-lès-Chaudardes (Aisne), un fragment de moule d'enclume, bivalve, du type de Porcieu-Amblagieu, a été trouvé dans le remplissage d'une fosse domestique. Ce moule est façonné dans du calcaire à cérithe, assez tendre, que l'on trouve dans la région. La surface interne de la pierre a subi un changement de coloration lors du coulage du bronze. Ce qui prouve qu'il a servi. Ce moule témoigne encore une fois de l'existence d'une métallurgie locale. Nous pensons qu'il ne faut pas envisager dans notre région une grosse production métallurgique laissant entrevoir un artisanat très développé. Les grands centres, comme celui de la Normandie, vont nous exporter leurs produits finis. Cependant, il est possible qu'il ait existé dès cette période une petite classe d'artisans colporteurs, dont le travail consistait essentiellement à refaire des produits neufs, à partir du ramassage des vieux bronzes. C'est, effectivement, surtout à partir de la fin du Bronze moyen, que l'on trouve des dépôts d'objets fragmentés, destinés de façon visible pour certains, à la refonte.

L'absence de minerai dans le Nord-Ouest de la France et le développement de civilisations florissantes dans toute l'Europe, impliquent un trafic commercial à longue et moyenne distances. Les échanges commerciaux peuvent être entrevus à partir des produits métalliques que nous avons étudiés. Au début du Bronze moyen, les Iles Britanniques semblent établir de profondes relations commerciales avec la France du Nord. La civilisation des Tumulus qui s'épanouit en Europe Centrale apporte peu de produits. Dans la deuxième partie du Bronze moyen, le Nord-Ouest de la France se rattache à la zone atlantique qui produit en abondance des haches à talon. Il est possible que les voies fluviales aient joué un rôle non négligeable, car beaucoup d'objets de cette période sont trouvés lors de dragages. Quelques produits continentaux apparaissent en quantité très limitée, parfois même en exemplaire unique. Cela sous-entend la présence de contacts occasionnels, et non de rapports organisés et suivis. Certains produits originaux, comme par exemple les pointes de lances à œillets et les épées à languette trapézoïdale, de type britannique, ont un développement plus important.

CHAPITRE XII

L'AGE DU BRONZE FINAL

A - Généralités et concepts

Traditionnellement l'Age du Bronze final coïncide avec l'apparition de plusieurs mouvements culturels caractérisés par l'incinération des morts et le dépôt des restes dans des urnes. Les archéologues allemands ont appelé ce mouvement la Civilisation des "Champs d'Urnes" (l'Urnenfelderkultur). A partir de l'Europe centrale, les peuples des Champs d'Urnes vont se répandre en Europe occidentale et septentrionale, puis atteindre en France les côtes de l'Atlantique et de la Méditerranée.

C'est essentiellement à partir des chronologies mises en place par les spécialistes allemands que nous pouvons étudier cette dernière période de l'Age du Bronze.

LA MISE EN PLACE D'UNE CHRONOLOGIE RELATIVE EN ALLEMAGNE

Les premiers schémas établis pour une chronologie relative sont l'œuvre de Paul Reinecke (1902). Les fondements de cette chronologie sont surtout d'ordre typologique : association et comparaison de certains objets métalliques et céramiques, apparaissant dans des dépôts et des sépultures. Les bases de la chronologie de Paul Reinecke sont toujours utilisées en Allemagne et les pays limitrophes, moyennant quelques retouches comme nous le verrons.

La phase du Bronze D de Reinecke correspond à l'extrême fin de notre Bronze moyen et au Bronze final I de la chronologie française de Jean-Jacques Hatt. C'est la période des épingles à tête de pavot, des épingles à collerettes et des épées de Rixheim dans l'Est. Le rite de l'inhumation cède peu à peu la place à l'incinération. Les débuts du Bronze final (Bz D) (Mels et Rixheim) sont à mettre en relation avec les groupes de Rigsee, de Stockheim et de Lazany II.

Pour les périodes suivantes, Paul Reinecke emploie pour la première fois le terme de Hallstatt. Le Ha A correspond à peu près à notre Bronze final II et le Ha B, à notre Bronze final III de Jean-Jacques Hatt.

En 1951 et 1961, Egon Gersbach découpe le Ha B en deux stades d'évolution. Le Ha B1 est toujours marqué par la tradition du Ha A2, avec des vases décorés de thèmes gravés, en méandres, très couvrants. Au Ha B2 on assiste à l'apparition de nouvelles formes céramiques où figure en particulier le gobelet en bulbe d'oignon.

En 1959, Hermann Müller-Karpe étend sa chronologie des Champs d'Urnes dans le Sud-Ouest de l'Allemagne. Il divise le Ha A en deux périodes (Ha A1 et A2) et le Ha B en trois parties (Ha B1, Ha B2 et Ha B3). Le Ha A1 est marqué par l'apparition des premières épées à languette tripartite, des types d'Hemigkofen et d'Erberheim, et les épingles de Binningen. La phase du Ha A2 est caractérisée par l'apparition du couteau à soie repliée ou perforée, du rasoir à deux tranchants et à manche ajouré, des bracelets du type de Hanau et de la fibule de Kreuznach. Dans le répertoire des formes céramiques on remarque des écuelles à profil normal ou brisé, décorées souvent à l'intérieur de guirlandes tracées au peigne ou de rayons ; des vases à épaulement avec des cannelures et des décors peignés ; des coupes à pied et des écuelles-chapeau.

Le Hallstatt B1 (soit l'équivalent de notre Bronze final IIIa de J.J. Hatt) est souvent difficile à définir au-delà du Sud-Ouest de l'Allemagne. Comme pour le Ha A2, cette nouvelle phase a surtout été mise en évidence à partir de l'étude d'un bon nombre de sépultures. Comme certains spécialistes le pensent, il est possible que l'interprétation des faits ne soit pas chronologique mais culturelle (existence à la même époque de deux styles de poteries, funéraire et domestique) (Rychner, 1979, p. 53).

La céramique classée au Ha B1 de H. Müller-Karpe possède quelques formes nouvelles dans un répertoire de formes anciennes qui ont tendance à évoluer plus ou moins vite selon les régions. Parmi les types de récipients nouveaux on peut citer les vases dont l'anse est contournée par le décor, les bols à décor interne et les écuelles décorées à degrés. Au niveau des techniques et thèmes décoratifs, on remarque l'apparition des motifs en méandre, des triangles excisés *(Kerbschnitt et stempelkerbschnitt)* et les motifs en arêtes de poisson poinçonnées.

La phase du Hallstatt B2 est beaucoup mieux définie que la précédente. Elle se caractérise par la réapparition des sépultures sous tumulus. Dans la céramique on remarque des écuelles richement décorées, des plats creux à sillons, des écuelles à profil sinueux, des petits pots à décor cannelé, des pots à rebords en entonnoir, des petits pots à fond en bulbe d'oignon, etc...

H. Müller-Karpe distingue aussi une phase du Ha B3 dans laquelle il inclut les épées de Möringen, les épées de bronze à antennes, les couteaux à douille, les épingles à tête vasiforme. C'est la phase des dépôts à épées en langue de carpe sur la façade atlantique et le Nord-Ouest de la France ; les phases de Heathery Burn/Dubbingston/Covesea/Adabrock/Dewris, en Angleterre, Ecosse et Irlande ; la phase de Wallstadt en Europe centrale et en Allemagne et la période V de Montelius en Europe nordique.

LA CHRONOLOGIE HISTORIQUE DE WOLFGANG KIMMIG

La chronologie des Champs d'Urnes de Wolfgang Kimmig (1951 et 1954), établie sur des faits historiques (vagues d'invasions), est encore plus difficilement adaptable que celle mise en place par Paul Reinecke et modifiée par la suite.

Wolfgang Kimmig distingue une phase préliminaire (C.U.I) qui se situe à la fin de notre Bronze moyen et au Bronze final I (soit à peu près le Bronze D de Paul Reinecke). Cette période est marquée par une première arrivée de populations qui incinérèrent leurs morts, alors que le rite de l'inhumation persistait chez les autochtones.

La phase des Champs d'Urnes II (C.U.II) voit l'arrivée massive de nouveaux groupes humains que Wolfgang Kimmig divise en deux ensembles : les groupes Rhin-Suisse et Main-Souabe (c'est la phase du Ha A de Reinecke).

A cette phase ancienne des Champs d'Urnes succède la phase récente dite des C.U. III (Ha B de Reinecke). Ces groupes et phases se caractérisent surtout par leurs styles céramiques.

La phase finale des Champs d'Urnes (C.U. IV) (Ha C de Reinecke), correspondrait à une nouvelle période de trouble, marquée par des bouleversements socio-économiques. Malgré quelques survivances de l'incinération dans quelques régions, l'inhumation sous tumulus réapparaît un peu partout.

Si l'appellation des peuples des "Champs d'Urnes" est encore couramment utilisée, la chronologie de Wolfgang Kimmig est abandonnée peu à peu à défaut de pouvoir vérifier les faits historiques face à la chronologie relative.

Dans certaines régions, il a été possible de proposer même une cinquième phase des Champs d'Urnes (Hallstatt D de Reinecke et Hallstatt final de Hatt), de - 550 à - 450/400 environ.

Récemment, B. Chertier (1976) indique pour la région des Marais de Saint-Gond (Marne) une nouvelle chronologie, considérant que la civilisation des Champs d'Urnes s'y est développée au cours de trois phases nettement différenciées. Il a créé une phase ancienne, C.U. I, datée de - 1200 à - 1000 environ, qui est une période de rapide propagation du nouveau rite funéraire. La phase moyenne, ou C.U. II, datée de — 1000 à — 800 environ, est la période de grande occupation des complexes funéraires. La phase récente, ou C.U. III, datée de — 800 à — 650 environ, correspond à l'arrivée des premiers objets en fer. Il faut noter que B. Chertier se réfère surtout à du matériel funéraire d'une région limitée. Cette dernière chronologie a l'inconvénient d'alourdir une nouvelle fois les différents tableaux chronologiques proposés.

Comme l'auteur voulait tenir compte de l'originalité des Champs d'Urnes, il eût été souhaitable qu'il se rapprochât des chronologies relatives proposées par des spécialistes allemands et français, plutôt que de créer une esquisse chronologique limitée.

LA CHRONOLOGIE DES PALAFITTES SUISSES

Ulrich Ruoff consacra en 1974 un ouvrage au Bronze final lacustre à partir de l'étude du matériel archéologique recueilli dans les sondages des stations zurichoises d'Alpenquai et de Grosser Hafner.

Comme son maître Vogt (1950) il considéra que l'ultime phase des gisements palafittiques était à détacher de l'Age du Bronze final et qu'il fallait l'inclure au premier Age du Fer (früheste Eisenzeit). U. Ruoff appliqua le schéma chronologique triparti appliqué aux stations des palafittes à partir des données de la Bavière (Ha A2, B1 et B2), sans toutefois faire des comparaisons avec les matériaux badois comme le fera après lui Valentin Rychner. Le travail d'Ulrich Ruoff reste cependant une source de références abondantes pour l'étude de la céramique d'habitat et en particulier pour la poterie grossière. Pierre Pétrequin (1981 et 1982) reprendra en grande partie le découpage d'Ulrich Ruoff pour l'appliquer à ses recherches sur la Franche Comté, tout en gardant le système chronologique de Jean-Jacques Hatt.

Valentin Rychner (1979) a publié un ouvrage remarquable sur l'Age du Bronze final à Auvernier, station du Lac de Neuchâtel (Suisse). Cette étude est essentiellement basée sur la typologie et la chronologie des anciennes collections de cette station, conser-

vées en Suisse. Après une étude critique très développée des matériaux de référence, l'auteur a transposé le système chronologique allemand sur ses phases Ha A2, B1 et B2 (soit l'équivalent de notre Bronze final IIb, IIIa et IIIb, de Jean-Jacques Hatt). Il apparaît que la distinction entre Ha A2 et Ha B1, qui est assez évidente en Allemagne, l'est beaucoup moins dans l'Est de la France et encore moins dans nos régions.

En Suisse, les formes céramiques typiques du Ha A2 sont les mêmes que celles de la vallée du Rhin en Allemagne, alors qu'au Ha B2, les comparaisons se font plutôt avec le Pays de Bade. Auvernier a surtout été occupé pendant la phase palafittique finale du Ha B2 ; les autres périodes y sont peu représentées. Valentin Rychner a pu mettre en évidence l'existence d'un sous-groupe occidental au sein de la civilisation palafittique de Suisse, reconnu dans les lacs de Neuchâtel, de Bienne et de Morat.

Les recherches menées actuellement en Suisse permettent d'établir peu à peu les bases d'une chronologie absolue, à partir des données fournies par la dendrochronologie (Egger H., 1982 et 1983). L'abandon des stations palafittiques, placé à la fin de la phase du Ha B2, se situerait un peu avant la fin du premier quart du VIII[e] siècle avant notre ère (autour de - 780). Cette date est importante car elle marque le début de la détérioration climatique et le passage du Ha B2 au Ha B3/HaC.

LES CHAMPS D'URNES EN BELGIQUE ET AUX PAYS-BAS

A partir du groupe rhéno-helvète (ou Rhin-Suisse) la civilisation des Champs d'Urnes s'est diffusée vers le nord en empruntant la vallée du Rhin. Un premier groupe a été reconnu dans le bassin de Neuwied où l'on distingue une forte concentration aux confluents du Rhin avec la Moselle, la Lahn et la Neuwied. Le deuxième groupe s'est implanté sur la rive gauche du Rhin entre Bad et Godesberg à l'est, de Siersdorf à l'ouest, c'est-à-dire dans la région du cours supérieur de l'Erft et de la Roer. Le troisième groupe occupe la rive droite du Rhin, entre son confluent avec la Düssel et le Siebengebirge.

Les recherches menées en Belgique depuis plusieurs dizaines d'années apportent une source de renseignements très importants sur la civilisation des Champs d'Urnes dans ce pays (De Laet S.J. et alii, 1958 ; Desittere M., 1968 ; Marïen M.E., 1948, 1951, 1969, 1973).

Quatre groupes ont été définis en tenant compte des particularités relevées dans des régions naturelles (De Laet S.J., 1982).

Le groupe des Champs d'Urnes de la Flamenne a été mis en évidence grâce, en particulier, aux fouilles du "Trou de l'Ambre" à Eprave (Marïen M.E., 1970) et de la grotte de Han-sur-Lesse (Marïen M.E., 1964 et 1974). L'occupation des sites de la Flamenne semble importante au Ha A2 avec des formes céramiques typiques du groupe Rhin-Suisse et plus particulièrement du bassin de Neuwied et de la région de Trèves. La fréquentation de la grotte de Han s'est maintenue jusqu'au Ha C. Le site des inhumations collectives en grotte semble avoir été pratiqué par la population indigène.

Le groupe des Champs d'Urnes de la Moyenne Belgique se place au nord du sillon Sambre-et-Meuse, en Hesbaye et dans la partie orientale du plateau brabançon. Quelques habitats et nécropoles sont connus et publiés de façon satisfaisante grâce, en particulier, à la synthèse de Marcel Desittere (1968) et aux travaux de Marcel-Edouard Marïen sur la nécropole de Court-Saint-Etienne et de J. Alenus-Lecerf (1974) sur le site d'Herstal. Les caractéristiques du groupe de la Moyenne Belgique seraient l'emploi de pierres plates comme couvercle sur les urnes dans les nécropoles, la présence d'épingles à tête discoïdale, de bracelets à oreilles et de bracelets rubanés à sillons longitudinaux. La plupart des ensembles paraissent tardifs et appartiennent à la fin du Ha B et vont même jusqu'au Ha C (sauf pour deux sépultures à Court-Saint-Etienne et à Biez, qui sont du Ha B1). Une parenté existe entre le groupe de la Moyenne Belgique et celui du cours supérieur de l'Erft et de la Roer, distants seulement d'une quarantaine de kilomètres.

Le troisième groupe des Champs d'Urnes belges est celui de la Flandre. Il est bien connu en Flandre orientale grâce à la découverte d'une douzaine de nécropoles et de deux habitats. Ce troisième groupe, bien que proche de celui de la Moyenne Belgique, possède quelques caractères propres. Les urnes des tombes contiennent fréquemment les ossements humains incinérés ainsi que des fragments de charbon de bois provenant des bûchers. Parfois les ossements sont déposés à côté ou autour des urnes.

Le groupe de la Flandre orientale débute au Ha A2 et il se poursuit pendant tout le Ha B1 jusqu'au Ha C et D. L'origine de ce groupe n'est pas encore résolue. S.J. De Laet (1982) se demande si le groupe flamand ne serait pas originaire du Nord de la France, plus que de la Belgique. C'est une des questions à laquelle nous aurons à réfléchir dans les conclusions de ce chapitre.

Le quatrième groupe des Champs d'Urnes s'étend le long du cours inférieur du Rhin, aux Pays-Bas et en Allemagne, le long du cours de l'Escaut dans les pro-

vinces d'Anvers, du Limbourg et le nord du Brabant. Ce groupe dit du Nord-ouest est surtout connu par des nombreuses nécropoles.

Les sépultures à incinération ont emprunté aux communautés indigènes de la civilisation d'Hilversum le même type de monument. L'urne cinéraire des C.U. est mise dans une fosse, qui est elle-même surmontée d'un tertre entouré d'une structure périphérique. Il existe cependant dans la partie orientale du groupe du nord-ouest quelques séries de cimetières à tombes plates qui sont plus dans la tradition des C.U.

L'occupation la plus ancienne des C.U. dans le groupe du nord-ouest remonte au Ha A2 et se trouve concentrée dans le Brabant septentrional. La phase du Ha B1 se reconnaît sur quelques vases décorés de méandres qui sont si caractéristiques du groupe Rhin-Suisse. La grande occupation se place à la fin du Ha B et persiste pratiquement pendant tout le premier Age du Fer (Ha C et D).

Il existe donc en Belgique et aux Pays-Bas de grands particularismes dans la culture des Champs d'Urnes selon les régions.

DES ESSAIS DE CORRELATIONS ENTRE L'EUROPE OCCIDENTALE ET CENTRALE

En 1975, Albrecht Jockenhövel faisait paraître une intéressante synthèse sur les débuts du Bronze final en Europe occidentale (Iles Britanniques, Nord-Ouest de la France, Belgique et Pays-Bas). Le but de cette étude était de tenter une corrélation et une comparaison entre les découvertes atlantiques et celles de l'Europe septentrionale et continentale.

La faible proportion de sépultures de cette période dans les régions étudiées oblige ce spécialiste allemand à prendre en compte des découvertes isolées et surtout des dépôts recelant des objets de bronze, pour rechercher des solutions chronologiques.

Albrecht Jockenhövel essaie de reclasser les découvertes de la fin du Bronze moyen et du Bronze final I et II de l'Europe atlantique en prenant pour base l'époque conventionnelle du Bronze D des auteurs germaniques (soit l'équivalent du début de notre Bronze final I français).

La fin du Bronze moyen est marquée par la période des cachettes de bijoux : Malassis (Cher), Cossé-le-Vivien "La Barre" (Mayenne), Portrieux (Côtes du Nord), Hanouard (Seine-Maritime) et Villers-sur-Authie (Somme). A. Jockenhövel compare les découvertes atlantiques françaises avec les autres dépôts de bijoux anglais, surtout répartis dans le Sommerset, le Sussex et le Norfolk, soit le Sud-Ouest de l'Angleterre. Cette période, appelée aussi *"l'Ornament horizon"* correspond à la culture de Deverel-Rimbury.

Toujours selon ce même auteur, le Bronze final I (Bronze D), est caractérisé par l'apparition des épées à lames en feuille de roseau. C'est le début des dépôts d'armes associés à quelques outils, dont les grands groupes sont : Rosnoën, Rixheim, Riegsee, Stockheim, Lazany II.

La période suivante est celle des premières épées à lames en feuille de saule dont l'origine se situe en Europe centrale avec les types d'Hemigkofen et d'Erberheim. Cette période correspond à notre Bronze final II, soit le Ha A1 et A2 des auteurs allemands. Les épées continentales atteignent l'Europe de l'Ouest où se développent alors les épées des types de Chelsea et de Ballintober. Selon Albrecht Jockenhövel les lames d'épées en feuille de saule sont la transformation et la conversion graduelle des épées de taille et d'estoc, en épées d'entaille. Cette transformation technologique correspondrait à une nouvelle façon de combattre.

En Angleterre et en France du Nord-Ouest les épées de Ballintober se rencontrent jusque dans des dépôts plus récents, comme dans ceux des groupes de Wilburton/Saint-Brieuc-des-Iffs. Ces derniers groupes que nous plaçons traditionnellement dans le Bronze final II atlantique seraient, toujours selon A. Jockenhövel, à relier soit avec la plus récente époque des Champs d'Urnes d'Europe Centrale, soit avec Montelius IV (l'équivalent du Bronze final III a, de J.J. Hatt).

Un décalage important se produit entre les conceptions française et allemande au sujet du Bronze final II. En Europe centrale cette période de la diffusion des premières épées en feuille de saule est marquée par un très net appauvrissement des dépôts. S'il en était de même en Europe atlantique, le phénomène pourrait effectivement être calqué sur celui défini par A. Jockenhövel.

Récemment Colin Burgess (1976-79) a proposé une synchronisation entre la chronologie de l'Europe centrale et les Iles Britanniques pour l'Age du Bronze moyen et final.

Pour éviter de longues explications, nous donnons ci-après un tableau des correspondances.

		Iles Britanniques		
Chronologie absolue et B.C.	Europe Centrale	Hawkes 1960	Phases	Europe Centrale Burgess C. 1976-1979
— 1400 à — 1200 15th - 14th	Bronze B$_2$ C.	MBA$_1$	Acton Park$_1$	Tumulus B$_1$
			Acton Park$_2$	Tumulus B$_2$
— 1200 à — 1050 14 th - 13 th	Bronze D Ha A$_1$	MBA$_2$	Taunton	Tumulus C Bronze D
12th — 1050 à — 900	Ha A$_2$	MBA$_3$	Penard$_1$	Bronze D Ha A$_1$
11th			Penard$_2$	Ha A$_2$
— 900 à — 750 10th	Ha B$_1$ B$_2$	LBA$_1$	Wilburton Wallington	Ha B$_1$
— 750 à — 650 9th - 8th	Ha B$_3$	LBA$_2$	Ewart Park	Ha B$_{2-3}$
— 650 à — 500 7 th	Ha C	LBA$_3$	LLynfawr	Ha C

Comme nous pouvons le constater, l'Age du Bronze moyen anglais occupe l'équivalent de notre Bronze moyen de J.J. Hatt et se poursuit jusqu'à l'Age du Bronze final II b (Ha A2). Le groupe des épées pistilliformes de Wilburton est placé au Bronze final III a (Ha B1) et le groupe des épées en langue de carpe et d'Ewart Park est mis au Bronze final III b (Ha B2 et B3). L'équivalent de notre Hallstatt ancien (Ha C) se situe dans la phase de Lynfawr.

En France, la chronologie de l'Age du Bronze final a été mise sur pied par Jean-Jacques Hatt, comme nous avons eu l'occasion d'en parler. Toutefois, la correspondance entre les groupes métallurgiques et les groupes céramiques est encore loin d'être établie. Les plus grandes distorsions existent au sujet des productions atlantiques du Bronze final II et III. La plupart des auteurs français placent la phase des épées pistilliformes atlantiques à l'Age du Bronze final II. D'après les travaux des spécialistes d'Europe Centrale il faut inclure cette phase dans l'Age du Bronze final III a (Ha B1). Le groupe des dépôts à épée en langue de carpe est contemporain du Bronze final III b et peut-être même du début du premier Age du Fer (Ha B2 et B3). Les fouilles récentes entreprises à Fort-Harrouard dans l'Eure-et-Loir (Mohen J.P., 1984), à Catenoy et à Choisy-au-Bac dans l'Oise, prouvent ce réajustement chronologique. Pour notre part, nous avons employé la chronologie classiquement admise en France pour décrire le mobilier métallique. En second lieu, nous avons opté pour la nouvelle chronologie afin d'uniformiser les relations entre les grands stades typologiques au niveau européen.

B - Le Bronze final I

I - LA CULTURE MATERIELLE

Le passage du Bronze moyen au Bronze final I n'est pas marqué par de grands changements. Nous assistons surtout à l'arrivée de quelques types métalliques nouveaux sur un fonds local fortement imprégné des productions atlantiques. La céramique, les sépultures et l'habitat sont très mal connus dans la France du Nord-Ouest à cette période. On peut donc se demander si les cultures indigènes du Bronze moyen ne se sont pas prolongées jusque dans le courant du douzième siècle avant notre ère. D'ailleurs, la phase préliminaire des ''Champs d'Urnes'' est surtout représentée dans la France de l'Est, et sa zone périphérique.

Nous commencerons par étudier les ensembles métalliques qui nous permettront ensuite de mieux juger les objets isolés. Rappelons que le Bronze final I s'inscrit traditionnellement entre -1250/-1200 et -1150/-1100 selon la chronologie de Jean-Jacques Hatt. C'est la période du Bronze D de H. Müller Karpe.

1 - LES HORIZONS METALLURGIQUES DE DEPOTS

1-1 - Le dépôt de Saint-Just-en-Chaussée (Oise) (fig. 120 et 121)

Découvert en 1936 par M. Dupont, il ne fut publié que récemment (Blanchet J.C. et Mohen J.P., 1978, p. 472-481, 8 fig.). Pourtant ce dépôt est un des plus importants du Bassin parisien et du Nord-Ouest de la France pour l'étude du matériel métallique du début du Bronze final.

Il comprend 31 fragments d'objets qui ont une même longueur, environ vingt centimètres. Il s'agit donc de morceaux de bronze récupérés et cassés pour être placés dans un creuset de fondeur. Sur les 23 fragments d'épées, seules les languettes sont intéressantes à étudier, ainsi que deux épées qui ont pu être reconstituées en entier.

Les lames d'épée ont des languettes de plusieurs types :

- languette trapézoïdale à encoches latérales pour fixation de la poignée (fig. 120, n° 3)

- languette proche du type de Rixheim (fig. 120, n° 7).

La languette très étroite forme une ogive, échancrée de quatre encoches latérales. Cette épée reconstituée a un fort bourrelet axial (520 mm de longueur totale).

- languette du type de Rosnoën (fig. 120, n° 10).

La languette a la forme d'un trapèze allongé. Elle est perforée de quatre gros trous de rivets à tête hémisphérique (525 mm de longueur totale).

- languettes, variantes du type de Rosnoën (fig. 120, n°s 1 et 2).

Elles présentent généralement des trous de rivets ou des échancrures latérales.

- languette tripartite (fig. 120, n° 4).

Elle a des rebords latéraux et elle est percée de quatre trous de rivets. Cette languette évoque le type allemand de Buchloe/Greffern (Schauer, 1971, pl. 65).

- lame de poignard à languette étroite avec deux encoches latérales, qui est une variante du type des poignards de Rosnoën (fig. 120, n° 9).

Les pointes de lances sont représentées par six fragments qui appartiennent à cinq exemplaires. Ce sont des lances à partie libre, de douille assez longue. Une des lances a des ailerons nettement moins larges que les autres. Les deux fragments de haches trouvés appartiennent au type de Rosnoën et ont des ailerons médians. Les deux fragments de parures sont : une rouelle à six rayons avec anneau central et une épingle à tige de section ronde, renflée et décorée de 23 anneaux moulurés. Sur cette dernière, à chaque extrémité des anneaux, se trouvent deux séries de deux triangles hachurés horizontalement (fig. 121, n° 9).

Les comparaisons des objets permettent d'indiquer la position chronologique, l'homogénéité culturelle et les influences, visibles à travers ce dépôt. Les épées et le poignard à languettes trapézoïdales et subrectangulaires se rapprochent des exemplaires connus dans le dépôt éponyme de Rosnoën à Penavern (Finistère) (Briard J., 1958, p. 24-34). Les fragments de pointes de lances, et surtout la hache à talon nous ramènent également vers ce dépôt. La lame, variante du type de Rixheim, représente en réalité un intermédiaire qui rappelle aussi le type de Monza.

Ces types de languettes sont connus par quelques exemplaires dans le Bassin parisien (Cannes-Ecluse, Seine-et-Marne, Gaucher G. et Robert Y., 1967, fig. 24, n° 2 ; région d'Abbeville, Gaucher G. et Mohen J.P., 1974, p. 49, ill. 27) et aussi dans les Côtes du Nord, dans le dépôt des Sauvageons-en-Hénon (Briard J., 1965, fig. 49, n° 1). Cette languette semblerait être le mélange d'influences de l'Atlantique et de l'Est. Le fragment de languette tripartite pourrait être dérivé des lames du type de Rosnoën, tout en rappelant à la fois les exemplaires allemands du type de Buchloe/Greffern (Schauer P., 1971, pl. 65).

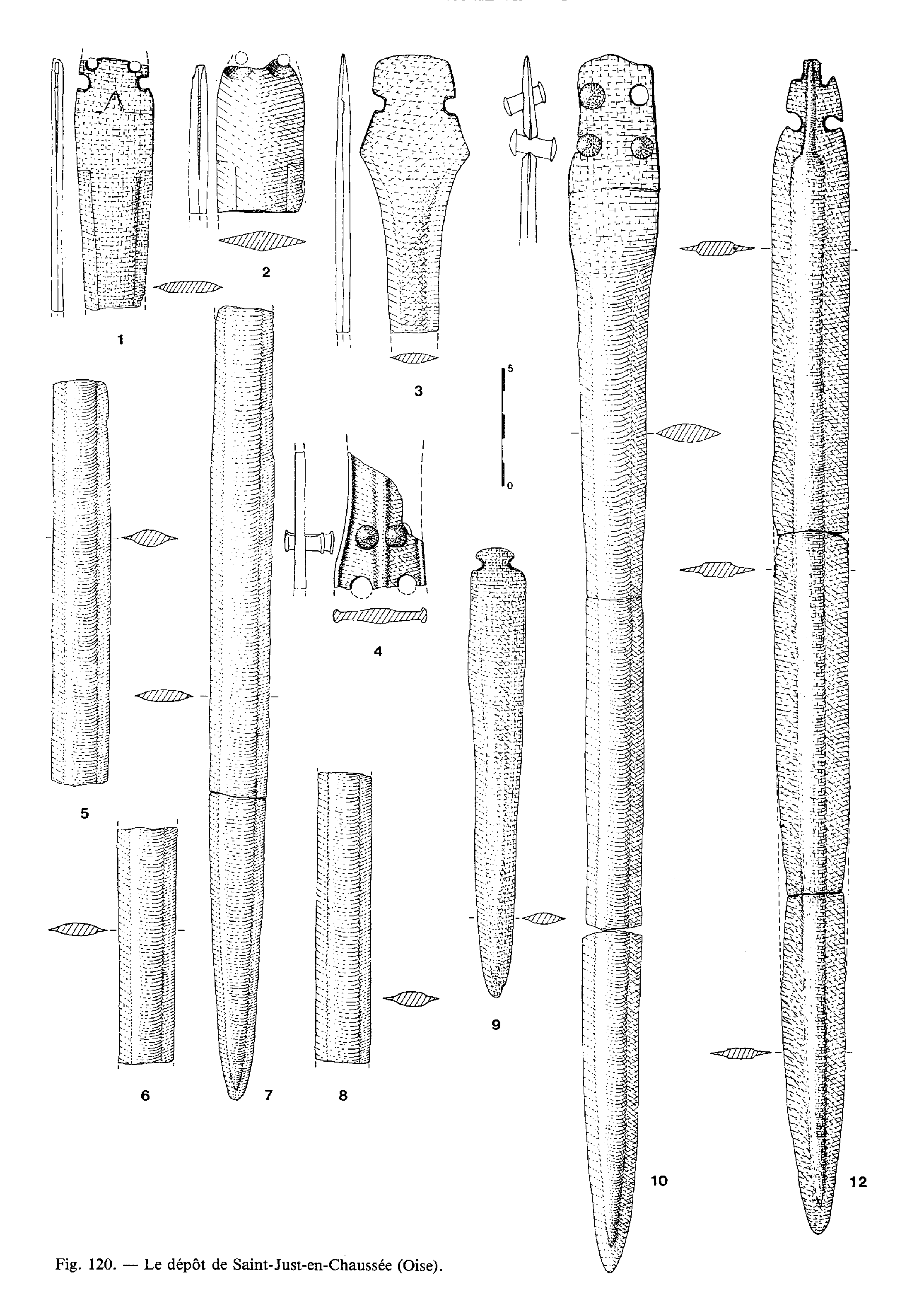


Fig. 120. — Le dépôt de Saint-Just-en-Chaussée (Oise).

Les haches à ailerons médians sont surtout abondantes dans l'Est de la France, et se sont diffusées dans la France entière (Millotte J.P., Cordier G., Abauzit P., 1968). On les retrouve dans le Bassin parisien et dans le Nord à Anzin, Cannes-Ecluse et Longueville. Récemment, on a trouvé au large de Douvres, sur la côte anglaise, un chargement de haches à ailerons médians. Ces produits nouveaux étaient visiblement exportés assez loin. La rouelle est plus fréquente aussi dans l'Est de la France. Celle-ci, avec un anneau central, rappelle les exemplaires connus dans les sépultures du Bronze final I de Beaujeu, Haute-Saône (Millotte J.P., 1963, p. 267) et de la Salette, à Crémieu, Isère (Bocquet A., 1968, fig. 48, n° 5). Mais on en connaît aussi dans des dépôts du Bronze final II comme à Villethierry, Yonne (Mordant Cl. et alii, 1976, p. 169-178). L'épingle de Saint-Just-en-Chaussée ressemble aux grands spécimens à anneaux moulurés de l'Est de la France (Audouze F. et Courtois J.C., 1970, p. 13-15). Son décor la rapproche des exemplaires de l'Yonne : sépultures du faubourg Saint-Gervais à Auxerre et de Saint-Quentin à Moneteau (Nicolas A., Duval A., Eluère Ch., Mohen J.P. et Mordant Cl., 1975, p. 152 et p. 157), et épingle du dépôt de Villethierry (Mordant Cl, Prampart Cl., Bourhis J.R., Briard J. et Mohen J.P., 1976, fig. 45, n° 314).

1-2 - Le dépôt d'Anzin (Nord) (fig. 122)

Ce dépôt a été découvert en 1901 lors de l'installation d'une machine dans l'usine ''Escaut et Meuse'' (Félix R., 1968, p. 20). Jean-Pierre Mohen (1972, p. 451-452, fig. 4) a pu retrouver au Musée de Bavay, quatre objets sur les cinq que contenait ce petit dépôt. Il se compose d'une hache à ailerons médians, d'une hache à talon, sans anneau, qui se rapproche des haches bretonnes tardives, et de deux bracelets massifs décorés d'incisions transversales et obliques. Le cinquième objet, qui a disparu, est une pointe de lance dont il ne subsiste que les ailerons. Nous avons, là encore, à Anzin, deux influences, l'une d'origine atlantique, l'autre venant de l'Est.

1-3 - Corrélations des dépôts

Dans le Bassin parisien, on dispose de peu de dépôts du Bronze final I. On arrive toutefois à distinguer trois groupes d'évolution métallurgique.

Le premier groupe de dépôts constitue une suite logique de la fin du Bronze moyen. Il s'agit de dépôts comme ceux de Sermizelles (Yonne) (Abbé Joly, 1959), de Prégilbert (Yonne) (Bonnamour L., Mordant Cl., Nicolardot J.P., 1976, p. 607) et de Chéry (Cher) (Briard J., Cordier G. et Gaucher G., 1969). Dans ces dépôts, on trouve tous les objets typiques de la fin du Bronze moyen, comme les haches à talon bretonnes et normandes, les épées à languette trapézoïdale percées de deux trous de rivets ou d'encoches, les bracelets massifs incisés, etc... Avec tout ce matériel, il existe des objets à caractères plus continentaux comme des lames d'épées ou de poignards à languette arrondie du type de Haguenau, des bracelets torsadés, des bracelets en ruban à nervures longitudinales, des épingles à collerettes ou à tête plate, des haches à ailerons médians, des faucilles à bouton, etc...

Ces ensembles constituent des dépôts mixtes, qui annoncent les débuts du Bronze final I, où les influences matérielles de la période antérieure sont encore très importantes.

Le second groupe du Bronze final I est représenté dans le Bassin parisien et le Nord par les dépôts de Saint-Just-en-Chaussée (Oise), d'Anzin (Nord) et de Choisy-le-Roi (Val-de-Marne) (Mohen J.P., 1977, p. 91-92). Ces dépôts ont un matériel déjà plus évolué : haches à talon ''abâtardies'', dérivées du type normand, haches du type de Rosnoën, haches à ailerons médians, épées à languette sub-trapézoïdale ou étroite, avec rivets ou encoches latérales, etc... Ces ensembles métalliques sont à relier aux horizons du Groupe de Rosnoën (Briard J., 1965, p. 167-173) pour la façade atlantique et au Groupe de Rixheim pour l'Est de la France. On retrouve d'une façon encore plus marquée que précédemment, une dualité des influences de l'Est et de l'Atlantique. Cette convergence d'influences a eu pour effet de favoriser la création de certains types métalliques possédant des caractères mixtes, ce qui leur confère d'ailleurs une certaine originalité.

Le troisième groupe de dépôts marque déjà les débuts du Bronze final II, bien que la majorité des objets soit encore d'inspiration du Bronze final I. Ces dépôts se rencontrent à l'Est du Bassin parisien, à Cannes-Ecluse I et II (Seine-et-Marne) (Gaucher G. et Robert Y., 1976), à Longueville (Seine-et-Marne) (Lamarre H., 1945) et probablement à Marolles-sur-Seine (Seine-et-Marne) (Gaucher, 1974). Dans ces dépôts, on trouve toujours des languettes d'épées du type de Rosnoën, des haches à ailerons médians, des faucilles à bouton, des pointes de lance à douille assez longue, des bracelets torsadés, incisés ou unis, des jambières, etc... Mais à ces objets se joignent des produits nouveaux comme les haches à talon très massif avec anneau, les bracelets cannelés, les fibules, les couteaux, les premières haches à ailerons subterminaux, les pointes de lances à douille courte, etc... Ce troisième groupe métallurgique se rapproche des ensembles de l'Est de la France comme les dépôts de

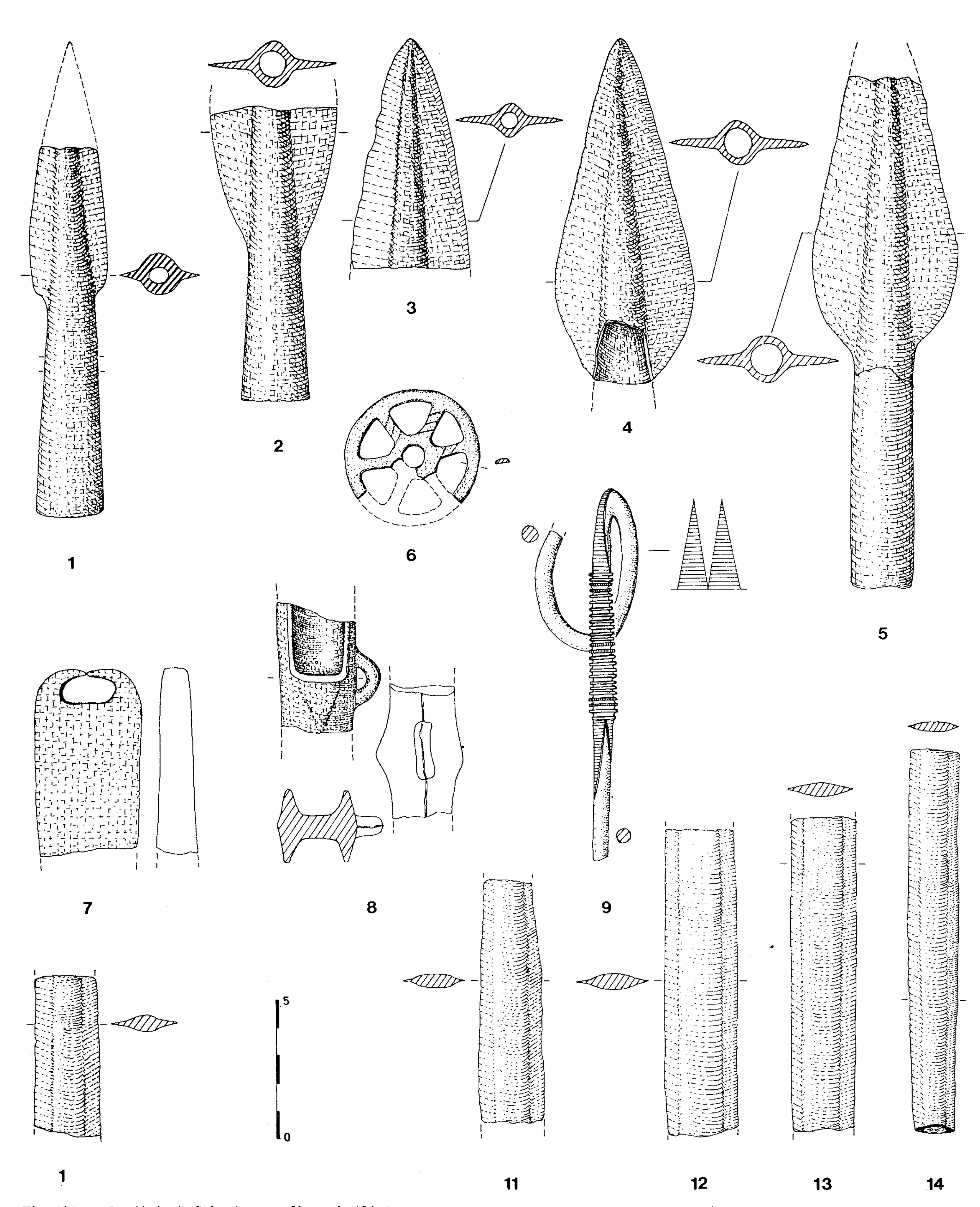


Fig. 121. — Le dépôt de Saint-Just-en-Chaussée (Oise).

TABLEAU DES ASSOCIATIONS ET DES DIFFERENCIATIONS PAR TYPES D'OBJETS DES DEPOTS DU BASSIN PARISIEN ET DU NORD DE LA FRANCE, AU BRONZE FINAL I ET DU DEBUT DU BRONZE FINAL II.

OBJETS	Rosnoën 29	St-Just-en-Ch 60	Anzin 59	Choisy-le-Roi 94	Chéry 18	Cannes-Ecluse I/77	Cannes-Ecluse II/77	Longueville 77
Epée								
- Languette trapézoïdale évoluée	×	×			×			
- Languette mixte Rixheim/Rosnoën		×						
- Languette rétrécie				×		×		
- Languette étroite	×	×						
- Type de Rosnoën	×	×		×		×	×	×
- Languette tripartite	×	×						
Poignards								
- Languette étroite	×	×			×			×
Pointe de lance								
- Douille longue ou moyenne	×	×	×		×	×		×
Hache								
- Type de Rosnoën	×	×						
- Type normand évolué	×				×			
- Type breton évolué			×		×			
- Type à rebords					×			
- Ailerons médians		×	×		×	×	×	×
Rasoir	×							
Faucille								
- A bouton					×	×	×	×
- A languette						×		
- Marteau à douille	×							
Parures								
- Epingle à collerettes					×			
- Epingles à disques		×				×		×
- Pendeloque						×		
- Bracelet torsadé					×	×	×	×
- Bracelet massif			×		×	×		×
- Rouelle		×						
- Jambière					×	×		×
- Cnémide							×	
Métallurgie								
- Lingot					×	×	×	×
- Tôle						×	×	
- Burin/poinçon						×		×
- Divers					×	×	×	×

(Nous avons écarté les objets typiques du Bronze final II concernant les dépôts de Cannes-Ecluse I et II et de Longueville : hache à talon massive, bracelet cannelé, couteau, fibule et pointe de lance à courte douille). Les dépôts de Rosnoën et de Chéry sont mis pour comparaisons.

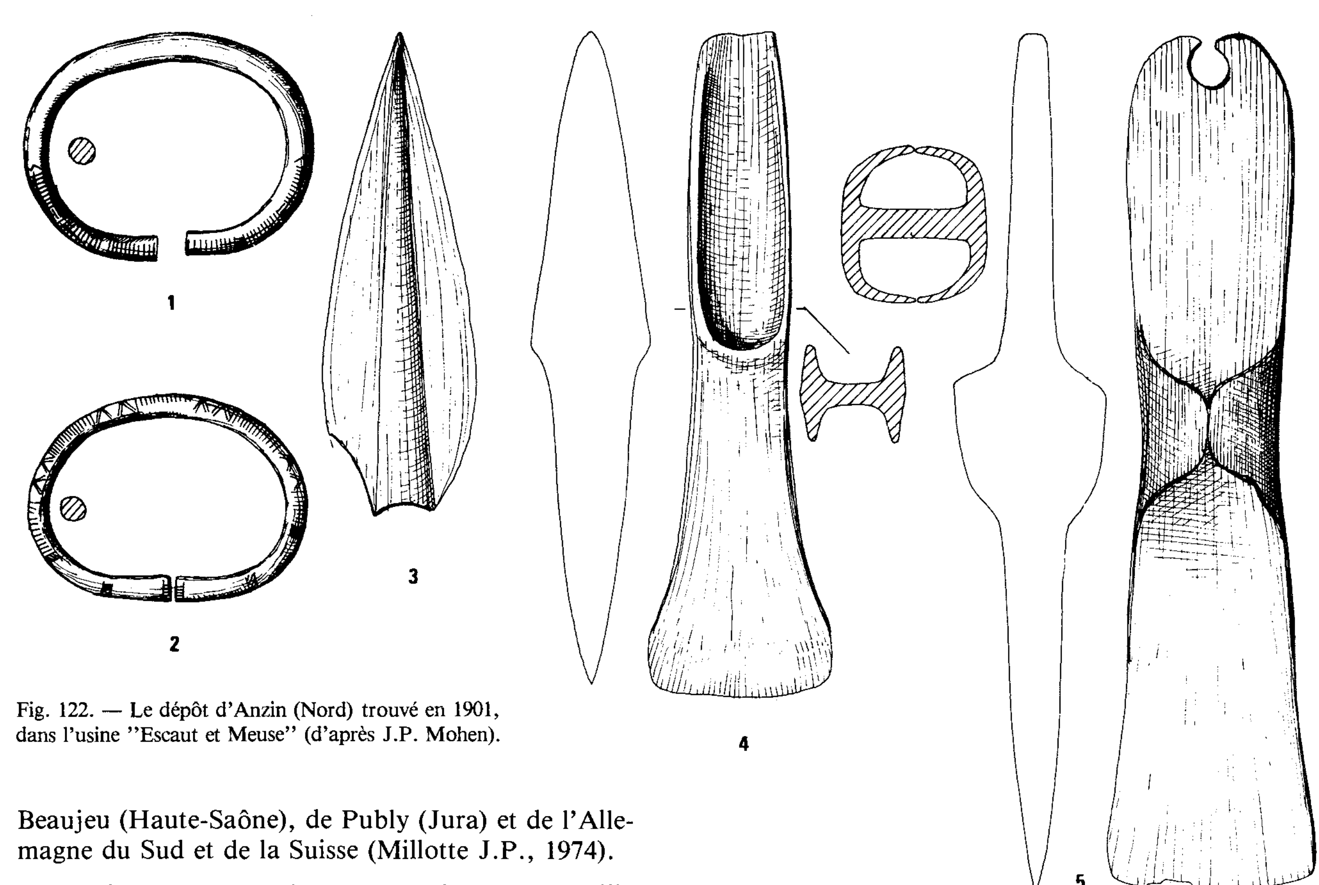


Fig. 122. — Le dépôt d'Anzin (Nord) trouvé en 1901, dans l'usine "Escaut et Meuse" (d'après J.P. Mohen).

Beaujeu (Haute-Saône), de Publy (Jura) et de l'Allemagne du Sud et de la Suisse (Millotte J.P., 1974).

Les dépôts du type de Cannes-Ecluse/Longueville ont livré de nombreux objets. Les corrélations que l'on peut établir entre les trois groupes montrent, certes, des évolutions et différents stades chronologiques, mais aussi des provinces culturelles où les objets métalliques n'évoluent pas de la même façon. Mais, comme nous n'avons pas une quantité de dépôts statistiquement valable, nous ne pouvons pas encore interpréter le phénomène.

2. — LES OBJETS ISOLES

2-1 - LES LAMES D'EPEE ET DE POIGNARD

Les quelques dépôts connus dans le Nord-Ouest de la France et le Bassin parisien ne possèdent pas tous les types de lames d'épée et de poignard. Beaucoup de découvertes isolées nous permettent cependant d'en esquisser une étude. Nous commencerons par étudier les types les plus classiques, puis les exemplaires les plus rares.

a) le Type de Rosnoën (fig. 123, n° 2)

Il fut défini par Jacques Briard (1965) à partir d'un important dépôt qui fut mis au jour à Rosnoën, au lieudit "Penavern" (Finistère) (Gaucher G. et Mohen J.P., 1972, n° 312). Les épées et poignards peuvent se diviser globalement en deux lots, suivant la forme de la languette et du système d'attache du poignard. Dans la première classe, les languettes sont grossièrement trapézoïdales ou sub-rectangulaires avec une extrémité proximale presque droite et un peu plus étroite. Ces languettes sont percées de quatre trous de rivets ou de deux encoches latérales. Dans la deuxième classe, les languettes ont une extrémité plus arrondie et elles sont percées de deux ou quatre encoches latérales.

En Picardie, certaines épées du dépôt de Saint-Just-en-Chaussée (Oise) et celle qui a été draguée dans l'Oise à l'Ecluse de Creil, font partie de cette première classe. Ces épées présentent souvent un talon caractérisé par un ricasso sans cran, mais qui peut être parfois crénelé. Toutes les parties tranchantes des lames ont une section biconvexe, plus ou moins aplatie au centre. La deuxième classe semble plus représentée. Les lames de Verneuil-en-Halatte (Oise) et de Bourdon (Somme) sont pratiquement identiques et trouvent leur homologue à Nantes (Briard J., 1965,

p. 163, fig. 54, n° 2). Comme Jacques Briard (p. 164) l'indique : ''ce type intermédiaire montre que les rapières à encoches et celles à trous de rivets ne sont au fond que les variantes d'un même type. Cependant, la variante à encoches est la plus abondante''.

La lame de Thourotte (Oise) a une languette subrectangulaire percée de deux encoches. La lame est cependant un peu plus étroite que les autres, mais nous en avons des exemplaires très voisins dans le dépôt de Saint-Just-en-Chaussée (Blanchet J.C. et Mohen J.P., 1977, p. 474-475, fig. 2, n° 2 et les lames de la fig. 3). Une lame du Musée d'Abbeville (Breuil H., 1900, p. 506, fig. 2, n° 3), et provenant d'Hallencourt (Somme) d'après l'étiquette, possède une languette percée de deux encoches latérales placées près du sommet (11). Les longueurs de ces objets sont : Creil = 521 mm ; Verneuil-en-Halatte = 457 mm ; Bourdon = 540 mm ; Thourotte = 360 mm et Hallencourt = 345 mm (fig. 123, n° 2 et fig. 124, n°s 3 et 4).

b) Le type de Rixheim

Ce type d'épée a été défini par Kraft (1927, p. 137) et une étude d'ensemble pour la France a été faite par L. Bonnamour (1966, p. 7-27, 1 carte, 4 fig.).

L'épée de Rixheim (Haut-Rhin) a été trouvée dans une sépulture à incinération. La languette a un sommet étroit percé d'un trou de rivet dans l'axe et deux autres trous de rivet symétriques sont placés près du talon. La section de la lame est losangique (Gaucher G. et Mohen J.P., 1972, fiche 313). La lame du Musée d'Abbeville, provenant de Port-le-Grand (Somme), est pratiquement identique à la lame de la station éponyme, bien qu'elle ne possède pas de ricasso cranté (Breuil H., 1900, p. 509, fig. 3, n° 21).

Elle mesure 528 mm de longueur, mais l'extrémité de la languette est brisée. Elle est un peu plus courte que les épées de l'Est qui mesurent presque toutes entre 650 et 700 mm de longueur. Elle peut être classée dans le deuxième groupe de Miss Sandars (1957, p. 87) avec ses trois trous de rivets et ses rainures en V. Les épées de Rixheim ont été découvertes dans l'Est de la France dans des sépultures à inhumation (Courtavant, Aube) ou à incinération (Rixheim, Haut-Rhin), accompagnées de couteaux, d'épingles à collerettes et d'urnes. H. Zumsteim (1962, p. 394-395) a étudié la possibilité chronologique des tombes de Rixheim. Selon cet auteur, ces épées sont connues dans des ensembles attribuables au Bronze final I et II a.

c) Les languettes de type mixte (fig. 124, n°s 5 à 7).

Comme nous avons pu le constater à l'occasion de l'étude des dépôts de la région parisienne, et en particulier celui de Saint-Just-en-Chaussée (Oise), il existe des cas où les formes de Rosnoën et de Rixheim ne sont pas toujours nettement identifiables. Quelques lames d'épées du Nord-Ouest de la France sont le résultat d'influences mutuelles où les caractères des deux groupes principaux sont intimement mélangés.

La lame d'épée de Montières, à Amiens (Somme), se rapproche du type de Rixheim tout en gardant une allure mixte (Breuil H., 1900, p. 509, fig. 3, n° 20). Elle est d'ailleurs proche d'une épée complète de Saint-Just-en-Chaussée (Oise) (Blanchet J.C. et Mohen J.P., 1977, p. 475, fig. 3, n° 3). L'épée d'Amiens qui a disparu avec la destruction du Musée de Péronne (Breuil H., 1901, p. 509, fig. 3, n° 16) est assez particulière. Elle a deux encoches latérales et une échancrure au sommet de la languette étroite. L'épée d'Eaucourt (Somme) (Breuil H., 1900, p. 508-509, fig. 3, n° 13) a une languette ogivale percée de quatre encoches. Une épée provenant de la région d'Amiens (Breuil H., 1900, p. 508-509, fig. 3, n° 14) a une languette proche de la précédente, un peu plus trapézoïdale, mais la lame est plus large, avec une nervure médiane.

d) Le type de Pépinville (fig. 123, n° 1)

Ces épées sont assez rares en France. Le site éponyme est une tombe de la Commune de Richemont (Moselle) où une sépulture à inhumation renfermait avec cette épée = un couteau à soie, une épingle à deux collerettes, une pince, des perles et un oiseau en bronze (Millotte J.P., 1965, p. 113, pl. III, 10-23). Ces épées ont en commun une soie de section carrée qui se termine en crochet. La languette peut être percée de deux trous de rivets symétriques ou de deux encoches (Gaucher G. et Mohen J.P., 1972, fiche 323). C'est ce dernier genre qui a été trouvé à la Chaussée-Tirancourt dans la Somme (Franqueville, 1904-1906, p. 91-92).

Les découvertes d'épées du type de Pépinville, trouvées en association avec d'autres objets, permettent de les dater du Bronze final I ou du Bronze final II a.

e) Le type de Ballintober (fig. 123, n° 3)

Cette épée a été définie par Hodges (1956, p. 29-56) à partir des exemplaires irlandais (dont l'épée de Ballintober). Elles sont réparties surtout en Irlande, puis en Angleterre et en France. La languette bipartite a une forme rectangulaire avec quatre trous de rivets. Le talon a des ricassos et la partie tranchante de la lame est pistilliforme (Gaucher G. et Mohen J.P., 1972, fiche 411). En Picardie, on a trouvé à l'Ecole de natation, dans la Somme, à Abbeville, une épée de ce

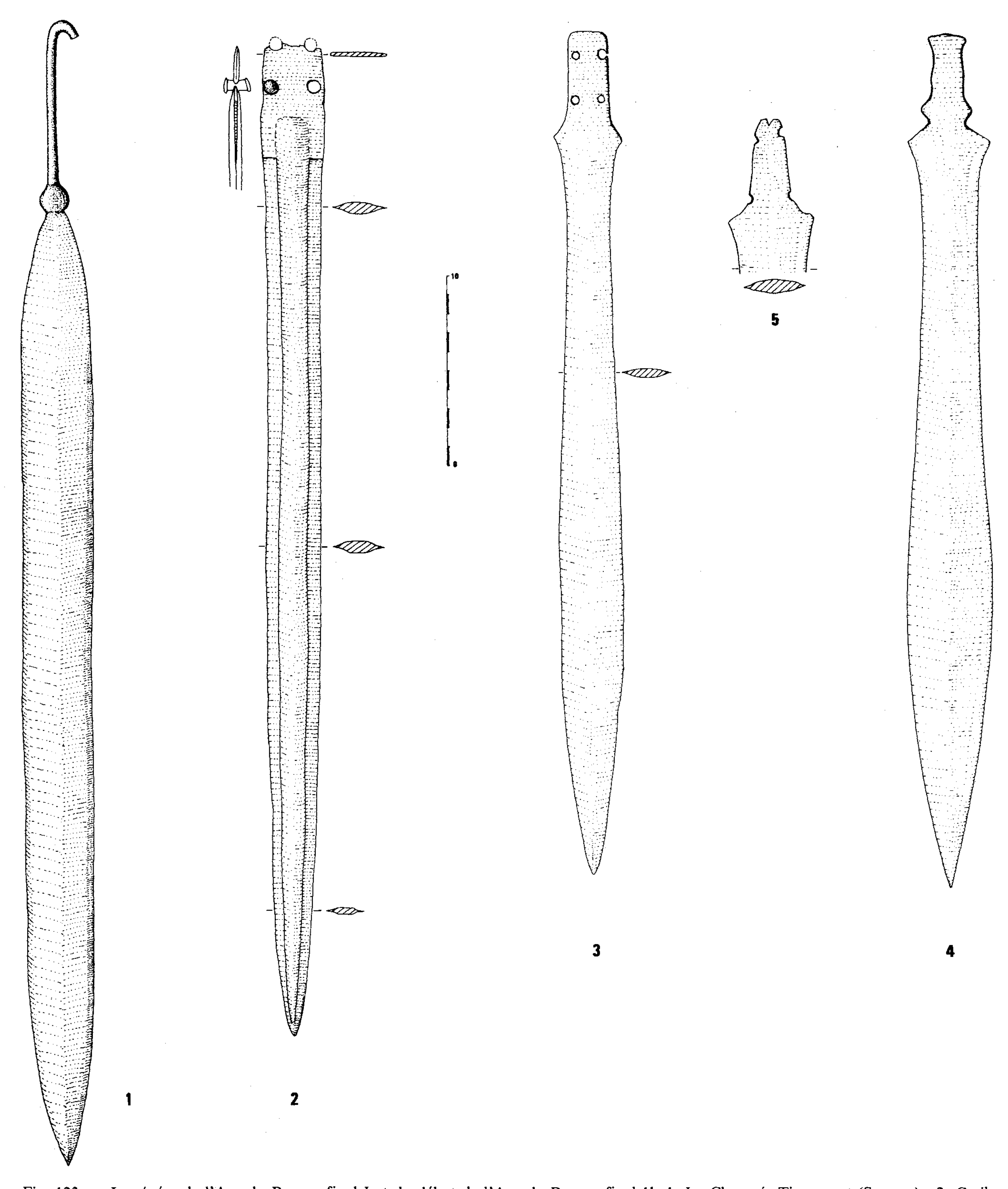


Fig. 123. — Les épées de l'Age du Bronze final I et du début de l'Age du Bronze final II. 1, La Chaussée-Tirancourt (Somme) ; 2, Creil (Oise) ; 3, Abbeville, école de natation (Somme) ; 4, Bailleul-sur-Thérain, "Mont César" (Oise) ; 5, Nantes, pour comparaison (4, d'après H. Breuil).

type qui mesure 450 mm de longueur (Breuil H., 1900, p. 509-510, fig. 3, n° 23). Ailleurs, en France, elles sont connues à Villeneuve-Saint-Georges (Val-de-Marne) (de Mortillet, 1908, p. 5-24), aux Andelys (Eure) (Coutil L., 1927, pl. III) et à Rouen (Seine-Maritime) (Verron G., 1971, p. 55, n° 20).

f) Les épées à lames pistilliformes et languette à encoches

Généralement, ce type est considéré comme une variante du type de Ballintober (Briard J., 1965, p. 164). Ces nouvelles épées ont aussi une partie tranchante nettement de forme pistilliforme, mais la soie est étroite et possède des petites encoches latérales. C'est à Nantes que trois exemplaires ont été trouvés au Pont de Pirmil, dans le Port et dans les dragages de la rivière. Jacques Briard en signale une autre à l'écluse de Trignac, toujours en Loire-Atlantique et une autre à Paimbœuf. Louis Bonnamour (1969, p. 24, n° 45) en décrit une provenant de Lyon et Jean-Pierre Mohen (1977, p. 103, n° 227) une trouvée à Grigny (Essonne).

En Picardie, une épée découverte sur l'oppidum du Mont César à Bailleul-sur-Thérain (Oise) a une soie étroite avec de petites encoches latérales et une lame pistilliforme. Elle ressemble plus particulièrement à celles de Nantes (Breuil H., 1900, p. 533, fig. 8, n° 15). Nous avons pu la dessiner grâce aux dessins originaux laissés par l'Abbé Breuil, car elle a été détruite lors de l'incendie du Musée de Beauvais à la dernière guerre mondiale (fig. 123, n° 4).

Une seconde lame, à partie tranchante nettement pistilliforme, provient de Port-le-Grand (Somme). Cette lame est toutefois différente des exemplaires précédents. Elle a une languette moins étroite, percée de quatre trous de rivets latéraux qui s'apparente aux exemplaires les plus évolués du type de Rosnoën (Breuil H., 1900, fig. 3, n° 18, p. 509) (fig. 124, n° 5).

g) Les poignards (fig. 124, n°s 1, 2 et 8)

La grande majorité des poignards du Nord-Ouest de la France possède des encoches latérales sur des languettes à sommet plus ou moins arrondi. Ces poignards mesurent entre 130 et 230 mm de longueur. Des exemplaires, petits, sont signalés dans la Somme à Arry (135 mm), Poix (135 mm) et environs d'Amiens (140 mm) (Breuil H., 1901, p. 283-285, fig. 1, n° 1, 4 et 5). Ces derniers possèdent deux encoches latérales. Le poignard de Breilly (Somme) a quatre encoches latérales et une languette trapézoïdale (Breuil H., 1901, p. 284-285, fig. 1, n° 3). Le poignard trouvé autrefois à l'écluse de Venette (Oise) a deux encoches latérales et deux rivets au sommet de la languette. Le poignard de Saint-Leu d'Esserent (Oise) est aussi proche de ces derniers, mais il est plus nervuré (Blanchet J.C. et Alii, 1978, p. 94, n° 23). Etienne Patte (1940, p. 233-236) a publié deux poignards qui proviendraient de Chassemy (Aisne). Le premier a une languette sub-trapézoïdale avec deux encoches latérales (L = 205 mm). Le second a une languette courte à base arrondie, avec deux trous de rivets (L = 137 mm). L'Abbé H. Breuil (1901, p. 284-285, fig. 1, n° 7) indique une lame de poignard dans la collection G. de Chauvenet à Lesdins (Aisne), qui proviendrait du bassin de la Somme. Cette lame appartiendrait plutôt à une hallebarde, en raison de la forte nervure axiale et de la présence de deux trous de rivets et d'une encoche au sommet.

2-2 - LES HACHES

a) Les haches à ailerons médians sans anneau (fig. 125)

L'étude de ce type de hache a fait l'objet d'une synthèse par J.P. Millotte, G. Cordier et P. Abauzit (1968). Les haches à ailerons médians sont originaires de l'Ouest de l'Allemagne, d'où elles se seraient diffusées vers les Alpes du Nord, le Jura et les Plaines de la Saône, pour se répandre ensuite sur le reste du territoire. Elles sont toutefois moins nombreuses dans le Sud et l'Ouest de la France.

Parmi le groupe des haches à ailerons médians, Jacques Briard et Guy Verron (1976) distinguent un type à ailerons allongés (fiche 621) dont la localisation est centrée surtout sur les Alpes, et un type à ailerons courts (fiche 622) qui est beaucoup plus répandu. C'est à ce dernier type qu'appartiennent les haches du Nord-Ouest de la France. La hache d'Amiens (de Mortillet, 1903, pl. LXXIX, n° 906), bien que comportant une très légère butée transversale, doit être rangée parmi celles qui ont des ailerons médians. La hache de Bailleul-sur-Thérain (Oise) a été trouvée dans le décapage des ballastières, à peu de distance du célèbre dépôt du Bronze moyen (Thiot et Péron, 1907, p. 11-12, fig. 5). Récemment, nous avons publié une hache découverte à Longueil-Sainte-Marie (Oise), au lieudit "La Queue de Rivecourt" (Blanchet J.C. et Marquis Ph., 1977, p. 6-7, fig. 1). Nous sommes moins bien renseignés sur la mise au jour, à la fin du siècle dernier, à Saint-Léonard (Pas-de-Calais) de deux haches à ailerons médians (Anonyme, 1899 a, p. 25). Jean-Pierre Mohen (1972, p. 451, fig. 3, n° 1, p. 450) a identifié une hache dans les collections du Musée de Boulogne qui proviendrait de ce petit ensemble.

b) Les haches à ailerons médians avec anneau

Quelques haches possèdent un anneau latéral placé au niveau des ailerons médians. Généralement ce type

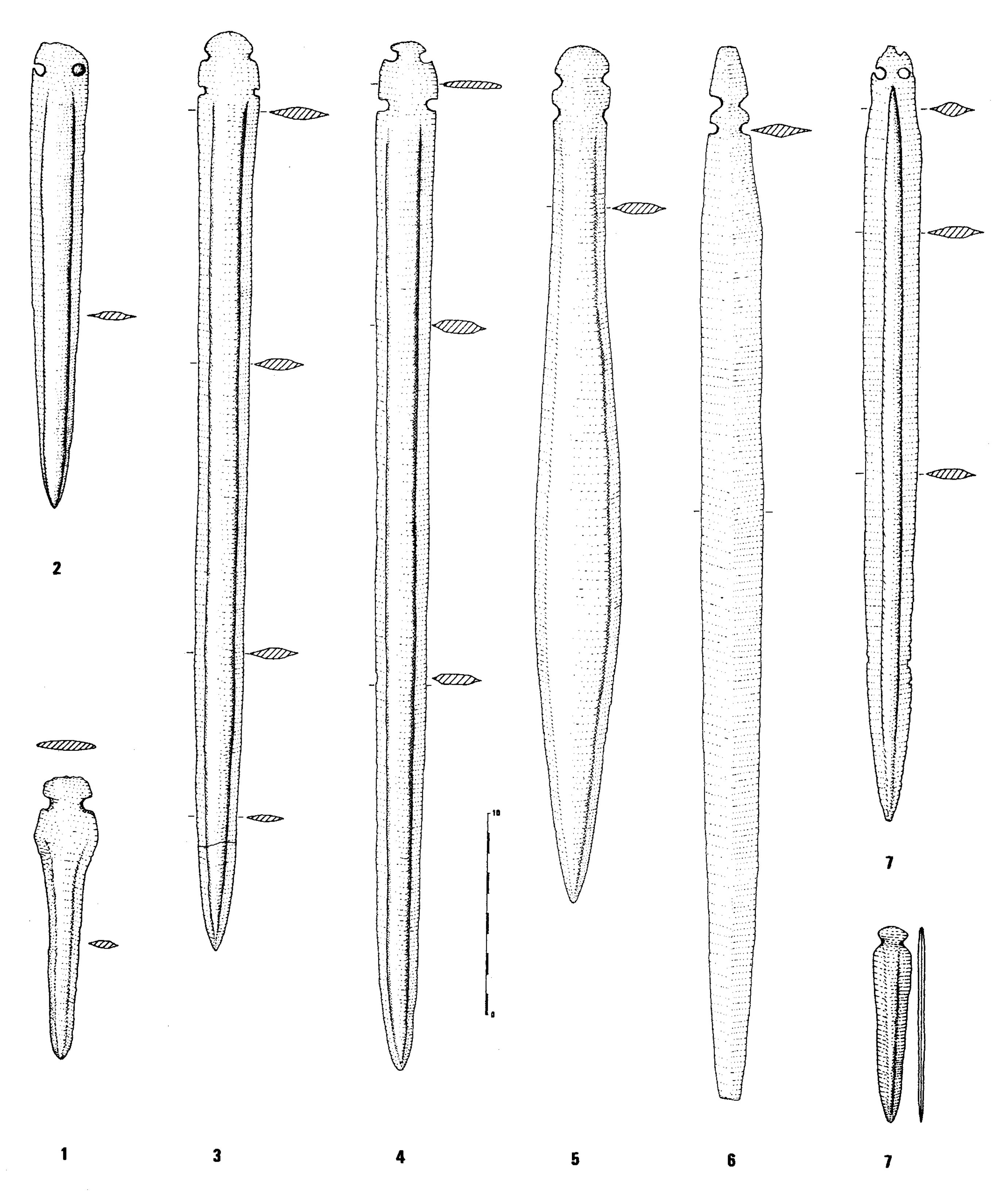


Fig. 124. — L'Age du Bronze final I. Les lames d'épées et de poignards. 1, environs d'Amiens ; 2, Noailles (Oise) ; 3, Verneuil-en-Halatte (Oise) ; 4, Bourdon (Somme) ; 5, Port-le-Grand (Somme) ; 6, environs d'Amiens (Somme) ; 7, Amiens, Montières (Oise) ; 8, Amiens (Somme).

apparaît dans des dépôts du Bronze final II, comme c'est le cas dans la Somme à Erondelle et à Caix. Des exemplaires isolés sont connus à Saint-Riquier (Somme) (Millotte J.P. et alii, 1968, p. 54-55, fig. 12, n° 168) et au Musée d'Amiens (Blanchet J.C. et alii, 1978).

c) Les haches à talon trapu

Un fragment de hache à talon du type de Rosnoën a été trouvé près de la Ferme Janville à Mouy (Oise). C'est un morceau médian, brut de coulée, très typique, avec un gros bourrelet axial et un anneau latéral. Un fragment identique de hache du type de Rosnoën a été trouvé dans le dépôt de Saint-Just-en-Chaussée (Oise). La présence de la hache de Mouy pourrait bien indiquer un dépôt encore enfoui.

Des haches à talon, massives et lourdes, ornées sur les faces d'un bourrelet axial et pourvues d'un anneau latéral, sont signalées à Amiens et dans ses environs (Breuil H., 1905, p. 155-156, fig. 4, n° 39 et 40) et à Clairoix (Oise) (M.A.N.). Les dépôts du Bronze final II contiennent aussi de ces haches massives qui peuvent être décorées d'un bourrelet ou d'un thème en trident (ex. de Luzarches, Val d'Oise et d'Erondelle, Somme).

2-3 - LES FAUCILLES A BOUTON

Deux exemplaires isolés seulement sont connus en Picardie : à Mont-Saint-Quentin (Somme), près de Péronne (Breuil H., 1901, p. 290-291, fig. 4, n° 33) et à Senlis (Breuil H., pl. 7, n° 4 et pl. 34, n° 3). Ces types de faucilles apparaissent à la fin du Bronze moyen (dépôt de Malassis) et elles se prolongent jusqu'au Bronze final II (dépôts de Cannes-Ecluse I et de Longueville). Ces objets ont surtout été rencontrés en grand nombre en France, dans l'Est et le Jura, en Suisse, dans le Sud de l'Allemagne et le Nord de l'Italie (Nicolardot J.P. et Gaucher G., 1975, fiche 21). Des fragments de faucilles à bouton existent dans le dépôt de Brécy (Aisne) où ils sont associés à des objets du Bronze final II atlantique.

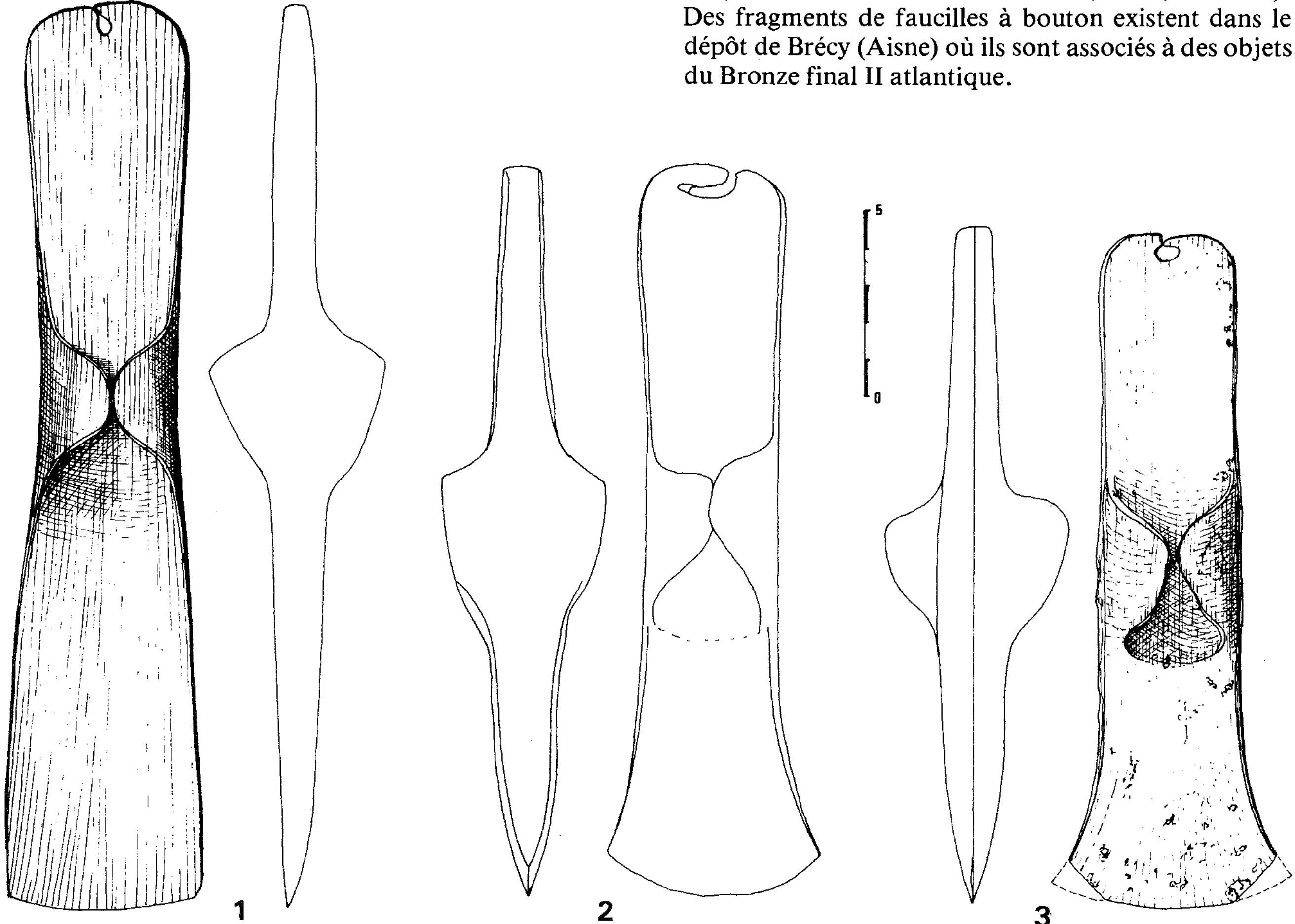


Fig. 125. — Haches à ailerons médians. 1, Saint-Léonard (Pas-de-Calais) ; 2, environs de Reims (Marne) ; 3, Longueil-Sainte-Marie, "Le Bois d'Ageux" (Oise) (d'après J.P. Mohen, H. Breuil et J.C. Blanchet).

2-4 - LES RASOIRS (fig. 126)

Jacques Briard (1965, p. 161-162, fig. 59) a isolé en Bretagne un type de rasoirs à lame ovale, à soie plate, rectangulaire. Ces rasoirs se retrouvent dans des dépôts du groupe de Rosnoën. En Picardie, nous avons retrouvé les dessins de deux rasoirs qui appartiennent probablement à cette même phase. Le premier provient des tourbières de Picquigny (Somme) (Breuil H., 1901, p. 289, fig. 3, n° 26), et le second, de Nampteuil-sur-Muret (Aisne) (Moreau F., Album Caranda, pl. 5). Ces deux rasoirs ont une lame ovalaire à extrémité arrondie, et une soie rectangulaire. La lame est toutefois plus étroite que celles des rasoirs de Rosnoën, et on peut aussi remarquer l'absence d'échancrure au sommet.

Le rasoir de Paris, conservé au Musée d'Oxford, a un manche plus épais qui est prolongé sur la lame par un bourrelet (Mohen J.P., 1977, p. 96).

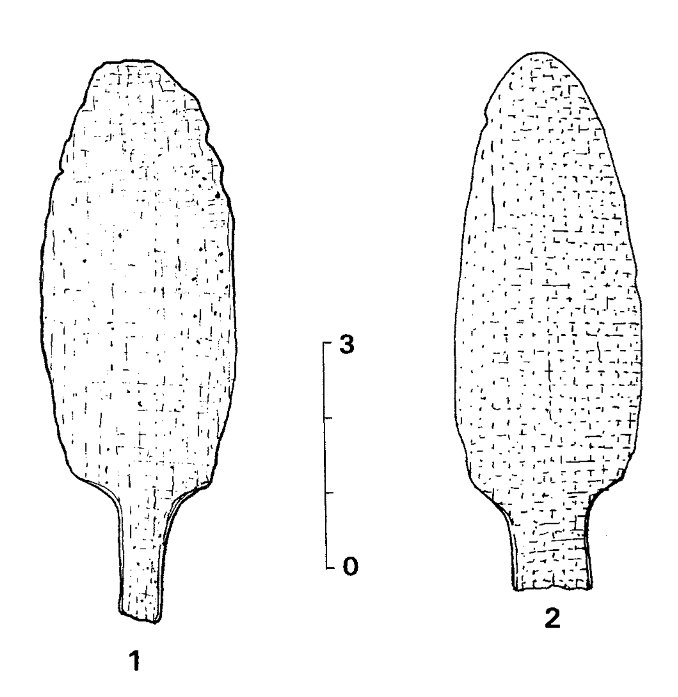


Fig. 126. — Rasoirs. 1, Nampteuil-sur-Muret (Aisne) ; 2, Picquigny (Somme) (d'après F. Moreau et H. Breuil).

2-5 - LES EPINGLES (fig. 127)

Une dizaine d'épingles, à tige renflée ou non, décorées de cannelures, de fins bourrelets ou d'incisions, sont connues dans le Nord-Ouest de laFrance. Breuil H. (1907, fig. 1) en a publié la majeure partie. Comme nous l'avons vu précédemment, un type d'épingle à tige renflée, décorée et percée, a été défini sous le nom de ''type de Picardie''. Ces épingles apparaissent à la fin du Bronze moyen, mais elles se poursuivent jusque dans les premières phases du Bronze final. Nous ne reviendrons pas sur ce type d'épingles.

— *Les épingles à tige renflée, cannelée*

Les cannelures sont placées sous la tête en trompette, comme sur l'exemplaire provenant des environs d'Amiens (Breuil H., 1907, fig. 1, n° 1). Sur cet exemplaire, le sommet de la tête est décoré d'une croix constituée de deux bandeaux hachurés. Une seconde épingle provenant des environs d'Amiens a des cannelures transversales bien nettes (Breuil H., 1907, fig. 1, n° 9). La tête en trompette est surmontée d'un cône. Un anneau latéral est placé à la base des anneaux.

Une épingle provenant des environs d'Amiens a une tête discoïdale et une tige avec renflement comportant quatre zones de 4 à 5 cannelures (Breuil H., 1907, fig. 1, n° 4). Cette dernière épingle se rapproche de certains exemplaires de la région parisienne : Essonne/91-285 et Grigny/91-5 (Mohen J.P., 1977, p. 112-113).

Une épingle provenant de Dreslincourt (Oise) et conservée au British Museum, a une large tête discoïdale et une tige à léger renflement médian. Elle est décorée de traits incisés, transversaux. C'est encore vers l'Est que l'on retrouve des épingles semblables ou proches.

Roger Martinez a trouvé à Longuesse (Val d'Oise) au lieu-dit ''Le Bois d'Huanville'', une épingle à tête en trompette rapportée sur la tige. Sur cette tige, le décor se compose de deux séries de bourrelets obliques, obtenus certainement par moulage. L'épingle de Longuesse ne mesure que 138 mm de longueur.

Ce type d'épingle possède habituellement une tige très légèrement renflée et une tête couverte d'un petit cône. Il existe également quelques épingles à tête plate comme celle de Longuesse.

Ce genre d'épingle à tête discoïdale est réparti principalement dans le Sud-Est, en Bourgogne et dans le Jura. A l'occasion de la publication de l'important dépôt de Villethierry (Yonne), Claude et Daniel Mordant et Jean-Yves Prampart (1976, p. 58-61, fig. 45), donnent la répartition de ces épingles. Ces objets sont datés de l'Age du Bronze final I et II. Les épingles les plus proches de Longuesse sont celles du dépôt n° 1 de Cannes-Ecluse en Seine-et-Marne (Gaucher G. et Robert Y., 1967, p. 190-192, fig. 26, n° 2 et 4). L'épingle de Longuesse est toutefois de plus petites dimensions.

NOTE

(11) Renseignement que désapprouve l'Abbé Breuil en raison de l'absence de milieu tourbeux à Hallencourt, comme la patine de l'objet semble l'indiquer.

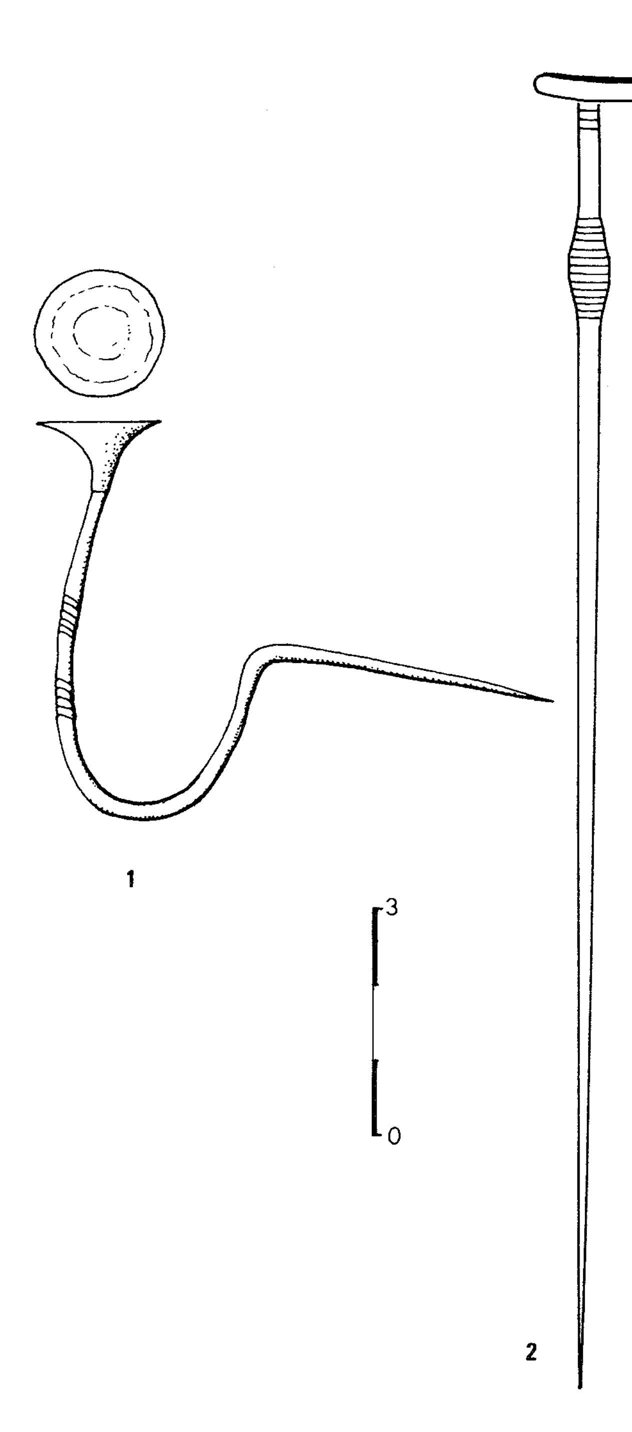


Fig. 127. — Epingles à tige renflée et cannelée. 1, Longuesse (Val d'Oise) ; 2, Dreslincourt (Oise) (1, d'après F. Letterlé et R. Martinez ; 2, d'après H. Breuil).

INVENTAIRE

1) DEPÔTS

1 - Saint-Just-en-Chaussée, 1 (60)
2 - Anzin, 1 (59)

2) DEPÔTS ISOLÉS

- Epées et Poignards

a) Type de Rosnoën
3 - Creil, 1 (60)
4 - Verneuil-en-Halatte, 3 (60)
5 - Thourotte, 1 (60)
6 - Bourdon, 2 (80)
7 - Hallencourt ou Liercourt, 1 (80)

b) Type de Rixheim ou proche
8 - Port-le-Grand, 1 (80)
9 - Somme, 3 (80)

c) Languettes de type mixte
10 - Eaucourt, 1 (80)
11 - Amiens/Montières, A-22 (80)
12 - Amiens, A-13 (80)
13 - Environs d'Amiens, C-14 (80)

d) Type de Pépinville
14 - La Chaussée-Tirancourt, 1 (80)

e) Les premières lames pistilliformes
15 - Type de Ballintober
16 - Abbeville, A-3 (80)

f) Lames pistilliformes à languette à encoches
17 - Bailleul-sur-Thérain, 2 (60)
18 - Port-le-Grand, 1 (60)

g) Poignards
19 - Arry, 1 (80)
20 - Abbeville, A-9 (80)
21 - Poix, 1 (80)
22 - Somme, 14 (80)
23 - Amiens, environs, C-12 (80)
24 - Breilly, 1 (80)
25 - Chassemy (2 ex.) (02)
26 - Orrouy "Champlieu", 2-1 (60)
27 - Compiègne, B-4 (60)
28 - Saint-Leu d'Esserent, 8 (60)
29 - Musée de Boulogne-sur-Mer, (62)

- Les haches

Les haches à ailerons médians sans anneau
1 - Saint-Just-en-Chaussée (dépôt), 1 (60)
30 - Longueil-Sainte-Marie, 2 (60)
31 - Bailleul-sur-Thérain, 12 (60)
32 - Saint-Léonard (2 ex.) (dépôt ?), 1 (62)
33 - Erondelle, 3 (80)

Les haches à ailerons médians avec anneau
34 - Amiens (?), (80)
35 - Saint-Riquier, 2 (80)

Les haches à talon trapu
. Type de Rosnoën
36 - Ully-Saint-Georges, 1 (60)

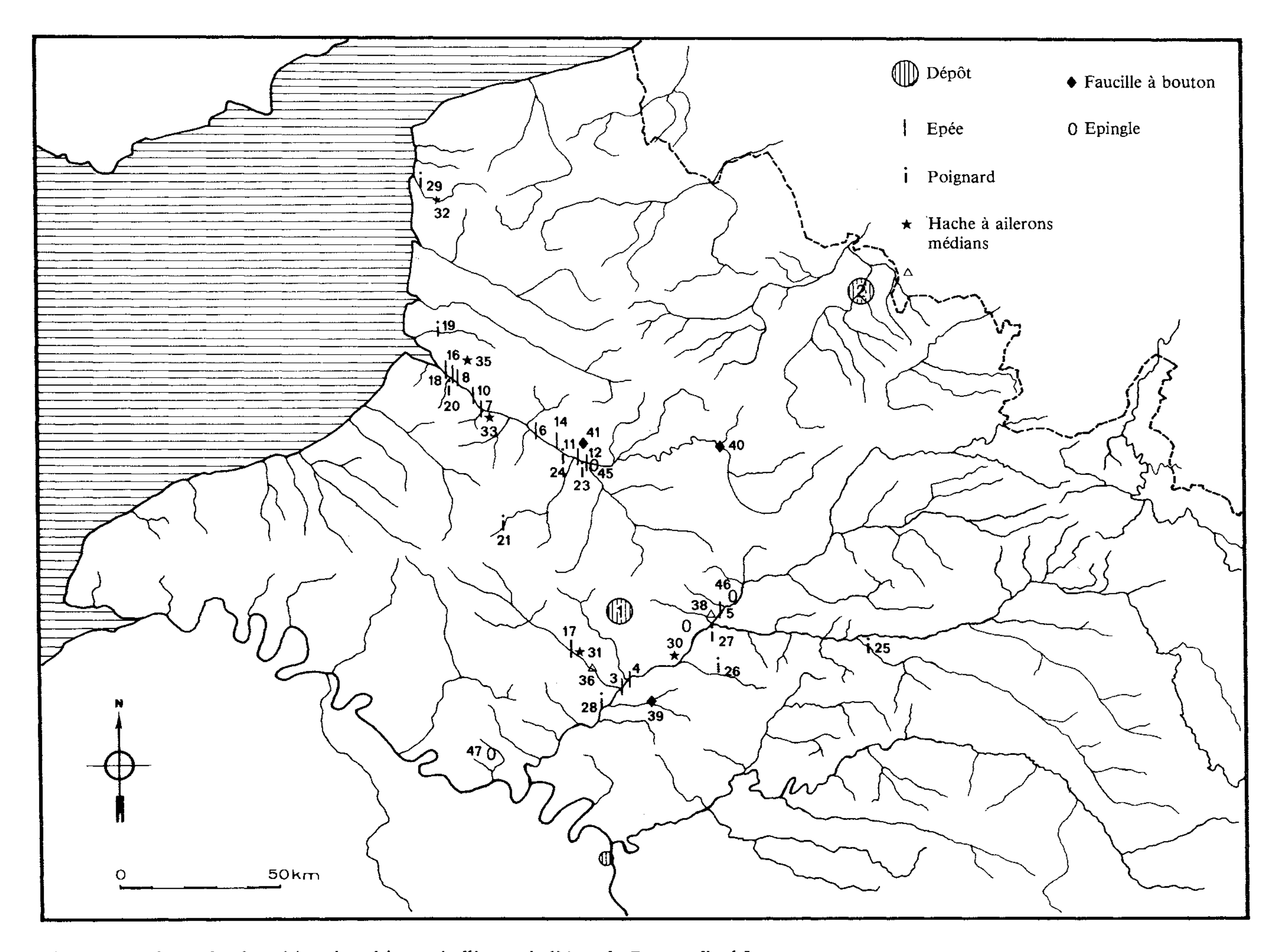


Fig. 128. — Carte de répartition des objets métalliques de l'Age du Bronze final I.

. avec anneau

37 - Somme, 13 (80)
38 - Clairoix, 5 (60)

- **Les faucilles à bouton**

39 - Senlis, 6 (60)
40 - Péronne "Mont-Saint-Quentin", 3 (80)
41 - Amiens, A-18 (80)

- **Les rasoirs**

42 - Nampteuil-sur-Muret, 2 (02)
43 - Picquigny, 3 (80)

- **Les épingles**

Epingle à disques avec bélière
44 - Musée d'Amiens (80)

Epingles à renflement mouluré
45 - Musée d'Amiens (2 ex.) (80)

Epingle à tige renflée et tête plate
46 - Dreslincourt, 1 (60)

Epingle à tête en trompette et à tige légèrement renflée
47 - Longuesse, 2 (95)

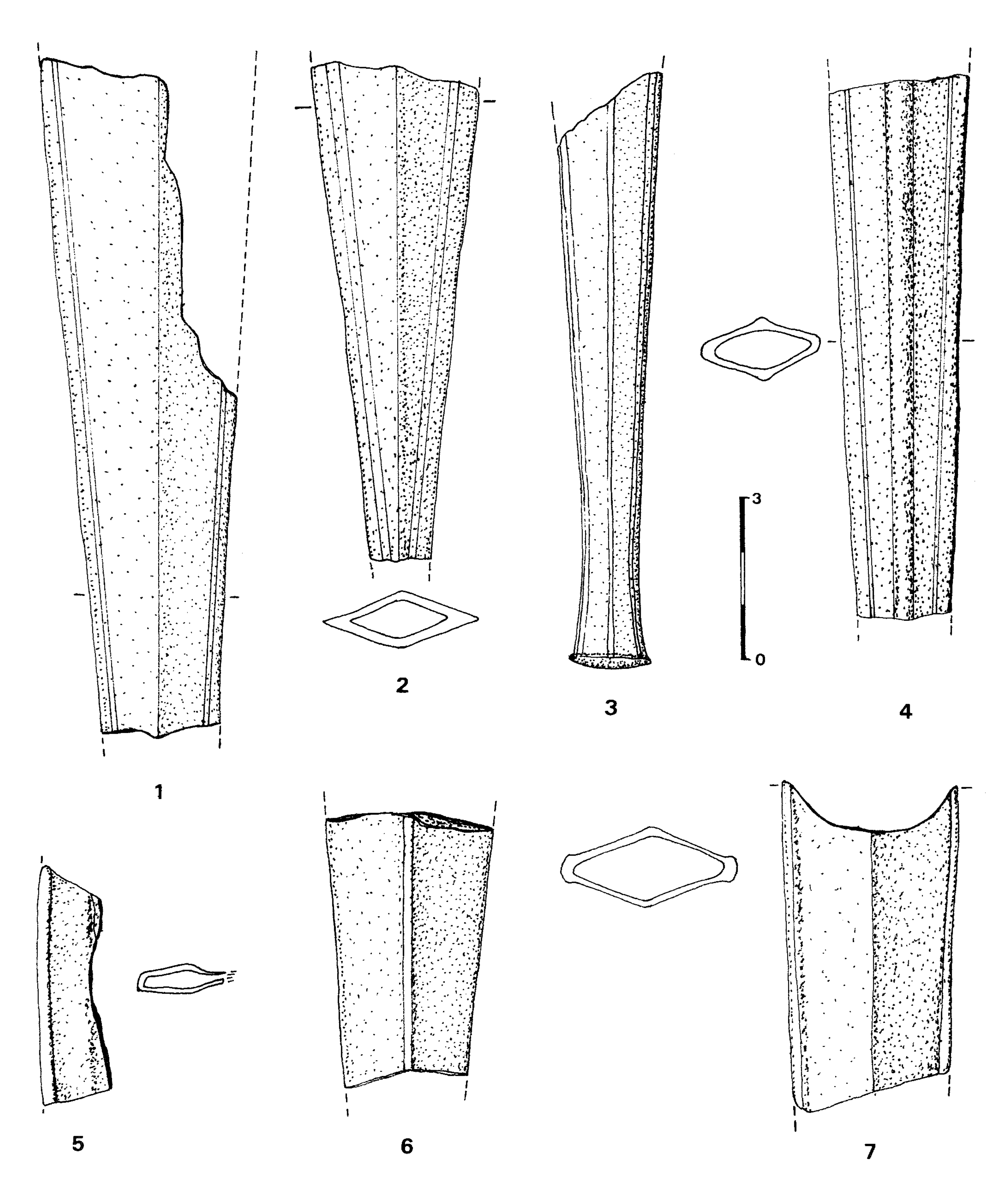


Fig. 128b. — Les bouterolles d'épées pistilliformes atlantiques. 1 et 2, dépôt de Pontpoint (Oise) ; 3, Saint-Leu-d'Esserent (Oise) ; 4 et 7, Clairoix (Oise) ; 5, Vieux-Moulin, "Saint-Pierre en Chastre" ; 6, forêt de Compiègne (Oise) (d'après J.M. Fémolant et J.C. Blanchet).

C - Le Bronze final II

I - LA CULTURE MATERIELLE

Le Bronze final II est placé traditionnellement entre -1150/-1100 et -950/-900. Il se caractérise par l'apparition de types métalliques et céramiques nouveaux. Le passage du Bronze final I au Bronze final II n'est pas marqué par une brusque rupture, mais par une évolution progressive des types d'objets. Les dépôts sont encore restreints, mais les objets isolés tels que les épées à lame pistilliforme, deviennent plus nombreux. La poussée des ateliers orientaux va se poursuivre face aux productions atlantiques qui vont elles-mêmes se développer pour rivaliser.

Le Bronze final II a été divisé par Jean-Jacques Hatt (1958 et 1961) en deux phases évolutives dans l'Est de la France. La première phase, appelée Bronze final II a, et qui correspond au Ha A1 de Müller-Karpe, se caractérise toujours par l'apparition des épées d'Hemigkofen, des épingles de Binningen, etc...

Les sépultures sont toujours enfouies sous tumulus dans la forêt de Haguenau, mais ailleurs il existe des sépultures plates.

Dans l'Est du Bassin parisien, la Bourgogne, l'Yonne et la Champagne, la céramique cannelée continue aussi à être utilisée, dans la première phase. Quelques dépôts de tradition du Bronze final I sont abandonnés (Cannes-Ecluses, Longueville). Au Bronze final II b, ou Ha A2 du système allemand, les premières céramiques à profil anguleux font leur apparition dans la seconde phase avec la généralisation de l'incinération en urne. En quelque sorte, l'Est du Bassin parisien suit un modèle évolutif proche de l'Allemagne et de l'Est de la France. Recherchons maintenant comment le Nord-Ouest de la France s'est comporté par rapport à ses voisins.

1. — LES HORIZONS METALLURGIQUES DE DEPOTS

Nous avons recensé six dépôts dans le Nord-Ouest de la France : Luzarches (Val d'Oise), Erondelle (Somme), Caix (Somme), Giraumont (Oise), Pont-point (Oise) et Brécy (Aisne).

Tous les objets ont été découverts anciennement, et nous avons eu souvent beaucoup de difficultés pour retrouver la totalité ou presque des objets.

1-1 - LE DEPOT DE LUZARCHES (Val d'Oise) (fig. 129-131)

Deux ''cachettes de fondeur'' auraient été découvertes à Luzarches dans la deuxième moitié du dix-neuvième siècle. La première a été trouvée par des bûcherons, entre 1850 et 1855, qui défrichaient une parcelle située au lieu-dit ''Bois de Lanoue''. Les objets, dont la piètre apparence ne suscita que peu d'intérêt, furent récupérés par un colporteur qui les dispersa.

Par contre, en 1870, des travaux de drainage effectués dans une terre cultivée, à 100 m plus à l'Ouest, permirent la trouvaille d'un second dépôt à 0,80 m de profondeur. Un amateur d'antiquités de la région, A. Hahn, recueillit l'ensemble qui se présentait comme une masse agglomérée, d'un poids de 8,050 kg. Une fois le bloc dissocié, Hahn dénombra 125 objets, pour la plupart des fragments d'armes et d'outils divers dont 9 sont signalés dans son article (Millescamps et Hahn, 1877). D'après le carnet de Hahn, le dépôt aurait été trouvé exactement entre le bois de Lanoue et le bois de Beauvilliers, par M. Mension, le 12 janvier 1870. La collection Hahn fut ensuite acquise par M. Vieille, Juge de Paix à Luzarches, puis remise à la Mairie voisine de Chaumontel (Val d'Oise) par un collectionneur local, E. Goupil. C'est J. Peek qui retrouva le dépôt à l'occasion de ses recherches sur les monuments mégalithiques. La Municipalité confia en 1976 l'ensemble de la collection à la Direction Régionale des Antiquités Préhistoriques d'Ile-de-France, où elle se trouve actuellement. Grâce à l'amabilité de M. Jacques Tarrête, directeur, nous avons pu examiner la totalité de cette découverte pratiquement inédite.

Le laboratoire de Rennes a fait une analyse des 18 objets principaux sur les 85 que contient ce dépôt. Les résultats montrent que la série est homogène, mais que la teneur en plomb est anormalement élevée pour des objets du Bronze final II.

Il en résulte que ces objets sont impropres à tout usage, et qu'ils n'ont pas pu servir. On peut donc en conclure que le dépôt de Luzarches est sans doute un ''accident'', un ''raté'' de fonte, mis de côté pour être peut-être refondu.

Il se compose essentiellement d'objets brisés, sauf une hache entière à talon massif. La répartition globale par type d'objets est la suivante : 12 débris de haches, 30 morceaux de lames d'épées, 1 fragment de poignard, 17 fragments de bouterolles losangiques, 1 embout cylindrique, 1 fragment d'anneau, 1 tranchet, 1 fragment de pointe de lance, 2 lingots en barre, 18 débris divers et un lissoir en pierre dure noirâtre. Les haches se répartissent en deux catégories : haches à talon, massives avec anneau latéral, possédant dans

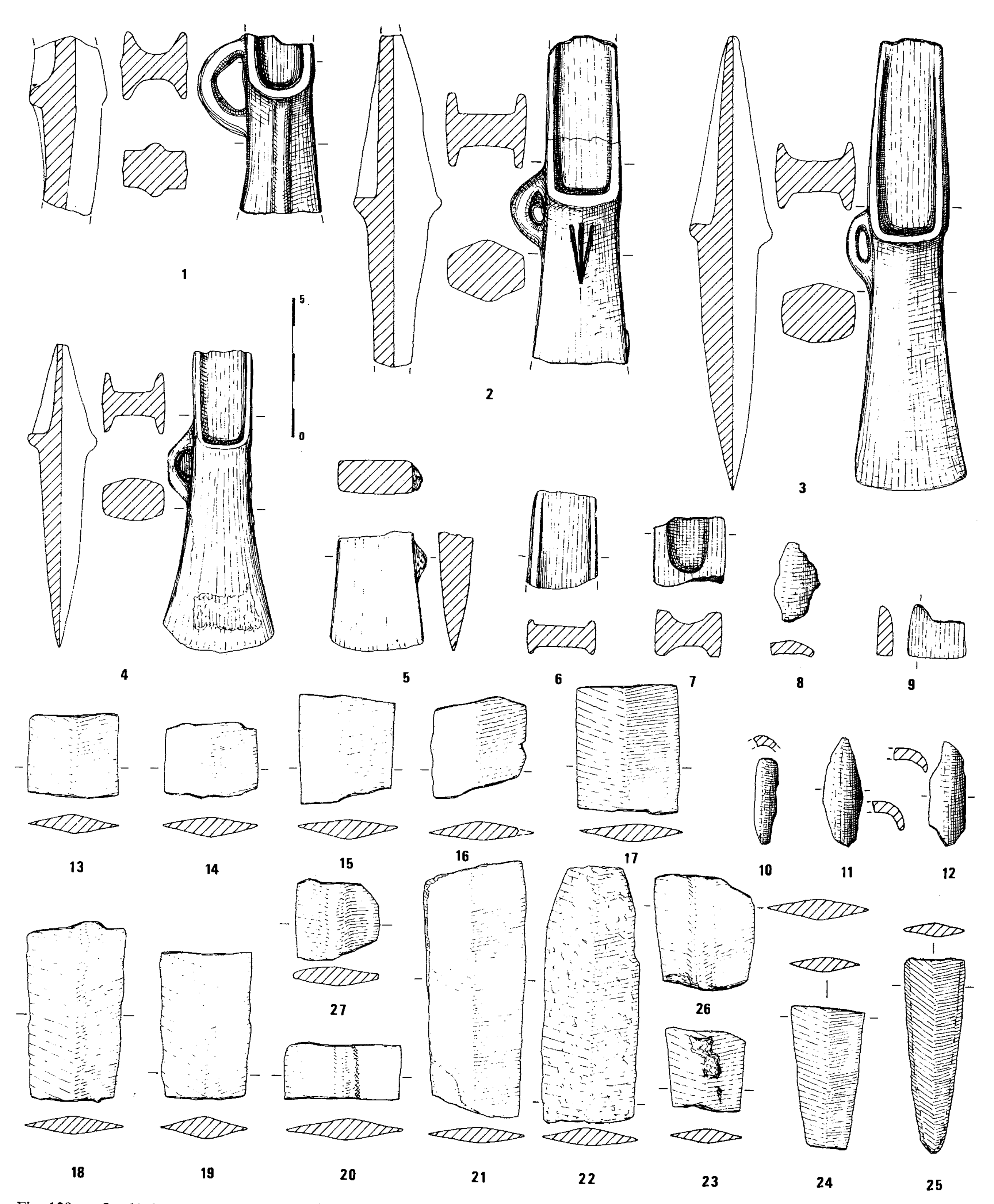


Fig. 129. — Le dépôt de Luzarches (Val d'Oise).

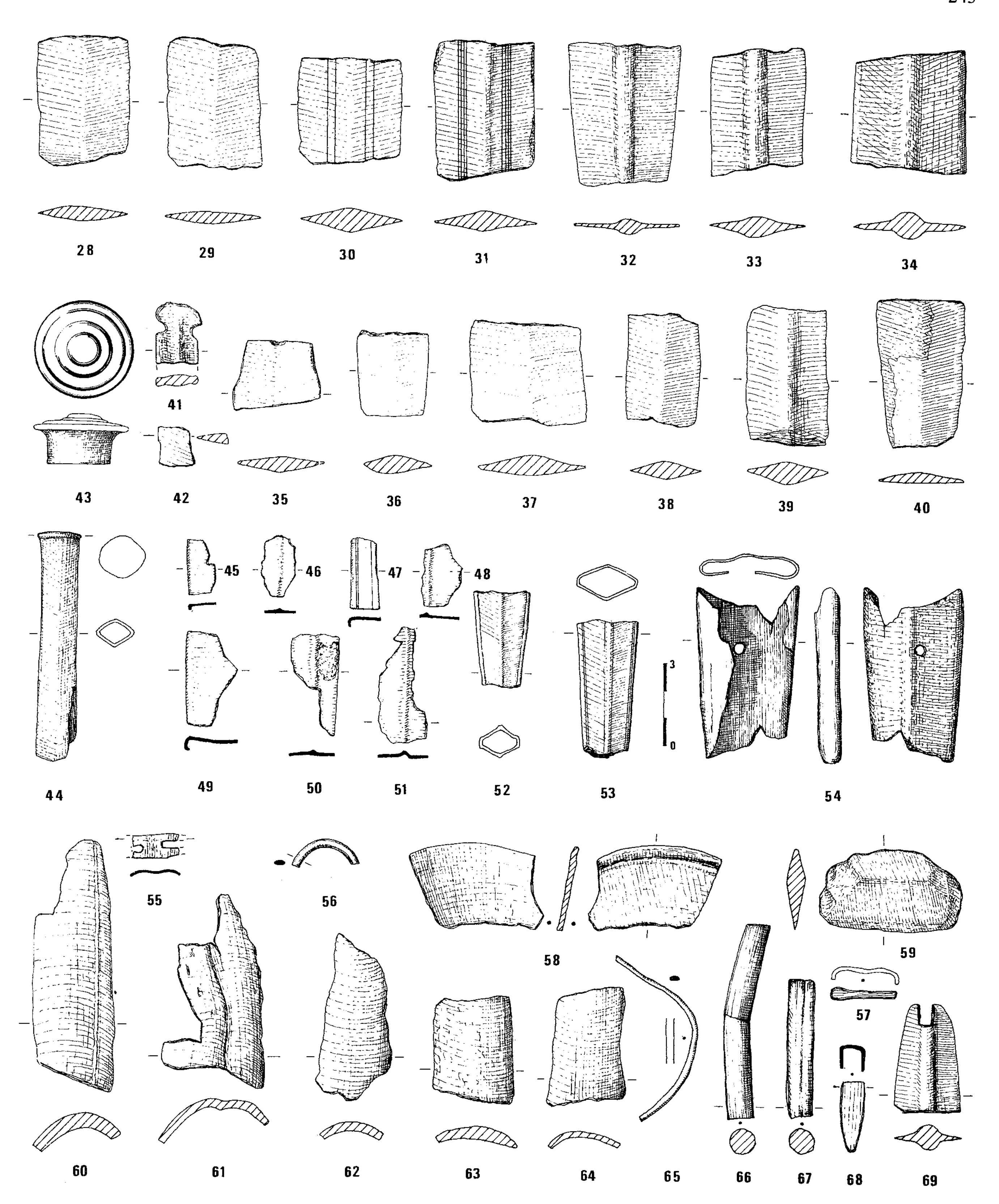


Fig. 130. — Le dépôt de Luzarches (Val d'Oise).

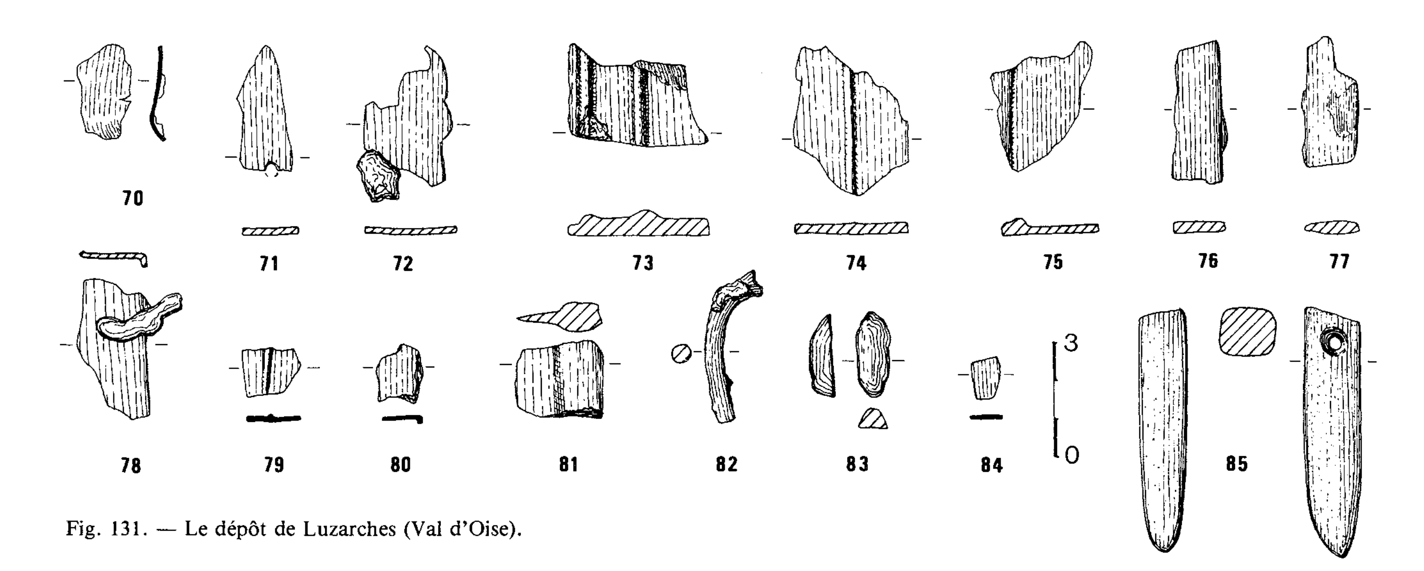


Fig. 131. — Le dépôt de Luzarches (Val d'Oise).

un cas un fort bourrelet médian sous le talon, et haches à ailerons probablement subterminaux.

Les épées ne sont connues que par des fragments de lames à section losangique. Seulement dans deux cas, la lame a un bourrelet axial bien marqué. Deux fois les plats des lames sont décorés d'incisions parallèles aux tranchants. Ces lames se rapprochent des épées pistilliformes du type atlantique. Les bouterolles ont une section losangique. Elles peuvent aussi avoir des renflements médians ou des bourrelets latéraux. Le fragment de languette de poignard possède deux encoches latérales. La lance n'est représentée que par sa pointe. Le tranchet a été exécuté sur une lame d'épée tronçonnée. Les débris divers se composent de menues plaques de bronze, de portions cylindriques et de deux fragments de lingots cylindriques. Un fragment de lissoir en roche dure noirâtre, percé d'un trou au sommet, faisait partie de cet ensemble. Le dépôt de Luzarches possède donc la plupart des objets caractéristiques des dépôts de l'Age du Bronze final II atlantique.

1-2 - LE DEPOT D'ERONDELLE I (Somme)
(fig. 132)

La découverte de cet ensemble n'est pas sans poser des problèmes. En effet, l'abbé Breuil (1900, p. 513) indique un lot d'objets comprenant des fragments d'épées, une hache à fort talon, douze haches à ailerons et deux bracelets ouverts, trouvés à deux mètres de profondeur dans les tufs d'Erondelle. Sur le catalogue du Musée d'Amiens, où ces objets sont entrés, on a précisé que la trouvaille avait été faite lors des travaux d'aménagement du chemin de fer. Puis, l'Abbé Breuil a exclu de cet ensemble les deux bracelets et la lame d'épée hallstattienne, en indiquant bien qu'il s'agissait d'une autre découverte (Breuil, 1907, p. 520). D'ailleurs, Chantre (1875-76, p. 112-113), bien avant Breuil, signalait que le dépôt d'Erondelle se composait de deux fragments d'épées, d'une hache à talon, de douze haches à ailerons de type archaïque et d'une pointe de lance. Nous avons retrouvé la plupart de ces objets au Musée d'Amiens, sauf les deux fragments d'épées à languette tripartite et une des haches à ailerons médians (Blanchet et alii, 1978, p. 53-56).

Les objets que nous avons pu examiner sont les suivants : une hache à talon, massive, avec anneau (elle est décorée d'un trident en relief) ; huit haches à ailerons médians, trois haches à ailerons subterminaux et une pointe de lance à douille moyenne. D'après le dessin de l'épée, laissé par Breuil (1900, p. 511, fig. 4, n° 31), il s'agirait d'un fragment de languette s'apparentant aux types d'Hemigkofen ou d'Erbenheim. Ces épées ont été importées de la vallée du Rhin depuis les premiers "Champs d'Urnes". L'assocation de ce type d'épée avec des haches à ailerons médians et subterminaux nous incite à placer ce dépôt dans la deuxième partie du Bronze final II où les influences orientales sont très visibles (Rhénanie, Suisse et Jura).

1-3 - LE DEPOT DE CAIX (Somme)
(fig. 133 et 134)

Le bel ensemble de Caix a été trouvé en 1865 sur les bords du bois de la "Wannerie" ou Bois "Thibaut", à l'occasion de la recherche de matériaux d'empierrement. Il fut déposé aux Musées de Picardie à Amiens et à Péronne (Somme). Le matériel de ce dernier Musée fut détruit à la première guerre mondiale, mais

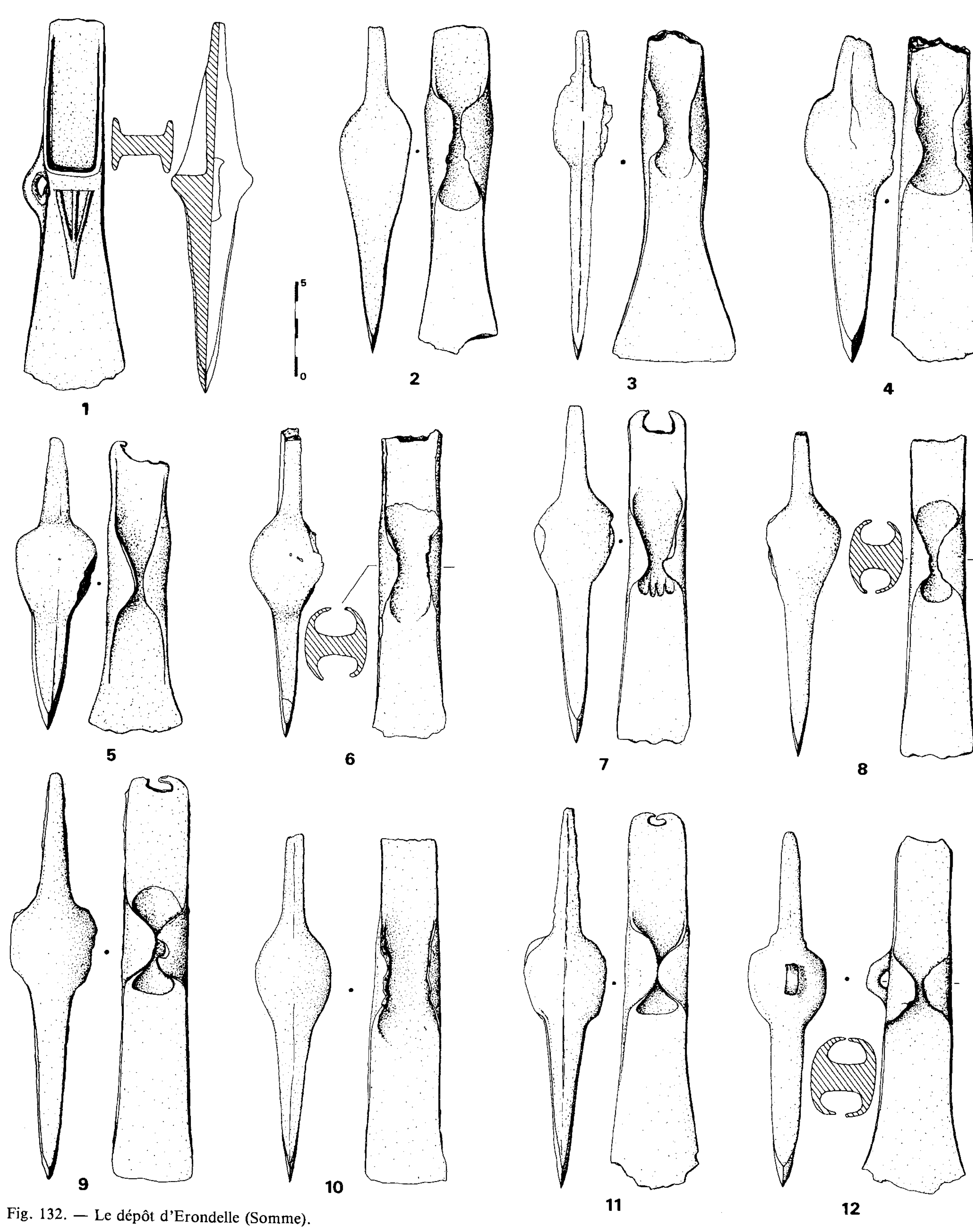


Fig. 132. — Le dépôt d'Erondelle (Somme).

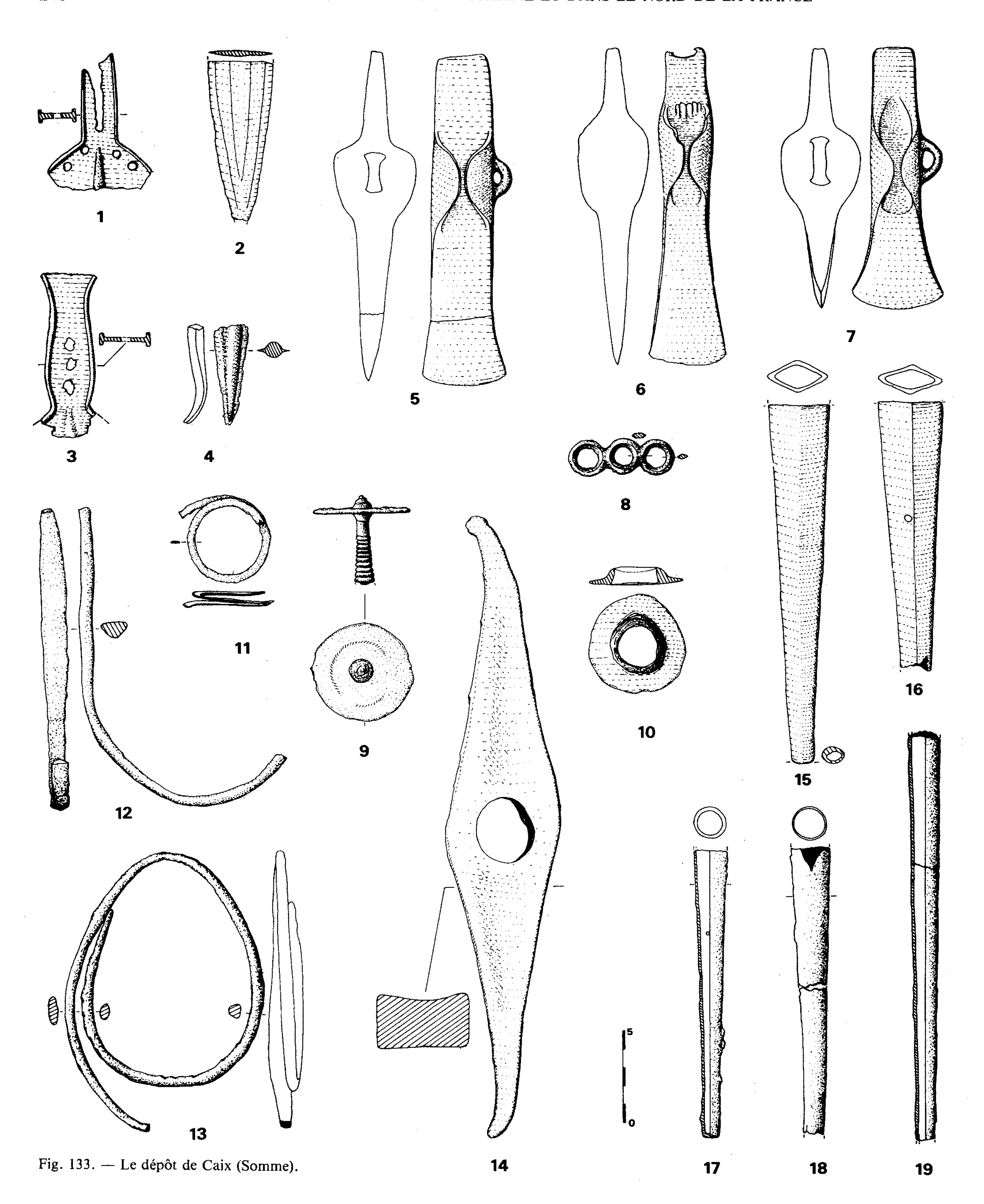


Fig. 133. — Le dépôt de Caix (Somme).



Fig. 134. — Dépôt de Caix (Somme). Lingots-barres.

nous avons pu en reconstituer globalement les collections de l'Age du Bronze grâce aux dessins originaux de l'Abbé Breuil (Blanchet et alii, 1978, p. 47-53). Ce dépôt se compose visiblement de fragments d'objets et de quelques pièces entières, destinées à la refonte. Les deux fragments de languettes d'épées sont de type atlantique. Le seul fragment de lame d'épée possède un trait incisé près des tranchants. Il se rapporte, lui aussi, à une épée de type atlantique. Deux exemplaires de haches ont des ailerons médians avec anneaux, un exemplaire a des ailerons subterminaux, et pour deux autres fragments, le type à ailerons ne peut être défini avec précision. Comme autres objets, nous avons : deux bouterolles à section losangique, un fragment de pointe de lance, 5 embouts de lances, 1 fragment de faucille, nervuré, 1 lingot bipenne en forme de saumon, 2 épingles, 59 fragments de lingots en tige, 2 culots, 2 résidus de fonte, 1 anneau avec tronc de cône et 3 anneaux soudés ensemble.

Le dépôt de Caix se compose d'objets tout à fait classiques, par rapport aux autres grands dépôts atlantiques. Il est constitué d'objets et de matériel de fonderie, souvent brisés ou usagés. La diversité de l'outillage est déjà plus grande que dans les deux dépôts précédents. La hache à talon massive est absente dans cet ensemble, alors qu'il contient six exemplaires de haches à ailerons médians évolués avec anneau et à ailerons subterminaux sans anneau. Les deux bouterolles se rattachent très bien aux ensembles atlantiques. La première épingle a une tête cylindrique, et elle est percée au niveau du renflement de la tige. Cette dernière est d'ailleurs décorée de registres striés horizontalement ou hachurés obliquement. Il s'agit d'une épingle typique du groupe de Picardie défini par C.F.C. Hawkes (1942) et dont il a été question précédemment au sujet du dépôt de Villers-sur-Authie. La deuxième épingle a une tête en forme de grand disque fondu séparément et fixé sur la tige. Cette dernière est décorée de moulures. Il semble bien que la tige soit aussi légèrement renflée, bien qu'il soit difficile de l'affirmer, l'objet étant cassé à cet endroit. Ce type d'épingle est originaire de l'Est et apparaît avec les Premiers Champs d'Urnes (Millotte J.P., 1963, pl. XXXIX, 1 et 3) et (Schauer, 1971, pl. 140, B, Reutlingen, tombe XII).

Le dépôt de Caix présente donc une association d'objets typiquement atlantiques avec un matériel plus continental.

1-4 - LE DEPOT DE GIRAUMONT (OISE) (fig. 135)

M. Peigné-Delacourt (Anonyme, 1862) nous relate que le dépôt a été trouvé entre Coudun et le Mont Ganelon, à proximité de Giraumont, au lieu-dit le "Bois des Loups" et qu'il était placé sous une grosse pierre. Peu de temps après la découverte, une partie de la "cachette" fut remise à l'Empereur Napoléon III, puis déposée au Musée Vivenel de Compiègne lors du partage des collections avec le Musée des Antiquités Nationales de Saint-Germain-en-Laye. Fort heureusement, à l'époque, Emmanuel Woillez prit le soin de dessiner tous les objets avant que le partage soit effectué. Ces dessins inédits furent déposés au Musée Vivenel et aux archives de la Société Académique de l'Oise à Beauvais. Grâce à l'existence de ces planches, nous avons pu réidentifier les objets déposés au Musée Vivenel et effectuer une enquête auprès de nos collègues, en vue de retrouver la partie manquante. C'est le professeur A. Jockenhövel qui a découvert cinq des principaux objets dans les collections de l'Institut de Bonn. Ces objets avaient été achetés au docteur Habelt le 1er août 1950. Grâce à la compréhension du Docteur O. Kleeman, conservateur des collections, les objets ont pu rejoindre les autres au Musée Vivenel de Compiègne.

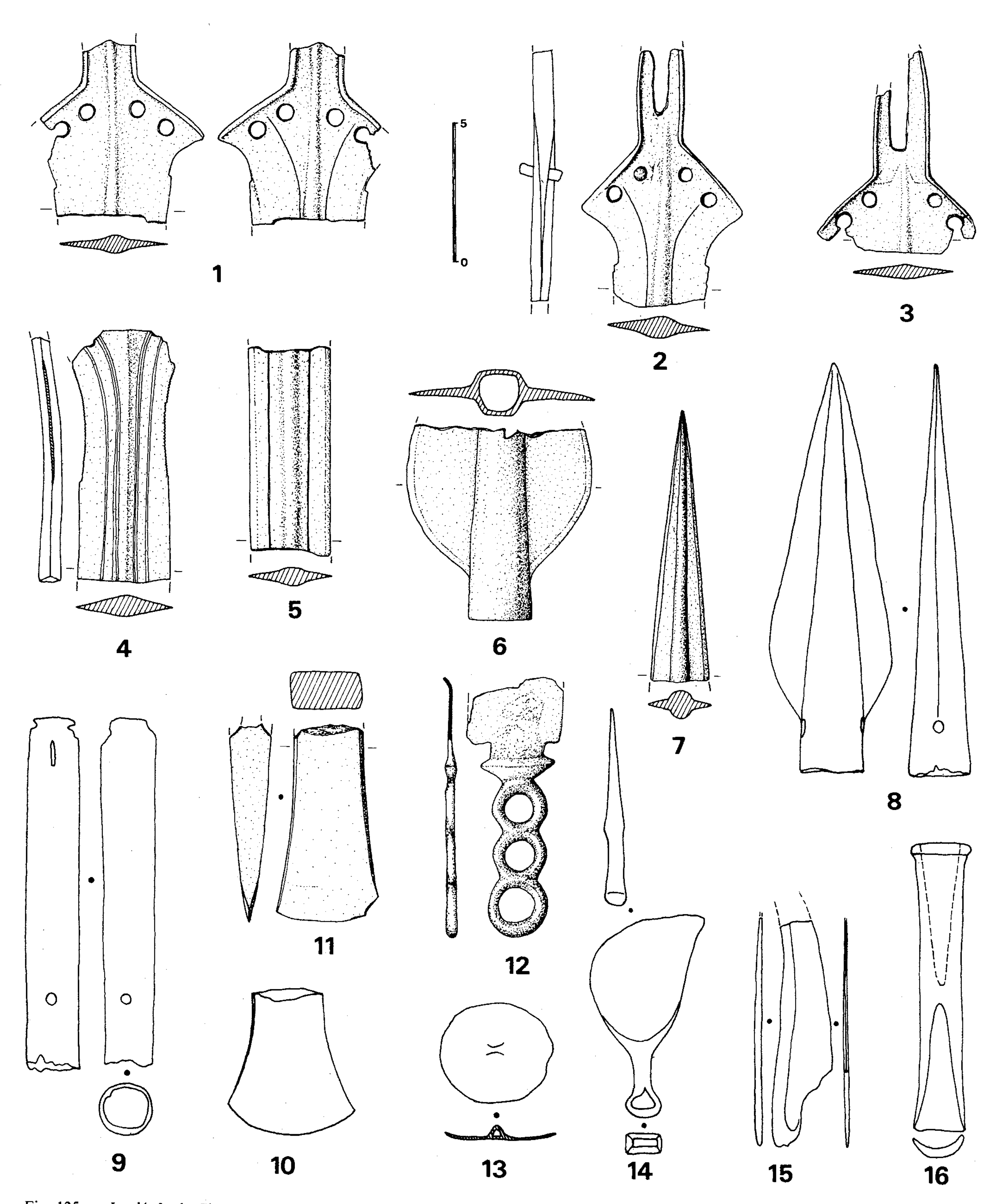


Fig. 135. — Le dépôt de Giraumont (Oise).

Plus de cent ans après sa découverte, le dépôt de Giraumont (Oise) peut être étudié dans des conditions sérieuses. Il comprend : trois fragments de lames d'épées à languette tripartite, de type atlantique (E. Woillez a dessiné des lames complètes à partir de plusieurs fragments ; il est possible que des fragments de lames aient disparu) ; un fragment de lame d'épée, cassé au niveau d'un long ricasso cranté ; deux fragments de tranchants de haches à ailerons, probablement subterminaux et selon les dessins d'E. Woillez, deux autres haches complètes à ailerons subterminaux (il pourrait peut-être s'agir des mêmes haches cassées, que E. Woillez a voulu reconstituer) ; deux fragments de lance et une pointe de lance à courte douille ; une gouge ; un embout de lance, à section circulaire ; un couteau à petite soie et à pointe cassée ; un petit tranchet à appendice distal et petit anneau ; un rasoir à manche formé de trois anneaux et à lame rectangulaire, brisée ; et une applique conique.

Le petit lot d'objets du dépôt de Giraumont est bien homogène et s'apparente tout à fait au Groupe de Saint-Brieuc-des-Iffs et au dépôt de Caix (Somme).

1-5 - LE DEPOT DE PONTPOINT (OISE) (fig. 136)

Il fut découvert en 1841 en défrichant un bois, dans "La Cavée Vilaine", au-dessus de Saint-Pierre de Pontpoint (Oise) (Graves L., 1856, p. 59 et p. 179). Tous les objets étaient liés ensemble par des bandelettes de "cuivre" très minces. Graves, à l'origine, a présenté deux fois la même découverte, ce qui a ensuite créé de nombreuses confusions. Même Joseph Déchelette (1913, 87, dépôts numéros 590 et 591) sur les indications de l'Abbé Breuil, a commis la même erreur. Malgré ces difficultés, nous avons pu reconstituer la plus grande partie de ce dépôt, à partir des objets déposés au M.A.N. (à l'origine la cachette avait été en partie mise au Musée de Cluny par Eugène Guillemot) et des croquis de Henri Breuil pour les objets détruits avec l'ancien Musée de Beauvais. Deux haches à douille auraient été remises au Comité Archéologique de Senlis, mais nous ne les avons pas retrouvées.

Le matériel est composé : d'un fragment de garde d'épée pistilliforme de type atlantique ; de deux fragments de bouterolles à section losangique ; d'une hache à talon de type normand ; d'une gouge ; de deux pointes de lances à courte douille ; d'un embout de lance ; de deux haches à douille sub-carrée, de type à épaulement et à tranchant élargi ; d'une herminette à douille sub-carrée et à tranchant élargi ; d'une hache à ailerons subterminaux brisés ; d'un hameçon ; d'un bracelet ovalaire fermé à section circulaire, décoré sur la face extérieure de quatre petits bourrelets en relief ; d'un outil à douille, brisé ; de trois culots de fonte en bronze.

Par contre, nous n'avons pas retrouvé les anneaux, les boucles d'oreille, un bracelet et les bandelettes.

Les deux haches et l'herminette sont intéressantes à étudier, car il s'agit d'un type occidental assez rare (Briard J. et Verron G., 1976, fiche 743). Elles ont toutes trois une douille à section carrée ou sub-carrée. Les deux haches ont un tranchant large et la plus grande présente une légère constriction. Cette particularité s'observe aussi sur l'herminette où le renflement est encore plus prononcé. Ces haches étaient associées à deux haches à ailerons subterminaux, et peut-être à trois haches à talon (l'une d'elles a été retrouvée au M.A.N. ; elle est de type normand ; mais faisait-elle partie de ce dépôt ?). Le reste du matériel est conforme à ce que nous connaissons dans les dépôts du Bronze final II atlantique : lances à courte douille et à ailerons larges, épée pistilliforme, embout de lance, ciseau à douille et fourreaux d'épées à section losangique. Le dépôt de Pontpoint appartiendrait à une phase de transition du Bronze final II-III, où apparaissent les premières formes de haches à douille.

1-6 - LE DEPOT DE BRECY (AISNE) (fig. 137)

La découverte du dépôt de Brécy à la fin du siècle dernier, est très mal relatée et nous ne connaissons pas la composition exacte des objets (Pilloy, 1887). Grâce à quelques dessins originaux laissés par l'Abbé Breuil nous avons un petit aperçu sur quelques bronzes constituant ce dépôt. La languette d'épée pistilliforme tripartite est de type atlantique évoluée. Une des lames d'épées a un renflement médian qui annonce déjà les épées en langue de carpe. Les deux fourreaux à section losangique nous ramènent vers le Bronze final II atlantique. L'épingle à tête sphérique probablement creuse, décorée, est un peu plus petite que les autres épingles de ce type, connues dans des dépôts et habitats du Bronze final III. On connaît une de ces épingles dans le dépôt d'épées en langues de carpe de Dreuil (Somme), mais le plus grand nombre provient des stations lacustres suisses et françaises (Audouze F. et Courtois J.C., 1970, p. 32-34, groupe M). L'exemplaire de Brécy serait un des plus anciens connus.

Les fragments de faucilles se rapportent au type à bouton arrondi, tout au moins pour les exemplaires les plus complets. Les faucilles à bouton apparaissent à la fin du Bronze moyen et sont surtout connues au Bronze final I (dépôts de Longueville et de Cannes-Ecluse I, Seine-et-Marne, par exemple). Le fragment de bracelet décoré, à section biconvexe et à léger tampon, a une décoration moins exubérante que les bra-

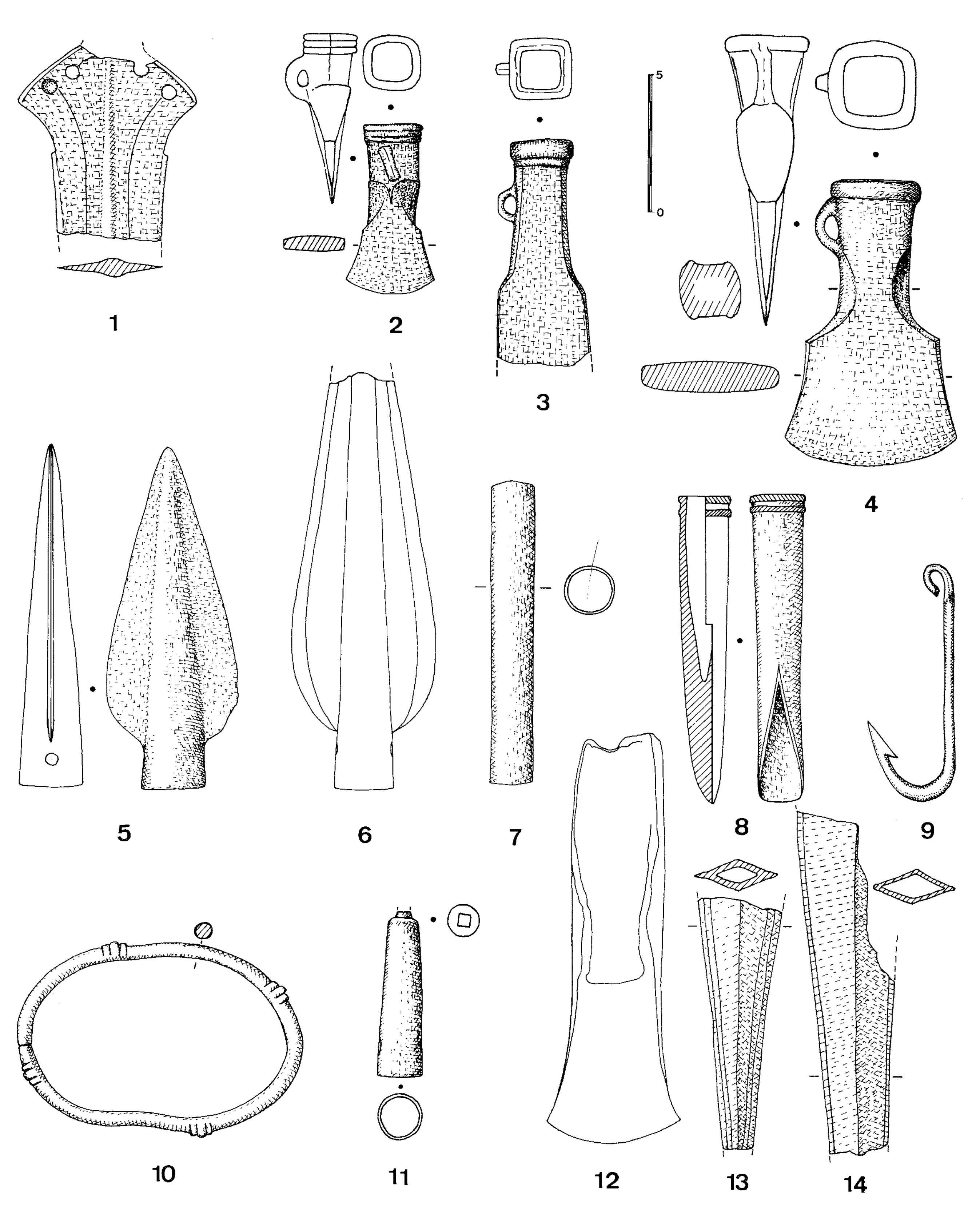


Fig. 136. — Le dépôt de Pontpoint (Oise).

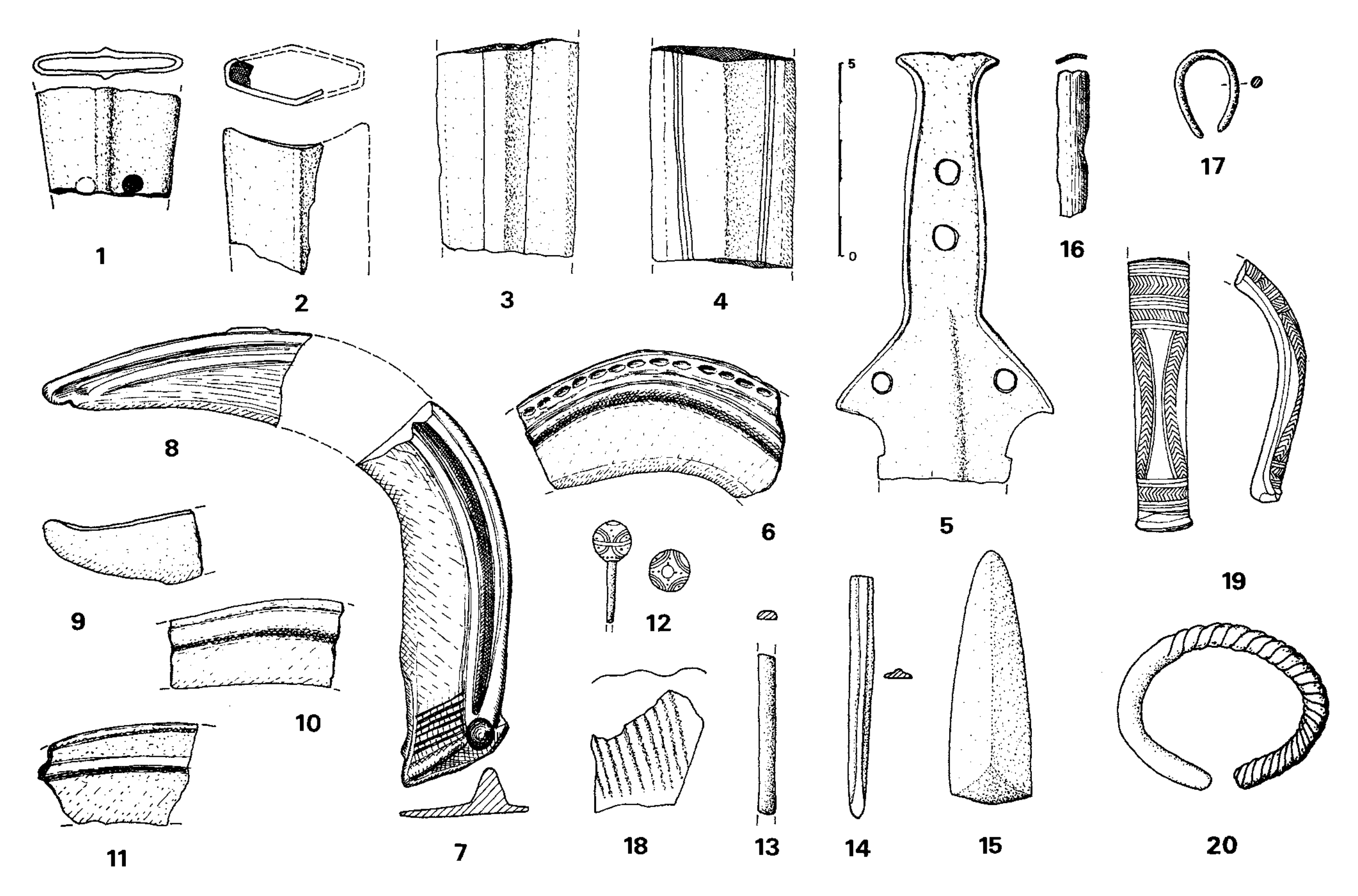


Fig. 137. — Le dépôt de Brécy (Aisne) (d'après les dessins originaux de l'abbé Breuil, au M.A.N.).

celets apparus à la fin du Bronze moyen. Un fragment de bracelet proche a d'ailleurs été trouvé dans le dépôt du Bronze final II atlantique de Kerguerou-en-Redené (Finistère) (Briard J., 1965, p. 183-184). La présence de ce bracelet dans le dépôt de Brécy n'a rien d'étonnant. Le reste des objets est ordinaire.

Le dépôt de Brécy semble posséder des objets évolués du Bronze final II atlantique, associés à quelques éléments apparus plus anciennement. La présence d'une épingle à tête sphérique creuse montre une fois de plus l'existence de relations entre le Nord de la France et les stations lacustres suisses et françaises. Ce dépôt doit se placer à l'extrême fin du Bronze final II b.

1-7 - L'ENSEMBLE DE LA FORET DE COMPIEGNE (OISE) (fig. 138)

Le Musée des Antiquités Nationales a dans ses réserves des objets de l'Age du Bronze trouvés en forêt de Compiègne (Oise), lors des fouilles menées à l'initiative de l'Empereur Napoléon III. Malheureusement, nous ne possédons pas l'origine précise de trois séries d'objets se suivant et faisant visiblement partie d'une même découverte (M.A.N. n° 28 950, 28 951 et 28 952). Nous ne savons pas non plus si ces bronzes proviennent d'un dépôt ou d'un habitat.

Ces lots d'objets sont classés selon un tri typologique. Le premier lot comprend dix-sept fragments de languettes d'épées atlantiques du type de Saint-Brieuc-des-Iffs et des fragments de lames de la même classe, portant souvent des lignes incisées. Un seul fragment de lame de poignard à languette tripartite, percé d'un trou de rivet et un racloir sur lame d'épée, accompagnent les épées.

Le deuxième lot comprend quatre fragments de haches à ailerons subterminaux en cours de fonte.

Dans le troisième lot, on trouve deux fragments de faucilles à languette et six fragments de lance à courtes douilles, libres, et ailerons assez larges du type parisien. Il s'agit, sans nul doute, d'un ensemble homogène, qui se rattache au groupe des dépôts atlantiques, du type de Saint-Brieuc-des-Iffs. On peut se demander si ces objets ne proviendraient pas de Saint-Pierre-en-Chastre ? ou de Giraumont ?

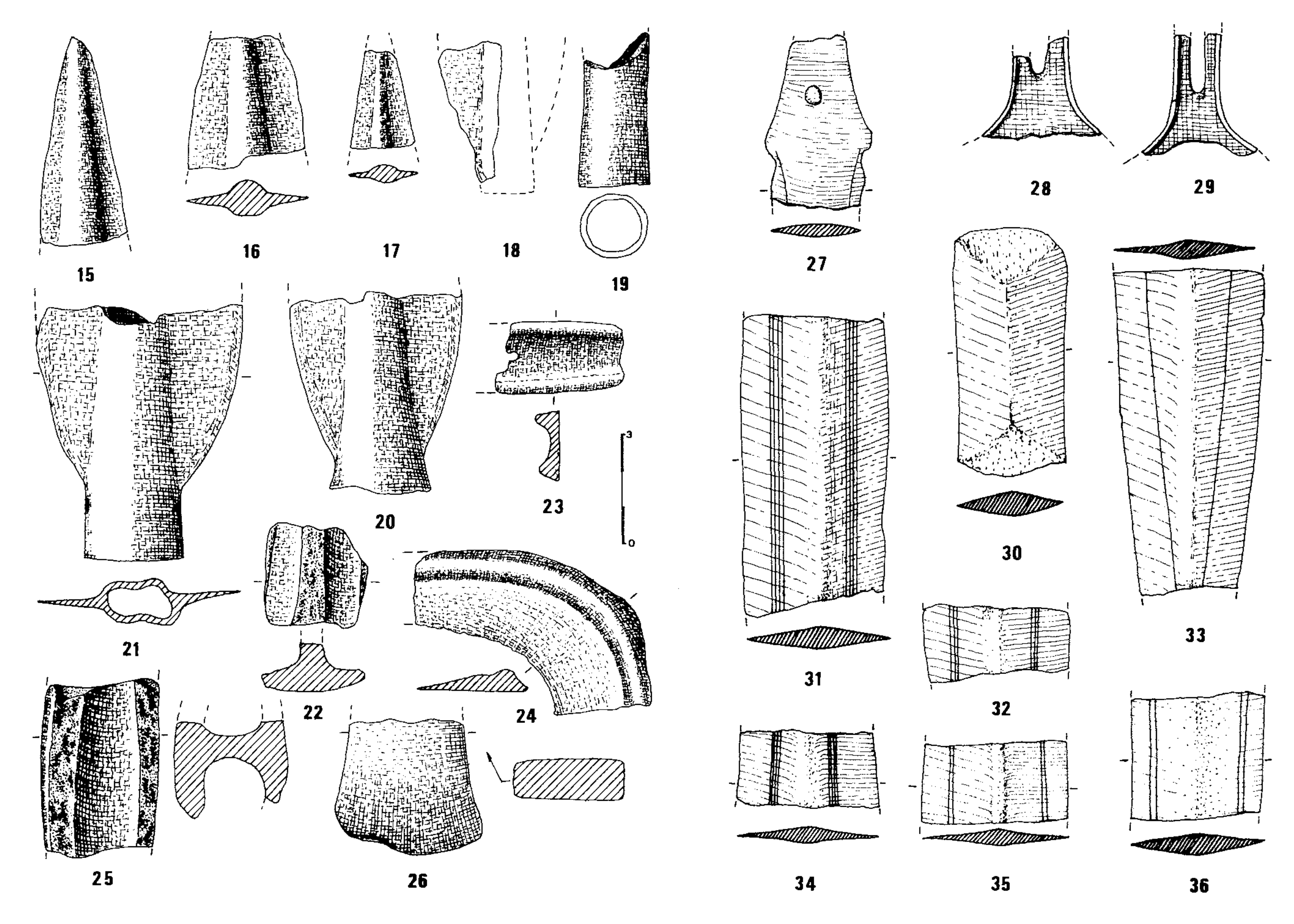


Fig. 138. — Ensemble de la Forêt de Compiègne (Oise) (M.A.N.).

1-8 - CORRELATIONS ENTRE LES DEPOTS

Comme nous avons pu le constater, les conditions des découvertes des dépôts sont assez variables. D'ailleurs, ce phénomène a aussi été remarqué ailleurs. Les objets sont, soit cachés sous une grosse pierre, comme à Giraumont (Oise), soit déposés dans le sol directement, comme à Pontpoint (Oise), Caix (Somme) et Luzarches (Val d'Oise). Le célèbre dépôt de Saint-Brieuc-des-Iffs a lui aussi été trouvé sous une roche (Briard, 1965, p. 177). La présence de vase renfermant les objets n'a pas été indiquée dans le Nord-Ouest de la France. Le nombre de dépôts est assez limité, ainsi que la quantité et le poids d'objets stockés. Seuls les dépôts de Luzarches et de Caix atteignent respectivement 125 et 91 objets, alors que pour les autres, leur nombre est compris entre 10 et 30. La composition des objets formant ces dépôts peut être aussi assez variable. Le dépôt d'Erondelle (Somme) contient surtout des haches, alors que les autres dépôts ont des objets plus hétéroclites. On y constate la multiplication des nouveaux types d'outils et la présence d'éléments caractéristiques comme la bouterolle losangique et la tubulure de lance. Tous les éléments qui caractérisent le groupe atlantique de Saint-Brieuc-des-Iffs sont présents.

Dans le dépôt de Luzarches, les haches à talon massives et les débris d'épées dominent. Sur les quatre haches à talon plus complètes, trois sont du même type avec une large gorge en U, alors que la quatrième a un fort bourrelet médian et un grand anneau. Les autres débris de haches peuvent appartenir à des haches à ailerons.

La plupart des lames d'épées à section losangique sont du type atlantique, alors que d'autres fragments de lames à renflement médian annoncent déjà les épées en langue de carpe du Bronze final III. L'embout de lame cylindrique ressemble beaucoup à celui du dépôt de Boutigny (Essonne) (Mohen J.P., 1977, p. 129, n° 343). Les nombreux fragments de bouterolles à section losangique sont tout à fait à leur

place dans cet ensemble de pièces fragmentées. On remarquera que les pointes de lances ne sont représentées que par un seul fragment proximal.

Le dépôt de Luzarches comprend tous les éléments qui caractérisent le groupe atlantique de Saint-Brieuc-des-Iffs et les éléments les plus évolués permettent de supposer qu'il se situe dans une phase terminale du Bronze final II.

Le dépôt de Caix (Somme) comprend surtout des lingots et des déchets de fonte, mais les objets fragmentés qu'il rassemble sont très proches du groupe de Saint-Brieuc-des-Iffs. Les haches à ailerons ne sont pas encore d'un type évolué, et on en rencontre de semblables dans les dépôts atlantiques. On remarquera toutefois l'absence de hache massive à talon. L'épingle de type picard doit être un objet de récupération et non une survivance de l'utilisation de cette parure depuis la fin du Bronze moyen. Comme cette épingle a une patine sensiblement différente des autres bronzes, il se peut aussi que cet objet ait pu être rajouté au dépôt lors de son stockage au musée.

L'épingle à tête plate discoïdale est par contre originaire de l'Est, et apparaît dans ce lot avec les haches à ailerons qui ont la même origine.

Le dépôt de Caix a aussi les embouts de lances cylindriques, ainsi que les bouterolles à section losangique. Il ressemble beaucoup aux dépôts du Bronze final II de la zone atlantique.

TABLEAU DES ASSOCIATIONS ET DES DIFFERENCIATIONS PAR TYPES D'OBJETS, DES DEPOTS DU BASSIN PARISIEN ET DU NORD DE LA FRANCE, AINSI QUE DES DEPOTS DE REFERENCE - BRONZE FINAL II.

	Longueville/77	Luzarches/95	Erondelle/80	Caix/80	Giraumont/60	Pontpoint/60	Boutigny II/	Saint-Brieuc des-Iffs/44	Saint-Denis-de-Pile/33	Cannes-Ecluse /77
- Epées										
Atlantique	×	×		×	×	×	×	×	×	×
Continentale			×		×					×
- Bouterolle losangique		×				×	×	×	×	
- Poignard		×							×	×
- Hache à talon massive	×	×	×				×	×	×	×
- Hache à ailerons médians	×		×	×						×
- Hache à ailerons subterminaux		×	×	×	×	×	×	×		
- Hache à douille						×	×		×	
- Herminette à douille						×			×	
- Couteau	×				×		×	×		×
- Lance à longue douille	×									×
- Lance à courte douille		×	×		×	×	×	×	×	×
- Grande lance		×					×			×
- Talon de lance				×			×	×		
- Ciseau à douille et gouge					×	×	×	×	×	
- Faucille	×						×			×
- Tranchet		×						×		
- Rasoir					×			×?		
- Bracelet	×					×	×		×	×
- Epingle	×			×					×	×
- Jambière	×									×
- Spirale				×			×	×		
- Plaque								×		
- Applique conique					×			×		
- Lingot	×	×		×					×	×
- Divers	×	×		×		×		×	×	×

C'est le dépôt de Giraumont (Oise) qui s'apparente le plus à celui de Caix. Il ne possède pas de déchets de fonte, et la gamme d'outils est plus grande. Ils ont en commun les épées pistilliformes atlantiques, les haches à ailerons subterminaux et les embouts cylindriques de lances. Le dépôt de Giraumont possède en plus : des lances à courte douille, dont une à larges ailerons de type parisien (Mohen J.P., 1977, p. 121), un tranchet, un couteau, un rasoir, un bouton et un fragment de lame d'épée à long ricasso cranté, de type continental. Le bouton sub-conique rappelle ceux connus dans le dépôt de Champcueil (Essonne) (Mohen J.P., 1977, p. 130, n° 355-360) et dans le dépôt éponyme de Saint-Brieuc-des-Iffs (Briard J. et Onnée Y., 1972, pl. XV). Le couteau à soie est aussi connu dans le dépôt de Boutigny où il est toutefois décoré (Mohen J.P., 1977, p. 129, n° 337). C'est aussi dans ce dernier dépôt que l'on trouve un fragment proximal de partie tranchante d'épée avec, au niveau du ricasso, une décoration de lignes pointillées évoquant les premières épées décorées (Cowen J.D., 1956, p. 86 et suiv.).

Le fragment d'épée de Giraumont est toutefois difficile à déterminer à cause de l'absence de la languette. Il paraît proche du type de Mâcon, étudié aussi par Cowen (1956, p. 104-106). Le rasoir à manche constitué de trois anneaux est proche de ceux découverts à Villeneuve-Saint-Georges (Val-de-Marne) et à l'Ile de la Cité à Paris (Duval P.M., 1961, p. 45 et 49 et Mohen J.P., 1977, p. 178, 649 et 650). Ces rasoirs à lame rectangulaire semblent ensuite évoluer vers des lames plus larges où ils sont associés dans des dépôts à des épées en langue de carpe, comme à Amiens, Saint-Roch (Breuil H., 1901, p. 289, fig. 3, n° 27), à Vénat, à Saint-Yriex (Charente) (Chauvet et George, 1895, pl. X, numéros 86, 90 et 93) à Penvilech et à Kerfeunteun (Finistère) (Briard J., 1963, p. 309). On en connaît aussi dans des dépôts anglais de cette période, à Fetwell (Smith I., inv. arch. G.B. 35), de l'Isle of Harty (Smith I., inv. arch. G.B. 18), de Forme-Gegeben (Evans J., 1930, p. 157), puis à Muinis Bay (Worsford, 1943, P.P.S., 12-49) et à Heathery Burn Cave, Dartford (Brailsford, 1947, P.P.S., p. 135).

En Belgique, ils sont connus au Trou del Heuve, à Sinsin et à Court-Saint-Etienne (Mariën M.E., 1958, 93, pl. 8). Un seul exemplaire a été recensé en Suisse à Estavayer-le-lac, c. de Fribourg (A. Jockenhövel, Prähistorische Bronzefunde, 1971, VIII, n° 1, pl. 25, n° 313). Il est donc intéressant de noter que le rasoir de Giraumont apparaît dans un dépôt permettant de dater ce type primitif à manche à anneaux et à lame rectangulaire de la deuxième moitié du Bronze final II. Ce type de rasoir a une répartition surtout atlantique jusqu'à la fin du Bronze final III.

L'ensemble de la forêt de Compiègne, qui nous semble être plutôt un dépôt, trouve sa place dans ce groupe atlantique du Bronze final II, où la plupart des objets sont représentés.

Le dépôt de Pontpoint (Oise), bien que présentant des problèmes d'homogénéité, doit se rattacher à l'extrême fin de ce mouvement atlantique du groupe de Saint-Brieuc-des-Iffs. Les haches à douille qui constituent ce dépôt sont en effet d'un type primitif qui se rapproche des types à constriction médiane et à épaulements. Or, nous savons que dans les Iles Britanniques, ces haches apparaissent dans le groupe de Wilburton, au Bronze final II (Burgess G., 1969, p. 15). Egalement en Gironde, on connaît de ces haches à douille archaïque dans les dépôts du Groupe de Saint-Denis-de-Pile (Coffyn A., 1966), au Bronze final II. Dans le Bassin parisien, le dépôt de Boutigny (Essonne) et le bloc préfondu de Paris ont aussi des fragments de haches à douille (Mohen J.P., 1977, p. 118-119). D'ailleurs, l'herminette du bloc de Paris (fig. 361, p. 131) a elle aussi une lame un peu plus large, avec un léger épaulement. La douille est plutôt sub-rectangulaire, donc assez voisine de celles de Pontpoint. Les autres éléments du dépôt de Pontpoint sont par contre absolument identiques à ceux rencontrés habituellement dans le Groupe de Saint-Brieuc-des-Iffs et dans le Nord-Ouest de la France.

Une mention particulière doit être faite pour le dépôt de Brécy (Aisne) que nous ne connaissons que partiellement. Il doit se rattacher à l'extrême fin du Bronze final II, si on se réfère aux éléments les plus évolués (épingle à tête sphérique creuse et lames d'épées à ricassos bien prononcés). Si on en croit Pilloy (1887) il y aurait eu aussi des fragments de haches à douille. Avec les bronzes les plus tardifs sont associés des objets dont l'origine est un peu plus ancienne. Ce dépôt doit être proche chronologiquement de celui de Pontpoint.

Les dépôts du Bronze final II de la région parisienne présentent des variétés d'objets qui nous permettent de proposer des phases évolutives. Les objets des dépôts les plus anciens ont encore les caractères du Bronze final I, avec, toutefois, un certain nombre d'objets qui apparaissent partout ailleurs en Europe, dans des ensembles du Bronze final II. Cela signifie que les dépôts de l'horizon métallurgique du type de Longueville ont été enfouis au moment où commençait le Groupe de Saint-Brieuc-des-Iffs. Le plein épanouissement du Bronze final II est souligné par un horizon métallurgique bien net et homogène du type de Caix. Il trouve d'excellents parallèles avec les autres groupes atlantiques et anglais. La fin de cet horizon voit apparaître de nouveaux produits comme la hache à douille et de nouvelles épées.

CARACTERISTIQUES MORPHOMETRIQUES DES EPEES PISTILLIFORMES DE TYPE ATLANTIQUE DANS LE NORD-OUEST DE LA FRANCE.

	Longueur	Largeur lame	largeur garde	Ricasso		Lame		
				Absent	Présent	Bourrelet médian	Décorée	
Albert/80	486	30	64	×	—	—	—	Lame non pistilliforme Ashm. Museum Oxford
Saint-Simon/02	478	40	60	×	—	—	—	M.A.N. n° 65.812
Saint-Leu-d'Esserent/60	489 + ?	49	—	—	?	×	6 filets	
Venette/60	543	44	60	×	—	×	—	
Amiens/80/Env.	557 + 6 ?	45	60	×	—	×	6 filets	Musée d'Amiens (cat. n° 95)
Choisy-au-Bac/60	753	40	53	—	×	×	5 filets	M.A.N. n° 74.701
Saint-Leu-d'Esserent/60	555	49	63	×	—	×	5 filets	musée de Vez (Oise)
Pasly/02	417 + ?	47	65	—	×	×	4 filets	Collection Decarpigny
Vendeuil/02	635	45	63	—	×	×	—	Musée de La Fère (Aisne)
Amiens/env./80	585 + 3 ?	45	62	—	×	×	5 filets	musée d'Amiens (cat. n° 17)
Liercourt/80	409 + 6 ?	41	56	×	—	×	—	Musée d'Abbeville
Fampoux/62/?								(Musée de Lille) 2 épées l'une doit provenir de Fampoux
Lille/59/?								(Musée de Lille) Une épée pourrait provenir de Lille
Musée d'Amiens	452 + 10 ?	45	57	×	—	×	—	Origine inconnue, probablement régionale (Musée d'Amiens, n° 16)
Amiens/Montières/80	611	37	57	—	×	—	4 filets	Musée d'Amiens (cat. n° 20)
Jaux/60	510	37	46	—	×	—	—	(M.A.N. n° 74.702) lame d'épée proto-hallstatienne
Armancourt/60	402 +	46	—	—	—	—	—	Fragment de lame d'épée pistilliforme (Musée Vivenel)
Compiègne/60	498 +	49	—	×	—	×	4 filets	Fragment de lame d'épée pistilliforme (Musée Vivenel)
Saint-Pierre-à-Gouy 80	—	—	—	×	—	—		Type d'Ewart Park, proche
Bailleul-sur-Thérain/60	550	—	—	×	—	—	—	Type d'Ewart Park, proche

Nous avons fait une estimation de longueur (x + y) pour les épées peu fragmentées.

2. — LES OBJETS METALLIQUES ISOLES

2-1 - LES LAMES D'EPEES ET DE POIGNARD

En dehors des lames découvertes dans les dépôts du Bronze final II, nous en connaissons près d'une trentaine, trouvées la plupart du temps à l'occasion des dragages de rivière ou dans l'extraction de la tourbe. Ces objets ont une languette tripartite et une partie tranchante généralement pistilliforme. On peut les rattacher, tantôt à des types atlantiques, tantôt à des types continentaux.

a) Les lames de type atlantique (fig. 139)

Elles peuvent être classées en plusieurs sous-groupes selon qu'elles possèdent ou non un ricasso (Briard, 1965, p. 187-188), ou selon des facteurs plus morphométriques et décoratifs (Mohen J.P., 1977, p. 121). Ce dernier auteur distingue deux types dans le Bassin parisien. Le premier type a des épées de grande longueur (supérieure à 600 mm) avec une languette et une partie tranchante, larges. Ces épées se rapprochent du type de Saint-Nazaire. Le second type d'épée a été appelé "type parisien" par J.P. Mohen. Ces épées sont moins longues (entre 450 et 550 mm) et leur aspect est plus grêle. Leur lame est moins pistilliforme.

Pour notre part, nous avons employé des statistiques élémentaires en prenant pour référence quelques critères morphométriques particulièrement significatifs, comme par exemple la longueur, la largeur maximum de la lame et la largeur de la garde. Ces critères sont accompagnés d'éléments descriptifs, comme la présence ou l'absence de ricasso et de bourrelet médian, ainsi que le décor gravé sur la partie tranchante de la lame.

Sur les dix-neuf épées complètes ou fragments, on a pu en utiliser quinze pour la mesure des longueurs, seize pour la mesure des largeurs de lames et treize pour les largeurs de gardes (ces dernières sont en effet souvent détériorées ou même absentes). Sur le plan statistique, la population étudiée est insuffisante, mais nous pouvons déjà donner des indications intéressantes.

- Longueurs : quatre épées se situent entre 400 et 500 mm, huit entre 501 et 600 mm, deux entre 601 et 700 mm et une au-dessus de 700 mm.

- Largeurs de lames : une épée est comprise entre 30 et 35 mm, quatre entre 36 et 40 mm, six entre 41 et 45 mm et cinq entre 46 et 50 mm.

- Largeurs de gardes d'épées : une est comprise entre 45 et 50 mm, une entre 51 et 55 mm, six entre 56 et 60 mm et cinq entre 61 et 65 mm. La plupart des largeurs de gardes se situent donc entre 55 et 65 mm.

A l'examen de ces mensurations, trois épées se distinguent du lot. Il s'agit des lames d'Albert (80), de Choisy-au-Bac et de Jaux (60). La lame d'Albert est de petite longueur (486 mm) et de faible largeur. Cette épée a effectivement une lame pointue, non pistilliforme (Breuil H., 1900, p. 511, fig. 4, n° 24). Il doit s'agir d'un type assez ancien de lame d'épée à languette tripartite.

La lame de Choisy-au-Bac (Oise) se distingue aussi du lot par sa longueur nettement supérieure à celles des autres (753 mm). Avec sa largeur de lame moyenne, son ricasso bien marqué, sa garde pas très large, cette épée annonce déjà le type à langue de carpe. Elle n'est pas sans rappeler les épées les plus évoluées du type de Saint-Nazaire défini par J.D. Cowen (1954) (Briard J., 1965, p. 190-192).

Quant à l'épée de Jaux (Oise), bien caractérisée par sa garde de faible largeur, percée de deux trous de rivets, sa lame peu pistilliforme, son ricasso légèrement souligné, elle est le type même des lames d'Ewart-Park que l'on rencontre dans les dépôts "à langue de carpe", comme par exemple à Amiens, "Le Plainseau".

Les autres épées sont plus difficiles à classer, car les critères de largeurs de gardes, d'absence ou de présence de ricassos et de décors, ne sont pas significatifs. En effet, comme l'a montré Jacques Briard (1965, p. 187-190), on retrouve dans des mêmes dépôts l'association de toutes ces caractéristiques. On ne doit pas considérer non plus ces éléments comme des caractères évolutifs.

Le reste des épées peut donc s'étudier à partir des longueurs et en second lieu des largeurs de lames. On constate l'existence de types courts, avec la moitié des épées comprises entre 415 mm et 550 mm, et d'épées de longueurs moyennes qui se classent entre 551 mm et 650 mm.

C'est d'ailleurs pour la classe des épées de plus petite longueur et d'aspect plus grêle que J.P. Mohen (1977, p. 121) avait proposé le "type parisien". Ces lames d'épées possèdent généralement un faible bombement axial et une languette avec une garde aux extrémités développées.

On peut classer dans ce type les épées de Saint-Simon (Aisne), de Liercourt (Somme), de Saint-Leu-d'Esserent (Oise), des environs d'Amiens et du Musée d'Amiens et de Venette (Oise).

Les lames d'épées de Saint-Pierre-à-Gouy (Somme) et de Bailleul-sur-Thérain (Oise) paraissent

plus proches du type d'Ewart Park dont il sera question après (Breuil H., 1900, p. 516-517, fig. 5, n° 48). Une épée particulière, à lame pistilliforme, a été trouvée dans l'Aisne à Couloisy. La garde, très en V, percée de part et d'autre de deux gros rivets et un petit, peut être à la fois rapprochée d'épées atlantiques et continentales. Il doit s'agir d'un type mixte résultant de ces deux influences (Patte E., 1971, p. 159-160, 1 fig.). Les autres épées sont par contre plus classiques et se rattachent incontestablement aux productions atlantiques. Nous pouvons donc penser qu'il y eut au Bronze final II une production d'épées régionale, de type atlantique. D'ailleurs, les quelques dépôts de bronze du Bassin parisien et du Nord-Ouest de la France ont livré bien souvent de ces débris d'épées plus grêles, ainsi que des ratées de fonderie.

— LES LAMES D'EPEES CONTINENTALES

b) Le type d'Hemigkofen, ou proche (fig. 140, nos 3 et 4)

L'épée trouvée autrefois dans les dragages de l'Oise à Creil (Oise), et publiée récemment par Françoise Audouze (1972, p. 264-265, 2 fig.) est certainement une des plus typiques du Bassin parisien. Elle a un aspect général assez trapu qui lui est donné par l'allure de sa languette large et une partie tranchante bien développée. Elle a, au niveau du pommeau, deux cornes latérales arquées comme cela est fréquent sur ces épées. L'épée de Creil peut être comparée à certaines trouvées en Allemagne du Sud et en Suisse (Schauer P., 1971, pl. 68, n° 465, épée de Port, c. de Bern en particulier).

Une lame d'épée découverte dans les environs d'Amiens et conservée au Musée d'Abbeville, est assez proche de celle de Creil. Elle a aussi une allure assez trapue. Elle est percée de trous de rivets assez gros, mais cette particularité s'observe aussi sur les épées étrangères (Breuil H., 1900, fig. 4, n° 26, et Blanchet J.C. et alii, 1978, p. 15-16, fig. 7, n° 14). Ces deux épées mesurent respectivement 530 mm et 544 mm de longueur.

c) Le type de Letten, ou proche

L'épée du Musée d'Amiens, trouvée dans ses environs, s'apparente au type de Letten, bien qu'elle soit moins grande (L = 488 mm + ?).

La partie tranchante est nettement pistilliforme et a une section biconvexe (Blanchet J.C. et alii, 1978, p. 14-15, fig. 6). La garde en V est assez large. Elle est percée de trois trous de rivets de part et d'autre. Ces épées ont toujours été trouvées isolément. On les date par comparaison avec le type voisin d'Erbenheim, dont la sépulture a livré un ensemble attribuable au Ha A de Reinecke, soit au Bronze final II (Gaucher G. et Mohen J.P., 1972, fiches 521-522).

d) Le type de Reutligen, ou proche (fig. 140, n° 2)

L'épée de Vic-sur-Aisne (Aisne), avec sa partie tranchante étroite, à section biconvexe et sa garde en V, percée de part et d'autre de deux trous de rivets, semble être une variante du type de Reutlingen (Schauer P., 1971, pl. 59 à 63). Cette lame d'épée a la particularité d'avoir une partie tranchante courbe, à partir des deux tiers inférieurs (Patte E., 1971, p. 159-160, fig. 1). Ce phénomène, qui paraît dater de l'époque de fabrication, est excessivement rare.

e) Le type de Locras, ou proche (fig. 171, n° 6)

Un fragment de languette d'épée, trouvé à Sacy-le-Grand (Oise), appartient au type de Locras défini par Cowen J.D. (1955, p. 79 et suiv.). La languette a un renflement médian. La partie proximale présente un appendice triangulaire bien typique. Les rebords sont décorés d'incisions horizontales, d'X et de deux rangées de pointillés. Une seule autre épée de ce type est connue en France à Pouan (Aube). Un exemplaire a été trouvé en Suisse et deux autres en Allemagne du Sud (Gaucher G. et Mohen J.P., 1972, n° 531).

3. — LES BOUTEROLLES A SECTION LOSANGIQUE

Les dépôts classiques d'épées atlantiques ont pour la plupart livré des bouterolles losangiques typiques. Deux bouterolles de ce type ont été trouvées, associées, en 1856, près de la Haute Borne de la route nationale 32, à Clairoix (Oise). Aucun autre objet n'accompagnait ces pièces. A Saint-Leu-d'Esserent (Oise), Jean-Marc Fémolant (1981) signale une base de bouterolle à section losangique, trouvée à l'occasion des dragages de l'Oise.

4. — LES HACHES

Les haches à ailerons médians qui apparurent au Bronze final I sont toujours présentes. Elles ont généralement un corps rectangulaire plus massif, des ailerons plus développés, et elles possèdent parfois un anneau latéral. Les haches à ailerons subterminaux vont remplacer progressivement les premières. Elles ont un corps plus étroit, et des ailerons un peu plus courts.

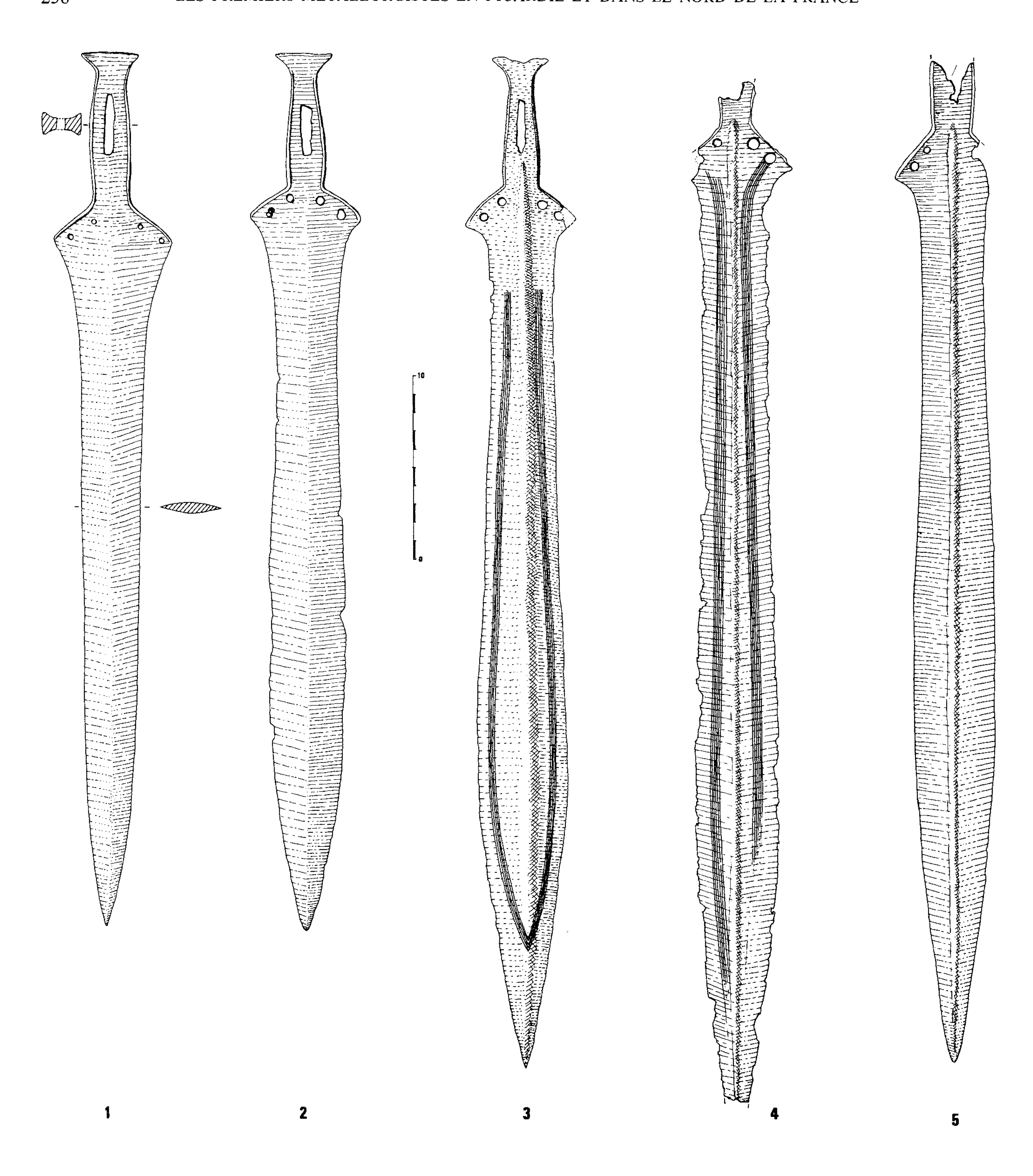


Fig. 139. — Lames d'épées pistilliformes de type atlantique. 1, Albert (Somme) ; 2, Saint-Simon (Aisne) ; 3, Saint-Leu-d'Esserent (Oise) ; 4, Amiens (Somme) ; 5, Venette (Oise).

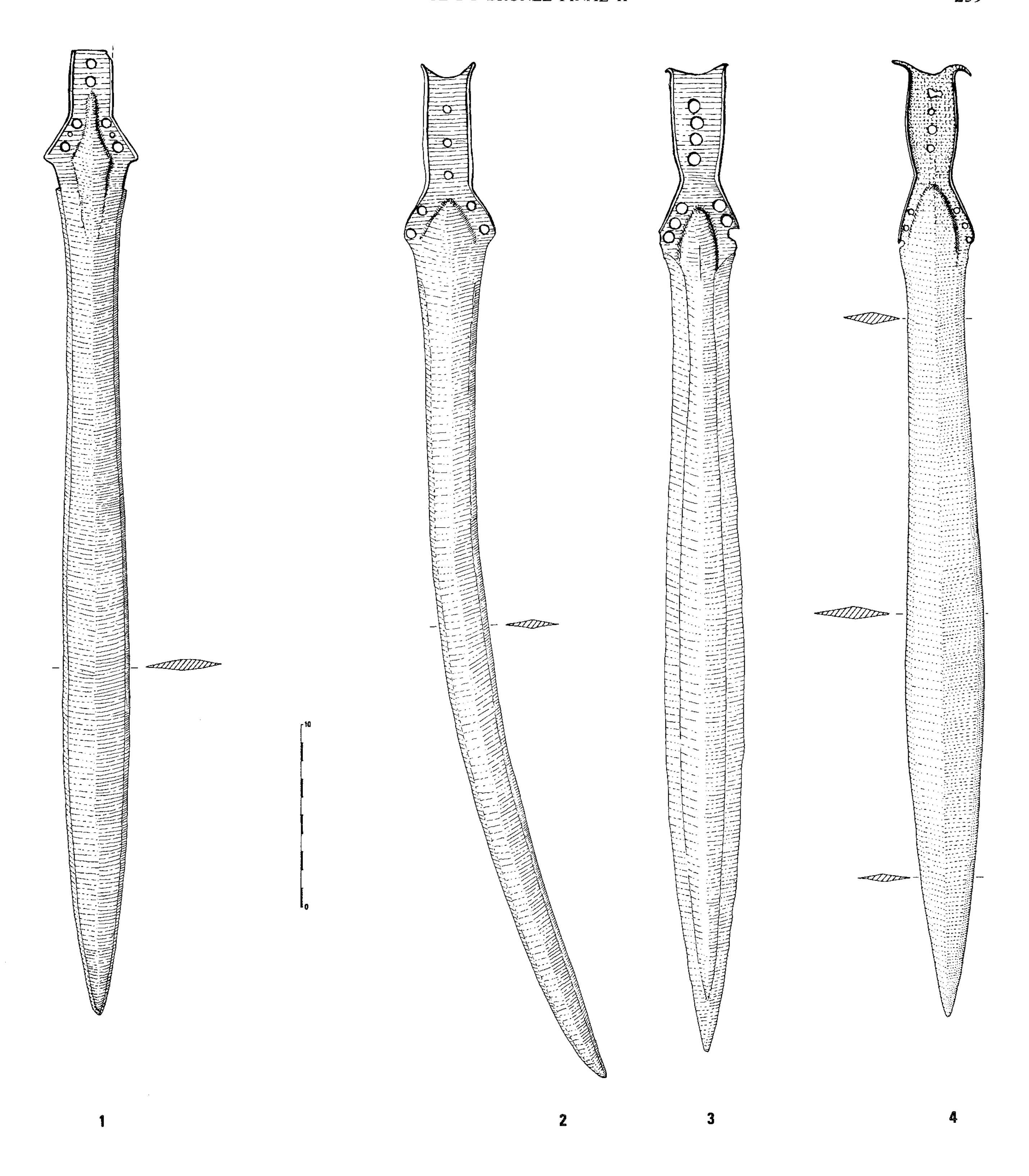


Fig. 140. — Lames d'épées continentales. 1, Couloisy (Oise) ; 2, Vic-sur-Aisne (Aisne) ; 3, environs d'Amiens (Somme) ; 4, Creil (Oise) (d'après E. Patte, F. Audouze et J.C. Blanchet).

Les haches à talons massives, avec parfois une forte nervure axiale, se rencontrent encore. Les dépôts de Luzarches (Val d'Oise) et d'Erondelle (Somme) en ont livré quelques exemplaires. Il serait toutefois présomptueux de vouloir classer les haches isolées, qui peuvent appartenir à une des phases du Bronze final. Nous donnons l'inventaire des haches à ailerons subterminaux dans le Chapitre sur le Bronze final III.

5. — LES POINTES DE LANCE

2-1 - LA POINTE DE LANCE A PERFORATIONS MULTIPLES DE CLAIROIX (OISE) (fig. 141)

Il s'agit d'un type de grande pointe de lance qui dérive des pièces ajourées irlandaises et anglaises. La pointe de lance de Clairoix a été trouvée au mois de mai 1979 sur une plage de la rive droite de l'Oise à Clairoix, en face des Usines Uniroyal. Elle doit provenir de l'éboulement des berges de la rivière ou d'un rejet de dragage à cet endroit. La pointe est cassée au niveau où elle devient plus effilée, mais on peut estimer que l'objet devait mesurer entre 400 et 500 mm de longueur totale, alors qu'il ne mesure plus que 320 mm. La courte douille libre de 23 mm de longueur a une section losangique de 31 mm x 29 mm. Les ailerons ont 76 mm de largeur. Ils sont percés de bas en haut, de trois perforations circulaires, en position légèrement asymétrique, puis d'une longue perforation allongée, et de quatre nouvelles perforations.

La pointe de lance de Clairoix ressemble, par son décor, à celle qui a été draguée près du Pont d'Austerlitz à Paris (530 mm) (Duval P.M., 1961, p. 48, fig. 23). Une autre, trouvée aussi dans la Seine au Pont de Bercy à Paris, possède quatre et cinq perforations (530 mm) (Mohen J.P., 1977, p. 121, fig. 455, p. 143). Un fragment médian, du même type de lame, avec au moins six perforations, provient de l'Essonne (Mohen J.P., 1977, p. 121, fig. 456, p. 143). Une autre, conservée au British Museum (Coll. Morel), viendrait de France, sans provenance précise. C'est dans le dépôt de Louignac, en Corrèze, que ce type de lance est associé à des épées atlantiques du Bronze final II (Bouyssonie et Bardou, 1911, une cachette de l'Age du Bronze en Corrèze, *Bull. Soc. Sc. Hist. Arch. Corrèze,* p. 1-17).

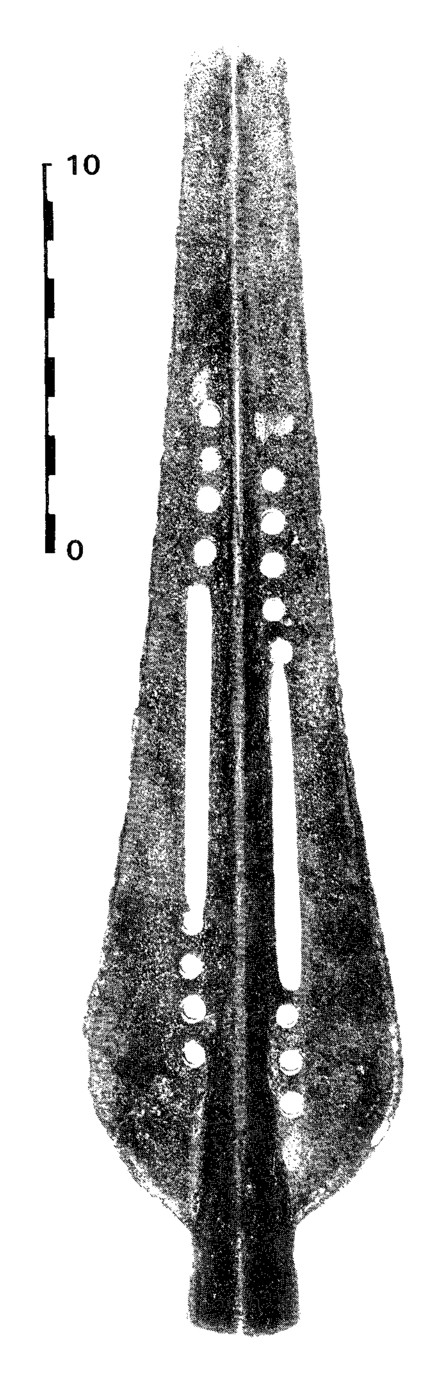


Fig. 141. — Pointe de lance à perforations multiples de Clairoix (Oise).

5-2 - LES POINTES DE LANCES COMMUNES

Ces objets, trouvés dans quelques dépôts du Groupe de Saint-Brieuc-des-Iffs, ont la particularité de posséder une partie libre de douille, assez courte. Il est toutefois difficile de vouloir isoler chronologiquement ce genre de matériel. On distingue toutefois un ''type parisien'' caractérisé par de très grandes pointes de lances à ailerons galbés dans la partie proximale (Mohen J.P., 1977, p. 121). Nous avons retrouvé aussi ce type dans deux dépôts, à Pontpoint (Oise) et à

Giraumont (Oise), et il est possible que quelques découvertes isolées puissent se classer dans cette catégorie.

6. — LES PARURES

a) Les bracelets

Ils sont rares, et généralement pas très typiques. D'ailleurs, on n'en trouve dans les dépôts de la région qu'un à Brécy (Aisne), alors qu'à la phase suivante, ils sont abondants. Seule la découverte isolée de La Croix-Saint-Ouen (Oise) est intéressante. C'est un bracelet massif et ouvert, qui se termine par un léger tampon. Il a une section sub-triangulaire. Les décors se développent sur deux bandes séparées au milieu. Ils sont formés de chevrons à pointes opposées et ils sont encadrés de lignes pointillées (Blanchet J.C. et Lambot B., 1974, p. 37-38, fig. 18). Ces types de bracelets sont rares en France. On en connaît à Vitry (Musée Conain M. L. 81-04), dans le tumulus 8 du canton de Weissensec, à Haguenau (Schaeffer P., 1926, p. 46, fig. 21 c), à Saint-Romain-la-Motte (Loire) (Millotte J.P., 1962, p. 246-248, fig. 284).

Dans le Sud, Jean Guilaine signale des bracelets proches dans le dépôt de Carlépa (Aude) (1972, p. 243, fig. 84, n° 7 et 8). Le dépôt d'Areste Longue a aussi un bracelet de ce type, accompagné de deux pendeloques (Courtois J.C., 1960, fig. 51, n° 4 et 6). Ces bracelets se rencontrent donc dans des ensembles du Bronze final I et II.

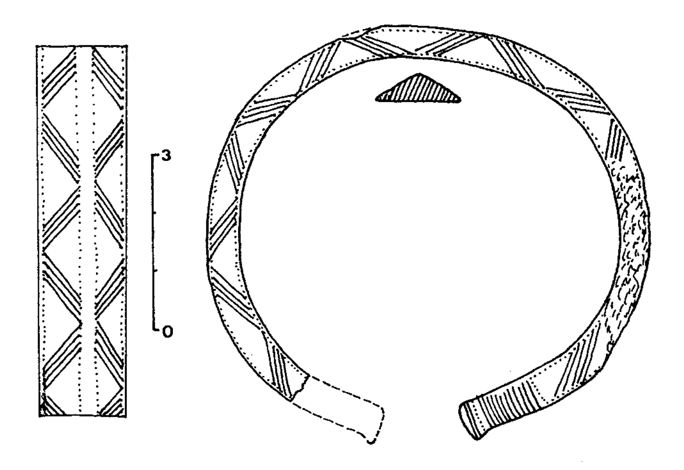


Fig. 142. — Bracelet massif et ouvert, à léger tampon, trouvé à la Croix-Saint-Ouen (Oise).

7. — LES DEUX CASQUES A CRÊTE EN BRONZE DE MONTMACQ (OISE)

Ils ont été trouvés en 1921 lors des dragages de l'Oise, à Montmacq. Ils sont conservés au Musée Vivenel de Compiègne avec le casque à pointe, d'un type plus évolué, découvert à Armancourt (Oise).

Les deux casques de Montmacq ont été fabriqués de la même façon. Ils ont été faits par assemblage de deux tôles de bronze d'un millimètre d'épaisseur environ. Ils ont une forme générale conique. Les deux tôles sont réunies sur leur pourtour par le rabat d'une des tôles un peu plus grande que l'autre. La partie basse des casques ne possède pas de crête, mais à cet endroit, la tôle a été découpée et rabattue sur l'autre, de façon à former une ouverture ovalaire correspondant aux dimensions de la tête du personnage. Un des casques possède ses quatre rivets de forme conique, alors que sur l'autre, le seul rivet en place est de forme discoïdale. Les deux casques présentent à leur base un fin bourrelet fait par enroulement de la tôle autour d'un fil de bronze. Des trous aménagés à la base du casque servaient à fixer les couvre-joues et le couvre-nuque. L'un des casques est décoré de pastillages horizontaux placés à la base. L'autre a deux gros boutons exécutés aussi au repoussé et deux fins bourrelets horizontaux placés à la base du casque. Ils mesurent 259 mm et 271 mm de hauteur, pour 258 mm et 256 mm de largeur totale. Ils pèsent 650 g et 725 g (Blanchet J.C. et Lambot B., 1975, p. 44-46).

Ces casques coniques à crête ont été étudiés et répertoriés par H. Hencken (1971). Ceux de Montmacq sont très proches de ceux de : Auxonne (Côte d'Or) ; Blainville-la-Grande (Meurthe-et-Moselle) ; de Paris (Seine) ; de Chalon-sur-Saône (Saône-et-Loire) et du Theil, à Billy (Loir-et-Cher). En dehors de la France, on en connaît en Allemagne à Lesum, près de Brême ; à Pockinger Heide, en Bavière, à Biebesheim dans la Hesse ; et à Kleinhüningen, près de Bâle. C'est dans la cachette du Theil que nous trouvons ce type de casque associé à un ciseau, une hache à ailerons médians, une grande ceinture en bronze avec des pendeloques, deux feuilles d'or décorées et un fragment de moule en pierre pour une hache à ailerons médians et peut-être aussi pour une épingle. Ce dépôt contient surtout des objets du Bronze final I, mais la ceinture pourrait être plus tardive. Une datation un peu après le premier millénaire avant notre ère semble satisfaisante. Des rivets de casque ont aussi été trouvés dans des dépôts du Bronze final II, comme à Saint-Brieuc-des-Iffs (Ille-et-Vilaine). A Saint-Pierre-en-Chastre (Oise), dans le matériel recueilli lors des fouilles de Viollet-le-Duc, on a aussi un rivet à tête bi-

cylindrique qui n'est pas sans évoquer un de ceux de Montmacq. Un autre rivet est connu dans le dépôt de la fin de l'Age du Bronze, de Larnaud (Jura). Jean-Pierre Mohen (1977, p. 122) a publié le casque de Mantes-la-Jolie (Yvelines) qui a été fabriqué à partir d'une seule tôle de bronze et non de deux tôles assemblées comme les précédents. La crête est moins développée. Ce casque n'a pas de comparaisons possibles actuellement, mais il se rapproche par sa forme générale des casques à crêtes.



Fig. 143. — Casque à crête en bronze de Montmacq (Oise) (Musée Vivenel à Compiègne).

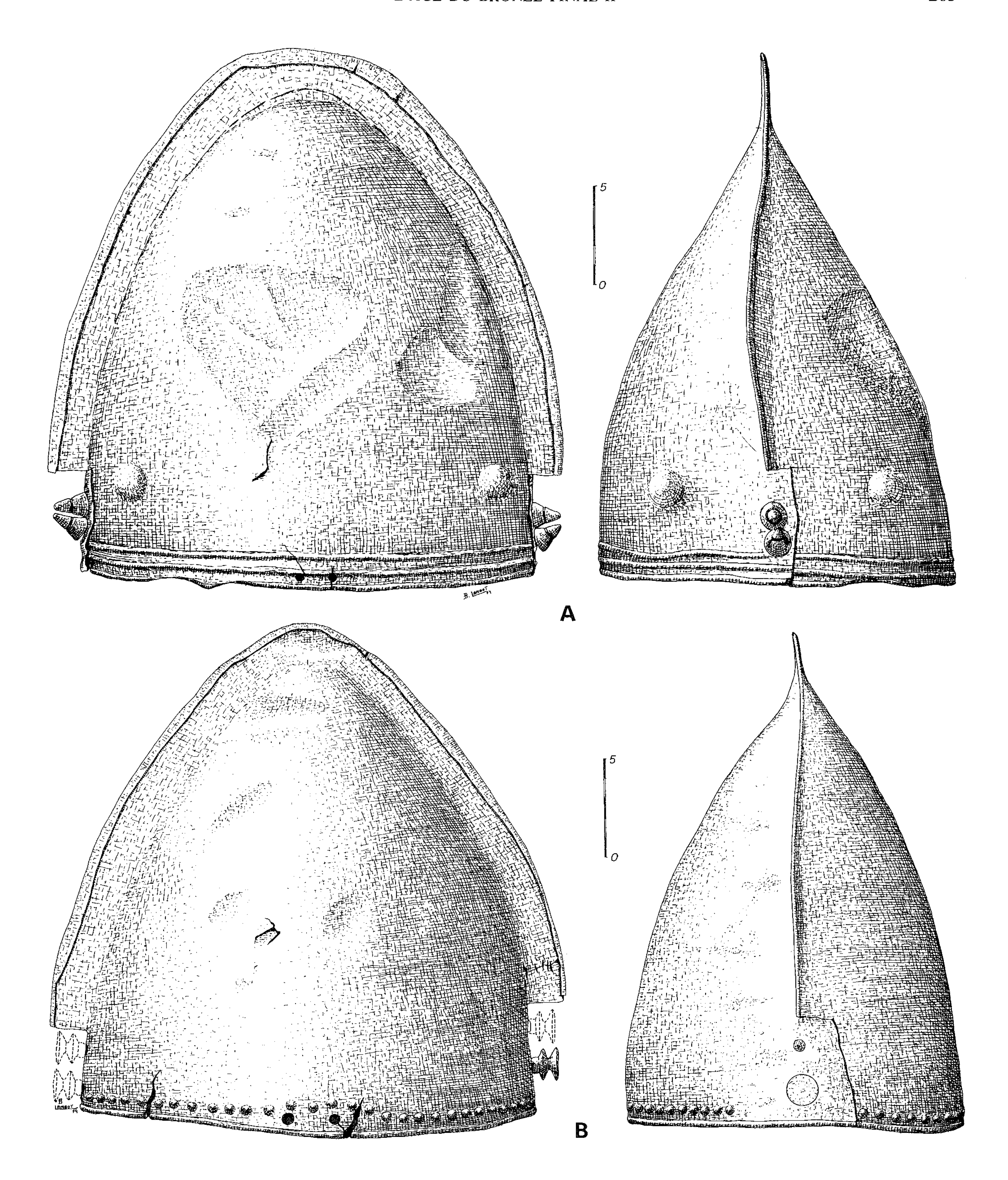


Fig. 144. — Casques à crête en bronze trouvés en 1921 dans les dragages de l'Oise, à Montmacq (Oise) (Musée Vivenel à Compiègne).

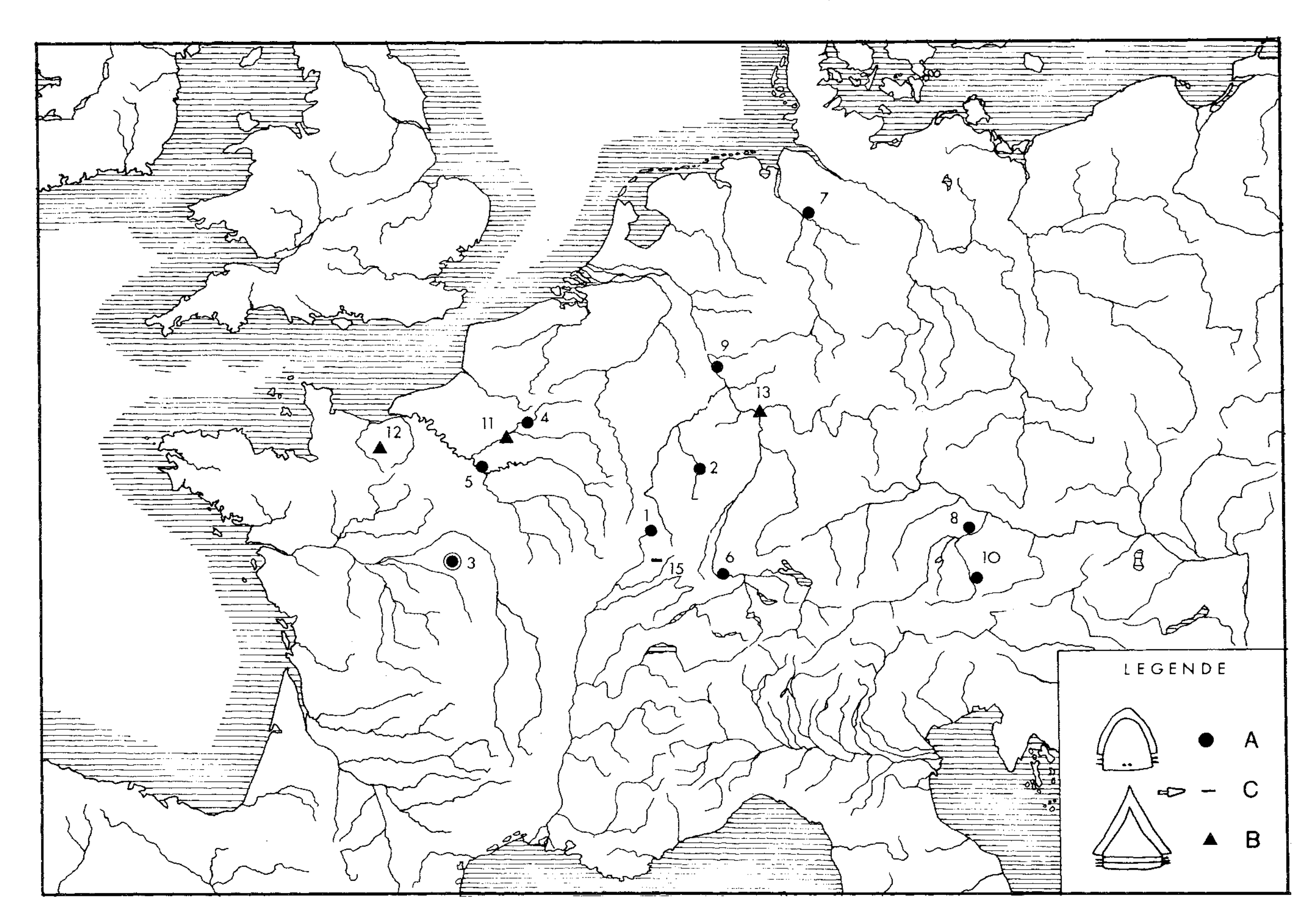


Fig. 145. — Carte de répartition des casques en bronze : A - casque à crête ronde ou conique. B - casque à crête pointue. C - rivet.
A) - 1, Auxonne (Côte-d'Or) (1 casque) ; 2, Blainville-la-Grande (Meurthe-et-Moselle) (1 casque) ; 3, Le Theil à Billy (Loir-et-Cher), casque trouvé dans un dépôt daté du début du Bronze final ; 4, Montmacq (Oise) (2 casques) ; 5, Paris (Seine) (1 casque) ; 6, Kleinhuningen (Allemagne) (1 casque) ; 7, Lesum (Allemagne) (1 casque) ; 8, Pockinger Heide (Allemagne) (1 casque) ; 9, Biebesheim (Allemagne) (2 casques) ; 10, Pass Lueg (Autriche) (1 casque).
B) - 11, Armancourt (Oise) (1 casque) ; 12, Bernières d'Ailly (Calvados) (9 casques); 12, Mainz-Kostheim (Allemagne) (1 casque) ; 14, Huelva (Espagne) (1 casque).
C) - 15, Larnaud (Jura), (1 rivet dans le dépôt).

8. — L'OPPIDUM DE SAINT-PIERRE EN CHASTRE A VIEUX-MOULIN (Oise)

LE MATERIEL ARCHEOLOGIQUE

C'est un des sites les plus célèbres du Nord de la France à l'Age du Bronze final, qui, jusqu'à présent, n'a jamais fait l'objet d'une étude approfondie. Il fut fouillé en partie pendant le mois de juin 1862 par l'architecte Viollet-le-Duc, sous les ordres de l'Empereur Napoléon III. Toutes les fortifications actuelles sont l'œuvre de cet architecte. Il est donc impossible de se faire une idée de l'état du site à l'Age du Bronze. Des remaniements importants ont été effectués depuis le Gallo-Romain précoce jusqu'au Moyen-Age avec l'implantation d'un Prieuré (Blanchet, J.C., 1978). Viollet-le-Duc nous a laissé les plans de ses travaux de restauration, mais les coupes stratigraphiques effectuées près des rebords de plateau ne sont pas toujours convaincantes. C'est dans la partie sud-ouest de l'oppidum que des fouilles furent entreprises avec l'aide des soldats d'un régiment de Compiègne. Près de soixante-dix petits carrés et rectangles furent creusés sur une bande de quatre-cents mètres de longueur et une cinquantaine de mètres de largeur. L'oppidum forme une enceinte approximativement trapézoïdale, dont la grande base mesure 790 m, la petite base 580 m, et les côtés 460 m et 320 m. Sa superficie est de 26 ha, 11 ares. Son altitude, de 128 m en moyenne, lui permet de dominer nettement avec ses pentes abruptes, les zones marécageuses du rû de Berne au nord et du rû du Pré Tortu à l'ouest. A deux kilomètres au sud, il existe un tout petit oppidum de 60 ares au lieudit "La Héronnière". Les vestiges céramiques ramassés en surface appartiennent à l'époque protohistorique, sans qu'il soit possible d'en définir avec précision la période d'occupation.

L'aspect défensif de Saint-Pierre-en-Chastre a été assez bien étudié par Octave Vauvillé (1909). Toutefois, il est difficile de mettre en évidence les fortifications élevées à l'Age du Bronze final, en raison du manque d'observations faites pendant les premières fouilles. Quatre coupes ont été effectuées à l'époque dans les parties nord et sud-ouest du rebord du plateau. Les fouilles, dans cette dernière zone, auraient livré des vestiges de cuisines et de fonderies, d'après Viollet-le-Duc. Il est probable qu'il existait à cet emplacement des structures d'habitats avec des ateliers de fondeurs. D'ailleurs, le matériel de l'Age du Bronze extrait lors de ces fouilles, a souvent été interprété comme étant un dépôt (Déchelette, 1910, dépôt n° 593).

Ce n'est qu'en 1972 que M. Michel Jouve (1976) a entrepris une tranchée de 17 m de longueur, perpendiculaire à l'arête sud du plateau à une centaine de mètres plus à l'est des fouilles du siècle dernier.

Quatre couches ont été mises en évidence : 1) humus forestier de 0.20 m d'épaisseur ; 2) terre arable contenant sur 1,00 m d'épaisseur du matériel remanié ; 3) couche de couleur grisâtre reposant sur le calcaire naturel et datée de la Tène finale ; 4) couche de remblai brûlé avec, à la base, des traces d'habitat du Bronze final ; 5) calcaire lutétien consolidé, en place. Ce sondage, volontairement limité, a permis de mettre en évidence les restes probables d'un rempart primitif de l'Age du Bronze final, sous le chemin périphérique actuel. Ces remaniements ont surtout été exécutés à l'époque médiévale avec le développement du prieuré. Le matériel archéologique recueilli au cours de ces dernières fouilles se compose de quelques tessons, dont certains appartiennent au Bronze final, d'autres à la Tène finale/Gallo-Romain précoce, et le reste au Moyen-Age. Malgré tout, les objets les plus abondants et les plus importants ont été recueillis lors des sondages rapides de Viollet-le-Duc, en juin 1862. C'est en particulier ce matériel que nous allons maintenant étudier.

D'après Joseph Déchelette (1910, dépôt n° 593, p. 88), l'inventaire des objets déposés au M.A.N. est le suivant : 3 moules en terre cuite (1 pour hache à talon, 1 pour épée, 1 pour lingot), 88 lingots, 3 haches, 16 ciseaux, 1 gouge, 3 couteaux, 46 burins et poinçons, 11 clous ou rivets, 8 aiguilles, 12 hameçons, 14 pinces, 1 épée, 7 poignards, 2 lances, 3 pointes de flèches, 143 épingles, 14 bracelets, 1 bague, 128 anneaux, 3 rouelles, 3 boutons, 3 appliques, 1 tube ou spirale, 14 objets indéterminés, avec un brunissoir en pierre et un vase. Ce qui fait un total de 532 objets selon cet auteur.

Nous avons pu reprendre l'étude de tout le matériel de l'Age du Bronze de ce site.

Les objets en bronze

- Les lames d'épées (fig. 146, n°s 11, 13, 17 à 22)

Elles sont représentées par huit fragments de lames à section losangique, et une avec un bourrelet médian. Ce dernier type se rapproche des lames d'épées à land'épées à langue de carpe (fig. 146, n° 18).

- Les poignards (fig. 146, n°s 1 à 10, 14)

Il y a lieu de distinguer une classe de grands poignards de 140 à 174 mm de longueur (7 exemplaires) et une classe de poignards plus petits, d'environ 80 mm de longueur (2 exemplaires). Tous ces poignards ont une languette allongée, étroite de forme trapézoïdale ou sub-rectangulaire. Un des poignards a deux crans latéraux, deux autres ont un trou, dont un

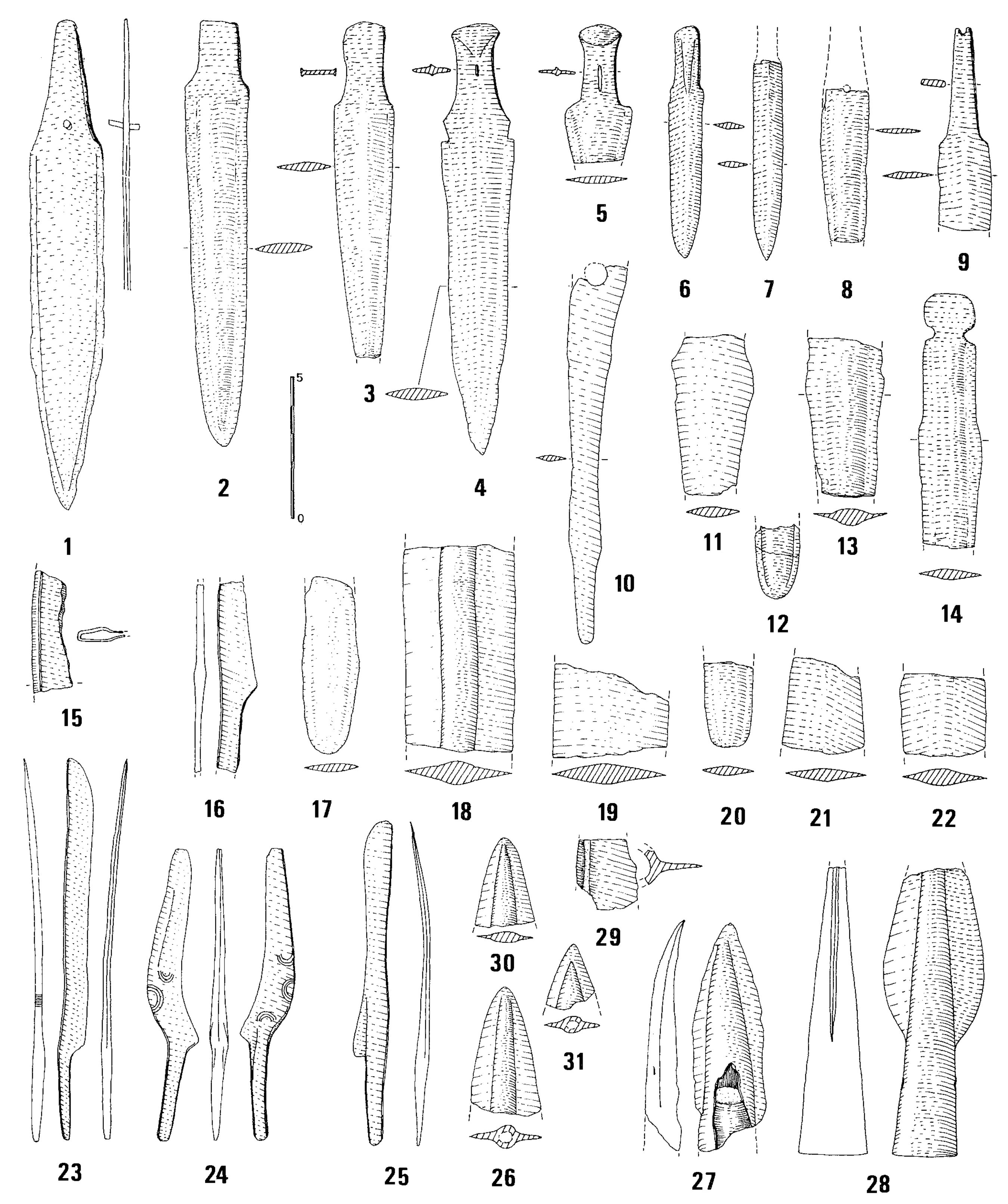


Fig. 146. — Les objets métalliques de l'oppidum de Saint-Pierre-en-Chastre, à Vieux-Moulin (Oise) (M.A.N.). Poignards, couteaux, lames d'épées et pointes de lances.

avec son rivet encore en place, et les deux derniers ont un petit bourrelet au milieu de la languette.

- *Les couteaux (fig. 146, n°s 16, 23 à 25)*

Ce sont quatre petits couteaux à soie simple rectangulaire. Les lames ont une extrémité distale arrondie. Deux exemplaires possèdent des décors. Le plus grand a huit incisions parallèles sur le dos. L'autre a trois séries de demi-cercles concentriques. Cette décoration est courante dans l'Est, notamment sur des poignards rencontrés dans les stations palafittiques suisses.

- *Les haches à ailerons subterminaux (fig. 147, n°s 5 et 6)*

Les deux haches complètes ont un corps étroit et un anneau latéral. Elles mesurent 159 et 156 mm de longueur. Les deux autres morceaux de haches se composent d'une extrémité de tranchant et d'une partie d'aileron. Un fragment de moule en bronze correspond à la partie tranchante proximale d'une hache à ailerons subterminaux.

- *Les pointes de lances (fig. 146, n°s 26 à 30)*

Ces objets sont tous brisés ou bruts de fonderie. Une lance à pointe cassée a une douille moyenne et des ailerons assez larges. Les autres ne permettent pas d'observation.

- *Les pointes de flèches du type "Le Bourget" (fig. 147, n°s 8 et 9)*

La plus simple a été réalisée dans une tôle de bronze découpée, de forme triangulaire. La seconde a aussi été fabriquée dans une tôle de bronze. Elle possède des ailerons et la fixation se faisait par deux trous. Un fragment de douille de petite dimension peut être attribué à une pointe de flèche.

- *Gouge à douille (fig. 147, n° 7)*

Une seule est connue. Elle est du type courant. Elle mesure 117 mm de longueur.

- *Ciseaux-Pointes, burins et pointeaux (fig.147, n°s 12 à 28)*

Ces ciseaux-pointes sont probablement destinés à la gravure et à la ciselure sur métal. Ils ont été réalisés sur une tige carrée en bronze. Ils possèdent d'un côté une partie tranchante, de l'autre une pointe. Les burins ont un tranchant en V qui devait permettre un travail de découpage par petits coups successifs. Les pointeaux sont plus massifs que les pointes.

- *Fragment de fourreau (fig. 146, n° 15)*

Un seul morceau de fourreau provient de ce site. Il a une section sub-losangique.

- *Fragment de cnémide, non décor (?) (fig. 150, n° 9)*

C'est un grand morceau de tôle de bronze de forme ovoïde, percé d'un gros trou central et de petits trous de chaque côté. Il n'est pas décoré.

- *Les pinces à épiler (fig. 150, n° 14)*

Ces objets mesurent entre 40 et 52 mm de longueur, et 5 à 8 mm de largeur. Le ressort arrondi est décoré, dans un des cas, de trois traits incisés. Une pince a ses plats décorés de séries de chevrons. Dix pinces sont complètes et deux autres sont représentées par des fragments.

- *Les bracelets (fig. 148, n°s 19 à 26)*

Les bracelets sont tous massifs, à extrémités ouvertes, avec parfois de légers tampons. Quelques-uns sont décorés de légères incisions obliques. La plupart des objets sont représentés par des fragments bruts de coulée. Les sections sont sub-circulaire et sub-losangique. Il existe aussi quelques fragments à tige torsadée.

- *Les boucles d'oreille, anneaux et bagues*

Ce petit matériel est difficile à dater. Une boucle d'oreille réalisée dans un fil de bronze torsadé, et peut-être quelques anneaux et bagues, peuvent appartenir à l'Age du Bronze final.

- *Les pendeloques (fig. 148, n°s 11, 14 et 15)*

Les trois pendeloques ont été fabriquées dans des moules univalves. Ces objets sont le plus souvent des ornements de ceinture. La plus grande a une forme triangulaire et possède deux cannelures sous son anneau de suspension. Le décor est fait de traits quadrillés incisés. La seconde est sub-rectangulaire avec un étranglement à la limite de l'anneau. Une pendeloque analogue provient du lac d'Estavayer (Suisse) (Musée Lorrain C.G. 70.03, Coll. Goury). La troisième a une forme cruciforme très classique et elle n'est pas décorée. Quelques exemplaires sont connus en France : à Ray-sur-Saône (Haute-Saône) (J.P. Millotte, 1963, p. 332, pl. XLII), à Chezenas (Rhône) dans le dépôt I, 2 pendeloques (Vasy, 1912 - A.F.A.S.), dans le dépôt de Combon (Eure), 2 pendeloques (W. Kimmig, 1954, p. 218-220, fig. 96), et dans la grotte de Souhait à Montagnieu (Ain) (J. Combier, 1962, p. 254, fig. 25). Ces objets sont fréquents dans toute la zone lacustre au Bronze Final III, et Françoise Audouze (1976) en a dressé un inventaire exhaustif.

- *Agrafe/Pendeloque (fig. 148, n° 13)*

Trois fragments de tôle, l'un proximal, l'autre médian, et le dernier avec son extrémité recourbée, appartiennent à cette catégorie. Ils possèdent un décor formé de lignes de petits points et d'incisions. Ces agrafes-pendeloques se rapprochent d'un exemplaire du tumulus 39 I du canton de Kirchlach (Haguenau) (Schaeffer, 1926). Elles sont aussi communes en Suisse et en Allemagne du Sud, où les exemplaires les

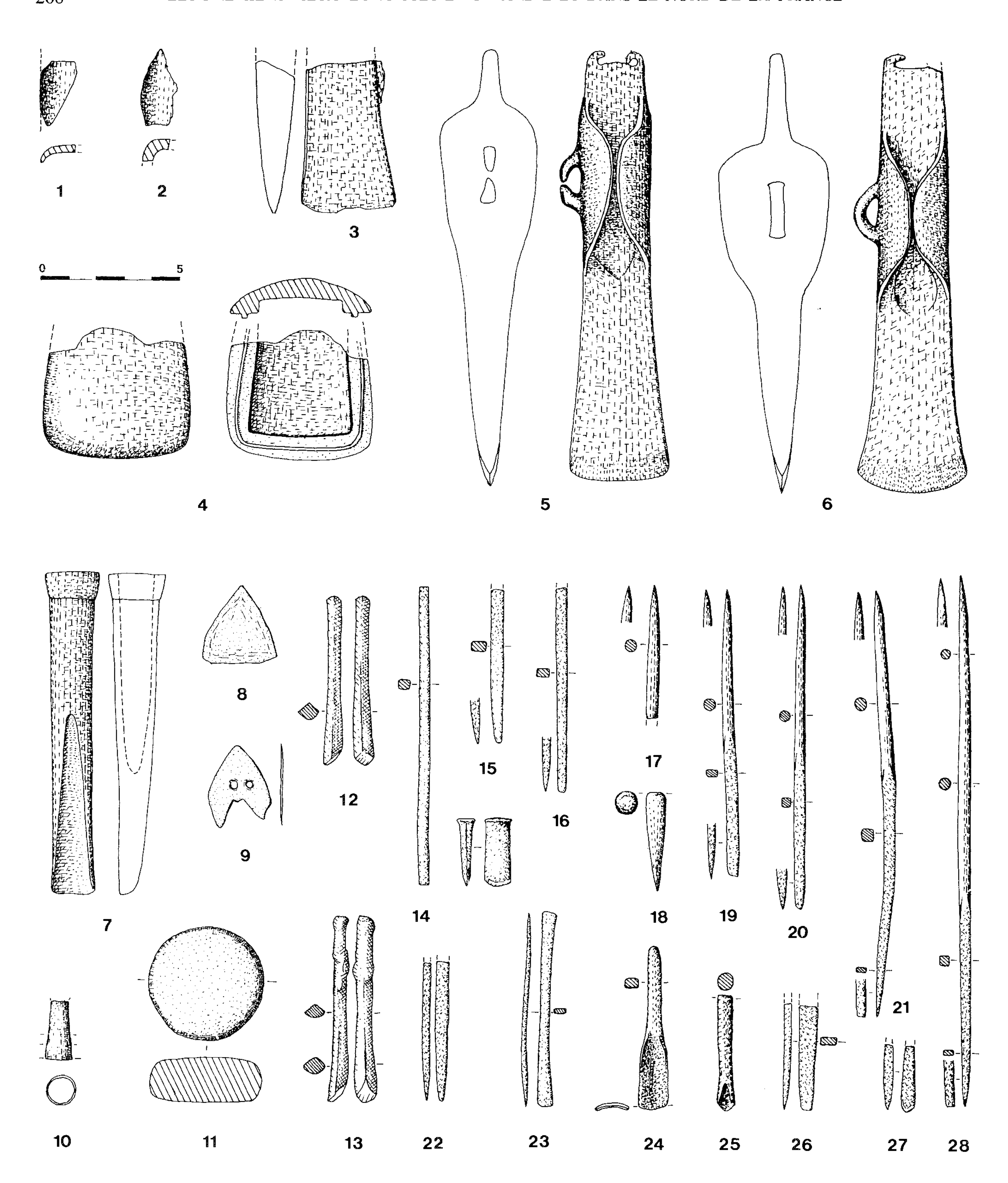


Fig. 147. — Les objets métalliques de l'oppidum de Saint-Pierre-en-Chastre, à Vieux-Moulin (Oise) (M.A.N.). Haches à ailerons subterminaux, moule en bronze, gouge, armatures de flèches, ciseaux, burins, pointeaux et ciselets.

plus anciens sont datés de la fin du Bronze moyen, comme celui de la forêt de Haguenau (F. Audouze, 1974).

- *Applique-boucle (fig. 148, n° 10)*

Un seul objet de ce type est formé de deux triangles réunis par la pointe et il possède encore un fil torsadé en place dans l'anneau.

- *Les épingles*

Les 143 épingles découvertes à Saint-Pierre-en-Chastre permettent de faire une étude intéressante. Nous les décrirons par catégories en signalant, dans la mesure du possible, leur répartition.

. Epingles en trompette et à tête en clou (fig. 149, n° 1).
Le sommet est plat et décoré de cercles concentriques. Il peut être évidé. L'une d'elles a, sous la tête, trois disques coulés. Les épingles à "tête en clou" ont une tête plate qui se détache plus nettement de la tige. Ces deux types d'épingles assez fréquents apparaissent au Bronze Final III.

. Epingles à tête cylindro-conique (fig. 149, n° 7a).
Les deux épingles que nous connaissons ont la tête et la tige décorées d'incisions horizontales et de quelques chevrons, dans un cas. En raison du petit diamètre de leur tête, ces épingles appartiennent au groupe suisse-français. Par contre, les décors de bandes de chevrons n'apparaissent pas en Savoie, alors qu'ils sont fréquents en Allemagne et à Peschiera. Ces épingles sont toutes dans des contextes du Bronze Final III (F. Audouze et J.C. Courtois, 1970, p. 16-19).

. Epingles à tête biconique (fig. 149, n° 3).
La tête et la tige sont parfois décorées d'incisions horizontales. Ces épingles sont surtout bien représentées dans les stations lacustres suisses de la fin du Bronze final III. Françoise Audouze et Jean-Claude Courtois (1970, p. 19-22) en signalent quelques-unes dans le Sud-Est de la France. En Alsace, les épingles d'Algolsheim et du Brunnenzug sont datées du Bronze Final IIb par H. Zumsteim (1966, p. 71, fig. 13 et 18). En Allemagne du Sud et de l'Ouest, elles apparaissent dès le Hallstatt A2 et encore plus tôt à Peschiera (H. Müller-Karpe 1959, p. 303, p. 268, pl. 193, 39-45 et pl. 104, 19-25). On en connaît des exemplaires isolés ou dans des ensembles non datables : à la Ferté-Hauterive dans l'Allier (Abauzit, 1962, p. 145-146), à Bligny dans la Seine-et-Oise (M.A.N.), à Baume-les-Messieurs dans le Jura (L. Coutil, 1913, p. 470, fig. 1-10), et à Courchapon dans le Doubs (J.P. Millotte, 1958, p. 13, n° 114-115). Ces épingles apparaissent donc au Bronze final II et persistent jusqu'au Bronze final III.

. Epingles à tête enroulée (fig. 150, n°s 12 et 13).
Les six épingles de Saint-Pierre-en-Chastre ne sont pas décorées. Ce type très commun, répandu à travers la France et l'Europe, ne peut pas être attribué à une phase précise du Bronze final. Les épingles à tête enroulée sont connues dès le Bronze D allemand (Rychner V., 1979, forme 4, p. 65).

. Epingles à tête vasiforme
Si ce type est le plus représenté dans le Sud-Est de la France, nous n'en connaissons qu'un seul à Saint-Pierre. Ce dernier appartient au 3ème sous-type, caractérisé par une partie supérieure de la tête évasée, à sommet non débordant (F. Audouze et J.C. Courtois, 1970, p. 41). Ces épingles sont aussi datées du Bronze final III b (Ha et B2) sous une forme plus frêle, elles se poursuivent jusqu'au début du premier Age du Fer, comme à Choisy-au-Bac (Oise), par exemple.

. Epingles à tête en massue (fig. 149, n° 4).
Les cinq épingles appartenant à ce type ne sont pas décorées. Elles sont uniquement connues en contexte palafittique au Lac du Bourget (F. Audouze et J.C. Courtois, 1970, p. 55-56). Dans ce lac, un moule aurait pu servir à la fabrication d'épingles de cette sorte. Ce type d'objets se place chronologiquement au Bronze final III et plus particulièrement dans la période la plus récente.

. Epingles à tête biconique, à sommet concave (fig. 149, n° 3).
Nous en connaissons dix exemplaires. Elles sont décorées de chevrons et de traits horizontaux. C'est la plus importante série de ce type connue en France. La station de Châtillon sur le lac du Bourget en a livré cinq : deux proviennent des Tougnes sur le lac Léman, et deux autres de Chens-sur-Léman. Les exemplaires isolés ont été trouvés à Brison-Saint-Innocent et à Tresserve, sur le lac du Bourget. En dehors de la zone palafittique, on en connaît une seule aux Hauts-des-Fourches dans l'Yonne, déposée au Musée de Sens (F. Audouze et J.C. Courtois, 1970, p. 56-57).

. Epingles à tête sub-sphérique et sub-biconique (fig. 149, n° 11).
Nous avons préféré ces termes à celui de Groupe T, des épingles à tête hémisphériques de F. Audouze et J.C. Courtois (1970, p. 57). La tête est pleine et se rapproche généralement plus de la forme sub-biconique. Une d'entre elles a une plus grosse tête, décorée de deux séries de trois traits incisés, horizontaux. Entre ces traits, nous avons des stries obliques incisées en opposition (W. Kimmig, 1954, p. 225, fig. 101, n° 5). Les autres épingles ne sont pas décorées. Ces épingles se rencontrent surtout dans les stations lacustres, et plus particulièrement à Grésine (Lac du Bourget) au Bronze final III. Les exemplaires de

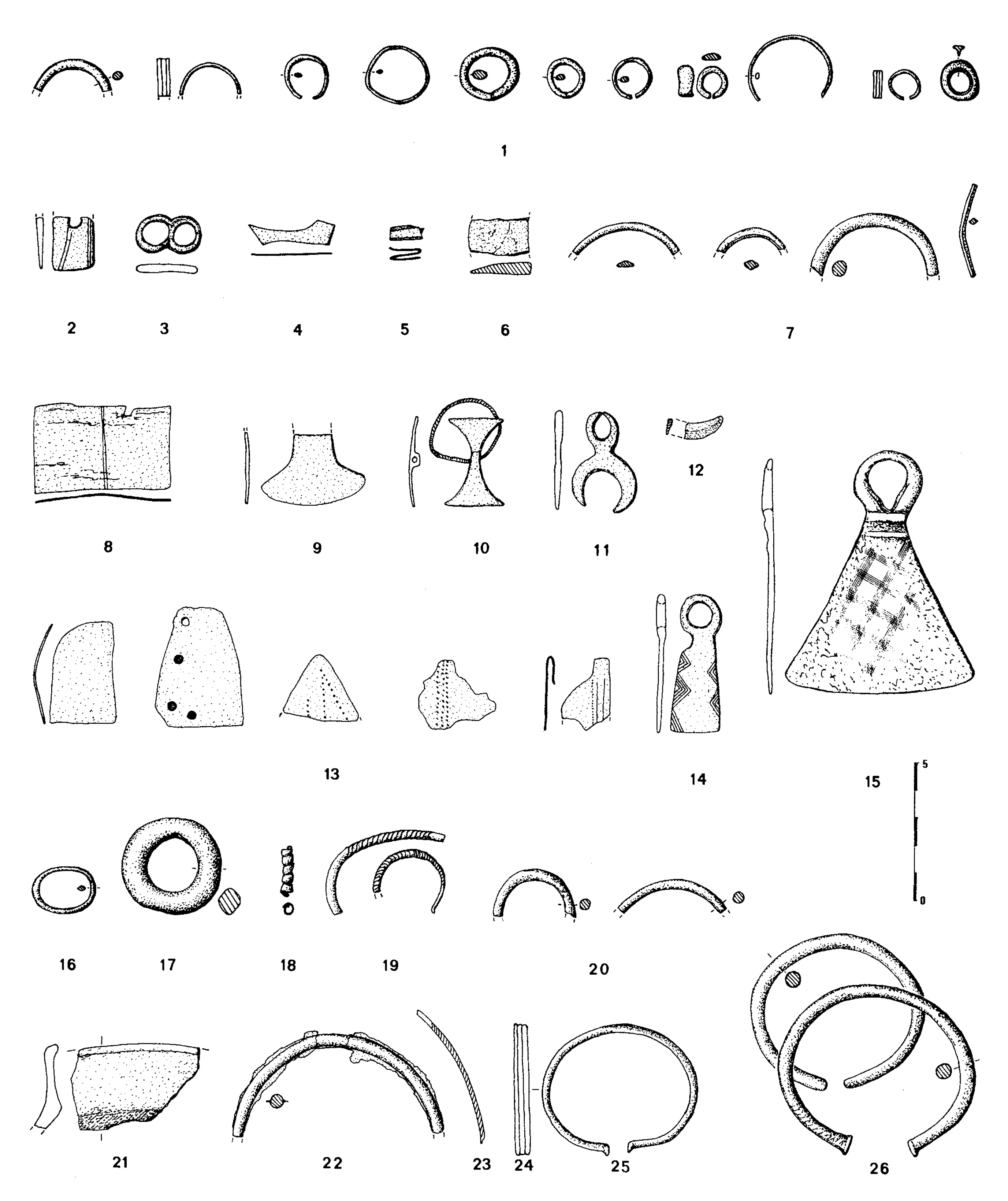


Fig. 148. — Le matériel métallique de l'oppidum de Saint-Pierre-en-Chastre à Vieux-Moulin (Oise) (M.A.N.). Anneaux, bracelets, pendeloques, agrafes, plaques de tôle et déchets.

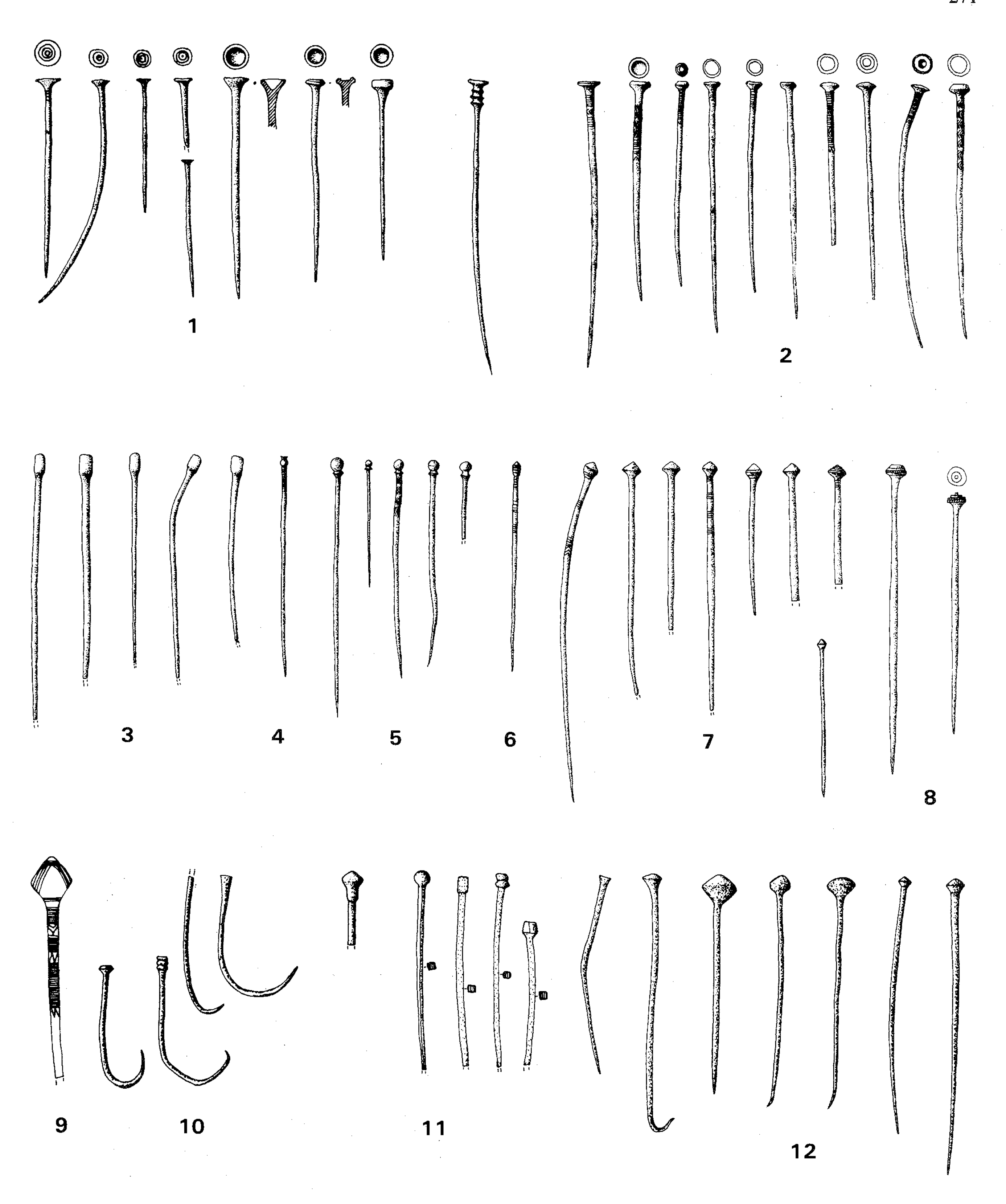


Fig. 149. — Les objets métalliques de l'oppidum de Saint-Pierre-en-Chastre, à Vieux-Moulin (Oise) (M.A.N.). Les épingles.

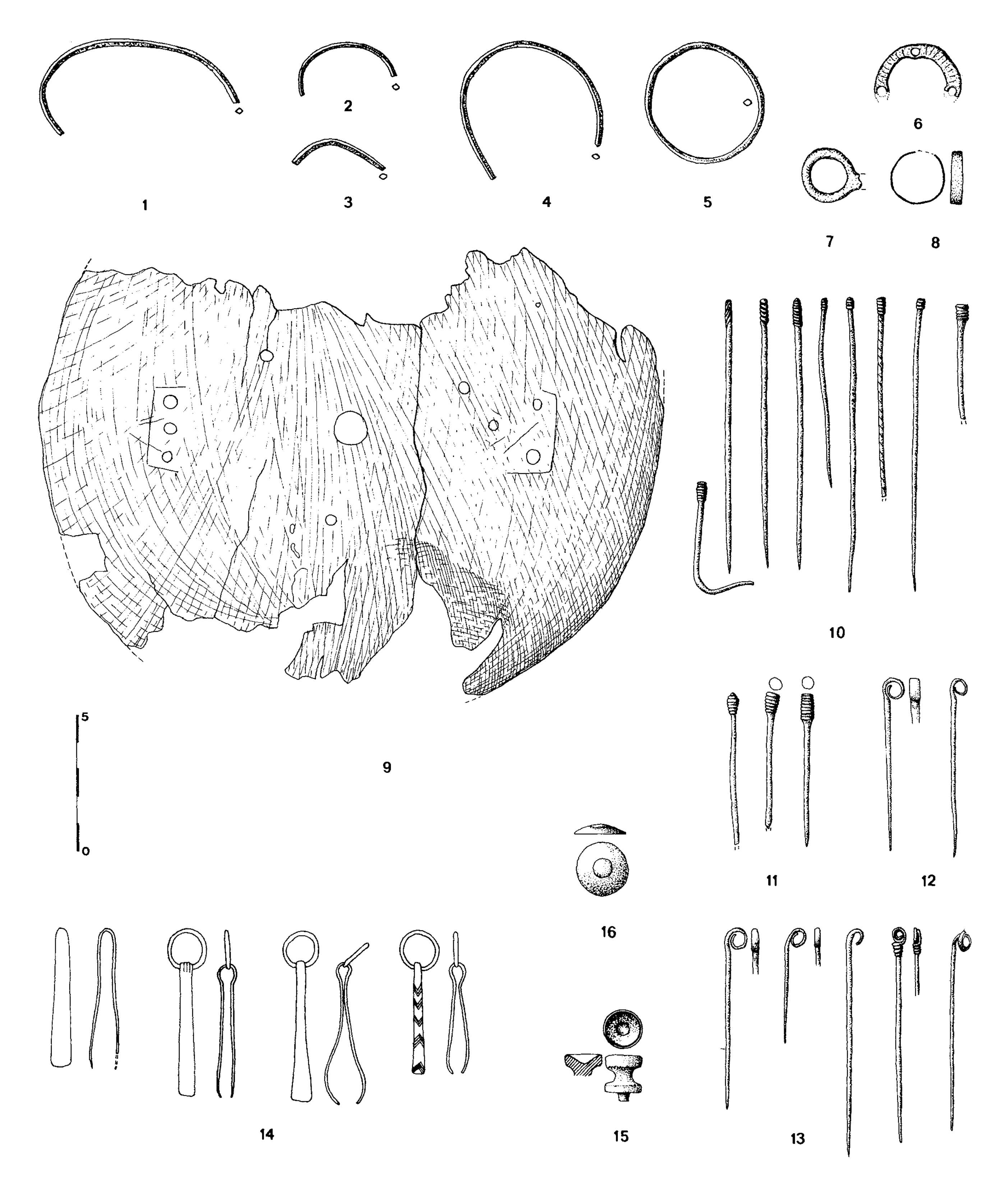


Fig. 150. — Le matériel métallique de l'oppidum de Saint-Pierre-en-Chastre à Vieux-Moulin (Oise) (M.A.N.). Epingles (suite), pinces, rivet, anneaux, bague, bracelet et cnémide (?).

Saint-Pierre-en-Chastre ont une tête un peu plus importante que ceux des autres sites.

. Epingles à tête cylindrique à décor annelé et spiralé : 12 ex. La tête cylindrique est un peu plus large que la tige. Elle est décorée, soit de profondes incisions horizontales ayant l'aspect d'anneaux, soit d'incisions en spirales jusqu'au sommet. Une seule épingle est décorée sur la tige d'une légère incision en spirale. Ce type de décor semble bien spécifique à Saint-Pierre-en-Chastre (fig. 150, n° 10).

. Epingle à tête pyramidale (fig. 149, n° 8).
Deux exemplaires peuvent être attribués à ce type. La tête est décorée de hachures obliques et la tige n'est pas décorée. Ces épingles sont connues dans le Bassin parisien et l'Est de la France, où elles appartiennent chronologiquement à la Phase Préliminaire des Champs d'Urnes, c'est-à-dire au Bronze final I. W. Kimmig et J.P. Millotte pensent à un centre de production important en Suisse septentrionale et dans le Wurtemberg (J.P. Millotte, 1963, p. 121). Les épingles de Saint-Pierre-en-Chastre sont-elles attribuables à une occupation du début du Bronze final, ou sont-elles des survivances de ce type ? ou des objets de récupération ?

- *Les fragments de moules (fig. 147, n° 4)*

. Une valve d'un morceau de moule en bronze devait servir à la fabrication des haches à ailerons subterminaux. Il s'agit de la partie du tranchant. M.A.N. n° 15.600.

. Les trois fragments de moules en terre cuite appartiennent respectivement à une extrémité distale de lame d'épée, à une tige de section triangulaire et à une autre tige cylindrique (épingle) M.A.N. n° 15.722.

La céramique (fig. 151, n°s 1 à 9)

Elle sera décrite en détail dans le paragraphe concernant la poterie de l'Age du Bronze final II b. Seulement quatre vases complets ont été conservés par Viollet-le-Duc, lors des premières fouilles de 1862. Le premier est un gobelet bitronconique à épaulement, de type étroit, décoré au-dessus de la panse d'une bande d'incisions horizontales, dans laquelle sont placés des groupes de traits incisés obliques. Le deuxième vase est un gobelet à panse globulaire et à petit col légèrement évasé. Au moment de sa découverte, il contenait des céréales carbonisées. Le troisième récipient est une tasse munie d'une anse plate et le quatrième est un biberon en forme de citron, décoré de cannelures.

Ces quatre vases forment un ensemble homogène, bien caractéristique du groupe Rhin-Suisse, de l'Age du Bronze final II b (Ha A2).

Quelques tessons de l'Age du Bronze final ont été trouvés par Michel Jouve lors de la fouille de 1972. Les fragments de vases appartiennent à des coupes, des jattes et des gobelets. Ils sont décorés de triangles incisés, de chevrons et d'impressions circulaires. Ces quelques tessons décorés se rattachent aussi à l'ensemble précédent.

Le matériel osseux (fig. 151, n°s 10 à 14)

Les outils en bois de cerf, tels que poinçons, lissoirs et pioches, sont représentés par quelques exemplaires à Saint-Pierre-en-Chastre. Deux des pioches sont faites sur la meule d'un bois de cerf. La troisième a été débitée sur un fragment de merrain. Le tranchant de ces pioches est parallèle à l'emmanchement.

Un mors de cheval, réalisé sur un andouiller de massacre, semble plus caractéristique. Il est percé d'une gorge dans la partie centrale et de deux petits trous aux extrémités. Un autre fragment a été trouvé aussi sur le site. Ces mors de chevaux sont assez bien connus dans les stations lacustres suisses du Bronze final et du début du premier Age du Fer (R. Wys, 1971, p. 141, fig. 27). Une carte de répartition a été dressée pour la France (J. Combier, 1962, p. 269, fig. 39). Un autre mors de cheval est signalé à la confluence de l'Aisne et de l'Oise (R.L. Doize, 1965, p. 248, fig. 1, n° 13). Ce dernier est un peu différent, car le bois est poli, et il existe un seul orifice central. Un autre mors provenant de Moru (Oise) a été publié récemment (Freidin, 1977, p. 7-9). A ce dernier inventaire, il convient d'ajouter, pour la Picardie, le mors découvert en 1896, à Ailly-sur-Somme (Breuil H., 1907, p. 532-533, fig. 12, n° 4).

Ces objets trouvés à Saint-Pierre-en-Chastre attestent bien qu'il s'agit d'un habitat et non d'un dépôt comme cela a déjà été indiqué. La variété et le nombre des découvertes font de ce site le plus riche du Nord de la France. Le matériel mis au jour est impressionnant pour la région et peut être comparé, sous certains aspects, à ceux des grands sites d'habitats lacustres. Le matériel recueilli sur l'habitat de Saint-Pierre-en-Chastre a l'avantage d'être moins sélectif que celui rencontré dans les dépôts et dans les sépultures. Toutefois, les anciennes fouilles n'ont pas été menées avec suffisamment de soin.

L'analyse typologique que nous avons effectuée permet de définir une grande période d'utilisation du site à l'Age du Bronze final II b (Ha A2). Une autre occupation beaucoup plus restreinte peut être datée de

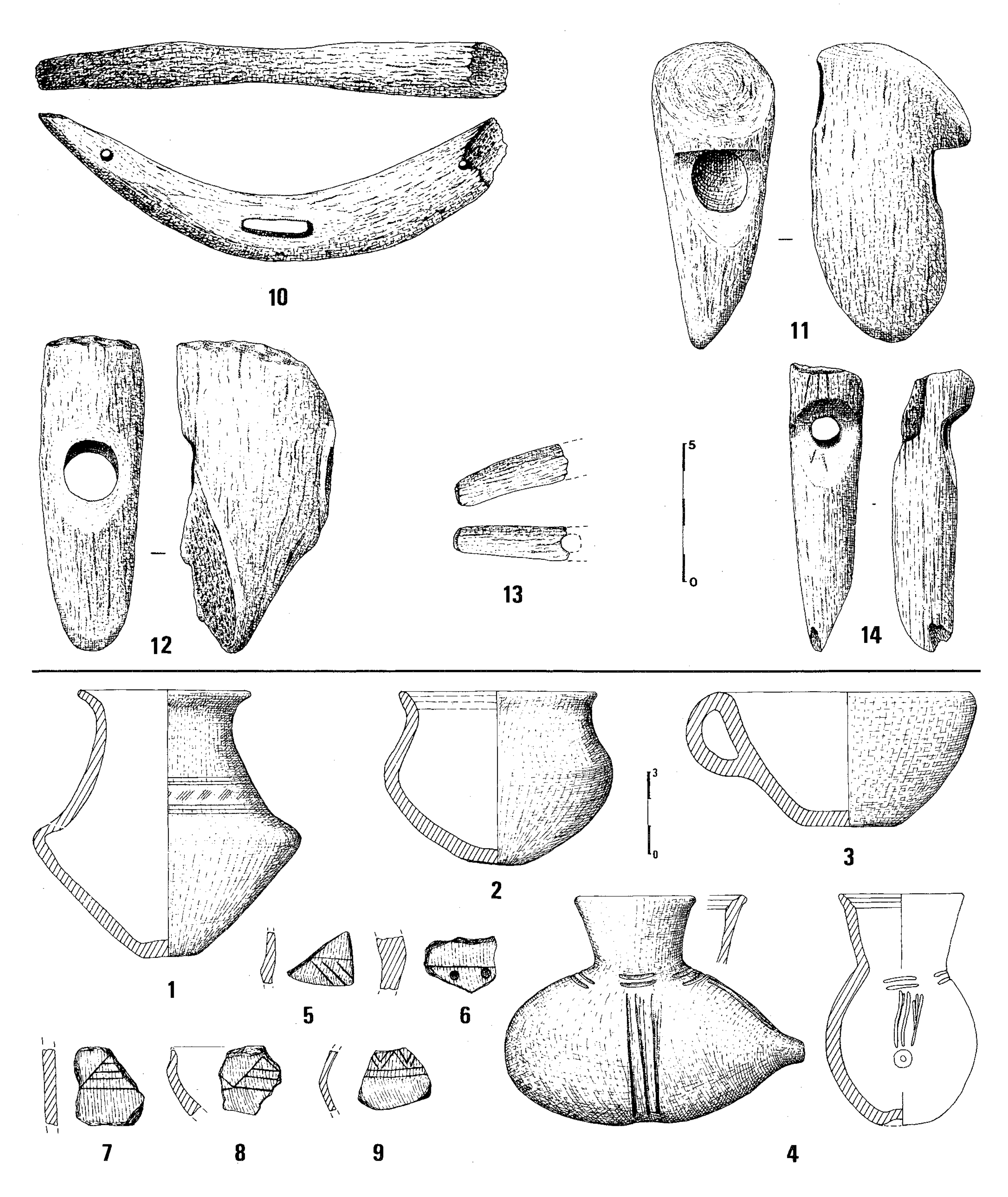


Fig. 151. — Le matériel osseux et la céramique de l'oppidum de Saint-Pierre-en-Chastre à Vieux-Moulin (Oise) (M.A.N.). 5 à 9, fouilles Michel Jouve ; le reste, recherche Napoléon III).

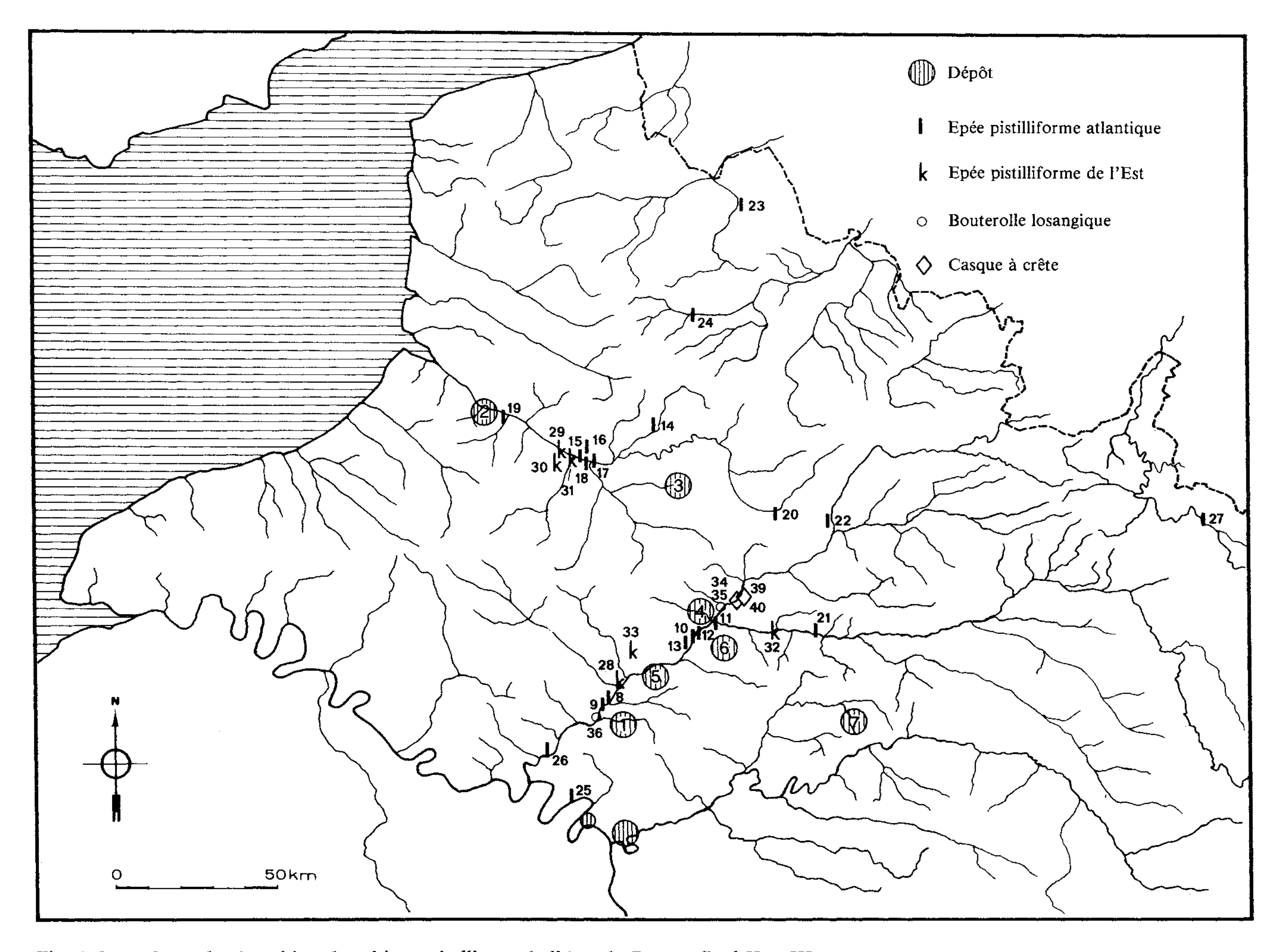


Fig. 152. — Carte de répartition des objets métalliques de l'Age du Bronze final II et III a.

la fin de l'Age du Bronze (Bzf III b) ou du tout début du premier Age du Fer (présence d'un fragment de lame d'épée en langue de carpe et d'une épingle à tête vasiforme, par exemple).

INVENTAIRE

1) DEPÔTS

1 - Luzarches II, 2 (95)
2 - Erondelle, 2 (80)
3 - Caix, 1 (80)
4 - Giraumont, 1 (60)
5 - Pontpoint, 1 (60)
6 - Ensemble de la forêt de Compiègne A-11 (60)
7 - Brécy, 1 (02)

2) OBJETS ISOLES

- Epées à languette tripartite

a) Type atlantique

8 et 9 - Saint-Leu d'Esserent, 2 et 3 (60)
10, 11 et 12 - Compiègne, B-1, B-2 et B-5 (60)
13 - Armancourt, 2 (60)
14 - Albert (80)
15 - Amiens, env., C-20 (80)
16 - Amiens, env., C-21 (80)
17 et 18 - Amiens, C-20 (80)
19 - Liercourt, 1 (80)
20 - Saint-Simon, 1 (02)
21 - Pasly, 1 (02)
22 - Vendeuil, 6 (02)
23 - Lille (?), 11 (59)
24 - Fampoux (?), 5 (62)
25 - Argenteuil, 1 (95)
26 - Parmain, 3 (95)
27 - Remilly-Aillicourt, 2 (08)

b) Type d'Hemigkofen, ou proche

28 - Creil, 2 (60)
29 et 30 - Amiens, environs, ou vallée de la Somme C-19 et 11 (80)

c) Type de Letten ou proche

31 - Amiens, environs, C-18 (80)

d) Type de Reutlingen ou proche
32 - Vic-sur-Aisne, 1 (02)

e) Type de Locras
33 - Sacy-le-Grand, 2 (60)

Les bouterolles à section losangique

34 et 35 - Clairoix (2 ex.), 3 et 4 (60)
36 - Saint-Leu-d'Esserent, 10 (60)

Les pointes de lances à perforations multiples

37 - Clairoix, 8 (60)

Les parures - Les bracelets

38 - La Croix-Saint-Ouen, 2 (60)

Les casques à crête

39 et 40 - Montmacq (2 ex.), 1 (60)



Fig. 152 b. — Photographie aérienne de l'oppidum du "Mont de Noyon" à Chevincourt (Oise). De la céramique protohistorique et une hache à ailerons subterminaux ont été recueillies en surface (cliché J.C. Blanchet). Le site est entièrement traversé par une ligne électrique. On distingue à gauche une carrière de pierres.

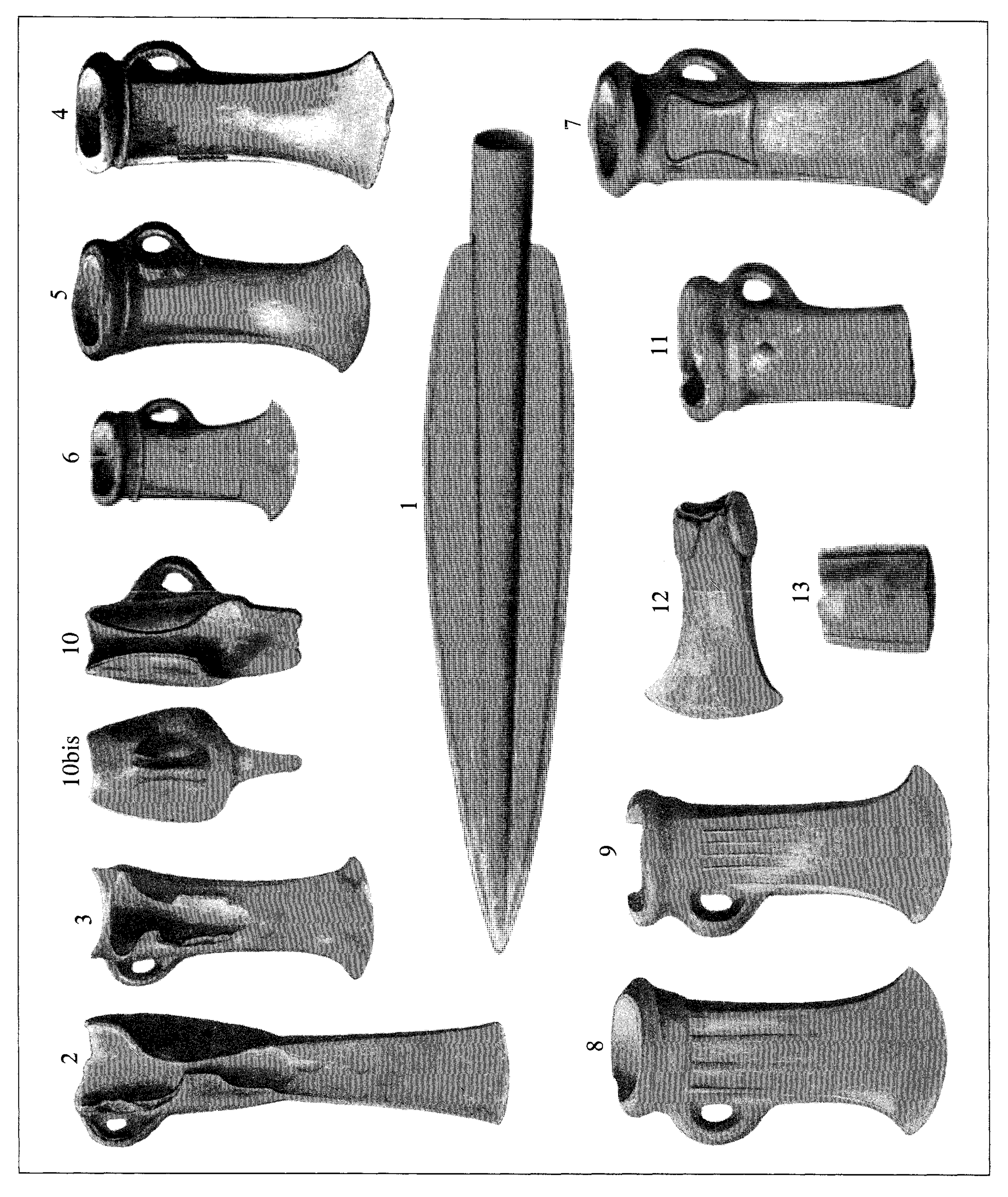


Fig. 152 ter — L'Age du Bronze final IIIb. Le dépôt du type à épée en langue de carpe, trouvé à "La Justice" à Compiègne (Oise) (d'après une aquarelle de Pilloy, publiée par Louis Plessier en 1913).

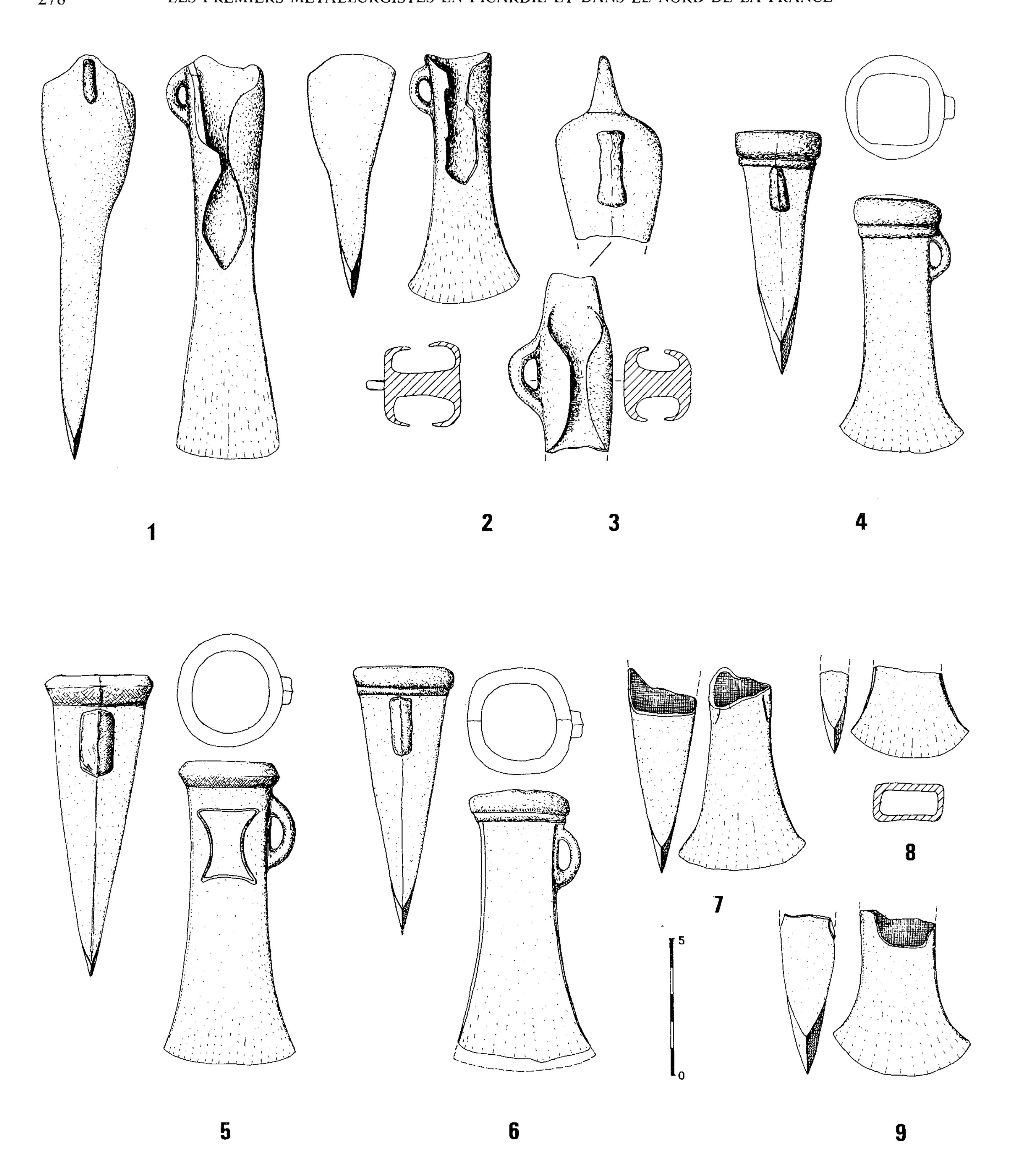


Fig. 153. — Le dépôt de "La Justice" à Compiègne (Oise) (I.P.H.).

D - LE BRONZE FINAL III

I - LA CULTURE MATERIELLE

1. — LES HORIZONS METALLURGIQUES DES DEPOTS A EPEE EN LANGUE DE CARPE
(fig. 153 à 167)

Dans le Nord-Ouest de la France, nous connaissons seize dépôts qui ont presque tous été découverts naguère. Pour certains d'entre eux, la totalité du matériel ou presque a été conservée jusqu'à nos jours. D'autres, par contre, sont brièvement relatés dans la bibliographie, et les objets ont disparu ou ont été vendus en plusieurs lots. Dans ce dernier cas, on ne possède plus qu'un échantillonnage pas toujours très représentatif d'un ensemble. Nous allons étudier rapidement ces différents dépôts, et nous en ferons ensuite la synthèse.

1.1. - LE DEPOT DE COMPIEGNE (OISE) "La Justice" (fig. 153)

Il fut trouvé au mois de février 1911, au sud de Compiègne, au lieu-dit "La Justice", dans la propriété de M. Fournier-Sarlovèze. Une pointe de lance fut d'abord découverte, puis quatre ou cinq mètres plus loin, un amas d'objets en bronze. Le dépôt fut magistralement publié pour l'époque par Louis Plessier (1913, p. 92-132, 1 pl.). Les objets ont été déposés à l'Institut de Paléontologie Humaine de Paris, au moment du transfert de la collection Vesigné.

La pointe de lance est en forme de feuille de saule et la partie libre de la douille est de petite taille. Elle mesure 278 mm de longueur totale. Les trois haches à ailerons terminaux sont en partie brisées. Elles ont un corps étroit et un anneau situé près de l'extrémité proximale. Les haches à douille sont de petite taille. Six de ces haches sont entières et trois autres sont en partie cassées. Elles ont toutes une douille circulaire. Cinq d'entre elles sont décorées, soit de filets en relief qui simulent l'emplacement d'ailerons, soit de nervures saillantes et perpendiculaires à la douille, soit de pois en relief sur une ou deux faces, soit encore de bourrelets médians. Le fragment médian de lame d'épée ne permet pas de comparaison. Le dernier objet est un culot de métal fondu plano-convexe. Le poids des objets formant ce dépôt est de 6,215 kg.

Ce petit dépôt de la Justice à Compiègne est conforme aux autres dépôts connus dans la région. Il se compose de haches à ailerons médians de type allongé et grêle, de haches à douille du type du Plainseau et de haches à douilles décorées de nervures verticales, du type anglais du Yorkshire (et ses variantes). Il manque toutefois dans ce dépôt les petits objets, les parures et les épées. Comme la plupart des pièces sont ébréchées ou cassées, il s'agit d'un dépôt de fondeur.

1.2. - LE DEPOT D'AMIENS, "Le Plainseau" (Somme) (fig. 154 à 156)

Il fut trouvé en 1843 par des ouvriers qui extrayaient la tourbe des marais, à deux mètres de profondeur environ. Des fouilles ou plutôt des terrassements furent entrepris ensuite sous l'égide de la Société des Antiquaires de Picardie, pour essayer de trouver la suite de la cachette. On estime qu'environ 190 objets auraient été mis au jour à l'occasion de ces deux opérations de recherche. Une grande partie des objets entra ensuite au Musée de Picardie, mais le reste demeura chez des ouvriers. Henri Breuil indique qu'une partie de l'ancienne collection amiénoise de la Vve Mallet, possédait quelques objets du Plainseau. Ce même auteur commit l'imprudence de rattacher à ce dépôt quelques pièces amiénoises sans origine précise, à cause de leur aspect général. Lors d'un inventaire des collections du Musée d'Amiens, nous avons éliminé les pièces de provenance douteuse (Blanchet J.C. et alii, 1978, p. 56-79). Les objets du dépôt du Plainseau sont fragmentés, sauf pour quelques haches à douille et pointes de lances.

Les objets se répartissent de la façon suivante :

- Epées, poignards et couteaux	= 30 ex.
- Haches	= 47 ex.
- Lances et embouts	= 24 ex.
- Outils	= 7 ex.
- Objets divers	= 10 ex.
- Parures	= 10 ex.
- Résidus de fonte	= 3 ex.
	131 ex.

Les épées se composent de languettes tripartites du type en langue de carpe (6 ex.) et du type d'Ewart-Park (3 ex.). Le reste des fragments sont des tranchants de lames d'épées se rattachant probablement à ces deux types. Parmi les trois fragments de poignard, on doit en signaler un avec une languette simple, arrondie, percée de 4 trous de rivets, qui doit être un produit antérieur, de récupération. Le deuxième poignard à languette est plus typique du Bronze final II b/III, comme on en trouve de nombreux à Saint-Pierre-en-Chastre (Oise). Il a une languette étroite percée d'un trou de rivet. Le troisième a une section ovale, ornée de trois bourrelets. Le seul couteau a une douille décorée de filets incisés. Les haches se décomposent ainsi : type à douille circulaire décorée (21 ex.) et non décorée (12 ex.) (Type du Plainseau) ; 2 haches

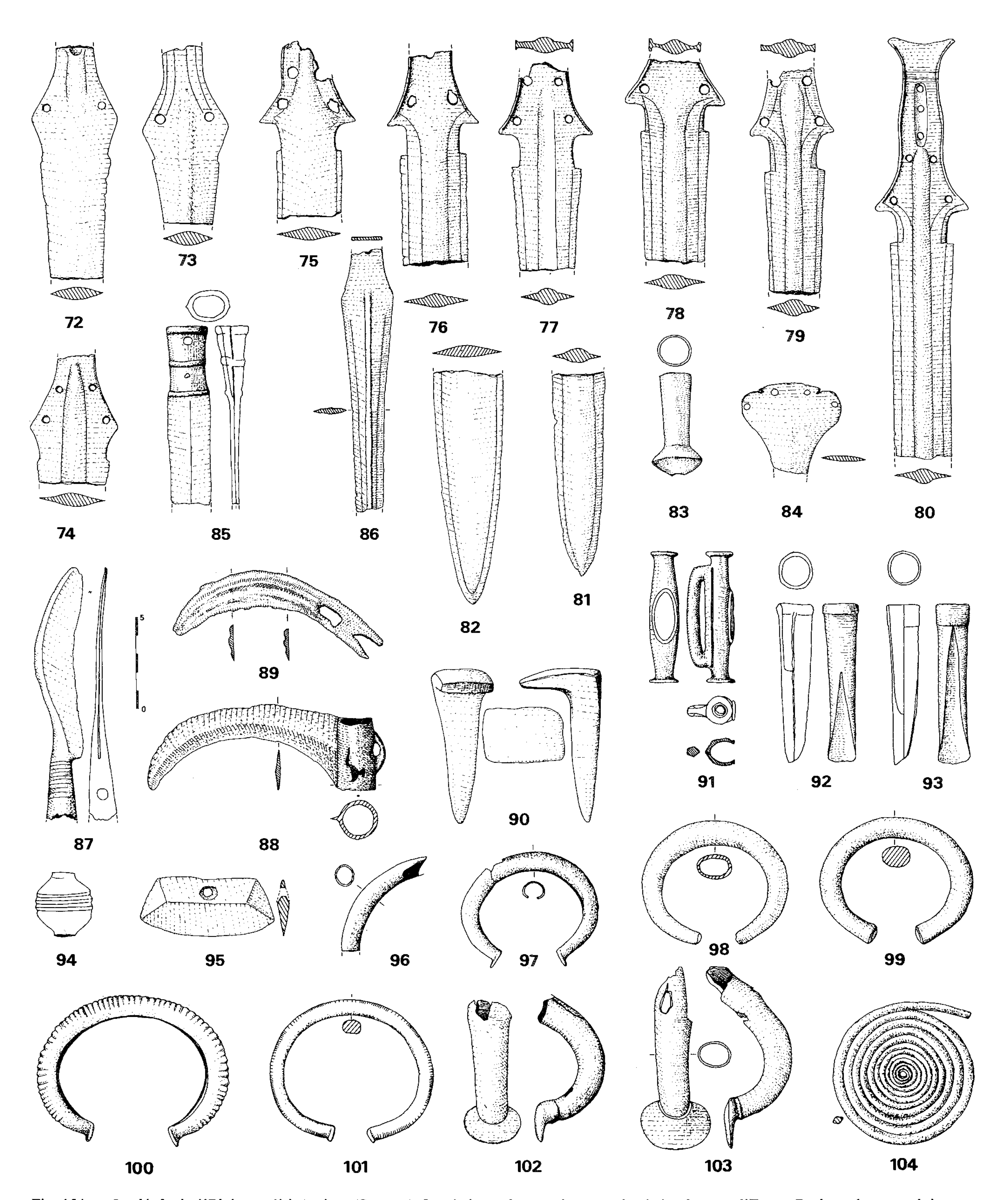


Fig. 154. — Le dépôt du ''Plainseau'' à Amiens (Somme). Les épées en langue de carpe, les épées du type d'Ewart-Park, embout, racloir, couteaux, poignards, lames d'épées, lames de faucilles, enclume, gouges, bracelets, sphéroïde et enroulement (Musée de Picardie à Amiens).

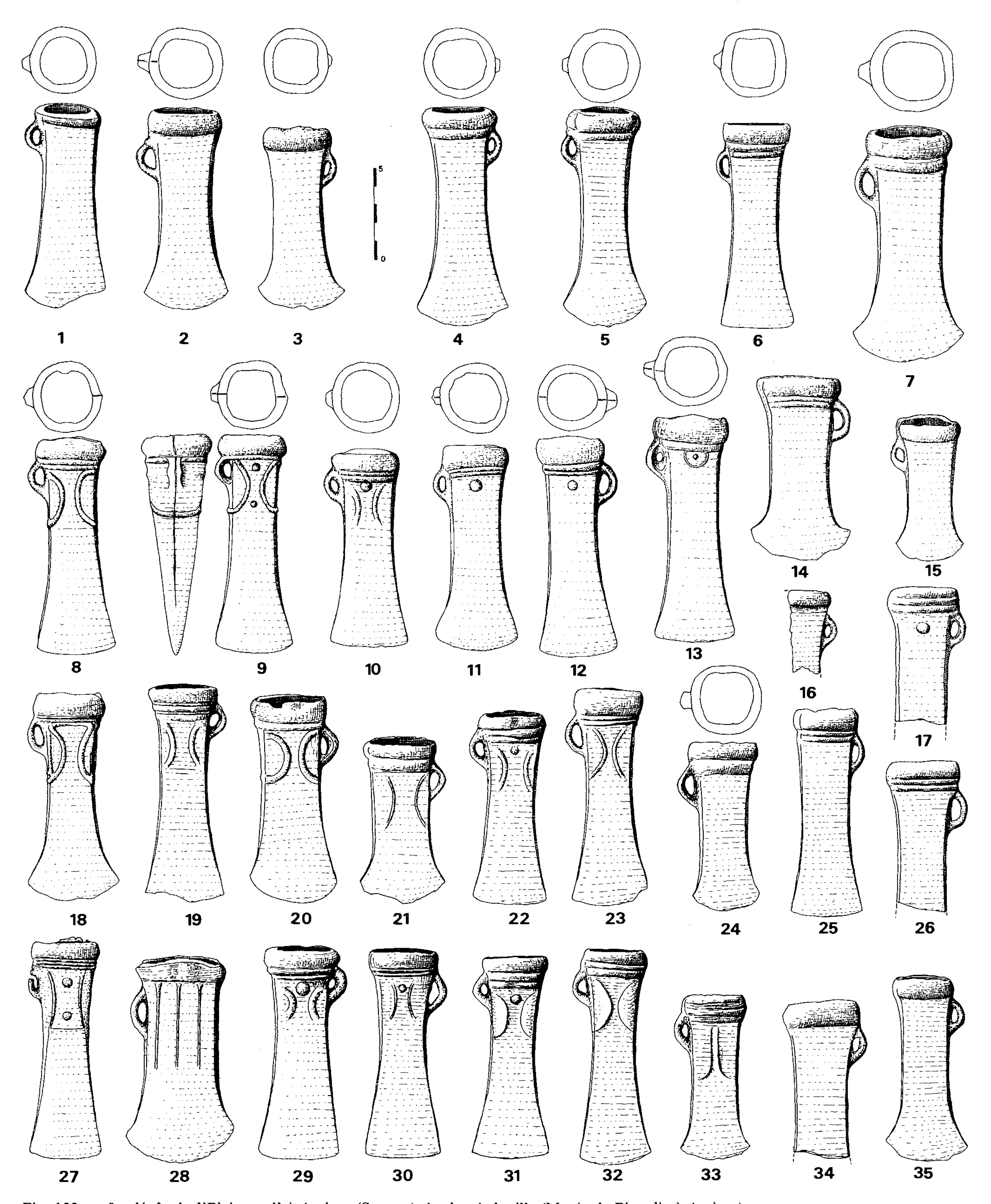


Fig. 155. — Le dépôt du "Plainseau" à Amiens (Somme), haches à douille (Musée de Picardie à Amiens).

à douille nervurée de type anglais ; une hache à douille à lame avec méplat ; 4 fragments de haches à douille de type Plainseau, et 7 haches à ailerons terminaux à corps assez étroit.

Les lances peuvent être classées en trois catégories : 4 haches comprises entre 70 et 100 mm de longueur ; 7 haches comprises entre 110 et 130 mm et une hache nettement plus grande (291 mm). Toutefois, cette dernière ne provient peut-être pas du Plainseau, bien qu'elle en ait la patine. Six de ces lances sont décorées d'incisions horizontales, de pointillés et de cercles. Le dépôt du Plainseau est celui qui contient le plus grand nombre de pointes de lances de tous les dépôts du Nord-Ouest de la France. Les gouges sont représentées par deux exemplaires classiques. Nous connaissons deux types de faucille à languette et un type à douille avec anneau latéral. Ce dernier est très rare en France (Briard J., 1964, p. 133-138), mais abondant dans les Iles Britanniques (Fox, 1939, p. 222-248). Le seul racloir faisant partie du dépôt a été fait dans une section de lame d'épée rectangulaire. Il est percé d'un trou circulaire au milieu du dos. La seule enclume appartient au groupe "à tenon conique" (Nicolardot J.P. et Gaucher G., 1975, fiche 21, fig. 3). Le marteau est à douille quadrangulaire.

Sur les huit bracelets du dépôt, deux sont massifs, avec des extrémités en légers tampons, et les six autres sont creux avec des extrémités à tampons ou à oreiller. Une spirale et un bouton à bélière complètent ce lot de parure. Les neuf sphéroïdes identiques sont creux et décorés de trois cannelures médianes. Les derniers objets sont une pièce de harnachement de cheval, en forme de bugle et trois résidus de fonte.

Le dépôt du Plainseau est surtout intéressant par la variété de ses objets et principalement par le nombre de ses haches, épées et pointes de lances. Nous nous sommes livré à un petit travail statistique pour essayer de définir la hache à douille dite du Plainseau et de voir en quoi elle se différenciait des autres. Le terme de hache du Plainseau a été proposé par Gilles Gaucher et Jean-Pierre Mohen (1974, p. 62) pour désigner une hache à douille circulaire, assez longiligne d'aspect, élégante, souvent décorée d'ailerons simulés et de pois en relief. Ce type de hache a ensuite été précisé, quant à ses caractéristiques essentielles, par Jacques Briard et Guy Verron (1976, fiche 711, fig. 1 et 2) et Gilles Gaucher (1981).

La hache du Plainseau a une douille généralement circulaire, mais qui peut être sub-circulaire. Le sommet de la douille forme souvent un large bourrelet de près d'un centimètre d'épaisseur. On peut trouver au-dessous du bourrelet une ou deux moulures horizontales. La douille est circulaire dans le premier tiers de la hache. Les bords peuvent être droits ou très légèrement incurvés. Le tranchant est peu évasé, mais on distingue différents stades d'évolution selon les phases d'usures, de martelage et d'aiguisage. Cela est nettement visible dans les dépôts comprenant des haches très usagées, destinées à la refonte. Dans les cachettes de Compiègne "La Justice" et de Marlers, les haches du type du "Plainseau" ont une longueur moyenne un peu supérieure à 100 mm. Cette moyenne est nettement inférieure à celle des autres dépôts, ce qui pourrait signifier que les haches sont très usagées. Pour les dépôts classiques d'Amiens "Le Plainseau", d'Amiens "Saint-Roch" et de Dreuil, la moyenne des longueurs des haches du type du Plainseau est de 113 mm, avec un écart-type compris entre 104 mm et 122 mm. La douille est généralement subcirculaire, et mesure dans sa plus grande largeur 38 mm de moyenne, avec un écart-type compris entre 33 mm et 43 mm.

Les haches du Plainseau se différencient des autres haches atlantiques, comme celles de Bretagne, par quelques détails. D'une manière générale, les haches bretonnes des dépôts en langue de carpe ont un corps plus large, ce qui leur confère un aspect plus trapu.

Au "Plainseau", près de deux haches sur trois sont décorées. L'ornementation la plus courante est celle dite "à ailerons simulés", en relief complet ou plus simplement rainurés. Les ailerons peuvent être associés à des chevrons en relief, à des lignes horizontales ou à des points en relief. Ces derniers se trouvent d'ailleurs souvent isolés sur de beaux spécimens de haches du Plainseau.

Le dépôt du "Plainseau" a été choisi comme ensemble-type par Gilles Gaucher (1981, p. 227) pour caractériser la culture du Plainseau.

1.3. - LE DEPOT D'AMIENS, "Saint-Roch" (fig. 157)

Ce serait en 1875, en effectuant les fondations de la caserne dans le quartier Saint-Roch, au sud-ouest d'Amiens, que le dépôt aurait été découvert. On possède peu de renseignements sur la découverte et la composition d'origine de cet ensemble déposé en grande partie au Musée des Antiquités Nationales. Il reste encore dans ce musée 46 objets, mais il est possible que certaines pièces de l'ancien musée de Péronne et de la collection Pilloy aient fait aussi partie de cette cachette. Malheureusement, nous ne pouvons retenir que la série du M.A.N. et la hache à douille de l'I.P.H.

Les deux fragments de tranchants de lames d'épées appartiennent probablement aux types "en langue de

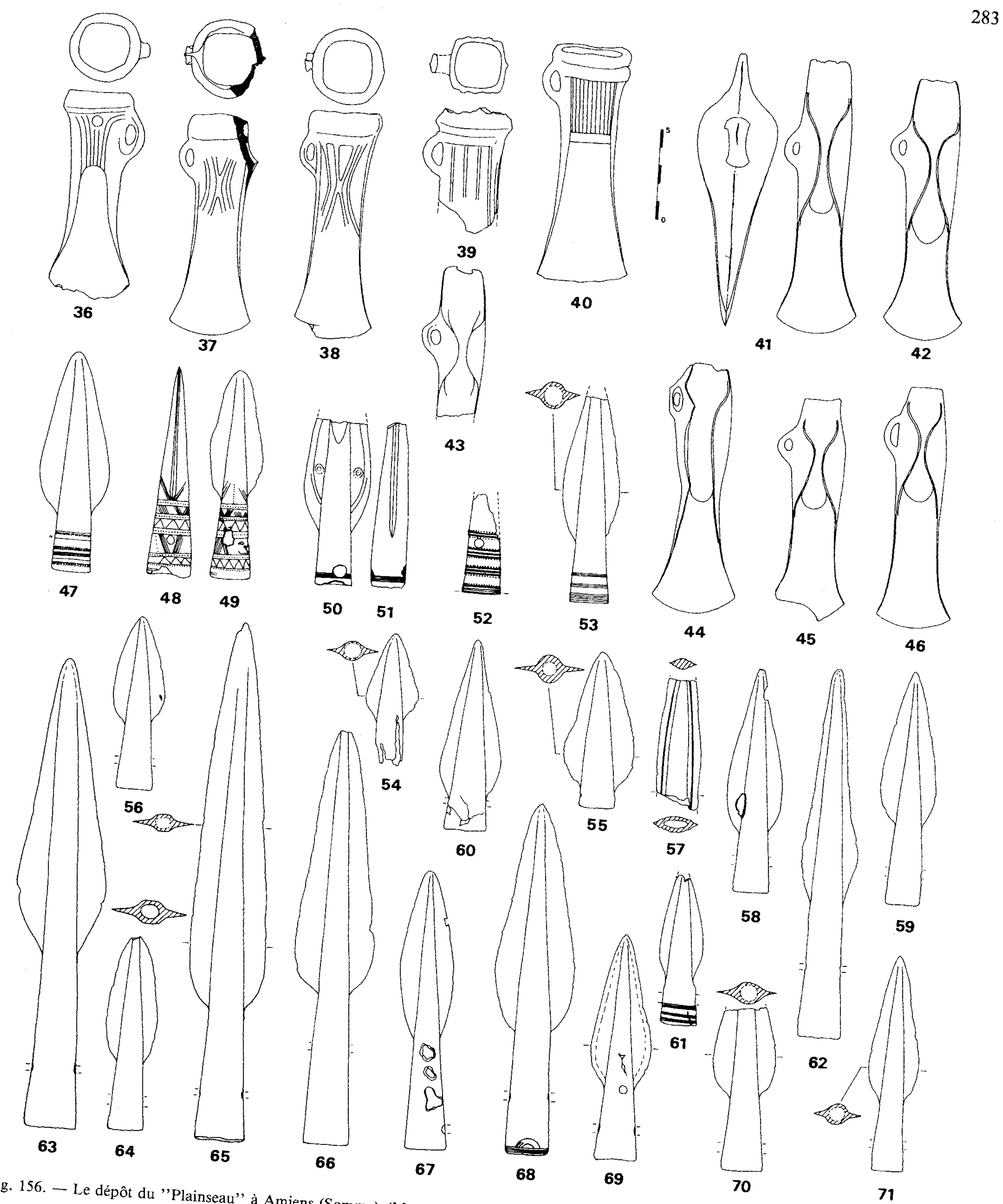


Fig. 156. — Le dépôt du "Plainseau" à Amiens (Somme) (Musée de Picardie à Amiens).

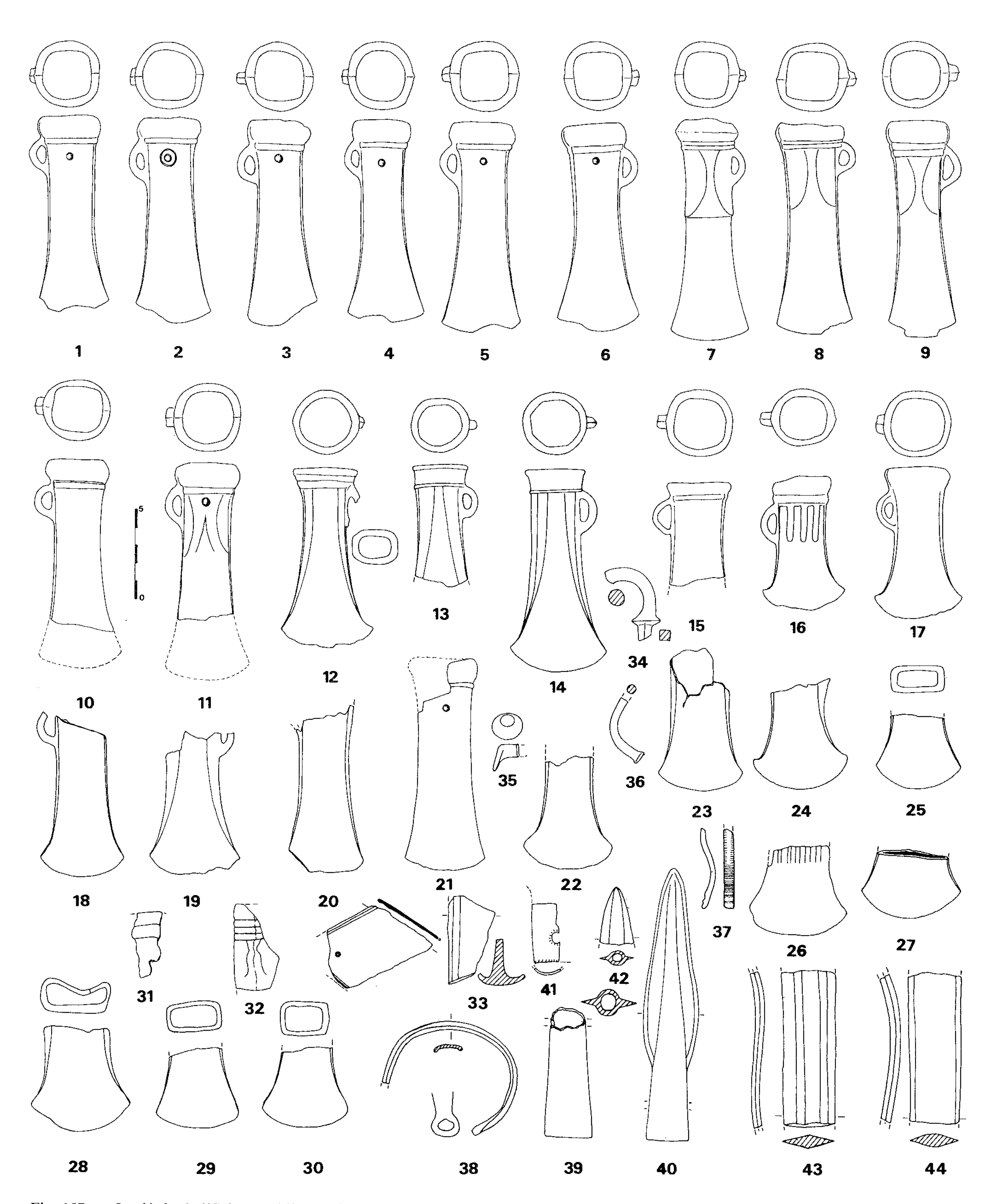


Fig. 157. — Le dépôt de "Saint-Roch" à Amiens (Somme) (M.A.N.).

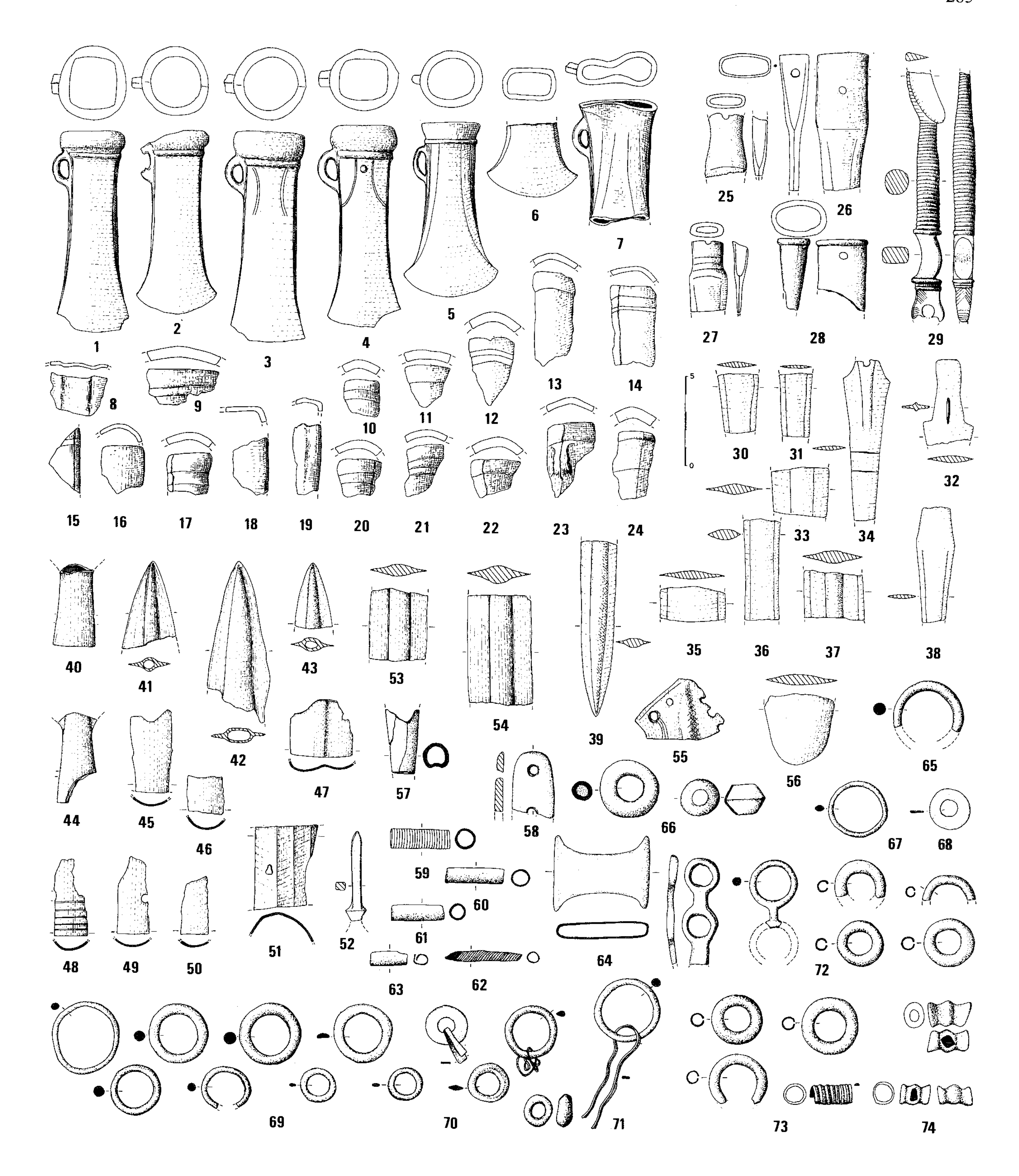


Fig. 158. — Le dépôt de Dreuil (Somme) (A.M. Oxford).

carpe" et d'Ewart Park/Challans. Les haches sont représentées par 32 exemplaires, parmi lesquelles on remarque : 1 fragment de hache à ailerons terminaux ; 14 haches à douille ou fragments, du type du Plainseau ; 3 haches à douille du type polygonal ; 1 hache à douille anglaise du type du Yorkshire ; une petite hache à douille sub-circulaire et 12 fragments de haches à douille. Sur les quatre pointes de lances, une seule est complète et a des ailerons faiblement marqués. Les parures sont représentées par des bracelets massifs. Trois de ceux-ci ont des sections ronde ou ovalaire. Leurs extrémités se terminent : par une oreille pour l'un, par un léger tampon pour le deuxième, par de petits bourrelets pour le dernier. Le quatrième bracelet a une section en ruban et l'extrémité existante possède un orifice ovalaire.

Le reste des objets se compose : d'un fragment de tige se terminant par un appendice quadrangulaire, d'un fragment de tôle de bronze percé d'un trou, et de deux déchets de fonte.

La seule hache à douille conservée à l'I.P.H. est du type octogonal. Pour les autres objets signalés par Henri Breuil et appartenant à l'ancien Musée de Péronne et à la Collection Pilloy à Saint-Quentin, nous renvoyons à notre inventaire.

Il est difficile de tirer des enseignements à partir d'un lot d'objets d'un dépôts On s'aperçoit qu'il manque surtout des épées et des poignards (non signalés ailleurs), des petits outils et des éléments de parures (peut-être ceux indiqués par H. Breuil au Musée de Péronne et dans la Collection Pilloy). Ce dépôt est toutefois bien conforme aux ensembles "à épée en langue de carpe".

1.4. - LE DEPOT DE DREUIL-LES-AMIENS (SOMME) (fig. 158 à 160)

Ce dépôt fut acheté par Evans et Greenwell peu de temps après sa découverte en 1872 dans la terre à brique. Nous avons pu étudier la totalité du matériel déposé à l'Ashmolean Museum d'Oxford, et les quelques pièces qui sont à Cambridge. Sans cette acquisition rapide, ce dépôt aurait certainement subi le même sort que le précédent.

Les neuf fragments d'épées représentent surtout des morceaux de lames du type en langue de carpe (6 ex.), du type d'Ewart-Park/Challans (1 ex.). Un autre fragment martelé n'est pas identifiable. Le seul fragment de languette tripartite se rattache à une épée pistilliforme de type atlantique. Il peut s'agir là d'une pièce de récupération.

Les neuf fragments de poignards sont à languette et à douille. Le seul fragment de couteau a un manche plein, mouluré et décoré. Il se rapproche de celui de Juvincourt-Damary (Aisne), dont il sera question plus loin. Nous avons 18 fragments de haches à douille. Les seules haches identifiables avec certitude sont : 4 exemplaires du type du Plainseau et 2 exemplaires du type polygonal. Les pointes de lances sont aussi très détériorées.

Nous ne possédons que des morceaux de pointes (3 ex.) et de douilles (8 ex.). Une de ces douilles est décorée d'incisions horizontales. Les trois outils fragmentés sont : une gouge à douille, un tranchet à soie et un racloir.

Par contre, les parures sont particulièrement abondantes, mais elles sont aussi brisées dans la grande majorité des cas (101 ex.). Les 33 morceaux de bracelets massifs, ouverts, ont des extrémités possédant de petites oreilles et de légers tampons. Ils sont parfois décorés de fines incisions verticales et de chevrons. Quelques rares exemplaires ont des extrémités amincies. Les 9 bracelets creux appartiennent aux types à section ouverte ou fermée. Ils possèdent souvent de grandes oreilles avec un décor constitué d'incisions verticales et de petits chevrons. Les autres bracelets sont à section en V (2 ex.) ou en tôle de bronze nervurée (4 ex.). Dans ce dernier type, on trouve un bracelet décoré de cercles concentriques réunis par des incisions.

Les anneaux se décomposent de la façon suivante : 12 du type à section massive, et 9 du type à section circulaire ouverte ou fermée. Deux autres anneaux à section massive ont un fil de bronze enroulé. Deux ensembles d'anneaux sont reliés entre eux par un appendice. Les perles sont biconiques ou tubulaires (10 ex.).

Les appliques (7 ex.) sont de formes rectangulaires, plates ou moulurées, avec des griffes de fixation ou des anneaux. Elles sont souvent décorées d'incisions, de cercles ou de pointillés. Parmi les pendeloques, on distingue : une demi-circulaire, décorée de bourrelets (type de Lyzel, Saint-Omer), deux rectangulaires et le fragment d'une quatrième. Les autres objets représentent 2 rondelles, 4 plaques de tôle à éléments moulés ; une tête d'épingle sphérique et creuse, décorée d'incisions et de cercles ; 1 boucle de ceinture en fil torsadé ; 2 fragments de fils torsadés ; 7 débris de fonderie et 24 débris de tôles.

Le Musée de Cambridge ne possède que deux haches à douille à ailerons simulés du type du "Plainseau", un petit ciseau à douille avec bourrelet et deux bracelets creux, ouverts, avec des bourrelets aux extrémités.

Le dépôt de Dreuil-les-Amiens, avec ses 197 objets, apparaît comme le plus important du Nord-Ouest de

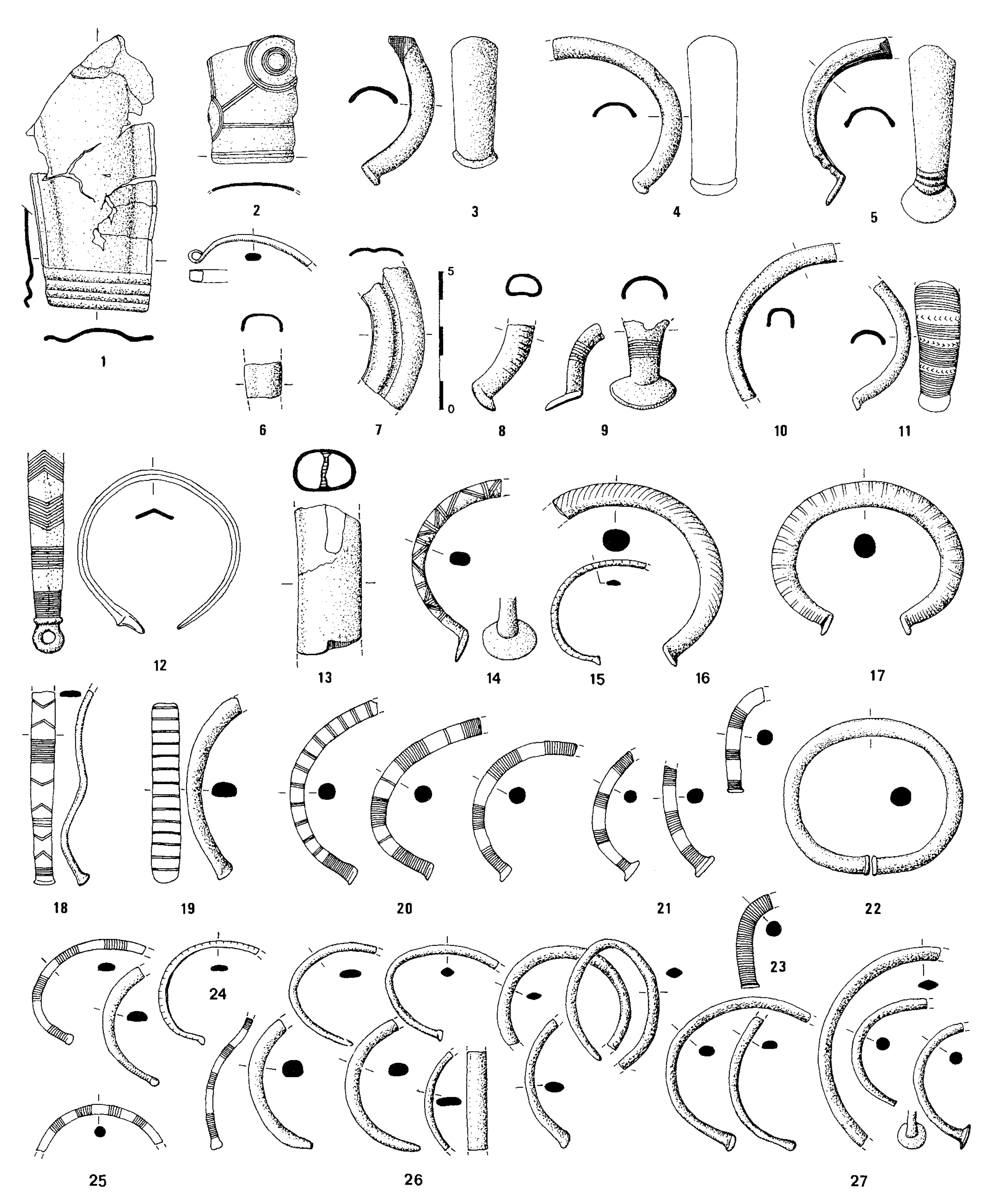


Fig. 159. — Le dépôt de Dreuil (Somme). Les bracelets (A.M. Oxford).

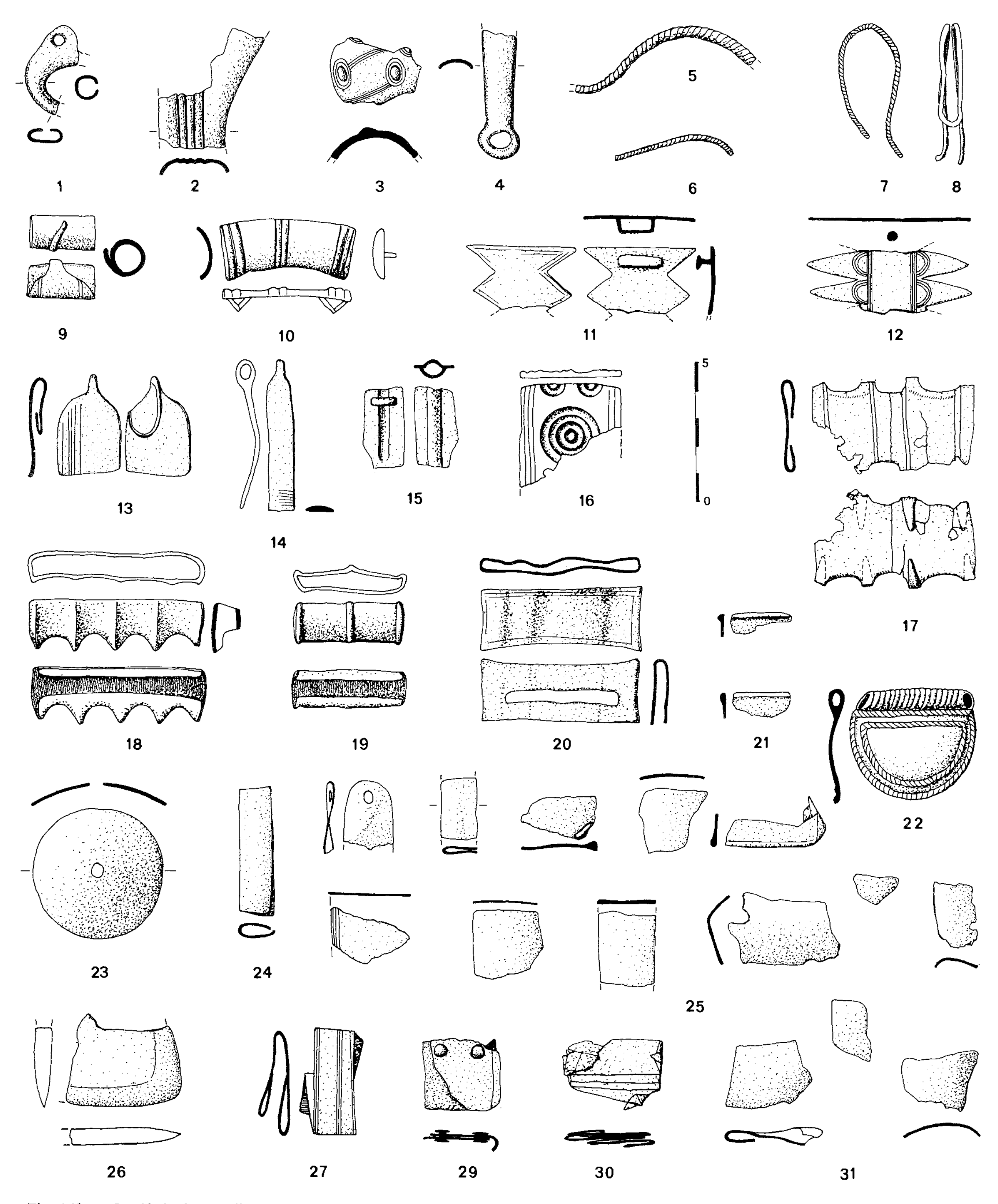


Fig. 160. — Le dépôt de Dreuil (Somme). Parures et objets divers (A.M. Oxford).

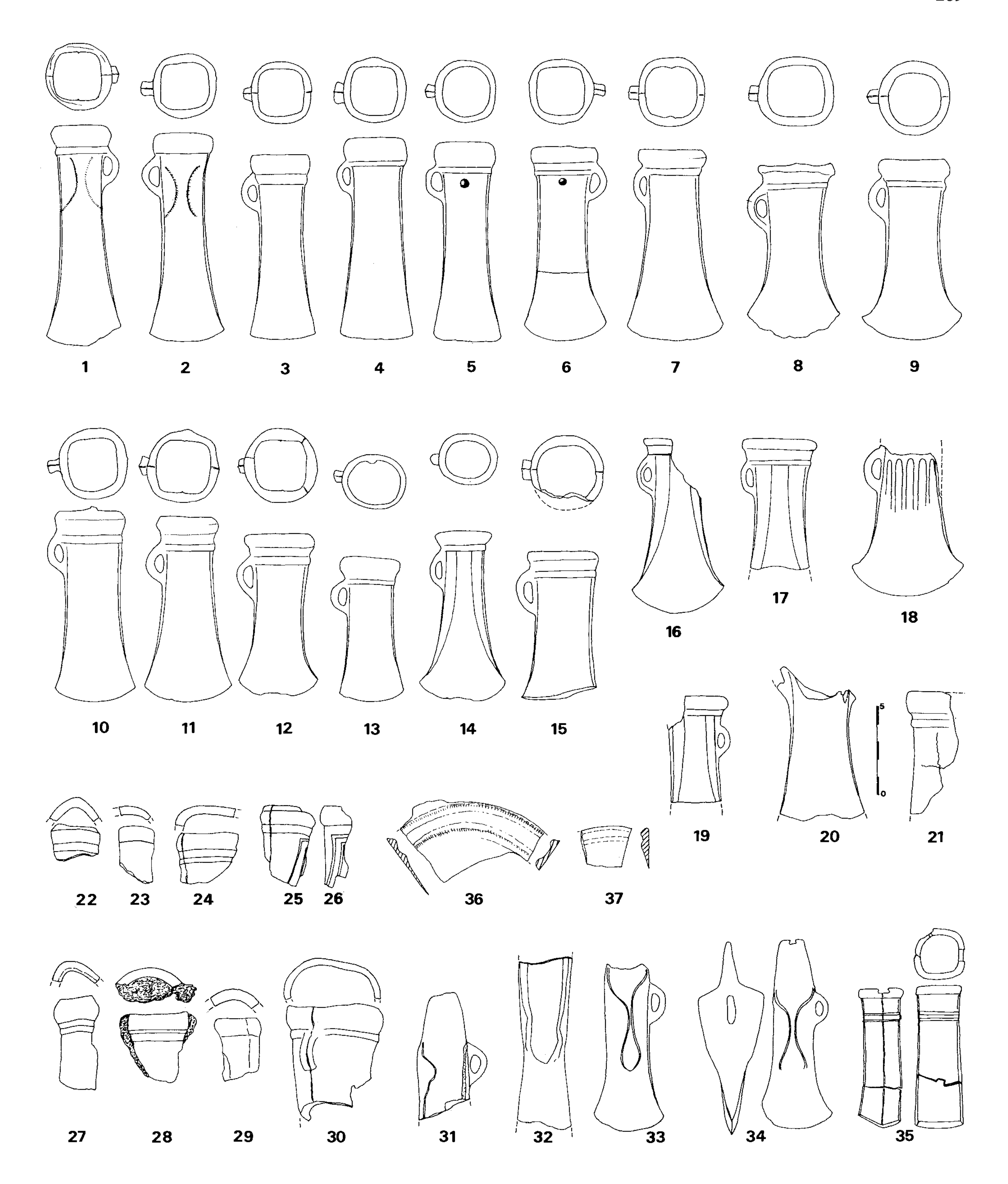


Fig. 161. — Dépôt de Marlers (Somme). Fragments d'épées, de poignards et de lances (M.A.N.).

la France. Toutefois, sa composition est différente de celle du dépôt du Plainseau qui est proche typologiquement. L'ensemble de Dreuil comporte en effet beaucoup d'objets très fragmentés qui, visiblement, sont destinés à la refonte. Il possède aussi un grand nombre d'objets de parure. C'est certainement un des rares dépôts qui ait conservé un échantillonnage complet de matériel.

1.5. - LE DEPOT DE MARLERS (SOMME) (fig. 161 et 162)

Il fait aussi partie des grands dépôts de Picardie. Il a été trouvé en 1880 à Marlers (Somme) et non à Fouilloy (Oise), comme l'Abbé Breuil l'a signalé au départ. Ces deux communes sont d'ailleurs voisines et séparées par la limite départementale. Comme il fut acquis par le Musée des Antiquités Nationales peu de temps après sa découverte, il ne présente aucun problème d'homogénéité. Il se compose de 152 objets qui se répartissent de la façon suivante : 63 haches, 28 épées et poignards, 11 outils et 23 déchets de fonderie, 19 fragments d'épées (13 appartiennent au type en langue de carpe, et 6 au type d'Ewart-Park. Les poignards sont à languette (2 ex.) ou à douille, avec ou sans bourrelets (4 ex.). Un élément de pommeau naviforme est percé de deux trous de rivets. Les haches se décomposent selon les types suivants : 4 haches à ailerons subterminaux et terminaux ; 5 haches à douille, à corps de section polygonale ; 8 haches à douille massive, quadrangulaire ; 1 hache à douille massive, de type du Yorkshire, avec trois nervures : 7 haches à douille complète du type du Plainseau ; et 38 fragments divers de haches à douille se rattachant surtout au type du Plainseau. Une seule pointe de lance complète a des ailerons peu larges et une douille moyenne. Elle est accompagnée de 5 exemplaires fragmentés, dont un morceau de douille décoré de traits incisés.

Les onze outils sont : 3 fragments de ciseaux à douille ronde, 1 tranchet à douille ronde nervurée, 1 tranchet à soie, 2 fragments de lames de faucille à languette, 2 fragments de lames martelées en tranchet et une scie à soie plate, percée d'un trou de fixation. Les parures sont peu représentées (9 ex.) : 3 fragments de bracelets pleins et ouverts, avec dans un cas des extrémités se terminant par une petite oreille et dans les deux autres cas, de petits tampons. Les deux derniers bracelets sont de type rubané ouvert avec de légers tampons. Le reste des parures se compose de 2 anneaux creux, à section ouverte ; d'une applique rectangulaire à anneau de suspension, non décoré, et d'une attache de ceinture. Des fragments d'appliques en tôle décorée, 3 bugles, 3 embouts losangiques de manche d'épée et 1 embout à section hexagonale composent le reste des objets.

Les objets de fonderie sont les suivants : 1 fragment de valve de moule en bronze pour la confection de haches (probablement du type du Plainseau), 20 déchets de fonds de culots et 2 fragments de jets de coulée.

Le dépôt de Marlers (Somme) est tout à fait conforme aux productions des grands dépôts en langue de carpe de la zone atlantique et de la Picardie en particulier. Comme le dépôt de Dreuil-les-Amiens (Somme), il a de nombreux objets fragmentés. On constate toutefois un faible pourcentage d'objets de parure par rapport au nombre total d'objets.

1.6. - LE DEPOT DE JUVINCOURT-DAMARY (AISNE) (fig. 164)

Il se compose d'un petit lot de 45 objets recueillis par les soldats allemands dans une tranchée pendant la première guerre mondiale, sur le front de la vallée de l'Aisne. Il fut trouvé à 1,50 m de profondeur, dans un sol argileux, sur la rive gauche de la Miette, près de son confluent avec l'Aisne. Tous les objets de ce dépôt n'ont probablement pas été étudiés dans la remarquable publication récente de MM. A. Jockenhövel et G. Smolla (1975, p. 289-313, 9 fig.). Il est possible qu'une partie du dépôt soit encore en place et que d'autres personnes conservent quelques objets. Néanmoins, les pièces en présence sont suffisamment significatives.

Les parures (18 ex.) prédominent nettement. Les deux épées sont du type en langue de carpe. Sur les 6 haches à douille, 2 appartiennent au type du Plainseau ; une au type du Yorkshire, 2 au type anglais et une n'est représentée que par un fragment de douille. Les trois poignards sont à douille. Un couteau est à manche à douille, alors que l'autre est à manche massif. Sur les six pointes de lances, une seule est complète. Une autre est décorée sur la partie libre de la douille de 7 rainures horizontales et de petites incisions tiretées. Les outils sont représentés par un marteau décoré à douille quadrangulaire, une gouge, un tranchet à soie et un ciseau à soie. Comme éléments de parure, nous possédons : 1 épingle à tête sphéroïde creuse et perforée ; 3 bracelets massifs, ouverts, à extrémités se terminant par des petits tampons ou oreilles ; 1 bracelet massif, fermé ; 1 bracelet spiralé ; 1 bracelet ouvert, en ruban, à extrémités enroulées, 1 bracelet, à section en V, à embout ovalaire percé ; 3 anneaux à tige creuse ; 1 anneau rubané à spirale, enfilé dans un petit anneau décoré ; 1 grande spirale à treize enroulements ; 1 disque de tôle perforé et 3 fragments d'applique. Deux plaques ovalaires et bombées, réunies par un axe en bronze, pourraient être un élément de manche d'outil. La métallurgie est repré-

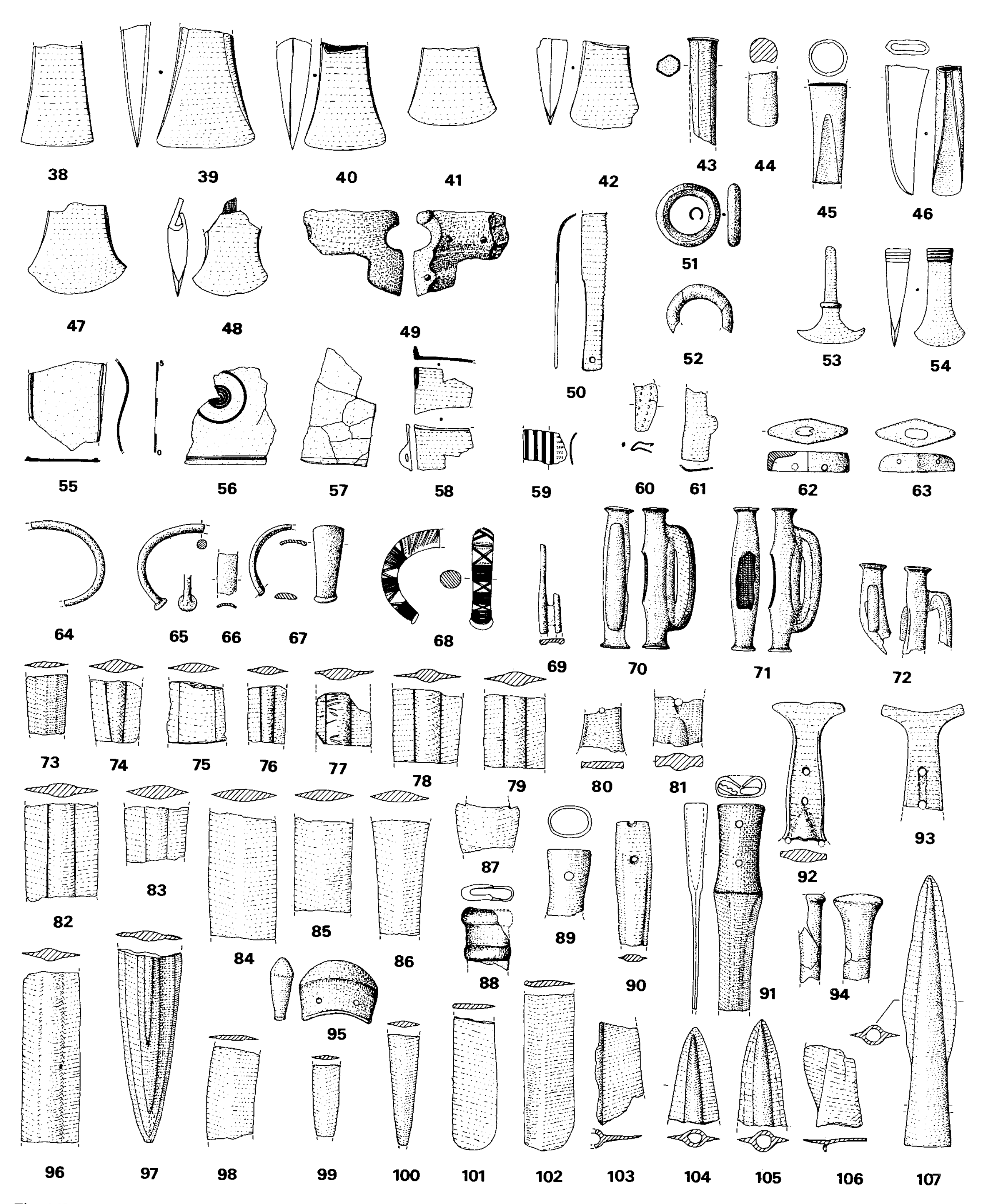


Fig. 162. — Le dépôt de Marlers (Somme) (M.A.N.).

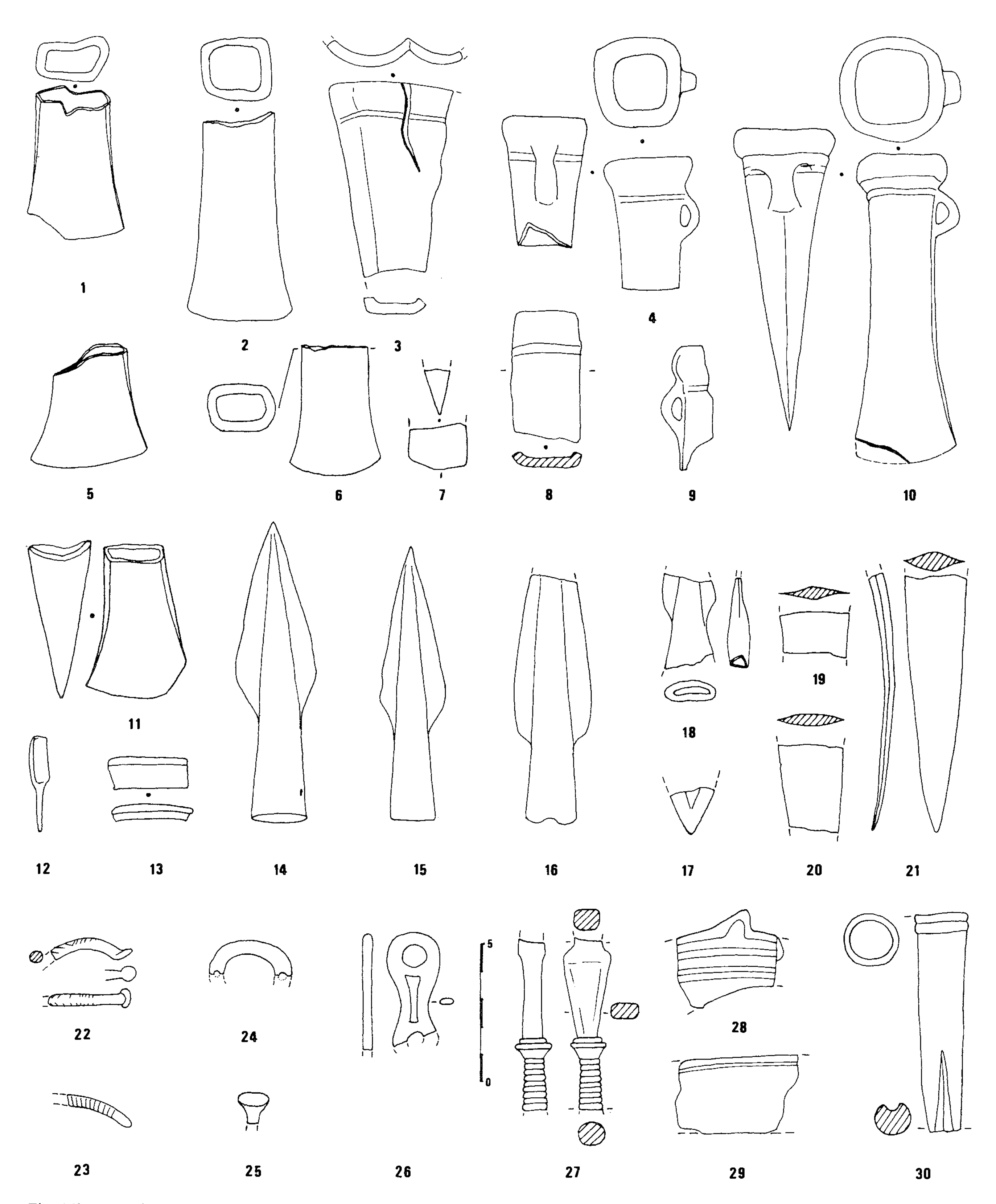


Fig. 163. — Le dépôt de Crouttes (Aisne) (d'après les desins d'Amédée Varin au M.A.N.).

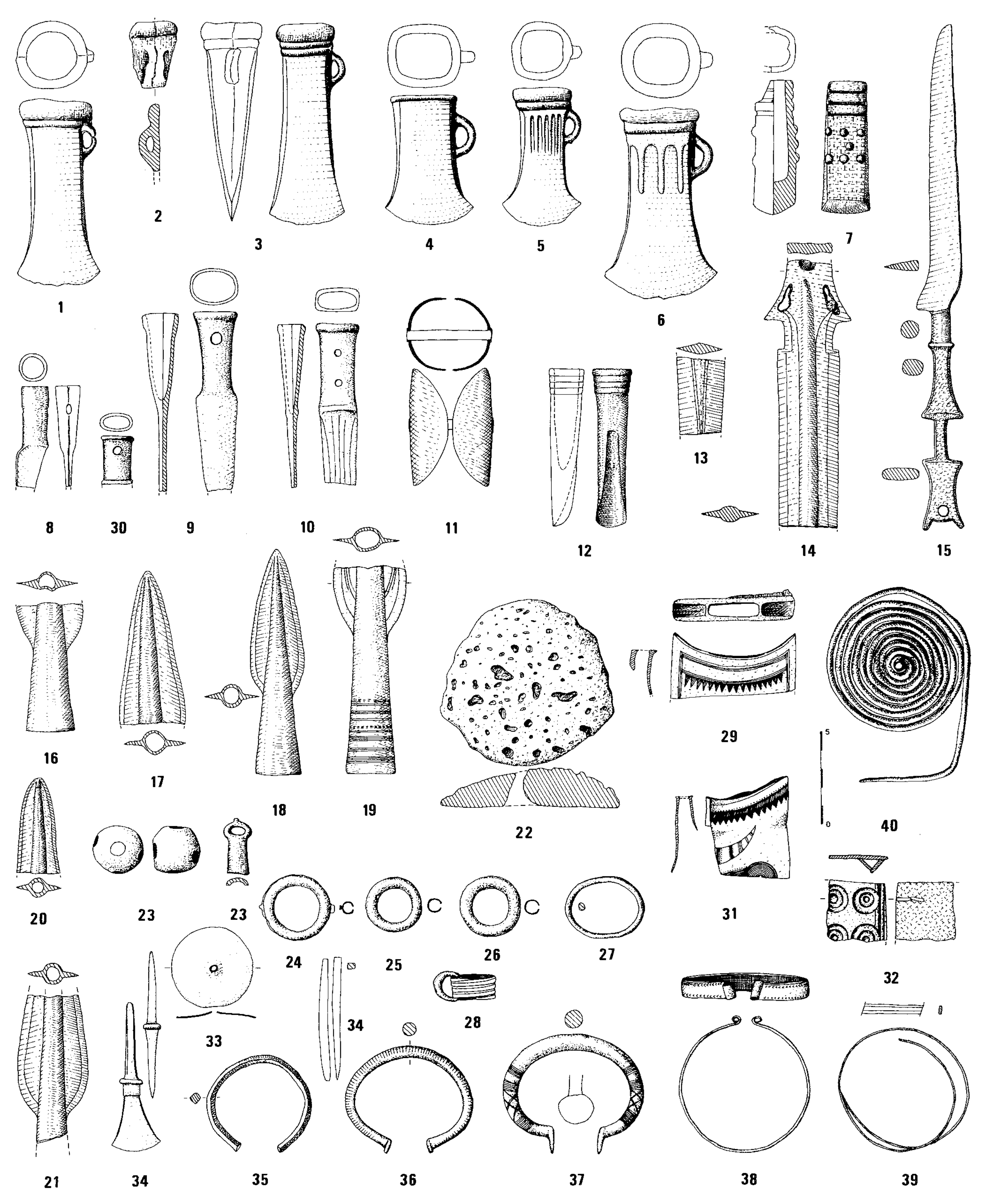


Fig. 164. — Le dépôt de Juvincourt-Damary (Aisne).

sentée par un culot de fonte plano-convexe de 90 mm de diamètre, environ. Le dépôt de Juvincourt-Damary contient la plupart des pièces caractéristiques du contexte des épées en langue de carpe.

L'examen récent des divers objets recueillis fait que ce dépôt est un des mieux étudiés de la région.

1.7. - COMPIÈGNE, "LE PORT VARIN" (OISE)

Il fut découvert au mois de mars 1912, dans un champ placé près de la rivière d'Oise, au sud de Compiègne. Quenel (1913) entreprit le sauvetage de ce petit dépôt, mais il ne prit pas le soin de le publier convenablement avec des illustrations. Nous n'avons pas pu retrouver ce petit ensemble. Le dépôt se compose de : 14 haches à douille mesurant près de 120 mm de longueur, d'une pointe de lance ; d'un bracelet en bronze ; d'une poignée d'épée à spirales et d'un petit culot en bronze. Cela représente 18 objets au total dont le poids approche 3,500 kg.

Le bracelet en bronze était façonné par martelage et poli sur un grès. Cl. Quenel (1913) n'indique pas de gravures sur ce bracelet. La poignée d'épée dont le pommeau se termine par deux spirales, serait semblable, selon Quenel, à celle recueillie dans le cimetière de Hallstatt. On ne sait pas si les haches à douille sont de type armoricain ou de celui du Plainseau.

1.8. - LE DEPOT DE CROUTTES (AISNE) (fig. 163)

Cet ensemble fut trouvé par un vigneron lors de la plantation de sa vigne au lieu-dit "La Plaine de Monsclair". M. Amédée Varin, de Crouttes, graveur de profession, fit une fouille pour récupérer le reste des débris de bronze (Varin A., 1979-80, p. 46-51). La première publication du fouilleur est toutefois pauvre en dessins. Ce n'est qu'à partir d'une planche d'illustration jointe à la lettre de A. Wattelet du 6 mai 1875, à E. Chantre, que nous pouvons avoir en vue plus complète (lettre au M.A.N.).

Sur les 11 haches à douille, une seule est à peu près complète. Elle appartient au type du Plainseau. Les autres fragments déterminables semblent appartenir aussi à cette catégorie. Sur les 4 exemplaires de lances, 2 sont complets. Il s'agit de lances dont la douille a une longueur moyenne, et les ailerons sont peu développés. Les 4 épées sont représentées par des tronçons de lames qui se rapprochent par leur section d'exemplaires en langue de carpe et d'Ewart Park. Les outils sont aussi très détériorés : 1 gouge à douille ; 2 fragments de faucilles à languette ; 1 manche de couteau plein et mouluré ; un petit tranchet-couteau et 1 fragment de manche de rasoir ou de double anneau. Les 3 fragments de bracelets ouverts ont une section pleine. Le premier possède une petite oreille, le deuxième un léger tampon et le troisième une extrémité amincie. Deux des bracelets ont des incisions verticales et des chevrons. Outre ces bracelets, il y avait un fragment d'anneau avec des perforations opposées.

Nous pouvons penser que les dessins de Wattelet donnent un aperçu à peu près complet de ce dépôt. Avec la présence d'épées en langue de carpe et de haches à douille du type du Plainseau, le dépôt de Crouttes (Aisne) s'inscrit dans l'horizon métallurgique des ensembles du Bronze final III, d'Europe Occidentale.

1.9. - LE DEPOT DE LYZEL, A SAINT-OMER (PAS-DE-CALAIS) (fig. 165)

Il a été mis au jour en 1848, dans les jardins du faubourg de Lyzel, au moment de la construction de la gare S.N.C.F.. Les 48 objets composant ce petit dépôt étaient tous réunis. Auguste Terninck (1866 et 1878) a pu racheter à M. Terminet une grande partie de la découverte. La collection est maintenant déposée aux Musées de Lille et de Saint-Omer (Mohen, 1972, p. 456 et 458, fig. 8, p. 459).

Ce dépôt se compose essentiellement d'éléments de parures. On note simplement la présence d'une hache à douille sub-quadrangulaire, à ailerons simulés, proche du type du Plainseau et un couteau massif à soie plate, avec une partie tranchante légèrement effilée et convexe. Les objets de parure sont les suivants : 7 bracelets massifs, ouverts, à oreilles, parfois décorés d'incisions ; 1 bracelet massif à légers tampons ; 1 bracelet à extrémités effilées ; un bracelet fermé, en lignite ; 2 anneaux massifs ouverts, décorés d'incisions en torsade ; 9 pendeloques semi-circulaires, décorées d'incisions en chevrons ; 20 perles biconiques ; quatre perles tubulaires (2 décorées de lignes incisées) et 2 défenses de sanglier. Il faut ajouter une pince à épiler et un double anneau. D'après l'inventaire de Deschamps (1849-50), il y aurait en plus des fragments de haches à douille et de bracelets, et des perles en ambre.

Avec sa forte proportion de parures, ce dépôt rappelle l'importante découverte de Dreuil-les-Amiens (Somme). Il manque toutefois des épées, des poignards et des outils. Il possède des éléments suffisamment caractéristiques pour le rattacher au Groupe des dépôts atlantiques du Bronze final III.

1.10 - LE DEPOT D'HEUCHIN (PAS-DE-CALAIS)

Il a été découvert au mois de juillet 1881, à l'occasion de travaux agricoles au-dessous du lieu-dit "Bois

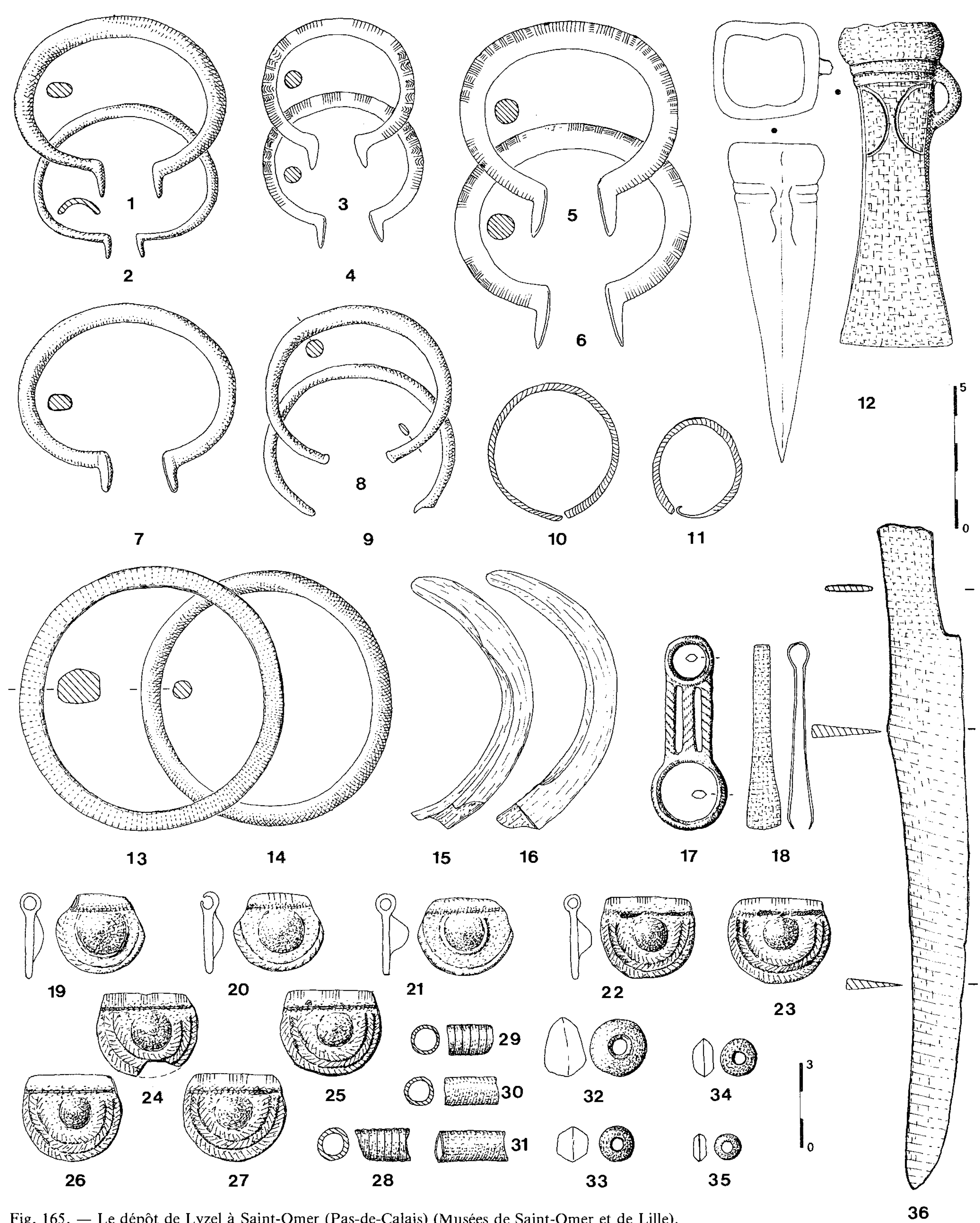


Fig. 165. — Le dépôt de Lyzel à Saint-Omer (Pas-de-Calais) (Musées de Saint-Omer et de Lille).

Azin'', et non loin du ''Bois Flore'' et du ''Camp à l'Argent''. Ce dépôt a été mal décrit, et nous n'en possédons pas de dessin. D'après Dharvent (1905, p. 283-285), cet ensemble se composait de 12 haches, de 11 haches plus petites, de fers de lances et d'une fibule. Selon Joseph Déchelette (1910, p. 89, dépôt n° 606), il y aurait eu 26 objets se répartissant en haches à douille, à ailerons et à talon. Jean-Pierre Mohen (1972, p. 449, fig. 2, n° 9), pense qu'une hache à talon de grande taille, dans les collections du Musée d'Arras, pourrait appartenir à ce dépôt. La présence de haches à talon tardives se retrouve dans certains dépôts britanniques, alors que dans le Nord-Ouest de la France, c'est le seul cas indiqué. On doit toutefois être prudent dans l'étude de ce petit dépôt dont les objets ne peuvent plus être étudiés.

1.11. - LE DEPOT DE LA REGION DU NORD

Le Musée de Lille possède un petit dépôt de 28 objets dont l'origine précise est malheureusement inconnue. D'après Jean-Pierre Mohen (1972, p. 455-457, fig. 7), cette découverte aurait bien pu être faite dans le Nord de la France.

Ce dépôt se compose de 17 fragments de haches à douille appartenant aux types du Plainseau, armoricain et du Yorkshire. Le fragment de languette plate tripartite, avec un pommeau en T, est une épée en langue de carpe, ou un modèle assez proche. Un fragment médian de pointe de lance est très détérioré. La portion de lame de faucille semble être du type à languette. Le seul morceau de bracelet est constitué d'une tôle de bronze enroulée, non décorée. Ce bracelet pourrait bien être un fragment de bracelet creux à oreilles. Le reste des objets est composé : d'une applique, de 5 fragments de plaques décorées ou non de nervure et d'un fragment de lingot plano-convexe. Il est fort dommage que nous ne connaissions pas l'origine exacte de ce petit dépôt du Nord de la France. Il possède tous les éléments caractérisant les dépôts atlantiques du groupe de l'épée en langue de carpe.

1.12. - L'ENSEMBLE D'HAULCHIN (NORD) (fig. 167)

C'est un peu avant 1960 qu'un ensemble de parures fut trouvé dans un espace assez restreint, d'un dépôt de matériaux de l'Escaut, au lieu-dit ''Le Pas-de-Cheval''. Il semblerait que cet ensemble ait été déversé dans la même masse de matériaux, à l'occasion des travaux d'aménagement du canal. On ne peut savoir si ces objets en bronze proviennent des boues de dragage ou du creusement des berges (Félix et Deudon, 1973, p. 273-278).

Ce petit ensemble de 13 pièces peut être un dépôt de parures. Sa composition est la suivante : 1 épingle à tête aplatie et enroulée ; 1 épingle à tête biconique ; 1 épingle sans tête ; 1 fragment d'épingle tordue et brisée ; 1 bracelet fermé, plein, à section sub-triangulaire et décoré de chevrons incisés ; 1 disque de tôle, convexe, décoré de bossettes, avec les restes probables d'une bélière arrachée ; 1 fil de bronze torsadé à trois brins et terminé par une boucle à chaque extrémité ; 1 pendeloque sur plaquette de tôle rectangulaire, décorée de bossettes, liée à une spirale à sept trous ; 1 pendeloque sur plaquette de tôle ovalaire, terminée à chaque extrémité par deux enroulements ; 1 torque torsadé en bronze, terminé par deux crochets (L = 563 mm) ; 1 chaîne formée de 4 anneaux ; 1 fragment de chaîne avec un anneau supportant un petit galet gréseux perforé naturellement, et 1 chaîne constituée de trois anneaux, liée à une petite pendeloque massive, en bronze, en forme de H.

Tous ces objets appartiennent sans nul doute au Bronze final III, mais il s'agit d'un ensemble particulier d'objets de parures dont on ne connaît pas d'équivalent dans le Nord-Ouest de la France.

1.13. - L'ENSEMBLE DE VAUCIENNES (OISE) (fig. 166)

L'Abbé Breuil nous a laissé quatre dessins d'objets qui proviennent du hameau de Plessis-aux-Bois, près de Vauciennes (Oise). On ne peut malheureusement pas savoir s'il s'agit réellement d'un petit dépôt, car aucun texte ne fait mention de cette découverte.

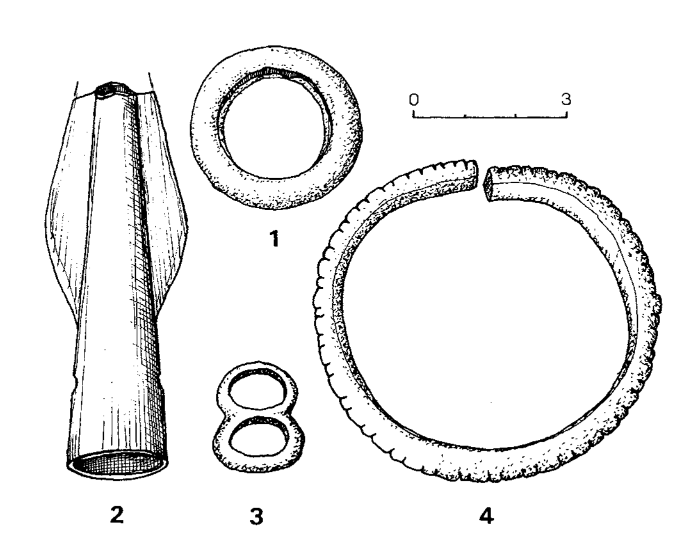


Fig. 166. — Ensemble de Vauciennes (Oise) (d'après un dessin de H. Breuil).

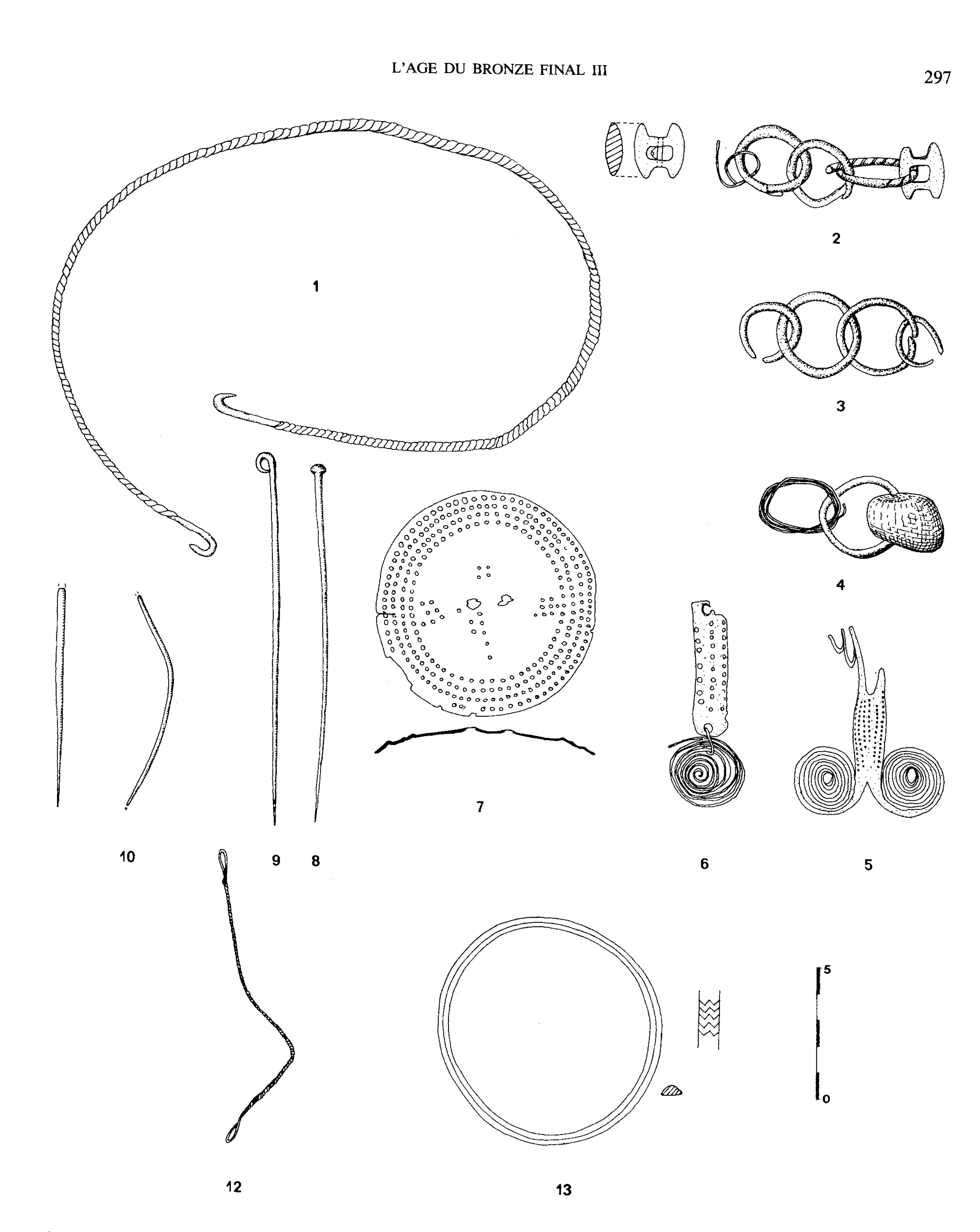


Fig. 167. — L'ensemble d'Haulchin (Nord) (d'après Félix et Deudon).

Malgré tout, les objets paraissent homogènes chronologiquement. La pointe de lance à courte douille est de petite taille. Elle trouve de bonnes comparaisons dans les dépôts classiques picards à épée en langue de carpe. Il en est de même pour l'anneau creux sans bélière et les deux anneaux accolés. Le bracelet plein à décor côtelé bien marqué, sans tampons, s'apparente déjà plus aux productions de l'Age du Bronze tardif. Ce type de bracelet existe par exemple dans le dépôt de Vénat (Coffyn A., Gomez J. et Mohen J.P., 1981, pl. 34, n°s 36 à 41).

Comparaisons, et corrélations entre les dépôts

a) Généralités

En réalité, peu de dépôts se prêtent à des études satisfaisantes sur le plan statistique. Bien souvent, les découvertes sont anciennes et on doit déplorer la disparition de certains objets, ce qui fausse l'allure générale de l'ensemble. C'est le cas, notamment, des dépôts du "Plainseau" et de "Saint-Roch", à Amiens, de Juvincourt-Damary et de Saint-Omer. Seuls les grands dépôts de Marlers (197 objets) et de Dreuil-les-Amiens (156 objets) possèdent vraisemblablement la totalité de leur matériel. Ces deux derniers ont été acquis peu de temps après leur découverte. Le célèbre dépôt du Plainseau n'a pas eu cette chance. Il a d'abord été partagé au moment de sa découverte, puis il y eut des mélanges et des pertes d'indications lors des événements malheureux au Musée d'Amiens. L'Abbé Breuil a bien essayé de reconstituer quelques ensembles, mais il convient d'être très prudent sur son travail. Il a commis quelques erreurs manifestes en voulant trop regrouper. De ce fait, on ne peut pas reprendre ses recherches sans réexaminer sa synthèse sur le bassin de la Somme. Dans le cadre de cette étude sur les importants ensembles du Nord-Ouest de la France, nous nous sommes limité aux objets dont la provenance est certaine. On trouvera donc bien souvent un peu moins d'objets que ceux indiqués dans les manuels classiques (par ex. Joseph Déchelette), où les différents auteurs se sont mutuellement recopiés.

Le Nord-Ouest de la France ne possède qu'une douzaine de dépôts, alors que la Bretagne en a plus d'une soixantaine, qui se rattachent aussi au groupe de l'épée en langue de carpe (Briard, 1965, p. 199-201). Les dépôts picards se trouvent nettement concentrés dans les bassins de l'Oise, de la Somme et de l'Aisne. Certains territoires peuvent comporter plusieurs découvertes dans un espace assez restreint. C'est le cas à Amiens, où trois importants dépôts sont assez proches les uns des autres. Le dépôt du Plainseau a été trouvé au sud-est d'Amiens, dans les Marais, près de Longueau. Celui de Dreuil-les-Amiens était à l'ouest d'Amiens, à près de dix kilomètres du premier. Le troisième dépôt, celui de la caserne Saint-Roch, au Sud-Ouest du centre d'Amiens, était à peu près placé entre les deux premiers. On ne peut pas parler, à propos d'Amiens, d'une bourgade d'origine protohistorique, comme cela a été indiqué à plusieurs reprises, car les dépôts sont trop éloignés les uns des autres. La région d'Amiens a probablement connu des activités socio-économiques assez importantes à cette période du Bronze final et au début du premier Age du Fer. A cette dernière époque, on connaît maintenant au moins deux sites d'habitats : à la "Madeleine-au-Lait" au nord-ouest d'Amiens (Blanchet et alii, 1978, p. 279-293) et à Saint-Acheul, au sud-est d'Amiens (Léman-Delerive G., 1977, p. 108, fig. 5).

Il en est de même au sud de Compiègne (Oise) où deux dépôts au moins sont connus. Celui de "La Justice" est à un peu plus de un kilomètre de distance de l'ensemble du "Port Varin". Le premier appartient au complexe à épée en langue de carpe, le deuxième possède une épée dont le pommeau se termine par deux spirales. Des vestiges d'habitats de l'Age du Bronze final ont été repérés récemment dans cette zone (Blanchet J.C. et Decormeille A., 1980).

Au nord de Compiègne, dans la pointe du confluent de l'Aisne et de l'Oise, à Choisy-au-Bac, est situé l'important habitat métallurgique, daté du Bronze tardif et des débuts du premier Age du Fer. Les deux exemples d'Amiens et de Compiègne illustrent bien que la densité des lieux de dépôts est liée à l'existence de noyaux commerciaux importants. Il est donc probable que l'enfouissement des dépôts devait se faire dans la plupart des cas, près des lieux d'habitation. Nous ne connaissons pas grand-chose sur les conditions de dépôt. L'exemple de vases contenant les débris métalliques n'est pas signalé. Il existe toutefois des différences notoires entre le dépôt du Plainseau trouvé dans une tourbière et les autres recueillis dans des terrains sableux ou argileux. Au sujet de l'ensemble du Plainseau qui contenait près de trois-quart d'objets complets, on peut se demander s'il ne pourrait pas s'agit d'un dépôt rituel placé dans les marais, ou plus simplement de l'échouage d'une embarcation. Les autres dépôts contiennent davantage d'objets cassés ou usagés qui, visiblement, ne peuvent être destinés qu'à la refonte.

b) Composition des dépôts

De nombreux travaux récents sont venus préciser les caractéristiques des dépôts du complexe de l'épée

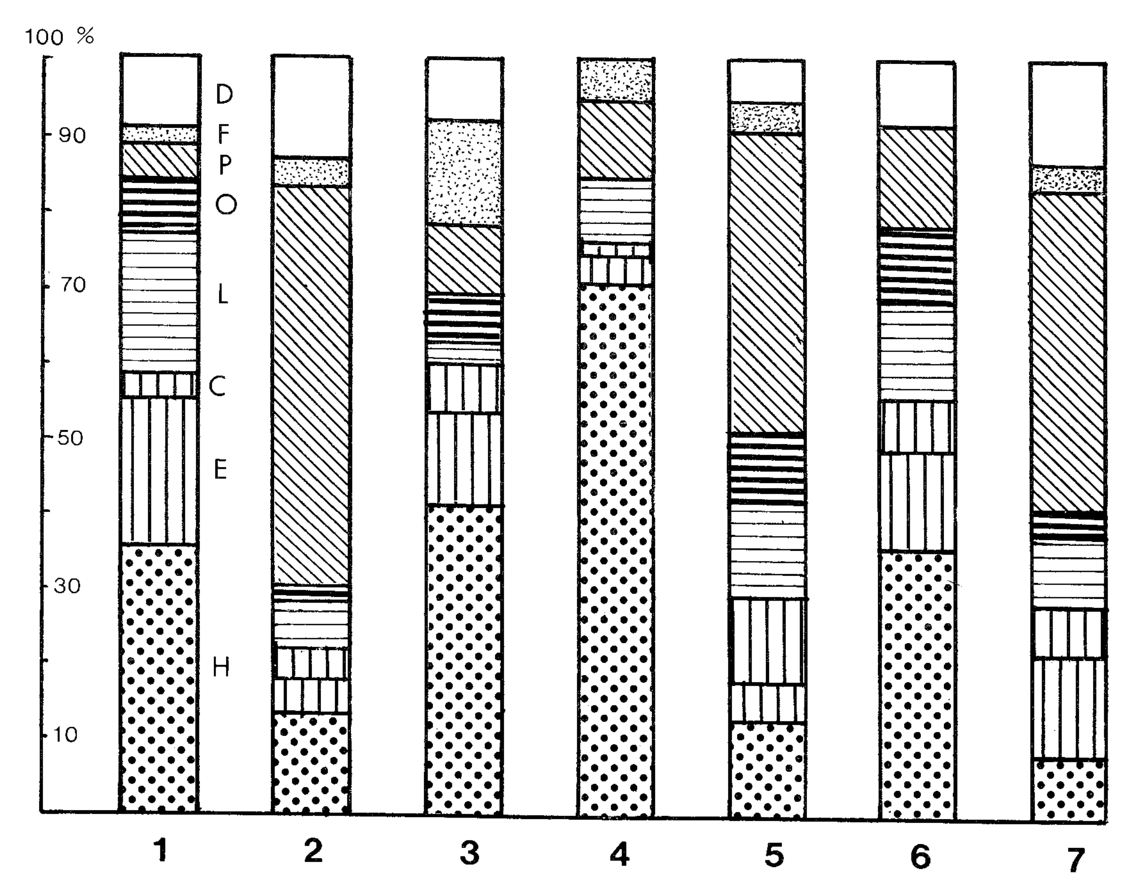


Fig. 168. — L'Age du Bronze final III. Proportion d'objets par grandes familles dans les dépôts principaux : 1, Amiens, "Le Plainseau" ; 2, Dreuil-les-Amiens ; 3, Marlers ; 4, Amiens "Saint-Roch" ; 5, Juvincourt-Damary ; 6, Crouttes ; 7, Nantes "La Prairie des Mauves" (pour comparaison). (H = haches ; E = épées ; C = couteaux et poignards ; L = lances ; O = outils ; P = parures ; D et F = débris et éléments de fonderie).

en langue de carpe. Dans notre région, comme ailleurs, on ne trouve, le plus souvent, que des dépôts où sont mêlés les éléments atlantiques et continentaux. On peut ainsi mesurer et définir dans chaque région de la province atlantique l'originalité de certains groupes du Bronze final III.

Dans le Nord-Ouest de la France, le nombre d'objets, par ensemble, est très variable. Il peut aller de 14 à Compiègne, "La Justice", à 197 à Dreuil-les-Amiens. La nature du matériel est aussi très diversifiée. Il existe des "cachettes" où des éléments de parure sont nettement prédominants, comme à Lyzel, commune de Saint-Omer (Pas-de-Calais). A Dreuil-les-Amiens (Somme) le pourcentage d'objets de parure atteint la moitié de l'effectif global. A Juvincourt-Damary (Aisne), comme d'ailleurs à la Prairie des Mauves à Nantes, ce même pourcentage représente près d'un tiers du total.

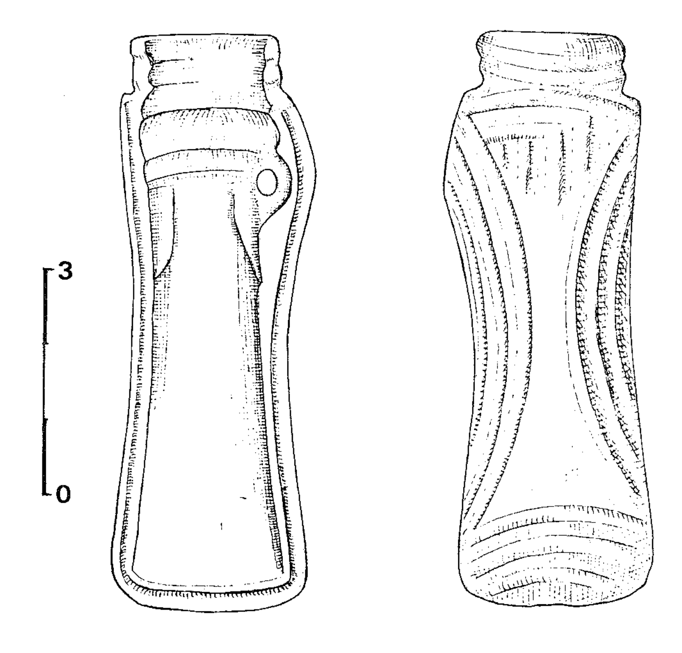


Fig. 169. — Moule en bronze de hache à douille ronde du type du Plainseau trouvé à Amiens (Somme) (d'après H. Breuil).

Dans les autres dépôts, le pourcentage des parures varie entre 5 à 10 %. C'est d'ailleurs dans le dépôt du Plainseau à Amiens que les parures sont les plus faibles ; mais, là encore, il manque du matériel.

Le pourcentage des divers types de haches, additionné, peut aussi changer d'un dépôt à un autre. Dans le dépôt de Saint-Roch à Amiens, où l'ensemble n'est pas complet, il y a 72 % de haches. Ce même pourcentage est nettement moins élevé ailleurs : 38 % au Plainseau ; 13 % à Dreuil ; 41 % à Marlers ; 13 % à Juvincourt, 36 % à Crouttes et de 8 % à la Prairie des Mauves, à Nantes.

Les épées, poignards et couteaux ont, par contre, un pourcentage plus régulier : 25 % au Plainseau ; 6 % à Saint-Roch ; 10 % à Dreuil ; 18 % à Marlers ; 15 % à Juvincourt-Damary ; 20 % à Crouttes et 20 % à Nantes, ''La Prairie des Mauves''.

Les outils ont un pourcentage compris entre 5 et 10 %, ainsi que les pointes de lances. On retrouve presque partout des déchets de fonderie.

c) Nature des objets

- *Les épées en langue de carpe.*

Les épées en langue de carpe se retrouvent dans tous les dépôts du Bronze final III de la zone atlantique. L'origine et la répartition de ce groupe d'épées ont été étudiées sur le plan européen par J.D. Cowen (1956, p. 639-642) et H. Hencken (1956, p. 679-682). J. Briard (1965, p. 203-205) ; puis G. Gaucher et J.P. Mohen (1972, fiche 56) en donnent pour la France une définition précise. Les exemplaires britanniques ont été recensés par C. B. Burgess (1968). L'origine des épées en langue de carpe serait à rechercher dans les épées pistilliformes du type de Saint-Nazaire (Cowen J.D., 1954). D'ailleurs, parmi les lames pistilliformes atlantiques les plus évoluées, on trouve vers la pointe ce brusque rétrécissement qui évoque déjà la langue de carpe (comme, par exemple, sur les épées de Montières, Somme, et de Choisy-au-Bac, Oise).

Les épées en langue de carpe ont une languette tripartite, avec une partie médiane rectiligne, correspondant à la poignée, prolongée au-dessus par des cornes. La languette est assez large, bien en V et percée de quatre trous de rivets ou de deux fentes sur la garde. Les crans à la base de la garde sont rectangulaires. La partie tranchante de la lame a un fort bourrelet axial, décoré de part et d'autre par un ou deux filets incisés. La lame est généralement à bords parallèles, peu pistilliforme. Les formes de ces épées en langue de carpe sont connues dans la plupart des grands dépôts. Toutefois, on ne dispose pas souvent de la languette, mais les pièces à fort renflement de la lame sont bien carac-

	COMPIEGNE		PLAINSEAU		SAINT-ROCH		DREUIL		MARLERS		JUVINCOURT		CROUTTES		NANTES	
	Nb	%	Nb	%	Nb	%	Nb	%	Nb	%	Nb	%	Nb	%	Nb	%
HACHES	11	79	47	38	33	72	26	13	65	41	6	13	11	36	45	8
EPÉES	1	7	28	21	2	4	9	5	20	13	2	4	4	13	82	15
COUTEAUX POIGNARDS	0	0	4	3	1	2	10	5	8	5	5	11	2	7	26	5
LANCES	1	7	19	15	4	8	11	6	6	4	6	13	4	14	60	11
OUTILS	0	0	9	7	0	0	4	2	11	7	4	9	3	10	20	4
PARURES	0	0	18	4	5	10	96	50	13	8	13	27	4	14	233	41
MOULE DÉBRIS FONDERIE	1	7	—		2	4	7	4	23	15	1	2	0	0	16	3
TOTAL	14		125		46		197		156		45		30		560	

Proportion d'objets par grandes familles dans les dépôts principaux (seuls les grands dépôts dépassant la centaine d'objets sont intéressants à étudier sur le plan statistique. Certains dépôts, comme le Plainseau, Saint-Roch et Juvincourt, ne sont pas complets et peuvent induire en erreur. Le dépôt de Nantes ''La Prairie des Mauves'' a été placé à titre indicatif.

téristiques de ce groupe. Nous n'avons pas remarqué dans les dépôts picards, des épées à trous de rivets remplacés par des fentes de fixation de la poignée. Toutes les épées ont un ricasso bien rectangulaire. Les extrémités en "cornes" des languettes sont plus ou moins développées, mais elles restent toutefois dans les dimensions normales. Il n'existe pas dans les dépôts des épées à caractères hybrides.

- *Les épées du type d'Ewart Park/Challans.*

Dans la plupart des grands dépôts atlantiques il existe un type d'épée, souvent appelé "protohallstattien", qui diffère des épées en langue de carpe classiques. Pendant longtemps on a pensé que cette épée serait à mettre en relation avec l'épée hallstattienne du type de Gündlingen (Cowen J.D., 1967). Ces épées ont aussi été appelées de type britannique (Briard J., 1965, p. 205-206). Des analyses spectographiques réalisées récemment sembleraient prouver que les épées dites proto-hallstattiennes atlantiques ne seraient pas en réalité à l'origine des épées hallstattiennes, mais qu'elles constitueraient un groupe bien à part. Nous aurons l'occasion de revenir sur ce sujet dans le chapitre consacré à la métallurgie du Bronze final. Ces épées ont été étudiées en Angleterre par Cowen J.D. (1967) et Burgess C. (1968) qui les ont appelées du type d'Ewart Park.

Ces épées ont en commun : une partie tranchante de la lame à section biconvexe, une absence de cavité rectangulaire au niveau des ricassos et une jonction régulière entre la garde et la lame. La garde est moins évasée que les épées en langue de carpe et elle est percée de un ou de deux petits trous de rivets. Il existe deux variantes de ces épées en fonction de leur taille. Les épées les plus courtes sont considérées comme les plus archaïques et les plus grandes, plus proches typologiquement de certaines épées hallstattiennes sont les plus évoluées. Dans la seconde catégorie la lame est moins pistilliforme, le ricasso est plus marqué et la languette tripartite ne possède que de petits rebords (ces derniers tendent d'ailleurs à disparaître).

En Angleterre ces deux variantes sont particulièrement bien définies. Contrairement à J.D. Cowen et C. Burgess, Peter Schauer (1972) pense que l'origine de l'épée hallstattienne du type de Gündlingen est à rechercher dans les épées du type Ewart-Park. D'ailleurs ce dernier spécialiste indique des épées d'Ewart-Park jusque dans le dépôt de Hochstadt, Kr. Hanau (Schauer, 1972, p. 263, fig. 1). Quant à Jean-Pierre Mohen (1977, p. 186), il souligne que la naissance du type de Gündlingen n'est pas à rechercher en Europe atlantique, mais qu'il serait une variante orientale d'une série d'épées atlantiques dites "protohallstattiennes". E. Mariën (1975, p. 14-37) a dressé l'inventaire de ces épées en Belgique, à la suite de la découverte de trois exemplaires dans le lit de la Lesse, au "Trou" de Han-sur-Lesse (province de Namur).

Une épée fragmentée du type d'Ewart-Park est signalée dans l'ancienne collection de la Vve Mallet à Amiens (Breuil H., 1900, fig. 5, n° 46). Malheureusement nous n'avons pas d'origine précise pour cet objet, qui pourrait provenir peut-être du dépôt amiénois du Plainseau, ou de la région d'Amiens. Le dépôt du Plainseau contient 3 fragments typiques d'épées du type d'Ewart-Park. Le dépôt de Saint-Roch en possède probablement une qui n'est représentée que par un fragment de lame. Sur les neuf fragments d'épées de la cachette de Dreuil-les-Amiens, on ne reconnait qu'un seul fragment d'épée du type d'Ewart-Park/Challans. C'est le dépôt de Marlers qui a livré après celui du Plainseau, le plus de fragments d'épées. Sur les dix-neuf fragments d'épées, six appartiennent certainement au type d'Ewart-Park. D'après les dessins d'Amédée Varin, il semble y avoir aussi dans le dépôt de Crouttes, des exemplaires d'Ewart-Park/Challans, associés à des épées du type en langue de carpe.

Comme nous pouvons le constater, les dépôts les plus importants ont tous à la fois des épées en langue de carpe et d'Ewart-Park/Challans. Toutefois ce dernier type est à peu près moitié moins représenté. Les dépôts picards sont donc conformes aux productions atlantiques.

- *Eléments de pommeaux, fourreaux et bouterolles*

On trouve, dans les dépôts picards en langue de carpe, peu de ces éléments. Les éléments de pommeaux d'épées ressemblent à ceux de l'Ouest et du Centre-Ouest de la France. Les premiers ont une section losangique et les rebords sont percés de deux trous de rivets. On en connaît à Marlers (Somme).

Les deuxièmes éléments de pommeau sont naviformes et percés de deux trous de rivets. Il en existe aussi dans le dépôt de Marlers. Ils ressemblent aux autres, trouvés dans les dragages de l'Oise au sud du barrage de Venette (Plessier L., 1913, p. 126, 1 fig.). Ces éléments de pommeau dits en forme de sac par Jacques Briard (1965, p. 208) ou de bourse (1966, p. 12), sont exceptionnels en Bretagne : Prairie de Mauves, à Nantes, et Ploudalmézeau (Finistère). Ailleurs, en France, on en a trouvé à Vénat (Charente) (George et Chauvet, 1895, n° 23 et Coffyn et alii, 1981, pl. 8), à Azay-le-Rideau (Indre-et-Loire) (Cordier G., Millotte J.P. et Riquet R., 1959, n° 116), à Graville-Sainte-Honorine (Seine-Maritime) (Dubus, 1912, pl. IV) et au Petit-Villatte (Cher) (P. de Goy, 1885, pl. XIV). Elles sont, par contre, plus nombreuses dans les Iles Britanniques. M. E. Mariën (1975, p. 17-18, fig. 1

n° 4 à 7) en signale quatre exemplaires, dits de type bursiforme, au Trou de Han-sur-Lesse, en Belgique. Ces bouterolles accompagneraient les épées proto-hallstattiennes ou d'Ewart-Park. Certains fragments de tôles ajourés et décorés pourraient être des éléments de fourreaux en bronze.

- Poignards et couteaux

Les dépôts d'Amiens, "Le Plainseau", de Dreuil-les-Amiens, de Marlers et de Juvincourt-Damary (Aisne) ont livré des poignards à douille (lame à double tranchant). Ces derniers peuvent, soit être simples, soit avoir deux ou trois bourrelets horizontaux, et être percés d'un ou deux trous de rivets. L'entrée de la douille est ovalaire, le plus souvent, ou plus rarement sub-rectangulaire. Ces types de poignards se rencontrent en grand nombre dans les Iles Britanniques (Hodges H.W.M., 1956, p. 29 ; Coles J.M., 1959-60, p. 86 ; Eogan G., 1964, p. 268 et suiv.). On en trouve en France dans les grands dépôts atlantiques classiques et, près de nous, dans celui de Chaméry (Marne) (Doize R.L., 1975, pl. I, n° 11). Jacob-Friesen G. (1968) en a dressé la liste pour la France et aussi pour l'Allemagne où on en connaît quelques exemplaires.

Les poignards à languette se rencontrent plus communément dans les habitats, comme à Vieux-Moulin, sur l'oppidum de Saint-Pierre-en-Chastre (Oise). Toutefois, les dépôts d'Amiens "Le Plainseau", de Dreuil-les-Amiens et de Marlers, en contiennent deux à trois exemplaires chacun. Plusieurs types peuvent être distingués selon la forme de la languette. Généralement, les languettes sont plus étroites et bien dégagées de la lame par un épaulement. Ils ont un manche rectangulaire, avec, parfois une légère proéminence au sommet. Ils sont percés d'un trou de rivet ou peuvent avoir un petit appendice, en léger relief. Certains de ces poignards ont visiblement été fabriqués à partir de lames d'épées usagées dont ils conservent encore le bombement axial. Un seul poignard provenant de Marlers a une languette placée dans le prolongement de la lame. La poignée est percée de deux trous de rivets. Ces objets sont bien connus dans les dépôts de l'Ouest de la France, où ils accompagnent, comme en Picardie, les couteaux à douille (Briard J., 1966, p. 13). On en trouve aussi de nombreux exemples dans les Iles Britanniques.

Les couteaux ne possèdent qu'un seul tranchant. Les dépôts du Plainseau, à Amiens, et de Juvincourt-Damary ont livré chacun un couteau à douille ronde, percé de deux trous de rivets. L'exemplaire du Plainseau est décoré de fines incisions horizontales. Ces types de couteaux trouvent de nombreuses comparaisons en Europe Centrale. Ils sont datables de la phase de Wallstadt, c'est-à-dire du Hallstatt B3 de H. Müller-Karpe (1959). Ils deviennent plus rares en France de l'Ouest, mais ils sont connus par quelques exemplaires dans l'Est et le Centre. On en trouve quelques rares spécimens en Angleterre, et principalement dans le bassin de la Tamise. Il s'agit avant tout d'un produit originaire d'Europe Centrale.

Les couteaux à languette sont représentés par un exemplaire dans le dépôt de Saint-Omer (Pas-de-Calais). Celui-ci a une petite soie rectangulaire et une lame légèrement convexe. Ces couteaux sont aussi originaires d'Europe Centrale où J. Rihovsky (1972, p. 55-58) les a classés dans le type de Stillfried.

Les couteaux à manche plein, mouluré, ont été rencontrés à Dreuil-les-Amiens, Juvincourt et Crouttes. Ils ont été étudiés et cartographiés par K. Kromer (1956, p. 64 et suiv.) et complétés par A. Jockenhövel et G. Smolla (1975, p. 304-305, fig. 8).

Ces types de couteaux, que l'on rencontre surtout en Europe Centrale, sont datés de la phase de Wallstadt, soit le Hallstatt B3 de H. Müller-Karpe. En Europe de l'Est et du Nord, ils se rattachent à la période V de O. Montelius. Dans la zone atlantique, ils ne sont connus qu'en Picardie dans les trois dépôts sus-mentionnés, qui appartiennent au complexe à épée en langue de carpe. Seul le manche de poignard du dépôt de Crouttes (Aisne) n'était pas connu.

- Les haches à ailerons terminaux et subterminaux

Les dépôts de Compiègne, "La Justice", d'Amiens, "Le Plainseau", d'Amiens "Saint-Roch" et de Marlers, possèdent quelques haches de ce type. Elles ont une allure assez élancée, due à leur étroitesse. Elles possèdent des ailerons et un anneau placés près de l'extrémité proximale. Elles sont près de cinq fois moins abondantes que les haches à douille. On remarque davantage de haches à ailerons subterminaux que terminaux. Elles mesurent en moyenne 145 mm de longueur. Si ces haches sont originaires de l'Est, elles ont aussi été fabriquées sur toute la façade atlantique (Briard J., 1965, p. 213).

- Les haches à douille

On trouve des haches à douille en assez grande quantité dans tous les dépôts du Nord-Ouest. La hache la plus abondante est celle dite du "Plainseau". Elle a une douille circulaire ou subcirculaire, et elle a une allure assez longiligne qui lui donne un aspect élégant. Elle mesure 113 mm en moyenne et a un écart-type compris entre 104 et 122 mm. Elle est souvent décorée d'ailerons simulés, en creux ou en relief (Briard J. et Verron G., 1976, fiche 711). Ces haches sont aussi décorées de pois, de chevrons et de lignes horizontales. Elles se rapprochent des haches bretonnes, mais elles sont toutefois moins massives.

Après les haches du ''Plainseau'', on trouve pratiquement dans tous les dépôts, des haches à douille à corps octogonal, dont l'origine est britannique. Elles sont généralement un peu plus petites que les haches du Plainseau (moyenne de 103 mm, environ). Par contre, le tranchant est plus marqué (Briard J. et Verron G., 1976). A Compiègne, Amiens ''Le Plainseau'', Amiens ''Saint-Roch'', Marlers et Juvincourt, on remarque dans chacun de ces dépôts, une ou deux haches à trois nervures verticales. Presque toutes les haches picardes appartiennent au type du Yorkshire et à ses variantes, car leurs nervures verticales partent sous une moulure intermédiaire. Récemment, Christiane Eluère (1979, p. 119-128) a étudié les associations et la répartition de ce type. Les haches françaises se répartissent dans le Centre-Ouest, l'Ouest et le Nord-Ouest, dans des contextes du Bronze final III à épées en langue de carpe. En Grande-Bretagne, cette association est beaucoup plus rare. Christiane Eluère pense que les haches du type du Yorkshire ont pu être reproduites sur le continent par surmoulages successifs dans des moules en terre. Une seule hache de type gallois, à nervures verticales placées sous l'ouverture de la douille, provient du dépôt du Plainseau. Ces dernières se rencontrent en France, dans le Centre-Ouest et dans l'Ouest.

Les petites haches trapues, à bords presque parallèles, à bourrelet d'ouverture peu marqué et à douille sub-quadrangulaire, sont aussi des spécimens originaires d'Outre-Manche. Ces dernières sont plus rarement décorées de quatre ou cinq cannelures verticales, partant au niveau de l'anneau. Tous les dépôts de Picardie contiennent donc une forte densité de haches à douille d'origine britannique, mêlées à des haches à douille régionales du type du Plainseau et à des haches à ailerons subterminaux. La hache à douille circulaire et à tranchant avec méplats de la cachette du Plainseau (Blanchet J.C. et alii, 1978, p. 69, n° 363) se retrouve aussi sur l'Atlantique, comme à Vénat (Charente), dans le Centre, au Petit-Villatte à Neuvy-sur-Barangeon (Cher), à la Ferté-Hauterive (Allier). Mais ce type de hache est concentré dans l'Est de la France et la vallée du Rhin (Reboul R. et Millotte J.P., 1975). Il apparaît dans des contextes de la fin du Bronze final et du début du premier Age du Fer. La hache du Plainseau, avec la présence d'un globule et de bourrelets décoratifs, pourrait être une assimilation locale de ce type de l'Est.

- Les pointes de lance

Elles ont été trouvées dans tous les dépôts. Il est courant d'avoir au moins une pointe de lance entière accompagnée de débris. Elles sont de taille moyenne, avec des ailerons assez courts, possédant une légère inflexion centrale. La longueur libre de la douille est peu importante. Elles sont décorées, sur la douille, d'incisions parallèles horizontales, d'incisions obliques et de pointillés. Un fragment de lance rainuré provenant du Plainseau, est d'influence britannique. Le plus beau lot de ces objets provient de cette dernière cachette, avec un embout de lance cylindrique, à terminaison biconique.

- Les outils

Les faucilles ne sont connues que par quelques fragments dans chaque dépôt. Elles sont surtout du type à languette, mais il existe dans le dépôt du Plainseau une faucille à douille avec un anneau latéral. Ce dernier groupe a été trouvé en France, à Paris et à Vernon, dans la Seine (Mohen J.P., 1977, p. 159). Ces faucilles à douille sont proches des pièces galloises (Fox C., 1936). Les marteaux à douille subquadrangulaire ont été rencontrés à Amiens ''Le Plainseau'', à Marlers et à Juvincourt. Le dernier exemplaire est décoré de pois en relief. Les marteaux apparaissent dès la fin du Bronze moyen. Les racloirs sont moins connus que sur la façade atlantique. Ils sont généralement exécutés sur des tronçons de lames d'épées martelés, affûtés sur trois faces. Ils ne possèdent qu'un petit trou de fixation et non une bélière comme cela est fréquent en Bretagne. Les gouges ont une douille circulaire et un tranchant à profil semi-circulaire. On en rencontre un ou deux exemplaires dans tous les grands dépôts de Picardie. Les tranchets à soie sont présents à Amiens, ''Le Plainseau'', à Dreuil et à Juvincourt. Ils se distinguent des tranchets à douille que l'on connaît seulement à Dreuil et Marlers. La carte de répartition des tranchets a été dressée par K. Tackenberg (1975, p. 195-197). Le petit ciseau à soie se rapproche des nombreux exemplaires trouvés sur l'habitat de Saint-Pierre-en-Chastre. Un fragment de scie est dans la cachette de Marlers. Une seule enclume à tenon vient du Plainseau. Comme dans toute la zone atlantique, on s'aperçoit dans les dépôts que les objets permettant le travail du bois, du cuir et des métaux, sont mieux représentés que les outils agricoles (faucilles). On notera aussi l'absence de rasoir, à moins que certains fragments d'anneaux réunis ne soient les vestiges de tels objets.

- Les parures

Certaines cachettes, comme celles de Dreuil-les-Amiens et de Saint-Omer, contiennent beaucoup d'éléments de parure. On peut, globalement, diviser les bracelets en fonction de leur section (massif, creux, rubané, tôle martelée, en V), de la forme de leurs extrémités (fermées ou ouvertes, lisses, avec légers ou gros tampons, oreilles, attache en O, enroulement) et de leurs décors (cannelé, mouluré, incisé). Les bracelets les plus abondants sont massifs et

ouverts, avec de légers tampons aux extrémités. Ils sont souvent décorés de zones incisées de traits parallèles. Généralement, ces bracelets ont des extrémités jointives. Ils sont associés à des bracelets pleins ayant des extrémités amincies. Les sections peuvent être circulaires ou ovalaires. Dans cette même catégorie, on distingue des bracelets très ouverts, à section pleine, un peu plus grande. Les extrémités sont alors constituées de tampons plus développés, voire d'oreilles comme à Saint-Omer, à Dreuil et à Juvincourt-Damary. Ces bracelets pleins, à tampons, suivis parfois de plusieurs bourrelets, sont connus dans les dépôts de la Loire-Atlantique et de la Bretagne. J. Briard (1966, p. 33) pense qu'ils ont dû être influencés par les ateliers orientaux par l'intermédiaire de la Vallée de la Loire. Les bracelets ouverts à petits tampons, décorés d'incisions verticales se répartissent surtout dans le Palatinat, la Hesse, la Moselle, la Sarre et l'Est de la France (Jockenhövel A. et Smolla G., 1975, p. 306).

La seconde catégorie, aussi très abondante, renferme des bracelets ouverts à section entièrement creuse ou le plus souvent en U. L'intérieur peut contenir un noyau de terre. Ces bracelets ont des extrémités en tampons, en oreilles, ou même amincies dans un cas. Ils peuvent être décorés de petites incisions perpendiculaires ou obliques et de petites moulures. Les bracelets à oreilles ont fait l'objet d'une étude de synthèse par M. E. Mariën (1950, p. 41-77).

En France du Nord, on en a recensé à Saint-Omer, à Dreuil, à Saint-Roch et au Plainseau, à Amiens. En Belgique, ces mêmes bracelets ont été trouvés dans les dépôts de Camp-à-Cayaux, à Spiennes ; à Jemeppe-sur-Sambre ; l'ensemble de Zandbergen, dans la sépulture de Port-Arthur à Gand et dans les dragages de l'Escaut à Schoonaarde. Les bracelets à très grandes oreilles se trouvent donc dans une aire assez réduite, comprise surtout entre la Picardie et le Bassin de l'Escaut. Mariën parle, à ce propos, de bracelets picardo-scaldéens.

Ces bracelets apparaissent chronologiquement dans des contextes à épées en langue de carpe, du Bronze final III et dans des ensembles plus évolués du début du Premier Age du Fer. Dans les dépôts de Graville-Sainte-Honorine (Seine-Maritime) et de Vénat (Charente), on rencontre aussi ces types de bracelets à grandes oreilles.

La troisième catégorie comprend des bracelets ouverts, moulés, à section en V et dont les extrémités se terminent par un anneau. On ne connaît qu'un seul exemplaire de ces bracelets dans chacun des dépôts de Juvincourt-Damary, de Saint-Roch à Amiens et à Dreuil-les-Amiens. On retrouve ces bracelets dans le Bassin parisien, dans les dépôts de Thiais (Val-de-Marne) (Mohen J.P., 1977, p. 165, n° 555 à 561), de Civry-la-Forêt (Yvelines) (Mohen J.P., 1977, p. 157) et à Chamery (Marne) (Doize R.L., 1959, pl. 3). On en connaît aussi sur la façade atlantique à Graville-Sainte-Honorine (Seine-Maritime), à Guidel (Morbihan) et à Saint-Yriex, Vénat (Charente) (Jockenhövel A. et Smolla G., 1975, p. 300 et 310). Ces derniers spécialistes en signalent aussi dans deux ensembles dans le Sud-Est de l'Angleterre, à Reach Fen et à Grays Thurrock. Les grands dépôts de Bretagne, comme la Prairie des Mauves, à Nantes, n'en contiennent pas. Il s'agit donc d'un type bien centré sur la façade atlantique.

La quatrième catégorie renferme les bracelets ouverts exécutés sur des tôles de bronze martelées et qui peuvent être rainurées et gravées de cercles concentriques et de traits incisés. Un bracelet du type de Vaudrevanges est dans le dépôt de Dreuil-les-Amiens. On en connaît d'autres dans le Bassin parisien, à Choisy-le-Roi (Val-de-Marne) (Mohen J.P., 1977, p. 161, p. 166, n° 571), dans l'Ouest, à Déville-les-Rouen (Seine-Maritime), à Vénat (Charente) et dans le Centre, à Neuvy-sur-Barangeon (Cher) et à Azay-le-Rideau (Indre-et-Loire).

Ces types de bracelets se trouvent concentrés dans l'Est de la France (Reboul R. et Millotte J.P., 1975), dans la vallée du Rhin (Richter I., 1970, pl. 61), et s'étendent jusqu'en Allemagne du Nord (Sprockhoff E., 1956, pl. 45, n° 11), et aussi en Suisse.

Les bracelets en tôle de bronze, décorés par incision de petits cercles concentriques reliés par des lignes parallèles, sont des importations orientales. On connaît un fragment de ce type dans le dépôt de Dreuil-les-Amiens. Ils se trouvent concentrés dans les palafittes suisses, mais on en rencontre aussi en Allemagne du Sud-Ouest. On en a signalé en France de l'Est, par exemple, au dépôt de Rolampont, en Haute-Marne ; dans la tombe plate de Herrlisteim, en Haute-Alsace ; en Haute-Saône, à Ray-sur-Saône, et au Lac de Clairvaux, dans le Jura.

En France du Centre, le dépôt du Petit-Villatte en contient un, et sur la façade atlantique, le dépôt de la Prairie des Mauves à Nantes en possède trois fragments (Briard J., 1966, p. 29-30, pl. 22, n° 262, 264 et 265).

Le bracelet rubané à extrémités enroulées provenant du dépôt de Juvincourt-Damary (Aisne), n'est connu en France qu'à Vénat et à Graville-Sainte-Honorine, par plusieurs exemplaires en Angleterre et un seul type en Irlande (Jockenhövel A. et Smolla G., 1975, p. 306). Les bracelets à tige torsadée se rencon-

TYPES \ Dépôts Bronze final III	COMPIEGNE/60 "La Justice"	AMIENS/80 Le Plainseau	AMIENS/80 Saint-Roch	DREUIL/80	MARLERS/80	JUVINCOURT/02	CROUTTES/02	SAINT-OMER/62	THIAIS/94	CHOISY-LE-ROI/94	NANTES/44 "La Prairie"
HACHES à : ailerons terminaux	3	7	1	—	4	—	—	—	1	1	18
douille "Plainseau"	6	32	12	6	7	3	2	1	5	1	—
douille "breton"	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	10
douille "anglais"	1	2	1	—	1	2	—	—	—	—	—
douille "octogonale"	—	—	4	2	5	—	—	—	—	—	—
douille divers	1	5	4	—	7	1	—	—	—	—	—
fragments	—	1	11	18	41	—	9	—	2	—	17
EPÉES : langue de carpe	—	6	1	—	13	2	—	—	2	—	14
Ewart-Park/Challans	—	3	1	—	6	—	—	—	—	—	2
pommeaux et bouterolles	—	—	—	1	—	—	—	—	—	—	12
fragments	1	19	—	9	—	—	4	—	1	—	59
POIGNARDS : à douille	—	1	—	4	3	3	—	—	—	1	1
à languette	—	2	—	3	2	—	—	—	—	—	8
COUTEAUX : à douille	—	1	—	—	—	1	—	—	—	1	—
à languette	—	—	—	—	—	—	—	1	—	—	—
manche mouluré	—	—	—	1	—	1	1	—	—	1	—
fragments	—	—	—	—	2	—	—	—	—	—	—
LANCES ET EMBOUTS	1	19	4	10	7	6	4	—	1	2	60
OUTILS : faucille à languette	—	2	—	—	2	—	2	—	—	—	—
faucille à douille	—	1	—	—	—	—	—	—	—	—	—
marteau	—	1	—	—	1	1	—	—	1	—	3
racloir	—	1	—	—	1	—	—	—	—	—	6
tranchet à soie	—	1	—	1	—	1	—	—	—	—	2
tranchet à douille	—	—	—	1	1	—	—	—	—	—	1
ciseau à soie	—	—	—	—	—	1	—	—	—	—	—
ciseau à douille	—	—	—	—	—	—	—	—	—	1	—
scie	—	—	—	—	1	—	—	—	—	—	—
rasoir	—	—	—	1 (?)	—	—	—	—	—	—	5
enclume	—	1	—	—	—	—	—	—	—	—	—
gouge	—	2	—	1	3	1	1	—	1	—	3
PARURES : bracelets - massif	—	2	3	23	3	3	3	9	—	1	78
- creux	—	6	—	12	—	—	—	—	—	1	13
- tôle repoussée	—	—	—	2	—	—	—	—	—	1	4
- rubané	—	—	—	—	—	2	—	—	—	—	1
- en ⌒	—	—	1	2	2	—	—	—	7	—	—
- en spirale	—	1	—	—	—	1	—	—	—	—	—
anneau	—	—	—	17	2	4	—	2	—	—	36
épingles	—	—	—	1	—	1	—	—	—	—	—
spirale	—	1	—	—	—	1	—	—	—	—	—
sphéroïde	—	9	—	—	—	—	—	—	—	—	—
perlé	—	—	—	10	—	—	—	24	—	—	81
pendeloque	—	—	—	1	—	—	—	9	—	—	—
Applique	—	—	1	7	2	3	—	—	—	—	20
Moule en bronze	—	—	—	—	1	—	—	—	4	—	1
Déchets fonderie	1	?	2	7	22	1	—	—	—	—	16
"Bugle"	—	1	—	—	3	—	—	—	—	—	2
Divers	—	—	—	45	14	6	3	3	1	—	87
NOMBRE TOTAL D'OBJETS	14	127	46	197	156	45	30	49	26	11	560

Tableau des objets constituant les dépôts du Nord de la France et du Bassin parisien au Bronze final III. Le dépôt de "La Prairie des Mauves" à Nantes a été mis à titre de comparaison.

trent dans les dépôts de Dreuil-les-Amiens et de Saint-Omer à Lyzel.

De nombreux anneaux à section pleine ou creuse, avec des traces d'usure, ont été trouvés dans la plupart des dépôts. Ces anneaux ont des sections circulaires, ovalaires et même losangiques. Parfois, des fils de bronze sont accrochés autour d'eux. Ces anneaux ont pu être utilisés comme éléments d'habillement et de harnachement.

Des grandes spirales se retrouvent dans les dépôts du Plainseau et de Saint-Roch, à Amiens, et de Juvincourt-Damary. Ce type de spirale est du même genre que celui trouvé dans la tombe de Port-Arthur à Gand (Mariën M.E., 1953, p. 54-62). Toutefois, dans cette sépulture, il y avait une grande spirale à section losangique, associée à une parure en forme d'attache, à deux spirales terminales. M.E. Mariën pense que les grandes spirales simples peuvent être des fragments d'épingles dont le type semble fréquent en Prusse Occidentale et Orientale, en Pologne Orientale et au Danemark. Le même auteur pense que l'attache à double spirale et la grosse spirale pouvaient être fixées sur le côté d'un manteau et constituer en quelque sorte une fermeture. L'aire de répartition de cette attache à double spirale s'étend aussi en Allemagne Orientale, en Pologne et même jusqu'en Suède.

Des perles de formes cylindriques et biconiques ont été découvertes dans les dépôts du Plainseau à Amiens, de Dreuil-les-Amiens et de Saint-Omer, Lyzel. Ce type de perles a déjà été signalé dans le dépôt de Jemmeppe-sur-Sambre et dans la sépulture de Port-Arthur à Gand (Belgique) (Mariën M.E., 1953, p. 57-59). C'est dans les dépôts de Lyzel, à Saint-Omer (9 ex.) et de Dreuil-les-Amiens (1 ex.) que se trouvent des pendeloques hémisphériques, à tube. Elles possèdent toutes un mamelon central et peuvent être décorées de légères incisions sur les bords.

Ailleurs, en France, on connaît un exemplaire de ce type de pendeloque dans les dépôts de Graville-Sainte-Honorine (Dubus, 1911, pl. VI, n° 41) et de Vénat (George J. et Chauvet G., 1894, pl. XVIII, n° 213). La Belgique en a livré une dans le dépôt du Camp-à-Cayeux à Spiennes, et deux dans la sépulture de Port-Arthur à Gand (Mariën M.E., 1953, p. 45 et p. 59). On pense que ces pendeloques servaient d'éléments de colliers et étaient associées aux perles globuleuses biconiques et cylindriques.

Les têtes d'épingles globuleuses creuses ou épingles céphalaires, n'ont été trouvées qu'en un exemplaire dans les dépôts de Dreuil-les-Amiens, de Brécy et de Juvincourt-Damary. Si la troisième n'est pas décorée, la première possède de petites bosselettes reliées entre elles par des filets incisés et des pointillés.

Les épingles à tête sphérique creuse étaient rivées sur la tige après fabrication. Ces épingles, comme celle de Juvincourt, possèdent deux à huit perforations. A Dreuil-les-Amiens, ces trous sont absents, mais remplacés par de petits boutons. Ces types d'épingles se retrouvent dans la zone des stations palafittiques de France et de Suisse (Audouze F. et Courtois J.C., 1970, p. 32-33) (Rychner V., 1979) et aussi dans le Sud-Ouest de l'Allemagne (Herrmann, 1966, pl. 198, n° 10 ; Stemmermann, 1933, pl. IV, n° 54 et Pescheck, 1971, p. 200, fig. 2, n° 2). L'épingle de Brécy (Aisne) appartient à un dépôt à épée pistilliforme atlantique (fig. 137).

Françoise Audouze (1974, p. 119-283) a étudié les ornements et agrafes de ceintures en matière périssable, en France. Les dépôts de Dreuil-les-Amiens et de Marlers ont livré des agrafes de ceinture en fil de bronze à section carrée. Une applique rectangulaire à quatre griffes est connue dans le dépôt de Dreuil. Henri Breuil (1907, p. 527, fig. 9, 11) signale quatre appliques circulaires à bossette centrale et à deux griffes opposées et repliées. Françoise Audouze (1974, p. 248-249, fig. 10, n° 41) pense que l'applique circulaire d'Aulchin (Nord) pourrait être un disque central. Les débris de plaques ou de phalères, avec trous de rivet ou bélière, et souvent ornés de cercles concentriques, sont présents dans la plupart des grands dépôts du Nord-Ouest de la France. On retrouve la plupart de ces éléments dans les dépôts atlantiques comme à Choussy, Azay-le-Rideau, Vénat et la Prairie des Mauves à Nantes.

Les fameux "bugles" ou tubes à boucle sont probablement des montants de mors de bride de cheval. Dans le Nord de la France, on en a recensé un au Plainseau à Amiens, et trois à Marlers.

En Normandie, on en dénombre à la Pernelle (Manche), à Graville-Sainte-Honorine et Déville-les-Rouen (Seine-Maritime). Jacques Briard (1966, p. 25) en a dressé l'inventaire pour la Bretagne et le Bassin de la Loire. En Angleterre, les bugles ont été rencontrés dans une dizaine de dépôts et aussi dans les Iles Anglo-Normandes. Ces objets ont donc une répartition nettement atlantique, bien qu'on en signale un exemplaire probable dans le Sud-Ouest de l'Allemagne (Jockenhövel A., 1972, p. 103-109).

Les dépôts du Nord-Ouest de la France se rattachent au complexe des épées du type en langue de carpe. Le matériel de la province atlantique se compose ainsi : épées en langue de carpe, viroles de pommeau, poignards à soie ou à douille, racloirs rectangulaires, bugles, haches à douille avec ailerons simulés du type du Plainseau, bracelets à anneau terminal, pointes de lances ornées de rainures et plaques de

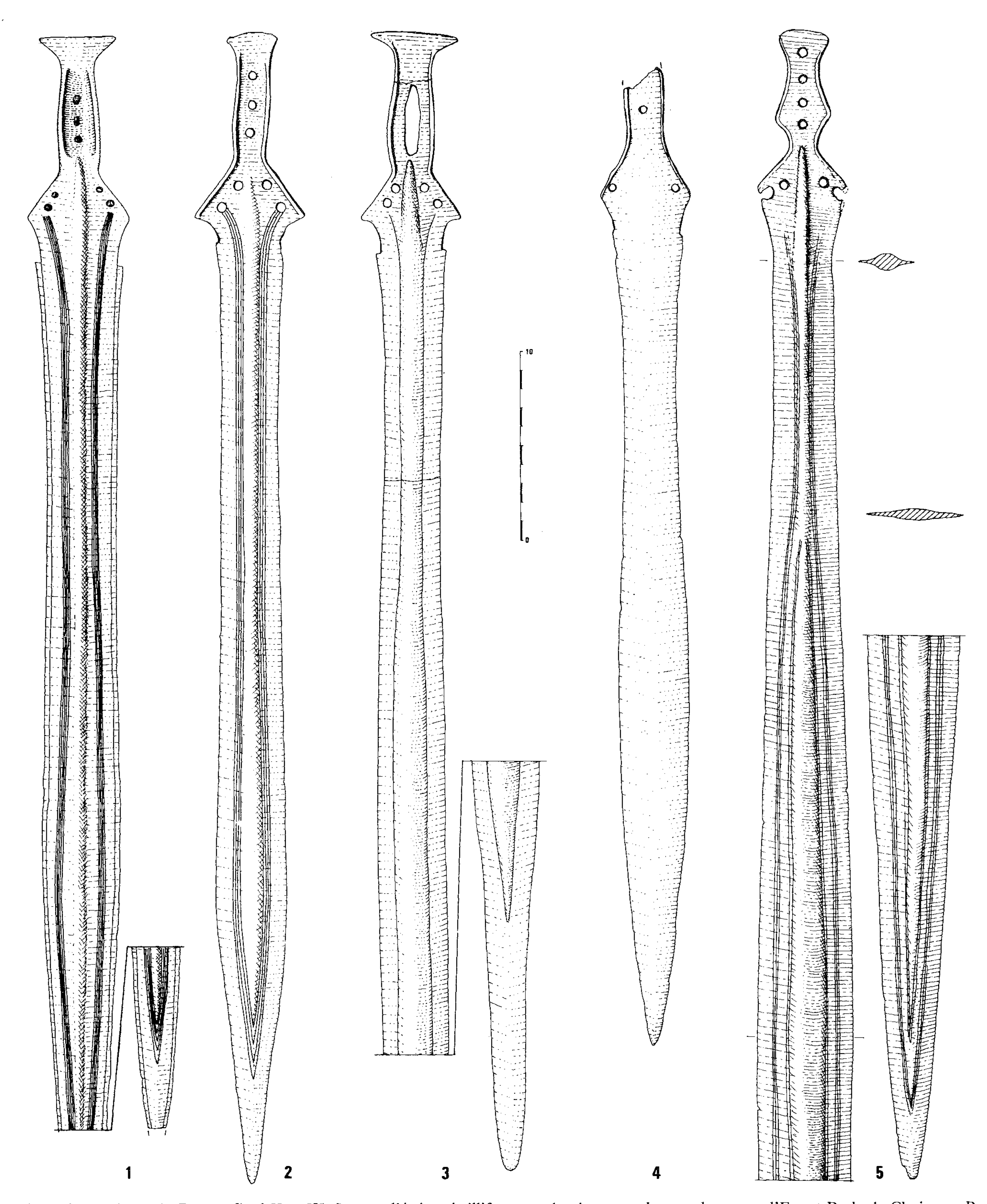


Fig. 170. — L'Age du Bronze final II et III. Lames d'épées pistilliformes atlantiques, en langue de carpe, d'Ewart-Park. 1, Choisy-au-Bac (Oise) ; 2, Montières (Somme) ; 3, Mouy (Oise) ; 4, Jaux (Oise) ; 5, Précy-sur-Oise (Oise). 1, 3 et 4 (M.A.N.) ; 2 (Musée de Picardie à Amiens) et 5 (moulage au Musée de Senlis).

bronze décorées. Les influences britanniques sont nettement marquées par la présence d'épées du type d'Ewart-Park, de haches trapues des types du Yorkshire, du Pays de Galles et de leurs variantes, les rares faucilles à douille, les tranchets à soie et à douille, les poignards à douille et certaines pointes de lance. Les produits continentaux d'Europe Centrale sont aussi marqués par la présence de couteaux à douille et à manche mouluré, d'épingles à tête creuse, de bracelets à tampons, de quelques rares haches à douille, de haches à ailerons terminaux et avec méplat, de bracelets en tôle de bronze décorés. Les appartenances culturelles générales s'orientent donc vers le groupe des dépôts composés d'éléments atlantiques et aussi vers la culture des Champs d'Urnes. L'originalité des dépôts du Nord-Ouest de la France est toutefois difficile à préciser, en raison de la rencontre des productions métalliques continentales et atlantiques. La hache à douille élancée du type du Plainseau apparaît comme une fabrication atlantique. Les bracelets à grandes oreilles se retrouvent surtout de la Belgique à la Picardie. Les produits continentaux et atlantiques ont dû aussi être refabriqués sur place.

La position chronologique de ces dépôts à épées en langue de carpe est aussi difficile à établir lorsque l'on veut entrer dans le détail. Un des dépôts les plus anciens de Picardie est certainement celui de Pontpoint, dans l'Oise. Il contient encore des éléments typiques de la fin du Bronze final II : épée pistilliforme atlantique, fourreaux à section losangique, lance à courte douille et à larges ailerons, embout de lance cylindrique. Ces objets sont associés aux premières haches à douille, à large tranchant, d'origine britannique. Ce dépôt marque l'extrême fin du Bronze final II, voire les débuts du Bronze final III. Vouloir hiérarchiser les différents dépôts du Bronze final III nous semble une entreprise difficile. En effet, les quelques différences dans les compositions de ces dépôts ne marquent pas des étapes chronologiques, mais des associations typologiques variables. Comme le fait remarquer Jacques Briard (1965, p. 239), "il est illusoire de vouloir dater avec une grande précision ces grands dépôts du Bronze final". Par contre, les associations de matériel contenu dans les habitats et les nécropoles se prêtent mieux à une chronologie plus élaborée.

Les dépôts du Nord-Ouest de la France se placent dans l'horizon chronologique des dépôts en langue de carpe de l'Ouest de la France et du Sud de l'Angleterre (phases de Hearthery Burn/Duddingston/Covesea/Adabrock/Dewris, en Angleterre du Nord, Ecosse et Irlande). Ils sont à mettre en parallèle avec les dépôts thraco-cimmériens d'Europe de l'Est (phase de Hostonnice en Bohême) ; les dépôts de la phase de Wallstadt (Hallstatt B3 de H. Müller-Karpe, 1959), en Europe Centrale et les dépôts de la période V (chronologie de Montelius) pour l'Europe du Nord.

2. — LES OBJETS METALLIQUES ISOLES

2 - 1 - LES LAMES D'EPEE

a) Les épées en langue de carpe (fig. 170, n° 3)

Trois épées de cette catégorie sont connues en Picardie :

La première, entière, a été trouvée par un ouvrier qui abattait une butte dépassant d'un mètre de hauteur dans son champ, situé dans les marais de Coincourt, à Mouy (Oise). S'agissait-il d'un tumulus ?

La deuxième épée a été découverte dans la rivière Oise, sans provenance précise. Elle est cassée à la limite de la fusée et à mi-hauteur de la lame. La garde a deux échancrures placées de part et d'autre des bords. Un fragment de lame d'épée, conservé au Musée de Guiry-en-Vexin (Val d'Oise), provient des dragages de l'Epte à Fourges (Eure) (anc. coll. Coquant). Il possède un fort bombement axial, caractéristique des épées en langue de carpe.

b) Les épées d'Ewart Park/Challans (fig. 170, n° 4)

Seule la lame d'épée draguée dans l'Oise entre Jaux et Armancourt (Oise) appartient à cette catégorie. Elle a une lame plus pistilliforme que les épées en langue de carpe, et elle ne possède pas d'extrémité distale amincie. La lame se raccorde à la garde très régulièrement. Cette dernière est percée de deux petits trous de rivets, mais la partie proximale de la soie est brisée (Plessier L., 1913, p. 123). Ces épées se trouvent associées à celles en langue de carpe dans les dépôts atlantiques. On peut remarquer que ces objets, si fréquents dans les dépôts, ne se rencontrent que très rarement isolément.

c) L'épée du type de Tachlovice, de Chauny (Aisne)

Une belle épée a été trouvée dans la rivière d'Oise, en aval de Chauny (Pilloy J., 1904, p. 272-277). Le pommeau naviculaire précède une fusée à joue qui possédait trois rivets. La lame est fortement nervurée dans sa partie axiale. Elle est encadrée de filets incisés. Ces épées ressemblent à celles du type d'Auvernier, mais s'en différencient par la forme de leur pommeau, plus complexe. La synthèse de ces types d'épées a été faite, pour la France, par Dominique Vuaillat (1969, p. 283-288). Des radiographies effectuées sur

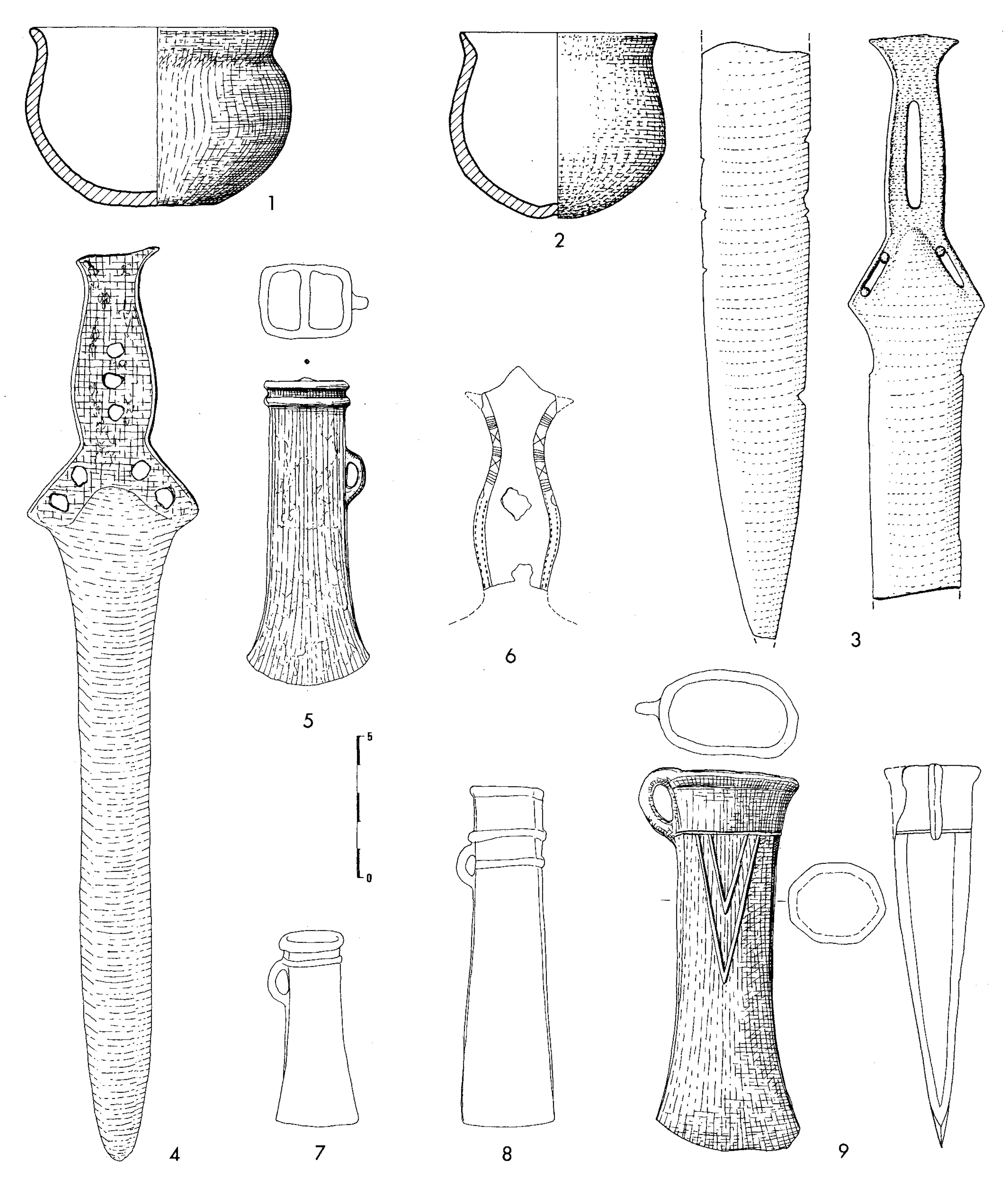


Fig. 171. — Matériel divers de la fin de l'Age du Bronze final. 1, tourbières de la vallée de la Somme ; 2 et 3, Abbeville "Mautort" (Somme), sépulture ; 4 et 5, gué du Gland (Aisne) ; 6, épée du type de Locras de Sacy-le-Grand (Oise) ; 7 et 8, haches à douille quadrangulaire d'Amiens ; 9, hache bohémienne de Pommiers (Aisne).

une épée d'Alise-Ste-Reine et sur une autre provenant des dragages du Rhône, indiquent que la poignée a été coulée avec la lame (Mohen J.P., 1971, p. 41-43). A Aliés, commune de Menet (Cantal), une épée du type de Tachlovice a été trouvée dans un dépôt. Elle était associée à une épée de Möringen et une épée à antennes. Deux épées provenant des environs d'Abbeville et connues seulement par des descriptions imprécises pourraient appartenir aux types d'Auvernier ou de Tachlovice (Mongez, 1804 b, p. 476 et 501).

d) L'épée du type de Klein-Auheim à Paars (Aisne)

Elle fait partie des quatre exemplaires connus en France et recensés par Cowen J.D. (1955, p. 100-101 ; 1960, p. 351-352). Ce spécialiste estime que certaines épées ont pu être influencées par le type d'Auvernier. Les épées de Klein-Auheim ont principalement été trouvées en Allemagne Occidentale. L'épée de Paars a été mise au jour à l'occasion du creusement d'un fossé à côté d'une sépulture humaine (Wattelet, 1877, p. 28-29, fig. 2). Elle a une languette tripartite avec un renflement arrondi au centre et une extrémité proximale s'évasant en "queue de poisson". Les ricassos sont décorés de demi-cercles et de pointillés. La lame est très longue et pistilliforme. Ces épées auraient pu être influencées par les épées du type d'Auvernier. Elles doivent donc apparaître à l'extrême fin du Bronze final et durer jusqu'au début du premier Age du Fer.

e) Les épées du type de Port-Nidau (fig. 172, n° 1)

Elles ne sont connues en Picardie que par deux fragments de lames. A Brasles (Aisne), Roger Chevallier (1953, p. 12 et 1954, p. 11, 4 fig) signale un lot de matériel très homogène, recueilli à l'aval d'un gué antique. Un fragment médian de lame d'épée appartient au type de Port-Nidau. Le décor de cette pièce est constitué de huit séries de demi-cercles concentriques, encadrés de trois filets parallèles.

Le second fragment de lame, trouvé au confluent de l'Aisne et de l'Oise à Compiègne (Oise), a aussi une section losangique. Le décor est formé de deux groupes de trois traits incisés, parallèles aux tranchants et sur lesquels s'appuient, vers le renflement médian, des séries de demi-cercles (Blanchet J.Cl., 1973, p. 51-52, fig. 6). La seule épée entière de ce type est celle de la station éponyme de Port-Nidau en Suisse, canton de Berne. C'est J.D. Cowen (1955, p. 106) qui a recensé les exemplaires connus surtout en Suisse. Il les date du Bronze final III. Cette datation est en accord avec les objets de la même période, retirés du Gué de Brasles. En France, ces épées ont été signalées à Granges (Saône-et-Loire) (Bonnamour L., 1969, p. 74, n° 170, pl. XXIII) et au Musée de Langres (Mouton P., 1954, p. 50-51, fig. 31, n° 33).

f) Les poignards et les couteaux (fig. 172, n°s 2 et 3)

En dehors de l'oppidum de Saint-Pierre-en-Chastre et du Gué de Brasles, nous ne connaissons qu'un seul couteau à soie simple trouvé isolément au Mont d'Attiche à Dreslincourt (Oise). La soie est de section ronde, puis rectangulaire, avec un petit bourrelet. La lame n'est pas décorée et a une extrémité arrondie. Ces types de couteaux se rencontrent surtout dans l'Est, en Allemagne du Sud et en Suisse au Ha B2 et B3 (Müller-Karpe H., 1959, pl. 177-178, 199). Un couteau proche a été trouvé dans le dépôt à langue de carpe de Choisy-le-Roi (Val de Marne) (Mohen J.P., 1977, p. 166, fig. 568).

Le site du gué de Brasles a livré deux couteaux à soie simple avec une lame ondulée. Ils sont gravés sur les côtés d'une ligne d'arcs de cercles encadrés de filets et avec sur le dos des croix de Saint-André, séparées par des groupes de traits fins (Chevallier R., 1954, p. 11). Les motifs décoratifs sont à rapprocher de ceux que l'on observe aussi sur les nombreuses pointes de lances recueillies sur ce gué.

g) L'élément de pommeau de Venette (Oise)

Il a la forme d'une petite nef elliptique allongée à la carène. Il est percé de trois trous de rivets. Cet élément de pommeau ressemble beaucoup à celui du dépôt de Marlers (Somme) où il est associé à des épées en langue de carpe et d'Ewart Park.

2 - 2 LES HACHES (fig. 171, 173 et 174)

Des haches à ailerons subterminaux et terminaux, avec anneau, ont été trouvées dans tout le Nord-Ouest de la France. On doit distinguer un type plus élancé, proche par exemple des haches à ailerons du dépôt du Plainseau à Amiens, et un type plus trapu. Ces haches ont aussi pu être fabriquées sur place. Un moule a été découvert à Amiens. Une hache à douille avec cloison médiane a été trouvée au gué de Brasles (Aisne) (Chevallier, 1954, p. 11-20). Cette hache semble être la résultante de la jonction totale des anciens ailerons. La cloison médiane encore apparente sur l'exemplaire de Brasles disparaît ensuite pour donner naissance aux véritables haches à douille. Ces dernières apparaissent dans les Iles Britanniques et en Europe du Nord dès la fin de notre Bronze moyen un peu après les marteaux et les ciseaux. Les auteurs britanniques les appellent les "expérimental socketed axes" (Hawkes C. F. C., 1955). Elles sont associées aux haches à talon et aux premiers marteaux à douille, donc ont apparu bien avant la hache à ailerons subterminaux.

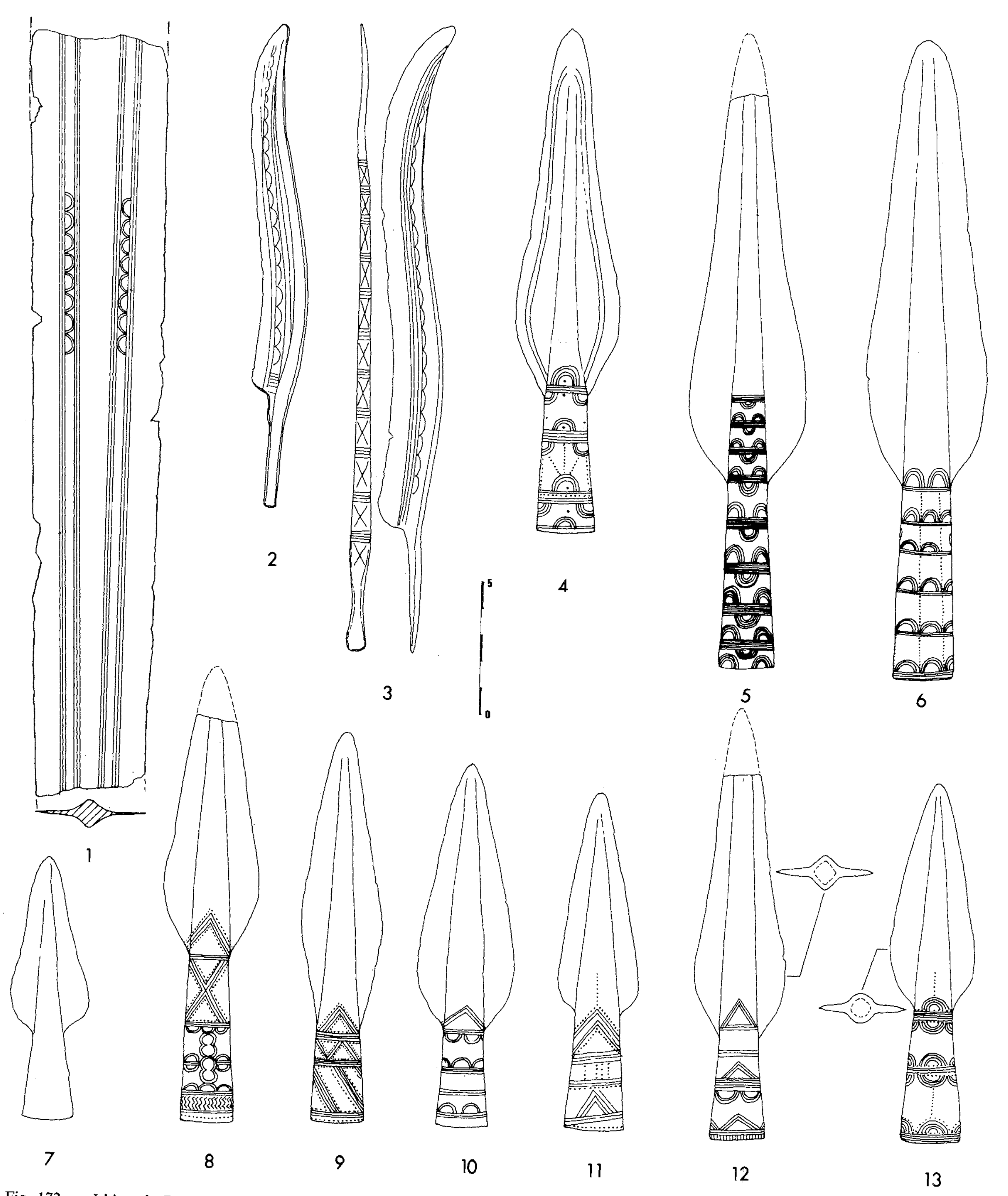


Fig. 172. — L'Age du Bronze final III. Principaux objets d'inspiration nordique trouvés lors du dragage du gué de Brasles (Aisne) (coll. R. Chevallier).

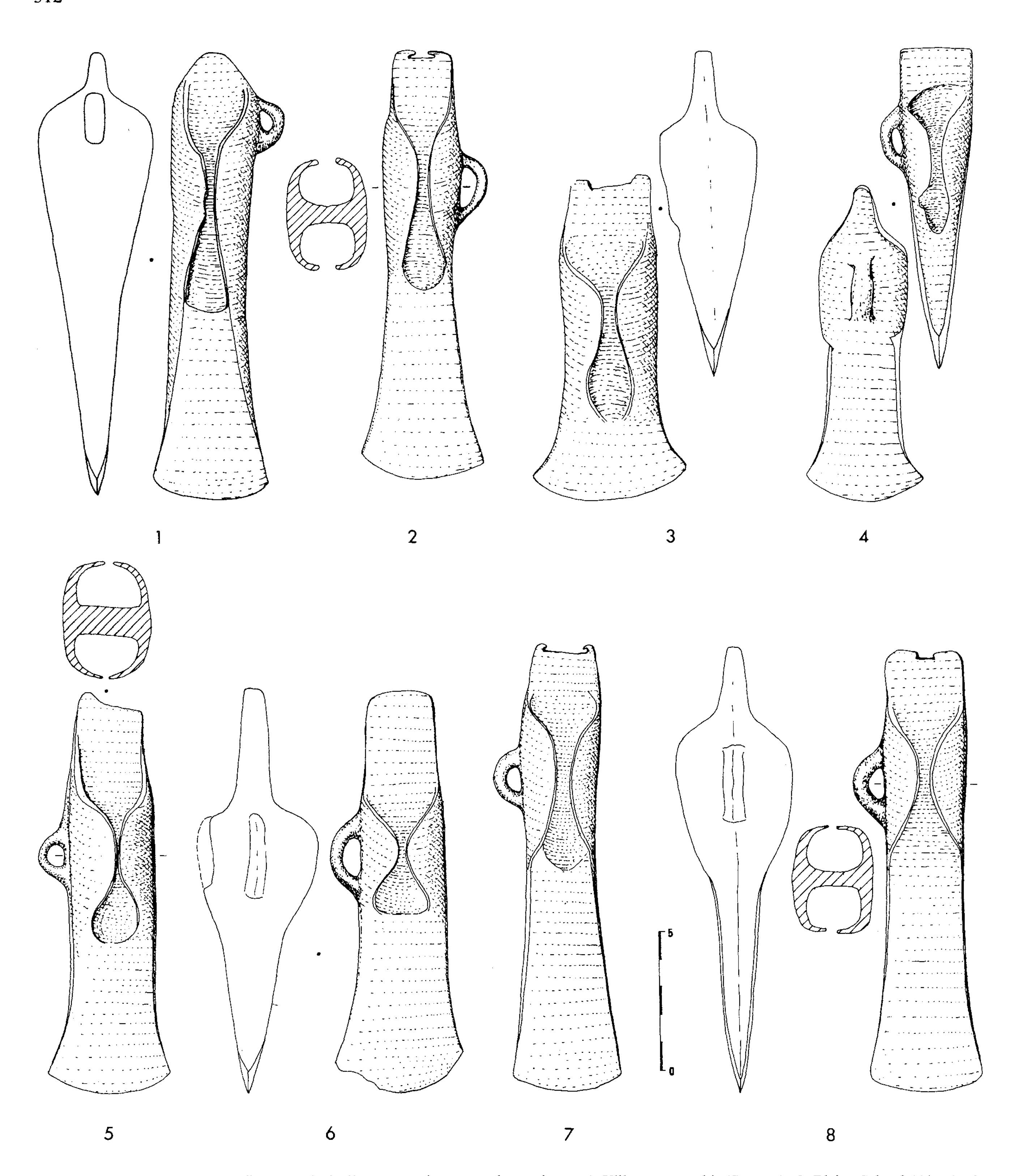


Fig. 173. — L'Age du Bronze final. Hache à ailerons terminaux et sub-terminaux. 1, Villers-sur-Authie (Somme) ; 2, Pleine-Selve ? (Aisne) ; 3, Saint-Léger-aux-Bois (Oise) ; 4, environs d'Abbeville (Somme) ; 5, Clairoix, "Le Mont Ganelon" (Oise) ; 6, Saint-Riquier (Somme) ; 7, Thourotte (Oise) ; 8, Plachy-Buyon (Somme).

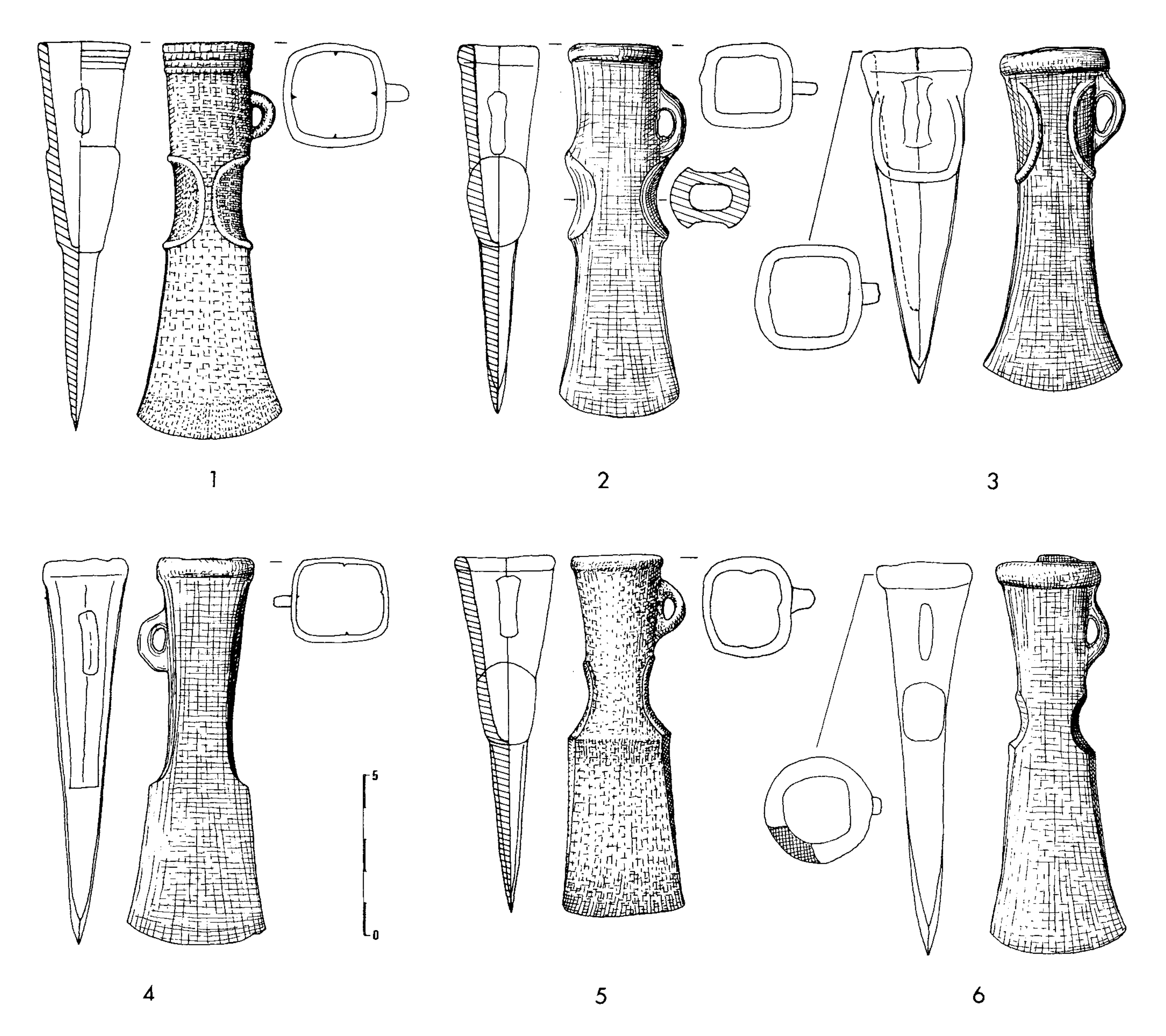


Fig. 174. — Haches à douille à constriction médiane et à ailerons simulés. 1, Latilly (Aisne) ; 2, env. d'Amiens (Somme) ; 3, Picardie ; 4, Amiens, faubourg de Ham (Somme) ; 5, Saint-Leu-d'Esserent (Oise) ; 6, Abbeville (Somme).

Les haches à douille du type du Plainseau sont assez nombreuses. On les rencontre en grand nombre sur tout le territoire étudié ; elles ne sont pas spécifiques à la région, mais elles appartiennent au monde atlantique.

Les haches à douille à section polygonale, que l'on trouve habituellement avec les haches du Plainseau, ne sont connues que par quelques rares exemplaires. Une des plus belles de ces haches provient du Mont-Berny, à Pierrefonds (Oise).

En Picardie, on remarque 5 exemplaires de haches à douille, à constriction médiane, sans anneau et avec anneau. Parfois, la constriction est soulignée par des moulures, comme sur la hache de Latilly (Aisne). Dans d'autres cas, la partie tranchante de la hache peut être un peu plus large que la partie douille, comme à Saint-Leu-d'Esserent (Oise) (fig. 174, n° 5).

En Angleterre, les haches à constriction apparaissent dans le groupe de Wilburton, au Late Bronze Age (Burgess C. B., 1969, p. 15). En France, ces haches se

retrouvent jusqu'au Bronze final III, comme dans les dépôts de Déville-lès-Rouen (Seine-Maritime) et de Vaudrevanges (Sarre) (Briard J. et Verron G., 1976, fiche 742).

Une hache à douille ovalaire et à décor en V, trouvée sur l'oppidum de Pommiers (Aisne), est d'origine bohémienne. Il s'agit toutefois d'un exemplaire isolé, unique dans la région (fig. 171, n° 9).

2 - 3 - LES PARURES DE BRONZE

Les épingles en bronze

Les épingles isolées ne sont pas très nombreuses en Picardie et dans le Nord de la France. Une petite série a été trouvée en forêt de Compiègne lors des fouilles de Napoléon III.

a) Epingle à petite tête globuleuse, avec nervure en-dessous (fig. 175, n°s 7 et 8)

Deux de ces épingles proviennent de la forêt, sans autre précision. La tête de la première est globuleuse, alors que celle de la seconde est plus ovalaire. Ce type d'épingle a déjà été rencontré en Picardie, à Berry-au-Bac, "Le Chemin de la Pêcherie" (Aisne), dans un contexte du Bronze final II b (Dubouloz J. et Plateaux M., 1978, fig. 72, n° 1) ; à Vieux-Moulin (Oise), sur l'oppidum de Saint-Pierre-en-Chastre, dans une occupation de la même période ; à Catenoy (Oise), sur le "Camp de César", dans une habitation du Bronze final III a (fouille de 1983).

Ces petites épingles à tête globuleuse, avec petite nervure au-dessous de la tête, semblent former en Picardie un type assez particulier qui nous écarte quelque peu des autres exemplaires connus (Audouze F. et Gaucher G., 1981, p. 107-109, fiche 7).

b) Epingle à grande tête biconique (fig. 175, nos 1, 3 et 11)

Trois épingles de morphologie assez proche, ont été trouvées à Pierrefonds, sur "Le Mont Berny", en forêt de Compiègne et à Clairoix, sur "Le Mont Ganelon" (Oise). Leur tête a été obtenue par la technique du moulage. On distingue sur la moitié inférieure, et dans un cas aussi sur le sommet de la tête, de légères nervures horizontales. Le tiers supérieur de la tige de l'épingle de Clairoix est décoré de bandes d'incisions alternant avec des chevrons également incisés. Le sommet de la tête des trois épingles est plus ou moins surbaissé. Nous n'avons pas trouvé de comparaisons satisfaisantes. Il existe des exemplaires assez voisins dans des contextes datés de la fin du Bronze final III, par exemple à Chens-sur-Léman (Haute-Savoie), "Les Tougues" (Audouze F. et Courtois J.C., 1970, n° 74, 78, 81 à 84, 91).

c) Epingle à tête bitronconique (fig. 175, nos 6 et 12)

Deux épingles de ce type ont été trouvées à Pierrefonds (Oise), "Le Mont Berny" et dans la forêt de Compiègne. La première ressemble aux exemplaires de Saint-Pierre-en-Chastre (Oise). Elle possède sur le haut de la tige un décor formé d'incisions horizontales encadrant des chevrons. La deuxième n'est pas décorée, mais la partie supérieure de la tête est légèrement concave. Ce type d'épingle est bien daté du Bronze final II b et du Bronze final III a (Audouze F. et Gaucher G., 1981, p. 53-54).

d) Epingle à tête cylindrique (fig. 175, n° 14)

La tête moulurée de l'épingle de Rethel (Ardennes) est ornée de nervures horizontales (Lambot B., 1980, p. 46, fig. 32). Des petites incisions verticales existent sur la plus basse nervure. Ce type d'épingle est bien connu, depuis l'Allemagne (type d'Eddersheim, de Kubach) jusque dans l'Est de la France et aussi le Midi (Audouze F. et Gaucher G., 1981, p. 53-54, fig. 3).

e) Epingle à tête sub-biconique (fig. 175, nos 4, 5 et 9)

Trois de ces épingles proviennent de la forêt de Compiègne (Oise) et une autre d'Esquermes, commune de Lille dans le Nord (Mohen J.P., 1972, p. 461-462, fig. 10, n° 1). Ces épingles assez courantes se rencontrent dans des milieux du Bronze final II b (Saint-Pierre-en-Chastre, par ex.) et elles sont encore connues jusqu'au Bronze final III b (Audouze F. et Gaucher G., 1981, p. 95-98).

f) Epingle à tête faiblement renflée (fig. 175, n° 10)

Une petite épingle de ce type provient des anciennes fouilles menées en forêt de Compiègne (Oise). La tête est ornée de 5 nervures horizontales, juxtaposées. La tige recourbée n'est pas décorée. Des épingles semblables ont été recueillies à Saint-Pierre-en-Chastre dans l'Oise (Audouze F. et Gaucher G., 1981, p. 51-52).

g) Epingle à tête vasiforme (fig. 175, nos 13 et 15)

Les épingles à petite tête vasiforme ont été trouvées à Pierrefonds, sur "Le Mont Berny" (Oise), à Saint-Pierre-en-Chastre (Oise), sur le site d'habitats de Choisy-au-Bac (Oise) et à Barby-sur-Vau (Ardennes).

Comme ces épingles apparaissent à la fin de l'Age du Bronze et au début du premier Age du Fer, nous les étudierons dans le prochain chapitre.

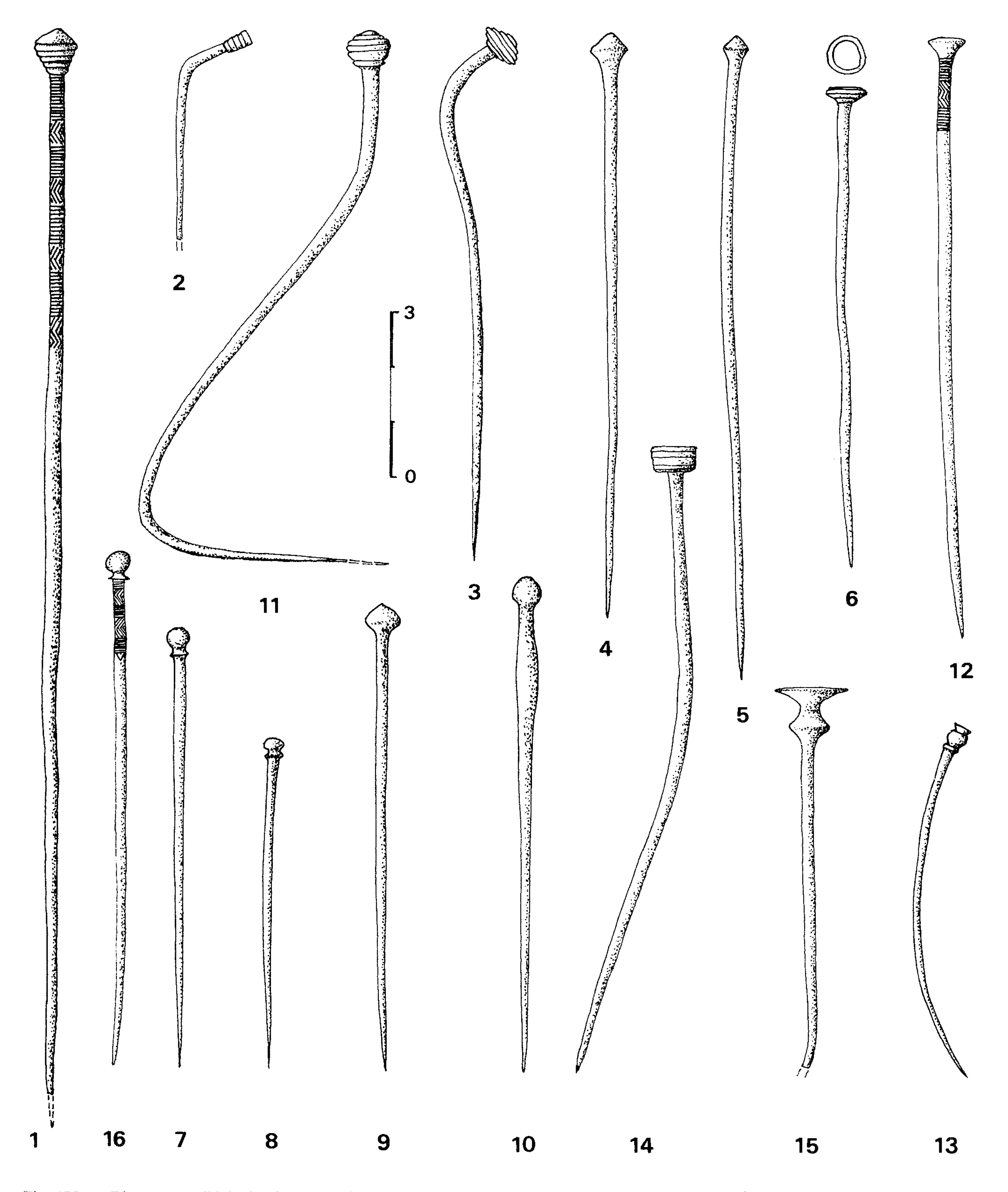


Fig. 175. — Divers types d'épingles du Bronze final. 1, Clairoix "Le Mont Ganelon" (Oise) ; 2 à 10, forêt de Compiègne ; 11 à 13, Pierrefonds "Mont Berny" (Oise) ; 14, Rethel "Les Auges" (Ardennes) ; 15, Barby-sur-Vau (Ardennes) ; 14 et 15, d'après B. Lambot.

Dans la collection Rigaux au Musée de Lille, il y a une épingle à tête biconique et une spirale faite d'un fil de bronze, sur laquelle est fixée une applique conique en tôle de bronze. Ces deux objets ont été trouvés sur le territoire d'Esquermes, commune de Lille (Mohen J.P., 1972, p. 461-462, fig. 10 , n°s 1 et 2).

Les fibules

Le Musée d'Amiens possède aussi quelques objets de parures dont l'origine est malheureusement souvent inconnue (Opitresco-Dodd A., Blanchet J.Cl. et Millotte J.P., 1978). L'Abbé Breuil (1907, p. 513-533) a dressé l'inventaire des parures provenant du Bassin de la Somme. Beaucoup de ces objets proviennent de dépôts ou n'ont pas d'origine précise.

Une fibule trouvée en forêt de Compiègne est constituée d'un seul fil de bronze martelé et enroulé pour former le porte-ardillon. Le ressort a été obtenu par simple enroulement (Lambot B., 1975, p. 17, fig. 1, n° 1). Cette fibule peut être datée de l'Age du Bronze final, mais elle peut être aussi d'origine plus tardive et être un type peu élaboré. A l'Age du Bronze, ces fibules sont contemporaines ou légèrement antérieures aux agrafes à arc rectiligne foliacé du Bronze final II (Duval A., Eluère Ch. et Mohen J.P., 1974).

C'est surtout en Allemagne du Nord-Ouest que ces fibules sont connues, alors qu'en France, on peut rapprocher la parure de la forêt de Compiègne de celle de Montmorot (Jura).

2 - 4 - LE CASQUE A CRETE, AVEC POINTE D'ARMANCOURT (OISE) (fig. 176)

Comme les casques à crête de Montmacq (Oise), celui d'Armancourt est fait de deux tôles de bronze assemblées et embouties. Il diffère des deux autres casques par son sommet pointu (Blanchet J.Cl. et Lambot B., 1975, p. 45-46, fig. 35). La plus importante découverte de ce type de casque est celle de Bernières d'Ailly, près de Falaise (Calvados). Neuf casques ont été trouvés en 1832, enfilés les uns dans les autres, trois par trois et disposés en triangle. Ailleurs, les mêmes casques sont signalés par H. Hencken (1971), à la confluence du Rhin et du Main, à Mainz-Kostheim (Allemagne) et en Andalousie à Huelva (Espagne).

Les casques à crête avec pointe sont datés de la fin de l'Age du Bronze, soit du VIIIe siècle avant notre ère. Ils sont plus récents que les casques coniques à crête datés du premier millénaire avant J.C., par référence au dépôt du Theil à Billy (Loir-et-Cher).

2 - 5 - LES POINTES DE LANCES

Bien que ces objets soient généralement difficiles à classer chronologiquement, on peut en trouver quelques types qui possèdent des caractères communs. Dans les dépôts, on rencontre des lances à douille, de petites dimensions et à ailerons peu développés. Ces lances ont aussi été découvertes isolément comme à Verneuil-en-Halatte (Oise) (Blanchet J.Cl. et Lambot B., 1975). Les pointes de lance de dimensions moyennes sont plus difficiles à classer. On peut mentionner les trente quatre lances décorées de pointillés, de cercles concentriques, opposés ou alternés, de triangles et de chevrons, trouvées lors des dragages du gué de Brasles (Aisne) (Chevallier R., 1953 et 1954 ; Parent R., 1972 et Jacob-Friesen, 1967) (fig. 172).

Parmi les très grandes pointes de lance, certaines doivent appartenir à la fin du Bronze récent. Nous signalerons en particulier celle trouvée lors des terrassements de la culée sud du pont de Compiègne, en 1924. Dans son état actuel, elle mesure encore 323 mm de longueur, mais elle devait mesurer près de 600 mm à l'origine (Blanchet J.Cl. et Lambot B., 1975, p. 41, fig. 26).

2 - 6 - OBJETS DIVERS

Un tintinnabulum trouvé à Amiens, rue des Corps Nus, est constitué d'un cylindre creux avec anneau terminal et deux anneaux latéraux. Un anneau libre est fixé à la base (Opitresco-Dodd A., Blanchet J.Cl. et Millotte J.P., 1978, p. 34 et 35, fig. 19, n° 101). P. Abauzit (1963) et G. Cordier (1962, p. 614-617) se sont penchés sur la répartition de ces objets. On pense que les *"tintinnabula"* auraient été utilisés comme instruments bruissants au cours de cérémonies cultuelles (Déchelette J. 1979, p. 304). On les trouve associés à des ensembles datés de la fin du Bronze final III.

A Cambronne-les-Ribécourt (Oise), lors des fouilles du cimetière gallo-romain du "Vieux Mont", à la fin du siècle dernier, on a recueilli une pince à épiler dans l'une des tombes. Il s'agit évidemment d'un objet réutilisé dont on ne connaît pas l'origine. L'extrémité de la pince est large et elle est décorée de motifs de type scandinave, avec une représentation de barque solaire (fig. 177).

Une broche à rôtir articulée, presque entière, a été trouvée en forêt de Compiègne. Elle a été achetée à M. Charvet avec un lot d'objets entrés au M.A.N. en 1870, sans qu'aucune précision ne soit donnée sur les conditions de la découverte. La broche est constituée d'un manche et d'une tige de bronze de 597 mm de

Fig. 176. — Casque à pointe en bronze trouvé dans les dragages de l'Oise à Armancourt (Oise) (Musée Vivenel à Compiègne).

longueur (Mohen J.P., 1977, p. 34). La tige a une section carrée qui va décroissant jusqu'à la pointe. Cette tige est introduite dans le manche. Ce dernier est constitué d'une pièce moulurée ronde, supportant une pièce articulée possédant d'un côté un oiseau stylisé (poule ?) et de l'autre un gros fil de bronze en forme de lyre. L'extrémité distale cassée devait certainement comporter un anneau comme cela est fréquent.

Des broches articulées, proches, sont connues en Europe occidentale dans le dépôt de Challans (Vendée), dans le dépôt de Notre-Dame-d'Or (Vienne) et dans le dépôt de Vénat, à Saint-Yriex (Charente) (Mohen J.P., 1977, fig. 1). Quatre autres exemplaires sont signalés au Portugal (Almagro Gorbea, 1974, p. 355-357) et un autre fragment au Monte Sa Idda, en Sardaigne.

Les broches de l'Europe centrale et de l'Est apparaissent assez nombreuses dans des ensembles datés de la fin de l'Age du Bronze et des débuts de l'Age du Fer (Ha B3 et C). En Etrurie, les broches sont signalées dans des sépultures du début du VII[e] siècle. Nos broches d'Europe de l'Ouest se rapprochent de ce même horizon et sont datées par des dépôts en langue de carpe.

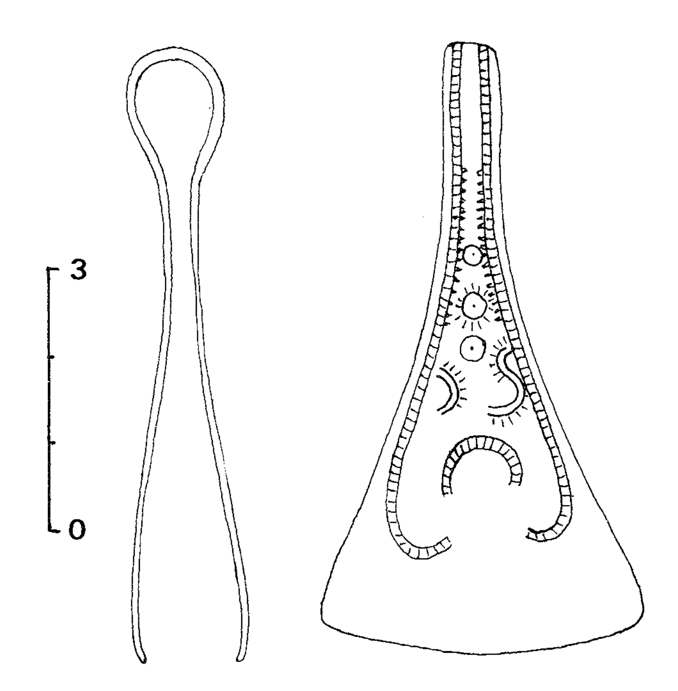


Fig. 177. — Pince à épiler en bronze de type nordique, trouvée à la fin du siècle dernier dans une sépulture gallo-romaine, au "Vieux-Mont" à Cambronne-les-Ribécourt (Oise) (M.A.N.).

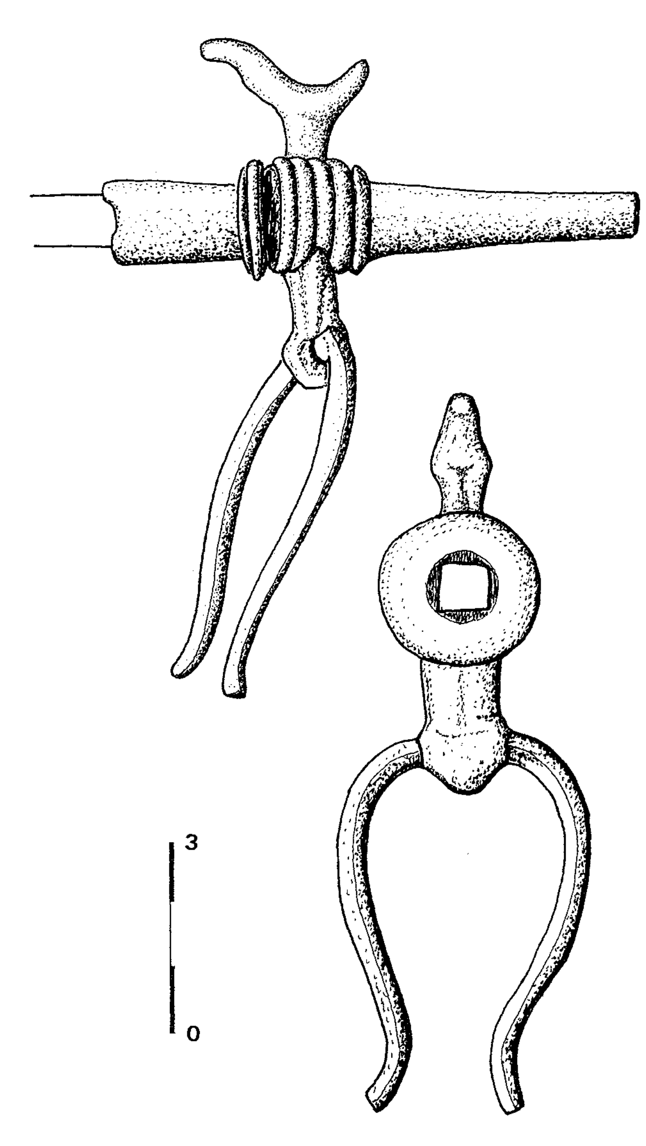


Fig. 178. — Broche à rôtir, articulée, découverte en forêt de Compiègne (Oise) (d'après J.P. Mohen) (M.A.N.).

2 - 7 - UN BRACELET EN OR MASSIF A CLAIROIX (OISE)

Plusieurs découvertes de parures en or sont signalées sur le Mont Ganelon à Clairoix et à Coudun (Oise). Un collier en or avec des grains de la grosseur d'une noisette fut déterré par un paysan vers 1788 (Graves, 1856, p. 62). Près du hameau d'Annel, on découvrit sous un amas de pierres, en 1784, un collier et un bracelet d'or fin pesant ensemble huit onces. On trouva aussi un anneau d'or élastique pesant onze onces (Graves, 1856, p. 165-166).

La seule parure mieux décrite est un bracelet en or massif, pesant 191 gr, trouvé en 1880 sur le Mont Ganelon, au lieudit "Le Haut de l'Hermitage", sur le territoire de Clairoix (Cauchemé, manuscrit à la bibliothèque municipale de Compiègne). Le dessin exécuté par Victor Cauchemé représente un bracelet ouvert à section circulaire et dont les extrémités sont limitées par deux légers tampons. Il ressemble surtout aux bracelets pennannulaires des dépôts de Matignon et du Vieux-Bourg-Quintin (Côte-du-Nord) (Briard J., 1965, p. 140-141, fig. 45-46). En France, les bracelets en or sont plus nombreux sur la côte atlantique. Si ces bracelets ont pu être réutilisés, ils sont surtout associés à des objets de la fin du Bronze moyen et du Bronze final (Eluère Ch., 1982, p. 19, fig. 9).

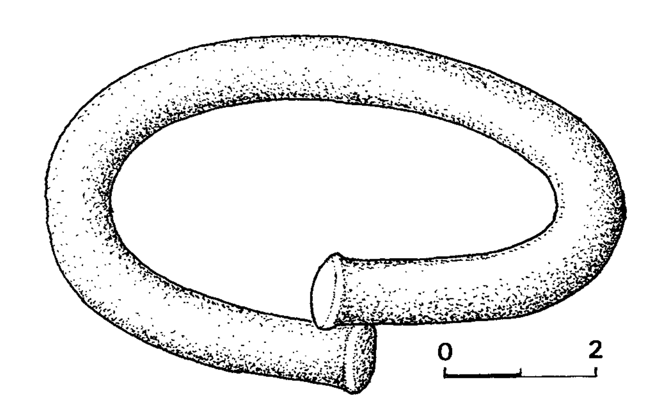


Fig. 179. — Bracelet en or massif de 191 gr. Clairoix, "Le Haut de l'Hermitage" (Oise) (document V. Cauchemé, 1880).

3. — LA COMPOSITION DES BRONZES

Nous avons eu récemment l'occasion d'étudier en détail les analyses spectographiques des objets de l'Age du Bronze final du Bassin parisien et du Nord de la France (Blanchet J.C., Decormeille A. et Mohen J.P., 1983).

— L'AGE DU BRONZE FINAL I

Pour l'Age du Bronze final I, nous disposons seulement des analyses de deux dépôts importants : Saint-Just-en-Chaussée (Oise) et Cannes-Ecluses (Seine-et-Marne). Le dépôt de Saint-Just-en-Chaussée, qui regroupe à la fois des objets d'affinités atlantiques, continentaux et mixtes, a des compositions assez proches, relativement homogènes. La teneur en étain assez élevée, varie de 11 à 14 % en moyenne. Les teneurs supérieures sont probablement dûes à des problèmes d'altération des surfaces des bronzes. Le taux d'étain peut atteindre 20 à 21 % pour l'épingle et la rouelle. Il peut s'agir dans ce der-

nier cas, d'une augmentation voulue du taux d'étain, afin de faciliter la coulée du bronze des plus petits objets. Les bronzes de Saint-Just-en-Chaussée ont des impuretés assez riches en plomb, arsenic et nickel. Ces objets ont probablement été fabriqués dans la région.

Dans le dépôt de Cannes-Ecluses (Seine-et-Marne) les bronzes ont en général une teneur en étain moins importante que ceux de Saint-Just. Cette différence est surtout notable pour les lames d'épées et les haches (9 à 10 % d'étain), alors qu'elle est moins sensible pour les faucilles et les pointes de lance (10 à 12 %). Comme à Saint-Just, les bronzes de Cannes-Ecluses ont un pourcentage d'étain plus élevé pour les bracelets, les spirales et les jambières. On retrouve des impuretés d'arsenic, de plomb, d'argent, de nickel et de fer.

Les autres objets isolés analysés ont des compositions voisines des dépôts de Saint-Just-en-Chaussée et de Cannes-Ecluses. Les objets de typologie atlantique se retrouvent, avec les bronzes d'origine continentale. Le pourcentage d'étain est toujours assez élevé et les taux des impuretés en arsenic et en antimoine sont variables. Le plomb, le nickel et le fer peuvent parfois être assez bien représentés. Les lames d'épées du type de Rosnoën, de Creil et de Verneuil-en-Halatte (Oise) sont des bronzes à 11 et 9,7 % d'étain, avec des impuretés d'arsenic (0,05 et 0,10 %) et de nickel (0,40 et 0,10 %). La hache du type de Rosnoën, d'Ully-Saint-Georges (Oise) a une forte teneur en étain (18,2 %), alors que les impuretés sont très faibles. Cette proportion trop grande d'étain a dû provoquer le "raté" de coulée.

L'épingle décorée, à tête large en trompette, de Longuesse (Val d'Oise) a été analysée au niveau du disque et de la tige. C'est un bronze à 10 et 9,5 % d'étain, qui possède des impuretés d'arsenic (0,20 et

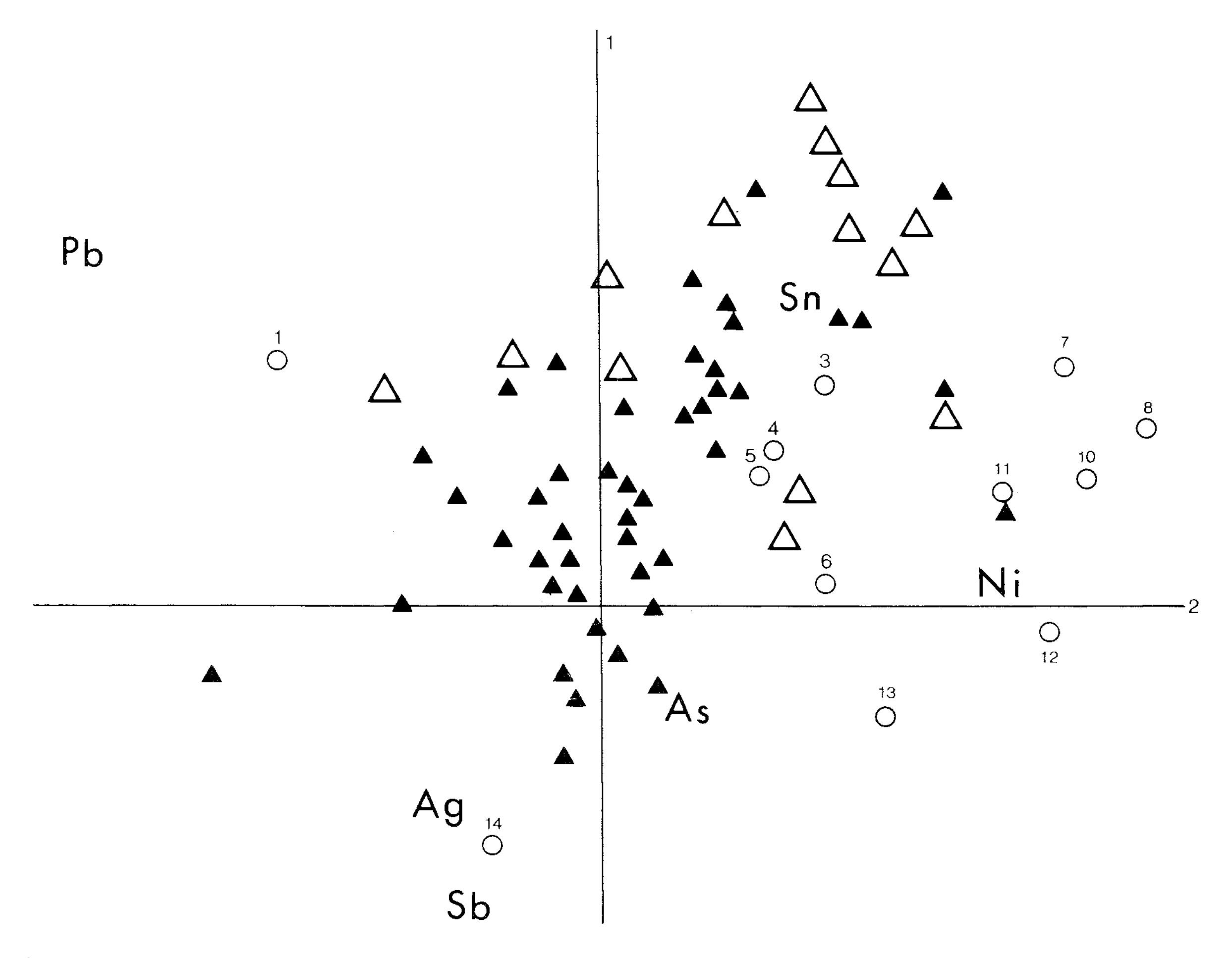


Fig. 180. — Composition des bronzes de l'Age du Bronze final I. Triangles noirs = dépôt de Cannes-Ecluses (Seine-et-Marne). Triangles blancs = dépôt de Saint-Just-en-Chaussée (Oise). 1, épingle, Essonne ; 3, épée de Rosnoën, de Verneuil-en-Halatte ; 4, h.a.m., de Grigny ; 5, épingle, Essonne ; 6, épingle, Essonne ; 7, épée, Essonne ; 8, épée de Rosnoën de Creil ; 10, épingle de Grigny ; 11, épingle de Grigny ; 12, épingle, Essonne ; 13, épingle, Essonne ; 14, faucille, Corbeil (d'après Blanchet, Decormeille et Mohen).

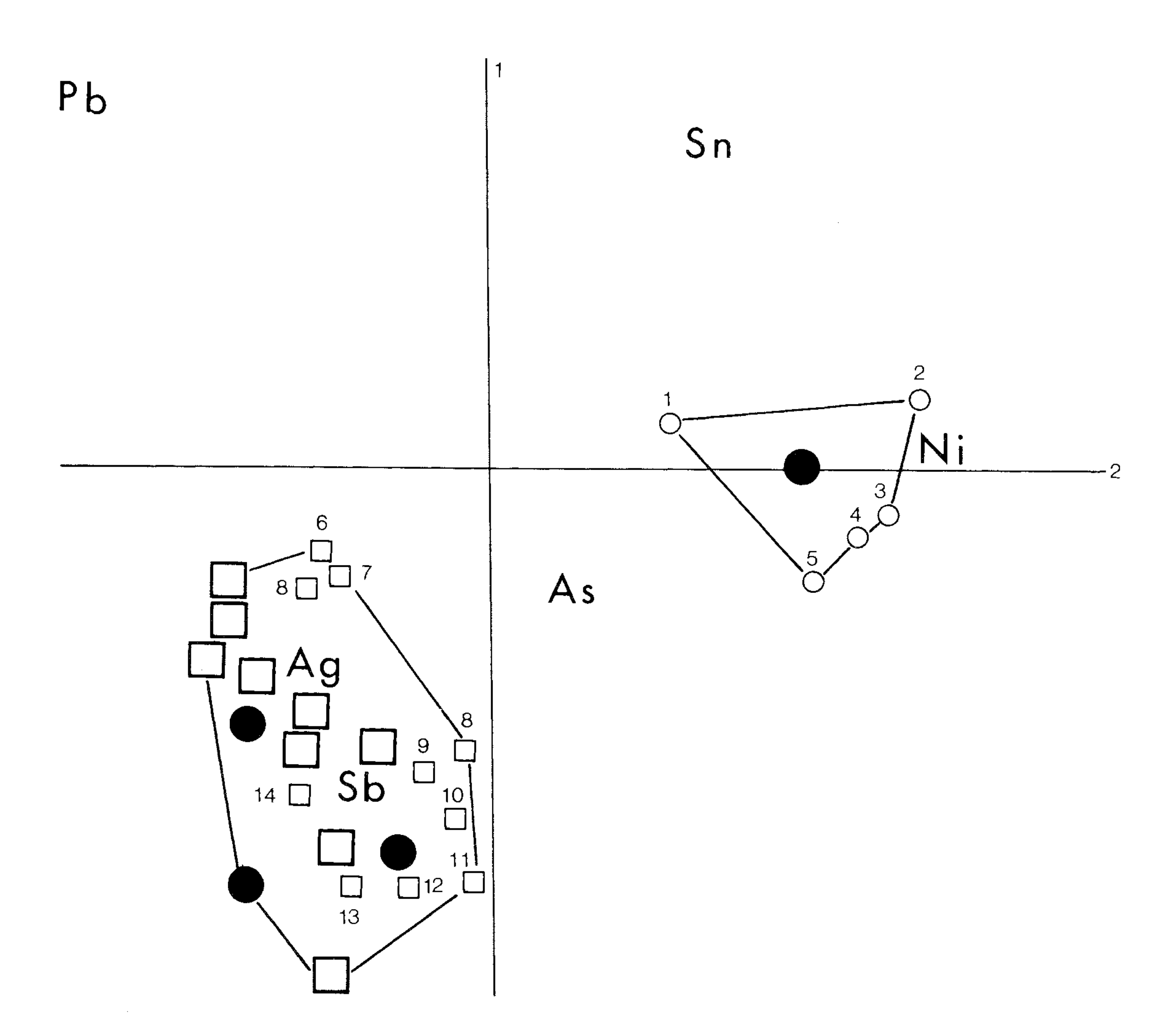


Fig. 181. — Composition des bronzes de l'Age du Bronze final II. Carrés blancs = dépôt de Giraumont (Oise) ; ronds noirs = dépôt d'Erondelle (Somme). Epingles originaires de l'Est = 1, Essonne ; 2, Grigny. Epée d'Hemigkofen = 5, Essonne. Epée de Letten = 4, Essonne. 3, pointe de lance de l'Essonne ; 6, hache à constriction de Chalo St Mars ; 7, lame d'épée pist. du dépôt de Champcueil ; 8, épingle, Essonne ; 9, 10 et 12, lames d'épées pist. de l'Essonne ; 11, épée pist. de Pasly ; 12, pointe de lance ajourée de Clairoix ; 14, pointe de lance de l'Essonne (d'après Blanchet, Decormeille et Mohen).

0,30 %), de nickel (0,15 %), d'antimoine (0,15 et 0,10 %) et de plomb (0,10 et 0,20 %).

L'analyse des données nous permet de constater que la distribution des impuretés dans les objets de l'Age du Bronze final I est la même que dans ceux de la deuxième moitié du Bronze moyen. Il existe dans certains cas des teneurs un peu plus élevées en arsenic et en plomb. Le pourcentage d'étain est en général assez fort et même supérieur parfois aux objets de l'Age du Bronze moyen.

Sur le plan métallurgique, le Bronze final I apparaît comme une continuité de la période précédente et la rupture va apparaître à l'Age du Bronze final II.

– L'AGE DU BRONZE FINAL II

A cette période deux types de production peuvent être mises clairement en évidence. D'une part, nous trouvons les productions continentales, avec les épées et épingles de l'Est (types d'Hemigkofen et de Letten) et d'autre part, nous avons les productions atlantiques, avec les épées pistilliformes.

Pour la région picarde nous disposons de quatre dépôts qui ont été analysés récemment par le laboratoire de Rennes. On doit éliminer le dépôt de Luzarches (Val d'Oise) dont l'alliage est composé essentiellement de cuivre, d'étain et de plomb. Les dix-huit objets analysés ont tous cette composition assez

homogène. La teneur en plomb est anormalement élevée pour des objets de cette période. Cette composition se rapproche davantage de celle des haches armoricaines à douille carrée. La forte teneur en plomb ne permettait pas d'utiliser les objets (20 % en moyenne de P b).

On peut penser que le dépôt de Luzarches est un "accident", un "raté" de fonte qui a été abandonné.

Pour le dépôt de Caix (Somme) nous ne disposons que de deux analyses, effectuées sur un lingot-barre et un résidu de coulée. Le lingot est en cuivre (92,2 %), avec des traces d'étain (environ 1,5 %), d'arsenic (environ 2 %), d'antimoine (environ 3 %), d'argent (environ 1 %) et de bismuth (0,15 %). Le résidu de coulée est un bronze à 11,5 % d'étain, avec des traces d'arsenic (0,50 %), d'antimoine (0,70 %), d'argent (0,30 %) et de nickel (0,15 %).

Pour le dépôt de Giraumont (Oise) nous avons fait analyser des épées pistilliformes atlantiques, une épée continentale, des pointes de lances, une hache à ailerons et un manche de rasoir ajouré. Dans l'ensemble, la série est bien homogène. Les bronzes ont un taux d'étain compris entre 6 et 13 %. La première épée pistilliforme atlantique a 10,5 % d'étain, avec une teneur en plomb assez élevée de 8 %. Les deux autres épées ont moins de plomb (environ 2,5 %), mais des pourcentages assez forts d'arsenic (environ 1,5 et 1 %), d'antimoine (environ 1 %) et d'argent (0,50 %). Le quatrième fragment de lame d'épée pistilliforme a un faible taux d'étain (7,2 %), peu de plomb (0,05 %), mais de fortes teneurs d'arsenic (environ 2 %), d'antimoine (environ 1 %) et d'argent (environ 1 %).

Pour le fragment d'épée continentale, le taux d'étain est encore plus faible (5,5 %), avec une teneur en plomb de 0,80 %, et des teneurs en arsenic, antimoine et argent comprises entre 1 et 1,5 %. Les deux pointes de lances, la hache à ailerons et le rasoir ont des compositions analogues, avec un taux d'étain compris entre 11 et 13 % et de plomb de 1 à 2 %. Les impuretés se composent de traces d'arsenic (0,30 à 1 %), d'antimoine (0,5 à 1 %), d'argent (0,25 à 0,30 %) et de nickel (0,20 à 0,40 %).

Dans l'ensemble, le dépôt de Giraumont a une composition métallique analogue à celle des autres dépôts atlantiques. Les deux épées à faible taux d'étain sont un peu différentes du reste et peuvent avoir une autre origine, comme le prouve d'ailleurs la typologie.

Le dépôt d'Erondelle (Somme) contient des haches à ailerons subterminaux à teneurs en étain comprises entre 9 et 13 %. Les impuretés les plus importantes sont le plomb (0,05 à 0,85 %), l'arsenic (0,20 à 0,70 %), l'antimoine (0,40 à 0,60 %) et l'argent (0,30 à 0,40 %). La seule hache à talon, massive, est un bronze à 10 % d'étain, avec de fortes traces d'arsenic (0,25 %), de nickel (0,30 %) et beaucoup d'argent (0,06 %) et d'antimoine (0,07 %). Ce dernier objet diffère des autres par une très nette baisse dans le pourcentage de plomb (0,03 %). Il provient sans doute d'une autre coulée ou a une autre origine.

Les objets isolés de Picardie, qui ont été analysés, sont deux lames d'épées pistilliformes atlantiques trouvées à Pasly (Aisne) et à Saint-Leu-d'Esserent (Oise), et une bouterolle à section losangique provenant aussi de ce dernier pays.

Les deux épées ont 8 et 12 % de teneur en étain, et des impuretés en plomb (0,15 et 0,70 %), en arsenic (1 et 1,5 %), en antimoine (1,5 et 0,8 %) et en nickel (0,30 %). La bouterolle contient beaucoup de plomb (environ 5 %).

D'autres lames d'épées pistilliformes du Bassin parisien entrent aussi dans le même groupe atlantique (Champcueil, Essonne et département de l'Essonne). La particularité des objets d'origine atlantique est une baisse du taux d'étain et une nette augmentation des impuretés d'argent et d'antimoine.

Par contre, le matériel d'origine plus continentale forme un groupe très différent dans la composition des bronzes. Seuls des objets de la région parisienne ont été analysés (Mohen J.P., 1979 ; Blanchet J.C., Decormeille A. et Mohen J.P., 1983). Les lames d'épées d'Hemigkofen et de Letten trouvées dans l'Essonne, les épingles de Grigny et de l'Essonne et une pointe de lance du même département, ont un taux d'étain plus important que les objets atlantiques. L'arsenic, le nickel et le fer sont les principales impuretés.

— L'AGE DU BRONZE FINAL III

Avec l'apparition des dépôts en langue de carpe la répartition des bronzes va de nouveau changer. La teneur en plomb augmente très nettement et le zinc apparaît toujours en quantité très négligeable.

Le dépôt du Plainseau à Amiens (Somme), constitue l'essentiel de nos connaissances pour la région de Picardie. Les deux épées du type en langue de carpe ont des teneurs en étain de 8 à 10 %, avec des traces de plomb (0,80 et 0,10 %) et d'arsenic (0,25 à 1 %). La teneur en plomb des mêmes types d'épées est souvent plus importante ailleurs (par exemple à Vénat, le plomb est compris entre 3,6 et 3,8 %).

Les deux épées du type d'Ewart-Park du Plainseau ont des taux d'étain de 11 et 12 %. Par contre le

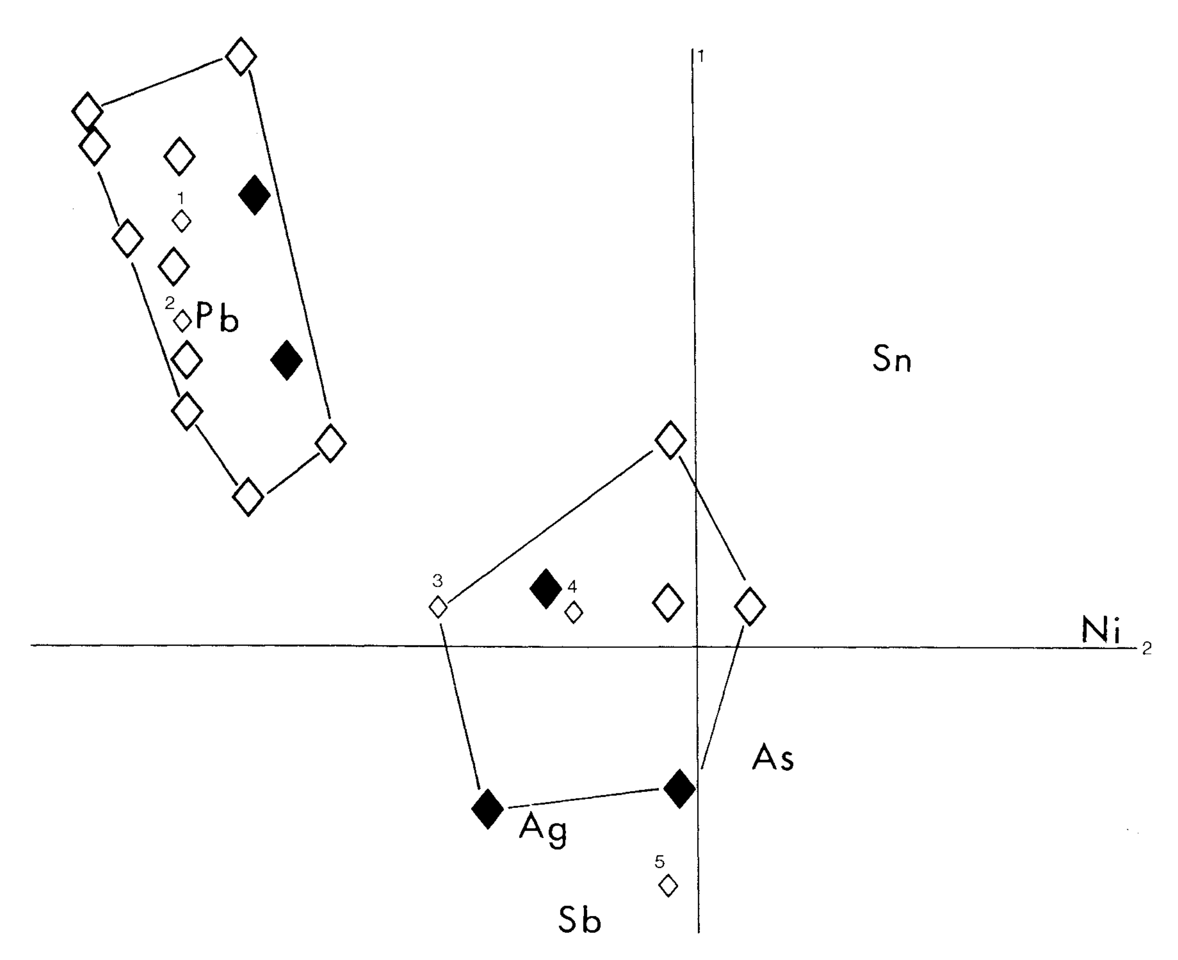


Fig. 182. — La composition des bronzes à l'Age du Bronze final III. Losanges blancs = dépôt du "Plainseau", à Amiens (Somme). Losanges noirs = dépôt de Choisy-le-Roi (Val-de-Marne). 1, lame d'épée d'Ewart-Park de l'Essonne ; 8, lame d'épée en langue de carpe de l'Essonne ; 3, H.d. type Plainseau, de l'Essonne ; 4, pointe de lance de l'Essonne ; 5, lame d'épée hallstattienne de l'Essonne (d'après Blanchet, Decormeille et Mohen).

plomb est nettement plus important : 5,7 et 7,6 %. L'arsenic est un peu mieux représenté dans ces épées (0,15 et 0,20 %), ainsi que l'argent (0,10 et 0,20 %).

Les deux haches à ailerons subterminaux ont des teneurs en étain et en plomb assez proches des dernières épées. Au niveau des haches à douille du type du Plainseau, on enregistre des teneurs en étain comprises entre 9 et 15 % et des taux de plomb entre 2 et 10 %. La répartition des impuretés est assez homogène, avec des teneurs en arsenic comprises entre 0,08 et 0,20 % et des traces d'antimoine, d'argent, de nickel. Le fer, le manganèse et le bismuth sont en quantités plus faibles et le zinc est quasi absent.

Deux haches à douille ont cependant des compositions un peu différentes dans l'ensemble des objets analysés du dépôt du Plainseau. La première est une hache à douille ronde décorée d'un globule. Elle a un taux de plomb anormal, qui atteint 26,5 %. Cette composition excessive en plomb en fait un objet non fonctionnel ou un "raté" de coulée. La deuxième hache a une section subrectangulaire, avec des plats décorés de nervures verticales. Elle est de type anglais. Elle a une teneur très forte en étain (environ 20 %), des traces de plomb (1 %), un peu d'arsenic (0,70 %) et de bismuth (près de 0,15 %). La composition de cette dernière hache est proche de celle des épées en langue de carpe du même dépôt.

Les quelques autres objets étudiés des dépôts de Choisy-le-Roi (Val de Marne) ont les mêmes caractéristiques que ceux du Plainseau.

D'une manière générale, les objets des dépôts en langue de carpe se situent entre ceux qui ont la plus forte proportion d'argent et d'antimoine, et ceux dont le taux de plomb est important. Ceci peut signifier qu'une partie des objets des dépôts à épée en langue

de carpe a été obtenue par fonte d'objets des dépôts à épée pistilliforme atlantique.

4. — LA METALLURGIE DU BRONZE

Nous sommes très mal renseignés sur la forme des anciens fourneaux de bronzier. Les fours ont souvent été détruits en fin d'opération de cuisson pour en extraire le métal. Les restes d'un four de bronzier ont été trouvés par Louis Bonnamour (1973) à Saint-Germain-du-Plain (Saône-et-Loire). Ce four a la forme d'une grande fosse rectangulaire de 3 m de longueur, de 0,80 m de largeur de 0,50 m de profondeur. Des taches noirâtres, très riches en petits morceaux de bronze fondu, ont été observées à chaque extrémité à l'intérieur de la fosse. L'extrémité Nord, formée de nombreux débris d'argile très rubéfiée, doit être le vestige de l'effondrement de la voûte du four. Les autres parois sont aussi brûlées, mais le fond est pavé de pierres calcaires, également très rubéfiées. A l'intérieur se trouvait aussi un fragment de creuset. Louis Bonnamour ne sait pas si ce four était destiné à la refonte ou à la fusion des minerais. On a aussi trouvé à Cannes-Ecluses (Seine-et-Marne) de l'argile durcie qui pourrait être le vestige d'une installation de bronzier (Gaucher G. et Robert Y., 1967).

Des traces de nombreuses activités métallurgiques ont été découvertes dans les niveaux du Bronze final sur le célèbre oppidum du Fort-Harrouard, à Sorrel-Moussel (Eure-et-Loir) (Mohen J.P., 1983 et 1984). Lors des récentes fouilles de 1983, Jean-Pierre Mohen et son équipe ont trouvé deux structures brûlées et une zone voisine contenant des vestiges de moules et de creusets, ainsi qu'un petit polissoir en grès. La première structure rubéfiée est une aire d'argile cuite, d'un mètre de diamètre. La deuxième présente des vestiges de parois circulaires sur une profondeur de 12 cm, interrompus au N.W. par un emplacement probable de tuyère. Jean-Pierre Mohen pense que cette dernière structure serait le vestige d'un fourneau métallurgique, entouré, à proximité, de fragments de moules et de creusets représentant le stade final de l'opération de la fonte. Les deux autres emplacements très brûlés seraient les endroits où les bronziers cuisaient leurs moules et leurs creusets (Mohen J.P., 1984, p. 186-188, fig. 4). Malheureusement, comme cela est souvent le cas, les structures ont été effondrées et le terrain est fortement lessivé.

Les moules en terre cuite de Fort-Harrouard ont servi en majorité à faire des lames d'épées pistilliformes atlantiques, qui ont une fente au niveau de la fusée, quatre trous de rivets au niveau de la garde et un ricasso peu marqué. On trouve aussi d'autres fragments de moules à épingles ou tiges à section ronde et un morceau de moule de pointe de lance de type parisien. Ce petit atelier de moules a livré un matériel comparable à celui précédemment trouvé lors des premières fouilles de l'abbé Philippe. Des fragments de creusets à faces très scorifiées ont un fond légèrement concave et un rebord épais, peu élevé.

D'après les recherches effectuées par le laboratoire des Musées de France, les fragments de moules sont constitués d'une pâte argileuse, contenant 50 % d'argile et 50 % de silice à grains très fins. Ce mélange était utilisé pour la prise d'une empreinte sur le modèle en bronze, en bois, ou autre matière. Cette partie moulante formait un ensemble bivalve très soigneusement ajusté, qui était ensuite recouvert d'une deuxième chape argileuse enrobante, avec un abondant dégraissant végétal. Toute cette enveloppe très poreuse une fois cuite, permettait d'absorber les gaz de la coulée et de régulariser le refroidissement du moule après l'arrivée du bronze en fusion.

Le moule était cassé après le refroidissement pour récupérer l'objet en bronze, brut de coulée.

Deux sites picards ont livré des morceaux de moule en terre cuite. Le fragment de moule de lame d'épée du "Camp César" à Catenoy (Oise) correspond à l'extrémité proximale d'une languette tripartie, avec, au centre, l'emplacement d'un trou de rivet (Mohen J.P., 1973, p. 35-36, fig. 1). Trois fragments de moules ont été trouvés sur l'oppidum de Saint-Pierre-en-Chastre, à Vieux-Moulin (Oise), lors des fouilles de Viollet-le-Duc (dessin original au Musée Vivenel de Compiègne). Ce sont les parties médianes de lames d'épées à section losangique. Les parties réfractaires sont bivalves et enveloppées dans une couche d'argile fine, puis dans une chape à dégraissant végétal. Aucun trou d'évent n'a été remarqué pour des objets d'aussi grande longueur (Mohen J.P., 1973, p. 36-37).

Nous avons repris en 1982 les fouilles sur le "Camp de César" à Catenoy (Oise) (Blanchet J.C. et Decormeille A., 1984, à paraître). Nous avons retrouvé des traces d'activités métallurgiques, correspondant à une importante implantation à l'Age du Bronze final III a. Pour l'instant, nous n'avons mis au jour que les vestiges d'un soubassement de four sub-cylindrique de 0,40/0,45 m de section, sur 0,40 m de profondeur. Il est placé à côté d'un bâtiment. Des déchets de bronzes et des débris de moules informes ont été découverts près de là (fouilles de 1983 en cours d'étude).

Des activités métallurgiques importantes ont aussi été rencontrées lors des fouilles du "Confluent", à Choisy-au-Bac (Oise). Elles seront étudiées en détail

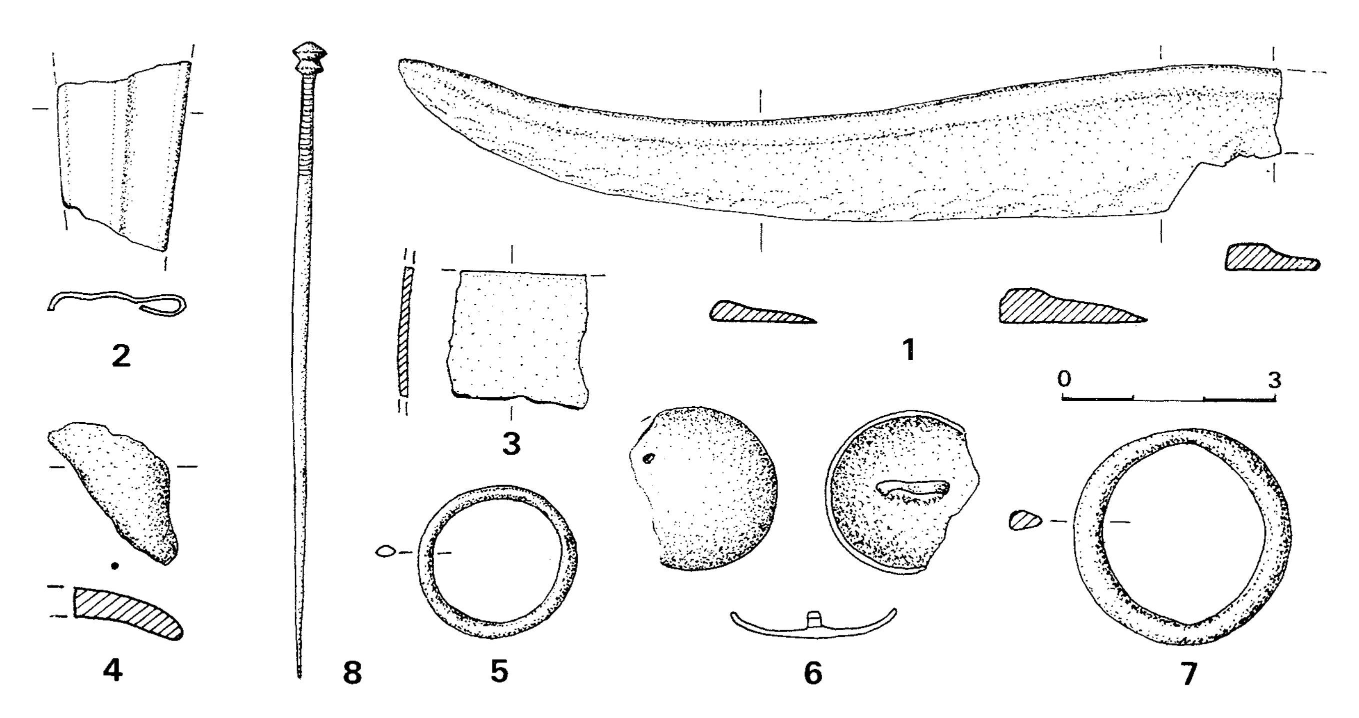


Fig. 183. — Objets en bronze associés au matériel céramique de l'habitat du Bronze final III a du "Camp de César", à Catenoy (Oise).

dans le prochain chapitre consacré à l'Age du Bronze tardif.

Toute la technologie de préparation et de fonctionnement de ces fours est malheureusement inconnue.

Dans un article récent, Jean-Pierre Mohen (1979, p. 23-32) a repris le problème des moules en bronze. Les expériences permettent de penser que, moyennant certaines précautions, il était possible de fondre des objets en bronze dans ces moules de même matière. L'usage de moule en bronze, apparu à la fin du Bronze moyen, se poursuit jusqu'à l'Age du Bronze tardif. On a trouvé sur l'oppidum de Saint-Pierre-en-Chastre, à Vieux-Moulin (Oise) l'extrémité d'une valve de moule en bronze correspondant au tranchant d'une hache à ailerons subterminaux. Une hache de ce type, brute de coulée, a été trouvée aussi sur ce site, avec de nombreux autres objets indiquant la présence d'ateliers artisanaux.

Un autre moule de hache à ailerons subterminaux en bronze a été trouvé à Amiens (Somme) (anc. coll. Greenwell au British Museum) (Breuil H., 1902, p. 468-469, fig. 1, n° 2). A Amiens également, on a signalé un beau moule de hache à douille du type du Plainseau avec un noyau de bronze (anc. coll. Vve Mallet) (Breuil H., 1902, p. 468-469, fig. 1, n° 3 et 5). Un fragment de valve de douille de hache est dans le dépôt de Marlers dans la Somme (Breuil H., 1902, p. 468-469, fig. 1, n° 4) et un moule est signalé dans le dépôt de Condé-sur-Suippe (Aisne) (Fleury E., 1877, fig. 74, p. 144).

De nombreux petits outils pour travailler le bronze ont été trouvés sur le site de Saint-Pierre-en-Chastre : ciseaux, burins, poinçons, etc... On remarquera que les moules de bronziers ont surtout été rencontrés sur des sites à caractère fortifié, de l'Age du Bronze final. Toutefois, les nombreux dépôts de fondeurs trouvés sur tous les types d'occupation du sol indiquent la présence d'activités métallurgiques très répandues. Les lingots de cuivre plano-convexes étaient importés jusque dans le Nord-Ouest de la France. Un des meilleurs exemples est celui du lingot retrouvé dans le chaudron en bronze, à attaches cruciformes, du carrefour des Arzilliers, en forêt de Compiègne. On ne connaît pas les raisons de cet enfouissement.

Le martelage du bronze constituait un important travail après le moulage. Il permettait de régulariser, d'affiner et d'affûter les objets. Un marteau a été trouvé à Pont-Rémy dans la vallée de la Somme (Breuil H., 1902, p. 470-471, fig. 2, n° 2 et Gaucher G. et Mohen J.P., 1974, p. 98, ill. 57) et dans les dépôts du Bronze final III de Marlers et du Plainseau (Breuil H., 1902, p. 470-471). Un marteau, brut de coulée, a été mis au jour sur le site de "La Garenne du Roi", en forêt de Compiègne (Oise), lors des fouilles de De Roucy (M.A.N., 14.123). Les objets en bronze pouvaient être polis à l'aide de petits galets et plaquettes en grès.

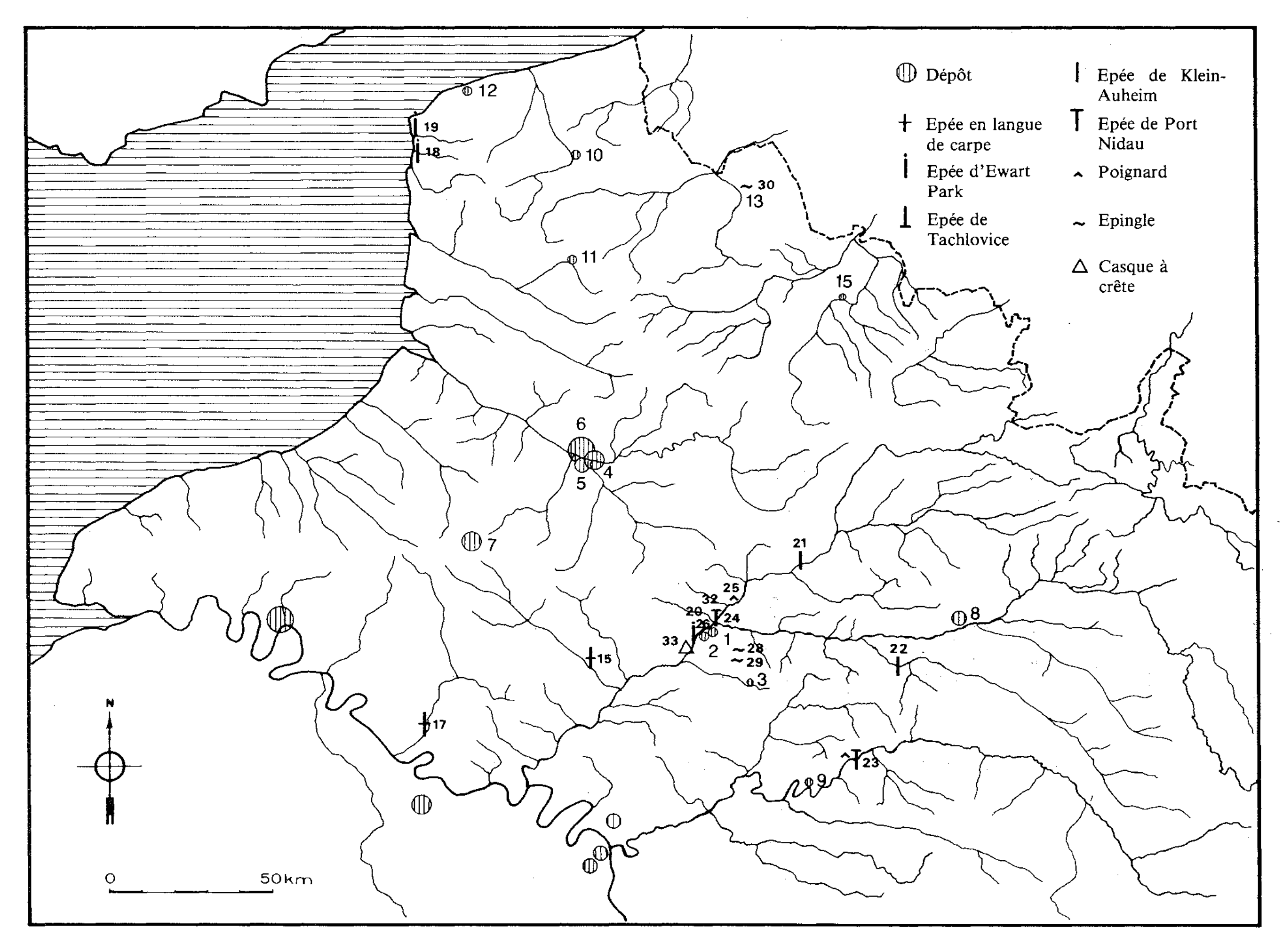


Fig. 184. — Inventaire des bronzes.

INVENTAIRE

1 - DEPÔT ET ENSEMBLE

1 - Compiègne "La Justice", C1 (60).
2 - Compiègne "Le Port Varin", C2 (60).
3 - Vauciennes, 1 (60).
4 - Amiens "Le Plainseau", D1 (80).
5 - Amiens "Saint Roch", D2 (80).
6 - Dreuil-les-Amiens, 1 (80).
7 - Marlers, 1 (80).
8 - Juvincourt-Damary, 1 (02).
9 - Crouttes, 1 (02).
10 - Saint-Omer "Lyzel", 1 (62).
11 - Heuchin, 1 (62).
12 - Coquelles, 1 (62).
13 - Région Nord, 1 (59).
14 - Haulchin, 1 (59).

2 - OBJETS ISOLÉS

Epées et poignards

Type en langue de carpe
15 - Mouy, 1 (60).
16 - Oise, dépt., 4 (60).
17 - Fourges (27).

Type d'Ewart-Park
18 - Wimereux, 2 (62).
19 - Ambleteuse, 1 (62).
20 - Jaux, 1 (60).

Type de Tachlovice
21 - Chauny, 1 (60).

Type de Klein-Auheim
22 - Paars, 1 (02).

Type de Port-Nidau
23 - Brasles, 1 (02).
24 - Compiègne, B3 (60).

Poignards

25 - Dreslincourt, 2 (60).
23 - Brasles, 1 (02).

Elément de pommeau naviforme

26 - Venette, 3 (02).
7 - Marlers (dépôt), 1 (80).

3 - PARURES

Epingles

28 - Forêt de Compiègne, A11 (60).
29 - Pierrefonds "Mont Berny", 3 (60).
30 - Lille "Esquermes" (59).

Fibule

31 - Forêt de Compiègne, A9 (60).

Bracelet en or massif, à tampons

32 - Clairoix "Mont Ganelon" (60).

Casque à crête, avec pointe

33 - Armancourt, 1 (60).

E. - La céramique, le matériel lithique et osseux à l'Age du Bronze final

1. — LA CERAMIQUE (12)

1.1. - L'AGE DU BRONZE FINAL I

Actuellement, la céramique du Bronze final I est pratiquement inconnue dans le Nord de la France. Près de chez nous, en Champagne, André Brisson et Jean-Jacques Hatt (1966), proposent de diviser la céramique du Bronze final I en deux groupes. La poterie fine du Bronze final Ia comprend les mêmes formes qu'en Allemagne du Sud et en France de l'Est. On y rencontre des vases carénés à cannelures verticales, des coupes basses à rebord légèrement évasé et aminci, de grandes jattes "à marli" à fond ombiliqué, décorées de cannelures horizontales et des urnes biconiques à rebord évasé. Au Bronze final I b, les vases sont en général plus fortement aplatis et possèdent un col à angle plus aigu. D'après Jean-Jacques Hatt, la poterie du Bronze final I b, trouvée isolément, est fréquemment associée à celle du début du Bronze final II a. Le même spécialiste pense qu'il doit s'agir d'un groupe de transition où les deux sortes de formes se rencontrent simultanément. Cette bipartition de la céramique du Bronze final I n'est guère utilisée en France, car la distinction entre les deux groupes n'est pas sans poser problème.

Nous sommes mieux renseignés dans le Sud-Est du Bassin parisien, grâce aux fouilles menées sur les habitats de Videlles (Essonne), de Misy-sur-Yonne (Seine-et-Marne) et dans les nécropoles de Marolles-sur-Seine, de Gravon et de Châtenay-sur-Seine (Seine-et-Marne). Les poteries à décors excisés et estampés sont encore présentes, mais leur nombre diminue. Les poteries du Bronze final I de cette région possèdent un décor principalement constitué de cannelures peu profondes. Ce thème décoratif se retrouve sur presque tous les vases : gobelets, coupes, assiettes et urnes à panse plus ou moins carénée. Parfois, les cannelures sont associées à des mamelons comme à Videlles, Gravon et Marolles-sur-Seine (Mordant Cl. et D., 1970 ; 1966, p. 47-69 ; 1976, p. 416-457 ; 1977, p. 420-471) (12).

Cette céramique apparaît dès la fin du Bronze moyen en Allemagne du Sud, dans les groupes de Main-Souabe, du Palatinat et du Rhin moyen, avec ce que Holste (1953) appelle les "cultures étrangères". On retrouve ensuite ces vases décorés de cannelures en Alsace, en Bourgogne, en Champagne et dans l'Yonne.

Ce courant semble passer dans le sud du Bassin parisien et la vallée de la Loire pour atteindre la Côte atlantique, où il a été défini comme Groupe des Duffaits par José Gomez (1980).

On peut s'étonner de l'absence de cette céramique dans le Nord de la France et le Nord du Bassin parisien. Il est possible que la tradition céramique du Bronze moyen dans ces régions ait persisté quelque temps.

Dans le Nord de la France nous pouvons signaler un petit vase bitronconique à fond plat, trouvé au "Carrefour d'Aumont", à Compiègne (Oise). Ce petit récipient contenait une incinération, selon Marcel Hémery (1956, p. 429). Avec sa lèvre éversée et son léger décor rainuré placé en haut de la panse, ce vase n'est pas sans évoquer la céramique du Bronze final I (fig. 107, n° 3).

Rappelons que la nécropole du "Carrefour d'Aumont" a aussi livré des urnes cinéraires appartenant probablement au Bronze moyen.

Le second vase, trouvé en Picardie, à Clermont-en-Beauvaisis (Oise), est un gobelet à décor excisé. Ce vase a déjà été décrit dans le chapitre consacré à la céramique du Bronze moyen. Il pourrait également appartenir au début du Bronze final et attester les rapports avec l'Est.

La faible représentation de céramique "classique" au Bronze final I, dans le Nord de la France, pose un certain nombre de problèmes. En premier lieu, on peut penser que les influences de l'Allemagne du Sud et de l'Est de la France n'ont pas, ou peu, atteint le Nord. Cette remarque rejoint les observations faites sur les objets métalliques. Nous avons signalé que les bronzes des horizons Rosnoën/Rixheim/Mels forment une entité où prédominent les influences atlantiques. Les objets métalliques typiquement originaires de l'Est sont rares.

En second lieu, on peut admettre que la céramique régionale de la fin du Bronze moyen, du type de Cuiry-les-Chaudardes, ait persisté jusqu'au début du Bronze final I. Cette hypothèse rejoindrait les schémas d'évolution culturelle admis près de chez nous, aux Pays-Bas et en Belgique.

On doit toutefois être prudent et attendre des découvertes sérieuses et importantes, pour se prononcer avec certitude.

1.2. - L'AGE DU BRONZE FINAL II

La céramique du Bronze final II est classée en deux groupes bien individualisés (Hatt J.J., 1961 et Brisson A. et Hatt J.J., 1966). A l'Age du Bronze final II a (Ha A1), la céramique cannelée continue à être utili-

sée dans la tradition du Bronze final I. Les urnes à col sont encore légèrement évasées vers le haut. Les jattes à panse carénée possèdent une lèvre très éversée.

Un grand changement intervient au Bronze final II b (Ha A2) dans les formes céramiques qui découlent du Groupe Rhin-Suisse. Il s'agit d'une véritable rupture par rapport à la période précédente. Les gobelets à épaulement font leur apparition, ainsi que les jattes et coupes à marli. Au niveau du décor, on remarque le développement de traits finement incisés formant des registres, l'apparition du peigne métallique et les cannelures larges, obliques ou en oves.

Si la première phase du Bronze final II est inconnue dans le Nord de la France, la seconde phase commence à être mieux étudiée grâce aux découvertes de quelques nécropoles dans la vallée de l'Aisne et aux fouilles de l'habitat fortifié de Saint-Pierre-en-Chastre (Oise) et de Berry-au-Bac (Aisne).

Pendant longtemps il a été difficile de distinguer en France les groupes typologiques du Bronze final II b et III a (Ha A2 et B1), à partir de la céramique (par exemple H. Zumstein, 1964-65 et Millotte J.P., 1963). Parmi les fouilles récentes, c'est la grotte des Planches, près d'Arbois (Jura) qui fournit en France de l'Est le plus de renseignements détaillés à ce sujet (Barbier A. et alii, 1981 et Pétrequin P., 1981).

Pour le groupe culturel Rhin-Suisse, nous tirons notre documentation du Sud-Ouest de l'Allemagne (Müller-Karpe H., 1959 ; Kimmig W., 1940 ; Richter I. 1970 ; Dehn R., 1967 ; Gersbach E., 1968-69) et de la Suisse occidentale (Rychner V., 1979).

- Aspects physiques et techniques de la céramique

En règle générale, la céramique du Bronze final II b est d'assez bonne qualité. Les gobelets possèdent toujours un fin dégraissant. Ils sont bien cuits et le lustré est très soigné. Ils ont un aspect extérieur et intérieur généralement noirâtre parfois grisâtre, ou brun foncé. Les gobelets ont certainement été cuits dans des fours à atmosphère réductrice, contrôlée. Les jattes et les coupes ont des surfaces extérieures souvent brutes où se remarquent des impressions digitales et des traces de raclage.

Les vases à provisions et les jarres ont un dégraissant plus grossier, constitué de coquillages fossiles broyés ou de petits cailloux de rivière. Les couleurs des surfaces peuvent varier de l'ocre au noir. Ces céramiques ont probablement été cuites dans des fours ouverts. Tous les vases sont montés au colombin. Sur le site d'habitat du ''Chemin de la Pêcherie'' à Berry-au-Bac (Aisne), les fouilleurs ont noté qu'il existait environ un tiers de poterie fine, à surface lissée, à côté de poteries grossières (Dubouloz J. et Plateaux M., 1968, p. 127).

- Les formes céramiques

Nous ne disposons que d'une trentaine de formes de vases qui proviennent tous de la vallée de l'Aisne entre Berry-au-Bac et Compiègne.

- Les gobelets à épaulement

Bernard Chertier (1976, p. 120-128) divise les gobelets en trois types, selon la forme et le développement de leur panse : le gobelet à épaulement, le gobelet biconique et le gobelet à panse globuleuse. Nous retiendrons pour notre part, les critères de classification définis par E. Vogt, puis par W. Kimmig : le type étroit et le type large.

Les gobelets sont des petits vases de forme bitronconique à col droit, légèrement rentrant ou évasé. Ils possèdent un fond plat ou un ombilic. La lèvre amincie est nettement éversée. C'est généralement sur l'épaulement, placé entre la carène et le col, que se situe la zone la plus décorée. Le reste du décor est flanqué sur le col. Les techniques décoratives employées sont l'incision effectuée soit au peigne métallique, soit au peigne à dents souples, soit encore à l'aide d'un instrument coupant (couteau) ; et les cannelures.

Les thèmes décoratifs forment généralement des groupes de deux ou trois lignes incisées, horizontales et plus rarement verticales. L'incision simple est utilisée pour faire des compositions en chevrons et en triangles. Les cannelures horizontales peuvent former des registres ou être associées à des motifs incisés.

Dans la nécropole à incinération de Pont-Arcy (Aisne), Roger Chevallier (1962), indique quatre gobelets à épaulement de type étroit et un gobelet de type large. Les cols sont droits ou légèrement rentrants. Deux des gobelets sont décorés de cannelures placées en haut de la panse et d'incisions horizontales sur le col. La partie supérieure de la panse a des chevrons dans un cas et des groupes de deux incisions parallèles et verticales dans l'autre cas. Le gobelet large à épaulement est aussi décoré de séries d'incisions verticales. Un fragment de céramique décoré de chevrons sur son épaulement, doit aussi appartenir à un gobelet de type large (fig. 185, n° 1, 3, 4, 5, 6 et 9).

Michel Boureux (1974) a fouillé la suite de cette nécropole, sur des terrains voisins, mais sur la commune de Vieil-Arcy (Aisne) au lieu-dit ''La Boisse''. Trois nouveaux gobelets à épaulement ont été recueillis. Un des gobelets de type étroit est décoré sur le col de séries d'incisions horizontales. Le deuxième a un épaulement plus arrondi et il possède un départ d'anse

de préhension en bas du col. Le troisième gobelet à épaulement est une variante située entre les types étroit et large. Il possède un épaulement assez marqué et un col assez haut et légèrement éversé, qui ne sont pas décorés.

Un gobelet à épaulement de type étroit a été recueilli à peu de distance d'un cercle, au "Fond de Mauchamp", à Guignicourt (Aisne). D'après Gilbert Lobjois (1977), ce petit vase complet est probablement issu d'une sépulture à incinération détruite lors des décapages de la ballastière. Le col est assez haut et très légèrement rentrant. L'épaulement est bien marqué, mais peu important. Le haut de la panse et le bas du col sont décorés d'incisions horizontales, d'incisions en arêtes de poisson et d'incisions obliques (fig. 185, n° 14).

Un autre gobelet à épaulement, de type large, a été trouvé lui aussi à une trentaine de mètres d'un cercle, à Berry-au-Bac (Aisne), "Le Chemin de la Pêcherie" (Dubouloz J. et Plateaux M., 1978, p. 127-130, fig. 71). Ce gobelet était associé à d'autres poteries, des ossements d'animaux, des poinçons en os, une pioche en bois de cerf et des fragments de meule. Le gobelet à épaulement est plus large que haut (h = 7,5 cm, diam. max. à l'épaulement = 10 cm, diam. à l'ouverture = 8 cm). L'épaulement est assez bien marqué, le col légèrement rentrant et la lèvre éversée. Le fond possède un large ombilic. Le col est décoré, dans sa moitié inférieure, de trois groupes de deux ou trois lignes parallèles incisées au peigne souple. L'épaulement est souligné par deux faibles cannelures horizontales. Sur le haut de la panse on distingue une bande de courtes incisions obliques, par groupe de trois ou quatre (fig. 185, n° 15).

René Parent (1972, p. 11, fig. 83, n° 1 et 2), signale deux incinérations découvertes par les ouvriers d'une ballastière à Maizy-sur-Aisne (Aisne), au lieu-dit "Le Martelet". Sur les deux vases recueillis, se trouve un gobelet à épaulement dont la largeur de la panse est plus importante que la hauteur (h = 9,3 cm, diam. de la panse = 12,6 cm). Il est décoré sur le bas du col de deux cannelures et de quatre incisions serrées, placées horizontalement. Sur l'épaulement on distingue sept impressions semblables à des fèves et des groupes d'incisions fines, verticales. Ce gobelet s'apparente déjà aux formes du Bronze final III a (Ha B1) (fig. 185, n° 1).

Nous ne disposons que de quelques gros fragments de vases qui ont été recueillis lors des fouilles de Napoléon III, sur l'important site de Saint-Pierre-en-Chastre, à Vieux-Moulin (Oise). Un gobelet à épaulement de type étroit est caractérisé par un fond rétréci, un épaulement bien marqué et un col rentrant. Il est décoré à la base du col par deux séries de trois incisions horizontales, entre lesquelles sont placés des groupes de quatre petites incisions obliques.

La chronologie des gobelets à épaulement a fait l'objet de nombreuses recherches depuis plus d'une quarantaine d'années. Nous pouvons citer en particulier les travaux suivants : dans le Pays de Bade Kimmig W., (1940, p. 32-95), en Hesse Herrmann F.R. (1966), en Suisse occidentale Rychner V. (1979), dans l'Est de la France Zumstein H. (1964-65 et 1976), en Franche-Comté Millotte J.P. (1963 et 1976 a). Malgré la découverte de quelques ensembles d'habitats et de sépultures dans l'Est de la France, l'Allemagne du Sud-Ouest, la Suisse et l'Est du Bassin parisien, nous éprouvons encore des difficultés pour classer ce genre de matériel. Les gobelets à épaulement sont datés la plupart du temps en fonction de leur association avec des objets métalliques ou d'autres formes céramiques typiques. Les récentes fouilles de la grotte des Planches, près d'Arbois (Jura) apportent de précieux renseignements sur la typologie et l'évolution des gobelets à épaulement, entre le Bronze final II b et le Bronze final III a (Ha A2 et Ha B1) (Barbier A. et alii, 1981).

D'une manière générale, les gobelets à épaulement de type étroit apparaissent au début de l'Age du Bronze final II b (Ha A2) et deviennent de plus en plus rares ensuite. Dans certaines régions de l'Est, comme le Jura, ils disparaissent complètement à la fin du Bronze final III b. Dans le Nord de la France, en Alsace et en Allemagne, ils semblent ne plus être en vogue dès la fin du Bronze final III a. Par exemple, les gobelets à épaulement de type étroit, sont inconnus sur le site de Nanteuil-sur-Aisne (Ardennes), daté du Bronze final III b. Ils sont remplacés par des gobelets en forme de bulbe d'oignon.

Dans le Bronze final II b, les gobelets à épaulement de type étroit, ont en général un col assez rectiligne, rentrant ou très légèrement concave. Le rebord se détache assez nettement du col et peut même être très éversé.

En principe, le décor ne couvre pas l'épaulement. Les thèmes décoratifs sont surtout constitués de groupes de traits verticaux ou obliques et de cannelures placés sur l'épaule et sur le col. Dans l'Est on note la présence de motifs d'arcs cannelés, placés sur l'épaule. Nous n'avons pas remarqué ce décor dans le Nord de la France.

Quelques différences notables semblent exister sur les gobelets à épaulement du Bronze final III a. En général, l'épaulement est plus arrondi, le col est nettement concave et éversé, le rebord tend à se confondre avec le col. Au niveau du décor il existe une dispari-

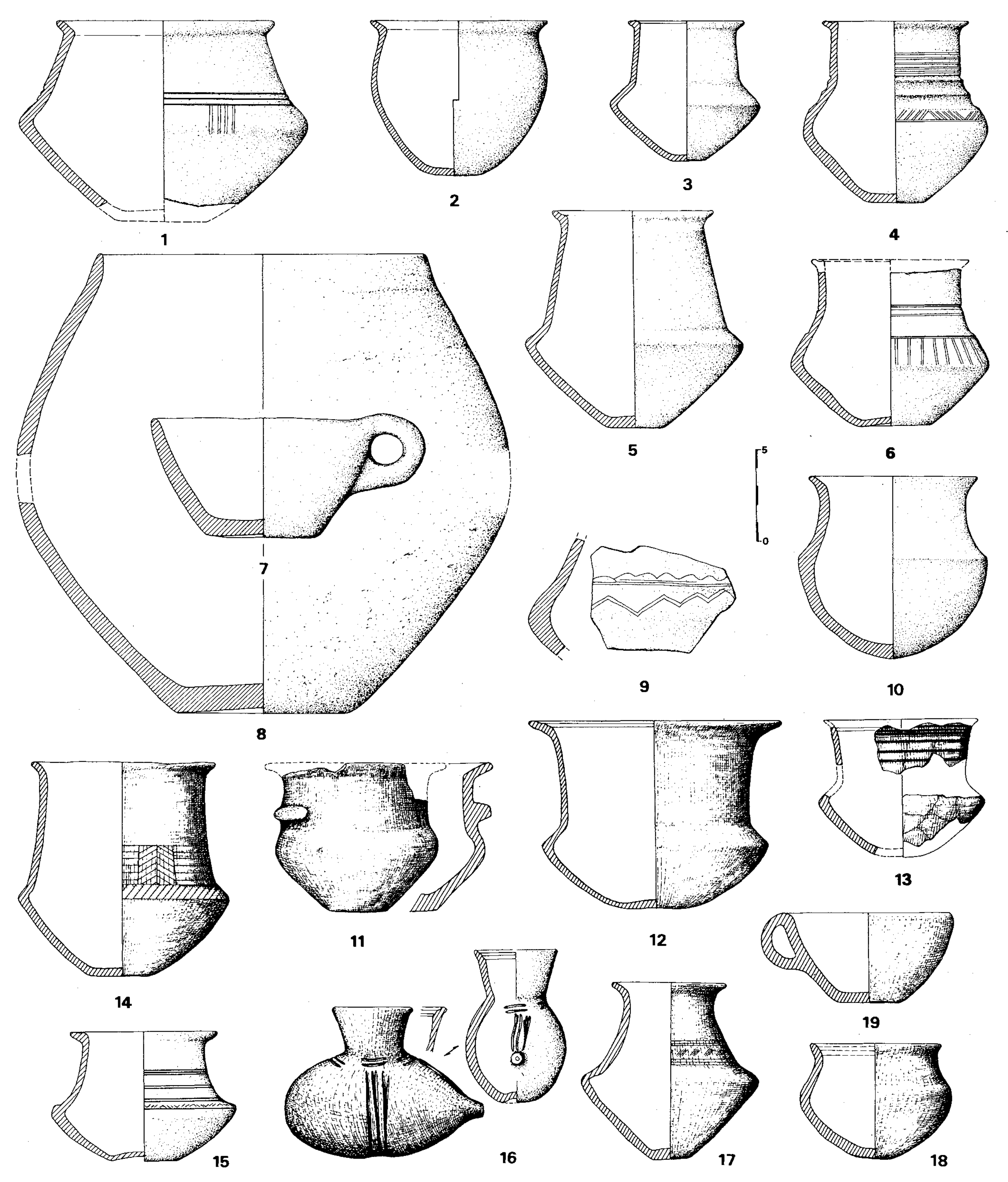


Fig. 185. — Céramique du Bronze final IIb et IIIa, de type Rhin-Suisse. 1 à 10, Pont-Arcy (Aisne) ; 11 à 13, Vieil-Arcy (Aisne) ; 14, Guignicourt (Aisne) ; 15, Berry-au-Bac (Aisne) ; 16 à 19, Vieux-Moulin, "Saint-Pierre-en-Chastre" (Oise) (d'après R. Chevallier, M. Boureux, G. Lobjois, U.R.A.12 et J.C. Blanchet.

tion progressive des incisions au peigne et un emploi beaucoup plus rare des thèmes de chevrons et d'incisions obliques.

Les gobelets à épaulement de type large apparaissent à la fin du Bronze final II b et se développent au Bronze final III a, pour disparaître complètement à la fin de cette période.

Compte-tenu de ces critères, nous pouvons classer le matériel du Nord de la France, avec une marge d'incertitude. Le gobelet à épaulement de type étroit de Saint-Pierre-en-Chastre appartient au Bronze final II b. En dehors de ses critères typologiques, il était associé sur le site à un "biberon" de forme ovoïde et à divers éléments métalliques dont il a déjà été question. L'association du "biberon" et du vase à épaulement étroit a déjà été remarqué à plusieurs reprises en Allemagne occidentale, comme à Wiesbaden-Schierstein (Herrmann F.R., 1966, pl. 34).

Les vases de la nécropole à incinération de Vieil-Arcy et de Pont-Arcy, présentent à la fois les caractères typologiques du Bronze final II b et III a, avec toutefois des formes générales assez anciennes. Il doit s'agir là d'une nécropole qui se situe à la transition du Bronze final II b (Ha A2) et du Bronze final III a (Ha B1) (fig. 185, n°s 1 à 13).

Le vase de Berry-au-Bac (Aisne), "La Pêcherie" est assez proche de certains gobelets à épaulement, de type étroit, de Vieil-Arcy/Pont-Arcy (Aisne). Il peut donc dater de cette même phase de transition. Le gobelet de Berry-au-Bac était associé à une épingle en bronze décorée, à petite tête globuleuse, avec légère nervure (fig. 185, n° 15).

Une épingle assez proche, mais sans nervure, provient d'une incinération (tombe 1), mise au jour à Bannes (Marne), au lieu-dit "La Haie des Genièvres" (Chertier B., 1976 a, fig. 35, n° 1). Cette épingle est associée à une coupe hémisphérique et à un gobelet à épaulement de type large.

Cette dernière association confirme la chronologie que nous avons proposée.

Les gobelets de Guignicourt et de Maizy-sur-Aisne présentent tous les caractères typologiques du Bronze final III a. Ils seront étudiés dans le prochain paragraphe (fig. 194).

C'est dans une fissure du rocher située près de la frontière belge, dans les Ardennes, au lieu-dit "Le Bois du Miquet", à Fromelennes, que le docteur Jean-Georges Rozoy a recueilli quelques tessons et un vase du Bronze final. Toutes les couches étaient bouleversées par de nombreux terriers. Des inhumations ont été faites à plusieurs époques. On ne peut pas savoir si les vases du Bronze final accompagnaient certains squelettes (Agache R., 1966, p. 450). Le gobelet complet a une panse ellipsoïdale, un fond ombiliqué et un col légèrement éversé. Il est décoré de deux cannelures en haut de la panse et d'incisions horizontales sur le col. La partie large de la panse est décorée d'une bande de cercles concentriques, incrustés de matière blanchâtre. Ce vase se rapproche de ceux de Bâle et de Zurich (Suisse) (Rychner V., 1979, pl. 35, n° 22 et pl. 67, n° 15). Ils sont datés du Hallstatt B 1 dans le groupe Rhin-Suisse.

Les autres types de vases sont beaucoup moins connus en Picardie.

Une petite tasse de forme tronconique, à fond plat a été trouvée dans la nécropole de Pont-Arcy (Aisne). Une tasse du même type provient des anciennes fouilles de l'oppidum de Saint-Pierre-en-Chastre, à Vieux-Moulin (Oise). Elle est accompagnée d'un petit gobelet bitronconique non décoré, à fond plat et à lèvre légèrement éversée (fig. 185, n°s 18 et 19).

A Pont-Arcy, Roger Chevallier signale un vase à panse ovoïde dont le col à lèvre amincie se confond avec le reste. Le fond est légèrement concave. Ce vase globulaire peut être comparé avec quelques plats creux de Suisse, du type 2 étudiés par Valentin Rychner (1979) ou avec l'urne de la tombe Y5 d'Aulnay-aux-Planches (Chertier B., 1976, fig. 24, n° 1).

A Saint-Pierre-en-Chastre, Michel Jouve (1976) a découvert quelques fragments de céramique décorée. On retrouve des décors incisés formant des motifs de triangles et de chevrons. Un tesson est orné, à la jonction du col et de la panse, de points imprimés alignés, surmontés d'un trait incisé. Il s'agit en général d'une céramique bien cuite, à dégraissant assez fin.

- Le biberon (fig. 185, n° 16)

Ce type de céramique, reconnu depuis longtemps dans la moyenne vallée du Rhin (Kimmig W., 1940), a fait l'objet d'une récente synthèse par Clemens Eibner (1973). Le biberon de Saint-Pierre-en-Chastre appartient au type de Asparn, dont la forme est en citron, avec un embout placé à mi-hauteur de la panse. Ces vases non zoomorphes, sont souvent décorés de cannelures. Le haut de la panse est surmonté d'un col tronconique. Clemens Eibner pense que ces récipients devaient probablement servir à boire et pas seulement de biberons pour les enfants. Il faut souligner que beaucoup de ces vases proviennent quand même de sépultures d'enfants. L'utilisation comme lampe, instrument de musique, pipe, etc., est certainement à rejeter. Le type de biberon de Saint-Pierre-en-Chastre est daté du Bronze final II b (Ha A2) ou de la transition Bronze final II b/III a (Ha B1).

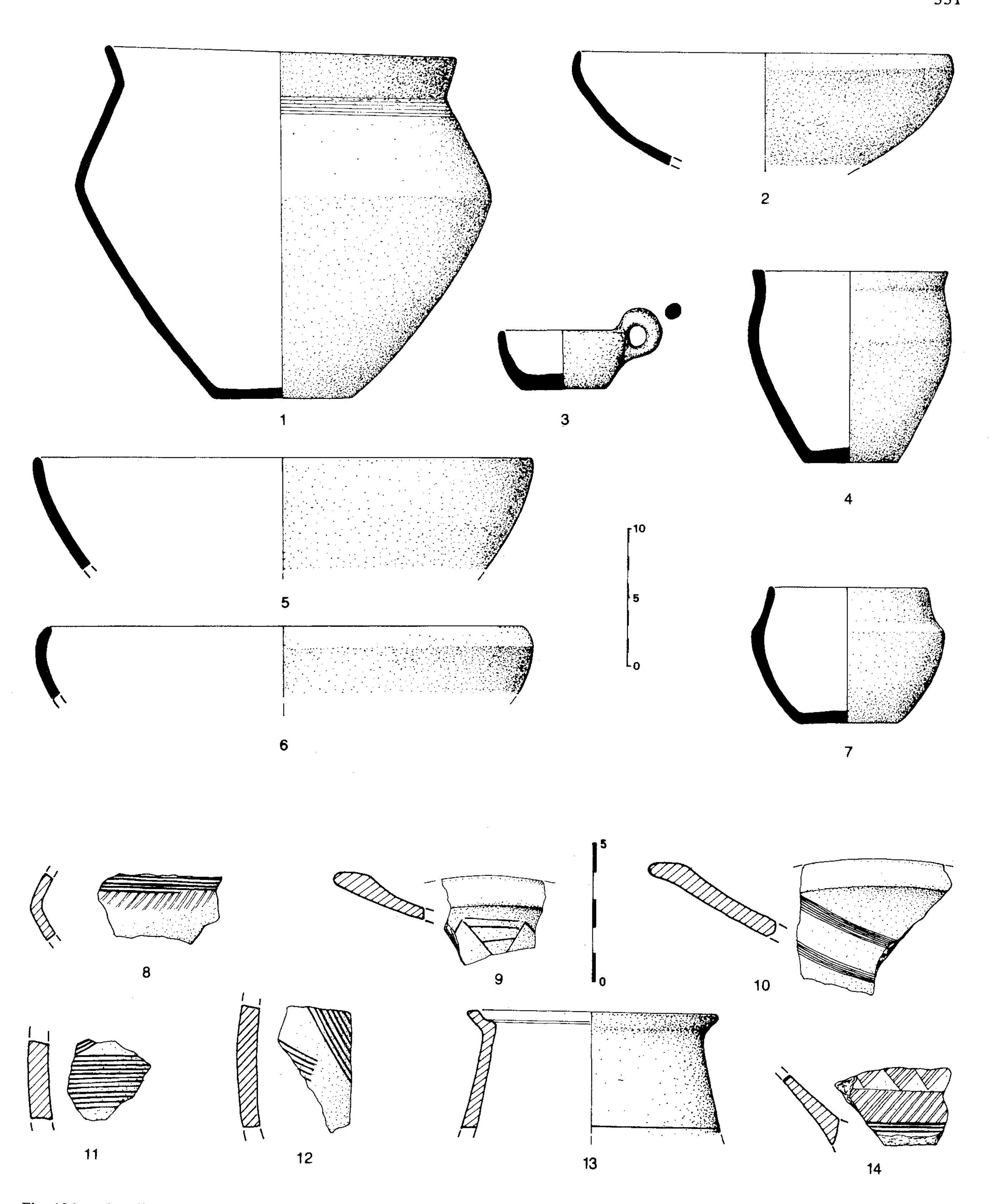


Fig. 186. — Remilly-Aillicourt, "La Bonne Fache II" (Ardennes). Céramique de l'Age du Bronze final II b (d'après Clément Marolle).

La céramique mise au jour par Clément Marolle (1970) sur le site de "La Bonne Fache", à Remilly-Aillicourt (Ardennes), se rapporte entièrement au Bronze final II b (Lambot B., 1980, p. 43-45, fig. 29 et 30). On y trouve tous les fossiles directeurs de cette période : fragments de gobelets à épaulement, décoré de cannelures et d'incisions obliques sur le haut de la panse ; jattes et coupes très ouvertes à décor intérieur ondé, fait avec un peigne à 7 dents rigides ; jarre biconique à bord éversé et à décor cannelé, etc... Ce type de céramique daté du Bronze final II b (Ha A2), est connu non loin de là dans les "Champs d'Urnes" de Haute Belgique (La grotte de Han-sur-Lesse, par exemple, Marïen M.E., 1973 et 1974)(fig. 186).

1.3. - L'AGE DU BRONZE FINAL III

D'après la chronologie française de Jean-Jacques Hatt (1961) la période finale de l'Age du Bronze est divisée en deux : le Bronze final III a, marqué par l'abondance de son décor incisé formant des méandres symétriques sur la poterie et le Bronze final III b qui voit apparaître le vase en bulbe d'oignon et l'épingle à petite tête vasiforme.

Comme nous l'avons vu précédemment, la distinction entre les groupes typologiques du Bronze final II b et III a, n'est pas toujours facile en Allemagne du Sud-Ouest, en Suisse occidentale et en France. Des récents travaux français et en particulier les recherches de Pierre Pétrequin (1981 et 1982) dans le Jura, permettent de mieux saisir cette évolution au niveau de la céramique d'habitat.

En règle générale, on note au Bronze final III a, une évolution des formes du Bronze final II b, pas toujours très sensible au niveau des gobelets à épaulement de type étroit. Les gobelets de type large sont bien représentés. Les écuelles et coupes possèdent de larges cannelures et des triangles hachurés. Les vases à col sont très nombreux. Les bols possèdent un décor extérieur. Certains vases à anses et les tasses ont leurs attaches contournées par le décor. Les méandres incisés font leur apparition sur la céramique, ainsi que les triangles excisés et les petits motifs en arêtes de poisson, poinçonnés.

Au Bronze final III b, les formes en bulbe d'oignon font leur apparition. Les gobelets à épaulement disparaissent. Les petits pots à décor cannelé et à rebords en entonnoir sont nombreux. Les écuelles, les jattes et les coupes à profil sinueux, ont souvent des cannelures internes. Les écuelles peuvent avoir de riches décors internes, en méandres. On trouve aussi de la poterie recouverte d'un engobe grenat.

Cette phase du Bronze final III b (ou Ha B2) est beaucoup mieux définie en Allemagne du Sud-Ouest et en Suisse.

Pour la Picardie et le Nord de la France, nous utiliserons principalement les résultats des fouilles récentes des habitats de Catenoy (pour le Bzf III a) et de Nanteuil-sur-Aisne (pour le Bzf III b), afin de définir les particularités de la céramique.

- *Aspects physiques et techniques de la céramique*

Sur les gisements où les études ont été menées avec suffisamment de soin, il apparaît que la céramique était fabriquée sur place à partir de l'argile locale. On peut penser que certaines fosses de Nanteuil-sur-Aisne (Ardennes) sont des fosses-dépotoirs. Des "ratés de cuisson", des anneaux d'empilement en argile et des outils de potier en sont des preuves manifestes (Lambot B., 1977, p. 29, fig. 31, p. 51).

Nous savons que les potiers de l'époque employaient déjà des fours démontables très perfectionnés, du type de celui de Sévrier au Lac d'Annecy, en Haute-Savoie (Bocquet A. et Couren J.P., 1974 et Bocquet A., 1976 a, p. 492, fig. 6, n° 1). Des essais de reconstitution et de fonctionnement ont été tentés avec succès (Andrieux P., 1976, p. 37-40).

Comme pour la plupart des récipients protohistoriques il existe des pâtes plus élaborées, à fins dégraissants, réservées pour les vases de plus petite taille et les jattes décorées ; et des pâtes à dégraissant plus grossier pour les urnes et les grands vases à provision. Les dégraissants employés sont des débris de calcaire, des coquillages pilés, des silex brisés en fins morceaux, du sable siliceux et des débris de céramique (chamotte). Assez souvent, on note l'utilisation d'un dégraissant d'origine calcaire qui a laissé à cause de sa dissolution de petites cavités à la surface des poteries. Tous les vases ont été montés par la technique du colombin, mais il est possible que des petits vases aient été façonnés à partir d'une boule d'argile. Les petits récipients, décorés ou non, sont souvent lissés très soigneusement ce qui leur donne un aspect luisant.

A. - Les formes céramiques du Bronze final III a

a) Les vases à contour composite galbé ou caréné et à structure en col

- *Les gobelets à épaulement*

Comme nous avons pu l'entrevoir précédemment, cette catégorie de céramique est également bien représentée au Bronze final III a. Les gobelets à épaulement de type étroit se transforment peu à peu : l'épau-

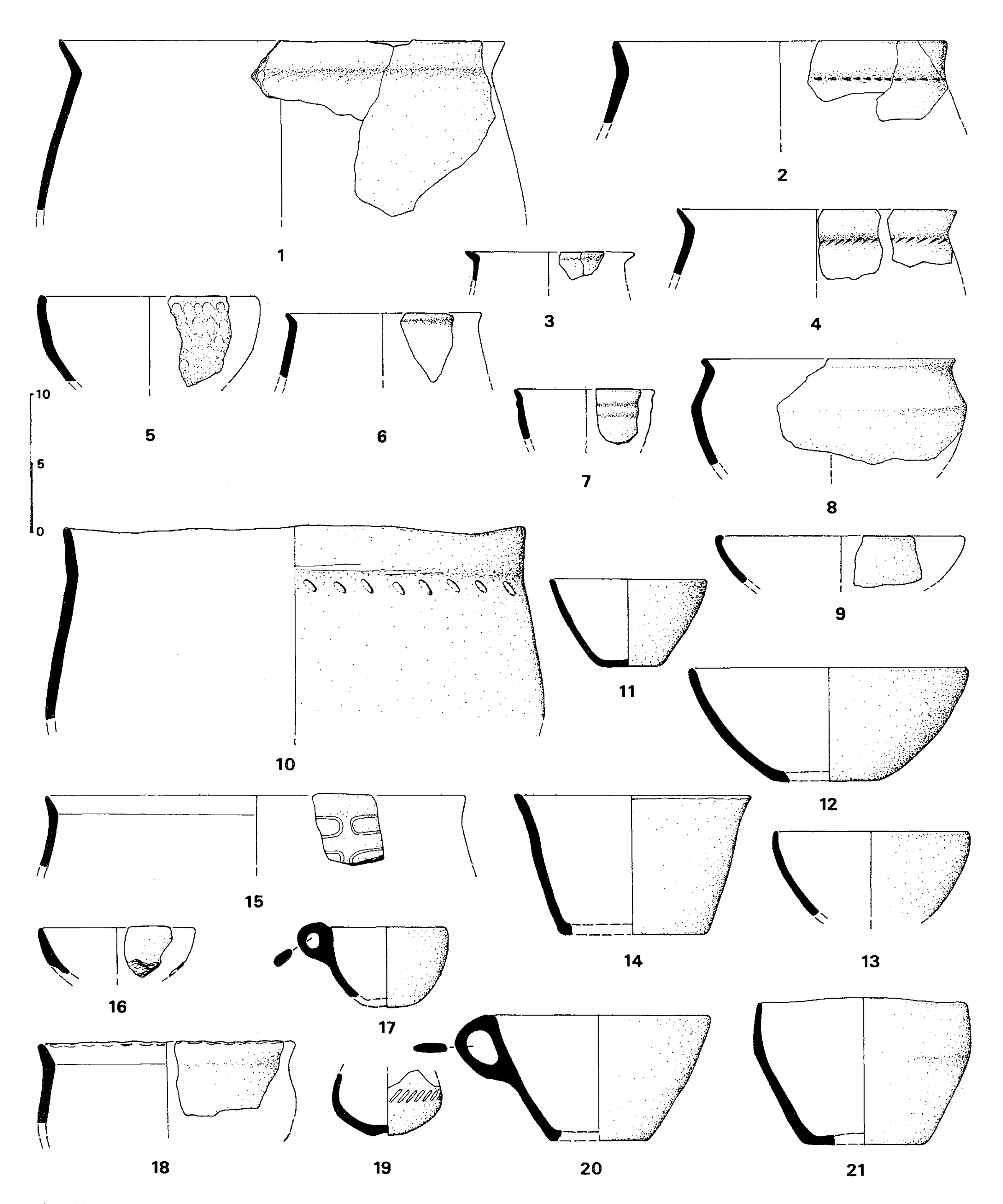


Fig. 187. — Catenoy, "Le Camp César". Céramique de l'Age du Bronze final III a (d'après J.C. Blanchet et M. Talon).

lement devient plus arrondi et plus mou, le col tend vers la concavité et le rebord est moins individualisé. Le décor à base de chevrons et d'incisions obliques est de plus en plus rare. Par contre, les groupes d'incisions horizontales, exécutés au peigne sont encore fréquents. Les gobelets à épaulement de type large sont de plus en plus abondants, mais ils disparaissent à la fin du Bronze final III a, si on en juge par les séries homogènes que nous possédons.

Des gobelets à épaulement tardifs de type étroit ont été trouvés dans les nécropoles de Guignicourt et de Maizy-sur-Aisne (Aisne). Dans cette dernière nécropole à incinération, le gobelet a été trouvé avec un vase globulaire à col rentrant et cannelé, qui annonce la fin du Bronze final III a, si ce n'est déjà le Bronze final III b. Le gobelet de Maizy-sur-Aisne a un thème décoratif très proche de celui de la tombe 1, à Broussy-le-Grand (Marne), au ''Champ de l'Aulne'' (Chertier B., 1976 a, p. 119, fig. 22, n° 11). Il s'agit aussi dans ce cas d'une sépulture à incinération en urne. Des gobelets de ce type sont également connus dans le Sud-Ouest de l'Allemagne, à Neuchâtel et à Bienne (Suisse), où Valentin Rychner (1979, pl. 65, p. 135 et pl. 68, p. 141, n° 5, 8 et 9) les classe dans le groupe 4. Ils sont datés du Ha B1, à l'intérieur du groupe Rhin-Suisse.

Le gobelet à épaulement de Guignicourt (Aisne), avec son col haut, son épaulement court et son décor est aussi d'un type un peu plus récent et peut être daté du Bronze final III a. Il n'est pas sans rappeler celui de la tombe à incinération n° 3, de Broussy-le-Grand (Marne), au lieu-dit ''On perd le Mont d'Août de vue'' (Chertier B., 1976 a, p. 119, fig. 22, n° 8).

Des fragments de gobelets à épaulement de type étroit ont été mis au jour sur les sites du ''Camp de César'' à Catenoy (Oise) et la fosse 60 du ''Fond Pernant'', à Compiègne (Oise) et sur l'habitat de la Sellette, à Hauviné (Ardennes) (Lambot B., 1980, p. 35, fig. 18). Les cols de ces gobelets ne sont pas, ou très peu, décorés. Des morceaux de gobelets à épaulement, de type large ont été trouvés sur ces mêmes sites. Le col est rarement décoré d'incisions fines, horizontales, souvent groupées par deux ou par trois.

Les autres types rencontrés sont des gobelets ovoïdes, des gobelets biconiques à bord éversé et des gobelets à col cylindrique.

- Les pots

Ces récipients, plus grands que les gobelets, ont des formes qui ne sont pas toujours définissables en raison de la fragmentation importante de la céramique d'habitat. La première catégorie renferme des pots à contour biconique et à bord éversé. Ces vases sont moins nombreux que le second groupe qui comprend des pots à contour en S, à panse peu accentuée et à petit bord éversé. Il existe aussi des pots à contour biconique dont le col légèrement rentrant est tronconique. Sur le site de Catenoy (Oise), quelques pots sont décorés d'incisions, de rainures, ou d'impressions triangulaires ou rondes, placées en haut de la panse. Quelques pots ont un rebord souligné par un décor digité. Dans le premier groupe nous pouvons signaler un vase décoré, trouvé lors des dernières fouilles à Catenoy (Oise). Deux incisions existent à la jonction du col et de la panse et deux autres incisions avec un motif interne en dents de loup, sont placées en haut de la panse (fig. 188, n° 14). Un vase du même type a été trouvé dans les Ardennes, en Belgique, à Waulsort, dans la vallée de la Meuse (Warmenbol E., 1983, p. 54-55, fig. 8). Il était accompagné de deux gobelets à col cylindrique, proches de ceux de Catenoy. Le même motif est connu sur un gobelet dans la grotte de Han (Mariën, 1973, fig. 3). Des comparaisons sont aussi possibles avec des plats creux de Suisse, datés du Ha B1 (Rychner V., 1979, pl. 32, n° 10, par ex.).

- Les jarres

Elles sont très nombreuses sur les sites d'habitats. Ce sont de grands récipients à provision qui mesurent en moyenne de 40 cm à 80 cm de hauteur. Les jarres du Bronze final III a sont en général peu galbées, à fond plat assez large, et à petit col. Le raccordement du col et de la panse n'est pas toujours très bien marqué. Le rebord peut être éversé et la lèvre amincie. A la jonction du col et de la panse, le rebord peut s'élargir.

La particularité de ces jarres est de ne posséder que de rares cordons digités. Par contre les décors composés de petites impressions et incisions triangulaires, droites ou obliques, et placées à la jonction de la panse et du col, sont nombreux. On note dans quelques cas des applications digitées, espacées, toujours posées sur la partie haute de la panse.

A Catenoy (Oise), le bord de ce qui devait être une jarre, ou un vase à large ouverture rentrante, est décoré de méandres symétriques (fig. 187, n° 15). Ces méandres sont formés de 2 traits parallèles, incisés et horizontaux. Les extrémités sont arrondies. Deux registres de méandres sont visibles sur le tesson. A Catenoy un autre fragment de céramique a aussi ce décor. Ce thème décoratif, très caractéristique, apparaît au Bronze final III a Rhin-Suisse, sur des gobelets à épaulement, des bols et même à l'intérieur de coupes. Le décor de notre vase à méandres s'apparente tout à fait à ceux qui étaient très en vogue dans l'Est de la France, le Jura (Pétrequin P., 1981 et 1982) et en

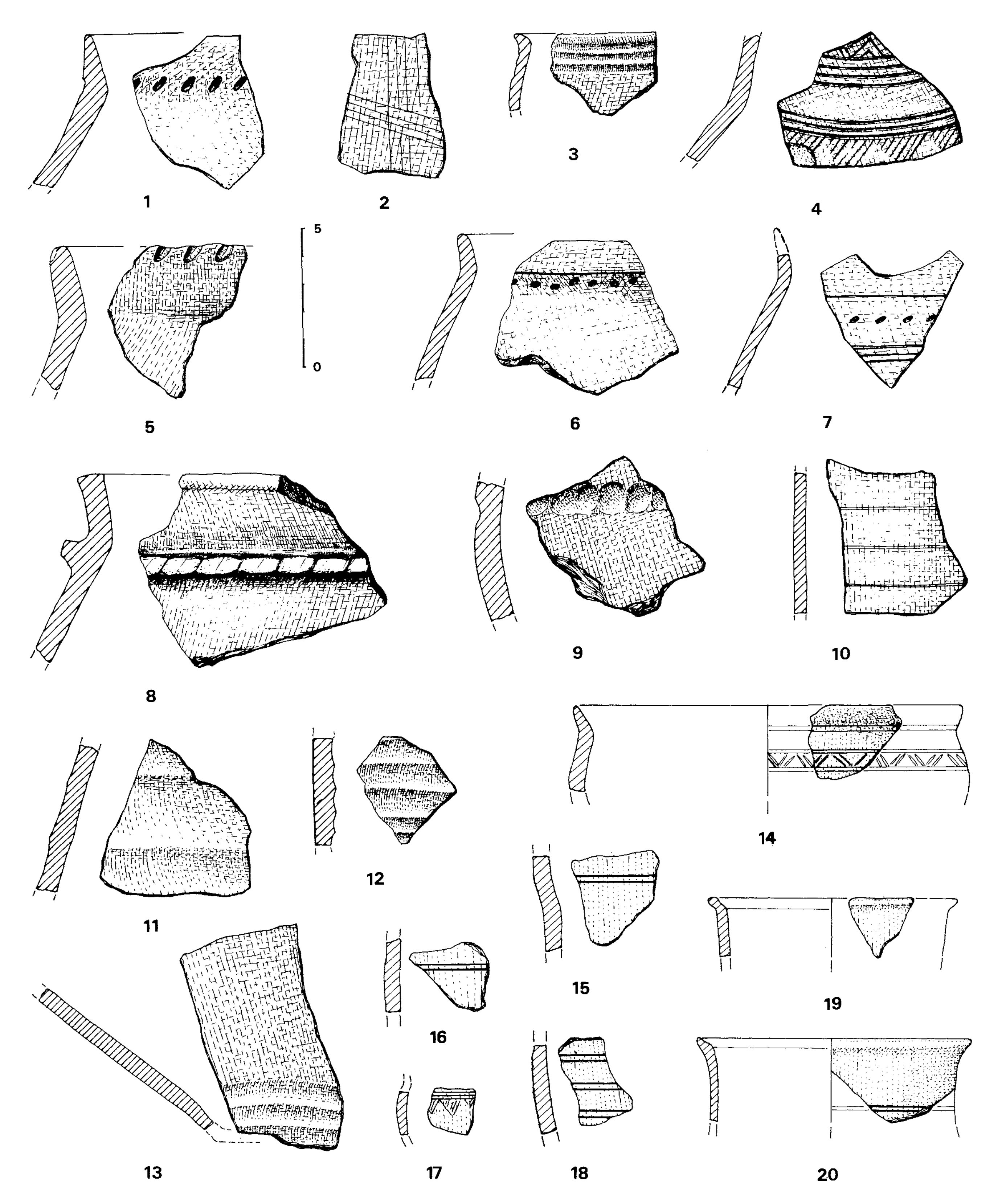


Fig. 188. — Catenoy, "Le Camp César "(Oise). Céramique décorée de l'Age du Bronze final III a.

Suisse (Rychner V., 1979). Dans ces régions, les méandres symétriques sont parfois reliés entre eux, ou bien possèdent des extrêmités droites ou arrondies. Ce thème décoratif proviendrait de relations qui se seraient établies à cette période, entre le Proto-Villanovien d'Italie et la province Rhin-Suisse. Les décors en méandres de Catenoy viennent renforcer l'hypothèse des rapports existant entre la Picardie et les régions Rhin-Suisse, au Bronze final III a.

b) Vases à contour composite galbé ou caréné et à structure évasée

Nous classerons dans cette catégorie les récipients dont le profil général de la panse est hémisphérique ou tronconique, avec généralement un bord rentrant ou droit.

- Les bols et les tasses

Si l'on prend en compte les degrés de fermetures des rebords et les raccords de la base des panses avec les fonds, on peut identifier une gamme importante de vases. Les bols ont des dimensions moyennes, un peu plus importantes que les tasses et le rapport diamètre/hauteur est compris entre 1,3 et 2,6. Le haut de la panse peut être orné de rainures ou de cannelures simples, horizontales. Les tasses de Catenoy possèdent des anses plates qui se rattachent toujours en haut du rebord. Il existe des tasses tronconiques à fond plat et des tasses plus hémisphériques à fond ombiliqué ou concave. Les bols et les tasses sont réalisés à partir de pâtes fines, à dégraissant peu visible. Les surfaces sont soigneusement lissées et lustrées.

c) Les vases à contour simple et à structure évasée

- Les coupes et les jattes

Nous regroupons dans cette catégorie les récipients à structures tronconiques ouvertes, qui sont classés bien souvent à partir de critères artificiels et variables : écuelle, jatte, terrine, assiette et coupe. D'après Pierre Pétrequin et son équipe, les jattes ont un angle d'ouverture proche de 90°, alors que celui des coupes est nettement supérieur à 110° (Barbier A., et alii, 1981, p. 176). Toujours d'après le même auteur, le volume moyen des jattes varie de 840 à 2100 cc, et celui des coupes de 4300 à 8200 cc.

A Catenoy et à Cys-la-Commune, les coupes présentent une lèvre soulignée par un marli. L'intérieur est souvent décoré de cannelures plus ou moins larges, qui peuvent être placées près du fond ou près du col. Dans quelques rares cas, les cannelures ou ressauts modelés peuvent couvrir l'ensemble de l'intérieur de la coupe. Nous n'avons pas noté l'existence de décor sur les coupes de Catenoy, comme cela va devenir fréquent ensuite.

Les jattes peuvent aussi posséder une lèvre avec un marli assez bien souligné, ou une lèvre marquée par un léger épaississement. Quelques jattes ont une rainure ou une petite cannelure placée sur le sommet de la lèvre. Il peut s'agir dans ce dernier cas d'un récipient ayant été utilisé en couvercle.

B. - Les formes céramiques du Bronze final III b

a) Les vases à contour composite galbé ou caréné et à structure en col

- Les gobelets

Les gobelets à épaulement si caractéristiques du Bronze final II b et III a disparaissent. Ils sont remplacés par une gamme importante de gobelets à fond plat, ombiliqué, ou plus ou moins pointu, dits "en bulbe d'oignon". Le site d'habitat de Nanteuil-sur-Aisne (Ardennes) en a livré beaucoup (Lambot B., 1977, p. 32-33). Bernard Lambot classe l'ensemble des gobelets en six types à partir de leur morphologie. Contrairement à cet auteur, nous pensons qu'il faut abandonner pour cette période le terme de gobelet à épaulement afin d'éviter toute confusion avec les formes précédentes. De toute façon, il ne s'agit plus de véritable épaulement, au sens où on l'entendait avant, mais d'une panse plus ou moins accentuée et galbée. Les gobelets ont des rapports diamètre/hauteur compris entre 0,9 et 1,6, avec une moyenne située entre 1 et 1,3.

Il existe des gobelets à panse galbée assez haute qui se resserre assez rapidement au niveau d'un col légèrement éversé. Ces gobelets peuvent être décorés de séries de rainures groupées ou d'impressions au bâtonnet, placées sur la partie haute de la panse. Ces gobelets peuvent être plus hauts que larges (indice compris entre 0,9 et 1) ou être plus larges que hauts (indice compris entre 1 et 1,3).

La seconde catégorie comprend des gobelets à panse globuleuse ou ovoïde, galbée régulièrement, à col droit ou légèrement éversé. Ces gobelets sont plus hauts que larges. Ils sont plus rares que les autres et peuvent être décorés en haut de la panse, de cannelures.

La troisième catégorie renferme les célèbres gobelets à panse bulbeuse, dits en "bulbe d'oignon". Ils ont généralement un col assez court et très légèrement évasé. On y trouve aussi bien des vases larges que des vases hauts. La partie inférieure de la panse se termine en s'amincissant pour former le plus souvent un petit ombilic. Les gobelets en "bulbe d'oignon" peuvent être décorés de rainures, de cannelures, de coups de poinçons. Les motifs forment des thèmes placés hori-

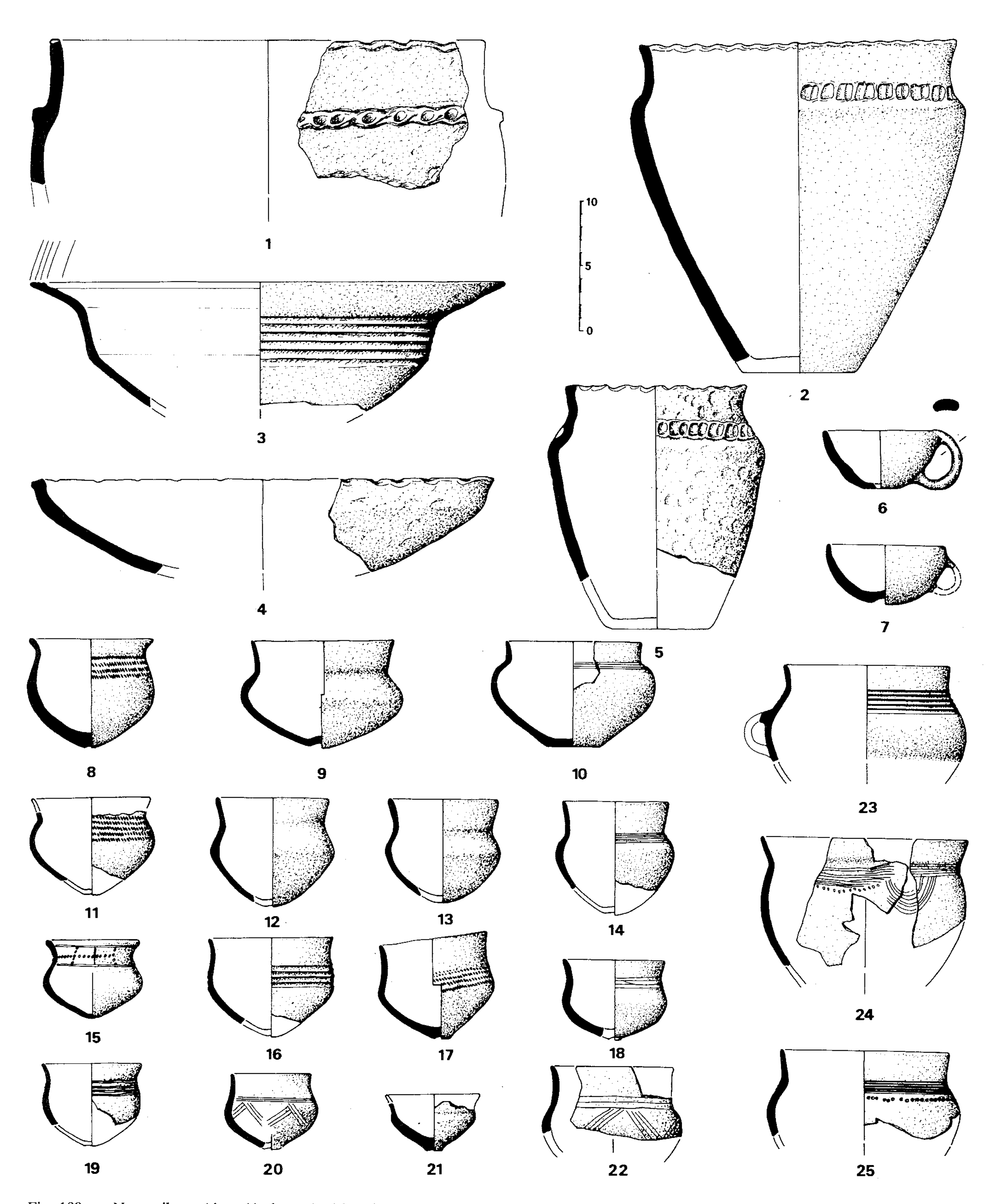


Fig. 189. — Nanteuil-sur-Aisne (Ardennes). Céramique de l'Age du Bronze final III b (d'après B. Lambot).

zontalement dans la plupart des cas. Des motifs en chevrons rainurés peuvent être placés au milieu de la panse.

- *Les pots*

Ce sont des récipients dont la morphologie est proche de celle des gobelets, mais qui sont de dimensions un peu plus grandes. La panse est globuleuse et le col déjeté. Ces types de pots sont nombreux si l'on prend en compte la forme du profil ou l'allure du col. La plupart des fonds sont plats, mais certains sont ombiliqués, arrondis ou légèrement concaves. La pâte est dans la majorité des cas d'assez bonne qualité, mais possède parfois une texture plus grossière, à surface raclée ou presque brute. Valentin Rychner (1979, p. 26-27) inclut dans cette catégorie les gobelets et différents groupes de pots classés selon leurs formes et leurs types de décors.

Pour notre part, nous rangeons les pots en trois catégories, dans un souci de simplification. Le premier groupe comprend des vases à panse parfois très galbée, de forme ovoïde, surmontée d'un bord légèrement éversé.

Dans notre deuxième groupe nous incluons des vases à panse moins marquée et à bord souvent évasé. C'est dans cette catégorie que l'on trouve des pots à texture plus grossière.

Le troisième groupe renferme les pots à corps biconique. Ils sont plus rares au Bronze final III b dans le Nord de la France.

A Nanteuil-sur-Aisne (Ardennes), les pots sont assez nombreux. Bernard Lambot (1979, p. 33) les classe dans sa catégorie des vases à panse globuleuse et à épaulement.

Les pots sont souvent décorés de cannelures ou de rainures assez groupées et horizontales, placées en haut de la panse. Dans quelques cas les rainures sont accompagnées d'impressions au poinçon ou d'incisions obliques exécutées avec un objet métallique, telle la pointe d'un couteau. Les pots du groupe 3 peuvent être décorés d'impressions digitées placées à la jonction du col et de la panse.

Certains pots peuvent posséder en haut de la panse des anses de préhension plate où l'on peut glisser un ou deux doigts. Ces éléments de préhension sont contournés par un décor qui est soit rainuré, soit légèrement cannelé.

Nous n'avons pas remarqué l'existence de cruche dans nos séries du Bronze final III b.

- *Les jarres*

Les jarres sont des vases de grande taille à contour composite galbé ou caréné, à fond plat et à col bien détaché. Ces types de récipients étaient surtout utilisés pour contenir et stocker des aliments. Ils vont connaître une vogue de plus en plus grande. Sur les grandes jarres à provision du Bronze final III b on voit se développer les cordons horizontaux, souvent impressionnés au doigt ou à l'ongle. Sur le site de Nanteuil-sur-Aisne (Ardennes), les jarres sont sous-représentées par rapport au reste du matériel. Rappelons qu'il s'agit dans ce cas d'un habitat où l'on devait fabriquer justement de la céramique. Les fosses-dépotoirs fouillées par Bernard Lambot correspondent à des zones de fabrication de vases, petits et moyens.

Les jarres les plus représentées sur les sites sont de grands vases de forme bitronconique, à panse peu galbée et à col, soit légèrement rentrant, soit presque droit, soit encore un peu déjeté. Le raccordement entre le col et la panse se fait sans heurt. Le cordon ou les impressions digitales sont souvent appliqués au point de jonction du col et de la panse. Le rebord des jarres peut être décoré d'impressions digitées, de coups d'ongles ou d'incisions.

Il existe plus rarement des cordons horizontaux doubles, reliés entre eux par d'autres petits cordons verticaux ou obliques (1 cas à Nanteuil-sur-Aisne).

Certains grands vases à provision peuvent atteindre plus d'un mètre de hauteur. Sur les quelques sites du Nord de la France que nous avons étudiés, les jarres sont toujours très morcelées et les reconstitutions souvent difficiles. Les jarres à col, qui étaient encore fréquentes au Bronze final III a, tendent à disparaître au Bronze final III b.

Sur l'oppidum de ''La Prévôtée'', à Saint-Sauveur (Oise), il existe des urnes à corps ovoïde et à petit col droit, éversé ou même concave. Les formes générales de ces urnes paraissent plus évoluées qu'à Catenoy (ensemble proche daté du Bronze final III a). Il peut s'agir dans le cas de Saint-Sauveur, d'une évolution et de certaines particularités propres à la vallée de l'Oise ; on retrouve quelques points communs avec le petit ensemble de la fosse 1 du ''Buisson Campin'', à Verberie (Oise) (Blanchet J.C., Buchsenschutz O. et Méniel P., 1983).

b) Les vases à contour composite galbé ou caréné et à structure évasée

- *Les jattes à profils sinueux et brisés*

Ces vases ont un petit fond plat ou légèrement concave, avec une panse galbée ou carénée.

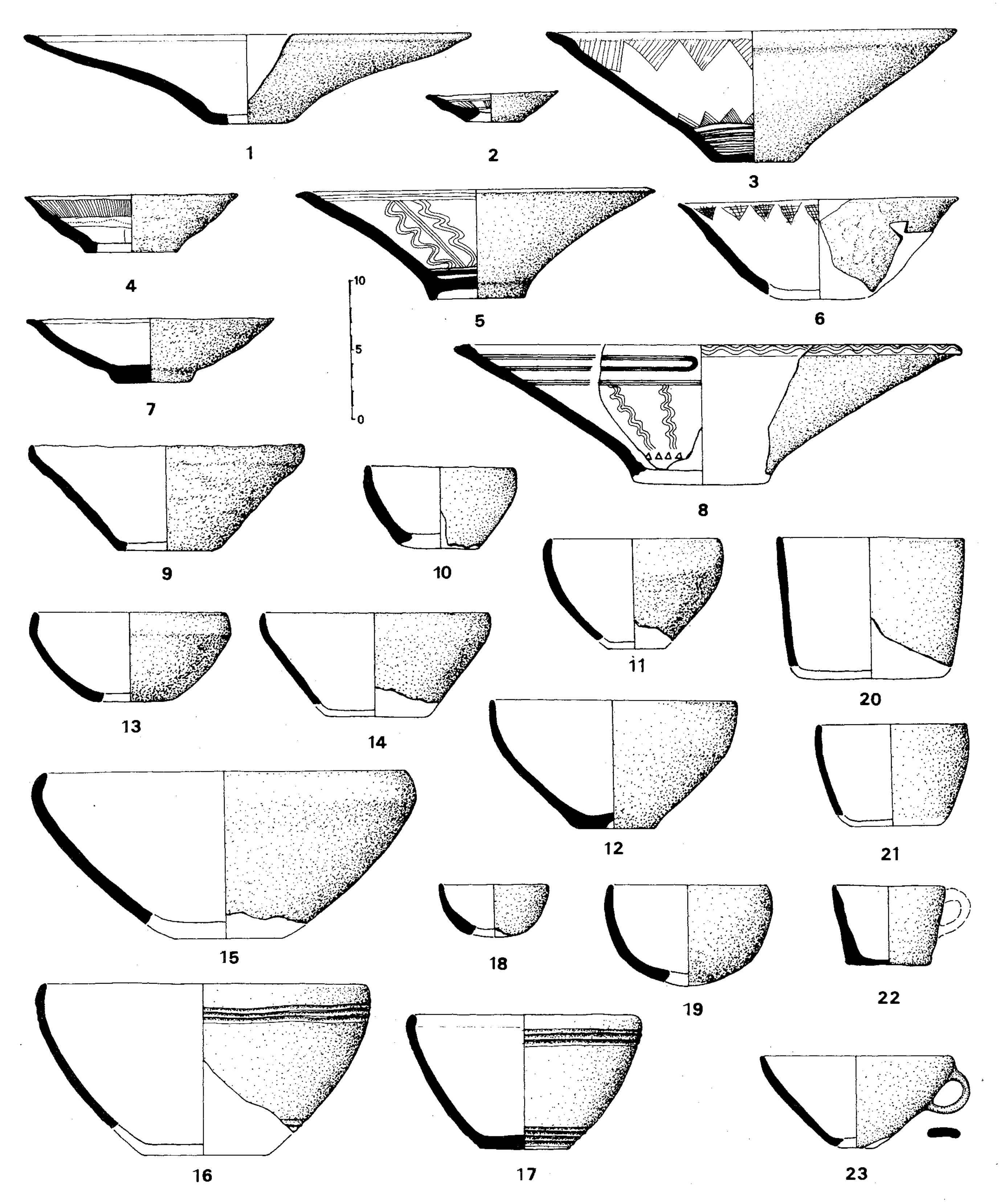


Fig. 190. — Nanteuil-sur-Aisne (Ardennes). Céramique de l'Age du Bronze final III b (d'après B. Lambot).

La jatte à profil brisé est connue par un seul exemplaire trouvé à Nanteuil-sur-Aisne (Ardennes). La panse possède une nette rupture et le col est très éversé. Le haut de la panse est décoré de quatre cannelures réalisées maladroitement. L'intérieur du col possède un marli bordé de trois cannelures. Ce vase a 38 cm de diamètre à l'ouverture (fig. 189, n° 3). La jatte à profil brisé de Nanteuil nous éloigne des coupes à profil brisé, souvent décorées à l'intérieur, du groupe Main-Souabe de Wolfgang Kimmig (Ha A2 et B1).

- *Les bols*

Ils sont bien représentés dans les habitats et les nécropoles. Ces bols ont une forme générale hémisphérique, avec des bords plus ou moins rentrants ou droits. Bernard Lambot (1979, p. 32) a défini quatre groupes principaux de bols pour le site de Nanteuil-sur-Aisne. Dans la réalité, la forme des bols varie peu et il nous paraît plus sage de garder un seul groupe. Les bols de Nanteuil ont des indices d'allongement (diamètre/hauteur) compris entre 1,4 et 2,5. Il s'agit donc de récipients toujours plus larges que hauts, qui peuvent être décorés de cannelures ou de rainures. Les motifs décoratifs sont placés sur le haut de la panse ou près du fond. Ce dernier est parfois décoré d'une croix exécutée au lissoir. Les plus grands bols sont souvent assimilés à des terrines chez certains auteurs. Quelques bols sont plus grossièrement travaillés en surface (traces digitées) alors que la plupart sont soigneusement lissés et lustrés. Il existe aussi des bols de très petites dimensions qui ont les proportions des bols normaux. Ces micro-bols ne sont pas toujours très bien terminés en surface.

- *Les tasses*

Elles sont de formes plus petites et assez proches des bols, avec toutefois un fond généralement plus étroit ou ombiliqué. Elles ont aussi des parois plus évasées qu'au Bronze final III a. Pour Nanteuil-sur-Aisne, Bernard Lambot (1979, p. 32) a défini cinq classes de tasses à partir de leurs formes générales (parois galbées, hémisphériques, verticales, subverticales et rectilignes). Les rapports d'allongement des tasses (diamètre/hauteur) sont compris entre 1,5 et 2,1. Toutes les tasses sont munies d'une anse où l'on peut passer un ou deux doigts. L'anse peut être plate ou en boudin. Dans quelques cas elle se rattache directement au rebord de la tasse, comme cela était plus fréquent à la période précédente. Les anses peuvent être contournées par des impressions circulaires.

En règle générale, les tasses de Nanteuil-sur-Aisne sont exécutées avec des argiles et dégraissants formant une pâte assez fine.

c) Les vases à contour simple et à structure éversée

Comme nous l'avons dit précédemment, nous avons dans ce groupe les coupes et les jattes. A Nanteuil-sur-Aisne, Bernard Lambot (1979), leur donne des noms différents : assiettes, jattes et terrines.

Les coupes présentent souvent une lèvre amincie qui peut être renforcée par un marli. Les parois sont rectilignes ou légèrement concaves. Les fonds sont plats et plus rarement annelés. Les coupes à pâte fine sont décorées à l'intérieur, alors que les coupes à pâte plus grossière ne sont jamais ornées. La technique décorative employée pour les coupes est l'incision simple, l'incision au peigne, la rainure, la cannelure et l'impression au poinçon. Les cannelures qui étaient couramment employées à l'intérieur des coupes au Bronze final III a le sont beaucoup moins au Bronze final III b.

Les motifs décoratifs sont très variables et forment pratiquement sur chaque vase, des compositions différentes. Valentin Rychner (1979, p. 30-32) a particulièrement bien étudié ces décors : «...motifs, ..., d'essence géométrique, avec prédominance écrasante de motifs simples et répétés linéairement... Facétie du potier, jeu ou représentation symbolique à tendance quasi pictographique, nous ne saurions le dire».

A Nanteuil-sur-Aisne (Aisne) les écuelles sont décorées de la façon suivante : bandes horizontales de triangles incisés, hachurés ; registres incisés verticalement ; bandes rayonnantes rectilignes ou ondées, exécutées avec un peigne souple à 3 dents, registres de méandres emboîtés et séries rayonnantes faites au poinçon. Dans un cas, on note la présente de triangles excisés, formant une bande horizontale, dans le fond d'une coupe particulièrement bien ornée. La richesse du décor dans les coupes nous rapproche de la céramique du Bronze final III a. Le thème du méandre est surtout bien connu aussi à la période précédente. Il est intéressant de constater que les décors sur les coupes deviennent moins nombreux en Suisse au Bronze final III b (Ha B2).

Ces quelques indices peuvent signifier que le site de Nanteuil-sur-Aisne est certainement assez ancien dans la phase du Bronze final III b.

Les jattes de Nanteuil sont très évasées. On distingue une rupture au niveau du rattachement de la panse et du fond du vase. Le rebord est souvent marqué par un marli. Par contre, les jattes ne sont pas décorées.

A Nanteuil-sur-Aisne (Ardennes), les décors après cuisson sont excessivement rares et ne représentent que des gravures ou des graffiti.

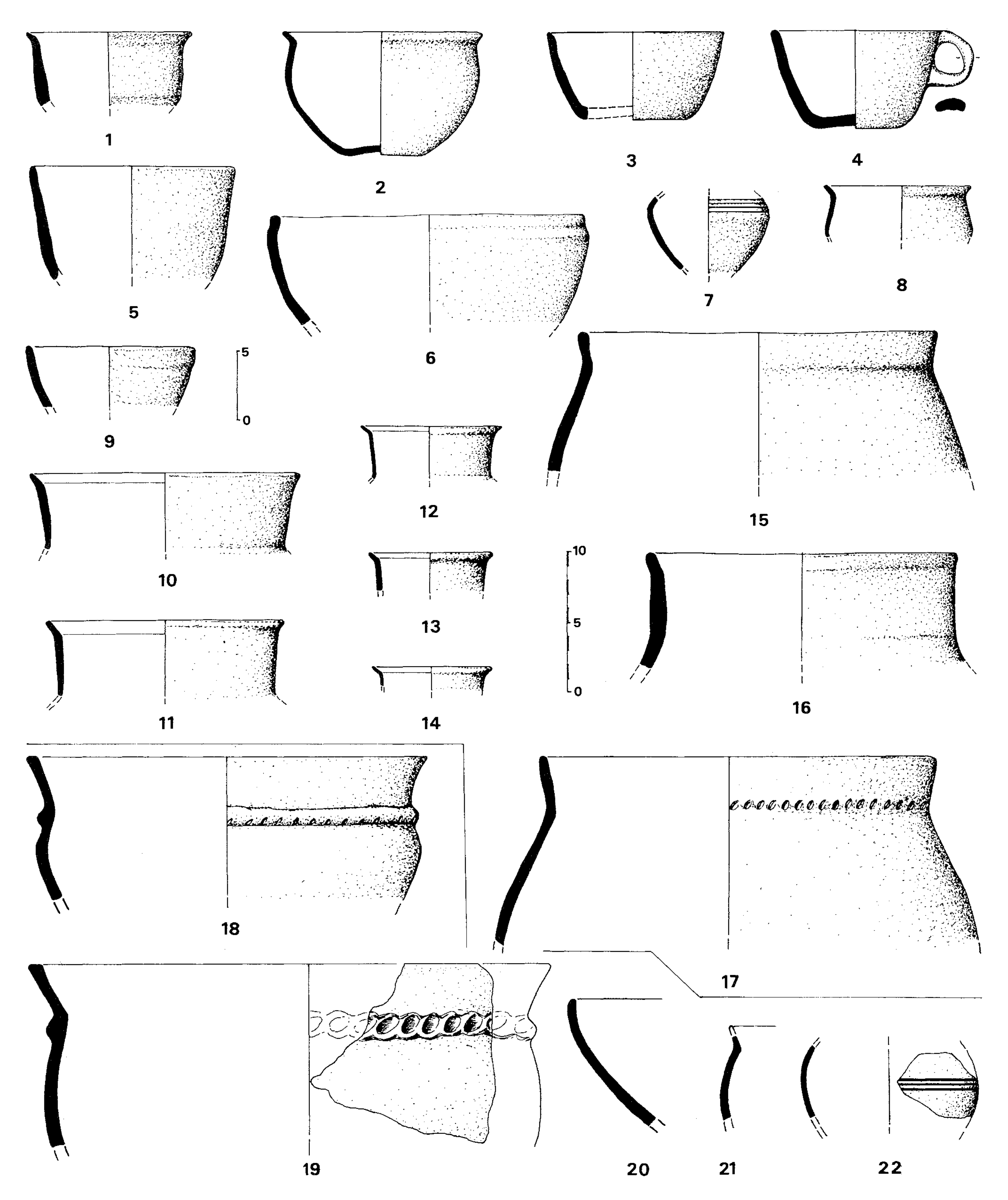


Fig. 191. — Céramique de l'Age du Bronze final III b. 1 à 17, Compiègne, "Le Fond Pernant", fosse 60 ; 18 à 22, Verberie, "Le Buisson-Campin" (Oise), fosse 1 (d'après B. Lambot et J.C. Blanchet).

La peinture rouge, virant souvent au violet, est utilisée sur quelques récipients. Il s'agit d'une barbotine plus ou moins fine, à base d'oxyde de fer ou de manganèse, qui rehausse des zones ou recouvre même entièrement des parois de vases à pâte fine. La peinture peut couvrir l'intérieur, l'extérieur, ou les deux côtés des céramiques. Dans quelques rares cas, les incisions ont été remplies de matière blanchâtre qui semble être de la craie pilée.

Toutes les techniques décrites ci-dessus sont beaucoup utilisées. Elles produisent des effets décoratifs très variés que l'on ne rencontrait pas encore en telle quantité et de cette qualité. La céramique graphitée ou plombaginée, très connue dans l'Est, n'a pas été signalée dans le Nord-Ouest de la France.

INVENTAIRE DES SITES AYANT LIVRE DE LA CERAMIQUE DU BRONZE FINAL

BRONZE FINAL I

- Clermont-en-Beauvaisis (60) - 1 vase isolé, à décor excisé.
- Compiègne, "Le Carrefour d'Aumont" (60) - Nécropole à incinération : 1 vase bitronconique, à décor rainuré.

BRONZE FINAL II a (Ha A1)

- inconnu

BRONZE FINAL II b (Ha A2)

- Vieux-Moulin, "Saint-Pierre-en-Chastre (60) - Oppidum.
- Berry-au-Bac, "Le Chemin de la Pêcherie" (02) - habitat, nécropole ?
- Vieil-Arcy et Pont-Arcy, "La Boisse" (02) - Nécropole à incinération.
- Remilly-Aillicourt, "La Bonne Fache" (08) - Habitat.

BRONZE FINAL III a (Ha B1)

- Catenoy, "Le Camp César" (60) - Oppidum.
- Compiègne, "Le Fond Pernant" (60) - Habitat.
- Cys-la-Commune, "Le Mont-Sans-Pain" (02) - Habitat.
- Guignicourt, "Le Fond de Mauchamp" (02) - Nécropole à incinération.
- Maizy-sur-Aisne, "Le Martelet" (02) - Nécropole à incinération.
- Fromelennes, "Le Bois du Miquet" (08) - Habitat.
- Hauviné, "La Sellette" (08) - Habitat.

BRONZE FINAL III b (Ha B2)

- Nanteuil-sur-Aisne, "Les Ecouaires" (08) - Habitat.
- Chassemy, "La Grévière Pailler" (02) - Habitat.
- Verberie, "Le Buisson Campin" (60) - Habitat.
- Saint-Sauveur, "La Prévôtée" (60) - Oppidum.
- Taverny, "Le Camp de César" (95) - Oppidum.
- Charleville-Mézières, "Le Cimetière Saint-Julien" (08) - Habitat.
- Charleville-Mézières, "La Warenne", fosse 4 (08) ? - Habitat.

BRONZE FINAL III indéterminé

- Chevincourt, "Le Mont de Noyon" (60) - Oppidum.
- Gouvieux, "Le Camp de César" (60) - Oppidum.

2. — LE MATERIEL LITHIQUE ET OSSEUX

Le silex local de la craie, noir ou gris-bleuté, continue à être utilisé en petite quantité. Les objets en silex ne représentent plus qu'une part extrêmement faible de l'outillage. Le percuteur est employé pour débiter des objets d'aspect assez fruste, comme à Catenoy (Oise) et à Nanteuil-sur-Aisne (Ardennes).

Les grattoirs sont toujours présents, ainsi que quelques éclats retouchés qui ont dû servir à couper. On ne rencontre pas encore d'outils en silex présentant une très forte usure sur les côtés ou sur l'extrémité proximale. Ces derniers objets entreront en usage à partir du Hallstatt final, comme à Thiverny (Oise) (Durvin P., 1964) et Longueil-Sainte-Marie, "Le Bois d'Ageux" (Oise) (Jouve M., 1976). On signale aussi une pointe de flèche à pédoncule, de mauvaise qualité, à Nanteuil-sur-Aisne (Ardennes) (Lambot B., 1977, p. 49-51, fig. 31, n° 21). De nombreuses meules accompagnées de broyeurs en calcaire local dur, ou en grès, ont été rencontrées sur la plupart des sites d'habitats. Les quelques fragments de craie ouvragée, présentant des traces de grattage peuvent correspondre à des vestiges d'extraction de poudre. Cette matière blanchâtre servait à incruster les décors incisés de la céramique.

Le matériel osseux est également devenu assez rare. On l'utilise dans les habitats et aussi dans l'outillage du potier. On rencontre des poinçons exécutés sur andouiller de bois de cerf ou sur fragments d'os longs à Catenoy (Oise) et à Berry-au-Bac (Aisne) (Dubouloz J. et Plateaux M., 1978, fig. 72). Dans certains cas, on trouve des perforations destinées à la suspension, à l'autre extrémité (Lambot B., 1977, p. 48-51, fig. 31, n° 13-16).

Les lissoirs sont généralement faits à partir de côtes de bovidés, d'éclats de petits os longs ou même sur fragments de défense de sanglier.

A Vieux-Moulin (Oise) sur le site fortifié de Saint-Pierre-en-Chastre, on a trouvé trois outils en bois de cerf. L'un a des tranchants transversaux du type herminette, les deux autres des tranchants latéraux du type pioche. On a aussi mis au jour deux mors de chevaux en bois de cerf, dont il a déjà été question.

Une grande pioche en bois de cerf a été trouvée dans la fosse 55, de Berry-au-Bac, "Le Chemin de la Pêcherie" (Aisne) (Dubouloz J. et Plateaux M., 1978, fig. 71).

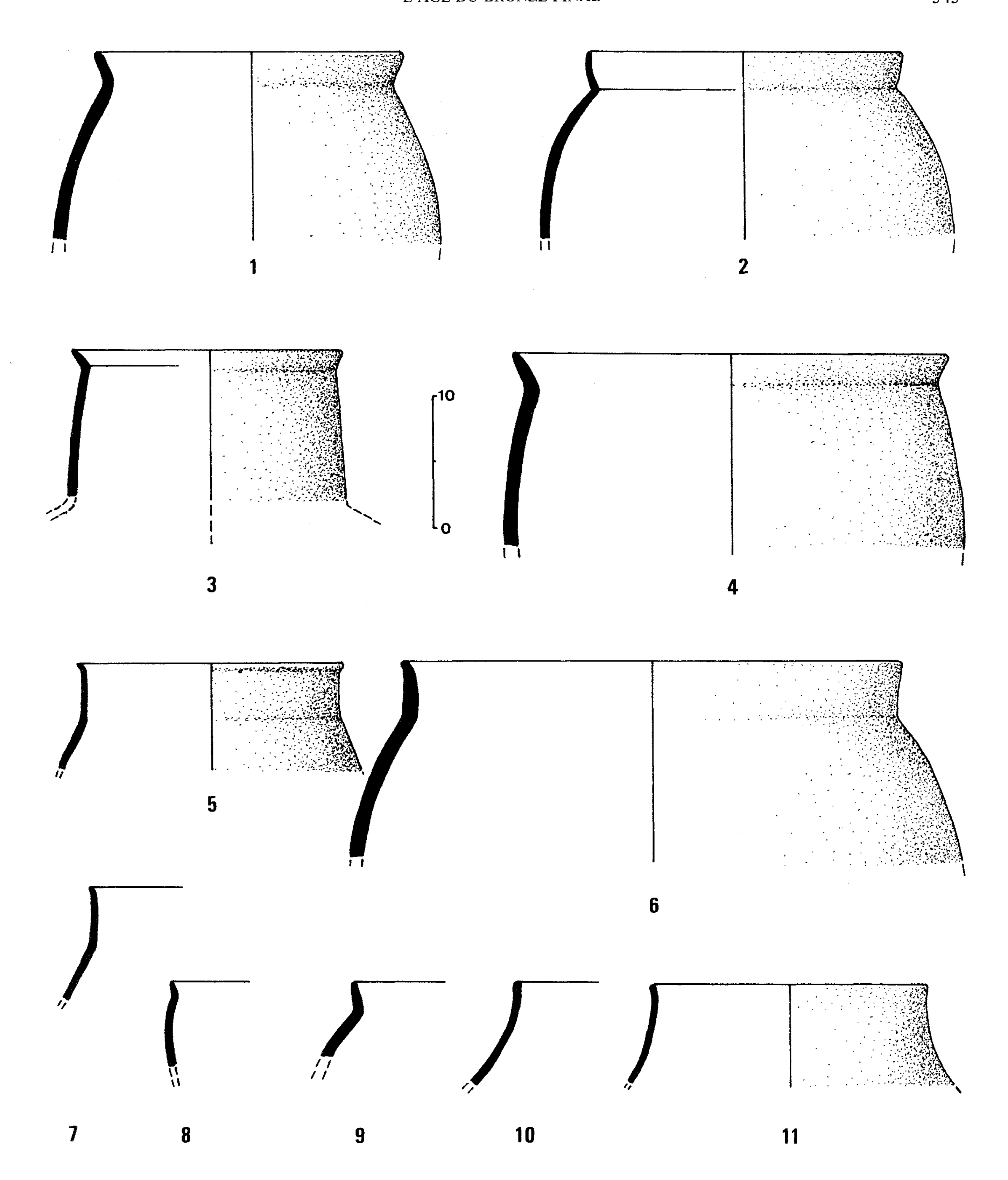


Fig. 192. — Formes céramiques de l'oppidum de ''La Prévôtée'', à Saint-Sauveur (Oise). L'Age du Bronze final III b (fouilles M. Hémery).

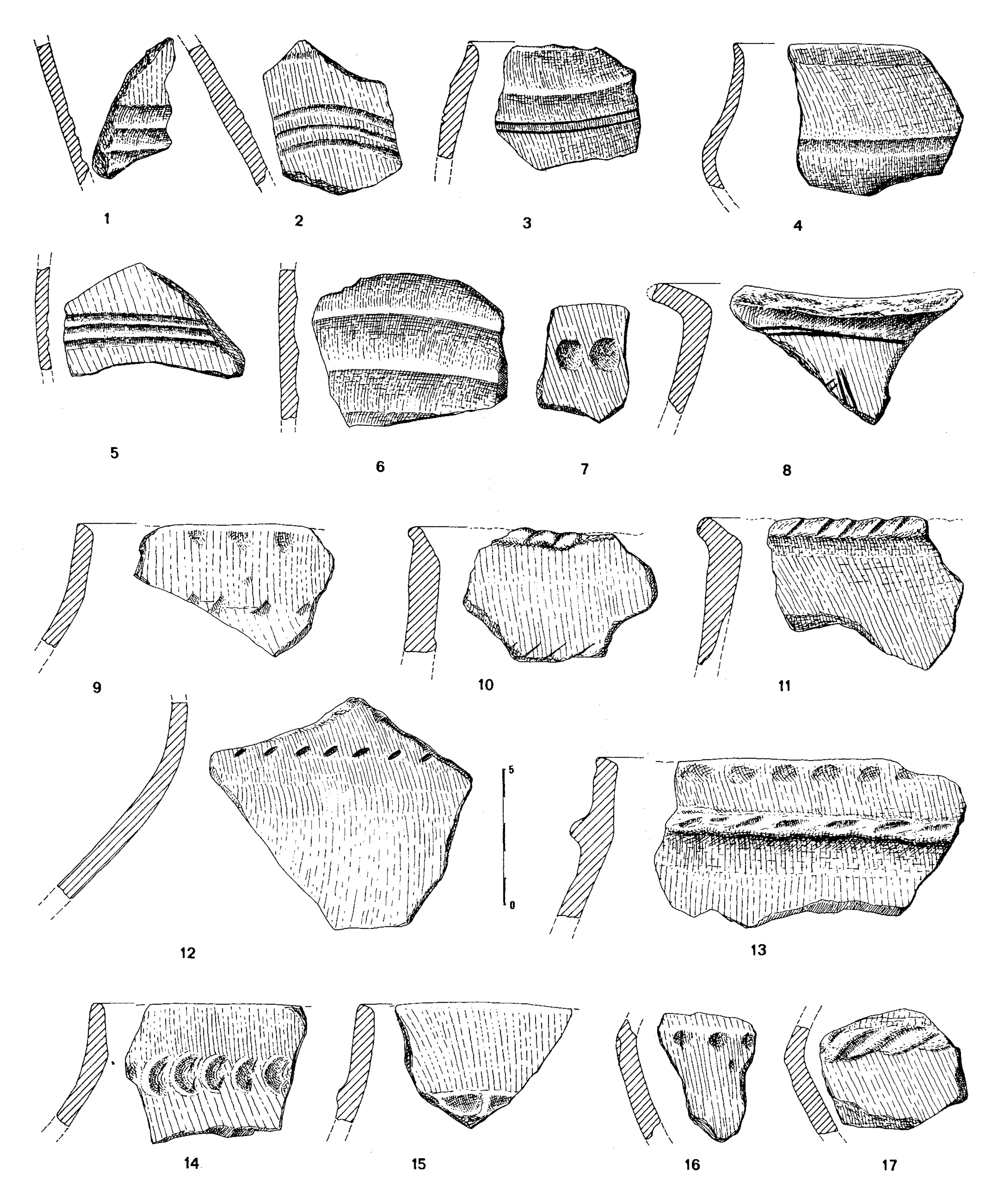


Fig. 193. — Céramique décorée de l'oppidum de "La Prévôtée", à Saint-Sauveur (Oise). L'Age du Bronze final III b (fouilles M. Hémery).

F. - La vie spirituelle et économique à l'Age du Bronze final

1. — LES SEPULTURES

1.1. - GENERALITES

Comme l'ont fait remarquer Gilles Gaucher et Jean-Pierre Mohen (1974, p. 84), les tombes de l'Age du Bronze final sont rares dans la France du Nord.

Les récentes fouilles de sauvetage dans la vallée de l'Aisne ont permis d'en découvrir quelques ensembles. Dans la région parisienne, les nécropoles sont un peu plus nombreuses. On distingue, au Bronze final I, des enclos circulaires ouverts contenant dans leur partie centrale des fosses, allongées ou courtes, avec une incinération. C'est le cas de Gravon, enclos C et D (Seine-et-Marne) (Mordant D., 1966), de Misy-sur-Yonne, "Le Bois des Refuges" (Seine-et-Marne) (Mordant C. et D., 1977) et des Gours-aux-Lions à Marolles-sur-Seine (Seine-et-Marne) (Mordant C. et D., 1970). Dans ce dernier site, on a des sépultures à inhumation en position recroquevillée ou allongée qui se poursuivent d'ailleurs jusqu'au Bronze final II. A Misy-sur-Yonne, il existe aussi des incinérations en fosse, ainsi qu'à Chatenay.

Au Bronze final II, le rite de l'incinération se développe. On rencontre des crémations dans de petites fosses entourées d'un enclos circulaire, parfois fermé comme à Gravon, ou sans enclos comme à Marolles, à Chatenay-sur-Seine "Les Gobillons" (Bontillot J., Mordant C. et D., 1975) et à Champagne-sur-Seine (Seine-et-Marne) (Brézillon M., 1971). Dans ce dernier site, des vases à incinération étaient protégés par deux dalles latérales et une pierre de couverture. A Gravon, on a rattaché au Bronze final II une inhumation enfouie près de l'enclos C. Cette inhumation pourrait être une survivance de la tradition locale (Mohen J.P., 1978, p. 206).

Par contre, on est moins bien renseigné sur les nécropoles du Bronze final III, toujours dans le Bassin parisien.

L'enclos circulaire B de Gravon (Mordant C., 1966) contenait les restes d'une incinération dans la partie centrale. La céramique était du type des palafittes et proche de l'urne de Sublaines (Indre-et-Loire) (Cordier G., 1975). A Chatenay-sur-Seine, les enclos ouverts 5, 9 et 10, circulaires et rectangulaires, contenaient des incinérations. Il s'agit là, toutefois, de sépultures attribuables au début du premier Age du Fer, car l'une d'entre elles possédait une épingle en fer, associée à une céramique du Bronze tardif.

Près de nous, en Champagne, les nécropoles de l'Age du Bronze final ont fait l'objet d'une synthèse par B. Chertier (1976a). L'auteur propose une nouvelle chronologie des Champs d'Urnes pour la région des Marais de Saint-Gond. Il s'appuie en particulier sur la typologie céramique. Il y voit une phase ancienne (C.U.I., de - 1200 à - 1000) dans laquelle il inclut surtout des sépultures à incinération : Aulnay-aux-Planches (tombes Y1, Y2, B10 et groupe Z) ; Bannes, "La Haie des Genièvres" (tombe 1) et "Le Blanc Fossé" ; Broussy-le-Grand, "Le Pralat" (tombe 7 et l'incinération centrale de l'enclos A), "On perd de vue le Mont-Août" (tombe 2) et "Champ de l'Aulne" (tombes 1 et 3).

La seconde période des Champs d'Urnes (C.U.II, - 1000 à - 800) est marquée par une forte occupation des complexes funéraires : Bannes, "La Haie des Genièvres" ; Broussy-le-Grand, enclos B et D et la sépulture du fossé de l'enclos A.

La phase récente des Champs d'Urnes (- 800 à - 650) correspond au début du premier Age du Fer. Appartient à cette dernière phase la seule nécropole d'Aulnay-aux-Planches, au lieudit "Au-dessus du Chemin des Bretons" (tombes B 12, B 2, P 3, tumulus H et S).

Un des meilleurs exemples de sériation chronologique est celui qu'Hermann Müller-Karpe (1959) proposa d'étendre au Sud de l'Allemagne, en se basant sur l'occupation des cimetières de Kelheim en Bavière et de Maria Rast en Slovénie. Toutefois, cette chronologie fut aussi longuement discutée (Dehn R., 1972, p. 52-53, Ruoff U., 1974, p. A 3/A 8).

Il fut difficile d'appliquer ce système à l'Allemagne du Sud-Ouest, la Suisse, l'Est de la France et le Jura. Les sépultures ont parfois l'avantage d'associer de la céramique et des bronzes. Dans certains cas, ces associations prouvent que la typologie stricte doit être employée avec beaucoup de réserve. Valentin Rychner (1970, pl. 91 A et 1979, p. 51-52) cite en outre le cas de la sépulture de Pfeddersheim qui associe une céramique qui serait plus typique du Ha A2, à des bronzes franchement B 1. On devra retenir que les bronzes et la poterie n'ont certainement pas toujours eu la même durée de vie (problèmes de modes, de réutilisation, de régionalisation, etc....).

Nous pouvons constater que ces quelques exemples nous montrent qu'il est difficile de vouloir étendre une chronologie stricte à un territoire trop vaste. Même si la chronologie peut être mieux affinée à par-

tir de l'étude de riches nécropoles à occupation suffisamment longue, il faut beaucoup tenir compte des facteurs régionaux. Pour le Nord de la France, nous n'avons pas la chance de disposer de très grands ensembles et nous devons nous contenter encore de généralités.

1 - 2 - DE NOMBREUSES DECOUVERTES INUTILISABLES

a) La sépulture de Catenoy (Oise)

Ledicte-Duflos (1851), puis L. Graves (1856, p. 321) signalent la découverte de sarcophages et de nombreux squelettes en pleine terre, à l'extrémité orientale du "Camp César" de Catenoy. Au mois de mars 1839, on retira d'une tombe un petit vase noir posé près des pieds d'un squelette et une lame d'épée en bronze placée à portée de l'une des mains. Malheureusement, aucun dessin n'accompagne la description et les objets découverts n'existent plus.

b) Des tumulus explorés dans la vallée de l'Oise

De nombreuses sépultures et tumulus ont été autrefois fouillés ou détruits sans qu'il soit possible d'en tirer des documents intéressants. Nous citerons en particulier les recherches de M. Hémery (1924, p. 153-158) sur l'important tumulus de la Montinette à Jonquières (Oise). Recherches peu fructueuses du fait qu'il dut interrompre rapidement sa fouille à cause des risques d'éboulement dans le terrain sableux et de l'arrivée de la guerre. La tombe Issoire au hameau de Montplaisir à Jonquières aurait aussi livré des squelettes (Graves L., 1856, p. 37). Nous ne sommes pas mieux renseignés sur l'important tumulus de Clairoix (Oise), coupé en grande partie par le passage de la voie de chemin de fer, sur les bords de l'Oise. D'après Louis Graves (1856), nous pourrions indiquer d'autres monuments, comme le tumulus placé en haut de la butte des Mormonts à Babœuf (Oise) et certains autres dans les régions de Crépy-en-Valois, de Clermont et de Beauvais. Mais il convient de faire attention à ces anciens textes, car, comme nous avons pu le vérifier à de nombreuses reprises, certaines de ces buttes ont simplement servi à l'édification de moulins.

c) La découverte de Mautort, à Abbeville (Somme) (fig. 171, n° 2 et 3)

Van Robais (1880, p. 125-126) indique qu'une épée et un petit vase auraient été trouvés ensemble au bas du Mont de Caubert, sur le versant sud, dans les faubourgs de Mautort, à Abbeville. Le petit vase est globulaire à bord évasé et à fond ombiliqué. L'épée a une languette tripartite cassée. La fusée possède une fente ainsi que les deux côtés de la garde. Les deux ricassos sont bien visibles. La partie distale de la lame est légèrement pistilliforme. Cette épée semble être dérivée du type d'Ewart Park et elle se rapproche du groupe anglais de Broadward (Coombs D., 1975, p. 69, fig. 12). Le vase qui date de la fin du Bronze final est donc à sa place avec cette épée. Il s'agit vraisemblablement d'une sépulture.

d) La tombe des marais de Bourdon (Somme)

Elle fut trouvée en 1770 sous la tourbe à un peu plus de 3 m de profondeur (10 pieds), au contact du sable marin. A côté de quelques ossements humains, on découvrit une épée parfaitement bien conservée, mesurant près de 600 mm de longueur (20 pouces) (Grenier D., 1856, p. 128). Malheureusement, l'objet a disparu sans être dessiné.

e) Des sépultures rapidement fouillées dans la Somme et le Pas-de-Calais

En 1871, entre Port-le-Grand et Noyelles-sur-Mer, deux abbevillois firent l'exploration d'un tumulus dans lequel ils trouvèrent des ossements brûlés et des cendres dans des urnes et des coffres de bois. Dans une urne, ils trouvèrent un crâne d'enfant. Ils découvrirent aussi des silex taillés. Le matériel a disparu sans avoir été ni décrit avec précision ni dessiné (Traullé L.J., 1795, p. 329-330). A Noyelles-sur-Mer, on trouva des têtes humaines séparées du tronc et disposées dans une sorte de cône (Picard C., 1840, p. 275). A Bertangles, on découvrit une petite nécropole constituée de cinq sépultures humaines et de deux sépultures de chevaux. Une chaînette et un bracelet en bronze furent déposés au Musée de Picardie à Amiens. Nous n'avons pas retrouvé ce matériel lors de notre inventaire dans ce Musée. Cette découverte est donc indatable (*Dictionnaire Archéologique de la Gaule,* t. I, p. 148).

Il est possible aussi que les grottes de Rinxent (Pas-de-Calais) aient contenu des sépultures de l'Age du Bronze final. Toutefois, rien ne nous permet de l'affirmer (Gaucher G. et Mohen J.P., 1974, p. 83). Nous devons nous contenter d'un constat d'échec pour les quelques notes publiées anciennement.

f) Des sépultures dans l'Aisne

Sur les bords de l'Aisne, en 1864, on découvrit une tombe à incinération déposée dans une fosse cylindrique, mesurant 3 à 4 mètres de profondeur et autour de laquelle se trouvaient des blocs de grès. Un petit vase de couleur noirâtre contenait les cendres et les os calcinés. Une sorte de petite sonnette en bronze et un couteau en silex, constituaient le matériel. Cette

sépulture, signalée par plusieurs auteurs comme étant de l'Age du Bronze, est plus vraisemblablement de l'époque historique (Fleury E., 1877, p. 143 et Breuil H., 1889, p. 591). Il en est de même pour la découverte à Parfondru (Aisne) d'un amas considérable de débris de poterie non tournée en terre grossière, de couleurs grisâtres, noirâtres, rougeâtres. Ce matériel provient d'un mamelon de sable (tumulus ?) qui domine les marais au sud du village (Fleury E., 1877, p. 147). Une tombe de l'Age du Bronze aurait été trouvée à Saint-Gobain (Aisne), mais aucun objet ne permet de l'affirmer (Wattelet, 1865). Des os verdis dans leur masse ont été signalés dans une sépulture mixte à incinération à Ribemont (Aisne). Il s'est ensuite avéré que cette coloration était organique et qu'il fallait donc exclure la présence de bronze (Pilloy J., 1874 et Baudet P., 1909 a, p. 93).

Une incinération partielle a été trouvée en 1957 par Henri Joullié dans une grévière sise entre la rivière, Chavonne et Cys-la-Commune. D'après Henri Joullié (1959, p. 479-481), la sépulture à incinération était en très mauvais état. Il a été possible de recueillir encore des fragments de deux vertèbres, d'un bassin, d'un fémur et d'une mandibule. Marc Sauter, alors professeur à l'Institut d'Anthropologie de Genève a analysé les os restant de cette sépulture. Il s'agirait d'un individu adulte.

On a recueilli les fragments d'un bol tronconique datés de la fin de l'Age du Bronze ou du début du premier Age du Fer.

1.3. - LES SEPULTURES A INCINERATION EN URNE ET EN PLEINE TERRE DE LA VALLEE DE L'AISNE

a) Compiègne "Le Carrefour d'Aumont" (Oise) (fig. 107, n° 3)

Huit sépultures à incinération ont été fouillées par M. Hémery (1956, p. 429) dans une ballastière placée près de la Carrière de l'Armistice de 1918. L'auteur indique quelques incinérations déposées dans de petites urnes au fond d'une fosse de dimensions modestes (fosses 9 et 13, en particulier). Ces fosses contenaient une terre noirâtre de remplissage.

Un petit vase bitronconique, à lèvre éversée et à léger décor rainuré à l'endroit le plus large de la panse, provient de cet endroit. Il se rapproche davantage des petites urnes du début du Bronze final I. Il est mieux lissé et de pâte noirâtre, plus fine que les grandes urnes à incinération du Bronze moyen, se rapportant au type d'Eramecourt (Blanchet J.C. et Lambot B., 1976 c, p. 51, fig. 11, n° 4).

b) Maizy-sur-Aisne (Aisne) (fig. 194)

Ce site fut malheureusement détruit à l'occasion de l'ouverture d'une ballastière au lieudit "Le Martelet" (Parent R., 1972, p. 11, fig. 83, n° 1 et 3). D'après le contremaître des grévières qui a pu sauver deux urnes, nous savons que le premier vase était rempli de grève et qu'il reposait sur un amas d'ossements calcinés. Le deuxième vase contenait un agglomérat d'ossements calcinés. Ce dernier vase est plus grand. Il a une panse globulaire et un col rentrant tronconique, décoré de deux séries de cannelures horizontales. Le premier est un gobelet à épaulement, à col rentrant et à lèvres évasées. Il est décoré d'incisions horizontales et de groupes d'incisions verticales. Sept grosses impressions digitées ornent le milieu de la panse. Comme nous l'avons vu précédemment, ces deux vases sont datables du Bronze final III a.

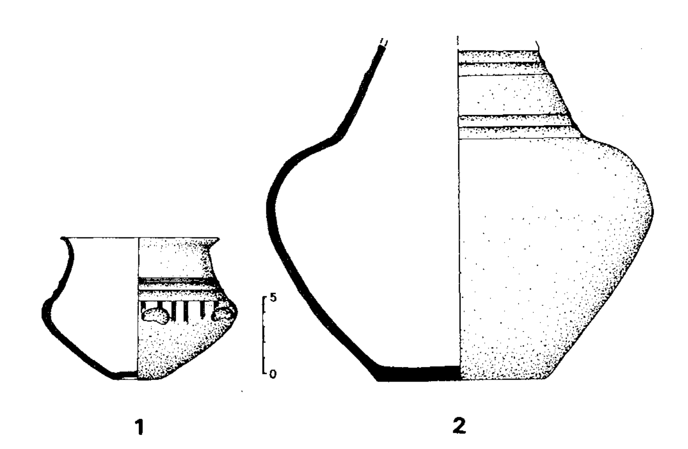


Fig. 194. — Les vases à incinération de Maizy-sur-Aisne (Aisne) (d'après René Parent).

c) Vieil-Arcy et Pont-Arcy (Aisne) (fig. 185, n° 1 à 13)

La nécropole des "Champs d'Urnes" est à cheval sur les communes de Vieil-Arcy, "La Boisse", et de Pont-Arcy. C'est en 1958 que la première découverte eut lieu à l'occasion du décapage de la terre végétale dans une ballastière (Chevallier R., 1960 b et Parent R., 1972).

Quelques fosses de formes quadrangulaires ou circulaires contenaient des ossements humains calcinés, accompagnés ou non de mobilier funéraire. Malheureusement, le fouilleur n'a pas eu le temps d'établir un plan précis de la nécropole, ni de faire des relevés de sépultures. Dans le terrain voisin, sur le territoire de la commune de Vieil-Arcy, au lieudit "La Boisse", Michel Boureux (1974), put suivre de plus près le

décapage d'une nouvelle ballastière, durant le printemps de 1966. Cinq incinérations, déjà très arasées par le passage du bulldozer, étaient placées au Sud-Est d'un enclos circulaire de trente mètres de diamètre. Le reste des fosses, et la sépulture découverte, sont indatables par manque de matériel.

La première fosse à incinération mesurait 60 cm de diamètre et seulement 10 cm de profondeur au centre. Une centaine de fragments osseux calcinés, un fil de bronze déformé et très oxydé et les restes d'un gobelet bitronconique décoré furent récupérés par tamisage. De la deuxième incinération, il ne restait plus que le fond de la cuvette (∅ = 60 cm et h = 10 cm). Le remplissage contenait des vestiges osseux humains calcinés, un fil de bronze de 4 cm de longueur et quelques tessons portant un décor formé de traits légèrement incisés.

La troisième incinération était aussi placée dans une même fosse en cuvette, sur les parois de laquelle étaient dressées deux pierres plates en calcaire, diamétralement opposées. Des fragments osseux humains calcinés, trois petits fils de bronze et un vase cassé furent récupérés. Quant à la quatrième sépulture à incinération, elle était complètement arasée. C'est dans une cinquième sépulture qu'un vase presque intact fut recueilli par un ouvrier.

Cette nécropole est intéressante, car elle a livré treize vases qui, malgré leur mauvais état de conservation, ont permis des reconstitutions très convenables. Ces vases sont en majorité des gobelets à épaulement de type large et de type haut et des gobelets biconiques dont on retrouve de nombreux exemplaires au Hallstatt A 2 et B 1. Le reste de la céramique est composé d'une tasse à panse peu convexe, d'un vase ovoïde à lèvre éversée légère, d'une urne ovoïde à petite lèvre et d'un petit vase à fond rond, à épaulement et à lèvre éversée. Ce dernier type de céramique, avec toutefois un fond aplati, est connu à Schönenwerd (Suisse) dans des contextes plus évolués du Ha B1 (Rychner V., 1979, p. 130-131, fig. 63, n° 5-6 et 12). Le décor est présent sur presque la moitié des récipients. On trouve des cannelures et des incisions fines placées au-dessus de l'épaulement ou sur le col. Les gobelets se rapprochent de l'un des vases de Maizy-sur-Aisne. Si certaines formes et quelques décors sont datables du Ha A 2, d'autres types plus évolués, à fond plus large, annoncent déjà le début du Ha B 1. Nous pensons donc que cette nécropole appartient à la transition Bronze final II b/III a.

d) Guignicourt (Aisne) (fig. 185, n° 14)

Un enclos circulaire de 12 m de diamètre extérieur, avec une entrée à l'Est, fut fouillé en août 1971, par Gilbert Lobjois (1977), au lieudit ''Le Fond de Mauchamp'', à Guignicourt.

Peu de temps après et à quelque distance de là, le grutier a récupéré dans sa pelle un petit gobelet à épaulement, intact.

Gilbert Lobjois pense que ce vase devait accompagner une incinération. Le gobelet à épaulement de type étroit est d'un style déjà plus évolué et peut dater du début du Bronze final III a (Ha B1) (fig. 185, n° 14).

Quant à l'enclos, avec son entrée à l'est, il peut aussi appartenir au Bronze final III, et avoir un rapport avec ce vase qui n'était certainement pas isolé.

e) Berry-au-Bac, ''Le Chemin de la Pêcherie'' (Aisne) (fig. 185, n° 15)

Deux fosses de forme sub-circulaire ont été fouillées en 1978 par l'équipe de recherches protohistoriques de l'Université de Paris I (Dubouloz J. et Plateaux M., 1978, rapport d'activité, p. 127-130, fig. 71-73). Elles étaient situées à une trentaine de mètres au sud d'un cercle. Les deux structures, de 1,80 m et 1 m de diamètre, sur 0,60 m et 0,30 m de profondeur, sont synchrones vu que les fragments de leur céramique se recollent. Il n'a pas été possible de déterminer si ces fosses sont associées à la nécropole tumulaire voisine (fosses rituelles) ou s'il s'agit d'un habitat.

Le mobilier se compose d'une bonne centaine de tessons, de nombreux ossements d'animaux, d'une épingle à petite tête globuleuse en bronze, de poinçons en os, d'une pioche en bois de cerf et de fragments de meule.

La poterie fine représente environ un tiers de la céramique. Le seul vase complet est un gobelet à épaulement de type surbaissé. Parmi les autres formes, on reconnaît des jattes et coupes cannelées à l'intérieur, des écuelles décorées d'une guirlande au peigne, des vases portant des impressions digitales, des incisions obliques, des impressions rondes et des triangles hachurés.

Le matériel recueilli dans les deux fosses (str. 55 et 56) de Berry-au-Bac est typique du Bronze final II b (Ha A2), du groupe Rhin-Suisse.

1.4. - LES SEPULTURES TUMULAIRES ET LES ENCLOS FUNERAIRES

Nous avons groupé dans ce chapitre les enclos funéraires de formes circulaires ou proches, elliptiques ou quadrangulaires, qui délimitent une zone plus

ou moins étendue, entourée d'un fossé. Il a été établi à plusieurs reprises qu'une grande majorité de ces monuments devait comporter à l'intérieur une butte de terre rapportée, plus ou moins haute. Toutefois, les récentes fouilles n'ont pas toujours permis d'établir d'une façon formelle l'existence d'un tel tumulus (Boureux M., 1974 ; Villes A., 1975 ; Chertier B., 1976 a). Il est aussi possible que certaines sépultures sous tumulus n'aient pas comporté de fossés périphériques. Ces derniers restent encore problématiques, car la grande majorité de nos tumulus ont été, depuis longtemps, arasés par les travaux agricoles.

a) Le tumulus des marais de Coincourt à Mouy (Oise) (?)

En 1864, un paysan labourait un terrain situé sur le bord des marais de Coincourt. Gêné probablement par la présence d'une butte de près d'un mètre de hauteur dans son champ, il décida de l'enlever (Baudon A., 1867, p. 727-728). Il trouva dans cette butte « un glaive en bronze », brisé au tiers inférieur au moment de la découverte. Aucune observation n'a été faite, cependant, sur la structure de cette butte qui devait être un tumulus. On ne sait pas si ce monument comportait un fossé périphérique et si des ossements humains ou des cendres ont été recueillies. Fort heureusement, « le glaive » a été conservé par Auguste Baudon et il entra par la suite au Musée des Antiquités Nationales. C'est une magnifique épée en langue de carpe qui mesure 730 mm de longueur totale. Cette sépulture probable peut être datée de l'extrême fin de l'Age du Bronze.

Des enclos funéraires difficilement datables

Nous regroupons dans ce paragraphe le résultat de quelques fouilles menées principalement dans la vallée de l'Aisne sur des enclos circulaires. Malheureusement, un bon nombre de ces monuments ne seront jamais datés avec précision. La plupart n'ont livré que peu de matériel archéologique pouvant servir de repère chronologique et peu de datations C 14 ont été tentées sur les dépôts cendreux. L'absence de matériel peut s'expliquer par un trop grand arasement des tumulus, qui entraîne les objets funéraires et une grande partie des sépultures. Peut-être s'agit-il aussi de monuments correspondant à une certaine période, où les populations, peut-être certaines catégories sociales, étaient enterrées sans offrande. Il est fort probable qu'à la fin de l'Age du Bronze et au premier Age du Fer, on ait eu ce dernier rite, connu par ailleurs chez nos voisins.

b) Les petits enclos irréguliers de Beaurieux (Aisne)

Une trentaine de petits enclos irréguliers, organisés en véritable nécropole, furent découverts en juin 1976 par Michel Boureux, à l'occasion d'une prospection aérienne à la sortie Est du village de Beaurieux, au lieudit "La Justice". Quatre de ces enclos furent fouillés ensuite par l'équipe de l'U.R.A. 12. Trois de ces enclos ont une forme sub-ovalaire, plus ou moins régulière, de 4 à 8 m sur la plus grande longueur. Le quatrième enclos est pratiquement circulaire.

Deux des enclos (str. 7 et str. 10) avaient des taches cendreuses au centre, mais sans os. Le troisième (str. 3) avait une tache cendreuse excentrée et le dernier (str. 6) un dépôt cendreux dans le remplissage d'un fossé. Lors du décapage, furent mises au jour seize petites fosses allongées, d'environ 2 m de longueur, sur 1 m de largeur. L'une des fosses (str. 1) contenait une incinération complète avec vestiges osseux et une autre (str. 2) des cendres et des os.

Malheureusement, aucun matériel archéologique typique ne permet de dater avec certitude cette nécropole. Seules des comparaisons typologiques avec les pays voisins de l'Est permettent de penser que ces enclos doivent appartenir à une phase très finale du Bronze (les fouilles protohistoriques dans la Vallée de l'Aisne, rapport n° 4, p. 59-67, fig. 48 à 52 ; Beeching A. et Coudart A., 1981, p. 21-28, 6 fig.).

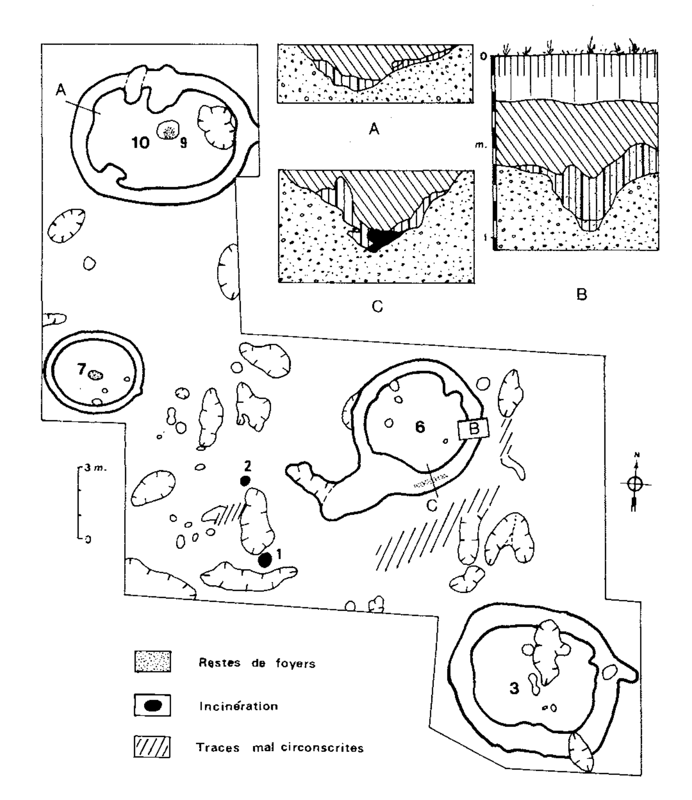


Fig. 195. — Les petits enclos irréguliers de Beaurieux, "La Justice" (Aisne) (d'après A. Beeching et A. Coudart).

c) Berry-au-Bac "Le Vieux Tordoir" (Aisne)

Robert Ertlé (1966) entreprit en juillet 1964, la fouille d'un enclos circulaire de 14,65 m de diamètre moyen, repéré par survol aérien par Roger Agache. Une incinération avec quelques vestiges osseux fut découverte au centre du monument. Il est possible qu'il n'y ait pas eu de fosse au préalable car le dépôt se trouvait sur la grève. Le fossé circulaire, à profil triangulaire, avait 1,85 m de largeur moyenne sur 1,35 m de profondeur. Onze dépôts différents ont été observés dans la moitié supérieure du remplissage du fossé. Dans un des dépôts, il a été mis au jour avec des cendres, une épingle en bronze sans tête et quatre petits tessons, dont l'un avait un bord incisé. Les autres dépôts n'ont livré que quelques tessons parfois décorés d'impressions digitées, des galets et des fragments osseux d'animaux. Le peu de matériel recueilli semble appartenir à la fin de l'Age du Bronze.

Michel Boureux a repéré une série de fossés circulaires, non loin du cercle fouillé par Robert Ertlé en 1964 (Dubouloz J. et Plateaux M., 1978, p. 124-125). L'équipe de l'URA 12 a entrepris en 1978 le sauvetage d'un petit cercle, légèrement irrégulier, de 7 à 7,50 m de diamètre, avec une interruption de 1,50 m au sud-est. Aucun mobilier et sépulture n'ont été trouvés dans cet enclos, certainement très érodé (la profondeur du fossé n'est que de 0,70 m et l'ouverture de 0,80 m). Par contre, plusieurs fosses placées dans la même parcelle ont livré un matériel datable du Bronze final II b, de type Rhin-Suisse.

d) Guignicourt "Le Fond de Mauchamp" (Aisne)

L'enclos du "Fond de Mauchamp" a été fouillé en 1971 par G. Lobjois à l'occasion du décapage d'une ballastière. Il mesure de 12 m à 11 m de diamètre et a une entrée à l'est (il est légèrement ovalisé dans le sens est-ouest). Le fossé a un profil triangulaire de 1,00 m à 1,20 m de largeur (Lobjois G. et Ancien A.M., 1982).

Dans la zone intérieure du quadrant sud-ouest, il existait une tache de terre cendreuse, à contour sinueux. Il pourrait s'agir des restes d'une incinéra-

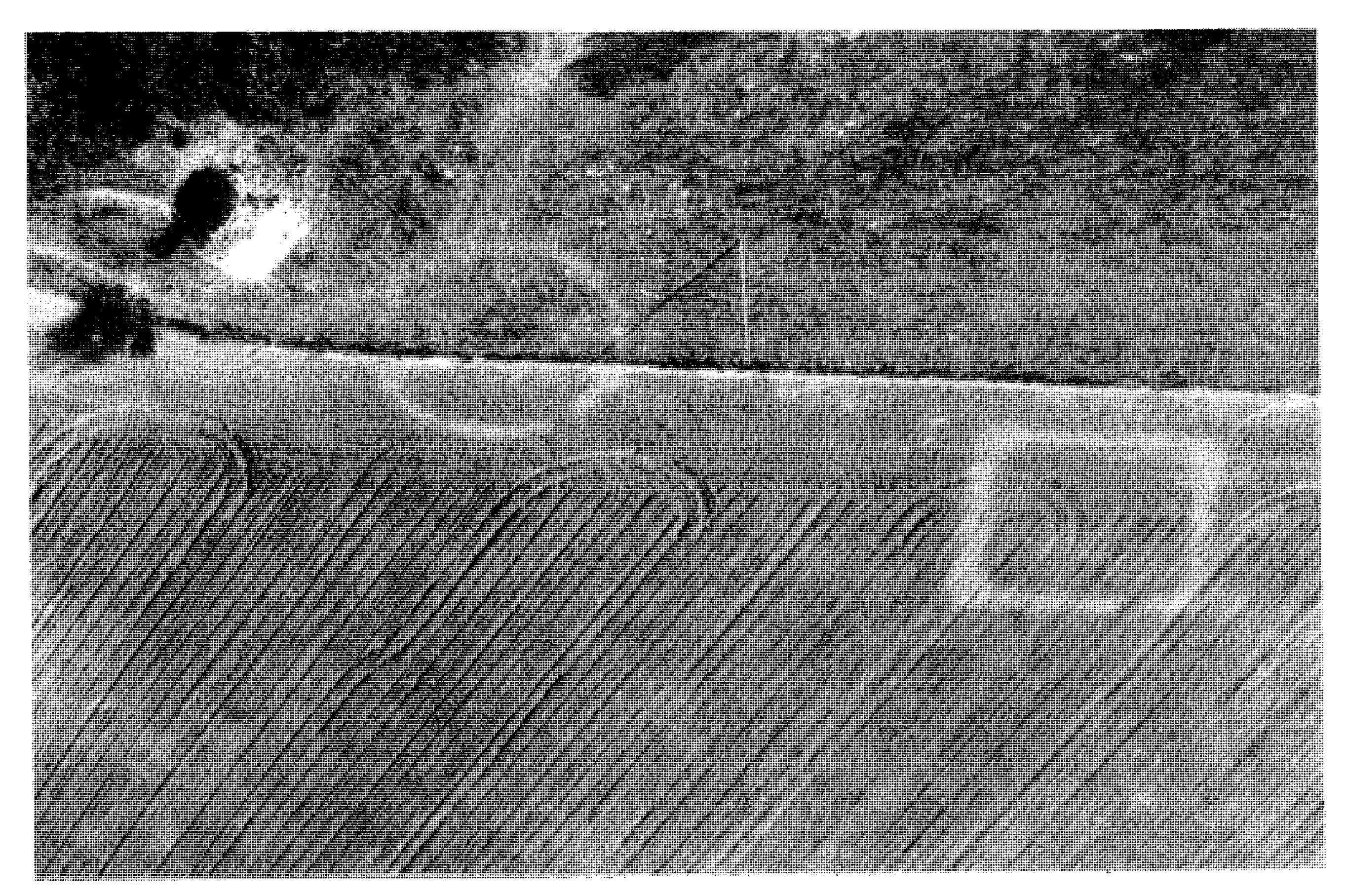


Fig. 196. — Rouvroy-lès-Merles, "Au-Dessus-des-Rives" (Oise). Enclos circulaire et quadrangulaire (Photo R. Agache, sous-Direction de l'Archéologie).

tion. Une deuxième tache de terre noirâtre, mélangée à de la craie concassée, a été observée dans la partie nord-est. Le peu de matériel archéologique est très fragmenté et atypique.

A peu de distance de ce cercle, le grutier a recueilli un gobelet à épaulement qui devait contenir une incinération. On ne peut malheureusement pas savoir s'il existe une relation entre les deux découvertes.

e) Variscourt "Le Vieux Reims" et "La Mullerie" (Aisne)

Six enclos circulaires ont été fouillés par G. Lobjois et A.M. Ancien, de 1975 à 1977 à Variscourt, aux lieuxdits "Le Vieux Reims" et "La Mullerie", à proximité de l'oppidum du confluent de la Suippe et de l'Aisne. Le premier enclos funéraire avait deux fossés concentriques qui mesuraient respectivement 22 m et 14 m de diamètre. Le cercle interne possédait trois entrées : au sud, au sud-ouest et au sud-est. Au centre se trouvait une fosse de 3,45 m de longueur et 1,50 m de largeur, orientée à 220°. Deux taches ovalaires, à remplissage très noir, étaient placées au-dessus de la tête de l'individu et au-dessous des pieds. Une boucle d'oreille en argent, faite d'un fil enroulé, fut trouvée à gauche du crâne. Le squelette serait de sexe féminin.

Le deuxième enclos simple est à 45 m au nord du premier. Il mesurait environ 7,60 m à 6,70 m de diamètre. Plusieurs taches à remplissage noirâtre n'ont pu être étudiées en raison de l'avancement de la grévière et aucun matériel archéologique n'a été trouvé.

Le troisième enclos simple de 3,80 m de diamètre externe se trouve à 22 m au sud-est du premier. La largeur du fossé est de 0,30 m. Aucun matériel archéologique n'a été trouvé.

Il en est de même pour le quatrième enclos subcirculaire, de 8,40 m de diamètre externe et placé à 15 m au nord-ouest du premier. Le cinquième cercle, à l'ouest des quatre autres, a été détruit en partie par l'exploitation de la grève, par le passage d'une tranchée de la guerre 14-18 dans son axe, et aussi par l'emplacement de la levée de terre de l'oppidum. Cet enclos circulaire mesurait près de 28 m de diamètre extérieur. Le fossé a une section trapézoïdale et un double remplissage dont la seconde phase se matérialise par un matériel archéologique plus riche. On peut reconnaître notamment dans ce matériel le bord d'un gobelet à panse cylindrique, décoré de cannelures à la base ; des coupes avec ce même décor et des vases plus grossiers, à bords encochés. Tout ce matériel peut nous dater cet ensemble du Ha B 1, soit au début du Bronze final III. Une épingle à tête en clou épaisse a été trouvée dans la partie centrale du cercle. Toutefois, cette zone était assez remaniée par le passage de la tranchée de la guerre 14-18. Si cette épingle provenait réellement de cet endroit, elle daterait de toute façon la sépulture avec peu de précision. En effet, ces épingles ont été rencontrées dans des milieux du Bronze final II et III. La céramique pourrait être contemporaine de l'épingle. Tous ces éléments convergent pour indiquer une phase finale d'occupation du cercle n° 5 qui se situerait au début du Bronze final III.

Le sixième cercle se trouve au nord-est des quatre premiers et assez près du canal. Il mesure 14,40 m de diamètre externe et il est interrompu au sud-est par une entrée. Le fossé a un profil en forme de trapèze étroit à la base. Un matériel archéologique peu typique et morcelé, mais pouvant appartenir au Bronze final, a été trouvé dans la partie supérieure du remplissage (Lobjois G. et Ancien A.M., 1982).

f) D'autres cercles non datables

Une enceinte circulaire de 10,50 m de diamètre extérieur a été fouillée en sauvetage, en 1968, à Pernant "Les Grevettes" par Alain Tuffreau (1971, p. 91-96, 5 fig.). Dans l'aire centrale se trouvait une fosse de 3,50 m sur 3 m qui contenait des traces charbonneuses, quelques menus tessons irrécupérables et une diaphyse de mouton. Cet enclos est attribué par le fouilleur à la fin de l'Age du Bronze au sens large. Aucun mobilier ne permet en effet de le dater avec précision.

Deux enclos circulaires ont été fouillés en 1957 par M. Jorssen aux confins des territoires de Pont-Arcy et de Vieil-Arcy, sur la rive gauche de l'Aisne, en bordure du canal. Le premier cercle mesurait entre 13,90 m et 14,10 m de diamètre intérieur. Dans la moitié sud se trouvaient des restes d'incinérations. Le deuxième cercle d'un diamètre compris entre 21,00 m et 21,80 m contenait des petites fosses. Sur ces cercles, des trous de poteaux formaient des alignements réguliers qui devaient correspondre à des plans de maisons plus anciennes (Nougier L.R., 1959 et Parent R., 1972, p. 12). Rien ne permet de dater les cercles.

Deux enclos circulaires ont été fouillés par l'U.R.A. 12 lors des décapages dans les ballastières de Cuiry-les-Chaudardes (Aisne) au lieudit "Le Champ Tortu" et "Les Draguelines".

Le premier cercle avait 30 m de diamètre et deux fosses étaient placées à l'intérieur. L'une de ces fosses contenait des ossements détruits par les labours (Agache R., 1976, p. 407, fig. 15).

Le deuxième enclos sub-ovalaire mesurait 9 m sur 7,80 m. Il était interrompu sur 2,00 m de largeur au sud-est. Ces deux cercles ne sont pas datables.

Un autre cercle a été fouillé par l'U.R.A. 12 à Concevreux, "Les Jombras" (Aisne), en 1977. Il mesurait 20,50 m de diamètre et possédait une interruption d'un mètre à l'ouest.

Anne-Marie Ancien a procédé en 1978 au sauvetage d'un cercle de 16,50 m de diamètre, sur le site du "Fond de Mauchamp", à Juvincourt-Damary (Aisne). Comme ce cercle était recoupé par des fosses du début du premier Age du Fer, on peut le dater de l'Age du Bronze au sens large. Aucune sépulture n'a été trouvée (Ancien A.M. et Lobjois G., 1981, p. 53-54, fig. 10).

Un cercle a fait l'objet d'une fouille de sauvetage en 1980, à "La Saule Ferrée", à Rivecourt (Oise). Il mesurait 15,50 m de diamètre. La partie interne du cercle contenait un fossé segmenté circulaire, décentré vers l'est. Aucun vestige ne permet de dater cet ensemble avec certitude. Des tessons recueillis près du centre sembleraient appartenir à une sépulture primaire, bouleversée, datable peut-être de l'Age du Bronze moyen (Blanchet J.C. et Bouchain P., 1980). Le fossé segmenté du centre est comparable à celui du site du Bronze final et premier Age du Fer des Grandes-Chapelles à Brion (Indre) (Buchsenschutz et alii, 1979, p. 409).

Le cercle de Thourotte, au lieudit "Le Pont du Matz" (Oise), avait 30 m de diamètre. Une incinération secondaire a été mise au jour en 1981 dans le remplissage du fossé, par Robert Journa. Rien ne permet de dater l'utilisation primaire de ce monument.

Trois enclos circulaires repérés, comme c'est souvent le cas, par photographie aérienne, ont été fouillés en 1977 par Bernard Lambot, à "L'Entrée des Ecouaires", à Nanteuil-sur-Aisne (Ardennes). Ces enclos ont des diamètres respectifs de 12 m, 14 m et 15 m environ. Bien que situés à quelques centaines de

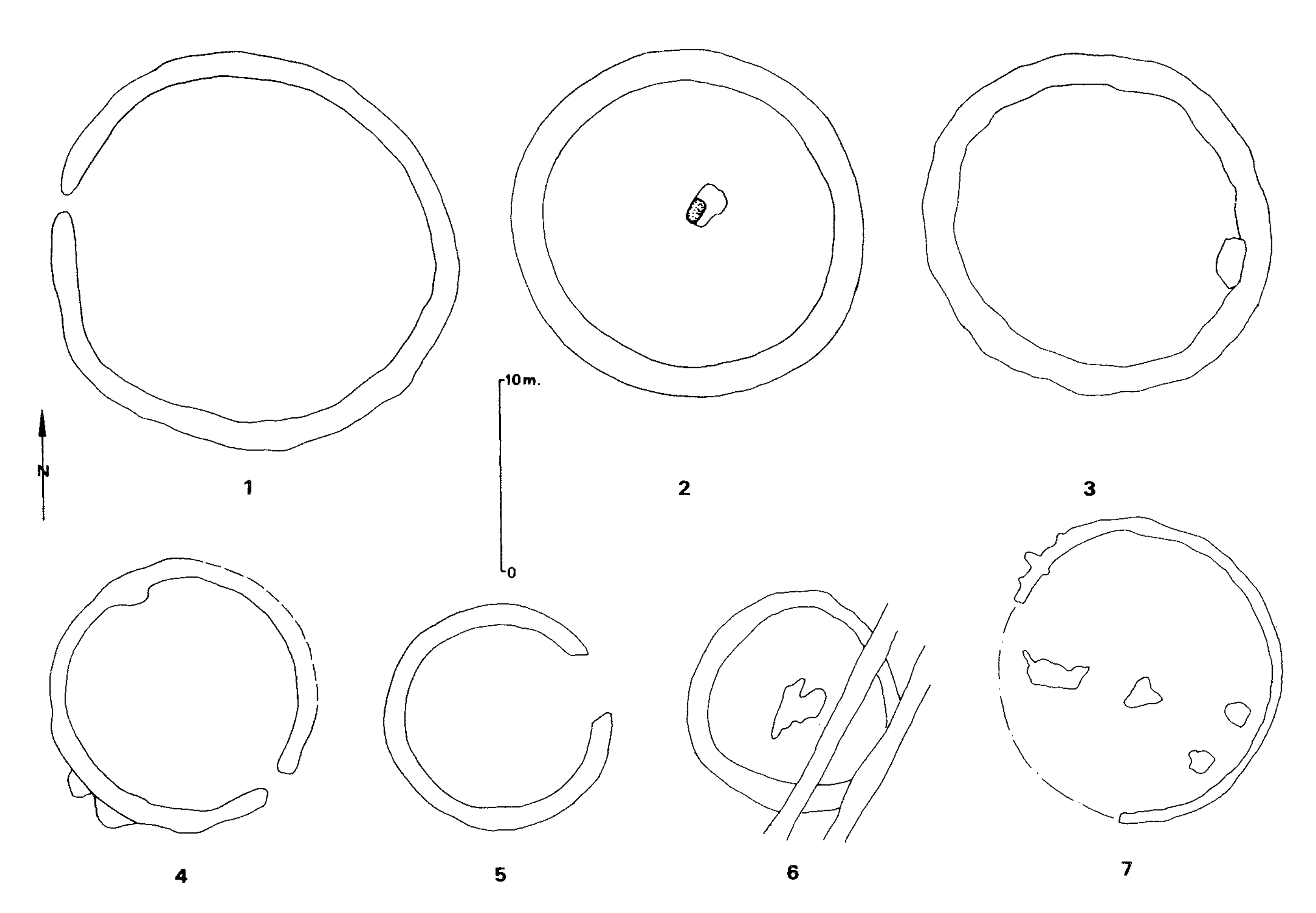


Fig. 197. — Quelques-uns des nombreux cercles généralement non datés en Picardie. 1, Concevreux (Aisne) ; 2, Berry-au-Bac, "Le Vieux Tordoir" (Aisne) ; 3, Juvincourt (Aisne) ; 4, Variscourt, "La Mullerie", n° 6 (Aisne) ; 5, Guignicourt (Aisne) ; 6, Pernant (Aisne) ; 7, Variscourt, "La Mullerie", n° 2 (Aisne) (d'après URA 12, G. Lobjois, A.M. Ancien, A. Tuffreau et R. Ertlé).

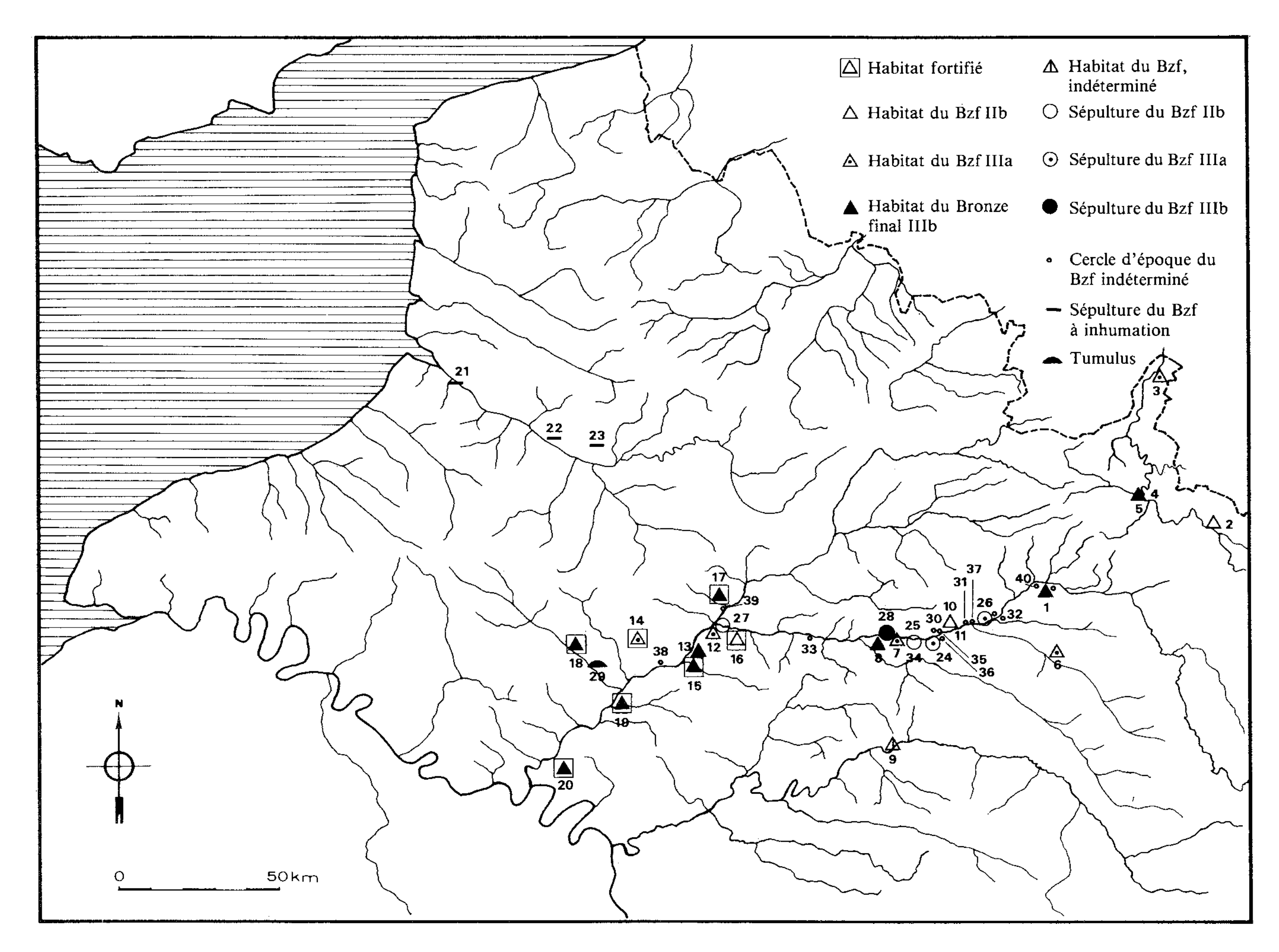


Fig. 198. — Carte de répartition des habitats et des sépultures de l'Age du Bronze final III.

mètres du célèbre site de potiers des "Ecouaires", attribué au Bronze final III b, les cercles ne sont pas datables.

Des enclos circulaires et irréguliers sont associés à un grand enclos allongé de 65 m de longueur à Acy-Romance (Ardennes). Bernard Lambot (1982, p. 54-55, fig. XV et XVI), en signale d'autres avec fossés parallèles, à extrémités en demi-cercles à Barby et à Thugny-Trugny (Ardennes).

Nous aurons l'occasion de revenir sur ces grands enclos allongés.

INVENTAIRE DES HABITATS ET DES SEPULTURES

HABITATS

1. Nanteuil-sur-Aisne, "Les Ecouaires", 1 (08), Bz F.IIIb.
2. Remilly-Aillicourt, "La Bonne Fache", 1 (08), Bz F.IIb.
3. Fromelennes, "Le Bois du Miquet", 1 (08), Bz FIIIa.
4. Charleville-Mézières, "Saint-Julien", 4 (08), Bz F.IIIb.
5. Charleville-Mézières, "La Warenne", 5, (08), Bz F.IIIb.
6. Hauviné, "La Sellette", 1 (08), Bz F.IIIa.
7. Cys-la-Commune, "Le Mont Sans Pain", 2 (02), Bz F.IIIa.
8. Chassemy, "La Grévière Pailler", 3 (02), Bz F.IIIb.
9. Passy-sur-Marne, "La Fontaine au Ladré", 1 (02), Bz F.
10. Berry-au-Bac, "Le Chemin de la Pêcherie", 3 (02), Bz F.IIb.
11. Berry-au-Bac, "La Croix-Maigret", 2 (02), Bz F.
12. Compiègne, "Le Fond Pernant", E-4 (60), Bz F.IIIa.
13. Verberie, "Le Buisson Campin", 2 (60), Bz. F.IIIb.

SITES FORTIFIES

14. Catenoy, "Le Camp César", 1 (60), Bz F.IIIa.
15. Saint-Sauveur, "La Prévôtée", 1 (60), Bz F.IIIb.
16. Vieux-Moulin, "Saint-Pierre-en-Chastre", 1 (60), Bz F.IIb.
17. Chevincourt, "Le Mont de Noyon", 1 (60), Bz F.
18. Bailleul-sur-Thérain, "Le Mont César", 1 (60), Bz F. et Ha.
19. Gouvieux, "Le Camp César", 1 (60), Bz F.
20. Taverny, "Le Camp César", 1 (95), Bz F.IIIb.

SEPULTURES

Découvertes mal relatées

21. Abbeville, "Mautort", A-6 (80).
22. Bourdon, "Marais", 1 (80).
23. Bertangles (80).

Incinération en urne, en pleine terre

24. Maizy-sur-Aisne, "Le Martelot", I (02), Bz F.IIIa.
25. Vieil-Arcy/Pont-Arcy, "La Boisse", I (02), Bz F.IIb.
26. Guignicourt, "Le Fond de Mauchamp", 1 (02), Bz F.IIIa.
27. Compiègne, "Le Carrefour d'Aumont", A-1 (60), Bz F.I (?).
28. Cys-la-Commune, I (02), Bz F.IIIb (?).

Sépulture tumulaire et enclos funéraire difficilement datables

29. Mouy, "Coincourt", 1 (60), Bz F.IIIb (tumulus).
30. Beaurieux, "La Justice", 1 (02), Bz F.
26. Guignicourt, "Le Fond de Mauchamp", 2 (02), Bz F. (?).
31. Berry-au-Bac, "Le Vieux Tordoir", 1 (02), Bz F.
32. Variscourt, "Le Vieux Reims" et "La Mullerie", 2 à 7 (02), Bz F (?).
33. Pernant, "Les Grevettes", 1 (02), Bz F (?).
34. Pont-Arcy et Vieil-Arcy, "Près du Canal", 2 (02), Bz F (?).
35. Cuiry-les-Chaudardes, "Le Champ Tortu" et "Les Draguelines", 2 et 3 (02), Bz F (?)
36. Concevreux, "Les Jombras", 1 (02), Bz F (?).
37. Juvincourt-Damary, "Le Fond de Mauchamp", 1 (02), Bz F (?).
38. Rivecourt, "La Saule Ferrée", 1 (60), Bz F (?).
39. Thourotte, "Le Pont du Matz", 4 (60), Bz F (?).
1. Nanteuil-sur-Aisne, "L'Entrée des Ecouaires", 2 (08), Bz (?).
40. Acy-Romance, (08), Bz F (?).

2. — LES HABITATS ET LES SITES FORTIFIES TYPES ET REPARTITION

Beaucoup de vestiges ont été découverts sur des sites d'habitats, mais en l'absence de fouilles scientifiques, il est souvent impossible de dater les stations de surface et les enceintes. Pour ces raisons, nous ne donnerons qu'un aperçu sommaire de la question, en attendant que des travaux sérieux soient exécutés. Les récentes fouilles de sauvetage entreprises depuis quelques années sur des sites d'habitats de plaine sont prometteuses. La plupart d'entre elles ne sont pas encore achevées à l'heure où nous rédigeons ces lignes.

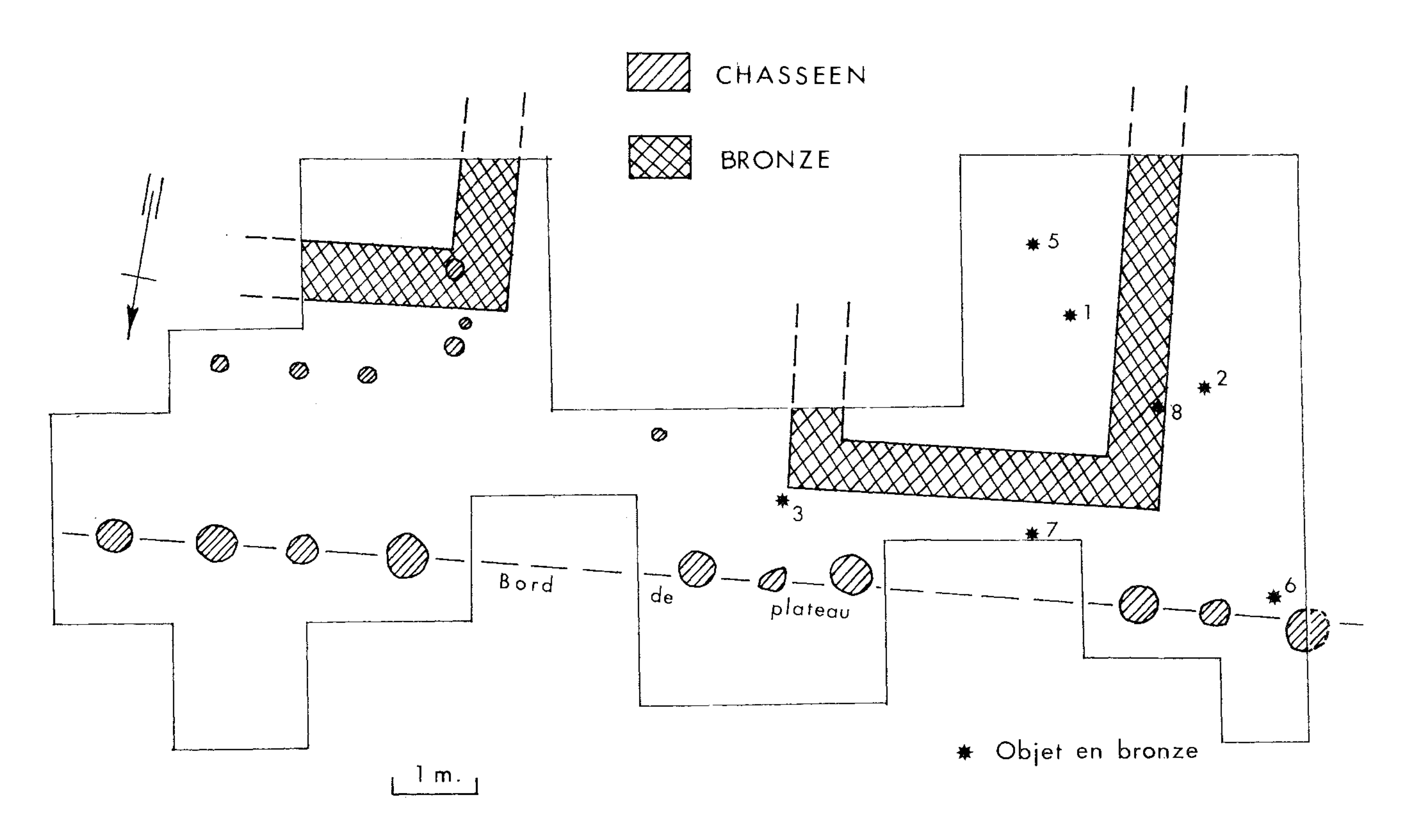


Fig. 199. — Catenoy, "Le Camp César" (Oise), bord de plateau nord. Structures trouvées lors des fouilles de 1982-83. En quadrillé = Age du Bronze final III a. En hachuré = Chasséen. On distingue les deux plans partiels d'habitats de l'Age du Bronze final, construits sur semelles de fondation en pierres calcaires.

2 -1 - LES HABITATS DE PLAINE

Les quelques installations que nous connaissons sont placées principalement le long des cours d'eau ou à peu de distance de points d'eau. Les villages peuvent être situés sur de basses terrasses, dans des zones fréquemment inondables, comme par exemple à Choisy-au-Bac (Oise), à Remilly-Aillicourt (Ardennes) et à Cys-la-Commune (Aisne). Parfois, les sites sont un peu plus élevés et peuvent être placés sur des contre-pentes ou des rebords de plateau, comme à Nanteuil-sur-Aisne (Ardennes). Les seuls vestiges retrouvés dans les gisements fouillés récemment, sont de nombreuses fosses et fossés, parfois des emplacements de trous de poteaux. A Remilly-Aillicourt (Marolle Cl., 1970 et communications personnelles) sur le site de la Bonne Fache II et III, le fouilleur a pu décaper une surface assez grande. Quelques trous de poteaux groupés ne déterminent pas, pour autant, des plans de maisons. Il en est de même à Nanteuil-sur-Aisne (Ardennes) où Bernard Lambot a trouvé quelques trous de poteaux déjà très arasés, près des fosses à détritus.

Une fouille de sauvetage a été organisée en 1981 sur le passage de l'autoroute A26, à Ingheim (Pas-de-Calais), par Jean-François Piningre de la direction des Antiquités Préhistoriques du Nord/Pas-de-Calais. Les fouilleurs ont pu mettre en évidence des fossés rectilignes, quelques trous de poteaux, un plan carré de bâtiment à quatre poteaux, des fosses à détritus, des fosses de type silo avec céréales carbonisées et une plaque de clayonnage de coupole de four.

La céramique recueillie sur l'ensemble du site est homogène. Elle se compose de jattes, de gobelets, de vases biconiques, de bols et d'assiettes qui, typologiquement, s'inscrivent dans un Bronze tardif ou au début du premier Age du Fer.

A Cys-la-Commune, au lieudit "Le Mont Sans Pain", Gérard Bailloud (1975) a mis au jour une cinquantaine de structures, ou d'anomalies, de formes sub-circulaires ou irrégulières. Le fouilleur pense que les plus petites fosses peuvent correspondre à des assises de poteaux, alors que les autres sont probablement des extractions d'argile. Bernard Lambot (1977) envisage la même utilisation primaire pour les fosses de Nanteuil-sur-Aisne, ces dernières ayant ensuite servi de dépotoirs. A Choisy-au-Bac (Oise), nous avons observé l'existence de fosses, mais la plupart des déchets devaient être jetés dans la rivière. Les plans d'habitats reconnus correspondent à l'extrême fin de l'Age du Bronze et surtout au début du premier Age du Fer. Nous aurons l'occasion d'en parler dans le chapitre suivant. Un recensement des structures d'habitats de l'Age du Bronze a été fait par Patrice Brun (1981) pour la moitié Nord de la France.

En France, les plans de maisons de l'Age du Bronze final sont excessivement rares. Dans le Bassin parisien, on ne connaît que les éléments du village fouillé dans une ballastière à Cannes-Ecluse (Seine-et-Marne) (Gaucher G. et Robert Y., 1967). Sur les quinze cabanes inventoriées, une seule a pu être étudiée. Elle est de forme ronde. Des poteaux délimitaient un cercle de 5 m de diamètre. La partie centrale était bouleversée par le passage du bulldozer. Un foyer en cuvette, bordé de pierres, se trouvait à l'ouest, sur le bord intérieur de la cabane. Cette structure est datée de la fin de l'Age du Bronze final I. Ailleurs, en France, la plus remarquable découverte est celle du village de Dampierre-sur-Doubs (Pétrequin P., Urlacher J.P. et Vuaillat D., 1969, p. 1-35).

Dans ce site, deux phases d'habitation distinctes ont été observées (Bronze final II b et III). Les deux villages étaient placés sur le bord du Doubs. Une palissade séparait le cimetière du village, dans la phase ancienne. Les maisons étaient rectangulaires (7 à 10 m de longueur, sur 4 à 5 m de largeur) ou carrées (5 x 5 m). Une construction plus grande, ronde, était placée au centre du village. Les maisons étaient construites en poteaux ou en rondins légers. Les foyers étaient le plus souvent situés devant la construction.

2 - 2 - LES SITES FORTIFIES (fig. 200 à 206)

La plupart des sites de hauteur qui avaient été occupés dès le Néolithique moyen, sont à nouveau recherchés par les hommes du Bronze final. Les sites fortifiés peuvent se classer en deux groupes : l'éperon barré sur le rebord de plateau ou de colline, et le plateau à enceinte périphérique.

a) L'éperon barré

Comme dans beaucoup de régions, c'est le type le plus caractéristique. Les éperons sont toujours placés sur un lieu élevé, facile à défendre et favorisant la surveillance d'une voie de passage. Le promontoire est défendu naturellement sur deux ou trois côtés par des escarpements. La partie plateau est isolée par un rempart et un fossé. Certains points faibles peuvent être renforcés par une levée de terre ou un muret sur le côté.

- *"Le Camp César" à Catenoy.* C'est l'éperon le plus connu de la région étudiée. Il est placé à l'extrémité orientale d'un vaste plateau calcaire à une altitude d'environ 155 m. Il domine de 120 m les vastes terrains marécageux de Sacy-le-Grand sur ses flancs sud et sud-est. Ce camp orienté est-ouest, a la forme

d'un triangle de 350 m de longueur. Le camp est séparé du reste du plateau par un large fossé et un rempart en arc de cercle de 150 m de longueur. D'après Norbert Ponthieux (1872, p. 19), le rempart est composé de pierrailles provenant de l'évidement du fossé. La hauteur du rempart varie entre 4 m et 6 m. Le camp a une superficie de près de 5 hectares. L'occupation remonte au Néolithique Chasséen du Bassin parisien. La seconde phase importante se situe à l'Age du Bronze final IIIa. C'est à cette époque que la barre aurait été élevée. Il n'est toutefois pas impossible qu'un petit ouvrage chasséen ait existé auparavant. Au Nord du camp de Catenoy se trouve une vieille voie de communication qui est probablement en rapport aussi avec ce site (Blanchet J.Cl., 1978 ; Blanchet J.Cl. et Decormeille A., 1984).

Des sondages ont aussi été entrepris sur le rebord de plateau nord, près de l'ancien moulin. Dans un premier sondage, la couche du Bronze se situait à 0,55 m de profondeur (couche 3).

En dessous nous avons trouvé une couche de sable stérile de 0,10 m d'épaisseur, puis quatre couches chasséennes qui reposaient sur le socle géologique (Blanchet J.Cl. et Decormeille A., 1984, fig. 4). Des travaux plus récents ont permis de mettre au jour un secteur ne comportant que des dépôts très riches du Bronze final III a ; sur une épaisseur de 0,40 m à 0,60 m - toujours sur la lèvre du plateau. La poursuite des fouilles devrait permettre de déterminer l'existence d'habitats éventuels à proximité. La fortification fera l'objet d'une fouille programmée dans les années à venir.

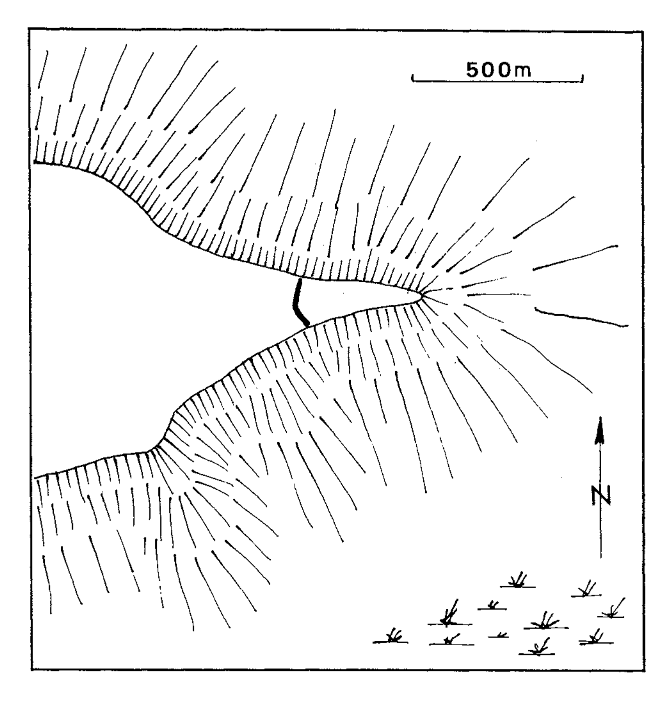


Fig. 200. — "Le Camp César" à Catenoy (Oise).

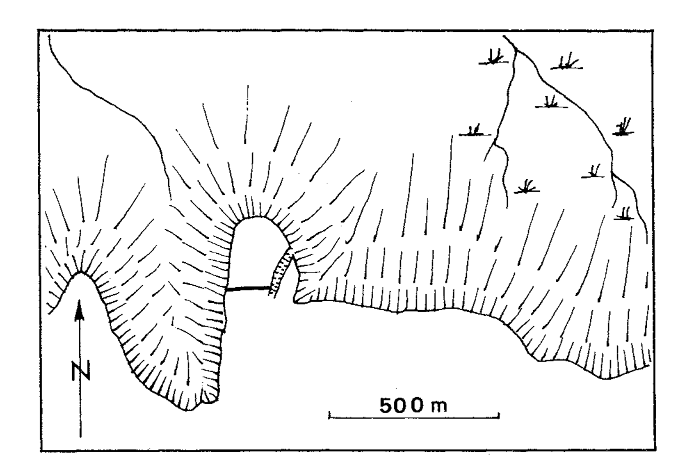


Fig. 201. — L'Eperon barré de "La Prévotée", à Saint-Sauveur (Oise).

Les récentes fouilles que nous menons sur le "Camp César" à Catenoy, nous ont permis de retrouver de nombreux vestiges de l'Age du Bronze final. Sur le côté sud, moins protégé que la face nord, nous avons pu déterminer l'existence d'un muret construit en pierres sèches et conservé sur une hauteur de près d'un mètre par endroits. Le matériel archéologique recueilli à cet endroit indique clairement que ce muret appartient à l'Age du Bronze final et non au Chasséen ou même aux époques historiques.

- *L'éperon de la "Prévotée" à Saint-Sauveur* (Oise). Il est situé au sud de la forêt de Compiègne. Une source jaillit 60 m plus bas, au lieudit "La Fontaine Saint-Jean". La barre mesure près de 80 m de longueur, pour une hauteur de 2 m et une largeur variant de 6 à 8 m. D'après Marcel Hémery (1922, p. 37, p. 229-233), cette fortification est faite de terre et de pierres calcaires. Le matériel trouvé sur ce site date aussi du Bronze final III.

- *"Le camp de César" à Gouvieux* (Oise). C'est un immense oppidum qui a dû être construit à plusieurs époques. L'éperon est placé à la confluence de la Nonette et de l'Oise qu'il domine de 50 à 60 m. La barre actuelle a problablement été élevée à la Tène finale et a dû subir des travaux d'aménagement par la

suite. Cette barre mesure 980 m de longueur et 6 à 8 mètres de hauteur.

Au nord-ouest du promontoire, il existe une levée de terre qui a pour but de renforcer le système défensif à cet endroit où les pentes sont moins abruptes. A l'intérieur de ce vaste camp, on distingue encore les

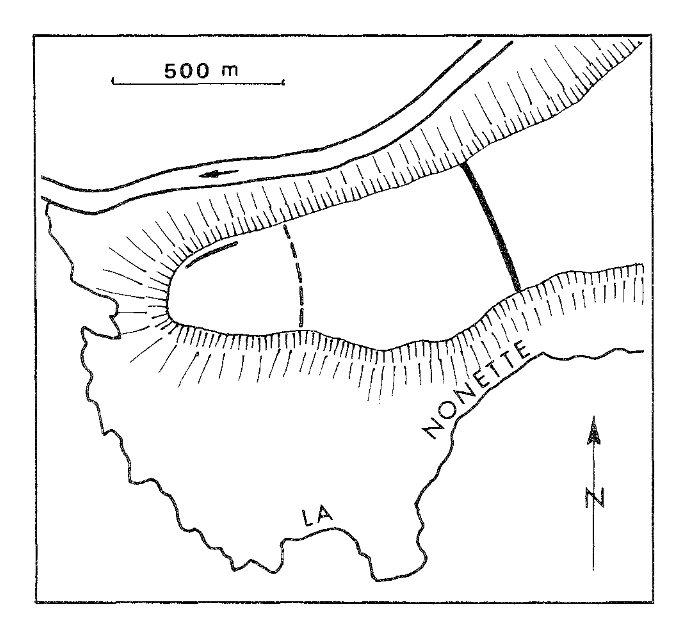


Fig. 202. — "Le Camp César" à Gouvieux (Oise). En pointillé = barre éventuelle de l'Age du Bronze, avec fossé, palissadé possible au Chasséen.

vestiges de ce qui pourrait être une ancienne barre arasée. S'agit-il d'une fortification de l'Age du Bronze avant que le camp ne soit agrandi ? C'est possible. C'est à l'intérieur de cet endroit que l'on a recueilli en surface des tessons appartenant à l'Age du Bronze final III et même un fragment d'écuelle décorée que l'on peut attribuer au Ha B1/B2. L'occupation chasséenne se situe à l'endroit du terrain de camping, c'est-à-dire très près de l'extrémité du camp.

- *"Le Mont de Noyon" à Chevincourt* (Oise). C'est un petit éperon barré ayant la forme d'un U, de 330 m de longueur et de 115 m de largeur à l'emplacement de la barre. Sa superficie est de 3 ha 60 a. Le rempart mesure encore 3,80 m de hauteur sur 8 m de largeur (Journa R., 1972, p. 17-27, 6 fig.). Au pied de ce camp, sort une source qui donne naissance au rû des Loyaux. Le site a certainement été occupé dès le Chalcolithique comme l'attestent les outils en silex et une belle pointe de flèche à pédoncule et à ailerons. Une hache à ailerons subterminaux en bronze provient de l'éperon (Blanchet J.Cl., 1975, p. 16). Il y aurait donc aussi une occupation de l'Age du Bronze final. Les quelques tessons recueillis en surface sont d'ailleurs d'allure protohistorique et peuvent se rap-

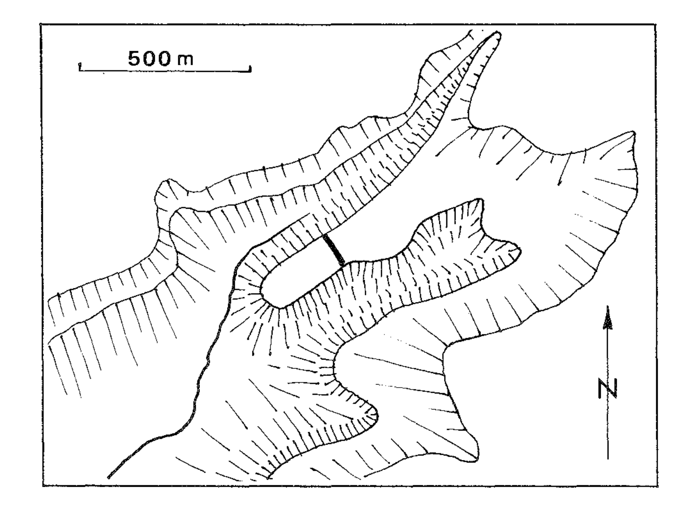


Fig. 203. — L'éperon barré du "Mont de Noyon" à Chevincourt (Oise).

porter à cette occupation du Bronze final III ; mais aucune fouille n'a été faite sur ce petit camp particulièrement intéressant par sa bonne conservation.

- *De nombreux sites indatables*

D'autres éperons barrés sont plus difficiles à dater en raison de l'absence de vestiges caractéristiques. C'est le cas notamment de l'oppidum de la Chaussée-Tirancourt dans la Somme. Il domine de 40 m la vallée tourbeuse de la Somme. Il a une forme triangulaire. La barre, de forme convexe, mesure encore 457 m de longueur, pour 26 à 27 m de largeur et 11,50 m de hauteur. Nous sommes mal renseignés sur les recherches qui ont été faites. Dans son état actuel, cet éperon date du début de la période historique, mais il n'est pas impossible qu'il ait été occupé à l'âge du Bronze. En effet, beaucoup d'outils et d'armes en bronze ont été recueillis à proximité dans toute la vallée. Il existe certainement une barre arasée plus petite qui se voit sur les clichés aériens. Elle est elle-même non fouillée. On peut se poser la même question pour les sites de Mareuil-Caubert, de l'Etoile et de Liercourt-Erondelle dans la même vallée de la Somme. Pour la vallée de l'Aisne, nous ne sommes pas mieux renseignés (Jorrand C., 1977). Dans la vallée de l'Oise, il reste le petit éperon barré de la "Héronnière" à Pierrefonds (Oise) qui a livré quelques tessons protohistoriques (Anonyme, 1972,

p. 99) ; les sites de Maysel (Oise) et du "Camp Barbet" à Mouy (Durvin P., 1959).

b) Les plateaux à enceintes périphériques

Deux camps du bassin de l'Oise illustrent parfaitement cette classe d'oppidum : le mont de "Saint-Pierre-en-Chastre" à Vieux-Moulin et le "Mont-César" à Bailleul-sur-Thérain (Oise). Ces sites sont entourés de marais, de rivières et de rûs. Leur accès à pied ferme n'est possible que d'un seul côté.

L'oppidum du Mont César à Bailleul-sur-Thérain mesure 850 m de longueur, sur 250 m de largeur maximum et a une superficie de près de 35 ha. Celui de Saint-Pierre-en-Chastre est grossièrement trapézoïdal. Il mesure 790 m à la grande base, 580 m à la petite base de 460 m de largeur. Sa superficie est de 26 ha, 11 a.

Ces deux fortifications ont une levée de terre périphérique implantée sur la lèvre du plateau. Le site de Saint-Pierre-en-Chastre a été fortement restauré par Viollet-le-Duc (Blanchet J.Cl., 1978). Celui de Bailleul-sur-Thérain a subi de fortes dégradations. Ce dernier a livré lors des anciennes fouilles et ramassages de surface du matériel datable du Bronze final et du début du premier Age du fer (notamment une épée hallstattienne).

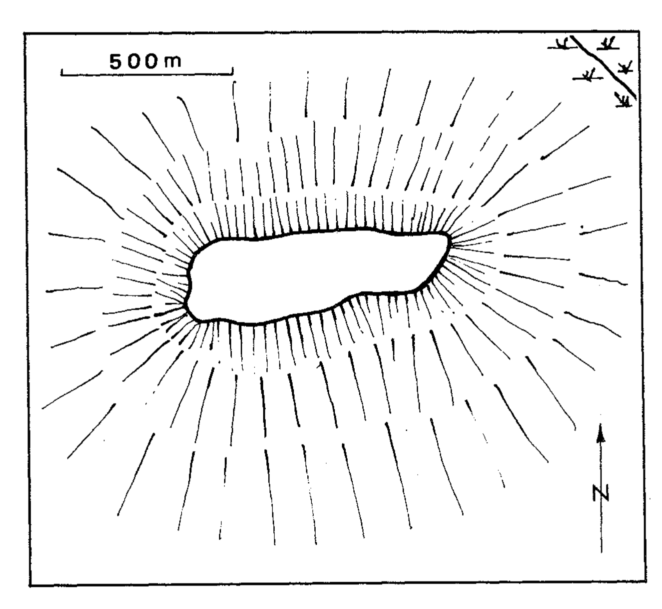


Fig. 204. — L'oppidum du "Mont César" à Bailleul-sur-Thérain (Oise). A l'ouest et au sud, la vallée du Thérain, à l'est et au nord, les marais.

L'oppidum de Saint-Pierre-en-Chastre est le plus important gisement de l'Age du Bronze final IIb/III de tout le Nord de la France. Nous avons eu l'occasion d'en présenter l'abondant matériel archéologique trouvé lors des fouilles de la fin du siècle dernier. Viollet-le-Duc signale des ateliers d'artisans au sud-est du plateau. Les déchets de fonderie et les moules très abondants plaident effectivement en faveur de cette hypothèse.

Si des travaux défensifs ont été effectués à La Tène finale, et au Gallo-romain précoce sur ces deux sites, on peut dire que, vraisemblablement, les premiers ouvrages de terre et de pierres ont été élevés au moins à l'Age du Bronze final.

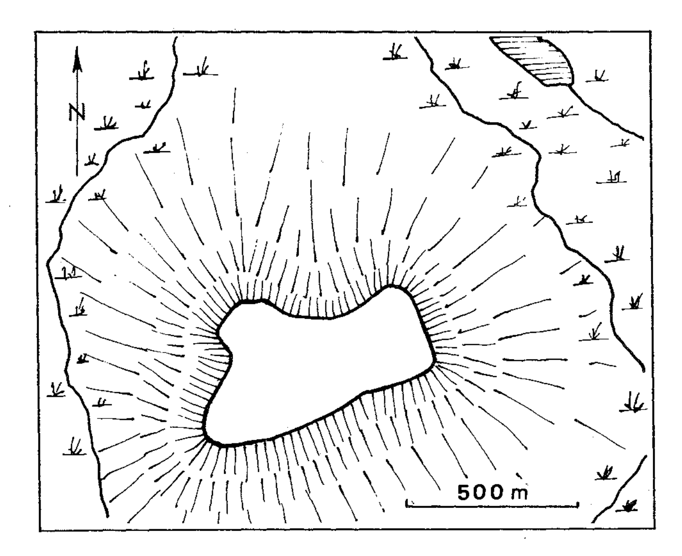


Fig. 205. — L'oppidum de Saint-Pierre-en-Chastre, à Vieux-Moulin (Oise), en forêt de Compiègne.



Fig. 206. — Vue aérienne de l'oppidum de Saint-Pierre-en-Chastre, à Vieux-Moulin (Oise) (photo J.C. Blanchet).

3. — LES VOIES DE COMMUNICATION

Il est toujours difficile de déterminer les grands axes de communication pendant la période protohistorique. Des essais ont pourtant été tentés avec succès aux Pays-Bas, en prenant en considération tous les paramètres, archéologiques, géologiques et géographiques (voir en particulier la récente étude de J.J. Bakker, 1976 *"On the possibility of Reconstructing Roads from the T.R.B. Period, R.O.B.")*.

Au sud de la région étudiée, le bassin de l'Oise est une voie naturelle de communication entre le bassin de la Seine et le Nord de la France, Pays du Bénélux, ainsi qu'entre le bassin de la Seine et l'Est de la France par le relais de la vallée de l'Aisne. Nos grandes rivières du Nord-Ouest à débit assez régulier et lent ont toujours permis une navigation facile. Même en imaginant des arbres tombés qui devaient encombrer les rives, le cours principal permettait un passage largement suffisant. L'Oise était navigable par de petites embarcations, au moins jusqu'à Thourotte. L'Aisne, avec un débit généralement double de celui de l'Oise était utilisable aussi sans aménagement particulier au moins jusqu'à Berry-au-Bac. Une étude des vestiges de bronze dragués dans la rivière d'Oise vient confirmer ces hypothèses. Les objets trouvés dans l'Oise sont nombreux entre Conflans-Sainte-Honorine et Thourotte. Au-delà de cette dernière ville, les vestiges sont absents et toute la région du Noyonnais présente un vide très net. Il est évident que les objets retirés de l'eau peuvent aussi provenir d'autre chose que du trafic fluvial (dépôt rituel, passage à gué, habitat de rive, etc...). Toutefois, la réparticition générale donne un aperçu général de la fréquentation de la rivière. La Somme a surtout livré des objets depuis son embouchure jusqu'à Amiens et même un peu au-delà. Dans le Nord de la France, on remarque surtout les voies fluviales de l'Escaut, de la Sambre et de la Meuse.

Déjà, l'Abbé Breuil (1889) avait pu constater que la répartition des objets se faisait surtout le long des grandes vallées, alors qu'en dehors, les découvertes étaient plus rares. Et Breuil (1889, p. 589) concluait que : *"le bronze semble plutôt un article d'importation, arrivant par les grandes voies commerciales que sont les fleuves, du moins sous forme de matière première. L'échange, le commerce, l'éparpillant autour des foyers d'importation, sa répartition devient de moins en moins dense à mesure que l'on s'en éloigne"*.

Au Bronze final I et II, nous n'avons pas beaucoup de vestiges sur la façade de la Mer du Nord. Les échanges maritimes avec les Iles Britanniques ne sont toutefois pas écarter. La découverte d'une embarcation coulée sur le bord de la côte près de Douvres et chargé surtout de haches à ailerons médians du Bronze final I, vient confirmer ces relations commerciales (O'Connor B., 1980, fig. 34-35).

Les grandes voies terrestres protohistoriques sont encore plus difficiles à déterminer. Il est plausible d'ailleurs que des chemins longeaient des rivières, de façon à ce que les utilisateurs puissent suivre plus facilement leur route dans un pays encore assez boisé.

De nombreux passages à gué, datant probablement au moins de l'Age du Bronze, ont été mis en évidence à l'occasion des dragages ou de reconnaissances aquatiques. Généralement, on trouve sur ces emplacements beaucoup d'objets métalliques. Le plus connu de ces gués est celui découvert à Brasles (Aisne) sur la Marne par Roger Chevallier (1953, 1954 et 1958). Ce passage est constitué d'un premier empierrement de 5 mètres de largeur environ et d'un autre placé juste à l'aval de l'île. Les deux branches forment un triangle dont les extrémités sud se rejoignent. Près d'une cinquantaine d'objets du Bronze final III et du début du premier Age du Fer ont été recueillis sur les lieux. A trois kilomètres plus à l'est et à proximité du village de Gland, Roger Chevallier (1954) signale un autre passage à gué empierré qui, lui, a livré une hache à douille et une lame d'épée pistilliforme. Un autre passage à gué important dans la vallée de la Marne est celui de "l'Abbaye", à Chézy-sur-Marne (Aisne) (Chevallier R., 1963, p. 210-240). Ce dernier gué a livré aussi beaucoup de vestiges historiques et chalcolithiques, ainsi que quelques objets de la fin de l'Age du Bronze et du début du premier Age du Fer. L'un des gués les plus importants de la vallée de l'Aisne est celui des "Pouilleuses", à Condé-sur-Aisne. Il est situé à une cinquantaine de mètres en amont du confluent de la Vesle et de l'Aisne. Quelques objets, dont notamment deux haches et un hameçon en bronze, y furent recueillis (Lobjois G., 1962, p. 57-59, 3 fig.). Un habitat du début du premier Age du Fer est aussi placé à peu de distance de là, sur les bords de la Vesle. Dans les vallées de l'Oise, de l'Aisne et de la Somme, les passages à gué ont été détruits assez tôt à cause de l'aménagement de ces rivières pour les besoins de la navigation fluviale. Des passages à gué de l'Age du Bronze ont été reconnus à Venette, Compiègne, Armancourt, Pont-Sainte-Maxence, Creil, Saint-Leu d'Esserent, dans la vallée de l'Oise. Ailleurs, des gués, pas toujours de l'Age du Bronze, sont signalés sur la Somme à Bray, Cappy, Condé, à Conty sur la Celle, à Nampont sur l'Authie, à Contay sur l'Hallue, à Aubencheul sur la Sensée, à Gamaches sur la Bresle et à Anvin sur la Ternoise (Fossier R., 1968, p. 145-149).

Amiens a souvent été considéré comme le carrefour de chemins protohistoriques convergeant vers un

passage obligatoire pour franchir à gué la Somme (Leduque A., 1972, p. 224). Cette hypothèse a été émise, en particulier, en raison des quelques dépôts trouvés sur le territoire de la ville et du grand nombre d'armes et d'outils découverts dans les anciens marais. Comme nous l'avons déjà fait remarquer, les dépôts du Plainseau, de Saint-Roch et de Dreuil, sont en réalité éloignés entre eux de plusieurs kilomètres. Quant au passage à gué, il n'est pas, à notre connaissance, daté de l'Age du Bronze, bien que cette origine soit tout-à-fait probable.

Donc, vouloir faire d'Amiens une ville d'origine protohistorique semble très hasardeux. Le cas est identique pour Compiègne où une certaine concentration de dépôts et habitats est signalé. Là encore, nous pouvons démontrer que ces dépôts sont très éloignés les uns des autres et qu'ils ne sont pas souvent synchrones.

4. — L'ECONOMIE

4.1. - L'AGRICULTURE ET L'ELEVAGE

Ces aspects sont assez mal connus dans la région étudiée. Un petit vase trouvé dans les anciennes fouilles de Saint-Pierre-en-Chastre contenait encore quelques graines carbonisées. Melle Bakels de l'Institut de Préhistoire de l'Université de Leiden (Pays-Bas) a bien voulu étudier un échantillon très représentatif comprenant un peu plus de 400 exemplaires de graines. La plupart appartiennent à la céréale *Hordeum vulgare L.* (orge ou escourgeon). Il s'agit d'un orge à grains vêtus et probablement à épis fléchis. La majorité des grains est encore enveloppée de glumes bien conservés. Les rachillae sont souvent en place (Bakels C.C., 1983).

La deuxième espèce de céréales est *Triticum dicoccum schubl* (amidonnier ou emmer). Ce blé est représenté par 16 exemplaires de grains et 4 bases d'épillets. Les grains sont assez maigres malgré leur longueur normale. Il s'agit d'un amidonnier pas mûr ou mal développé. L'échantillon contient un seul exemplaire d'une troisième espèce de céréale : *Le Panicum miliaceum L.* (millet). Avec ce lot de céréales, il y avait quelques graines de mauvaises herbes : *Bromus ervensis L.* (brome des champs) ; *Polygonum Lapathifolium L.* (renouée à feuilles de patience) ; *Brassica sp.* ou *sinapis arvensis* (chou ou moutarde des champs) et deux graines très fragmentées, indéterminables. Cet échantillon global de céréales est surtout à base d'orge. Cela peu signifier : soit que le champ de céréales fut peu infesté par les mauvaises herbes, soit que la récolte fut tamisée pour écarter les graines indésirables. L'amidonnier peut être considéré comme le vestige de la récolte de l'année précédente. Les grains ont dû être carbonisés dans le vase où ils ont été trouvés, car les éléments fragiles des grains, comme les rachillae et les poils apicaux sont présents. Il est vraisemblable aussi que la carbonisation ne se fit qu'au contact de flammes ou d'une chaleur intense. Néanmoins, il se pourrait que les grains aient été carbonisés lors d'un incendie. Il ne peut pas s'agir d'un repas brûlé car l'orge n'est pas encore battu. Il est possible aussi que les grains n'aient pas été destinés directement à la consommation. On pourrait plutôt penser à des semences, mais la quantité recueillie dans le petit vase n'aurait pas suffi à ensemencer un champ, même de petite taille. Il est difficile de retracer un usage domestique ou agricole pour cet ensemble de grains.

L'analyse exhaustive de Saint-Pierre-en-Chastre est la seule que nous possédons pour le Nord de la France. On peut signaler une graine d'orge trouvée à Nanteuil-sur-Aisne (Lambot B., 1977, p. 54). Dans le Midi, les différentes analyses montrent aussi des grains carbonisés de blé ou d'orge (Courtin J., Guilaine J. et Mohen J.P., 1976, p. 175).

Pour les outils à usage agricole, nous connaissons les faucilles qui apparaissent dès l'Age du Bronze moyen. On sait que les faucilles ne prouvent pas obligatoirement la culture des céréales. Il existe en effet des outils à moissonner autres, tels que certains types de couteaux (Leroi-Gourhan A., 1946, p. 305 ; Gaucher G. et Mohen J.P., 1974, p. 95). On a rencontré dans la plupart des sites des meules en grès ou même en granit qui attestent bien la transformation des céréales pour la nourriture. Des scènes de labour sont figurées bien loin de nous, dans le Midi, sur des rochers gravés, comme au Mont Bégo.

Elles sont aussi représentées sur des céramiques, comme dans la grotte de Quéroy à Chazelles (Charente) et au Camp Redon à Lausargues (Hérault). Dans les pays nordiques où la tourbe a conservé le bois, nous trouvons des araires déjà évoluées.

L'élevage est aussi mal connu. Seule l'étude faite par Patrice Méniel pour le site de Choisy-au-Bac (Oise), au lieudit "Le Confluent" nous renseigne. La première analyse fait apparaître une forte quantité de porcs (75 à 80 %), suivie du bœuf et des ovi-capridés. Quelques ossements de chevaux et de chiens ont été trouvés. Parmi les animaux sauvages, on remarque la présence du cerf et du sanglier. Nous aurons l'occasion de revenir plus en détail sur ce sujet dans le chapitre suivant consacré au début du premier Age du Fer.

Une petite étude de faune a été faite récemment par Patrice Méniel sur le niveau du Bronze final III b du

''Camp-César'' à Catenoy (Oise). Actuellement la fouille n'a permis de recueillir qu'une centaine de vestiges osseux. Il convient donc d'être prudent dans l'exploitation des premiers résultats. Les animaux domestiques représentent près du trois-quart de la faune. On remarque une forte proportion de bœuf (près de 80 % en N.R.) et quelques ovi-capridés. Dans la faune sauvage le cerf est le plus abondant, suivi du sanglier, de l'aurochs et du chevreuil.

Le site d'habitat du Bronze final III de Nanteuil-sur-Aisne a livré une faune très diversifiée. La chasse y occupait une part importante à côté de l'élevage (Méniel P., 1977, p. 55-58). Les espèces domestiques représentent à peu près les deux tiers de la faune globale. On y rencontre autant de porc que de bœuf, ovicapridé, chien et cheval. Les espèces sauvages sont : le cerf, le chevreuil, le sanglier, le lièvre, le lynx, le chat sauvage et le blaireau. Toute cette faune met en évidence un environnement très forestier, parsemé de quelques clairières où se pratiquait l'élevage, à côté du village.

Les résultats d'analyses de Choisy-au-Bac et de Nanteuil-sur-Aisne nous montrent bien que l'environnement d'un site est capital pour en expliquer l'économie. Il faut donc multiplier les recherches et les analyses dans des régions différentes, pour avoir une idée plus juste de la manière de vivre des hommes protohistoriques.

La pêche ne semble pas avoir joué un rôle très important. On a découvert de rares restes de poissons dans les habitats de Choisy-au-Bac (Oise). Trois hameçons de forte taille ont pourtant été trouvés en Picardie. L'un provient du dépôt de Pontpoint, ''La Cavée Vilaine'' (Oise) ; l'autre a été dégagé dans le décapage d'une ballastière à Vendeuil (Aisne) (Lobjois G., 1972, p. 286, p. 294, fig. a, n° 4). Le dernier a été dragué dans l'Aisne lors des travaux effectués sur le gué de Condé-sur-Aisne (Lobjois G., 1962, p. 57-59, fig. 3).

4.2. - L'ARTISANAT ET LE COMMERCE

Le développement qualitatif et quantitatif des produits métallurgiques à l'Age du Bronze final est le signe évident d'un accroissement des besoins. La plupart des dépôts de bronzes étaient destinés à la refonte. On peut penser que des artisans colporteurs effectuaient des tournées dans les villages pour refaire des objets neufs. Cela expliquerait en partie la diffusion très rapide de certaines innovations technologiques.

Deux habitats fortifiés de la vallée de l'Oise nous ont livré des vestiges de moules prouvant l'existence d'une industrie régionale, surtout à la fin de l'Age du Bronze.

Un fragment de valve de moule en terre cuite pour la confection de lame d'épée a été trouvé sur le site fortifié du Camp-César à Catenoy (Oise) (Mohen J.P., 1973, p. 35, fig. 1). Il s'agit d'une lame d'épée à languette tripartite. Le célèbre site de Saint-Pierre-en-Chastre à Vieux-Moulin (Oise) a livré de nombreux

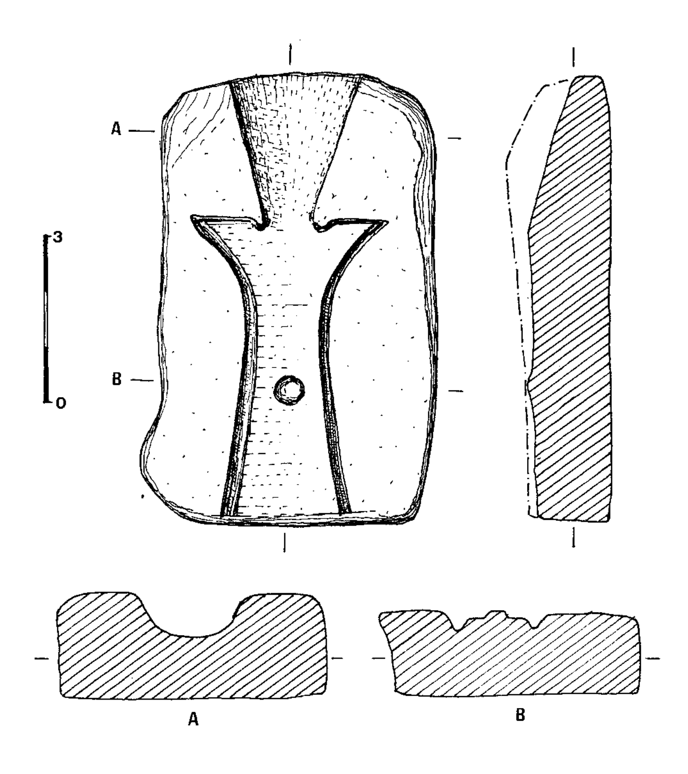


Fig. 207. — Moule en terre cuite trouvé sur le ''Camp César'', à Catenoy (Oise). D'après J.P. Mohen (M.A.N.).

vestiges, témoins d'un artisanat du bronze très développé. Plusieurs objets sont des ratés de coulée ou des préparations d'outils, non achevées. D'après les dessins de V. Cauchemé, trois fragments de moules en terre cuite auraient été trouvés lors des recherches de Viollet-le-Duc. Un de ces moules retrouvé est celui d'une portion de lame d'épée. Il se compose d'une partie réfractaire bivalve, elle-même enveloppée dans une couche de même argile plus fine et dans une dernière chappe à dégraissant végétal (Mohen J.P., 1973, p. 35).

Toujours sur ce même site, une autre portion de valve de moule en bronze servait à confectionner des haches à ailerons subterminaux. Outre ces moules, on a retrouvé sur cet oppidum tout l'outillage pour le tra-

vail du bronze : burins, poinçons, pointeaux et ciseaux. Les débris de tôle et d'objets brisés sont nombreux.

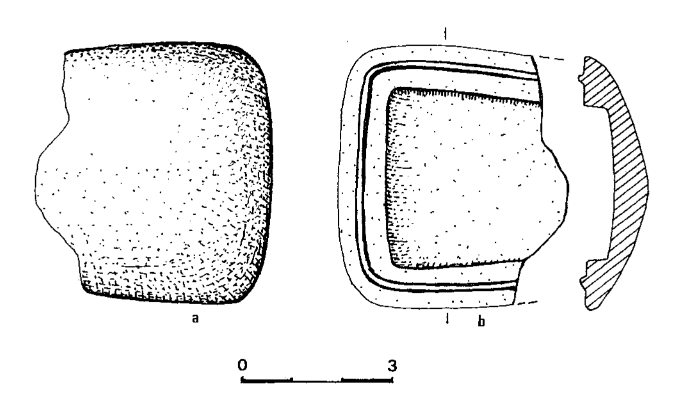


Fig. 208. — Moule en bronze de hache à ailerons subterminaux, trouvé à Saint-Pierre-en-Chastre, Vieux-Moulin (Oise) (M.A.N.).

D'autres moules en bronze ont été trouvés en Picardie. Un bon recensement en a été fait autrefois par l'Abbé Breuil (1902). Un moule bivalve, en bronze, de hache à ailerons subterminaux, a été trouvé dans les marais d'Amiens (anc. Coll. Greenwell au British Museum). Une valve en bronze, de moule de hache à douille à ailerons simulés, a été trouvée, avec son noyau en bronze, dans la région d'Amiens (anc. Coll. Vve Mallet). Le dépôt de Marlers (Somme) contient une partie supérieure de valve de hache à douille, en bronze. Un autre moule de hache à douille provient de Condé-sur-Suippe (Aisne).

La majorité des grands dépôts picards contenait des outils et des déchets de fonderie. Le lingot de la cachette de Caix est en forme d'une grande hache bipenne. Dans ce même dépôt, il existe des baguettes de bronze, à sections losangiques ou rectangulaires (Opitresco-Dodd A., Blanchet J.Cl. et Millotte J.P., 1978, p. 47-53). Ces baguettes devaient être utilisées pour faire des objets forgés et martelés. Des marteaux à douille carrée ou circulaire sont connus dans le dépôt du Plainseau à Amiens, dans la tourbe à Pont-Rémy et dans le dépôt de Marlers.

L'enclume du Plainseau est faite d'un cône vertical et d'une tablette rectangulaire, à angle droit, de surface convexe. Un culot de bronze réutilisé comme enclume, se trouve dans le dépôt de Pontpoint (Oise). Les casques d'Armancourt et de Montmacq (Oise) sont la preuve que la chaudronnerie, à l'Age du Bronze final, avait atteint une qualité technologique déjà très avancée.

Le travail du bois se faisait en particulier à l'aide de gouges et de ciseaux que l'on retrouve un peu partout. Par contre, une seule lame de scie cassée provient du dépôt de Marlers (Somme) (Nicolardot J.P. et Gaucher G., 1975).

La plupart des sites d'habitats ont aussi livré de nombreuses fusaïoles et des poids pour des métiers à tisser verticaux. Quant à la céramique, elle a pu faire l'objet d'un travail artisanal assez développé. Le site de Nanteuil-sur-Aisne a livré un bon nombre de vases qui, visiblement, sont des ratés de cuisson. Des anneaux et des boulettes d'argile indiquent l'utilisation de fours de potier sur ce site. Des outils de potiers

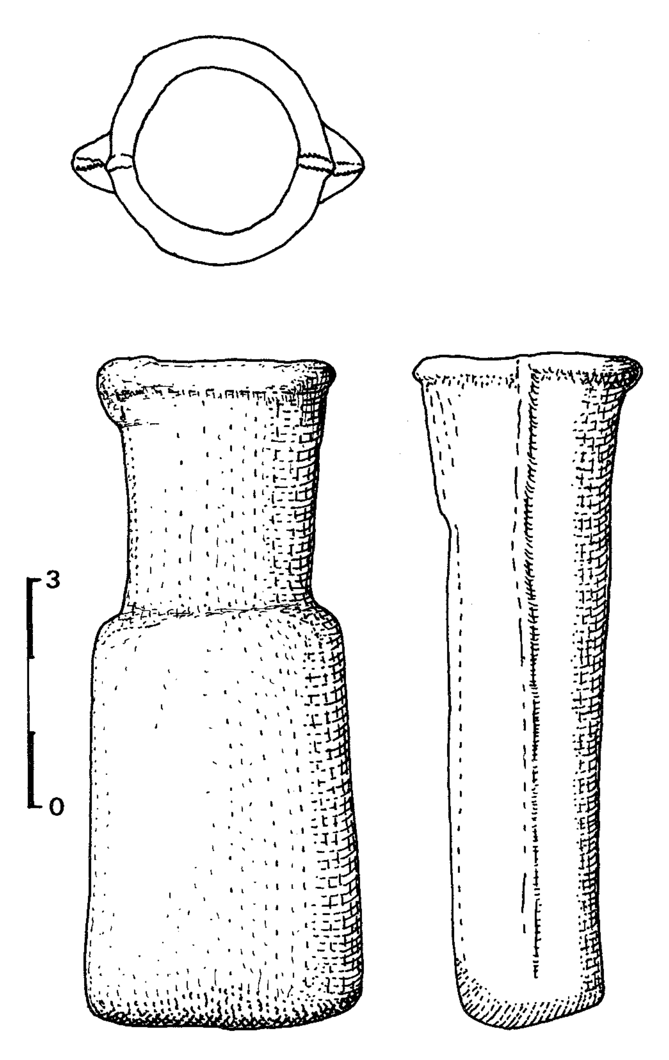


Fig. 209. — Marteau à douille de Pont-Rémy (Somme) (M.A.N.).

s'ajoutent à ce matériel. Il faudrait toutefois savoir si la production artisanale faisait l'objet d'une distribution familiale, villageoise ou si elle était largement exportée. Nous pensons l'exportation possible pour la céramique fine dite de luxe, mais la poterie grossière devait toujours être fabriquée localement.

Les groupes humains de l'Age du Bronze final communiquaient entre eux et devaient échanger leurs produits et leurs idées. Mais il est difficile de savoir comment fonctionnaient ces échanges économiques et sociaux. Comme pour les autres phases de l'Age du Bronze, l'absence de minerais dans la France du Nord a dû entraîner un trafic commercial important à longue distance avec certainement des relais. La réutilisation du métal usagé devait faire l'objet de ramassages organisés sur place par toute une classe de colporteurs-bronziers.

La nature des échanges et de la diffusion de certains produits est généralement difficile à saisir (voir en particulier Mohen J.P., 1978, p. 228).

A l'Age du Bronze final I, une importante concurrence s'engage entre les ateliers atlantiques et continentaux. La région, toutefois, appartient toujours à la province atlantique et va même produire des objets ayant les caractères principaux de ces deux courants (le dépôt de Saint-Just-en-Chaussée, par exemple). Les objets considérés comme continentaux, la hache à ailerons médians, l'épingle à disques et l'épée de Rixheim, ne sont connus que par quelques exemplaires.

Au Bronze final II, l'examen de produits métalliques montre que la région est toujours rattachée à la province atlantique malgré l'apport de quelques objets de l'Est. Par contre, les nécropoles de la deuxième partie du Bronze final II font apparaître un net changement dans le rite sépulcral. L'incinération dans les urnes est de rigueur, comme cela se pratique dans le groupe Rhin-Suisse et les groupes périphériques de même origine. Il devient alors difficile de comprendre l'évolution du matériel d'une part, et de la vie spirituelle de l'autre. Elles ne semblent pas suivre le même schéma.

Au Bronze final III, la même situation se produit au départ. Le Nord-Ouest de la France et la région parisienne se rattachent surtout au groupe des dépôts atlantiques dits en langue de carpe. Quelques objets continentaux, plus nombreux que précédemment, sont toujours présents. On note des relations avec les ensembles de Lorraine, d'Allemagne du Sud et de Suisse.

Notre région apparaît toujours comme une zone mixte où les influences continentales et celles de l'Ouest se rencontrent. Il est toutefois difficile de dire comment s'effectuaient exactement les échanges et le commerce.

5. — L'ART

Il peut être étudié à partir des différents documents laissés par les hommes de l'Age du Bronze final dans leurs habitats et leurs nécropoles, ainsi que par les gravures sur les parois des massifs gréseux. C'est le cas dans le sud de l'Aisne, à l'abri de Chinchy, à Villeneuve-sur-Fère. Il existe dans cet abri gréseux, repéré par Jacques Hinout (1974, p. 40, fig. 14), une représentation de la barque solaire, obtenue par piquetage. Il s'agit d'une embarcation avec une proue et une poupe qui se replient en col de cygne. Une voile est placée sur un long mât au milieu du bateau. Sur le côté, des traits obliques figurent probablement des rameurs. On peut se demander si la voilure a été faite au moment de la réalisation du bateau. On trouve ces

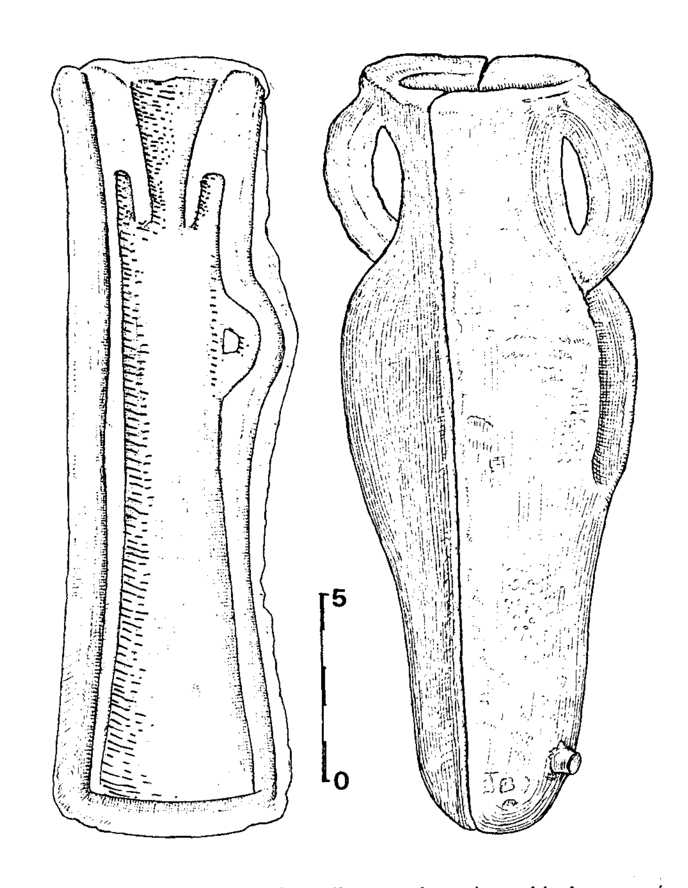


Fig. 210. — Moule de hache à ailerons subterminaux bivalve, trouvé dans la région d'Amiens (Somme) (Dessins H. Breuil, anc. coll. Mallet à Amiens).

motifs sur des couteaux ou rasoirs, des pinces, et aussi sur des gravures rupestres (Déchelette J., 1910, p. 418-426). Une barque avec sa voilure a aussi été dessinée sur un rocher en Scandinavie (Déchelette J., 1910, fig. 171, n° 2, p. 424). Donc l'association d'une voile peut être logique à cette période. Le motif global de la barque est tout à fait dans le style des gravures rupestres de Norvège, Suède et Danemark. Sur le bateau de Chinchy, les motifs de la roue solaire sont figurés par de gros points. L'analogie avec les barques solaires des Pays nordiques est frappante. Nous avons déjà signalé précédemment que des motifs solaires (soleil radié) étaient gravés sur une pince en bronze, réutilisée dans une sépulture mérovingienne au cimetière du Vieux-Mont à Cambronne-lès-Ribécourt (Oise). L'origine de cette pince est évidemment inconnue. Des motifs de cercles concentriques, parfois radiés, apparaissent aussi sur quelques pointes de lances, comme par exemple dans l'important lot trouvé lors des dragages de la Marne à Brasles (Aisne) (Chevallier R., 1954).

Les influences nordiques nous semblent bien réelles, même si elles ont été sous-estimées jusqu'à présent. Quant au symbole de la barque solaire, il est bien expliqué par Joseph Déchelette, p. 419 : *''la barque symbolisait le soleil voguant sur le fleuve Océan et laissant la terre dans les ténèbres. Cet exode de l'astre de la lumière devait frapper spécialement les habitants des régions hyperboréennes, pays où les interminables nuits d'hiver contrastent avec les longs jours d'été. Aussi ne devons-nous pas nous étonner de rencontrer*



en Scandinavie les plus nombreuses représentations de ce signe... Les mythes antiques relatifs au soleil se rapportent au trajet apparent qu'il effectue en vingt-quatre heures autour de la terre, trajet divisé en deux phases : pendant la première, il s'élève de l'Orient, parcourt sa route céleste et disparaît à l'Occident sur les eaux du fleuve Océan qui entourent la terre ; pendant la seconde, invisible aux humains, il navigue sur ce fleuve, du Couchant au Levant, pour regagner son point de départ. L'astre, durant ce second parcours, vogue sur un bateau..."

Les motifs décoratifs laissés sur les objets métalliques et céramiques sont surtout basés sur le principe de la répétition et de la symétrie de motifs géométriques. Nous n'avons pas trouvé de vases à décors figuratifs à l'Age du Bronze final. Les céramiques sont le plus souvent ornées de bandes d'incisions horizontales, de cannelures, d'impressions, de motifs triangulaires parfois hachurés, ou d'incisions obliques.

Des motifs décoratifs laissés sur les objets métalliques et céramiques sont surtout basés sur le principe de la répétition et de la symétrie de motifs géométriques. Nous n'avons pas trouvé de vases à décors figuratifs à l'Age du Bronze final. Les céramiques sont le plus souvent ornées de bandes d'incisions horizontales, de cannelures, d'impressions, de motifs triangulaires parfois hachurés, ou d'incisions obliques.

Des demi-cercles concentriques apparaissent sur des écuelles. Les objets métalliques en bronze sont peu décorés. Les supports gravés sont les bracelets, les épingles, des douilles de pointes de lances, quelques rares haches à douille et des plaques. On retrouve toujours les thèmes géométriques classiques : traits incisés droits ou obliques, cercles concentriques, incisions, pointillés et cercles repoussés.

Il s'agit donc d'un art simple, où l'évocation de la vie spirituelle n'apparaît guère.

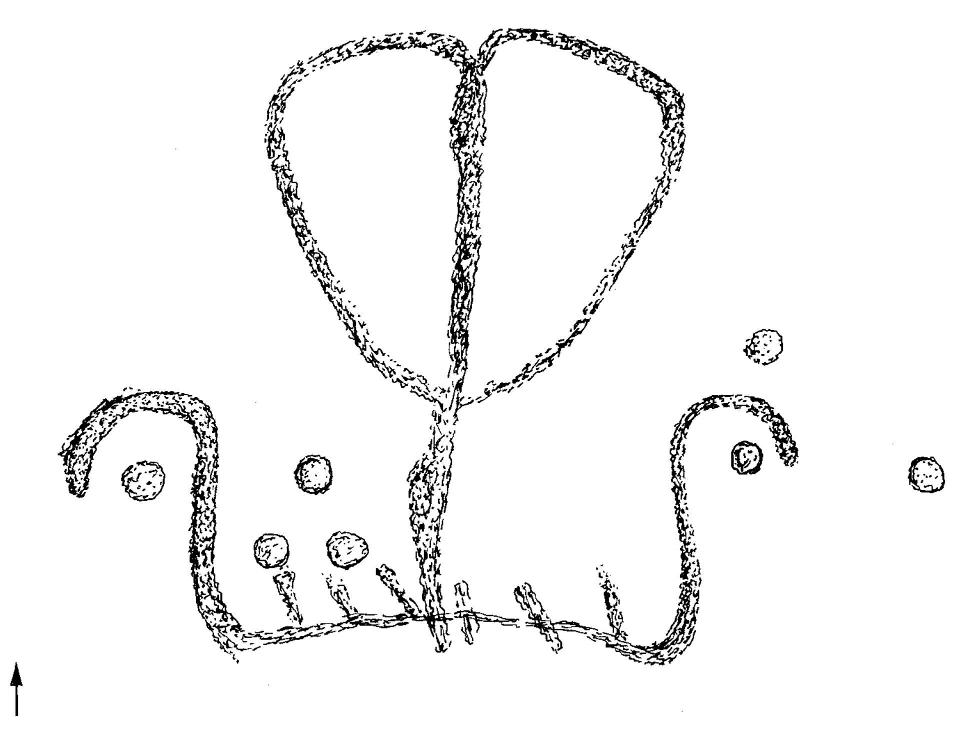


Fig. 211 a et 211 b. — Photographie et dessin d'une embarcation avec une proue et une poupe qui se replient en col de cygne. Villeneuve-sur-Fère, abri gréseux de Chinchy (Aisne). La voile et le mât ont peut-être été ajoutés ensuite (photo Jacques Hinout).

G. - Positions chronologiques et relations culturelles

L'étude de l'Age du Bronze final en est encore à ses débuts dans le Nord de la France et la Picardie. Nous ne disposons pas de résultats de fouilles suffisamment importants et sérieux pour apprécier avec précision les rapports entre les différents aspects de la culture matérielle. Nous devons trop souvent nous appuyer sur la typologie des objets métalliques et sur les principaux travaux de synthèse effectués par nos collègues étrangers et français.

L'AGE DU BRONZE FINAL I

Comme nous avons eu l'occasion de le démontrer, le passage de l'Age du Bronze moyen au Bronze final I n'est pas, au début, marqué par de grands bouleversements. Dans le Bassin parisien et sur la façade atlantique, il est possible de distinguer deux horizons métallurgiques de dépôts. La première série a été définie à partir des travaux de Jacques Briard (1965), de Colin Burgess (1968, 1976-79) et de Albrecht Jockenhövel (1975). Elle comprend des objets typiquement atlantiques, déjà utilisés au Bronze moyen, comme les haches à talon normandes et bretonnes, les épées à languette trapézoïdale et les bracelets massifs incisés. Nous trouvons aussi du matériel d'origine plus continentale et un peu plus récent tels que des lames d'épées et des poignards à languette arrondie, des bracelets en ruban nervuré, des bracelets torsadés, des épingles à collerettes et à tête plate, des épingles à renflement médian, des haches à ailerons médians et des faucilles à bouton. Sur la façade atlantique, les principaux dépôts de ce premier horizon sont ceux de Malassis dans le Cher, de Cossé-le-Vivien dans la Mayenne, de Hanouard en Normandie et de Portrieux dans les Côtes-du-Nord.

C'est à ce premier horizon qu'il convient de rattacher le célèbre dépôt picard de Villers-sur-Authie (Somme). Cette découverte permet d'établir de précieuses relations avec le Sud de l'Angleterre et nous amène vers « l'Ornament horizon » et la culture de Deverel-Rimbury. De nombreux dépôts anglais contiennent généralement des ensembles de bijoux, comme des grandes épingles, des torques, des bracelets torsadés, des bracelets non décorés à section en D, des attaches nervurées et des bagues. Mais il existe aussi quelques outils comme des faucilles à bouton, des haches à talon, des couteaux et poignards, des haches primitives à douille (dépôts de Tauton-Union Workhouse, de Tauton-Sherford, de Bath-Monkswood, d'Edington Burtle dans le Somersert ; de Barton Bendish dans le Norfolk et de Brighton Blackrok dans le Sussex). Dans ces dépôts de transition Bronze moyen/Bronze final, les rares épées sont à manche plein et les premières lances à œillets sur la douille voient le jour.

Le petit dépôt de Villers-sur-Authie, que nous avons étudié dans le chapitre sur l'Age du Bronze moyen tardif, fait partie de cet « Ornament horizon ». Il possède des bracelets tout à fait identique à ceux du Sud-Est de l'Angleterre, ainsi que les célèbres épingles du type de Picardie. Cette catégorie d'épingles serait dérivée d'exemplaires d'Allemagne du Sud, à col perforé, avec des œillets épais sur le côté. Des épingles du type de Picardie sont associées à de la céramique de Deverel-Rimbury dans les découvertes célèbres de Ramsgate et de Plaitford. Le dépôt de Villers-sur-Authie contient aussi deux petits poignards qui sont probablement d'origine continentale.

Les dépôts de la grande phase du Bronze final I sont rares. On ne peut signaler que ceux d'Anzin dans le Nord (Mohen J.P., 1972, p. 451-452, fig. 4) et de Saint-Just-en-Chaussée dans l'Oise (Blanchet J.C. et Mohen J.P., 1978, p. 472-481, 8 fig.). Le dépôt d'Anzin ne contient aucune épée, mais il a une hache à ailerons médians, une hache à talon sans anneau, deux bracelets massifs décorés et une pointe de lance. Les bracelets décorés de traits incisés font penser à la découverte belge du Bois-de-Lessines (Province de Hennegau). La hache à talon peut se rattacher à celles du dépôt breton de Portrieux et du dépôt anglais de Wantage dans le Berkshire. Le petit dépôt d'Anzin pourrait donc être un peu plus ancien que celui de Saint-Just-en-Chaussée qui contient principalement des armes.

La position chronologique et culturelle de ce dépôt est assez facile à saisir. De fortes relations rattachent le dépôt de Saint-Just-en-Chaussée (Oise) à celui de Rosnoën-en-Penavern (Finistère) (Briard J., 1958, p. 24-34). Certaines épées et le poignard à languette en forme de trapèze allongé, la hache à talon, les pointes de lances, nous ramènent vers ce dépôt finistérien. Par contre, il existe aussi une hache à ailerons médians dont l'origine continentale ne fait aucun doute (Millotte J.P., Cordier G. et Abauzit P., 1968). Une lame d'épée d'un type proche de Rixheim, rappelle aussi le type de Monza. Cette lame d'épée à languette étroite, encochée, est connue dans le Bassin parisien à Cannes-Ecluse (Seine-et-Marne) (Gaucher G. et Robert Y., 1967, fig. 24, n° 2), dans les Côtes-du-Nord dans le dépôt de Sauvageons-en-Héon (Briard J., 1965, fig. 49, n° 1) et dans la région d'Abbeville (Gaucher G. et Mohen J.P., 1974, p. 49,

ill. 27). Il semble s'agir d'une lame d'épée dont la languette a les caractères à la fois atlantiques et continentaux. Une autre lame d'épée a une languette tripartite qui évoque celle du type allemand de Buchloe/Greffern (Schauer P., 1971, pl. 65). L'épingle à anneaux moulurés ressemble aux grandes épingles de l'Est de la France (Audouze F. et Courtois J.C., 1970, p. 13-15) et n'est pas sans évoquer aussi les exemplaires de l'Yonne.

Dans le dépôt de Saint-Just-en-Chaussée (Oise) la dualité entre les influences de l'Est et celles de l'Atlantique devient de plus en plus perceptible.

Dans le Bassin parisien on ne connaît que le dépôt de Choisy-le-Roi (Val-de-Marne) qui contient trois haches à talon de style « normand » abâtardi, deux lames d'épées dont une du type de Rosnoën avec sa languette étroite, échancrée, et cinq fragments de pointes de lances (Mohen J.P., 1977, p. 91-92).

Voyons maintenant si la céramique et les nécropoles suivent le même schéma d'évolution au Bronze final I. Pour le Nord-Ouest de la France, nous sommes encore très mal renseignés. Nous pensons que la céramique et les rites sépulcraux ont, dans cette région, un schéma d'évolution peut-être semblable à celui qui a été proposé pour le Sud des Pays-Bas et la Belgique, avec la culture de Laren succédant aux cultures d'Hilversum et de Drakenstein. Nous aurions le prolongement du groupe d'Eramecourt. Nous connaissons, par exemple, au "Carrefour d'Aumont" à Compiègne, une incinération dans un petit vase bitronconique possédant une rainure. Les découvertes faites dans quelques fosses du "Champ Tortu" à Cuiry-les-Chaudardes (Aisne), prouvent l'évolution de ce groupe, au moins à une phase déjà avancée du Bronze moyen (présence d'un moule d'enclume du type de Porcieu Amblagieu).

Dans l'Est du Bassin parisien, le processus d'évolution est mieux connu. On retrouve la coexistence des rites à inhumation et à incinération. La céramique est décorée d'excisions et d'estampages, mais il devient courant de trouver des cannelures douces associées à des mamelons cernés. Ces derniers décors vont d'ailleurs évoluer sur des récipients plus carénés, jusqu'au Bronze final II a. Le processus culturel de développement de cette région se trouve, par sa situation géographique, davantage rattaché à l'Est.

En chronologie relative les études récentes (Jockenhövel A., 1975) permettent de mettre en parallèle les phases selon le schéma suivant : Groupes de Rosnoën, de Rixheim, de Riegsee, de Stockheim et de Lazany II.

L'AGE DU BRONZE FINAL II

Au début de cette période sont enfouis des dépôts contenant encore une forte proportion d'objets métalliques de l'Age du Bronze final I.

Ces dépôts sont d'ailleurs groupés à l'Est du Bassin parisien, à Cannes-Ecluses I et II (Seine-et-Marne) (Gaucher G. et Robert Y., 1976), à Longueville (Seine-et-Marne) (Lamarre H., 1945) et à Marolles (Seine-et-Marne) (Gaucher G., 1974). On trouve toujours dans ces ensembles les objets classiques (épées du type de Rosnoën, haches à ailerons médians, faucilles à bouton, bracelets torsadés, etc...), mais de nouveaux produits apparaissent (haches massives à talon avec anneau, bracelets cannelés, fibules, couteaux, lances à douille courte, premières haches à ailerons subterminaux). Cette fois-ci, ces dépôts du Bassin parisien ont des points communs avec l'Est, comme à Publy (Jura), Beaujeu (Haute-Saône) et avec l'Allemagne du Sud et de la Suisse (Millotte J.P., 1974).

Il est possible qu'il existe une différence dans la composition des dépôts de l'Est du Bassin parisien et de ceux du Nord de la France. Le dépôt de Saint-Just-en-Chaussée pourrait être chronologiquement assez proche de ces dépôts parisiens tout en ayant gardé un fonds influencé par la zone atlantique.

L'Age du Bronze final II est marqué par la transformation et la conversion graduelle des épées de taille et d'estoc en épées d'entaille. Les guerriers auraient acquis une nouvelle façon de combattre. En Europe Centrale et de l'Est, il existe peu de dépôts pour cette période. Il en est certainement de même en Europe septentrionale si on exclut les dépôts à épée pistilliforme atlantique, que les spécialistes français ont tendance en général à placer au Bronze final II.

La principale inovation est l'apparition des épées pistilliformes continentales. Les premières épées du type d'Hemigkofen ont certains liens de parenté avec les épées tardives de Reutligen. Les épées d'Hemigkofen ont été rencontrées en petit nombre dans les dragages et les tourbières de la Somme, de l'Oise et de la Seine.

C'est à cette époque qu'il faut placer la vieille découverte d'Erondelle dans la Somme. Le dépôt comporte une hache à talon massive avec anneau, huit haches à ailerons médians, trois haches à ailerons subterminaux de type primitif, une pointe de lance à longueur de douille moyenne et une épée. Nous connaissons seulement cette dernière par un dessin de Henri Breuil (1900, p. 511, fig. 4, n° 31). La languette tripartite est probablement du type d'Hemigkofen ou

d'Erbenheim. Le dessin est trop petit pour qu'on puisse juger. C'est le seul dépôt où les affinités continentales sont aussi marquées. Il faut toutefois noter que les haches à ailerons ont été fabriquées chez nous également.

En Europe de l'Ouest, les plus anciennes épées à lame plus ou moins pistilliforme sont des types de Ballintober et de Chelsea. En France atlantique, comme en Angleterre, les épées de Ballintober peuvent se rencontrer jusque dans des dépôts plus récents, comme dans ceux du groupe de Wilburton. Des épées isolées du type de Ballintober ont été trouvées dans la Somme à Abbeville, en Normandie à Rouen et aux Andelys, en Ile-de-France à Villeneuve-Saint-Georges. Des épées pistilliformes de style ancien, à languette possédant des encoches latérales, ont été découvertes à Bailleul-sur-Thérain (Oise) et à Port-le-Grand (Somme).

L'apparition des véritables épées atlantiques à languette tripartite et à lame pistilliforme est à situer à la fin de l'Age du Bronze final II. Le plein épanouissement de ces objets se fera pendant le Bronze final III a. Les récentes fouilles de Fort-Harrouard en Eure-et-Loir (Mohen J.P., 1984) et de Catenoy dans l'Oise (Blanchet J.C., à paraître) prouvent que la métallurgie atlantique des épées pistilliformes est à placer dans l'avant-dernière phase du Bronze final.

L'étude des nécropoles à incinération de la vallée de l'Aisne et des sites d'habitats montre une coupure très nette entre le Bronze final II a et II b de la chronologie de Jean-Jacques Hatt. A l'Age du Bronze final II a nous ne connaissons pas le matériel céramique dans le Nord de la France. Dans l'Est, le Centre-Est, le couloir rhodanien, l'Ardèche, la moitié sud du Bassin parisien et une partie du Centre de la France, on rencontre une céramique cannelée qui est le prolongement des styles décoratifs déjà présents au Bronze final I.

Dans la vallée du Rhin moyen l'évolution des types céramiques du Bronze final I et du Bronze final II a annonce déjà très nettement les formes qui seront classiques au Bronze final II b (gobelets à épaulement, coupes, jattes, etc...). L'évolution va être un peu différente dans la vallée du Rhin, du lac de Constance à la Basse Alsace, et la moyenne vallée du Rhin jusqu'à la Suisse. Ces particularités vont donner naissance aux groupes Main-Souabe et Rhin-Suisse. La partie Est du Nord de la France et principalement les vallées de l'Aisne, de la Meuse et de la Marne, vont brusquement recevoir au Bronze final II b l'arrivée de nouvelles populations originaires du groupe Rhin-Suisse.

Nous retrouvons dans les nécropoles les premiers « Champs d'Urnes » connus dans la région. Le plus complet de ces cimetières est celui de Vieil-Arcy/Pont-Arcy (Aisne). Cette dernière nécropole a beaucoup de similitudes avec les découvertes moins bien relatées de Maizy-sur-Aisne et de Guignicourt. Les vases sont placés dans de petites fosses cylindriques avec les ossements incinérés. Comme dans les cimetières des Gobillons à Châtenay-sur-Seine (l'incinération O en particulier) et des Basses-Godernes à Champagne-sur-Seine, il est difficile de différencier une phase Ha A2 (Bronze final II b), d'une phase Ha B1 (Bronze final III a).

A Aulnay-aux-Planches (Marne), N.K. Sandars (1957, p. 167, fig. 39, n°s 2 à 8) classe à juste titre, dans son "Late Bronze II" (Ha A2, Bronze final II b) la tombe Z2. Le seul matériel d'habitat connu dans le Nord-Ouest de la France est celui de l'oppidum de Saint-Pierre-en-Chastre à Vieux-Moulin (Oise) et de Remilly-Aillicourt (Ardennes). L'unique gobelet à épaulement de Saint-Pierre-en-Chastre possède un fond étroit et un décor incisé. Il est associé à un biberon, à d'autres céramiques et à un abondant matériel de bronze. Ce dernier site appartient au Bronze final II b. Les quelques trouvailles de la vallée de l'Aisne ne nous permettent pas d'affiner la chronologie du Bronze final II b et III a (Ha A2 et B1) comme cela a pu se faire, à l'origine, en Allemagne du Sud-Ouest et dans d'autres provinces du groupe Rhin-Suisse. Cela tient peut-être au fait que nous manquons notamment de découvertes importantes et d'éléments jugés caractéristiques dans le groupe Rhin-Suisse, en Allemagne en particulier.

L'AGE DU BRONZE FINAL III

Cette période est divisée en Bronze final III a et III b. Elle est marquée par une nette augmentation des vestiges archéologiques. Si les dépôts à épée pistilliforme atlantique voient probablement le jour à la fin du Bronze final II, ils trouvent leur plein épanouissement au Bronze final III a. Les dépôts de Luzarches (Val d'Oise), de Caix (Somme) et de Giraumont (Oise), appartiennent au même ensemble que les dépôts atlantiques du groupe de Saint-Brieuc-des-Iffs. Les éléments caractéristiques rencontrés dans ces dépôts sont les épées atlantiques à languette tripartite et à lame pistilliforme, les bouterolles losangiques, les embouts de lances, les haches massives à anneau latéral, les gouges, les ciseaux et quelques objets de parure. Des objets plus continentaux sont mêlés à la grande masse de produits atlantiques. Dans le dépôt de Caix, il y a une épingle à tête plate discoïdale et des haches à ailerons qui sont originaires de l'Est. Le dépôt de Giraumont possède aussi une lame d'épée à

Chronologie absolue	Chronologie relative		Influences culturelle	Objet-type	Nord de la France et Picardie	
	Allemande	J.J. HATT			Dépôt	Habitat/sépulture
– 1250/– 1200	Bz D	Bz.f.I	Groupes de Rosnoën et de Rixheim	Epingle à tête de pavot Epées de Rosnoën et de Rixheim	Anzin Saint-Just-en-Ch	Compiègne Clermont
– 1150/– 1100	Ha A1	Bz.f.IIa		Epingle de Binningen et	Erondelle I	
–1050/–1000	Ha A2	Bz.f.IIb	Groupe Rhin-Suisse	Epées pistilliformes continentales	Caix	Remilly-Aillicourt St-Pierre-en-Chastre Vieil-Arcy
– 950/– 900	Ha B1	Bz.f.IIIa		Epée pistilliforme atlantique	Giraumont Luzarche	Catenoy Compiègne Maizy-sur-Aisne
– 870/– 850	Ha B2	Bz.f.IIIb	Groupe des Palafittes	Epée en langue de carpe Hache à douille du type du Plainseau	Amiens "Le Plainseau" et "Saint-Roch" Dreuil-les-A. Compiègne Marlers Juvincourt Crouttes Saint-Omer Coquelles	Nanteuil-s-Aisne Saint-Sauveur Compiègne Verberie Chassemy Taverny Charleville
– 780/– 770	B3		Période I		Condé-s-S.	Choisy-au-Bac Phase I
– 730/– 720	Ha C1	Ha anc.	Période IIa	Epée de Gündlingen	Saint-Riquier Cambrai	Inghem Compiègne
	Ha C2		Période IIb	Hache à douille carrée, armoricaine	Gernicourt	Choisy-au-Bac Phases II et III Pontpoint
– 620/– 610						

long ricasso cranté, d'origine continentale. Il est difficile de définir le type de cette épée à cause de l'absence de la languette. Il pourrait peut-être s'agir du type de Mâcon.

Il existe dans le Bassin parisien quelques particularités au niveau de la typologie des objets métalliques. Les lames d'épées pistilliformes d'aspect plus grêle et de plus petite longueur (entre 450 et 550 mm) sont spécifiques à la région parisienne et à la Picardie (dans le dépôt de Giraumont). Une autre production atlantique du Bassin parisien est la fabrication de pointes de lances courtes à ailerons galbés (Mohen J.P., 1977, p. 121). Une métallurgie prospère règne alors dans le Nord-Ouest de la France. L'horizon atlantique de Saint-Brieuc-des-Iffs est à rattacher à celui de Wilburton en Angleterre, qui produit des objets identiques. C'est aussi en Europe Centrale l'époque récente des Champs d'Urnes et en Europe du Nord la période de Montélius IV.

La récente fouille de l'oppidum de Catenoy montre une association de matériel métallurgique du type de Saint-Brieuc-des-Iffs, avec une céramique du Bronze final III a, très influencée encore par le groupe Rhin-Suisse. Les gobelets à épaulement qui apparaissent avec le Bronze final II b, deviennent plus larges et le décor disparaît peu à peu.

Les urnes à incinération de la nécropole de Vieil-Arcy/Pont-Arcy (Aisne) présentent des caractères plus évolués, avec des formes plus anciennes. Cette nécropole doit se situer à la fin du Bronze final II b.

Par contre, les gobelets des nécropoles de Guignicourt et de Maizy-sur-Aisne (Aisne) ont des formes et des décors qui en font des objets du Bronze final III a. On retrouve à Catenoy des gobelets plus larges, des vases à col nombreux, des écuelles et des coupes décorées de larges cannelures et de triangles hachurés. Le décor très typique, formé de méandres symétriques, est aussi connu sur ce site. D'autres sites d'habi-

tats ont fourni un matériel céramique moins abondants qu'à Catenoy. Ce sont les gisements de Compiègne "Le Fond Pernant" (Oise), de Cys-la-Commune (Aisne), de Fromelennes et d'Hauviné (Ardennes).

A l'Age du Bronze final III b l'évolution régionale des populations mises en place dès l'Age du Bronze final II b se poursuit, mais des nouveautés se produisent principalement au niveau des formes métalliques. La céramique a dans certaines régions une originalité assez frappante.

Nous disposons de nombreux dépôts pour le Nord de la France à la fin de l'Age du Bronze. Les ensembles métalliques se caractérisent tous par l'apparition de l'épée dite en langue de carpe. J.D. Cowen (1954) pense que cette épée provient du type atlantique de Saint-Nazaire. En Picardie, on constate cette évolution avec l'épée de Choisy-au-Bac, qui présente à la fois les deux caractères typologiques (fig. 170, n° 1).

On trouve souvent l'épée dite du type d'Ewart Park associée à l'épée en langue de carpe. Les bouterolles naviformes rencontrées à Compiègne (Plessier L., 1913, p. 126) et dans le dépôt de Marlers, accompagnent habituellement les épées d'Ewart Park (Mariën M.E., 1975, p. 17-18). Les poignards à douille se rencontrent dans la plupart des grands dépôts atlantiques et anglais, mais on en connaît aussi quelques rares exemplaires jusqu'en Allemagne (Jacob-Friesen G., 1968). Les poignards à languette sont plus courants. Les couteaux à douille, originaires d'Europe Centrale, ont été trouvés dans les dépôts du Plainseau à Amiens et de Juvincourt-Damary (Aisne). On en connaît quelques-uns dans l'Est de la France et quelques rares exemplaires jusqu'en Angleterre dans le Bassin de la Tamise. Les couteaux à manche plein, de Juvincourt (Aisne), de Crouttes (Aisne) et de Dreuil-les-Amiens (Somme), sont aussi inspirés de ceux d'Europe Centrale.

Quant aux haches à ailerons terminaux et subterminaux, elles ont également été fabriquées dans le Nord-Ouest de la France. Un moule de ce genre de hache a été trouvé à Amiens. Il existe un type de hache à douille, dit du Plainseau (Briard J. et Verron G., 1976) que l'on trouve en abondance en Picardie. Les petites haches à douille, très trapues, des types du Yorkshire et du Pays de Galles ont pu être reproduites chez nous à la suite de surmoulage (Eluère C., 1979). Les faucilles à douilles du Plainseau, de Paris et de Vernon (Mohen J.P., 1977, p. 159) et les bracelets rubanés de Juvincourt (Aisne), à extrémités enroulées, sont d'origine britannique.

Les bracelets ouverts, à section en V que l'on connaît dans les dépôts de Juvincourt (Aisne), de Saint-Roch à Amiens et à Dreuil-les-Amiens, se répartissent dans la région parisienne et sur la façade atlantique. Les bracelets à grandes oreilles et les pendeloques hémisphériques à tube se rencontrent surtout entre la Picardie et le Bassin de l'Escaut (Marïen M.E., 1950). Les bracelets ouverts, sur tôle de Bronze martelée et rainurée se retrouvent de l'Est au Bassin parisien jusqu'en Allemagne du Nord et aussi dans les stations suisses. On remarque les influences des palafittes suisses sur un fragment de bracelet en tôle de bronze, de Dreuil-les-Amiens, décoré de petits cercles concentriques, reliés entre eux par des incisions, et sur une tête d'épingle sphérique et creuse. Ces influences suisses se font d'ailleurs sentir jusque sur la façade atlantique, dans le dépôt de la Prairie des Mauves, à Nantes (Briard J., 1966, p. 29).

Nous pouvons donc constater que si les dépôts du Nord-Ouest de la France se rattachent bien au complexe des épées en langue de carpe, les influences sont par contre multiples. On y rencontre le mélange des productions continentales et atlantiques. Le dépôt le plus ancien est probablement celui de Pontpoint (Oise), où l'on trouve encore l'épée pistilliforme atlantique, associée aux premières haches à douille à large tranchant, qui sont d'origine britannique. Les autres dépôts sont plus difficiles à dater avec précision. Il est d'ailleurs possible que certains d'entre eux aient été enfouis tardivement.

Néanmoins, ces dépôts se placent dans des stades chronologiques bien connus en Europe : la phase des dépôts à épées en langue de carpe dans l'Ouest de la France et sur la façade atlantique ; les phases de Heathery Burn/Duddingston/Covesea/Adabrock/Dewris, en Angleterre, Ecosse et Irlande ; la phase de Wallstadt en Europe Centrale et Allemagne ; et la période V de Montelius en Europe du Nord.

La céramique d'habitat commence à être mieux connue grâce aux fouilles de Nanteuil-sur-Aisne dans les Ardennes (Lambot B., 1977). Les gobelets à épaulement disparaissent. Ils sont remplacés par les vases à bulbe d'oignon et par des gobelets à panses globuleuses et ovoïdes. Les coupes présentent à l'intérieur de riches motifs géométriques simples. L'abondance des décors à Nanteuil-sur-Aisne, place ce site à une époque assez ancienne du Bronze final III b. D'ailleurs, la datation C 14 vient confirmer cette tendance = Gif - 3577 : 2820 ± 90 B.P. (- 1625 à - 795 en datation corrigée). Le site de Nanteuil peut être comparé à l'Est à ceux de Vauvretin, à Epervans (Bonnamour L., 1973), de Dampierre-sur-le-Doubs (Pétrequin P. et alii, 1969) et de Ouroux-sur-Saône (Bonnamour L., 1979). Ces gisements sont eux-mêmes datés des environs de 800 à 850 avant notre ère (de - 1400 à - 600, en datation corrigée).

Dans cette dernière phase de l'Age du Bronze des sites fortifiés de hauteur sont encore occupés. C'est le cas des oppida de Saint-Sauveur (Oise) et de Taverny (Val d'Oise).

Le Nord de la France et la Picardie commencent dès lors à prendre une certaine individualité qui ne fera que s'amplifier au début du premier Age du Fer. Il doit certainement exister des particularismes régionaux que nous ne faisons qu'effleurer à l'heure actuelle.

Les sépultures à enclos funéraires sont difficilement datables. Il est possible qu'une grande partie des monuments signalés dans la vallée de l'Aisne appartiennent à la fin de l'Age du Bronze final. Malheureusement, peu de documents convaincants sont disponibles. Seul, l'enclos 5 de Variscourt (Aisne) peut être daté d'une phase ultime d'utilisation de la fin du Bronze final III a, grâce à la présence d'un gobelet à panse cylindrique, décorée de cannelures à la base. Par rapport à l'époque précédente, nous savons que les sépultures sous tumulus réapparaissent dans la phase du Hallstatt B2, c'est-à-dire dans notre bronze final III b. D'autre part, le rite consistant à enterrer les défunts avec de la céramique, se perd peu à peu. Donc, les fossiles directeurs n'existent plus pour dater les cercles. Pour la plupart d'entre eux, nous ne pouvons faire que des études d'ordre typologique. Nous perdons une bonne partie de l'information.

Les enclos de la vallée de l'Aisne peuvent être très petits (4 à 8 m de longueur) et irréguliers (subovalaires) comme à Beaurieux. A Variscourt, deux des enclos mesuraient respectivement 3,80 m et 8,40 m de diamètre. A Cuiry-les-Chaudardes, "Les Dragueli-nes" et à Pernant, les enclos avaient 9 m et 10,50 m de plus grand diamètre. Des cercles de 14 m de diamètre se retrouvent à Variscourt (n° 6) à Pont-Arcy et à Berry-au-Bac. Les plus grands cercles sont à Cuiry-les-Chaudardes, "Le Champ Tortu" (30 m), à Pont-Arcy (20 m) et à Variscourt (28 m). Une attention particulière doit être portée sur le tumulus n° 1 de Variscourt qui a livré un double cercle, avec une sépulture à inhumation dans la partie centrale. Généralement, comme nous l'avons vu précédemment, les doubles cercles datés semblent plus nombreux à l'Age du Bronze moyen. Le monument de Variscourt a la particularité d'avoir trois entrées dans son cercle central. Il n'a pas d'incinération, mais une inhumation féminine, entourée de deux fosses, qui a livré une boucle d'oreille enroulée, en argent. La présence de dépôts secondaires dans les fossés a aussi été remarquée dans quelques rares cas. Le comblement des fossés a fait couler beaucoup d'encre. Ces monuments possédaient-ils une motte tumulaire centrale ? ou d'autres couronnes de terre ? (Boureux M., 1974 ; Villes A., 1974 et Chertier B., 1976 a). Il n'est pas toujours très aisé de répondre à ces questions, car les dépôts et les remplissages en terrains alluviaux sont souvent très complexes. Dans quelques rares cas, il a pu être prouvé que le cercle avait un tumulus, souvent moins grand qu'on aurait pu le croire. Dans d'autres cas, on peut penser qu'il existait des couronnes de terre (par ex. à Concevreux). L'origine aussi des matériaux d'élévation et de remplissage a été longuement discutée (Chertier B., 1976, p. 73-79). Ce spécialiste a pu observer que la terre noire s'est accumulée dans certains fossés, à partir de la désagrégation et de l'arasement du centre de l'enclos, alors que la craie a été apportée de l'extérieur. On a aussi constaté l'existence de matériaux archéologiques fragmentés d'habitat, dans la terre noire de remplissage.

Le seul monument possédant un tumulus attesté est certainement celui des Marais de Coincourt à Mouy (Oise). Une épée en langue de carpe a été trouvée en 1864 lors de l'enlèvement de la butte de terre qui mesurait encore près d'un mètre de hauteur. Malheureusement nous ne possédons pas beaucoup de renseignements sur cette découverte ancienne (Baudon A., 1867). Il en est de même pour les vieilles trouvailles de Mautort à Abbeville (Somme) et des marais de la Somme.

Quelques rares structures en forme de trous de serrures sont signalées en Picardie, à Juvincourt au "Champ Bouzy" dans l'Aisne (Boureux M., 1978, p. 56-57, fig. 26) et à Camon et Port-le-Grand dans la Somme (Agache R., 1978, p. 101).

Malheureusement, nous ne disposons pas de fouilles sur ces enclos bien particuliers pour pouvoir les dater avec précision. En Allemagne fédérale, en Westphalie, et aux Pays-Bas dans la province de Drenthe, ces monuments à entrée en trous de serrure sont datés de l'extrême fin du Bronze final.

Les grands enclos allongés, à fossés parallèles et à extrémités en demi-cercles sont excessivement rares dans le Nord de la France. Dans la zone étudiée, les plus significatifs ont été trouvés par Bernard Lambot (1982) lors de prospections aériennes dans le Rethélois et le Porcien, au sud du département des Ardennes. De grands enclos à fossés parallèles et à extrémités en demi-cercles ont été repérés à Barby, Thugny-Trugny et à Acy-Romance.

Sur ce dernier site les deux enclos mesurent respectivement 68 m et 78 m de long, sur 11 m et 20 m de large. Ils sont distants l'un de l'autre de 500 m environ. Ils ont des entrées à l'est. Le seul sondage effectué dans le fossé de la face nord, n'a livré aucun vestige archéologique. Des cercles sont placés à côté du

grand enclos. L'ensemble s'inclut dans une vaste nécropole de la Tène ancienne.

Sur le site de Barby, Bernard Lambot (1981, p. 26-28) a photographié un enclos allongé d'une quarantaine de mètres de longueur et un enclos circulaire de 15 à 18 m de diamètre.

Le seul grand enclos fouillé en totalité est celui d'Aulnay-aux-Planches dans la Marne (Brisson A. et Hatt J.J., 1953 et Chertier B., 1976). Il délimitait un quadrilatère très allongé de 89 m sur 15 m. Le fossé était rempli de terre noire d'apport, provenant peut-être d'une levée de terre aménagée le long de la bordure intérieure du fossé. A l'intérieur de l'enclos les fouilleurs ont trouvé quatre tombes à incinération, deux fosses à inhumation, un foyer, une excavation profonde et plusieurs pierres brutes ayant pu constituer anciennement des lignes de stèles. Au centre, se trouvait une incinération en urne, avec d'autres vases placés au-dessus. La céramique de cette tombe est datée de la transition Hallstatt A et B, soit de notre Bronze final II b/III a. Les fouilleurs pensent que la sépulture centrale est contemporaine de l'aménagement du grand enclos.

Un autre enclos allongé, rectangulaire, flanqué de deux autres enclos allongés plus petits, ont été découverts par Bernard Chertier à Bannes (Marne), à l'occasion d'un survol aérien.

Dans la Somme, Roger Agache (1978, p. 105-111) ne signale que de rares enclos allongés comme à Brutelles. Dans ce cas ils sont associés à des enclos circulaires (Agache R., 1978, p. 107, fig. 23). Aucune fouille ne permet cependant de les dater. Il en est de même dans la vallée de l'Aisne où Michel Boureux (1978) en signale quelques-uns.

Des enclos rectangulaires étroits et allongés sont présents dans la région du confluent de la Seine et de l'Yonne, à Courtavant-la-Villeneuve (Aube) (Piette J., 1971-72), à Hermé et à Châtenay-les-Gobillons (Seine-et-Marne) (Bontillot J. et alii, 1975). Les deux exemplaires de Courtavant mesurent 45 m (enclos 3) et 62 m (enclos 5), celui de Châtenay 17 m et celui d'Hermé plus de 100 m.

Les grands enclos rectangulaires étroits à extrémités rectilignes ou en absides s'apparentent aux "Langgräben" de la Westphalie et du Bassin de Neuwied (Whilhelmi K., 1975).

Dans ces pays, les incinérations, lorsqu'elles existent, sont placées au centre des monuments, comme à Aulnay-aux-Planches.

Les plus petits enclos allongés à extrémités arrondies sont placés dans des nécropoles de la Tène ancienne, comme par exemple à Manre et Aure, dans les Ardennes (Quatreville A., 1973, les enclos rituels de l'époque de La Tène dans les nécropoles de Manre et d'Aure. *Bull. S.A.C.*, n° 4, p. 17-36).

Les petits enclos ouverts, rectangulaires, apparaissent dans l'Est du Bassin parisien au début du premier Age du Fer (incinérations des "Gobillons" à Chatenay-sur-Seine, dans la Seine-et-Marne, par exemple - Bontillot J. et Mordant Cl. et D., 1975). Les petits enclos carrés ne sont connus en Picardie qu'à partir de la phase tardive de La Tène moyenne (nécropoles de Tartigny dans l'Oise et d'Allonville dans la Somme).

L'Age du Bronze final III b apparaît comme une période plus originale où la régionalisation des populations se fait de plus en plus sentir. Les régions de Picardie et du Nord de la France participent activement à la métallurgie atlantique.

H. - Conclusion

Comme la région parisienne, le Nord de la France et la Picardie apparaissent comme un lieu de rencontre entre les productions métalliques atlantiques et continentales. De nombreux échanges à longue distance marquent les débuts d'un monde en mouvement, où la concurrence devient la règle du marché.

Au début du Bronze final I, le Nord de la France est encore fortement imprégné de la période précédente. Le groupe d'Eramecourt, avec ses tumulus à incinération sous cistes en pierres doit persister et faire face à la Culture des Tumulus de l'Est. Le dépôt de Saint-Just-en-Chaussée (Oise) est un amalgame entre les influences de Rosnoën pour la zone atlantique, et de Rixheim pour la zone continentale.

Au Bronze final II, cette concurrence entre les deux zones ne fait que s'accentuer au profit des influences de l'Est. Au début du Bronze final II, des grands dépôts contenant encore une majorité d'objets du Bronze final I, sont abandonnés dans le Sud-Est de la région parisienne (Cannes-Ecluses, Longueville, Marolles, etc...). Le dépôt d'Erondelle I dans la Somme appartient à l'Age du Bronze final II. On y trouve principalement réunis des objets d'influences orientales : haches primitives à ailerons médians et subterminaux et un fragment d'épée du type d'Hemigkofen ou d'Erbenheim (selon le dessin de l'abbé Breuil). Une seule hache à talon, massive, accompagne ce lot d'objets. On ne connaît que quelques exemplaires de lames d'épées continentales dans les bassins de la Somme et de l'Oise.

Le véritable point de rupture culturelle se situe au passage du Bronze final II a au II b. De nouveaux styles et formes céramiques font brusquement leur apparition. C'est l'époque de la grande expansion des « Champs d'Urnes ». Au départ, seules les vallées de l'Aisne et de la Meuse dans les Ardennes, sont atteintes. La rapidité de ce changement ne peut s'expliquer que par l'arrivée d'une nouvelle population dont l'origine est indiscutablement dans l'extension du groupe Rhin-Suisse. Le rite de l'incinération regroupant plusieurs urnes dans de petites nécropoles, se généralise rapidement. L'oppidum de Saint-Pierre-en-Chastre à Vieux-Moulin (Oise) est occupé à cette période. C'est, dans la vallée de l'Aisne, le dernier site avancé distant de quelques kilomètres du confluent de l'Aisne et de l'Oise.

Les nouveaux arrivants semblent se métisser rapidement avec les populations autochtones. L'Age du Bronze final III a paraît être l'évolution de la période précédente. La province stylistique Rhin-Suisse est toujours vivace. Une grande partie du Nord de la France est peu à peu rattachée à ce même ensemble culturel. Toutefois, la métallurgie atlantique va réagir fortement pour faire face à l'arrivée des épées pistilliformes continentales. Les premières productions atlantiques se manifestent dans le courant de l'Age du Bronze final II avec l'apparition des épées du type de Ballintober et des lames d'épées pistilliformes à languette encochée.

C'est certainement à la fin de l'Age du Bronze final II qu'il faut placer les premiers dépôts à épées pistilliformes atlantiques. Dans les récentes fouilles de l'oppidum de Fort-Harrouard à Sorrel-Moussel (Eure-et-Loir), Jean-Pierre Mohen (1984) signale la découverte d'un atelier de fondeur de bronzes atlantiques typiques, associés à un matériel céramique de type Rhin-Suisse, datable de la fin du Bronze final II. Sur le site fortifié de Catenoy (Oise) nous avons trouvé les mêmes objets métalliques, mais cette fois-ci en relation avec un matériel céramique de la tradition du groupe Rhin-Suisse, attribuable à l'Age du Bronze final III a. Comme dans beaucoup de régions, il est encore difficile de distinguer une évolution interne très précise entre le Bronze final II b et III a. A Catenoy ce changement se mesure à partir de l'apparition de formes et de thèmes décoratifs nouveaux (comme par exemple les méandres symétriques). Le groupe atlantique de Saint-Brieuc-des-Iffs est à mettre en parallèle avec le groupe anglais de Wilburton et la phase IV de Montélius en Europe du Nord.

L'Age du Bronze final III b est marqué par l'apparition de types matériels nouveaux sur un fonds culturel régional qui a peu varié depuis l'Age du Bronze final II b. La région picarde et le Nord de la France ont toujours des rapports étroits avec le monde des palafittes. C'est à cette époque qu'il faut placer les nombreux dépôts à épée en langue de carpe : Amiens ''Le Plainseau'' et ''Saint Roch'', Dreuil-les-Amiens, Marlers, Juvincourt-Damary, Crouttes, Compiègne ''La Justice'' et ''Le Port Varin'' et les dépôts de la région Nord. Cet essor de la métallurgie atlantique est à mettre en relation avec les dépôts de la phase de Wallstadt en Europe Centrale, et ceux de la période V de Montélius en Europe du Nord.

La production d'objets métalliques du type à épées en langue de carpe et de haches à douille du type du ''Plainseau'', va se poursuivre jusqu'au début du premier Age du Fer (notre période I). Nous assistons à la fin de l'Age du Bronze à la mise en place de groupes culturels régionaux dont l'originalité se fera de plus en plus sentir à la période suivante.

NOTES

(12) *Formes et décors céramiques.*

I - La typologie céramique

Comme pour l'étude des autres céramiques protohistoriques, nous avons employé une méthode alliant une typologie fonctionnelle par exemple : (Chertier B., 1976 a) et une typologie descriptive (Séronie-Vivien M.R., 1975 et Shepard, 1961). Nous sommes conscients qu'un grand travail de normalisation, qui sort du cadre de cette étude, serait à entreprendre.

Comme beaucoup d'auteurs ont pu le remarquer, il existe parfois des différences entre la céramique trouvée en habitat et la poterie exhumée dans les sépultures. Certains vases, réalisés particulièrement en céramique fine, peuvent se rencontrer en petit nombre dans les sépultures.

Selon la classification proposée par A. Shepard (1961), on peut classer les vases du Bronze final selon leur structure (évasée, rétrécie ou en col) et leur contour (simple, composite caréné ou galbé, complexe).

a) Les vases à contour simple et à structure évasée :

On y rencontre principalement les jattes et les coupes, tantôt en forme de calotte sphérique surbaissée, tantôt à fond plat avec des parois évasées rectilignes ou légèrement convexes. Dans cette même catégorie entrent les assiettes et les terrines. Les fonds peuvent être plats, légèrement concaves ou nettement ombiliqués.

Les jattes à profil rectiligne évasé ont parfois des fonds annelés.

b) Les vases à contour composite galbé ou caréné et à structure évasée.

Les jattes à profil plus sinueux se situent dans cette classe. Comme la plupart de ces récipients, elles ont souvent des marlis déjetés, bien soulignés à l'intérieur. On trouve aussi les jattes à profil brisé, les écuelles carénées, les bols et les tasses.

c) Les vases à contour composite galbé ou caréné et à structure rétrécie.

Nous avons, dans cette catégorie, des récipients à bord rentrant arrondi ou formant même parfois un angle assez vif. Les fonds sont plats et les parois le plus souvent galbées régulièrement. Il existe

aussi très rarement des urnes biconiques sans col. Ce sont des récipients de grande taille où la partie supérieure s'arrête brusquement (Chertier B., 1976 a, p. 128). L'urne surbaissée (Chertier B., 1976 a, p. 137-138) est caractérisée par une partie inférieure de la panse plus basse. Le retour de la panse vers l'intérieur du vase dans la partie supérieure se fait progressivement. En réalité, le col se confond avec la partie supérieure de la panse.

d) Les vases à contour composite galbé ou caréné et à structure en col

Les plus petits de ces vases sont les gobelets. On distingue des gobelets à épaulement de types étroit ou large, des gobelets biconiques et des gobelets à panse globuleuse. Ils peuvent avoir un fond plat, un fond marqué d'un ombilic ou un fond plus ou moins pointu (en bulbe d'oignon).

Les cruches sont des récipients avec un col et une grande anse permettant de verser. Les pots sont des vases proches des cruches, mais ils ne possèdent pas d'anse.

Dans la catégorie des urnes et des jarres, on retrouve tous les gros récipients destinés à recevoir l'incinération dans les nécropoles, ou utilisés pour stocker les liquides et les solides dans les habitats (vases à provisions). Nous reprenons la typologie proposée par Bernard Chertier (1976 a, p. 128-138). L'urne bitronconique à col cylindrique a généralement une lèvre déjetée. Parfois, à l'intérieur de la lèvre de larges cannelures laissent supposer qu'on pouvait mettre un couvercle. La panse est plus ou moins galbée et peut, même, être légèrement carénée.

Une variante de ce vase est l'urne à col tronconique ou en forme d'entonnoir. Elle est moins abondante que la précédente, mais elle présente le même type de décor. On trouve ensuite les urnes bitronconiques et globuleuses à bord déjeté. La première de ces urnes est nettement carénée. La seconde a une panse haute, fortement galbée, et un pied assez étroit.

II - Les décors

Nous avons employé pour la classification des décors la méthode préconisée par Séronie-Vivien (1975). Le décor peut être fait avant ou après cuisson. Dans les très nombreux décors faits avant cuisson, nous distinguons ceux en creux, qui peuvent être soit des impressions, soit des incisions ou des excisions, et ceux en relief.

Comme l'a fait remarquer Bernard Lambot (1977, p. 42) un vocabulaire précis doit être employé pour définir le décor d'impression linéaire ; cette dernière étant la principale technique décorative employée sur les vases de l'Age du Bronze récent et du premier Age du Fer.

Le décor linéaire incisé qui présente des arêtes vives de moins de 1 mm de largeur s'appelle *stries*. Les *rainures* ont des arêtes adoucies, obtenues par impressions avec la tranche du lissoir. Les cannelures ont, elles, des arêtes plus douces, arrondies, à bords réguliers. Ces cannelures sont le plus souvent groupées horizontalement, alors que les stries et les rainures sont généralement espacées.

Le décor linéaire incisé est utilisé sur beaucoup de vases, en dehors des gros vases à provision. Les stries simples ou groupées en bandes parallèles horizontales peuvent être associées à des motifs semblables placés perpendiculairement (pour les thèmes décoratifs, voir : Blanchet J.C. et Decormeille A., 1984, hommages au professeur J.P. Millotte).

(13) La céramique cannelée semble persister dans certaines régions jusqu'au Bronze final III (Daugas J.P. et Pétrequin P., 1974).

CHAPITRE XIII

L'AGE DU BRONZE TARDIF ET LES DEBUTS DU PREMIER AGE DU FER

A. - Généralités et concepts

Comme on a eu trop tendance à le penser et à l'écrire, le passage de l'Age du Bronze au premier Age du Fer ne se manifeste pas par des coupures brutales. Les découvertes récentes nous permettent maintenant d'envisager le problème sous des aspects nouveaux. Le commencement de l'Age du Fer semble plutôt devoir être expliqué par des facteurs d'ordre politique, économique, voire climatique. L'évolution et l'épanouissement des cultures des Mondes méditerranéens et d'Europe Centrale montrent que l'on assiste à de profonds bouleversements. Le processus de l'urbanisation, commencé dès le début de l'Age du Bronze dans l'extrême Sud-Est de l'Europe, va s'étendre à la Grèce puis à l'Italie. Les premières cités importantes vont naître et s'accroître rapidement en créant ici et là des comptoirs. Le monde méditerranéen va se restructurer dès le VIII[e] siècle après la chute des Empires hittite et mycénien.

En Europe centrale, et particulièrement en Hongrie et Bavière, c'est l'époque où apparaissent des sépultures marquées par la présence de chevaux harnachés. C'est le fameux horizon Thraco-cimmérien défini par les archéologues de l'Est. Les tombes sont datées des VIII[e] et VII[e] siècles, par analogie avec des objets découverts en Italie du Nord (Kossack G., 1950 et Milojcic W. 1950, 1959, 1961). Quelques sépultures avec accessoires de harnachements de chevaux ont été retrouvées en France, et en Belgique, comme à Court-Saint-Etienne (Mariën M.E., 1958). Elles pourraient appartenir à de riches cavaliers étrangers à la région (Hatt J.J., 1972). Pour ces raisons, Jean-Jacques Hatt place les débuts de cette première phase de l'Age du Fer aux environs de 725 avant J.C.

La chronologie proposée par Jean-Jacques Hatt (1962) pour le premier Age du Fer en France de l'Est et en Allemagne du Sud-Ouest, est la suivante :

Hallstatt ancien	725-625 av. J.C.
Hallstatt moyen	625-540 av. J.C.
Hallstatt final I	540-525 av. J.C.
Hallstatt final IIa	525-480 av. J.C.
Hallstatt final IIb	480-450 av. J.C.

Le Hallstatt final et la Tène ont été révisés récemment par le même auteur (Hatt J.J., 1977) et divisés de la façon suivante :

Hallstatt final IIa	530-500 av. J.C.
Hallstatt final IIb	500-475 av. J.C.
La Tène ancienne Ia	475-450 av. J.C.

La chronologie de Hatt rejoint quelque peu celle élaborée par Kossack (1954), pour le Sud de l'Allemagne :

Hallstatt C1	725-660 av. J.C.
Hallstatt C2	660-620 av. J.C.
Hallstatt D1	620-560 av. J.C.
Hallstatt D2	560-480 av. J.C.

Des esquisses de périodisations du premier Age du Fer sont possibles dans quelques régions françaises. Il est important de rappeler brièvement nos connaissances sur cette période dans quelques contrées particulièrement riches et bien étudiées, dont certaines servent d'ailleurs de référence chronologique.

Dans le Languedoc, la phase ancienne est caractérisée par la culture Mailhacienne (Mailhac I, entre la fin du VIII[e] siècle et le troisième quart du VII[e] siècle avant J.C.). C'est dans l'importante nécropole du Moulin à Mailhac (Aude) que cette période a été reconnue. Les sépultures sont à incinérations et comportent un riche mobilier de céramiques non tournées, d'objets de parure et de toilette, en bronze, et quelques rares couteaux en fer (Barruol G., 1976 ; Louis M. et Taffanel O. et J., 1955, 1958 et 1960). Une phase récente (Mailhac II, entre la deuxième moitié du VII[e] siècle et le tout début du VI[e] siècle) est caractérisée par la riche nécropole à incinération du Grand Bassin I à Mailhac. Les tombes sont déposées dans de grandes fosses circulaires couvertes par un tumulus de pierres, où abondent les céramiques locales non tournées et les objets en fer et en bronze. A la fin de cette deuxième phase, apparaissent les premières importations méditerranéennes de céramique étrusque et corinthienne. Les célèbres dépôts de bronze launaciens ont été enfouis principalement aux VII[e] et VI[e] siècles avant J.C. Une troisième phase hallstattienne se dégage dans le Languedoc avec les nombreux rap-

ports méditerranéens du VIe siècle avant J.C. Les céramiques tournées, grecques, phénico-puniques vont être diffusées sur le marché. C'est à ce moment-là que l'habitat de hauteur, avec le début de l'urbanisation, va se développer.

Récemment, Jean-Pierre Mohen (1976, 1979 et 1980b) s'est employé à définir l'originalité de groupes humains dans le Sud-Ouest de la France. Entre la deuxième partie du VIIIe siècle et le courant du VIIe siècle avant J.C., les premiers objets en fer apparaissent dans un contexte économique de l'Age du Bronze. Il est d'ailleurs possible que le fer n'ait pas été introduit dans les Pyrénées occidentales seulement depuis l'Est, mais aussi depuis le Nord. Les phases I et II de la nécropole à incinération de Millas (Pyrénées Orientales) sont contemporaines de la phase de la nécropole du Moulin à Mailhac. De nombreux tumulus et des tombes plates apparaissent dans le Sud-Ouest. La seconde phase du premier Age du Fer est surtout connue aussi par de nombreuses nécropoles, entre la fin du VIIe siècle et le milieu du VIe siècle. La céramique est caractérisée par de grandes urnes ovoïdes ou "en tonnelet", à fond plat et à petit col. Le mobilier métallique devient plus riche avec des objets en fer et en bronze. La troisième période se situe entre le milieu du VIe et celui du Ve siècle. Elle semble être une époque de relative prospérité. Jean-Pierre Mohen (1976, p. 760) a pu dégager plusieurs groupes culturels dans les Pyrénées et l'Aquitaine : Groupe roussillonnais (nécropole de Millas et habitat de Ruscino), Groupe haut-garonnais (nécropole d'Ayer et habitat de Le Cluzel), Groupe moyen-garonnais (nécropole de Fauillet et habitat d'Agen), Groupe de Tarbes (nécropole de Tarbes et habitat de Crabets), Groupe landais (nécropole de Saint-Vincent-de-Tyrosse et de Mont-de-Marsan) et le Groupe girondin (nécropole d'Arcachon et habitat de Vayres).

Dans le Centre-Ouest de la France, c'est surtout la phase ancienne du premier Age du Fer qui est la mieux représentée. La tradition des Champs d'Urnes du Bronze final III b va se poursuivre et donner des enfouissements tardifs de dépôts, comme par exemple dans celui de Vénat (Charente), avec la présence d'une plaque en fer parmi une multitude d'objets en bronze. Les débuts du premier Age du Fer sont bien connus dans les habitats du Quéroy (Charente), du Camp Allaric (Vienne), de Longeville (Vendée) et de Coulon (Deux-Sèvres). Dans la grotte du Quéroy à Chazelles (Charente), fouillée par José Gomez (1978, p. 394-421), il a été mis au jour 3 couches attribuables au Groupe de Vénat (couches 4 à 6). Deux datations ont été obtenues pour la couche 5 = Gif 2740 : 870 ± 110 ans B.C. (charbons épais) (datation un peu trop ancienne) et Gif 3284 : 810 ± 100 ans B.C. (foyer). C'est près de ce foyer que furent trouvés deux pointes de flèches en fer, un ciseau en bronze, une applique rectangulaire en bronze, une épingle à tête décapitée et un couteau en fer. D'autres datations sont données à Longeville-Plage - 660 ± 110 B.C.) et au Camp Allaric (- 690 ± 110 B.C., dates non calibrées). Dans ce dernier site fortifié, Jean-Pierre Pautreau (1976, p. 772) a trouvé des habitations à plan quadrangulaire, qui possédaient au sud, un foyer en argile cuite, lissée. Jean-Pierre Pautreau fouille depuis 1978 un habitat de la fin de l'Age du Bronze et des débuts du premier Age du Fer, sur le Coteau de Montigné à Coulon (Deux-Sèvres). Une unité d'habitat rectangulaire à trous de poteaux et ses annexes (foyers, greniers, etc.) apparaissent de part et d'autre d'une aire centrale non bâtie. Un grand enclos d'allure quadrangulaire enserre le tout (Pautreau J.P., 1978, 1980 et 1981). Au début du premier Age du Fer le Poitou et les Charentes étaient encore placés sous l'influence armoricaine.

Dans l'Est de la France, on distingue, au début du premier Age du Fer, un faciès rhénan en Alsace, à poterie abondante et à objets métalliques rares (Normand B., 1973). La Lorraine occidentale se rattache au faciès Argonne-Belgique (Haulzy et Court-Saint-Etienne) (Millotte J.P., 1976, p. 842-857).

En Bourgogne, le Hallstatt ancien est surtout connu par des inhumations placées sous tumulus, souvent formés de pierres et parfois recouverts d'une chape de terre ou d'argile. Le mobilier type se compose d'une longue épée en fer hallstattienne, d'une bouterolle à ailettes, et d'un rasoir en bronze. On rencontre parfois le chaudron à attaches cruciformes ou la ciste à cordons et à poignées ornées (Joffroy R., 1976, p. 818-822).

Dans le Jura, nos connaissances sur les débuts du premier Age du Fer sont aussi en majorité tirées des sépultures tumulaires. Des épées en bronze et en fer ont été trouvées dans la nécropole de Chavéria/Beffia (Jura) (Vuaillat D., 1977), dans les terres de Vescles et de Mermier (Jura) et dans le tumulus n° 3 de Chaffois (Doubs) (Millotte J.P., 1976 b, p. 724-727). Des rapports culturels sont discernables avec la Bavière. Pour la Bretagne et la Normandie, nous sommes encore assez mal renseignés. Il est certain que le monde armoricain a développé une forte industrie du bronze pendant les débuts du premier Age du Fer. Les célèbres dépôts de haches à douille armoricaine illustrent fort bien ce commerce tardif qui a dû s'arrêter au milieu du VIe siècle avant notre ère (Briard J., 1965, p. 275 et Verron G., 1976 c, p. 802-806). En Champagne, où de nombreuses découvertes ont été faites, la situation n'est pas pour autant simplifiée. André Bris-

son et Jean-Jacques Hatt (1967) ont tenté de classer provisoirement le mobilier provenant surtout d'habitats. Mais la fouille de ceux-ci n'a pas toujours permis d'établir une évolution culturelle bien nette.

A la première période (A) appartient l'ensemble de Clamanges, "Les Faignières", où prédomine la céramique de tradition Champs d'Urnes. Les auteurs pensent que cette première phase pourrait correspondre au début du Hallstattien ancien. On remarque dans la céramique fine des formes carénées, dont le col présente de fortes cannelures horizontales. André Brisson et Jean-Jacques Hatt mettent cette phase A en relation avec la tombe B 12 d'Aulnay-aux-Planches qui a livré un bracelet ouvert, en fer et le même type de vase à cannelures (Brisson A. et Hatt J.J., 1953, p. 211, fig. 49, n° 11 et 13). La seconde période (B) est placée par les mêmes spécialistes à la transition entre le Hallstattien ancien et le Hallstattien moyen (soit vers - 650 avant J.C.). C'est encore à partir de la céramique des habitats que cette phase a été proposée : décor à la matrice ou en relief, cercles concentriques, chevrons, cordons en relief et peinture rouge. Ces auteurs classent dans la deuxième phase "Les Terres Grasses", d'Ecury-le-Repos (groupe A) et "La Côte Pelée" à Bussy-Lettrée. La troisième période (C) couvre le Hallstatt moyen (entre - 600 et - 550). Elle est représentée par le mobilier des habitats suivants : Aulnay-aux-Planches "Le Haut de Villeret" et "Les Fermes", Ecury-le-Repos "Les Terres Basses" (groupe C), et "Le Pithois", Bannes "Les Blés Gelés" et Normée "La Tempête").

André Brisson et Jean-Jacques Hatt incluent dans cette phase l'abondante céramique plombaginée ou graphitée.

Bernard Chertier (1976 a) a établi pour la région des Marais de Saint-Gond (Marne) une étude sur les nécropoles des Champs d'Urnes. Il propose trois grandes phases évolutives (CU I, CU II et CU III) qui ne sont pas comparées aux grandes chronologies et cultures définies tant en France qu'à l'étranger. Il aurait été intéressant pour nous d'avoir des comparaisons entre le matériel d'habitat et celui des sépultures dans cette région de la Marne. La périodisation proposée par André Brisson et Jean-Jacques Hatt pour les habitats, puis par Bernard Chertier est critiquable à beaucoup d'égards. La chronologie du faciès "habitat de la Marne" ne repose que sur des ensembles pas toujours très homogènes où des tris typologiques ont parfois été faits. On retrouve par exemple souvent dans une phase les mêmes formes, dites typiques, d'un groupe. On s'aperçoit qu'il est difficile de vouloir suivre l'évolution de la céramique du début du premier Age du Fer, sans avoir des séries bien référenciées. L'idéal pour cela est d'avoir des séquences stratigraphiques, comme on en rencontre surtout dans la moitié sud de la France.

Récemment, Nicholas Freidin (1982) a publié une synthèse sur le premier Age du Fer dans le Bassin parisien. Cette synthèse est essentiellement fondée sur l'étude des typologies d'objets, de l'évolution des nécropoles et plus rarement sur les résultats des fouilles d'habitats. Ce spécialiste reprend la chronologie allemande : Ha B/C, Ha C, Ha D et Ha D/L.T.I.

Il note un changement peu perceptible dans le modèle d'habitat et dans la culture matérielle au début du Ha C. A partir de l'étude de la céramique il pense qu'il doit exister à cette période des liens plus directs entre la moyenne vallée de l'Oise, la région des Marais de Saint-Gond et la haute et moyenne vallée du Rhin. Ce n'est qu'au Ha D et principalement dans les dernières phases que surviennent des changements importants.

En Picardie, les fouilles du site de Choisy-au-Bac (Oise), menées à l'intérieur du confluent de l'Aisne et de l'Oise, sont particulièrement intéressantes. On y trouve une succession de riches couches d'habitats et d'ateliers métallurgiques, scellés par des limons de débordement. On a mis au jour une dizaine de couches représentant l'évolution des cultures régionales depuis l'Age du Bronze tardif, donc le milieu du VIIIe siècle, jusqu'au VIe siècle avant notre ère. Ce site sert de modèle de référence pour toute cette région où les premières phases de l'Age du Fer étaient pratiquement inconnues jusqu'à présent (Blanchet J.C., 1976 b et Blanchet J.C. et Decormeille A., 1980). La découverte la plus importante est celle de fours métallurgiques dans la plupart des couches (fours de bronzier, mais peut-être aussi fours à fer).

Dans le Nord de la France, comme dans beaucoup d'autres régions, on n'a pas retrouvé de matériel particulièrement typique permettant le rattachement direct à la civilisation hallstattienne. Il faut attendre la fin du premier Age du Fer (le Hallstatt D) pour noter la présence des influences de Vix et des Jogasses (les sites du "Bois d'Ageux" à Longueil-Sainte-Marie (Oise), de Thiverny (Oise) et de Famechon (Somme) pour la Picardie.

La notion de culture hallstattienne nous paraît peu pertinente pour une bonne partie de la France, car nous nous trouvons devant une multitude de faciès régionaux encore très marqués par "les Champs d'Urnes".

Pour éviter toute confusion avec les systèmes chronologiques existants, nous avons adopté une périodisation valable pour la Picardie et le Nord de la France. Nous allons d'abord étudier les objets isolés,

les dépôts, les sites d'habitats, la céramique, les sépultures. A la fin de ce chapitre nous verrons comment il est possible d'échafauder une chronologie régionale.

B. - Les objets métalliques

1. — LES HORIZONS METALLURGIQUES DE DEPÔTS

Contrairement au Bronze final III, nous ne disposons que de quelques dépôts, datables vraisemblablement des débuts du premier Age du Fer. Nous sommes loin des abondants dépôts de haches armoricaines qui ont livré des milliers d'objets (Briard J., 1965, p. 242).

1.1. - GERNICOURT (AISNE)

La découverte de Gernicourt est assez mal relatée. Les trois haches à douille armoricaines auraient été rencontrées sous un grès à Gernicourt (Déchelette J., 1910, p. 9, dépôt n° 16). Nous avons retrouvé dans l'ancienne collection Delvincourt les trois haches qui, à notre avis, correspondent à cette découverte. Elles appartiennent aux types armoricains de Plurien, de Chailloué et de Couville.

1.2. - LE DEPÔT DE CONDE-SUR-SUIPPE (AISNE)

Un petit dépôt contenant quelques haches à douille et un moule en bronze aurait été mis au jour à Condé, vers 1850. Nous connaissons l'existence de deux haches à douille et d'un moule, grâce aux dessins de E. Fleury (1877, p. 144, fig. 74). La plus petite mesure 80 mm de longueur, 20 mm de largeur au tranchant. La douille est, semble-t-il, carrée, avec un anneau latéral. La deuxième mesure 110 mm de longueur et 40 mm de largeur au tranchant. Sa douille est circulaire. A. Wattelet (1876) l'a dessinée brisée, avec un anneau cassé, alors que E. Fleury (1877) l'a reconstituée. Le moule en bronze bivalve semble, par contre, se rapporter à des haches à douille ronde. Toutefois, la présence d'une hache à douille quadrangulaire de type armoricain, nous incite à dater ce dépôt de l'extrême fin du Bronze final, voire déjà du début du premier Age du Fer (14).

1.3. - CAMBRAI, ENVIRONS (PAS-DE-CALAIS)

Un dépôt mixte aurait été trouvé dans la région de Cambrai dans des circonstances inconnues (Mohen J.P., 1972, p. 452-455, fig. 5). Il se compose de quelques haches du Bronze moyen et de 7 haches à douille rectangulaire, armoricaines. Ces dernières sont du type du Tréhou (5 ex.), du type de Plurien (1 ex.) et du type de Couville (1 ex.). Il existe aussi dans ce dépôt une hache à rebords, à tranchant évasé, une hache à talon du type de Werrar et une hache à talon de type breton. Il est possible qu'il y ait eu un mélange dans la collection d'origine, mais de tels ensembles mixtes se retrouvent ailleurs.

1.4. - LILLE ENVIRONS (NORD)

Cet autre dépôt du Nord de la France n'est pas mieux connu que le précédent. On ne sait rien sur les conditions de la découverte, mais son origine régionale ne fait guère de doute (Mohen J.P., 1972, p. 454-455, fig. 6). Ce dépôt se compose de 24 haches à douille (19 sont moins détériorées). Ce sont toutes des haches armoricaines du type de Tréhou. Une de ces haches a un triple bourrelet proximal et une autre est décorée d'un globule. Deux lingots trouvés avec ce lot sont peut-être des anciennes haches à douille martelées. Il s'agit d'un dépôt très homogène.

1.5. - LE DEPÔT DE SAINT-RIQUIER (SOMME)

Un dépôt de quatre très petites haches à douille aurait été mis au jour près de la route d'Auxy-le-Château, à Saint-Riquier (Breuil H., 1905, p. 165 et Anonyme, 1888, 5 avril). On ne sait pas ce que sont devenus ces objets. S'agit-il des petites haches armoricaines du Musée d'Abbeville qui ont une origine régionale ? Ces petites haches font penser aux types armoricains de Maure et de Saint-James.

1.6. - LES DEPÔTS DU BOULONNAIS (PAS-DE-CALAIS)

Le Musée de Boulogne-sur-Mer possède un grand lot de haches à douille armoricaines qui doivent provenir de la région. On a signalé à la fin du siècle dernier la découverte de dépôts à Marquise et à Outreau dont on ne sait rien. Il pourrait peut-être s'agir de ces découvertes. Ces haches se répartissent en type de Couville (9 ex.), de Plurien (3 ex.) et du Tréhou (4 ex.) (Mohen J.P., 1972, p. 459-461, fig. 9).

1.7. - LE DEPÔT DE COQUELLES (PAS-DE-CALAIS)

Il a été mis au jour en 1943 au cours des travaux de défense effectués par l'organisation Todt. D'un dépôt certainement beaucoup plus important il ne reste plus que trois objets. Tout le reste a été refondu à l'époque. Un fragment proximal d'épée à languette tripar-

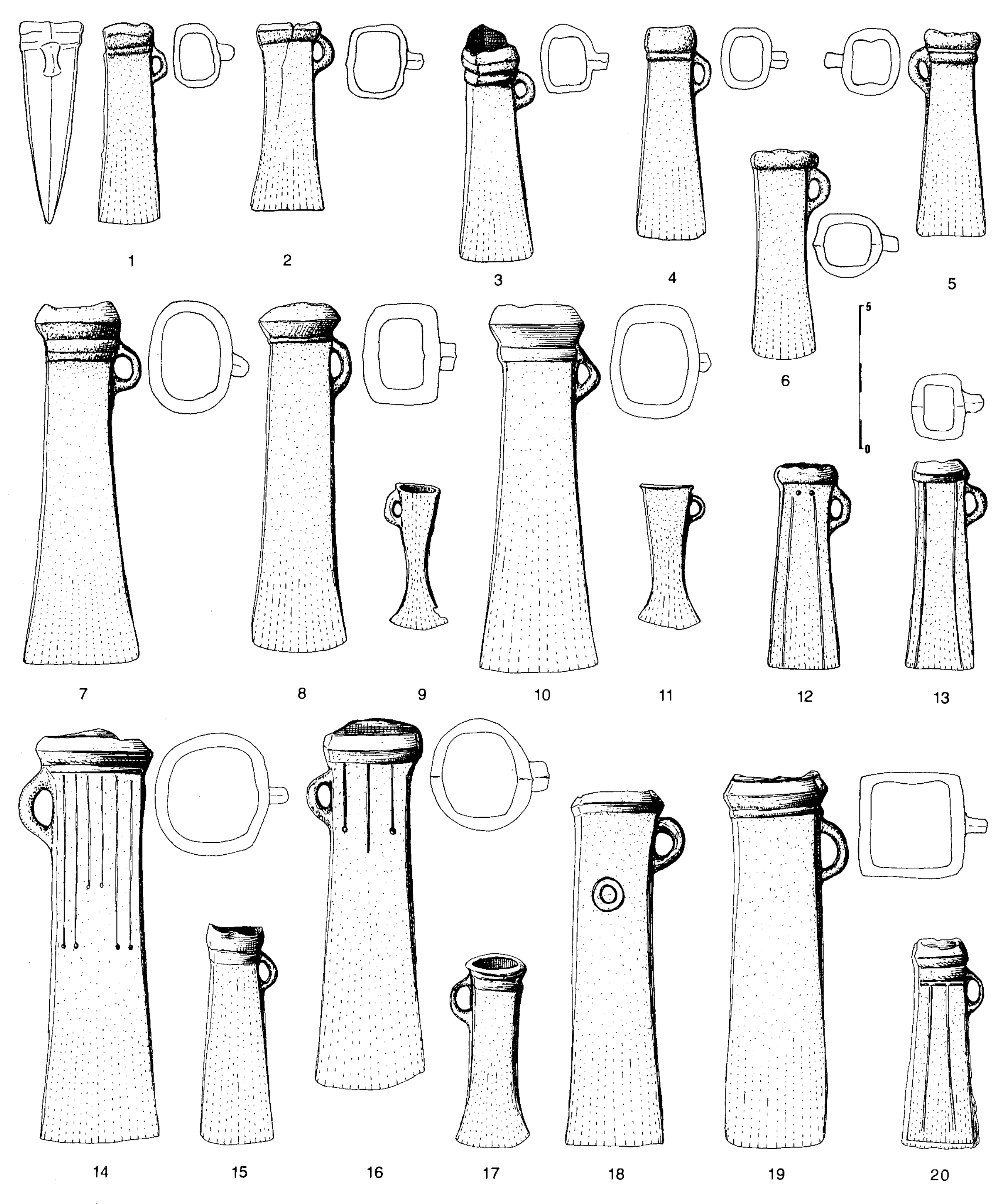


Fig. 212. — Divers types de haches à douille, armoricaines. 1 à 4, 7, 9, 11, 14, 17, 18, Amiens (80) ; 5, 10, 12, 13, 20, Abbeville et environ (80) ; 4, Somme ; 6, Mareuil-sur-Ourcq (60) ; 8, Waben (62) ; 15, Arry (80) ; 16, Longpré-les-Corps-Saints (80) ; 19, Compiègne (60).

tite du type d'Ewart-Park est associé à une poignée d'épée du type d'Auvernier et à une petite pointe de lance (Léman P., 1982, p. 244-245, fig. 12).

Comme nous l'avons vu dans le chapitre précédent, l'épée d'Ewart-Park est habituellement trouvée dans les dépôts à épée en langue de carpe de toute la façade atlantique. Ce qui est plus rare c'est la présence de l'épée d'Auvernier dans un dépôt du Nord de la France. Il aurait été intéressant d'avoir la totalité du matériel de ce dépôt pour analyser les assemblages d'objets.

1.8. - CORRELATION ENTRE LES DEPOTS

Il existe vraiment peu de dépôts et d'objets pour qu'on puisse se livrer à des études comparatives. On ne dispose pas non plus des indications nécessaires pour la majorité de ces dépôts. L'association d'une hache armoricaine et de haches à douille plus typiques des dépôts en langue de carpe, à Condé-sur-Suippe, est connue aussi en Bretagne (Briard J., 1965, p. 275). Nous avons également remarqué que les dépôts contenaient surtout des haches du type de Tréhou et quelques exemplaires des autres types. Toutefois, pour le nombre de dépôts et la quantité d'objets, nous sommes très loin de la Bretagne et de la Normandie. On pourrait reprendre pour la Picardie une phrase de Jacques Briard (1965, p. 282), à propos des haches à douille armoricaines : "leur étude est rendue difficile par le manque d'associations que vient compliquer la dispersion des anciens dépôts".

Les trois objets qui nous restent du dépôt de Coquelles sont intéressants car nous avons pour la première fois dans le Nord de la France, l'association des épées d'Ewart-Park et d'Auvernier.

Dominique Vuaillat (1969 et 1977) s'est efforcé de dresser l'inventaire des épées d'Auvernier et de Tachlovice en France. Dans la nécropole tumulaire de Chavéria (Jura), on trouve dans la sépulture IX, une épée d'Auvernier, une bouterolle, un anneau en bronze, deux attaches, un fragment de petit couteau, un fragment de tête d'épingle en bronze, un bassin en tôle de bronze, un vase globulaire et deux écuelles (Vuaillat D., 1977, p. 54-67).

Les autres sépultures de Chavéria ont livré des épées hallstattiennes en bronze et en fer du type de Gündligen et une épée à lame de fer et à poignée de bronze. Si les épées hallstattiennes ont été utilisées pendant toute la période du Hallstatt C des auteurs allemands, les épées d'Auvernier et de Tachlovice sont datées du Hallstatt B3, soit du tout début du premier Age du Fer en France (Müller-Karpe H., 1961).

Si on considère que les dépôts à épées en langue de carpe, où abondent les épées d'Ewart-Park, se placent à l'Age du Bronze final III b, on serait tenté de dater le dépôt de Coquelles (Pas-de-Calais) de cette même période. Toutefois, on peut admettre aussi que l'épée d'Ewart-Park a pu être utilisée jusqu'au début du premier Age du Fer et que l'épée du type d'Auvernier a pu apparaître dès l'Age du Bronze final III b.

2. - LES OBJETS ISOLÉS ET LE MATÉRIEL D'HABITAT

2.1. - LES HACHES A DOUILLE ARMORICAINE (fig. 212).

L'abbé Breuil (1905, p. 164-166), Jacques Briard (1963, p. 275), Gilles Gaucher et Jean-Pierre Mohen (1974) se sont penchés sur la répartition des haches à douille armoricaines dans le Nord-Ouest de la France. Depuis ces inventaires, il n'y a pas eu de grandes découvertes, à part quelques nouveaux objets retrouvés en Picardie. Nous devons aussi remarquer que bon nombre de musées possèdent quelques haches armoricaines dont les provenances sont imprécises ou le plus souvent ignorées. On ne peut savoir si ces objets sont des échanges ou s'ils ont été véritablement trouvés dans la région. Nous avons actualisé l'inventaire des haches armoricaines du Nord-Ouest de la France, dont l'origine est probable ou certaine (Briard J. et Verron G., 1976). Le type le plus courant est celui de Couville, que l'on rencontre partout. Il est suivi des types du Tréhou, de Plurien, de Maure et de Saint-James. Une seule hache de Brandivy provient de Saint-Acheul à Amiens. Le type de Hademarschen-Taunton, très rare en France, est, semble-t-il, représenté par une hache d'Abbeville. Elle est assez étroite, avec une douille rectangulaire assez haute et un anneau élevé. Il existe à Amiens une hache à douille sub-carrée qui se rapproche, par son aspect général, du type du Tréhou. Elle a un anneau latéral, fixé assez bas et elle possède trois bourrelets horizontaux espacés. Cette hache est d'un type assez original. Toutes ces haches se trouvent concentrées le long des vallées ou sur la façade côtière.

2.2. - LES PREMIÈRES HACHES A DOUILLE EN FER

Ces objets ressemblent aux haches à douille en bronze de la fin de l'Age du Bronze. On n'en connaît que deux en Picardie, trouvées dans les dragages. Celle de Saint-Leu-d'Esserent (Oise) a été draguée dans l'Oise. Elle ne possède pas d'anneau latéral, mais elle s'apparente, par sa forme générale élancée,

aux haches à douille carrée launaciennes. Elle n'a pas de bourrelet et la section de la douille a une forme sub-carrée. Elle mesure 132 mm de longueur (Blanchet J.C. et alii, 1978 b, p. 96, fig. 29). Le bois qui était à l'intérieur a été analysé par Mme Yvonne Trenard, du laboratoire du bois à Paris. Il s'agit du cornouiller.

La seconde hache en fer provient du gué de l'Abbaye à Chézy-sur-Marne (Aisne) (Chevallier R., 1963, p. 224, fig. 64, n° 4 et 1958, p. 458, n° 9). Elle est plus petite que la précédente : 88 mm de longueur. Elle a un anneau latéral. Elle non plus ne possède pas de bourrelet et elle a une douille sub-carrée. Elle s'apparente aux dernières haches à douille launaciennes.

Les haches à douille en fer sont très rarement rencontrées dans les sites d'habitats. Louis Lepage (1978, p. 49 et 51, fig. 8, n° 20) en signale une en Haute-Marne, à Laneuville-au-Pont, dans un ensemble datable du milieu du premier Age du Fer.

2.3. - LES EPEES

a) Type Hallstattien (fig. 214)

Dans le chapitre sur le Bronze final III, nous avons présenté les épées d'Ewart-Park/Challans rencontrées dans les dépôts du bassin de la Somme (par exemple, Le Plainseau, à Amiens) ou trouvées isolément. Nous avons pu constater dans les grands dépôts que ces épées sont contemporaines des épées en langue de carpe. Le dépôt de Vénat, pourtant très tardif, a encore des épées en langue de carpe, des épées d'Ewart-Park/Challans associées à des bracelets massifs, décorés, déjà placés chronologiquement au début du premier Age du Fer. Nous connaissons aussi des épées assez courtes, à lame pistilliforme, à garde allongée et d'autres plus longues, à lame moins pistilliforme plus proches des épées hallstattiennes (Mohen J.P., 1977, p. 186). Nous avons ces types d'épées en Picardie, à Abbeville "Mautort" (Somme) et à Jaux (Oise).

Dans le chapitre précédent, nous avons eu l'occasion de montrer que les épées d'Ewart-Park/Challans n'étaient pas les prototypes des épées hallstattiennes (anciennement appelées protohallstattiennes).

Les épées hallstattiennes du type de Gündligen, que l'on rencontre le plus abondamment chez nous, seraient arrivées dès le début du premier Age du Fer (Hallstatt C de la chronologie allemande). Plusieurs découvertes dans l'Est de la France, le Jura et la Bourgogne montrent que ces épées apparaissent, souvent dans des tumulus, associées aux mêmes modèles en fer (Vuaillat D., 1977 et Millotte J.P., 1976, p. 724).

Les épées picardes sont toutes en bronze et ont été découvertes isolément, sauf l'épée d'Erondelle. Cette dernière aurait été trouvée dans les tufs d'Erondelle (Somme), près de Pont-Rémy, en exécutant les travaux de chemin de fer (Breuil H., 1900, p. 517). Puis, ce même auteur indique, quelques années plus tard, à deux reprises (Breuil H., 1903, p. 506 et Breuil H., 1907, p. 520), que l'épée a été trouvée associée à deux bracelets. On ne sait toutefois pas si cette trouvaille provient d'une sépulture ou d'une nécropole, comme cela serait probable (Opitresco-Dodd A., Blanchet J.C. et Millotte J.P., 1978, p. 79). C'est une épée du type de Gündlingen dont l'extrémité proximale est brisée. La lame est légèrement pistilliforme. La languette a une garde percée de deux trous de rivets.

L'épée de Picquigny (Somme) a été trouvée avant 1857 dans les tourbières. Elle n'est connue que par un dessin de l'Abbé Breuil (1900, p. 516, fig. 5, n° 50). Elle a une garde assez large, percée de quatre trous de rivets. L'extrémité de la languette est détériorée. Cette épée a été détruite à la première guerre mondiale, avec le musée de Péronne. Pour les deux autres épées de Bailleul-sur-Thérain (Oise) et de Venette (Oise), nous ne possédons que de mauvais dessins, les objets ayant disparu aussi à la guerre. Ce sont toutes deux des épées hallstattiennes du type de Gündlingen. L'épée de Bailleul-sur-Thérain a été trouvée sur l'oppidum du Mont César. Quant à l'épée de Venette, elle provient des terrassements de l'ancienne écluse. Les épées des environs d'Amiens (Somme) et de Pont-Sainte-Maxence (Oise) sont complètes et appartiennent aussi au type de Gündlingen. Elles ont une garde percée de quatre trous de rivets. L'épée d'Amiens a l'extrémité de la languette rectangulaire (Breuil H., 1900, p. 516, fig. 5, n° 47) alors que celle de Pont-Sainte-Maxence est trapézoïdale (Blanchet J.C. et Lambot B., 1975, p. 47, n° 36).

Joseph Déchelette (1913, p. 725-730 et 1910, appendice III) a dressé pour la France, l'inventaire des épées en bronze et en fer de type hallstattien, à languette tripartite plate. Cette liste a été complété par les nouvelles découvertes (Mohen J.P., 1980, p. 59-61 et p. 232-233, fig. 121-122).

Les épées en bronze occupent principalement le Jura, la vallée du Rhône, le Lot, la Corrèze, le Berry, la vallée de la Seine et le Nord de la France.

Les épées en fer sont réparties différemment, surtout en Côte-d'Or, en Lorraine, les Causses méridionaux, l'Est du Massif Central et le Jura. Aucun exemplaire en fer n'est signalé en France du Nord, en dehors des découvertes du sud des Ardennes et de Champagne.

b) Type à antennes en spirales

Des épées dont le pommeau de la poignée est terminé par des enroulements en spirales sont connues à Thiant (Nord), à Heilly (Somme), à Bresles (Aisne) et à Compiègne (Oise).

Dans le dépôt du Port-Varin, à Compiègne (Oise), l'épée à antennes accompagnait des haches à douille dont la forme n'est pas connue. Tout au plus, sait-on que l'épée était proche des exemplaires du cimetière de Hallstatt ! (Quenel, 1913). Ces épées à antennes ont été trouvées dans des dépôts très tardifs, comme dans le célèbre ensemble de Vénat, commune de Saint-Yriex (Charente) (George J. et Chauvet G., 1895, p. 11 et 12, fig. 18), (Coffyn A., Gomez J. et Mohen J.P., 1981). L'épée d'Heilly a été mise au jour vers 1798, dans la tourbe, à côté des squelettes d'un homme et d'un cheval (Mongez A., 1804 a, p. 187). Les deux antennes sont enroulées en de nombreuses spires, écartées d'un appendice axial, placé près du pommeau. La fusée est bitronconique et ornée de trois bourrelets transversaux. Cette épée serait proche de celle de Heste (Italie) par sa lame (Müller-Karpe H., 1959, p. 91, n° 1). L'épée de Thiant a été trouvée au mois de mai 1890 en creusant un bassin d'eau près de l'Escaut, pour l'Union des Phosphates du Cambrésis. D'après le dessin de Henault M. (1923, p. 102, 1 fig.), il s'agirait d'une épée à antennes de 440 mm de longueur.

Les gués de Brasles (Aisne) ont fourni un bon nombre de pointes de lances, des haches et des couteaux. Roger Chevallier (1953, 1954, pl. 1 à 3) a publié deux extrémités d'antennes d'épées qui étaient fixées par rivetage sur la partie distale des languettes d'épées. La première extrémité est simple : les antennes sont en forme de corne. La deuxième extrémité a des antennes à deux spires. Les épées françaises à antennes sont extrêmement rares ; elles sont datées de l'extrême fin du Bronze final et du début du premier Age du Fer (Gaucher G. et Mohen J.P., 1972, n° 424).

En Allemagne, Hermann Müller-Karpe date du Hallstatt B2, des épées à antennes proches de celles du gué de Brasles (Aisne) (Müller-Karpe H., 1959, p. 215, 13 ; dépôt de Mannheimer).

c) Types d'Auvernier et de Tachlovice

Une épée de ces types a été découverte dans les marais de Picquigny à côté d'un squelette humain, dont le crâne était, paraît-il, encore recouvert d'un casque (Mongez A., 1804 b). D'après la description, l'épée de Picquigny ressemblerait à celle des environs d'Abbeville, figurée par Mongez A. (1804 b, fig. 3). On ne peut pas savoir, d'après le dessin trop imprécis, si les deux épées appartiennent au type d'Auvernier ou de Tachlovice. Une épée d'Auvernier a été trouvée dans le tumulus n° IX de Chavéria (Jura) (Vuaillat D., 1977, p. 54-67, fig. 30 et 1969). Elle est datée à cet endroit du début du premier Age du Fer, mais il semblerait que ces épées soient apparues dès le Bronze final III b en Suisse. Rappelons qu'une épée d'Auvernier est associée à une épée d'Ewart-Park dans le dépôt de Coquelles (Pas-de-Calais).

Dans le chapitre précédent sur l'Age du Bronze final III, nous avons déjà signalé la belle épée du type de Tachlovice trouvée lors des dragages de l'Oise, en aval de Chauny (Aisne) (Pilloy J., 1904, p. 272-277).

d) Les poignards (fig. 213, nos 1 et 3)

Un type de poignard assez particulier caractérise le début du premier Age du Fer. Cet objet n'avait d'ailleurs pas, jusqu'à présent, suscité l'attention voulue, puisqu'il a été attribué au Bronze moyen (Gaucher G. et Mohen J.P., 1974, p. 112, n° 10). Le premier poignard a été trouvé avec une fibule du type "a navicella" dans un tumulus fouillé vers 1897 à Dricourt (Ardennes) (Lambot B., 1980, p. 31, fig. 13-15). Le

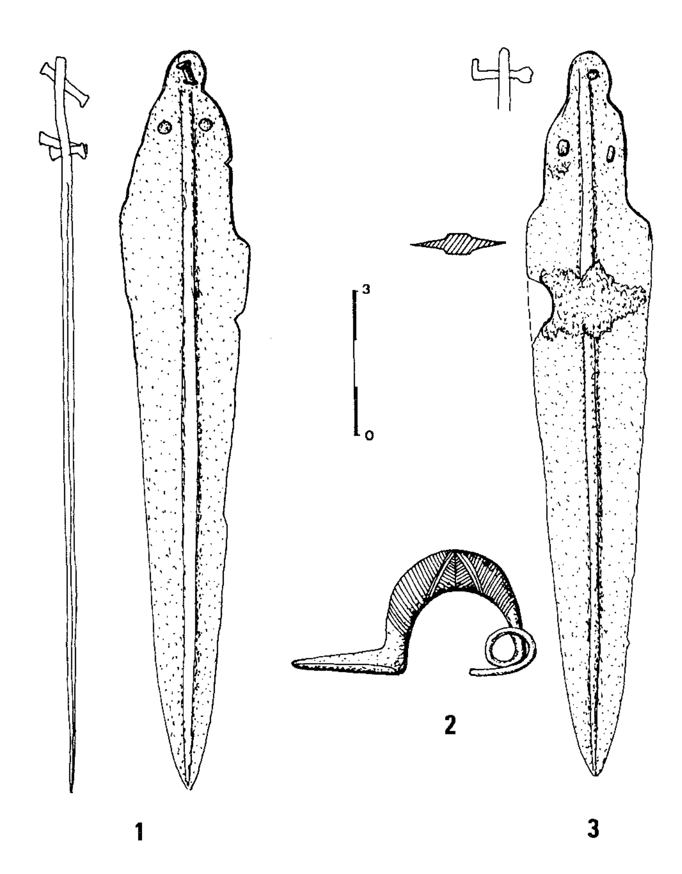


Fig. 213. — Poignards, à languette étroite trilobée et fibule du type "a navicella". 1, Corbie (Somme), 2 et 3, Dricourt (Ardennes) (Musées de Laon et de Charleville).

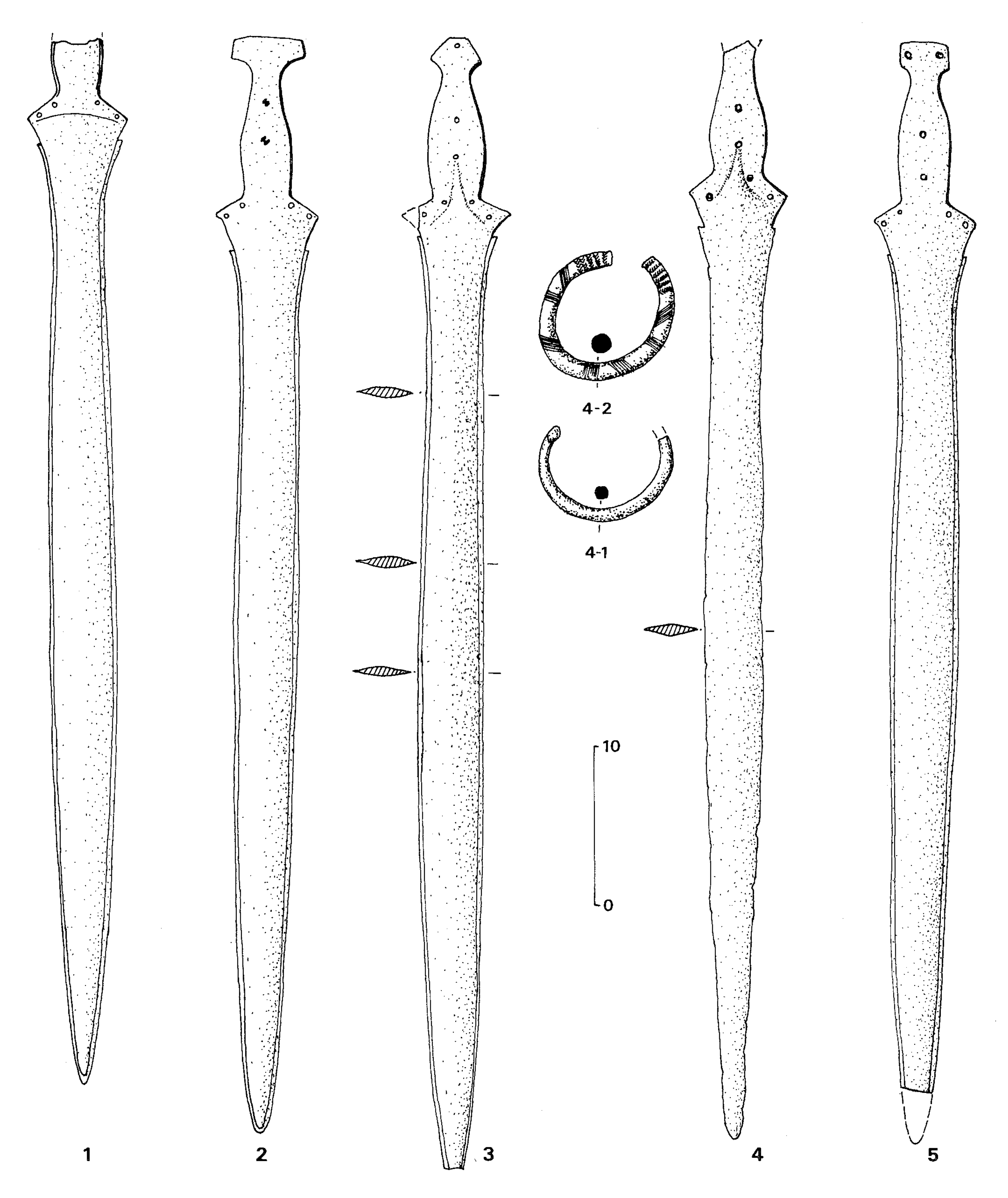


Fig. 214. — Epées hallstattiennes en bronze de Picardie. 1, Picquigny (Somme) ; 2, environ d'Amiens (Somme) ; 3, Pont-Sainte-Maxence (Oise) ; 4, sépulture d'Erondelle (Somme) ; 5, écluse de Venette (Oise) (d'après H. Breuil, J.C. Blanchet ; A. Opitresco et J.P. Millotte).

second provient de Corbie (Somme). Ces deux poignards sont absolument identiques. Ils ont une languette étroite, trilobée, percée de trois trous de rivets encore en place. La lame a une forte nervure centrale. Ils mesurent respectivement 152 mm et 154 mm de longueur. Ces lames de poignards sont connues dans le Sud-Est de la France où elles ont fait l'objet, récemment, d'un recensement (Gasco Y., 1978, p. 86-96). Elles apparaissent dans des contextes datables de l'extrême fin de l'Age du Bronze final III b, mais plus vraisemblablement du début du premier Age du Fer. Dans cette région, les lames sont généralement plus longues que dans le Nord.

On retrouve des poignards identiques à ceux de la Somme et des Ardennes, jusqu'en Angleterre. Un recensement est en cours dans ce pays par C.F.C. Hawkes, mais nous pouvons signaler un exemplaire récemment publié et trouvé à Luce Bay (Ipswich) (Rowlands M.J., 1976, pl. 35). Les poignards à languette tripartite sont abondants en Italie du Nord aux VIIIe et VIIe siècles avant notre ère. On peut penser que ce type de poignard serait arrivé avec les premières fibules ''a navicella'', comme cela a été démontré à Dricourt. Il s'agirait de la propagation des premiers éléments méridionaux, au tout début du premier Age du Fer.

2.4. - LES ARMATURES DE FLECHES

a) Type à ailerons et pédoncule renflée (fig. 215, n° 13 et 221)

Deux pointes de flèches en bronze moulé et à pédoncule renflé ont été trouvées dans le bassin de l'Oise à Bury (Baudon Th., 1912, p. 257) et à Choisy-au-Bac (Oise). Dans ce dernier site, cet objet a été trouvé dans un niveau bien daté du début du premier Age du Fer, de la phase III. Cette variante à un seul renflement n'est connue que dans le sud de la France : Cayla I, Mailhac (Aude), habitat ; Cayla I, Mailhac (Aude), nécropole du Moulin, t. 142 (Louis M. et Taffanel O. et J., 1958, t. 2, p. 87, fig. 57 et p. 29, fig. 16) ; Buzignargues (Hérault), tumulus du Pont de la Bénovie, associé à des anneaux et bracelets en fer (Louis M. et Taffanel O. et J., 1958, t. 3, p. 23, fig. 14) ; à Bize (Aude) (2 ex.) ; Alliat (Ariège), grotte de la Vache ; Carcassonne (Aude), 2 ex. de provenance régionale ; Roquefort des Corbières (Aude), Montpezat ; Saint-Paul-de-Fenouillet (Pyr. Or.) ; Saint-Pons (Hérault), région ; et peut-être dans le dolmen n° 2 de Viols-le-Fort (Hérault) (Guilaine J., 1972, p. 318-319). N. K. Sandars signale ces mêmes flèches en Anatolie et dans les Iles de la Mer Egée. C'est pour cette raison qu'elles ont été dénommées flèches de type égéen. Elles ont dû être introduites dans le sud de la France et y être probablement copiées. Elles sont datées du début du premier Age du Fer languedocien, à cause de la présence de ce type dans la nécropole de Mailhac. Selon Jean Guilaine (1972, p. 319), la flèche à barbelures et à renflement a dû être fabriquée encore plus tardivement dans cette région. La diffusion de ce produit dans le Nord de la France n'est pas sans poser de problèmes. Il semblerait que la flèche de Choisy-au-Bac (Oise) soit brute de coulée. Il s'agirait donc d'une fabrication régionale, précoce, directement inspirée des modèles méditerranéens.

b) Type ''Le Bourget'' (fig. 220, n°s 28 et 29)

Ce type de pointe de flèche est réalisé par découpage et burinage dans une plaque en bronze de forme triangulaire allongée, avec une base droite ou concave. Elle est percée de deux trous qui permettaient la fixation sur la hampe. Cette armature, bien connue dans les stations lacustres, se retrouve jusque dans le Midi de la France, depuis le Bronze final III jusqu'au début du premier Age du Fer. Près de notre région, on en connaît dans la Marne, à Ecury-le-Repos, et à Normée (Brisson A. et Hatt J.J., 1966, p. 172, fig. 2, n° 1 et 2) ; dans l'Eure-et-Loir, à Fort-Harrouard, (Abbé Philippe, 1936, p. 593, fig. 50, n° 12). Dans l'Oise, ce type à base concave apparaît à ''Saint-Pierre-en-Chastre'', Vieux-Moulin, dans un milieu bien homogène du Bronze final II b. A Choisy-au-Bac, trois armatures de type Le Bourget, à base droite, ont été trouvées dans des couches d'habitats bien datées du début du premier Age du Fer. Une armature de flèche du type ''Le Bourget'' a été mise au jour lors de la fouille du site de ''l'Ile aux Prêtres'', à Pont-Sainte-Maxence (Oise), dans un ensemble clos appartenant au milieu du premier Age du Fer (Hallstatt c). A la grotte de Quéroy, à Chazelles (Charente), une même armature en fer a été trouvée dans un niveau attribué au Groupe de Vénat (Gomez, 1978, p. 407, fig. 9, n° 14).

c) Type à ailerons et barbelure au pédoncule (fig. 215, n° 11)

Il ne s'agit pas d'un jet de coulée, mais d'une véritable barbelure placée à la partie proximale du pédoncule. C'est un type que l'on rencontre dans les stations suisses et qui se diffuse jusque vers l'Ouest. On en connaît notamment un exemplaire dans le dépôt très tardif de Vénat à Saint-Yriex, ainsi qu'à Amiens (Breuil H., 1903, p. 502, fig. 1, n° 3).

d) Type à douille simple (fig. 215, n° 14)

Ce type ressemble à une petite pointe de lance à douille circulaire. On en rencontre dans le Midi de la France, dans le Jura et dans les Alpes. Elles sont géné-

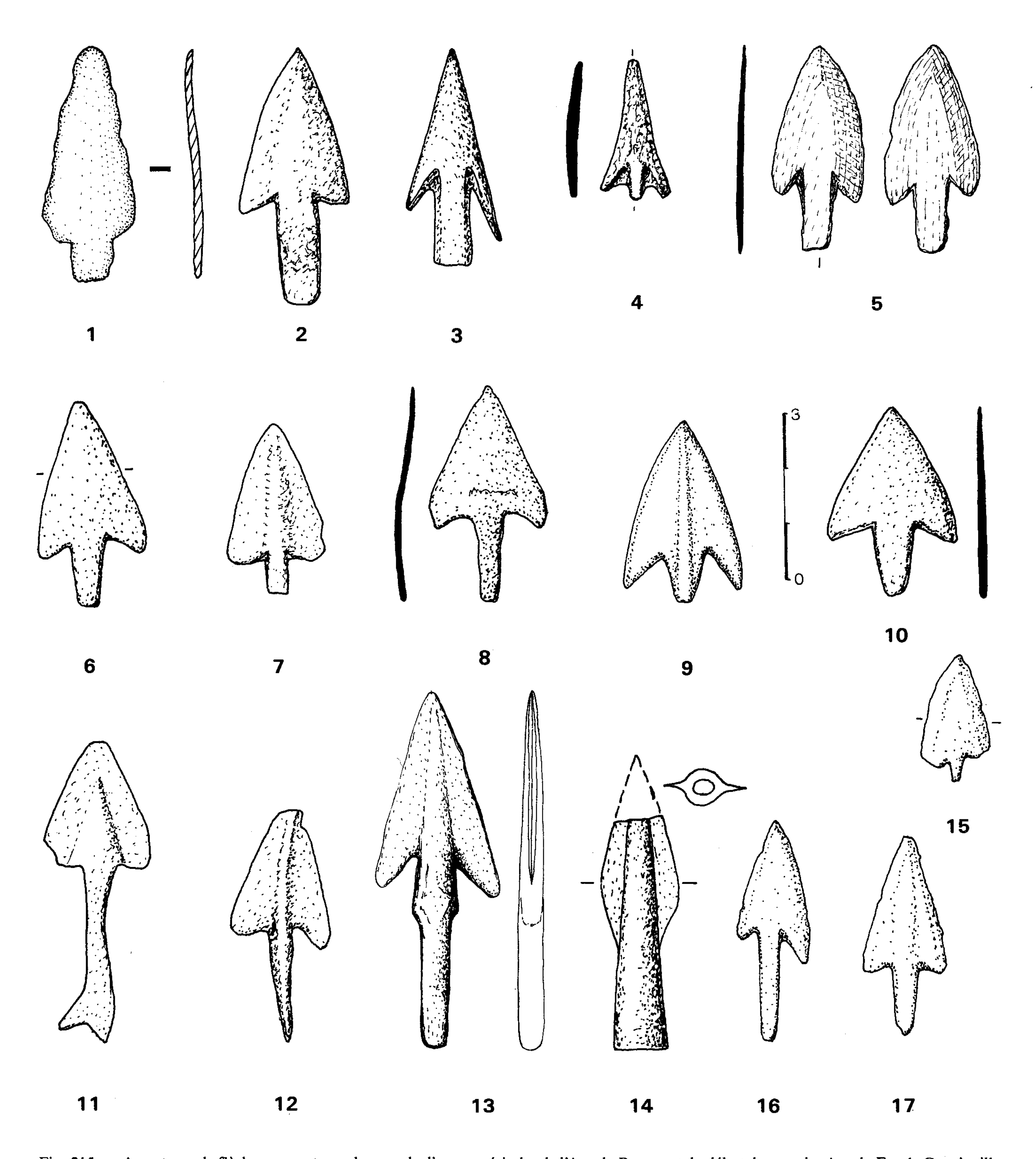


Fig. 215. — Armatures de flèches perçantes en bronze de diverses périodes de l'Age du Bronze et du début du premier Age du Fer. 1, Genainville (95) ; 2, Froidmont (02) ; 3 et 11, Amiens (80) ; 4, Rethel (08) ; 5, Pontpoint (60) ; 6, La Croix-Saint-Ouen "Le Mont Chyprès" (60) ; 7 et 12, Moislains (80) ; 8, Guiry-en-Vexin (95) ; 9, Compiègne "Le Coq Galleux" (60) ; 10 et 14, forêt de Compiègne (60) ; 13, Choisy-au-Bac "Le Confluent" (60), str. 39 ; 15, Montataire (60) ; 16, Lachelle (60) ; 17, La Croix Saint-Ouen "Le Boquet Gras" (60) (d'après J.L. Lombardo, G. Lobjois ; B. Lambot ; J.J. Vernet ; S. Laurent ; H. Breuil ; T. Mayart ; De Roucy et J.C. Blanchet).

ralement trouvées hors contexte, mais les quelques cas les plus sérieux permettent de penser que ce type est apparu au Bronze final et qu'il a dû se poursuivre au premier Age du Fer, comme à La Vollongues-Saint-Rémy, en Provence (Arcelin Ch., 1976, p. 659). En Picardie, on n'en connaît qu'un exemplaire trouvé en forêt de Compiègne (Oise) et conservé au Musée des Antiquités Nationales. La douille est percée de deux petits trous de rivets. Un exemplaire du même type, sans provenance, est conservé au Musée de Guiry-en-Vexin (Val d'Oise).

2.5. - LES RASOIRS (fig. 216 et 217)

Un rasoir de type hallstattien en bronze a été trouvé dans les dragages de l'Oise, à Saint-Leu-d'Esserent (Oise) (Blanchet J.C., Cornejo A., Lambot B. et Laurent S., 1978, p. 96, fig. 28). Il a un corps trapézoïdal surmonté d'une attache en U. Cette dernière a deux parties ajourées, surmontées de deux petits anneaux latéraux. L'attache est décorée de moulures obliques. Un rasoir de forme assez proche a été rencontré dans le département de l'Essonne, sans qu'on en connaisse l'origine précise (Mohen J.P., 1977, p. 186 et p. 189, n° 713). Ces types de rasoirs sont connus dans des milieux du début du premier Age du Fer dans l'Est de la France et la Bourgogne.

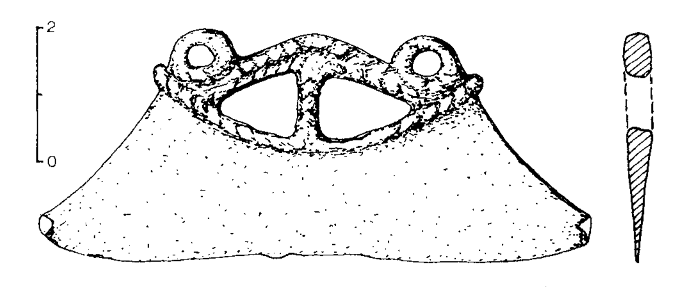


Fig. 216. — Rasoir en bronze trouvé dans les dragages de l'Oise à Saint-Leu-d'Esserent (Oise) par A. Cornejo.

Albrecht Jockenhövel a dressé l'inventaire des rasoirs en Europe de l'Ouest. Le rasoir de Saint-Leu-d'Esserent (Oise), se rattache au type de Feldkirch et plus précisément à la variante de Bernissart (Jockenhövel A., 1980, p. 174-175, fig. 35). Il présente aussi quelques analogies avec le type de Flörsheim. Ces rasoirs sont répartis en Angleterre, en Belgique, en Allemagne et en France dans le Bassin parisien et la Bourgogne. Ils sont datés du début du premier Age du Fer.

Un rasoir et une épingle en bronze, à tête plate évasée, ont été trouvés dans la fosse 82 au "Fond Pernant" à Compiègne (Oise) par Bernard Lambot (à paraître). Le rasoir a un manche formé d'un anneau terminal et de deux petits anneaux jointifs, placés dans la partie centrale. La lame, à deux tranchants

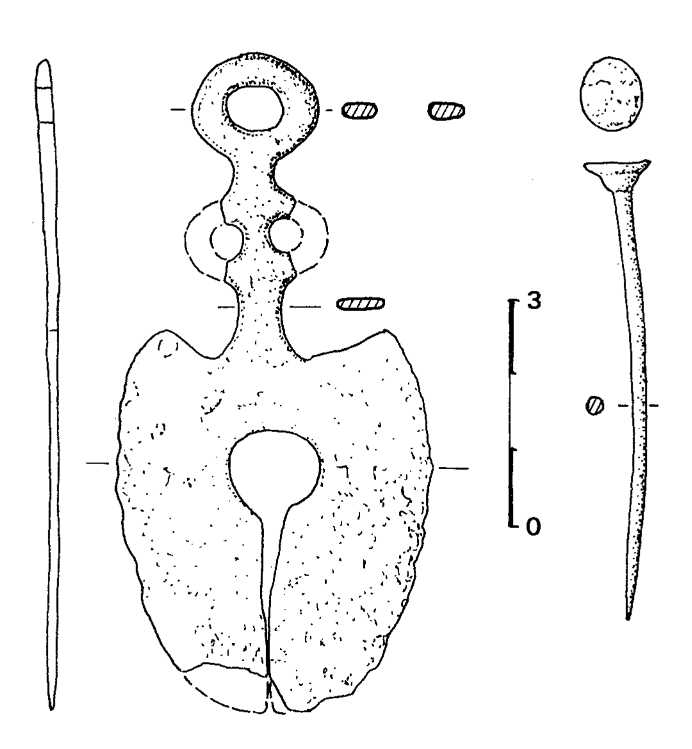


Fig. 217. — Rasoir à manche ajouré et épingle, mis au jour dans la fosse n° 82, sur le site du "Fond Pernant", à Compiègne (Oise) (d'après B. Lambot).

latéraux, est de forme cordiforme et large. Elle possède une échancrure distale. Ce type de rasoir dérive des rasoirs à manche à anneaux et à lame élargie, apparus au milieu du Bronze final (dépôt de Giraumont, Oise). La forme de la lame fait penser à des exemplaires malheureusement pas souvent bien datés : Normandie, Amiens (Somme), Han-sur-Lesse et Court-Saint-Etienne (Belgique), par exemple (Jockenhövel A., 1980, p. 112-114, pl. 20 et 21). Des rasoirs assez proches ont été trouvés dans des ensembles datés du Bronze tardif, comme dans le dépôt de Vénat (Coffyn A., Gomez J., Mohen J.P., 1981, p. 125, pl. 25). La céramique associée au rasoir de Compiègne est identique à celle trouvée dans les phases II et III de Choisy-au-Bac. Nous pouvons donc dater ce rasoir des débuts du premier Age du Fer.

2.6. - UN CHAUDRON A ATTACHES CRUCIFORMES (fig. 218)

Cet objet a été trouvé en 1826 au cours du défoncement de la plantation des Arzilliers, à Vieux-Moulin, en forêt de Compiègne (Hémery M., 1937). Ce chaudron a un fond plat, une panse tronconique et un col cylindrique de 280 mm de diamètre. Il a une hauteur de 132 mm. Deux anses torsadées à extrémités recourbées rentrent dans des attaches de forme cruciforme, fixées à l'aide de trois rivets sur le col du chaudron. On a trouvé dans ce récipient des débris de lingots en cuivre, dont un, plus gros, recouvrait l'ouverture. D'après M. Hémery, on peut estimer entre 15 et 20 kg, le poids de cuivre (ou peut-être bien de bronze) contenu dans le chaudron. Il s'agirait donc d'un dépôt de lingots de bronze ou de cuivre. Des essais de classification et de datation ont été proposés par divers spécialistes (Sprockhoff E., 1930 ; Müller-Karpe H., 1952 et Von Mehrart G., 1952). Dans les types de chaudrons qui nous intéressent, nous retiendrons deux variétés. Le nôtre fait partie des chaudrons à fond plat et à paroi carénée. L'autre catégorie comprend les chaudrons à fond arrondi, généralement ombiliqué, et à panse galbée. Dans cette dernière catégorie, on doit signaler le chaudron décoré, trouvé à côté d'un squelette, dans un tumulus à Poiseul-la-Ville, La Perrière (Côte d'Or). Il était accompagné d'une épée hallstattienne en fer, d'un rasoir et d'un anneau en bronze et d'un bracelet en fer (Joffroy R. et Paris R., 1973, p. 219-224).

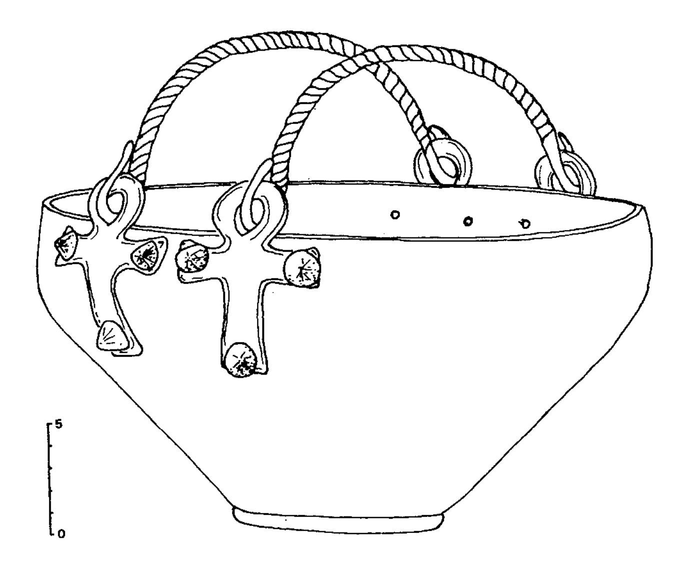


Fig. 218. — Chaudron en bronze à attaches cruciformes trouvé près du carrefour des Arzilliers, en forêt de Compiègne (Oise). Des débris de lingots en cuivre étaient placés à l'intérieur (d'après un dessin de V. Cauchemé, au M.A.N.).

Deux autres chaudrons, à fond arrondi ombiliqué, sont connus, l'un à Buchères, près de Troyes (Aube), l'autre à Cravant, près d'Auxerre (Yonne). Ils se rapprochent des deux chaudrons trouvés dans le cimetière de Hallstatt, mais les plus nombreux sont regroupés dans le Nord-Est de l'Adriatique, en Croatie, en Carniole et en Istrie. Quant au type de chaudron à fond plat, comme celui de la forêt de Compiègne, il semblerait être d'un type un peu plus ancien, qui se situerait à la fin du Bronze final ou au tout début du premier Age du Fer (Von Mehrart, 1952).

2.7. - LES FIBULES (fig. 219)

Les fibules dites "italiques", en France, ont été récemment étudiées par A. Duval, C. Eluère et J.P. Mohen (1974). Le grand problème que l'on peut soulever au sujet de ces fibules est celui de leur origine et de leur fonction. Sont-elles toutes originaires de la Gaule ? Sont-elles toutes importées ? Ont-elles pu jouer un rôle prémonétaire ? Quel type de relations expriment-elles ? En dehors des fibules indiquées dans ce dernier inventaire, nous en avons retrouvé une, originaire d'Amiens (Somme) à l'Ashmolean Museum d'Oxford, et une autre, de type "a navicella" associée à un poignard, dans un tumulus à Dricourt (Ardennes) (Lambot B., 1980, p. 31). Récemment, Bernard Lambot (1975) a eu l'occasion de se pencher sur les fibules trouvées dans la région de Compiègne. Si toutes proviennent très vraisemblablement de la forêt de Compiègne, une d'entre elles a même une origine précise : "Le Mont-Berny", à Pierrefonds (Oise). Le Musée des Antiquités Nationales a une fibule dont l'étiquette porte la mention "Faubourg d'Amiens". Ces quelques exemples nous montrent que la plupart de nos fibules ont une origine certainement régionale. Toutefois, il ne faut pas exclure que certains collectionneurs et musées aient pu faire des acquisitions et des échanges avec l'étranger. C'est probablement le cas pour le Musée de Picardie à Amiens où un grand nombre de fibules n'ont pas de provenance (Opitresco-Dodd A., Blanchet J.C. et Millotte J.P., 1978).

a) Type à arc rectiligne et à arc spiralé

Dans le Nord on ne connaît que la fibule de Bavay qui ne possède plus qu'une des deux spirales emboîtées (Duval A. et alii, 1974, p. 6-7, fig. 3, n° 5). Ce type se situe entre l'extrême fin de l'Age du Bronze et le début du premier Age du Fer. Ces fibules ont été trouvées à Hallstatt, dans la tombe 324 (Kromer K, 1959, pl. 55, n° 10), en Italie (Müller-Karpe H., 1959). On en connaît en France, à Marsal (Moselle) et dans le Gard. Signalons une fibule à dou-

ble spirale, formée d'une seule pièce, au Musée d'Amiens. Elle n'a malheureusement pas de provenance (Opitresco-Dodd A. et alii, 1978, p. 46, fig. 25, n° 173).

b) Type à arc peu renflé et à porte-ardillon formé d'un disque

La fibule de Bavay a un disque spiralé. Elle s'apparente à celle de Gallargues (Gard) et à celle de Cumes, en Italie (Sundwall J., 1943, fig. 140). En Italie, ces fibules sont datées du IXe siècle et du début du VIIIe siècle (Duval A. et alii, 1974, p. 13-14, fig. 7, n° 2).

c) Type à arc peu renflé et cintré et à porte-ardillon long (fig. 219, n°s 7 et 16)

Nous en connaissons une, non décorée, provenant de la forêt de Compiègne (Lambot B., 1975, p. 17-18, fig. 1, n° 5) et une autre trouvée peut-être à Amiens et conservée à l'Ashmolean Museum d'Oxford. Cette dernière a un porte-ardillon long qui se termine par une butée moulurée.

d) Type à arc renflé, élevé ou surbaissé (fig. 219, n°s 1 à 6, 8 à 15 et 17 à 19)

On distingue des fibules à arc élevé, ou surbaissé, renflé, et porte-ardillon court. En Picardie, on connaît celle qui proviendrait peut-être d'Amiens (Somme) (Duval A. et alii, 1974, p. 15-16, fig. 8, n° 1) ; celle du Mont-Berny à Pierrefonds (Oise) (Lambot B., 1975, p. 17-18, fig. 1, n° 4) ; celle d'Amiens (Somme) (Duval A. et alii, 1974, p. 17-18, fig. 9, n° 7). Ces fibules, d'origine italique, dites "a navicella", sont datées des VIIIe et VIIe siècles avant notre ère (Sundwall J., 1943). Ces mêmes fibules peuvent avoir un porte-ardillon allongé et un arc fusiforme élevé, comme à Amiens (Somme) (Duval A. et alii, 1974, p. 24, fig. 12, n° 13 ; fig. 13, n° 2 et 4 ; fig. 14, n° 6 et fig. 15) ; dans l'Oise ou la Somme (Duval A. et alii, 1974, p. 24, fig. 13, n° 8 et fig. 14, n° 7) ; à Dricourt (Ardennes) (Duval A. et alii, 1974, p. 24, fig. 14, n° 1) et (B. Lambot, 1980, p. 31, fig. 13-15). Ces fibules sont souvent décorées d'incisions verticales, de chevrons, d'incisions horizontales et brisées. L'arc peut être losangique, comme sur celle de Bavay (Nord) et sur une épingle d'origine picarde (Duval A. et alii, 1974, p. 27-28, fig. 6, n° 8 et fig. 16, n° 3) et avoir des appendices latéraux simples, comme sur une épingle provenant de l'Oise ou de la Somme (Duval A. et alii, 1974, p. 27-28, fig. 16, n° 10) et une autre de la forêt de Compiègne (Lambot B., 1975, p. 17-18, fig. 1, n° 2 et 3).

e) Type à arc multicurviligne (fig. 219, n°s 21, 22 et 26)

Un exemplaire à arc coudé à ressort et à pied discoïde proviendrait des environs de Sedan (Ardennes) (Duval A. et alii, 1974, p. 31-32, fig. 19, n° 7). C'est un type assez ancien, généralement daté des Xe et XIe siècles (Sundwall J., 1943, p. 46). Deux fibules coudées à porte-ardillon allongé, auraient été trouvées à Amiens (Duval A. et alii, 1974, p. 32-33, fig. 19, n° 4 et 5).

f) Type à arc serpentiforme (fig. 219, n°s 23 et 25)

Une fibule à excroissances latérales proviendrait d'Amiens et une autre à arc serpentiforme cornu, du Nord (Duval A. et alii, 1974, p. 36-38, fig. 22, n° 5 et 6). Ces fibules sont datées, en Italie, des VIIe et VIe siècles (Sundwall J., 1943).

2.8. - LES EPINGLES

Elles n'existent en milieu clos que sur le site stratifié de Choisy-au-Bac (Oise) qui a livré onze épingles et fragments dans les phases II et III, des débuts du premier Age du Fer. Ce sont des épingles très fines appartenant aux types suivants :

a) Epingles à tête vasiforme évasée et à sommet non débordant, décorée de séries d'incisions horizontales (fig. 220, n° 3)

b) Epingle à tête vasiforme, à sommet peu débordant et plat, décorée d'incisions horizontales (fig. 220, n° 2).

c) Epingle à tête cylindro-conique, décorée d'incisions horizontales (fig. 220, n° 5).

d) Epingle à petite tête en clou, à sommet marqué par un léger bombement. Décor d'incisions horizontales (fig. 220, n° 1).

e) Epingle à grosse tête en clou, à sommet bombé, non décoré (fig. 220, n° 6).

Les épingles isolées du début du premier Age du Fer sont peu nombreuses. Sur l'habitat fortifié de Saint-Pierre-en-Chastre à Vieux-Moulin (Oise), il y a une petite épingle à tête vasiforme, à sommet non débordant et plat. Elle est décorée d'incisions horizontales sous la tête (fig. 149, n° 5).

Une seconde épingle à tête vasiforme, à sommet non débordant et plat, a été trouvée aussi lors des fouilles de Napoléon III en forêt de Compiègne, au "Mont Berny", à Pierrefonds (Oise). Une légère collerette est placée sous la tête (fig. 179, n° 13).

2.9. - LES OBJETS DIVERS EN BRONZE (fig. 220 à 222)

A Choisy-au-Bac (Oise), on a trouvé dans les couches des débuts du premier Age du Fer (phases II et III) de nombreux petits outils en bronze. Il s'agit sur-

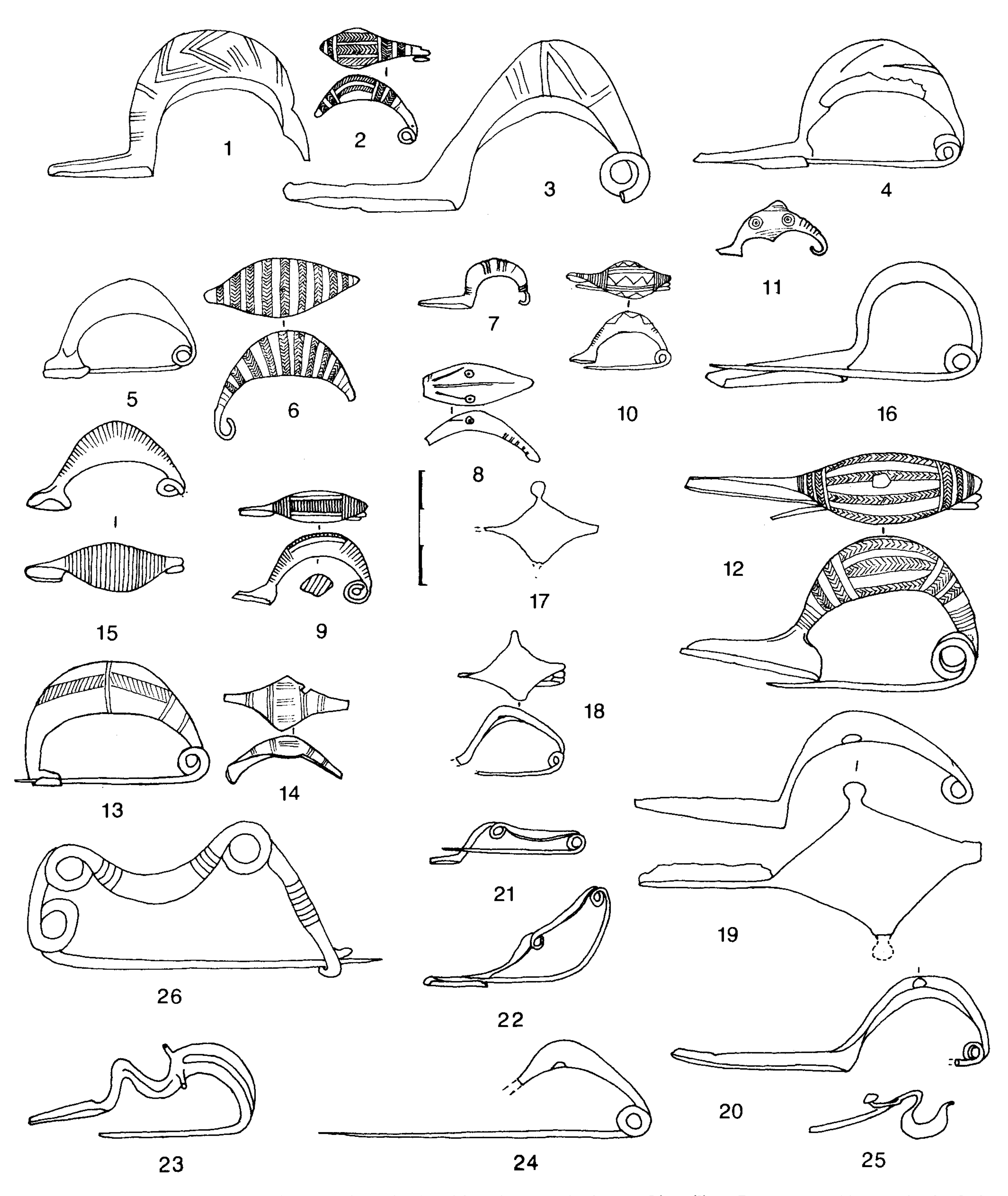


Fig. 219. — Fibules hallstattiennes. 1 à 20 et 24, à arc cintré renflé ; 21 à 23 et 25-26, à arc multicurviligne. Provenances : 14 et 16, 19 et 24, forêt de Compiègne (Oise) ; 1, 4, 5, 7, 12, 13, 21, 22, 23, Amiens ; 26, environ de Sedan ; 25, Nord ; 8, 9, 17, Oise ou Somme ; 10, Reims ; 2, 6, Paris ; 18, Bavay (d'après A. Duval et alii, 1974).

tout de ciseaux à soie possédant une extrémité distale affutée et tranchante, et une extrémité proximale pointue, qui devait être emmanchée. Les autres objets qui devaient être utilisés dans le travail du bronze sont des petits burins, des pointes, des pointeaux et des matrices. Deux aiguilles à chas losangique ont également été trouvées. On connaît aussi sur ce même site des boutons coniques possédant ou non une bélière. Un des boutons est plein et possède une pointe (il doit s'agir là d'une applique). Les anneaux fermés ont des sections losangiques ou ovalaires. Ils sont de petite taille (15 à 20 mm de diamètre) et ont souvent un côté plus usé. Il a été trouvé aussi un anneau ouvert de 32 mm de diamètre. Les fouilles ont également livré à Choisy-au-Bac un fragment médian de poignard à partie centrale renflée. De nombreux déchets de coulée, des lingots, des plaques de bronze, attestent la transformation du bronze, directement sur ce site.

2.10. - LES BRACELETS EN BRONZE (fig. 222, n°s 9 et 10)

Quatre fragments de bracelets ont été trouvés à Choisy-au-Bac dans les différentes phases. Un de ces bracelets a une section en V, de 12 mm de largeur. Il est décoré de séries d'incisions obliques. Un autre bracelet a un léger tampon et de fausses torsades. Les deux autres sont aussi ouverts, mais à simple section circulaire.

2.11. - LES BRACELETS EN LIGNITE (fig. 222, n° 13 à 17)

Près d'une vingtaine de morceaux de bracelets en lignite ont été trouvés dans les niveaux du début du premier Age du Fer de Choisy-au-Bac. Les plus nombreux ont une section ronde ou ovalaire. Certains fragments semblent appartenir à des bracelets plus larges. Ces bijoux ont la forme d'une ellipse. L'industrie du lignite semble avoir été très florissante pendant toute cette période. Il est vrai que l'on pouvait se procurer très facilement ce matériau dans nos vallées.

2.12. - LES PERLES EN BRONZE (fig. 220, n°s 21 et 27)

Huit perles entières et des fragments ont été trouvés à Choisy-au-Bac dans les phases I et II. Il s'agit de perles en tôle de bronze enroulée, ayant entre 2 et 4,5 mm de longueur, pour 5 à 7 mm de diamètre.

2.13. - PERLE EN AMBRE (fig. 222, n° 11)

Une perle en ambre jaune-brun provient aussi de Choisy-au-Bac. Elle a la forme d'une couronne cylindrique de 17 mm de diamètre extérieur et de 9 mm d'épaisseur.

2.14. - PERLE EN VERRE (fig. 220, n° 31)

Une seule a été trouvée à Choisy-au-Bac dans la fosse 56. Elle est de forme cylindrique avec des extrémités arrondies. Elle mesure 17,5 mm de longueur et 8 mm de diamètre.

3. — LA COMPOSITION DES BRONZES

Les analyses spectographiques faites sur des objets du début du premier Age du Fer sont rares dans le Nord de la France. Des bronzes trouvés sur le site de Choisy-au-Bac (Oise) ont été analysés par le laboratoire de Rennes.

Trois petites barres-lingots sont en cuivre pur (97 à 99 %) avec des traces très faibles d'impuretés. Un autre lingot-barre est en bronze à 12,5 % d'étain, avec aussi de faibles traces d'impuretés qui ne dépassent pas 0,05 %. Un déchet de fonderie est en laiton, avec une forte teneur en zinc (de l'ordre de 37 %) et des impuretés très faibles).

Trois types d'objets ont été analysés à Choisy-au-Bac : un bracelet, un fragment de hache à douille et un burin. Le bracelet a une forte teneur en étain (15,8 %) et des traces notables de plomb (1 %), d'arsenic, d'antimoine et d'argent. La hache à douille est un bronze à 10,8 % d'étain, avec des teneurs en plomb et d'autres éléments qui ne dépassent pas 0,10 %.

Le burin a par contre, une composition très particulière. Il ne contient que 2 % d'étain, 0,50 % de zinc et quelques autres petites impuretés, qui en font un bronze faiblement allié ou un cuivre.

La présence de laiton à Choisy-au-Bac est normale pour un site du début du premier Age du Fer. Par contre, il faut souligner la faible teneur en plomb. La composition du fragment de la hache signifie que cet objet est encore une hache à douille ronde et non une hache armoricaine, où les teneurs en plomb sont excessives. Le bracelet torsadé à légers tampons est conforme lui aussi aux productions des ateliers à épée en langue de carpe. Le burin à très faible teneur en étain a certainement une composition voulue. Avec sa résistance moins grande aux coups, il devait être utilisé pour des travaux spéciaux. Les quelques bronzes analysés de Choisy-au-Bac (Oise), sont le reflet de l'activité des bronziers dans un village au début du premier Age du Fer.

Le rasoir à anneaux trouvé dans les dragages de l'Oise à Saint-Leu-d'Esserent (Oise), a un pourcen-

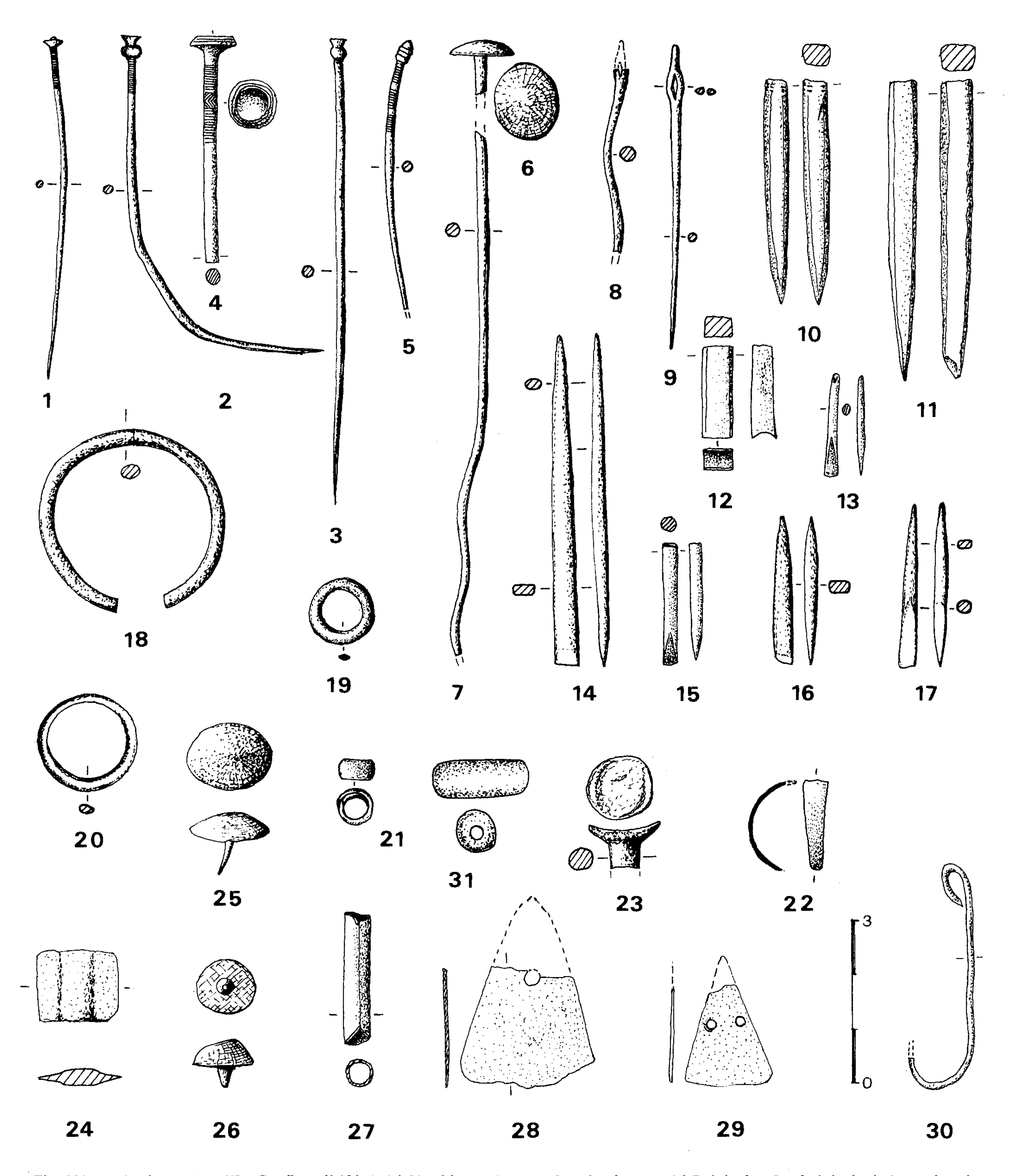


Fig. 220. — Choisy-au-Bac, "Le Confluent" (Oise). 1 à 30, objets en bronze ; 31, pâte de verre. 1 à 7, épingles ; 8 et 9, épingles à chas ; 10, pointeau ; 11, burin ; 12, matrice ; 13, 15 à 17, petits ciseaux ; 14, ciseau ; 18, anneau ouvert ; 19 et 20, anneaux fermés ; 21 et 27, perles ; 24, fragment de poignard ; 25 et 26, applique en forme de clous ; 23, rivet ; 22, fragment de bague ; 28 et 29, flèche du type "Le Bourget" ; 30, hameçon.

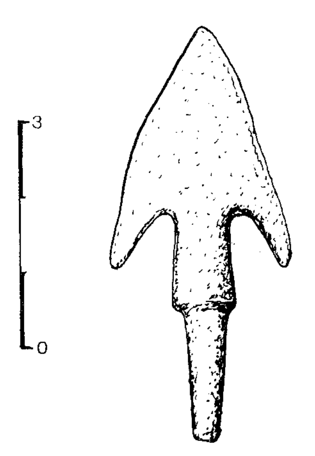


Fig. 221. — Armature de flèche perçante à pédoncule renflé trouvée à Bury (Oise) (d'après Th. Baudon).

tage d'étain de l'ordre de 12 %, avec des traces notables d'arsenic (0,06 %), de plomb (0,30 %) et d'autres impuretés beaucoup plus faibles. Il a lui aussi une composition normale pour un objet du début du premier Age du Fer.

La seule épée hallstattienne analysée pour le Nord de la France est celle de Pont-Sainte-Maxence (Oise). Elle a 11,5 % d'étain, de fortes traces de plomb (environ 1 %), d'arsenic (0,70 %), d'antimoine (environ 1 %) et des traces plus faibles d'argent et de nickel. L'épée hallstattienne du type de Gundlingen, de Pont-Sainte-Maxence (Oise) est celle qui se rapproche le plus des compositions des épées du même type : Lissac et Mouret (Lot) et de Marnet (Saône et Loire) (Vuaillat D., à paraître). Ces épées se caractérisent par un taux plus élevé que les autres d'arsenic, d'argent et d'antimoine. Les épées d'Ewart-Park, du dépôt du Plainseau à Amiens, dites aussi protohallstattiennes, sont différentes des épées hallstattiennes. Elles ont principalement un taux de plomb un peu plus élevé. La différence dans la composition métallique confirme bien qu'il n'existe pas de rapport ''génétique'' entre les deux types.

Aucune hache à douille carrée, de type armoricain, n'a été analysée dans le Nord de la France. Dans leur lieu d'origine ces haches se caractérisent par une énorme proportion de plomb qui en fait des objets non fonctionnels, peut-être prémonétaires. Jacques Briard (1965, p. 241-282) a dressé la typologie et l'inventaire de ces objets très particuliers, à propos desquels, il écrit : « L'hétérogénéité des alliages, la dégénérescence des formes, l'accroissement considérable des stocks en font un phénomène étrange, presque maladif, à une période de crise économique où le fer vint supplanter définitivement les industries du bronze et bouleverser les circuits commerciaux traditionnels ».

C. - La céramique

1. - GENERALITES

Lors d'un récent article nous avons exposé la méthode employée pour l'étude de la céramique du premier Age du Fer dans la moyenne Vallée de l'Oise (Blanchet J.C. et Decormeille A. 1984, à paraître). Nous avons utilisé quatre fichiers principaux pour décrire les divers éléments céramiques. Le premier est relatif au matériau et à son traitement technologique. Le second regroupe la morphologie et les éléments complémentaires, tels que les fonds et les lèvres des différentes poteries. Le troisième est spécifique aux techniques décoratives et le quatrième exploite les thèmes décoratifs. Précisons que la technique décorative ne prend en compte que l'outil employé et son utilisation, alors que dans l'étude des thèmes, nous regroupons la stylistique et la position du décor sur le vase.

En règle générale, les formes et thèmes décoratifs des poteries au début du premier Age du Fer dans le Nord de la France, sont assez proches de ceux connus au Bronze final III b. On enregistre une perte des thèmes décoratifs et il y a peu de récipients nouveaux. Seule une étude comparative très poussée, sur des séries homogènes très importantes, associée à des traitements statistiques informatisés, permettrait de mieux saisir l'évolution de la céramique. D'ailleurs, cette sorte d'uniformatisation dans les formes et les décors a été, et reste encore bien souvent, un obstacle majeur pour l'établissement d'une chronologie fine. Seule, l'étude des habitats bien stratifiés et des ensembles homogènes, pourra apporter des éléments permettant de mieux cerner cette période. Pour notre part, nous avons utilisé principalement les résultats d'ordre qualitatif des fouilles récentes de Choisy-au-Bac (Oise) et de quelques autres sites moins importants. Un travail de thèse est en cours sur ce sujet par notre collègue Marc Talon.

2. — ASPECTS TECHNIQUES

Comme nous l'avons déjà vu au sujet de la céramique de l'Age du Bronze final, il existe aussi au premier Age du Fer plusieurs qualités de pâtes. Les vases de grandes dimensions sont fabriqués à l'aide d'une argile à dégraissants souvent abondants et grossiers. On distingue surtout la présence de coquillages fossiles, broyés (huîtres, nummulites, etc...), de petits cailloux et de chamotte.

Les couleurs de surface des grands récipients varient entre des teintes claires (ocre, orangé, beige) et

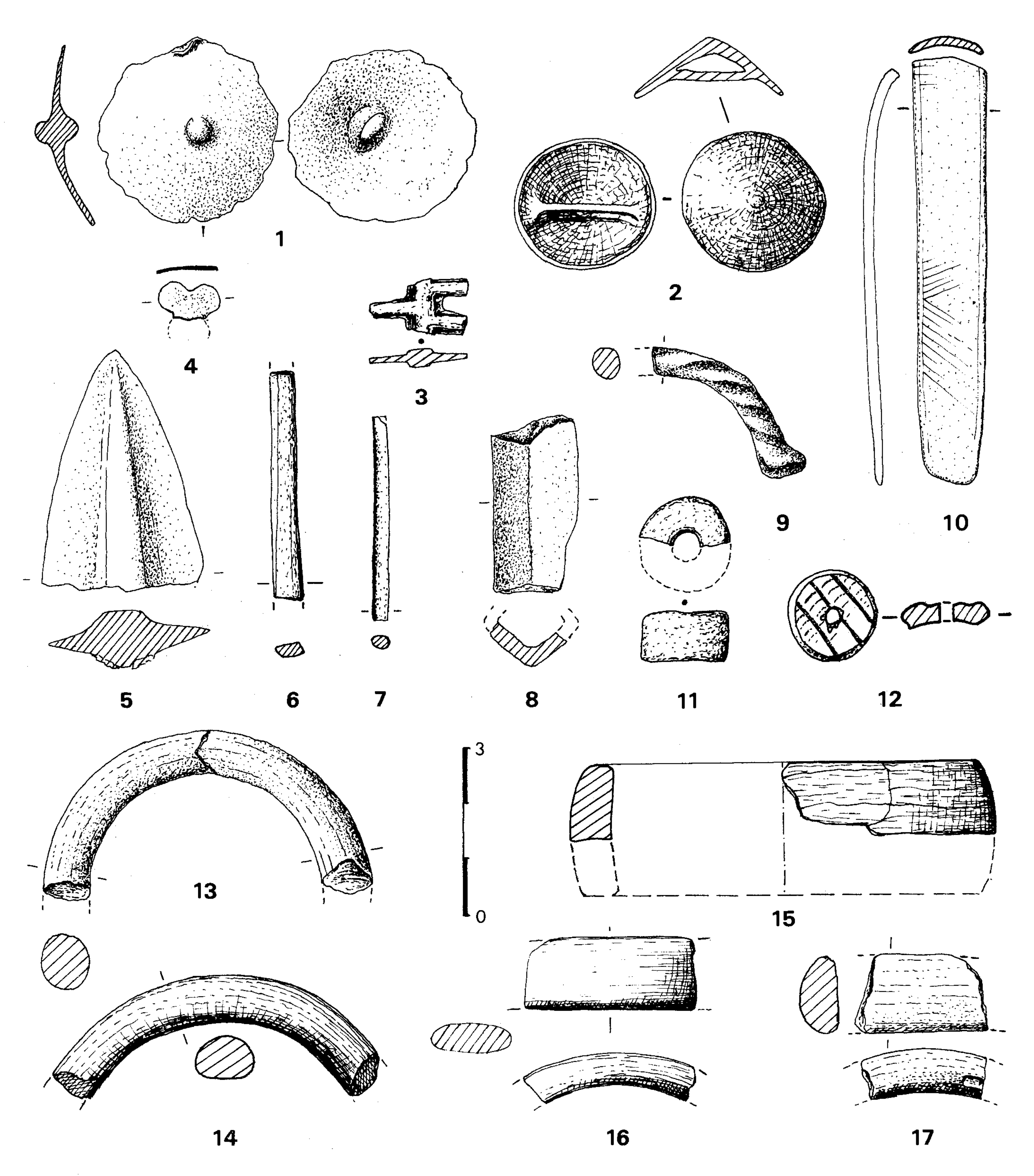


Fig. 222. — Choisy-au-Bac, "Le Confluent" (Oise). 1 à 10, objets en bronze ; 11, ambre ; 12, coquillage ; 13 à 17, lignite. 1 et 2, appliques circulaires avec bélière ; 3, déchet de coulée ; 4, fragment d'applique ; 5, fragment de pointe de lance ; 6 et 7, lingot-barre ; 8, fragment d'objet à corps losangique ; 9 et 10, bracelets ; 11 et 12, perles ; 13 à 17, fragments de bracelets en lignite. Les plus anciens sont ovalaires, alors que les plus récents sont larges.

des teintes un peu plus foncées (rouge brique, brun clair, brun foncé). Ces vases ont certainement été cuits dans des fours ouverts, à atmosphère oxydante.

Les autres vases ont une pâte plus fine, à dégraissant siliceux ou calcaire plus ou moins important. Dans certains cas, le dégraissant est à peine visible. Tous ces récipients ont généralement des couleurs extérieures plus foncées avec des variantes de bruns, de gris et de noirs. Il est possible que ces derniers vases aient été cuits dans des fours fermés, à atmosphère réductrice, contrôlée.

La majorité des vases a été montée au colombin. L'usage de la tournette est attestée à Choisy-au-Bac, sur de la céramique grise à décor ondé (phase IV).

La céramique fine a été soigneusement égalisée, lissée et parfois lustrée, en surface. La céramique grossière a reçu un traitement beaucoup plus fruste. On remarque sur les grands vases et sur quelques vases moyens, des traces de raclage et des empreintes de doigts.

3. — LES FORMES ET LES DECORS

Par souci de simplification, nous aborderons l'étude de la céramique des débuts du premier Age du Fer, à partir de la chronologie que nous avons proposée pour la Picardie et le Nord de la France (Blanchet J.C. et Decormeille A., 1979 et 1983). Cette chronologie est par ailleurs discutée en fin de chapitre.

3.1. - LA CERAMIQUE DE LA PERIODE I (fig. 223)

Elle est principalement connue dans les deux premières couches d'habitats de Choisy-au-Bac (Oise) et sur le site d'Inghem (Pas-de-Calais), en cours d'étude par Jean-François Piningre (Léman P., 1982, p. 247-248). Cette période se place tout de suite après l'Age du Bronze final III b.

a) Les vases à contour composite galbé ou caréné et à structure en col

On retrouve la plupart des formes que nous avons décrites au Bronze final. Les grandes jarres de forme tronconique, à panse haute, légèrement rentrante, et à col évasé, sont abondantes. Elles ont un cordon digité placé en haut de la panse, ou à la jonction du col et de la panse. Quelques jarres ont une rangée de décor digité, appliqué à l'emplacement de la plus grande largeur de la panse. D'autres urnes sont décorées d'impressions triangulaires et ovalaires, à la jonction du col et de la panse. Les bords des lèvres sont souvent digités, plus rarement incisés (fig. 223, n°s 10 et 12).

Il existe des urnes à panse globuleuse ovoïde et à col légèrement évasé. Ces urnes sont parfois décorées de petites impressions à la jonction du col et de la panse (fig. 223, n°s 13 à 15).

Les gobelets à bulbe d'oignon disparaissent à la fin du Bronze final III b. Ils sont remplacés par des gobelets non décorés, à panse plus galbée et à petit fond souvent omibiliqué (fig. 223, n° 9).

Les pots ont une forme globuleuse, à panse haute, légèrement rentrante, surmontée d'un petit rebord droit. Un de ces pots est décoré sur le haut de la panse d'une rangée de triangles hachurés, encadrés par des incisions horizontales (fig. 223, n°s 2 et 5).

Le fond est légèrement annelé. Un fragment de col de pot est décoré de triangles hachurés, incisés, et de petites cannelures groupées (fig. 223, n° 3).

Certains pots globuleux, à profils plus en S, possèdent des anses plates fixées en haut de la panse. Ces anses sont parfois contournées par des petites cannelures qui entourent le haut de la panse (fig. 223, n° 1).

b) Les vases à contour composite galbé ou caréné et à structure évasée

Les jattes à profil ovoïde sont surmontées d'un bord plus ou moins éversé. Comme à la période précédente, les bols ont des formes hémisphériques dont le bord est généralement assez ouvert. Les fonds sont en moyenne moins larges qu'au Bronze final III b. Les panses des bols sont rarement décorées, parfois elles possèdent deux ou trois petites cannelures groupées.

Une des coupes décorées a été découverte cassée sur un sol d'habitat de la couche 2, de la phase I, à Choisy-au-Bac. Elle a une panse bien galbée et un rebord rentrant. Le fond possède un léger ombilic et un petit pied annelé. Elle est constituée d'une pâte fine, à dégraissant calcaire un peu grossier. La surface extérieure, de couleur brun-noirâtre, est soigneusement lissée. Le décor est placé en bas de la panse, au milieu du vase et sur le haut du col. Chaque thème comprend un ou deux groupes d'incisions fines, horizontales. En bas et en haut de la coupe, le potier a tracé des guirlandes au peigne à trois dents. Sous les guirlandes du bas de la panse se trouve une rangée de triangles avec les pointes en haut (fig. 223, n° 4).

Ce vase est exceptionnel dans la phase I de Choisy-au-Bac. Les comparaisons avec des céramiques d'autres sites sont rares.

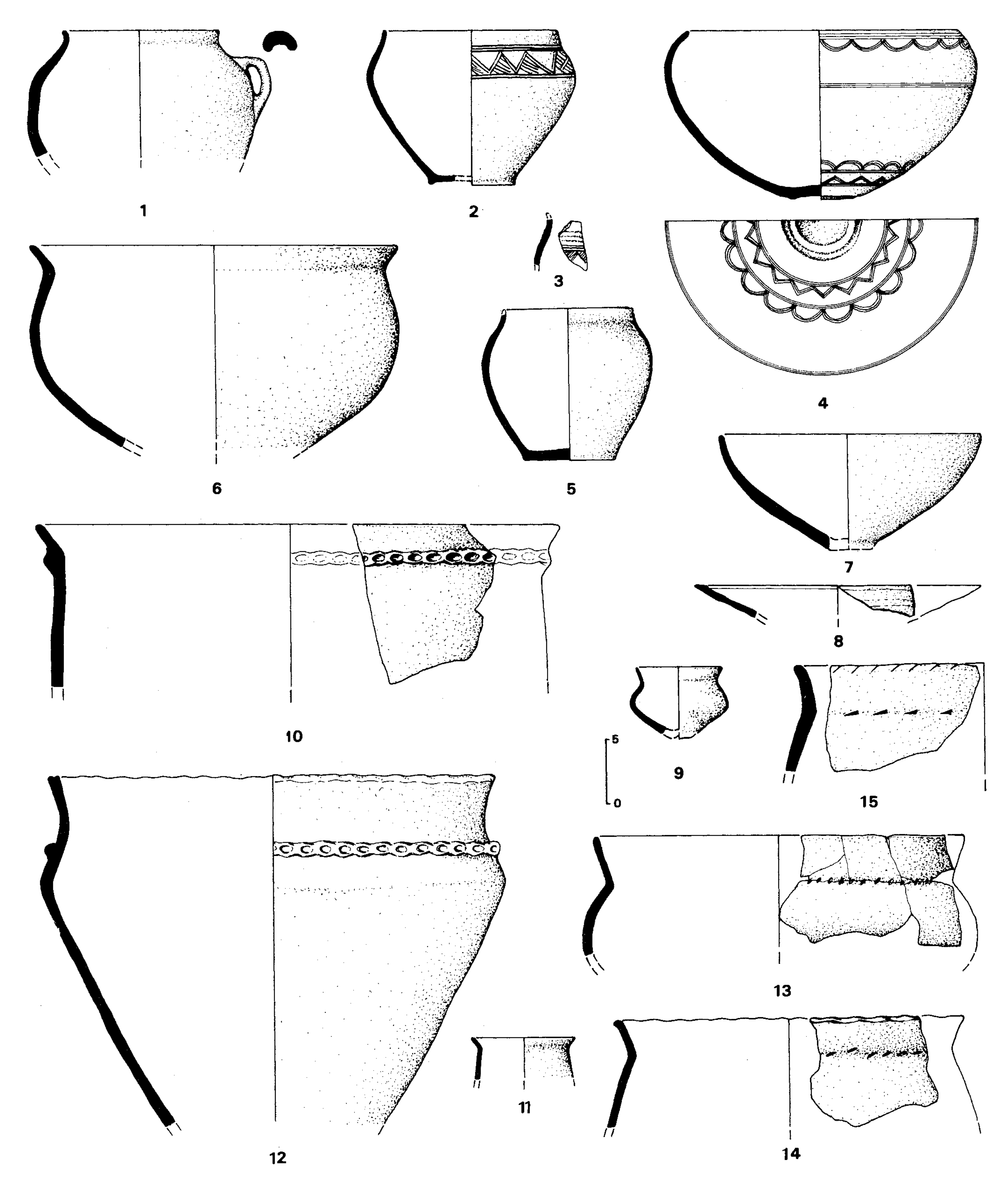


Fig. 223. — Choisy-au-Bac, "Le Confluent" (Oise). Période 1 du premier Age du Fer. Quelques formes céramiques de la phase I (d'après J.C. Blanchet et M. Talon).

Des coupes également décorées, à l'extérieur, avec les mêmes thèmes de guirlandes et de triangles, exécutés au peigne, ne sont connues que dans le bassin de Neuwied, près des confluents du Rhin et de la Moselle, la Lahn (Desittere M., 1968, fig. 2, n° 7 et 14 ; fig. 6, n° 5-8). Ces céramiques trouvées dans les nécropoles à incinération de Allenz, de Gering-Kehrig (c. de Mayence) et de Niederbiebier (c. de Neuwied) sont datées du Ha B1, soit de notre Bronze final III a. Il existe donc une différence chronologique entre les céramiques des deux régions. On peut se demander si ce style décoratif simple a été réinventé à Choisy-au-Bac. On peut aussi envisager une évolution de cette céramique à partir du bassin de Neuwied, du Ha B1 au début du HaC. Pour l'instant la question n'est pas résolue.

Les tasses ont un profil tronconique et des parois légèrement convexes.

c) Les vases à contour simple et à structure évasée

Au niveau des jattes et des coupes, de grands changements interviennent par rapport au Bronze final III b. A Choisy-au-Bac, il n'existe plus de cannelures et de décors incisés à l'intérieur de ces poteries. Le rebord des coupes n'est marqué que par un léger marli. Les surfaces extérieures ont un aspect brut, de couleur brun-noirâtre (fig. 7 et 8).

A Inghem (Pas-de-Calais) Jean-François Piningre signale encore quelques coupes à marli décorées de cannelures, des gobelets biconiques à col évasé, des gobelets à col tronconique avec des cannelures sur le sommet de la panse. Sur ce même site on retrouve des thèmes décoratifs proches de ceux de Choisy-au-Bac : triangles hachurés associés à des cannelures, chevrons, incisions en arête de poisson (Léman P., 1982, p. 247-248). Des fragments de coupoles de fours en argile et de la céramique déformée à la cuisson, laissent supposer la proximité d'installations de potiers.

3.2. - LA CERAMIQUE DE LA PERIODE II (fig. 224 et 225)

Cette période est très bien connue grâce aux découvertes de Choisy-au-Bac (phases II et III, 7 à 8 couches d'habitats) et à d'autres fouilles récentes (Compiègne "Le Fond Pernant", Amiens "La Madeleine au lait", etc...).

Par l'étude des formes et des techniques décoratives, nous avons pu prouver que les phases II et III de Choisy-au-Bac (Oise) étaient dans la même tradition culturelle (Blanchet J.C. et Decormeille A., 1983). Nous possédons un important ensemble céramique qui va nous permettre de disposer non seulement de données qualitatives, mais aussi de données quantitatives.

Comme à la période précédente, le dégraissant coquillé est contenu dans un peu moins de la moitié des échantillons céramiques. Vient ensuite une poterie, finement dégraissée, puis un petit pourcentage de tessons dont la pâte contient de la chamotte. Un dégraissant végétal a aussi été utilisé pendant cette période, dans quelques vases.

a) Les vases à contour composite galbé ou caréné et à structure en col

- Les gobelets

On enregistre une forte variabilité dans la forme des gobelets. On distingue : des gobelets à panse en S, plus ou moins globuleuse, à fond plat ou légèrement concave et à bord éversé ; des gobelets à panse galbée et à bord rentrant ; des gobelets en forme de tonnelet ; des gobelets à panse peu galbée et rebord presque rectiligne ; des gobelets tronconiques à panse haute et rebord peu éversé (fig. 224, n°s 5 et 11).

Les gobelets peuvent être décorés d'impressions digitées sur le haut de la panse, ou de larges cannelures.

- Les tasses

Peu nombreuses, elles sont généralement de formes tronconiques, à panse légèrement galbée. Il existe peu de changement avec les formes précédentes.

- Les jarres

Les grands vases à provisions sont très nombreux. On distingue des jarres à panse galbée, plus ou moins globuleuses et des jarres bitronconiques ou parfois même situliformes. Les types peuvent varier énormément selon l'élément pris en considération. Les cols se détachent franchement de la panse ou se raccordent sans heurt. Ils peuvent être légèrement rentrants ou évasés et avoir des dimensions variables.

Le cordon horizontal, digité, placé en haut de la panse, ou à la jonction avec le col, est l'élément décoratif principal. Dans quelques cas le décor est fait d'impressions triangulaires et rondes ou d'une cannelure. Parfois on note sur la panse l'association d'un décor digité et d'un cordon, lui-même digité. Les impressions digitées sont appliquées indifféremment horizontalement, verticalement, obliquement, ou sont même pincées (fig. 224, n°s 1 et 2).

Les rebords de jattes sont souvent décorés de motifs digités (fig. 225, n° 9).

- Les pots

Il existe des pots à profil en S, assez élancé et des pots tronconiques. Dans la première catégorie, la

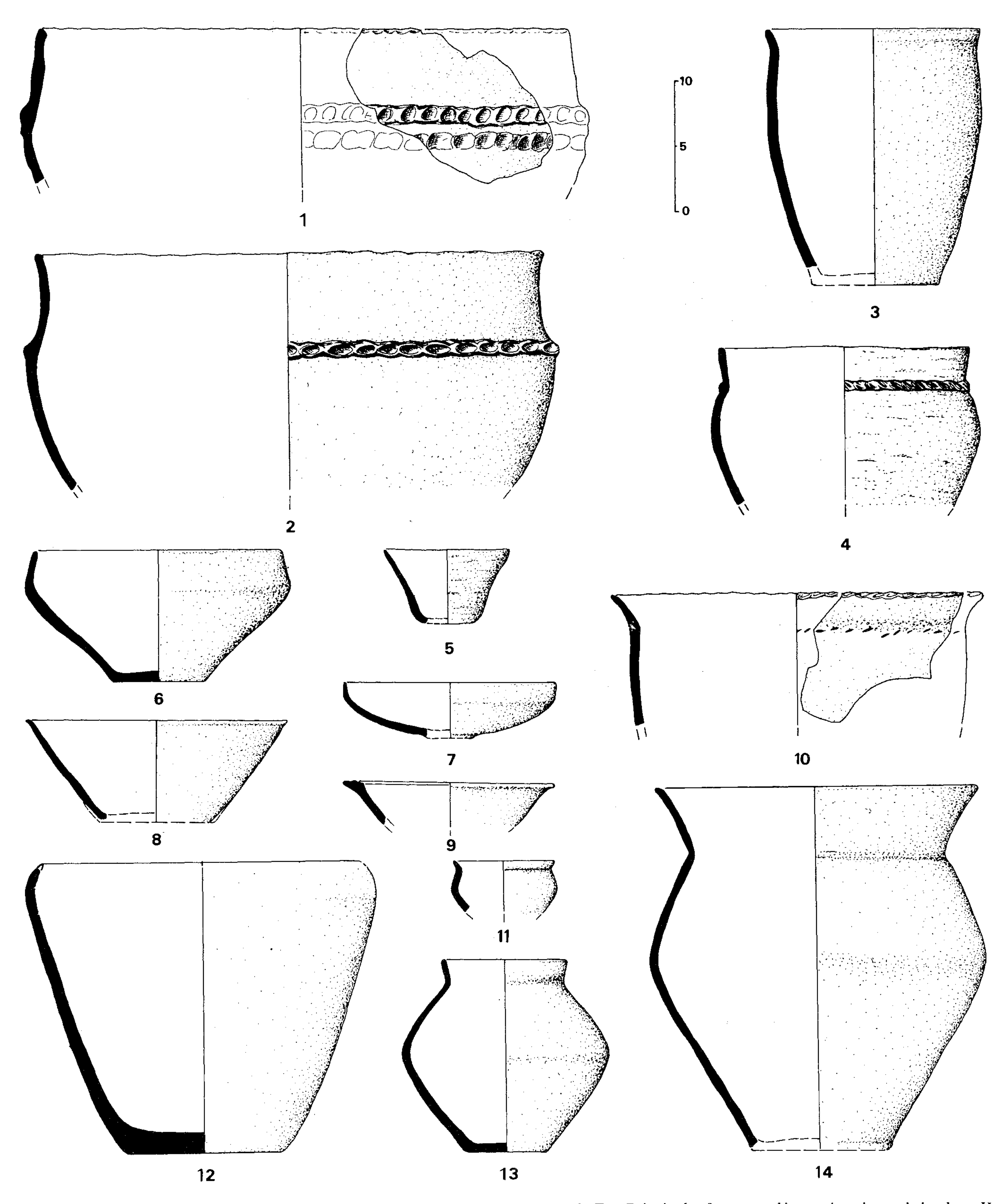


Fig. 224. — Choisy-au-Bac "Le Confluent" (Oise). Période II a du premier Age du Fer. Principales formes et décors céramiques de la phase II (d'après J.C. Blanchet et M. Talon).

panse est bien galbée et fortement marquée. Le col éversé est presque droit. Dans la deuxième catégorie, la panse tronconique est légèrement galbée et le col peu marqué (fig. 224, nos 3, 13 et 14).

b) Les vases à contour composite galbé ou caréné et à structure évasée

Les bols et les tasses ont peu de différences avec ceux des périodes précédentes. Les bols ont surtout des panses hautes, galbées, à bords rentrants. Ils sont toujours décorés de petits groupes de cannelures horizontales. Un des bols est décoré sur le bas de la panse d'une frise de motifs cannelés, horizontaux et obliques (fig. 225, nos 4, 5, 17 à 19).

Il existe aussi des petits bols à large ouverture, qui sont en réalité une forme de transition, proche de la coupe. Un de ces derniers bols porte des cannelures horizontales et en guirlandes (fig. 225, n° 5).

c) Les vases à contour simple et à structure évasée

Les jattes, coupes et terrines sont peu nombreuses et guère différentes de celles de la période I.

La céramique de la période II a aussi été trouvée sur d'autres sites d'habitats que celui de Choisy-au-Bac : à Compiègne "Le Fond Pernant" (Oise) (fosses 82 et 83) (Lambot B. et Talon M., à paraître), à Cuiry-lès-Chaudardes "Les Fontinettes" et "Le Champ Tortu" (Aisne) (Demoule J.P. et Ilett M., 1982), à Amiens "La Madeleine au Lait" (Somme) (Blanchet J.C. et Fournier J.J. et C., 1978) et à Sagy "Les Culs Froids" (Martinez R., à paraître).

Des corrélations existent avec la nécropole à incinérations de Pontpoint "Moru" (Oise), où les mêmes vases ont été mis au jour à la fin du siècle dernier (Blanchet J.C. et Fitte P., 1978) (fig. 229).

Par contre, on note des différences avec les sites des Ardennes de cette période. A quelques centaines de mètres plus bas que le site du Bronze final III b de Nanteuil-sur-Aisne (Ardennes), Bernard Lambot a fouillé en partie une grande fosse. Quelques éléments céramiques du Bronze final et du premier Age du fer ont été mis au jour. A cette dernière période nous pouvons attribuer une coupe à bord légèrement rentrant et à languette biforée. Ce type de céramique se rencontre aussi dans des sépultures à incinération du sud de la Belgique, au Hallstatt (Mariën M.E., 1964, p. 43, 59, 67 et 87, la nécropole à tombelles de Saint-Vincent). Malheureusement les ensembles ardennais français sont encore bien rares pour cette période. On peut rattacher à cette phase la sépulture de cavalier de Saulces-Champenoises (Ardennes) (Flouest J. et Stead I.M., 1979). Avec l'armement classique du cavalier se trouvaient deux coupes évasées à bord rentrant et une urne à panse ovoïde surmontée d'un col éversé. Cette dernière urne est tout à fait proche de celles connues dans les mêmes sépultures, à Chavéria dans le Jura (Vuaillat D., 1977) et à Court-Saint-Etienne en Belgique (Mariën M.E., 1958), par exemple (fig. 236).

3.3. - LA CERAMIQUE DE LA PERIODE III (fig. 226)

Elle est marquée par un nouveau changement culturel, très sensible au niveau des formes et des décors céramiques. Comme nous avons déjà pu le démontrer, c'est à cette période que le décor digité devient plus abondant, avec l'utilisation du peigne à 5 ou 7 dents, le cordon incisé et les cannelures. Au niveau des formes, nous assistons au développement de la carène sur les coupes (Blanchet J.C. et Decormeille A., 1984).

a) Les vases à contour composite galbé ou caréné et à structure en col

Les grandes jarres ont un profil en S, avec une panse souvent assez galbée, surmontée par un col légèrement sortant. Il existe beaucoup de jarres bitronconiques à cordons.

Les jarres sont décorées d'une bande horizontale digitée, placée à la jonction du col et de la panse. Certains rebords peuvent posséder ce même thème décoratif. Les cordons incisés ou digités tendent à disparaître.

A Choisy-au-Bac (Oise), dans la phase IV, nous avons rencontré plusieurs fragments d'urnes d'un type très élaboré, exécuté à la tournette. Ces vases ont une panse globulaire haute, à profil ellipsoïdal et à bord très nettement éversé. La pâte de cette céramique est très siliceuse, fine, très différente des autres pâtes rencontrées à Choisy-au-Bac à la même période.

D'autre part, elle possède une couverture de surface brune à reflet grisâtre, monochrome. Le col est décoré, à l'intérieur, de deux rainures horizontales, placées près de la lèvre et à la jonction du col et de la panse. Près du fond, la paroi d'une urne est gravée d'un thème en échelle horizontale. Le fond a lui-même des cannelures rayonnantes à l'intérieur et à l'extérieur (fig. 226, n° 1).

Ces urnes sont décorées au sommet de la panse de deux bandes exécutées au peigne traîné à 7 et 4 dents, entre lesquelles se trouvent de belles ondulations faites avec un peigne à 9 dents.

Si la forme de l'urne est commune au milieu du premier Age du Fer dans l'Est de la France et le Bassin

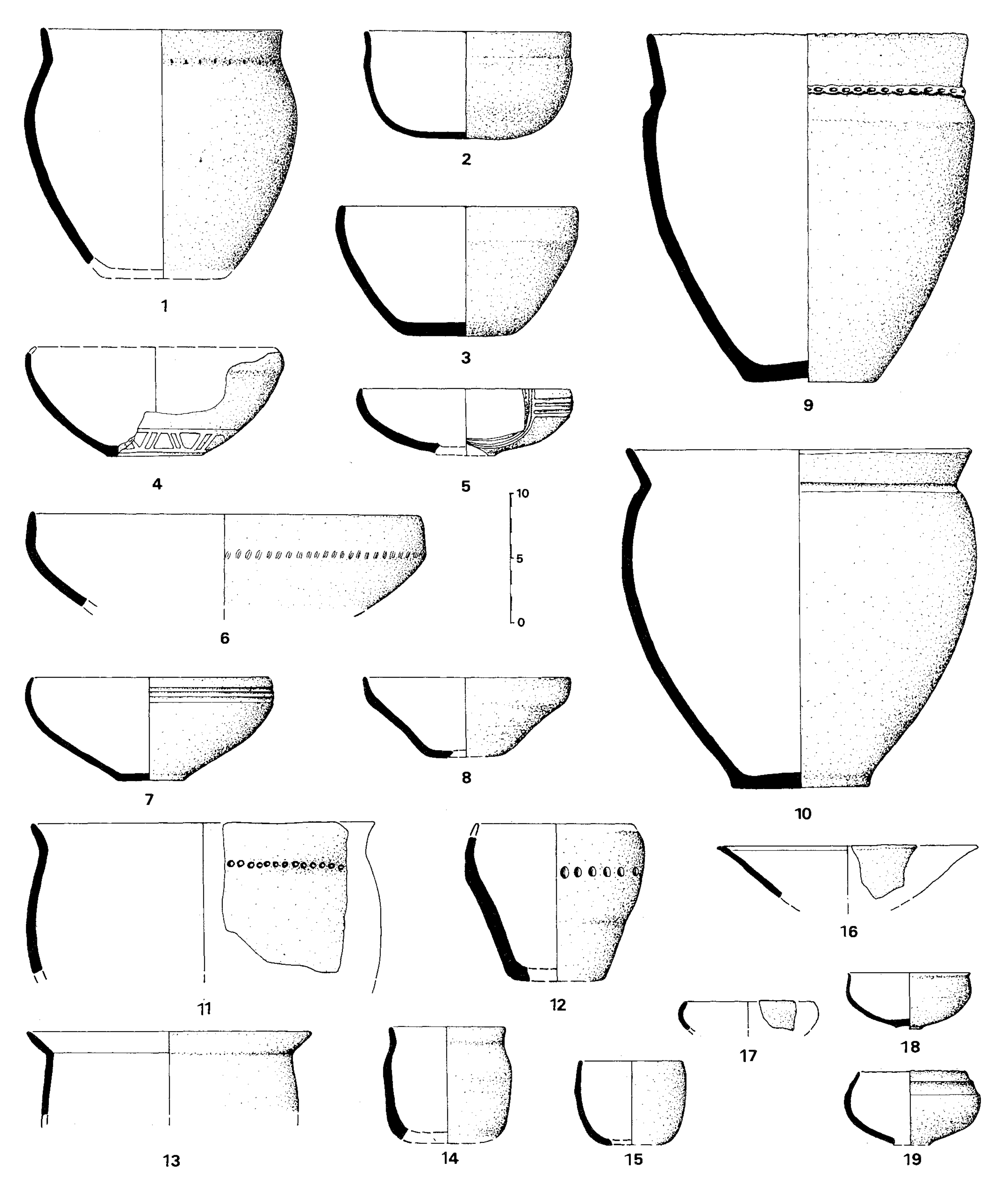


Fig. 225. — Choisy-au-Bac "Le Confluent" (Oise). Période II b du premier Age du Fer. Formes céramiques de la phase III. 1 à 15, fosse 40 (d'après J.C. Blanchet et M. Talon).

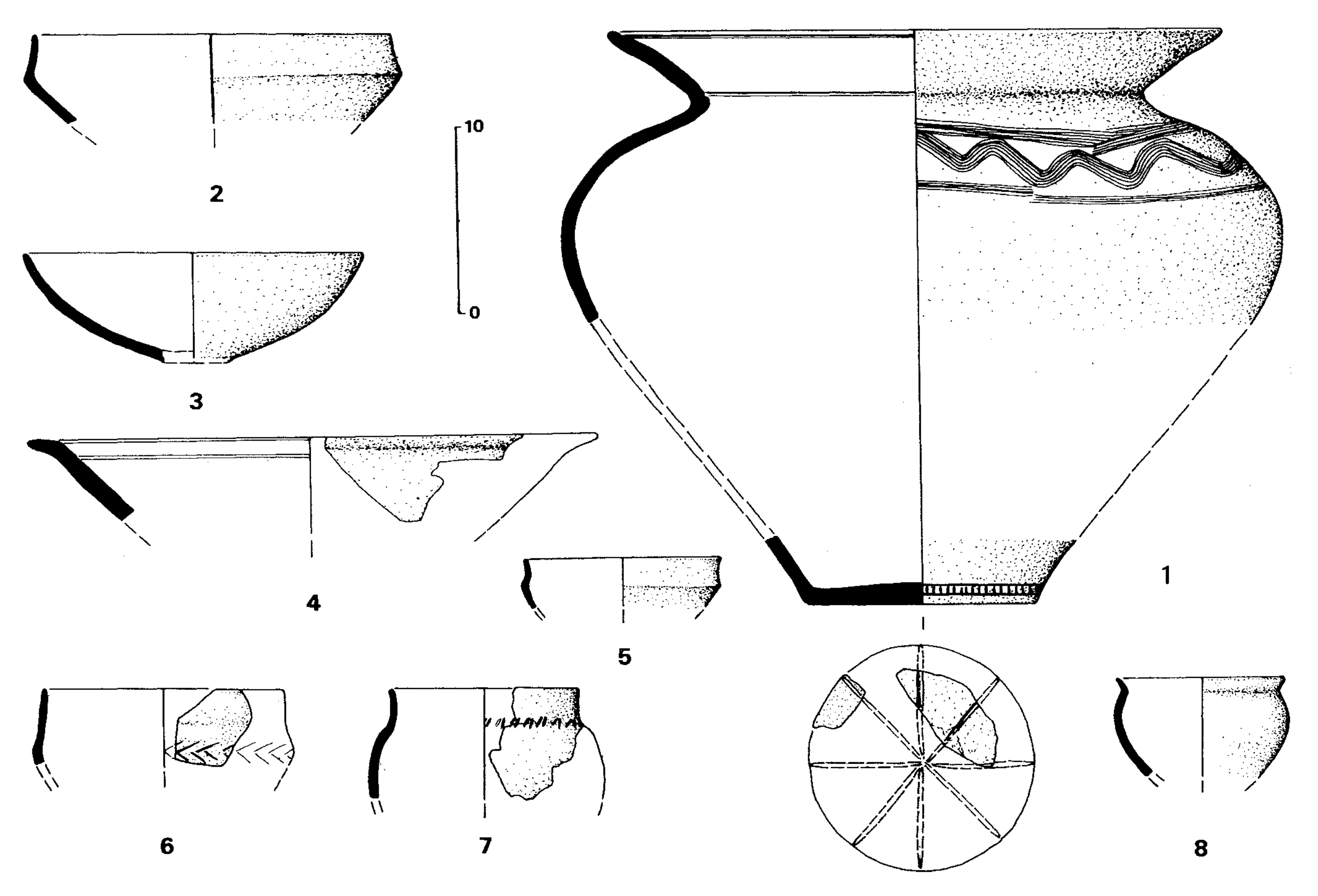


Fig. 226. — Choisy-au-Bac, "Le Confluent" (Oise). Période III du premier Age du Fer. Formes et décors céramiques de la phase IV (d'après J.C. Blanchet et M. Talon).

parisien, le décor et la finition sont inattendus. Les rainures intérieures du col et les motifs ondés au peigne n'ont de points communs qu'avec ceux de la céramique "pseudo-phocéenne", bien connue dans les établissements du tout début du VI[e] siècle, dans le Midi. On pense que des officines ont été installées en Provence peu de temps après la création de Marseille par des colons phocéens.

Cette céramique a été particulièrement bien étudiée par Charlotte Arcelin (1976). On la retrouve dans le couloir rhodanien jusqu'en Suisse, à Châtillon-sur-Glane (Schwab H., 1975), sur les bords de la Saône à Tournus (Saône-et-Loire) (Perrin M., 1974, p. 28-31), et jusqu'en Franche-Comté, au Camp du Château à Montmorot, à Pierre-Châtel ainsi qu'à la grotte du Gardon (Millotte J.P., 1963, p. 215).

La céramique de Choisy-au-Bac a peu de ressemblance avec les véritables productions de céramique grise de type pseudo-phocéen. En raison de la qualité de la pâte, des dégraissants employés et de la finition générale, ces vases n'ont certainement pas été fabriqués à Choisy-au-Bac. A notre avis, il pourrait s'agir d'une imitation des poteries grises monochromes, sur des formes occidentales. Dans ce cas, il devrait exister des ateliers ayant fabriqué cette céramique de luxe, entre la vallée de la Saône et le Bassin parisien.

Une urne également décorée au peigne a été mise au jour lors des fouilles de Philippe Soulier sur le site protohistorique de Louvres (Val d'Oise) (Tarrête J., 1979, p. 468-470, fig. 32).

Les gobelets ont tendance à devenir moins nombreux. On distingue toujours des gobelets ovoïdes à col légèrement évasé et des gobelets moins galbés, à petit col.

Les pots ont en général un profil assez mou, à panse régulière et à petit bord très légèrement éversé. Ils sont parfois munis de deux anses de préhension,

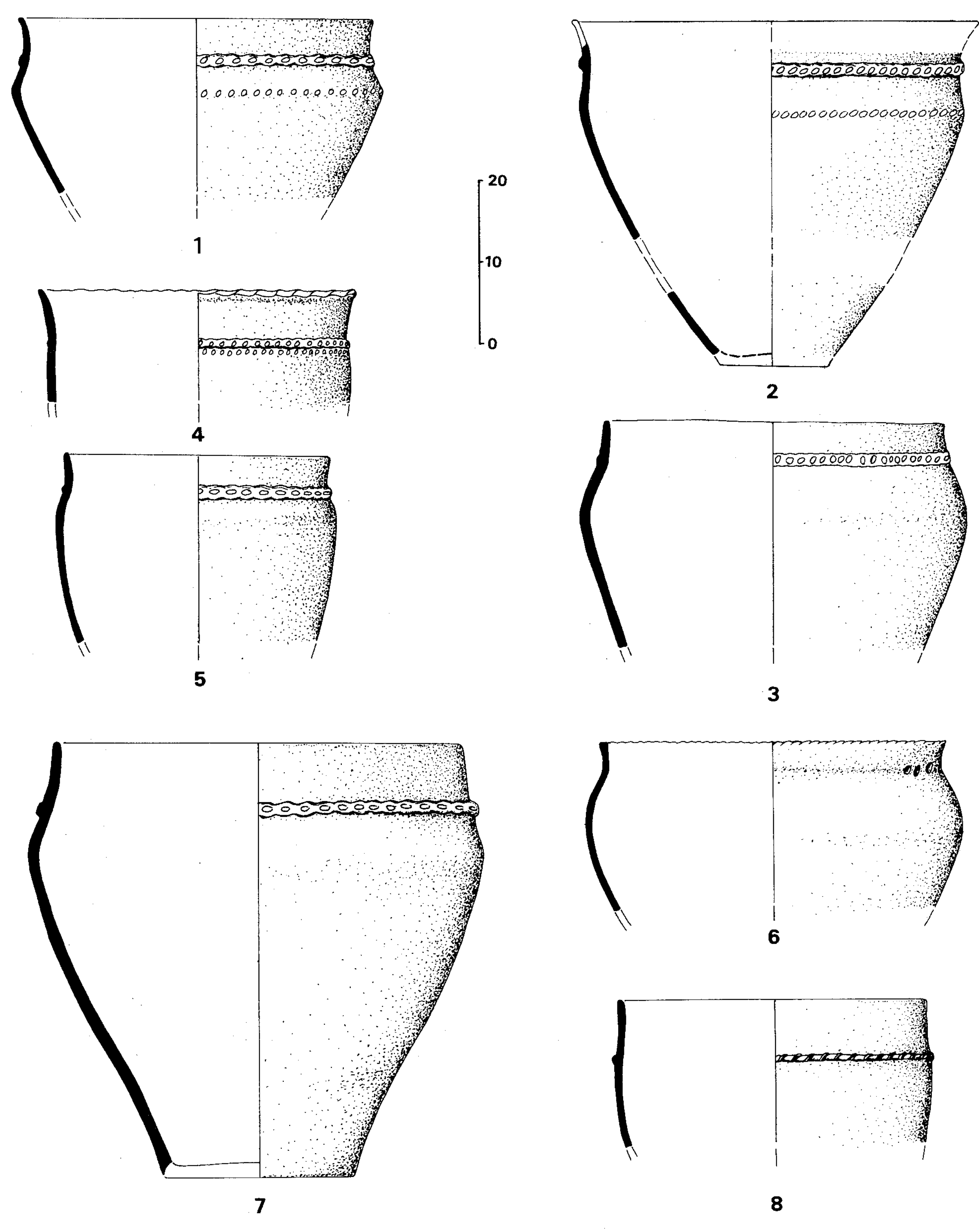


Fig. 227. — Grands vases à provisions du début du premier Age du Fer. 1, Amiens, "La Madeleine-au-Lait" (Somme) ; 2 et 3, Compiègne, fosse 82, "Le Fond Pernant" (Oise) ; 4 à 8, Choisy-au-Bac, "Le Confluent", phases II et III (Oise) (d'après J.C. Blanchet, M. Talon et B. Lambot).

comme à la Croix-Saint-Ouen (Oise). Il existe quelques pots à profil tronconique et à col droit un peu évasé (fig. 226, 7-8).

b) Les vases à contour composite galbé ou caréné et à structure évasée

A cette période III, nous assistons à l'apparition des écuelles carénées. A Longueil-Sainte-Marie, à Choisy-au-Bac, à Néry, à Pont-Sainte-Maxence et à la Croix-Saint-Ouen (Oise), les écuelles ont un fond plus ou moins large, une panse peu galbée et un rebord pas toujours très développé.

Les bols peuvent avoir une forme tronconique ou un profil un peu galbé, avec un bord peu individualisé.

Il subsiste encore quelques tasses tronconiques à anse placée sur le bord.

c) Les vases à contour simple et à structure évasée

Les coupes deviennent de plus en plus rares. Le marli a tendance à disparaître pour être remplacé parfois par un très léger bombement ou une rainure. A Longueil-Sainte-Marie (Oise) une coupe est décorée à l'intérieur de petits motifs cannelés formant des rayons et des chevrons très désorganisés.

Les jattes se divisent en deux types principaux. La jatte tronconique, à fond plus ou moins large, est toujours présente. Le haut de son bord est souvent décoré d'impressions digitées. Le deuxième type comprend des jattes à profil tronconique, surmonté d'un petit rebord droit ou légèrement rentrant. Dans certains cas, comme à la Croix-Saint-Ouen, les plus petites jattes se rapprochent des bols. Sur ce dernier site, une des jattes est décorée d'incisions verticales placées en haut de la panse. Des motifs en arêtes de poisson existent aussi à Choisy-au-Bac, phase IV (fig. 226, n° 6).

La période III se termine vers le milieu du VI[e] siècle avant notre ère. Elle est remplacée par le Hallstatt final de Jean-Jacques Hatt (le début de notre période IV). La céramique change à nouveau profondément avec les influences vixiennes et jogassiennes.

Dans nos trois périodes, nous n'avons pas observé de décor graphité ou plombaginé, ni l'utilisation de peinture à la barbotine. Nous avons noté seulement l'emploi assez rare d'une peinture rougeâtre, lie de vin. Cette dernière était déjà connue au Bronze final III. Le décor excisé n'a été rencontré qu'à l'intérieur d'une écuelle à Barby-sur-Vau (Ardennes) (Lambot B., 1980, fig. 2).

3.4. - INVENTAIRE DE LA CERAMIQUE SUR LES SITES DU PREMIER AGE DU FER (VII[e] au VI[e] siècles)

Période I (transition Bronze final, premier Age du Fer)

- Choisy-au-Bac I, "Le Confluent" (60), habitats.
- Inghem, autoroute A 26 (62), habitats.

Période II

- Choisy-au-Bac II et III, "Le Confluent" (60), habitats.
- Compiègne, "Le Fond Pernant" (60), habitat.
- Pontpoint, "Moru" (60), nécropole.
- Cuiry-les-Chaudardes, "Les Fontinettes" et "Le Champ Tortu" (02)
- Amiens, "La Madeleine au Lait" (80), habitat.
- Saulces-sur-Aisne, "L'Entrée des Ecouaires" (08), habitat.
- Sagy, "Les Culs Froids" (95), habitat.

Période III

- Choisy-au-Bac IV, "Le Confluent" (60), habitats.
- Néry, "Le Mont Cornon" (60), habitat.
- Longueil-Sainte-Marie, "La Garenne" (60), habitat.
- Pont-Sainte-Maxence, "L'Ile aux Prêtres" (60), habitat.
- La Croix-Saint-Ouen, "Le Prieuré" (60), nécropole.
  Louvres, "Au-dessus du Montoir de Fontenay" (95), habitat.

Période non déterminée (éléments atypiques ou pas assez nombreux)

- Condé-sur-Aisne, "La Maisonnette" (02), habitat.
- Bucy-le-Long "Le Grand Marais" (02), habitat.
- Ville, "La Pierre levée" (60), habitat.
- Thiverny, "Les Carrières" (60), habitat.
- Saponay (02), incinération.
- Vailly-sur-Aisne, "Le Canal" (02), incinération.
- Barby-sur-Vau, "La Couture Vers Vaux" (08), habitat certainement du début du premier Age du Fer.
- Charleville-Mézières, "Savigny Pré" (08), habitat.
- Hauviné "Près le Pont" (08), habitat de surface.
- Rethel "Les Auges" (08), habitat de surface (certainement du début du premier Age du Fer).

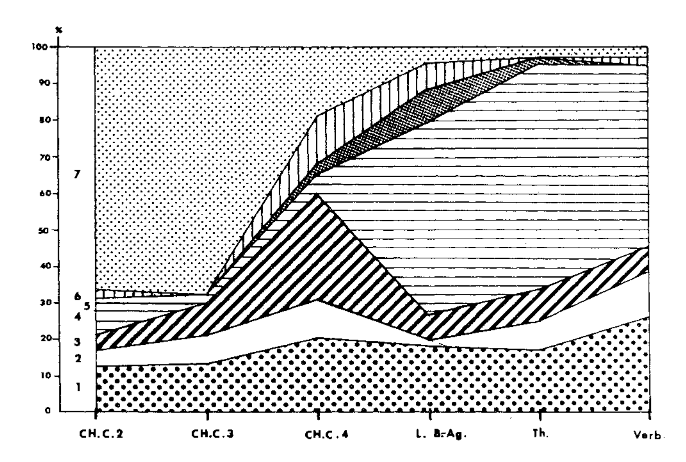


Fig. 228. — Graphique montrant l'évolution de la technique décorative depuis le début du premier Age du Fer jusqu'à La Tène ancienne. 1, impression ; 2, cannelure ; 3, incision ; 4, peigne ; 5, cordon incisé ; 6, cordon lisse ; 7, cordon digité (d'après J.C. Blanchet et A. Decormeille).

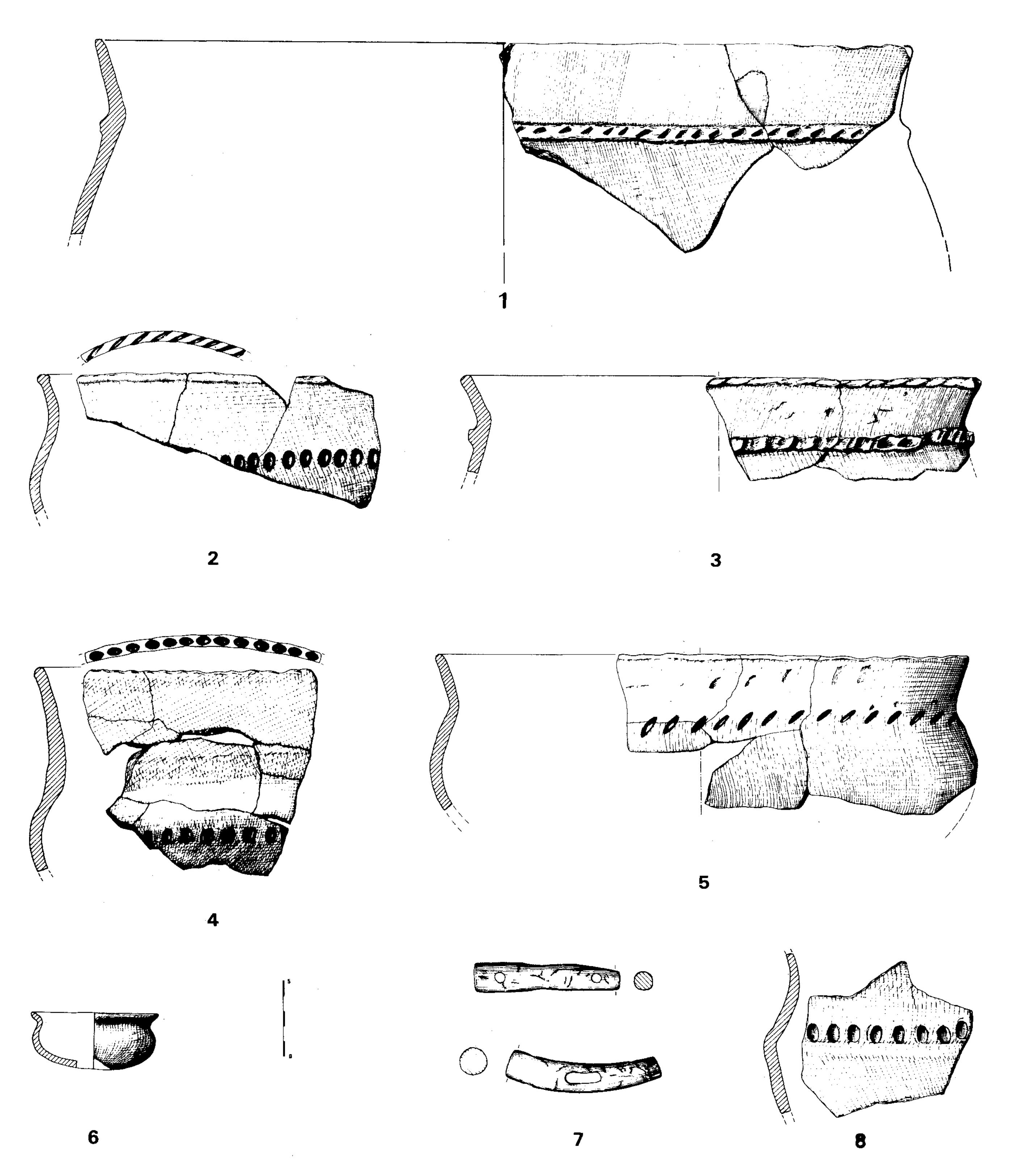


Fig. 229. — Pontpoint, "Moru" (Oise). 1 à 6 et 8, céramique découverte dans une nécropole à incinérations et dans un habitat du début du premier Age du Fer, par G. Fouju (anc. coll. R. Daniel, M.A.N.). 7, mors de cheval en bois de cerf (même origine) (d'après J.C. Blanchet et P. Fitte).

D. - Le matériel lithique et osseux

1. — LE MATERIEL LITHIQUE

La taille du silex est toujours de règle, mais on ne trouve que très peu de silex ouvragés sur les sites. A Choisy-au-Bac, on a pu observer dans certains habitats des aires de transformation du silex noir de la craie. La technique de débitage est celle qui emploie le percuteur de silex. Les produits bruts sont très grossiers. On a confectionné des grattoirs, quelques lames à dos et des éclats retouchés. Les outils en silex ne devaient plus constituer qu'un apport très secondaire. Par contre, on trouve toujours des meules en grès, en granit ou en arkose. Les meules peuvent mesurer jusqu'à 60/70 cm de longueur.

2. — LE MATERIEL OSSEUX

Avec l'arrivée des outils en bronze et fer, toute une gamme d'outils en os va disparaître. On ne trouve presque plus de poinçons et de lissoirs. Par contre, le bois de cerf est très utilisé pour la confection des manches d'outils et de couteaux.

On a rencontré à Choisy-au-Bac une corne de cerf évidée ayant la forme d'une trompette de chasse. L'une des extrémités, très usée à l'extérieur, a pu recevoir un embout. On a trouvé sur ce site des fragments de bois de cerf en cours de débitage et des manches faits dans la même matière.

A Pontpoint "Moru", il y a, avec les vases, un montant de mors de cheval en bois de cerf. Lors des dragages de l'Oise et de l'Aisne, à Choisy-au-Bac, on a découvert l'extrémité d'une pointe de harpon avec un aileron, en bois de cervidé (Doize R., 1965). Cet objet ressemble tout à fait à ceux trouvés dans les lacs suisses et jurassiques.

E. - La vie spirituelle et économique

1. — LES SEPULTURES

On est assez mal renseigné sur les sépultures du début du premier Age du Fer dans le Nord-Ouest de la France. Nous possédons surtout des résultats très partiels d'anciennes recherches, souvent très mal publiées et non illustrées. Nous avons distingué trois grands types de rites funéraires utilisés dans notre région : les tumulus et tombelles, les sépultures plates dans les marais et les nécropoles à incinérations.

1.1. - DES TUMULUS EXPLORES ANCIENNEMENT

a) Dricourt (Ardennes)

Un tumulus a été fouillé vers 1897 sur le territoire de la Commune de Dricourt (Ardennes). On a trouvé une fibule du type "a navicella" et un poignard à languette trilobée, percée de trois trous de rivets, avec une lame à nervure médiane. On a souvent associé à ces objets une lame de poignard chypriote. Cet objet a été acquis en 1872, donc bien avant la fouille du tumulus de Dricourt (Rozoy J.G., 1968, Duval A. et alii, 1974). La fibule et le poignard sont d'inspiration méditerranéenne, comme nous l'avons montré précédemment. Ils sont donc à leur place dans ce tumulus dont nous ne savons malheureusement pas grand chose (Lambot B., 1980, p. 31, fig. 13-15).

b) Rhuis (Oise)

Un tumulus qui existait à l'extrémité du Mont-Catillon à Rhuis fut exploré au début du XIXᵉ siècle (Graves, 1856). On y découvrit un certain nombre d'objets en bronze, des épées en fer et des haches en silex. On ne connaît malheureusement pas la nature de ces objets. Il existe encore deux grands tumulus en élévation au-dessus de Rhuis, qui mériteraient d'être fouillés.

1.2. - LES SEPULTURES PLATES A INHUMATION

c) Heilly (Somme)

Cette sépulture a été trouvée sous la tourbe, vers 1798, avec, à ses côtés, le squelette d'un cheval et une épée (Mongez A., 1904 a, p. 187). Si la découverte est mal relatée, on connaît bien, par contre, la forme de l'épée, grâce à l'illustration de Mongez et aux dimensions qu'il en donne. Il s'agit d'une épée à antennes, de 598 mm de longueur totale, de 493 mm de longeur de la lame, de 36 mm de largeur et de 9 mm d'épaisseur. La sépulture d'Heilly est donc une tombe plate à inhumation, datée de l'extrême fin de l'Age du Bronze ou du début du premier Age du Fer, grâce à la présence de l'épée à antennes.

d) Picquigny (Somme)

Comme la précédente, c'est une tombe plate qui a été mise au jour dans les marais de Picquigny. Une épée était placée à côté d'un squelette humain déposé dans un "bateau naufragé". Le crâne était encore couvert d'un casque. Selon les anciens récits, le cas-

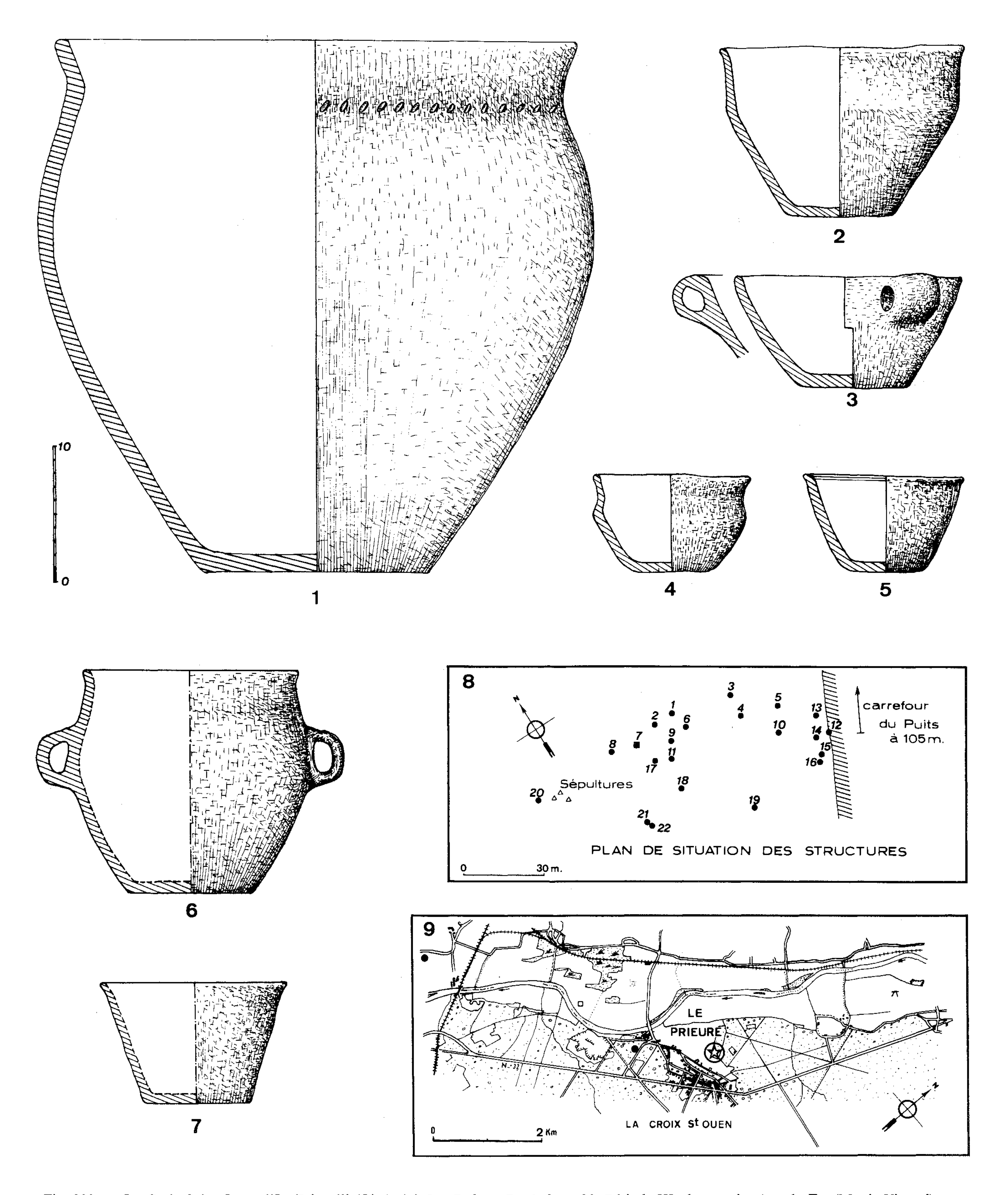


Fig. 230. — La Croix Saint-Ouen, "Le Prieuré" (Oise). 1 à 5 et 7, fosse 7 ; 6, fosse 20. Période III, du premier Age du Fer (Musée Vivenel).

que fut vendu à un chaudronnier et disparut probablement à la refonte (Mongez A., 1904 b). L'auteur ne donne pas d'illustration, mais il indique que l'épée ressemble à la figure trois de son premier article (épée des environs d'Abbeville). Si les indications de Mongez sont justes, il doit s'agir d'une épée du type d'Auvernier ou de Tachlovice. Il indique toutefois que l'épée mesurait 670 mm de longueur totale, 560 mm de longueur de lame et 40 mm de largeur. Dominique Vuaillat (1968, p. 283-288 et 1977) a donné la répartition de ces épées en France. Ces dernières semblent apparaître à l'extrême fin de l'Age du Bronze et au tout début du premier Age du Fer. Le casque en bronze peut être à sa place dans une sépulture de cet âge.

Nous rappellerons les trouvailles des trois casques en bronze de la vallée de l'Oise, à Montmacq et à Armancourt. Leur datation s'étend du premier millénaire au huitième siècle avant notre ère. On peut toutefois se demander si le très beau casque en bronze et l'une des épées ayant fait partie du cabinet d'antiquités de M. Bouvier à Amiens, ne proviennent pas de cette même découverte (*Dictionnaire Archéologique de la Gaule,* p. 279-280).

e) Paars (Aisne)

Cette sépulture a été trouvée en creusant un fossé (Wattelet, 1877, p. 28-29, fig. 2). Il s'agit d'une tombe plate à inhumation, accompagnée du squelette d'un cheval comme à Heilly (Somme). Près de l'inhumation, se trouvait une épée du type de Klein-Auheim, qui a été étudiée par Cowen J.D. à l'occasion d'un travail de synthèse (1960, p. 351-352 et 1955). Cette épée mesure 875 mm de longueur et 55 mm de largeur de lame. Elle a un ricasso décoré de demi-cercles. Cowen (1960) pense que ces épées ont pu être influencées par le type d'Auvernier. Il est donc possible qu'elles aient eu une durée d'utilisation s'étendant de l'extrême fin du Bronze final, jusqu'au début du premier Age du Fer (HaC des auteurs allemands).

f) Erondelle II (Somme) (fig. 214, n° 4)

L'abbé Breuil (1900, p. 513) à l'occasion de sa première synthèse sur les épées de la Somme, signale deux fragments d'épée, trouvés avec deux autres dans les tufs d'Erondelle, à deux mètres de profondeur. Il y avait aussi une hache à talon, deux bracelets ouverts et douze haches à ailerons. Le catalogue des entrées du Musée de Picardie à Amiens précise que la découverte fut faite à l'occasion des travaux du chemin de fer à Pont-Rémy, dans les marais d'Erondelle. Quelques années plus tard, l'abbé Breuil (1903, p. 506 et 1907, p. 520) indique qu'une épée et deux bracelets proviennent d'une trouvaille bien distincte qui aurait été ensuite mélangée à une seconde. Nous pouvons considérer que les trois objets proviennent bien, effectivement, d'un même endroit qui n'est pas sans rappeler les découvertes des sépultures décrites précédemment. Ce matériel accompagne aussi habituellement des défunts. L'épée hallstattienne en bronze est du type de Gündlingen. Les deux bracelets sont aussi en bronze massif. Ils sont ouverts. L'un des bracelets est décoré de traits incisés obliques et de petits chevrons groupés près des extrémités en forme de légers tampons. Ces bracelets apparaissent ailleurs dans des ensembles datés du début du premier Age du Fer. Ils sont donc bien à leur place avec l'épée hallstattienne. Il est dommage que nous n'ayions pas de renseignements précis sur cette importante découverte.

1.3. - LES NECROPOLES ET SEPULTURES ISOLEES A INCINERATION

g) La Croix-Saint-Ouen (fig. 230 et 231)

La nécropole de La Croix-Saint-Ouen fut découverte par Marcel Hémery (1931) au lieudit "Le Prieuré", à l'occasion de l'ouverture d'une grévière, en 1927. L'épaisseur de la couche arable variait de 0,50 m à 1,00 m. Il fut trouvé vingt-trois fosses et trois inhumations. Malheureusement, M. Hémery ne fouilla pas la plupart des fosses. Elles furent détruites par les ouvriers. Le fouilleur ne put que dégager très rapidement quelques vestiges. Pour lui, ce gisement était le reste d'un ancien campement gaulois, avec des fosses. Si quelques vestiges appartiennent bien à la Tène moyenne et finale, le rite funéraire semble être celui de l'incinération en fosse de la dernière phase des "Champs d'Urnes".

Les premières structures apparurent au mois de novembre 1929, sous l'aspect de taches circulaires de couleur noirâtre. L'exploitation prit fin au début de l'année 1932. Sur une vingtaine de fosses fouillées ou observées pendant ce temps, M. Hémery a pu noter que presque toutes avaient une forme cylindrique de 1,20 m à 2,00 m de diamètre, et de 0,60 m à 1,10 m de profondeur. Une seule, la structure VII, était en forme de carré de 3 m de côté, sur 0,70 m de profondeur. "L'aire de cette habitation primitive reposait sur la couche de graviers calcaires, durcie par la chaux qui s'était formée au contact de la chaleur du foyer. Elle était jonchée de morceaux d'argile séchée au feu sur lesquels on distingue nettement les empreintes plates ou concaves de clayonnages" (Hémery M., 1931, p. 6). De la terre de remplissage très noire, furent retirés une tasse, deux petits bols placés l'un dans l'autre,

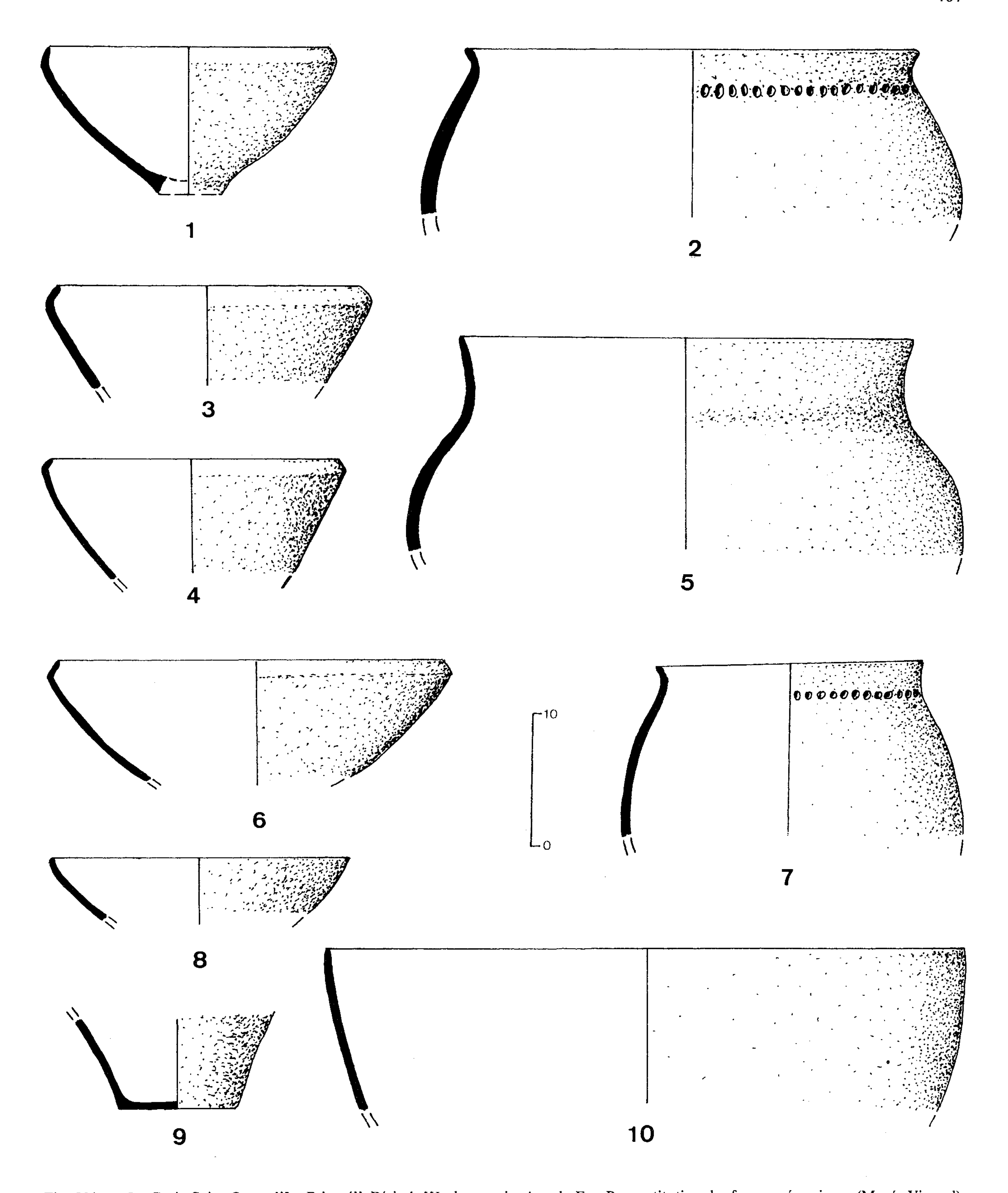


Fig. 231. — La Croix-Saint-Ouen, "Le Prieuré". Période III, du premier Age du Fer. Reconstitution des formes céramiques (Musée Vivenel).

une terrine, un vase à bord éversé et une urne ovoïde, décorée, à la jonction du col et de la panse, d'impressions digitées.

Toutes les autres sépultures avaient aussi un remplissage très noirâtre et pouvaient contenir quelques brouettées de cendre. Parmi celles qui furent étudiées, certaines avaient quelques ossements calcinés et contenaient des vases fragmentés, des poinçons en os, des aiguisoirs en grès, des os d'animaux (1 jeune sanglier dans un cas). La sépulture XX comportait un vase à deux anses latérales, opposées, et les fragments d'une grande urne dont le col était orné de trois incisions parallèles.

On peut remarquer dans la céramique de La Croix-Saint-Ouen, le développement des impressions digitées placées à la jonction du col et de la panse de gros récipients. On peut aussi observer l'apparition de nombreux vases à carènes hautes et à bords rentrants (vases qui apparaissent à la phase IV de Choisy-au-Bac). Les récipients à cordons appliqués ont tendance à disparaître. Ces quelques remarques nous permettent de placer la nécropole de La Croix-Saint-Ouen dans une phase moyenne du premier Age du Fer. Il serait intéressant de reprendre des fouilles à cet endroit pour préciser l'évolution de ce cimetière, unique pour la région.

h) Pontpoint "Moru" (Oise) (fig. 229)

Les carrières Becquerelle à Moru ont été exploitées à la fin du dix-neuvième siècle et au début du vingtième. Ces ballastières placées sur les bords de l'Oise sont maintenant en grande partie rebouchées, et un remblai de l'autoroute du Nord passe sur une partie du site. Nous avons eu l'occasion, récemment, de reprendre en détail tout le matériel trouvé dans ces grévières depuis le Paléolithique inférieur jusqu'au premier Age du Fer (Blanchet J.C. et Fitte P., 1978). Il existait probablement dans cette carrière une petite nécropole des Champs d'Urnes. En effet, Gustave Fouju aurait indiqué à Henri Desmaison qu'il avait recueilli dans une fosse les restes d'un vase brisé contenant une incinération (Blanchet J.C. et Fitte P., 1978, p. 20-21, fig. 22). Toutefois, il ajoute plus loin que le mobilier principal se composait de haches, de poignards, lames, rondelles de nacre et bracelets. Fort heureusement, un croquis retrouvé dans les notes de G. Fouju, montre bien un vase à incinération déposé à 1,15 m de profondeur, dans une fosse creusée dans la grève. Le vase ressemble tout à fait aux divers éléments des Champs d'Urnes que nous avons retrouvés dans l'ancienne collection de Raoul Daniel (maintenant déposée au M.A.N.).

On ne peut prendre au sérieux la déclaration de Henri Desmaison qui n'a pas assisté aux découvertes de Gustave Fouju. Nous avons aussi remarqué que le matériel archéologique des Champs d'Urnes est bien homogène et qu'il est vraisemblable que nous soyions en présence d'une petite nécropole à incinération qui n'a pas été perçue comme telle à l'époque.

Le matériel céramique se compose de six gros fragments de jarres et urnes de diamètre d'ouverture compris entre 30 et 40 cm, d'un petit bol, d'un mors de cheval en bois de cerf et de deux anneaux en bronze.

Les grands récipients ont des profils en S avec des bords évasés, droits. Ils sont décorés d'impressions digitées placées en haut de la panse ou à la jonction du col et de la panse. Deux gros tessons ont des cordons digités mis aussi à la jonction du col et de la panse. Le bord de ces vases est généralement décoré d'applications digitées ou d'impressions obliques à la spatule. Le petit bol ellipsoïdal a été réalisé plus soigneusement à l'aide d'un fin dégraissant. Il a des bords éversés et un fond qui devait être ombiliqué. Le mors en bois de cerf a été étudié récemment par Nicholas Freidin (1977, p. 7-9, 3 fig.). Il a une perforation centrale sub-rectangulaire et deux trous circulaires aux extrémités. Les deux anneaux en bronze sont de types différents. Le premier, circulaire, est exécuté à partir d'une tige de bronze pleine, à extrémités jointives. Le second est plus usé et a des extrémités qui se chevauchent. Il est entièrement décoré d'incisions parallèles. La céramique de ce site est très proche de celle des niveaux du premier Age du Fer de Choisy-au-Bac, phases II et III.

i) Vailly-sur-Aisne (Aisne)

En 1957, Henri Joullié (1959, p. 479-485, fig. 3) fouilla dans une grévière, entre la rivière et le canal, une tombe à incinération protohistorique et trois fosses danubiennes. La sépulture était orientée S.W.-N.E., et elle était creusée dans le sable. Il ne restait que quelques rares vestiges osseux d'un individu adulte. Certains de ces os étaient brûlés. Sur les quelques fragments de vases recueillis, il a été possible de reconstituer un vase en pâte grossière, en forme de coupe tronconique ouverte, à parois presque rectilignes. Ce récipient s'apparente davantage aux coupes du début du premier Age du Fer, qu'à celles de l'Age du Bronze final.

j) Saponay (Aisne) (fig. 232 et 233)

Monsieur Jacques Hinout a effectué en 1972 une fouille de sauvetage dans une sablière à Saponay, où il a pu mettre au jour une stratigraphie sur environ 8 m

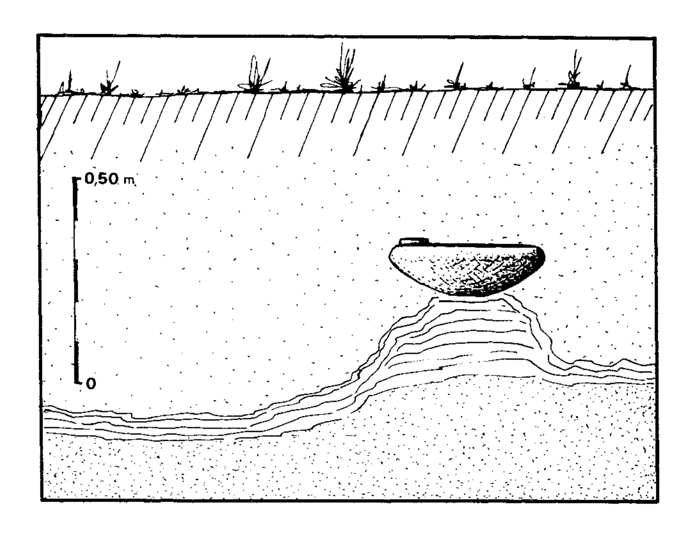


Fig. 232. — Vue en coupe de la position de l'incinération de la sablière de Saponay (Aisne) (d'après J. Hinout).

d'épaisseur. Il a signalé notamment la présence d'un sol d'Usselo typique (Hinout J., 1976, p. 1462 et Vermeersch P.M., Munaut A.V., Hinout J., 1973, p. 47). Dans cette même carrière, il découvrit dans les couches supérieures un vase déposé dans une petite fosse. Une grande coupe demi-elliptique à bord légèrement rentrant et à fond aplati, contenait les restes d'une incinération. Une coupelle de même forme était placée dans la partie supérieure du remplissage de la grande coupe. Cette sépulture à incinération est difficile à dater avec précision, en raison de l'aspect non caractéristique de la céramique. Elle doit toutefois appartenir au début du premier Age du Fer.

k) Villeneuve-Saint-Germain (Aisne) (fig. 234, nos 2 à 4)

En 1977, lors de la fouille du village de La Tène tardive, au lieu-dit ''Les Grandes Grèves'', le Centre de Recherches Protohistoriques de l'Université de Paris I découvre 18 sépultures à incinération bien groupées. Les crémations sont placées dans des fosses en forme de cuvettes, à fond arrondi, de 0,60 m de diamètre moyen et de 0,40 m de profondeur. Dans deux de ces fosses il a été trouvé trois petits anneaux de métal cuivreux recouvert d'une feuille d'or. Un de ces anneaux à tube creux a sa feuille d'or décorée de chevrons incisés (structure 201). Il n'a malheureusement pas été possible de déterminer la présence de structures secondaires, du genre tombelles, comme cela a pu être fait à Longuesse (Val d'Oise). Les incinérations de Villeneuve-Saint-Germain appartiennent au même ensemble culturel que Longuesse dont il va être question ci-après (Constantin C., Lasserre M., 1981).

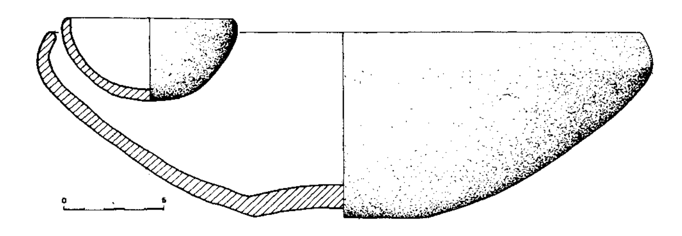


Fig. 233. — Sablière de Saponay (Aisne). L'incinération était contenue à l'intérieur du grand vase. La petite coupe a peut-être servi pour manipuler les cendres du défunt.

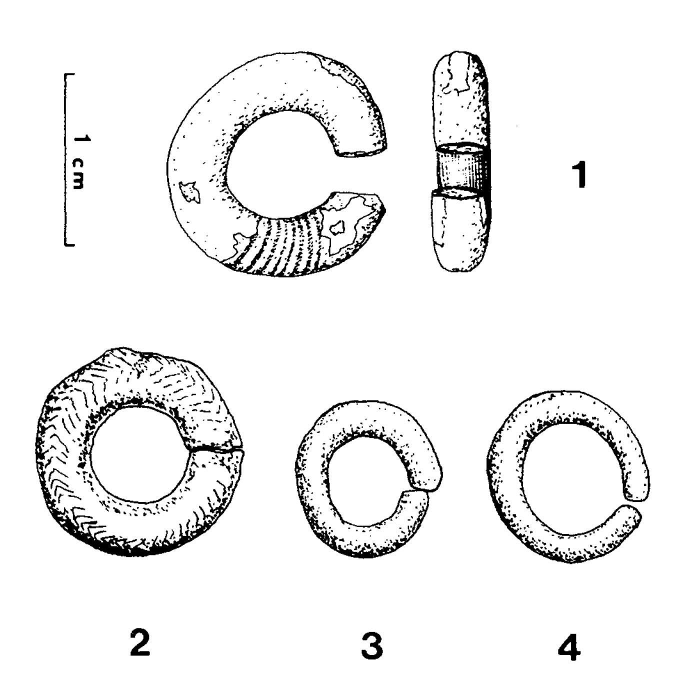


Fig. 234. — Anneaux de métal cuivreux, recouvert d'une feuille d'or. 1, Longuesse (Val d'Oise) ; 2 à 4, Villeneuve-Saint-Germain (Aisne) (d'après Ch. Toupet et U.R.A. 12).

l) La nécropole à incinérations et à tombelles de Longuesse (Val d'Oise) (fig. 234, n° 1 et fig. 235)

En 1979, Roger Martinez a découvert en surface, au lieu-dit ''Le Fond-de-la-Gâtine'', quelques taches cendreuses associées à des ensembles de pierres présentant encore une certaine organisation malgré les travaux agricoles. Une fouille de sauvetage a été menée entre 1979 et 1981 par Christophe Toupet dans trois secteurs.

Le secteur I. Une petite tombelle de 6 m de diamètre possédait encore une couronne extérieure de 0,30 m de largeur, faite de rognons de silex brûlés (structure 1). Au centre se trouvait une incinération placée dans une fosse ovalaire de 0,55 m de longueur, de 0,45 m de largeur et de 0,10 m de profondeur (structure 2).

Le secteur II. Un peu plus au sud, trois autres incinérations en cuvette présentaient aussi des os calcinés mêlés à des esquilles de silex brûlés (structures 3, 4 et 5). La fosse 4 avait de nombreux rognons de silex rubéfiés.

Le secteur III. Les fouilles ont été plus développées dans cette zone mieux préservée que les autres. Les fouilleurs ont mis en évidence plusieurs incinérations en cuvettes, proches de celles déjà décrites, et deux tombelles reliées par un bandeau de pierres (structures 10 et 11). Ces tombelles étaient constituées d'un amas de pierres plates calcaires, non brûlées, de 4,30 m à 5,50 m de diamètre, à l'intérieur desquelles s'inscrivaient des arcs de cercles, une couronne de pierres plus petites, puis des branches rayonnantes en pierres peu visibles. La deuxième tombelle avait aussi un premier amas de pierres plates non brûlées. En dessous se distinguait une couronne périphérique discontinue de 3,60 m de diamètre. Des milliers d'esquilles de silex brûlés et quelques rares nucléus, provenant d'une aire primaire de crémation, constituaient cette couronne discontinue. Les fouilleurs ont remarqué que la couronne de la première tombelle était principalement formée de dizaines de nucléus d'explosion thermique et de quelques rares esquilles de silex et de pierres rubéfiées.

Dans les tombelles 10 et 11, se trouvaient deux fosses peu distantes l'une de l'autre. Dans la première cuvette il a été trouvé, avec l'incinération, un petit anneau ouvert en cuivre, de 13,2 mm de diamètre et de 2,1 gr. Il était encore recouvert à certains endroits de minces feuilles d'or alternant avec des feuilles d'électrum (Toupet Ch., 1979, 1982 a et b et 1983). Une reconstitution du rituel funéraire est proposée par le fouilleur pour ces deux tombelles assez bien conservées. Des rognons de silex étaient disposés sur le bûcher crématoire dont le diamètre devait être de 6 mètres. Après l'incinération, quelques esquilles provenant de l'explosion thermique des nucléus étaient rassemblées avec les restes humains calcinés pour être placés dans deux fosses assez proches l'une de l'autre. Les restes de nucléus étaient placés dans des rigoles formant un cercle tangent extérieurement à l'aire de crémation. Sur les deux fosses à incinération étaient élevées des tombelles en pierres calcaires non brûlées, avec couronnes et rayons. Les deux structures étaient reliées par un bandeau de pierres. De la terre sableuse les recouvrait en dernier lieu.

Dans le cas des incinérations simples, sans structure tumulaire apparente, la fosse contenant l'incinération est plus profonde et un petit agencement circulaire de pierres la recouvre. Le dépôt de crémation occupe un volume de plus d'un demi mètre cube. Les restes incinérés comprennent les cendres du défunt, des charbons de bois, des esquilles de silex et quelques rares rognons de silex.

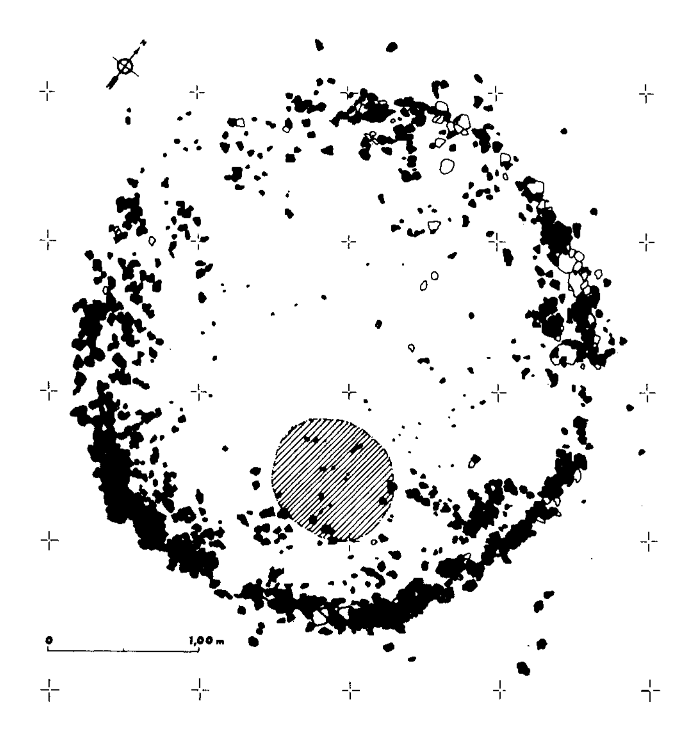


Fig. 235. — La tombelle n° 9 de la nécropole à incinérations de Longuesse (Val d'Oise). L'incinération décentrée (N 199) a livré un anneau ouvert en bronze, plaqué or. Les rognons de silex sont en noir et les pierres calcaires en blanc (d'après Ch. Toupet).

Christophe Toupet pense que le nombre de rognons de silex doit être en relation avec l'importance de la sépulture et de l'invidu incinéré. Un fragment d'épingle en fer, à tête aplatie, a été trouvé dans l'une des incinérations isolées.

Comme nous l'avons évoqué au sujet de Villeneuve-Saint-Germain (Aisne), ces sépultures devaient être très fréquentes dans notre région. Elles ont dû être détruites en grande majorité par les travaux agricoles. Les premiers archéologues n'ont certainement pas prêté beaucoup d'attention à ces tombelles peu marquées et pas très riches en matériel.

En dehors de la nécropole à incinérations de Villeneuve-Saint-Germain, les plus proches découvertes d'anneaux recouverts d'une feuille d'or, sont en Belgique, aux Pays-Bas et en Angleterre. Un recensement a été fait par Brendan O'Connor (1980, p. 215, carte 71, p. 847). Deux anneaux en cuivre doré ont été trouvés dans le ''Champ d'Urnes'' d'Herstal en Belgique. Un de ces anneaux a été trouvé dans l'urne à incinération n° 9, datée du Hallstatt C. La même nécropole recèle des éléments du Hallstatt B final et du Hallstatt C (Alenus-Lecerf J., 1974, p. 5-44). Toujours en Belgique, des anneaux sont signalés dans des Champs d'Urnes à Borbsbeek (tombe 10) (Van Impe, 1972, p. 23), à Marche-les-Dames et, sans contexte, à la grotte de Han.

Dans le sud des Pays-Bas, deux anneaux ont été mis au jour dans l'incinération en urne n° 34, datée du Hallstatt C, à Knegsel. On en connaît aussi dans le Groupe flamand à la fin du Ha B et au Ha C (Desitterre M., 1968, p. 45, fig. 71, 2 et fig. 73, 5).

Dans les Iles Britanniques, ces petits anneaux ouverts, recouverts d'une feuille d'or, sont appelés ''ring money''. Brendan O'Connor (1980, p. 212-213) les date du ''Late Bronze Age 3'', c'est-à-dire, de l'équivalent de notre Bronze final III b ou du début du premier Age du Fer. Il a été recensé plus d'une soixantaine d'anneaux en Irlande (Eogan G., 1964). Ils sont généralement attribués à la phase de l'Age du Bronze final, dite de Dowris. L'anneau creux, recouvert d'une feuille d'or de Villeneuve-Saint-Germain (Aisne), est très proche d'exemplaires irlandais appelés les ''bullae''. Ces derniers semblent contenir dans leur partie creuse des matières organiques. En Irlande et dans les Iles Britanniques, les anneaux sont souvent recouverts comme à Longuesse de feuilles d'or et d'électrum plaqués sur une âme de cuivre (Taylor J., 1980).

Les rites funéraires d'Outre-Manche sont malheureusement très mal connus. Les quelques rares exemples, où les fouilles ont été bien menées, nous rapprochent des modes rituels du continent. A Rathgall en Ecosse, une fosse ovalaire contenait des restes humains incinérés et un anneau plaqué d'une feuille d'or. D'après B. Raftery (1976, p. 342, fig. 2), il s'agirait d'un dépôt de fondation placé près du centre d'une habitation ronde. Toutefois, il pourrait s'agir plus vraisemblablement des restes d'un monument funéraire de type tumulus, avec cercle et construction en bois.

Pour le Nord de la France, Christophe Toupet propose d'appeler ''Groupe de Longuesse'' ce phénomène régional de dépôts d'incinérations en fosses, pouvant parfois contenir des anneaux ouverts en cuivre plaqués d'une feuille d'or (Toupet Ch., 1979, 1981, 1982). Le terme de Groupe a une signification trop précise pour être employé dans ce cadre. Il existe dans la région parisienne et le Nord de la France, plusieurs modes funéraires où l'incinération est représentée fortement sous divers types, à la fin de l'Age du Bronze et au début du premier Age du Fer. Il serait préférable d'employer le terme sépulture à incinération du ''type de Longuesse'' afin d'éviter toute ambiguïté dans l'avenir.

Dans son inventaire sur les boucles de section biconvexe, recouvertes d'une feuille d'or, Christiane Eluère (1982, p. 52-53, fig. 64-65) signale un autre exemplaire trouvé en ''France'', sans indication plus précise.

1.4. - LA SEPULTURE TUMULAIRE, A INHUMATION DE SAULCES-CHAMPENOISES (ARDENNES) (fig. 236)

Des recherches furent entreprises à partir de 1976 sur un groupe d'enclos funéraires, découverts la même année par photographie aérienne, au sud et au sud-ouest de Saulces-Champenoises, au lieudit ''Le Fond de Bernois'' (Ardennes) (Flouest J.L. et Stead I.M., 1979). Les cinq enclos fouillés, de forme circulaire ou sub-circulaire, mesurent 15 m à 27 m de diamètre. Ils ont une entrée à l'est, de 0,70 m à 1,60 m de largeur. Les deux autres enclos ont une forme subquadrangulaire et mesurent 7 m et 20 m de côté. D'autres monuments sont constitués de trous de poteaux. Dans les structures les mieux conservées, les fouilleurs ont trouvé des sépultures à inhumation accompagnées d'un mobilier typique de La Tène ancienne.

C'est dans la partie centrale de l'enclos circulaire B qu'une sépulture à inhumation du premier Age du Fer fut mise au jour. Elle avait été perturbée par les labours, mais il doit s'agir d'une tombe placée à l'origine sous un tumulus. Le riche mobilier rappelle celui connu dans les sépultures des Cavaliers d'Europe centrale, de l'horizon ''thracocimmérien''. La tombe renfermait une épée hallstattienne en fer du type de Gündlingen, quatre vases, deux phalères, une plaque ajourée, trois boutons hémisphériques à bélière et trois petits boutons identiques. La céramique comprend deux coupes évasées à bord rentrant. L'une de ces coupes est légèrement carénée dans sa partie haute et possède un léger ombilic. Le troisième vase a une panse ovoïde surmontée d'un col sortant. Le fond est également ombiliqué. Le dernier vase est plus petit que le troisième, mais il semble être de la même forme. Les coupes sont de même type que celles que l'on rencontre habituellement sur les sites de l'extrême

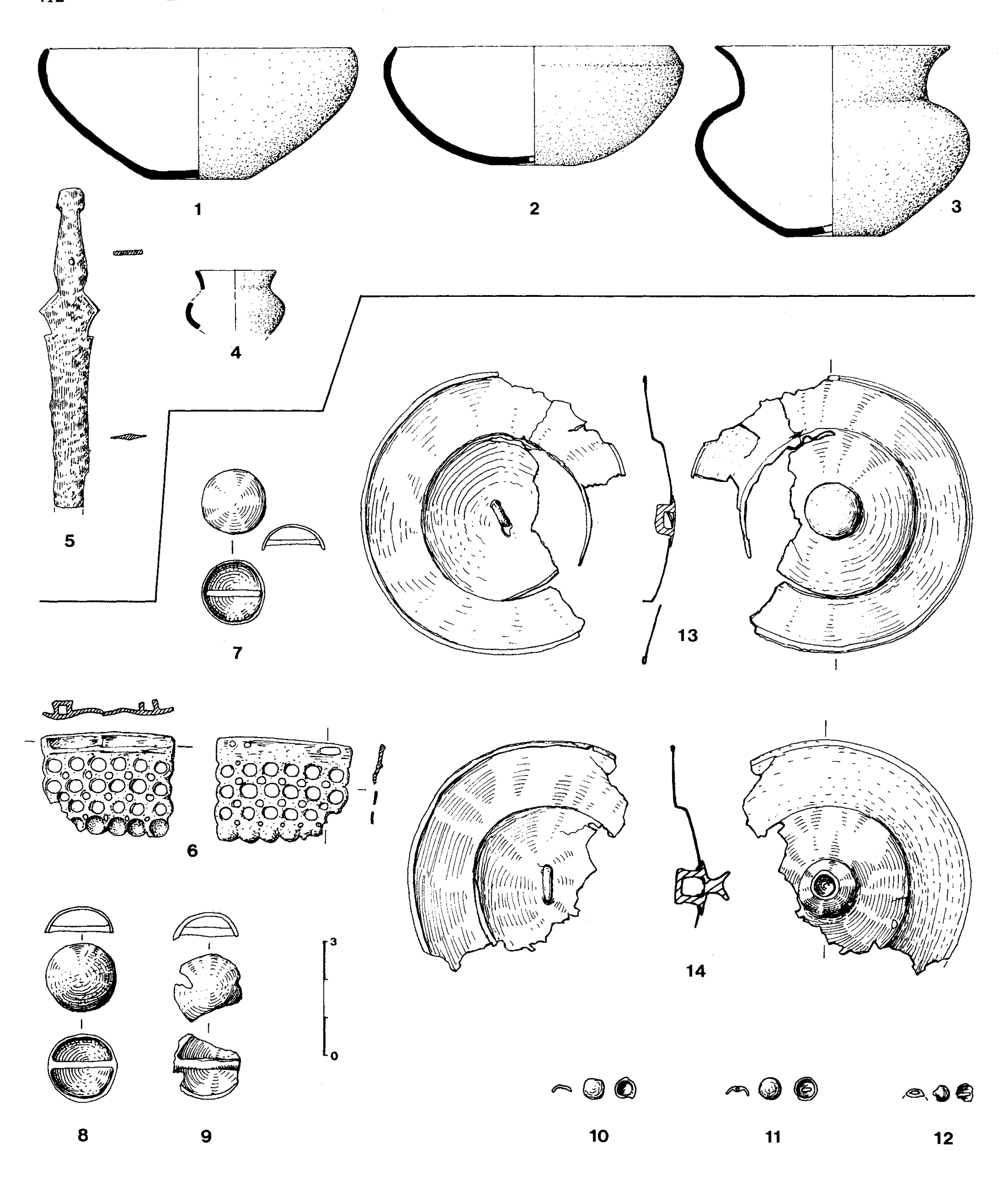


Fig. 236. — Matériel trouvé dans la sépulture de cavalier de Saulces-Champenoises (Ardennes) (d'après J.L. Flouest et I.M. Stead).

fin du Bronze final et du début du premier Age du Fer. Le vase à panse ovoïde et à col déjeté est proche de ceux connus dans l'Est et notamment dans le Jura à Chavéria (Vuaillat D., 1977). Il a toutefois un col un peu plus élancé. L'épée hallstattienne en fer est brisée au milieu de la lame. Sa languette est entière et permet de la classer dans le type de Gündlingen.

D'autres fragments de fer ont été trouvés à l'intérieur de la première coupe. Les fouilleurs pensent qu'il pourrait s'agir de fragments de harnachement de cheval. Les deux phalères ont un diamètre de 145 mm. Elles ont un renflement central et une plaque cylindrique de fixation avec bélière. Les phalères se rencontrent dans beaucoup de sépultures de cavaliers porteurs de l'épée hallstattienne. L'applique en bronze mesure 68 mm de longueur, sur 53 mm de largeur. Elle possède deux petites attaches sur l'envers, dans la partie haute. Elle est décorée de trois rangées de trous séparées par trois autres rangées de trous plus petits. La partie basse se termine par une ligne de bossettes circulaires. Cette applique est originaire de l'Est, et plus particulièrement de la Bavière où l'on rencontre de nombreuses tombes de cavaliers possédant entre autre cet objet (Kossack G., 1953). L'exemplaire de Saulces-Champenoises est identique aux appliques de Gernlinden (Müller-Karpe H., 1959, pl. 191, n° 1 à 8). Les boutons sont moins typiques. On les rencontre dès la fin de l'Age du Bronze.

La sépulture de Saulces-Champenoises apparaît comme un nouveau jalon dans l'avancée vers le Nord-Ouest des Cavaliers thracocimmériens.

2. — LES HABITATS ET SITES FORTIFIES

2.1. - GENERALITES

Jusqu'à ces dernières années, on ne connaissait pratiquement rien sur l'habitat dans le Nord-Ouest de la France (Brun P., 1981 ; Brun P. et Gaucher G., 1983). On possédait simplement quelques données sur le village hallstattien final exploré par Pierre Durvin à Thiverny (Oise). Avec le développement des grands travaux et des carrières, on assiste depuis une dizaine d'années à la mise au jour de nombreux vestiges. Les archéologues s'orientent vers une meilleure connaissance des structures d'habitats en dégageant des surfaces de terrain de plus en plus grandes. Cette politique conduit actuellement à la découverte chaque année de nouvelles structures protohistoriques. Dans les cas les plus favorables, comme à Choisy-au-Bac (Oise), les vestiges d'habitats sont scellés sur plusieurs niveaux par des limons de débordement apportés par les rivières. Souvent, les sites livrent seulement des traces de trous de poteaux plus ou moins bien ordonnées ou, dans la majorité de cas, des restes de fosses à détritus, déjà arasées. On ne dispose pas encore suffisamment de gisements contemporains entre eux pour avoir une idée sérieuse de la question.

2.2. - LES HABITATS

a) Choisy-au-Bac (Oise), "Le Confluent"

Le gisement occupe une petite éminence de terre, placée à 2,00 m de hauteur environ au-dessus de la retenue normale des eaux, à l'intérieur de la pointe du confluent de l'Aisne et de l'Oise. Au nord-est, se dresse le plateau tertiaire du Mont Ganelon, au pied duquel coule la rivière Aronde qui vient se jeter dans l'Oise, non loin du confluent. Découvert en 1976 par Christophe Toupet, ce site a fait l'objet jusqu'en 1981 de plusieurs campagnes de fouilles de sauvetage avant l'aménagement des voies navigables au grand gabarit et la construction d'une route (fig. 237).

Sur les rives actuelles de l'Oise et à la pointe du confluent, les zones d'habitats protohistoriques ont été complètement arasées à cause des variations du cours de la rivière. Près de l'Aisne les vestiges sont mieux conservés.

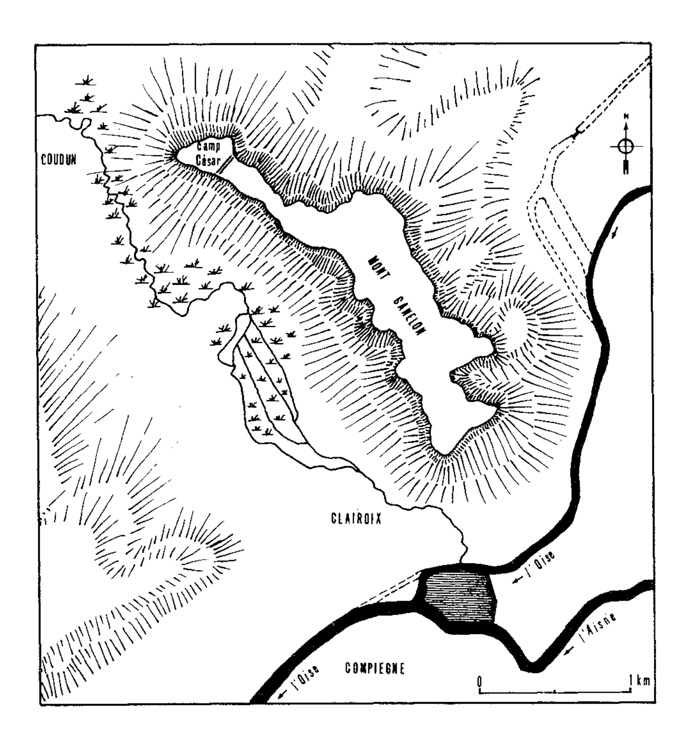


Fig. 237. — Plan de situation du gisement fortifié de Choisy-au-Bac, "Le Confluent" (Oise).

Le site a l'avantage d'être placé dans une zone basse, sujette à l'accumulation rapide des dépôts de débordement retenus par le tourbillonnement des deux rivières. Le recouvrement des vestiges archéologiques s'est fait très lentement puisque nous n'avons jamais rencontré la trace d'un bouleversement dans l'agencement des objets. Une stratigraphie, exceptionnelle pour le Nord de la France, a pu être étudiée en détail. Les couches d'habitats protohistoriques et gallo-romains correspondent à des villages rebâtis au même endroit, ou à des installations à caractère agricole.

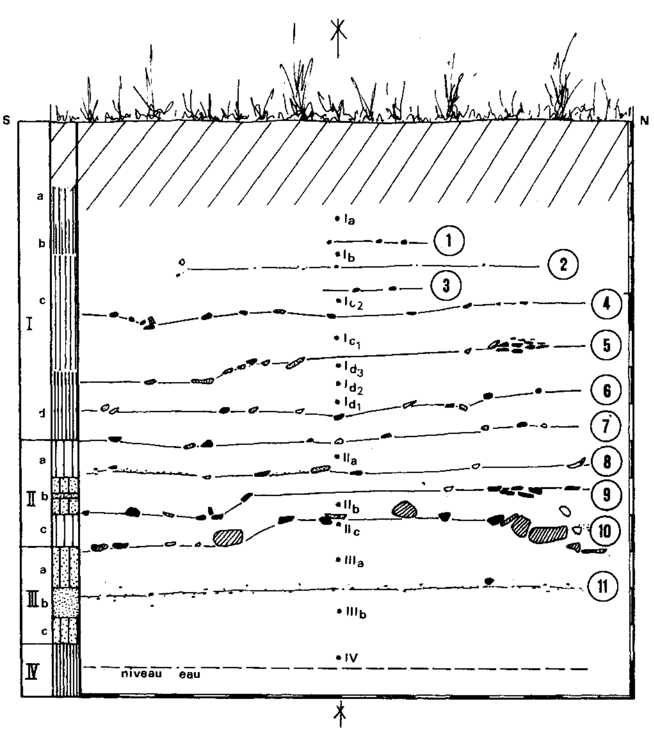


Fig. 238. — Choisy-au-Bac, "Le Confluent" (Oise). Coupe stratigraphique où 11 niveaux sont représentés. 1 à 4, Gallo-Romain ; 5, phase IV ; 6 à 10, phases III et II ; 11, phase I. A gauche profil sédimentologique et au milieu séquence de relevés polliniques.

Les occupations protohistoriques sont datables de l'extrême fin de l'Age du Bronze et du début du premier Age du Fer. Il ne semble pas y avoir eu d'interruption dans ces occupations de la tradition des "Champs d'Urnes".

Les dépôts limoneux prouvent que des changements climatiques sont intervenus dans le Bassin parisien au milieu de la première moitié du huitième siècle avant notre ère. Le Nord de la France a donc subi aussi les effets des fortes pluviosités qui ont provoqué des inondations violentes et abondantes. Ces phénomènes climatiques sont certainement contemporains de ceux qui ont eu lieu ailleurs, en particulier en Allemagne du Sud, en Suisse, dans les Alpes, le Jura et le Massif Central.

Pour des raisons de commodité nous avons mis en évidence quatre phases principales correspondant à des événements importants qui se sont produits sur le site.

La phase I. Les deux niveaux les plus anciens se rattachent à des villages de type ouvert, placés entre 1,50 m et 1,90 m de profondeur. Aucune structure défensive n'a été observée sur la surface fouillée. Les analyses polliniques effectuées par Gérard Firmin (à paraître) montrent clairement une déforestation intensive dès la première occupation.

Quatre structures d'habitats apparaissent dans la première couche fouillée (phase Ia). Dans la deuxième couche nous avons mis en évidence quatre autres structures d'habitats et trois fours de bronziers. Comme toutes les maisons du site, elles sont construites dès la première phase sur une semelle constituée de matériaux de récupération.

Les habitats ont un plan rectangulaire dont les dimensions peuvent varier de 4,80 m à 6 m de longueur, sur 3,60 m à 4,80 m de largeur. Les plus petits habitats doivent correspondre à des ateliers (n° 5 et 22), alors que les plus grands sont probablement des maisons. La plupart des structures sont sensiblement orientées est-ouest, sauf deux maisons qui sont placées nord-sud (6 et 54). Les semelles de fondations sont remplies essentiellement de restes de torchis, de tessons et parfois de déchets de faune. Le matériel archéologique recueilli permet de dater ces deux couches de la fin de l'Age du Bronze.

La phase II. C'est dès le début de cette grande phase qu'une levée de terre et un fossé sont mis en place entre l'Aisne et l'Oise. Au moins trois couches d'habitats successifs sont discernables et deux périodes de construction et de destruction de la fortification. Le rempart a pu être fouillé sur 60 m de longueur. Dans la partie nord du site, il est de plus en plus érodé, puis disparaît complètement. Au départ, la fortification a une orientation nord-sud. Au bout de 40 m, et après une interruption de 2 mètres, elle se dirige vers l'Oise avec une nouvelle orientation nord-ouest/sud-est.

Au tout début de la phase II (couche 3) est mise en place une modeste levée de terre de 2,00 m de largeur, avec un parement de pierres sur la face intérieure et un contre-fossé extérieur. Dans la quatrième couche, apparaît un deuxième rempart de terre, beaucoup plus important. Il en subsiste encore 3 m et 4 m de largeur.

Le parement intérieur de la levée de terre était constitué d'un amas de pierres sur deux à trois rangées d'épaisseur. Il a été retrouvé sur toute la longueur. De nombreux déchets de torchis et de terre rubéfiée reposaient sur les amas de pierres, sur toute la longueur du rempart. Quelques branches et fragments de poutres carbonisés indiquent qu'il existait une superstructure en bois et en torchis sur le sommet du rempart. Par contre, nous n'avons pas mis en évidence des poutres à l'intérieur de la construction du rempart.

Nous pouvons donc penser que la levée de terre était simplement renforcée par un parement intérieur de pierres, peut-être même aussi du côté du fossé. La profondeur de ce dernier a été retrouvé jusqu'à 4 mètres.

Les deux incendies de la superstructure en bois ont été très violents comme nous le laissent supposer les fragments de torchis très rubéfiés et les nombreux blocs de terres scoriacées qui se sont renversés à l'intérieur du village.

Dix-sept structures d'habitats ont été rencontrées dans les 3 couches de la phase II. Il existe en réalité d'autres maisons qui sont plus difficiles à interpréter et qui de ce fait, ne sont pas encore reportées sur le plan. Les habitats ont toujours des plans rectangulaires ou subrectangulaires, de 6 à 8 m de longueur, sur 4 à 5 m de largeur environ. Les orientations semblent varier selon les couches. Quelques maisons sont placées en bordure du rempart. Comme pendant la phase I, les semelles de fondation sont toujours constituées de déchets de torchis et de détritus divers (céramique et os en particulier).

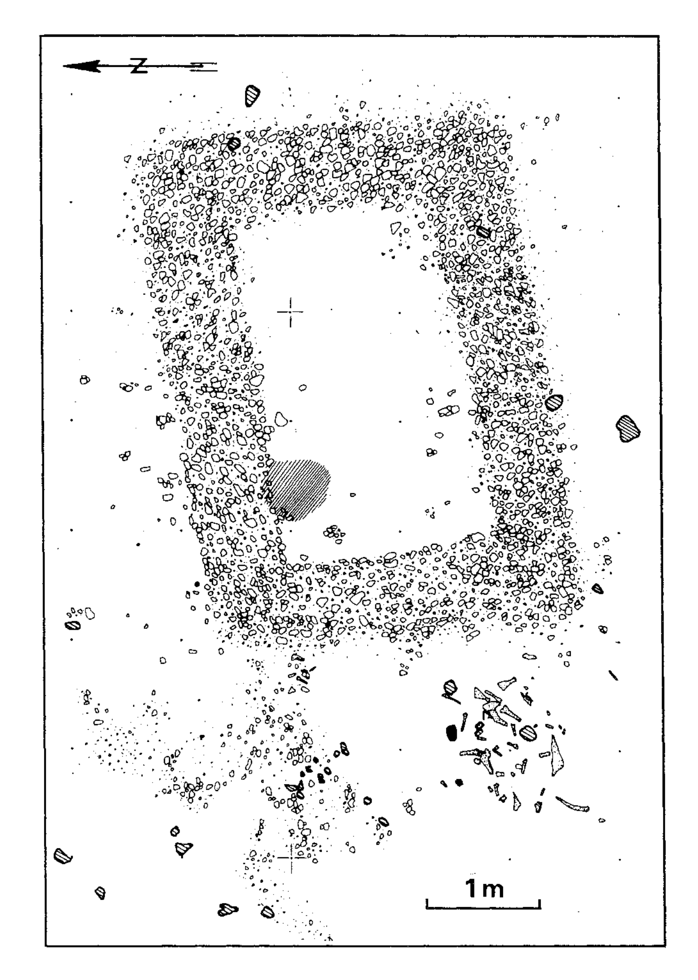


Fig. 239. — Choisy-au-Bac, "Le Confluent" (Oise). Vue en plan des semelles de fondations en pierres et en torchis de l'habitat n° 5 (phase I b).

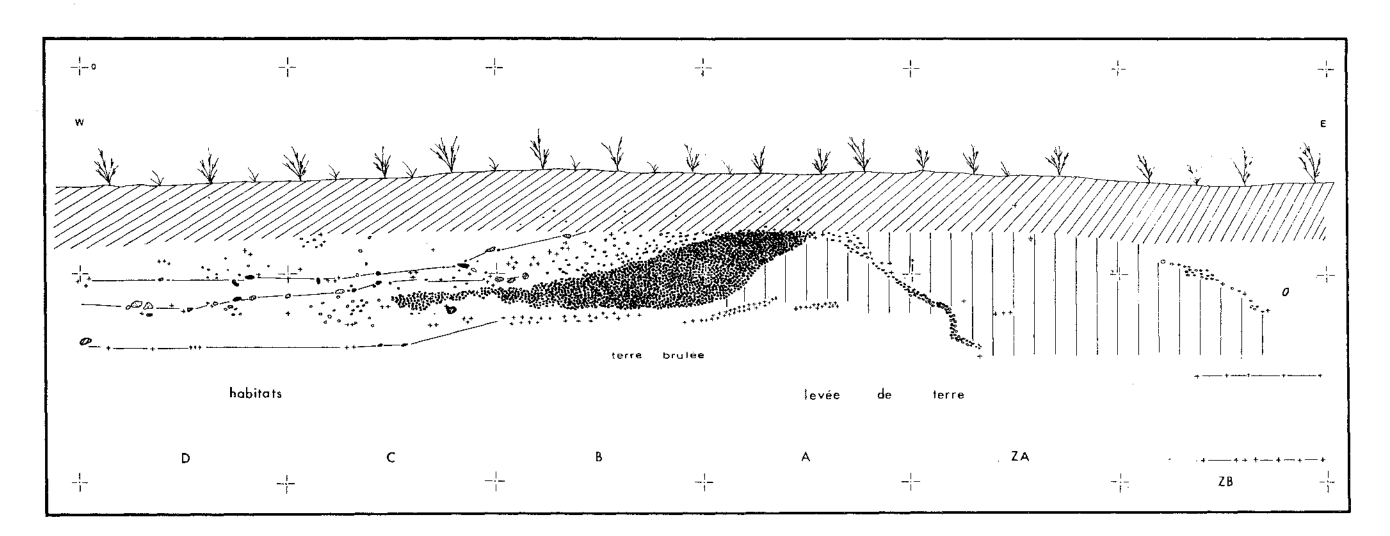


Fig. 240. — Choisy-au-Bac, "Le Confluent" (Oise). Coupe stratigraphique du rempart arasé.

Avec les maisons, il existe des plus petits bâtiments qui peuvent être interprétés comme étant des appentis, des ateliers et des fours domestiques. Une seule maison (n° 15), à parois bombées, est associée à son appentis (n° 16) et à un four.

L'appentis est adossé sur la maison, sur le côté sud. C'est le seul exemple de petite construction réalisée à l'aide de légers poteaux. Le four est placé dans un petit bâtiment situé à quatre mètres au sud de la maison. Un autre bâtiment avec four a été mis au jour à l'ouest (st. 51). Trois fours de bronziers et deux fours à céramique ont été trouvés dans cette phase.

La phase III. Sur le plan de la culture matérielle, cette troisième phase est très proche de la précédente. Toutefois, dans la zone fouillée, nous avons un abandon de la structure défensive. Nous ne savons pas s'il y a eu à ce moment-là un agrandissement du village.

De toute façon, nous assistons pour la première fois à un changement dans la construction des habitats. Les pierres brutes calcaires sont alors utilisées pour confectionner les semelles de fondation des maisons. Il pourrait s'agir d'une réutilisation partielle des pierres du rempart. L'orientation des maisons devient un peu différente par rapport à la phase II.

D'une orientation nord-est/sud-ouest, on passe à une orientation sensiblement sud-est/nord-ouest. Plus d'une vingtaine de maisons ont été fouillées. Dans les quatre couches, on retrouve des constructions avec des dimensions très voisines de celles de la phase II. Seul un bâtiment est un peu plus grand et mesure 7,80 m de longueur, sur 4,80 m de largeur (st. 26).

Deux assises de fours métallurgiques ont été trouvées dans les premières couches. Comme nous le verrons plus loin, il pourrait s'agir de fours à fer.

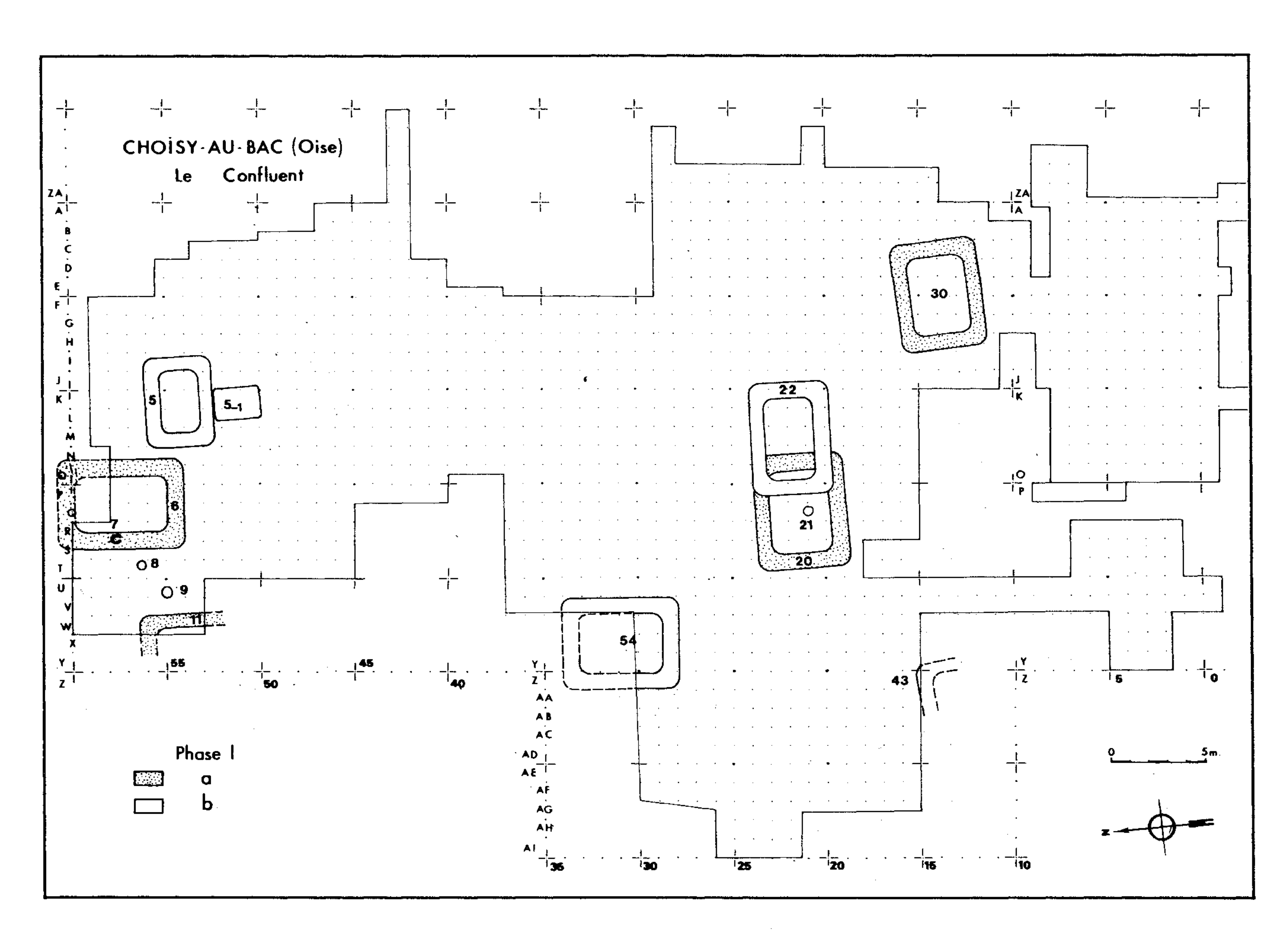


Fig. 241. — Choisy-au-Bac, "Le Confluent" (Oise). Plan des habitats (2 couches) de la phase I. Le vide de structure dans la partie centrale correspond à une zone en cours de relevés et d'études.

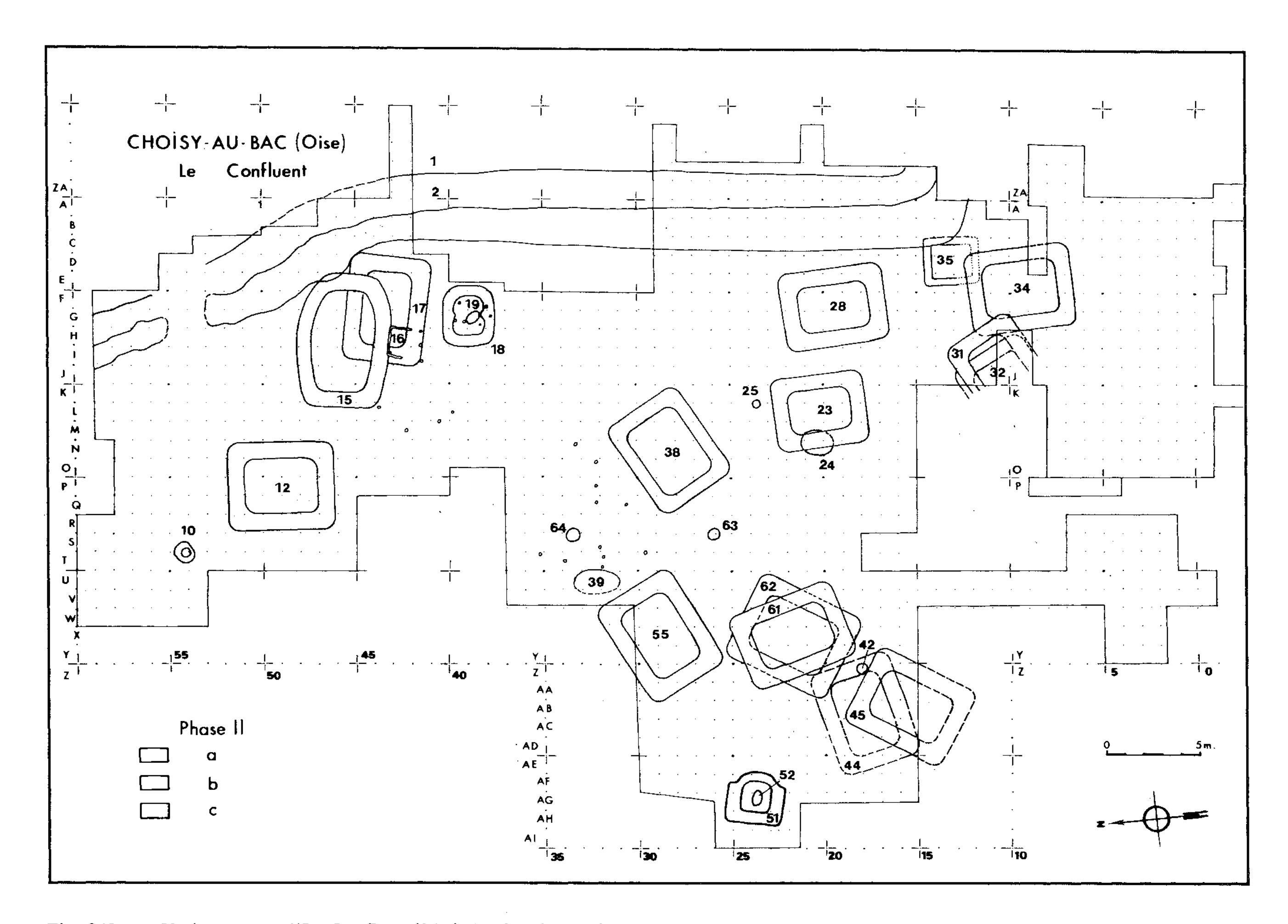


Fig. 242. — Choisy-au-Bac, "Le Confluent" (Oise). Plan des habitats (3 couches) de la phase II. Le rempart est édifié à cette période. Le vide de structures dans la partie centrale correspond à une zone en cours de relevés et d'études.

La phase III est probablement une des périodes les plus prospères de l'occupation. C'est à la fin de cette phase que l'Aisne modifie peu à peu son cours. Elle se déplace davantage vers le sud et les anciens bords de berge sont comblés avec des matériaux limoneux, plus riches en sable.

La phase IV. A cause du recul de l'Aisne vers le sud, des habitats vont être construits sur de nouveaux terrains, en bordure des berges. Nous ne connaissons pas grand chose de cette phase terminale, à cause de l'arasement du site et parce que d'autres occupations s'établissent à La Tène tardive et au Gallo-Romain. En effet, la sédimentation du site se ralentit et se termine pendant la phase IV. Quelques couches de limons, beaucoup moins importantes, scelleront les occupations de La Tène tardive et du Gallo-Romain.

Une maison (st. 41), ainsi qu'une portion d'une autre structure et un fossé, appartiennent à cette phase très érodée. La technique de construction sur semelles de fondation en pierres est la même que pendant la phase III.

Nous avons isolé cette phase en raison de la découverte d'une céramique dont les caractères sont bien différents de ceux connus aux phases antérieures.

Des structures métallurgiques ont été trouvées dans la plupart des couches. Ce sont des emplacements de fours, des aires de préparation et d'épandage. Les fours de bronziers ont été rencontrés dans les trois premières phases, mais ils sont plus nombreux dans les phases I et II. Les deux assises de fours à fer ont été trouvées dans la phase III.

Les fours et foyers domestiques ont laissé peu de trace. Ils ont souvent été remaniés, abandonnés et lessivés. On distingue des foyers construits avec un entourage de pierres et de simples foyers aménagés

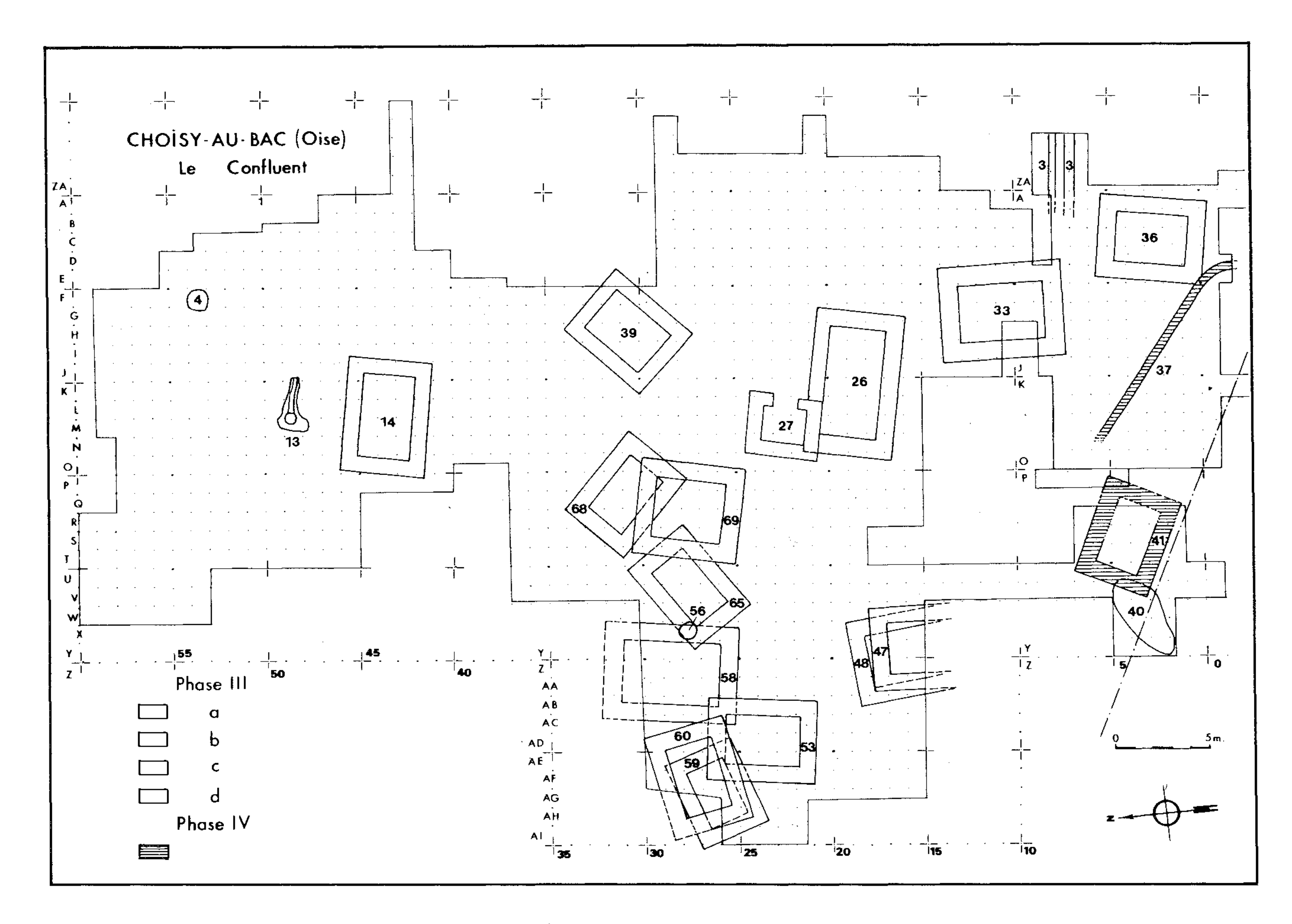


Fig. 243. — Choisy-au-Bac, "Le Confluent" (Oise). Plan des habitats de la phase III (4 couches au moins). Les structures placées sur la moitié gauche sont érodées et disparaissent progressivement avec la remontée du sol. A la phase IV, seuls les habitats placés au sud ont pu être déterminés.

dans de petites dépressions. Les deux fours mis au jour sont placés à l'intérieur de petits bâtiments appartenant à la phase II. D'après les vestiges rencontrés au sol, nous pensons que ces fours, de forme ovalaire, possédaient une voûte construite en argile, plaquée sur un clayonnange et reposant sur des pierres.

La chronologie fine de l'occupation protohistorique de Choisy-au-Bac est en cours d'étude à partir des données fournies par la stratigraphie, le matériel archéologique et les datations C 14. Dans la théorie, on pourrait déterminer facilement l'évolution chronologique des ensembles. Dans la réalité, les problèmes sont beaucoup plus complexes. Au niveau de la stratigraphie, il existe des couches simples, correspondant à une seule phase d'occupation et des couches d'accumulation où deux ou trois séries d'habitats successifs peuvent être regroupés sur une faible épaisseur.

Ce dernier cas est, malgré tout, plus rare. Les couches d'accumulation peuvent correspondre à une succession d'occupations proches dans le temps (agrandissements, reconstructions, etc...) ou à des occupations plus espacées et reconstruites sur des sols n'ayant pas reçu entre temps d'apports limoneux. Dans ce cas, les relations entre les structures, sur une mince couche, peuvent encore se distinguer si elles sont de directions, de plans et d'espacements différents. Toutefois, il existe quelques cas où des mêmes habitats ont été reconstruits en utilisant la même tranchée de fondation.

Le matériel archéologique peut être étudié à partir de sa réutilisation dans des semelles de fondations de maisons, ou de son rôle de témoin d'activités sur des anciens sols encore bien conservés. Dans le cas de matériaux de récupération, nous pensons que les

objets proviennent d'ensembles antérieurs, assez proches dans le temps, car il n'ont pas encore été scellés par des limons de débordement.

Nous avons pu ainsi synchroniser les phases d'habitats à partir de la stratigraphie et aussi grâce aux recollages de certains vases dont les tessons étaient parfois situés jusqu'à 30 mètres de distance.

Les données stratigraphiques permettent de retenir un minimum de 10 couches d'habitats différentes. Par le matériel archéologique qu'elle renferme, la phase ancienne peut être datée de la transition Bronze final/premier Age du Fer (Ha B2/C, ou Ha B3 de H. Müller-Karpe). Cette période correspond au début de la détérioration climatique qui caractérise le commencement du premier Age du Fer vers la fin du premier quart du VIII[e] siècle.

La phase II voit deux fois la construction et la destruction de sa fortification. Bien que quelques changements interviennent dans la technique de construction des semelles de fondation des maisons, la phase III a livré un matériel archéologique pratiquement identique à celui de la phase II. En conséquence, nous avons regroupé les 7 couches minimum d'habitats des phases II et III, dans notre période II, du premier Age du Fer. Le temps écoulé entre le début de la phase II et la fin de la phase III est difficile à déterminer. Même si l'occupation semble avoir été quasi permanente, on ne peut pas juger de la durée et de l'amplitude des phases d'inondations, les chronomètres archéologiques étant rares. Seule la phase IV, qui est la dernière occupation du site, peut donner des renseignements chronologiques.

Comme nous le verrons ci-après, la céramique à décor ondé et à rainures placées à l'intérieur du col, est probablement une imitation de productions d'origine méditerranéenne, via le couloir rhodanien. Cette céramique se diffuse pendant la première moitié du VI[e] siècle avant notre ère et peut se transformer un peu encore au-delà.

Il est donc possible que la phase IV de Choisy-au-Bac puisse être datée du courant de la première moitié du VI[e] siècle avant J.C. D'ailleurs, un mobilier céramique analogue à celui de la phase IV de Choisy, a été trouvé dans d'autres habitats et nécropoles de la vallée de l'Oise. Nous nous situons-là dans une période précédant l'arrivée des influences jogassiennes et vixiennes (Hallstatt final de Hatt).

b) Néry, "Le Mont Cornon" (Oise) (fig. 244)

Une maison a été fouillée par Françoise Audouze et alii (1975, p. 12-14) en 1974, sur l'extrémité occidentale du Mont Cornon à Néry (Oise). C'est une maison quadrangulaire établie sur un sol de pierres aménagé. Elle mesurait près de 5 m sur un côté, mais la face ouest était entamée par la carrière. On ne connaîtra jamais la forme exacte de cette maison, construite avec des poteaux dont subsistaient les calages. Un foyer était placé au nord, à 1 m en avant de l'habitation. A vingt mètres au nord, ont été trouvées deux fosses ovales éloignées de deux mètres l'une de l'autre. L'analyse palynologique indique un paysage couvert de prairie, probablement déboisé volontairement. Deux graines de céréales pourraient indiquer la présence de petits champs cultivés à proximité.

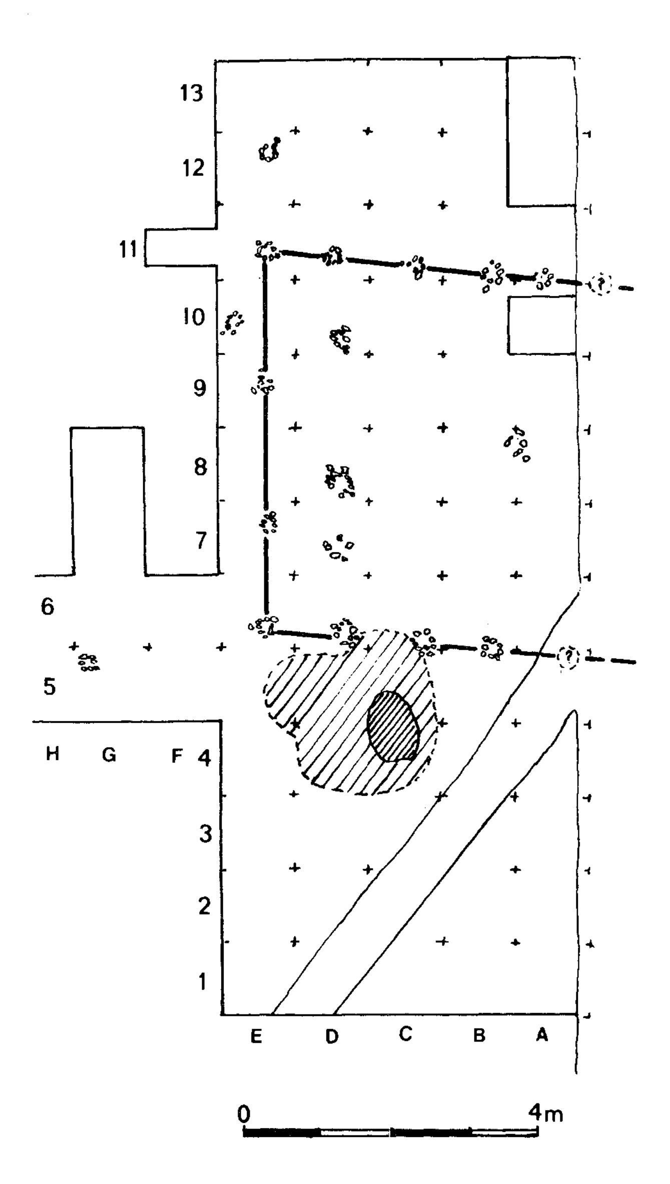


Fig. 244. — Néry, "Le Mont Cornon" (Oise). Plan partiel d'une maison construite en poteaux. Un foyer est placé au nord de la structure d'habitat (d'après F. Audouze).

La faune est assez proche de celle rencontrée à Choisy, où le porc domine. Cette petite structure ressemble à une ferme ou tout au moins à une dépendance d'un établissement qui aurait pu être dans la vallée. Le matériel archéologique se compose principalement d'une céramique assez originale. On distingue pour les vases à pâte fine, des bols bas, à fond plat, très nettement carénés. La céramique grossière est représentée par des fragments de grandes urnes, à profil en S, possédant un cordon et des impressions digitées sur la panse ou sur la lèvre. Le seul tesson décoré a deux séries de traits horizontaux disposés sous la jonction du col et de la panse, avec audessous, trois incisions parallèles obliques. Cette céramique n'est pas sans rappeler celle connue dans le Sud-Est de l'Angleterre dans le groupe de West Harling - Staple Howe. Mais la présence de vases très carénés et l'ensemble de la céramique nous obligent à dater cette structure par comparaison, du début de la phase moyenne du premier Age du Fer. Avec ce mobilier se trouvaient des éclats retouchés, un grattoir, un racloir, une lame à bord abattu, en silex, et deux poinçons en os (Audouze F., Blanchet J.C. et Brunaux J.L., 1981, p. 75-77).

c) Compiègne, "Le Fond Pernant" (Oise)

Deux fosses dépotoirs contenant un mobilier daté du début du premier Age du Fer ont été mises au jour en 1983 par Bernard Lambot et Marc Talon sur le village de La Tène ancienne du "Fond Pernant". Ces deux fosses (st. 82 et 83) contiennent le même mobilier céramique et des os se raccordent d'une structure à l'autre. Le matériel se rattache aux phases II et III de Choisy-au-Bac (notre période II).

d) Thiverny, "Les Carrières" (Oise)

C'est en 1955 et 1956 que Pierre Durvin put suivre les travaux d'implantation des transformateurs de l'E.D.F. à Thiverny. Il découvrit surtout les vestiges d'un important village du Hallstatt final, de type vixien. Le village était placé d'un côté sur les bords de l'Oise et de l'autre sur les rives du Petit-Thérain. Le troisième côté était protégé par un fossé délimitant une surface habitable de deux hectares. D'après P. Durvin (1961, p. 537-556), les quelques maisons où des observations ont pu être faites, mesuraient 6 à 7 m de longueur, sur 4,60 m à 7 m de largeur. Elles étaient séparées entre elles par 5 ou 6 m. Des foyers étaient placés à l'intérieur de chaque maison. Des fours plus importants étaient mis à l'extérieur des cabanes.

Dans l'ensemble du matériel publié, il doit y avoir plusieurs phases chronologiques. J.L. Brunaux et P. Durvin (1983) ont noté l'existence probable d'au moins un niveau, peut-être attribuable à la phase moyenne du premier Age du Fer. Toutefois, ces vieilles fouilles ne permettent pas de savoir s'il s'agit d'une tradition céramique commune dans les formes plus récentes, où la poterie de luxe peinte, engobée, est très richement représentée.

Parmi les formes d'origine plus ancienne, on trouve les grandes jarres à col évasé, avec un cordon digité ou des impressions sur le haut de la panse, que l'on rencontre beaucoup jusqu'au milieu du premier Age du Fer.

e) Ville, "La Pierre Levée" (Oise)

Cette pierre est formée d'un ensemble de gros blocs de calcaire lutétien qui se sont détachés du bord du plateau pour se fixer à une trentaine de mètres en contrebas. Une petite fouille effectuée entre deux blocs de pierre nous permit de découvrir deux bols en céramique, dont un avait une anse placée sur le bord et quelques éclats de silex. Il s'agit donc des restes d'une occupation peu importante, du genre refuge ou abri temporaire, l'habitat principal pouvant être situé sur le sommet du plateau du Mont-Conseil. La céramique découverte nous permet de penser que cette occupation date de la transition Bronze final/premier Age du Fer (Blanchet J.C., 1977, p. 46-48).

f) Pont-Sainte-Maxence, "L'Ile-aux-Prêtres" (Oise)

Ce site est placé sur un mamelon constitué de sables limoneux, entre l'Oise et un ancien méandre marécageux. Nous avons fouillé en 1981 avec André Decormeille, une grande fosse où apparaît une zone d'accumulation, déjà très mutilée par les labours. La couche très noirâtre contenait un abondant mobilier céramique très fragmenté, des silex grossièrement taillés, quelques vestiges d'os d'animaux et une armature de flèche en tôle de bronze percée d'un trou, du type "Le Bourget".

La céramique est décorée principalement d'impressions digitées à la jonction du col et de la panse et sur le bord. Ce matériel d'habitat est proche de celui mis au jour dans la nécropole de La Croix-Saint-Ouen, datée du milieu du premier Age du Fer (Blanchet J.C. et Decormeille A., à paraître).

g) Longueil-Sainte-Marie, "La Garenne" (Oise)

Une fosse à détritus a été fouillée par André Decormeille dans la ballastière Mouret en 1980. Cette petite structure à remplissage très noirâtre, contenait une trentaine de tessons décorés, des fragments de vases, et un peu de faune (Blanchet J.C. et Decormeille A., 1983, à paraître). La céramique décorée est déjà un peu plus évoluée que celle de Choisy-au-Bac et se place au milieu du premier Age du Fer.

h) Sagy, "Les Culs Froids" (Val d'Oise)

Une fouille de sauvetage a été effectuée en 1983 par Roger Martinez à l'occasion des labours profonds ayant remonté des vestiges archéologiques sur le rebord d'un éperon de calcaire lutétien. Aucune structure d'origine anthropique n'a été mise en évidence, mais de nombreux tessons ont été trouvés en surface et dans les premiers niveaux. La céramique est composée d'assiettes à marli, de jarres à bord et à panse digités, de gobelets, de bols, etc... Une fusaïole et un peson ont été trouvés sur le site avec une épingle à tête bitronconique et à sommet concave, ainsi qu'un fragment de tranchant de hache en bronze. Le matériel céramique permet de ranger ce site dans les débuts du premier Age du Fer.

i) Louvres, "Au-dessus de Montoir de Fontenay" (Val d'Oise)

Philippe Soulier a fouillé en 1977 un site protohistorique trouvé en surface. Les quatre fosses fouillées ont livré des urnes, des tasses, des gobelets, des jattes attribuables au premier Age du Fer. Une urne est décorée sur le haut de la panse au peigne formant des ondes (Tarrête J., 1979, p. 468-470, fig. 32).

j) Amiens, "La Madeleine-au-lait" (Somme)

Une petite structure cylindrique creusée dans la craie a été mise au jour en 1978, près du cimetière de La Madeleine. Cette fosse pourrait être un silo, partiellement écrêté. Dans le remplissage, les fouilleurs ont recueilli de la céramique, un poids de tisserand, une valve de moule en grès et une perle sphérique en os. Nous avons pu reconstituer cinq vases. On retrouve l'urne à cordon et à décor digité, le vase à panse ovoïde et col éversé, le bol à bord légèrement rentrant, la coupe et un fragment de coupe à bord festonné. Ce site doit appartenir au début du premier Age du Fer (phase III de Choisy-au-Bac) (Blanchet J.C. et Fournier J., J. et Cl., 1978, p. 279-283).

k) Cuiry-les-Chaudardes, "Les Fontinettes" et "Le Champ Tortu"

C'est en 1974, à l'occasion des fouilles menées sur le célèbre site néolithique, que l'équipe de l'U.R.A. 12, dirigée à l'époque par Bohumil Soudsky, mit en évidence les traces d'un habitat du premier Age du Fer. Sur le site des "Fontinettes" il existait trois palissades orientées sensiblement est-ouest. Une palissade de refend rejoignait les deux palissades sud, parallèles à 5 m de distance. Bohumil Soudsky a pensé que cette dernière structure devait être une étable (Soudsky B., 1974, p. 94). En raison de la présence de nombreux trous de poteaux entre les palissades nord et sud, les fouilleurs ont émis l'hypothèse de l'existence d'un village. Il est malheureusement difficile de distinguer des plans cohérents de maisons dans l'enchevêtrement des trous de poteaux. Dans le secteur voisin, au "Champ Tortu", il y avait aussi une série de trois palissades parallèles, orientées est-ouest, avec des entrées.

Des fosses ont été fouillées dans les deux secteurs. Elles contenaient de la céramique attribuable à l'extrême fin de l'Age du Bronze ou au début du premier Age du Fer (Demoule J.P. et Ilett M., 1982, p. 187-193, 5 fig.).

l) Bucy-le-Long, "Le Grand Marais" (Aisne)

Il a été mis au jour lors des décapages effectués dans une ballastière, au lieu-dit "Le Grand Marais", sur la basse terrasse alluviale de l'Aisne. Les fouilleurs ont pu dégager une trentaine de fosses renfermant du mobilier, des trous de poteaux, le plan d'un bâtiment et une sépulture d'un enfant en bas âge. Orienté est-ouest, le bâtiment protohistorique mesure 17,50 m de longueur sur 5 m de largeur. Il a une forme générale rectangulaire, mais il se rétrécit du côté ouest pour ne plus faire que 4 m de largeur. La profondeur des trous de poteaux varie entre 0,16 m et 0,45 m sous le niveau du décapage (Brun P. et Pommepuy Cl., 1983, à paraître).

Les fouilleurs pensent plutôt à une construction où les poteaux des parois assurent le rôle porteur, bien que des trous de poteaux existent aussi à l'intérieur. Même en considérant la superstructure de la toiture, une largeur de 5 m constitue une portée acceptable.

L'habitat de Bucy-le-Long peut être daté, par le matériel contenu dans des fosses avoisinantes, des débuts du premier Age du Fer.

m) Condé-sur-Aisne, "La Maisonnette" (Aisne)

Quelques structures en fosse renfermant du mobilier néolithique, du Bronze tardif et du début du premier Age du Fer, ont été découvertes de 1979 à 1981 par Didier Bayard, lors de la fouille de sauvetage d'un habitat mérovingien (Agache R., 1982, p. 259). Le mobilier protohistorique a souvent été trouvé à l'état remanié dans des structures plus récentes. Quelques éléments de céramique sont typiques des débuts du premier Age du Fer (Blanchet J.C., à paraître).

n) Inghem (Pas-de-Calais)

C'est en 1981, à l'occasion de la construction de l'autoroute A 26, près de la vallée de La Lys, qu'un site d'habitat du premier Age du Fer a été fouillé par Jean-François Piningre (Léman P., 1982, p. 247-248, fig. 15-17). Il a été possible de mettre en évidence des fosses à parois surplombantes du genre silo, des fosses dépotoirs et des structures à trous de poteaux. Une de

ces dernières détermine nettement une forme carrée de 2,75 m de côté. Il pourrait s'agir d'un grenier.

Dans les niveaux inférieurs de deux fosses, il a été recueilli une vingtaine de litres de céréales carbonisées. Les autres fosses ont livré de nombreux fragments de meules et des broyeurs en grès, des pesons en argile cuite, des fragments de coupoles de fours constituées d'argile plaquée sur une carcasse de branchages tressés et des morceaux de céramique. Les vestiges osseux ne sont pas conservés. Deux petits déchets de bronze ont été recueillis sur le site.

La céramique grossière et la poterie décorée sont très proches de celles de la phase I de Choisy-au-Bac (Oise). Ce premier habitat trouvé dans le Nord de la France peut être daté de la transition Bronze final/début du premier Age du Fer.

o) Nanteuil-sur-Aisne, "L'Entrée des Ecouaires" (Ardennes)

Bernard Lambot a fouillé partiellement en 1977 une grande fosse de forme subcirculaire de 8 m de longueur et de près de 2 m de profondeur (Chertier B., 1978, p. 517-518). Il est possible que cette structure ait été, à l'origine, une carrière d'argile et qu'elle ait ensuite servi partiellement de four.

La grande majorité du matériel recueilli appartient au Bronze final III (proche de celui mis au jour dans la fouille de l'habitat placé plus haut sur la colline), mais il existe aussi des tessons et des silex chalcolithiques (Blanchet J.C. et Lambot B., 1984, à paraître) ainsi que quelques éléments du premier Age du Fer.

2.3. - CONCLUSION : HABITATS ET SITES FORTIFIES

Comme nous venons de le voir, nos connaissances sur l'habitat sont très fragmentaires et d'inégale valeur. Pour les débuts du premier Age du Fer, seul le site de Choisy-au-Bac (Oise) a livré, jusqu'à présent, plusieurs plans de maisons cohérents, placés à l'intérieur du confluent. La technique de construction employée, sur semelles de fondation, est signalée dès l'Age du Bronze final III a, à Catenoy (Oise). L'avantage de la construction en bois, sur semelle de fondation en pierres, est de donner une plus grande durée de vie à l'habitat. Les exemples ethnologiques ne manquent pas en France, où des maisons et des granges construites selon cette technique peuvent durer plusieurs dizaines d'années, voire même un ou deux siècles. Si cette technique a été adoptée par les hommes protohistoriques de la région, il n'est pas étonnant que l'on ne retrouve que rarement les assises des maisons sur les sites menacés d'érosion. Les fondations disparaissent beaucoup plus vite que les constructions en poteaux. On a pu observer aussi à Choisy-au-Bac que de petites structures secondaires et des palissades étaient construites sur poteaux. Il y a donc bien eu à Choisy-au-Bac une volonté architecturale pour la meilleure conservation de l'habitat. S'il en était ainsi sur un territoire plus étendu, cette nouvelle technique de construction signifierait un important bouleversement par rapport aux anciennes maisons en poteaux de bois dont la durée de vie était comprise entre 10 et 20 ans (expériences de Bocquet A., notamment, au lac de Paladru). Quant à la structure de Néry (Oise), elle doit représenter l'implantation d'une cabane ayant fonctionné très temporairement et certainement pour des activités très particulières, comme l'élevage, par exemple.

La maison de Bucy-le-Long (Aisne) est construite sur poteaux, comme à Néry. Elle a toutefois un plan rectangulaire, allongé, avec un dispositif en abside. On retrouve des maisons de plans identiques, mais plus petits, à Dompierre-sur-le-Doubs, dans un village du Bronze final III (Pétrequin P., Urlacher J.P. et Vuaillat D., 1969). Les dimensions de l'habitat de Bucy sont plus proches de ce que nous connaissons dans le Nord de la France au Hallstatt final ou au début de La Tène (sur le site de Compiègne "Le Fond Pernant", fouille B. Lambot, à paraître).

Nos connaissances dans le domaine de l'habitat sont si minimes pour ces périodes du Bronze et des Ages du Fer, que nous devons rester prudent pour l'instant.

Le second problème important est celui de l'abandon des sites fortifiés de hauteur qui étaient très en vogue à l'Age du Bronze final III dans le Nord de la France. Ce phénomène peut paraître absurde lorsque l'on songe aux mauvaises conditions climatiques qui caractérisent les débuts du premier Age du Fer. La majorité des habitats retrouvés se situe près des cours d'eau ou sur des versants de collines à peu de distance des rivières.

Une explication peut être recherchée dans le domaine socio-économique, mais encore faut-il être prudent à cause du faible nombre de sites fouillés. Dans le cas de Choisy-au-Bac, il est certain que le choix du site a été fait en fonction de sa situation favorable au commerce.

3. — L'ECONOMIE

3.1. - L'AGRICULTURE ET L'ELEVAGE

A Choisy-au-Bac (Oise), tous les secteurs ont pu être étudiés couche par couche, par Patrice Méniel

(à paraître, 1984). Les vestiges rencontrés par milliers sont homogènes dans tous les niveaux. Le porc est nettement dominant : 59,8 % du nombre d'individus. Viennent ensuite les bovidés (18,6 %), les moutons et les chevres (14,5 %), puis le chien (1,7 %) et le cheval (1 %). Les animaux sauvages sont représentés par : le cerf (1,7 %), quelques restes de sangliers, de chevreuils, d'aurochs et de castors. Les bois de cerf sont surtout utilisés pour la confection de manches d'outils.

Le fort pourcentage de porc apparaît comme un élevage intensif, où les jeunes animaux étaient abattus vers un an et demi. On gardait les porcs adultes pour la reproduction. Les femelles étaient tuées un an plus tard en moyenne que les mâles. Par contre, chez le bœuf, on remarque davantage d'adultes que de jeunes. La forte proportion d'animaux châtrés montre que les bœufs étaient utilisés comme animal de trait, au détriment du cheval qui est beaucoup moins abondant.

Il est aussi intéressant de signaler que le porc était préparé selon des méthodes évoluées de boucherie : toutes les vertèbres sont coupées en deux sur la longueur. Des coups de hachoir sont visibles sur des gros os. Des traces de découpage au couteau sont particulièrement bien visibles sur les os longs. Les activités de pêche sont attestées aussi à Choisy-au-Bac (Oise) par la découverte de grosses vertèbres de poissons.

A Néry (Oise), la faune est très proche de celle de Choisy-au-Bac. Cependant, sur l'habitat de Néry, on a consommé des porcs plus âgés. Cela peut signifier que les préoccupations n'étaient pas les mêmes (pas d'élevage intensif, mais production normale, moins sélective) ou que la production était moins bien organisée. Le cerf a été consommé à Néry. Les ossements de chiens ne présentent pas de traces de décharnement. Ces indications confirment l'hypothèse d'un très petit établissement agricole à Néry, où peu d'animaux ont été dénombrés (Th. Poulain-Josien, à paraître). Quant à l'agriculture, elle est très mal connue. On peut simplement dire qu'à Néry, on a trouvé deux pollens de céréales dans une fosse. La présence de champs de céréales, à proximité du site, est possible.

A Choisy-au-Bac, on a trouvé un seul pollen de céréale dans une quinzaine de prélèvements. Pourtant, les grandes meules à cuvette et les molettes prouvent qu'il y avait des cultures de céréales. Il est possible aussi que les grands vases à provision aient pu servir de silo, car il était impossible de creuser des cavités dans le sol trop humide et très argileux. Nous pensons que les champs étaient assez éloignés des villages successifs (G. Firmin, étude en cours).

3.2. - L'ARTISANAT ET LE COMMERCE

a) Le bronze

Nous avons trouvé dans toutes les phases de Choisy-au-Bac des bases de fours, des restes de coulée, des ratés de fonderie et des pièces non ébarbées, qui sont des preuves manifestes d'une utilisation, sur place, du bronze. Les fours de bronzier sont tous constitués d'une aire d'argile fortement rubéfiée, de forme circulaire ou sub-ovalaire, de 0,45 à 0,60 m de diamètre et de 0,07 m d'épaisseur. Le dessous de cette aire rubéfiée est constitué d'un matelas de tessons empilés horizontalement. Comme tout le reste, ces tessons ont subi l'action indirecte d'un foyer placé dans une petite structure qui a disparu ou qui a été cassée ailleurs (certainement un four portatif).

Des objets de bronze défectueux, des fragments de coulées et des résidus de fonte ont été trouvés dans le pourtour de ces structures. Généralement la zone périphérique des foyers est couverte de fines particules de bronze.

Une autre structure de combustion à petit cerclage de pierres plates dressées et brûlées a été rencontrée à côté de deux aires de fours. Une ouverture était pratiquée au sud et la terre était fortement rubéfiée dans le voisinage. Des débris de coulées de bronze ont été trouvés à l'est. Il pourrait s'agir dans ce cas d'un foyer destiné à la fonte du bronze dans des creusets.

Une importante aire d'épandage de débris de bronzes a été mise au jour dans une couche supérieure de la phase III. Les débris sont représentés par des modules de coulées, des gouttelettes, des déchets d'évents et quelques petits objets abandonnés. Il est probable que ces bronzes proviennent d'un four placé près du rempart. Nous pensons que le bronze était certainement coulé dans des creusets qui n'ont laissé que peu de traces. Bien que le fer commençât à faire une timide apparition, le bronze était encore très employé pour la confection des outils et des parures. On peut même penser que les objets importés étaient rapidement imités. La preuve en est donnée par une armature de flèche à pédoncule renflé, de type égéen, trouvée à Choisy. Cette pièce est manifestement brute de coulée. Elle a donc été fabriquée sur place à partir de modèles très répandus dans la Méditerranée. Il est toutefois difficile de dire s'il s'agit de surmoulage dans ce cas.

b) Le fer

La plus étonnante découverte a été, dans la phase III de Choisy-au-Bac, de deux structures à combustion qui se sont avérées être certainement des soubassements de four à fer. Le premier four est constitué

d'une couche de graviers de rivière, parfaitement damée et compacte, de forme sub-circulaire de 1,50 m de diamètre. Le four devait être construit sur cette aire où l'on a pu déterminer un diamètre de 0,80 m avec des matériaux très brûlés. De la limonite était encore en place dans cette surface. Des pierres rubéfiées provenant de la maçonnerie du four avaient été démontées et rejetées près de là, et un peu plus loin les scories. Des placages de terre réfractaire qui recouvraient certainement l'intérieur du four ont été retrouvés avec des cendres, des pierres, du laitier et de nombreuses scories à l'est du four. On distingue d'ailleurs, à la sortie de la base du four, une languette d'argile rubéfiée qui correspond bien à l'étirement et à l'évacuation des produits secondaires de la fonte du fer.

Une deuxième structure identique, mais plus érodée par des constructions postérieures, a été fouillée à près de 20 m de la première. Une analyse en laboratoire a été faite sur des petites plaquettes trouvées sur le même niveau, à proximité des fours. On enregistre une absence de cuivre, d'étain et de nickel et la pré-

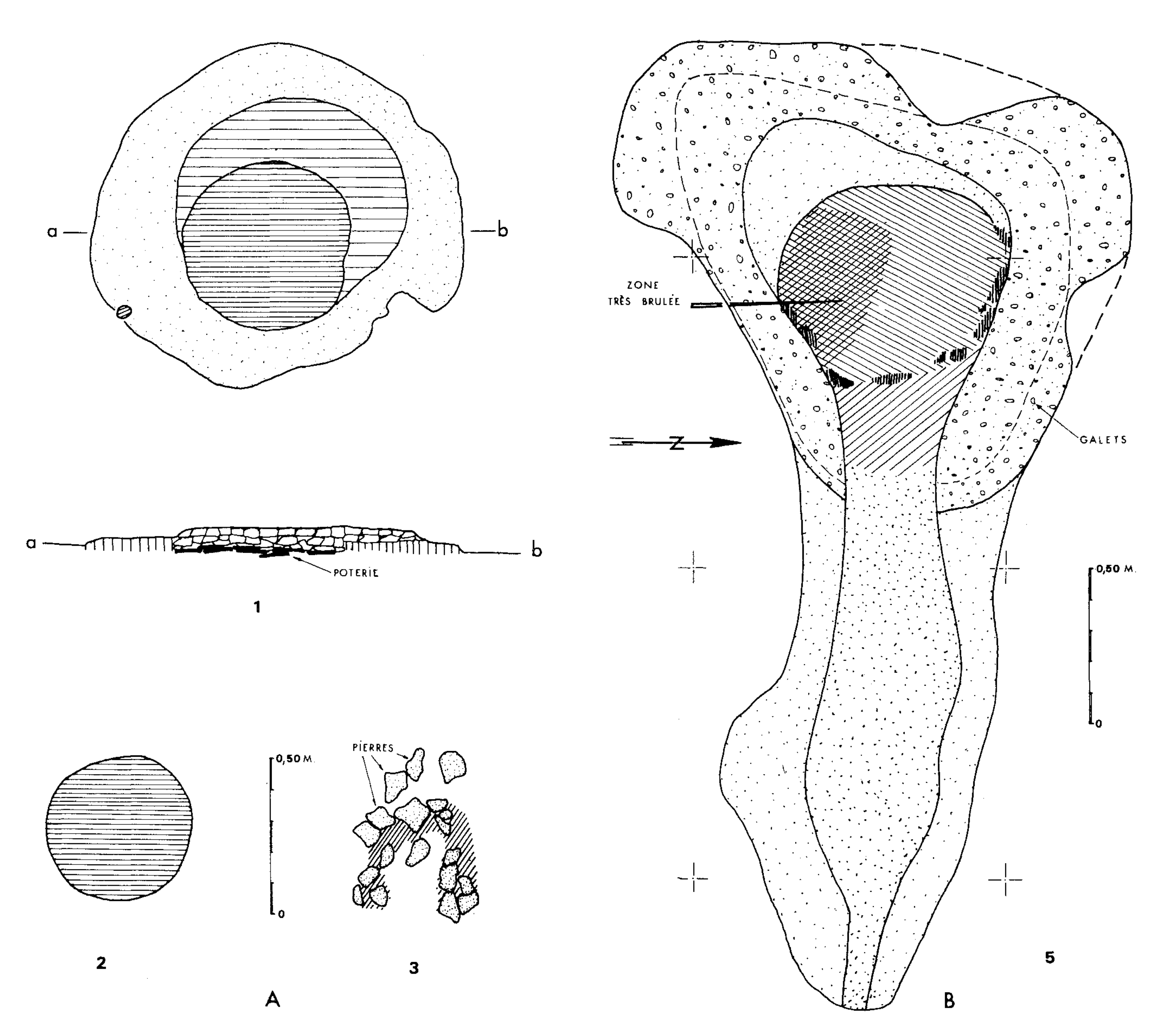


Fig. 245. — A et B. Structures à combustion de Choisy-au-Bac (Oise) ; A, assises de fours de bronzier (1 et 2), et foyer à cerclage de pierres (3). B, base de four métallurgique (les hachures indiquent les zones fortement rubéfiées et les points l'argile brûlée).

sence de nombreux oxydes de fer (70 à 72 % de Fe_2O_3). Malheureusement, le terrain très humide n'a pas permis la conservation des éléments ferreux (analyses faites à l'Université Technologique de Compiègne).

De nombreuses recherches sont en cours depuis plus d'une dizaine d'années pour essayer de comprendre la propagation et la technologie du fer dans l'Antiquité. On sait que, dans certaines régions du monde, et principalement en Asie Mineure, les hommes de l'Age du Bronze connaissaient le fer. Mais il ne fut vraiment utilisé que dans la deuxième partie du second millénaire en Asie du Sud-Ouest et au Moyen-Orient. Une des raisons du déclin de l'usage du bronze serait un manque d'approvisionnement en étain, et des bouleversements dans les circuits commerciaux au moment du développement des grandes cités. L'étain est une des bases essentielles pour la fabrication du bronze. Toujours est-il que l'adoption du fer s'est faite très rapidement, dès le début du premier millénaire dans ces régions, pour fabriquer armes et outils. Pourtant, l'usage du fer pose bien des problèmes par rapport à celui du bronze. Les objets en fer sont forgés un à un, à partir de lingots, alors que le bronze se fabrique surtout par moulage ; le bronze peut être fondu et moulé plusieurs fois. Le fer s'oxyde considérablement. Toutefois, le fer présente aussi des avantages. Sans que l'homme l'ait voulu au départ, il fabriquait non pas du fer pur, mais de l'acier dont la résistance est infiniment plus grande que celle du bronze. D'autre part, cette résistance peut être accrue par des procédés de trempage et de recuit. Les ressources en minerai de fer sont importantes et ont l'avantage de se trouver sous différentes formes dans beaucoup de pays et de régions. Des travaux importants sont menés en particulier par des équipes américaines pour essayer de comprendre le procédé technologique de l'élaboration du fer à son origine (Maddin R., Muhly J., Wheeler T. S., 1977).

De nombreux travaux ont aussi été effectués en Europe, notamment pour la métallurgie au second Age du Fer et à l'époque romaine (Hayen H., 1968 ; Hingst H., 1957 ; Pleiner R., 1958, 1962 et 1965 ; Tylecote R., 1962 et 1976 ; Forbes, 1971 ; Coghlan H.H., 1977).

Pour la France, on doit, en particulier, des études sur l'origine du fer à J.R. Maréchal (1969 a, 1969 b et 1975). Pour le premier Age du Fer en Europe, nous sommes par contre très mal renseignés. Nous n'avons pas trouvé d'installations métallurgiques dans les phases les plus anciennes, bien que l'on signale maintenant un peu partout des découvertes d'objets en fer dans des ensembles assez anciens, pouvant remonter au début du VIII[e] siècle avant notre ère (par exemple, les pointes de flèche et le couteau en fer, trouvés près d'un foyer daté de - 780 ± 100, à la grotte du Quéroy, à Chazelles, Charentes, Gomez, 1978, p. 411) (Gomez J. et Mohen J.P., 1979 et Mohen J.P., 1980, p. 35-59).

Nous savons que le soufflet a été utilisé précocement (Maddin, Muhly et Wheeler, 1977).

Dans le cas de Choisy-au-Bac, la base du four est à même le sol, alors que certains fours primitifs sont à demi-creusés dans le sol. Dans ce dernier cas, on recueillait le culot de fer dans la partie inférieure du four, en fin d'opération.

Comme tous les fours, celui de Choisy-au-Bac était construit en pierres, et enduit à l'intérieur de terre réfractaire. De nombreux vestiges attestent que ces fours étaient détruits probablement à chaque opération. Le minerai utilisé était de la limonite que l'on devait se procurer très facilement dans les couches alluvionnaires de l'Oise et de l'Aisne, à quelques centaines de mètres du site. Des expériences de cuisson prouvent que les fours étaient remplis avec une charge de minerai (plus ou moins épuré dans certains cas), de charbon de bois et de fondant calcaire. Même avec la présence d'un petit soufflet, il était difficile à l'époque d'obtenir une température de cuisson supérieure à 1200° C. Or, nous savons que le fer ne fond pas au-dessous de 1537° C. Le résultat des fontes primitives donnait un mélange spongieux de fer et des déchets scoriacés. Le bloc de fer plus dense était alors réchauffé à plus de 1170° C pour que le forgeron puisse éliminer par martelage les déchets. C'est en effet au-dessus de cette température que les scories deviennent visqueuses et qu'elles doivent être donc éliminées, tout au moins en partie. D'après les recherches des différents spécialistes, il est maintenant acquis que les forgerons fabriquaient volontairement de l'acier dès le début du X[e] siècle avant J.C.

Les différentes phases du travail du fer passent d'abord par le forgeage où l'on façonne l'objet d'abord à chaud pour éliminer par pression les parties non métalliques. Il est important de connaître le degré de chaleur de l'objet que l'on fabrique. Les hommes protohistoriques vérifiaient cet aspect en regardant la couleur de l'incandescence, comme on le fait d'ailleurs encore aujourd'hui. Le fer (acier) était ensuite étiré, élargi, lissé, déposé, fendu, troué, courbé, coulé. Après, il pouvait subir divers procédés de trempage et d'aciérage.

Il existait probablement un art du forgeron qui l'élevait presque au rang de ceux qui pratiquaient des sciences initiatiques, car les techniques avaient quelque chose de proche de la magie et de la sorcellerie.

c) L'or

Ce métal a été utilisé aussi à Choisy-au-Bac. On a retrouvé une plaquette de grès rectangulaire ayant servi de lissoir pour lustrer des objets en or. Des traces linéaires de ce métal sont visibles sur l'un des plats du galet (Eluère Ch., 1982,p. 175, fig. 164).

Un petit fragment de barre en or a été trouvé près de la base d'un four métallurgique de la phase I. On ne peut dire s'il s'agit d'un lingot ou d'un fragment de bracelet. Il mesure 11 mm de longueur, 10 mm de largeur et 3 mm d'épaisseur. Une analyse métallurgique a été faite au laboratoire du Musée de Stuttgart par le professeur Hartmann. Ag = 16 %, Cu = 2,3, Sn = 0,34 ; absence de plomb et de nickel. Il s'agit d'un or dont la composition est typiquement Champs d'Urnes (S.A.M., liste 13).

d) Le bois

Ce matériau est généralement absent dans nos fouilles terrestres, mais les travaux effectués en milieu lacustre ont révélé des documents extraordinaires. Dès le Bronze final, la plupart des systèmes d'assemblage étaient déjà connus. Dans notre région, on ne connaît de tels documents qu'à Famechon (Somme) dans un site de la fin du premier Age du Fer et à Beauvais (Oise) dans un gisement de La Tène finale. A Famechon, on a trouvé des poutres de section carrée, des planches et des pieux (Vermeersch, 1975, p. 40-43).

Le bois utilisé à Choisy-au-Bac pour l'alimentation des fours et la construction des maisons est le chêne à feuilles caduques. Les pointes de lance étaient souvent emmanchées dans du noisetier. Le bois de la hache à douille en fer trouvée à Saint-Leu-d'Esserent (Oise) est du noyer. Il existait donc un choix dans les essences d'arbres qui variait selon l'utilisation.

e) La poterie

L'art de la céramique constituait une activité locale très développée. Des vestiges de fours ont été rencontrés à Choisy-au-Bac. Deux grandes fosses ovalaires, remblayées de détritus, étaient creusées entre 0,60 m et 0,80 m de profondeur dans le limon. Elles mesuraient de 1,20 m à 1,60 m de longueur, sur 1,05 m à 1,30 m de largeur. Les parois étaient abruptes et un des côtés était légèrement surcreusé. Les fonds étaient tapissés d'un dépôt cendreux mêlé à quelques fragments de bûches. Des restes de torchis très brûlés pouvaient correspondre à une voûte effondrée. Deux entrées de tuyères de four ont été trouvées dans le milieu du remplissage de la fosse. De nombreux tessons souvent déformés et scoriacés ont été mis au jour dans le remplissage. Nous pensons que ces types de structures en fosse pourraient être des vestiges de fours à céramique. La poterie fut, comme toujours, surtout une activité familiale, généralement réservée aux femmes. Mais, pour fabriquer de grandes jarres, il fallait probablement faire appel à des spécialistes. Il est difficile de savoir s'il existait un véritable artisanat qui faisait vivre certaines personnes. Il est probable que certains vases à parois fines, étaient fabriqués par des potiers spécialisés et qu'ils faisaient l'objet d'un commerce.

f) Le tissage

Il est attesté par la présence de nombreuses fusaïoles et de quelques poids de métier à tisser, sur tous les sites importants. A Choisy-au-Bac, plusieurs formes de fusaïoles ont été fabriquées. Les plus courantes sont à sections rectangulaire, bitronconique et en tonnelet. Quelques exemplaires ont des concavités sur un côté. Les fusaïoles sont souvent décorées sur la tranche d'incisions faites à l'ongle et d'impressions exécutées au doigt. Il existe un exemplaire dont le décor est formé de nodosités sur le pourtour.

D'autres activités artisanales n'ont par contre pas laissé de traces matérielles. On peut penser notamment aux travaux du cuir et de toutes les matières végétales.

- *Le Commerce*

Dès la fin de l'Age du Bronze, le véritable commerce organisé se développe. Des produits d'origines très lointaines apparaissent sur le marché. Toutefois, l'étude des différents phénomènes commerciaux reste difficile à mener. On a du mal à distinguer les produits importés des imitations locales. Les récentes études montrent que seules les cartes de répartition soignées, faites à partir d'un type d'objet, peuvent mettre en évidence les grands mouvements de diffusion, les centres de production, les aires de distribution et d'utilisation.

Pour le premier Age du Fer, un des problèmes les plus embarrassants est celui des fibules "dites italiques". Alain Duval, Christiane Eluère et Jean-Pierre Mohen (1974) ont montré que certaines fibules communes avaient probablement été fabriquées sur place, à partir de modèles méditerranéens. Par contre, d'autres fibules plus rares, rencontrées isolément, seraient plutôt des importations.

A Choisy-au-Bac (Oise), la découverte d'une armature de flèche en bronze de type égéen, à pédoncule renflé, n'est pas sans intérêt. Cet objet a surtout une diffusion méditerranéenne et sa présence si loin est étonnante.

Une autre, du même type, provient aussi de l'Oise. Une étude détaillée de l'armature de flèche de Choisy

a prouvé qu'elle possède encore des ébarbures de coulage. Il s'agit donc bien d'un produit fabriqué sur place, donc d'une reproduction.

On peut citer aussi le cas des nombreuses haches à douille de type armoricain. La densité de découvertes isolées et de dépôts dans la vallée de la Somme, fait dire à Jacques Briard (1965) qu'il devait exister dans cette région un centre commercial de distribution ou peut-être même un atelier de production.

Le chaudron en bronze à attaches cruciformes, trouvé en forêt de Compiègne, aux ''Arzilliers'', contenait des lingots de cuivre. Il a probablement été abandonné par un artisan-colporteur. Le chaudron par lui-même est un magnifique type originaire du Nord-Est de l'Adriatique.

Sur le site de Choisy-au-Bac (Oise), il y a eu manifestement des activités commerciales très importantes. On a fabriqué des objets en bronze et surtout les premiers produits en fer. On a aussi développé sur place une production de viande de porc qui devait certainement être destinée au commerce, plus qu'à la consommation des différentes populations qui se sont succédé. Il semblerait donc qu'il y ait eu là au début du premier Age du Fer une modification des systèmes de production et de consommation. La région, qui, jusqu'à présent, était très dépendante de ses voisins, aurait tendance à devenir autonome et à fabriquer elle-même des produits d'exportation. La position de Choisy-au-Bac, au confluent de l'Oise et de l'Aisne, donc au départ des voies naturelles menant vers le Nord et vers l'Est, facilitait les échanges de produits manufacturés et de denrées alimentaires. La présence d'objets d'origine méditerranéenne pourrait s'expliquer ainsi. On doit aussi évoquer le trafic de l'étain des Cornouailles qui devait continuer de passer par les vallées de la Somme, de l'Oise, puis la vallée de la Seine.

Les voies et les gués, qui étaient déjà utilisés à l'Age du Bronze final, devaient encore être en service. On est toujours dans l'incertitude sur les tracés de ces anciens chemins.

En conclusion, le Nord de la France semble acquérir sa propre économie commerciale, face aux productions méditerranéennes et armoricaines.

4. — L'ENVIRONNEMENT

Nous possédons l'analyse de vingt et un échantillons, effectuée sur la séquence stratigraphique du site de Choisy-au-Bac (Oise). Les prélèvements ont été faits dans les niveaux archéologiques et les couches de dépôts limoneux laissés par les eaux de l'Oise et de l'Aisne. Les études pédologiques et sédimentologiques sont en cours par Jean-Marie Lardy et Annie Jouve, et les recherches palynologiques par M. Gérard Firmin. Nous présentons ci-après les premiers résultats des analyses de ces spécialistes. Nous les en remercions.

Tous les dépôts de Choisy-au-Bac sont constitués de matériaux fins, à base de sables et surtout de limons. A partir de 1,40 m de profondeur, on distingue une couche sablo-limoneuse présentant plus ou moins des traces d'hydromorphie. C'est dans ces couches que se trouvent les deux premiers sols d'habitats (phase I). Le cycle limoneux, correspondant aux premières détériorations climatiques du début du VIIIe siècle avant notre ère, est déjà présent.

Dans les deuxième et troisième phases archéologiques, les dépôts limoneux, plus ou moins argilo-sableux, sont encore présents. Ils témoignent toujours d'une instabilité climatique, correspondant à des grandes périodes de pluviosité et de hautes eaux sur les rivières. Ce n'est que dans la phase IV, datable du début du VIe siècle, que les dépôts limoneux semblent disparaître petit à petit. On retrouvera des sols alluviaux, à caractère vertique, dans les premières couches d'habitats gallo-romains. Il semblerait y avoir eu entre le début du Ve siècle et le commencement de notre ère un ralentissement, voire un arrêt de la sédimentation, correspondant au retour d'un climat plus proche de l'actuel. C'est pendant ce laps de temps, et plus précisément à la fin du premier Age du Fer et au début du second que nous assistons à une occupation de terrains jugés jusque-là comme très marécageux. C'est le cas des habitats de Thiverny (Oise), de Verberie ''Les Moulins'' (Oise) et de Famechon (Somme), implantés dans des zones très tourbeuses, impropres actuellement à toute implantation sans aménagement préalable. Il y a donc eu certainement un abaissement très sensible du niveau de l'eau du début du Ve siècle, facilitant l'occupation humaine. Il est prouvé à Choisy-au-Bac que les premières détériorations, avec le retour à un cycle limoneux, naissent à nouveau à partir de La Tène finale et Gallo-romaine précoce. Il aurait été tentant de comparer les résultats de Choisy à ceux obtenus par Henri Mariette (1971) sur les dépôts flandriens du Boulonnais. Mais la chronologie dans ce dernier cas est encore trop imprécise.

Les données climatiques les plus sérieuses que nous possédons à l'heure actuelle, sont assez éloignées de nous. Il faut se référer aux travaux de Michel Magny en 1976, sur le Subboréal et le Subatlantique en France de l'Est, en Suisse et en Allemagne du Sud, en rapport avec les variations des niveaux des lacs. Il

convient d'ajouter à ces données les travaux de Pierre Pétrequin à la Grotte des Planches-Près-Arbois (Jura) (Barbier A. et alii, 1981 ; Pétrequin P., 1981).

Pour l'Age du Bronze final et le début du premier Age du Fer, nous pouvons résumer les travaux de la façon suivante :

- Age du Bronze final II b = débit des rivières inférieur à l'actuel. Période d'étiage et de froid répété.

- Passage du Bronze final II b au III a = période de hautes eaux.

- Age du Bronze final III a = débit des rivières proche de l'actuel. Période d'étiage et de froid tempéré.

- Age du Bronze final III b/Ha anc. = débit des rivières plus important, avec des périodes de hautes eaux et des températures clémentes. Sur le lac de Neuchâtel, on note des traces de hautes eaux (élévation de la hauteur d'eau des lacs) et d'érosion fluviatile assez longues, à Auvernier et à Cortaillod, c'est la fin de la brillante civilisation des palafittes. Il en est de même en Franche Comté, à Besançon ''Saint-Paul'' et à Mandeure ''Station de pompage''.

Le passage du Bronze final III b au début du premier Age du Fer (Ha B2 au Ha C) est daté en Suisse et en Allemagne du Sud par les derniers poteaux des habitats palafittiques. Les datations précises fournies par la dendrochronologie placent cet abandon vers -780.

Le problème est de savoir si ces phénomènes climatiques sont applicables au Nord de la France. Nous nous situons dans une région très éloignée des massifs montagneux. Rappelons que l'Oise prend sa source au pied des Ardennes en Belgique. Toutefois, certaines zones favorables à la réception des dépôts limoneux peuvent servir de référence à des détériorations climatiques générales et assez longues. C'est le cas du site du confluent de l'Aisne et de l'Oise à Choisy-au-Bac. Les études sédimentologiques en cours par Jean-Marie Lardy permettront certainement de mieux comprendre ces phénomènes. En attendant ces études, nous pouvons faire remarquer que l'analyse faite sur la base du matériel archéologique nous rapproche des observations notées en Allemagne du Sud et dans le Jura.

Nous avons aussi dans le Nord de la France une période d'augmentation du débit des rivières, entraînant d'importans dépôts de limons, à la période de transition du Bronze final au premier Age du Fer.

L'analyse pollinique effectuée à Choisy-au-Bac fait apparaître que juste avant l'occupation du premier Age du Fer le site est encore assez boisé, avec un taux approchant 60 % d'arbres. Les pins et les aulnes sont abondants. Viennent ensuite le noisetier, le tilleul, puis, ici et là et en faible quantité, le chêne et le saule. Le hêtre est par contre absent.

Dès la première phase d'habitats, la plupart des arbres disparaissent, à la suite d'un abattage systématique. Le boisement reprendra quelque peu entre le début du VIe siècle et le début de notre ère, avec une poussée du noisetier et du pin. Pendant ce temps, le site n'est pas occupé par des maisons, mais probablement par des prairies.

Dans tous les niveaux du premier Age du Fer, la courbe des chénopodiacées, plantes nitrophiles, est nettement marquée. Elle correspond à des excédents de résidus azotés, provenant de déchets humains d'habitats et de fours métallurgiques. L'humidité du milieu ambiant est attestée par des fougères monolètes. Les espèces herbacées sont largement dominées par les composées et en particulier par les cichoriées. Les plantains sont très abondants dans les couches archéologiques, alors qu'ils disparaissent dans les niveaux d'apports limoneux. Par contre, les céréales se rencontrent très discrètement dans les niveaux archéologiques.

L'analyse pollinique confirme l'étude archéologique pour le début du premier Age du Fer : le site est avant tout un habitat, avec ses activités métallurgiques et autres. Il est peu probable qu'il y ait eu des activités pastorales et agricoles sur le site même, en raison des faibles taux de graminées et de céréales. Tout cela indique des préoccupations humaines intenses, en dehors des travaux agricoles. Les phases d'habitats sont entrecoupées par des niveaux d'apports limoneux. Contrairement à ce que l'on aurait pu attendre, le taux de boisement ne remonte pas pendant ces phases d'inondation. Cela peut s'expliquer par des conditions de débordement ou de divagation des bras de rivières, peu favorables au dépôt régulier des pluies polliniques, ou aux reconquêtes forestières. Il y a donc un faible délai entre les phases d'abandon et de réoccupation du site de Choisy-au-Bac, au début et pendant le premier Age du Fer.

Dans le Bassin parisien, la dominance du pin dans l'environnement silvatique du subatlantique a déjà été constatée par J. Sauvage (1954, p. 35) dans les vallées de l'Ourcq et de la Vesle, près de Reims. Il a aussi été remarqué que dès la phase de la chênaie mixte (Atlantique et Subboréal), l'aulne peut avoir la suprématie, mais le hêtre reste très peu abondant au subatlantique dans le Nord du Bassin parisien.

E. - Positions chronologiques et relations culturelles

Dans une bonne partie de l'Europe occidentale, les débuts du premier Age du Fer sont encore loin d'être datés et expliqués. L'hypothèse la plus communément admise est celle de l'arrivée de cavaliers proches de ceux connus en Bavière, en Wurtemberg, dans le Rhin moyen et la Belgique. On pense que ces cavaliers formaient une classe dominante, une aristocratie, qui par des expéditions guerrières, se serait petit à petit implantée sur de larges territoires. La population indigène se serait assez rapidement soumise à ces nouveaux immigrants.

Dans cette même optique, des spécialistes admettent que dans certaines régions les populations du Bronze final ont été peu touchées par les cavaliers de l'obscur horizon « thraco-cimmérien ». Dans d'autres cas les groupes indigènes ont pu adopter et aménager les nouveaux modes de vie apportés par les guerriers hallstattiens.

Certains auteurs pensent que le changement socio-culturel est lié à la fameuse détérioration climatique qui aurait entraîné une diminution très importante du rendement des récoltes. Une crise alimentaire aurait alors ruiné l'économie des populations de la fin de l'Age du Bronze et aurait facilité, par la suite, l'introduction de nouveaux groupes plus puissants.

Toutes ces hypothèses, aussi séduisantes les unes que les autres, sont, comme toujours en pareil cas, difficiles à vérifier et à prouver.

La chronologie interne des débuts du premier Age du Fer en Picardie et dans les régions avoisinantes peut être étudiée à partir des fouilles de Choisy-au-Bac (Oise) et de quelques sites explorés récemment.

Comme nous l'avons indiqué précédemment, il convient de faire remonter la chronologie absolue de l'Age du Bronze final. C'est aux environs de 780 avant notre ère qu'il faut placer la phase de transition du Ha B2 au Ha C, soit le passage du Bronze final III b au Hallstatt ancien de Jean-Jacques Hatt. Cette période correspond à la détérioration climatique qui a provoqué l'abandon des palafittes.

Pour mieux cerner le passage de l'Age du Bronze à celui du premier Age du Fer, Jean-Pierre Mohen (1980, p. 159) parle d'une phase zéro.

Vouloir dater avec précision le début du premier Age du Fer en Picardie et dans les régions avoisinantes est actuellement impossible. Les datations 14 C faites sur tous les niveaux de Choisy-au-Bac ont permis de constater un rajeunissement général de près de deux siècles, qui semble dû aux conditions de conservation en milieu humide.

Les occupations anciennes de Choisy-au-Bac (phase I) semblent correspondre à cette période de transition. L'analyse typologique du matériel permet de constater que nous ne sommes plus à l'Age du Bronze final III b, mais que la tradition est toujours présente.

LA PERIODE I

Compte-tenu des datations récentes obtenues à l'aide de la dendrochronologie en Suisse et en Allemagne du Sud, nous pensons que le début de cette période doit se placer en Picardie, entre la fin du premier quart du VIIIe siècle et le milieu du VIIIe siècle (soit entre - 780 et - 760).

Cette période est représentée par les deux premières couches d'habitats du site de Choisy-au-Bac. Aucune fortification en terre ne paraît avoir été élevée à ce moment-là. Cette période correspond aussi dans le Nord de la France au début de la détérioration climatique. L'augmentation du débit des rivières entraîne d'importants dépôts de limons.

La durée de la période I semble assez brève à Choisy-au-Bac. Les deux couches d'habitats ne doivent pas avoir duré plus d'une ou deux générations. Les formes et les décors céramiques sont les mêmes.

On peut ajouter à cette période, l'habitat d'Inghem dans le Pas-de-Calais, qui a fait l'objet d'une fouille de sauvetage par Jean-François Piningre (Léman P., 1982, p. 247-248).

Les sépultures de la période I sont très mal connues. Nous pensons que c'est à ce stade qu'il faut placer les sépultures à tombelles de Longuesse (Val d'Oise) (Toupet Ch., 1979, 1982 a et b, 1983) et les incinérations de Villeneuve-Saint-Germain (Aisne). Des anneaux en métal cuivreux, recouverts d'une feuille d'or, ont été trouvés aussi en Belgique dans des incinérations du Groupe flamand (Desiterre M., 1968). Quelques-unes de ces tombes contenaient avec les anneaux, des fragments de bracelets creux à oreilles assez développées, comme ceux du dépôt de Lyzel à Saint-Omer (Pas-de-Calais).

LA PERIODE II

Elle regroupe les phases 2 et 3 de Choisy-au-Bac (Oise). C'est au début de la phase 2 (couche 3) qu'une première fortification est élevée. Après sa destruction une seconde levée de terre plus importante et un fossé sont mis en place. Après trois villages successifs la

fortification est à nouveau incendiée, puis quatre nouveaux villages sont construits pendant la phase 3. Cette dernière phase est la plus riche du site. Si le matériel archéologique est identique dans les phases 2 et 3, les techniques de construction et l'orientation des maisons changent. Le cycle de détérioration climatique s'apaise peu à peu. Cette période semble avoir duré plus d'un siècle. Elle a certainement commencé un peu avant la fin du huitième siècle et a dû s'arrêter au début du sixième siècle avant notre ère. La fin de cette période nous est donnée par le matériel céramique de la phase 4 de Choisy. Il existe dans les deux zones d'habitats de cette dernière phase, une poterie grisâtre, décorée à l'aide d'un peigne formant des ondulations sur le haut de la panse. Cette céramique est probablement une imitation des productions d'origine méditerranéenne, dont la diffusion s'opère à partir du début du VIe siècle avant notre ère.

La période II correspond au Hallstatt ancien de Jean-Jacques Hatt, à peu près au Ha C1 et C2 de Kossack et au Ha C de Wamser.

Si nous tenons compte des deux stades évolutifs mis en évidence sur le site de Choisy-au-Bac, nous pouvons aussi scinder cette période en II a et II b.

Nous pouvons rattacher à cet épisode chronologique deux fosses du "Fond Pernant", à Compiègne (Oise) ; l'habitat "des Fontinettes" et "Le Champ Tortu", à Cuiry-les-Chaudardes (Aisne) ; le site de "La Madeleine-au-Lait", à Amiens (Somme) et la fosse "des Culs Froids", à Sagy (Val d'Oise). La seule nécropole à incinération appartenant sûrement à la période II est celle de Pontpoint, à Moru (Oise).

C'est dans le courant de la période II b qu'apparaissent les premières traces probables de la métallurgie du fer à Choisy-au-Bac (Oise).

Les objets en fer ont dû être fabriqués à partir de lingots importés, ou à partir de minerais locaux comme la limonite. Les groupes atlantiques, comme celui de Vénat, interrompent peu à peu leur production d'objets en bronze. Il en est de même en Picardie, avec le groupe métallurgique du Plainseau qui va cesser son activité. Des fragments de haches à douille ronde et divers objets en bronze ont été rencontrés dans les habitats de la période II de Choisy-au-Bac.

C'est aussi pendant la période II qu'apparaissent dans l'Est de la région étudiée les porteurs d'épées à languette tripartite plate, en bronze ou en fer, du type de Gündlingen.

LA PERIODE III

Elle correspond à une nouvelle mutation culturelle dont les débuts sont dans la phase 4 de l'habitat de Choisy-au-Bac. C'est d'ailleurs la dernière occupation de ce site à l'Age du Fer. Sans qu'il y ait une véritable rupture au niveau du matériel, on sent quelques changements qui affectent les dernières sociétés des « Champs d'Urnes ». Cette période, assez courte, a duré probablement un peu plus d'une cinquantaine d'années. Elle se place dans le premier quart du VIe siècle et le début du dernier quart du VIe siècle. La période III correspond en partie au Halltatt moyen de J.J. Hatt, au Hallstatt D2 de Kossack et au Hallstatt D de Wamser.

Les sites d'habitats correspondant à cette période sont : Néry : "Le Mont Cornon" (Oise) ; Longueil-Sainte-Marie, "La Garenne" (Oise) ; Pont-Sainte-Maxence, "L'Ile-aux-Prêtres" (Oise) et Louvres "Au-dessus du Montoir de Fontenay" (Val d'Oise).

Une seule nécropole à incinérations, celle de la Croix-Saint-Ouen, "Le Prieuré" (Oise), est attribuable à la période III.

LA PERIODE IV

La dernière grande phase régionale du premier Age du Fer est marquée par de profonds bouleversements. Un changement très important apparaît dans le matériel archéologique. Nous retrouvons en Picardie les deux phases définies par Jean-Jacques Hatt.

Un des sites picards les plus anciens de cette période est celui du "Bois d'Ageux" à Longueil-Sainte-Marie (Oise). Les grands vases à provisions prennent la forme de situles et les petits vases galbés ou même carénés ont un haut col évasé. Les jattes à bord festonné deviennent communes (Jouve M., 1976).

La céramique peinte à la barbotine fait son apparition. Une fibule à timbale a aussi été trouvée à Longueil-Sainte-Marie. Nous pouvons classer dans cette dernière période du premier Age du Fer, les sites de Famechon dans la Somme (Vermeersch D. et E., 1975), de Thiverny dans l'Oise (Durvin P. et Brunaux J.L., 1983), de Tilloy-les-Cambrai dans le Pas-de-Calais (Demolon P. et Hurtrelle J., 1971) et d'Etaples (Hurtrelle J., 1973). La dernière phase est à synchroniser avec celle de l'oppidum de Vix et de la nécropole des Jogasses, pour ne citer que les sites les mieux connus.

Cette période correspond en réalité aux premières influences hallstattiennes dans le Nord-Ouest de la France qui vont peu à peu introduire les populations de La Tène ancienne.

Les relations culturelles pendant toutes les périodes sont encore difficiles à préciser. L'étude du matériel

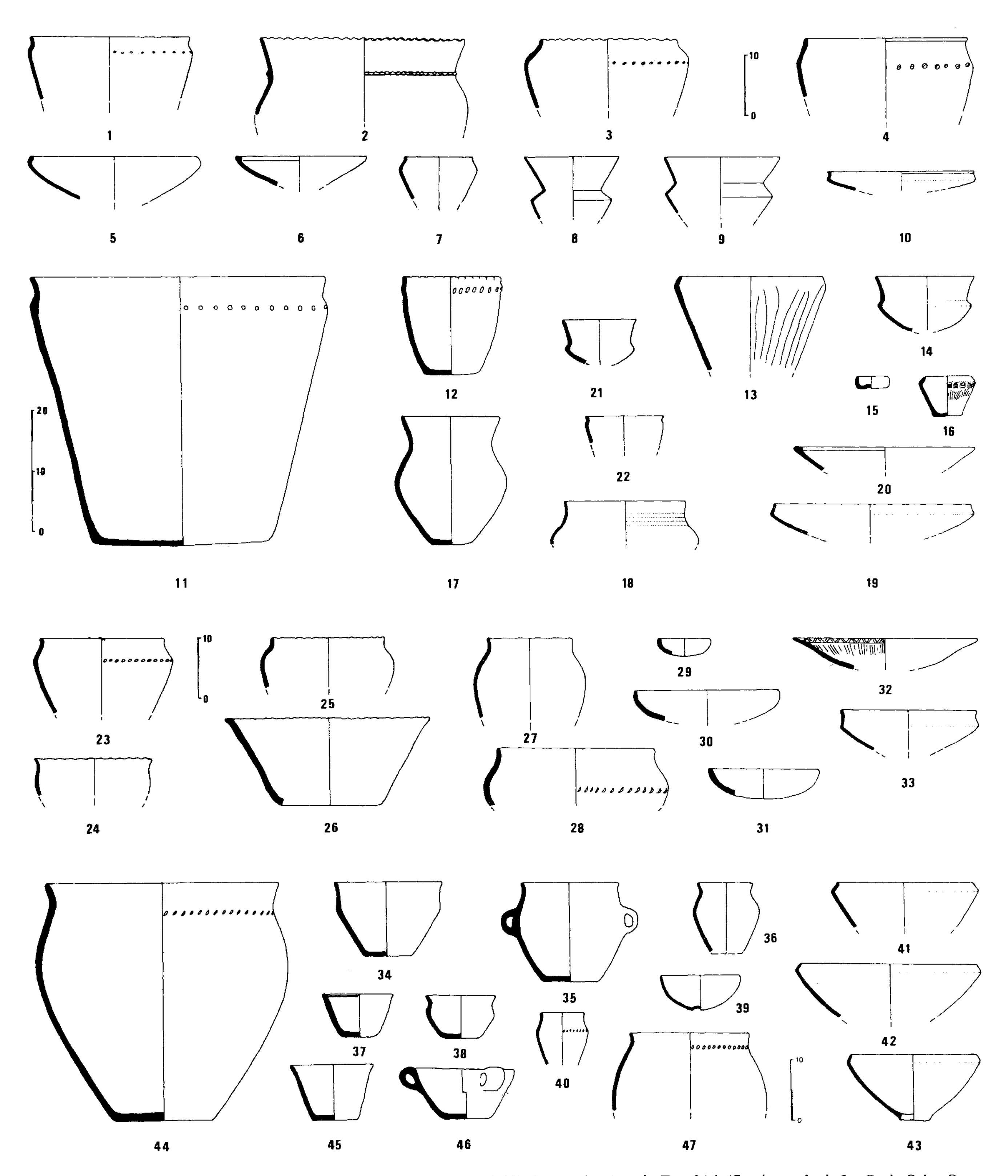


Fig. 246. — Formes céramiques des périodes III (23 à 47) et IV (1 à 22) du premier Age du Fer. 34 à 47, nécropole de La Croix-Saint-Ouen (Oise) : 23 à 33, Longueil-Sainte-Marie, ''La Garenne'' (Oise) ; 11 à 22, Longueil-Sainte-Marie, ''Le Bois d'Ageux'' (Oise) ; 1 à 10, Thiverny (Oise) (d'après J.L. Brunaux, P. Durvin, A. Decormeille et J.C. Blanchet).

Auteurs / dates absolues	Hatt (1962-77)	Kossack (1959)	Wamser (1975)	Blanchet (1979-84)
800				Bzf IIIb
750	Bz F. IIIb	Ha B	Ha $B_{2/3}$	I
700	ancien	C_1		IIa
650		C_2	HaC	IIb
600	moyen	D_1		
550			HaD	III
500	I Final IIa IIb	D_2		IV a b
450	L.T. anc.	L.T.	L.T.	L.T. anc.
400				

Fig. 247. — Tableau chronologique comparatif du premier Age du Fer : l'Est de la France (Hatt), l'Allemagne de l'Ouest (Kossack et Wamser), la Picardie et le Nord de la France (Blanchet).

rencontré sur les sites du début du premier Age du Fer nous permet de penser à une continuité culturelle depuis l'Age du Bronze final III. Il n'existe pas de différence fondamentale, mais une évolution constante dans les formes et une perte des thèmes décoratifs. Un fait nouveau est le déplacement de l'habitat de hauteur vers la vallée. Nous avons vu qu'à Choisy-au-Bac, ce choix peut s'expliquer par un développement des relations commerciales. Les premières influences viennent de l'Est et ont pour conséquence l'introduction des grandes épées hallstattiennes. On ne peut pas parler à priori d'une invasion guerrière de cavaliers porteurs de cette épée qui se seraient fait enterrer sous des tumulus. La présence de cette épée en Picardie, dans les vallées, fait plutôt penser à la diffusion commerciale d'un produit nouveau et à son utilisation. Il en est de même pour les nombreuses haches à douille armoricaines, dont certaines ont dû être fabriquées sur place. On en retrouve à l'état isolé ou dans de petits dépôts. Il est possible aussi que quelques-uns des grands dépôts du type du Plainseau aient été enterrés très tardivement, dans le courant des VIIIe et VIIe siècles avant notre ère.

Nous pensons en particulier à ceux de Coquelles (Pas-de-Calais), de Saint-Omer, Lyzel (Pas-de-Calais), de Compiègne "Le Port Varin" (Oise) et de Condé-sur-Suippe (Aisne).

Dès cette période, on note la diffusion de quelques rares produits méditerranéens, comme les épingles, vases métalliques, pointes de flèches, etc... Toutefois, il ne s'agit là que de timides apparitions et nous avons même pu prouver que certains de ces objets avaient été refabriqués sur place.

Il faut attendre la deuxième moitié du VIe siècle pour que des produits méditerranéens typiques parviennent jusque dans notre région. C'est probablement dès ce moment que les relations Nord-Sud iront en se développant pour atteindre la prospérité à la fin du premier Age du Fer. Le bassin de l'Oise dut servir de voie commerciale, relais naturel, entre les bassins du Rhône, de la Saône et de la Seine, vers la Belgique, la Hollande et l'Angleterre.

La synchronisation entre les habitats et les sépultures est encore difficile à établir tant que les recherches ne sont pas plus avancées. Il manque notamment la fouille d'un habitat et de sa nécropole, comme on en connaît par exemple dans le Languedoc.

Dans le Nord de la France il n'existe qu'une seule sépulture qui ait fourni l'épée hallstattienne de fer, à Saulces-Champenoise dans le Sud des Ardennes. Généralement les cavaliers sont enterrés dans des zones assez retirées. On pense qu'ils utilisaient des terrains de parcours dont on suit l'implantation et la progression dans le Jura, la Bourgogne, le Massif Central, le Languedoc, le Limousin, le Berry et plus près de chez nous certaines régions de la Belgique.

En Picardie, toutes les épées hallstattiennes ont été trouvées à l'occasion de dragages de rivières ou au cours de l'extraction de la tourbe. Elles sont toutes en bronze et appartiennent au type de Gündlingen. La seule sépulture probable serait celle d'Erondelle II. Nous sommes très mal renseignés sur cette découverte ancienne. Il existe, par contre, de vieilles découvertes de sépultures suffisamment bien relatées. Il s'agit d'un groupe de sépultures plates à inhumation, toujours trouvées dans le bas de la vallée, dans des milieux très humides, tourbeux ou alluvionnaires. Dans la Somme, on connaît les tombes d'Heilly, de Picquigny, de Bertangles et dans l'Aisne, celle de Paars. Pour Heilly, Paars et Bertangles (Somme), nous savons que le squelette humain était accompagné d'un cheval. Des épées à antennes, du type de Klein-Auheim et du type d'Auvernier, ont été trouvées avec ces vestiges. La sépulture de Picquigny comprenait un squelette accompagné d'une épée du type d'Auvernier ou de Tachlovice et d'un casque en bronze. Le matériel archéologique permet de dater ces sépultures des débuts du premier Age du Fer. A Picquigny (Somme), on a pu observer que le squelette était placé dans un "bateau naufragé". En réalité, il doit plutôt s'agir

d'un cercueil en bois. On en connaît des semblables dans les Pays Nordiques. Un seul tumulus, à Dricourt (Ardennes), a livré un poignard à languette trilobée et une fibule hallstattienne, dite "a navicella". Ces deux objets sont manifestement d'inspiration méditerranéenne.

Les débuts du premier Age du Fer en Picardie forment des ensembles originaux que l'on ne peut pas rattacher directement à des groupes mis en évidence dans les régions avoisinantes. Il existe quelques différences avec les ensembles champenois (Brisson A. et Hatt J.J., 1966 et Chertier B., 1976 a) et les découvertes du Sud de la Belgique (par exemple : absence de céramique graphitée et de décor excisé).

Nous commençons à être mieux renseignés sur les sites du premier Age du Fer de la région parisienne (A. Duval et O. Buschsenschutz, 1976, p. 789-792 et J.P. Guillaume 1971 et N. Freidin, 1982). Il existe surtout une concentration de sites dans les vallées de la Marne et de la Seine. Les influences avec la Champagne et la Bourgogne sont plus ou moins marquées sur certains de ces sites parisiens. On trouve dans la céramique les formes usuelles du Bronze final III b. Nous pouvons citer en particulier les gisements de Marolles-sur-Seine (Seine-et-Marne), "Les Gours-aux-Lions" (Mordant C. et D., 1970, p. 89-95, fosse 2) ; de Noisy-sur-Ecole (Seine-et-Marne) (Tarrête J., 1973, p. 39-51) ; de Chatenay-sur-Seine (Seine-et-Marne) (Brézillon M., 1971, p. 313-314 et Bontillot J., Mordant C. et D. et Paris J., 1976, p. 440, fig. 19) ; de Misy-sur-Yonne (Seine-et-Marne) (Mordant C. et D., 1977, p. 459-460, fig. 36) ; de Saint-Sauveur-les-Bray (Seine-et-Marne) (Mordant C., à paraître) ; de Chartrettes (Seine-et-Marne) (Degros J., Guffroy J. et Tarrête J., 1975, p. 57-94) ; de Fresnes (Seine-et-Marne) (Guillaumet, 1974) ; ainsi que ceux de Jablines, de Précy-sur-Marne et de Chelles (Freidin N., 1982, p. 760-761, fig. 34).

Nous possédons encore peu de datations 14 C pour les sites du premier Age du Fer du Bassin parisien : Chartrettes, "L'Enfer" ; 2570 ± 100 B.P. (- 880 à - 420), Chartrettes, "Le Temps Perdu" : 2450 ± 100 B.P. (- 800 à - 390).

F. - Conclusion

L'important ensemble stratifié de Choisy-au-Bac (Oise) permet d'étudier le début et le développement du premier Age du Fer en Picardie. Pour le Nord de la France nous sommes encore mal renseignés. Nous proposons de diviser le premier Age du Fer en Picardie et les régions avoisinantes, en quatre périodes principales :

PERIODE I (entre - 780/- 770 et - 740/- 720

Un changement culturel semble se produire à partir d'un fonds régional correspondant à l'évolution de l'Age du Bronze final III b. Cette transition s'opère au moment de la détérioration climatique que nous avons pu mettre en évidence sur le site de bord de rivière de Choisy-au-Bac. Cette période de transition doit durer au maximum un demi-siècle, peut-être moins si on en juge par les deux premiers villages de la phase I de Choisy-au-Bac. Sur ce dernier site on enregistre une perte des thèmes décoratifs sur la céramique. Les formes des vases restent à peu près les mêmes qu'au Bronze final III b. On note une absence de gobelets à bulbe d'oignon. Les grands vases à provision possèdent des décors imprimés, placés à la jonction du col et de la panse. Une coupe à panse galbée et à rebord rentrant est décorée d'un motif en guirlandes, assez original. Un fragment de hache à douille ronde, peut-être du type du "Plainseau", des petites épingles vasiformes, indiquent qu'à la phase I de Choisy-au-Bac, nous sommes toujours dans l'horizon métallurgique des épées en langue de carpe.

Il est probable que des dépôts tardifs contenant encore des épées d'Ewart-Park, en langue de carpe, du type d'Auvernier et du type à poignée à antennes en spirales, appartiennent au début du premier Age du Fer. C'est le cas par exemple des dépôts de Coquelles (Pas-de-Calais), de Saint-Omer (Pas-de-Calais), de Condé-sur-Suippe (Aisne) et de Compiègne "Le Port Varin" (Oise). Le dépôt de Condé-sur-Suippe est intéressant car il comporte des haches à douille ronde, d'un type de transition, associées à une hache à douille carrée de type armoricain. Le dépôt de Coquelles contient une épée du type d'Ewart Park et une épée du type d'Auvernier.

Cette première période du premier Age du Fer correspond à la phase O de Jean-Pierre Mohen (1980, p. 159), ou au Hallstatt B3 de H. Müller-Karpe.

PERIODE II (entre - 740/- 720 et - 590/- 570)

C'est la phase la plus importante du premier Age du Fer qui voit la mise en place de groupes culturels originaux pendant près d'un siècle et demi. C'est une période de relative stabilité puisqu'elle est marquée par la construction de deux levées de terre et d'un fossé qui assuraient la défense des villages de la 2ème phase de Choisy-au-Bac. Même si le matériel archéologique évolue peu pendant la 3ème phase de Choisy-

au-Bac, il nous semble préférable de scinder en deux notre période II en raison d'événements et de modifications socio-culturelles importantes.

La période II a correspond aux villages fortifiés de la phase 2 de Choisy-au-Bac. La période II b n'est pas marquée par des constructions défensives, mais c'est à ce moment-là qu'apparaissent à Choisy-au-Bac (phase 3) des fours métallurgiques à fer.

C'est pendant cette période que l'épée hallstattienne du type de Gündlingen circulera dans notre région. Les fameux cavaliers porteurs de cette épée n'ont été reconnus que dans la partie Est de la zone étudiée (Champagne-Ardennes). La levée de terre de Choisy-au-Bac a-t-elle été édifiée à ce moment-là pour faire face à de nouveaux arrivants ? Il est évidemment impossible de répondre à de telles questions. Toutefois, nous pouvons affirmer que la culture matérielle a peu évolué pendant un siècle et demi environ. D'ailleurs, les épées hallstattiennes en bronze ont toutes été trouvées en Picardie et en Ile-de-France dans des milieux naturels et non dans des sépultures de guerriers.

Malgré un commerce suivi avec l'Est et le Bassin méditerranéen, les populations de cette période garderont encore leur tradition régionale des "Champs d'Urnes". La façade atlantique va livrer pendant ce temps sa dernière bataille économique en diffusant ses fameuses haches à douille carrée.

Les périodes II a et II b correspondent au Hallstatt ancien de Jean-Jacques Hatt et approximativement aux Ha C1 et C2 de Kossack (1954). Nous pensons que nous pouvons employer pour cette période le terme de *Groupe de Choisy-au-Bac.*

PERIODE III (entre - 590/- 570 et - 550/- 530)

Des transformations culturelles se manifestent dès le début de la première moitié du VI[e] siècle avant notre ère. Elles correspondent probablement à l'intensification des relations avec le Sud et le Sud-Est.

Les nécropoles à incinérations de la tradition des "Champs d'Urnes" sont toujours présentes. A La Croix-Saint-Ouen il semblerait y avoir aussi des tombelles sur bûcher.

Des changements interviennent au niveau de la culture matérielle. On enregistre par exemple des nouveaux types de formes et de décors céramiques. Les grands vases à provisions munis d'un cordon digité ont tendance à diminuer fortement (fig. 228). Les impressions digitées sont plus nombreuses ainsi que l'incision. Le peigne de quatre à sept dents devient de plus en plus courant pour se généraliser à la phase suivante.

Dans la stratigraphie de Choisy-au-Bac, cette période III apparaît comme étant la dernière du premier Age du Fer (phase 4). Elle est malheureusement assez érodée. C'est dans cette dernière couche, à Choisy-au-Bac, qu'il a été trouvé des fragments de vases dont l'inspiration pseudo-phocéenne est très probable. Cette céramique est associée aux premiers vases à carène marquée (fig. 226).

La période III correspond sensiblement au Hallstatt moyen de Jean-Jacques Hatt. La présence de la céramique d'inspiration méditerranéenne nous incite à placer le début de cette période quelques dizaines d'années après le commencement du VI[e] siècle.

PERIODE IV (- 550/- 530 à - 480/- 470)

Les véritables influences hallstattiennes apparaissent avec cette période. Elles indiquent la fin du premier Age du Fer que les spécialistes placent entre - 550 et - 480 ans, environ. C'est le Hallstatt final de Jean-Jacques Hatt. On peut aussi subdiviser en Picardie cette période en deux phases principales, mais nous arrivons là au terme de notre étude.

Bien que l'arrivée de quelques objets en fer soit attestée dès l'Age du Bronze final III b dans diverses régions d'Europe Occidentale, la pratique de la métallurgie du bronze sera très courante pendant les trois périodes proposées. C'est certainement dans le courant du VI[e] siècle avant notre ère que les ateliers prospères des bronziers atlantiques se sont effondrés à cause de l'arrivée d'objets en fer, puis de leur production locale.

NOTE

(14) Gilles Blieck, archéologue municipal à Lille, vient de nous signaler la découverte au Musée des Beaux-Arts, de moulages en plomb des principaux objets du dépôt de Condé-sur-Suippe (Aisne). Nous publierons ce petit dépôt dans un prochain numéro de la Revue Archéologique de Picardie. En première analyse, les trois haches retrouvées sont bien conformes aux dessins de A. Wattelet (1876). Il s'agit effectivement d'un dépôt du début du premier Age du Fer, avec deux haches à douille ronde et une hache à douille sub-carrée, de type armoricain. Le moule n'a pas été retrouvé.

INVENTAIRE

1. — DEPOTS

1. Gernicourt, 1 (02).
2. Condé-sur-Suippe, 1 (02).
3. Cambrai (région de), 2 (59).
4. Lille (région de), 9 (59).
5. Saint-Riquier, 1 (80).
6. Marquise, Outreau, 2 (62).
7. Coquelles, 1 (62).

2. — OBJETS ISOLES

2.1. - HACHES ARMORICAINES

a) Type du Tréhou

8a. Longpré-les-Corps-Saints, 1 (80).
8b. Waben, 2 (62).
9. Amiens, Saint-Acheul", A-43 (80).
10. Abbeville, environs, C 11 (80).
11. Compiègne, A-7 (60).
12. Oise, 1 et 2 (60).
13. Orrouy, 3 et 4 (60).
14. Compiègne, environs, D-4 (60).
15. Boulogne, environs, 4 (62).
18a. Amiens, "Saint-Acheul", A-41 (80).
18b. Amiens, C10 (80).
18c. Vétheuil, 1 (95).

b) Type de Maure

16. Mareuil-sur-Ourcq, 3 (60).
17. Amiens, A-35 (60).
19. Bois-Bernard, 2 (62).

c) Type de Saint-James

20. Amiens, A-11 (80).
21. Amiens, A-28 (80).
22. Flines-les-Râches, 1 (59).

d) Type de Brandivy

23. Amiens, "Saint-Acheul", A-42 (80).

e) Type de Dahouet

24. Compiègne, A-8 (60).
28. Amiens, A-31 (80).

f) Type de Plurien

25. Oise dépt., 2 (60).
26. Amiens, "Saint-Acheul" (80).
27. Amiens, (80).
29. Boulogne, environs, 4 (62).

g) Type de Couville

30. Abbeville, région d', C-8 (80).
31. Abbeville, A-13 (80).
32. Abbeville, C-9 (80).
33. Amiens, A-34 (80).
34. Arry, 2 (80).
35. Abbeville (80).
36. Dépt. Somme, 31 (80).
37. Amiens, C-3 (80).
38. Amiens, A-33 (80).
39. Abbeville, région d', (80).
40. Amiens, "Saint-Acheul", A-40 (80).
41. Amiens, A-30 (80).
42. Dépt. Somme, 22 (80).
43. Boulogne, 11 (62).
44. Boulogne (région), 4 (62).
45. Bois-Bernard, 1 (62).
46. Lille, "Esquermes", 4 (59).
47. Saint-Vaast-de-Longmont, 1 (60).

h) Type de Hadermarschen - Taunton

48. Abbeville (80).

i) Type particulier

49. Amiens (80).

2.2. - HACHES A DOUILLE EN FER

50. Saint-Leu-d'Esserent, 13 (60).
51. Chézy-sur-Marne, 1 (02).

2.3. - LES EPEES EN BRONZE

a) Type hallstattien de Gündlingen

52. Pont-Sainte-Maxence, 2 (60).
53. Bailleul-sur-Thérain, "Mont César", 3 (60).
54. Venette, 1 (60).
55. Amiens, environs, C-8 (80).
56. Picquigny, 6 (80).
57. Erondelle, 1 (80).

b) Type à antennes

58. Brasles, 1 (02).
59. Heilly, 1 (80).
60. Compiègne, "Le Port Varin", C-2 (60).
61. Thiant, 1 (59).

c) Types d'Auvernier et de Tachlovice

62. Abbeville, environs, C-19 (80).
63. Picquigny, 1 (80).
7. Coquelles, 1 (62).
64. Chauny, 1 (02).

d) Type de Klein-Auheim

72. Paars, 1 (02).

e) Epée en fer, type hallstattien

93. Saulces-Champenois, "Fond de Bernois", 1 (08).

f) Poignard à languette trilobée

65. Dricourt, 1 (08).
66. Corbie, 1 (80).

2.4. - ARMATURE DE FLECHE A PEDONCULE RENFLE

67. Bury, 3 (60).
68. Choisy-au-Bac, "Le Confluent", 1 (60).

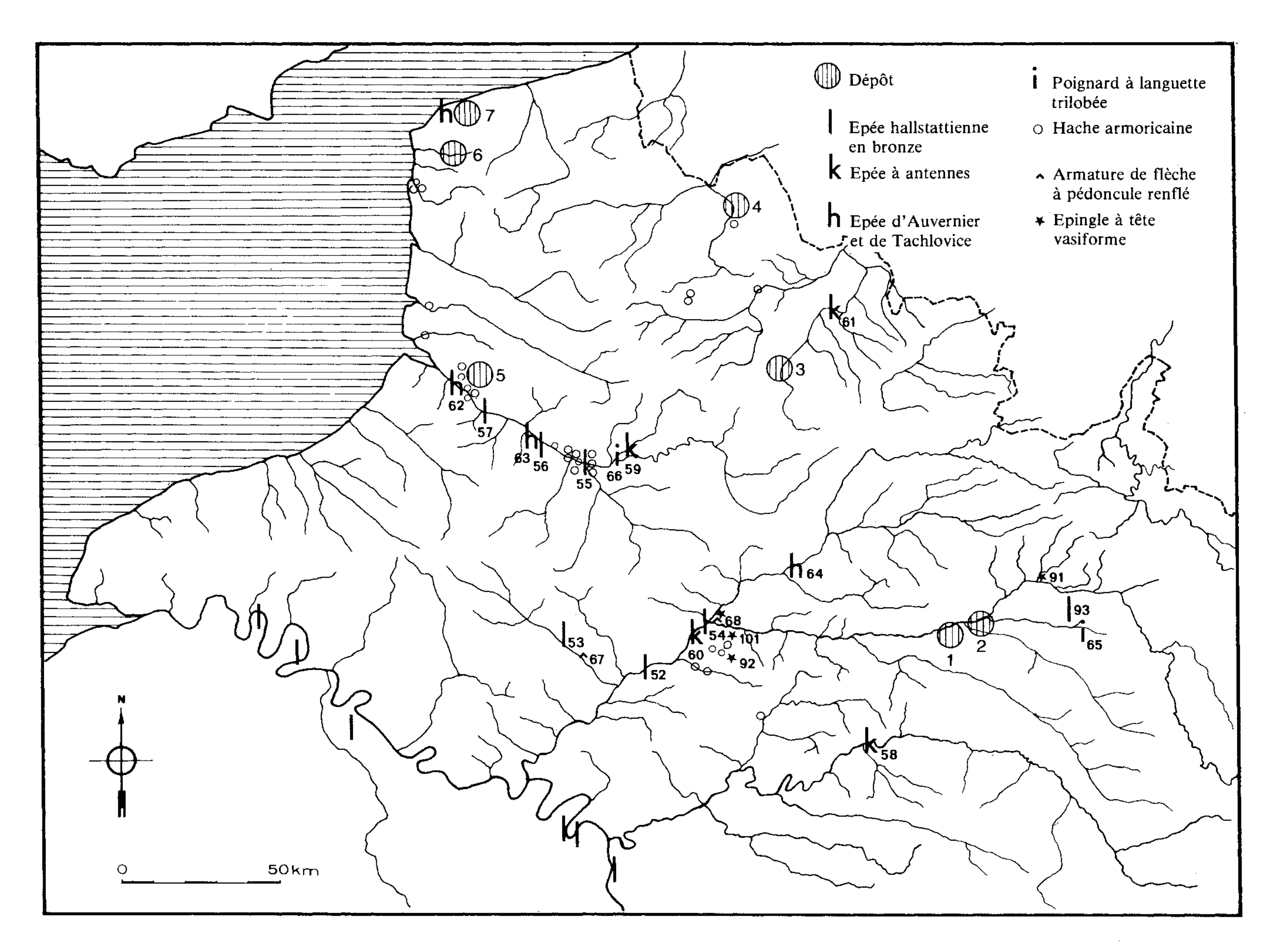


Fig. 248. — Carte de répartition des objets métalliques du début du premier Age du Fer.

2.5. - CHAUDRON A ATTACHES CRUCIFORMES

69. Compiègne, "Les Arzilliers", C-3 (60).

2.6. - RASOIR

70. Saint-Leu-d'Esserent, 12 (60).
71. Compiègne, "Le Fond Pernant", E-4 (60).

2.7. FIBULE

72. Amiens (80), Picardie (80), Oise (60), Somme (80), Forêt de Compiègne (60), Dricourt (08), Sedan (08), Bavay (59), Nord (59).

2.8. EPINGLE A TETE VASIFORME

91. Barby, "La Couture Vers Vaux", 1 (08).
68. Choisy-au-Bac, "Le Confluent", 1 (60).
92. Compiègne, forêt (60).
101. Vieux-Moulin, "Saint-Pierre-en-Chastre", 1 (60).

2.9. - BRACELET EN LIGNITE

68. Choisy-au-Bac, "Le Confluent", 1 (60).

3. — HABITAT DE PLEIN AIR

76. Compiègne, "Le Fond Pernant", E-4 (60).
77. Thiverny, "Les Carrières" (60).
78. Pont-Sainte-Maxence, "L'Ile aux Prêtres", 7 (60).
79. Longueil-Sainte-Marie, "La Garenne", 1 (60).
80. Néry, "Le Mont Cornon", 1 (60).
81. Ville, "La Pierre Levée", 1 (60).
82. Sagy, "Les Culs Froids", 2 (95).
83. Louvres, "Au-dessus du Montoir de Fontenay", 1 (95).
84. Amiens, "La Madelaine-au-Lait", B1 (80).
85. Condé-sur-Aisne, "La Maisonnette", 2 (02).
86. Variscourt, "La Mullerie", 8 (02).

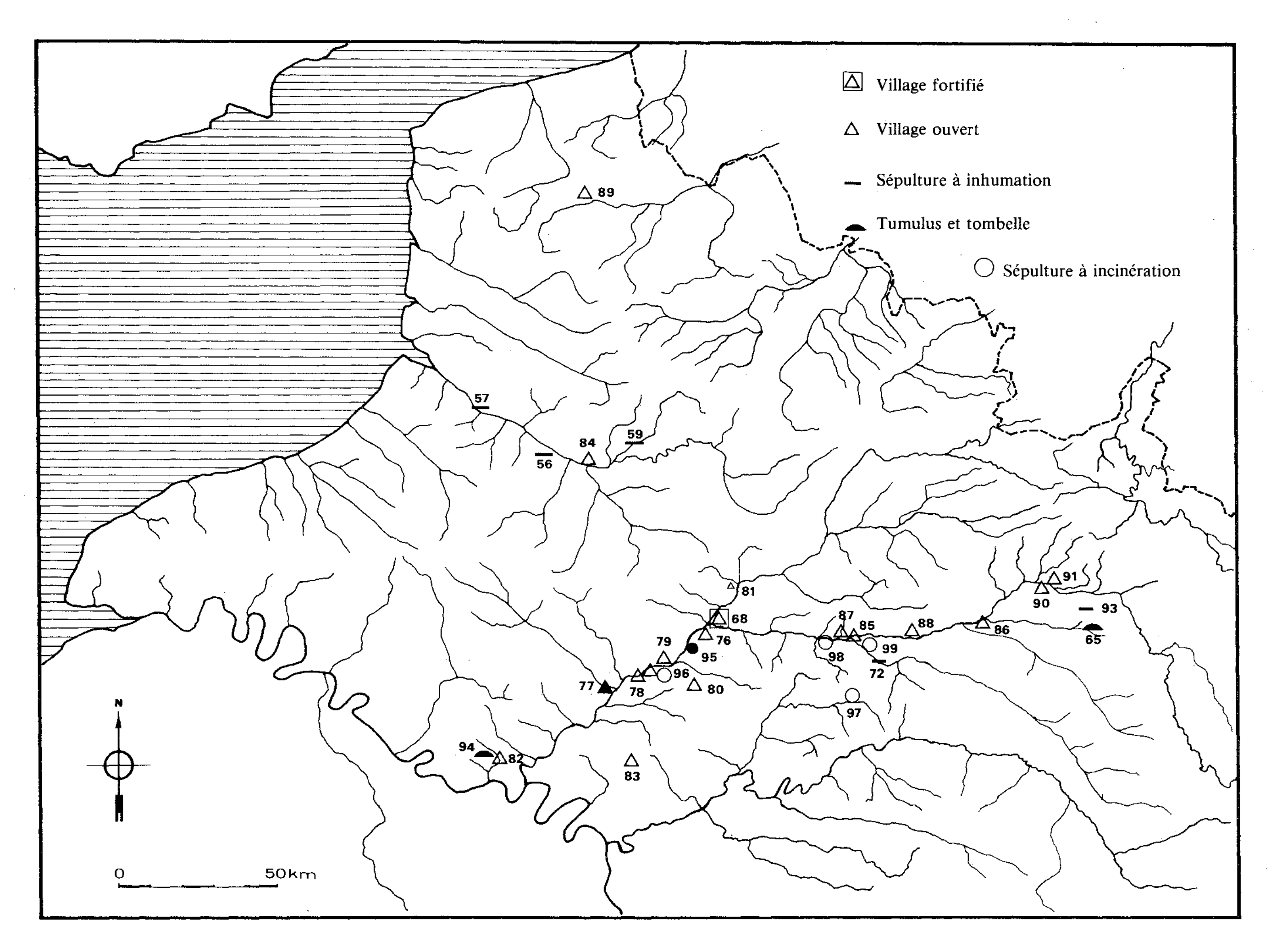


Fig. 249. — Carte de répartition des habitats et des sépultures du début du premier Age du Fer.

87. Bucy-le-Long, "Le Grand Marais", 5 (02).
88. Cuiry-les-Chaudardes, "Les Fontinettes" et "Le Champ Tortu", 4 (02).
89. Inghem, autoroute A 26 (62).
90. Nanteuil-sur-Aisne, "L'Entrée des Ecouaires", 5 (08).
91. Barby-sur-Vau, "La Couture vers Vaux", 1 (08).

4. — SITE FORTIFIE DE CONFLUENT

68. Choisy-au-Bac, "La Bouche d'Oise" et "Le Confluent", 1 (60).

5. — NECROPOLES

- *Tumulus et tombelle*

100. Rhuis, "Le Mont Catillon", 1 (60) (?).
65. Dricourt, 1 (08).
93. Saulces-Champenoises, "Fond de Bernois", 1 (08).
94. Longuesse, 1 (95).

- *Sépulture plate*

59. Heilly, 1 (80).
56. Picquigny, 1 (80).
57. Erondelle II, 1 (80).
72. Paars, 1 (02).

- *Sépulture à incinération en fosse*

95. La Croix-Saint-Ouen, "Le Prieuré", 4 (60).
96. Pontpoint, "Moru", 5 (60).
97. Saponay, 1 (02).
98. Villeneuve-Saint-Germain, 1 (02).
99. Vailly-sur-Aisne, 1 (02).

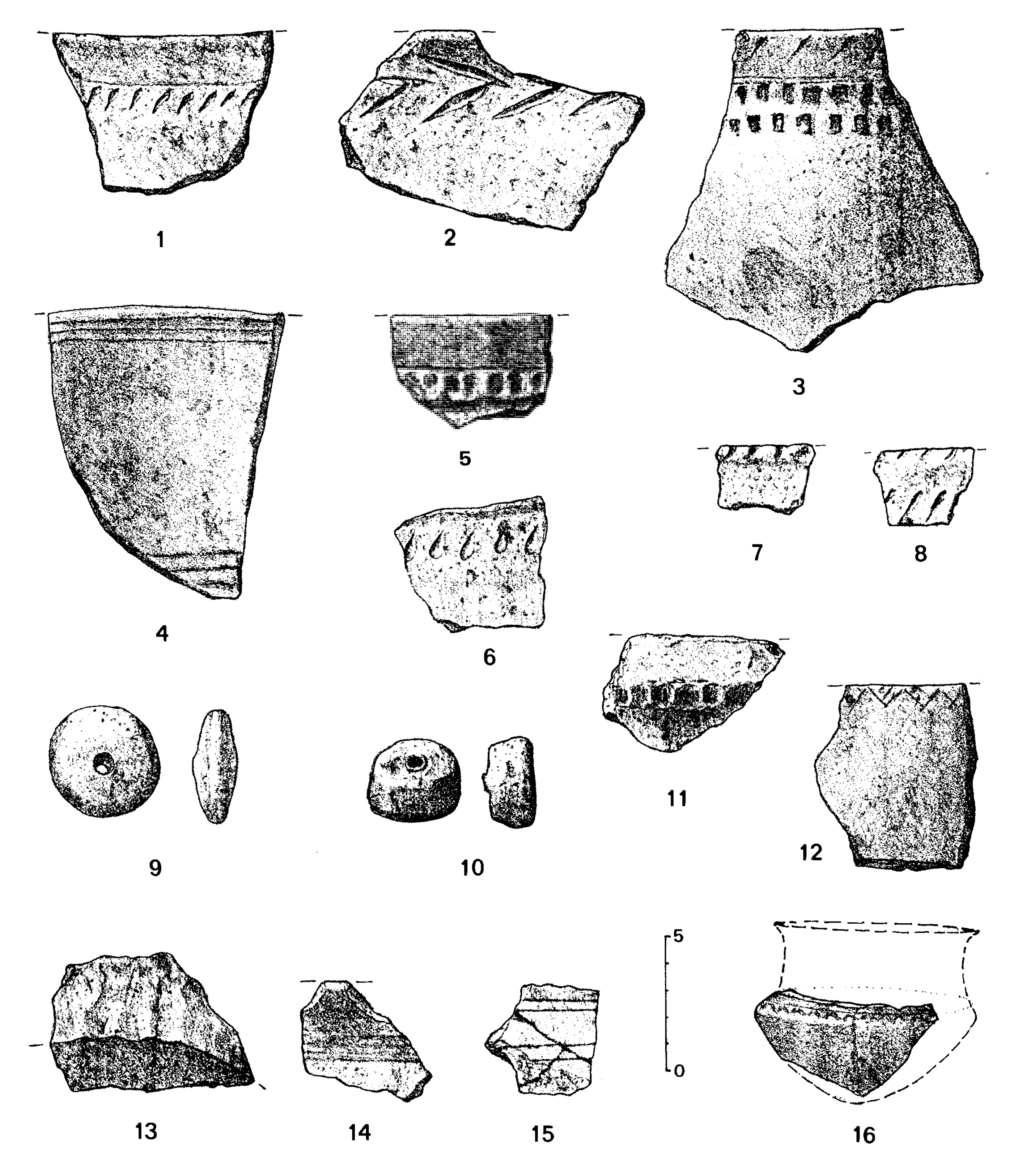


Fig. 250. — Céramique de l'Age du Bronze final IIIa, trouvée au siècle dernier sur l'oppidum du "Camp César", à Catenoy (Oise) (d'après N. Ponthieux, 1872).

ANNEXE

ANALYSES SPECTOGRAPHIQUES Picardie - Nord - Val-d'Oise

NATURE DE L'OBJET	ORIGINE	N° analyse	Cu	Sn	Pb	As	Sb	Ag	Ni	Bi	Fe	Zn	Mn
CHALCOLITHIQUE et BRONZE ANCIEN													
Poignard Civ. des Tumulus Arm.	Bailleul-s-Thérain (60)	R3213	(89)	10	0,002	0,70	tr.	0,002	tr.	0,002	0,50	tr.	0,003
Poignard type suisse	Rethondes (60)	R3212	(86)	12	0,005	1,5	0,08	0,03	0,30	0,001	0,04	0,003	0,002
Hache plate	Amiens (80)	SAM2	–	10	0	5	0	0,23	–	–	–	–	–
Hache à rebords	Borest (60)	R2323	(84)	15	0,006	0,10	0,008	0,05	0,01	0,001	0,005	–	0,002
Lame de hallebarde	Armentières (59)	SAM2	–	0	2,8	0	0	0,33	0	0,062	0	0	–
Rivet de hallebarde	Armentières (59)	SAM2	–	0	4,1	0	tr.	0,52	0	0,13	0	0	–
Rivet de hallebarde	Armentières (59)	SAM2	–	0	2,7	0	tr.	0,43	0	0,076	0	0	–
Petit poignard Chalco	Enencourt-Léage (60)	R3651	97,9	tr.	tr.	~ 2	0,003	0,01	0,015	0,002	0,003	tr.	tr.
Hache plate	Ouest du Vexin français (95)	R3214	97,5	0,005	0,004	–	0,50	1	0,002	tr.	0,001	0,02	0,001
Hache à légers rebords	Banthelu (95)	R3215	82,7	10,5	0,003	0,20	0,03	0,008	0,025	0,001	0,003	tr.	tr.
BRONZE MOYEN (Première partie)													
Poignard : poignée	Dépôt de Bailleul-sur-Thérain (60)	R2117	82,7	14,6	0,07	0,40	0,15	0,10	0,08	0,002	< 0,001	–	< 0,001
lame	»	R2118	82,8	14,2	0,07	0,20	0,15	0,10	0,15	0,002	0,02	–	0,007
rivet	»	R2119	84,3	14,7	0,10	0,40	0,30	0,08	0,10	0,01	< 0,001	0,001	–
Hache à rebords	»	R3220	(83)	16	0,015	0,30	0,25	0,25	0,20	0,003	0,003	–	0,001
Hache à rebords	»	R3221	(83)	15	0,025	0,60	0,50	0,20	0,20	0,005	–	–	–
Hache à rebords	»	R3222	(85)	13	0,02	0,60	0,40	0,20	0,30	0,004	–	–	tr
Epée à languette simple	Pont-Sainte-Maxence (60)	R	(82)	~ 17	0,03	0,70	0,01	0,015	0,06	–	0,002	0,005	tr
Hache à talon naissant	Ouest du Vexin Français (95)	R3216	70,4	0,50	0,50	0,03	0,005	0,03	0,005	0,004	0,002	(28)	–
BRONZE MOYEN (deuxième partie)													
Hache à talon normande	Dépôt de Dommiers (02)	R3225	84,4	13,5	0,10	0,40	0,09	0,04	0,40	0,004	0,01	0,005	–
Hache à talon »	»	R3226	84,6	14,3	0,08	0,60	0,09	0,025	0,25	0,003	tr.	tr.	–
Hache à talon »	»	R3227	83,2	15,7	0,15	0,45	0,10	0,015	0,35	0,002	0,002	0,001	tr.
Hache à talon »	»	R3228	81,8	15,5	0,50	0,70	0,15	0,025	0,30	0,004	0,001	0,001	0,001
Hache à talon »	»	R3229	85,3	13,4	0,08	0,70	0,15	0,02	0,30	0,003	–	tr.	–
Hache à talon »	»	R3230	84,9	11,4	0,002	0,30	0,005	0,01	0,30	tr.	0,05	tr.	–
Hache à talon »	»	R3231	73,5	17,5	0,25	0,15	0,10	0,04	0,08	0,008	0,10	0,03	tr.
Hache à talon »	»	R3232	83,2	14,9	0,10	0,40	0,15	0,02	0,30	0,003	0,002	0,005	tr.
Epée à fusée oct. poignée	Boran (60)	R3653	81,7	14,7	0,10	0,15	0,05	0,02	0,15	0,01	tr.	0,001	–
Epée à fusée oct. lame	Boran (60)	R3654	85	~ 14	0,08	0,10	0,035	0,025	0,15	0,015	0,05	0,002	0,001
Hache à talon à écusson	Fontaine-s-Père (78)	R3217	84,2	13,6	1	1	0,025	0,05	0,10	tr.	0,002	–	0,001
Hache à talon normande	Maudetour-en-Vexin (95)	R3218	86,4	12,5	0,05	0,30	0,10	0,05	0,40	0,003	0,007	0,05	0,001

NATURE DE L'OBJET	ORIGINE	N° analyse	Cu	Sn	Pb	As	Sb	Ag	Ni	Bi	Fe	Zn	Mn
BRONZE FINAL I													
Epée à l. et 4 enc. 1	Dépôt de St-Just-en-Ch. (60)	R2307	93,3	11	0,70	0,10	0,09	0,07	0,025	0,015	0,008	0,01	0,002
Epée à l. et 4 rivets 2	»	R2308	83,8	11,5	0,50	0,20	0,05	0,05	0,10	0,04	0,004	0,003	0,001
Epée à l.l. et 2 enc. 3	»	R2309	71,6	20	0,06	0,15	0,03	0,03	0,08	0,003	0,001	–	–
Poignard à 2 enc. 4	»	R2310	(86)	14	0,20	0,03	0,025	0,025	0,10	0,008	0,04	0,005	0,005
Poignée d'épée à reb. 5	»	R2311	81	11,5	0,08	0,025	0,025	0,02	0,004	0,006	0,001	0,001	
Fgt épée à l. et rivets 6	»	R2312	(85)	13,7	0,09	0,30	0,04	0,04	0,20	0,003	0,004	–	0,001
Fgt épée à l. et rivets 7	»	R2313	(85)	13,7	0,15	0,10	0,025	0,025	0,10	0,005	0,006	–	–
Fgt de lance à longue douille 8	»	R2314	70,50	15	0,15	0,15	0,015	0,015	0,03	0,004	0,006	–	0,001
Fgt de lance à longue douille 9	»	R2315	80,0	13,3	0,40	0,50	0,05	0,05	0,20	0,01	0,004	0,001	–
Fgt de lance à douille 10	»	R2316	84,5	11,0	0,20	0,15	0,06	0,06	0,20	0,03	0,01	0,001	–
Fgt de lance à douille 11	»	R2317	80,0	12,8	0,70	0,25	0,06	0,06	0,05	0,07	0,01	0,003	0,001
Fgt de lance à douille 12	»	R2318	(87)	12	0,10	0,10	0,07	0,07	0,50	0,05	0,025	0,002	0,001
Fgt de hache à talon 14	»	R2319	(88)	11	0,20	0,20	0,07	0,07	0,25	0,008	0,003	–	–
Fgt de hache à aileron médian 16	»	R2320	(77)	20	1	0,20	0,07	0,07	0,20	0,04	0,01	0,004	–
Rouelle 17	»	R2321	(78)	21	0,15	0,20	0,004	0,04	0,09	0,007	–	–	–
Epingle à tige renflée 18	»	R2322	75,3	12,5	0,10	0,02	0,02	0,10	0,004	0,05	0,005	–	
Lame d'épée de type de Rosnoën	Creil (60) (Canneville)	R2324	87,5	11,0	0,015	0,07	0,05	0,02	0,40	0,001	0,05	–	0,007
Lance à œillets	Compiègne (60)	R2325	80	15	0,001	0,05	–	0,001	0,01	0,001	0,05	–	0,005
Epée du type de Rosnoën	Verneuil-en-Halatte (60)	R3655	89,5	9,7	0,10	0,10	0,04	0,03	0,10	0,02	0,05	tr.	0,005
Pointe de lance œillet	Armancourt (60)	R3656	75	~ 12	~ 12	0,60	0,005	0,025	0,25	tr.	0,40	–	0,05
»	»	R3657	84	~ 15	0,20	0,06	0,005	0,20	0,001	0,50	0,001	tr.	
Hache de type de Rosnoën	Ully-St-Georges (60)	R3658	76,2	18,2	0,002	tr.	–	0,002	–	tr.	–	–	–
Epingle à tête en disque	Longuesse (95) - disque	R3704	(89)	10,0	0,10	0,20	0,15	0,05	0,15	0,008	0,002	0,02	–
	Longuesse (95) - tige	R3705	(89)	9,5	0,20	0,30	0,10	0,04	0,15	0,015	0,001	0,02	
BRONZE FINAL II													
Epée pistilliforme atlantique	Pasly (02)	3659	(88)	8	0,15	1,5	1,5	0,20	0,30	0,02	0,02	–	0,002
Hache à talon 1	Luzarches (95) dépôt	R3247	54,4	4,2	39,6	tr.	–	0,002	0,001	0,001	–	tr.	–
Hache à talon 2	»	R3248	64,0	10,0	25,9	0,05	0,08	0,025	0,025	0,003	–	–	–
Hache à talon 3	»	R3249	61,7	8,8	29,0	0,01	0,04	0,001	0,001	tr.	tr.	–	–
Hache à talon 4	»	R3251	64,9	7,8	24,7	0,02	0,05	0,004	0,005	0,001	0,005	0,005	–
Fgt d'épée pistilliforme 30	»	R3253	65,8	4,9	29,3	tr.	–	0,002	0,002	0,001	–	–	–
» 31	»	R3254	62,7	4,5	31,6	tr.	–	0,002	–	tr.	–	tr	–
» 32	»	R3255	69,7	7,8	21,5	0,15	0,20	0,05	0,05	0,008	–	tr.	–
» 33	»	R3256	64,9	7,6	26,3	–	–	0,003	–	0,002	–	tr.	–

NATURE DE L'OBJET	ORIGINE	N° analyse	Cu	Sn	Pb	As	Sb	Ag	Ni	Bi	Fe	Zn	Mn
Fgt d'épée pistilliforme 34	Luzarches (suite)	R3257	63,9	5,2	30,4	tr.	tr.	0,003	0,003	tr.	–	–	–
Fgt languette d'épée 35	»	R3258	63,9	8,3	27,1	0,004	–	0,004	0,002	tr	–	tr	–
Embout 43	»	R3259	61,6	8,9	24,2	0,04	0,08	0,02	0,025	0,025	0,004	–	–
Tube 44	»	R3260	45,6	15,3	20,0	0,02	0,01	0,008	0,001	0,002	0,005	0,03	–
Fourreau 52	»	R3261	76,3	9,6	5,9	1	1	0,25	0,50	0,04	0,02	tr	0,005
fourreau 54	»	R3262	(85)	5	10	0,03	0,10	0,004	0,05	0,001	0,008	–	tr.
Racloir 59	»	R3263	65,0	4,4	30,6	–	–	0,002	tr.	tr.	–	–	–
Fgt cylindre 60	»	R3264	66,8	7,3	25,6	0,005	tr.	0,001	–	0,001	–	–	–
Barre 67	»	R3265	61,8	4,8	32,8	–	–	tr.	–	0,001	–	–	–
Fgt point de lance 69	»	R3266	69,2	9,2	20,1	0,002	tr.	tr.	tr.	tr.	0,005	–	–
Lingot barre	Caix (80) dépôt	R3660	92,2	~ 1,5	0,002	~ 2	~ 3	~ 1	0,01	0,15	0,001	0,002	–
Résidu de coulée	»	R3661	85,2	11,5	0,025	0,50	0,70	0,30	0,15	0,005	0,005	0,003	–
Hache à talon massive 268	Erondelle (80) dépôt	R3662	86,8	10,0	0,03	0,25	0,07	0,06	0,30	0,004	0,10	–	tr.
Hache à ailerons 272	»	R3663	78,6	11,0	0,85	0,40	0,40	0,30	0,10	0,025	0,30	0,05	0,001
Hache subterminaux 274	»	R3664	88,2	9,2	0,20	0,20	0,40	0,30	0,025	0,015	0,01	0,003	–
» 277	»	R3665	81,9	13,3	0,05	0,70	0,60	0,40	0,15	0,01	~ 1	0,001	0,005
Epée pistilliforme	Giraumont (60) dépôt	R3666	76,0	10,5	8,0	1,5	0,50	0,40	0,40	0,08	0,005	0,001	tr.
» (garde)	»	R3667	(83)	10,7	2,5	~ 1,5	~ 1	0,50	0,20	0,10	0,001	0,002	–
» »	»	R3668	73,2	13,5	2,5	~ 1	~ 1	0,50	0,25	0,10	0,002	0,001	–
Lame d'épée pistilliforme	»	R3669	87,8	7,2	0,05	~ 2	~ 1	~ 1	0,005	0,25	0,008	0,003	tr.
»	»	R3670	90,0	5,5	0,80	~ 1,5	~ 1	0,70	0,25	0,10	0,001	0,002	tr.
Pointe de lance	»	R3671	(86)	11,5	0,80	0,30	0,50	0,25	0,20	0,02	0,005	0,005	–
»	»	R3672	78,2	11,0	1,6	~ 1	~ 1	0,30	0,25	0,06	0,015	0,002	0,001
Hache à ailerons	»	R3673	82,3	12,5	1,8	0,80	~ 1	0,30	0,25	0,035	0,07	0,001	–
Manche rasoir	»	R3674	(85)	11,5	~ 1	0,70	0,80	0,30	0,40	0,03	0,025	0,001	0,001
Pointe de lance ajourée	Clairoix (60)	R3675	88,5	7,5	0,50	~ 1,5	~ 1	0,50	0,15	0,07	0,02	0,001	tr.
Lame d'épée pistilliforme	Saint-Leu-D'Esserent (60)	R3676	(84)	~ 12	0,70	~ 1	0,80	~ 1	0,30	0,02	0,005	0,002	–
Bouterolle à section los.	»	R3677	78,5	11,5	~ 5	0,50	0,80	~ 1	0,40	0,01	0,25	–	0,005
BRONZE FINAL III													
Epée langue de carpe 31 A	Amiens "Le Plainseau" (80) dépôt	R3678	90,2	8,6	0,10	0,25	0,05	0,05	0,015	0,02	0,001	tr.	0,003
» 31 B	»	R3679	(89)	10,4	0,80	~ 1	0,03	0,07	0,05	0,005	0,005	0,001	0,02
Epée protohallst. 282	»	R3680	81,3	11,5	5,7	~ 1	0,15	0,10	0,06	0,04	0,007	–	0,03
» 283	»	R3681	80,4	11,4	7,6	0,07	0,20	0,20	0,10	0,005	0,01	–	0,002
Hache à ailerons sub-term. 335	»	R3682	79,8	15,6	3,0	0,10	0,10	0,08	0,03	0,008	0,003	–	0,01
» 337	»	R3683	82,0	12,4	3,9	0,10	0,10	0,05	0,03	0,003	0,01	0,05	0,002

NATURE DE L'OBJET	ORIGINE	N° analyse	Cu	Sn	Pb	As	Sb	Ag	Ni	Bi	Fe	Zn	Mn
Hache à douille Plainseau	Amiens (suite)	R3684	74,9	11,7	8,4	0,08	0,20	0,15	0,10	0,01	0,15	–	0,10
» 345	»	R3685	79,4	15,0	4,4	0,08	0,10	0,15	0,05	0,006	0,002	–	0,005
» 348	»	R3686	77,9	10,8	9,4	0,10	0,10	0,06	0,04	0,005	),0025-	0,01	
» 360	»	R3687	74,5	14,2	7,4	0,20	0,35	0,20	0,10	0,015	0,06	–	0,06
» 362	»	R3688	77,0	12,9	1,8	0,02	0,03	0,04	0,025	0,002	0,006	–	0,01
» 366	»	R3689	58,8	10,3	26,5	0,10	0,08	0,05	0,05	0,02	0,006	–	tr.
» 368	»	R3690	81,7	9,5	6,8	0,08	0,15	0,08	0,09	0,003	0,02	tr.	0,002
» 377	»	R3691	74,0	20,2	~ 1	0,70	0,015	0,10	0,08	0,15	0,01	0,005	0,03
Pointe de lance	Saint-Leu-d'Essent (60)	R3692	88,6	9,3	0,01	0,05	0,30	0,03	0,50	tr.	0,20	0,001	0,002
Fgt épée, langue de carpe	Entre Fourges et Amenucourt dragages de l'Epte (27)	R3219	88,8	10,0	0,80	0,10	0,08	0,07	0,005	0,008	tr.	0,10	0,003
BRONZE TARDIF ET DEBUT DU PREMIER AGE DU FER													
Epée hallstatienne	Pont-Ste-Maxence (60)	R3693	85,0	11,5	~ 1	0,70	~ 1	0,25	0,30	0,015	0,001	0,002	–
Rasoir hallstatien	Saint-Leu-d'Esserent (60)	R3694	(87)	~ 12	0,30	0,06	0,07	0,01	0,06	0,003	0,025	–	tr.
Déchet de fonderie	Choisy-au-Bac (60) habitat	R3695	97	0,05	0,002	0,001	0,001	0,01	tr.	0,005	0,005	–	–
»	»	R3696	(99)	tr.	0,001	tr,	tr.	0,05	0,25	–	0,01	–	–
»	»	R3697	(99)	0,06	0,07	0,20	0,25	0,08	0,02	0,002	0,06	0,30	0,001
»	»	R3698	78,0	12,2	~ 2,5	0,80	0,35	0,30	0,10	0,03	tr.	0,05	0,20
»	»	R3699	62,5	0,15	0,006	tr.	–	tr.	tr.	tr.	0,001	(37)	0,20
Lingot-barre	»	R3700	86,3	12,5	0,025	0,025	0,01	0,03	0,005	0,001	–	–	–
Bracelet	»	R3701	77,2	15,8	~ 1	0,30	0,25	0,15	0,08	0,01	–	–	–
Hache à douille	»	R3702	86,4	10,8	0,10	0,004	0,002	0,10	0,08	tr.	–	–	–
Burin	»	R3703	(97	~ 2	0,01	0,03	0,01	0,025	0,09	0,002	0,08	0,50	0,03

ADDITIF

BRONZE ANCIEN													
Ciseau	Epiais-Rhus (95)	R	(88)	~ 10	0,001	~ 1	0,15	0,015	0,50	–	0,30	–	0,001
BRONZE MOYEN													
Hache à rebords	Mesnil-en-Arrouaise (80)	R	(87)	11,5	0,02	0,80	0,005	0,025	0,15	–	0,05	–	–

BIBLIOGRAPHIE

LISTE DES ABREVIATIONS

A.F.A.S.	:	Association française pour l'avancement des sciences, Paris.
A.L.U.B.	:	Annales littéraires de l'Université de Besançon.
A.N.	:	Antiquités Nationales - Bulletin des Amis du Musée de Saint-Germain-en-Laye.
ASA		Anzeiger für schweizerische Geschichte und Altertumskunde, Zürich.
B.A.C.	:	Bulletin Archéologique du Comité des Travaux historiques et archéologiques, Paris.
B.A.V.F.	:	Bulletin Archéologique du Vexin Français.
B.C.H.A.N.	:	Bulletin du Comité Historique et Archéologique de Noyon.
B.F.	:	Badische Fundberichte, Fribourg-en-Brisgau.
B.G.A.N.	:	Bulletin du Groupe Archéologique du Noyonnais.
BRGK	:	Bericht der Römisch-germanischen Kommission, Francfort-sur-le-Main.
B.S.A.O.	:	Bulletin de la Société Académique de l'Oise.
B.S.A. Paris	:	Bulletin de la Société d'Anthropologie de Paris.
B.S.A.C.	:	Bulletin de la Société Archéologique Champenoise.
B.S.A. Picardie	:	Bulletin de la Société des Antiquaires de Picardie.
B.S.H.A.S.	:	Bulletin de la Société Historique et Archéologique de Senlis.
B.S.H.C.	:	Bulletin de la Société Historique de Compiègne.
B.S.N.A.F.	:	Bulletin de la Société Nationale des Antiquaires de France, Paris.
B.S.P.F.	:	Bulletin de la Société Préhistorique de France.
BVBl	:	Bayerische Vorgeschichtsblätter, Munich.
C.A.F.	:	Congrès Archéologique de France.
C.A.P.	:	Cahiers Archéologiques de Picardie.
C.I.S.P.P.	:	Congrès internationaux des sciences préhistoriques et protohistoriques (comptes rendus).
C.P.F.	:	Congrès Préhistoriques de France (comptes rendus).
C.R.D.P.	:	Centre Régional de Documentation Pédagogique.
Doc. et Rech.	:	Bulletin de la Société Archéologique, Historique et Géographique de Creil - Documents et Recherches.
Et. Préh.	:	Etudes Préhistoriques - Publication de la Société Préhistorique de l'Ardèche.
H.P.	:	L'Homme Préhistorique.
JRGZM	:	Jahrbuch de Römisch-germanischen Zentralmuseums, Mayence.
J.S.G.	:	Jahrbuch für solothurnische Geschichte.
J.S.G.U.	:	Jahrbuch der schweizerischen Gesellschaft für Urgeschichte (Annuaire de la Société suisse de Préhistoire), Frauenfeld et Bâle.
M.S.N.A.F.	:	Mémoires de la Société Nationale des Antiquaires de France, Paris.
PBF	:	Prähistorische Bronzefunde.
P.P.S.	:	Proceedings of the Prehistoric Society, Cambridge.
P.P.C.A.	:	Préhistoire et Protohistoire en Champagne-Ardenne.
PZ	:	Prähistorische Zeitschrift, Berlin.
R.A.	:	Revue Archéologique, Paris.
R.A.C.	:	Revue Archéologique du Centre.
R.A.E.	:	Revue Archéologique de l'Est et du Centre-Est, Dijon.
R.A.N.E.O.	:	Revue Archéologique du Nord-Est de l'Oise, Compiègne.
R.A.O.	:	Revue Archéologique de l'Oise, Compiègne.
R.A.P.	:	Revue Archéologique de Picardie.
S.A.M.	:	Studien zu den Anfängen der Metallurgie.
S.P.F.	:	Société Préhistorique Française.
U.I.S.P.P.	:	Union Internationale des Sciences Préhistoriques et Protohistoriques.

Nous avons adopté la méthode basée sur le classement des références par noms d'auteurs et dates de publication. Nous avons scindé cet index en deux parties distinctes :

- dans la bibliographie générale, nous avons rassemblé les ouvrages généraux et articles importants qui sont cités dans la présente étude.

- dans les bibliographies départementales, nous avons groupé tous les travaux sur le Chalcolithique, l'Age du Bronze et le début du premier Age du Fer de la région étudiée.

BIBLIOGRAPHIE GÉNÉRALE

ABAUZIT P. (1960). - "Les découvertes des Ages du Bronze dans le département de l'Allier". *B.S.P.F.,* LVII, p. 141-149.

ABAUZIT P. et GENTY P.Y. (1973a). - "Sépulture à incinération des Champs d'Urnes à Beaulon" (Allier). *B.S.P.F.,* t. 70, c.r.s.m., 8, p. 244-252, 4 fig.

ABAUZIT P. (1973b). - "Le déconcertant dépôt d'épées d'Alies" (Menet, Cantal). *B.S.P.F.,* t. 70, c.r.s.m., 9, p. 279-283, 2 fig.

ABERCROMBY J. (1912). - *A study of the Bronze Age pottery of Great Britain and Ireland and its associated grave-goods,* vol. II.

ABELS B.U. (1972). - "Die Randleistenbeile in Baden-Württemberg, dem Elsass, der Franche-Comté und der Schweiz". *P.B.F.,* Munich, 1972.

ABERG N. (1930-1935). - Bronzezeitliche und früheisenzeitliche Chronologie, 5 volumes, Stockholm (1936). *Vorgeschichtliche Kulturkreise in Europa.*

ANDRIEUX Ph. (1976). - "Essai d'un four de potier reconstitué du type de Sévrier" (Bronze final). *Etudes Préhistoriques,* n° 13, p. 37-40, 5 fig.

ANDRIEUX Ph. (1983). - "Esquisse d'une réflexion expérimentale sur l'identification de structures métallurgiques". *Journées de paléométallurgie, Université de Technologie de Compiègne,* 22-23 février 1983, p. 51-66.

AP SIMON A.M. (1972). - "Biconical urns outside Wessex". *Prehistoric Man in Wales and the West Bath,* p. 141-160.

ARCELIN Ch. (1976). - "Recherches sur la céramique grise monochrome de Provence". *Les céramiques de la Grèce de l'Est et leur diffusion en Occident.* Institut Français de Naples, p. 243-247.

ARMAND-CALLIAT L. (1940). - "Découvertes protohistoriques de Granges", XXIX. *Mém. Soc. Hist. et Archéol. de Chalon-sur-Saône,* p. 5-15 (1950). Catalogue des collections archéologiques, menus objets divers, Musée de Chalon, des collections orientales et de la salle Niepce, Chalon.

ARMSTRONG E.C.R. (1922). - "Some Irish Bronze Age Finds". *Proc. Royal Irish Academy,* 36, C, p. 134 et suiv.

ARNAL J., COUCHARD J.L. et LORBLANCHET M. (1969). - "La grotte de Roucadour" (Protohistoire). *Archivo de Prehistoria Levantina,* XII, p. 55-91, 13 fig. 8 pl.

ARNAL J. (1976). - "L'art protohistorique : les statues-menhirs de France". *La Préhistoire française,* t. II, p. 211-221, 6 fig.

ASHBEE P. (1960). - *The bronze Age round barrow in Britain. An introduction to the study of the funerary practice and culture of the British and Irish Single-Grave people of the second millenium. B.C.,* Londres.

AUDOUZE F. et COURTOIS J.C. (1970). - Les épingles du Sud-Est de la France. *Prähistorische Bronzefunde,* XIII, Munich, 74 p., 30 pl.

AUDOUZE F. (1974). - "Les ceintures et ornements de ceinture de l'Age du Bronze en France. Ornements et agrafes des ceintures en matière périssable". *G.P.,* 17, 1, p. 219-283, 10 fig.

AUDOUZE F. (1976). - "Les ceintures et ornements de ceinture de l'Age du Bronze en France. Ceintures et ornements de ceinture en bronze". *G.P.,* 19, 1, p. 69-172, 25 fig.

AUDOUZE F. et GAUCHER G. (1977). - "Les objets de l'Age du Bronze de la collection R. Daniel". *B.S.P.F.,* t. 74, c.r.s.m., fasc. 1, p. 20-29, fig. 3.

AUDOUZE F. et GAUCHER G. (1978). - "L'Age du Bronze français au Peabody Museum". *B.S.P.F.,* t. 75, Et. et Trx, 10, p. 422-434, 6 fig.

AUDOUZE F. et BLANCHET J.C. (1983). - "Les cercles de l'Age du Bronze en Picardie et ses abords. Un premier bilan". *Enclos funéraires et structures d'habitat en Europe du Nord-Ouest. Table ronde du C.N.R.S., Rennes 1981,* p. 7-28, 5 fig. Travaux du Lab. Anth. Préhist.-Protohist.-Quaternaire Armoricains, Rennes.

BAILLOUD G. (1959). - "L'habitat néolithique et protohistorique des Roches, commune de Videlles, Seine-et-Oise". *B.S.P.F.,* V. 1958, p. 192-214.

BAILLOUD G. (1961). - "Un habitat du Bronze moyen en forêt de Fontainebleau : Marion des Roches". *B.S.P.F.,* LVIII, 1-2, p. 99-102.

BAILLOUD G. (1961 et 1962). - "Le Bronze ancien en France". *Antiquités Nationales et Internationales,* 1961, IIe année, fasc. III-IV, p. 21-26 ; 1962, IIIe année, fasc. II, p. 83-87.

BAILLOUD G. et BURNEZ C. (1962). - "Le Bronze ancien dans le Centre-Ouest". *B.S.P.F.,* 59, 7-8, p. 515-524, 3 fig.

BAILLOUD G. (1964). - "Le Néolithique dans le Bassin parisien". *G.P.,* IIe suppl. 394 p.

BAILLOUD G. et COIFFARD P. (1967). - "Le locus 5 des Roches à Videlles" (Essonne). *B.S.P.F.,* t. LXIV, p. 370-410.

BAILLOUD G. (1971). - "Le Néolithique danubien et le Chasséen dans le Nord et le Centre de la France". *Fundamenta,* VI, p. 201-245, 10 pl., Cologne.

BAILLOUD G. (1975). - "Les céramiques "cannelées" du Néolithique morbihannais". *B.S.P.F.,* 72, Et. et Trx, p. 343-367, 14 fig.

BAILLOUD G. (1976a). - "Les civilisations néolithiques du Bassin parisien et du Nord de la France". *La Préhistoire Française,* t. II, p. 375-386, 5 fig.

BAILLOUD G. (1976b). - "Le Néolithique en Picardie". *R.A.O.,* n° 7, p. 10-28, 18 fig.

BAILLOUD G. (1976c). - "Les civilisations néolithiques de la Champagne". *La Préhistoire Française,* t. II, p. 415-421, 2 fig.

BAILLOUD G. (1982). - "Vue d'ensemble sur le Néolithique de la Picardie". *R.A.P.,* 4, p. 5-35, 20 fig.

BALFET H. (1966). - "Terminologie de la céramique, dans Leroi-Gourhan, *La Préhistoire,* P.U.F., Paris, p. 272-278.

BASTIN G. et YVARD J.C. (1977). - "Un poignard du Bronze moyen à Saint-Price (Indre-et-Loire). *B.S.P.F.,* t. 74, c.r.s.m., 4, p. 127-128, 1 fig.

BASTIEN G. et YVARD J.Cl. (1980). - "Objets en bronze de la Seine parisienne". *B.S.P.F.,* c.r.s.m., 77, 8, p. 245-250.

BEHRENS G. (1916). - Bronzezeit Süddeutschlands. *Katalog der RGZM, Mayence.*

BILL J. (1973a). - *Die Glockenbecherkultur und die frühe Bronzezeit im französischen Rhonebecken und ihre Beziehungen zur Südwestschweiz,* III p., 63 pl., Bâle.

BILL J. (1973b). - "Quelques lames de hallebarde du Bronze ancien dans l'Est de la France". *B.S.P.F.,* c.r.s.m., t. 70, I, p. 21-25, 4 fig.

BILL J. (1976). - "Die Glockenbecherkultur in Süddeutschland, der Schweiz und Ostfrankreich". *U.I.S.P.P., colloque XXIV,* p. 132-150, 2 t.

BINFORD L.R. (1972). - *An Archeological Perspective.* New-York - London, Seminar Press.

BLANC A. (1958). - "Le commerce de Marseille dans le bassin du Rhône, d'après les trouvailles céramiques". *R.A.E.,* t. IX, p. 113-121.

BLANCHET J.Cl., TARRÊTE J. et VATINEL J.L. (1979). - "Un vase du Bronze moyen à Mézières-sur-Seine" (Yvelines). *B.S.P.F.,* 76, c.r.s.m., 1, p. 24-28, 4 fig.

BLANCHET J.Cl., CHERTIER B. et PERNEL Ed. (1981). - "Un habitat de la civilisation des Champs d'Urnes à Frignicourt" (Marne). *Préhistoire et Protohistoire en Champagne-Ardenne,* 5, p. 11-22, 7 fig.

BLANCHET J.Cl. et DECORMEILLE A. (1983). - "Exemple d'exploitation des analyses spectographiques des objets de l'Age du Bronze du Nord de la France par l'analyse des données". *Journées de paléométallurgie, Université de Technologie de Compiègne,* 22-23 février 1983, p. 278-279 bis.

BLANCHET J.Cl. et LAMBOT B. (1983). - "La culture du Gord en Picardie", *n° spécial, R.A.P.* Actes du colloque néolithique de Compiègne (à paraître).

BLANCHET J.Cl. (1983). - "Un exemple de l'apport des dates corrigées : le Néolithique final et le Chalcolithique dans le Bassin parisien et le Nord de la France". *Revue d'Archéométrie, supplément, p. 85-91.*

BOCKSBERGER O.J. (1964). - Age du Bronze en Valais et dans le Chablais Vaudois, Lausanne, 116 p., 8 pl., 4 cartes.

BOCKSBERGER O.J. (1976). - *Le dolmen MVI. Le site préhistorique du Petit-Chasseur à Sion, Valais,* t. 1 et 2.

BOCQUET A. (1976a). - "Les civilisations de l'Age du Bronze dans les Alpes". *La Préhistoire Française,* t. II, p. 483-494, 6 fig.

BOCQUET A. et LEBASLE M.C. (1976b). - "Les dépôts du Bronze final dans les Alpes du Nord". *Actes du 26e colloque, U.I.S.P.P.,* Nice.

BOCQUET A. (1969). - "L'Isère préhistorique et protohistorique". *G.P.* t. XII, fasc. 1, p. 121-258 et fasc. 2, p. 273-400.

BOCQUET A. et COUREN J.P. (1975). - "Le four de potier de Sévrier, Haute-Savoie" (Age du Bronze final). *Etudes préhistoriques,* n° 9, p. 1-6, 8 fig.

BONNAMOUR L. (1969). - *L'Age du Bronze au Musée de Chalon-sur-Saône,* 94 p., 23 pl.

BONNAMOUR L. (1972). - "Nouvelles épées protohistoriques en bronze". *B.S.P.F.,* t. 69, c.r.s.m., fasc. 2, p. 618-625, 3 fig.

BONNAMOUR L. (1974). - "Trouvailles de la fin de l'Age du Bronze dans la Saône, sur le site d'Ouroux-Marnay" (Saône-et-Loire). *B.S.P.F.,* t. 71, c.r.s.m., 6, p. 185-191, 9 fig.

BONNAMOUR L., MORDANT Cl. et NICOLARDOT J.P. (1976a). - "Les civilisations de l'Age du Bronze en Bourgogne". *La Préhistoire Française,* t. II, p. 600-617, 7 fig.

BONNAMOUR L. (1976b). - "Siedlungen der Spätbronzezeit im Saône-Tal-südlich von Chalon-sur-Saône". *Archäolosisches Korrespondenzblatt,* 6, p. 123-130, 3 fig. et 4 pl.

BONNET Ch. (1973). - "Une station d'altitude de l'époque des Champs d'Urnes au sommet du Hohlandsberg". *B.S.P.F.,* t. 70, Et. et Trx., p. 455-478, 20 fig.

BONTILLOT J. et MORDANT C. (1972). - "Quelques objets de l'Age du Bronze trouvés à Cannes-Ecluses" (Seine-et-Marne). *B.S.P.F.,* t. 69, c.r.s.m., 1, p. 25-28, 3 fig.

BONTILLOT J., MORDANT C. et D. et PARIS J. (1975). - "La Nécropole des Gobillons à Châtenay-sur-Seine" (Seine-et-Marne). *B.S.P.F.,* t. 72, Et. et Trx., p. 416-456, 27 fig.

BRAIDWOOD R. (1960). - *Archaeologist and What They Do,* New-York, Franklin Watss Inc.

BREWIS W.P. (1923). - "The bronze sword in Great Britain". *Archaeologia,* 73, 1922-23, p. 253-265.

BRIARD J. (1956). - "Le Bronze final de faciès atlantique en Armorique", 15. *C.P.F.,* p. 313-327.

BRIARD J. et l'HELGOUACH (J. (1957). - "Chalcolithique, Néolithique secondaire, Survivances néolithiques à l'Age du Bronze ancien en Armorique". *Travaux du Laboratoire d'Anthropologie de la Faculté des Sciences de Rennes.*

BRIARD J. (1965). - *Les dépôts bretons et l'Age du Bronze Atlantique,* Rennes, Becdelièvre, 352 p., 110 fig.

BRIARD J. (1966). - "La Prairie des Mauves à Nantes". *Travaux du Laboratoire d'Anthropologie Préhistorique,* 59 p., 55 pl.

BRIARD J. (1969). - "Civilisation des Tumulus Armoricains". *Inventaria archaeologica,* fasc. 3, 15 pl., Saint-Germain-en-Laye.

BRIARD J. (1972). - "Le dépôt du Bronze final de Saint-Brieuc-des-Iffs" (I. et V.). *Travaux du Laboratoire d'Anthropologie Préhistorique,* 41 p., 20 pl.

BRIARD J. (1976a). - "La paléométallurgie en France". *La Préhistoire Française,* t. II, p. 237-245, 4 fig.

BRIARD J. (1976b). - "Les civilisations de l'Age du Bronze en Armorique". *La Préhistoire Française,* t. II, p. 561-574, 6 fig.

BRIARD J. et MOHEN J.P. (1976c). - "Le dépôt du Bronze moyen de Duault" (C.-du-N.). *Antiquités Nationales,* 8, p. 28-37, 8 fig.

BRIARD J. et VERRON G. (1976d). - "Typologie des objets de l'Age du Bronze en France, haches et herminettes", fasc. IV, 1 et 2. *S.P.F.,* Commission du Bronze, Paris.

BRIARD J. (1981). - "Urnes et Champs d'Urnes en Bretagne", *Studien zur Bronzezeit,* Fetschrift für W.A.V. Brunn, p. 39-62.

BRIARD J. et BOURHIS J.R. (1983). - "La paléométallurgie du Nord-Ouest de la France : spectographie des bronzes". *Journées de paléométallurgie, Université de Technologie de Compiègne,* 22-23 février 1983, p. 259-278.

BRIARD J., LANGOUET L. et NICOLARDOT J.P. (1983). - "L'enclos du Bronze à fossé circulaire de la Chapelle-de-l'Iff, Languenan, Côtes-du-Nord". *Enclos funéraires et structures d'habitat en Europe du Nord-Ouest. Table ronde du C.N.R.S., Rennes 1981,* p. 29-43, 5 fig. Travaux du Lab. Anthro.-Préhist.-Protohist.-Quaternaire Armoricains, Rennes.

BRIARD J. et MOHEN J.P. (1983). - "Typologie des objets de l'Age du Bronze en France, fasc. II : poignards, hallebardes, pointes de lance, pointes de flèche, armement défensif". *S.P.F.,* 159 p.

BRISSON A. et HATT J.J. (1966). - "Fonds de cabanes de l'Age du Bronze final et du Premier Age du Fer en Champagne". *R.A.E.,* XVII, 3-4, p. 165-197, 22 fig.

BRITTON D. (1960a). - "The Isleham Hoard" (Cambridgeshire). *Antiquity,* 34, p. 279-282.

BRITTON D. (1960b). - "Bronze Age grave-groups and hoards in the British Museum". *Inventaria Archaeologica,* G.B., 48-54, London.

BRITTON D. (1968). - "Late Bronze Age Finds in the Heathery Burn Cave, Co. Durham". *Inventaria Archaeologica,* G.B, 55, London.

BROWN M.A. et BLIN-STOYLE A.E. (1959). - A sample analysis of British Middle and Late Bronze Age material, using optical spectrometry. News Series, vol. XXV, p. 188-208.

BRUN P. (1981). - "L'habitat à l'âge du Bronze dans la moitié nord de la France" (contribution à l'élaboration d'une problématique). *B.S.A.C.,* 1981, 2, p. 9-62, 19 pl., 2 fig.

BRUN P. et GAUCHER G. (1983). - "L'étude des habitats de l'Age du Bronze dans la moitié nord de la France". *Enclos funéraires et structures d'habitat en Europe du Nord-Ouest. Table ronde du C.N.R.S., Rennes 1981,* p. 77-91, 6 fig. Travaux du Lab. Anthr.-Préhist.-Protohist.-Quaternaire Armoricains, Rennes.

BUCHENSENSCHUTZ O. et DUVAL A. (1979). - "Sondages sur un rempart protohistorique à Moulins-sur-Céphons" (Indre). *Bulletin du Groupe d'Histoire et d'Archéologie de Buzançais,* 11, p. 19-28, 8 fig.

BUCHENSENSCHUTZ O. et RALSTON I.B.M. (1981). - "Les fortifications de l'Age du Fer dans le Centre de la France". *Revue Archéologique,* I, 1981, p. 45-66, 12 fig.

BURGESS C. (1968a). - *Bronze Age Metalwork in Northern England,* c. 1000 to 700 B. C., Oriel Press, 74 p.

BURGESS C. (1968b). - "The later Bronze Age in the British Isles and North-Western France". *The Archaeological Journal,* CXXV, p. 1-45.

BURGESS C. (1970). - "Breton Palstaves from the British Isles". *The Archaeological Journal,* CXXVI, p. 149-153.

BURGESS C., COOMBS D. et GARETH DAVIES D. (1972). -"The Broadward complex and barbed spearheads". *Prehistoric Man in Wales and the West,* Bath, p. 211-283.

BURGESS C. et COWEN J.D. (1972). - "The Ebnal hoard and Early Age metal working traditions". *Prehistoric Man in Wales and the West,* bath, p. 167-181.

BURGESS C. (1979). - "The background of early metalworking in Ireland and Britain". *Proceedings of the Fifth Atlantic Colloquium,* Dublin.

BURGESS C. (1980). - *"The Age of Stonehenge",* 402 p., London.

BURGESS C. (1982). - "The cartington knife and the double-edged knives of the late Bronze Age". *The bulletin of the Northumberland Archaeological Group,* vol. 3, parts 1-2, 1982, p. 32-45, 2 fig.

BUTLER J.J. (1963). - Bronze Age connections accross the North Sea. *Palaeohistoria,* vol. IX, Groningen, 286 p., 20 pl.

BUTLER J.J. (1968-69). - Een Urnenvelden - Kokermes uit de Hidsmeden bij Onstwedde. *Groningse Volksalmank,* p. 206-223.

BUTLER J.J. (1969). - *Nederland in de Bronstijd.* Fibula - Van Dishoeck, Bussum, 136 p.

BUTCHER C.H. (1922). - "A hoard of bronze discovered at Grays Thurrock". *The Antiquaries Journal,* 2, p. 105-108.

CAHEN D. et DE LAET S.J. (1980). - "Persistance de la civilisation de Seine-Oise-Marne à l'Age du Bronze dans certaines régions de Belgique". *Helinium,* XX, p. 114-135, 10 fig.

CAMPS G. (1976). - "La navigation en France au Néolithique et à l'Age du Bronze". *La Préhistoire Française,* t. II, p. 192-201, 4 fig.

CARRÉ H. (1970). - "Les dernières découvertes du Bronze final à Vinneuf" (Yonne). *B.S.P.F.,* t. 67, Et. et Trx, fasc. 1, p. 386-398, 11 fig.

CASE H. (1976). - "The Beaker culture in Britain and Ireland". *U.I.S.P.P., Colloque XXIV,* p. 33-54.

CAZALIS de FONDOUCE P. (1902). - "La cachette de fondeur de Launac". *Mém. Soc. Archéol. de Montpellier,* p. 171-208.

CHANTRE E. (1875-1876). - *Etudes paléoethnologiques dans le bassin du Rhône, Age du Bronze. Recherches sur l'origine de la métallurgie en France I, Industrie de l'Age du Bronze II, Gisements de l'Age du Bronze,* III, Statistique, Paris, 3 volumes.

CHARDENOUX M.B. et COURTOIS J.C. (1979). - "Les haches dans la France Méridionale". *Prähistorische Bronzefunde,* IX, 11, 187 p., 94 pl., IX cartes.

CHAUVET G. et GEORGE J. (1895). - *Cachette d'objets en bronze, découverte à Vénat, commune de Saint-Yriex, près d'Angoulême.* Angoulême.

CHERTIER B. (1964a). - "Les rasoirs en bronze à manche ajouré, décoré d'une croix de Saint-André. Leur répartition en Europe". *Celticum,* t. XII, p. 81-101.

CHERTIER B. (1964b). - "Une technique particulière de fouille. Les tumuli arasés à fossé circulaire". *Cahiers Arch. du Nord-Est,* t. VII, fasc. 1, p. 1-17.

CHERTIER B. (1966). - "Le problème de la réutilisation des sépultures tumulaires en Champagne". *Atti del VI Congresso internazionale delle scienze preistoriche et protohistoriche,* Rome (1962), p. 111-114, 3 pl.

CHERTIER B. (1974). - "Informations archéologiques. Circonscription de Champagne-Ardenne". *G.P.,* t. XVII, p. 503-539.

CHERTIER B. (1976a). - "Les civilisations de l'Age du Bronze en Champagne-Ardenne". *La Préhistoire Française,* t. II, p. 618-629, 6 fig.

CHERTIER B. (1976b). - "Les nécropoles de la Civilisations des Champs d'Urnes dans la région des marais de Saint-Gond (Marne). *G.P.,* suppl., VIII.

CHERTIER B. (1976c). - "Informations archéologiques. Circonscription de Champagne-Ardenne". *G.P.,* t. XIX, fasc. 2, p. 445-478.

CHERTIER B. (1979). - "Les civilisations de l'Age du Bronze en Champagne-Ardenne". *P.P.C.A.,* t. 3, p. 53-66, 7 fig.

CHEVILLOT Ch. (1981). - *La civilisation de la fin de l'Age du Bronze en Périgord,* 215 p., 200 pl., 15 cartes.

CLARKE D.L. (1968). - *Analytical Archaeology,* London, Methuen.

CLARKE D.L. (1970). - *Beaker Pottery of Great Britain and Ireland,* 1, 2.

CLARKE D.L. (1972). - "A Provisional Model of an Iron-Age Society and its settlement structure". In. D.L. Clarke (ed.). *Models in Archeology,* London, Methuen.

CLARK J.G.D. et GODWIN H. (1940). - "A late Bronze Age find near Stuntney, Isle of Ely". *The Antiquaries Journal,* 20, p. 52 et suiv.

CLOTTES J. et COSTANTINI G. (1976). - "Les civilisations de l'Age du Bronze dans les Causses". *La Préhistoire Française,* t. II, p. 470-482, 6 fig.

COFFYN A. (1966). - "Inventaire du Musée de Libourne. Revue Historique et Archéologique du Libournais, XXXIV, n° 120, p. 33-72 et pl.

COFFYN A. (1969). - "L'Age du Bronze au Musée du Périgord". *G.P.,* t. XII, fasc. 1, p. 83-120, 17 fig.

COFFYN A. et GOMEZ J. (1971). - "Récentes trouvailles protohistoriques en Charente". *B.S.P.F.,* t. 68, c.r.s.m., fasc. 8, p. 248-252, 5 fig.

COFFYN A., DUCASSE B., GARDE J.A. et RIQUET R. (1960). -"Les Bronzes protohistoriques du Musée de Libourne" (Gironde). *O.G.A.M.,* 12, p. 405-427.

COFFYN A. (1976). - "Les civilisations de l'Age du Bronze en Aquitaine". *La Préhistoire Française,* t. II, p. 532-542, 5 fig.

COFFYN A., GOMEZ J. et MOHEN J.P. (1981). - *L'apogée du Bronze Atlantique. Le dépôt de Vénat.* L'Age du Bronze en France, 1, 240 op., 57 pl., 25 cartes, Picard.

COLES J.M. (1959-60). - "Scottish Late Bronze Age metalwork : typology distribution and chronology". *Proc. Soc. Antiqu. Scotland,* 93, p. 16-134.

COLES J.M. et HARDING A.F. (1979). - *The Bronze Age in Europe.*581 p., 188 fig.

COOMBS D. et CHITTY F. (1967-68). - "Bronze hoard and burial found at Grennsborough Farm, Sherstone, Staffordshire in 1824". *Transactions of the Lichfield and Staffordshire Arch. Hist. Soc.*, 9, 1967-68 (1969), p. 1-16.

COOMBS D. et THOMPSON F.H. (1979). - "Excavation of the Hill Fort of Man tor, Derbyshire, 1965-69". "The Derbyshire Archaeological Journal". Vol. XCIX, p. 7-51, 31 fig., 5 phot.

CORDIER G., MILLOTTE J.P. et RIQUET R. (1959). - "La cachette de bronze d'Azay-le-Rideau". *G.P.*, 2, p. 66-67.

CORDIER G. (1972). - "Pirogues monoxyles de France". *B.S.P.F.*, 1963, p. 306-315, 1972, t. 69, c.r.s.m., 7, p. 206-211, 1 fig.

CORDIER G. et GRUET M. (1975). - "L'Age du Bronze et le Premier Age du Fer en Anjou". *G.P.*, t. XVIII, p. 157-287, 68 fig., 14 tableaux.

CORDIER G. (1976). - "Les civilisations de l'Age du Bronze dans le Centre-Ouest et les pays de la Loire moyenne". *La Préhistoire Française*, t. II, p. 543-560, 10 fig.

COROT H. (1924). - "Les sépultures de l'Age du Bronze aux alentours d'Auxerre et dans la région auxerroise". *Bull. Soc. Hist. et nat. de l'Yonne*, p. 177-187.

COULON G. et VLAEMINCK J. (1973). - "Découverte de "microscies" à Lesdain". *Paléontologie et Préhistoire, Bull. de la Soc. Tournaisienne*, n° 26, p. 2-14.

COULON G. et VLAEMINCK J. (1976). - "Un habitat Seine-Oise-Marne à Lesdain". *Paléontologie et Préhistoire, Bull. de la Soc. Tournaisienne*, n° 32-35 et 35 bis, p. 37-152.

COURTIN J., GUILAINE J. et MOHEN J.P. (1976). - "Les débuts de l'agriculture en France : les documents archéologiques". *La Préhistoire Française*, t. II, p. 172-179.

COURTIN J. (1976). - "Les civilisations de l'Age du Bronze en Provence, le Bronze ancien et moyen". *La Préhistoire Française*, t. II, p. 445-451, 3 fig.

COURTOIS J.C. (1957a). - "Objets de l'Age du Bronze trouvés dans le département des Hautes-Alpes". *Gallia*, XV, p. 67-68.

COURTOIS J.C. (1957b). - "Normandie et Bretagne à l'Age du Bronze ancien". *B.S.P.F.*, LIV, p. 142-145.

COURTOIS J.C. (1960). - "L'Age du Bronze dans les Hautes-Alpes". *G.P.*, III, p. 69.

COURTOIS J.C. (1975). - "Les habitats protohistoriques de Sainte-Colombe, près d'Orpierre (Hautes-Alpes), dans le cadre des civilisations du Premier Age du Fer des Pyrénées aux Alpes Orientales". *Centre de Documentation de la Préhistoire Alpine*, n° 3, 80 p., Grenoble.

COUTIL L. (1899 et 1900). - "L'Age du Bronze en Normandie et spécialement dans les départements de l'Eure et de la Seine Inférieure". *Société Normande d'Et. Préhist.*, t. VI, année 1898, 1899, p. 1-71 et t. VII, année 1899, 1900, p. 1-38.

COUTIL L. (1910). - "Armes de l'Age du Bronze trouvées dans le département de la Seine-Inférieure". *B.S.P.F.*, t. VII, p. 641-643.

COUTIL L. (1913). - "La cachette de fondeur de Larnaud" (Jura). *C.P.F.*, 9, p. 451-469.

COUTIL L. (1928). - "Poignards, rapières et épées de l'Age du Bronze". *H.P.*, p. 3-99.

COWEN J.D. (1952). - "Bronze swords in Northern Europe, a Reconsideration of Sprockhoff : Griffzungenschwerter. *P.P.S.*, N.S., XVIII, p. 129-147.

COWEN J.D. (1956). - "Eine Einführung in die Geschichte der bronzenen Griffzungenschwerter in Süddeutschland und den angrenzenden Gebie ten", 36. *BRGK*, 1955-1956, p. 52-155, 17 fig., 22 pl., cartes A à F.

COWEN J.D. (1967). - "The Hallstatt sword of Bronze on the continent and in Britain". *P.P.S.*, t. XXXIII.

COWEN J.D. (1971). - "A striking maritime distribution pattern". *P.P.S.*, t. XXXVII, p. 154-166.

CUNLIFFE B. (1974). - *The Iron Age communities in Britain*, London and Boston, 389 p., 28 pl., h. t.

DAUCHOT-DEHON M., GILOT E. et alii (1982). - "Dates Carbone 14 concernant l'archéologie en Belgique". *Helinium*, XXII, p. 209-237.

DAUGAS J.P. (1976). - "Les civilisations de l'Age du Bronze dans le Massif Central". *La Préhistoire Française*, t. II, p. 506-520, 5 pl.

DEBET B. et PY M. (1976). - *Introduction à l'Etude de la Protohistoire en Languedoc Oriental.* Association pour la Recherche Archéologique en Languedoc.

DEGROS J., GUFFROY J. et TARRÊTE J. (1976). - "La fosse hallstattienne de l'Enfer, à Chartrettes" (Seine-et-Marne). *Gallia*, 34, p. 3-94.

DEGROS J., GOUGE P., TARRÊTE J. (1982). - "Céramique néolithique à Marolles-sur-Seine" (Seine-et-Marne) découvertes récentes. *B.S.P.F.*, 79, p. 59-60, 5 fig.

DEHN R. (1967). - "Eine Siedlungsgrube der Urnenfelderkultur bei Efringen-Kirchen, Ldkrs. Lörrach". *Badische Fundberichte*, 23, (1967), p. 47-67.

DEHN R. (1971). - "Ein Gräberfeld der Urnenfelderkultur von Oberboihingen" (Kr. Nürtingen). *Fundberichte aus Schwaben*, 19 (1971), p. 68-81.

DEHN R. (1972). - *Die Urnenfelderkultur in Nordwürttemberg.* Stuttgart.

DÉCHELETTE J. (1910). - *Manuel d'Archéologie préhistorique, celtique et gallo-romaine*, II, Archéologie celtique ou protohistorique, Paris.

DE LAET S.J., NENQUIN J.A.E. et SPITAELS P. (1958). - "Contribution à l'étude de la civilisation des Champs d'Urnes en Flandre". *Dissertationes Archaelogicae Gandenses*, vol. IV, Brugge.

DE LAET S.J., NENQUIN J.A.E., SPITAELS P. et VAN DOORSELAER A. (1961a). - "Nieuwe Oudheidkundige Opgravingen en Vondsten in Oostvlaanderen". *Kultureel Jaarboek voor de Provincie Oostvlaanderen*, 1958, II, p. 38-57.

DE LAET S.J. (1963a). - "Eléments autochtones dans les civilisations des Champs d'Urnes en Belgique et aux Pays-Bas". *A Pedro Bosch-Gimpera en el septuagesimo aniversario de su nacimiento*, Mexico, p. 119-127.

DE LAET S.J., VAN DOORSELAER A. et SPITAELS P. (1963b). - "Oudheidkundige Opgravingen en Vondsten in Oostvlaanderen, Derde Reeks". *Kultureel Jaarboek voor de Provincie Oostvlaanderen*, III, p. 27-34.

DE LAET S.J., VAN DOORSELAER A. et DESITTERE M. (1968). - "Une enceinte funéraire de la Civilisation des Champs d'Urnes, à Destelbergen-les-Gand" (Flandre orientale, Belgique). *La Préhistoire, problèmes et tendances, C.N.R.S.*, Paris, p. 139-143, 4 fig.

DE LAET S.J. (1974). - *Prehistorische Kulturen in het zuiden der lage Landen*, 564 p., 253 fig., Universa Wetteren.

DE LAET S.J. (1976a). - "Continuité et acculturation, modèles théoriques et applications concrètes". *Dissertationes archeologicae Gandenses*, vol. XVI, p. 9-14.

DE LAET S.J. (1976b). - "L'explication des changements culturels : modèles théoriques et applications concrètes. Le cas S.O.M.". *Dissertationes archeologicae Gandenses*, vol. XVI, p. 67-76.

DE LAET S.J. (1982). - *La Belgique d'avant les romains,* 793 p., 304 fig. Editions Universa-Wetteren.

DELIBRIAS G. et EVIN J. (1974). - "Sommaire des datations 14 C concernant la préhistoire en France. 1 - Dates parues de 1955 à 1974". *B.S.P.F.,* t. 71, c.r.s.m., 5, p. 149-156.

DELIBRIAS G. et EVIN J. (1975a). - "Sommaire des datations 14 C concernant la préhistoire en France. 1 - Dates parues de 1955 à 1974" (suite). *B.S.P.F.,* t. 72, c.r.s.m., 3, p. 93-96.

DELIBRIAS G. et EVIN J. (1975b). - "Sommaire des datations 14 C concernant la préhistoire en France, 1, dates parues de 1955 à 1974" (suite). *B.S.P.F.,* t. 72, c.r.s.m., 9, p. 277-288.

DELIBRIAS G. et EVIN J. (1976). - "Correctif : sommaire des datations 14 C concernant la préhistoire en France". *B.S.P.F.,* t. 73, c.r.s.m., 6, p. 166.

DELIBRIAS G., EVIN J. et THOMMERET Y. (1982). - "Correction des dates radiocarbones". *B.S.P.F.,* 79, c.r.s.m., 9, p. 270-274, 3 fig.

DELÉTANG H. (1978). - "A propos de la découverte de Chaon (Loir-et-Cher) : les haches à talon du type à écusson en France". *B.S.P.F.,* t. 75, c.r.s.m., 7, p. 216-224, 7 fig.

DE MORTILLET G. et A. (1903). - *Musée Préhistorique,* deuxième édition, Paris.

DE MORTILLET A. (1906). - "Cachette de l'Age du Bronze de Porcieu-Amblagieu". *H.P.,* 4, p. 129 et suiv.

DE MORTILLET A. (1908). - "Objets trouvés dans les départements de Seine et Seine-et-Oise". *H.P.,* 6, p. 225-244.

DESHAYES J. (1960). - "Les outils de bronze de l'Indus au Danube (IVe au IIe millénaire), Inst. fr. d'Archéol. de Beyrouth". *Biblioth. Archéol. et Hist.,* LXXI, Paris, Geuthner, 2 vol.

DESITTERE M. (1968). - "De Urnenveldenkultur in het Gebied tussen Neder-Rijn en Noordzee". *Dissertationes Archaeologicae Gandenses,* vol. XI, Brugge, 1er vol, 158 p. ; 2e vol., 103 fig., 14 tabl., 8 cartes, 2 pl.

DESITERE M. (1976). - "Autochtones et immigrants en Belgique et dans le Sud des Pays-Bas au Bronze final". *Dissertationes Archaeologicae Gandenses,* vol. XVI, p. 77-94.

DESITERE M. (1973). - "Haches du type d'Arreton en Belgique". *Helinium,* 13, p. 65-70.

DESTEXHE G. (1982). - "Un four de potier hallstattien à Chapon-Seraing". *Bulletin Soc. Royale Belge d'Anthropologie et Préhistoire,* 93, p. 41-49, 4 fig.

DICTIONNAIRE ARCHÉOLOGIQUE DE LA GAULE (D.A.G.). (1875). - 3 volumes et 1 vol. de pl. - *La Soc. Dunkerquoise,* 1855.

DOIZE R.L. (1965). - "La cachette de l'Age du Bronze de Chaméry" (Marne). *C.P.F.,* 16, 1959-1965, p. 530-538.

DREW C.D. (1935). - "A late Bronze Age hoard from Lulworth, Dorset". *The Antiquaries Journal,* 15, p. 449-451.

DUBUS A. (1912). - "Carte et tableau analytique de la répartition du bronze dans la Seine-Inférieure". *Bull. Soc. Géol. Normandie,* 31, 1911 (1912), p. 1-35.

DUBUS A. (1913). - "Contribution à l'étude des haches plates dans la Seine-Inférieure". *B.S.P.F.,* t. X, p. 256-259, 1 fig.

DUNNING G.C. (1936). - "Note on two urns of overhanging-rim type found abroad". *The Antiquaries Journal,* t. XVI, p. 160-164.

DUVAL P.M. (1959). - "Une enquête sur les enceintes gauloises de l'Ouest et du Nord". *Gallia,* t. XVII, fasc. 1, p. 37-62.

DUVAL P.M. (1961). - *Paris Antique, des origines au IIIe siècle,* Paris, Herrmann.

DUVAL A., ELUÈRE Ch. et MOHEN J.P. (1974). - "Les fibules antérieures au VIe siècle avant notre ère, trouvées en France". *Gallia,* 32, fasc. 1, p. 1-61, 29 pl.

DUVAL A. et BUCHSENSCHUTZ O. (1976). - "Les civilisations de l'Age du Fer dans le Bassin parisien et la France du Nord". *La Préhistoire Française,* t. 11, p. 789-801, 6 fig.

DUVAL A. et BUCHSENSCHUTZ O. (1979). - "Sondages sur un rempart protohistorique à Moulins-sur-Céphons" (Indre). *Bulletin du Groupe d'Histoire et d'Archéologie de Buzançais,* n° 11, p. 19-28, 8 fig.

EDEINE B. (1970). - "De quelques témoins de l'influence des Champs d'Urnes en Basse-Normandie". *B.S.P.F.,* t. 67, c.r.s.m., 5, p. 156-157, 2 fig.

EGGER H. (1982). - "Die dendrochronologische Datierung der Spätbronzezeit". *Archäologisches Korrespondenzblatt* (à paraître).

EGGER H. (1983). - *La dendrochronologie à Neuchâtel.* Laboratoire de Dendrochronologie, exemplaire ronéotypé, 14 p.

ELUÈRE C. (1973). - "Catalogue des bronzes protohistoriques du Musée de Chartres". *Soc. Archéol. d'Eure-et-Loir,* 124 p., 139 illustr., 1 carte.

ELUÈRE C. (1975). - "Anneaux réniformes de France". *B.S.P.F.,* c.r.s.m., 72, p. 26-32, 5 fig.

ELUÈRE C. (1974). - "Anneaux de jambe et jambières à spirales de France". *B.S.P.F.,* t. 71, Et. et Trx., fasc. 2, p. 543-566, 11 fig.

ELUÈRE C. (1975). - "Anneaux réniformes de France". *B.S.P.F.,* t. 72, c.r.s.m., 1, p. 26-32, 5 fig.

ELUÈRE C. (1976). - "Un nouvel anneau réniforme décoré". *B.S.P.F.,* t. 73, c.r.s.m., 9, p. 276-277, 3 fig.

ELUÈRE C. (1977). - "Les premiers ors en France". *B.S.P.F.,* t. 74, Et. et Trx, fasc. 1, p. 390-419, 13 fig., 4 tabl.

ELUÈRE C. (1979). - "Le dépôt de bronze de Maintenon (Eure-et-Loir) et les haches à douille à décor de nervures verticales de types britanniques". *B.S.P.F.,* c.r.s.m., t. 76, 4, p. 119-128.

EOGAN G. (1964). - "The later Bronze Age in Ireland in the light of recent research. *P.P.S.,* N.S., 30, p. 268-351.

EOGAN G. (1969). - "Lock rings" of the late Bronze Age". *Proceedings of the Royal Irish Academy,* vol. 67, n° 4, p. 93-148.

ERROUX J. (1976). - "Les débuts de l'agriculture en France : les céréales". *La Préhistoire Française,* t. 11, p. 186-191.

EVANS J. (1882). - *L'Age du Bronze, instruments, armes et ornements de la Grande-Bretagne et de l'Irlande,* Paris, 551 p., 540 fig.

EYGUN F. (1957). - "Une cachette de fondeur de la fin de l'Age du Bronze découverte à Challans" (Vendée). *G.P.,* 15, fasc. 2, p. 78-85.

FERCOCK G., FLUZIN P. et CODDET C. (1983). - "Evolution et reconstitution du bas fourneau". *Journées de paléométallurgie, Université de Technologie de Compiègne,* 22-23 février 1983, p. 37-50.

FILIP J. (1948). - *Pravěké Československo,* Praha.

FLOUEST J.L. et STEAD I.M. (1975). - "Iron Age cemeteries in Champagne, 3ème rapport préliminaire, *British Museum, Dpt of Prehistoric and Roman British Antiquities,* n° 6, 62 p.

FORSSANDER J.E. (1936). - "Der ostskandinavische Norden während der ältesten Metallzeit Europas, *Acta Reg. Societatis Humanorum Lundensis,* XXII, Lund.

FREIDIN N. (1982a). - "The Early Iron Age in the Paris Basin : Hallstatt C and D". *BAR International Séries,* S 131, 1982, p.

FREIDIN N. (1982b). - "Early Iron Age Luxury imports into the Paris Basin". *Spring,* 1982, p. 21-29.

FREIDIN N. (1983). - "The Early Iron Age in the Paris Basin : a study in culture change". *Oxford Journal of Archaeology,* vol. 2, n° 1, mars 1983, p. 69-91, 11 fig.

FOX S.C. (1939). - "The socketed bronze sickles of the British Isles". *P.P.S.,* t. XI, p. 222-243.

FUSTIER P. (1960). - "Préparation et circulation du bronze dans la Gaule préromaine". *G.P.,* III, p. 128-141.

GACHINA J. (1972). - "Poignard à soie de type "chypriote" et hallebarde du Musée Mestreau à Saintes" (Ch. M.). *B.S.P.F.,* t. 69, c.r.s.m., 9, p. 283-285, 2 fig.

GACHINA J. et LEVALLÉE P. (1976). - "Le Torque en or découvert à Cressé" (Charente-Maritime). *B.S.P.F.,* t. 73, c.r.s.m., 3, p. 91-96, 2 fig.

GALLAY A. et G. (1968). - Le Jura et la séquence Néolithique récent - Bronze ancien. *Archives suisses d'Anthropologie générale,* t. XXXIII, 1968.

GALLAY G. (1970). - "Un poignard du Bronze ancien de Villefranche-sur-Saône" (Rhône). *R.A.E.,* XXI, 3-4, p. 369-391, 11 fig.

GALLAY A. (1974). - "The position of the Bell-Beaker Civilisation in the chronological sequence of Petit-Chasseur" (Sion, Valais, Switzerland). *Glockenbecher Symposion,* Oberried, p. 279 -306.

GARMY P. (1974). - "L'oppidum protohistorique de la Roque de Vion (Gard)". *Association pour la Recherche Archéologique en Languedoc Oriental,* n° 1, 142 p., Caveirac.

GAUCHER G. et ROBERT Y. (1967). - "Les dépôts de bronze de Cannes-Ecluses" (Seine-et-Marne). *G.P.,* X, p. 169-223, 52 fig., 17 tableaux.

GAUCHER G. et MOHEN J.P. (1972). - "Typologie des objets de l'Age du Bronze en France, fasc. I : Epées, *S.P.F.,* 43 fiches, ill.

GAUCHER G. (1973a). - "Les dépôts de l'Age du Bronze en France : variation du nombre de découvertes au cours du XIX[e] siècle". *L'Homme d'hier et d'aujourd'hui,* recueil d'études en hommage à André Leroi-Gourhan, Cujas, p. 73-82.

GAUCHER G. (1973b). - "Les dépôts de haches à talon dans la région parisienne. *G.P.,* XVI, fasc. I, p. 211-232, 8 tabl., 10 fig.

GAUCHER G. (1974). - "Objets de l'Age du Bronze découverts aux "Prés Madame" à Marolles-sur-Seine" (S. et M.). *B.S.P.F.,* t. 71, c.r.s.m., 1, p. 26-27, 1 fig.

GAUCHER G. (1976). - "Les civilisations de l'Age du Bronze dans le Bassin parisien et le Nord de la France". *La Préhistoire Française,* t. II, p. 575-584, 6 fig.

GAUCHER G. (1981). - "Sites et cultures de l'Age du Bronze dans le Bassin parisien. *XV[e] supplément à G.P.,* 462 p., 165 fig., 90 tabl., XV pl.

GERHARDT K. (1965). - "Schädel und Skelettreste der frühen Bronzezeit von Singen-Hohentwiel. *Bad.-Fundber,* 8, 174 p.

GERMOND G. (1976). - "Découvertes inédites de l'Age du Bronze dans les Deux-Sèvres". *B.S.P.F.,* t. 73, c.r.s.m., 4, p. 107-115, 3 fig.

GIBSON A. (1982). - "Beaker domestic sites. A study of the domestic pottery of the late third and early second millenia B.C. in the British Isles". *B.A.R.,* British Series, 107 (i).

GIMBUTAS M. (1965). - *Bronze Age cultures in Central and Eastern Europe,* Mouton, La Haye.

GIOT P.R. (1959). - "Haches de combat en métahornblendite". *B.S.PF.,* LVI, p. 43-46.

GIOT P.R., BRIARD J. et L'HELGOUACH J. (1958). - "Néolithique primaire armoricain, Chalcolithique armoricain, Néolithique secondaire armoricain". *B.S.P.F.,* LV, p. 270-273.

GIRAUD E. (1955). - "Cachette du Bronze final en Seine-et-Oise". *B.S.P.F., LII, p. 463.*

GLASBERGEN W. (1954). - "Barrow excavations in the eight beatitudes". *Paleohistoria,* t. II-III.

GLASBERGEN W. (1963). - "De Hilversum-pot van Budel/Weert. *Helinium,* II, p. 260-265.

GOMEZ J. (1973a). - "Une nouvelle datation C 14 pour la civilisation d'Artenac en Charente". *B.S.P.F.,* t. 70, c.r.s.m., 7, p. 199-204.

GOMEZ J. (1973b). - "La grotte sépulcrale des Duffaits" (La Rochette, Charente). *B.S.P.F.,* t. 70, Et. et Trx., p. 401-444, 28 fig.

GOMEZ J. et BOURHIS P. (1974). - "Les poignards chypriotes, dits de Taillebourg, du Musée Municipal d'Angoulême". *B.S.P.F.,* t. 71, c.r.s.m., 2, p. 49-52, 1 fig.

GOMEZ J. (1977). - "Quelques remarques à propos des dépôts de haches de la fin du "Bronze moyen" du Centre-Ouest de la France". *B.S.P.F.,* t. 74, c.r.s.m., 7, p. 217-223, 3 fig.

GOMEZ J. (1978). - "La stratigraphie chalcolithique et protohistorique de la grotte Quéroy à Chazelles" (Charente). *B.S.P.F.,* t. 75, Et. et Trx., 10, p. 394-420, 16 fig.

GOMEZ J. (1980). - *Les cultures de l'Age du Bronze dans le bassin de la Charente,* 119 p., 84 fig., 4 pl. Editions Fanlac à Périgueux.

GOMEZ J. (1983). - "Céramiques à pastillages, cordons en arceau, décor cordé : vers une nouvelle approche du Bronze ancien dans le Centre-Ouest de la France". *B.S.P.F.,* t. 79, Et. et Tx., p. 424-438, 5 fig.

GONZEBACH V. von (1949). - *Die Cortaillod-Kultur in der Schweiz,* Bâle, 93 p., 14 pl.

GORDON CHILDE V. (1929). - *The Danube in Prehistory,* Oxford.

GORDON CHILDE V. (1930). - *The Bronze Age,* Cambridge.

GORDON CHILDE V. (1948). - "The final Bronze Age in the Near Est and in Tempe rate Europe". *P.P.S.,* N.S., XIV, p. 177-195.

GOURY G. (1911). - "L'enceinte d'Haulzy et sa nécropole". *Les étapes de l'Humanité,* vol. I, fasc. II, Nancy.

GOURY G. (1932). - *L'Homme des Cités lacustres,* Paris, p. 90 et 92.

GÖTZE A., HÖFER P. et ZSCHIESCHE P. (1909). - *Die vor- und frühgeschichtlichen Altertümer Thüringens,* Würzburg.

GUILAINE J. (1967). - *La civilisation du vase campaniforme dans les Pyrénées françaises,* 240 p., 54 fig., 9 pl. Gabelle, Carcassonne.

GUILAINE J. (1972). - "L'Age du Bronze en Languedoc occidental", Roussillon, Ariège. *Mémoires S.P.F.,* 9, 460 p., 134 fig., XI pl., Paris.

GUILAINE J. (1976a). - "La civilisation des gobelets campaniformes dans la France méridionale". *U.I.S.P.P.,* colloque XXIV, p. 197-215, 1 fig.

GUILAINE J. (1976b). - "Les civilisations de l'Age du Bronze dans les Pyrénées". *La Préhistoire Française,* t. II, p. 522-531, 6 fig.

GUILAINE J. (1980) (sous la direction de). - *Le groupe de Véraza et la fin des temps néolithiques dans le Sud de la France et la Catalogne,* 296 p. Editions du C.N.R.S.

GUILLAUMET J.P. (1971-72). - "La Brie à l'époque protohistorique. Hallstatt. La Tène". *Bull. du Group. Archéologique de Seine-et-Marne,* n° 12-13, p. 53-146, 52 pl.

HACHMANN R. (1957). - *Die frühe Bronzezeit im westlichen Ostseegebiet und ihre mittel-und südosteuropaïschen Beziehungen im Chronologische Untersuchen.* V. Beihefte zum der Urgeschichte, Hambourg.

HARBISON P. (1969a). - "The daggers and the halberds of the Early Bronze Age in Ireland". *P.B.,* VI, 1, München, 76 p., 25 pl.

HARBISON P. (1969b). - "The axes of the Early Bronze Age in Ireland". *P.B.,* IX, 1, München, 108 p., 80 pl.

HARBISON P. (1976). - "Bracers and V perforated buttons in the beaker and Food Vessel cultures of Ireland". *Archaeologica Atlantica,* 1, 95 p., 24 pl.

HARRISON R.J. (1977). - "Beaker cultures of Ibéria, France and the West Mediterraneen Islands", 2200-1500 B.C. *B.A.R.,* S 26, p. 5-70.

HASE F.W. (1981). - "Der urnenfelderzeitliche Bronzeschwertgriff aus dem Hortfund von Mannheim-Walldstadt". *Archäologische Narchrichten aus Baden,* 27, p. 3-12, 10 fig. (carte de répartition des épées des types de Möringen et de Tachlovice).

HATT J.J. (1954). - "Pour une nouvelle chronologie de la Protohistoire française. *B.S.P.F.,* LI, p. 379-384.

HATT J.J. (1956). - "Le Bronze ancien dans l'Est de la France, problèmes de chronologie et de typologie". *B.S.P.F.,* c.r.s.m., t. LIII, p. 433-445.

HATT J.J. (1958). - "Chronique de Protohistoire, IV, Nouveau projet de chronologie pour l'Age du Bronze en France". *B.S.P.F.,* LV, p. 304-307.

HATT J.J. (1961). - "Chronique de Protohistoire V : une nouvelle chronologie de l'Age du Bronze final. Exposé critique du système chronologique de H. Müller-Karpe". *B.S.P.F.,* LVIII, p. 184-195.

HAWKES C.F.C. (1942). - "The Deverel Urn and the Picardy Pin. A phase of Bronze Age settlement in Kent". *P.P.S.,* t. VIII, p. 26-47.

HAWKES C.F.C. et SMITH M.A. (1955). - "Bronze age hoards in the British Museum". *Inventoria Archaeologica,* G.B., 9-13, London.

HENAULT M. (1923). - "L'Age du Bronze dans la vallée de l'Escault. Région de Valenciennes". *Pro Nervia,* t. I, p. 98-102.

HENSHALL A.S. (1968). - *Scottish dagger graves, in Studies in Ancient Europe,* p. 173-195. Leicester University Press.

HENCKEN H. (1971). - *The earliest european helmets,* 199 p., 145 fig. Harward University, Cambridge.

HERRMANN F.R. (1966). - "Die Funde der Urnenfelderkultur in Mittel-und Südhessen". *Römisch-Germanische Forschungen,* 27.

HERRMANN F.R. (1967). - "Zur Geschichte des Hortfundes von Gambach". *Wetterauer Geschichtsblätter,* 16, p. 1-17.

HUNDT H.J. (1958). - "Spätbronzezeitliches Doppelgrab in FrankFurt-Bekersheim". *Germania,* 36.

HODGES H.W.M. (1956). - "Studies in the late Bronze Age in Ireland, II : the typology and distributions of bronze implements". *Ulster Journal of Archaeology,* 19, p. 29-56.

HOLSTE F. (1939). - Bronzezeit im nordmainischen Hessen. *Vorg. Forschungen,* 12, Berlin.

HOLSTE F. (1953a). - *Die Bronzezeit in Süd-und Westdeutschland, Handbuch der Urgeschichte Deutschlands,* Band, 1, Berlin.

HOLSTE F. (1953b). - Die bronzezeitlichen Vollgriffschwerter Bayern, *Münchner Beiträge zur Vor-und Frühgeschichte,* 4, Münich.

HOFFMANN H. (1936). - "Bronzen aus eine zerstörten Urnenfriedhof von Münster". *Westfalen,* 21, p. 369 et suiv.

HUYSECOM E. (1982). - "Les sépultures mégalithiques en Belgique, inventaire et essai de synthèse". *Bull. Soc. Royale Belge Anthrop. Préhist.,* 93, p. 63-85, 3 fig.

ITTEN M. (1970). - *Die Horgener Kultur,* 111 p., 66 pl., Basel.

JACOB-FRIESEN G. (1967). - *Bronzezeitliche Lanzenspitzen Norddeutschlands und Skandinaviens,* 422 p., 187 pl., 16 cartes, Hildesheim.

JACOB-FRIESEN G. (1968). - "Ein Depotfund des Formenkreises um die "Karplenzungen-Schwerter" aus der Normandie". *Germania* 2, p. 248-274.

JEUNESSE C. (1982). - "Les influences épi-roessen et michelsberg dans le Nord-Est du Bassin parisien et en Belgique occidentale : analyse chronologique". *R.A.P.,* 4, p. 49-65, 9 fig.

JOCKENHÖVEL A. (1972). - "Westeuropäische Bronzen aus der späten Urnenfelderzeit in Südwestdeutschland". *Archaeologisches Korrespondenzblatt,* 2, p. 103 et suiv.

JOCKENHÖVEL A. (1975). - "Zum Beginn der Jungbronzezeitkultur in Westeuropa". *Jahresbericht des Instituts für Vorgeschichte der Universität Frankfurt,* Ham Main., p. 134-181, 29 pl.

JOCKENHÖVEL A. (1980). - "Die Rasiermesser in Westeuropa". *PBF,* Abteilung VIII. Band 3, 238 p., 104 fig.

JOCKENHÖVEL A. (1983). - "Les enclos circulaires dans la zone septentrionale des Alpes". *Enclos funéraires et structures d'habitat en Europe du Nord-Ouest. Table ronde du C.N.R.S., Rennes 1981,* p. 109-119. Travaux du Lab. d'Anthr.-Préhist.-Protohist.-Quaternaire Armoricains, Rennes.

JOFFROY R. (1960). - *L'Oppidum de Vix et la civilisation hallstattienne finale,* Université de Dijon, Société des Belles Lettres.

JOFFROY R. (1970). - "Note sur deux sépultures du Bronze final découvertes à Barbuise-Courtavant" (Aube). *B.S.P.F.,* t. 67, c.r.s.m., 1, p. 28-32, 4 fig.

JOFFROY R. et PARIS R. (1973). - "Tumulus Hallstattien de Poiseul-la-Ville, La Perrière" (Côte d'Or). *B.S.P.F.,* t. 70, c.r.s.m., 7, p. 219-224, 7 fig.

JOFFROY R. (1976). - "Les civilisations de l'Age du Fer en Bourgogne". *La Préhistoire Française,* t. II, p. 816-825, 5 fig.

JOUSSAUME R. (1981). - *Le Néolithique de l'Aunis et du Poitou occidental dans son cadre atlantique.* Travaux du Lab. d'Anthr.-Préhist.-Protohist.-Quaternaire Armoricains, 625 p., 243 fig. Université de Rennes.

KAUFMAN H. (1959). - *Die vorgeschichtliche Besiedlung des Orlaganes. Berlin.*

JUNGHANS S., KLEIN H. et SCHEUFELE E. (1951-53). - "Untersuchungen zur Kupfer und Frühbronzezeit Süddeutschlands". *BRGK,* 34, p. 34-55.

JUNGHANS S., KLEIN H. et SCHEUFELE E. (1960). - Metallanalysen kupferzeitlicher und frühbronzezeitlicher Bodenfunde aus Europa. *Römisch-Germanisches Zentralmuseum,* Studien zu den Anfängen der Metallurgie, Bd, 1, Berlin.

KILIAN K. (1972). - "Zum Beginn der Hallstattzeit in Italien und im Ostalpenraum". *Jahrbuch des Römisch-Germanischen Zentralmuseums Mainz,* 17, 1970 (1972), p. 63 et suiv.

KIMMIG W. (1944-47). - "Beiträge zur Frühphase der Urnenfelderkultur am Oberrhein". *B.F.,* 17, p. 95-127.

KIMMIG W. (1948-50). - "Neufunde der frühen Urnenfelderzeit aus Baden". *B.F.,* 18, p. 80-95.

KIMMIG W. (1950). - "Ein Fund der frühen Bronzezeit von Seefelden, Ur-und Frühgeschichte als historische Wissenschaft". *Festschrift Wahle,* Heidelberg, p. 136-153.

KIMMIG W. (1940). - Die Urnenfelderkultur in Baden, *R.G. Forschungen,* 14, Berlin.

KIMMIG W. (1951-52-54). - "Où en est l'étude de la civilisation des Champs d'Urnes en France, principalement dans l'Est". *R.A.E.,* 1951, II, p. 65-82, III, p. 7-20 et 137-173, 1954, V, p. 7-29, 209-233.

KIMMIG W. (1953). - "Zur Urnenfelderkultur in Südwesteuropa". *Festschrift für Peter Gössier,* Stuttgart, 1953, p. 41-98.

KIMMIG W. et SCHIEKS. (1957). - "Ein neuer Grabfund der Unenfelderkultur von Gammertigen". *Fundberichte aus Schwaben,* N.F., 14, p. 50-77.

KINNES I. (1982). - "Les fouillages and megalithic origins". *Antiquity,* LVI, p. 24-30, 3 fig., 8 pl.

KLEEMAN O. (1953). - "L'importation des pointes de flèches grecques en France au Premier Age du Fer". *Congrès Arch. France à Strasbourg.* p. 345-350.

KLEEMANN G. (1962). - *Schwert und Urne,* Stuttgart.

KNÖLL H. (1981). - *Kragenflaschen. Ihre Verbreitung und ihre Zeitstellung im europäischen Neolithikum.* Karl Wachholtz Verlag Neumünster, 109 p., 11 fig., 19 c., 21 pl.

KOLLING A. (1968). - *Späte Bronzezeit an Saar und Mosel,* Bonn.

KÖSTER C. (1966). - "Beiträge zum Endneolithikum und zur frühen Bronzezeit am nördlichen Oberhein. *Prähistorische Zeitschrift,* 43/44, 1965-66.

KRAFT G. (1926a). - *Die Kultur der Bronzezeit in Süddeutschland. Augsbourg.*

KRAFT G. (1926b). - "Beiträge zur Kenntnis der Urnenfelderkultur in Süddeutschland". *Bonner Jahrbücher,* 131, p. 154-213.

KRAFT G. (1927). - "Der Stellung der Schweiz innerhalb der bronzezeitlichen Kulturgruppen Mitteleuropas". *A.S.A.N.F.,* XXIX, p. 116, 84-90, 137-148, 209-216 ; N.F. XXX, p. 1-17, 78-89.

KROMER K. (1956). - "Ein Bronzemesser aus Hallstatt in Oberösterreich". *Mitt. Anthropol. Ges. Wien.,* p. 64-70.

KYTLICOVA O. (1966). - "Le problème des dépôts d'objets en bronze sur le territoire de la Tchécoslovaquie". *Investigations archéologiques en Tchécoslovaquie. Etat actuel des recherches et leur organisation,* Prague, Academia, p. 171-174.

LACROIX (Abbé B.) (1957). - "La nécropole protohistorique de la Colombine à Champlay" (Yonne). *Cahiers d'Archéologie et d'Histoire de l'Art de la Soc. des fouilles archéol. de l'Yonne,* Paris.

LACROIX (Abbé B.) (1957). - "Note complémentaire au sujet du chaudron à attaches d'anses cruciformes de la forêt de Compiègne (Oise). *B.S.P.F.* (1957), p. 456, 1 fig.

LAGRAND C. (1976). - "Les civilisations de l'Age du Bronze en Provence, le Bronze final". *La Préhistoire Française,* t. II, p. 452-458, fig. 3.

LAGRAND C. et THALMANN J.P. (1973). - "Les habitats protohistoriques du Pêgue (Drôme). *Centre de Documentation de la Préhistoire Alpine,* n° 2, 159 p., Grenoble.

LAMING-EMPERAIRE A. (1964). - *Origines de l'Archéologie préhistorique en France. Des superpositions médiévales à la découverte de l'homme fossile.* Paris, Picard, 244 p., 25 fig.

LANTING J.N. et VAN DER WAALS J.D. (1972). - "British beakers as seen from the Continent". *Helinium,* XII, p. 20-46.

LANTING J.N., MOOK W.G. et VAN DER WAALS J.D. (1973). -"C 14 - Chronology and the beaker problem". *Helinium,* XIII, p. 38-58.

LANTING J.N. et VAN DER WAALS J-D. (1976a). - "Bell Beakers in Continental northwestern Europe". *U.I.S.P.P.,* colloque XXIV, Nice, p. 8-32.

LANTING J.N. et VAN DER WAALS J.D. (1976b). - "Beaker culture relations in the Lower Rhine Basin". *Glockenbecker Symposiom,* Oberried 1974, Fibula, Van Dishoeck, Haarlem, 1976, p. 1-76.

LARROQUE J.M. et RIQUET R. (1966). - "Documents anthropologiques inédits sur la civilisation de la Seine-Oise-Marne". *Bull. et Mém. Soc. d'Anthropologie de Paris,* t. 9, XI[e] série, p. 29-43.

LECHEVALLIER C. et WATTE J.P. (1963). - "La poterie Seine-Oise-Marne du Bec-de-Caux". *Bull. Soc. Normande d'Etudes Préhistoriques,* fasc. II, t. XXXVIII, p. 61-67, 1 fig.

LENOIR M. (1974). - "Faciès et culture". *B.S.P.F.,* t. 71, c.r.s.m., 2, p. 58-64.

LEPAGE L. (1975). - "Un complexe d'enclos circulaires, lieudit "Le Brésil" à Hallignicourt" (Haute-Marne). *B.S.A.C.,* 68ème année, n° 4, p. 21-24.

LEPAGE L. (1978). - "L'habitat protohistorique de Laneuville-au-Pont (Haute-Marne) lieudit "Le Haut des Vignes". *P.P.A.C.,* 2, p. 47-53.

LEPAGE L. (1980). - *Le tumulus de la Momotte à Mijon (Haute-Marne) et les Ages du Fer dans les bassins supérieurs de la Marne, de la Meuse et de l'Aube,* 276 p., 145 pl. Université de Franche-Comté.

LEPAGE L. (1981). - "L'Age du Bronze dans le département de la Haute-Marne". *P.P.A.C.,* 5, p. 57-78, 13 fig.

LEROI-GOURHAN A. et Alii (1966). - *La Préhistoire,* Paris, P.U.F., 366 p., 54 fig.

LE ROUX C.T. (1980). - "Les mégalithes de Saint-Just". *Bull. d'Information de la Préfecture de l'Ile-et-Vilaine,* p. 7-23.

LE ROUX C.T. (1981). - "Informations archéologiques de la circonscription de Bretagne". *G.P.,* 1981, t. 24, fasc. 2, p. 395-423, 37 fig.

LE ROUX C.T., LECERF Y. et GAUTIER M. (1983). - "Les alignements du moulin à Saint-Just. Avant, pendant et après l'érection des menhirs". *Enclos funéraires et structures d'habitat en Europe du Nord-Ouest. Table ronde du C.N.R.S., Rennes 1981,*p. 121-136, 3 fig. Travaux du Lab. d'Anthr.-Préhist.- Protohist.-Quaternaire Armoricains, Rennes.

L'HELGOUACH J. (1963). - "La céramique campaniforme en Armorique". - Actes du 1[er] colloque atlantique. *Trav. Labo. d'Anthropologie Préhistorique de la Faculté des Sciences,* Rennes,-p. 57-88.

L'HELGOUACH J. (1965). - "Les sépultures mégalithiques en Armorique (dolmens à couloir et allées couvertes". *Trav. Labo. d'Anthropologie Préhistorique de la Faculté des Sciences,* Rennes, 330 p., 116 fig.

L'HELGOUACH J. (1974). - "Les relations entre le groupe des vases campaniformes et les groupes néolithiques dans l'Ouest de la France". *1[er] Symphosium sur le Campaniforme,* Oberried.

L'HELGOUACH J. et POULAIN H. (1982). - "Une pointe de lance à œillets draguée en Loire à Saint-Julien-de-Concelles" (Loire-Atlantique). *B.S.P.F.,* 79, c.r.s.m., 9, p. 269-270, 1 fig.

L'HELGOUACH J. (1983). - "La double enceinte circulaire de Bouttefougère à Argentré" (Mayenne). *Enclos funéraires et structures d'habitat en Europe du Nord-Ouest. Table ronde du C.N.R.S., Rennes 1981,* p. 137-148, 5 fig. Trav. Lab. d'Anthr.-Préhist.-Protohist.-Quaternaire Armoricains, Rennes.

LICHARDUS J. (1980). - "Zur Funktion der Geweihspitzen des Typus Ostorf". *Germania,* 1980.

LONGLEY D. et NEEDHAM S. (1980). - "Runnymede Bridge 1976 : excavations on the site of a late Bronze Age settlement, with a Report on the Bronze Finds". *Research volume of the Surrey Archaeological Society,* 6, 85 p., 49 fig. Castle Arch., Guildford (1980).

LONGLEY D. et NEEDHAM S. (1980a). - "Runnymede Bridge Egham : a late Bronze Age riverside settlement". *In Barrett J. and Bradley R., ed.* p. 397-436.

LOUIS M., TAFANEL O. et J. (1955-58-60). - "Le premier Age du Fer Languedocien. Institut International d'Etudes Ligures, 1ère partie (1955), 2ème partie (1958), 3ème partie (1960),

LOUWE KOOIJMANS L.P. (1976). - "The neolithic at the lower Rhine". *Dissertationes Archaeologicae Gandenses,* t. XVI, p. 150-173, 11 fig.

LOUWE KOOIJMANS L.P. (1976). - "Local developments in a Borderland. A survey of the Neolithic at the Lower Rhine". *Oudheidkundige Mededelingen hit lut Rijksmuseum van Oudheden te Leiden,* LVII, p. 227-297.

LÜNING J. (1968). - "Die Michelsberger Kultur. Ihre Funde in zeitlicher und räumlicher Gliederung. *Bericht der Römisch-Germanischen Kommission,* 48, 350 p., 107 pl. (1967).

MACWHITE E. (1944). - "The bronze socketed gouge in Ireland". *Journal Royal Soc. Antiqu. Ireland,* 74, p. 160-165.

MARIËN M.E. (1948). - "Où en est la question des Champs d'Urnes" ? *L'Antiquité Classique,* XVII, p. 413-444.

MARIËN M.E. (1948). - "La Civilisation des Gobelets en Belgique". *Bull. Musées Royaux d'Art et d'Histoire,* 20, p. 16-48.

MARIËN M.E. (1950a). - "Poteries de la civilisation de Seine-Oise-Marne en Belgique". *Bull. Musées Royaux d'Art et d'Histoire,* p. 79-85.

MARIËN M.E. (1950b). - "Les bracelets à grandes oreilles à l'âge du Bronze final en Belgique". *Handel, Maatsch, Gesch. Oudhk,* Gent. N R 4, p. 41-77.

MARIËN M.E. (1952a). - "La civilisation de Seine-Oise-Marne en Belgique". *L'Anthropologie,* t. 56, p. 87-92.

MARIËN M.E. (1952b). - *Oud-België,* Antwerpen, 528 p.

MARIËN M.E. (1958). - Trouvailles du Champ d'Urnes et des tombelles hallstattiennes de Court-Saint-Etienne. *Musées Royaux d'Art et d'Histoire,* Monographies d'Archéologie nationale, vol. I, Bruxelles.

MARIËN M.E. (1964). - "La nécropole à tombelles de Saint-Vincent". *Musées Royaux d'Art et d'Histoire,* Monographies d'Archéologie Nationale, 3, 170 p., Bruxelles.

MARIËN M.E. (1968-70). - "Boucles d'oreilles en or découvertes dans la Grotte de Han". *Musées Royaux d'Art et d'Histoire,* 40-42, p. 17-26.

MARIËN M.E. (1969). - "Céramique des Champs d'Urnes et sépultures à inhumation en Famenne". *Latomus* 103, Hommages à Marcel Renard, p. 402-409.

MARIËN M.E. (1973). - "Large bronze spearhead and ferrule found in the cave of Han-sur-Lesse". *Melanges Brunsting,* Bussum, Unieboek, p. 127-130.

MARIËN M.E. (1973). - "Un groupe à céramique des Champs d'Urnes en Haute Belgique". *Estudios dedicados al Professor Dr Luis Pericot,* Université de Barcelonne, p. 271-282.

MARIËN M.E. (1974). - "Les habitats au Trou de Han : éléments chronologiques du Bronze final". *Bull. Musées Royaux d'Art et d'Histoire,* 46, p. 225-231.

MASSET C. et MORDANT C. (1967). - "Les sépultures collectives de Marolles-sur-Seine" (Seine-et-Marne). *G.P.,* X, fasc. 1, p. 75-136, 39 fig.

MAYER E.F. (1977).- "Die Äxte und Beile in Österreich". *Prähistorische Bronzefunde,* IX, 9.

MEIER-ARENDT W. (1969). - "Ein frühbronzezeitlicher Stabdolch im Römisch-Germanischen Museum Köln". *Germania,* 1-2, p. 53-62.

MERHART G. Von (1940a). - "Zu den ersten Metallhelmen Europas". *B.R.G.K.,* 30, p. 4-12.

MERHART G. Von (1940b). - "Bernsteinschieber von Kakovatos". *Germania,* 24, p. 99-102.

MERHART G. Von (1942). - "Donauländische Beziehungen der früheisenzeitlichen Kulturen Mittelitaliens". *Bonner Jahrbücher,* p. 1-90.

MILLOTTE J.P. (1955). - "Le peuplement du Haut-Jura aux âges des Métaux". *R.A.E.,* VI, p. 105-124.

MILLOTTE J.P. (1958a). - "Catalogue des collections archéologiques de Besançon, les Antiquités de l'Age du Bronze". *A.L.U.B., vol. 22, Archéologie,* 6, Besançon.

MILLOTTE J.P. (1958b). - "Un type d'outil du Bronze ancien, les haches spatules". *R.A.E.,* IX, p. 26-43.

MILLOTTE J.P. (1959a). - "A propos de deux trouvailles vaudoises, les relations Ouest-Est à l'âge du Bronze". *J.S.G.U.,* 47, p. 44-51.

MILLOTTE J.P. (1959b). - "Deux vases du Bronze final au Musée Rolin à Autun". R.A.E., X, p. 192-196.

MILLOTTE J.P. (1963). - Le Jura et les plaines de la Saône aux Ages des Métaux. *Annales littéraires de l'Université de Besançon,* 59, Paris, 1963.

MILLOTTE J.P. (1965). - Carte archéologique de la Lorraine. Les Ages du Bronze et du Fer. *A.L.U.B.,* 73, Paris, 1965.

MILLOTTE J.P. et VIGNARD M. (1960a). - Catalogue des collections archéologiques de Lons-le-Saunier, I, les Antiquités de l'Age du Bronze. *A.L.U.B.,* vol. 36, Archéologie, II, Besançon.

MILLOTTE J.P. et VIGNARD M. (1960b). - "Un type d'outil du Bronze ancien, la hache dite de Neyruz". *R.A.E.,* X, p. 291-295.

MILLOTTE J.P. et VIGNARD M. (1960c). - "A propos des haches du type de Neyruz, la trouvaille d'Ollon". *R.A.E.,* XI, p. 24-29.

MILLOTTE J.P., CORDIER G., et ABAUZIT P. (1968). - "Essai de typologie protohistorique, les haches à ailerons médians". *R.A.E.,* t. XIX, fasc. 1-4, p. 7-67.

MILLOTTE J.P. (1974). - "Réflexions théoriques sur la protohistoire". *Dialogues d'histoire ancienne,* n° 1, p. 9-25.

MILLOTTE J.P. (1976a). - "Les civilisations de l'Age du Bronze dans le Jura". *La Préhistoire Française,* t. II, p. 495-505, 5 fig.

MILLOTTE J.P. (1976b). - "Les civilisations de l'Age du Fer dans le Jura". *La Préhistoire Française,* t. II, p. 724-733, 5 fig.

MILLOTTE J.P. (1976c). - "Les civilisations de l'Age du Fer dans l'Est de la France". *La Préhistoire Française,* t. II, p. 837-846, 5 fig.

MOHEN J.P. (1967). - "Notes préliminaires à propos des fouilles du camp néolithique de Chez-Reine, commune de Sémussac" (Charente-Maritime). *B.S.P.F.,* 64, p. 469-482.

MOHEN J.P. (1968). - "Les bronzes protohistoriques de Paris et de sa région au Musée de l'Armée" (Invalides). *B.S.P.F.,* LXV, p. 779-816.

MOHEN J.P. (1972). - "Que savons-nous de l'Age du Bronze dans le Nord de la France ? (Nord et Pas-de-Calais). *B.S.P.F.,* t. XIX, p. 444-464.

MOHEN J.P. et GAUCHER G. (1972). - (voir GAUCHER R., 1972).

MOHEN J.P. (1973a). - "Qu'attendre de la radiographie des objets protohistoriques en bronze" ? *B.S.P.F.,* t. 70, c.r.s.m., 7, p. 205-210, 3 fig.

MOHEN J.P. (1973b). - "Les moules en terre cuite des bronziers protohistoriques". *Antiquités Nationales,* 5, p. 33-44, 6 fig.

MOHEN J.P. (1976a). - "Les civilisations de l'Age du Fer dans les Pyrénées". *La Préhistoire Française,* t. II, p. 753-760, 5 fig.

MOHEN J.P. (1976b). - "Les Civilisations de l'Age du Fer en Aquitaine". *La Préhistoire française,* t. II, p. 761-769, 5 fig.

MOHEN J.P. (1977a). - *L'Age du Bronze dans la région de Paris ; catalogue synthétique des collections conservées au Musée des Antiquités Nationales.* Edition des Musées Nationaux, 264 p., Paris.

MOHEN J.P. (1977b). - "Broches à rôtir articulées de l'Age du Bronze". *Antiquités Nationales,* 9, p. 34-39, 6 fig.

MOHEN J.P. (1978). - "Moules en bronze de l'Age du Bronze". *Antiquités Nationales,* 10, p. 23-32, 7 fig.

MOHEN J.P. (1980a). - "Pointe de lance en bronze à perforations multiples et talon de lance du Musée de Grasse". *B.S.P.F.,* 77, c.r.s.m., n° 7, p. 206-207, 1 fig.

MOHEN J.P. (1980b). - "L'Age du Fer en Aquitaine". *Mémoires de la S.P.F.,* t. 14, 543 p., 201 pl., 141 fig.

MOHEN J.P. (1980-81c). - "Moules multiples des fondeurs de l'Age du Bronze". *Antiquités Nationales,* 12-13, 1980-81, p. 27-33, 4 fig.

MOHEN J.P. (1983). - "L'outillage des bronziers de l'Age du Bronze en France". *Journées de paléométallurgie, Université de Technologie de Compiègne,* 22-23 février 1983, p. 105-124, 6 fig.

MOHEN J.P. (1983). - "L'habitat du Fort-Harrouard à Sorel-Moussel (Eure-et-Loir), lecture analytique des comptes rendus de l'Abbé Philippe". *Enclos funéraires et structures d'habitat en Europe du Nord-Ouest.* Table ronde du C.N.R.S., Rennes 1981, p. 149-161, 4 fig. Trav. Lab. d'Anthr.-Préhist.-Protohist.-Quaternaire Armoricains, Rennes.

MONTELIUS O. (1898). - "Die Chronologie der ältesten Bronzezeit in Norddeutschland und Skandinavien". *A.F.A.,* p. 44 et suiv.

MONTELIUS O. (1903). - *Die Chronologie der ältesten Bronzezeit in Norddeutschland und Skandinavien,* Braunschweig.

MONTFAUCON B. de (1722). - *L'Antiquité expliquée et représentée en figures,* 2ème éd. revue et corrigée, Paris, 5 vol.

MORDANT C. et D. (1970). - Le site protohistorique des Gours-aux-Lions à Marolles (Seine-et-Marne). *Mém. S.P.F.,* t. 8, 139 p., Paris.

MORDANT C. (1975). - "La nécropole de la Colombine à Champlay (Yonne), d'après les fouilles et la collection de P. Jacquelin". *R.A.E.,* XXVI, fasc. 1 et 3, p. 423-441, 6 fig.

MORDANT C. et D. et PRAMPART J.Y. (1976). - Le dépôt de bronze de Villethierry (Yonne), *IXe supplément à Gallia-Préhistoire,* 237 p., 190 fig., tableaux.

MORDANT C. et D. et POULAIN T. (1977). - "Le Bois des Refuges à Misy-sur-Yonne" (Seine-et-Marne). (Néolithique, Bronze, Hallstatt). *B.S.P.F.,* t. 74, Et. et Trx., fasc. 1, p. 420-471, 37 fig.

MORDANT C. (1979). - "L'Age du Bronze en Sénonais". *Bull. Soc. Archéo. Sens,* 23, p. 30-35, 2 fig.

MORDANT C., COUDRAY J. et PARRUZOT P. (1979). - "Découvertes néolithiques et protohistoriques à Villeneuve-la-Guyard". *R.A.E.,* t. 30, fasc. 1-2, p. 67-99, 27 fig.

MORDANT C. (1982). - "Vestiges isolés de l'Age du Bronze en Sénonais". *Préhistoire du Sénonais,* p. 111-126, fig. 47 à fig. 56.

MORDANT C. (1983). - "Le dépôt de Misy-sur-Yonne (Seine-et-Marne) et le problème des haches décorées du début du Bronze moyen". *B.S.P.F.,* t. 80, n° 4, p. 99.

MORDANT C. (1983). - "Les enclos de l'Age du Bronze du confluent Seine-Yonne". *Enclos funéraire et structures d'habitat en Europe du Nord-Ouest. Table ronde du C.N.R.S., Rennes 1981,* p. 163-180, 6 fig., Trav. Labo. Anthr.-Préhist.-Protohist.-Quaternaire Armoricains, Rennes.

MULLENDERS W., GILOT E., ANCIEN N. et CAPRON P. (1967). - "Evolution of the vegetation in High Belgium and its radiocarbon chronology". *Proceed. of the VIIth Congress of the Internat. Associat. for Quaterna-Research,* p. 333-339.

MÜLLER-KARPE H. (1959). - Beiträge zur Chronologie der Urnenfelderzeit nördlich und südlich der Alpen. *R.G.K.,* 22, Berlin, 1er vol., 334 p., 2ème vol., 211 pl.

MÜLLER-KARPE H. (1961). - *Die Vollgriffschwerter der Urnenfelderzeit aus Bayern,* München.

MUNAUT A.V. (1967). - "Recherches paléo-écologiques en Basse et Moyenne Belgique". *Acta Geographica Lovaniensa,* vol. 6, 191 p., 71 pl.

MUNAUT A.V., DURIN L. et EVRARD J.C. (1968). - "Recherches paléo-écologiques et pédologiques en forêt d'Andigny" (Aisne, France). *Bull. Soc. Botanique du Nord de la France,* t. XXI, p. 105-133.

MUNAUT A.V. (1968). - "L'évolution de la végétation en Basse et en Moyenne Belgique après la dernière glaciation". *Les Naturalistes Belges,* t. 49, p. 177-182.

MUNRO R.(1908). - *Les stations lacustres d'Europe aux Ages de la Pierre et du Bronze,* traduction P. Rodet, Paris.

NAUE A.W. (1905). - *Die Denkmäler der vorrömischen Metallzeit im Elsass,* Strasbourg.

NEEDHAM S. (1980). - "An assemblage of late Bronze Age metalworking debris from Dainton, Devon". *P.P.S.,* 46, p. 117-215.

NICAISE A. (1879-1880). - "L'époque du Bronze dans le département de la Marne". *Mém. Soc. Agric. Sc. et Arts du Département de la Marne,* p. 431-433.

NICOLARDOT J.P. (1983). - "Myard et Etaules (Côte d'Or). Habitats de hauteur à l'Age du Bronze". *Enclos funéraires et structures d'habitat en Europe du Nord-Ouest. Table ronde du C.N.R.S., Rennes 1981,* p. 187-197, 4 fig. Trav. Labo. Anthr.-Préhist.-Protohist.-Quaternaire Armoricains, Rennes.

NICOLAS A. (1973). - "A propos d'une hallebarde du Musée d'Auxerre". *.B.S.P.F.,* t. 70, c.r.s.m., 6, p. 163-165.

NICOLAS A. (1978). - "Inventaire des picto-idéogrammes de la fin de l'Age du Bronze et du début de l'Age du fer". *B.S.P.F.,* t. 75, c.r.s.m., 2, p. 58-64.

NOUEL (Abbé A) (1957a). - "Les découvertes des Ages du Bronze et du Fer dans le département du Loiret". *B.S.P.F.,* LIV, p. 307-319.

NOUEL A. (1957b). - "La cachette de bronze de Boissy-aux-Cailles (Seine-et-Marne) et les cachettes du Centre de la France". *Revue Archéol. de l'Est et du Centre-Est,* 8, p. 298 et suiv.

NOUGIER L.R. (1950). - *Les civilisations campigniennes en Europe occidentale,* Le Mans, 571 p., 119 fig., 18 cartes.

O'CONNOR B. (1980). - Cross-Channel relations in the later Bronze Age. *B.A.R., International séries,* 91 (i), 2 vol. I, p. I-XX, 1-428 ; II, p. I-XVI, 429-858 ; 76 fig., 82 cartes.

O'RIORDAIN S.P. (1937). - "The Halberd in Bronze Age Europe". *Archaeologia,* 86, p. 195-321.

PARRUZOT P. (1957). - "Une sépulture du Bronze à Charmoy" (Yonne). *B.S.P.F.,* LIV, 7-8.

PAUTREAU J.P. (1971). - "L'Age du Bronze au Musée du Pilori à Niort" (Deux-Sèvres). *B.S.P.F.,* t. 68, fasc. 2, p. 576-586, 5 fig.

PAUTREAU J.P. (1975). - "Datations radio-carbone de l'Artenac du Camp Allaric à Aslonnes" (Vienne). *B.S.P.F.,* t. 72, c.r.s.m., 1, p. 24-25, 1 fig.

PAUTREAU J.P. (1976). - "Les civilisations de l'Age du Fer dans le Centre-Ouest". *La Préhistoire Française,* t. 11, p. 770-780, 6 fig.

PAUTREAU J.P. (1978a). - Le Chalcolithique et l'Âge du Bronze en Poitou (Vendée, Deux-Sèvres, Vienne). *Centre d'Archéologie et d'Ethnologie poitevines,* 300 p., 100 pl.

PAUTREAU J.P. (1978b). - "Les habitats du premier Age du Fer en Poitou. Découvertes récentes". *Actes du colloque de Châteauroux 27-29 oct. 1978 (1981). Les structures d'habitat à l'Age du Fer en Europe tempérée,* p. 105-112.

PAUTREAU J.P. (1978c). - "L'habitat protohistorique du côteau de Montigné, à Coulon (Deux-Sèvres), travaux 1978". *Bull. Soc. Hist. et Sc. Deux-Sèvres,* t. XI, n° 2-3, p. 189-226.

PAUTREAU J.P. (1979). - *Le Chalcolithique et l'Age du Bronze en Poitou (Vendée, Deux-Sèvres, Vienne).* t. I, texte, 432 p., tome II, planches, 106 fig.

PAUTREAU J.P. (1983). - "Les enclos protohistoriques dans le Centre-Ouest de la France". *Enclos funéraires et structures d'habitat en Europe du Nord-Ouest. Table ronde du C.N.R.S., Rennes 1981,* p. 199-222, 5 fig. Trav. Labo. Anthr-Préhist.-Protohist.-Quaternaire Armoricains, Rennes.

PÉTREQUIN P. et PININGRE J.F. (1976). - "Sépultures mégalithiques de Franche-Comté". *G.P.,* t. 19, fasc. 2, p. 287-381.

PÉTREQUIN P. et A.M. (1978). - "Le phénomène Campaniforme-Cordée en Franche-Comté. Chronologie et rapports avec les groupes régionaux". *B.S.P.F.,* t. 75, Et. et Trx., 10, p. 361-393, 25 fig.

PÉTREQUIN P. et alii (1979). - *Le gisement néolithique et protohistorique de Besançon-Saint-Paul (Doubs),* 232 p., 188 fig. Annales littéraires de l'Université de Besançon. Les Belles Lettres, Paris.

PÉTREQUIN P. (1981). - *La grotte des Planches, Prés-Arbois (Jura). Proto-Cortaillod et Age du Bronze final.* Thèse de doctorat d'Etat.

PÉTREQUIN P. (1982). - "Die jüngere Bronzezeit im französischen Jura". *Archäologisches Korrespondenzblatt,* 12, p. 167-178, 5 pl.

PHILIPPE J. (Abbé) (1936-37). - "Le Fort-Harrouard". *L'Anthropologie,* 46, 1936, p. 257-301, et 47, 1937, p. 542-612.

PIETTE J. (1971-72) - "Le site protohistorique des Grèves de La Villeneuve-Courtavant" (Aube). *Bull. Groupe Archéol. du Nogentais,* t. VIII et IX.

PIGGOTT S. (1938). - The early Bronze Age in Wessex. *P.P.S.,* t. IV, p. 52-106.

PIGGOTT S. (1965). - *Ancient Europe from the beginnings of agriculture to classical antiquity,* 243 p. Edinburgh, The University Press.

PRIMAS M. (1971). - Der Beginn der Spätbronzezeit im Mittelland und Jura. *Ur-und frühgeschichtliche Archäologie der Schweiz,* 3.

REINECKE P. (1924). - "Zur chronologischen Gliederung der süddeutschen Bronzezeit". *Germania,* 8, p. 43-44.

REINECKE P. (1930). - "Die Bedeutung der Kupferbergwerke der Ostalpen, f.d. Bronzezeit Mitteleuropas". *Schumacher-Festschrift,* Mainz, p. 107 et suiv.

REINECKE P. (1933). - "Zur Chronologie des frühes Bronzealters Mitteleuropas". *Germania,* 17, p. 11-13.

RICHTER I. (1970). - *Der Arm-und Beinschmuck der Bronze und Urnenfelderzeit in Hessen und Rheinhessen.* München.

RIQUET R. (1970). - *Anthropologie du Néolithique et du Bronze Ancien.* Poitiers.

RIQUET R. (1976). - "L'anthropologie protohistorique française". *La Préhistoire Française,* t. II. Les civilisations néolithiques et protohistoriques de la France, p. 135-152.

RIVALLAIN J. (1977). - *Contribution à l'étude du Bronze Final en Armorique. Elaboration d'une méthodologie appliquée aux dépôts de haches à douilles armoricaines.* University de Haute Bretagne, 146 p. (Thèse, Rennes, 1971).

ROUDIL J.L. (1972). - L'Age du Bronze en Languedoc oriental. *Mémoires S.P.F.,* 10, 302 p., 108 fig., Paris.

ROUDIL J.L. et GUILAINE J. (1976a). - "Les civilisations de l'Age du Bronze en Languedoc". *La Préhistoire Française,* t. II, p. 459-469, 6 fig.

ROUDIL J.L. et SOULIER M. (1976b). - "La grotte du Hasard à Tharaux" (Gard). *G.P.,* 19, p. 172-200, 16 fig.

ROUDIL J.L. (1977). - "Les épingles en os du Sud-Est de la France". *B.S.P.F.,* 74, c.r.s.m., 8, p. 237-242, 3 fig.

ROUSSOT-LARROQUE J. (1971a). - "Le dépôt du Bronze final de la Sablière à Saint-Georges-d'Oléron" (Charente-Maritime). *B.S.P.F.,* t. 68, fasc. 2, p. 587-593, 2 fig.

ROUSSOT-LARROQUE J. (1971b). - "Hallebarde du Bronze ancien à Eysines" (Gironde). *B.S.P.F.,* t. 68, c.r.s.m., 6, p. 185-188, 2 fig.

ROUSSOT-LARROQUE J. (1973). - "Les microlithes et la civilisation d'Artenac en Aquitaine". *B.S.P.F.,* 70, 7, p. 211-218, 2 fig.

ROUSSOT-LARROQUE J. (1981). - "Le "réseau" du Néolithique final : mutations économiques et interrelations ouest-est et est-ouest en France et dans quelques régions voisines". A paraître dans les *Actes du colloque de Sarajevo (oct. 81).*

ROWLANDS M.J. (1971). - "A group of incised decorated armrings and their significante fort the middle Bronze Age of Southern Britain". *Prehistoric and Roman Studies,* The British Museum, p. 183-199.

ROY J. et SIMONIN D. (1983). - "Un vase campaniforme dans la région d'Aufferville" (Seine-et-Marne). *B.S.P.F.,* 80, 2, p. 45-46, 1 fig.

RUOFF U. (1971). - "Die Phase der entwickelten und ausgehenden Spätbronzezeit im Mittelland und Jura". *Ur- und frühgeschichtliche Archäologie der Schweiz,* 3, p. 71-86 (Die Bronzezeit).

RUOFF U. (1974). - *Zur Frage der Kontinuität zwischen Bronze- und Eisenzeit in der Schweiz.*

RYCHNER V. (1974-75). - "L'Age du Bronze final à Auvernier (N-E). Notes préliminaires sur le matériel des fouilles de 1969 à 1973". *Annuaire de la Société Suisse de Préhistoire et d'Archéologie,* 58, p. 43-65, 15 fig.

RYCHNER V. (1979). - L'Age du Bronze final à Auvernier (Lac de Neufchâtel, Suisse). Typologie et chronologie des anciennes collections conservées en Suisse, Auvernier n° 1 et 2. *Cahiers d'archéologie romande,* 15 et 16, Bibliothèque historique Vaudoise, Lausanne.

RYCHNER V. (1980). - "L'Age du Bronze et le 1er Age du Fer dans le canton de Neuchâtel". *Helvetia Archaeologica,* 11/1980, 43/44, p. 117-138.

SANDARS N.K. (1957). - *Bronze Age cultures in France, the later phases from the thirteenth to the seventh century,* Cambridge, 412 p., 97 fig., 12 pl., 13 cartes.

SANGMEISTER E. (1961). - "La civilisation du vase campaniforme". Actes du 1er colloque Atlantique, *Travaux du Laboratoire d'Anthropologie préhistorique de la Faculté des Sciences,* Rennes 1963, p. 25-55.

SANGMEISTER E. (1976). - "Die "Glockenbecherkultur in Südwest Deutschland". *U.I.S.P.P.,* colloque XXIV, p. 55-86, 8 fig.

SANGMEISTER E. et GERHARDT K. (1965). - Schrurkeramik und Schnurkeramiker in Südwestdeutschland. *Badische Fündberischte,* Sonderheft 8.

SAVORY H.N. (1948). - "The "sword-bearers" : a reconsideration". *P.P.S.N.S.,* 14, p. 155-176.

SCHAEFFER C.F.A. (1926 et 1930). - *Les tertres funéraires préhistoriques dans la forêt de Haguenau,* I et II, Haguenau.

SCHAUER P. (1971). - Die Schwerter in Süddeutschland, Österreich und der Schweiz. *Prähistorische Bronzefunde* IV, 2, Munich.

SCHAUER P. (1972a). - "Ein westeuropäisches Bronzeschwert aus dem Main bei Frankfurt-Höchst". *Germania,* 50, p. 16-29.

SCHAUER P. (1972b). - "Zur Herkunft der bronzenen Hallstattschwerter". *Archäologisches Korrespondenzblatt,* 2, p. 271 et suiv.

SCHMITT G. (1974). - "La transition entre le Néolithique moyen et le Néolithique final en Basse-Alsace". *R.A.E.,* XXV, 3-4, p. 277-364, XLI, pl.

SCHWAB H. (1982). - "Pseudophokaïsche und phokaïsche Keramik in Châtillon-sur-Glâne". *Archäologisches Korrespondenzblatt,* 12/1982, p. 363-372, 3 fig.

SERONIE-VIVIEN M.R. (1975). - Introduction à l'étude des poteries préhistoriques. *Travaux de la Société Civile d'études et de recherches spéléologiques et préhistoriques de la Brauhnie.* 103 p., 32 fig.

SHEPARD A.O. (1961). - Ceramics for the archaelogist, Carnegie Inst. of Washington, publ. 609, Washington, 414 p.

SIREIX M. et MOHEN J.P. (1971). - "Le site du premier Age du Fer de Saint-Pey-de-Castets" (Gironde). *B.S.P.F.,* t. 68, Et. et Trx., fasc. 1, p. 451-458, 5 fig.

SMITH M.A. (1956). - Grave-groups and hoards of the British Bronze Age. *Inventoria Archaeologica,* G.B., 14-18.

SMITH M.A. (1957). - Bronze Age hoards from the N.E. Midlands. *Inventoria Archaeologica,* G.B., 19-24, London.

SMITH M.A. (1958). - Late Bronze Age hoards in the British Museum. *Inventoria Archaeologica,* G.B., 35-41, London.

SMITH I. (1961). - "An essay towards the reformation of the British Bronze Age". *Helinium,* I, 2, p. 97-118.

SOULIER P. (1978). - *Tables et index du Bulletin de la Société Préhistorique Française.* C.N.R.S. et S.P.F., 3 vol.

SOUTOU A. (1959). - "La draille d'Aubrac et la progression hallstattienne dans le sud du Massif Central". *Cahiers Ligures de Préhistoire et d'Archéologie, 8, p. 40-43.*

SOUTOU A. (1959). - "Les scalptoriums hallstattiens du sud-ouest de la France". *B.S.P.F.,* LVI, p. 120-128.

SOUTOU A. (1959). - "Les pointes de flèche en tôle de bronze (type Le Bourget) du midi de la France. *B.S.P.F.,* LV, p. 711-713.

SPROCKHOFF E. (1930). - Zur Handelsgeschichte der germanischen Bronzezeit. *Vorgesch., Forschungen,* 7, Berlin et Leipzig.

SPROCKHOFF E. (1941). - "Niedersachsens Bedeutung für die Bronzezeit Westeuropas". *BRGK,* 31, II, p. 1-138, 61 pl.

SPROCKHOFF E. (1951). - "Pfahlbaubronzen in der Südzone des nordischen Kreises während der jüngeren Bronzezeit". *G.I.S.P.P., Zürich, 1950, et Archeologia Geographica,* 2, 1951, p. 120 et suiv.

SPROCKHOFF E. (1954). - "Nordische Bronzezeit und frühes Griechentum". *J.R.Z.M.,* I, p. 28-110.

STEMMERMANN P. (1933). - "Das Bronzedepot von Weinheim-Nächstenbach". *Badische Fundberichte,* 3, p. 1-13.

STIEBER A. (1973). - "Fouilles faites dans la station néolithique à céramique lacustre à Handschuhsheim" (Bas-Rhin). *Cahiers d'Archéologie et d'Histoire d'Alsace,* 133, p. 9-20.

STRAHM C. (1971). - Die Gliederung der schnurkeramischen Kultur in der Schweiz. *Acta Bernensia,* 185 p., 40 pl., VI, Berne.

SUIRE C. (1971). - "Etude de la faune du site protohistorique de Saint-Pey-de-Castets" (Gironde). *B.S.P.F.,* t. 68, Et. et Trx., fasc. 1, p. 459-462.

TACKENBERG K. (1975). - "Ein Ledermesser von neckdorf, Kr. Stade". *Archäologisches Korrespondenzblatt,* 5, p. 195-197.

TAFANEL J. et O. (1967). - "Les poteries grises du Cayla II". *Revue d'Etudes Ligures,* XXXIII[e] année, p. 245-267.

TARRÊTE J. (1973). - "La céramique de la sépulture collective du Paradis à Noisy-sur-Ecole" (Seine-et-Marne). *Cahiers du Centre de Recherches Préhistoriques,* 2, p. 39-52.

THENOT A. (1976). - "Les civilisations de l'Age du Fer en Champagne". *La Préhistoire Française,* t. II, p. 826-836, 4 pl., 1 fig.

THEVENIN A. (1976). - "Les civilisations de l'Age du Bronze dans l'Est de la France, Lorraine". *La Préhistoire Française,* t. II, p. 640-643.

THEVENOT J.P. et CARRÉ H. (1976). - "Les civilisations néolithiques de la Bourgogne". *La Préhistoire Française,* t. II, p. 402-414.

THRANE H. (1971). - Hoards of the Danish Late Bronze Age (Mont. V). *Inventaria Archaeologica,* Denmark, DK 33-35, Bonn.

TORBRUGGE W. (1959). - Die Bronzezeit in der Oberpfalz. *Materialhefte zur bayerischen Vorgeschichte,* Heft 13, Kallmünz, 240 p., 91 pl.

TREINEN F. (1970). - "Les poteries campaniformes en France". *G.P.,* t. III, fasc. 1., p. 59-62.

TRUMP B.A.V. (1968). - "Fenland rapiers, Studies in Ancient Europe". *Leiceister University Press,* p. 213-325.

VERRON G. (1971). - *Antiquités Préhistoriques et Protohistoriques du Musée de Rouen,* 129 p., Rouen.

VERRON G. (1973). - "Méthodes statistiques et étude des cachettes complexes de l'Age du Bronze". *L'homme d'hier et d'aujourd'hui, recueil d'études en hommage à André Leroi-Gourhan,* Cujas, p. 609-624.

VERRON G. (1975a). - Préhistoire de l'Eure. *Nouvelles de l'Eure,* n° 56, p. 3-24, 40 fig.

VERRON G. (1975b). - "Les sépultures collectives néolithiques de Portejoie" (Eure). *Nouvelles de l'Eure,* n° 56, p. 49-54, 7 fig.

VERRON G. (1973, 1975, 1977, 1979 et 1981). - "Informations archéologiques de la Circonscription de Haute et Basse Normandie". *G.P.,* t. 20 ; 1973, t. 16, 2, p. 361-399 ; 1975, t. 18, p. 471-510 ; 1977, t. 20, 2, p. 357-406 ; 1979, t. 22, 2, p. 471-523 ; 1981, t. 24, 2, p. 365-394.

VERRON G. (1975). - "Acculturation et continuité en Normandie durant le Néolithique et les âges des métaux". *4ème Colloque Atlantique, Dissertationes Archaeologicae Gandenses,* vol. XVI, Brugge, De Tempel, 1976.

VERRON G. (1977). - "Le Néolithique et les Ages des Métaux en Normandie, données récentes". *Bull. Soc. Géol. Normandie et Amis du Muséum du Havre,* t. LXIV, fasc. 4, p. 151-172.

VERRON G. (1976a). - "Les civilisations néolithiques en Normandie". *La Préhistoire Française,* t. II, p. 387-401, 7 fig.

VERRON G. (1976b). - "Les civilisations de l'Age du Bronze en Normandie". *La Préhistoire Française,* t. II, p. 585-600, 9 fig.

VERRON G. (1976c). - "Les civilisations de l'Age du Fer en Normandie". *La Préhistoire Française,* t. II, p. 802-815, 8 fig.

VERRON G. (1980). - "Néolithique et Ages des Métaux. Données nouvelles". *Préhistoire de la Normandie,* p. 93-102, 6 fig. Centre Régional de Documentation Pédagogique de Caen.

VERRON G. (1982). - "Les origines préhistoriques de Caen. Recueil d'Etudes offert en hommage au doyen Michel de Boüard". *Annales de Normandie, numéro spécial,* p. 567-584, 5 fig.

VIEAU M. (1976). - Etudes de collections d'objets de l'Age du Bronze au Muséum d'Histoire Naturelle de Nantes, du Musée du Château de Noirmoutier, du Musée de Chateaubriand. *Etudes Préhistoriques et Protohistoriques, Pays de la Loire,* (1974-1976), Nantes, p. 1-124.

VIGNERON E. (1981). - Eléments campaniformes de la grotte Saint-Vérédème, Sanilhac (Gard). *B.S.P.F.,* t. 78, 3, p. 88-96, 6 fig.

VILLES A. (1974). - "Les enclos de Juvigny (Marne) et le problème du remplissage des fossés et des enclos funéraires protohistoriques en milieu alluvial". *B.S.A.C.,* 4, p. 25-57.

VILLES A. (1978). - "Un type particulier de "pseudo-fond de cabane". Les associations de silos en Champagne". *Actes du colloque de Châteauroux, 27-29 oct. 1978 (1981). Les structures d'habitat à l'Age du Fer en Europe tempérée,* p. 18 à 26, fig. 10.

VILLES A. (1981). - "Les bâtiments domestiques hallstattiens de la Chaussée-sur-Marne (Marne) et le problème des édifices à l'âge du fer en France septentrionale". Actes du colloque de Châlons-sur-Marne sur l'Age du Fer en France non méditerranéenne, *B.S.A.C.,* 2, p. 49-97.

VILLES A. (1982a). - "L'habitat du "Clos" à Ecury-le-Repos (Marne) et le Chalcolithique ou Bronze ancien dans le Bassin parisien". *Rapports préliminaires et résumés des communications du colloque néolithique de Compiègne, les 24, 25 et 26 sept. 1982,* p. 47-48.

VILLES A. (1982b). - Le mythe des fonds de cabanes en Champagne. Histoire et contenu d'une idée préconçue. *B.S.A.C.,* 1982, n° 2, 114 p., 52 fig.

VILLES A. (1982c). - "Les structures de l'habitat protohistorique (Ages du Bronze et du Fer) en Champagne crayeuse". *Séminaire sur les structures d'habitat,* p. 79-93, 5 fig. Collège de France, Ethnologie Préhistorique.

VOISIN A. (1960). - "Inventaire des découvertes archéologiques du département de la Manche". *Bull. Soc. Art. et Ind. de Cherbourg,* 24, p. 26.

VUAILLAT D. (1969). - "Les épées d'Auvernier et de Tachlovice, leur répartition en France. Etat de la question en 1968". *B.S.P.F.,* t. 66, c.r.s.m., 9, p. 283-288, 5 fig.

VUAILLAT D. (1976). - "Elément de recherche dans l'étude des bronzes protohistoriques de Franche-Comté : la radiographie. Problèmes et résultats". *Dialogue d'histoire ancienne,* 2, p. 17-29, 5 fig.

VUAILLAT D. (1977). - La nécropole tumulaire de Chavéria (Jura). *A.L.U.B.,* 189, 155 p., 70 fig.

WATERBOLK H.T. (1964). - The bronze age settlement of Elp. *Helinium,* IV, p. 97-131.

WATERBOLK H.T. (1974). - "L'Archéologie en Europe. Une réaction contre la New Archeology". *Helinium,* XIV, p. 135-162.

WHEELER M. et RICHARDSON M. (1957). - *Hill-forts of Northern France.* Oxford, University Press, London, Society of Antiquaries, 230 p., 35 fig., 49 pl.

WATTE J.P. (1970). - *Répertoire topo-bibliographique du Néolithique et du Chalcolithique de Haute-Normandie (Seine-Maritime et Eure),* Mémoire de Maîtrise polycopié, Rouen, 1970.

WATTE J.P. (1975) - "L'habitat "Seine-Oise-Marne" de Grand-Epaville à Montivilliers (Seine-Maritime), premiers résultats" (Campagne 1974). *Annales du Muséum du Havre,* 1975, fasc. 2, p. 1-10, 8 fig.

WATTE J.P. (1975a). - *L'Homme préhistorique en Seine-Maritime,* Saint-Etienne du Rouvray.

WATTE J.P. (1975b). - "Les racloirs à encoches ("scies") d'Yport-Froberville" (Seine-Maritime). *Bull. trim. Soc. Géol. Normandie et Amis Muséum Havre,* t. LXII, 2, p. 105-110, 2 fig.

ZIEGERT H. (1963). - *Zur Chronologie und Gruppengliederung der Westlichen Hügelgräberkultur,* 58 p., 18 pl., 7 cartes, Berlin.

ZUMSTEIM H. (1962). - "La position chronologique des tombes de Rixheim". *Congresso Internazionale delle Scienze Prehistoriche et Protohistoriche,* Roma 1962, II, Communicazioni ; Sezioni I-IV (Firenze, 1965), p. 394-395.

ZUMSTEIN H. (1964-1965). - "L'Age du Bronze dans le Haut-Rhin". *R.A.E.,* XV, 1964, p. 7-66 et 121-213 ; XVI, 1965, p. 7-56.

ZUMSTEIN H. (1976). - "Les civilisations de l'Age du Bronze dans l'Est de la France, Alsace". *La Préhistoire Française,* t. II, p. 630, 4 pl.

BIBLIOGRAPHIE DU CADRE NATUREL

AGACHE R., BOURDIER F. et PETIT R. (1963). - "Le Quaternaire de la Basse Somme ; tentative de synthèse". *Bull. Soc. Géol. France,* V, p. 422-442.

BLANCHARD R. (1906). - *La Flandre - Etude géographique ;* Lille.

BRIQUET A. (1930). - *Le littoral du Nord de la France et son évolution morphologique,* 439 p., Orléans.

CHENET Cdt (1916). - *Le sol et la population de la Lorraine et des Ardennes,* Champion, Paris.

D.A.T.A.R. et B.R.G.M. (1970). - *Atlas des eaux souterraines de la France,* éditions du B.R.G.M.

DELATTRE C., MERIAUX E., WATERLOT M. et MARLIÈRE (1973). - *Guides géologiques régionaux, Région du Nord et du Bassin de Mons,* 176 p., Masson et Cie ; Paris.

DEMANGEON A. (1905). - *La Picardie et les régions voisines, Artois, Cambrésis, Beauvaisis,* 496 p., 5 cartes, 17 pl., photos ; Paris.

FAUQUEUX C. (1951). - *Géographie de l'Oise,* 139 p., 30 cartes, coupes, croquis, carte ; Beauvais.

FIETTE A. (1960). - *Le Département de l'Aisne,* 315 p., Bordas ; Paris.

FOSSIER R. (1968). - *La Terre et les hommes en Picardie,* t. 48 et t. 49, Publication de la Faculté des Lettres et Sciences Humaines de Paris-Sorbonne ; Paris, Louvain.

FOSSIER R. et alii (1974). - *Histoire de la Picardie,* 458 p., Privat, Toulouse.

HAIGNIERÉ D. (1882). - *Dictionnaire topographique de la France -* Art de *Boulogne-sur-Mer,* Boulogne.

LOISNE A. (de) (1907). - *Dictionnaire topographique du département du Pas-de-Calais,* Paris.

MATTON A. (1871). - *Dictionnaire topographique du département de l'Aisne,* Paris.

MEYRAC A. (1966). - *Villes et villages des Ardennes* - Guénégaud, Paris, 409 p.

PINCHEMEL P. (1953). - Introduction morphologique à la géographie du Boulonnais. *Revue du Nord,* t. XXXV, p. 29-46.

POMMEROL C. et FEUGUEUR L. (1968). - *Guides géologiques régionaux, Bassin de Paris, Ile-de-France,* 208 p., Masson et Cie ; Paris.

SOMMÉ J. (1975). - *Les plaines du Nord de la France et leur bordure, étude géomorphologique.* Thèse, Paris, 3 vol., 790 p., 184 fig.

SOMMÉ J. (1976). - ''Les limons quaternaires dans les plaines du Nord''. *La Préhistoire Française,* t. II, p. 173-176.

WITASSE G. (de) (1902). - Géographie historique du département de la Somme. *Mém. Soc. d'Emul. d'Abbeville,* t. IV.

DÉPARTEMENT DE L'AISNE

AGACHE R. (1968 à 1982). - Informations archéologiques de la circonscription de Picardie. *G.P.* (Voir département de l'Oise).

ANCIEN A.M. et LOBJOIS G. (1981). - ''Neuf enclos circulaires dans la vallée de l'Aisne''. *C.A.P.,* n° 8, p. 43-64, 16 fig.

ANONYME (1882). - ''Cachette de l'Age du Bronze à Arcy-Sainte-Restitue'' (P.V. de séance). *Annales Soc. Hist. Litt. de Château-Thierry,* p. 35.

ANONYME (1926). - ''Découverte d'une hache en bronze sur le plateau de Leuvrigny''. (P.V. de séance). *Bull. Soc. Arch. Champenoise,* 2.

AUDOUZE F. (1981). - Le double enclos circulaire du Grand Marais à Bucy-le-Long (Aisne). *C.A.P.,* n° 8, p. 19-42, 19 fig.

BAILLOUD G. (1975). - Rapport sur les fouilles exécutées en 1975, à Cys-la-Commune, lieu-dit ''Le Mont-Sans-Pain''. *Les fouilles protohistoriques dans la vallée de l'Aisne,* rapport n° 3, 1975, Université de Paris I et UER d'Art et d'Archéologie.

BAILLOUD G. (1982). - ''Une sépulture collective Seine-Oise-Marne à Cuiry-les-Chaudardes'' ''Le Champ Tortu'' (Aisne). *R.A.P.,* n° spécial sur la vallée de l'Aisne : cinq années de fouilles protohistoriques, p. 171-174, 2 fig.

BAILLOUD G. et alii (1982) - L'archéologie dans la vallée de l'Aisne, *R.A.P.,* n° spécial sur la vallée de l'Aisne : cinq années de fouilles protohistoriques, p. 3-20.

BAUDET P. (1909a). - ''L'Age du Bronze dans le département de l'Aisne''. *B.S.P.F.,* t. VI, p. 92-99, 1 tabl.

BAUDET P. (1909b). - ''L'Age du Bronze dans le département de l'Aisne'' (2e note). *B.S.P.F.,* t. VI, p. 333-336, 1 tabl.

BAUDET P. (1909c). - ''Condren (Aisne) : station de l'Age du Bronze''. *B.S.P.F.,* t. VI, p. 518-521, 1 fig.

BEECHING A., COUDART A. et LEBOLLOCH M. (1982). - Concevreux (Aisne) : une enceinte chalcolithique et la problématique des ''camps'', un cercle de l'Age du Bronze. *R.A.P.,* n° spécial sur la vallée de l'Aisne : cinq années de fouilles protohistoriques, p. 149-169 , 11 fig.

BEECHING A. et COUDART A. (1981). - Une nécropole de l'Age du Bronze à Beaurieux, ''La Justice''. *R.A.P.,* 1, p. 21-28, 6 fig.

BLANCHET J.C. (1973). - ''Objets de l'Age du Bronze dans des collections privées à Compiègne'' (Oise). *R.A.O.,* n° 3, p. 45-57, 11 fig.

BLANCHET J.C. (1979). - ''L'allée couverte S.O.M. du Bois de Thézy à Montigny-Lengrain'' (Aisne). *C.A.P.,* 6, p. 21-32, 8 fig.

BOSTEAUX M. (1910). - Une cachette de l'époque du Bronze à Pontavert (Aisne). *B.S.A.C.,* p. 73.

BOUREUX M. (1971). - ''Gobelet campaniforme découvert à Soissons (Aisne) en 1886''. *B.S.P.F.,* t. 68, 1971, c.r.s.m., fasc. 7, p. 218-219, 1 fig.

BOUREUX M. (1972). - *Contribution à l'étude du quaternaire dans la vallée de l'Aisne dans son secteur tertiaire.* Thèse de l'Univ. Reims, ronéo., 2 vol.

BOUREUX M. (1974). - ''Rapport de fouilles de sauvetage à Pontavert, ''Le Marteau''. *Les fouilles protohistoriques dans la vallée de l'Aisne,* rapport n° 3, 1974, Université de Paris 1, p. 68-74.

BOUREUX M. (1974). - ''La fouille des incinérations de l'Age du Bronze final à Vieil-Arcy et l'étude des fossés comblés''. *C.A.P.,* p. 51-66, 6 fig.

BOUREUX M. (1975a). - ''Fouilles à Berry-au-Bac, La Croix-Maigret''. *R.A.O.,* n° 6, p. 3-7, 6 fig.

BOUREUX M. (1975b). - Apports de la photographie aérienne à la connaissance archéologique de l'Aisne. *Actes du 100e Congrès des Sociétés Savantes,* Paris, p. 7-13.

BOUREUX M. (1976a). - Nouvelles prospections aériennes dans l'Aisne. *R.A.P.,* 8.

BOUREUX M. (1976b). - La prospection aérienne en 1976. *Les fouilles protohistoriques dans la vallée de l'Aisne,* rapport n° 4, 1976. Université de Paris I et UER d'Art et d'Archéologie, p. 119, 157, 1 carte.

BOUREUX M. (1982). - ''La prospection aérienne de la vallée de l'Aisne''. *R.A.P.,* n° spécial sur la vallée de l'Aisne : cinq années de fouilles protohistoriques, p. 21-42, 11 fig.

BREUIL H. (1899). - ''Coup d'œil sur l'Age du Bronze dans les départements de l'Aisne, de l'Oise et de la Somme''. *A.F.A.S.,* p. 588-597, 1 carte.

BRUN P. et POMMEPUY C. (1983). - ''Un habitat du début du premier Age du Fer à Bucy-le-Long'' (Aisne). Premiers résultats. *C.A.P.* (à paraître).

BRUNEHAUT (1891). - Résultats des recherches faites au camp de Pommiers en 1890. *Bull. Soc. Arch. Hist. et Sc. de Soissons,* 1, (3e série), p. 16-17.

CHEVALLIER R. (1953). - ''Découvertes d'objets du Bronze à l'ancien gué de Brasles''. *Bull. Soc. Arch. Gallo. Belge,* p. 12-15, 3 planches.

CHEVALLIER R. (1954). - ''Les gués de Brasles'' (Aisne). *B.S.A.C.,* 2, p. 11-18.

CHEVALLIER R. (1958). - Prospections subaquatiques en Marne. *B.S.P.F.,* p. 574-576.

CHEVALLIER R. (1964). - ''Détections aériennes dans le Sud du département de l'Aisne''. *Actes du colloque international d'archéologie aérienne de 1963.*

CHEVALLIER R. (1960a) - ''Deux objets du Bronze moyen à Bruyères-sur-Fère'' (Aisne). *B.S.A.C.,* p. 16-18, 2 fig.

CHEVALLIER R. (1960b). - ''Notes préliminaires sur le Champ d'Urnes de Vieil-Arcy'' (Aisne). *B.S.A.C.,* 53e année, 2, p. 16-18, 1 fig.

CHEVALLIER R. (1962). - ''Essai technique. Résultats obtenus dans la vallée de l'Aisne''. *Cahiers d'Arch. du Nord-Est,* fasc. 10, 24 p., 11 photographies.

CHEVALLIER R. (1963). - ''Objets provenant du gué de l'Abbaye à Chézy-sur-Marne'' (Aisne). *R.A.E.,* t. XIV, p. 210 et suiv.

COWEN J.D. (1960). - ''A bronze sword from Paars (Aisne), at Cambridge''. *P.P.S.,* t. 26, p. 351-352.

DELVINCOURT M. (1912). - ''Objets trouvés à Condren dont certains appartiennent à MM. Plessier et Croquet''. *Bull. Soc. Académique Laon,* p. XXXI.

DEMOULE J.P. et ILETT M. (1982). - Les installations du premier Age du Fer à Cuiry-les-Chaudardes (Les Fontinettes et le Champ Tortu). *R.A.P.,* n° spécial sur la vallée de l'Aisne : cinq années de fouilles protohistoriques, p. 187-193, 5 fig.

ERTLÉ R. (1959). - "Découvertes archéologiques régionales". *Bull. Soc. Amis du Musée de Rethel,* n° 18, p. 12-13, 2 fig.

ERTLÉ R. (1966). - "Etude archéologique de la vallée de l'Aisne : Le complexe protohistorique de Pontavert - Berry-au-Bac (Aisne). I. Les incinérations entourées de fossés circulaires" (Bronze ancien). *Actes du Ve Colloque International d'Etudes Gauloises, Celtiques et Protoceltiques. OGAM,* Rennes, p. 97-120, 34 fig. en 11 planches.

ERTLÉ R. (1968-69). - Extraits du rapport sur les fouilles de Chassemy (Aisne). *Groupe d'Etudes Arch. Champagne-Ardenne,* n° 3.

FLEURY E. (1887). - *Antiquités et monuments du département de l'Aisne,* t. I, Paris, Imp. J. Claye.

FOSSE-DARGOSSE (1844). - "Tombe de Montigny-Lengrain". *Bull. Soc. Acadéique, Laon,* p. 10-13.

GUILLAUME P. et CHEVALLIER R. (1956). - "Le Chalcolithique dans la région de Nogent-L'Artaud". *Congrès Préh. de Poitiers-Angoulême,* p. 545-555, 2 fig.

GUILLAUME P. et CHEVALLIER R. (1957). - "Deux objets trouvés dans le lit de la Marne". *R.A.E.,* t. VIII, p. 289-292, 1 fig.

HÉMERY M. (1952). - "Epée découverte dans l'Aisne au pont de Pasly, près de Soissons" (Aisne). *B.S.P.F.,* XLIX, n° 5-6, p. 230, 1 fig.

JEAN (1882). - "Note sur une hache en bronze trouvée dans la Marne à Mont-Saint-Père". *Annales Sté Hist. de Château-Thierry,* p. 26.

JOCKENHÖVEL et SMOLLA (1975). - "Le dépôt de Juvincourt-Damary" (Aisne). *G.P.,* t. 18, fasc. 1, p. 289-313, 9 fig.

JOULLIÉ H. (1959). - "Note sur la découverte d'une tombe à incinération et de trois fosses aux environs de Vailly-sur-Aisne". *B.S.P.F.,* t. LVI, p. 479-485, 5 fig.

JOULLIÉ H. (1962a). - "Brève étude des tombes entourées d'un fossé circulaire, de la région d'origine et de leur propagation". *B.S.A.C.,* 55e année, n° 1-2, p. 6-28, 16 fig.

JOULLIÉ H. (1962b). - "Découvertes dans la vallée de l'Aisne, non loin de Vailly-sur-Aisne, d'une tombe à incinérations multiples, entourées de deux fossés concentriques". *B.S.P.F.,* t. LIX, p. 324-332.

LAUBRIÈRE (de) (1885). - "Le préhistorique à Essomes, découvertes de silex, d'une flèche et d'un manche de couteau en bronze". *Annales Sté Hist. Litt. de Château-Thierry,* p. 107.

LE BOLLOCH M. (1983). - La culture de Michelsberg dans la vallée de l'Aisne. *N° spécial, R.A.P.,* Actes du colloque néolithique de Compiègne (à paraître).

LETTERLÉ F. (1976). - "Un ensemble de l'Age du Bronze à Cuiry-les-Chaudardes" "Le Champ Tortu". *Les fouilles protohistoriques dans la vallée de l'Aisne,* rapport n° 3, 1976, Université de Paris I et UER d'Art et d'Archéologie, p. 173-185, fig. 40 à 47.

LETTERLÉ F. (1982). - "Un site de l'Age du Bronze à Cuiry-les-Chaudardes" (Aisne). *R.A.P.,* n° spécial sur la vallée de l'Aisne : cinq années de fouilles protohistoriques, p. 175-185, 15 fig.

LOBJOIS G. (1960). - "Dragages de l'Aisne à Condé-sur-Aisne". *Bull. de la Fédération des Soc. Sav. de l'Aisne,* Laon, p. 109 et suiv.

LOBJOIS G. (1962). - "Trois objets en bronze provenant du gué antique de Condé-sur-Aisne". *B.S.P.F.,* t. LIX, p. 57.

LOBJOIS G. (1972). - "Découvertes récentes de l'Age du Bronze dans l'Aisne". *Travaux de l'Institut d'Art Préhistorique de Toulouse,* t. XIV, p. 285-296, 2 fig.

LOBJOIS G. (1973). - "Une hache en bronze à douille". *Sté Arch. de Vervins et de la Thiérache,* n° spécial, p. 47-50, 3 fig.

LOBJOIS G. (1973). - "Un dépôt de haches à talon, à Dommiers" (Aisne). *Cah. Arch. du N-E,* t. XVI, fasc. 29, Janvier-Juin, p. 41-68, 16 fig.

LOBJOIS G. (1976). - "Objets de l'Age du Bronze trouvés récemment dans le département de l'Aisne". *Cahiers d'Archéologie du Nord-Est,* t. XIX, fasc. 2, p. 145-154, 2 fig.

MOREAU F. (1877-1898). - *La collection Caranda aux époques préhistoriques, gauloise, romaine et franque,* Saint-Quentin, 1877-78.

NOUGIER L.R. (1959). - *Géographie humaine préhistorique,* Gallimard, 325 p.

PARENT R. (1965). - "Creuttes et sépultures néolithiques de la vallée de l'Ourcq". *Travaux Institut d'Art Préh. de Toulouse,* p. 135 et suiv.

PARENT R. (1972). - Le peuplement préhistorique entre la Marne et l'Aisne. *Travaux Inst. Art. Préhist. de Toulouse, Le Mirail,* t. XIII.

PARENT R. (1975). - "La grotte sépulcrale de Vichel-Nanteuil (Aisne) et l'habitat de la civilisation "Seine-Oise-Marne" dans le bassin moyen de l'Ourcq". *C.A.P.,* 1975, fasc. 1, p. 13-18, 8 fig.

PATTE E. (1940). - "Poignards provenant de sépultures de l'Age du Bronze de Chassemy" (Aisne). *B.S.P.F.,* p. 233-236, t. XXXVII, 2 fig.

PATTE E. (1960). - "Les briquets dans les sépultures au Néolithique et au Bronze". *B.S.P.F.,* p. 51-55, t. LVII, fasc. 1-2.

PATTE E. (1971). - "Quelques objets de l'Age du Bronze du Valois". *B.S.P.F.,* t. 68, c.r.s.m., fasc. 5, p. 159-160, 1 fig.

PIETTE E. (1925). - "Note sur les sépultures préhistoriques découvertes à Chassemy (Aisne), vallée de la Vesle". *B.S.A.C.,* p. 48 et 119.

PIETTE E. (1844). - Notes sur les mottes et les tombelles de l'arrondissement de Saint-Quentin. *Mém. Soc. Ant. de Picardie,* t. VII, p. 509.

PILLOY J. (1876) - "Note sur les sépultures à incinération de l'Age du Bronze à Ribemont, Saint-Quentin". *Matériaux,* p. 365-366.

PILLOY J. (1887-88). - "Coup d'œil sur les découvertes d'antiquités préhistoriques, gauloises, romaines, mérovingiennes et carolingiennes faites dans le département de l'Aisne depuis 1858". *C.A.F.,* p. 115.

PILLOY J. (1904). - "Une épée de bronze découverte dans la rivière l'Oise". *Bull. Arch. du Comité des Travaux historiques et scientifiques,* p. 272-277, 1 fig.

PRIOUX S. (1865). - "Répertoire archéologique du canton de Vailly-sur-Aisne". *Bull. Soc. Arch. Hist. Soissons,* p. 23-58.

REINACH S. (1901). - "Acquisition du Musée de Saint-Germain en 1900". *L'Anthropologie,* p. 168, 1 fig.

ROLLET (1882). - "Note sur la découverte d'une monnaie et de haches en bronze à Arcy-Sainte-Restitue". *Annales Sté Hist. et Arch. de Château-Thierry,* p. 35.

ROZOY J.G. (1978). - *Les derniers chasseurs. L'Epipaléolithique en France et en Belgique. Essai de synthèse.* 3 tomes, n° spécial, Sté Archéo. Champenoise.

SOUDSKY B. et alii (1982). - "L'habitat néolithique et chalcolithique de Cuiry-les-Chaudardes" (Aisne), "Les Fontinettes", "Les Gravelines" (1972-77). *R.A.P.,* n° spécial sur la vallée de l'Aisne : cinq années de fouilles protohistoriques, p. 57-119, 53 fig.

TUFFREAU A. (1971). - "Fouille de sauvetage d'une enceinte circulaire à Pernant" (Aisne). *B.S.P.F.,* c.r.s.m., n° 3, p. 91-95, 5 fig.

VARIN A. (1979-80). - ''Note sur plusieurs armes anciennes et objets en bronze de l'époque Gauloise, trouvés sur la commune de Crouttes''. *Annales Soc. Arch. Château-Thierry,* p. 16.

VARIN A. (1881). - ''Armes et objets en bronze de l'époque gauloise trouvés à Crouttes''. *Annales Soc. Hist. Arch. de Château-Thierry,* p. 46.

VAUVILLÉ O. (1889-1890a). - ''Note sur les fouilles et les objets trouvés dans l'enceinte dite du camp de Pommiers''. *Bull. Soc. Arch., Hist. Sc. de Soissons,* 9, p. 26-56, 14 fig.

VAUVILLÉ O. (1889-1890b). - ''Mémoires sur plusieurs enceintes antiques du département de l'Aisne''. *Bull. Soc. Arch. Hist., Sc. de Soissons,* 9 (2e série), p. 70-89, 3 pl.

VAUVILLÉ O. (1891). - ''Note sur une nouvelle galerie couverte située à Montigny-Lengrain. Les autres galeries fouillées précédemment dans la même région''. *Bull. Soc. Arch. Soissons,* t. XIX, p. 4-19.

VAUVILLÉ O. (1894). - ''Faucilles du département de l'Aisne à l'époque du Bronze''. *Bull. Soc. Anthr. Paris,* p. 699.

VAUVILLÉ O. (1903-1904). - ''Note sur les fouilles et les objets trouvés dans l'enceinte de Pommiers''. *Bull. Soc. Arch. Hist., Sc. de Soissons,* p. 321-361, 25 fig.

VAUVILLÉ O. (1904-1905). - ''L'enceinte de Pommiers, objets trouvés dans les fouilles''. *Bull. Soc. Ant. de France,* 65, p. 45-90, 25 fig.

VUAILLAT D. (1969). - ''Les épées d'Auvernier et de Tachlovice, leur répartition en France. Etat de la question en 1968''. *B.S.P.F.,* p. 283-288, 5 fig. (épée de Chauny).

WATTELET (1866a). - ''L'Age de la Pierre et les sépultures de l'Epoque du Bronze dans le département de l'Aisne''. *Annales de la Sté d'Hist. et de Litt. de Château-Thierry,* p. 118.

WATTELET (1866b). - ''Note sur une épée en bronze trouvée dans le département de l'Aisne''. *Revue Archéologique,* t. XIII, p. 444-445, 1 fig.

WATTELET (1877). - ''Notice sur l'Age du Bronze dans le département de l'Aisne''. *Bull. Soc. Arch. Hist. Soissons,* p. 15-32, 2 pl.

DÉPARTEMENT DES ARDENNES

ANONYME (1936). - ''Station néolithique d'Hauviné''. *Bull. Archéo. Hist. Folk. Musée Rethélois et Porcien,* 6, p. 35.

AGACHE R. (1966). - ''Informations archéologiques Nord-Picardie''. *G.P.,* IX, 2.

CARLIER J. (1929). - ''Hache en bronze trouvée à Rethel et quelques autres dans la région''. *B.S.A.C.,* fasc. 4, p. 106-107.

CHENET Ct (1916). - *Le sol et la population de la Lorraine et des Ardennes,* Champion, Paris.

CHERTIER B. (1974-76-78-81). - ''Informations archéologiques Champagne-Ardenne''. *G.P.,* XVII, 2, p. 503 ; XIX, 2, p. 449-450 ; 21-2, p. 515-518 et 24-2, p. 439-444.

CHERTIER B. (1976). - ''Les civilisations de l'Age du Bronze en Champagne-Ardenne''. *La Préhistoire Française,* t. II, p. 618-629.

CHERTIER B. (1979). - ''Les civilisations de l'Age du Bronze en Champagne-Ardenne''. *P.P.C.A.,* 3, p. 53-66, 7 fig.

DUPUIS J. (1933 et 1936). - ''Inventaire des trouvailles archéologiques faites dans les Ardennes''. *B.S.A.C.,* 1933, p. 4-18, 1 fig. ; 1936, p. 57-68.

DUPUIS J. (1936). - ''Un fond de cabane de l'Age du Bronze, lieu-dit ''Près le Pont'' à Hauviné (Ardennes). *B.S.A.C.,* 1, p. 31-32.

ERTLÉ R. (1960). - ''Découvertes archéologiques régionales''. *Bull. Arch. Hist. Folk. du Musée du Rethélois et du Porcien,* 18, p. 12-13.

ERTLÉ R. (1964). - ''Instruments en roche dure dans le Sud Ardennais''. *Cahiers Arch. Nord-Est,* 13, p. 38-41.

ERTLÉ R. (1968). - ''Contributions à l'étude préhistorique du département des Ardennes (région sud) : les gisements d'Alincourt et Perthes''. *Bull. Groupe d'Etudes Archéologiques Champagne-Ardenne,* I.

ERTLÉ R. et GILBERT G. (1968). - ''Deux armes en bronze trouvées dans le lit de la Meuse''. *Cahiers Arch. du Nord-Est,* XII, fasc. 2.

GUÉRIN F. (1965). - ''Fonds de cabanes hallstattiens découverts à Barby''. *Bull. Arch. Hist. Folk. Musée du Rethélois et du Porcien,* n° 23, p. 16.

GUELLIOT O. (1902). - ''Le Préhistorique dans les Ardennes''. *Revue Hist. Ard.,* t. IX, p. 261 et suiv.

GUELLIOT O. (1964). - *Dictionnaire historique de l'arrondissement de Vouziers,* manuscrit, archives des Ardennes, Mézières, 1920-1964.

JOFFROY R. (1970 et 1972). - Informations archéologiques. Circonscription de Champagne-Ardenne. *G.P.,* XV, p. 399-411 et XIII, p. 381-392.

JONOT M. (1975). - ''La sépulture collective protohistorique du ''Fond du Château'' à Saint-Germainmont'' (Ardennes). *B.S.A.C.,* n° 4, p. 17-22, 3 fig.

LAMBOT B. (1975). - ''Un site protohistorique à Nanteuil-sur-Aisne'' (Ardennes). *Bull. Arch. Hist. Folk. Rethélois,* n° 40, 1er semestre, p. 17.

LAMBOT B. (1977). - ''Nanteuil-sur-Aisne, un site du Bronze final dans le Sud ardennais''. *B.S.A.C.,* n° 4, p. 17-54, 33 fig.

LAMBOT B. et GUÉRIN F. (1978). - ''Le site des ''Auges'' à Rethel, préhistoire et protohistoire''. *P.P.C.A.,* 3, p. 21-35, 14 fig.

LAMBOT B. et VARRILLON B. (1978). - ''Quelques aspects du Néolithique et du Chalcolithique dans le Rethélois et le Porcien'' (Ardennes). *B.S.A.C.,* 4, p. 23-34, 9 fig.

LAMBOT B. (1979). - ''Les poignards en silex de la collection Jules Carlier à Hannogne Saint-Rémy'' (Ardennes). *P.P.C.A.,* n° 3, p. 37-40, 3 fig.

LAMBOT B. et MAROLLE C. (1979). - ''Les objets lithiques perforés du département des Ardennes''. *P.P.C.A.,* 3, p. 41-45, 3 fig.

LAMBOT B. (1980). - ''L'Age du Bronze dans le département des Ardennes''. *B.S.A.C.,* 1980, 2, p. 23-48, 36 fig.

LAMBOT B. (1981). - ''Un site des Champs d'Urnes à Barby'' (Ardennes). *P.P.C.A.,* 5, p. 23-29, 8 fig.

LAMBOT B. (1982). - Découvertes inédites faites dans la région de Rethel (Ardennes). *P.P.C.A.,* 6, p. 73-79, 7 fig.

LEGRAND J.F. (1897). - ''Trouvaille d'une épée en bronze à Mesmont'' (Ardennes). *B.S.A.C.,* 3-4, p. 61-62.

LEGRAND J.F. (1908). - ''Pointe de flèche en bronze à Attigny'' (Ardennes). *Revue d'Ardennes et d'Argonne,* p. 25.

MACK S. (1931). - ''Foyers néolithiques de Bazancourt. *B.S.A.C.,* fasc. 1-2, p. 19-21.

MAROLLE C. (1970). - ''Habitats préhistoriques à Remilly-Aillicourt'' (Ardennes). *Revue Historique Ardennaise,* n° 4, Juillet-Décembre 1970, p. 61-70, 4 fig.

MAROLLE C. (1978a). - ''Matériel néolithique dragué dans la Meuse à Remilly-Aillicourt'' (Ardennes). *P.P.C.A.,* 2, p. 29-32.

MAROLLE C. (1978b). - "Charleville-Mézières, "Le Cimetière Saint-Julien" (Ardennes), site du Bronze final". *P.P.C.A.*, 2, p. 33-38, 5 fig.

MAROLLE C. (1983). - "Une hache-marteau et une hache polies trouvées à Osmes" (Marne). *P.P.C.A.*, 7, p. 59-61, 3 fig.

MAROLLE C. (1983). - "Remilly-Aillicourt (Ardennes) "La Bonne-Fache". Seine-Oise-Marne, Chalcolithique et Bronze ancien". Numéro spécial, *R.A.P.*, Actes du Colloque néolithique de Compiègne (à paraître).

MÉNIEL P. (1977), - "Nanteuil-sur-Aisne, étude des vestiges osseux des mammifères". *B.S.A.C.*, 4, p. 55-60.

ROZOY J.G. (1968). - "L'Age du Bronze au Musée de Charleville". *Bull. Groupe d'Etudes Archéologiques Champagne-Ardenne*, 1. - *Inventaire des trouvailles et indices préhistoriques du département des Ardennes,* manuscrit.

SIMONET L. (1934). - "Une station néolithique à Hauviné". *B.S.A.C.*, 3-4, p. 38-48.

DÉPARTEMENT DU NORD

AGACHE R. - "Informations archéologiques". *G.P. (Voir département de l'Oise).*

ANONYME (1874). - Analyse sommaire des communications faites par les membres de la société, année 1872. Annales Soc. Géologique du Nord, 1870-74, p. 7-16.

ANONYME (1877). - Séance du 8 Juillet 1875. *Bull. Commission Hist. dépt. du Nord,* t. XIII, p. 42-45.

ANONYME (1904). - Séance du 3 Avril 1900. *Bull. Commission Hist. dépt. du Nord,* t. XXVI, p. 239 et 245.

ANONYME (1925). - Séance du 3 Décembre 1923. *Bull. Commission Hist. dépt. du Nord* (1922-24), t. XXXII, p. 64-69.

BECOURT H. (1886). - "La forêt de Mormal". *Bull. Soc. Géographique de Lille,* 2e sem., t. VI, p. 206-223.

BERTRAND R. de (1852). - *Histoire de Mardyck et de la Flandre maritime,* Dunkerque, Drouillard, 447 p.

BILL J. (1973). - "Quelques lames de hallebardes du Bronze ancien dans l'Est de la France". *B.S.P.F.*, t. 70, c.r.s.m., n° 1, p. 21-25 (Armentières, fig. 3).

BLANCHARD R. (1906). - *La Flandre, Etude géographique de la plaine flamande en France, Belgique et Hollande.* Soc. Dunkerquoise, 530 p.

BOMBART Dr H. (1897). - "Etude sur le véritable emplacement d'Hermoniacum". *Mém. Soc. d'Emulation Cambrai,* 1896, t. LI, p. 41-67.

BOMBART Dr H. (1901). - "Histoire de la Terre et seigneurie de Solesmes". *Mémoires Soc. d'Emulation Cambrai,* 1900, t. LV, p. 1-449.

BOTTIN S. (1913). - *Sur quelques monuments celtiques découverts dans le département du Nord,* Lille, Leleux, 24 p.

BREAN A. et DELPLANQUE (1878). - Sur les tumulus de Bousies. *Bull. Soc. d'Anthropologie,* Paris, 3e série, t. 1, p. 402-406.

BREAN A. (1880). - Tumulus de Bousies, près de Landrecies, *C.A.F.*, Arras, XLVIIe session, p. 240-243.

BRIQUET A. (1930). - *Le littoral du Nord de la France et son évolution morphologique,* Orléans, Tessier, 439 p., 151 fig., 1 ph. h. texte.

BRUYELLE A. (1846). - Rapport sur les fouilles opérées au village d'Esnes le 11 Juin 1844, *Mém. Soc. Emulation de Cambrai,* 1843-46, t. XIX, 1e partie, p. 469-75.

BRUYELLE A. (1862). - Dictionnaire topographique de l'arrondissement de Cambrai, *Mémoires Soc. d'Emulation de Cambrai,* t. XXVII, 2e partie, 369 p.

CROIX C. (1956). - *L'Avesnois préhistorique, gaulois, gallo-romain et franc,* Cholet, Farre, 182 p.

DEBRAY L. (1872). - Etude géologique et archéologique de quelques tourbières du littoral flamand et du département de la Somme, *Mémoire Soc. Sc. Agriculture, Arts de Lille,* 2e partie, 3e série, vol. XI, p. 433-487.

DEBRAY H. (1873). - Etude géologique et archéologique de quelques tourbières du littoral flamand et du département de la Somme, *Mém. Soc. Sc. de l'Agr. et des Arts de Lille,* p. 1-53 (pl. XIII).

DEMOLON P. et HURTRELLE J. (1974). - Instruments perforés du Pas-de-Calais, *B.S.P.F.*, t. 71, c.r.s.m., n° 6, p. 180-184.

DEMOLON P., FELIX R. et HURTRELLE J. (1975). - Une sépulture campaniforme à Aubigny-au-Bac (Nord), *B.S.P.F.*, t. 72, c.r.s.m., 8, p. 245-248, 2 fig.

DEUDON P. (1970). - Découvertes archéologiques fortuites à Haulchin (Nord), *Bull. Soc. Royale Belge d'Etudes Géol. et Archéo., Les Chercheurs de la Wallonie,* t. XXI, p. 105-113.

FÉLIX R., LHOMME G., CARNEAUX P. et DRAUX E. (1959). - *La Pévèle préhistorique, gallo-romaine et franque.* Préambule à L'histoire d'une ville : Orchies, des origines à nos jours, suivi de quelques notes sur les communes du canton, Lille, Douriez-Bataille, 189 p.

FÉLIX R. (1964). - "Trouvailles en tourbières à Aubigny-au-Bac" (Nord). *Cahiers d'Archéologie du Nord-Est,* t. VII, fasc. 13, p. 17-23.

FÉLIX R. (1968). - "Répertoire bibliographique des découvertes préhistoriques du département du Nord". *Mém. Soc. Agric. Sc. Arts de Douai,* 1965, 1968, 5e série, t. II, 119 p.

FÉLIX R. et HANTUTE G. (1969). - "La sépulture campaniforme d'Aremberg" (Commune de Wallers - Nord). *B.S.P.F.*, p. 276-282, 5 fig.

FÉLIX ET DEUDON P. (1973). - "Objets de parure en bronze découverts à Haulchin" (Nord), *B.S.P.F.*, T. 70, c.r.s.m., n° 9 p. 273-278, 3 fig.

FÉLIX R. (1976). - "Supplément au répertoire bibliographique des découvertes préhistoriques du département du Nord". *Septentrion,* n° 6, p. 27-45.

GALLE L. (1919). - "Les stations néolithiques de la vallée de la Deûle". *Annales Soc. Géol. Nord,* t. XLIV, p. 151-164.

GAUCHER G. et MOHEN J.P. (1974). - *L'Age du Bronze dans le Nord de la France,* n° 9, spécial. Sté Préh. Nord, 144 p., 58 ill.

GOSSELET J. (1876). - "Palafittes des marais de la Deûle à Houplin" (Nord). *Matériaux,* IIe vol. 2e série, t. VIII, p. 95-96.

HENAULT M. (1923). - L'Age du Bronze dans la vallée de l'Escaut. Région de Valenciennes. *Pro-nervia,* t. I, p. 98-102.

JENNEPIN M. (1877). - *Notice historique sur la commune de Cousolre depuis les temps les plus anciens jusqu'aujourd'hui ;* Maubeuge, Beugnies, 402 p., cartes et ill.

JENNEPIN M. (1886). - Notes archéologiques sur l'arrondissement d'Avesnes. *Bull. Commission Hist. Dépt. Nord,* t. XVIII, p. 405-414.

JENNEPIN M. (1889). - "Découvertes archéologiques à Cousolre,

Bousignies et aux environs'' (Nord de la France). *Annales Soc. Arch. Bruxelles, Mémoires, rapports et documents,* 1888-89, t. II, p. 301-305.

LE GLAY (1835). - ''Notice sur le village d'Esne, en Cambrésis''. *Revue du Nord,* t. IV, p. 275-287.

LÉMAN P. - (Voir département du Nord, rubriques Gallia Préhistoire).

LESMARIES A. (1922 et 1923). - ''Dunkerque et la plaine maritime aux temps anciens''. *Bulletin de l'Union Faulconnier de Dunkerque,* 1922, t. XIX, p. 221 ; 1923, t. XX, p. 5.

MOHEN J.P. (1972). - ''Que savons-nous de l'Age du Bronze dans le Nord de la France ?'' (départements du Nord et du Pas-de-Calais). *B.S.P.F.,* t. 69, Et. et trx, fasc. 1, p. 444-464, 10 fig.

PININGRE J.F. (1976). - ''Quelques objets de l'Age du Bronze et du Néolithique des marais de la Deûle''. *Revue du Nord,* t. LVIII, n° 228, p. 7-13, 5 fig.

RIGAUX H. (s.d.). - *Notes manuscrites déposées au Musée de Lille, citées par R. Félix,* 1965-68, p. 17.

SEYDOUX (1876). - ''Sur les fouilles d'un tumulus de Bousies, près Landrecies'' (Nord). *Bull. Soc. d'Anthropologie Paris,* 2e série, t. XI, p. 440-442.

SMYTTERE P.J.E. de (1860). - ''Mémoire... sur Cassel et son territoire''. *Congrès Archéologique de France,* 7e session, Dunkerque, p. 180-230.

TERRISSE R. (1940). - ''Complément au répertoire des gisements archéologiques du canton d'Avesnes et des cantons limitrophes''. *Soc. Archéo. Hist. Ant. d'Avesnes,* Mémoires, t. XVII, p. 221-236.

TOILLIEZ A. (1850). - ''Notice sur des Antiquités Gallo-romaines et franques trouvées dans le Hainaut''. *Annales du Cercle Archéo.* Mons, 1856-1858, t. I, p. 74-93.

VAN DE VELDE B. (1927). - ''L'Age du Bronze en Nervie''. *B.S.P.F.,* t. XXIV, p. 150-156.

VERLY C. (1824). - Recueil d'Antiquités trouvées dans le département du Nord. *Recueil Trx Soc. Amateurs Sc. de l'Agriculture et des Arts de Lille,* 1823-1824, p. 300-302.

VERLY C. (1860). - *Catalogue du Musée archéologique et numismatique de la ville de Lille,* Danel, 637 p.

WILBERT A. (1841). - ''Rapport... sur l'histoire, l'état de conservation et le caractère des anciens monuments de l'arrondissement de Cambrai''. *Mémoire Soc. d'Emulation de Cambrai,* 1839, t. XVII, 2e partie, 396 p.

DÉPARTEMENT DE L'OISE

ANONYME (1844). - ''Note sur les bronzes de la trouvaille de Pontpoint''. *Revue Arch.,* II, p. 479.

ANONYME (1859). - ''Lame de glaive trouvée dans une mare à Bresles et donnée au Musée de Beauvais''. *B.S.A. Picardie,* VII, 1859, p. 182.

ANONYME (1913). - ''Hache à talon trouvée à Ivillers, près de Villeneuve-sur-Verberie'' (Oise). *P.V. de la Sté H.C.,* XXII, 1913, p. 37.

AGACHE R. (1968). - ''Informations archéologiques de la circonscription de Nord et Picardie''. *G.P.,* t. XI, fasc. 2, p. 267-309, 49 ill.

AGACHE R. (1971). - ''Informations archéologiques de la circonscription de Nord et Picardie''. *G.P.,* t. XIV, fasc. 1, p. 271-310.

AGACHE R. (1973). - Résurrection des habitats antiques de l'Oise. *R.A.O.,* n° 4, p. 31-46, 22 photos aériennes.

AGACHE R. (1974). - ''Informations archéologiques de la circonscription de Nord et Picardie''. *G.P.,* t. 17, fasc. 2, p. 425-463.

AGACHE R., AUDOUZE F., BLANCHET J.C. et LAMBOT B. (1976). - Activités de fouilles en 1976. Le site de Verberie, ''Le Buisson Campin (Oise)''. *R.A.O.,* 8, p. 4-10, 7 fig.

AGACHE R. (1976). - ''Informations archéologiques de la circonscription Nord et Picardie''. *G.P.,* t. 19, fasc. 2, p. 395-428.

AGACHE R. (1979). - ''Informations archéologiques de la circonscription de Picardie''. *G.P.,* 1979, t. 22, fasc. 2, p. 409-441, 40 fig.

AGACHE R., BOUCHAIN P. et VIOLET C. (1980). - Archéologie aérienne des plaines céréalières de l'Oise. Nouvelles découvertes d'habitats disparus. *R.A.O.,* n° 18, p. 2-8, 17 fig.

AGACHE R. (1982). - ''Informations archéologiques de la circonscription de Picardie''. *G.P.,* 25, 1982-2, p. 265-277.

ANSART C. (1978). - ''L'Abbé Henri Breuil'' (1877-1961). *Société Archéologique et Historique de Clermont-en-Beauvais,* c.r.s.m., t. XXXIV, 1972-77, p. 150-162.

AUDOUZE F. (1972). - ''Une épée du type d'Hemigkofen trouvée près de Creil (Oise). *B.S.P.F.* 69, 1972, c.r.s.m., 9, p. 264-265, 2 fig.

AUDOUZE F., JORRAND C. et J.P., MARQUIS P. et MOMMELE R. (1975). - ''L'habitat protohistorique de Nery (Oise). *R.A.O.,* n° 5, p. 11-14, 5 fig.

AUDOUZE F., BLANCHET J.C. et BRUNAUX J.L. (1978). -''L'habitat à l'Age du Fer dans la moyenne vallée de l'Oise''. *Actes du colloque de Châteauroux, 27-29 oct. 1978 (1981). - Les structures d'habitat à l'Age du Fer en Europe tempérée,* p. 67 à 82, 7 fig.

BAILLOUD G. (1956). - ''Recherches au Camp de Catenoy'' (Oise). *B.S.P.F.* LIII, 1956, p. 570-574, 2 fig.

BAKELS C.C. (1983). - Les graines carbonisées du Bronze final, de l'oppidum de Saint-Pierre-en-Chastre à Vieux-Moulin (Oise). *R.A.P.,* (à paraître).

BARBIER P. (1920). - ''Sur une lance en bronze ayant conservé une partie de son bois d'emmanchement''. *B.S.P.F.* 1920, p. 33-36, 3 fig.

BAUDON A. (1865). - ''Epoque du Bronze et de la Pierre dans l'Oise''. *Matériaux,* I, 1864-1865, p. 188.

BAUDON A. (1867). - ''Notice sur diverses découvertes archéologiques du canton de Mouy et des territoires voisins''. *Mémoires S.A.O.,* 1867, p. 724-736, 5 pl.

BAUDON A. (1868). - ''Néolithique et Bronze de l'Oise''. *Matériaux,* IV, 1868, p. 164.

BAUDON A. (1896). - ''Dernières découvertes dans le canton de Mouy''. *Mémoires S.A.O.,* 1896, p. 271-279, 1 pl.

BAUDON A. (1902). - ''Pointe en bronze trouvée à Villers-sous-Erquery''. *C.R. de la S.A.O.,* 1902, p. 33.

BAUDON T. (1912). - ''Pointes de flèches de l'Age du Bronze et de l'Age du Fer''. *L'Homme Préhistorique,* p. 257-267.

BEHRENS G. (1917). - ''Ein bronzezeitliches Gefäb aus Frankreich in Museum zu Wiesbaden''. *Germania,* 1917, p. 26-28, 1 fig. (vase des environs de Clermont).

BLANCHET J.C. (1967). - ''La station néolithique de Suzoy'' (Oise). *B.G.A.N.,* 1, p. 29-40.

BLANCHET J.C. (1968). - ''Note sur une hache à douille du Bronze final, découverte à Ognolles'' (Oise). *B.G.A.N.,* 3, p. 37-39, 1 fig.

BLANCHET J.C. (1969). - ''Poignard en silex, emmanché, trouvé au confluent de l'Aisne et de l'Oise à Clairoix'' (Oise). *Doc. et Rech.,* 64, p. 6-10, 2 fig.

BLANCHET J.C. (1971b). - "Le site post-néolithique de l'Ecouvillon, à Elincourt-Sainte-Marguerite" (Oise). *R.A.N.E.O.,* 1, p. 20-27, 4 fig.

BLANCHET J.C. (1971c). - "Le site du Bois d'Ageux". *Bull. Groupe Archéologique du Noyonnais,* 5, p. 10-13, 1 fig.

BLANCHET J.C. et PETIT M. (1972). - "L'habitat néolithique de Jonquières" (Oise), Premiers résultats. *B.S.P.F.* 69, Et. et Trx, p. 389-407.

BLANCHET J.C. (1973). - "Objets de l'Age du Bronze dans des collections privées à Compiègne". *R.A.O.* 3, p. 45-57, 11 fig.

BLANCHET J.C. (1974). - "Datation radiocarbone du néolithique chasséen du Bassin parisien de Jonquières." (Oise) *B.S.P.F.,* 71, c.r.s.m., p. 107-108.

BLANCHET J.C. et LAMBOT B. (1975a). - "L'Age du Bronze dans les Musées de l'Oise". *C.A.P.,* t. 2, fasc. 1, p. 25-70.

BLANCHET J.C. (1975b). - "Remarque sur l'occupation du Mont de Noyon à Chevincourt" (Oise). *R.A.O.,* p. 16, 1 fig.

BLANCHET J.C. (1975c). - "L'épingle en bronze de Breuil-le-Sec" (Oise). *R.A.O.,* 5, p. 20-21, 6 fig.

BLANCHET J.C. (1975d). - "Un ciseau à douille et une armille en bronze trouvés à Villers-sur-Coudun" (Oise). *R.A.O.,* n° 6, p. 18-19, 5 fig.

BLANCHET J.C. (1975e). - "Le site chasséen de Jonquières" (Oise). *Les fouilles protohistoriques dans la vallée de l'Aisne. Université de Paris I,* 3, p. 61-71, fig. 52 à 63.

BLANCHET J.C. (1976a). - "L'Age du Bronze en Picardie". *R.A.O.,* n° 7, p. 29-42, 8 fig.

BLANCHET J.C. (1976b). - "Le premier Age du Fer en Picardie". *R.A.O.,* n° 7, p. 43-46, 4 fig.

BLANCHET J.C. et DUVAL (1976). - "Le deuxième Age du Fer, ou époque de la Tène, en Picardie". *R.A.O.,* 7, p. 48-58, 8 fig.

BLANCHET J.C. (Voir AGACHE R., AUDOUZE F. et LAMBOT B. (1976).

BLANCHET J.C. et LAMBOT B. (1977a). - "Les dragages de l'Oise de 1973 à 1976 - 1ère partie". *C.A.P.,* n° 4, p. 61-88, 27 fig.

BLANCHET J.C. et MOHEN J.P. (1977b). - "Le dépôt du Bronze final I de Saint-Just-en-Chaussée" (Oise). *B.S.P.F.* t. 74, *Et. et Trx,* fasc. 1, p. 472-481, 8 fig.

BLANCHET J.C. et MARQUIS P. (1977c). - "Deux haches du Bronze final au Bois d'Ageux, à Longueil-Ste-Marie" (Oise). *R.A.O.,* n° 9, p. 6-7, 2 fig.

BLANCHET J.C. (1977d). - "Vestiges d'une petite occupation protohistorique à la Pierre Levée à Ville" (Oise). *R.A.O.,* n° 10, p. 46-48, 3 fig. 2 photos.

BLANCHET J.C. (1977e). - "Protohistoire des relations commerciales dans la France du Nord-Ouest". *Caesarodunum,* n° 12, p. 124-128.

BLANCHET J.C. et TOUPET C. (1977h). - "Première métallurgie du fer : découverte à Choisy-au-Bac (Oise) de fourneaux du début du premier Age du Fer". *B.S.P.F.* 74, c.r.s.m., 7, p. 195.

BLANCHET J.C., CORNÉJO A., LAMBOT B. et LAURENT S. (1978a). - "Les dragages de l'Oise de 1973 à 1976, 2ᵉ partie". *C.A.P.,* 5, p. 89-104, 56 fig.

BLANCHET J.C. et FITTE P. (1978). - Le site archéologique de Moru, commune de Pontpoint (Oise). *R.A.O.,* 11, p. 3-25, 24 fig.

BLANCHET J.C. (1978). - "L'apport des fouilles du XIXᵉ siècle à l'étude de deux fortifications célèbres : Saint-Pierre-en-Chastre à Vieux-Moulin (Oise) et Le Mont-César à Catenoy" (Oise). *Caesarodunum,* 14, p. 21-36, 4 fig.

BLANCHET J.C. Voir OPITRESCO-DODD A. et MILLOTTE J.P. (1978) (Somme).

BLANCHET (1979a). - *Les premiers métallurgistes dans le Nord-Ouest de la France - Le Chalcolithique, l'Age du Bronze et le Premier Age du Fer.* Thèse de doctorat de 3ᵉ cycle, dactylographiée, vol. I, texte, 541 p. ; vol. II, inventaire, 325 p. ; vol. III, figures, 204 fig.

BLANCHET J.C. (1979b). - "L'allée couverte S.O.M. du Bois de Thézy, à Montigny-Lengrain" (Aisne). *C.A.P.,* 6, p. 21-32, 8 fig.

BLANCHET J.C., TARRÊTE J. et VATINEL J.L. (1979). - "Un vase du Bronze moyen à Mézières-sur-Seine" (Yvelines). *B.S.P.F.* 76, c.r.s.m., 1, p. 24-28, 4 fig.

BLANCHET J.C. et DECORMEILLE A. (1979). - "Les sites néolithiques de Pontpoint et Compiègne (Oise). Résultats des premières fouilles". *B.S.P.F.* 76, c.r.s.m., 3, p. 67-68.

BLANCHET J.C. et TOUPET C. (1980). - "Ateliers sidérurgiques du VIIᵉ siècle av. J.C. au confluent de l'Aisne et de l'Oise". *Archéologia,* 142, Mai 1980, p. 44-45, 4 photos.

BLANCHET J.C. et alii (1980). - *La Picardie* (parties préhistorique et protohistorique), p. 161-215, 11 ill. et 1 tableau. Coll. "Peuples et pays de France". Editions d'Organisation.

BLANCHET J.C. et DECORMEILLE A. (1980). - "Les débuts du premier Age du Fer à Choisy-au-Bac" (Oise). *Bulletin Société Royale Belge d'Anthropologie et de Préhistoire,* 91, p. 21-38, 8 fig. - "Le site du Coq Galleux et du Hazoy à Compiègne" (Oise) (Danubien, Chasséen, S.O.M. et premier Age du Fer). *C.A.P.,* 7, p. 49-84, 40 fig.

BLANCHET J.C. DECORMEILLE A. et MARQUIS P. (1980). - "Récentes découvertes du néolithique danubien dans la Moyenne vallée de l'Oise". *P.P.C.A.*. Actes du colloque de Châlons-sur-Marne, Mars 1979, n° spécial, p. 5-21, 16 fig.

BLANCHET J.C., AUDOUZE F. et BRUNAUX J.L. (1980). - "L'habitat à l'Age du Fer dans la moyenne vallée de l'Oise". *Actes du colloque sur les structures d'habitats à l'Age du Fer, en Europe tempérée,* oct. 1978, p. 67-82, 7 fig.

BLANCHET J.C. et DECORMEILLE A. (1980). - "Problèmes des débuts de l'Age du Fer dans la moyenne vallée de l'Oise : les décors céramiques". *B.S.P.F.* 77, c.r.s.m., 4, p. 98-99.

BLANCHET J.C. et LAMBOT B. (1980). - "Les dragages de l'Oise : armes et outils de l'Age du Bronze". *Archéologia,* 142, Mai 1980, p. 46-48, 6 photos.

BLANCHET J.C. (1980). - "Guide de la visite des collections d'archéologie régionale du Musée Vivenel" (partie préhistorique, salle Henri Breuil). *R.A.O.,* 17, p. 3-14, 19 fig.

BLANCHET J.C. et LAMBOT B. (1980). - "Une pointe de lance à perforations multiples, trouvée à Clairoix" (Oise). *B.S.P.F.* 77, c.r.s.m., 7, p. 205-206, 2 fig.

BLANCHET J.C. (1980). - "Etat des recherches archéologiques dans la région de Compiègne - Première partie : la Préhistoire". *B.S.H.C.,* t. 27, p. 3-32, 3 cartes. - La maison gauloise de Verberie (Oise). *R.A.O.,* 17, Guide de la visite des collections d'archéologie régionale du Musée Vivenel, p. 15, 3 fig.

BLANCHET J.C. (1980) - "Essai de reconstitution d'une structure d'habitat de la Tène finale à Verberie" (Oise). *Séminaire sur les structures d'habitat. Organisation collective,* p. 17-21. Collège de France. Ethnologie Préhistorique.

BLANCHET J.C. et BOUCHAIN P. (1980). - "Le tumulus arasé de la Saule Ferrée de Rivecourt" (Oise). *R.A.O.,* 20, p. 2-4, 4 fig.

BLANCHET J.C. et GUILLOT R. (1980). - "La préhistoire de Picardie, cadres culturels et géologiques". *Pour faire la classe, publication de la section Histoire - Géographie du C.D.D.P. de Beauvais,* Sept.-Déc. 1980, n° 1 et 2, 3 p.

BLANCHET J.C., MARTINEZ R. et MÉNIEL P. (1982). - "Deux nouveaux sites chasséens dans l'Oise : le site fortifié de Boury-en-Vexin et l'habitat de Pont-Sainte-Maxence". *B.S.P.F.* 79, c.r.s.m., n° 1, p. 7-9, 1 fig.

BLANCHET J.C., BRÉART B., DECORMEILLE A., HAMARD D., LASSERRE M., MARTINEZ R., PETEL P. et TOUPET C. (1982). - "Le chasséen du Nord du Bassin parisien". *Colloque interrégional sur le néolithique à Compiègne, 1982, Résumés des communications,* p. 36-39, 1 fig., 1 carte.

BLANCHET J.C. (1982). - "Le Chalcolithique final dans le Nord de la France. Exposé introductif". *Colloque interrégional sur le néolithique à Compiègne, 1982, Résumés des communications,* p. 42-46.

BLANCHET J.C. et LAMBOT B. (1982). - "Sites chalcolithiques de Picardie". *Colloque interrégional sur le néolithique à Compiègne,* 1982, Résumés des communications, p. 50.

BLANCHET J.C. et DECORMEILLE A. (1983). - "Le premier Age du Fer dans la moyenne vallée de l'Oise. 1, méthode d'étude de la céramique décorée d'habitat". *Mélanges offerts au professeur J.P. Millotte* (à paraître).

BLANCHET J.C. (1983). - "Inventaire des sites du second Age du Fer dans l'Oise". *R.A.P.,* 1, *Actes du colloque sur le second Age du Fer à Senlis,* p. 254-263, 3 fig.

BLANCHET J.C., BUCHSENSCHUTZ O. et MÉNIEL P. (1983). -"La maison de la Tène moyenne de Verberie" (Oise). *C.A.P.,* 1, actes du colloque sur le second Age du Fer à Senlis, p. 96-126, 52 fig.

BLANCHET J.C. et AUDOUZE F. (1983). - "Dix ans de fouilles de structures funéraires de l'Age du Bronze dans le Nord de la France : un bilan". *Actes du colloque C.N.R.S. de Rennes,* 1982. - Enclos funéraires et structures d'habitat en Europe du Nord-Ouest (à paraître).

BLANCHET J.C. et LAMBOT B. (1983). - "La culture du Gord en Picardie". N° spécial. *R.A.P.,* actes du colloque néolithique de Compiègne (à paraître).

BOITEL de DIENVAL (1844). - "Poignard en bronze trouvé à La Folie, commune de Pierrefonds". *B.S.H.C.* VII, p. 7.

BOUTANQUOI O. (1910). - "Camps et enceintes anhistoriques de l'Oise". *B.S.P.F.* VII, p. 46-322.

BOUTANQUOI O. (1912). - "Poignard de l'Age du Bronze, trouvé à Boulogne-la-Grasse" (Oise). *B.S.P.F.* IX, p. 671-672, 1 fig.

BOUTANQUOI O. (1928). - "Présentation d'une hache percée provenant de Verneuil" (Oise). *B.S.P.F.* 1928, p. 136 et p. 268-269, 1 fig.

BREUIL H. (Abbé) (1899). - "Coup d'œil sur l'Age du Bronze dans l'Aisne, l'Oise et la Somme". *Congrès A.F.A.S., Boulogne-sur-Mer,* t. II, p. 588-597, carte de répartition. - "Coup d'œil sur l'Age du Bronze dans les départements de l'Aisne, de l'Oise et de la Somme". *A.F.A.S., Boulogne-sur-Mer,* 2e partie, p. 588-597, 1 carte.

BREUIL H. (Abbé) (1900). - "Note sur la présence d'objets de bronze dans certains dolmens du Bassin de l'Oise". *Congr. Int. Anthr. et Arch. Préh.,* t. XII, p. 367.

BREUIL H. (Abbé) (1908). Quelques stations de la fin du Néolithique dans le département de l'Oise". *B. Soc. Arch. et Hist. Clermont,* t. VIII, p. 59-72.

CADOUX J.L. (1979 et 1981). - "Informations archéologiques de la circonscription de Picardie". *Gallia,* t. 39, fasc. 2, p. 257-288, 14 fig. ; *Gallia,* t. 37, fasc. 2, p. 307-309.

CAILLETTE de l'HERVILLERS E. (1869). - *Compiègne, sa forêt ses alentours* - "Une promenade à la Folie, près de Pierrefonds".

CAIX DE SAINT-AYMOUR A. de (1877). - "Note sur une épée de bronze trouvée aux environs de Senlis, dans le lit de l'Oise". *Musée Archéologique,* II, 1877, p. 165-169.

CAMBRY J. (1803). - *Description du département de l'Oise,* 1803, P. Didot, 2 vol., in-8°, et 424 p. et 1 album.

CAMUS. - *Histoire d'un village par un paysan* (Gournay-sur-Aronde) - Manuscrit, à la Bibliothèque de Compiègne.

CAPITAN L. (1900). - "Fouilles au Camp de Catenoy". *Rev. Ec. d'Anth.,* 1900, p. 282 - Et. Cong. Int. et *Arch. Préh. Paris,* 1900, p. 1 et 211.

CAUCHEMÉ V. (1900-1902-1906-1912). - *Description des fouilles archéologiques exécutées dans la forêt de Compiègne, sous la direction de A. de Roucy.*
1e partie - 1900 - 67 p., 15 pl., in-4°
2e partie - 1902 - 30 p., 26 pl., in-4°
3e partie - 1905 - 28 p., 10 pl., in-4°
4e partie - 1912 - 28 p., 26 pl., in-4° ; *Soc. Hist. de Compiègne.*

CAUCHEMÉ V. - *Documents originaux, dessins, plans, au Musée Vivenel de Compiègne, à la Bibliothèque de Compiègne et au Musée des Antiquités Nationales.*

CHORON J.B. - *Rapports de fouilles originaux, à la Bibliothèque de Compiègne,* (fouilles de Napoléon III en forêt de Compiègne).

COET E. (1887-1894). - *Tablettes d'histoire locale,* 7 vol., Compiègne.

CORDIER G. et MOHEN J.P. (1972). - "Un poignard à poignée métallique de l'Age du Bronze du Musée de Vendôme" (dépôt de Bailleul-sur-Thérain) (Oise). *Bull. Soc. Arch. Sc. Litt. du Vendômois,* p. 19-24, 2 fig.

COSTA de BEAUREGARD O. (1905). - "Le torque d'or de Saint-Leu-d'Esserent". *Congrès Arch. de France à Beauvais,* 1905, 21 p.

COUTIL L. (1911). - "Cachette de fondeur de la fin de l'Age du Bronze, découverte près de Compiègne, dans la plaine des Sablons". *L'Anthropologie,* XXII, 1911, p. 373.

DENOYELLE L. (1909). - "Le préhistorique de la ballastière de Rochy-Condé, Bailleul-sur-Thérain" (Oise). *Congrès Préhist. de France à Beauvais,* 1909, p. 91-100, 10 pl. et 2 fig.

DERVILLÉ (1901). - "Trouvaille au Vivier Payen (Saint-Jean-aux-Bois) de haches en bronze". *Ephémérides Compiégnoises.* Imprimerie, Progrès de l'Oise, Compiègne, 1901.

DOIZE R.L. (1965). - "La collection Paul Boulet et les anciennes découvertes archéologiques des environs du confluent de l'Aisne et de l'Oise". *B.S.P.F.* LXII, 1965, p. 245-252, 1 fig.

DURVIN P. (1959). - "Les camps fortifiés de la région de Creil". *Documents et recherches,* 25, juillet 1959, p. 3-5.

DURVIN P. (1961). - "Deux épées en bronze trouvées dans les dragages de l'Oise". *O.G.A.M.,* 1961, XIII, p. 213-218, 3 fig.

DURVIN P. (1965a). - "L'Age du Bronze dans la moyenne vallée de l'Oise". *Celticum,* XII, Sarrebrück, 1964, p. 51-65, 6 fig.

DURVIN P. (1965b). - "Note sur un vase à décor excisé découvert aux environs de Clermont-en-Beauvaisis". *Celticum,* XII, Sarrebrück, 1964, p. 66-68, fig. 7.

DURVIN P. (1974). - "Quelques découvertes inédites préhistoriques dans le département de l'Oise". *Doc. et Rech.,* 85, p. 17-23, 4 fig.

FAUQUEUX C. (1951). - *Géographie de l'Oise,* Beauvais, Imp. Centr. Adm. 141 p., 30 cartes, coupes, croquis.

FEMOLANT J.M. (1981). - "Une bouterolle de fourreau d'épée à Saint-Leu-d'Esserent" (Oise). *R.A.O.,* 25, p. 2-3, 3 fig.

FREIDIN N. (1977). - "Un montant de mors en bois de cerf de Pontpoint à Moru" (Oise). *R.A.O.,* n° 10, fasc. 3-4, p. 7-9, 2 fig.

GRAVES L. (1832 et 1856). - *Notice archéologique sur le département de l'Oise,* Beauvais, 1832 1e édition, in-8°, 236 p. - Beauvais, 1856, 2e édition, in-8°, 458 p.

GRAVES L. (1842a). - "Note énumérative sur les découvertes gallo-romaines, gauloises et de l'Age du Bronze, faite aux Ageux". *B.S.A. de Picardie,* 1842, p. 184.

HÉMERY M. (1915). - "Découverte d'objets de l'époque gauloise à Tracy-le-Val". *B.S.P.F.* XII, 1915, p. 421, 1 carte.

HÉMERY M. (1922a). - "Note sur une hache en bronze trouvée sur le territoire de Choisy-au-Bac" (Oise). *S.H.C.,* XXV, 1922, p. 198.

HÉMERY M. (1922b). - "Une enceinte défensive antique, inédite, en forêt de Compiègne" (Oise). *S.H.C.,* XXV, 1922, p. 229 (Saint-Sauveur).

HÉMERY M. (1923a). - "Quelques mots sur des antiquités préhistoriques trouvées dans les dragages de l'Oise entre Compiègne et Creil". *P.V. S.H.C.,* XXV, 1923, p. 159-163, 1 pl.

HÉMERY M. (1923b). - "La Montinette du bois de la Montelle à Jonquières" (Oise). *P.V. S.H.C.,* XXVI, p. 153-158.

HÉMERY M. (1924). - "Note sur une lance en bronze trouvée à Compiègne". *P.V. S.H.C.,* XXVII, 1924, p. 143-149, 2 fig.

HÉMERY M. (1925a). - "Lance en bronze trouvée à Compiègne". *B.S.P.F.,* XXII, 1925, p. 191, 1 fig.

HÉMERY M. (1925b). - "Armes antiques trouvées dans les dragages de l'Oise, près de Saint-Leu-d'Esserent" (Oise). *P.V. S.H.C.,* XXVIII, p. 53.

HÉMERY M. (1926). - "Le casque d'Armancourt" (Oise). *B.S.P.F.,* XVIII, p. 194-200, 1 fig.

HÉMERY M. (1927a). - "Le casque d'Armancourt" (Oise). *L'Homme Préhistorique,* 1927, p. 136-141, 1 fig.

HÉMERY M. (1927b). - "Nouvelles découvertes archéologiques aux environs de Compiègne". *P.V. S.H.C.,* XXV, p. 167-182, fig.

HÉMERY M. (1929a). - "Quelques découvertes d'armes en bronze faites dans l'Oise". *B.S.P.F.,* 1929, p. 476-478, 4 fig.

HÉMERY M. (1929b). - "Le casque en bronze de Janville" (Oise) (Montmacq). *B.S.P.F.,* 1929, p. 11.

HÉMERY M. (1929c). - "Les casques de Montmacq" (Oise). *B.S.P.F.,* 1929, p. 423-424, 2 fig.

HÉMERY M. (1929d). - "Note sur une épée en bronze trouvée à Boran" (Oise). *P.V. S.H.C.,* XXXII, 1929, p. 138-141, 1 fig.

HÉMERY M.(1929e). - "Lances en bronze trouvées près de Janville" (Oise). *P.V. S.H.C.,* XXXII, p. 141-144, 2 fig.

HÉMERY M. (1929f). - "Les casques en bronze de Montmacq (Oise). *P.V. S.H.C.,* XXXII, p. 144-149, 3 fig.

HÉMERY M. (1936). - "Une cachette ignorée d'un fondeur ambulant de l'Age du Bronze". *P.V. S.H.C.,* XXXVII, 1934-35-36, p. 139-145, 1 fig.

HÉMERY M. (1937). - "Une cachette de fondeur de l'Age du Bronze en forêt de Compiègne". *B.S.P.F.,* 1937, p. 155-156, 1 fig.

HÉMERY M. (1952). - "Epée découverte dans l'Aisne au pont de Pasly, près de Soissons" (Aisne). *B.S.P.F.,* XLIX, 1952, 5-6, p. 230, 1 fig.

HÉMERY M. (1956). - "La rivière du Carrefour d'Aumont en forêt de Compiègne" (Oise). *B.S.P.F.,* 1956, 7-8, p. 424-433, 5 fig.

HOUBIGANT A.G. (1860). - "Description des objets d'antiquités locales, celtiques, gallo-romains et mérovingiens, renfermés dans le cabinet de M. Houbigant, de Nogent-les-Vierges". *Mém. S.A.O.,* 1860, p. 409-534, 10 pl. - Notes et dessins manuscrits, *Bibliothèque S.A.O. à Beauvais.*

JOURNA R. (1972). - "L'éperon barré du Mont de Noyon à Chevincourt" (Oise). *R.A.O.,* 2, p. 17-28.

JOUVE M. (1976). - "Sondages sur l'oppidum de Saint-Pierre-en-Chastres à Vieux-Moulin" (Oise). *R.A.O.,* 8, p. 39-44, 8 fig.

JULLIAN C. (1900). - "Sur le camp de Saint-Pierre-en-Chastre". *Rev. Et. Anc.,* XI, 1900, p. 358.

KEMBLE J. (1863). - *Horae ferales* (Pontpoint), p. 148, pl. V, fig. 21-34 et p. 153, pl. IV, fig. 14.

LAMBOT B. (Voir BLANCHET J.C. et LAMBOT B.).

LAMBOT B. (1977). - "Armes de l'Age du Bronze conservées au Musée de Vez" (Oise). *R.A.O.,* 10, p. 43-45, 3 fig.

LAMBOT B. (1981). - "Le site chalcolithique du Gord à Compiègne" (Oise). Note préliminaire. *C.A.P.,* 8, p. 5-18, 7 fig.

LAPOINTE C. (1975). - "Pointe de lance en bronze trouvée à Clairoix". *R.A.O.,* 5, p. 15, 1 fig.

LEBLOND Dr. (1910). - "Camps et enceintes anhistoriques de l'Oise". *B.S.P.F.,* VII, 1910, p. 517.

LECOMPTE J. (1916). - "Le Val de Saint-Maur d'Entrevaux à Gournay-sur-Aronde" (Oise). *B.S.P.F.,* XIII, 1916, p. 554-574, 3 fig.

LEDICTE-DUFLOS (1851). - "Notice sur le Mont de Catenoy, dit "Le Camp de César". *Mém. S.A.O.,* 1851, 28 p., 4 pl.

LEFEVRE E. (1910). - "Camps et enceintes anhistoriques de l'Oise". *B.S.P.F.,* VII, 1910, p. 518.

LESGUILLONS Dr. (1884). - "Découverte de deux haches plates en bronze". *B.S.P.F.,* IV, compte-rendu, p. 43.

LEVEAUX A. (1870 et 1877). - *Catalogue du Musée Vivenel, Compiègne,* 1870 et 1877.

LOMBARDO J.L., MARTINEZ R., VERRET D. (1983). - "Les apports de la stratigraphie du fossé de Boury-en-Vexin (Oise) et fonction de l'enceinte". *N° spécial, R.A.O.,* Actes du colloque de Compiègne (à paraître).

LONGPERIER de (1856). - "Le torque d'or de Saint-Leu-d'Esserent". *Bull. Atheneum français,* Juin 1856.

MAILLET (Abbé) (1862). - "Note sur une enceinte circulaire à Amy, au lieu-dit "La Potelle". *B.C.H.A.N.,* I, 1862, p. 29.

MAILLET (Abbé) (1867). - "Note sur une découverte de bracelets en bronze à Amy". *B.C.H.A.N.,* II, 1867, p. 37.

MARICOURT de et GUÉRIN R. (1877). - "Liste des monuments, gisements et découvertes connus dans le département de l'Oise". *B.S.H.A.S.,* 1877, p. 361.

MARICOURT de et VINET A. (1880). - *Catalogue du Musée de Senlis,* 1880, 59 p.

MARTINEZ R. (1982). - "L'enceinte néolithique du "Cul Froid" à Boury-en-Vexin" (Oise). *R.A.P.,* 1, p. 3-6, 5 fig.

MATHON (1862 et 1864). - "Catalogue du Musée archéologique de Beauvais". *Mém. S.A.O.,* 1862, p. 103-156 et 1864, p. 595-614.

MÉNIEL P. (1983). - "Les vestiges animaux de la fosse chalcolithique du "Gord" à Compiègne" (Oise). *N° spécial, R.A.O.* Actes du colloque néolithique de Compiègne (à paraître).

MOHEN J.P. (1972). (Voir CORDIER 1972).

MOHEN J.P. (1977). - "Broches à rôtir articulées, de l'Age du Bronze" (broche de la forêt de Compiègne). *A.N.*, 9, p. 34-39, 6 fig.

MULLER E. (1901). - "A propos de quelques stations préhistoriques des environs de Senlis". *Bull. Com. Arch. Senlis,* t. XVII.

NAPOLÉON III (1865-66). - *Histoire de César,* P. Plon, 1865-66, 2 vol. 1 atlas (Saint-Pierre-en-Chastre, II, p. 326-334, pl. 29-30).

PATTE E. (1970). - La station préhistorique de Villemétrie à Senlis. *Archéologie, Picardie-Ile-de-France, n° II, Supplément à Oise-Tourisme n° 17,* p. VIII à XII, 26 fig.

PATTE E. (1971). - "Quelques objets de l'Age du Bronze, du Valois". *B.S.P.F.,* 68, c.r.s.m., 5, p. 159-160, 1 fig.

PÉRON H. et THIOT L. (1905). - "Cachette de l'Age du Bronze à Bailleul-sur-Thérain" (Oise). *L'Homme Préhistorique,* p. 11-12, 4 fig.

PÉRON H. et THIOT L. (1907). - "Une cachette de l'Age du Bronze à Bailleul-sur-Thérain". *S.A.O.,* C R séances 1907, p. 12.

PEIGNÉ-DELACOURT (1860). - "Note sur une gouge et une hache en bronze trouvées à Coudun" (Oise). *B. Soc. Antiq. de France,* 1860, p. 83.

PEIGNÉ-DELACOURT (1862). - "Découverte d'armes et instruments en bronze à Giraumont" (Oise). *B.C.H.A.N.,* I, 1862, p. 206.

PÉTREL P. (1980). - "Les récentes découvertes archéologiques à Compiègne. Les premiers agriculteurs sur les bords de l'Oise". *R.A.O.,* 21, p. 1-8, 9 fig., 2 photos.

PLESSIER L. et PEIGNÉ-DELACOURT (1869). - "Nouvelle étude sur la campagne de Jules César contre les Bellovaques". *B.S.H.A.S.,* VII, 1869, p. 3-45.

PLESSIER L. (1911). - "Cachette de l'Age du Bronze dans la plaine des Sablons, près de Compiègne". *B.S.P.F.,* VIII, 1911, p. 230 et p. 407.

PLESSIER L. (1912a). - "Découverte d'une cachette de bronze dans la plaine des Sablons, près de Compiègne". *Bull. Arch.,* 1911, p. CXIV.

PLESSIER L. (1912b). - "Note sur un petit objet de bronze provenant des dragages de l'Oise". *Bull. Arch.,* 1912, p. XVII.

PLESSIER L. (1913a). - "Cachette de l'Age du Bronze de la Collection Plessier". *B.S.H.C.,* XV, 1913, p. 99-132, 4 fig.

PLESSIER L. (1913b). - "Pointes de javelot en bronze provenant de Compiègne et du Département de la Meuse". *Bull. Arch.,* 1913, p. LXXX ; *P.V. S.H.C.,* 1913, p. 100.

PLESSIER L. (1913c). - "Pointe de flèche ou harpon en bronze de forme inédite". *B.S.P.F.,* 1913, p. 41 *H.P.,* 1912, p. 156.

PLESSIER L. (1914). - "Deux javelots en bronze, à douille ornée de gravures". *Bull. Arch.,* 1914, p. 165-170, 2 fig.

POIRMEUR (1930). - "Note sur une épée en bronze trouvée près de Moru" (Oise). *P.V. S.H.C.,* 1930, XXXIII, p. 22-23.

PONTHIEUX N. (1873). - *Le Camp de Catenoy (Oise). Station de l'homme à l'époque de la Pierre Polie.* Beauvais, Noulens, 1873, 165 p., 40 pl.

QUENEL C. (1904). - La station préhistorique de l'Ile Saint-Louis et de Royallieu. *H.P.,* 1904, p. 224.

QUENEL C. (1906). - "Découverte préhistorique à Royallieu (Compiègne)". *Le Progrès de l'Oise,* 15 Avril 1906.

QUENEL C. (1913). - "Nouvelles découvertes archéologiques". *Le Progrès de l'Oise,* 6 Avril 1913.

RENET (Abbé) (1879). - *Le Mont César de Bailleul-sur-Thérain (Oise),* Bar-le-Duc, 1879, 171 p., 12 pl.

RIVAUD J.P. (1977). - "Le gisement préhistorique d'Aux-Marais - 60". *R.A.O.,* 10, p. 11-17, 8 fig.

ROUCY A. de (1884). - "Présentation d'un bracelet d'or gaulois, trouvé au Mont Ganelon à Clairoix". *B.S.H.C.,* VI, 1884, p. 54-63, 3 pl.

SALMON P. (1860). - "Trouvailles de l'Age du Bronze à Coudun" (Oise). *B.S.A.F.,* 1860, p. 83.

SCHLEICHER C. (1913). - "Une cachette de l'Age du Bronze des environs de Compiègne". *B.S.P.F.,* X, p. 206.

SOUBEIRAN E. (1926-1937 et 1953). - Archéologie du Département de l'Oise. *B.S.H.C.,* 1926, 127 p., 1937, 89 p., et 1953, 23 p., 10 pl.

STALIN G. (1903). - "Le marais de Bresles, squelette de l'Age du Bronze". *L'Homme Préhistorique,* 1903, p. 207-212.

STALIN G. (1907). - "Note sur une épée de la Tène et une lance de bronze recueillies au confluent de l'Aisne et de l'Oise". *Bull. Arch.,* Janv.-Février 1907.

THIOT L. et PERON H. (1907). - "Cachette de l'Age du Bronze à Bailleul-sur-Thérain" (Oise). *L'Homme Préhistorique,* p. 11-12, 4 fig.

THIOT L. (1907). - Cachette de l'Age du Bronze de Solente (Oise). *C.R. Séances, S.A.O.,* 1907, p. 13.

VAUVILLÉ O. (1908-1909). - "L'enceinte de Saint-Pierre-en-Chastre" (Oise). *M. Soc. Ant. Fr.,* 1908, p. 160-184 *B. Soc. Anthr. Paris,* 1909, p. 665-674.

VERNET J. (1977). - "Une hache à talon trouvée à Glaignes" (Oise). *R.A.O.,* n° 10, p. 10, 1 fig.

VIOLLET-LE-DUC (1862). - "Note sur le camp de Saint-Pierre-en-Chastre à Vieux-Moulin". *Rev. Arch.,* 1862, p. 282. - *Documents originaux sur les fouilles en forêt de Compiègne.* Musée des Antiquités Nationales.

WOILLEZ E. (1862). - *Répertoire archéologique du Département de l'Oise.* Impr. Nat., 1862, in-4°, 388 p. - *Documents originaux au Musée Vivenel et à la Bibliothèque de la S.A.O.,* Beauvais.

DÉPARTEMENT DU PAS-DE-CALAIS

AGACHE R. (1968, 1971, 1974 et 1976). - "Information archéologique de la circonscription Nord et Picardie". *G.P.* (Voir département de l'Oise).

AGACHE R. (1976). - "Importantes découvertes protohistoriques aux abords Est de l'embouchure de l'Authie" (Pas-de-Calais). *Septentrion,* t. 6, fasc. 26-27, p. 21-26.

ANONYME (1845). - "Rapport sur les fouilles faites en 1841 à Etaples, lu à la séance du 20 Décembre 1841". *Mém. Soc. Antiquaires de Morinie,* 1841-43, t. VI, p. 191 et 215.

ANONYME (1876). - "Séance du 1er Octobre 1874". *Bull. Commission Antiquaires du département du Pas-de-Calais,* 1874 à 76, t. IV, p. 27-31.

ANONYME (1880-1882). - *Dictionnaire historique et archéologique du département du Pas-de-Calais,* Arras, Sueur-Charrucy, 1880, t. I, 398 p. ; 1881, t. II, 447 p. ; 1882, t. III, 423 p.

ANONYME (1887). - Séance du 26 Décembre 1887. *Bull. hist. de la Soc. Antiquaires de la Morinie,* 36e année, vol. VIII, p. 157-159.

ANONYME (1895a). - Séance générale du 22 Août 1888. *Bull. Commission départ. des Monuments Hist. du Pas-de-Calais,* 1888-1895, t. I, p. 29-38.

ANONYME (1895b). - Séance du 13 Avril 1893. *Bull. Commission dépt. des Monuments Hist. du Pas-de-Calais,* 1889-1895, t. I, p. 338-345.

ANONYME (1899). - *Boulogne-sur-Mer et la région boulonnaise,* t. I, Boulogne-sur-Mer, Soc. typographique... 856 p., 35 fig.

ANONYME (1912a). - Procès-verbal,s éance du 2 Mars 1910. *Bull. Soc. Acad. Arrt. Boulogne-sur-Mer,* 1910-1912, t. IX, p. 5-7.

ANONYME (1912b). - Procès-verbal, séance du 3 Avril 1912. *Bull. Soc. Acad. Arrt. Boulogne-sur-Mer,* 1910-1912, t. IX, p. 688.

ANONYME (1921). - Séance du 3 Octobre 1912. *Bull. Commission dépt. Monuments Hist. Pas-de-Calais,* 1913-1921, t. IV, p. 11-41.

ANONYME (1928). - Procès-verbal, séance du 3 Juin 1925. *Bull. Soc. Acad. Arrt. Boulogne-sur-Mer,* 1922-28, t. XI, p. 690-691.

BRÉAN A. (1876). - "Exploration du tumulus dit des Sept Bonnettes". *Mémoires Soc. d'Agriculture, des Sciences et Arts,* Douai, 1874-76, t. XIII, 2e série, p. 145-154.

CARDEVACQUE A. de (1895). - "Auguste Terninck, Notice bibliographique". *Mémoires Commission dépt. Monuments Hist. Pas-de-Calais,* 1889-1895, p. 37-49.

CÉPÈDE C. (1907). - "Le tumulus funéraire de Wimereux". *A.F.A.S.,* Reims, p. 980 et 997.

CÉPÈDE C. (1909). - "Le tumulus néolithique de Wimereux". *Bull. Soc. Acad. Arrt. Boulogne-sur-Mer,* 1908-1909, t. VIII, p. 243-261. 9 ill.

CÉPÈDE C. (1912). - "Le début de la formation des dunes du Bas-Boulonnais. Importance de la préhistoire pour la stratigraphie du quaternaire". *Bull. Soc. Acad. Arrt. Boulogne-sur-Mer,* 1910-1912, t. IX, p. 414-423.

COLLET A. (1906). - "Le tumulus préhistorique de Lumbres et les six gisements de l'industrie lithique découverts à Elnes et Wavrans-sur-l'Aa" (Pas-de-Calais). *Soc. Ant. de Morinie, Bull. Hist. trim.,* t. XI, p. 301-319, 2 fig., 1 pl.

COURTOIS et DELMOTTE (1850). - "Rapport sur les fouilles faites en 1847 et 1848 au Mouflon, territoire de Surques, sous la direction de Monsieur de Neuville". *Mém. Soc. Antiquaires Morinie,* 1849-1850, t. VIII, p. 537-573.

COUSIN L. (1856). - "Rapport sur des fouilles archéologiques faites à Wissant en 1855". *Mém. Soc. Dunkerquoise,* 1855, t. III, p. 210-214.

COUSIN L. (1864). - "Rapport sur les fouilles faites en septembre 1863 à Audembert et à Hervelinghen". *C.A.F.,* XXXIe session, Fontenay, p. 376-398.

DEBRAY L. (1872). - "Etude géologique et archéologique de quelques tourbières du littoral flamand et du département de la Somme". *Mém. Soc. Sciences, de l'Agriculture et des Arts de Lille,* 2e partie, 3e série, vol. XI, p. 433-487.

DENECK G. (1943). - "Les origines de la civilisation dans le Nord de la France. Etude sur le peuplement dans le Pas-de-Calais et la Somme, des temps paléolithiques à la fin de l'empire romain". *Mém. Commission dépt. Monuments Hist. Pas-de-Calais,* t. IV, fasc. 2, 141 p., Niort

DESCHAMP L. (1850). - "Rapport sur une découverte d'objets gaulois et gallo-romains dans les jardins du faubourg de Lyzel près de Saint-Omer". *Mémoires Soc. Antiquaires Morinie,* 1849-1950, t. VIII, p. 403-417, 2 pl.

GAUCHER G. et MOHEN J.P. (1974). - "L'Age du Bronze dans le Nord de la France". N° spécial, *Soc. Préh. du Nord,* 144 p., 57 ill.

HAIGNERÉ (Abbé) et SAUVAGE E. (1872). - "Note sur la découverte d'une sépulture de l'Age de la Pierre Polie dans les garennes d'Equihem". *Bull. Soc. Acad. Arrt. Boulogne-sur-Mer,* 1864-1872, t. I, p. 318-330.

HAMY Dr. E.T. (1899). - "Les grottes de la Basse-Falize à Hydrequent, Commune de Rinxent". *Bull. Soc. Acad. Boulogne-sur-Mer,* 1891-1899, t. V, p. 249-276.

HURTRELLE J. et PETIT C. (1977). - "Hache à talon naissant de Beaurainville" (Pas-de-Calais). *Septentrion,* n° 7, 51-52, 1 fig.

HURTRELLE J. et PININGRE J.F. (1976). - "Le site néolithique des Sablins à Etaples (Pas-de-Calais). Premiers résultats". *Septentrion,* 6, p. 44-55, 14 fig.

HURTRELLE J. et PININGRE J.F. (1978). - "Datation radiocarbone du Cerny des Sablins à Etaples" (Pas-de-Calais). *B.S.P.F.,* 75, p. 83-86, 3 fig.

LECLERC P. (1975). - "Deux objets inédits de l'Age du Bronze". *Septentrion,* n° 5, p. 68-69, 3 fig.

LEJEUNE E. (1876). - "Fouilles exécutées dans la plus grande des trois Noires-Mottes de Sangatte" (Pas-de-Calais). *Mém. Soc. Acad. Boulogne-sur-Mer,* 1873-1876, t. V, p. 151 et 163, 1 ill.

LEMAN P. (1978). - Informations archéologiques. Circonscription du Nord-Pas-de-Calais. *G.P.,* 21, 1978-2, p. 447-468, 31 fig.

LEMAN P. (1980). - Informations archéologiques. Circonscription du Nord-Pas-de-Calais. *G.P.,* 23, 1980-2, p. 283-299, 28 fig.

LEMAN P. (1982). - Informations archéologiques. Circonscription du Nord-Pas-de-Calais. *G.P.,* 25, 1982-2.

LORIQUET H. (1895). - Séance du 4 Mai 1898. *Bull. Commission dépt. Monuments Hist. Pas-de-Calais,* 1889-1895, t. I, p. 345-353.

MARIETTE H. (1959a). - "Description de deux objets du Musée de Boulogne-sur-Mer". *B.S.P.F.,* t. LVI, p. 58-59.

MARIETTE H. (1959b). - "Le gisement préhistorique de Longfosse près de Desvres" (Pas-de-Calais). *B.S.P.F.,* t. LVI, p. 218-227.

MARIETTE H. (1961a). - "Une urne de l'Age du Bronze à Hardelot" (Pas-de-Calais). *Helinium,* t. I, 3, p. 229-232.

MARIETTE H. (1961b). - "Un gisement de l'Age du Bronze à Hardelot" (Pas-de-Calais). *V. internat. Kongress für Vor und Frühgeschichte,* Hamburg, 1958, p. 523-529.

MARIETTE H. (1965a). - "Civilisation des gobelets de la région boulonnaise". *Congrès Préhist. de France,* Monaco, 1959, p. 853-859.

MARIETTE H. (1965b). - "Quelques vases campaniformes nouveaux du Boulonnais". *Celticum,* XII, Sarrebrück, 1964, p. 21-26.

MARTIN H. et OVION C. (1905). - "Contribution à l'étude de la cité lacustre de Condette" (Pas-de-Calais). *Congrès Préhist. de France,* Périgueux, p. 433-442.

MOHEN J.P. (1972). - "Que savons-nous de l'Age du Bronze dans le Nord de la France" ? (Nord/Pas-de-Calais). *B.S.P.F.,* t. LXIX, p. 444-464.

PALUSTRE L. (1873). - "Nécrologie - Mort de Monsieur Louis Cousin, Inspecteur divisionnaire de la Société Française d'Archéologie". *Bull. Monumental,* t. XXXIX, p. 325-326.

PIGAULT de BEAUPRÉ (1856). - "Tumulus Gallo-Romain à Etaples, Les Cronquelets". *Soc. Antiquaires Morinie, Bull. Hist.,* 1852-1856, t. I, p. 112-116.

PININGRE J.F. (1977). - "Fouille de sauvetage de deux enclos concentriques à Conchil-le-Temple (Pas-de-Calais), premiers résultats". *Septentrion,* n° 7, p. 17-22, 4 fig.

PININGRE J.F. (1979). - La campagne de fouille 1979, à Conchil-le-Temple (Pas-de-Calais). Les enclos funéraires F et G. *Revue du Nord,* LXI, n° 243, oct.-déc. 1979, p. 953-955.

PRÉVOST Dom R. (1958a). - "Le tumulus de Lumbres". *Actes du 80e Congrès Nat. Soc. Savantes,* Section d'Archéologie, 1955, Lille, p. 21-32.

PRÉVOST Dom R. (1958b). - "Répertoire bibliographique des recherches préhistoriques dans le département du Pas-de-Calais". *Mémoires Comm. Monuments Hist. Pas-de-Calais,* t. IX, 136 p., 3 cartes.

QUENSON (1856). - "Archéologie, Société des Antiquaires de la Morinie". *Bull. Hist.,* 1852-1856, t. I, p. 46-47.

SALOMON A. (1912). - "Découverte d'une station moustérienne d'instruments néolithiques et d'une hache à douille, près d'Hermies" (Pas-de-Calais). *B.S.P.F.,* t. IX, p. 188-190.

SAUVAGE E. (1872). - "Les grottes de la Basse-Falize près Hydrequen" (Pas-de-Calais). *Bull. Soc. Acad. Arrt. Boulogne-sur-Mer,* 1884-1872, t. I, p. 135-138.

SAUVAGE E. (1903). - "Le tumulus funéraire de Wimereux". *Mém. Soc. Acad. Arrt. Boulogne-sur-Mer,* t. XIX, p. 66-80.

TERNINCK A. (1866). - *Etude sur l'Atrébatie avant le VIe siècle,* Amiens, Lenoël-Herouart, 217 p., 6 pl., ph.

TERNINCK A. (1874). - *Essai sur l'industrie gallo-romaine en Atrébatie,* t. II, Amiens, Brissy, 180 p., 25 pl.

TERNINCK A. (1878). - *L'Artois souterrain. Etudes archéologiques sur cette contrée depuis les temps les plus reculés jusqu'au règne de Charlemagne,* Arras, Soc. Pas-de-Calais, t. I, 304 p., 1 carte, 12 pl.

TERNINCK A. (1879a). - *Répertoire des monuments et objets gaulois, gallo-romains et francs qui se trouvent dans le Pas-de-Calais, indiqués par communes,* Arras, de Sède et Cie, 29 p.

TERNINCK A. (1879b). - "Etude sur l'époque dite préhistorique". *Mémoires Acad. Sc., Lettres et Arts d'Arras,* 2e série, t. XI, p. 173 et 220.

ZUATE Y ZUBER J. (1972). - "Collections du Musée d'Etaples et notes historiques. Préhistoire". *Quentovic,* p. 4 à 11, 3 fig.

DÉPARTEMENT DE LA SOMME

ANONYME (1840). - "Liste des objets offerts au Musée de la Société, du 7 Juillet 1838, au 6 Juillet 1839". *Mém. Soc. Antiquaires de Picardie,* t. III, p. 117-124.

ANONYME (1844). - "Découvertes archéologiques". *Bull. Soc. Antiquaires de Picardie,* 1841 à 1843, t. VI, p. 376.

ANONYME (1845). - *Catalogue du Musée départemental et communal d'antiquités, fondé à Amiens en 1836 par la Société des Antiquaires de Picardie,* Amiens, Duval et Herment, 130 p.

ANONYME (1875). - *Catalogue des objets d'antiquités et de curiosités exposés dans le Musée communal d'Amiens,* Amiens, A. Caron, 212 p.

ANONYME (1876). - *Ville d'Amiens. Catalogue des objets d'antiquité et de curiosité exposés dans le Musée de Picardie.* Amiens, Caron, 200 p.

ANONYME (1890) - "Séance du 5 Avril 1888". *Bull. Soc. d'Emul. d'Abbeville,* 1888-1890, t. I, p. 25-26.

ANONYME (1909). - *Dictionnaire historique et archéologique de la Picardie,* t. I, Arrondissement d'Amiens, canton d'Amiens, Boves et Conty-Amiens, 437 p.

ANONYME (1920). - "Inventaires bibliographiques des enceintes de France, Somme". *B.S.P.F.,* t. XVII, p. 55-56.

AGACHE R. (1959a). - "Outillage lithique perforé de la Somme". *B.S.P.F.,* t. LVI, p. 403-416.

AGACHE R. (1959b). - "Pendeloques lithiques de la Somme". *B.S.P.F.,* t. LVI, p. 417-420, 2 fig.

AGACHE R. (1962a). - "Note préliminaire sur les camps protohistoriques et gallo-romains du bassin de la Somme". *Revue du Nord,* t. 44, n° 176, p. 319-338, 6 fig., 4 pl.

AGACHE R. (1962b). - "Vues aériennes de la Somme et recherche du passé. Introduction à la prospection aérienne des vestiges archéologiques du bassin de la Somme". *Bull. Soc. Préhist. Nord,* n° 5 spécial, 73 p., 93 pl., cartes.

AGACHE R. (1963). - "Vues aériennes de la Somme et recherche du passé. *Rev. Fédér. Franç. des Soc. de Sciences naturelles,* t. 2, n° 6, p. 46 et suiv.

AGACHE R. (1964). - Archéologie aérienne de la Somme. Recherches nouvelles 1963-1964. *Bull. Soc. Préhist. du Nord,* n° 6 spécial, 67 p., 8 fig., 1 carte.

AGACHE R. (1970). - Détection aérienne de vestiges protohistoriques, gallo-romains et médiévaux dans le bassin de la Somme et ses abords. *Bull. Soc. Préhist. du Nord,* n° 7 spécial, 230 p., 386 fig.

AGACHE R. (1968, 1971, 1974, 1976, 1979 et 1982). - Informations archéologiques, circonscription du Nord et de Picardie, puis de Picardie à partir de 1979. *G.P. (Voir département de l'Oise).*

AGACHE R. et BRÉART B. (1975). - Atlas d'archéologie aérienne de la Picardie ; t. I : le Bassin de la Somme à l'époque protohistorique et romaine. Société des Antiquaires de Picardie, Amiens.

AGACHE R. (1978). - La Somme pré-romaine et romaine, d'après les prospections aériennes à basse altitude. *Mémoires de la Société des Antiquaires de Picardie,* t. XXIV, 515 p., 273 pl., 40 fig.

ALLONVILLE, Conte L. d' (1828). - *Dissertation sur les camps romains du département de la Somme avec leur description suivie d'éclaircissements sur la situation des villes gauloises de Samarobrive et Bratuspance et sur l'époque de la construction des quatre camps romains de la Somme.* Clermont-Ferrand, Thibaud-Landriot, 184 p., planches et plans.

AUFRÈRE L. (1954). - "Informations archéologiques. Antiquités préhistoriques. 1ère circonscription". *Gallia,* t. XII, fasc. 2, p. 390 et 395.

AULT du MESNIL, d' (1899). - "Coup d'œil sur les stations préhistoriques de Picardie". *A.F.A.S.,* 28e session, Congrès de Boulogne, 1e partie, p. 282.

BIENAIMÉ E. (1924). - *Les camps romains et préhistoriques de la Somme (Liercourt, Tirancourt, l'Etoile...),* Amiens, Publ. des Rosati Picards, 2e série, 2, 27 p.

BLANCHET J.C. (1976a). - "Les tumulus des Combles d'Eramecourt, dans leur contexte du Bronze ancien et moyen en France du Nord-Ouest". *C.A.P.,* n° 3, p. 39-55, 12 fig.

BLANCHET J.C. (1976b). - "L'Age du Bronze en Picardie". *R.A.O.,* n° 7, p. 29-42, 8 fig.

BLANCHET J.C., MILLOTTE J.P. et OPITRESCO-DODD (1978). - "L'Age du Bronze au Musée de Picardie à Amiens" (Somme). *C.A.P.,* 5, p. 5 à 87, 52 fig.

BLANCHET J.C., FOURNIER J., et Cl. (1978). - "Une découverte du premier Age du Fer à Amiens (Somme) "La Madeleine-au-Lait". *C.A.P.,* 5, p. 279 à 283, 7 fig.

BOUCHER de PERTHES (1847 et 1857). - *Antiquités celtiques et antédiluviennes. Mémoire sur l'industrie primitive et les arts à leur origine,* Paris, Treuttel et Wurtz, 1847, t. I, 628 p., pl. ; 1847, t. II. 511 p., pl.

BOULANGER C. (1909). - "La trouvaille gauloise de Caix". *L'Homme Préhistorique,* 7e année, p. 321-334.

BRÉART B. et FAGNART J.P. (1982). - La sépulture à incinération de Crouy (Somme). Contribution à l'étude des structures funéraires du Groupe d'Eramecourt. *R.A.P.,* 2, p. 7-10, 5 fig.

BREUIL H. (1899). - "Coup d'œil sur l'Age du Bronze dans les départements de l'Aisne, de l'Oise et de la Somme". *A.F.A.S.,* 28e session, Congrès de Boulogne-sur-Mer, 2e partie, p. 588-597, 1 carte.

BREUIL H. (1900). - "L'Age du Bronze dans le Bassin de Paris, I, les épées et les dagues du Bassin de la Somme". *L'Anthropologie,* t. XI, p. 503-534, 8 fig.

BREUIL H. (1901). - "L'Age du Bronze dans le Bassin de Paris, II, poignards, couteaux, scies, rasoirs, faucilles, du Bassin de la Somme". *L'Anthropologie,* t. XII, p. 283-296, 4 fig.

BREUIL H. (1902). - "L'Age du Bronze dans le Bassin de Paris, III, objets de métallurgie et de menuiserie du Bassin de la Somme". *L'Anthropologie,* t. XIII, p. 467-475, 2 fig.

BREUIL H. (1903). - "L'Age du Bronze dans le Bassin de Paris, IV, flèches et lances du Bassin de la Somme". *L'Anthropologie,* t. XIV, p. 501-518, 8 fig.

BREUIL H. (1905). - "L'Age du Bronze dans le Bassin de Paris, V, haches du Bassin de la Somme". *L'Anthropologie,* t. XVI, p. 149-171, 11 fig.

BREUIL H. (1907). - "L'Age du Bronze dans le Bassin de Paris, VI, ornements de corps, accessoires de vêtement, d'équipement et de harnachement du Bassin de la Somme, 1e partie". *L'Anthropologie,* t. XVIII, p. 513-533, 13 fig.

BREUIL H. (1919). - "L'Age du Bronze dans le Bassin de Paris, VI, ornements de corps, accessoires de vêtement, d'équipement et de harnachement du Bassin de la Somme, 2e partie". *L'Anthropologie,* t. XXIX, p. 251-264, 5 fig.

BREUIL H. - *Dessins originaux d'objets de l'Age du Bronze.* Musée départemental de Beauvais.

COMMONT V. (1910). - "Note sur les tufs et tourbes de divers âges de la vallée de la Somme. Mode de formation et chronologie d'après la faune et l'industrie que renferment ces dépôts". *Annales Soc. Géologie du Nord,* t. XXXIX, p. 210-248.

DEBRIE R. (1964). - "Corpus des lieux-dits cadastraux de la Somme, Amiens". *C.D.D.P.,* t. II, 323 p., 1 carte.

DUFOUR C. (1840). - "Rapport sur les objets les plus importants offerts au Musée de la Société pendant l'année 1838-1839". *Mém. Soc. Antiquaires de Picardie,* t. III, p. 49-62.

ECK T. (1895). - "Exploration d'anciens lieux de sépulture de la Somme et de l'Aisne". *Bull. Archéol.,* p. 387-398.

FRANQUEVILLE A. de (1906). - "Armes de bronze trouvées à Tirancourt". *Bull. Soc. des Antiquaires de Picardie,* 1904-1905, t. XXII, p. 91-92, 2 ill. ; *Compte-rendu dans l'Anthropologie,* 1905, p. 371, 1 fig.

GARNIER J. (1839). - "Rapport sur les fouilles à entreprendre dans le département de la Somme" (8 Juillet 1838). *Mémoires Soc. Antiquaires de Picardie,* t. II, p. 75-82.

GARNIER J. (1867). - "Note sur une découverte d'objets en bronze faite à Caix (Somme), en 1865". *Revue Archéologique,* Nouv. série, 8e année, 16e volume, p. 314-318.

GARNIER J. (1868). - "Notice sur une découverte d'objets celtiques faite à Caix, commune de Rosières (Somme), en 1865". *Mémoires Soc. Antiquaires de Picardie,* 3e série, t. XXII, p. 375-384, 4 ill.

GARNIER J. (1867 et 1878). - "Dictionnaire topographique du département de la Somme". *Mémoires Soc. Antiquaires de Picardie,* 1867, 3e série, t. 1, p. 1-528, 1878, 3e série, t. IV, p. 1-527.

GAUCHER G. et MOHEN J.P. (1974). - "L'Age du Bronze dans le Nord de la France". *N° spécial, du Bull. Soc. Préhistorique du Nord,* 9, 144 p., 57 ill.

GAUCHER G. (1982). - Le dépôt de l'Age du Bronze de Dreuil-les-Amiens (Somme). *Gallia-Préhistoire,* 25, 1982-1.

GENDRE P. (1977). - "Une hache en bronze à rebords trouvée à Flaucourt" (Somme). *R.A.O.,* n° 9, p. 3, 1 fig.

GRENIER Dom P.N. (1856). - Introduction à l'histoire générale de la Province de Picardie. *Mémoires Soc. Antiquaires de Picardie, Documents inédits concernant la Province,* t. III, Amiens, 597 p.

HECQUET D'ORVAL (1840). - "Mémoire sur les fouilles de Port-le-Grand et sur la découverte de vases celtiques". *Mémoires Soc. Royale d'Emulation d'Abbeville,* 1838-1840, p. 285-295, 3 pl. h.t.

LEDUQUE A. (1972). - *Esquisse topographique sur l'Ambianie.* C.R.D.P. d'Amiens.

LEGRAND-D'AUSSY P. (an VII). - *Mémoire sur les anciennes sépultures nationales et les ornements extérieurs qui y furent employés, sur les embaumements, sur les tombeaux des rois francs dans la ci-devans église de Saint-Germain-des-Prés et sur un projet de fouilles à faire dans nos départements,* Paris, Baudoin, 272 p.

MACQUERON H. (1896). - *Les études historiques et archéologiques dans le département de la Somme depuis 50 ans,* Caen, Delesques, 26 p.

MACQUERON H. (1904 et 1907). - Bibliographie du département de la Somme, 1904, t. I, Amiens, Yvert et Tellier, 501 p. - 1907, t. II, 615 p. *Mémoires Soc. Antiquaires de Picardie* - Documents inédits concernant la province, t. XV-XVI.

MASSET C. (1971). - "Une sépulture collective mégalithique à la Chaussée-Tirancourt" (Somme). *B.S.P.F.,* c.r.s.m., t. LXVIII, p. 178-182.

MASSET C. (1972). - "The megalithic tomb of la Chaussée-Tirancourt". *Antiquity,* t. XVI, p. 297-300, pl. XLVII.

MASSET C. (1979). - "La population de la Chaussée-Tirancourt : approche méthodologique". *Archives suisses d'anthropologie générale,* Genève, 43, 2, 1979, p. 223-230, 3 fig.

MASSET C. et LECLERC J. (1979). - "Construction, remaniements et condamnation d'une sépulture collective néolithique : la Chaussée-Tirancourt" (Somme). *B.S.P.F.,* 77, c.r.s.m., 2, p. 57-64.

MONGEZ, l'aîné, chanoine régulier (1786-1794). - *Encyclopédie méthodique. Antiquités, mythologie, diplomatique des chartes et chronologie.* Paris, Panckoucke, 1786, t. I ; 1788, t. II ; 1790, t. III ; 1972, t. IV ; Paris, Agasse, an II (1794), t. V. Les planches n'ont été publiées qu'en 1824 à Paris - en 3 vol. f. Anonyme.

MONGEZ (1804a). - "Mémoire sur le bronze des anciens et sur une épée antique... Lu le 16 prairial an 9". *Mémoires de l'Institut Nat. des Sciences, Art, Littérature, et Beaux-Arts,* an XII, t. V, p. 187-228, 1 pl. h. texte.

MONGEZ (1804b). - "Second mémoire sur le bronze antique, sur des épées et un anneau élastique des anciens. Lu le 8 frimaire an 10". *Mémoire de l'Institut Nat. des Sciences et Arts, Littéraires et Beaux-Arts,* an XII, t. V, p. 496-516.

MORTILLET G. de (1868). - "Collection à vendre". *Matériaux,* 4e année, p. 14-28.

MORTILLET G. de (1881). - "Cachette de bronze de Fouilloy" (Oise). *Matériaux,* XVIe vol., 2e série, t. XII, p. 7-15.

PICARD C. (1840). - "Rapport de la commission archéologique pour l'arrondissement d'Abbeville". *Mémoires Soc. Royale d'Emulation d'Abbeville,* 1838 à 1840, t. IV, p. 271-290.

TRAULLE L.J. (s.d.). - *Notice sur les tombes ou tombelles de l'Arrondissement d'Abbeville,* Abbeville, Boulanger-Vion, 8 p.

TRAULLE L.J. (1795). - "Archéologie sur les tombes du district d'Abbeville, par le citoyen Traulle, Juge de Paix à Abbeville". *Magasin Encyclopédique, ou Journal des Sciences, des Lettres et des Arts,* t. IV, p. 239-341.

TRAULLE L.J. (1809). - "Lettre adressée à M. Mongez, Membre de l'Institut, par M. Traulle, Procureur Impérial à Abbeville". *Ext. de Magasin Encyclopédique,* Paris, Sajou, 15 p.

TRAULLE L.J. (1811). - *Lettre à M. Mongez, Membre de l'Institut, par M. Traulle, Correspondant de l'Institut...,* Paris, Sajou, 27 p.

VAN ROBAIS A. (1880). - Notice sur des vases ornés de sujets, une parure et des épées en bronze découverts dans l'arrondissement d'Abbeville (Somme). *Mémoires Soc. Antiquaires de Picardie* (1876-1879), t. XXVI, 3e série, t. VI, p. 107-126.

VAN ROBAIS A. (1890). - Notes d'archéologie, d'histoire et de numismatique. *Ext. Mémoires Soc. d'Emulation d'Abbeville,* 1888-1890, t. XVII, 4e série, t. I, 54 p.

VERRON G. (1971). - *Antiquités Préhistoriques et protohistoriques au Musée départemental des Antiquités de la Seine-Maritime à Rouen* (2 objets de la Somme : 7 a et 7 b), Rouen, 129 p.

DÉPARTEMENT DU VAL D'OISE

BAILLOUD G. (1967 et 1969). - Informations archéologiques de la Région parisienne. *G.P.,* 1967-2, t. X, p. 301-316 ; 1969-2, t. XII, p. 401-415.

BAILLOUD G. (1974). - Le Néolithique dans le Bassin parisien. *IIe supplément à Gallia-Préh.,* 394 p., rééd. 433 p., 53 fig., 7 pl.

BLANCHET J.C. et LAMBOT B. (1975). - "L'Age du Bronze dans les Musées de l'Oise". *Cahiers Archéologiques de Picardie,* fasc. 1, p. 25-70.

BOTTET B. (1928). - "Une nouvelle allée couverte du bassin de l'Oise. La Pierre Plate à Presles" (Seine-et-Oise). *R.A.,* XXVIII, 1928, 13 p., 2 fig., 4 pl.

BOTTET B. (1965). - "Complément à l'inventaire du mobilier de la "Pierre Plate" (commune de Presles, S. et O.). *B.S.P.F.,* 62, p. 154-156, 1 fig.

BRÉZILLON M. (1971, 1973, 1975 et 1977). - "Informations archéologiques de l'Ile de France". *G.P.,* 1971, t. XIV-2, p. 311-324 ; 1973-2, t. XVI, p. 345-359 ; 1975-2, t. XVIII, p. 455-474 ; 1977-2, t. XX, p. 349-356.

CABROL A. et PAURON H. (1937). - Un gué préhistorique à la Rochette (Seine-et-Marne). *B.S.P.F.,* t. XXXIV, p. 461-483, 16 fig.

CHANTRE E. (1876). - *L'Age du Bronze - Recherches sur l'origine de la métallurgie en France,* Paris (1875-76), 4 vol.

DÉCHELETTE J. (1910). - *Manuel d'archéologie préhistorique, celtique et gallo-romaine, II, Archéologie celtique et protohistorique, Age du Bronze, Paris,* 512 p., 212 fig.

DEGROS J. et TARRÊTE J. (1975). - "Observations sur l'allée couverte du Bois-Couturier à Guiry-en-Vexin" (Val-d'Oise). Etude archéologique". *G.P.,* 18, p. 423-432, 11 fig.

DENISE M. (1904). - "Découverte d'objets préhistoriques dans les dragages de l'Oise à l'Isle-Adam". *L'Homme Préhistorique,* p. 241-244.

DUCOEUR G. (1974). - "L'oppidum gaulois du Camp de César à Taverny". *Jeunesse Préhistorique et Géologique de France,* 3, p. 14-19.

DUCOEUR G. (1978). - "L'oppidum gaulois du Camp de César à Taverny". *Jeunesse Préhistorique et Géologique de France,* 5-6, p. 23-34.

DUVAL P.M. (1961). - *Paris antique, des origines au IIIe siècle, Paris, Hermann,* 369 p., 151 fig.

HAHN A. (1878). - Cachette de fondeur à Luzarches. *Comptes rendus du Congrès Archéologique de France,* Senlis, 1877, p. 150-157, 1 fig.

LARDY J.M. (1975). - De la Préhistoire à l'Histoire en Vexin Français. *B.A.V.F.,* n° 11, p. 85-114.

LETTERLÉ F. et MARTINEZ R. (1983a). - "Un site d'habitat chasséen et Seine-Oise-Marne à Sagy" (Val-d'Oise). *N° spécial, R.A.O.* Actes du colloque Néolithique de Compiègne (à paraître).

LETTERLÉ F. et MARTINEZ R. (1983b). - "Quelques objets de l'Age du Bronze dans le Val-d'Oise". *R.A.P.* (à paraître).

MILLOTTE J.P., CORDIER G. et ABAUZIT P. (1968). - "Essai de typologie protohistorique : les haches à ailerons médians". *R.A.E.,* t. XIX, fasc. 1-4, p. 7-67, 12 fig.

MAUDUIT J., TARRÊTE J., TABORIN Y. et GIRARD C. (1977). - "La sépulture collective mégalithique de l'Usine Vivez à Argenteuil" (Val-d'Oise). *G.P.,* t. 20, 1977, 1, p. 177-227, 34 fig.

MITARD P.H. et SIMON P. (1980). - "Le site protohistorique de "Le Remise des Cotes", à Chérence" (Val-d'Oise). *B.A.V.F.,* 16, p. 53-73, 7 pl. (1982).

MOHEN J.P. (1977). - *L'Age du Bronze dans la région de Paris, Editions des Musées Nationaux,* Paris, 263 p.

MORTILLET P. de (1908). - Objets en bronze trouvés dans les départements de la Seine et de la Seine-et-Oise. *L'Homme Préhistorique,* n° 8, p. 5 à 24.

NICAISE A. (1880). - "Découvertes de l'Age du Bronze". *A.F.A.S.,* Reims, p. 807.

POULAIN A.G. (1917). - "Hache en bronze à talon provenant de Magny-en-Vexin". *B.S.P.F.,* t. XIV, p. 356.

PERRIER DU CARNE (1894). - *L'arrondissement de Mantes aux temps préhistoriques,* 136 p.

TARRÊTE J. (1979 et 1981). - "Informations archéologiques de la circonscription d'Ile-de-France". *G.P.,* t. 22, 1979-2, p. 443-470 ; t. 24, 1981-2, p. 291-328.

TARRÊTE J. (1983). - "La céramique de l'allée couverte de la Pierre Plate à Presles" (Val d'Oise). *N° spécial R.A.P.,* Actes du colloque Néolithique de Compiègne (à paraître).

TOUPET C. (1979a). - "Fouille d'une nécropole à incinérations du premier Age du Fer à Longuesse". *B.A.V.F.,* 15, p. 22-23, 1 fig.

TOUPET C. (1979b). - *Une nécropole à incinérations à Longuesse (Val-d'Oise).* Rapports de fouilles. Service départemental d'archéologie du Val-d'Oise, 50 p., 1 pl. h.t., Ed. Préfecture du Val-d'Oise.

TOUPET C. (1981). - "La nécropole à incinérations de Longuesse" (Val d'Oise). *B.S.P.F.,* 76, c.r.s.m., 7 p.

TOUPET C. (1982a). - *La nécropole protohistorique de Longuesse (Val-d'Oise) : mode et rituel funéraires.* Service départemental d'archéologie du Val d'Oise, 41 p., Ed. Préfecture du Val-d'Oise.

TOUPET C. (1982b). - "Le groupe de Longuesse et ses rapports avec l'Irlande au Bronze final". *B.S.P.F.,* 79, c.r.s.m., 9, p. 265, 1 carte.

TOUPET C. (1983). - Mode et rite funéraires de la nécropole Ha B/C de Longuesse (Val-d'Oise). Groupe de Longuesse. Contexte européen (premiers résultats). Enclos. *Enclos funéraires et structures d'habitat en Europe du Nord-Ouest. Table ronde du C.N.R.S., Rennes 1981,* p. 243-261, 4 fig. Trav. du Lab. Anthr.-Préhist.-Protohist.-Quaternaire Armoricains, Rennes.

BIBLIOGRAPHIE (additif)

BIBLIOGRAPHIE GENERALE

ALENUS-LECERF J. (1974). - Sondages dans un champ d'urnes à Herstal. *Archaeologia Belgica,* 157, p. 5-59, 19 fig.

ARNAL G.B. et alii (1974). - Types de parures datées (ou présumées) du Chalcolithique et du Bronze ancien. *Etudes Préhistoriques,* n° 10-11, p. 16-39, 3 fig.

BAUMANN F. et TARRÊTE J. (1979). - La sépulture collective des Maillets à Germigny-L'Evêque (Seine-et-Marne). Les fouilles et la structure. *G.P.,* 22, I, p. 143-153.

BLANCHET J.C., DECORMEILLE A. et MOHEN J.P. (1984). - L'exploitation des analyses spectographiques des objets de l'Age du Bronze dans le Nord-Ouest de la France, par l'analyse des données. Premiers résultats. *Paléométallurgie de la France atlantique, Age du Bronze* (1). *Travaux du Laboratoire « Anthropologie-Préhistoire-Protohistoire-Quaternaire armoricains »,* p. 7-22, 6 fig., Rennes.

BOURHIS J.R. (1984). - Analyses des cuivres et bronzes de Picardie et du Nord de la France. *Paléométallurgie de la France atlantique, Age du Bronze* (1). *Travaux du Laboratoire « Anthropologie-Préhistoire-Protohistoire-Quaternaire armoricains »,* p. 33-43, Rennes.

BRIARD J. et BOURHIS J.R. (1984). - La paléométallurgie du Nord-Ouest de la France, spectrographie des bronzes. *Paléométallurgie de la France atlantique, Age du Bronze* (1). *Travaux du Laboratoire « Anthropologie-Préhistoire-Protohistoire-Quaternaire armoricains »,* p. 45-61, Rennes.

BUCHSENSCHUTZ O., WILLAUME M. et GABLIN P. (1979). - Le site du Bronze final, Premier âge du Fer des Grandes-Chapelles à Brion (Indre). *B.S.P.F.,* 76, 10-12, p. 408-420, 14 fig.

BURGESS C. (1976). - Burials with metalwork of the later Bronze Age in Wales and beyond. *Welsh Antiquity,* essays presented to H.N. Savory, p. 81-104.

CHERTIER B. (1967). - L'hypogée de "Warmery-Haut" à Ay-Champagne (Marne). *B.S.P.F., LXIV, Et. et Trx.,* p. 651-658, 5 fig.

COWIE G.T. (1978). - Bronze Age Food Vessel Urns, *B.A.R.,* British Series.

EIBNER C. (1973). - Die urnenfelderzeitlichen suaggefässe. Ein Beitrag zur morphologischen und ergologischen Umschreibung. *Praehistorische Zeitschrift,* 48, p. 144-199.

FRUGIER G., ANDRIEUX P. et BOUDET R. (1983). - Les moules à bronze de l'habitat de la Lède-du-Gurp, à Grayan-et-L'Hopital en Gironde (Bronze moyen). *Journées de paléométallurgie, Université de Technologie de Compiègne, 22-23 février 1983,* p. 449-465.

GAUCHER G., GIRARD C. et LECLERC J. (1980). - La sépulture Seine-Oise-Marne de Pincevent (La Grande Paroisse, Seine-et-Marne). Etude archéologique. *G.P.,* 23, I, p. 115-141.

GESLIN M., BASTIEN G., MALLET N. et FRESLIER B. (1982). - Le site de la Creusette, habitat et atelier. *Bulletin de la Société Préhistorique du Grand-Pressigny,* 33, p. 24-34, 15 fig.

GESLIN M., BASTIEN G., MALLET N., FRESLIER B., GENTY P. (1982). - Le petit atelier de taille de la Creusette (commune de Barrou, Indre-et-LOire). *B.S.P.F.,* 79, c.r.s.m., 10-12, p. 399-410, 9 fig.

GLASBERGEN W. (1954). - Barrow excavations in the Eight Beatitudes. The Bronze Age cemetery between Toterfout and Halve Mijl, North Brabant. I, The excavations. *Palaeohistoria* II, p. 1-134. II, The implications. *Palaeohistoria* III, p. 1-204.

GOMEZ J. et MOHEN J.P. (1979). - Les objets en fer les plus anciens de France. *Colloque Frühes Eisen in Europa.* Schaffhausen.

HATT J.J. (1962). - Chronique de Protohistoire VI. Pour une nouvelle chronologie de l'époque hallstattienne. Les trois phases du Premier Age du Fer en Allemagne du Sud et en France de l'Est. *B.S.P.F.,* p. 659-667.

HUYSECOM E. (1981). - A propos des fragments de gobelets « AOO » exhumés des allées couvertes de Wéris (province de Luxembourg). *Helinium,* XXI, p. 55-60, 4 fig.

HUYSECOM E. (1982). - Le monument mégalithique de Laviô (province de Luxembourg). *B.S.P.F.,* 79/9, p. 279-283, 5 fig.

KOSSACK G. (1950). - Problemi cronologici della primo et à del ferro in Italia e nell'Europa centrale, Atti. I. *Congresso. int. di Prehistoria et Protostoria méditerranéa, Firenze-Napoli-Roma,* p. 368 et suiv.

LECERF Y. (1979). - *Les sépultures en coffre de l'Age du Bronze en Armorique.* Diplôme de l'Ecole Pratique des Hautes Etudes, IV[e] section (directeur d'études V. Kruta).

L'HELGOUACH J. (1967). - La sépulture mégalithique à entrée latérale de Crec'h-Quillé en Saint-Quay-Perros (Côtes-du-Nord). *B.S.P.F., LXIV, Et. et Trx.,* p. 659-698, 17 fig.

MILOJCIC W. (1950). - Zur Frage der Chronologie der frûhen und mittleren Bronzezeit in Ostungarn. *Actes de la 3[e] session c.i.s.p., Zürich,* p. 356 et suiv.

MILOJCIC W. (1959). - Zur Chronologie der jügeren Stein und Bronzezeit Südost- und Mitteleuropas. *Germania,* 37, p. 65-90.

MILOJCIC W. (1961). - Zur Andwendbarkeit der C.14 Datierung in der Vorgeschichtsforschung, III, Teil. *Germania,* 39, p. 434-452.

MOHEN J.P. (1984). - Nouvelles découvertes de vestiges métallurgiques de l'Age du Bronze à Fort-Harrouard, Sorrel Moussel (Eure et Loir). *Paléométallurgie de la France atlantique, Age du Bronze* (1). *Travaux du Laboratoire « Anthropologie-Préhistoire-Protohistoire-Quaternaire armoricains »,* p. 181-191, 5 fig., Rennes.

NORMAND B. (1978). - *Le Premier Age du Fer dans la vallée du Rhin supérieur.* Thèse présentée devant l'Université de Strasbourg II, le 25 mai 1978.

OAKLEY K.P. (1939). - *A Survey of the Prehistory of the Farnham District* (Surrey), Guilford.

PAUTREAU J.P. et ROBERT P.P. (1980). - Le gisement campaniforme des Deux Moulins au Bois-en-Ré (Charente-Maritime), *B.S.P.F.,* t. 77, n° 9, p. 283-288, 4 fig.

RAFTERY B. (1976). - Rathgall and Irish hillforts problems. *Hillforts : Later Prehistoric Earthworks of Britain an Ireland.* Academic Press, D.W., Harding Ed.

ROUDIL J.L. (1969). - La grotte du Prével à Montclus (Gard). *B.S.P.F., 66, Et. et Trx.,* p. 419-431, 23 fig.

SUNDWALL J. (1943). - *Die älteren italischen Fibeln.* Berlin, 1943.

TARRÊTE J. (1979). - La sépulture collective des Maillets à Germigny-L'Evêque (Seine-et-Marne). L'outillage et la céramique. *G.P.,* 22, I., p. 155-171.

TAYLOR J. (1980). - *Bronze Age Goldwork of the British Isles.* Cambridge University Press.

THÉVENIN A. et alii (1979). - Fouilles récentes en forêt de Haguenau, 1977-78 : lieu-dit Kirchlach, communes de Haguenau et Schir-

rhein (Bas-Rhin). *Etudes Haguenoviennes. Société d'histoire et d'archéologie de Haguenau,* annuaire 1979, 84 p., 28 fig.

VAN IMPE L. (1972). - Een Urnenveld te Borsbeek. *Archaeologia Belgica,* 140.

WARMENBOL E. (1983). - Un ossuaire à céramique des Champs d'Urnes à Waulsort (Hastière, Namur). *Helinium,* XXIII, p. 46-56, 9 fig.

WILHEIMI K. (1975). - Neue Bronzezeitliche Langgräben in Westfalen, *Westfälische Forschunzen,* 27, p. 47-66, p. 14.

BIBLIOGRAPHIE PAR DEPARTEMENTS

Ardennes

LAMBOT B. (1982). - Recherches aériennes de structures archéologiques dans le Rethelois et le Porcien. Premiers résultats. *B.S.A.C.,* 1982, 4, p. 45-62, 39 fig.

Aisne

BOUREUX M. (1974). - Rituels funéraires de l'Age du Bronze à Pontavert (Aisne). *99ème Congrès National des Sociétés Savantes,* Besançon, p. 217-219.

DUBOULOZ J. et PLATEAUX M. (1978). - Le site des Ages du Bronze et du Fer de Berry-au-Bac, "Le Chemin de la Pêcherie". *Les Fouilles Protohistoriques dans la Vallée de l'Aisne. Rapport d'activité,* 6, p. 123-136, fig. 70-73. Université de Paris I, Centre de Recherches Protohistoriques.

MASSET C. (1971). - Une sépulture collective non mégalithique à Essômes-sur-Marne (Aisne). *Cahiers Archéologiques du Nord-Est,* 26, p. 77-86, 6 fig.

Oise

DEGENNE M. (1978). - La nécropole gauloise de Breuil-le-Sec. *Bull. Soc. Arch. Hist. Clermont-en-Beauvaisis,* t. XXXIV, 1972-1977, p. 1-14, 4 fig.

DEGENNE M. et DUVAL A. (1983). - La nécropole de Breuil-le-Sec (Oise). *R.A.P.,* 1, p. 74-95, 26 fig.

Val d'Oise

PÉLOUARD S. (1969). - *Habitat S.O.M. de la sablière de Nointel (Val d'Oise). Sondage 1969.* Rapport de fouille, 25 p., 12 fig. et 1 photo-montage.

INVENTAIRE DES DECOUVERTES DE L'AGE DU BRONZE

CATALOGUE GEOGRAPHIQUE DES DECOUVERTES

Cet inventaire des découvertes est présenté par ordre alphabétique des départements étudiés : Aisne (02), Ardennes (08), Nord (59), Oise (60), Pas-de-Calais (62), Somme (80), Val d'Oise (95). A l'intérieur de chaque département on trouve, classées aussi par ordre alphabétique, les communes où des découvertes ont été faites. A la fin des départements, un index permet de situer les lieux de trouvailles, par arrondissement, par canton, par commune et par lieu-dit.

Inventaire du département de l'Aisne

02 ARCY-SAINTE-RESTITUE (arr. Soissons, c. Oulchy-le-Château)

1 — Cette commune est surtout connue par son important cimetière historique, fouillé en 1878 par Frédéric Moreau. La publication des fouilles, faite dans l'album Caranda (nom du premier site exploré), nous montre un dessin d'une hache à talon de type normand provenant de ce pays. Par ailleurs, nous avons retrouvé le dessin de cette hache dans les documents originaux laissés par H. Breuil (pl. 53, n° 2).

Cette hache possède un décor en V sous le talon. Cet objet serait le seul témoin d'un dépôt de cinq de ces haches trouvées sous une pierre en grès. Il est possible que F. Moreau ait acheté, lors de son passage, cette hache à la veuve Faillot à Maast (Aisne), qui elle-même l'aurait acquise de M. Bevières, cultivateur à Bucy. Malheureusement, le peu de renseignements que nous possédons nous invite à être prudent et l'existence d'un dépôt est problématique (L = 150 mm, L1 = 64, l1 = 61) (d'après le croquis de Breuil).

Conservation : M.A.N. (anc. coll. Moreau F., Faillot Vve et Bevières).

Bibliographie : Album Caranda (1885), pl. 50 bis ; Breuil H., pl. 53, n° 2 ; Baudet P. (1909), p. 96 ; Déchelette J. (1910), app., p. 7, dépôt n° 7 ; Lobjois G. (1973), p. 48 ; Gaucher G. (1981), p. 286.

2 — Hache bipenne naviforme en roche dure grenue (L = 172 mm).

Conservation : coll. privée.

Bibliographie : Agache R. (1969), p. 273-274, fig. 7.

02 BARZY-SUR-MARNE (arr. Château-Thierry, c. Condé-en-Brie)

1 — Une hache à rebords et à butée bien marquée a été trouvée dans les dragages de la Marne, à la hauteur du hameau de Rozay. Cet objet a été indiqué à tort par Parent et Lobjois comme une hache à talon (L = 174 mm, L2 = 76, l1 = 26, l2 = 27, l3 = 81, ép. = 25).

Conservation : coll. Chevallier R. à Nogent-L'Artaud.

Bibliographie : Chevallier R. (1960), 1 fig. ; Parent R. (1972), p. 6 ; Lobjois G. (1973), p. 49.

02 BEAURIEUX (arr. Laon, c. Craonne)

1 — Au cours du mois de juin 1976, Michel Boureux a découvert lors d'un survol aérien, à la sortie est de l'agglomération de Beaurieux au lieu-dit "La Justice", une trentaine de petits enclos circulaires organisés en véritable nécropole. En raison de la menace de l'extension de la grévière voisine, quatre enclos furent fouillés pendant l'été 1976. Trois des enclos ont une forme sub-ovalaire, plus ou moins régulière, de 4 et 8 m dans leurs plus grandes dimensions. Les fouilleurs ont aussi noté des excroissances perturbant le pourtour des fossés. Le quatrième enclos est assez régulièrement circulaire. Les fossés ont un fond presque plat à remplissage souvent symétrique. Ils sont larges de 0,25 à 0,75 m et profonds de 0,15 à 0,60 m;

Des colluvions brun clair, scellant tout le site, marquaient le plus souvent la même forme en cuvette que les niveaux sous-jacents. A partir de cette observation les auteurs émettent deux hypothèses : 1°) les fossés n'étaient pas totalement comblés lors de la mise en place des colluvions, d'où comblement rapide après le creusement et contemporanéité des enclos ; 2°) la perturbation qui a apporté les colluvions avait provoqué auparavant un certain creusement à la surface des fossés.

Deux enclos (st. 7 et 10) avaient des taches cendreuses au centre, sans os, mais avec des charbons de bois. Le troisième avait une tache cendreuse excentrée (st. 3) et le quatrième (st. 6) avait un dépôt cendreux dans le remplissage du fossé.

Avec ces enclos sont apparues seize fosses allongées, de deux mètres de longueur et de moins d'un mètre de largeur, orientées plus ou moins vers le nord. Peu de matériel a été recueilli et la plupart de ces fosses contenaient la même terre de remplissage que les fossés. Dans la fosse n° 1, on trouva une incinération complète (Ø 0,60 m, prof. = 0,15). Dans la fosse n° 2, il n'y avait que de la cendre associée à quelques restes osseux.

Le peu de mobilier exhumé est peu significatif = 4 tessons de céramique. Les fouilleurs proposent de dater cette nécropole de la fin de l'Age du Bronze final, par similitude avec des observations tirées des pays voisins.

Conservation : dépôt de fouilles de l'Aisne.

Bibliographie : les fouilles protohistoriques dans la Vallée de l'Aisne, rapport n° 4, p. 59-67, fig. 48 à 52 ; Beeching A. et Coudart A. (1982), p. 21-26, 6 fig.

02 BERRY-AU-BAC (arr. Laon, c. Neufchâtel-sur-Aisne)

Dans un récent article, G. Lobjois (1973, p. 49) indique que Pol Baudet (1909) signale la découverte de neuf haches à douilles à Berry-au-Bac (Aisne). Il s'agit d'une erreur de lecture.

1 — Au lieu-dit le "Vieux-Tordoir", Monsieur Robert Ertlé a fouillé au mois de juillet 1964 un enclos circulaire de 14,65 m de diamètre intérieur moyen (découvert par Roger Agache à l'occasion d'un survol aérien le 9 juin 1964). Près du centre, légèrement excentrée vers l'est, se trouvait une incinération à contours irréguliers, dans laquelle on rencontra de nombreux petits fragments d'os, mêlés aux cendres noires. Il n'y avait aucun mobilier funéraire. Le fouilleur note qu'il n'est pas certain qu'il y ait eu un creusement préalable de fosse.

Trois coupes, intitulées A, B et C, furent effectuées dans le fossé circulaire. Les profils du fossé sont triangulaires. Il mesure de 1,89 m à 1,81 m de largeur, pour une profondeur variant de 1,35 m à 1,37 m par rapport au sol.

Les deux premières coupes A et B ont permis de constater un remplissage de terre brune dans la partie supérieure, puis hétérogène dans le fond. La troisième coupe fait apparaître un remplissage composite vers l'extérieur du fossé. Au niveau de la moitié supérieure du remplissage du fossé R. Ertlé a observé onze dépôts intentionnels différents.

Le dépôt n° 2 comprenait une aire aménagée de 4 dm² portant les traces d'un petit feu assez violent. Une épingle en bronze, quatre petits tessons et un rebord incisé constituent le matériel de ce dépôt.

Les autres dépôts ont livré quelques tessons de céramique décorés parfois d'impressions digitales, des fragments osseux et des galets. Ertlé donne un tableau sur la composition et les caractéristiques de ces dépôts (1966, p. 119).

Conservation : inconnue.

Bibliographie : Ertlé R. (1966) ; Boureux M. (1974) ; Gaucher G. (1981), p. 286.

2 — Michel Boureux entreprit du 1er août au 5 octobre 1975, au lieu-dit "La Croix Maigret", les fouilles d'une maison trapézoïdale du néolithique danubien, de deux structures circulaires de l'Age du Bronze et de vestiges gallo-romains. Au préalable, cet ensemble avait été repéré d'avion durant le printemps 1974.

Les structures de l'Age du Bronze se composent de deux enclos circulaires funéraires et de plusieurs fosses et trous de poteaux.

— *La structure circulaire n° 1*

Elle est constituée de trois cercles concentriques irréguliers. Le centre est occupé par deux cercles de diamètre externe variant de 7,50 m à 8,00 m et séparés par une zone non remaniée d'une largeur de 0,20 m à 0,50 m environ. Michel Boureux a observé qu'en fait ces deux cercles étaient constitués par des segments de 0,20 à 0,40 m de largeur, en majorité circulaires, presque jointifs et ayant contenu des poteaux disposés verticalement, de 0,10 à 0,40 m de profondeur. Les segments les moins perturbés ont livré deux à trois trous de poteaux d'un diamètre moyen de 0,30 m par mètre de développement.

Le cercle externe est formé en surface par un fossé continu d'environ 1 mètre de largeur et de 14 mètres de diamètre externe, environ. Dans la partie inférieure du fossé se retrouvent des segments contenant des trous de poteaux probablement jointifs et enfoncés plus profondément (de 0,25 à 0,75 m) et de manière plus régulière que ceux des cercles internes.

Le premier monument se définit donc par un fossé circulaire contenant une palissade constituée de poteaux jointifs, avec à l'intérieur de cette enceinte un double cercle concentrique presque sécant et formé de segments dans lequel sont disposés des poteaux verticaux. C'est dans le remplissage sommital du fossé externe palissadé et des structures internes segmentées, que furent recueillis quelques tessons de céramique peu pertinents et un rare matériel lithique et osseux, attribués à la phase finale de l'Age du Bronze.

— *La structure circulaire n° 2*

Le deuxième cercle, situé à moins d'un mètre au sud du premier, mesure environ 15 mètres de diamètre. Il est composé de poteaux disposés isolément dans la moitié Est et groupés dans des fossés segmentés, généralement rectilignes, dans la moitié Ouest. Les poteaux de 0,20 m de diamètre environ, sont enfoncés de 0,70 m au niveau du décapage dans la partie nord-ouest et de 0,10 m dans la zone sud-est. Dans le quadrant nord-ouest les segments mesurent jusqu'à trois mètres de longueur. Ils sont parfois décomposés en segments courts dans lesquels se trouvent des trous de poteaux souvent jointifs. Aucune structure interne n'a été trouvée et cela est peut-être le fait de la desquamation du sol. Une seule lamelle cassée, en silex, provient du remplissage d'un poteau.

— *Les structures d'habitat*

Dans la partie médiane, au centre et au sud, Michel Boureux a rencontré quelques fosses et trous de poteaux qu'il attribue à l'Age du Bronze final, voire au début du premier Age du Fer.

Les trous de poteaux ne déterminent pas de plan de maison interprétable. Les fosses, oblongues, irrégulières, présentaient un remplissage uniforme, sauf l'une d'entre elle qui avait un niveau cendreux et charbonneux peu épais. Cette dernière est assimilée par le fouilleur à un silo. Le rare matériel archéologique recueilli, surtout des tessons de céramique, serait datable d'une phase tardive de l'Age du Bronze final ou du début du premier Age du Fer.

Conservation : dépôt de fouilles de l'Aisne.

Bibliographie : Boureux Michel (1975), p. 3-7, 6 fig.

02 BLERANCOURT (arr. Laon, c. Coucy-le-Château-Auffrique)

1 — Hache à talon à dépression triangulaire, typique d'un groupe connu dans le Sud de l'Angleterre. Elle a été trouvée par M. Raymond Lahannier en labourant un champ à la lisière nord-est de la ville, vers 1960 (L = 159 mm, L1 = 70, l1 = 66,5).

Conservation : coll. Mathieu R. à Gonesse.

Bibliographie : Mathieu R. (1977), p. 4-5, 2 fig.

02 BOIS-LES-PARGNY (arr. Laon, c. Crécy-sur-Serre)

1 — J. Déchelette indique la découverte de cinq haches à douille à Bois-les-Pargny. Ce renseignement lui a été signalé par l'Abbé Breuil qui aurait vu ces objets dans la collection Delvincourt à Crécy-sur-Serre (Aisne).

Il existe effectivement encore trois haches à douille armoricaines dans cette collection, mais qui doivent correspondre à une autre origine (probablement du dépôt de Froidmont). Toutefois, elles ne portent aucune étiquette. Nous pensons que Breuil a dû faire une erreur.

Conservation : inconnue (anc. coll. Delvincourt).

Bibliographie : Déchelette J. (1910), app., p. 8, dépôt n° 8 ; Gaucher G. (1981), p. 286-287.

02 BOURESCHES (arr. et c. Château-Thierry)

1 — Hache marteau à léger renflement médian, exécutée dans une roche dure de couleur noirâtre. Elle a été trouvée au lieu-dit "Le Berdoulou" (renseignement Hinout J.).

Conservation : coll. Baudet (anc. coll. Hinout J.)

Bibliographie : inédit.

02 BRASLES (arr. et c. Château-Thierry)

1 — R. Chevallier signale un passage à gué sur la Marne découvert par des dragueurs à l'occasion de l'extraction de la grève, un peu avant 1945. Le gué est constitué d'un passage empierré de 5 mètres de largeur environ (Brasles I) et d'un autre constitué de cailloutis qui est placé juste à l'aval de l'île (Brasles II). Les deux passages forment un triangle dont les extrémités sud se rejoignent.

Lors des dragages les ouvriers recueillirent un abondant matériel assez cohérent qui fut en partie recueilli par R. Chevallier et publié.

Analyse du matériel :

- 34 pointes de lances très homogènes tant dans leurs formes que dans leurs décors.

Elles mesurent entre 100 et 240 m de longueur. Onze des pointes de lances sont finement décorées sur la douille par des sillons horizontaux délimitant des zones de demi-cercles opposés ou alternés, des triangles ou chevrons parfois soulignés de pointillés ou alliés à des cercles concentriques.

- 1 talon de lance.
- 1 poignard long de 320 m, à soie plate pistilliforme, aux abords relevés, portant sept trous de rivets.
- 2 couteaux à soie, à lames ondulées, gravés sur les côtés d'une ligne d'arcs de cercles encadrés ou soulignés de filets et sur le dos de croix de Saint-André, séparées par des groupes de traits fins.
- 1 hache à ailerons subterminaux, à corps étroit.
- 1 hache à douille sub-rectangulaire et anneau latéral situé au 1/3 de la hauteur.
- 3 fragments de lame d'épées dont l'un du type de Port-Nidau a de chaque côté de l'arête centrale, huit séries de demi-cercles concentriques encadrés de trois filets parallèles.
- 3 extrémités de poignées d'épées à antennes.

Sur la signification d'une telle quantité d'objets du Bronze final III, R. Chevallier émet l'hypothèse de combats sur des gués.

Conservation : coll. Chevallier R. à Nogent-L'Artaud.

Bibliographie : Chevallier R. (1953), p. 12 ; Chevallier R. (1954), p. 11, 4 fig. ; Parent R. (1972), p. 5-6, fig. ; Jacob-Friesen (1967) ; Gaucher G. (1981), p. 287.

02 BRECY (arr. Château-Thierry, c. Fère-en-Tardenois)

1 — C'est Pilloy (1887) qui signale le premier un dépôt de plusieurs kilogrammes de débris de haches à douille, de faucilles, de lances, etc... qui proviendrait de cette commune, au lieu-dit "Le Martois". Malheureusement peu de précisions sont données sur l'origine de la découverte et sur la composition exacte du dépôt. Nous avons retrouvé quelques dessins du matériel dans les archives de l'Abbé Breuil au M.A.N.

Analyse du dépôt selon les dessins de Breuil :

— Les épées : 3 ex.

- Fragment d'épée à languette tripartite, de type atlantique (L = 111,5 mm, l = 57).
- Fragment de lame décoré de part et d'autre de 3 filets incisés (L = 57 mm, l = 37).
- Fragment de lame décoré de part et d'autre de 1 filet incisé (L = 57 mm, l = 36).

— Les fourreaux : 2 ex.

- Fragment à section losangique, entrée (L = 38 mm).
- Fragment de base, à section losangique (L = 28 mm).

— Les faucilles : 6 ex.

- Fragment de faucille à bouton (102 mm).
- Fragments de pointes (2 ex.).
- Fragments médians (3 ex.).

— Bracelet : 2 ex.

- Petit bracelet torsadé à extrémités rondes (55 x 43 mm).
- Fragment de bracelet décoré, à tige pleine et à léger tampon (L = 72 mm, l = 15).

— Epingle : 1 ex.

- Epingle à tête sphérique décorée de cercles concentriques et de points (∅ = 10 mm).

— Objets divers : 6 ex.

- Feuille de bronze cannelée et incisée.
- Tranchet sur bout de lame d'épée (L = 66 mm et l = 21).
- Ciseau à soie (L = 63 mm, l = 3).
- Fragment de tôle cylindrique (L = 38 mm).
- Barre de bronze plate (L = 41 mm).
- Tige de bronze à section circulaire, recourbée (boucle d'oreille ?).

Le nombre total d'objets dessinés par H. Breuil s'élève à 20. Ce qui est certainement peu au regard de la découverte initiale. Ce dépôt peut être daté du Bronze final II atlantique, avec la présence de quelques objets plus anciens.

Conservation : inconnue (anc. coll. Doyen à Neuilly-Saint-Front, Aisne ; Placynet et Vielle ; quelques-uns des objets ont été rachetés par Capitan pour l'Ecole d'Anthropologie de Paris.

Bibliographie : Pilloy J. (1887), p. 125 ; Archives de l'Abbé Breuil au M.A.N. ; Baudet P. (1909), p. 96 ; Mortillet G. de (1894), p. 300 ; Déchelette J. (1910), app. p. 8, dépôt n° 9 ; Gaucher G. (1981), p. 287 ; Breuil H. (1889), p. 594-595.

02 BRENY (arr. Soissons, c. Oulchy-le-Château, anc. Oulchy-Breny).

1 — Une hache à rebords et à légère butée a été découverte dans les marais de l'Hôtel-Dieu de la vallée de l'Ourcq, par M. Viet qui abattait un arbre.

Cette hache de type atlantique a de forts rebords et elle est décorée latéralement de cannelures obliques et parallèles, elles-mêmes encadrées par deux cannelures biconvexes (L1 = 150 mm, L2 = 68, l3 = 69, l2 = 30, l1 = 25, ép. = 26).

Conservation : M.A.N. (n° 45.006).

Bibliographie : Reinach S. (1901) ; Breuil H. (1902), p. 929 ; Baudet P. (1909), p. 335.

02 BRUYERES-SUR-FERE (arr. Château-Thierry, c. Fère-en-Tardenois)

1 — Hache à rebords à légère butée et au tranchant bien arqué, trouvée en labourant à la "Grande Pièce des Bovettes". Par erreur G. Lobjois indique cet objet comme une hache à talon (L = 172 mm, l1 = 81).

Conservation : coll. Gruniaux, ferme de Val-Chrétien.

Bibliographie : Chevallier R. (1960) ; Parent R. (1972), 6 ; Lobjois G. (1973), p. 48 ; Gaucher G. (1981), p. 287.

2 — Pointe de lance à œillets sur la douille, trouvée aussi en labourant sur la rive gauche de la Vallée de l'Ourcq à la "Grande Pièce des Bovettes". Il n'existe aucune corrélation de dépôt avec l'objet précédent (L = 154 mm, l1 = 28, Ø = 22).

Conservation : coll. Gruniaux, ferme de Val-Chrétien.

Bibliographie : Chevallier R. (1960), p. 16-18, 1 fig. ; Briard J. (1965), p. 571-578 ; Blanchet J.C. et Lambot B. (1977), p. 68.

02 BUCY-LE-LONG (arr. Soissons, c. Vailly-sur-Aisne)

Michel Boureux a repéré par prospection aérienne une importante série de cercles qui s'étend sur près d'un kilomètre, sur la rive droite de la plaine alluviale de l'Aisne. Face à l'exploitation intensive des graviers, un programme de sauvetage a été mis en place. Deux fouilles ont été menées sur des enclos funéraires et des travaux sont actuellement en cours sur un site d'habitat du premier Age du Fer.

1 et 2 — Françoise Audouze a fouillé dans la zone ouest du lieu-dit "Le Grand Marais", du 16 juillet au 30 août 1975, un cercle double (C1) et un cercle simple (C2).

Le cercle double est composé d'un fossé externe de 20 m de diamètre et d'un fossé interne de 9,60 m de diamètre. Au centre, légèrement décalée vers l'est, se trouve une fosse sub-circulaire de 1,50 m de diamètre pour 0,50 m de profondeur, contenant les vestiges d'une incinération.

A côté, et en allant vers le bord nord/nord-est de la paroi du fossé interne est placée une deuxième fosse ovalaire. Le fossé externe en forme de V a une largeur comprise entre 1,80 m et 1,50 m pour une profondeur variant de 1,15 à 1,05 m. Le remplissage supérieur est brun foncé, tantôt homogène, tantôt coupé de coulées obliques de graviers ou sables provenant de l'extérieur.

Les remplissages inférieurs varient selon les coupes : graviers, terre brune, sédiment brun clair. Les vestiges archéologiques ont été trouvés dans le remplissage supérieur. Le fossé interne mesure entre 0,70 m et 1,20 m de largeur, pour une profondeur comprise entre 0,65 m et 0,75 m. Il est donc de plus petites dimensions que le fossé externe. Ensuite on remarque trois remplissages en V, de plus en plus sableux vers le fond. Les quelques tessons et ossements d'animaux proviennent aussi du remplissage supérieur.

Trois inhumations secondaires sont placées au sommet du fossé interne, dans le quadrant sud-est. La deuxième inhumation, la mieux conservée, est celle d'un squelette d'enfant assez âgé, disposé en position fléchie. Les trois inhumations semblent peu espacées dans le temps à cause de leurs positions similaires. Dans l'incinération centrale, en cuvette, il n'a été trouvé que trois tessons dans la partie supérieure. L'un d'eux possède une partie de décor arciforme qui pourrait bien être le vestige d'une urne du Bronze moyen, du type d'Eramecourt.

Il est possible qu'il ait existé une partie tumulaire dans la zone centrale.

A 20 m au Nord du double cercle concentrique, un cercle simple de 24 m de diamètre a été en partie exploré. Le fossé a une largeur qui varie de 1 m à 1,70 m, pour une profondeur comprise entre 0,80 m et 0,90 m. Les remplissages des fossés sont les mêmes que ceux des fossés des cercles concentriques. Deux os et un fragment de calcaire ont été trouvés dans le remplissage supérieur. Le centre était stérile.

Conservation : dépôt de fouilles de l'Aisne (moulage de la sépulture n° 2).

Bibliographie : Audouze F. (1976) et (1982) ; Agache R. (1979).

3 et 4 — C'est dans la zone est du "Grand Marais", à près d'un kilomètre du premier site, que Claudine Pommepuy a fouillé en 1980 deux cercles de l'Age du Bronze entrecoupés par des structures de l'Age du Fer.

Le premier cercle (C3), d'un diamètre moyen de 16 m d'axe en axe, est légèrement ovalisé d'est en ouest. Au sud, il est recoupé sur son bord par un plus grand cercle (C4) de 25 m de diamètre d'axe en axe, d'aspect plus régulier. A l'intérieur de ce dernier un cercle de 12 à 13 m de diamètre est beaucoup moins large et moins profond. Aucune sépulture n'a été trouvée en association avec ce double enclos circulaire. Par contre, le premier cercle est plus intéressant. Le fossé, de forme en V, a une largeur comprise entre 1 m et 1,50 m, pour 0,70 m à 0,90 m de profondeur. L'étude du remplissage des fossés ne permet pas de conclure à l'existence d'un tumulus ou d'une couronne. Dans le milieu de l'enclos se trouvait une fosse ovoïde à parois verticales de 1,85 m de longueur, 1,40 m de largeur et de 0,80 m de profondeur. A l'intérieur de la fosse il y avait une urne cinéraire retournée, entourée d'un blocage d'une quarantaine de pierres calcaires, le tout reposant sur une pierre plate. Dans la partie ouest de la fosse avaient été disposées des cendres de bois mélangées à de la terre (reste probable du bûcher). L'urne est de forme bitronconique de 38 cm de hauteur. Elle est décorée sur le col de trois barrettes verticales.

Au sud-ouest de l'enclos C3 se trouvait une sépulture secondaire à inhumation d'un homme enterré en position accroupie, les pieds repliés sous le bassin, mais ne contenant pas de matériel.

Conservation : Musée de Soissons (l'urne).

Bibliographie : Agache R. (1982) et Pommepuy C. et Brun P. (1983).

5 — Un peu plus à l'ouest des deux cercles décrits précédemment, un site d'habitat datant du début du premier Age du Fer a été mis au jour par la même fouilleuse et l'URA 12, en 1982, à l'occasion de la poursuite des décapages. Parmi de nombreuses fosses stériles, 34 possèdent du mobilier. Des centaines de trous de poteaux parsèment le site. A un endroit les trous de poteaux forment des emplacements de bâtiments plus cohérents, certainement reconstruits au même endroit. On peut envisager plusieurs formes de constructions de type rectangulaire. La première hypothèse émise par les fouilleurs est une construction de 17,50 m sur 5 m, orientée est-ouest, avec une espèce d'abside sur un côté. On peut aussi envisager des bâtiments de 11 m sur 5 m, de 9,50 m sur 5 m et de 6 m sur 5 m.

Le matériel céramique retrouvé dans quelques fosses est attribuable au début et au milieu du premier Age du Fer. Les fouilles doivent se poursuivre dans les années à venir.

Conservation : dépôt de fouilles de l'Aisne.

Bibliographie : Brun P. et Pommepuy C. (1983).

02 BUCY-LES-PIERRE-PONT (arr. Laon, c. Sissonne)

1 — Hache à douille circulaire, du type du Plainseau, découverte par le garde-champêtre au lieu-dit "La Terre aux charbons" (L = 114 mm, l2 = 42, l1 = 39 x 38).

Conservation : coll. du garde-champêtre de Bucy.

Bibliographie : Lobjois G. (1976), p. 151, fig. 43, n° 2.

02 CELLES-SUR-AISNE (arr. Soissons, c. Vailly-sur-Aisne)

1 — Une hache à talon à bords relevés, trouvée à Celles.

Conservation : M.A.N. (anc. coll. F. Moreau).

Bibliographie : Parent R. (1972), p. 9.

02 CHASSEMY (arr. Soissons, c. Braine)

1 — Amédée Piette (1869) signale qu'un cultivateur a découvert à "La Fosse-Chapelet", vers 1840, des tombes avec du matériel néolithique, d'autres tombes avec des objets de l'Age du Bronze et aussi des foyers. L'année suivante, en 1870, Piette en réexaminant le produit des nouvelles fouilles indique que ces objets ne peuvent se rapporter à l'Age du Bronze. Puis Fleury (1877, p. 140-141), signale que les objets peuvent être restitués à "l'époque gauloise d'avant la conquête".

Cette nécropole aurait livré plus de 25 sépultures à inhumation qui se rapporteraient en majorité au second Age du Fer (la Tène anc.). Pol Baudet est le premier à signaler ces deux haches. S'agit-il d'un dépôt ou de deux découvertes séparées ?

Conservation : inconnue (anc. coll. Lequeux, à Faverolles).

Bibliographie : Baudet P. (1909), p. 98-99 ; Déchelette J. (1910), app., p. 8, dépôt n° 10 ; Parent R. (1972), p. 7 ; Lobjois G. (1973), p. 48 ; Gaucher G. (1981), p. 288.

2 — Deux poignards à languette simple et quelques poteries auraient été mises au jour vers 1914, dans une grévière de la Plaine de Bourfaut. E. Patte décrit les deux objets en bronze, mais les vases sont absents. Le premier poignard a une languette large, arrondie, avec deux coches latérales (L = 205 mm). Le second poignard a une languette courte à base arrondie, avec deux trous de rivets (L = 137 mm).

Conservation : inconnue.

Bibliographie : Patte E. (1940), p. 233-236 ; Parent R. (1972), p. 9 ; Gaucher G. (1981), p. 288.

3 — Des fouilles ont été entreprises par Robert Ertlé en 1968-69, aux lieux-dits "La Grévière Pailler" et "La Saule Baillet". Elles ont permis de mettre au jour des structures d'habitats avec du matériel archéologique. Le rapport publié sur les premières fouilles montre des tessons décorés d'impressions périphériques en galon, en dents de loup, des décors en méandres.

Tout cet ensemble sommairement publié est attribué à la fin de l'Age du Bronze final/début du premier Age du Fer.

Conservation : dépôt de fouilles de l'Aisne.

Bibliographie : Ertlé R. (1968-69).

4 — Hache-marteau à renflement médian qui se rapprocherait de la forme de la hache de Nampteuil (Aisne). Elle provient des fouilles Moreau.

Conservation : M.A.N. (anc. coll. Moreau).

Bibliographie : Moreau F. (1888), pl. 92 ; Parent R. (1972), p. 324.

02 CHAUDUN (arr. Soissons, c. Oulchy-le-Château)

1 — Hache à talon à décor en écusson, trouvée à la ferme de Chavençon. L'écusson forme un bourrelet en U dans lequel s'inscrivent verticalement quatre barres. On note un léger bourrelet latéral au niveau de la butée. La partie de la lame est réduite probablement par usure (158 mm, L1 = 85, l1 = 64) (d'après le dessin de Breuil).

Conservation : détruite (anc. coll. Musée de Soissons).

Bibliographie : Fleury E. (1877), fig. 74, n° 1 ; Breuil H. (pl. 53, n° 4) ; Lobjois G. (1973), p. 50, fig. 32, n° 1.

02 CHAUNY (arr. Laon, ch. l. c.).

1 — Une épée du type de Tachlovice a été draguée dans l'Oise en aval de Chauny. Le pommeau naviculaire précède une fusée à joue qui possédait trois rivets. La base des quillons est garnie de trois traits incisés. La lame est fortement nervurée dans la partie centrale et elle est encadrée de filets incisés (L = 644 mm, L. poignée = 128 mm).

Conservation : inconnue.

Bibliographie : Pilloy J. (1904), p. 272-277 ; Vuaillat D. (1969), p. 284, fig. 2, n° 3.

02 CHEZY-SUR-MARNE (arr. Château-Thierry, c. Charly)

1 — Roger Chevallier (1963) signale la découverte d'une série d'objets allant du Chalcolithique au Médiéval dans la zone du gué de l'Abbaye. Les découvertes ont été faites entre 1948 et 1957 par les ouvriers de deux entreprises de dragages et par R. Chevallier au cours de plongées. Le gué correspond au passage d'un vieux chemin qui va en direction du Nord-Ouest.

Analyse du matériel du Bronze

- 1 poignard à languette trapézoïdale comportant quatre trous de rivets (L = 135 mm).

- 1 fragment d'épée décorée de 3 filets incisés (L = 115 mm, l = 55).

- 1 gouge à douille cylindrique (L = 110 mm).

- 4 pointes de lance, dont une ornée d'incisions (L1 = 181 mm, L2 = 141, L3 = 120, L4 = 130 mm).

- 1 hache à douille en fer avec anneau latéral, un fragment de bracelet en lignite et de la céramique, qui appartiennent vraisemblablement au début du premier Age du Fer. (Un vase tronconique à fond plat de H = 68 mm et ∅ 1 = 150 - Un petit gobelet tronconique et apode, H = 34 mm, ∅ = 52).

Conservation : coll. Chevallier R. à Nogent-L'Artaud.

Bibliographie : Chevallier R. (1963), p. 210-213 ; Parent R. (1972), p. 6-7 ; Gaucher G. (1981), p. 288.

02 CHOUY (arr. Château-Thierry, c. Neuilly-Saint-Front)

1 — Joseph Déchelette signale la découverte d'un petit dépôt au lieu-dit Villers-Petit, sous une pierre en grès, de deux haches à talon (renseignement communiqué par l'Abbé Breuil). Nous n'avons pas retrouvé le dessin de ces haches dans le dossier de H. Breuil.

2 — Vers 1880, deux haches à talon auraient été découvertes sous une pierre en grès au lieu-dit "Le Chemin d'Argent". Comme pour la précédente découverte il s'agit d'un renseignement communiqué à Déchelette par l'Abbé Breuil. S'agit-il de la même découverte ?

Conservation : inconnue (anc. coll. Doyen à Neuilly-St-Front).

Bibliographie : Déchelette J. (1910), app., p. 8, dépôt n° 11 ; Parent R. (1972), p. 7 ; Lobjois G. (1973), p. 48 ; Gaucher G. (1981), p. 288.

3 — Le Musée des Antiquités Nationales conserve une hache à talon de type Normand, brisée à 2 cm sous le talon. Le décor est constitué d'un V sous le talon et de cannelures longitudinales placées dans la gorge. L'anneau est cassé (L. fragt. = 96 mm, L1 = 26, l2 = 27, ép. = 28).

Conservation : M.A.N. (n° 27.477).

Bibliographie : inédit.

02 CIERGES (arr. Château-Thierry, c. Fère-en-Tardenois)

1 — Une hache à talon, trouvée au lieu-dit "Bellevue", est figurée dans l'Album Caranda. Il s'agirait d'une hache à talon normand.

Conservation : inconnue.

Bibliographie : Moreau F. (1877-78), t. II, pl. 50 bis, fig. 10 ; Parent R. (1972), p. 7 ; Lobjois G. (1973), p. 49.

02 COMMENCHON (arr. Laon, c. Chauny)

1 — C'est G. Lobjois (1973, p. 49) qui signale à tort une hache à douille indiqué par Pol Baudet (1909, p. 99). En fait nous n'avons pas retrouvé de hache à douille provenant de ce pays, ni dans Baudet, ni dans Breuil et les autres auteurs. Il s'agit d'une erreur.

Bibliographie : Lobjois G. (1973), p. 49.

02 CONCEVREUX (arr. Laon, c. Neufchâtel-sur-Aisne)

1 — Repéré par photographie aérienne en 1976, au lieu-dit "Les Jombras", un cercle protohistorique fut fouillé par l'U.R.A. 12 en 1977, en même temps que l'enceinte michelsberg. Il mesure 20,50 m de diamètre extérieur. Le fossé dessine un profil en Y, de 1,50 m à 2 m de largeur, pour 1,60 m de profondeur. Le pendage des couches du remplissage est fortement orienté de l'intérieur du cercle vers l'extérieur. Les fouilleurs émettent l'hypothèse d'un bourrelet intérieur arasé (couronne). Aucun matériel archéologique ne permet de dater le monument.

Bibliographie : Beeching A., Coudart A. et Lebolloch M. (1982), p. 166-167, fig. 6 et 11.

02 CONDE-SUR-AISNE (arr. Soisson, c. Vailly-sur-Aisne)

C'est en octobre 1959, que le Service Navigation fit exécuter des dragages sur la rivière d'Aisne canalisée, à l'emplacement d'un gué antique dit du "Perré", au lieu-dit "Les Pouilleuses". (c. 240). Ce gué antique présumé est situé à une cinquantaine de mètres en amont du confluent de la Vesle et de l'Aisne.

En dehors des trois objets de l'Age du Bronze, ci-dessous présentés, cet endroit a livré de nombreux témoignages néolithiques, gaulois et romains.

1 — Hache à talon important et à tranchant large, bien arqué. Elle est décorée de deux motifs périformes accolés en creux (L1 = 150 mm, L2 = 83, l1 = 17, l2 = 19, l3 = 51, ép. = 10).

Conservation : coll. Ancien B. à Soissons.

Bibliographie : Lobjois G. (1960-61), p. 109, 3 fig. ; Lobjois G. (1962), p. 63-78 ; Lobjois G. (1962), p. 55-59, fig. 1 ; Gaucher G. (1981), p. 289.

2 — Didier Bayard a trouvé en 1980 quelques fosses de la fin de l'Age du Bronze et du début du premier Age du Fer au cours de la fouille d'un site d'habitat mérovingien, au lieu-dit "La Maisonnette". Un cercle irrégulier de 28 m de diamètre peut appartenir à l'Age du Bronze. Le matériel contenu dans les fosses est essentiellement de la céramique.

Conservation : dépôt de fouilles de l'Aisne.

Bibliographie : Agache R. (1982) et Blanchet J.C. (1983).

3 — Hachette à bords droits peu élevés, obtenus par martelage des bords latéraux. Petite encoche au sommet. S'agit-il d'une hache-amulette ? (L = 34,5 mm, l2 = 20, l1 = 6, ép. = 2).

Conservation : coll. Madelénat B. à Soissons.

Bibliographie : Lobjois G. (1962), p. 58, fig. 2.

4 — Hameçon exécuté sur une tige de bronze à section quadrangulaire (L = 64 mm, L. barbelure = 12).

Conservation : coll. Madelénat B. à Soissons).

Bibliographie : Lobjois G. (1962), p. 58, fig. 3.

02 CONDE-SUR-SUIPPE (arr. Laon, c. Neufchâtel-sur-Aisne)

1 — Wattelet en 1876, puis en 1877, signalent la découverte de deux haches à douille et d'un moule, vers 1850, à Condé-sur-Suippe. Fleury donne un dessin des deux haches et indique leurs dimensions :

- Hache à douille n° 1 (L = 80 mm, l2 = 20, l1 = 16).
- Hache à douille n° 2 (L = 110 mm, l2 = 40, l1 = 30).

(Il est à noter que les dimensions de Fleury et de Wattelet ne concordent pas tout à fait).

Ce moule de hache à douille est bivalve. Il s'agirait donc d'un petit dépôt et il y aurait eu d'autres types de haches d'après Wattelet (1875).

Conservation : détruit (anc. Musée de Soissons) (anc. coll. Piette).

Bibliographie : Wattelet (1875) (lettre du 6 mai 1875, au M.A.N. dans l'Album Chantre) ; Wattelet (1876), p. 25-26 ; Fleury E. (1877), fig. 74, p. 144 ; Baudet P. (1909), p. 98-99 ; Lobjois G. (1973), p. 49 ; Gaucher G. (1981), p. 289.

02 CONDREN (arr. Laon, c. Chauny)

Trois objets de l'Age du Bronze ont été trouvés, soit sur le territoire de la commune, soit dans les dragages de l'Oise (Baudet P. 1909, p. 520). Malheureusement, l'auteur ne donne pas beaucoup de précisions dans sa publication, ni d'illustration. Par ailleurs, G. Lobjois (1973, p. 49), signale à tort, d'après les travaux de P. Baudet, une hache à douille.

1 — Hache à ailerons subterminaux à anneau latéral et tranchant évasé (L = 170 mm).

Conservation : inconnue (anc. coll. Eck).

Bibliographie : Baudet P. (1909), p. 520, non illustré ; Gaucher G. (1981), p. 293.

2 — Hache à ailerons subterminaux à anneau latéral et tranchant évasé (L = 140 mm).

Conservation : inconnue (anc. coll. Eck).

Bibliographie : Baudet P. (1909), p. 520, non illustré.

3 — Pointe de lance en bronze (de type britannique à œillets à la base des ailerons ?).

"Lance d'une longueur de 0,40 m, de l'extrémité à la pointe à la base de la douille, avec double aileron, et de 0,07 m dans sa plus grande largeur" (Baudet, 1909, p. 520).

Comme nous ne possédons pas d'illustration, nous ne pouvons savoir si cet objet correspond à une grande lame à œillets à la base des ailerons (cf. double ailerons).

Conservation : inconnue (anc. coll. Dr Croquet).

Bibliographie : Baudet P. (1909), p. 520.

4 — Objet en bronze, interprété comme un rasoir, trouvé par un ouvrier en bêchant la terre. Pièce probablement d'époque historique.

Conservation : inconnue (anc. coll. Dr Croquet).

Bibliographie : Baudet P. (1909), p. 520-521, fig. 1, mauvaise illustration.

02 COUCY-LES-EPPES (arr. Laon, c. Sissonne)

1 — L'Abbé Breuil signale sommairement un petit dépôt trouvé en 1850 à Coucy-les-Eppes. Il ne comprenait qu'un moule en bronze et une hache à douille. Il doit s'agir de Condé-sur-Suippes.

Conservation : inconnue.

Bibliographie : Breuil H. (1899).

02 COUVRELLES (arr. Soissons, c. Braine)

1 — Pointe de lance à extrémité distale brisée. La douille est décorée de deux bandes de traits horizontaux groupés. Entre eux sont placés des triangles hachurés. D'autres triangles à pointes en haut sont placés sur la moitié inférieure de la douille, face aux ailerons.

Conservation : inconnue (anc. coll. Faillot).

Bibliographie : Breuil H. (pl. 37, n° 5).

02 CRAONNE (arr. Laon, ch. l. c.)

1 — Une hache à douille aurait été découverte à Craonne. Malheureusement nous n'avons que peu de précisions sur cette découverte.

Conservation : inconnue.

Bibliographie : Pilloy J. (1887).

02 CRECY-SUR-SERRE (arr. Laon, ch. l. c.)

1 — Pol Baudet (1909, p. 98-99) signale une hache à talon de Crécy-sur-Serre, déposée au Musée de Laon. Dans ce musée, la plupart des étiquettes ont disparu et nous ne pouvons plus les reconnaître parmi les autres haches à talon.

Conservation : Musée de Laon (étiquette décollée).

Bibliographie : Baudet Pol (1909), p. 98-99 ; Lobjois G. (1973), p. 45.

2 — D'après un renseignement de l'Abbé Breuil, Joseph Déchelette signale un petit dépôt constitué d'une hache à bord droit et d'un fragment d'épée dans la collection Minost à Crécy (1910, app., p. 8, dépôt n° 13). Nous avons retrouvé dans les dessins originaux de l'Abbé Breuil un croquis de cette hache. Il s'agit d'une hache plate, avec peut-être de légers rebords. A partir du centre, la lame s'élargit légèrement. Le tranchant est peu arqué. Nous n'avons pas retrouvé le fragment de lame d'épée. S'agit-il d'un véritable dépôt ? (L = 105 mm, l1 = 19, l3 = 50, d'après le dessin de Breuil).

Conservation : inconnue (anc. coll. Minost).

Bibliographie : Breuil H. (pl. 47, n° 4) ; Déchelette J. (1910), app., p. 8, dépôt n° 13 ; Gaucher G. (1981), p. 293.

02 CREPY-EN-LAONNOIS (arr. et c. Laon)

1 — A Crépy-Couvron, M. Delvincourt a récolté une assez grande hache à talon rectangulaire et à lame bombée (Baudet P., 1909, p. 334-335). Nous avons retrouvé cette hache au Musée de Laon où elle a été donnée par M. Delvincourt.

Elle possède effectivement un large talon avec une butée rectangulaire. Les rebords sont peu élevés. La lame est longue, le tranchant est peu large, mais bien arqué (L1 = 218 mm, L2 = 91, l3 = 53, l2 = 37).

Conservation : Musée de Laon (n° 0504) (anc. coll. Delvincourt).

Bibliographie : Baudet P. (1909), p. 334 ; Delvincourt (doc. manuscrit).

2 — Toujours à Crépy-Couvron, M. Pol Baudet indique que M. Delvincourt a récolté une autre hache à talon. S'agit-il d'une hache sans étiquette, du Musée de Laon, ou d'un objet de la collection des héritiers Delvincourt à Crécy-sur-Serre ?

Conservation : Musée de Laon ou coll. Delvincourt/héritiers ?

Bibliographie : Baudet P. (1909), p. 334-335 ; Lobjois G. (1973), p. 46.

02 CROUTTES (arr. Château-Thierry, c. Charly)

1 — Lors de la plantation d'une vigne, au lieu-dit "La Plaine de Monsclair ou Montelère", en haut de la montagne, à 0,60 m - 0,70 m de profondeur, un vigneron découvrit un important dépôt.

Amédée Varin, graveur de profession, habitant le même pays, acquit les objets et fouilla les alentours pour recueillir tous les débris.

C'est un dessin, joint à la lettre de A. Wattelet, du 6 mai 1875, déposé dans l'Album Chantre au Musée des Antiquités Nationales, qui nous donne l'illustration presque complète de ce dépôt. La publication de A. Varin comprend le dessin de deux haches seulement.

Analyse du dépôt (objets analysés et mesurés d'après les dessins)

— *Haches à douilles et fragments :*

- Hache à douille sub-carrée, à tranchant cassé sur le côté. Décor d'un bourrelet sous la douille (L = 112 mm, l1 = ?, l2 = 32, l3 = 37).
- Fragment de douille sub-carrée - décorée d'un bourrelet sous la douille (L = 48 mm, l2 = 30, l3 = 30).
- Fragment de douille décorée d'un bourrelet avec anneau (L = 45 mm).
- Fragment de douille, décorée d'un bourrelet (L = 46 mm).
- Fragment de douille, décorée d'un bourrelet (L = 70 mm).
- Fragment de tranchant (L = 74 mm, l1 = 38).
- Fragment de tranchant (L = 47 mm, l1 = 32).
- Fragment de tranchant (L = 53 mm, l1 = ?).
- Fragment de tranchant (L = 44 mm, l1 = 42).
- Fragment de tranchant (L = 16 mm, l1 = 21).
- Fragment de tranchant (L = 56 mm, l1 = ?).

— *Lances et fragments :*

- Lance complète (L1 = 108 mm, L2 = 71, l1 = 29, ∅ = 19).
- Lance complète (L1 = 100 mm, L2 = 68, l1 = 29, ∅ = 16).
- Lance à pointe cassée (L1 = 90 mm, L3 = 28, l1 = 28, ∅ = 18).
- Lance à pointe et douille cassées (L1 = 34 mm, l1 = 19).

— *Fragments de lames d'épées et de poignards:*

- Pointe d'épée, partie médiane bombée (L = 93 mm, l = 22).
- Petite pointe d'épée (L = 17 mm, l = 16).
- Lame, près de la pointe - Section biconvexe (L = 32 mm, l = 23).
- Lame, petit fragment (poignard) (L = 17 mm, l = 24).

— *Ciseau à douille :*

- Partie proximale, tranchant brisé (L = 79 mm, ∅ = 19).

— *Faucilles :*

- Fragment médian, avec bouton (L = 38 mm, l = 35).
- Fragment médian (L = 45 mm, l = 37).

— *Couteau :*

- Fragment de manche de couteau plein (L = 62 mm, l = 17).

— *Tranchet-couteau :*

- Petit tranchet-couteau, à un tranchant et appendice simple de fixation (L = 35 mm, l = 6,5).

— *Bracelets :*

- Fragment de bracelet ouvert à oreilles, section circulaire pleine. Il est orné de décor en chevrons (L = 30 mm, l = 4).
- Fragment de bracelet ouvert, à extrémité arrondie - décor incisé (L = 25 mm, l = 4).

- Fragment de bracelet (ou tête d'épingle ?) à tampon (L = 11 mm, l = 11).

— *Anneau :*

- Fragment d'anneau à perforations opposées (∅ = 30 mm, l = 5).

- Fragment d'outil indéterminé (peut-être fragment de hache à douille) (L = 28 mm, l = 11).

- Fragment de manche de rasoir, formé de deux anneaux accolés (L = 40 mm, l = 19).

La plupart des objets ci-dessus étudiés semblent correspondre aux descriptions de A. Varin. Il manquerait quelques objets si l'on regarde l'inventaire de H. Breuil. Mais là encore il est fort probable qu'il y ait eu à l'époque des erreurs de détermination du matériel.

Conservation : inconnue (anc. coll. A. Varin).

Bibliographie : Varin A. (1879-80), p. 46-51 ; Wattelet (1875), lettre du 6 mai 1975 au M.A.N. ; Chantre E. (1876), III, p. 46 ; Nicaise A. (1880), p. 807 ; Mortillet G. de (1894), p. 300 ; Déchelette J. (1910), p. 8-9, dépôt n° 14 ; Gaucher G. (1981), p. 293-294).

02 CROUY (arr. et c. Soissons)

1 — Le Journal Historique sur les matières du Tems, de mai 1767 (tome C, p. 369), relate la découverte de sépultures dans la plaine au Nord de Soissons, à peu de distance de l'Abbaye de Saint-Médard.

La description pour l'époque est suffisamment précise pour qu'on reconnaisse une nécropole du début du Second Age du Fer (squelettes avec torques, bracelets et vases, etc...).

Cette découverte n'a rien à voir avec l'Age du Bronze, bien qu'elle ait été bien souvent l'objet de fausses attributions culturelles.

Bibliographie : Baudet P. (1909), p. 94 ; Gaucher G. (1981), p. 294.

02 CUIRY-LES-CHAUDARDES (arr. Laon, c. Craonne)

1 — *"Le Champ Tortu"*

Le site du Champ Tortu, fouillé par l'URA n° 12 de 1973 à 1975, a livré des vestiges néolithiques, chalcolithiques et des Ages des métaux importants.

Dans les fosses n° 55, 64, 70 et 72 un matériel suffisamment typique a été recueilli, pour les attribuer à l'Age du Bronze moyen. Près de là, d'autres fosses n'ont livré que quelques petits tessons d'allure protohistorique.

Il est difficile de démontrer que ces quatre fosses sont contemporaines, mais l'homogénéité des textures de céramiques et leur aspect général permettent de penser que l'ensemble est au moins proche chronologiquement.

La fosse 55 était de forme circulaire, de deux mètres de diamètre, avec des parois verticales et un fond plat. Dans le remplissage à alternance de couches brunes et de couches de limon sableux, se trouvaient : quelques éléments de céramique dont aucune forme n'a pu être reconstituée (décors de cordons, mamelon, impressions digitales), deux épingles en os à tête triangulaire aplatie, une armature de flèche perçante à base concave en silex brûlé, un outil nucléiforme en grès fin et deux fragments d'un moule bivalve d'enclume du type de Porcien Amblagieu.

La petite fosse ronde n° 64, avait un diamètre de 0,90 m pour 0,40 m de profondeur. Le fond était plat et les parois évasées légèrement vers le bas. Le remplissage brun-noir, très cendreux et noirâtre vers le fond, contenait uniquement des tessons de céramique (décors de coups d'ongle, cordons digités horizontaux et fer à cheval, mamelon).

La petite fosse ovalaire n° 70 (2 m x 1 m), de 0,45 m de profondeur, à fond plat, n'a livré qu'un seul tesson qui serait un fragment de décor arciforme.

La fosse subcirculaire n° 72 (1,50 m x 1,25 m), à parois verticales et à fond plat, a fourni deux vases cassés sur place et quelques tessons. Un vase haut, complet, à fond plat et à bord rentrant, a un décor constitué d'un cordon incisé sur lequel sont appliqués quatre boutons. Le matériel lithique se compose d'un éclat de silex, d'un outil à tranchant distal et de quelques fragments de meules.

En raison de la présence de l'enclume, la fosse n° 55 peut être datée de la deuxième moitié du Bronze moyen.

La fosse n° 72 peut être une plus ancienne si l'on se réfère à la forme du vase complet. Mais le manque de séries régionales de céramiques d'habitat de l'Age du Bronze moyen nous incite à être prudent.

Conservation : dépôt de fouilles de l'Aisne.

Bibliographie : rapports de l'URA 12 (1974, 75, 76) ; Letterlé F. (1982), p. 175-185.

2 — *"Le Champs Tortu"*

Un enclos circulaire (st. 83) antérieurement repéré d'avion par Michel Boureux a été fouillé. Il a un diamètre extérieur moyen de 30 m environ. Le fossé à profil en forme de V a une profondeur de 0,60 m à 1,10 m et une largeur d'ouverture conservée de 2,00 m à 0,60 m. Le pendage des couches litées obliquement indique que le remplissage s'est fait principalement par l'extérieur à partir des formations environnantes. Il n'existait pas de fosse centrale et les deux autres fosses (st. 89 et 84) à l'intérieur sont diachrones par leur remplissage. La petite fosse plate (st. 89), contenait des ossements humains très détruits par les labours.

Conservation : dépôt de fouilles de l'Aisne.

Bibliographie : Agache R. (1976), p. 407, fig. 15 ; les fouilles protohistoriques dans la vallée de l'Aisne, 2 (1974), p. 74 ; Letterlé F. (1982).

3 — *"Les Draguelines"*

Un enclos sub-ovalaire (st. 227), repéré d'avion par Michel Boureux en juin 1976, près de deux grandes maisons danubiennes, a été fouillé la même année par l'URA 12. Il mesure 9 mètres dans sa plus grande longueur extérieure et 7,80 m dans l'autre. Il est interrompu au sud-est sur 2,00 m de largeur. Le fossé est perturbé par des terriers.

Le remplissage assez homogène, de coloration brun-noir, est tantôt composé d'éléments fins et tantôt d'éléments plus grossiers. Aucun trou de poteau n'y a été repéré. Sa fonction et sa période sont indéterminées.

Conservation : dépôt de fouilles de l'Aisne.

Bibliographie : rapport des fouilles protohistoriques dans la vallée de l'Aisne, 3 (1976), p. 31.

4 — *"Les Fontinettes" et "Le Champ Tortu"*

De nombreuses structures du début du premier Age du Fer ont été repérées sur le site néolithique et chalcolithique des Fontinettes. Il a été mis en évidence les traces possibles de plusieurs villages avec trois palissades orientées est-ouest "Fontinettes" (st. 94, 71 et 138) et à 200 mètres plus à l'est au "Champ Tortu".

Ces palissades semblent contemporaines, car elles gardent la même distance et que certains poteaux situés entre les palissades semblent définir des compartiments. Une entrée du type "en cisailles" a aussi pu être dégagée (st. 94 et 71). B. Soudsky pense que l'arrière des maisons était situé le long des palissades. Malheureuse-

ment, ces maisons sont difficiles à isoler car les trous de poteaux sont très enchevêtrés. Un ensemble de huit fosses groupées ont été dégagées au "Champ Tortu" et quelques fosses isolées sur les deux sites.

Le matériel archéologique recueilli est attribuable au Halstatt C des auteurs allemands, soit l'Age du Bronze tardif ou le début du premier Age du Fer français.

Conservation : dépôt de fouilles de l'Aisne.

Bibliographie : les fouilles protohistoriques dans la vallée de l'Aisne, rapport d'activités n° 2 (1974), p. 36-38 ; Demoule J.P. et Ilett M. (1982), p. 187-193.

5 — En 1980, à l'occasion du sauvetage de structures néolithiques au lieu-dit "La Croix Blanche", l'équipe du Centre de Recherches Protohistoriques de Paris I a fouillé un enclos circulaire de 12 m de diamètre qui n'avait aucune trace de sépulture.

Bibliographie : Agache R. (1982).

02 CUISY-EN-ALMONT (arr. Soissons, c. Vic-sur-Aisne)

1 — Wattelet signale un fer de lance en bronze trouvé à Cuisy-en-Almont, mais on ne connait pas les circonstances de la découverte.

Conservation : détruit (anc. Musée de Soissons).

Bibliographie : Wattelet (1877), p. 29, non illustré.

02 CYS-LA-COMMUNE (arr. Soissons, c. Braine)

1 — Monsieur Henri Joullié procéda en août et septembre 1960, à la fouille de deux cercles concentriques, repérés au préalable par Roger Chevallier à l'occasion d'un survol aérien entre le canal latéral et l'Aisne.

Récemment Michel Boureux (1974 a), apporta un supplément d'information et des corrections au texte du fouilleur.

Le grand fossé, qui fut sondé d'axe en axe, mesure 20 m de diamètre, pour une profondeur maxima de 1,80 m. La stratigraphie relevée par Michel Boureux est la suivante : 0 à 0,30 m, terre végétale - 0,30 à 0,75 m, colluvions - de 0,75 à 1,20 m, grève mêlée à des granules calcaires et à des colluvions (couche très dure) - de 1,20 à 1,80 m, remplissage du fossé.

Le cercle intérieur et son aire centrale furent entièrement fouillés. Ce petit fossé circulaire à contours irréguliers avait entre 6 m et 6,20 m de diamètre. La coupe du fossé avait une forme en U, d'une profondeur de 0,80 m, de 1,00 m de largeur à l'orifice et de 0,40 m de largeur au fond. Henri Joullié pense que ce fossé est resté peu de temps exposé aux intempéries, car les côtés étaient tels qu'ils se présentaient lors du creusement.

Près du centre du cercle, Henri Joullié a trouvé une fosse de 1 m de longueur, de 0,60 m de largeur et profonde d'environ 0,30 m en son centre. Cette fosse n'a livré aucun matériel, mais une incinération sur le bord. Un trou de poteau a été repéré près de la fosse, ainsi qu'une autre incinération contenant des os humains. Trois autres incinérations ont été mises au jour au fond du petit fossé. Ce dernier a livré aussi deux foyers de 2 m et 3,50 m de longueur et une zone de rejets de cendre qui selon Henri Joullié sembleraient être les résidus de plusieurs incinérations.

L'auteur pense donc que les corps étaient incinérés à l'intérieur du cercle, ou dans le fossé même, et que les restes étaient ensuite déposés dans les petites fosses. Les charbons qui ont été déterminés montrent qu'il s'agit de bois de chêne.

Une datation absolue C14 a donné le résultats suivant : *3319 ± 120 ans*, soit - 1357 ± 120 ans BC (charbons de bois prélevés dans le petit fossé).

Le monument de Cys-la-Commune daterait donc de l'Age du Bronze moyen. Comme le fait remarquer Michel Boureux, il serait souhaitable de reprendre ce qui n'a pas été fouillé de ce cercle pour en compléter l'étude géomorphologique.

Conservation : site partiellement conservé - absence de mobilier.

Bibliographie : Joullié H. (1962 a), p. 6-28, 16 fig. ; (1962 b), p. 324-332, 6 fig ; Boureux M. (1974 b), p. 62-63.

2 — Au lieu-dit "Le Mont Sans Pain", Gérard Bailloud ouvrit du 3 mai au 9 juin 1975 une fouille dans une zone déjà explorée par tranchées et sondages par Michel Boureux en 1968. Ce dernier avait découvert des complexes de fosses et matériaux appartenant au néolithique danubien et à l'Age du Bronze. Après le décapage et le nettoyage du terrain, une nappe contenant de nombreux tessons de céramique apparut plus riche à l'ouest, se raréfiant à l'est. Cette nappe se situe dans un horizon de sables soufflés, de 0,30 à 0,45 m d'épaisseur, surmontant des limons de débordement plus clairs, de 0,30 m d'épaisseur en moyenne, recouvrant eux-mêmes les graviers quaternaires.

Sous la nappe de vestiges, fertile en vestiges archéologiques, la couche stérile des sables soufflés plus noirâtres et des limons de débordement fut décapée. Une quarantaine de structures ou d'anomalies étaient signalées par des taches noirâtres de formes subcirculaires ou irrégulières de diamètres et de profondeurs variables.

Gérard Bailloud pense que les petites structures subcirculaires peuvent correspondre à des bases de trous de poteaux. Les autres fosses avec des rejets de déblais à la périphérie sont probablement des trous d'extraction d'argile. Ces structures sont datables de la fin de l'Age du Bronze final, comme le matériel archéologique.

De la faune mal conservée, seuls ont subsisté quelques fragments de diaphyses d'os longs et quelques dents, appartenant au bœuf, au mouton et au porc. Le matériel lithique, très pauvre, est représenté par un petit fragment de meule, deux fragments d'aiguisoirs et quelques outils en grès et en silex (grattoir, tranchet, lame et débitage).

De l'abondante céramique très fragmentée, aucune restitution n'est possible. Les fonds sont plats ou aplatis. Les grands vases sont parfois ornés sous le rebord de cordons impressionnés ou d'incisions obliques. Les vases à céramique fine sont représentés par des assiettes à marli pourvu parfois de cannelures. On note aussi des vases à ouverture rétrécie, décorés parfois d'incisions horizontales, quelques vases à épaulement décorés ou non de cannelures horizontales. G. Bailloud, à partir de la forme et des décors de la céramique, attribue le site à la période du Bronze final III.

Conservation : dépôt de fouilles de l'Aisne.

Bibliographie : Bailloud G. (1975).

02 DAMPLEUX (arr. Soissons, c. Villers-Cotterêts)

1 — Au lieu-dit "Les Masures", l'Abbé Breuil (1889, p. 592) signale la découverte d'une hache plate. Elle fut analysée et permit de se rendre compte qu'elle était en cuivre pur, avec des traces d'argent dans le minerai. Joseph Déchelette (1910, app., p. 10), d'après un renseignement de H. Breuil, indique avec cette hache, un fragment d'une autre. Ceci paraît peu probable car Breuil ne fait pas mention de la découverte d'un dépôt.

Conservation : inconnue (anc. coll. Lupette).

Bibliographie : Breuil H. (1889), p. 592 ; Déchelette J. (1910), app., p. 9, dépôt n° 15 ; Gaucher G. (1981), p. 294.

02 DOMMIERS (arr. Soissons, c. Vic-sur-Aisne)

1 — C'est un petit dépôt de haches à talon qui fut découvert au

	Longueur	L2	l3	l2	l1	épaisseur	Décor
Hache n° 1	183,9	80,8	70,5	23,5	17,2	30,4	Impression triangulaire
Hache n° 2	160,6	69,3	63,2	24,7	18	24,3	Impression cordiforme
Hache n° 3	160,3	-75,3	65,1	27,3	18,7	29,1	Impression cordiforme
Hache n° 4	156,5	62,9	67	26,1	21,8	30,2	2 impressions triangulaires
Hache n° 5	164,4	73,8	62,8	25,3	17,7	29,9	2 impressions triangulaires
Hache n° 6, fgt	102,7	—	65,9	230	—	27	Impression cordiforme
Hache n° 7, fgt	78,9	—	—	—	17,8	—	—
Hache n° 8	161,5	72,3	70,1	25,2	20,3	30,3	Impression cordiforme

cours de plusieurs années par M. Berson, agriculteur, au flanc d'un coteau, au lieu-dit ''Le Chemin de Soissons''. Les haches étaient réparties sur une surface de 10 m sur 15 m.

Nous avons retrouvé chez M. Berson 8 haches, dont 6 complètes (une de plus que dans la publication de G. Lobjois). Ce sont toutes des haches de type Normand en bon état de conservation, qui forment un ensemble très homogène.

Les bavures sont martelées, parfois même elles sont invisibles. Le tranchant large est soit bien arqué, soit légèrement convexe. Dans le décor en creux on retrouve les thèmes classiques : triangles simples ou doubles et impressions cordiformes.

Les dimensions sont indiquées dans l'ordre du recensement de G. Lobjois, la hache complète retrouvée est en n° 8.

Il est probable qu'une partie du dépôt soit encore enterrée.

Conservation : coll. Berson à Dommiers/Soissons.

Bibliographie : Lobjois G. (1973), p. 41-68, 17 fig. ; O'Connor (1980), fig. 17 A.

Analyses spectographiques : Rennes 3225 à 3232.

02 ESSOMMES-SUR-MARNE (arr. et c. Château-Thierry)

1 — Breuil (1889, p. 590) nous relate la découverte d'un couteau en bronze dont la lame brisée fait corps avec le manche (6 cm de longueur). Ce dernier représente un homme nu, de très grossière exécution. Cet objet aurait été trouvé par M. de Laubrière dans une creutte, accompagné de silex et d'amulettes néolithiques.

Ce fragment de couteau demande quelque attention. L'allure générale du personnage fait plutôt penser à une figuration médiévale. La tête a des cheveux longs qui descendent jusqu'au cou. Le visage est marqué par des yeux enfoncés, figuré par deux points et un nez en relief.

Henri Breuil pense que l'homme est nu, mais d'après le dessin, il semblerait que le corps soit recouvert d'une cape qui couvrirait l'avant et l'arrière. Les bras sont pliés à 90°. Au sommet de la tête se trouve un anneau, en partie cassé.

Il est évidemment difficile de donner une attribution culturelle à un tel objet, mais nous préférons le mentionner car H. Breuil l'a rapporté à l'Age du Bronze.

Conservation : inconnue (anc. coll. de Laubrière).

Bibliographie : Breuil H. (1889), p. 590 ; Laubrière de (1886).

02 FOURDRAIN (arr. Laon, c. La Fère)

1 — H. Breuil nous a laissé le dessin d'une hache à talon, décorée de deux impressions triangulaires accolées, d'où partent sur les plats du tranchant deux cupules allongées. Le tranchant est peu arqué (dimensions d'après le dessin Breuil) (L = 143 mm, L2 = 67, L3 = 56, l2 = 23, l1 = 20,5).

Conservation : inconnue (anc. coll. Delorme).

Bibliographie : Breuil H. (pl. 52, n° 3).

2 — Toujours d'après un dessin de Breuil, complété par une information de Baudet, une pointe de lance est signalée comme provenant de l'étang de Fourdrain. Le bois de la hampe est encore en place. Les ailerons sont biconvexes et la douille est de dimension moyenne (L = 151 mm).

Conservation : inconnue (anc. coll. Delvincourt).

Bibliographie : Breuil H. (pl. 43, n° 5) ; Baudet P. (1909), p. 334.

02 FROIDMONT (arr. Laon, c. Marle)

1 — Une pointe de flèche en cuivre, à pédoncule et légers ailerons a été trouvée en surface par G. Rigaux, près de la ferme de Luvry. Les faces ont été polies pour amincir la pointe (L = 45 mm, l = 20 mm).

Conservation : coll. Rigaux à Laon.

Bibliographie : Lobjois G. (1976), p. 151-152, fig. 44 n° 5.

02 GERCY (arr. et c. Vervins)

1 — Une partie distale de hache à douille a été trouvée à Gercy. Le tranchant est presque rectiligne. Une coupe effectuée à la cassure présente une section rectangulaire. Le type est évidemment difficile à définir à partir de ce fragment, mais il peut s'agir d'un type armoricain (L. fragt. = 67 mm, l3 = 39, l. cassure = 26).

Conservation : coll. Société Archéologique de Vervins.

Bibliographie : Lobjois G. (1973), p. 47-50, 3 fig.

02 GERNICOURT (arr. Laon, c. Neuchâtel-sur-Aisne)

1 — Pol Baudet nous signale que M. Delvincourt aurait découvert trois hachettes à douilles, sous un grès, à Gernicourt. Cette simple information est ensuite reprise par J. Déchelette, sans que l'on ait figuré pour autant les objets. Nous avons retrouvé dans la

collection Delvincourt trois haches à douille de type armoricain qui peuvent correspondre à cette découverte.

La première a une douille sub-carrée (L = 127,3 mm, l3 = 37, l1 = 38,2 x 40,6).

La seconde a une douille sub-rectangulaire (L = 125,2 mm, l3 = 46, l1 = 29,9 x 40,4).

La troisième, plus petite, a une douille sub-rectangulaire (L = 73 mm, l3 = 25, l1 = 17 x 24).

Il est à noter que ces trois haches sont bien homogènes et elles ne peuvent que correspondre aux indications données par P. Baudet qui connaissait bien Delvincourt.

Conservation : héritiers Delvincourt.

Bibliographie : Baudet P. (1909), p. 96 ; Déchelette J. (1910), app., p. 9, dépôt n° 16 ; Gaucher G. (1981), p. 294.

02 GLAND (arr. et c. Château-Thierry)

1 et 2 — D'après Roger Chevallier (1954), une hache à douille et une épée légèrement pistilliforme auraient été trouvées à proximité d'un gué sur la Marne, formé de cailloutis et comparable à celui de Brasles 2. Malheureusement nous ne possédons aucune illustration de cette découverte.

Conservation : inconnue.

Bibliographie : Chevallier R. (1954), p. 12 et 18 ; Gaucher G. (1981), p. 294.

02 GUIGNICOURT (arr. Laon, c. Neufchâtel-sur-Aisne)

Plusieurs enclos circulaires ont été trouvés par prospections aériennes par Michel Boureux au lieu-dit "Le Fond de Mauchamp". Toutes ces structures ont été repérées sur la rive droite de l'Aisne à quelques centaines de mètres de la rivière. Un seul cercle a été fouillé par Gilbert Lobjois et un autre à 500 m à l'ouest par Anne-Marie Ancien. Toutefois ce dernier cercle est placé sur le territoire de la commune voisine de Juvincourt. A 1500 m de là un autre ensemble de six cercles est associé à un enclos quadrangulaire et à 800 m un dernier ensemble comprend quatre enclos circulaires.

1 — Un petit vase a été trouvé par un grutier à l'occasion d'un décapage dans la ballastière Moroni, en 1971, au lieu-dit "Le Fond de Mauchamp" (aucune relation n'est établie avec le cercle fouillé par G. Lobjois). Cette petite urne à épaulement, avec un long col cylindrique, légèrement rentrant et à lèvre évasée, est décorée d'incisions obliques au-dessus de la carène elles-mêmes surmontées d'incisions horizontales. A l'intérieur de ces dernières est placé sur quatre plages un décor en arête de poisson. Le fond est légèrement concave par application du pouce (L = 115 mm, ∅ 1 = 102 mm, ∅ 2 = 116 et ∅ 3 = 36). La carène est à 42 mm de hauteur. Bronze final II b/III.

Conservation : coll. privée.

Bibliographie : Lobjois G. (1977) ; Ancien A.M. et Lobjois G. (1981), p. 52-53.

2 — Un enclos circulaire a été trouvé à l'occasion du décapage de la ballastière Moroni, le 14 août 1971. Une ouverture de près de 3 m est placée à l'est. Le cercle a un diamètre de 11,50 m d'axe en axe (il est en réalité très légèrement ovalisé d'est en ouest). Le fossé a une section en V avec une largeur de 1,00 m à 1,20 m pour 0,70 à 0,80 m de profondeur. G. Lobjois a remarqué une tache de terre cendreuse, à contour sinueux, placée dans le quadrant sud-ouest. On ne peut savoir s'il s'agit de la base d'une incinération détruite auparavant par le bull. Dans le remplissage lité du fossé il a été trouvé quelques pierres rougies, des fragments de bois brûlés, des os et tessons. Aucun élément ne permet de dater cette structure.

Bibliographie : Ancien A.M. et Lobjois G. (1981), p. 48-49, fig. 6.

02 JUVINCOURT ET DAMARY (arr. Laon, c. Neufchâtel-sur-Aisne)

1 — En 1978, Anne-Marie Ancien a fouillé un cercle au lieu-dit "Le Fond de Mauchamp", à 500 m à l'ouest de la première découverte, dans un champ où doit passer l'autoroute A 26 (recherches aériennes de Michel Boureux). Des structures de l'Age du Fer, de l'époque gallo-romaine se superposent à ce cercle.

La couronne mesure 16,50 m de diamètre d'axe en axe. Le fossé a une section en V de 1,25 m à 1,75 m de largeur, pour 0,85 m à 1,45 m de profondeur. Le remplissage du fossé est formé de lits horizontaux de limons et de grèves. Au niveau du remplissage supérieur, le fouilleur a observé des graviers brûlés, sans présence de cendre. Aucun élément de sépulture ne permet de dater cet ensemble. Comme une fosse du premier Age du Fer coupe le fossé, il est probable que le monument soit de l'Age du Bronze.

Bibliographie : Ancien A.M. et Lobjois G. (1981), p. 53-54, fig. 10.

2 — Un dépôt a été découvert par les soldats allemands lors du creusement d'une tranchée, pendant la première guerre mondiale, à quelques centaines de mètres au Sud de la commune de Juvincourt, dans la plaine qui s'étend sur la rive gauche de la Miette avant son confluent avec l'Aisne. Les objets constituant le dépôt furent recueillis dans un sol argileux et humide, à environ 1,50 m de profondeur. Une grande partie des objets furent dispersés entre les soldats et ce n'est qu'avec un concours de circonstances extraordinaires qu'il fut possible de regrouper les anciennes découvertes. Il faut toutefois noter que tous les objets n'ont pu être exhumés de la tranchée et qu'il est aussi possible que des pièces soient encore en possession d'autres personnes. La récente publication de A. Jockenhövel et G. Smolla vient fort heureusement combler une lacune, car aucun dépôt du Bronze final III n'avait été convenablement publié dans l'Aisne.

Conservation : Institut de Pré. et Protohistoire de l'Université de Tübingen. Musée d'Ulm (1 hache à douille, n° 11).

Bibliographie : Niethammer (1923), p. 13 et suiv. ; Jockenhövel A. et Smolla G. (1975), p. 289-313, 9 fig. ; Gaucher G. (1981), p. 294.

Analyse du dépôt : 45 objets

— Les épées : 2 ex.

- 1 fragment d'une épée à languette tripartite, cassée, du type en langue de carpe (L = 145 mm).
- 1 fragment de lame d'épée, de la partie distale appartenant à une épée du type en langue de carpe (L = 41 mm).

— Les pointes de lances : 6 ex.

- 1 partie proximale, à douille élancée, décorée de sept rainures horizontales avec de petites incisions pointillées sur la partie supérieure et entre la 3ème et 4ème rainure (L = 112 mm, ∅ = 24).
- 1 partie proximale à douille moyenne (L = 68 mm, ∅ = 24).
- 1 pointe de lance complète à douille moyenne (L = 121 mm, ∅ = 23).
- 1 fragment distal (L = 50 mm).
- 1 fragment distal à ailerons légèrement flamboyants (L = 84 mm).
- 1 fragment médian (L = 73 mm).

— Les haches à douille : 6 ex.

- 2 haches à douille arrondie et à double bourrelet, du type du Plainseau (L1 = 107 mm, et L2 = 102 mm).

- 1 hache à douille arrondie, décorée de trois bourrelets verticaux (L = 105 mm).

- 1 petite hache à douille arrondie, décorée de cinq cannelures verticales (L = 80 mm).

- 1 petite hache à douille quadrangulaire, trapue (L = 72 mm).

- 1 fragment de talon de hache à douille (L = 35 mm).

— *Les poignards : 3 ex.*

- 1 fragment de poignard à douille ovalaire à un trou de rivet (L = 97 mm).

- 1 fragment de poignard à douille quadrangulaire, à 2 trous de rivets (L = 87 mm).

- 1 fragment de douille de poignard, avec bourrelet central (L = 27 mm).

— *Les couteaux : 2 ex.*

- 1 couteau à manche massif (L = 273 mm).

- 1 fragment de couteau à douille ronde (L = 54 mm).

— *Les outils : 4 ex.*

- 1 marteau à douille quadrangulaire, décoré de pastillages (L = 72 mm).

- 1 gouge à douille ronde, décorée de cinq bourrelets (L = 87 mm).

- 1 tranchet à soie, avec épaulement et bourrelet (L = 78 mm).

- 1 ciseau à soie (L = 66 mm).

— *Les objets de parure : 18 ex.*

- 1 tête d'épingle globuleuse creuse, à perforations (∅ = 24-26 mm).

- 1 bracelet massif ouvert, décoré, à tampons, à section ronde (L = 68 mm, l = 58, ∅ = 6).

- 1 bracelet massif ouvert, décoré, à oreilles, à section ronde (L = 75 mm, l = 65, ∅ = 8-7).

- 1 bracelet massif, ouvert, à section losangique, non décoré, à petits tampons (L = 57 mm, l = 53).

- 1 bracelet massif, fermé, non décoré (L = 42 mm, l = 32 mm).

- 1 bracelet à spirales, à 2 enroulements, décoré de 2 stries longitudinales (L = 69 mm, l = 68).

- 1 anneau rubané, à spirale, enfilé dans un petit anneau décoré (∅ = 24 mm).

- 1 bracelet ouvert, en ruban, à extrémités enroulées, décoré de pointillés (L = 70 mm).

- 1 extrémité de bracelet à embout ovalaire perforé (L = 29 mm).

- 3 anneaux creux non refermés (∅ = 35 mm, 34 et 32).

- 1 grande spirale à treize enroulements (∅ = 79 mm).

- 1 disque de tôle de bronze, perforé (∅ = 42 mm).

- 2 pièces de bronze, fragmentées, coulées, décorées de triangles, d'incisions, de cercles concentriques et d'un croissant (appliqué ?) (L1 = 69 mm et L2 = 46 mm).

- 1 fragment d'applique, moulée, décorée de quatre cercles côtelés, avec au dos un anneau en forme de V (L = 32 mm, l = 3 mm).

— *Objets divers : 4 ex.*

- 2 plaques de tôle ovalaire, bombée, réunie par une tige de bronze (renfort de manche d'outil ?).

- 1 culot de fonte, rond, de forme plano-convexe, percé d'un trou central (∅ = env. 90 mm).

02 LAPPION (arr. Laon, c. Sissonne)

1 — Hache à ailerons avec anneau latéral, trouvée sur le terroir de Cappoir, au lieu-dit "Trou-Dimanche", au milieu de blocs de grès.

Conservation : anc. coll. Maquin à Lappion.

Bibliographie : Carlier J. (1929), p. 107.

02 LA SELVE (arr. Laon, c. Sissonne)

1 — Pointe de lance à douille assez courte.

Conservation : anc. coll. Maquin à Lappion.

Bibliographie : Carlier J. (1929), p. 107.

02 LAON (ch. l. dép.)

1 — Une hache à talon décoré, du Musée de Laon, provient du lieu-dit "Le Ravin de la Valize". Elle a été publiée à diverses reprises depuis Fleury (1877). Le décor au fond de la butée est constitué de six stries parallèles aux bords. Sur le tranchant la décoration est formée d'une nervure centrale en arête de poisson qui part sous le motif cordiforme (L1 = 165 mm, L2 = 68, l3 = 68, l2 = 25, l1 = 19, ép. = 27).

Conservation : Musée de Laon (n° 0505) (anc. coll. Hide).

Bibliographie : Fleury E.(1877), fig. 73, p. 146 ; Breuil H. (pl. 53, n° 1) ; Lobjois G. (1973), p. 46, fig. 28 et 29.

02 LATILLY (arr. Château-Thierry, c. Neuilly-Saint-Front)

1 — Un habitant de Latilly, en jardinant dans le village, a trouvé une hache à douille du type à constriction. La douille est subquadrangulaire. Le haut de la douille est décoré de quatre bourrelets horizontaux.

Conservation : coll. J. Hinout à Château-Thierry.

Bibliographie : inédit.

02 LESDINS (arr. et c. Saint-Quentin)

1 — L. Coutil signale une épée à large lame de 300 mm de longueur, qui possède 4 rivets de grande longueur. Le décor est constitué de triangles avec chevrons gravés (coll. Chauvet). Cette épée proviendrait de Lesdins.

Nous avons retrouvé dans les dessins originaux de l'Abbé Breuil, le relevé d'une lame d'épée, à languette trapézoïdale et à lame assez large. La longueur est la même. Par contre la languette ne possède que deux gros rivets et le décor est constitué de 4 longs triangles à pointes en bas, hachurés. Breuil n'indique pas de provenance, mais il dit que l'objet est dans la collection Chauvenet à Lesdins. Il doit s'agir de la même épée.

Conservation : inconnue (anc. coll. Chauvenet à Lesdins).

Bibliographie : Coutil L. (1926) ; Breuil H. (pl. 42, n° 4).

02 MAIZY-SUR-AISNE (arr. Laon, c. Neufchâtel-sur-Aisne)

1 — De nombreux cercles observés par Roger Chevallier (1962 a) par prospections aériennes dans un méandre de l'Aisne à l'aval de Maizy, aux lieux-dits "Le Martelet", "Le Champ Tordu", "La Pelle à Four", ont malheureusement été détruits par les grévières sans que des fouilles puissent être programmées. Un peu à l'écart de ces sites, au lieu-dit "Le Martelet", le contremaître des grévières Danset recueillit deux vases des Champs d'Urnes. Le premier vase a un épaulement, un col rentrant et des lèvres évasées ; le fond est ombiliqué (H = 93 mm, ∅ 1 = 100, ∅ 2 = 126, ∅ 3 = 30, H2 = 47). Il est décoré de groupes de quatre incisions serrées, placées verticalement au niveau de la carène. Trois incisions horizontales serrées sont placées à mi-hauteur du col. Sept impressions importantes ornent le milieu de la panse.

Cette première urne remplie de grève reposait sur un amas d'ossements calcinés.

Le deuxième vase, de plus grandes dimensions, a une panse plus globulaire et un col cassé rentrant qui porte de larges cannelures horizontales. Il contenait un conglomérat d'ossements calcinés (H = 220 mm, ∅ cassure = 104, ∅ 2 = 250, ∅ 3 = 110, H2 = 104).

Conservation : coll. Grelet à Maizy-sur-Aisne.

Bibliographie : Parent R. (1972), p. 11, fig. 83 n° 1 et 2.

02 MENNEVILLE (arr. Laon, c. Neufchâtel-sur-Aisne)

1 — C'est dans une grévière des bords de l'Aisne, vers 1864, que l'on découvrit une tombe à incinération à 3 ou 4 mètres de profondeur dans un puits cylindrique construit en grès. On mit au jour un petit vase noirâtre contenant des cendres et os calcinés, une sorte de petite sonnette en bronze et un couteau en silex donné au Musée de Metz.

Il s'agirait plus vraisemblablement d'une sépulture historique.

Bibliographie : Fleury E. (1877), p. 143 ; Breuil H. (1889), p. 591 ; Gaucher G. (1981), p. 294.

02 MEZY-MOUSINS (arr. Château-Thierry, c. Condé-en-Brie)

1 — Pilloy (1887, p. 125), signale la découverte de très grandes et très grosses épingles à tête conique similaires, recueillies dans les lacs Suisses. Cette trouvaille aurait été faite en 1886 dans une ballastière de la vallée de la Marne. Contrairement à l'idée de Déchelette, nous pensons qu'il peut s'agir d'un dépôt. Mais cette découverte n'est pas utilisable en raison du manque d'illustration.

Conservation : inconnue.

Bibliographie : Pilloy J. (1887), p. 125 ; Baudet P. (1909), p. 96 ; Déchelette J. (1910), app., p. 8 ; Gaucher G. (1981), p. 295.

02 MOLAIN (arr. Vervins, c. Wassigny)

1 — Hache à talon du type du Centre-Ouest. Le tranchant est presque droit. Le décor est constitué d'une nervure médiane placée sous le talon. Les dimensions sont mesurées sur le dessin de l'Abbé Breuil (L1 = 166 mm, L2 = 78, l3 = 53, l2 = 27, l1 = 19).

Conservation : inconnue (anc. coll. Delvincourt).

Bibliographie : Breuil H. (pl. 52, n° 1).

02 MONCEAU-LES-LEUPS (arr. Laon, c. La Fère)

Pol Baudet signale une hache à talon trouvée à Monceau-les-Leups et conservée par M. Delvincourt. L'Abbé Breuil figure deux haches de la même collection et les attribue à la même origine. S'agit-il de deux objets indépendants ? d'un dépôt ? ou encore d'une erreur de l'Abbé Breuil ?

1 — Hache à rebord et à légère butée. Les rebords s'élargissent lentement de l'extrémité proximale au tranchant. Les plats des rebords sont décorés de onze cannelures obliques (dimensions d'après le dessin Breuil) (L = 100 mm, L2 = 48, l1 = 18, l2 = 26, l3 = 56, ép. = 17).

Conservation : Musée de Laon (n° 2541) (anc. coll. Delvincourt).

Bibliographie : Baudet P. (1909), p. 334 ; Breuil H. (pl. 49 n° 1).

2 — Hache à rebords du type de Langquaid. Le tranchant est en demi-cercle et le sommet proximal a une lunule (dimensions d'après le dessin Breuil) (L1 = 158 mm, l3 = 62, l2 = 22, l1 = 25, ép. = 19).

Conservation : Musée de Laon (n° 2542) (anc. coll. Delvincourt).

Bibliographie : Breuil H. (pl. 49, n° 2).

02 MONS-EN-LAONNOIS (arr. Laon, c. d'Anisy-le-Château)

1 — Hache à douille ronde de type hexagonal signalée par Fleury. Contrairement à ce que dit Lobjois par erreur de lecture, il n'y a pas de dépôt dans ce pays.

Conservation : inconnue.

Bibliographie : Fleury E. (1877), fig. 72 ; Lobjois G. (1973), p. 49 ; Gaucher G. (1981), p. 295.

02 MONTIGNY-LENGRAIN (arr. Soissons, c. Vic-sur-Aisne)

1 — Au lieu-dit "Le Mont-Ganelon", sur la pointe Ouest du Châtelet de Montigny-Lengrain, fut fouillé un dolmen rectangulaire de 4 m de longueur, sur 2 m de largeur, composé de petites dalles grossières placées debout. Ce dolmen était à deux mètres de profondeur et était recouvert d'une énorme pierre. On annonce qu'il renfermait une cinquantaine de squelettes qui furent d'ailleurs réinhumés à l'orient du cimetière. Au milieu d'eux se trouvait un fragment de poterie grossière, une hache en porphyre rayé et trois haches en bronze.

M. Fossé-Darcosse, imprimeur à Soissons, décrit en ces termes : "A côté de ces squelettes on trouva trois hachettes d'un métal très coupant et qui paraît être un alliage de métal et de plomb.

J'ai eu en ma possession une de ces hachettes qui présente les caractères d'une haute antiquité. On remarque au centre de la lame une espèce d'arête ou de bourrelet qui s'abaisse et disparaît vers le tranchant. La partie antérieure de l'instrument est évidée des deux côtés de la tige, probablement pour recevoir le manche sans lequel il paraît impossible d'en faire usage".

D'après la description et le dessin d'une hache conservé dans les albums Chantre, il s'agit de haches à talon.

Conservation : inconnue (anc. coll. Fossé-Darcosse, pour 1 hache).

Bibliographie : Fossé-Darcosse (1844), p. 72-76 ; Fleury E. (1877), p. 141 ; Breuil H. (1889), p. 590 ; Chantre E. 1 dessin ; Baudet P. (1909) ; Lobjois G. (1973), p. 48 ; Blanchet J.C. (1979), p. 21-32 ; Gaucher G. (1981), p. 295.

02 MONT-NOTRE-DAME (arr. Soissons, c. Braine)

1 — Une hache à ailerons subterminaux, à corps allongé, munie d'un anneau et encochée à l'extrémité proximale a été trouvée à Mont-Notre-Dame et déposée en 1922 au Musée de Reims (L = 163 mm, l3 = 37).

Conservation : Musée de Reims (anc. coll. Change).

Bibliographie : inédit.

02 MONT-SAINT-PERE (arr. c. Château-Thierry)

1 — Une hache en bronze, malheureusement non décrite et illustrée, aurait été trouvée en 1882 au cours d'un dragage de la Marne au petit Bras de l'Ile. Le passage d'une ancienne voie fut aussi remarqué.

Conservation : inconnue.

Bibliographie : Anonyme (1882) ; Parent R. (1972), p. 8.

2 — Hache bipenne naviforme en métahornblendite à perforation cylindrique (L = 175 mm).

Conservation : inconnue.

Bibliographie : Parent R. (1972), p. 323.

02 MONTHUREL (arr. Château-Thierry, c. Condé-en-Brie)

1 — Fragment de hache bipenne en roche grisâtre étrangère, découverte sur une station au lieu-dit "Janvier".

Conservation : coll. Fagot P.

Bibliographie : Parent R. (1972), p. 324.

02 NAMPTEUIL-SOUS-MURET (arr. Soissons, c. Oulchy-le-Château)

1 — Hache-marteau à renflement médian, de teinte gris foncé, tirant sur le vert et trouvée au lieu-dit "Le Champ-France", sur la bordure du plateau du Soissonnais dominant la vallée de la Crise (L = 135 mm, l = 68, ép. = 53).

Conservation : M. Duval à Nampteuil-sous-Muret.

Bibliographie : Parent R. (1972), p. 324 et fig. 67.

02 NOGENT-L'ARTAUD (arr. Château-Thierry, c. Charly)

1 — Les dragages de la Marne en amont de Nogent-L'Artaud livrèrent une pointe de lance en bronze à ailerons biconvexes et à douille moyenne dans lequel se trouvait le bois de la hampe. Une cheville de bois traversait la hampe à mi-hauteur de la douille (L1 = 170 mm, l1 = 52, ∅ = 23).

Conservation : coll. Chevallier à Nogent-L'Artaud.

Bibliographie : Chevallier R. (1962).

02 NOUVION-EN-THIERACHE (LE) (arr. Vervins, ch. l. c.)

1 — Une hache à talon de type normand a été découverte en 1833, "du côté" de Nouvion (Baudet, 1909, p. 335).

Nous avons retrouvé l'illustration de cette hache dans les dessins originaux de l'Abbé Breuil. La butée du talon est marquée par un bourrelet. Le décor est constitué de deux grosses impressions triangulaires (dimensions d'après le dessin Breuil) (L1 = 153 mm, L2 56, l = 62, l2 = 23, l1 = 22, ép. = 31).

Conservation : inconnue (anc. coll. de Mme Thieuloy).

Bibliographie : Baudet P. (1909), p. 335 ; Breuil H. (pl. 28, n° 1).

02 OSLY-COURTIL (arr. Soissons, c. Vic-sur-Aisne)

1 — A propos de la lance en bronze de Cuisy-en-Almont, Wattelet en signale une autre à Osly.

Conservation : inconnue.

Bibliographie : Wattelet (1877), fig. 82.

02 OULCHY-LA-VILLE (arr. Soissons, c. Oulchy-le-Château)

1 — Le gisement de surface de "La Rochelle", sur le territoire d'Oulchy-la-Ville, a livré un matériel chalcolithique typique : (hachette à bords droits, scies à encoches, tranchets, grattoirs, retouchoirs, lames, éclats, armatures de flèches tranchantes à bords abrupts, armatures de flèches perçantes à ailerons et foliacées).

Avec ce matériel deux autres objets plus caractéristiques retiennent notre attention : un brassard d'archer en roche dure grisâtre, percé de 4 trous (L = 62 mm, l = 37, ép. = 6) et une grosse perle allongée en quartz, en forme de tonnelet, perforée sur toute sa longueur (L = 65 mm, l1 = 25, l2 = 19, ∅ = 9 mm).

Conservation : coll. Parent R. et Roupie.

Bibliographie : Parent R. (1975), p. 16-17.

02 OULCHY-LE-CHATEAU (arr. Soissons, ch. l. c.)

1 — Parent a cité par erreur une "hache à talon", ornée sur les deux faces de cannelures obliques, trouvée dans le marais de l'Hôtel-Dieu. Il s'agit de la hache trouvée à Breny et déposée au Musée des Antiquités Nationales. Cette erreur est due au fait qu'auparavant le pays s'appelait Oulchy-Breny. L'erreur a ensuite été commise à diverses reprises.

Bibliographie : Parent R. (1972), p. 11 ; Lobjois G. (1973), p. 48.

02 PAARS (arr. Soissons, c. Braine)

1 — L'épée en bronze de Paars a été trouvée en creusant un fossé. Elle était placée dans la grève à côté d'un squelette humain et d'ossements de cheval. Il s'agit d'une épée du type de Klein-Auheim. Le ricasso est décoré de demi-cercles (L = 875 mm, l2 = 55).

Conservation : Musée de Cambridge.

Bibliographie : Wattelet (1877), p. 28-29, fig. 2 ; Breuil H. (pl. 40, n° 1) ; Fleury E. (1877), fig. 70 ; Cowen J.D. (1960), p. 351-352 ; Gaucher G. et Mohen J.P. (1972), pl. 541.

02 PARFONDRU (arr. et c. Laon)

1 — E. Fleury (1877, p. 147) : "Un amas considérable de débris de poterie auprès d'un lambeau ou mamelon de sable qui domine les marais bordant au Sud le village de Parfondru - Vases noirs, gris, rougeâtres, terre grossière, pas de tour".

02 PASLY (arr. et c. Soissons)

1 — Epée pistilliforme de type atlantique, à languette tripartite trouvée lors des dragages de l'Aisne aux abords du pont de Pasly en 1950. La lame, cassée au milieu, possède un décor de cinq filets incisés. Analyse spectrographique faite (L1 = 417 mm, L2 = 89, l1 = 65, l2 = 47).

Conservation : coll. Decarpigny à Compiègne.

Bibliographie : Hémery M. (1952), p. 230 ; Blanchet J.C. (1973), p. 52-54, fig. 7.

02 PASSY-SUR-MARNE (arr. Château-Thierry, c. Condé-sur-Brie)

1 — René Parent (1972), p. 8 : "Au cours de travaux de drainage, au lieu-dit "La Fontaine au Ladre", à une dizaine de mètres de la berge de la Marne, de nombreux tessons rencontrés à 90 cm de profondeur, ont permis la reconstitution de deux vases :

- Une terrine brune de 38 cm de diamètre et de 15 cm de hauteur, décorée près du bord d'impressions digitales par pincements, au bord retaillé à angle vif.

- Une coupe carénée noire, mince et très lisse, décorée d'une double bande de chevrons entre des séries de filets horizontaux tracés au peigne.

Les formes et décors appartiennent à la civilisation des Champs d'Urnes et se rapprochent de ceux qui furent observés dans les fonds de cabanes, notamment à Ecury-le-Repos et attribués au Bronze final II".

Conservation : inconnue.

Bibliographie : Parent R. (1972), p. 8 ; Hinout J. (1962), p. 777-779, fig. 1.

02 PERNANT (arr. Soissons, c. Vic-sur-Aisne)

1 — Alain Tuffreau a fouillé du 15 juillet au 3 août 1968 une

enceinte circulaire découverte par Michel Boureux dans la ballastière Declerq, au lieu-dit "Les Grevettes" (section ZA n° 32).

C'est dans cette même ballastière à un kilomètre plus à l'Est que Gilbert Lobjois a fouillé une importante nécropole de la Tène I. Le fossé de l'enceinte circulaire décrit un cercle, assez irrégulier d'un diamètre de 10,50 m environ. La largeur du fossé au niveau de la surface décapée est de 0,90 m à 1,10 m. Le profil est en Y, avec une profondeur comprise entre 0,40 m et 0,50 m. Les différentes coupes effectuées permettent de résumer les remplissages de la façon suivante :

- Couche brun foncé, plus ou moins lenticulaire avec des traces charbonneuses, quelques menus tessons irrécupérables et une diaphyse de mouton adulte.
- Grève remaniée.
- Lentille brun clair avec parfois des liserés de grève remaniée, intercalés.
- Grève remaniée.

A. Tuffreau (1971, p. 94), pense que les lentilles alternées de grève remaniée et de remplissage brun clair ont dû se former par l'apport naturel de matériaux provenant des parois et des déblais qui comprenaient de la grève et de la terre venant de l'horizon humifère. Pour ce qui est de l'alternance régulière de lentilles de matériaux différents, non mélangés, M. Boureux (1974, p. 65) a pu observer ailleurs qu'elle est due au fait que les matériaux accumulés en déblais ne formaient pas un mélange homogène et qu'au cours du remplissage ils se sont déposés plus ou moins régulièrement en fonction de leur densité et de leur cohésion.

D'ailleurs dans ce cas le comblement est généralement assez rapide. L'aire centrale de l'enceinte circulaire était partiellement occupée par une fosse remaniée de 3,50 m sur 3 m, que les fouilleurs ne purent étudier, car cette structure avait été vidée partiellement avant leur arrivée. Dans le niveau supérieur du remplissage, des traces charbonneuses, avec quelques menus tessons irrécupérables et une diaphyse de mouton, furent observées.

A. Tuffreau fait remarquer à juste titre que la datation de cet enclos circulaire est délicate, mais il convient de le faire remonter à l'Age du Bronze, compris dans un sens large.

Conservation : dépôt de fouilles de l'Aisne.

Bibliographie : Tuffreau A. (1971), p. 91-96, 5 fig. ; Boureux M. (1974), p. 64-65.

02 PLEINE-SELVE (arr. Saint-Quentin, c. Ribemont)

1 — Pol Baudet signale une hache à ailerons qui aurait été trouvée à Pleine-Selve. Mais sa phrase est suivie d'un point d'interrogation qui indique des doutes au sujet de la provenance.

Conservation : coll. Delvincourt, héritiers.

Bibliographie : Baudet Pol (1909 b), p. 334.

02 POMMIERS (arr. et c. Soissons)

1 — Octave Vauvillé effectua les fouilles de 1860 à 1885 de l'oppidum gaulois, au lieu-dit "Le Moulin à Vent". Des fragments d'objets de l'Age du Bronze (un fragment d'épée morgienne) auraient été trouvés dans des habitations gauloises, prêts à être refondus, ainsi que des "gouttelettes" de fonte de bronze. L'auteur pense que ces objets de l'Age du Bronze attestent la refonte faite à l'époque gauloise (Vauvillé, 1904, p. 492-493).

Les mauvaises relations sur la découverte et le manque d'illustrations rendent l'étude impossible.

Conservation : inconnue (anc. L. Brunehaut à Pommiers).

Bibliographie : Brunehaut (1891), p. 16-17 ; Vauvillé O. (1889 a), (1889 b), (1903-1904), (1904-1905) ; Gaucher G. (1981), p. 295.

2 — Une pointe du type de Palmela a été retrouvée dans les réserves du Musée de Chalon-sur-Saône, dans une boîte étiquetée "Pommiers" (Aisne). Elle était stockée avec des fibules gallo-romaines et une fibule de la Tène III. La pointe de Palmela a une soie aplatie et une lame à extrémité arrondie (L = 73 mm, l1 = 23, ép. = 2). La poterie est rouge-verdâtre. Elle pourrait provenir de l'oppidum, mais l'origine est à prendre avec prudence.

Conservation : Musée Denon à Chalon-sur-Saône.

Bibliographie : Gachina J. (1980), p. 4. fig. 2, n° 11 ; Blanchet J.C. et Lombardo J.L. (1983).

3 — Une hache à douille de type bohémien a été trouvée à Pommiers. Les circonstances de la découverte ne sont pas indiquées. La douille est en partie brisée et déformée. Deux larges V en relief sont placés sur les faces (L = 138 mm, l1 = 47, l2 = 42, l3 = 50).

Conservation : I.P.H. à Paris.

Bibliographie : inédit.

02 PONT-ARCY (arr. Soissons, c. Vailly-sur-Aisne)

1 et 2 — R. Parent (1972, p. 12) : "Aux confins des terroirs de Pont-Arcy et de Vieil-Arcy, sur la rive gauche de l'Aisne en bordure du canal latéral, des prospections aériennes révélaient en 1957 l'existence de larges fossés circulaires.

Les fouilles entreprises dès cette époque par un groupe de la Société Archéologique Champenoise sous la direction de son Président, M. Jorssen, n'ont malheureusement pas été publiées. Il est vrai que le mobilier recueilli était pauvre : quelques silex, des tessons de poteries difficiles à identifier, quelques ossements d'animaux, une pendeloque en calcaire, un fragment de métal cuivreux... Les structures n'en étaient pourtant pas moins intéressantes. Les fossés parfaitement circulaires avaient un diamètre variant de 25 à 35 mètres avec ponts d'entrée réservés, orientés au Nord-Est. A l'intérieur se trouvaient des trous de poteaux, de petits foyers qui semblaient avoir été peu utilisés. Il est probable qu'il s'agissait là d'habitats de peu de durée, peut-être des pasteurs, de l'époque du Bronze ancien" (d'après Chevallier R., 1962).

Michel Boureux a retrouvé, dans les dossiers de M. Jorssen, le plan de deux enclos circulaires. D'après ces documents, le premier cercle dit A, a un diamètre extérieur compris entre 13,70 m et 14,10 m. Il est de forme assez régulière avec une largeur moyenne de 1,60 m au sommet. On distingue à l'intérieur, sans disposition particulière, des taches qui paraissent être des vestiges d'incinérations (surtout concentrés dans la moitié Sud). On note aussi quelques trous de poteaux épais qui peuvent correspondre à des structures antérieures.

Le second cercle, B, a une entrée de 3,30 m au nord-est. Il a une forme sub-circulaire, avec un diamètre extérieur compris entre 20 m et 20,50 m. La largeur du fossé varie de 1,00 m à 1,80 m. A l'intérieur on distingue des petites fosses (foyers ?), des trous de poteaux qui déterminent quatre alignements. Deux de ces alignements semblent correspondre au moins au plan d'une maison (Chalcolithique ou Bronze ?), antérieure à la construction du monument. L'espacement des poteaux latéraux est compris entre 0,60 m et 1,00 m. L'écart entre les deux rangées de poteaux alignés est de 2,80 m à 3,00 m.

Tout l'ensemble a été attribué à l'époque par L.R. Nougier (1959) à un habitat de l'Age du Bronze, tradition de la cabane ronde.

Conservation : monuments détruits (dossiers Jorssen remis au dépôt de fouilles de l'Aisne).

Bibliographie : Chevallier R. (1962) ; Nougier L.R. (1959) ; Parent R. (1972), p. 12.

02 PONT-A-BUCY (arr. Laon, c. Crécy-sur-Serre)

1 — Pol Baudet (1909 a, p. 97) : "Un tronçon de glaive a été ramassé il y a quelques années à Pont-à-Bucy, sur un emplacement néolithique, par M. Delvincourt et fait partie de sa collection ; le morceau est petit ; on ne peut dire s'il est morgien ou lardaunien". Nous n'avons pas retrouvé ce fragment d'épée. Il est peut-être au Musée de Laon avec une partie de la coll. Delvincourt (peut-être le fragment d'épée pistilliforme de type atlantique, décorée, n° 2.540).

Conservation : Musée de Laon (n° 2540).

Bibliographie : Baudet Pol (1909 a), p. 97.

02 PONTAVERT (arr. Laon, c. Neufchâtel-sur-Aisne)

1 — C'est en labourant un terrain au lieu-dit "Le Calvaire", en 1908, dans la propriété appartenant à Madame Becret qu'on découvrit en soulevant une dalle, sept belles haches très bien conservées.

Une de ces haches a été déposée au Musée Saint-Remy à Reims. A partir de l'étude de cette hache nous pouvons avoir une idée sur la nature de ce petit dépôt. Il s'agit d'une hache assez plate, à corps allongé, à tranchant assez large et peu arqué qui s'apparente au type de Meyruz. Les rebords sont assez bien marqués. Il existe quelques petites plages d'oxydation (L = 175 mm, l1 = 73, l2 = 36, l3 = 30, ép. 1 = 10, ép. 2 = 5).

Bibliographie : Musée Saint-Rémy à Reims (n° 151-78).

Bibliographie : Bosteaux (1910), p. 73-74, 1 fig. ; Gaucher G. (1981), p. 296.

2 — Le site de la Pêcherie fut repéré en 1962, par photographie aérienne, par M. Roger Chevallier et fouillé en sauvetage en 1963, par R. Ertlé.

Le monument était formé d'une incinération centrale entourée de deux fossés circulaires concentriques. Le fossé extérieur avait en moyenne 28,70 m de diamètre et le fossé intérieur avait 13,67 m de diamètre moyen. Les deux fossés ont un profil triangulaire.

Le remplissage est constitué de terre brune compacte et très caillouteuse. Le fossé extérieur a une largeur comprise entre 1,28 m et 1,69 m pour une profondeur de 0,71 m à 1,10 m. Le fossé intérieur a une largeur comprise entre 1,40 m et 1,84 m pour une profondeur variant de 0,82 m à 1,20 m.

Au centre de l'aire intérieure les fouilleurs ont rencontré une tache gris-foncé de 0,35 m de profondeur et de 1,05 m de longueur sur 0,61 m de largeur, à silhouette grossièrement rectangulaire et à angles arrondis (grands côtés orientés Est-Ouest). Dans cette tache, se trouvaient des cendres agglomérées avec des ossements humains réduits en très petits fragments, à l'exception de quelques masses osseuses.

R. Ertlé pense qu'il y a eu crémation dans la fosse creusée préalablement. La combustion a pu être observée jusqu'aux bords de la tache. Il y aurait donc eu dépôt d'un corps sur un bûcher à base enterrée, puis crémation. D'après l'observation des restes osseux en place, le corps aurait probablement été posé en position repliée. Les fragments humains proviennent du squelette d'un sujet âgé de 7 à 10 ans.

C'est dans les cendres que le matériel archéologique rubéfié fut recueilli : deux armatures de flèches perçantes en silex, triangulaires à pédoncule et ailerons, la pointe d'une autre flèche, une lame retouchée marginalement et une griffe (de loup ?) ayant pu servir de pendeloque. C'est à partir de ces objets que R. Ertlé pense pouvoir dater cette sépulture de la phase finale du Bronze ancien. En dehors de cette incinération centrale, il fut mis au jour 19 dépôts secondaires, organisés, contenant un ou plusieurs fragments d'os de gros animaux, de petits tessons et quelques nodules de grès, répartis entre 0,21 m et 0,65 m de profondeur (la moyenne se situant à 0,40 m).

R. Ertlé pense qu'après la cérémonie funéraire, les fossés sont restés ouverts. La première période de crue survient et complète le remplissage partiel dû à la pluie et au vent. A l'occasion d'une seconde cérémonie commémorative a lieu le dépôt des offrandes alimentaires et le remplissage final survient à la seconde période de crue. Le monument s'efface ensuite un peu plus à chaque saison. Cette hypothèse est séduisante, mais le manque d'analyses granulométriques ne peut rendre cette remarque pertinente.

Conservation : inconnue.

Bibliographie : Ertlé R. (1966), p. 97-120 ; Boureux M. (1974), p. 60-61.

3 — Une hache brisée dans sa partie proximale, à faibles rebords décorés, fut découverte au lieu-dit "Le Banc de Pierre", par M. Mercier, à l'occasion d'un ramassage de surface en 1966 ou 1967. Le tranchant est large, presque demi-circulaire. Le décor incisé sur les deux faces est identique : trois groupes de traits incisés arqués dont deux sont séparés par un quadrillage aussi incisé (L = 64 mm, l3 = 76, ép. = 13).

Conservation : dépôt de fouilles de l'Aisne.

Bibliographie : Lobjois G. (1976), p. 152-153, fig. 44, n° 7.

4 — Une grande hache à faibles rebords a été trouvée en 1908 à Pontavert. Elle possède de faibles rebords. Le tranchant et la partie proximale sont faiblement arqués. Elle doit faire partie du dépôt signalé plus haut (L = 175 mm, l = 75).

Conservation : Musée de Reims (anc. coll. Guelliot).

Bibliographie : inédit.

5 — *"Le Marteau"*

En 1973, Michel Boureux a fouillé deux fossés circulaires concentriques et les vestiges de structures danubiennes dans une ballastière industrielle, au lieu-dit "Le Marteau". Le double cercle avait été repéré au préalable par R. Ertlé.

Le fossé intérieur mesurait environ 22 mètres de diamètre extérieur et le fossé intérieur entre 11 et 12 mètres de diamètre extérieur. En 1974, avant la destruction définitive du monument, de nouvelles coupes furent effectuées pour étudier les remplissages des fossés.

Les 24 coupes et les 48 relevés de profils ont permis de se rendre compte que le fossé interne procède du démantèlement de la butte tumulaire. Quant au fossé externe il procède d'un comblement lent à partir des formations superficielles environnantes.

Au centre les fouilleurs ont trouvé un coffrage de pierres, de forme cylindrique, avec dedans les fragments d'une urne cinéraire à décor arciforme, contenant des ossements humains incinérés (L1 = 287 mm, H2 = 250, Ø 1 = 215, Ø 2 = 256, Ø 3 = 153).

A la partie supérieure du remblai du fossé extérieur, un ciseau à douille carrée en bronze a été recueilli (L = 110 mm, l1 = 24,5, l2 = 22, l3 = 33, ép. = 22).

Sept incinérations secondaires s'ordonnaient deux à deux par rapport au centre du monument et aux fossés interne et externe. Elles étaient apparues à la surface des remplissages des deux fossés, sous les colluvions les ravinant.

Si la crémation centrale et le double cercle concentrique sont datables vraisemblablement de la deuxième moitié du Bronze moyen, les incinérations secondaires sont probablement de la fin du Bronze III, voire du début du premier Age du Fer (ciseau à douille l'attestant).

Conservation : dépôt de fouilles de l'Aisne.

Bibliographie : Boureux M. (1974), p. 68-74 ; Agache R. (1974), p. 439-441, fig. 19 à 22 ; Boureux M. (à paraître).

02 PRISCES (arr. et c. Vervins)

1 — Pol Baudet (1909 a, p. 98) signale une hache à talon trouvée à Prisces, près de Vervins.

Conservation : inconnue.

Bibliographie : Baudet P. (1909), p. 98, non illustré ; Lobjois G. (1973), p. 45.

02 REMIES (arr. Laon, c. Crécy-sur-Serre)

1 — Pol Baudet (1909, p. 98) indique la découverte d'une hache à ailerons à Remies.

Conservation : inconnue.

Bibliographie : Baudet P. (1909), p. 98, non illustré.

02 RIBEMONT (arr. Saint-Quentin, ch. l. c.)

1 — Le Musée des Antiquités Nationales conserve une lame d'épée effilée à languette simple trapézoïdale, percée de deux trous de rivets. D'après les cahiers d'entrées, cette lame d'épée proviendrait de l'exploration d'un tumulus situé près de la route de Ribemont à Saint-Quentin.

Pol Baudet et G. et A. de Mortillet ne donnent guère plus d'explications : "Une lame d'épée, effilée, à triple nervure, rappelant la forme des épées triangulaires ; base rectiligne, deux rivets ; trouvée dans une tranchée de la route de Ribemont à Saint-Quentin". Donc nous ne pouvons savoir si cette lame d'épée a bien été rencontrée dans un tumulus (L = 502 mm, L2 = 36, l1 = 49, l2 = 56).

Conservation : M.A.N. (n° 11.174) (anc. coll. Chavenne).

Bibliographie Mortillet G. et A. de, (1881), n° 702 ; Baudet P. (1909), p. 97-98 ; Déchelette J. (1910), p. 205, fig. 63, n° 2 ; Gaucher G. (1981), p. 296.

2 — Lors de la découverte d'une sépulture mixte, à incinération, Pilloy (1874) signale le cas d'os verdis dans leur masse par des objets de métal, disparus. Après l'analyse, il s'est avéré que cette coloration était organique et qu'il fallait donc exclure la présence de bronze comme on avait pu le croire au premier examen.

Conservation : inconnue.

Bibliographie : Pilloy (1874) ; Baudet Pol (1909 a), p. 93.

02 ROZAY-SUR-MARNE (voir Barzy-sur-Marne)

02 SAINT-GOBAIN (arr. Laon, c. La Fère)

1 — Une tombe de l'Age du Bronze aurait été trouvée à Saint-Gobain, mais nous ne possédons aucune indication. S'agit-il réellement d'une sépulture de cette période ?

Bibliographie : Wattelet (1865) ; Gaucher G. (1981), p. 296.

02 SAINT-QUENTIN (ch. l. arr.)

1 — L'épée de Ribemont est tantôt placée sur Ribemont ou sur Saint-Quentin (voir Ribemont 1).

02 SAPONAY (arr. Château-Thierry, c. Fère-en-Tardenois)

1 — Monsieur Jacques Hinout a découvert en 1972, dans une sablière en exploitation, une sépulture à incinération déposée dans un vase. Ce dernier à la forme d'une coupe à fond un peu concave et à col légèrement rentrant. L'incinération était placée au fond de ce vase et une coupelle de même forme que la grande coupe fut trouvée au sommet de son remplissage. De nouvelles prospections menées dans la sablière ne permirent pas de retrouver d'autres sépultures à incinération. Par sa forme, la céramique peut être datée de l'extrême fin du Bronze final ou des débuts du premier Age du Fer.

Conservation : coll. J. Hinout à Château-Thierry.

Bibliographie : inédit.

2 — Hache-marteau à renflement médian.

Conservation : M.A.N. (anc. coll. Moreau).

Bibliographie : Parent R. (1972), p. 324.

02 SAINT-SIMON (arr. Saint-Quentin, ch. l. c.)

1 — Le Musée des Antiquités Nationales a une épée pistilliforme de type atlantique, à languette tripartite, à ricassos absents, trouvée dans la tourbe de M. Caumon, en avril 1882, à environ 4 m de profondeur (L = 478 mm, L2 = 90, l1 = 31, l2 = 60, l3 = 40).

Conservation : M.A.N. (n° 65.812).

Bibliographie : inédit.

02 SOISSONS (ch. l. arr.)

1 — P. Baudet signale une pointe de lance provenant des environs de Soissons. Peut-être s'agit-il de la seule pointe de lance conservée dans ce musée. Les ailerons sont sub-triangulaires (L = 139 mm, L2 = 40, l = 37, ∅ = 22).

Conservation : Musée de Soissons (n° 1262).

Bibliographie : Baudet P. (1909 a), p. 98.

2 — L'Abbé Breuil nous a laissé le dessin d'une lame de faucille qui proviendrait de Soissons. C'est une faucille à manche long dont l'ergot est brisé (L = 120 mm, l = 32).

Conservation : inconnue (anc. coll. Leloutre).

Bibliographie : Breuil H. (pl. 47, n° 2).

3 — C'est à l'occasion du creusement d'une tranchée par la Compagnie des Chemins de Fer du Nord en 1866, à l'Est de Soissons, entre l'Institut Saint-Médard et la rivière d'Aisne, que fut mis au jour un "vase antique", près d'un squelette humain. Ce vase a été publié par Michel Boureux récemment. Il s'agit d'un gobelet campaniforme décoré de lignes horizontales pointillées avec tantôt entre elles des séries de hachures ou de triangles pointillés. Par sa forme et son décor, ce gobelet a des affinités avec les groupes rhénans (H = 160 mm, ∅ 1 = 115, ∅ 2 = 110, ∅ 3 = 564 à 604).

Conservation : coll. B. Ancien à Soissons (anc. coll. de l'Abbé Delaplace).

Bibliographie : Delaplace (Abbé) (1866), p. 105 ; Boureux H. (1971), p. 218-219, 1 fig.

02 VARISCOURT (arr. Laon, c. Neufchâtel-sur-Aisne)

1 — G. Lobjois (1972, p. 293), a publié une épingle en bronze à tête aplatie qui n'appartient pas à l'Age du Bronze. Il signale avoir vu des épingles à tête enroulée qui provenaient du même lieu mais leurs inventeurs ne les ont pas publiées.

Bibliographie : Lobjois G. (1972), p. 293, fig. 6-4 ; Gaucher G. (1981), p. 296.

2 à 7 — Le site de "La Mullerie" et du "Mur de Rome" possède 6 cercles de différentes dimensions, regroupés à quelques centaines

de mètres du canal et de l'Aisne. Une première fouille de sauvetage a été menée par Gilbert Lobjois entre le 26 décembre 1975 et le 2 janvier 1976 sur quatre enclos circulaires. Après le décès du premier fouilleur, Anne-Marie Ancien effectua le décapage de deux nouveaux cercles apparus dans la suite de l'évolution de la ballastière.

Le premier enclos a deux fossés concentriques. Le fossé externe mesure entre 20 et 22 m de diamètre et le fossé interne de 13,50 m à 14,50 m. Les fossés ont respectivement des profils en V et en U, de 1,30 m de largeur pour 1,32 m de profondeur et de 1,00 m de largeur pour 0,65 m de profondeur. Le cercle interne a trois interruptions. Au centre se trouve une sépulture à inhumation avec deux fosses ovalaires remplies de terre noire, placées aux extrémités des pieds et de la tête. Une boucle d'oreille formée d'un filet enroulé en argent, est posée au niveau de la tête.

Le deuxième enclos, situé à 45 m au nord du premier, a un diamètre de près de 14 m en moyenne. Le fossé a un profil en V de 1,30 m de largeur, pour 0,30 m à 0,40 m de profondeur. Des taches ont été remarquées à l'intérieur, mais elles n'ont pu être fouillées toutes. L'une d'elles contenait des charbons au centre.

Le centre du troisième enclos est à 22 m au sud-est du premier. Il mesure 3,50 m de diamètre d'axe en axe, en moyenne. Le fossé a une faible profondeur, mais il n'a pu être relevé.

Le quatrième enclos est près du troisième. Il a un diamètre moyen de 7,60 m d'axe en axe. Aucun matériel n'est signalé dans ces trois derniers cercles.

Le cinquième enclos circulaire est placé sous la levée de terre de l'oppidum de la Tène finale. Il a un diamètre moyen de 24,75 m d'axe en axe. Le fossé a un profil en U, de 2,75 m d'ouverture, pour 1,05 m à 1,75 m de profondeur. Une poche de terre charbonneuse est signalée dans le remplissage du fossé ainsi que des pierres brûlées. Le matériel recueilli se compose de tessons, d'outillage lithique, de fragments de pisé et d'une épingle en bronze à tête bitronconique, datant du Bronze final.

Le sixième enclos est implanté plus près du canal. Il a un diamètre de 13,30 m et possède une entrée au sud-est. Le fossé a un profil en V, de 1,10 m de largeur pour 0,70 m à 1,08 m de profondeur. Quelques tessons, de l'outillage lithique et des ossements semblent aussi pouvoir être attribués à l'Age du Bronze final.

Conservation : dépôt de fouilles de l'Aisne.

Bibliographie : Ancien A.M. et Lobjois G. (1981).

8 — Un silo a été fouillé par G. Lobjois à quelques mètres à l'intérieur de la levée de terre de l'oppidum et à 60 m du cercle n° 5, en direction de l'Aisne. Il mesure 1,70 m de profondeur et a un profil caractéristique en poire, de 0,65 m de largeur à l'ouverture, pour près de 2,00 m à la base. Le remplissage lité est assez homogène et les tessons recueillis semblent appartenir à l'Age du Bronze tardif.

Conservation : dépôt de fouilles de l'Aisne.

Bibliographie : Ancien A.M. et Lobjois G. (1981), p. 62-63, fig. 16.

02 VENDEUIL (arr. Saint-Quentin, c. Moy-de-l'Aisne)

1 — Hache-lingot en cuivre, plate, à section biconvexe. L'extrémité proximale est arrondie. La partie distale légèrement convexe, est mousse. Cette hache a été trouvée en surface (L = 101 mm), l1 = 21, l3 = 54, ép. = 13, poids = 267 gr).

Conservation : Musée de La Fère.

Bibliographie : Lobjois G. (1972), p. 286, fig. B1, (1976), p. 145, fig. 43, n° 1 : Gaucher G. (1981), p. 296.

2 — Hameçon en bronze trouvé à Vendeuil dans le décapage de la ballastière. La pointe est barbelée et l'attache est constituée par un crochet (L = 150 mm, L. ardillon = 8, ∅ = 8).

Conservation : Musée de La Fère.

Bibliographie : Lobjois G. (1972), p. 286, fig. A4 ; (1976), p. 145, fig. 44, n° 3.

3 — Pointe de lance à ailerons biconvexes et à douille moyenne, trouvée dans la ballastière (L1 = 187 mm, L2 = 120, l1 = 47, ∅ = 26).

Conservation : Musée de La Fère.

Bibliographie : Lobjois G. (1972), p. 287, fig. A2 ; (1976), p. 146, fig. 44, n° 2.

4 — Grande épingle en bronze a tête tronconique et à tige renflée constituée d'une fausse collerette faite de onze tores moulurés. Elle a été cassée au milieu lors de son extraction. Type de la Culture des Tumulus de l'Est (L = 252 mm, ∅ tête = 16, ∅ tores = 6, ∅ tige = 4, poids = 27 gr).

Conservation : Musée de La Fère.

Bibliographie : Lobjois G. (1972), p. 287-288, fig. A2 ; (1972), p. 147-148, fig. 44, n° 6.

5 — Epingle à tête de clou, trouvée dans les ballastières. Bronze final III (L = 121,5 mm - ∅ tête = 12, ∅ tige = 3).

Conservation : Musée de La Fère.

Bibliographie : Lobjois G. (1972), p. 288-289, fig. A6 ; (1967), p. 148, fig. 44, n° 4.

6 — Lame d'épée pistilliforme à languette tripartite, de type atlantique. La fusée est percée d'une fente longitudinale qui possède encore 3 rivets. La garde est percée de quatre trous de rivets. Les ricassos sont bien marqués et on note l'absence de décor sur la lame. Bronze final II (L1 = 635 mm, L2 = 120, l1 = 31, l2 =63, l3 = 45, poids = 838 gr).

Conservation : Musée de La Fère.

Bibliographie : Lobjois G. (1972), p. 289-290, fig. A1 ; (1976), p. 148-149, fig. 44, n° 1.

7 — Hache à douille ronde de type Le Plainseau, trouvée aussi dans les ballastières et endommagée. Elle est décorée d'un petit bourrelet placé au-dessus de l'anneau. Le fragment de manche en bois a été analysé. Il s'agit de hêtre. Bronze final III (L = 108 mm, l3 = 48).

Conservation : Musée de La Fère.

Bibliographie : Lobjois G. (1972), p. 290-291, fig. A3 ; (1976), p. 149-151, fig. 43, n° 3.

02 VICHEL-NANTEUIL (arr. Château-Thierry, c. Neuilly-Saint-Front)

1 — Le Musée des Antiquités Nationales a une hache à rebords et à légère butée qui provient de ce pays, sans autres éléments. Le tranchant de la lame s'inscrit dans un demi-cercle (L1 = 152 mm, L2 = 61, l1 = 25, l2 = 26, l3 = 71, ép. = 19).

Conservation : M.A.N. (n° 17.476).

Bibliographie : inédit.

02 VIC-SUR-AISNE (arr. Soissons, ch. l. c.)

1 — Lame d'épée courte, à languette tripartite, trouvée à 300 m en aval du barrage de Vic-sur-Aisne, à 8 m de profondeur et à 10 m de la berge rive droite de l'Aisne. La languette est du type d'Hemigkofen (L1 = 528 mm, L2 = 95, l1 = 29, l2 = 48,5, l3 = 24,7).

Conservation : coll. E. Patte à Poitiers.

Bibliographie : Patte E. (1971), p. 159, fig. 1.

02 VILLE-AUX-BOIS-LES-DIZY (LA) (arr. Laon, c. Rozoy-sur-Serre)

1 — Hache à talon de type normand à gorge en U profonde, décorée d'une impression cordiforme et d'un bourrelet médian (L1 = 168 mm, L2 = 77, l1 = 23, l2 = 25, l3 = 70, ép. = 28).

Conservation : M.A.N. (n° 49.087).

Bibliographie : inédit.

2 — Pol Baudet signale une hache à ailerons dans ce pays, mais peut-être confond-il avec la hache à talon normande précédente ?

Conservation : inconnue.

Bibliographie : Baudet P. (1909), p. 98.

02 VILLERS-LE-SEC (arr. Saint-Quentin, c. Ribemont)

1 — Dans la collection Delvincourt, Pol Baudet a remarqué une grande hache à ailerons trouvée à Villers-le-Sec. Peut-être s'agit-il de la grande hache à rebords moyens et à tranchant bien arqué ? (L1 = 167,7 mm, l1 = 26,2, l2 = 28, l3 = 72, ép. = 18,7).

Conservation : coll. Delvincourt, héritiers à Crécy-sur-Serre.

Bibliographie : Baudet P. (1909), p. 334.

02 VIEIL-ARCY (arr. Soissons, c. Braine)

1 — En 1958, à l'occasion du décapage du sol avant l'ouverture d'une grévière, R. Chevallier put observer la destruction par les engins mécaniques d'une trentaine de sépultures à incinération. Ce site n'est qu'à une centaine de mètres des deux enclos fouillés par Jorssen à Pont-Arcy et très près aussi des incinérations et du cercle étudiés par Boureux M.

Pendant le décapage, R. Chevallier put observer quelques structures à incinération dans des fosses de formes quadrangulaires ou circulaires. Toutes contenaient des ossements calcinés accompagnés ou non de mobilier funéraire.

Quelques formes de céramique à pâte fine purent être reconstituées. Nous trouvons quatre gobelets bitronconiques à cols cylindriques ou légèrement rentrants, avec des lèvres rejetées. Deux sont décorés d'incisions et de cannelures horizontales, avec des séries d'incisions obliques ou verticales.

Une autre urne de diamètre plus important a un épaulement, un col rentrant et aussi une lèvre déversée. Elle est décorée de deux cannelures et d'incisions.

Le septième vase a un fond sphérique avec un col rentrant concave. Le dernier vase à fond plat a une panse arrondie et un col déversé. Le huitième est une tasse à anse à fond plat. Le neuvième est un grand vase à panse convexe et à bords rentrants. Il existe aussi un tesson décoré d'urne.

Cette céramique à incinération est datée du Bronze final II b par les fouilleurs.

Conservation : coll. R. Chevallier à Nogent-L'Artaud.

Bibliographie : Chevallier R. (1960 b), p. 16-18, 1 fig. ; Parent R. (1972), p. 12-13, fig. 85.

2 — C'est à deux cents mètres au Sud-Ouest d'un ensemble d'enclos circulaires repérés par R. Chevallier (1962) à Pont-Arcy que Michel Boureux détectait un enclos circulaire en cours de destruction dans une ballastière, durant le printemps 1966.

2-1 — L'enclos circulaire

Le site fouillé par Michel Boureux de mai à juin 1966 à Vieil-Arcy sur la basse terrasse de l'Aisne, au lieu-dit "La Boisse" est en fait pas très loin du Champ d'Urnes exploré par R. Chevallier (1960) (Vieil-Arcy, 1).

L'enclos circulaire mesurait trente mètres de diamètre extérieur en moyenne. Le profil du fossé était en V et il mesurait 1,30 m de largeur, pour 0,70 m de profondeur, au niveau du décapage.

Le remplissage observé est le suivant : formations superficielles colluviées, lits de sables et de graviers, en cuvette, qui s'individualisent en deux couches principales, puis sables et graviers alluviaux remaniés. Les quelques objets céramiques et osseux découverts l'ont été dans le remplissage supérieur.

Datation : Bronze au sens large.

2-2 — La sépulture à inhumation

A une dizaine de mètres au Sud du cercle, une sépulture à inhumation, ne contenant aucun mobilier, a pu être fouillée malgré une partielle détérioration causée par le passage du bulldozer. Le corps était en position repliée, couché sur le côté droit, les membres inférieurs superposés et repliés et l'avant-bras droit ramené sur le thorax, la main à hauteur du visage. Datation impossible.

2-3 — Les incinérations

Groupées à quelques dizaines de mètres au Sud-Est du cercle.

- n° 1) Diamètre de 0,60 m, profondeur 0,10 m au centre. Détruite en partie. Une centaine de fragments osseux calcinés. Un bracelet en bronze déformé et oxydé (140 mm, ∅ = 2 mm) et des tessons d'un gobelet biconique à col cylindrique et à bords éversés. Le décor sur le col est constitué de trois séries de trois incisions groupées, horizontales et de trois autres lignes d'incisions plus larges en haut sous la lèvre (H. approx. = 75 mm, ∅ 1 = 84, ∅ 2 = 91, ∅ 3 = 24).

- n° 2) Diamètre de 0,60 m, profondeur de 0,10 m. Détruite en partie. Deux cents fragments osseux calcinés. Un fil de bronze de 40 mm de longueur et de ∅ de 2 mm. Onze petits tessons d'un vase semblable au n° 1.

- n° 3) Découverte par le signalement de deux pierres plates calcaires, disposées obliquement à sa périphérie et diamétralement opposées. Fouillée par les ouvriers. Cent cinquante fragments osseux calcinés. Trois fils de bronze de 12 mm et 25 mm de longueur (bracelet ?).

Un vase fragmenté de deux cents tessons en connexion. C'est un gobelet biconique à col cylindrique et à bord déjeté. Deux cannelures à l'intérieur de la lèvre (H = 103 mm, ∅ 1 = 100, ∅ 2 = 120, ∅ 3 = 40).

- n° 4) Arasée par le bulldozer. Une trentaine de fragments osseux calcinés.

- n° 5) Détruite lors de l'extension du décapage. Un gobelet intact, biconique, à col cylindrique et lèvre éversée. Un appendice sur le col. Vase non décoré, plus épais que les précédents (L = 80 mm, ∅ 1 = 100, ∅ 2 = 90, ∅ 3 = 30).

Les trois gobelets à épaulement de Vieil-Arcy permettent de dater ce petit "Champs d'Urnes", détruit lors des décapages, du Bronze final IIb.

Conservation : dépôt de fouilles de Laon.

Bibliographie : Boureux M. (1974), p. 51-66, fig. 6.

02 VILLENEUVE-SAINT-GERMAIN (arr. et c. Soissons)

1 — En 1977 à l'occasion de la fouille d'un village de la Tène tardive, au lieu-dit "Les Grandes Grèves", le Centre de Recherches Protohistoriques de Paris I a mis au jour 18 sépultures à incinération bien groupées. Les incinérations sont placées dans des cuvettes arrondies, de 0,60 m de diamètre moyen et de 0,40 m de profondeur. Avec les ossements carbonisés, il a été trouvé dans 3 fosses un petit anneau de métal cuivreux recouvert d'une feuille d'or. Dans un cas, la feuille d'or est décorée de chevrons incisés (st. 201). Il s'agit sans aucun doute des vestiges d'une petite nécropole du début du premier Age du Fer.

Conservation : dépôt de fouilles de l'Aisne.

Bibliographie : Cadoux J.L. (1979), p. 307-309, fig. 10 ; Eluère Ch. (1982), p. 52-53, fig. 64 ; U.R.A. 12 (1977).

02 VILLENEUVE-SUR-FERE (arr. Château-Thierry, c. Fère-en-Tardenois)

1 — L'abri de Chinchy à Villeneuve-sur-Fère a été fouillé à sa base par J. Hinout en 1961. Une industrie tardenoisienne a été recueillie. Le fouilleur attribue à cette période des sillons profonds et de fines incisions plus ou moins érodés, gravés à l'intérieur de la partie évidée de l'abri gréseux. La barque solaire semble avoir été exécutée à l'aide d'un objet en métal par succession de cupules très rapprochées. Le fond du bateau est légèrement concave, alors que la proue et la poupe se replient en forme de col de cygne. Une voilure ovalaire, largement déployée, est placée sur un grand mât, au milieu de l'embarcation. Des traits obliques sont placés au-desus du fond. Ils pourraient indiquer la présence de personnages (rameurs ?). Des points sont piquetés autour du bateau. Ce type de barque solaire n'est pas sans évoquer les mêmes thèmes bien connus en Scandinavie à la fin de l'Age du Bronze.

Conservation : gravures en partie détruites par les agents atmosphériques et inscriptions récentes.

Bibliographie : Hinout J. (1964), p. 65 ; (1974), p. 40, fig. 14 ; Parent R. (1972), p. 144-145, fig. 100, n° 1.

REPARTITION DES SITES PAR ARRONDISSEMENTS ET CANTONS
Département de l'Aisne

ARRONDISSEMENT	CANTON	COMMUNE	LIEU-DIT
CHATEAU-THIERRY	Charly	Chézy-sur-Marne	"Gué de l'Abbaye"
		Crouttes	"La Plaine Monsclaire"
		Nogent-l'Artaud	"La Marne"
	Château-Thierry	Essomes-sur-Marne	"Les Creuttes"
		Gland	"Le Gué"
		Mont-Saint-Père	"Petit Bras de l'Ile"
	Condé-en-Brie	Barzy-sur-Marne	"Hameau de Rozay"
		Brasles	"Gué de Brasles"
		Mezy-Mousins	
		Passy-sur-Marne	"La Fontaine au Ladre"
	Fère-en-Tardenois	Brécy	"Le Martois"
		Bruyères-sur-Fère	"Grande Pièce des Bovettes"
		Cierges	"Bellevue"
	Neuilly-Saint-Front	Chouy	"Villers-Petit"
			"Le Chemin d'Argent"
		Latilly	"Dans le village"
		Vichel-Nanteuil	
	Oulchy-le-Château	Arcy-Sainte-Restitue	
		Breny	"L'Hôtel-Dieu"
		Chaudun	"Ferme Chavençon"
		Oulchy-la-Ville	"La Rochelle"
		Oulchy-le-Château	
LAON	Anisy-le-Château	Mons-en-Laonnois	
	Chauny	Chauny	L'Oise en aval
		Commenchon	
		Condren	L'Oise
	Coucy-le-Château	Blérancourt	au N-E
	Craonne	Beaurieux	"La Justice"
		Craonne	
		Cuiry-les-Chaudardes	"Le champ Tortu"
			"Les Draguelines"
			"Les Fontinettes"
			"La Croix Blanches"
	Crécy-sur-Serre	Bois-les-Pargny	
		Crécy-sur-Serre	
		Pont-à-Bucy	

ARRONDISSEMENT	CANTON	COMMUNE	LIEU-DIT
Laon (suite)	Crécy-sur-Serre (suite)	Remies	
	La Fère	Fourdrain	"L'Etang"
		Monceau-les-Leups	
		Saint-Gobain	
	Laon	Crépy-en-Laonnois	"Crépy-Couvron"
		Laon	"Le Ravin de la Valize"
		Parfondru	"Le Marais"
	Marle	Froidmont	"Ferme de Luvry"
	Neuchâtel-sur-Aisne	Berry-au-Bac	"Le Vieux-Tordoir"
			"La Croix-Maigret"
		Concevreux	"Les Jombras"
		Condé-sur-Suippe	
		Gernicourt	
		Guignicourt	"Le Fond de Mauchamp"
		Juvincourt	"Le Fond de Mauchamp"
		Maizy-sur-Aisne	"Le Martelet"
		Menneville	"Bords de l'Aisne"
		Pontavert	"Le Calvaire"
			"La Pêcherie"
			"Le Banc de Pierre"
		Variscourt	"La Mullerie"
			"Le Mur de Rome"
SAINT-QUENTIN	Moy-de-l'Aisne	Vendeuil	"Les Ballastières"
	Ribemont	Pleine-Selve	
		Ribemont	
		Villers-le-Sec	
	Rozoy-sur-Serre	La Ville-aux-Bois-les-Dizy	
	Saint-Quentin	Lesdins	
		Saint-Quentin	
	Saint-Simon	Saint-Simon	
	Sissonne	Bucy-les-Pierre-Pont	"La Terre aux Charbons"
		Coucy-les-Eppes	
SOISSONS	Braine	Chassemy	"La Plaine de Burfaut"
		Chassemy	"La Saule Baillet"
		Couvrelles	
		Cys-la-Commune	Près du canal
			"Le Mont sans Pain"
		Mont-Notre-Dame	
		Paars	
		Vieil-Arcy	"La Boisse"
	Soissons	Chouy	"La Plain Nord"
		Pasly	"Pont de Pasly"
		Pommiers	"Le Moulin à vent"
		Soissons	
	Vailly-sur-Aisne	Bucy-le-Long	"Le Grand Marais"
		Celles-sur-Aisne	
		Condé-sur-Aisne	"Les Pouilleuses"

ARRONDISSEMENT	CANTON	COMMUNE	LIEU-DIT
Soissons (suite)	Vailly-sur-Aisne (suite)	Condé-sur-Aisne	"La Maisonnette"
		Pont-Arcy	
	Vic-sur-Aisne	Cuisy-en-Almont	
		Dommiers	"Le Chemin de Soissons"
		Montigny-Lengrain	"Le Mont Ganelon"
		Osly-Coutil	
		Pernant	"Les Grevettes"
		Vic-sur-Aisne	"Le Barrage"
	Villers-Cotterets	Dampleux	"Les Masures"
VERVINS	Le Nouvion-en-Thiérache	Le Nouvion-en-Thiérache	
	Vervins	Gercy	
		Prisces	
	Wassigny	Molain	

INVENTAIRE ADDITIF DU DÉPARTEMENT DE L'AISNE

02 BERRY-AU-BAC (arr. Laon, c. Neufchâtel-sur-Aisne)

3. A peu de distance du cercle fouillé par Robert Ertlé en 1964, Michel Boureux a repéré d'avion une série d'enclos circulaires, au lieu-dit "Le Vieux-Tordoir". En 1978, l'U.R.A. 12 a opéré la fouille de sauvetage d'un petit fossé circulaire, légèrement irrégulier, de 7 à 7,50 m de diamètre, avec une interruption de 1,50 m au sud-est. Aucun mobilier ne permet de dater ce cercle. Dans la même parcelle, les fouilleurs ont trouvé quelques fosses qui ont livré un matériel de type Rhin-Suisse, datable du Bronze final II b.

Bibliographie : *Les fouilles protohistoriques dans la Vallée de l'Aisne,* 1978, 6, p. 123-124.

4. Une intervention de sauvetage a été effectuée en 1978 par l'U.R.A. 12, un peu plus à l'est de la fouille de Michel Boureux, au lieu-dit "La Croix Maigret". Un petit fossé circulaire, de 5 m de diamètre, avec une interruption de 1 m au sud-est, est recoupé sur le côté par un cercle double de 22 m et 12 m de diamètre. Le petit cercle interne devait contenir une palissade en poteaux.

Au centre se trouvait dans une fosse rectangulaire (2,40 m x 1,90 x 0,40), le squelette en position fléchie d'un enfant d'environ 5 ans, sans mobilier.

Bibliographie : *Les fouilles protohistoriques dans la Vallée de l'Aisne,* 1978, 6, p. 73-74.

02 MAAST-ET-VIOLAINE (arr. Soissons, c. Oulchy-le-Château)

1 — Hache plate trouvée à Violaine, à la fin du siècle dernier. Elle a une forme massive légèrement trapézoïdale, et un tranchant peu arqué (L = 110 mm, l1 = 49, l2 = 28, ép. = 18).

Conservation : anc. coll. Viard à Vic-sur-Aisne (02).

Bibliographie : Breuil H. (dessins originaux, pl. 48, n° 5).

02 DANIZY (arr. Laon, c. La Fère)

1 — L'abbé Breuil nous a laissé le dessin d'une hache à talon normande à décor en écusson avec l'indication Banizy (Aisne). Comme cette commune n'existe pas, il doit s'agir de Danizy, près de La Fère. Cette hache à large tranchant est décorée sous le talon d'une dépression cordiforme et d'un bourrelet en U.

Conservation : inconnue.

Bibliographie : Lobjois G. (1973, p. 50, fig. 33, n° 2) et dessins originaux de H. Breuil (pl. 55, n° 2).

02 NAMPTEUIL-SOUS-MURET (arr. Soissons, c. Oulchy-le-Château)

2 — Lame de rasoir ovale, à soie plate rectangulaire. Bronze final I.

Conservation : inconnue.

Bibliographie : Moreau F. (1877-78). (Album Caranda, pl. 5).

Inventaire du département des Ardennes

08 ALINCOURT (arr. Rethel, c. Juniville)

1 — R. Ertlé a signalé une station de surface à la limite des terroirs d'Alincourt et de Juniville. Le matériel archéologique a été recueilli sur des taches de terre noire dans les labours, aux lieux-dits "Le Pot de Fer" et "Le Plantis". La céramique est grossière et certains vases ont des mamelons. Le lithique est représenté en outre par des flèches à pédoncule et ailerons. Plus à l'est du premier gisement l'inventeur a trouvé des flèches à tranchant transversal et losangiques. Un cercle a été détecté également sur ce site.

Conservation : anc. coll. R. Ertlé.

Bibliographie : Ertlé R. (1966) ; Lambot B. (1980), p. 26.

08 ANNELLES (arr. Rethel, c. Juniville)

1 — Languette et début de lame d'épée ou de poignard en bronze découvert fortuitement en surface au lieu-dit "La Garenne'. La languette ne possède pas de trous de rivets. Il peut s'agir d'un objet du Bronze final.

Conservation : coll. R. Tassot.

Bibliographie : Lambot B. (1982), p. 73, fig. 2, n° 7.

08 ASFELD (arr. Rethel, ch. l. c.)

1 — Lors de la surveillance des travaux de terrassement d'une canalisation de gaz au lieu-dit "La Demi-Lune", M. Jonot M. a découvert un fossé probablement circulaire taillé dans la craie. Il a un profil trapézoïdal et une profondeur de 1,50 m environ.

Seule une mâchoire de bovidé a été recueillie. Cet enclos est apparenté selon l'auteur aux autres monuments de la civilisation des Champs d'Urnes de la région, malgré l'absence de mobilier typique.

Conservation : monument partiellement fouillé.

Bibliographie : Chertier B. (1976), p. 445 ; Lambot B. (1980), p. 26.

08 ATTIGNY (arr. Vouziers, ch. l. c.)

1 — Deux haches de l'époque "Larnaudienne" étaient conservées au petit musée de la Mairie qui fut détruit à la guerre 1940-45 (Gueilliot Dr, manuscrit, 1930-1964).

2 — La trouvaille de la pointe de flèche à barbelures est précisée dans le courrier des Ardennes du 31 Août 1897 : "longueur totale 43 mm dont la moitié pour le dard et le reste pour la douille dont l'entrée projette à droite et à gauche deux jets de métal effilés en barbe d'hameçon. Le dard présente par sa partie incisive la forme d'une feuille de liseron dont les ailes se rattachent fortement à la douille prolongée du pédoncule. La plus grande largeur est de 25 mm. La pointe est fortement faussée par la rencontre d'un corps résistant".

Cette pointe de flèche provient des travaux de terrassement pour l'établissement d'une usine près de la gare d'Attigny.

Conservation : détruit (anc. Musée de la Mairie d'Attigny).

Bibliographie : Legrand (1897), Revue d'Ardenne et d'Argonne (1897-1898), p. 25 ; Dupuis (1933) ; Lambot B. (1980), p. 27.

08 BARBY (arr. et c. Rethel)

1 — Le site est placé en bordure du ruisseau La Vaux, à gauche de la route de Barby à Château-Porcien, au lieu-dit "La Couture Vers Vaux". Il a été découvert par F. Guérin à l'occasion de prospections de surface. L'inventeur signale la découverte, à la fin de l'année 1964, de fonds d'habitats repérés à l'occasion de labours profonds.

De nombreux tessons ont été recueillis sur les différentes aires d'habitats, ainsi qu'une épingle en bronze à tête vasiforme, non ornée (L = 67 mm) et deux armilles décorées.

Des silex taillés néolithiques et chalcolithiques ont aussi été trouvés en surface ainsi que des éléments céramiques de l'Age du Bronze final et du Hallstatt ancien.

Conservation : coll. F. Guérin à Rethel.

Bibliographie : Guérin F. (1965), p. 16 ; Lambot B. (1981) (1980), p. 27-28.

08 BRAY (voir Hannogne)

08 CHAPPES (arr. Rethel, c. Château-Porcien)

1 — Un petit dépôt d'une dizaine de haches à douille ronde et à anneau latéral a été trouvé dans le jardin de M. Burckard, au lieu-dit "La Croisette". Les objets ont été dispersés par les enfants du pays. La seule hache qui semble rester de ce dépôt est du type du Plainseau (L = 125 mm, l1 = 43, l2 = 35 x 37).

Conservation : coll. Voizard à Chapelle Voland (39).

Bibliographie : Lambot B. (1980), p. 28, fig. 4.

CHARLEVILLE-MEZIERES (arr. et ch. l. c.)

1 — Hache à talon naissant trouvée dans les dragages de la Meuse à Mézières, un peu en dessous du site de Montjoly à Charleville. La gorge est peu profonde et a une section en U. Les bords de la hache sont parallèles et s'incurvent au niveau du tranchant. Ce dernier est semi-circulaire. Dans la partie centrale on distingue une légère butée constituée d'un bourrelet.

Objet endommagé (L = 147 mm, l1 = 65, l2 = 23, l3 = 28).

Conservation : Musée de Charleville (anc. coll. Dumont).

Bibliographie : Lambot B. (1980), p. 29, fig. 7.

2 — Fragments de hache à ailerons sub-terminaux, trouvés dans les dragages de la Meuse à Mézières. Sur la partie proximale se trouve une lunule échancrée.

Conservation : coll. Mathieu à Mohon (anc. coll. Dumont).

Bibliographie : Lambot B. (1980), p. 29, fig. 8.

3 — Deux haches et un épieu (pointe de lance ?) de l'Age du Bronze sont sommairement signalés à Mézières.

Conservation : anc. coll. Vve Jacquemain à Eteignières (Marne).

Bibliographie : Wauthier (1894), p. 250 ; Lambot B. (1980), p. 28.

4 — Un site du Bronze final a été découvert lors des travaux de terrassement de la rocade de contournement de Charleville-Mézières en mai 1973, à l'angle nord-est du cimetière de Saint-Julien, dans la grande boucle que fait la Meuse à Mézières.

La fouille de sauvetage entreprise par M. Marolle permit de mettre au jour la partie d'une fosse qui contenait de la céramique et du matériel lithique. Par les décors et les formes de la céramique on peut attribuer cette fosse au Bronze final III b.

Conservation : dépôt de fouilles des Ardennes.

Bibliographie : Marolle C. (1978), p. 33-38 ; Chertier B. (1974), p. 503 ; Lambot B. (1980), p. 29.

5 — Dans une grévière en exploitation, M. J.P. Lemant a découvert fortuitement en mars 1973, au lieu-dit "La Warenne" un site du Bronze final.

Les structures se présentent sous forme de petites fosses dépotoirs contenant de la poterie et des ossements d'animaux. Le matériel est daté du Bronze final III par l'auteur. En réalité une seule fosse a livré un vase à profil en "bulbe d'oignon". Le reste est attribuable à la Tène ancienne.

Conservation : A. Quatreville à Aiglemont (Ardennes).

Bibliographie : Chertier B. (1974), p. 503, fig. 1 ; Lambot B. (1980), p. 28-29, fig. 5, n° 1.

6 — Toujours près du cimetière Saint-Julien, au lieu-dit "Savigny Pré", plusieurs niveaux archéologiques ont été observés au cours de travaux : Bronze final, Tène ancienne, Gallo-Romain. L'épingle à tête sphérique ne se rattache pas obligatoirement au Bronze final.

Conservation : Quatreville A. à Aiglemont (Ardennes).

Bibliographie : Lambot B. (1980), p. 28-29, fig. 5, n° 2 ; Chertier B. (1974).

7 — Hache à rebords moyennement élevés, à tranchant assez évasé, draguée dans la Meuse à Charleville, au-dessus de Montjoly (L = 98 mm, l1 = 43, l2 = 22, ép. = 15).

Conservation : Musée de Charleville (anc. coll. Dumont).

Bibliographie : Lambot B. (1980), p. 29-30, fig. 6.

08 CHATEAU-PORCIEN (arr. Rethel, ch. l. c.)

1 — Une hache à douille ronde et anneau latéral aurait été trouvée sur l'oppidum de Nandin, au-dessus de Château-Porcien. Elle portait deux coups de lime sur un côté du tranchant. Elle serait du type du Plainseau d'après le dessin.

Conservation : Domme (Dordogne) (anc. coll. Legrand).

Bibliographie : Carlier J. (1929), p. 107 ; Larmigny A. (1910) ; Lambot B. (1980), p. 30, fig. 10.

08 CONTREUVE (arr. et c. Vouziers)

1 — Hache à douille ronde et anneau latéral, du type du Plainseau (L = 103 mm, l1 = 37,5, l2 = 36 x 38). Elle aurait été trouvée avant la guerre 14-18.

Conservation : Musée de Rethel (anc. coll. Dr Gueilliot).

Bibliographie : Lambot B. (1980), p. 30, fig. 11.

08 DONCHERY (arr. Sedan, c. Sedan-Ouest)

1 — Hache bipenne naviforme en roche noirâtre-verdâtre à gros cristaux vert-clair. Elle a été trouvée dans la ballastière de la voie rapide Charleville-Sedan (L = 177 mm, l = 70, ép. = 28, ép. tranchants = 44, ∅ = 30,5).

Conservation : Musée de Charleville.

Bibliographie : Lambot B. et Marolle C. (1979), p. 42, fig. 2, n° 3.

2 — Hache bipenne naviforme en roche rose-brunâtre et à surface quelque peu altérée, trouvée au même endroit que précédemment (L = 169 mm, l = 63,5, ép. = 34, ép. tranchants = 36, ∅ = 28).

Conservation : coll. privée.

Bibliographie : Lambot B. et Marolle C. (1979), p. 42, fig. 2, n° 4.

3 — Pointe de lance trouvée dans une ballastière sur un tas de déblais, à l'occasion de la construction de la voie rapide Charleville-Sedan (L = 176 mm, L1 = 123, l1 = 39, ∅ = 24).

Conservation : Musée de Charleville.

Bibliographie : Lambot B. (1980), p. 30, fig. 12.

08 DRICOURT (arr. Vouziers, c. Machault)

Un poignard en bronze a été trouvé avec une fibule dans un tumulus à Dricourt, vers 1897. Un poignard de type chypriote appartenant à la même collection n'a certainement pas été découvert dans les Ardennes. D'ailleurs il aurait été acquis par Pierquin en 1872, donc bien avant la découverte en question.

1 — Poignard à languette trilobée, percée de trois trous de rivets en place. Il a une forte rainure centrale (L = 152 mm, l = 26).

2 — Fibule hallstattienne du type "a navicella", décor gravé en "Union Jack".

Conservation : Musée de Charleville (anc. coll. Pierquin).

Bibliographie : Anonyme ; Rozoy J.G. (1978) ; Duval A., Eluère C. et Mohen J.P. (1974) ; Lambot B. (1980), p. 31, fig. 13-15.

08 FROMELENNES (arr. Charleville-Mézières, c. Givet)

1 — Le docteur J.G. Rozoy a exploré près de Givet à Fromelennes, à 300 m de la frontière belge, une fissure de rocher de 0,20 à 0,30 m de largeur, au lieu-dit "Le Bois du Miquet". Toutes les couches étaient bouleversées par de nombreux terriers et il apparaît que des inhumations ont été déposées à plusieurs époques.

Au Bronze final appartient un petit gobelet à pâte fine, à panse globuleuse, à bords concaves et à fond ombiliqué. Il est décoré de quatre bandes de deux incisions groupées, d'une cannelure horizontale en haut de la panse, avec en dessous des cercles concentriques imprimés dans la pâte. Ces cercles ont été obtenus par l'impression d'une tête d'épingle décorée, et ensuite remplis de matière blanche.

D'autres tessons plus grossiers peuvent se rattacher aussi au Bronze final.

Conservation : Rozoy J.G. Dr, à Charleville.

Bibliographie : Agache R. (1966), p. 450 ; Lambot B. (1980), p. 32-34, fig. 17.

08 HANNOGNE-SAINT-REMY (arr. Rethel, c. Château-Porcien)

1 — Vers 1892, au lieu-dit "Le Grand Barré", au hameau de Bray, une hache et un lingot de bronze qui l'accompagnait,

auraient été mis au jour à l'occasion d'un labour profond. Il pourrait s'agir d'un petit dépôt.

Conservation : objets disparus (anc. coll. Carlier).

Bibliographie : Carlier J. (1929), p. 106-107 ; Lambot B. (1980), p. 28.

08 HAUVINE (arr. Vouziers, c. Machault)

1 — Une station de surface a été prospectée au lieu-dit ''La Sellette'' et publiée par L. Simonnet (1934). Il y signale des flèches à ailerons et pédoncule, des racloirs à encoches, des grattoirs, des éclats et lames retouchés, ainsi que de la céramique provenant surtout des environs. Un assez grand ''foyer'' ou ''fond de cabane'' (selon l'inventeur) a été fouillé par Simonnet dans la partie sud-ouest du site. Le matériel céramique qui a été étudié récemment par Bernard Lambot appartient en majorité au Bronze final II b/III, de type Rhin-Suisse. Notons, en outre, la présence de gobelets bitronconiques à col cylindrique.

Conservation : Musée d'Epernay (anc. coll. L. Simonnet).

Bibliographie : Simonnet L. (1934), p. 38-48 ; Lambot B. (1980), p. 34-36, fig. 18, n° 2, fig. 19 et 20.

2 — Dupuis signale un fond de cabane au lieu-dit ''Terme Badaud'' à côté du site de ''La Selette''. Une fosse fouillée par le même archéologue a livré un matériel identique au premier. Il doit s'agir du même ensemble du Bronze final IIb/III.

Conservation : Musée d'Epernay (anc. coll. L. Simonnet).

Bibliographie : Chertier B. (1976) ; Lambot B. (1980), p. 36-38, fig. 21.

3 — Toujours selon Dupuis, il y aurait un autre habitat au lieu-dit ''Près le Pont''. Le matériel archéologique réexaminé par Bernard Lambot au Musée d'Epernay, daterait du Bronze final III b.

Conservation : Musée d'Epernay (anc. coll. L. Simonnet).

Bibliographie : Dupuis (1936), p. 31 ; Sandars (1957) ; Kimming (1954) ; Lambot B. (1980), p. 34, fig. 18, n° 1.

08 MENIL-ANNELLES (arr. Rethel, c. Juniville)

1 — Un tesson appartenant à un grand vase à provision, avec cordon digité en haut de la panse, a été trouvé à Menil-Annelles sans autre précision. Bronze final/premier Age du Fer.

Conservation : Musée de Rethel.

Bibliographie : Lambot B. (1980), p. 37-38, fig. 22.

08 MESMONT (arr. Rethel, c. Nouvion-Porcien)

1 — Epée trouvée par des ouvriers le 20 avril 1904, en creusant une tranchée de drainage au lieu-dit ''Calicot'', à l'extrémité ouest du terroir de Mesmont. D'après la description donnée par Legrand, ancien instituteur, il pourrait peut-être s'agir d'une épée du type de Rosnoën. Lors d'une visite au musée de Domme nous n'avons pas retrouvé cet objet dans l'ancienne coll. Bastin. D'après le conservateur, les objets du Dr Bastin auraient été déposés dans une collection privée, détruite ou pillée à la dernière guerre (L = 450 mm).

Conservation : inconnue (anc. coll. Legrand, puis du Dr Bastin).

Bibliographie : Legrand J.F. (1897) ; Lambot B. (1981), p. 36-37.

08 MONTCY-SAINT-PIERRE (arr. et c. Charleville)

1 — Bracelet plein à extrémités ouvertes mais presque jointives. Il a une section en forme de tonneau (8 x 10 mm). Il est décoré de séries de côtes avec entre deux des incisions obliques. Etant donné ses dimensions intérieures importantes (77 x 66 mm), J.G. Rozoy pense plutôt à un anneau de jambe. Cet objet était classé avec les vestiges gallo-romains de cette localité. Poids = 148 gr.

Conservation : Musée de Charleville.

Bibliographie : Dr Rozoy J.G. (1968) ; Lambot B. (1980), p. 37-39, fig. 23.

08 NANTEUIL-SUR-AISNE (arr. Rethel, c. Château-Porcien)

1 — Le site du Bronze final III des ''Ecouaires'', à Nanteuil-sur-Aisne'', se trouve sur la pente d'un plateau crayeux recouvert de loess, dominant la vallée de l'Aisne de plus de 40 m. Monsieur B. Lambot a effectué pendant les etés de 1974, 1975 et 1977 des campagnes de fouilles de sauvetage. Il a découvert quatre fosses groupées, de formes irrégulières, comblées par des déchets de céramique, d'os travaillé, de matériel lithique et d'ossements d'animaux. Ces fosses et quelques trous de poteaux non ordonnés en forme cohérente, sont déjà très arasés par la desquamation des formations superficielles.

B. Lambot pense que les fosses ont tout d'abord servi à l'extraction de l'argile pour la confection de la céramique et du torchis, ensuite comme dépotoir. La présence de ratés de cuisson, d'anneaux en argile et d'outils en os de potier, indiquent des activités céramiques. Le matériel archéologique est très abondant et significatif d'une production artisanale. Les formes céramiques sont variées : jattes, terrines, écuelles, tasses, gobelets, assiettes, urnes, vases situliformes, vases à panse globuleuse, vases à épaulement, vases à profil brisé et gobelets à fond pointu en bulbe d'oignon. La plupart de ces vases sont décorés avant cuisson d'incisions, d'impressions, de baguettes, de cordons digités. Quelques vases sont recouverts d'une mince couche de barbotine d'une belle couleur rouge violacée. Le matériel osseux se compose de lissoirs et de perçoirs. Des silex grossièrement taillés, des fragments de meules dormantes et des broyons constituent le matériel lithique.

D'après P. Méniel, l'étude de la faune prouve que la chasse occupait encore une place prépondérante à côté de l'élevage : porc, bœuf, mouton, chèvre, cheval, cerf, chevreuil, lièvre, lynx, chat sauvage et blaireau. Il est possible d'imaginer que l'environnement était alors constitué de nombreuses forêts. Une graine de céréale a été extraite de la paroi d'un vase ; il s'agit d'orge ou escourgeon (Melle Bakels).

Une datation C14, obtenue sur des charbons de bois provenant de la fosse L1, a donné le résultat suivant : 870 ± 90 B.C. (Gif 3577).

Conservation : Musée de Charleville.

Bibliographie : Lambot B. (1977) ; Méniel P. (1977) ; Lambot B. (1980), p. 38-41, fig. 40-41.

2 à 4 — Trois enclos circulaires repérés précédemment par photographie aérienne sous le site du Bronze final III, au lieu-dit ''L'entrée des Ecouaires'', ont été fouillés en 1977 par Bernard Lambot.

Le premier enclos a un diamètre de 12 m. Le fossé a un profil trapézoïdal de 0,45 m au sommet, 0,14 m à la base et 0,45 m de profondeur. Le remplissage du fossé laisse penser à l'existence d'un tumulus à l'origine.

Le deuxième enclos a un diamètre de 14 m. Le fossé a un profil trapézoïdal de 0,65 m au sommet, 0,30 m à la base et 0,65 m de profondeur. L'existence d'un tumulus arasé est aussi probable.

Ce troisième enclos a un diamètre de 15 m environ. Le fossé a aussi un profil trapézoïdal de 1,16 m au sommet, 0,46 m à la base et de 0,70 m de profondeur.

Malheureusement aucun indice ne permet de dater fermement ces structures.

5 — Toujours dans le même secteur, Bernard Lambot a fouillé partiellement en 1977, une grande fosse de 8 m de longueur, de forme subcirculaire. Des coupes effectuées jusqu'à près de 2 m de profondeur dans l'argile semblent montrer un remplissage de la fosse à partir d'une joue centrale surélevée. B. Lambot pense que cette structure a pu servir de four et de carrière d'emprunt d'argile. Le matériel archéologique recueilli est datable en grande majorité de l'Age du Bronze final III, mais il faut noter la présence d'objets chalcolithiques et du Hallstatt moyen.

Conservation : Musée de Charleville.

Bibliographie : Chertier B. (1978), p. 517-518.

08 NOUVION-SUR-MEUSE (arr. Charleville-Mézières, c. de Flize)

1 — Hache à talon à large tranchant en éventail, draguée vers 1964 dans la Meuse (L = 134 mm, l1 = 56, l2 = 22, l3 = 25).

Conservation : inconnue.

Bibliographie : Ertlé R. et Gilbert G. (1968) ; Lambot B. (1980), p. 39-42, fig. 26.

2 — Pointe de lance décorée à la base de la douille d'un groupe de huit incisions verticales, surmontées de petits triangles hachurés. Une série d'incisions en V, verticales, sont placées entre la base des ailerons et les trous de rivets (L = 170 mm, l1 = 44, ∅ = 22).

Conservation : inconnue.

Bibliographie : Ertlé R. et Gilbert G. (1968) ; Lambot B. (1980), p. 42.

08 PERTHES (arr. Rethel, c. Juniville)

1 — Robert Ertlé (1966) signale avoir ramassé sur une station de surface, au lieu-dit "La Faussarde", des fragments de céramique et une belle industrie lithique. Le seul bord trouvé est biseauté et le seul fragment de fond est plat. Sur un autre tesson il y a un renflement correspondant au départ d'un élément de préhension. R. Ertlé date cette station du Bronze ancien, mais le peu d'éléments dont nous disposons nous oblige à être prudent.

Conservation : anc. coll. Ertlé R.

Bibliographie : Ertlé R. (1966) ; Lambot B. (1980), p. 42.

08 REMILLY-AILLICOURT (arr. Sedan, c. Raucourt et Flaba)

1 — Situé dans la plaine alluviale, à proximité du confluent de la Chiers et de la Meuse, le site de "La Bonne Fache" a fait l'objet d'une fouille de sauvetage, menée à partir de 1968 par Clément Marolle. Quatre secteurs de recherches ont été définis par le fouilleur, mais les secteurs II et III appartiennent à un même ensemble où la stratigraphie n'a permis de mettre en évidence qu'une couche du Bronze final IIIa reposant sur les limons (à l'ouest dans la carrière). Plus d'une vingtaine de trous de poteaux ont été décapés sans que l'on puisse obtenir pour autant de plans d'habitats cohérents. Une seule structure est de type carré, à quatre trous de poteaux, de 2,50 m sur 2,50 m. Dans les fossés et sur le sol, il a été recueilli un intéressant mobilier céramique décoré de triangles hachurés, de cannelures, de cordons digités, d'impressions digitées et de stries effectuées au peigne.

Les secteurs I et IV, placés au nord et au sud de la ballastière, peuvent être parallélisés. Les couches alluviales sont composées de séries de dépôts limoneux, de couleurs beige, brun-grisâtre, reposant sur un limon compact argileux jaune-clair, puis sur une petite couche de tourbe et des graviers. La stratigraphie est plus ou moins bien développée selon les endroits. Les dépôts limoneux peuvent atteindre de 2 m à 2,80 m d'épaisseur. Une petite occupation gallo-romaine est très diffuse, puis on note à 0,30 m environ en-dessous, un niveau du premier Age du Fer. Dans le secteur IV une couche de limon brun a livré du matériel du Bronze final IIIa et un foyer à 0,30 m sous le Hallstatt. En dessous dans le niveau de limon clair, il existe une couche avec du matériel appartenant au Bronze ancien, puis au chalcolithique. Le dernier niveau est formé d'argiles noirâtre et brunâtre, contenant du matériel S.O.M. (entre 1,25/1,35 m dans le secteur I et entre 2,45 m et 2,60 m dans le secteur IV).

Les datations C14 obtenues sont les suivantes :

Secteur I : GrN-6574 : 2575 ± 40 B.P., soit 625 ± 40 B.C.
GrN-6572 : 3590 ± 35 B.P., soit 1640 ± 35 B.C.
GrN-6573 : 3865 ± 55 B.P., soit 1915 ± 55 B.C.
GrN-6571 ; 4315 ± 60 B.P., soit 2365 ± 60 B.C.

Secteur IV : B-2463 : 2160 ± 80 B.P., soit 210 ± 80 B.C.
B-2464 : 3150 ± 80 B.P., soit 1200 ± 80 B.C.
B-2465 : 4180 ± 100 B.P., soit 2230 ± 100 B.C.

Conservation : dépôt provisoire Clément Marolle.

Bibliographie : Marolle C. (1970 et 1983) ; Chertier B. (1974 et 1976) ; Lambot B. (1980), p. 42-44, fig. 29.

2 — Une épée pistilliforme atlantique a été trouvée lors des anciens dragages de la Meuse. La languette tripartite a une fusée percée de deux trous de rivets. Sous la garde il existe deux petits ricassos. La lame est décorée de deux séries de trois filets incisés. Bronze final II (L = 468 mm, l. garde = 62).

Conservation : coll. particulière.

Bibliographie : inédit (renseignement et dessin de Lemant J.-P.).

08 RETHEL (ch. l. arr.)

1 — Le site des "Auges", découvert en 1951 par M. Maquart est placé en bordure du ruisseau Le Bourgeron. Il a fait l'objet de nombreuses prospections de surface, en particulier par François Guérin. L'occupation s'échelonne depuis le néolithique danubien jusqu'au mérovingien. Le Bronze final III est représenté par : quelques tessons décorés d'incisions et d'impressions digitées et une épingle à tête cylindrique (L = 114 mm). Il semble aussi exister une occupation du Bronze ancien qui se caractérise par : un col épaissi de vase ayant en-dessous un léger cordon horizontal (Lambot B., 1980, p. 29, fig. 6, n° 15), des armatures de flèches en silex, à pédoncule et ailerons et par une pointe de flèche en bronze, obtenue par moulage d'une empreinte de flèche en silex, à pédoncule et ailerons.

Conservation : coll. Guérin F. à Rethel.

Bibliographie : Lambot B. et Guérin F. (1979) ; Lambot B. (1980), p. 43-44.

2 — Une hache à douille ronde et à anneau latéral a été trouvée lors de terrassements effectués dans l'avenue de la gare, près du magasin Mothe. On pense qu'elle a certainement dû être apportée là avec des remblais vers 1878, au moment de la création de la route. Les faces de la hache sont ornées de deux cordons en relief, mis en accolade (L = 108 mm, l1 = 52, douille = 35 x 32,5).

Conservation : Musée de Rethel (anc. coll. Heitz).

Bibliographie : Carlier J. (1929) ; Lambot B. (1980), p. 44, fig. 33.

08 RUMIGNY (arr. et c. Charleville-Mézières)

1 — Hache bipenne naviforme découverte entre Rumigny et Blanchefosse sous une dalle de pierre, avec une hache polie. Elle est en schiste certainement du massif de l'Ardenne (L = 141 mm, l = 45, ép. = 30, ép. tranchants = 39 et 36, ∅ = 27).

Conservation : coll. Carlier J. (descendants à Hannogne-Saint-Remy, Ardennes).

Bibliographie : Lambot B. et Marolle C. (1979), p. 43-44, fig. 2, n° 8.

08 SAULCES-CHAMPENOISES (arr. Vouziers, c. Attigny).

1 — Des séries d'enclos ont été repérés par photographie aérienne en 1976, au lieu-dit "Le Fond de Bernois", au sud-ouest de Saulces-Champenoises. Ils ont été fouillés la même année par J.-L. Flouest et I.-M. Stead (1979). Les cinq enclos circulaires et les deux enclos subquadrangulaires étaient accompagnés de sépultures à inhumation de la Tène ancienne.

C'est près de l'enclos circulaire B que fut mis au jour une riche inhumation contenant du mobilier des cavaliers "thraco-cimmérien" d'Europe Centrale : épée hallstattienne en fer du type de Gündlingen, 4 vases, 2 phalères, 1 plaque ajourée, 3 boutons hémisphériques à bélière et 3 petits boutons simples.

Bibliographie : Flouest J.-L. et Stead I.-M. (1979).

08 SEDAN (ch. l. arr.), environs de.

1 — Une fibule à arc coudé, à ressort et pied discoïde filiforme, proviendrait des environs de Sedan. Bronze final II.

Conservation : détruite dans l'incendie du Musée de Sedan.

Bibliographie : Duval A., Eluère Ch., Mohen J.-P. (1974) ; Lambot B. (1980), p. 44.

08 SEUIL (arr. et c. Rethel)

1 — Une gouge en bronze est signalée à Seuil, mais aucune précision n'est donnée.

Conservation : objet disparu.

Bibliographie : Lambot B. (1980), p. 44.

08 SEVIGNY-WALEPPE (arr. Rethel, c. Château-Porcien)

1 — Une hache en bronze dont le type n'est pas indiqué aurait été découverte avant la première guerre mondiale, au hameau de La Grange au Bois.

Conservation : inconnue (anc. coll. de l'abbé Renard, curé de Chevregny, Aisne).

Bibliographie : Carlier J. (1929) ; Lambot B. (1980), p. 44-45.

08 SON (arr. Rethel, c. Château-Porcien)

1 — M. Voisard a prospecté à Son, au lieu-dit "Fond de Théville", un site archéologique occupé depuis le Chalcolithique jusqu'au Gallo-romain. Deux flèches losangiques et du matériel lithique ne sont pas sans rappeler le S.O.M. Une épingle en bronze a été trouvée isolément. Elle a une tête sphérique, décorée d'un filet circulaire avec à intervalles égaux trois demi-cercles (L = 48 mm, ∅ tête = 9 mm).

Conservation : M. Voizard à Chapelle-Voland (Jura).

Bibliographie : Lambot B. (1980), p. 45, fig. 35.

08 VILLERS-CERNAY (arr. Sedan, c. Sedan-Sud)

1 — Lance en bronze trouvée à 0,60 m de profondeur avec des débris de poterie au lieu-dit "La Rochette".

Conservation : détruit (anc. Musée de Sedan, don Rennesson-Neveu).

Bibliographie : catalogue du Musée de Sedan ; Lambot B. (1980), p. 45-46.

08 VIREUX-WALLERAND (arr. Charleville-Mézières, c. Givet)

1 — Armature de flèche en bronze assez longue, à ailerons peu développés et à long pédoncule à section losangique (L = 85 mm, L1 = 62, l1 = 26, l2 = 7). Elle a été trouvée à l'occasion du terrassement d'un bâtiment.

Conservation : coll. Lemant à Mézières.

Bibliographie : Lambot B. (1980), p. 46-47, fig. 36.

REPARTITION DES SITES PAR ARRONDISSEMENTS ET CANTONS
Département des Ardennes

ARRONDISSEMENT	CANTON	COMMUNE	LIEU-DIT
CHARLEVILLE-MEZIERES	Charleville-Mézières	Charleville-Mézières	"Cimetière Saint-Julien"
			"La Warenne"
			"Savingy Pré"
			Dragages de la Meuse
		Montcy-Saint-Pierre	
		Rumigny	
	Givet	Fromelennes	"Le Bois du Miquet"
		Vireux-Wallerand	
	Flize	Nouvion-sur-Meuse	
RETHEL	Château-Porcien	Chappes	"La Croisette"
		Château-Porcien	"Nandin"
		Hannogne-Saint-Remy	"Le Grand Barré"
		Nanteuil-sur-Aisne	"Les Ecouaires"
		Sevigny-Waleppe	"La Grange-aux-Bois"
		Son	"Fond de Théville"
	Juniville	Alincourt	"Le Pot de Fer"
			"Le Plantis"
		Annelles	"La Garenne"
		Menil-Annelles	
		Perthes	"La Faussarde"
	Nouvion-Porcien	Mesmont	"Calicot"
	Rethel	Asfeld	"La Demi-Lune"
		Barby	"La Couture Vers Vaux"
		Rethel	"Les Auges"
			"Avenue de la Gare"
		Seuil	
SEDAN	Sedan-Sud	Donchery	
		Villers-Cernay	"La Rochette"
	Raucourt	Remilly-Aillicourt	"La Bonne Fache"
	Sedan	Sedan	
VOUZIERS	Machault	Hauviné	"La Sellette"
			"Terme Badaud"
			"Près le Pont"
		Dricourt	
	Vouziers	Attigny	
		Contreuve	

Inventaire du département du Nord

59 ANZIN (arr. Valenciennes, c. Valenciennes-Nord)

1 - D'après Hénault (1923) et Félix (1968, p. 20), le dépôt a été découvert lors de l'installation d'une machine dans l'usine ''Escaut et Meuse'', en Juillet 1901. Jean-Pierre Mohen (1972) a retrouvé ce petit dépôt au Musée de Bavay.

1 1 — *Hache à ailerons médians, à corps sub-rectangulaire (L = 225 mm, l = 53, ép. = 38).*
1-2 — *Hache à talon à rebords élevés (L = 175 mm, L1 = 81, l1 = 45, l3 = 20, ép. = 30).*

1-3 — *Bracelet massif, ouvert, à section circulaire. Le pourtour est décoré de lignes incisées verticalement ou obliquement (L = 73 mm, ∅ = 6).*

1-4 — *Bracelet massif, ouvert, à section circulaire. La zone des extrémités est décorée de traits parallèles incisés (L = 76 mm, ∅ =* 7 mm).

1-5 — *Pointe de lance à douille cassée (L = 125 mm, l = 40).*

Conservation : Musée de Bavay, sauf la pointe de lance qui a disparu.

Bibliographie : Hénault (1923), p. 29 et p. 98-101 ; Mohen J.P. (1972), p. 451, fig. 4, p. 452 ; Gaucher G. (1981), p. 343.

59 ARMENTIÈRES (arr. Lille, ch. l. c.)

1 — Lame de hallebarde possédant trois rivets, dont deux subsistent encore. La nervure médiane arrondie est forte et se divise en deux nervures vers le talon (Longueur = 210 mm).

Conservation : Museum für Vor-und Frühgeschichte à Berlin, n°s 9797 à 9799.

Bibliographie : Bill J. (1973), p. 22, fig. 2, n° 3, p. 23.

Analyses spectographiques = SAM2 (lame et rivets).

59 AUBIGNY-AU-BAC (arr. Douai, c. Arleux-du-Nord)

1 — Epingle à tête discoïdale et à bélière. Un décor formé de chevrons incisés orne la zone comprise entre la bélière et la tête. (L = 451 mm, ∅ tête = 30, ∅ tige = 6). Elle provient d'une tourbière près de Féchain.

Conservation : Musée de Douai (anc. coll. Becquet de Mégille).

Bibliographie : Félix (1968), p. 21 ; Mohen J.P. (1972), p. 451, fig. 3, n° 3, p. 450.

2 — Pointe de lance de grandes dimensions, trouvée au même endroit que l'épingle (L = 253 mm, L1 = 49, 11 = 51).

Conservation : Musée de Douai (anc. coll. Becquet de Mégille).

Bibliographie : Félix (1968), p. 21 ; Mohen J.P. (1962), p. 463, fig. 10, n° 7, p. 462 ; Gaucher G. (1981), p. 343.

3 — Sépulture campaniforme ''Au-dessus du Moulin''.

En décembre 1971, un cultivateur du pays heurtait un polissoir en grès. Après l'enlèvement du polissoir, une fouille de sauvetage permit de se rendre compte qu'il existait sous celle-ci une fosse orientée nord-sud de 1,40 m de longueur, de 0,80 m de largeur et de 0,65 m de profondeur. Au fond se trouvait les restes d'une sépulture d'enfant de 6-7 ans (3 fragments de calotte cranienne), quelques tessons de poterie et des traces de charbon de bois. Il a été possible de reconstituer la forme d'un gobelet campaniforme classique avec son décor de type international, fait de lignes circulaires, parallèles, groupées et des zones de hachures en échelles ou obliques, séparées par des zones non ornées (H = 169 mm, ∅ 1 = 171, ∅ 2 = 154,5, ∅ 3 = 61).

Conservation : Musée de Douai.

Bibliographie : Demolon, Félix et Hurtrelle (1975).

59 AULNOYE-AYMERIES (arr. Avesnes-sur-Helpe, c. Berlaimont)

1 — Jean-Pierre Fagnart a recueilli voici quelques années près du stade, dans des structures en fosses d'une briqueterie désaffectée, des tessons appartenant à de grosses urnes. Ces dernières sont décorées de coups d'ongles, de cordons épais horizontaux à impressions digitées, placés en haut de la panse.

Des fragments d'autres récipients plus petits se rapportent à des vases à pâte fine. La poterie dans son ensemble et ses thèmes décoratifs évoquent l'extrême fin de l'Age du Bronze ou même le début du premier Age du Fer.

Conservation : D.R.A. Nord-Pas-de-Calais.

Bibliographie : Leman P. (1980), p. 283-284, fig. 2.

59 BAVAY (arr. Avesnes-sur-Helpe, ch. l. c.)

1 — G. Verly (1824) a dessiné maladroitement une hache à talon dont il donne le commentaire suivant : « Pic romain en bronze trouvé en 1819 à Bavay. On prétend que ces instruments accompagnaient les enseignes militaires. Ils y étaient attachés au nombre de douze, et étaient à ces enseignes ce que sont les cravates à nos drapeaux. Je possède cet instrument ».

L'interprétation de ce texte laisse penser qu'une seule hache a été trouvée à Bavay en 1819 et non pas douze. Il s'agit d'une hache à talon probablement normande, avec un décor en trident, en relief.

Conservation : inconnue (anc. coll. Verly).

Bibliographie : Verly G. (1824), p. 300, pl. I, hors texte ; Gaucher G. (1981), p. 343.

2 — Un article de M. Robiand dans le dictionnaire archéologique de la Gaule indique qu'un dépôt de fondeur d'une quarantaire d'objets dont un croissant cornu en terre cuite, fut trouvé à Bavay, en 1852. Nous ne possédons pas d'autres renseignements.

Conservation : inconnue (anc. coll. Robiand).

Bibliographie : Dict. Arch. de la Gaule (t. 1), p. 126, non illustré. Van de Velde (1927), p. 153 ; Chantre E. (1876) ; Dechelette J. (1910) ; Félix R. (1968), p. 25 ; Gaucher G. (1981), p. 343.

3 à 5 — Trois objets du Musée de Lille proviennent de Bavay, mais il est impossible de savoir si on peut les rattacher au dépôt découvert en 1852. Il s'agit plus probablement d'objets isolés.

3-3 — *Pointe de lance à longue douille et ailerons assez étroits. (L = 171 mm, L2 = 66, l = 30).*

3-4 — *Double spirale* (∅ = 68 mm).

3-5 — *Fibule du type "a sanguisuga" (L = 88 mm).*

Conservation : Musée de Lille n° 2653 et 1267 ainsi que 1298.

Bibliographie : Mohen J.P. (1972), p. 463, fig. 10, n°s 8, 9 et 10, p. 462 ; Gaucher G. (1981), p. 343.

6 — Chantre (1876), indique que cinq épingles en bronze provenant de plusieurs tombes de l'Age du Bronze, ont été découvertes à Bavay. D'après les conservateurs du M.A.N. et de Vivenel et nos propres vérifications, les épingles sont en réalité gallo-romaines.

Conservation : M.A.N. et Vivenel à Compiègne (anc. Musée de Cluny).

Bibliographie : Chantre (E. (1876), p. 166-167, non illustré ; Gaucher G. (1981), p. 344.

7 — Toilliez (1858) signale la découverte d'un ou de deux dépôts de "hachettes" dans les environs de Montignies-sur-Roc (Belgique) et de Bavay. Ces "hachettes" avaient en moyenne 8 cm de longueur et un peu plus de 2,5 cm au tranchant (haches à douilles ?).

Ces haches ont été vendues à la fin de l'année 1855 à des antiquaires de Tournai et de Bruxelles.

Toilliez en avait une dans sa collection, ainsi que l'abbé Grégoire, curé de Saint-Amand. Le Cercle Archéologique de Mons conservait en 1903 cinq petites haches de Montignies-sur-Roc. Elles ne sont plus identifiables aujourd'hui. De cette analyse, il ressort que nous avons affaire très probablement à un seul dépôt qui proviendrait de Belgique. La ville de Bavay serait alors indiquée comme zone géographique.

Conservation : inconnue (Musée de Mons ?).

Bibliographie : Toilliez (1858), p. 83, non illustré ; Pauw et Hublard (1803), p. 211 ; Gaucher G. et Mohen J.P. (1974), p. 110 ; Gaucher G. (1981), p. 344.

8 — Hache à douille quadrangulaire avec anneau de type armoricain, de la région de Bavay.

Conservation : Musée de Bavay.

Bibliographie : Van de Velde (1927), p. 153-154, non illustré ; Gaucher G. et Mohen J.P. (1974), p. 110.

59 BERSILLIES (arr. Avesnes-sur-Helpe, c. Maubeuge-Nord)

1 — D'après Terrisse (1940, p. 224), une hache aurait été trouvée dans le "chemin de la forge" sous une grosse pierre. J.P. Mohen (1974), pense qu'il s'agit vraisemblablement de Coulsore, car Terrisse semble confondre Bersillies en France avec Bersillies l'Abbaye, en Belgique, près de Coulsore.

Bibliographie : Terrisse (1940), p. 224, non illustré ; Croix (1956), p. 12 ; Gaucher G. et Mohen J.P. (1974), p. 110.

59 CAMBRAI (Ch. l. arr.)

1 — Deux haches sont signalées à Cambrai sans autres renseignements.

Conservation : détruit (anc. Musée de Douai, n°s 4971 et 4972).

Bibliographie : Félix R. (1968), p. 36.

59 CAMBRAI (Région de)

2 — Jean-Pierre Mohen (1972), a publié un dépôt mixte de la région de Cambrai. Les circonstances de la découverte sont inconnues. L'auteur a groupé les objets à cause de leur similitude de patine et de l'existence de certaines étiquettes. Malgré tout, nous ne pouvons pas être sûr de l'homogénéité de cet ensemble :

2-1 — *Hache à rebords, à tranchant évasé et arqué (n° 48.6.109) (L = 125 mm, l1 = 52, ép. = 15).*

2-2 — *Hache à talon, avec décor en écusson (n° 48.6.110) (L = 159 mm, l = 58, ép. = 23).*

2-3 — *Hache à talon de type breton, cassée, décorée d'une nervure axiale (n° 48.6.111) (L = 136 mm, l1 = 48, ép. = 25).*

2-4 à 2-10 — *Sept haches à douille rectangulaire, de type armoricain.*

- *Une de type de Couville (n° 48.6.118) (L = 75 mm)*
- *Une autre de type de Plurien (n° 48.6.117) (L = 120 mm)*
- *Cinq du type de Tréhou (n° 48.6.112 à 48.6.116) (= 131, 131, 132, 128 et 121 mm).*

Conservation : Musée d'Arras (anc. coll. Delattre, puis Wartel-Coulon).

Bibliographie : Mohen J.P. (1972), p. 452, 455, fig. 5 ; Gaucher G. (1981), p. 344.

59 COMINES (arr. Lille, c. Quesnoy-sur-Deûle)

1 — Au lieu-dit "La Motte-Vanoise", aujourd'hui en Belgique, Bottin signale un dépôt de plusieurs centaines d'objets.

Bibliographie : Bottin (1813), p. 21-22, non illustré ; Anonyme (1925), p. 66 ; Gaucher et Mohen (1974), p. 112 ; Gaucher G. (1981), p. 344.

59 COUSOLRE (arr. Avesnes-sur-Helpe, c. Solre-le-Château)

1 — En 1887, sur le chemin dit de "La Forge", à près de 200 m de la frontière, découverte d'une hache à talon. D'après la photo le tranchant semble bien arqué et elle n'est pas décorée - Fin du Bronze moyen.

Conservation : inconnue.

Bibliographie : Jennepin (1889), p. 303-305, ill.

59 DOUAI (Ch. l. arr.)

1 — Hache à talon et à anneau latéral, décorée d'un trident nervuré, trouvée à Wagnonville. Elle est d'un aspect trapu à tranchant étroit, du Bronze final.

Conservation : détruite (anc. Musée de Douai).

Bibliographie : Félix R. (1968), p. 42 ; Mohen J.P. (1972), p. 451, fig. 3, n° 2.

59 EMMERIN (arr. Lille, c. Haubourdin)

1 — R. Félix (1968), se référant aux notes manuscrites de H. Rigaux, signale la découverte de foyers, avec des débris de poterie, un fragment de hache circulaire en bronze, une sorte de petite boucle de même matière. Cette trouvaille a été faite entre le chemin du Long Tour et la ligne d'arbres séparant les communes d'Emmerin et d'Houplin.

Conservation : inconnue (anc. coll. Rigaux ou Gosselet ?).

Bibliographie : Félix R. (1968), p. 17, non illustré. Gaucher G. et Mohen J.P. (1974), p. 113 ; Gaucher G. (1981), p. 344.

59 FLINES-LES-RACHES (arr. Douai, c. Douai-Nord)

1 — Petite hache à douille du type de Maure, trouvée en 1956, lors de la pose de l'oléoduc (L = 61 mm, l1 = 19, l2 = 15).

Conservation : coll. Félix R.

Bibliographie : Félix R. (1968), p. 49 ; Mohen J.P. (1972), p. 462, fig. 10, n° 2 ; Gaucher G. et Mohen J.P. (1974), p. 114.

2 — Terninck signale à Mer-de-Flines des poteries de l'Age du Bronze (?) malheureusement non illustrées.

Conservation : inconnue.

Bibliographie : Terninck (1878), p. 279, non illustré.

59 HAULCHIN (arr. Valenciennes, c. Valenciennes-Sud)

1 — Les travaux d'aménagement de l'Escault canalisée, dans les marais d'Haulchin, livrèrent quelques objets de l'Age du Bronze retrouvés dans un espace assez réduit dans les produits de dragages.

1-1 — *Epingle à tête aplatie et enroulée (L = 137 mm).*

1-2 — *Epingle à tête biconique (L = 137 mm).*

1-3 — *Epingle à tête cassée (L = 83 mm).*

1-4 — *Fragment de fil de bronze (L = 88 mm).*

1-5 — *Bracelet fermé, à section sub-triangulaire. Le décor extérieur est formé de chevrons incisés (∅* = 80 mm).

1-6 — *Phalère décorée de bosselettes et percée de deux trous au milieu (∅* = 85 mm).

1-7 — *Fil de bronze torsadé, à trois brins (L = 131 mm).*

1-8 — *Pendeloque en forme de plaquette rectangulaire mince, décorée de points en reliefs, sur laquelle est suspendue un mince fil de bronze spiralé.*

1-9 — *Pendeloque sur une plaque de bronze ornée de petits points en relief, avec une extrémité se terminant par deux spires.*

1-10 — *Torque torsadé, terminé par deux crochets.*

1-11 — *Petite chaîne en bronze formée de 4 anneaux.*

1-12 — *Chaîne à pendeloque supportant un petit galet gréseux perforé.*

1-13 — Chaîne à pendeloque, supportant un petit objet en bronze massif, en forme de H.

Conservation : coll. Deudon P.

Bibliographie : Deudon P. (1970), p. 105-113 ; Félix R. et Deudon P. (1973), p. 273-278, fig. 1 et 2 ; Gaucher G. (1981), p. 344.

59 HORDAIN (arr. Valenciennes, c. Bouchain)

1 — A l'occasion de la fouille d'une villa gallo-romaine située à proximité du confluent de l'Escaut et de la Sensée, au lieu-dit "La Queue du Cat", Pierre Demolon découvrit une fosse ovale de l'Age du Bronze final (1,80 m x 1,50 m et 0,50 m de profondeur). Le matériel céramique se compose d'une urne biconique, d'un fragment supérieur d'urne décorée d'impressions digitées à la jonction du col et de la panse et d'incisions sur le bord de la lèvre, d'un vase tronconique, d'une anse plate, des écuelles et une faisselle.

Conservation : Musée de Douai.

Bibliographie : Leman P. (1978), p. 447-448, fig. 1.

59 HOUPLIN-ANCOISNE (arr. Lille, c. Seclin)

1 — Dans les marais de la Deûle, Gosselet et Galle signalent : des palafittes (?), un petit anneau en bronze et des poteries semblables à celles des sépultures de Cher-de-la-Marne.

Conservation : inconnue.

Bibliographie : Gosselet (1876), p. 95-96 ; Galle (1919), p. 154, non illustré. Gaucher G. (1981), p. 344.

2 — D'après les notes manuscrites de Rigaux, au Musée de Lille, R. Félix (1968), signale deux fragments du même bracelet en bronze provenant de Houplin.

Conservation : inconnue.

Bibliographie : Félix R. (1968), p. 58, non illustré ; Gaucher G. et Mohen J.P. (1974), p. 115.

3 — Le Musée de Lille possède quelques objets d'allure chalcolithique provenant de ramassages effectués par H. Rigaux dans les "palafittes" d'Houplin. Il s'agit de 6 lames et éclats laminaires retouchés, de quatre fragments de lames à retouches envahissantes sur un côté et abruptes sur l'autre, d'un micro-denticulé, d'une extrémité de poignard sur lame en silex local et de deux extrémités de poignards de type pressignien.

Conservation : Musée de Lille (anc. coll. H. Rigaux).

Bibliographie : Piningre J.F. (1976), p. 7-13, fig. 5.

4 — En 1980, à l'occasion du sauvetage de substructions gallo-romaines dans le lotissement de "La Pastourelle" à Ancoisne, MM. Halbaut et Jeanson mirent au jour une fosse de 0,80 m de diamètre et de 0,40 m de profondeur, entaillée dans les limons. La poursuite de la fouille par J.F. Piningre permit de recueillir des fragments de céramique et du lithique proches de ceux trouvés sur le site des Euwis à Seclin dans la vallée de la Deûle (surtout de nombreux microlithes). Il faut noter aussi des similitudes avec le site précédent signalé par Rigaux dans les marais.

Conservation : D.R.A.P. Nord-Pas-de-Calais.

Bibliographie : Leman P. (1980), p. 284, fig. 5 ; Piningre J.F. (1983).

Datation : C14 = Gif-5215 (charbons) = 3800 ± 100 b.p.

59 JEUMONT (arr. Avesnes-sur-Helpe, c. Maubeuge-Nord)

1 — Hache à douille indiquée à tort comme provenant d'un Jeumont en Côte-d'Or. Cette localité n'existe que dans le Nord. Il faut donc prendre cette découverte avec prudence. Il s'agit d'une hache à douille, de type armoricain.

Conservation : Musée de Dijon.

Bibliographie : inédit.

59 LILLE (ch. l. dép.)

1 — Hache plate découverte en ramassage de surface par Rigaux à Esquermes, commune de Lille (Nord).

Le tranchant est arqué, les bords sont convexes et la partie proximale a été sciée récemment (L = 140 mm, l1 = 23, l2 = 58, ép. = 8).

Conservation : Musée de Lille (anc. coll. Rigaux).

Bibliographie : Mohen J.P. (1972), p. 446, fig. 1, n° 2.

2 — Epingle à tête biconique trouvée à Esquermes, au Nord de Lille (L = 130 mm, ∅ tête = 8).

Conservation : Musée de Lille (anc. coll. Rigaux).

Bibliographie : Mohen J.P. (1972), p. 461, fig. 10, n° 1.

3 — Spirale faite dans un fil de bronze. Une calotte en tôle de bronze est fixée au centre. Trouvée aussi à Esquermes (∅ = 72 mm, ∅ fil = 5).

Conservation : Musée de Lille (anc. coll. Rigaux).

Bibliographie : Mohen J.P. (1972), p. 461, fig. 10, n° 2.

4 — Petite hache à douille du type de Couville, trouvée à Esquermes (L = 68 mm, l1 = 19, l2 = 22, ép. = 23).

Conservation : Musée de Lille (anc. coll. Rigaux).

Bibliographie : Mohen J.P. (1972), p. 461, fig. 10, n° 3.

5 — Lame d'épée à petite languette trapézoïdale, trouvée dans le canal de Roubaix, près de la porte d'Ypres. Léger renflement axial. Rivets en place (L = 308 mm, l1 = 37, l2 = 29).

Conservation : Musée de Lille.

Bibliographie : Anonyme (1877), p. 44 ; Mohen J.P. (1972), p. 449, fig. 2, n° 4.

6 — Ladrière (1881, p. 13), signale une hache en bronze exhumée de l'ancien lit de la Deûle, rue Solférino.

Conservation : inconnue.

Bibliographie : Ladrière (1881), p. 13, non illustré. Gaucher G. et Mohen J.P. (1974), p. 116.

7 — Hache à douille de type de "Southeastern" trouvée à Lille dans la rue Beauharnais, connue par un dessin de Debray (1873, pl. XIII) (L = 123 mm, l1 = 44, l2 = 46, ép. = 46).

Conservation : inconnue (dessin de Debray, 1973).

Bibliographie : Debray H. (1873), p. 1-53, pl. XIII ; Mohen J.P. (1972), p. 463.

8 — Une hache en bronze aurait été trouvée à l'emplacement de l'ancienne fontaine Del Sauch.

Conservation : inconnue.

Bibliographie : Anonyme (1904), p. 243, non illustré.

(région de) (probable)

9 — Jean-Pierre Mohen (1972, p. 454, 455, fig. 6), signale un dépôt de vingt-quatre haches à douille armoricaines du type de Théhou qui proviendrait de la région de Lille, mais cela n'est pas assuré. Dix-neuf haches sont en assez bon état et deux autres haches martelées sont en forme de lingots.

Analyse

Dimensions :

	1	2	3	4	5	6	7	10	11	12	13	124	15	16	17	18	19	20	21
L	127	131	136	127	132	127	124	126	120	121	120	125	124	130	130	130	120	122	128
l1	—	—	30	—	31	32	—	33	—	33	—	—	—	—	28	—	—	—	26
l2	34	—	34	34	35	34	41	36	30	44	35	34	35	34	36	40	33	35	38
ép.	—	32	33	33	—	—	—	—	—	—	—	30	—	30	28	—	—	—	32

Une seule des haches présente sur sa face un globule.

Conservation : Musée de Lille (anc. coll. Rigaux).

Bibliographie : Mohen J.P. (1972), p. 454-455, fig. 6.

10 — Hache à talon de type normand. Elle est décorée d'une large impression cordiforme sous la butée (L1 = 173 mm, L2 = 69, l1 = 20, l2 = 29, l3 = 73).

Conservation : Ashmolean Museum d'Oxford (n° 1927.21.41) (anc. coll. Evans).

Bibliographie : Gaucher et Mohen J.P. (1974), p. 116, non ill. Gaucher G. (1981), p. 345.

11 — Lame d'épée faiblement pistilliforme qui aurait été trouvée à Lille ? Elle ne possède pas de ricassos et n'est pas décorée (L1 = 550 mm, L2 = 90, l1 = 28, l2 = 60, l3 = 29).

Conservation : Musée de Lille (n° 1293).

Bibliographie : Gaucher G. et Mohen J.P. (1974), p. 116, non illustré.

12 — J.P. Mohen (1972, p. 455-456, fig. 7) indique un autre dépôt dont l'origine n'est pas précisée. Voir ici région Nord.

59 NORD (région)

1 — Un dépôt au Musée de Lille, dont l'origine n'est pas précisée, pourrait bien être de la région Nord (Mohen J.P., 1972, p. 455-456, fig. 7).

Analyse :

. 17 fragments de haches à douille qui appartiennent aux types du Plainseau et de Tréhou.

. 1 fragment de bracelet en tôle de bronze enroulé et non décoré.

. 1 fragment de pommeau d'épée en langue de carpe.

. 1 fragment de lance.

. 1 fragment de faucille.

. 1 fragment de plaque avec attache, décorée d'incisions sur le pourtour.

. 5 fragments de plaques nervurées.

. 1 fragment de lingot plano-convexe.

Soit 28 objets, tous brisés pour la fonte.

Conservation : Musée de Lille.

Bibliographie : Mohen J.P. (1972), p. 455-456, fig. 7 ; Gaucher G. (1981), p. 345.

59 SAINT-AMAND-LES-EAUX (région de) (arr. Valenciennes, ch. l. c.)

1 — Petite hache à rebords, sans butée médiane et à tranchant bien arqué (L = 92 mm, l1 = 43,5 mm, l2 = 19 mm, poids = 103 gr).

Conservation : coll. particulière.

Bibliographie : Leman P. (1982).

59 SAINT-MARTIN-SUR-ECAILLOU (arr. Cambrai, c. Solesmes)

1 — D'après Bombart (1897, p. 64), des objets de l'Age du Bronze auraient été trouvés par un ouvrier carrier au fond des Forrières.

Conservation : inconnue.

Bibliographie : Bombart (1897), p. 64, non illustré. Gaucher G. et Mohen J.P. (1974), p. 118 ; Gaucher G. (1981), p. 345.

59 SAINT-SAULVE (arr. Valenciennes, c. Valenciennes-Nord)

1 — A l'occasion des prospections des berges de l'Escaut, MM. Dudziak, Descamp et Piningre ont découvert une grande urne de 505 mm de hauteur, de 360 mm de diamètre d'ouverture et de 385 mm de diamètre maxi de panse. Le profil est proche des vases S.O.M., mais le fond est bombé.

A peu de distance de là, il a été trouvé une côte humaine et deux haches polies.

Conservation : coll. particulière.

Bibliographie : Leman P. (1982), Piningre J.F. (1983).

59 SANTES (arr. Lille, c. Haubourdin)

1 — Plusieurs hachettes auraient été trouvées sur le territoire de la commune.

Conservation : anc. coll. Degland à Lille.

Bibliographie : Galle (1919), p. 154, non illustré.

59 SECLIN (arr. Lille, ch. l. c.) "Les Euwis"

1 — C'est en 1977, à l'occasion de l'aménagement d'un lotissement près de la ferme des "Euwis" que fut découvert un site chalcolithique et gallo-romain. Le sauvetage fut effectué par J.F. Piningre et H. Halbaut, sur une petite superficie du site qui occupe une contrepente du plateau crayeux du Mélantois au-dessus de la vallée de la Deûle. Le matériel archéologique a été recueilli dans une couche limoneuse grisâtre à 0,50 m sous le sol. Quelques petites structures de 0,40 m de diamètre ont été interprétées par les fouilleurs comme d'éventuels trous de poteaux ; mais aucun plan cohérent n'a pu être discerné.

Le matériel archéologique se compose d'une céramique à pâte grossière, à fond plat, avec de rares éléments de préhension en forme de languettes et d'anses, et de quelques fusaïoles. Le silex est représenté surtout par des outils comme des grattoirs, de nombreuses lames et éclats microdenticulés et des haches polies fragmentées, en silex. Le débitage est toutefois moins abondant que les outils, ce qui signifierait que les opérations ont dû être effectuées ailleurs.

Conservation : dépôt de fouilles de Villeneuve-d'Ascq.

Bibliographie : Piningre J.F. et Halbaut H. (1977) ; Piningre J.F. (1983).

Datation C14 : Gif-4399 (charbons) = 4200 ± 110 b.p.

59 THIANT (arr. Valenciennes, c. Valenciennes-Sud)

1 — Au mois de Mai 1980, on découvrit une épée en bronze en creusant un bassin de déchargement de bateau pour l'union des phosphates du Cambrésis, à proximité de l'Escaut. D'après l'illustration de M. Henault (1923, p. 102), il s'agirait d'une épée à antennes (L = 440 mm).

Conservation : détruite (anc. coll. Musée de Valenciennes).

Bibliographie : Henault (1923), p. 102, 1 fig ; Briard J. (1965), p. 167 (par erreur attribuée au Groupe de Rosnoën) ; Félix R. (1968, p. 80 : Mohen J.P. (1972), p. 451-452 ; Gaucher G. et Mohen J.P. (1974), p. 119.

59 VALENCIENNES (ch. l. arr.)

1 — Hache à talon trouvée en face de l'ancienne citadelle, sur la rive gauche de l'Escaut en 1922. Cette hache se caractérise par un talon avec une gorge profonde, un tranchant assez large et arqué. Elle est décorée d'un écusson rempli de trois nervures verticales (L1 = 147 mm, L2 = 69, l1 = 21, l3 = 67, ép. = 29).

Conservation : Musée de Bavay (n° 30).

Bibliographie : Henault (1923), p. 101 ; Mohen J.P. (1972), p. 447, fig. 2, n° 5 ; Gaucher G. et Mohen J.P. (1974), p. 119, fig. 19 d.

59 VALENCIENNES (environs)

2 — Pointe de lance à douille moyenne et à ailerons très légèrement flamboyants (L1 = 184 mm, L2 = 130, l1 = 37, ∅ = 22).

Conservation : coll. Douée (ill. Arch. M.A.N.).

Bibliographie : Gaucher G. et Mohen J.P. (1974), p. 119.

3 — R. Félix signale un vase qui pourrait être de l'Age du Bronze.

Conservation : coll. Chiris.

Bibliographie : Félix R. (1968), p. 92, non illustré. Gaucher G. et Mohen J.P. (1974), p. 119.

59 VALENCIENNES (région de)

4 — Pointe de lance à ailerons légèrement flamboyant. La longueur de la douille représente un peu moins d'un tiers de la longueur totale de l'objet. Cette lance peut être datée de la fin de l'Age du Bronze moyen ou du début du Bronze final (L = 178 mm, l1 = 38 mm, ∅ douille = 22 mm, poids = 140 gr).

Conservation : M. R. Duée.

Bibliographie : Leman P. (1980), p. 287-288, fig. 9.

59 WAGNONVILLE

Voir Douai (1)

59 WALLERS (arr. Valenciennes, c. Valenciennes-Nord)

1 — En 1966 et 1967, R. Félix et G. Hantute effectuèrent le sauvetage d'une sépulture campaniforme découverte par des écoliers dans un tertre sablonneux situé en bordure de la forêt de Raismes, au lieu-dit "La Pouilleuse", près du hameau d'Aremberg.

Il n'a pas été possible de recueillir le moindre fragment osseux, ni d'observer des différences de coloration, mais le mobilier recueilli entre 0,40 m et 0,90 m de profondeur dans le sable, est suffisamment typique pour laisser penser à la présence d'une sépulture campaniforme dont le ou les squelettes auraient été détruits par le sol.

Analyse du matériel :

*. Gobelet n° 1 — Vase en forme de cloche, richement décoré de 19 bandes dont 3 seulement ne sont pas ornées. Le décor fait de lignes de pointillés, forme entre les bandes des zones en chevrons, en traits obliques, ou des triangles hachurés (*H = 238 mm, ∅ 1 = 175, ∅ 2 = 185, ∅ 3 = 72).

. Gobelet n° 2 — Il est décoré à partir des mêmes thèmes que le précédent. Couleur rose orangé à l'extérieur, noire à l'intérieur (H = 240 mm, ∅ 1 = 180, ∅ 2 = 184, ∅ 3 = 68).

. Un tesson décoré de lignes obliques pointillées a été trouvé un peu en dehors de cet ensemble.

. 1 armature de flèche tranchante, triangulaire.

. 5 armatures de flèches perçantes à ailerons et pédoncules.

. 1 brassard d'archer de forme rectangulaire, percé de quatre trous, en schiste fin (L = 79 mm, l = 26, ép. = 5).

. 1 poignard en cuivre presque pur, à languette (L = 129 mm, l = 33, ép. = 2).

Conservation : Musée de Denain.

Bibliographie : Félix R. et Hantute G. (1969), p. 276-282, 5 fig,

59 WAVRIN (arr. Lille, c. Haubourdin)

1 — Lame d'épée à bords droits, à pointes effilées et à languette étroite trapézoïdale, découverte par M. A. Bonier, en 1970, sur sa propriété en creusant un abreuvoir, au lieu-dit "Le Bac de Wavrin". La languette est un mélange des types de Haguenau et de Rosnoën (L. totale = 490 mm).

Conservation : coll. A. Bonier à Wavrin.

Bibliographie : Piningre J.F. (1976), p. 7-8, fig. 1, n° 1.

REPARTITION DES SITES PAR ARRONDISSEMENTS ET CANTONS
Département du Nord

ARRONDISSEMENT	CANTON	COMMUNE	LIEU-DIT
AVESNES-SUR-HELPE	Bavay	Bavay	
	Berlaimont	Aulnoye-Aymeries	Le Stade
	Maubeuge	Bersillies	"Chemin de la Forge"
		Jeumont	
	Soire-le-Château	Cousolre	"La Forge"
CAMBRAI	Cambrai	Cambrai	
	Solesmes	Saint-Martin-S-Ecaillou	"Le Fond des Forrières"
DOUAI	Arleux-du-Nord	Aubigny-au-Bac	"Au-dessus du Moulin"
	Douai	Douai	
		Flines-les-Raches	
LILLE	Armentières	Armentières	
	Haubourdin	Emmerin	Chemin du long tour
		Santes	
		Wavrin	"Le Bac de Wavrin"
	Quesnoy-sur-Deule	Comines	"La Motte Vanoise"
	Lille	Lille	"La Porte d'Ypres"
			"Esquermes"
			Rue Solférino
			Rue Beauharnais
			"Fontaine Del Sauch"
	Seclin	Houplin-Ancoisne	
		Seclin	"Ferme des Euwis"
VALENCIENNES	Bouchain	Hordain	"La Queue du Cat"
	Saint-Amand-les-Eaux	Saint-Amand-les-Eaux	(région de)
	Valenciennes	Anzin	Usine Escaut et Meuse
		Aulchin	"Le Marais"
		Saint-Saulve	Berge de l'Escaut
		Thiant	
		Valenciennes	Ancienne Citadelle
		Valenciennes	(environs de)
		Wallers	"La Pouilleuse"

Inventaire du département de l'Oise

60 AGEUX (LES) (arr. Clermont, c. Liancourt)

1 — Louis Graves signale que Monsieur Granger recueillit en surface en 1842, entre Saint-Martin-Longueau et la rivière d'Oise, sur un site gallo-romain, un instrument en bronze ayant la forme d'un coutelas. Au mois de mai 1843, ce prospecteur rencontra des parties d'armes en bronze d'époque non déterminée.

Conservation : inconnue.

Bibliographie : Graves L. (1856), p. 152 ; Maricourt et Guérin (1878), p. 8 ; Gaucher G. (1981), p. 345.

60 AMY (arr. Compiègne, c. Lassigny)

1 — L'Abbé Maillet décrit deux bracelets en bronze (armilles ?) trouvés au bois de la Croix à Amy (objets indiqués comme étant de l'Age du Bronze).

Conservation : inconnue.

Bibliographie : Maillet (Abbé) (1867), p. 37.

60 ARMANCOURT (arr. Compiègne, c. Estrées-St-Denis)

Les dragages de l'Oise aux abords de l'Ile du Grand Peuple ont amené la découverte de quelques objets en bronze.

1 — Un casque à crête avec pointe, formé de deux tôles de bronze de un millimètre d'épaisseur et réunies sur le pourtour par le rabat de l'une d'elles plus grande de cinq millimètres, a été trouvé en 1913 ou 1914. Trois rivets coniques très étirés étaient placés de part et d'autre à la base du casque. Cinq de ces rivets sont encore en place. Dimensions : hauteur = 265 mm, l = 221 mm, poids = 520 gr.

Conservation : Musée Vivenel à Compiègne (anc. coll. Hémery).

Bibliographie : Hémery M. (1926), p. 121 et (1927), p. 136 et 141 ; Coutil L. (1927), p. 362 et 366 ; Merhart V. (1941), p. 4 et 42 ; Hencken H. (1971), p. 66, fig. 39 ; Blanchet J.C. et Lambot B. (1975), p. 45-46, fig. 35 ; Gaucher G. (1981), p. 345.

2 — Un fragment de lame d'épée pistilliforme a été trouvé dans les dragages en 1927 (L. du fragment = 402 mm, l = 45,6 mm).

Conservation : Musée Vivenel à Compiègne n° H.809 (anc. coll. Hémery).

Bibliographie : Hémery M. (1927), p. 167 et 172 ; Blanchet J.C. et Lambot B. (1975), p. 39, fig. 20.

3 — Pointe de lance à œillets sous les ailerons de type britannique (L = 237 mm, L1 = 74, l = 52,8). Les œillets ont une forme sub-losangique.

Conservation : Musée Vivenel à Compiègne (n° H.816) (anc. coll. Hémery).

Bibliographie : Hémery M. (1927), p. 167, fig. 1, n° 2 ; Hémery M. (1929), p. 476-477, fig. 1, n° 2 ; Briard J. (1963), p. 571 et 578 ; Cordier G. (1965), p. 35-47 ; Jacob-Friensen G. (1967), p. 376 ; Blanchet J.C. et Lambot B. (1975), p. 36-37, fig. 14.

4 — Pointe de lance à longue douille et à ailerons de forme légèrement flamboyante (L = 197 mm, L1 = 114 mm, l = 40,4).

Conservation : Musée Vivenel à Compiègne (n° H.810) (anc. coll. Hémery M.).

Bibliographie : Hémery M. (1927), p. 167, 172, fig. 1, n° 1 ; Hémery M. (1929), p. 476, 477, fig. 1, n° 1 ; Blanchet J.C. et Lambot B. (1975), p. 37-38, fig. 17.

5 — Grande pointe de lance à ailerons de forme flamboyante (L = 379 mm, L1 = 267, l1 = 46, l2 = 27).

Conservation : Musée Vivenel à Compiègne (n° H.811) (anc. coll. Hémery).

Bibliographie : Hémery M. (1927), p. 167, 172, fig. 1, n° 3 ; Hémery M. (1929), p. 476-477, fig. 1, n° 3 ; Blanchet J.C. et Lambot B. (1975), p. 37-38, fig. 15.

6 — Pointe de lance à œillets sur la douille, de type britannique, trouvée en septembre 1975, dans les dragages de l'Oise, près d'Armancourt (L = 165 mm, l1 = 72, l = 33,5, ∅ = 21).

Conservation : Musée Vivenel.

Bibliographie : Blanchet J.C. et Lambot B. (1977), p. 67 à 69, fig. 7 et 8.

7 — Hache à douille subcarrée de type du Plainseau qui proviendrait d'Armancourt, sans autre précision.

Conservation : coll. Vasselle à Amiens.

Bibliographie : Durvin P. (1974), p. 21 et 23, fig. 2.

8 — Grande pointe de lance de type britannique avec des œillets placés à la base des ailerons. La lame est ogivale.

Conservation : coll. R. Chevallier à Nogent-L'Artaud.

Bibliographie : Cordier G. (1965), p. 35 à 47, 1 fig.

60 AUTHEUIL-EN-VALOIS (arr. Senlis, c. Betz)

1 — Fragment de hache à douille cassée, trouvé à Autheuil-en-Valois, en 1977 - Type du Plainseau (L = 92 mm, l1 = 41 mm).

Conservation : coll. Vernet J.J. à Trumilly (Oise).

Bibliographie : inédit.

60 AUX-MARAIS (arr. et c. Beauvais)

1 — Jean-Paul Rivaud a fouillé en 1975 un gisement préhistorique dans une carrière désaffectée au sud-ouest d'Aux-Marais (section E., parcelles 214 à 222). Un niveau chalcolithique a été repéré en surface, dans les couches 1 et 2 du secteur 1 et dans les couches 1, 2 et 3 du secteur IV.

Le matériel lithique se compose surtout de nombreux déchets de débitage, de 5 pointes de flèches, dont 3 pédonculées à ailerons et de 1 fragment de hache polie. La céramique a une pâte grossière de couleur brun-rouge. Les gros récipients sont à fond plat.

Conservation : coll. J.P. Rivaud.

Bibliographie : Rivaud J.P. (1977), p. 11.

60 BABOEUF (arr. Compiègne, c. Noyon)

1 — Chantre, à partir de renseignements donnés par E. Woillez, signale que des haches et des lances ont été mises au jour à Babœuf. Toutefois, Woillez, dans son répertoire, précise que les objets proviennent du plateau des Mormonts. Maricourt et Guérin indiquent que des objets en bronze ont été découverts dans un ossuaire. Cette dernière publication semble erronée car l'ossuaire en question est un tumulus fouillé en 1828 qui n'a livré que des ossements humains et des débris de poterie très grossière (Graves, 1856) (voir pour plus de détails Béhéricourt).

Conservation : inconnue.

Bibliographie : Graves L. (1856), p. 39 et p. 161 ; Woillez E. (1862), p. 142 ; Chantre (1875-76), p. 10-11 ; Maricourt et Guérin (1878), p. 13 ; Gaucher G. (1981), p. 345.

60 BAILLEUL-SUR-THERAIN (arr. Beauvais, c. Nivillers)

1 — Le territoire de cette commune a livré depuis trois siècles de nombreux vestiges archéologiques de toutes époques. Le site le plus important est l'oppidum du "Mont-César", appelé aussi au dix-neuvième siècle, le camp romain de Froidmont. Des confusions dans le classement et l'attribution du matériel sont nées à cause de la présence des marais de Bresles, au Nord de l'oppidum, qui ont aussi fourni quelques pièces de l'Age du Bronze. L'analyse détaillée de toutes les sources écrites et surtout des plus anciennes est nécessaire pour essayer de trouver avec quelque vraisemblance l'origine exacte des objets.

L'oppidum du Mont-César à Bailleul-sur-Thérain est un vaste plateau orienté est-ouest, mesurant 850 m de longueur, sur 250 m de largeur maximum. Une levée de terre en ceint le périmètre, à la limite du rebord de plateau.

L'oppidum est entouré au Nord par les marais d'Hynu (commune de Bresles) à l'Est par le Grand Marais (Bresles), au sud-est et au sud par le marais de Froidmont (commune de Bailleul-sur-Thérain).

Cette dernière rivière délimite au nord-ouest et au sud d'importants marécages. La seule zone accessible à pied ferme est donc placée au nord-ouest.

Faute de fouilles sérieuses sur l'oppidum, nous ne pouvons pas être précis sur l'occupation du site et la datation de la fortification. On peut toutefois penser que les premiers travaux défensifs importants furent entrepris à la fin de l'Age du Bronze.

L'analyse des objets est rendue difficile par suite de la destruction du Musée de Beauvais en 1940, pendant la deuxième guerre mondiale.

Analyse des sources bibliographiques :

— Graves L. (1856), p. 137.

- "Trois lames d'épées plates, spatuliformes, en bronze"
- "Une lance en bronze avec un porte-flamme mobile"
- Deux ciseaux de bronze, garnis de bourrelets pour maintenir le manche".

— Houbigant A.G. (1860).

Cet antiquaire présente une planche d'objets en bronze qu'il suppose être romains ou gallo-romains et qui servaient aux militaires !

Sur cette planche on distingue :

- Trois épées du Mont-César à Bailleul-sur-Thérain (une à languette simple trapézoïdale, une à languette tripartite et une à languette bipartite).
- Une pointe de lance (porte-flamme mobile) de Bresles
- Une pointe de lance du Camp-César à Catenoy.
- Divers objets gallo-romains.

— Renet (Abbé) (1879). "Le Mont César" à Bailleul-sur-Thérain (Oise)

- p. 87 - "Une épée (celle à languette tripartite), trouvée en décembre 1836, dans un tombeau. Elle a 52 centimètres de longueur et 37 mm de plus grande largeur..." (pl. VIII, fig. 1) ;
- p. 88 - "Une autre épée provenant du même camp mesure 65 cm de longueur et 45 mm dans sa plus grande largeur...". (Il s'agit de l'épée à languette trapézoïdale découverte plus vraisemblablement à Bresles) (planche VIII, fig. 2) ;
- p. 88 - "Une troisième lame à soie brisée, qui fait corps avec le tranchant..." (épée à languette bipartite) ;
- p. 89 - "Deux lances en bronze ont été trouvées dans le camp du Mont César".

Dans ce commentaire imprécis, l'Abbé Renet reprend une partie des vieilles découvertes déjà signalées par Graves en 1856 et analyse trop sommairement les fouilles d'Isidore Berton en 1878. Dans cette monographie consacrée uniquement à ce site, l'auteur signale un habitat, des tombes et un tumulus.

Parmi les quelques pièces figurées on trouve :

- Une hache à bords droits, pl. IX, fig. 2.
- Une hache à talon avec bourrelet, pl. IX, fig. 3.
- Des pointes de lance, pl. VIII.
- Les épées (signalées ci-dessus) pl. VIII.
- Des objets attribuables au Néolithique/Chalcolithique et au Gallo-romain.

— Woillez E. (1862)

Cet auteur signale sans les décrire des armes au Musée de Beauvais (p. 58) mais nous avons retrouvé des documents manuscrits inédits et des dessins. Malheureusement ils sont difficilement utilisables car ils sont réduits à l'échelle 2/3 et le trait ne semble pas être d'une extrême rigueur.

- Hache à rebords (pl. XIII, n° 15).
- Hache à ailerons subterminaux avec anneau (pl. XIII, n° 13).
- Hache à talon très élancée - bourrelet périphérique (pl. XIII, n° 20).
- Epée pistilliforme (pl. XI, n° 1).
- Epée à languette trapézoïdale (pl. XI, n° 2).
- Pointe de lance à petite douille (pl. XI, n° 14).
- Pointe de lance à douille moyenne (pl. XI, n° 16).

— Breuil H. (Abbé) (1889)

- p. 592 - "Une hache à bords droits et une hache à talon" au Musée de Beauvais.
- p. 593 - "Une hache à talon trouvée au camp de Bailleul-sur-Thérain (Musée de Beauvais) - fort bourrelet circulaire. Un objet voisin dans la cachette de Ponthoile (hache n° 5, ci-après).

— Breuil H. (Abbé)

Dessins originaux déposés au Musée départemental de Beauvais (d'après les anciens objets de ce musée).

1 - Lame d'épée à languette trapézoïdale (pl. 41, n° 1) (L = 508 mm, l = 48). Deux gros rivets en place - lame peu effilée (ancien Musée de Beauvais, détruit, ancien registre d'entrée n° 123 - donateur Stanislas Delacour).

2 - Lame d'épée pistilliforme à languette bipartite (pl. 41, n° 4) (L = 520 mm).

3 - Lame d'épée pistilliforme à languette tripartite (pl. 40, n° 3) (L = 550 mm). La fusée a une fente médiane et la garde possède deux trous de rivets de part et d'autre.

4 - Hache à bords droits (pl. 47, n° 3). Elle est indiquée comme provenant du camp de Bresles. Le tranchant est peu évasé et elle ne possède pas de butée médiane (L = 140 mm, l1 = 55, l2 = 17).

5 - Hache à talon (pl. 54, n° 4). C'est la hache décrite par Breuil à la page 593 (Breuil, 1889). La butée est formée d'un large bourrelet périphérique situé à 90 mm de hauteur du tranchant (L = 147 mm, l1 = 39 mm).

6 - Grande pointe de lance avec bourrelet (pl. 13, n° 1). Un fort bourrelet commence à la base des ailerons et les contourne (L = 260 mm, L1 = 202, l1 = 53) (anc. coll. Veuve Langlois).

7 - Hache à talon à décor en écusson plein.

Le Musée Vivenel à Compiègne possède un objet indiqué comme provenant du Mont-César. S'agit-il d'un objet trouvé sur l'oppidum de Bailleul-sur-Thérain ? La description de cette hache est donnée dans la liste des objets de provenance départementale et elle a été publiée (Blanchet J.C. et Lambot B., 1975, p. 31-32, fig. 7).

A la suite de la description et de l'étude du matériel, il convient de faire une analyse critique de la provenance exacte des objets. Il semblerait qu'il y ait eu un mélange d'origine entre le Mont-César de Bailleul-sur-Thérain et les découvertes faites dans les marais de Bresles.

Pour cela, nous avons établi un tableau récapitulatif des découvertes en essayant de remettre en place ce qui provenait de ces deux endroits :

OBJETS	GRAVES 1856	HOUBIGANT 1860	WOILLEZ 1867	RENET 1879	BREUIL 1889	STALIN 1903	PROVENANCE
Epées							
1) à languette trapézoïdale	×	×	×	×	×	×	- Bresles
2) à languette bipartite de type atlantique	×	×		×	×		- Bailleul-s-Thérain
3) à languette tripartite de type hallstatienne	×	×	×	×	×		- Bailleul-s-Thérain
Haches							
4) à rebords droits	×		×	×	×	× ×	- Bresles
5) à talon avec bourrelets	×		×	×	×	×	- Bresles
6) à ailerons subterminaux			×				- Bailleul-s-Thérain
7) à douille						× ×	- Bresles
Lances							
8) à petite douille		×	×	×			Une de ces lances doit provenir de Bresles, et les deux autres de l'oppidum de Bailleul-sur-Thérain
9) à douilles moyenne		×	×	×			
10) grande, avec bourrelet					×		

Cette recherche a été rendue possible grâce à l'étude critique des collections de l'Age du Bronze au Musée de Beauvais par G. Stalin (1903, p. 207-212).

De ce tableau, il ressort que les objets du Bronze final et du début du premier Age du Fer appartiennent tous au Mont-César, sauf deux haches à douille trouvées dans les marais de Bresles et probablement une des pointes de lances. Le reste du matériel provenant des marais de Bresles est datable du Bronze moyen (épée à languette trapézoïdale, haches à rebords et à talon).

11 — *Dépôt du début du Bronze moyen.*

En septembre 1906, au lieu-dit "Sous-la-Saulx", à Bailleul-sur-Thérain, des ouvriers de la grévière découvrirent une partie d'enceinte circulaire de 17 mètres de diamètre.

Cette structure était à 375 m du poste d'arrêt du chemin de fer et à 95 m de la route départementale. Le reste de cette enceinte fut à nouveau décapé dans sa deuxième partie en 1909. Le fossé qui fut fouillé par Dénoyelle, avait, selon cet auteur, une forme trapézoïdale de 3 m de largeur au sommet, d'un mètre de largeur au fond et de 1 m de profondeur. Un petit passage permettait l'accès à l'intérieur de l'enclos.

Le 15 octobre 1906, à l'intérieur de cette enceinte, dans une poche de terre noirâtre, furent découverts un poignard et sept haches à rebords avec butée médiane. Le poignard retrouvé au Musée du Vendômois, a été publié par G. Cordier et J.P. Mohen (1972). Sur les sept haches qui composaient ce dépôt, nous en avons retrouvé cinq dans les réserves de la bibliothèque municipale de Beauvais, avec le reste de l'ancienne collection Denoyelle.

Les cinq haches ont des rebords parallèles jusqu'à la butée peu marquée. Une seule a une sorte de contrefort aménagé dans la masse du métal pour rendre l'emmanchement plus solide (L1 = 174,2 mm, L2 = 166,2, L3 = 131,9, L4 = 136, L5 = 190) - (l1 = 85,5 mm, l2 = 74,6, l3 = 62,4, l4 = 68, l5 = 83).

Une autre hache de même type, mais possédant sur les rebords latéraux de nombreuses cannelures obliques, parallèles, est dessinée dans la publication de Thiot et Peron (1907). Cette dernière mesurait 146 mm de longueur. Quant à la hache perdue sur laquelle nous ne possédons que peu de renseignements, mais qui serait du même type que celles retrouvées, elle mesurait 103 mm de longueur.

Le poignard a été radiographié lors de sa publication récente. La poignée est entièrement creuse et la languette arrondie. Le pommeau de forme ovalaire est également creux. Sous le pommeau sont disposés en triangle trois boutons imitant des têtes de rivets. La garde est peu arquée et présente une échancrure demi-circulaire. La poignée est fixée sur la lame par trois rivets aussi placés en triangle. La lame a un léger bourrelet axial décoré de part et d'autre de cinq incisions parallèles et de deux nervures arrondies. La longueur probable de cet objet dont la lame est cassée devait être de 300 mm environ.

Conservation : Musée de Vendôme, (le poignard).
- Bibliothèque Municipale de Beauvais (cinq haches n° 115, 116, 117, 118 et 118 bis de la collection Denoyelle).
- Une hache appartenait à la coll. Péron en 1908.

Bibliographie : Thiot L. et Péron H. (1905), p. 12, 13 ; Thiot L., et Péron H. (1907), p. 11, 12 - fig. 2, 3, 4 ; Denoyelle L. (1909), p. 91, 100, pl. X - fig. 4 & 5 ; Durvin P. (1965), p. 54 ; Cordier G. et Mohen J.P. (1972) ; Blanchet J.C. et Lambot B. (1975), p. 55, 57 - fig. 55 à 59 ; Gaucher G. (1981), p. 346.

Analyse spectographique : Rennes n°s 3220 à 3222 (trois haches) ; Rennes n° 2117 (poignée) , 2118 (lance), 2119 (rivet).

12 — Une hache à ailerons médians a été trouvée à quelques mètres du dépôt signalé ci-dessus (L = 195 mm, l1 = 48, ép. = 45).

Conservation : inconnue.

Bibliographie : Thiot L. et Péron H. (1907), p. 11, 12 - fig. 5.

13 — A 350 mètres au Nord-Ouest de la grande enceinte et du dépôt, il a été trouvé trois petites enceintes circulaires de dix mètres de diamètre environ. Elles étaient alignées et distantes l'une de l'autre de quelques pas. La largeur d'ouverture de ces fossés était de cinquante centimètres à la base, sur autant de profondeur. Aucun objet n'a été trouvé dans ces trois enceintes circulaires.

Bibliographie : Dénoyelle L. (1909), p. 91, 100.

14 — A environ trentre mètre au Nord-Ouest du dépôt L. Dénoyelle a fouillé une vingtaine de dépressions en forme de cuvette de 1,50 m d'ouverture et de 0,40 m de profondeur. Ces structures étaient remplies de cailloux calcinés et de matière grasse et noire. Le fouilleur interprète ces vestiges comme des restes d'anciens foyers.

Bibliographie : Dénoyelle L. (1909), p. 91, 100.

15 — C'est dans la zone de ces petites dépressions décrites précédemment (5) que fut trouvé le poignard triangulaire à pointe cassée, du type de la première série des Tumulus Armoricains. La lame plate est décorée de deux filets incisés, à trois millimètres des tranchants. La garde, comme le pourtour de la lame est fortement corrodée. Sur les quatre rivets d'origine, un seul est visible. L'emmanchement a laissé, de part et d'autre de la languette, une trace en forme de lunule (L = 110,3 mm - l = 42,4 et ép. = 3,4).

A l'origine la longueur devait être de 200 mm.

Conservation : Bibliothèque municipale de Beauvais (anc. coll. Dénoyelle).

Bibliographie : Blanchet J.C. et Lambot B. (1975), p. 54 à 58, fig. 54.

Analyse spectographique : Rennes R 3213.

60 BALAGNY-SUR-THERAIN (arr. Senlis, c. Neuilly-en-Thelle)

1 — Un poignard en bronze a été recueilli par Monsieur Martin sur un site gallo-romain au lieu-dit le Haut-Lagny ou le Bois de la Garenne. L'attribution à l'Age du Bronze est incertaine.

Conservation : inconnue.

Bibliographie : Graves L. (1856), p. 183.

60 BEAUVAIS (ch. l. du département)

1 — Une hache à rebords et butée médiane a été acquise par J. Evans. Elle proviendrait du carrefour de Brest. Six cannelures sont placées sous la butée (L = 93, l1 = 40).

Conservation : Ashmolean Museum à Oxford (anc. coll. Evans) (n° 1927 - 2084).

Bibliographie : Breuil H. (1889), p. 593 ; Breuil H. - Dessins originaux au musée de Beauvais (pl. 48, n° 1).

60 BEAUVAIS (environ de)

2 — E. Woillez nous a laissé le dessin d'une hache à douille ou ciseau, sans anneau, d'un type assez particulier si le croquis est bon. La douille est sub-losangique. Le corps de la hache est facetté (L = 120 mm, environ).

Conservation : inconnue.

Bibliographie : dessins d'E. Woillez (pl. XIII, n° 16).

3 — Hache à talon à tranchant arqué. Elle est décorée finement d'incisions sur les rebords du talon et sur l'écusson placé sous le talon. Les faces latérales sont elles-mêmes décorées de 15 séries de 4 à 5 incisions groupées horizontalement (L = 152, l1 = 65, l1 = 56, ép. = 17).

Conservation : Ashm. Museum d'Oxford (n° 1927 - 2175).

Bibliographie : inédit.

4 — Hache à douille sub-cylindrique du type Plainseau, décorée d'un poids en relief (L = 114,5, l1 = 39,3, l2 = 37,4 x 38,5).

Conservation : Ashm. Museum d'Oxford (n° 1927 - 2082).

Bibliographie : inédit.

60 BEHERICOURT (arr. Compiègne, c. Noyon)

Des haches et des lances en bronze ont été trouvées sur le plateau des Mormonts (voir Babœuf).

Un tumulus, nommé la "butte des Mormonts", se trouve à 200 m environ de l'extrémité du plateau, près du bord Ouest. Ce tumulus, fouillé en 1828, avait un diamètre de 30 m et 6,50 m de hauteur. Les découvertes se composaient de quelques ossements humains et de débris de poterie grossière.

Conservation : Monument partiellement détruit.

Bibliographie : Graves L. (1856), p. 39 et p. 161 ; Woillez E. (1862), p. 142.

60 BETHISY-SAINT-PIERRE (arr. Senlis, c. Crépy-en-Valois)

1 — Louis Graves (1856) signale un dépôt d'instruments en cuivre, rencontré près du bourg de Béthisy-Saint-Pierre et identique à celui de Saint-Pierre-Pontpoint. G. de Mortillet (1894) a repris le texte de Graves L. et indique que les objets sont des haches, des lances et des hameçons.

Ce dépôt de Béthisy-Saint-Pierre ne peut être indiqué qu'avec prudence et nous pensons même qu'en réalité il y a confusion avec le dépôt de Saint-Pierre-Pontpoint.

Bibliographie : Graves L. (1856), p. 59 ; Mortillet G. de (1894), p. 322 ; Gaucher G. (1981), p. 347.

60 BETZ (arr. de Senlis, ch. l. de c.)

1 — E. Patte (1971) signale deux haches à talon en bronze, ramenées par la charrue au voisinage de la ferme de Macquelines, commune de Betz (Oise), dans la vallée de la Grivette, vers 1907.

Conservation : inconnue.

Bibliographie : Patte E. (1971), p. 160 (non illustré) ; Gaucher G. (1981), p. 347.

60 BORAN (arr. Senlis, c. Neuilly-sur-Thelle)

1 — Une épée à fusée octogonale a été draguée dans l'Oise en aval du pont de Boran. La lame est coincée dans la poignée creuse au niveau de la fusée (étude de J.P. Mohen). Elle est maintenue à la garde par deux petits rivets. Le talon de la lame possède de longs ricassos à larges crans (L = 720 mm, poids = 822 gr).

Conservation : Musée Vivenel à Compiègne (anc. coll. Hémery M.).

Bibliographie : Hémery M. (1929), p. 478, fig. 4 ; (1930), p. 139, fig. 1 : Gaucher G. et Mohen J.P. (1972), type n° 421 ; Blanchet, J.C. et Lambot B. (1975), p. 33-34, fig. 10 et 11.

2 — Petite pointe de lance d'origine incertaine. Elle proviendrait de Roberval ou de Boran (voir Roberval).

Conservation : Musée des Antiquités Nationales n° 237.

Bibliographie : inédit.

60 BOREST (arr. Senlis, c. Nanteuil-le-Haudoin)

1 — Hache plate à très légers rebords obtenus par martelage. Le tranchant est en demi cercle et le tiers des plats de la hache est décoré de trois méplats horizontaux (L = 142 mm, l1 = 51, l2 = 28, ép. = 8,5, poids = 288 gr).

Conservation : Musée de Senlis (anc. coll. Dr Dautheuil).

Bibliographie : Blanchet J.C. et Lambot B. (1975), p. 60-61, fig. 65.

Analyse spectographique : Rennes n° 2323.

60 BOULOGNE-LA-GRASSE (arr. Compiègne, c. Ressons-sur-Matz)

1 — Poignard à languette trapézoïdale trouvé en 1911 au lieu-dit ''Les Champs Mal-Buquets'', au cours de ramassage de surface par O. Boutanquoi. La lame est consolidée sur les deux faces par trois nervures. La base de la languette possède encore ses deux rivets et l'emmanchement a laissé une trace concave.

Conservation : coll. héritier Boutanquoi.

Bibliographie : Boutanquoi O. (1912), p. 671, 672, fig. 1.

60 BOURY-EN-VEXIN (arr. Beauvais, c. chaumont-en-Vexin)

1 — M. Hersan (1848) indique que se trouvait un monument ''druidique'' qui se voyait encore en 1768, près de ''La Pierre de la Chartre'', au lieu-dit ''Les Caves de la Chartre'' ou ''Les Caves-aux-Fées''. Sur le plan terrier de 1766 il a été possible de retrouver exactement la topographie des lieux (Auguste A., 1980).

Louis Graves, puis Henri Breuil ont attribué à tort la découverte de spatules en cuivre et en argent à long manche, ornées de dessins grossiers dans l'allée couverte de la Bellée, placée sur le territoire de la même commune. Il s'agit en réalité du monument des ''Caves de la Chartre''.

Conservation : inconnue (détruit ?).

Bibliographie : plan terrier de 1766 ; Hersan M. (1848 et 1856) ; Graves L. (1856), p. 53 ; Breuil H. (1889), p. 590 ; Arnette S. (1960) ; Gaucher G. (1981), p. 347 et Auguste A. (1980), p. 41-46.

2 — L'enceintre néolithique du ''Cul Froid'' à Boury-en-Vexin, occupe le replat sommital du plateau vexinois dans le bassin de l'Epte. Le camp en éperon barré, d'une surface de moins de 3 ha, en cours de fouille, a surtout été occupé par les chasséens. Dans le remplissage du sommet du fossé les fouilleurs ont remarqué l'existence d'un niveau S.O.M., surmonté d'une couche de la Culture du Gord. Cette dernière occupation a livré des vases à fonds plats munis de cordons (bourrelets), de grosses cannelures près du bord, de bols et de bouteilles avec des languettes parfois entourées d'un décor poinçonné. La fouille est en cours depuis 1981.

Conservation : Musée départemental de Beauvais.

Bibliographie : Martinez R. (1982) et Martinez R., Lombard J.L. et Verret D. (1983).

60 BRESLES (arr. Beauvais, c. Nivillers)

1 — En 1859, *Le Bulletin des Antiquaires de Picardie* indique la découverte d'une lame de glaive à peine oxydée, trouvée dans une mare à Bresles.

Conservation : inconnue.

Bibliographie : Anonyme (1859), p. 182 (non illustré).

2 — Stalin (1903) signale l'exhumation à quatre-vingt centimètres de profondeur, au lieu-dit ''La Ramée Blanche'' (biens communaux, section D, n° 1093), d'un squelette portant en guise de collier un fil de laiton torsadé, large d'environ 4 mm.

Deux ans après, donc en 1901, un autre squelette fut trouvé à environ six mètres du précédent. Il avait à la tête des pierres percées naturellement, mais n'ayant pu remplir l'office de perles ou d'amulettes à cause de leurs dimensions. L'étude anthropologique faite par Monsieur Manouvrier indique le squelette d'une femme de quarante-cinq ans, mesurant environ un mètre cinquante.

Conservation : inconnue.

Bibliographie : Stalin G. (1903), p. 207.

3 — G. Stalin, dans le même article, signale divers objets de l'Age du bronze, mis au jour au lieu-dit ''Le Gorguet'' (cadastré à l'époque section D, n°s 671 à 678).

- Deux haches à bords droits (une à l'ancien musée de Beauvais).
- Une hache à talon.
- Une lame de poignard (ancien Musée de Beauvais, détruit).
- Une pointe de lance - Stalin indique que cette lance porte par erreur l'appellation du Mont-César à Bailleul-sur-Thérain (anc. Musée de Beauvais, détruit).
- Deux grandes haches à douille.
- Un casque.
- Un éperon.

Conservation : détruit (anc. Musée de Beauvais).

Bibliographie : Stalin G. (1903), p. 207 à 212 ; Gaucher G. (1981), p. 347.

4 — G. Stalin, toujours dans le même article, indique une hache à douille coudée, à La Rue Saint-Pierre à Bresles.

Conservation : inconnue.

Bibliographie : Stalin G. (1903), p. 207-212.

5 — ''Vers 1850, Monsieur Costier et ses ouvriers, tirant de la tourbe le long de la voirie du parc, dans une pièce appartenant aujourd'hui à Madame Veuve Floury, cadastrée section D n° 1116 et n° 1117, tombèrent près d'une source, sur une grande dalle qu'ils ne purent enlever. A quelques mètres de là gisait une barque grossièrement équarrie et revêtue de plaques de bronze. Ces plaques arrachées et vendues pour la fonte, produisirent la somme de 17 F (ce qui ferait environ 30 kg de métal).

L'attribution à l'Age du bronze est peu probable.

Conservation : objets fondus.

Bibliographie : Stalin G. (1903), p. 207-212.

6 — G. Stalin (1903) a fait une étude critique sur la provenance exacte des objets trouvés dans les marais de Bresles et sur le Mont-César à Bailleul-sur-Thérain.

Nous avons repris cette étude, ainsi que les autres plus anciennes pour essayer de replacer les découvertes dans leur contexte. Nous avons transcrit nos observations dans un tableau consacré à l'étude du Mont-César de Bailleul-sur-Thérain. De ce fait, quelques objets indiqués par Stalin et provenant de Bresles, sont décrits avec plus de précision sur Bailleul-sur-Thérain.

60 BREUIL-LE-SEC (arr. et c. Clermont de l'Oise)

1 — Une épingle du type de Picardie, décorée, a été trouvée en extrayant de la tourbe en 1869, à Breuil-le-Sec, près du lieu-dit "Le Mont de Cren". Elle possède un renflement de la tige avec une perforation centrale. La tête est évasée, en forme de trompette et surmontée d'un bouton (L = 270 mm, diamètre de la tête = 15 mm).

Conservation : inconnue.

Bibliographie : Peigné-Delacourt (1869), p. 25, 1 fig ; Woillez E., dessin original au Musée Vivenel ; Blanchet J.C. (1975), p. 20, 6 fig.

2 — Un niveau chalcolithique a été rencontré sous la nécropole à incinération de la Tène II, au lieu-dit le "Bois de Breuil-le-Sec" (Oise). Le gisement est placé sur une languette de sables thanétiens de Bracheux et de ce fait il n'a pas été possible de distinguer de structures apparentes. Des vestiges archéologiques ont aussi été rencontrés au Nord du Bois, lors de ramassages de surface (Degenne M., 1974).

Avec les nombreux silex (haches polies, grattoirs, pièces à dos, ciseaux, etc...) il a été trouvé quelques fragments de céramique dont un bord avec une languette et un rebord à collerette. Les vestiges osseux ne sont pas conservés. Ce site appartient à la Culture du Gord.

Conservation : dépôt de fouilles de Compiègne.

Bibliographie : Blanchet J.C. et Lambot B. (1983).

60 BURY (arr. Clermont, c. Mouy)

La région de Mouy a été largement prospectée dans la deuxième partie du dix-neuvième siècle par le docteur Auguste Baudon, puis par son fils.

Par ailleurs, Dechelette signale un dépôt à Bury, par référence à un compte-rendu paru dans l'*Homme Préhistorique,* à la suite du Congrès de Beauvais. Il s'agit là d'une erreur car il n'y a jamais eu de dépôt à Bury et le docteur Baudon n'en fait pas mention. On a peut-être pu confondre entre Bury et Boury-en-Vexin.

1 — En 1865, en creusant le sol, pour faire un étang, près de la station de chemin de fer et de la rivière le Thérain, dans la propriété de Monsieur Poupet, maire de Mouy, on découvrit une hache à rebords à tranchant en éventail, deux squelettes de cerfs 10 cors, 1 andouiller détaché avec un instrument très tranchant et 1 crâne humain adulte.

La hache est constituée d'un long talon à rebords parallèles de 17 mm de largeur et de 213 mm de longueur. Le tranchant demi-circulaire a 121 mm de largeur. Les côtés des rebords sont décorés de 5 séries de traits parallèles. Cette hache s'apparente à celle trouvée dans la Somme à Abbeville.

Conservation : détruite (anc. coll. Musée de Beauvais).

Bibliographie : Baudon A. (1867), p. 728-729, 5 pl. ; Mortillet G. de (1881), n° 803 ; Breuil H. (Abbé). Doc. originaux au Musée de Beauvais, pl. 45, n° 1 ; Déchelette J. (1910), n° 744, p. 112 ; Blanchet J.C. (1976), p. 32-33, fig. 32, n° 6 ; Gaucher G. (1976), p. 348.

2 — Hache à rebords parallèles et à tranchant arqué. Une légère butée est placée à la partie médiane (L = 125 mm, l1 = 60, l3 = 23,5).

Conservation : ? (anc. coll. du docteur Baudon).

Bibliographie : Breuil H. dessins originaux au Musée de Beauvais (pl. 47, n° 1).

3 — Armature de flèche en bronze, à pédoncule renflé et à ailerons, de type égéen. Un exemplaire semblable a été trouvé dans la phase III, à Choisy-au-Bac (Oise).

Conservation : inconnue.

Bibliographie : Baudon Th. (1912), p. 257.

60 CAISNES (arr. Compiègne, c. Noyon)

1 — Hache à rebords peu élevés, trouvée dans la carrière Saint-Lucien à Caisnes, en 1869. La butée est légèrement marquée (L = 87 mm, l1 = 43, l2 = 18, ép. = 13,5).

Conservation : British Museum (anc. coll. Greenwell, W.G. 155).

Bibliographie : Blanchet J.C. (1976), p. 31, fig. 31, n° 5.

60 CAMBRONNE-LES-RIBECOURT (arr. Compiègne, c. Ribécourt)

1 — Dans les fouilles du cimetière gallo-romain et mérovingien du "Vieux-Mont" faites à la fin du siècle dernier, V. Cauchemé a recueilli une pince à épiler à décor de type scandinave de l'Age du Bronze final. Il est fortement probable que cette pince à épiler ait été mise comme offrande rituelle dans une sépulture historique. Les plats sont décorés de deux bandes hachurées avec des petits cercles entourés d'incisions et de décors en S avec un demi-cercle incisé.

Conservation : M.A.N., n° 15.294.

Bibliographie : inédit.

60 CATENOY (arr. Clermont, c. Liancourt)

1 — L'oppidum du "Camp César" ou "Mont de Catenoy", a fait l'objet de recherches importantes depuis le dix-neuvième siècle. Cet éperon barré a la forme d'un V de près de 400 m de longueur sur 190 m de largeur, environ. Il est orienté sensiblement est-ouest. Le rempart n'a jamais fait l'objet de fouilles précises, mais il est généralement daté de l'Age du Bronze final (Bailloud G., 1964, p. 112 ; Blanchet J.C., 1978 ; Blanchet J.C. et Decormeille A., 1983).

Analyse bibliographique des découvertes anciennes :

— Ledicte-Duflos (1851).

Dans sa notice sur le Mont-César, cet auteur indique quelques découvertes intéressant l'Age du Bronze.

p. 372 - "Des haches coulées en bronze".
p. 386 - "Une seule pique en bronze de 22 cm de longueur sur 4 et 5 cm dans sa plus grande largeur".
p. 393 - "Une pointe de javelot en bronze de petite dimension".

— Graves L. (1856).

p. 57-58 - "Monsieur l'Abbé Barraud a dans sa collection, un anneau de succin venant du camp romain de Catenoy. On déterra au même lieu en 1823, un objet bien autrement précieux. C'était un collier d'or, long de quatre pieds, composé de grains du volume d'une noisette, renfermé dans une boîte grossière. Cet ouvrage inestimable est passé dans le creuset d'un orfèvre.

On trouve souvent dans la même enceinte des armes et ustensiles celtiques, tels que casse-têtes de silex, pointes de flèches, haches en bronze...".

p. 321 - "A l'extrémité orientale du camp romain de Catenoy, on découvrit de nombreux sarcophages et des squelettes plus nombreux, inhumés sans aucune enveloppe. On y retira d'une tombe, vers le mois de mars 1839, un petit vase noir posé au pied d'un squelette et une lame d'épée en bronze, placée à portée de l'une des mains.

— Ponthieux N. (1872).

C'est la meilleure étude ancienne faite sur ce site et qui comporte d'excellents dessins.

L'auteur traite en particulier d'un mélange d'objets qu'il attribue à l'Age de la pierre polie, mais qui appartiennent en réalité au Néolithique Chasséen et à l'Age du Bronze final III.

La céramique du Bronze final est représentée par des cols de vases décorés de séries d'incisions parallèles, parfois disposées en chevrons. Un seul tesson, qui semble appartenir à une coupe, a des cannelures à l'intérieur, sur le rebord et les parois.

— Nicaise E. (1879-80).

p. 423 - Cet auteur ne fait que reprendre les découvertes signalées par les premiers archéologues.

— Capitan L. (1900).

p. 203-205 - Capitan et Breuil ont exploré le camp de Catenoy en 1900 pour le compte de l'Association Française pour l'Avancement des Sciences (AFAS) qui finança les fouilles. Dans sa publication très sommaire, L. Capitan signale deux foyers superposés. Celui du dessous serait néolithique et le foyer supérieur serait du Bronze final. Par ailleurs il signale un tiers de moule de poignard, en terre cuite et une épingle à petite tête ronde (L = 10 cm, environ). Malheureusement aucun dessin n'accompagne le texte. Nous avons étudié le matériel de ces fouilles entreposé au M.A.N.

— Bailloud G. (1956).

p. 570-574 - G. Bailloud a effectué des sondages en 1955-56, au camp de Catenoy. Les observations stratigraphiques recueillies ont permis d'établir la coupe suivante : de 0 à 0,70 m, sable brun gras, quelques tessons, silex et un peu de faune. La poterie est chasséenne et de la civilisation des Champs d'Urnes. A 0,70 m, le sol devient noirâtre, avec de gros blocs de meulière, des grès brûlés, des silex, des tessons et de la faune en place. De 0,70 à 0,80, sable brun, très gras, avec quelques tessons et des silex dispersés dans la masse (niveau chasséen). A partir de 0,80 m, sable blanc stérile.

G. Bailloud indique que la poterie des Champs d'Urnes n'est représentée que par de menus tessons : deux bords sont décorés de doubles lignes parallèles incisées, motif typique de cette civilisation.

— Blanchet J.C. et Decormeille A. (1982).

Des fouilles de sauvetage ont été reprises en août 1982 sur le "Camp de César". Au sud, sur le rebord du plateau, en S3, il a été mis en évidence un muret en pierres sèches particulièrement bien conservé et daté du Bronze final III. Sur la lèvre du plateau nord, une coupe a relevé l'existence d'un niveau du Bronze final III (couche 3), avec en dessous une couche stérile, puis quatre couches du Néolithique chasséen. La céramique de l'Age du Bronze final III a est du même type que celle signalée précédemment.

Conservation : Dépôt de fouille de Compiègne.

Bibliographie : Blanchet J.C. et Decormeille A. (1983).

2 — Hache à talon moyen et à tranchant bien arqué. Le décor est constitué d'un bourrelet en écusson. S'agit-il d'une des haches trouvées au Camp César ? (L = 166 mm, l1 = 70).

Conservation : détruite (anc. Musée de Beauvais).

Bibliographie : Breuil H. dessins originaux au Musée de Beauvais, pl. 50, n° 1.

3 — Hache à talon, avec léger bourrelet et tranchant peu arqué. Le décor est formé de six cupules allongées, placées en V sous la butée (L = 171 mm). S'agit-il d'une des haches trouvées au Camp César ?

Conservation : détruite (anc. Musée de Beauvais).

Bibliographie : Breuil H. dessins originaux au Musée de Beauvais, pl. 50, n° 3.

4 — Hache à talon avec tranchant faiblement arqué. Le décor est constitué de six cupules allongées, parallèles, placées sous la butée du talon (L = 172 mm).

Conservation : anc. coll. Baudon à Mouy.

Bibliographie : Breuil H. dessins originaux au Musée de Beauvais, pl. 50, n° 4.

5 — Pointe de lance à petite douille (L = 216 mm, L1 = 179, l2 = 43 mm). C'est probablement la lance signalée par Ledicte-Duflos (1851, p. 386). Elle proviendrait donc du Camp César.

Conservation : détruite (anc. Musée de Beauvais).

Bibliographie : Breuil H. dessins originaux au Musée de Beauvais, pl. 44, n° 1.

60 CHEVINCOURT (arr. Compiègne, c. Ribécourt)

1 — Le petit éperon barré du Mont de Noyon à Chevincourt a fait l'objet de plusieurs publications à la fin du siècle dernier. Récemment, R. Journa a fait le point sur les découvertes et les structures de ce site, à la faveur de reconnaissances nouvelles. Nous avons publié une hache à ailerons subterminaux avec anneau, retrouvée dans les dessins originaux de E. Woillez.

Conservation : objet disparu.

Bibliographie : Graves L. (1856), p. 27 ; Mazières L. (1863) ; Journa R. (1972), p. 17 à 25 ; Woillez E., dessins manuscrits à la bibliothèque de Beauvais (archives S.A.O.) (pl. XIII, n° 5) ; Blanchet J.C. (1975), p. 16, fig. 1.

60 CHOISY-AU-BAC (arr. et c. Compiègne)

1 — Hache à talon sans anneau, trouvée dans les dragages de l'Aisne en 1896, entre le confluent avec l'Oise et Choisy-au-Bac (L = 165 mm, l1 = 57, l2 = 23, ép. 12). Elle est décorée sur chaque face d'un sillon en V sous le talon.

Conservation : M.A.N. (n° 74.712) (anc. coll. Plessier).

Bibliographie : Plessier L. (1913), p. 125, fig. 7 et 8.

2 — Hache à talon sans anneau, trouvée en 1922, dans une grévière au lieu-dit le Pont des Rêts, section C n° 20 et 21. Le décor est formé d'un bourrelet en forme d'écusson (L = 172 mm, l1 = 74, l2 = 22, ép. = 27).

Conservation : Musée Vivenel (n° H. 686) (anc. coll. Hémery).

Bibliographie : Hémery M. (1922), p. 197 et fig. 1, p. 203 ; Blanchet J.C. et Lambot B. (1975), p. 31, 32, fig. 8.

3 — Virgile Calland (1869 b) parle de découverte de sépultures de l'Age du Bronze à Choisy-au-Bac. Les squelettes étaient assis ou adossés le long des parois, dans une espèce de fosse ou foyer, remplie de terre rapportée avec un lit de cendre au fond. Le matériel se compose de vases de terre, d'une marmite en bronze (?) et d'autres ustensiles en bronze.

Conservation : anc. coll. du juge d'instruction de Compiègne.

Bibliographie : Calland V. (1869 b), p. 459-460 ; Gaucher G. (1981), p. 348.

4 — "Le Confluent" et "La Bouche d'Oise".

La partie intérieure du confluent de l'Aisne et de l'Oise à Choisy-au-Bac (Oise), a fait l'objet de fouilles de sauvetage de 1975 à 1982 en raison de l'aménagement à grand gabarit des voies navigables. Le gisement occupe une petite éminence de terre, placée à 2 m de hauteur environ, au-dessus de la retenue normale des eaux. La position des habitats dans une zone basse est sujette à l'accumulation rapide des dépôts de débordement aux moments d'épisodes pluvieux. Le recouvrement des vestiges archéologiques s'est fait très

lentement. Les études stratigraphiques très minutieuses ont permis de définir plusieurs phases de construction, d'abandon ou de destruction violente, liées à des grands phénomènes archéologiques.

A la phase I, nous avons pu rattacher deux couches d'habitats correspondant à des villages ouverts. Des fours de bronzier sont connus dès cette période. Les analyses polliniques montrent le déboisement intensif du Confluent dès le début de l'occupation humaine, à l'Age du Bronze final III b.

La phase II est marquée par la construction d'une levée de terre et d'un fossé rejoignant les rives de l'Oise et de l'Aisne de façon à isoler le village de la plaine. Quatre couches marquent des destructions et des reconstructions de quatre villages du début du premier Age du Fer. De nombreuses maisons et ateliers de bronzier sont construits à cet épisode.

A la phase III, la levée de terre disparaît à la suite d'un violent incendie. Quatre villages successifs sont reconstruits à peu près aux mêmes emplacements qu'auparavant. Les fours de bronziers subsistent, mais deux fours à fer font leur apparition.

La phase IV ne semble représentée que par une seule couche dont les rares vestiges d'habitats sont placés uniquement sur les bords d'une ancienne rive de l'Aisne. C'est à cette période que les influences méditerranéennes paraissent plus marquées avec, en particulier, la présence de céramique monochrome grise d'importation, de type pseudo-phocéen. Cette phase marque la fin de l'occupation continue du gisement, au milieu du premier Age du Fer.

Les quatre dernières couches vont du gallo-romain précoce au Bas-Empire. Les gallo-romains ont aussi bâti plusieurs constructions rustiques en bois, en conservant en ces mêmes lieux la même tradition agricole et pastorale.

Le site du "Confluent" à Choisy-au-Bac est d'une importance primordiale pour comprendre les processus de passage du Bronze final au premier Age du Fer dans le Nord du Bassin parisien.

Conservation : dépôt de fouille de Compiègne et Musée Vivenel.

Bibliographie : Agache R. (1977, 1982) ; Cadoux J.L. (1981), p. 269 ; Blanchet J.C. et Toupet Ch. (1980) ; Blanchet J.C. et Decormeille A. (1980) ; Blanchet J.C., Audouze F. et Brunaux J.L. (1980) ; Blanchet J.C. et Decormeille A. (1980) ; Blanchet J.C. et Decormeille A. (à paraître).

Analyses spectographiques : Rennes, n°s 3695 à 3703.

C14 : laboratoire du British Museum (en cours).

60 CIRES-LES-MELO (arr. Senlis, c. Neuilly-en-Thelle)

1 — Hache à talon d'allure trapue, à petit tranchant. Elle est décorée d'une dépression cordiforme placée sous le talon (L = 147 mm, L1 = 70, l1 = 40, l2 = 24).

Conservation : détruite (anc. Musée de Beauvais, coll. Brunet).

Bibliographie : Breuil H., dessins originaux au Musée de Beauvais (pl. 54, n° 3).

60 CIRES-LES-MELO (environs de)

2 — Poignard du Bronze ancien, à soie cylindrique. La languette porte au voisinage de la base de la lame, deux mamelons en saillie, à droite et à gauche, en face l'un de l'autre.

Conservation : inconnue.

Bibliographie : Breuil H. (1889), p. 593, non illustré.

60 CLAIROIX (arr. et c. Compiègne)

Le village de Clairoix est blotti au pied de la partie orientale du Mont Ganelon, sur les bords d'une petite rivière appelée l'Aronde qui se jette dans l'Oise à quelque distance de là, en amont de la confluence de l'Aisne et de l'Oise.

La situation privilégiée de son territoire lui vaut la découverte d'antiquités depuis fort longtemps.

Certaines difficultés sont rencontrées pour le classement des objets provenant du Mont Ganelon car les anciens auteurs ont donné des appellations trop vagues. Le Mont Ganelon se divise en deux parties distinctes : la zone occidentale, sur Coudun, est un éperon barré par une double levée de terre très importante. Sur la zone orientale de Clairoix se situent des vestiges gallo-romains. Les pentes de la partie orientale ont aussi livré quelques objets.

Analyse de la bibliographie ancienne :

— Graves L. (1856).

p. 62 - "Monsieur Cambry raconte qu'un paysan déterra vers 1788 un *collier d'or* dont les grains avaient la grosseur d'une noisette".

p. 165-166 - "On déterra au mois de mai 1823, un *coutelas de bronze, une hache* de la même matière, vis à vis le confluent. Une rencontre plus précieuse avait été faite en 1784, vers la partie du plateau voisine du hameau d'Annel. On rencontra sous un amas de pierre, *un collier* et un *bracelet d'or fin,* pesant ensemble huit onces. Ces joyaux étaient en forme d'anneau et sans moulure.

On trouva en outre un anneau d'or élastique pesant onze onces. Le tout passa dans le creuset d'un fondeur".

— Cauchemé (document à la bibliothèque municipale de Compiègne)

"Un *bracelet* gaulois en *or massif,* pesant 191 gr a été trouvé en 1880 sur le Mont Ganelon au lieu dit "Le Haut de l'Hermitage', sur le territoire de Clairoix". Le dessin de cet objet, exécuté en perspective, nous montre un bracelet ouvert à section circulaire, avec aux extrémités deux légers tampons qui se chevauchent.

— Objets découverts sur le Mont Ganelon :

1 — Hache à ailerons subterminaux avec anneau, trouvée sur le Mont Ganelon, entre Clairoix et Bienville (L = 146 mm, l1 = 45, l2 = 24, l3 = 32, ép. = 32).

Conservation : M.A.N. (n° 14.121).

Bibliographie : inédit.

2 — Epingle à tête bitronconique, décorée, trouvée sur le Mont Ganelon entre Clairoix et Bienville.

Conservation : M.A.N. (n° 14.387).

Bibliographie : inédit.

3 et 4 — Deux fragments de bouterolle losangique ont été trouvés en 1856, près de la Haute Borne de la route impériale (maintenant N. 32).

Le premier fragment est une partie médiane de fourreau de 101 mm de longueur. Le deuxième est une extrémité proximale de 61 mm de longueur avec une profonde cavité.

Conservation : M.A.N. (n° 14.124).

Bibliographie : Femolant J.M. (1981), p. 2-3, fig. 2, n° 3-4.

5 — Hache à talon avec une gorge peu profonde en forme de U et un anneau assez large. Absence de décor (L = 162 mm, L1 = 77, l1 = 45, l2 = 28, ép. 34).

Conservation : M.A.N. (n° 20.948).

Bibliographie : inédit.

6 — Hache à talon sans anneau, à tranchant assez large et bords évasés. Le talon a une gorge en V, assez profonde. Le décor est

constitué d'une large dépression cordiforme placée sous le talon (L = 168 mm, L1 = 77, l1 = 69, l2 = 27, ép. = 29).

Conservation : M.A.N. (n° 20.949).

Bibliographie : inédit.

7 — Lance à douille importante (L = 226 mm, L1 = 131, l1 = 50, l2 = 24).

Conservation : coll. Leneutre à Clairoix.

Bibliographie : Lapointe Ch. (1975), p. 15, 1 fig.

8 — Pointe de lance en bronze à perforations multiples découverte sur les bords de l'Oise à Clairoix en 1979, près de l'usine Uniroyal (L. du fragment = 317 mm, l = 78,3 mm et douille losangique = 31,6 x 28,2). Bronze final II.

Conservation : Musée Vivenel à Compiègne.

Bibliographie : Blanchet J.C. et Lambot B. (1980).

Analyse spectographique : Rennes n° 3675.

60 CLERMONT (ch. l. d'arr.)

Un petit vase à décor excisé a été trouvé aux environs de Clermont et acheté sur place au début du siècle. Il a une panse ovoïde et des bords largement ouverts (h = 95 mm, ∅ ouverture = 115 mm, ∅ panse = 130). Il est décoré de séries de bandes en zig-zag obtenues par l'excision de triangles diamétralement opposés en quinconce. Le fond possède un ombilic.

Conservation : R.G.Z. - Museum de Mayence (anc. coll. du Musée de Wiesbaden). Moulage au Musée de Beauvais.

Bibliographie : Behrens G. (1917), p. 26-28, 1 fig ; Gourvest J. (1962) ; Durvin P. (1965), p. 66-68, pl. 34 ; Blanchet J.C. (1976), fig. 35, n° 23.

60 COMPIEGNE (ch. l. d'arr.)

Le territoire de Compiègne étant très vaste, nous avons scindé la distribution des vestiges de l'Age du Bronze en différentes parties.

A) Forêt de Compiègne.

Terme assez vague qui peut englober selon les auteurs des localités situées en dehors des limites de Compiègne, mais qui est souvent employé par les anciens auteurs.

B) La confluence Aisne/Oise et les dragages des rivières. Terme parfois imprécis, mais couramment utilisé anciennement, étant donné les limites de la zone de la confluence sur trois communes : Clairoix, Choisy-au-Bac et Compiègne.

C) Les dépôts découverts à Compiègne même et dans ses faubourgs.

D) Les découvertes isolées faites à Compiègne.

E) Sites archéologiques d'habitats.

Compiègne (A) - Forêt

A-1 — *Le carrefour d'Aumont*

Des sépultures à incinération ont été mises au jour entre 1927 et 1934, près du carrefour d'Aumont, dans une ballastière. Des urnes cinéraires ont été fouillées en partie par Marcel Hémery, dans les fosses numérotées de 9 à 13. Nous avons republié récemment cette importante découverte, à la faveur des travaux récents (Blanchet J.C., 1976). La fosse n° 9, fouillée en 1927, a livré un petit vase à incinération, placé dans une petite fosse remplie de terre noirâtre. Des restes humains calcinés ont été trouvés à l'intérieur du vase.

Dans la fosse n° 10, fouillée en avril 1928, comblée aussi de terre noire, était placée à l'intérieur d'une ciste en pierres plates, une grande urne à profil en S. Elle est décorée à la jonction de la panse et du col, d'un décor arciforme et de gros boutons saillants.

La fosse n° 11, fouillée en novembre 1928, a donné une incinération dans un grand vase sous ciste en pierre, identique au n° 10.

La fosse n° 13, mise au jour le 23 septembre 1931, contenait les débris d'un vase renfermant des fragments d'ossements humains calcinés dans une fosse creusée à 0,70 m. Le vase est une petite urne tronconique avec un bourrelet placé à 38 mm sous le col.

Deux autres sépultures à incinération sont signalées : une avec des débris de vase posés sur une pierre plate et une autre dont les restes osseux calcinés étaient déposés sur une pierre plate calcaire. Cette dernière a livré des fragments d'un bracelet à enroulement de 32 mm de diamètre, 3 mm de largeur et un fragment d'une tige en bronze, à extrémité en forme de crosse (épingle ?).

Les fonds de cabane (?) indiqués par Hémery ne semblent pas dater de la même période. Les tessons sont attribuables à la Tène II.

Conservation : Musée Vivenel (anc. coll. Hémery M.).

Bibliographie : Hémery M. (1956), p. 424-433, 5 fig ; Blanchet J.C. et Lambot B. (1975), p. 48-50, fig. 37-40 ; Blanchet J.C. (1976 a), p. 34, fig. 35, n° 24, 25, 27, p. 39 ; Blanchet J.C. (1976 b), p. 52, fig. 11, n° 1 à 4, p. 51 ; Blanchet J.C. et alii (1983).

A-2 — Hache à rebords élevés et légère butée médiane, trouvée au Bosquet Gras. Le tranchant est semi-circulaire et le talon est cassé (L = 125 mm à l'origine, L1 = 64, l2 = 26, ép. = 21).

Conservation : M.A.N. (n° 14.118).

Bibliographie : Breuil H., dessins originaux au Musée de Beauvais (pl. 48, n° 3).

A-3 — Hache à talon de type normand trouvée en 1876 aux environs de Saint-Nicolas. La gorge est peu profonde. Elle est décorée d'une dépression cordiforme avec une légère nervure en dessous (L = 145 mm, L1 = 66, l1 = 64, l2 = 24, ép. = 28).

Conservation : Musée Vivenel (n° 855).

Bibliographie : Blanchet J.C. et Lambot B. (1975), p. 31, fig. 4.

A-4 — Hache à talon brute de moulage avec anneau latéral. Le décor est fait d'un trident en relief. Le tranchant est peu évasé (L = 152 mm, L1 = 63, l1 = 42, l2 = 24, ép. = 29).

Forêt de Compiègne (pourrait peut-être provenir de la Muette).

Conservation : Musée Vivenel (n° 1857).

Bibliographie : Blanchet J.C. et Lambot B. (1975), p. 30, fig. 2.

A-5 — Hache à talon sans anneau, avec gorge à section en forme de U.

Le tranchant est large et arqué. Le décor est formé d'un Y en relief (L = 182 mm, L1 = 74, l1 = 70, l2 = 21,5, ép. = 29,5).

Forêt de Compiègne.

Conservation : Musée Vivenel (n° 1855).

Bibliographie : Blanchet J.C. et Lambot B. (1975), p. 30, fig. 3.

A-6 — Hache à talon en forme de V. Le tranchant peu arqué est renforcé sur la partie médiane (L = 160 mm, L1 = 72, l1 = 23, ép. = 25).

Conservation : Musée Vivenel (n° 1856).

Bibliographie : Blanchet J.C. et Lambot B. (1975), p. 30, fig. 1.

A-7 — Hache à douille carrée de type armoricain (L = 130 mm, l1 = 34, l2 = 37). Forêt de Compiègne.

Conservation : Musée Vivenel (n° 1853).

Bibliographie : Blanchet J.C. et Lambot B. (1975), p. 41-42, fig. 28.

A-8 — Hache à douille sub-rectangulaire de type armoricain (L = 128 mm, l1 = 33, l2 = 32 x 37). Forêt de Compiègne.

Conservation : Musée Vivenel (n° 1854).

Bibliographie : Blanchet J.C. et Lambot B. (1975)p. 40-41, fig. 29.

A-9 — Fibule à arc cintré simple, trouvée lors des fouilles de Napoléon III en forêt de Compiègne (Bronze final III ?).

Conservation : Musée Vivenel.

Bibliographie : Lambot B. (1975), p. 17, fig. I, n° 1.

A-10 — Bracelet à enroulements trouvé lors des fouilles en forêt de Compiègne par Napoléon III (doit provenir du Mont-Berny, ou de la Garenne du Roi, ou du Château Belant). La section est rectangulaire. Le diamètre du bracelet est de 65 mm.

Conservation : Musée Vivenel (n° V. 1461).

Bibliographie : Blanchet J.C. et Lambot B. (1975), p. 43, fig. 32.

A-11 — Le Musée des Antiquités Nationales possède dans ses réserves des objets de l'Age du Bronze trouvés en forêt de Compiègne pendant les fouilles de Napoléon III. Malheureusement les lieux des découvertes ne sont pas toujours indiqués, sauf pour "Saint-Pierre-en-Chastre", le "Mont-Berny", le "Mont-Chyprès" et "Champlieu". Ces objets sont groupés sous plusieurs numéros d'inventaire différents. Ils peuvent donc correspondre à des lieux distincts ou à un classement typologique. Certains de ces objets pourraient provenir du don fait par Peigné-Delacourt à l'Empereur Napoléon III, d'une partie du célèbre dépôt de Giraumont (Oise). Nous pensons en particulier aux objets groupés sous le n° 28.951 qui se rapportent à un ensemble du Bronze final II atlantique.

1-1 — M.A.N. (n° 28.950) :
Quatre fragments de haches à ailerons subterminaux (une hache presque entière, déformée par la fonte, deux morceaux d'ailerons et une extrémité de partie tranchante).

1-2 — M.A.N. (n° 28.951) :
Fragments d'épées pistilliformes atlantiques, une languette de poignard, un morceau de tranchet et une tôle de bronze. Les fragments d'épées correspondent à deux morceaux de languettes et à dix-sept plats de lames d'épées, décorés de un à quatre sillons incisés, parallèles.

1-3 — M.A.N. (n° 28.952) :
Six fragments de lances à courte douille et deux fragments de faucilles à languette.

1-4 — M.A.N. (n° 28.953) :
Fragment médian d'un fourreau d'épée.

1-5 — M.A.N. (n° 28.959) :
Fragment distal d'une pointe de lance.

1-6 — M.A.N. (n° 28.982) :
Petit poignard à languette percée d'un trou (L = 106 mm).

1-7 — M.A.N. (n° 28.885) :
Petit tranchet à deux coches latérales fabriqué dans un morcau d'épée. Proviendrait des fouilles du "Mont Chyprès" (L = 70 mm).

1-8 — M.A.N. (n° 14.125) :
Pointe de flèche à douille assez longue. Pointe cassée (L = 42,5 mm, l1 = 13,5, ∅ = 9).

1-9 — M.A.N. (n° 14.444) :
Pointe de flèche en bronze, à pédoncule et ailerons (L = 33 mm, l = 22,5).

1-10 — M.A.N. (n° 28.885) :
Pointe de flèche en bronze à pédoncule et ailerons, provenant du Mont Chyprès (L = 37 mm, l = 20).

1-11 — M.A.N. (n° 28.851) :
Tranchet à deux coches latérales, trouvé à "La Fortelle" (L = 60 mm, l = 20).

1-12 — M.A.N. (n° 28.976) :
Neuf épingles ont été trouvées dans diverses fouilles en forêt de Compiègne, par A. de Roucy. Trois épingles sont à tête biconique, une à tête bitronconique, une à tête pyramidale, une à tête en massue à tige renflée, deux vasiformes et une à tige cylindrique annelée.

1-13 — M.A.N. (n° 14.123) :
Marteau brut de coulée qui proviendrait de "La Garenne du Roi" (L = 87 mm, l = 29).

A-12 — Petite pointe de lance à courte douille, trouvée (en forêt de Compiègne), près du carrefour de l'Ermite en 1874 (L = 100, l1 = 41, ∅ = 22).

Conservation : Ashm. Museum d'Oxford (n° 1927-2210).

Bibliographie : inédit.

A-13 — Une broche à rôtir, articulée, en bronze a été achetée à M. Charvet avec un lot d'objets entrés au M.A.N. en 1970. Les conditions et le lieu exact de découverte ne sont pas précisées.

L'objet se décompose en deux parties : le manche et la tige de la broche. Cette dernière qui mesure 577 mm de longueur est rectiligne, mais a un léger fléchissement à 150 mm de la pointe. La section est sub-rectangulaire.

Le manche à section circulaire dans lequel est sertie la broche, possède une bague libre enserrée dans deux anneaux fixes coulés. La bague est décorée sur la partie supérieure par le thème de l'oiseau mythique qui peut être une poule. A la partie inférieure on remarque un tenon percé d'un trou dans lequel est fixé un fil de bronze à section losangique qui a la forme d'une lyre (L = 676 mm).

Conservation : M.A.N. n° 13.684 (anc. coll. Charvet).

Bibliographie : Mohen J.P., (1977).

Compiègne (B) - Confluence de l'Aisne et de l'Oise

B-1 — Epée à languette tripartite et lame pistilliforme de grande dimension trouvée en 1882, dans l'Aisne, près de la confluence. Le ricasso n'est pas cranté et le décor sur la lame est formé de 5 stries parallèles de part et d'autre des plats des tranchants (L = 753 mm).

Conservation : M.A.N. (n° 74.701) (anc. coll. Plessier).

Bibliographie : Plessier L. (1913), p. 120-121, 1 fig.

B-2 — Epée à languette tripartite et à lame pistilliforme, draguée dans l'Oise en 1884, vers la rive gauche, en aval de l'écluse de Venette (L = 545 mm).

Conservation : M.A.N. (n° 74.710) (anc. coll. Plessier).

Bibliographie : Plessier L. (1913), p. 121, 1 fig.

B-3 — Petit fragment de lame d'épée à section losangique, du type de Port Nidau, décorée de trois filets parallèles au tranchant, sur lesquels s'appliquent des séries de demi-cercles concentriques. Dragages de l'Oise au confluent, en 1954.

Conservation : Musée Vivenel (anc. coll. Monteil).

Bibliographie : Blanchet J.C. (1973), p. 51, fig. 6.

B-4 — Poignard à languette simple, étroite, avec deux rivets, dragué dans l'Oise près de Compiègne (L = 227 mm).

Conservation : Musée Vivenel (n° 5297) (don Dubuisson).

Bibliographie : Hémery M. (1923), p. 159, 1 fig ; Blanchet J.C. et Lambot B. (1975), p. 40, fig. 23.

B-5 — Fragment de lame d'épée pistilliforme, décoré de 5 filets incisés, trouvé le 4 août 1885 au Port Gambier ou de Saint-Pierre (L = 498 mm).

Conservation : Musée Vivenel (n° 5343).

Bibliographie : Blanchet J.C. et Lambot B. (1975), p. 39, fig. 21.

B-6 — Hache à douille circulaire de type facetté, extraite du cailloutis de la rivière d'Oise, près de Compiègne.

Conservation : Musée Vivenel (n° 887).

Bibliographie : Blanchet J.C. et Lambot B. (1975), p. 42, fig. 30.

B-7 — Pointe de lance de type britannique à œillets sur la douille, trouvée en 1954 près du confluent (L = 188 mm, L2 = 61, l1 = 36, ∅ = 14).

Conservation : coll. Monteil à Compiègne.

Bibliographie : Blanchet J.C. (1973), p. 47-48, fig. 3.

B-8 — Grande pointe de lance de type britannique, à œillets à la base des ailerons, trouvée en avril 1974, dans les déblais des dragages provenant du confluent de l'Aisne et de l'Oise (L = 415 mm, L1 = 320, l1 = 52,8, ∅ = 24).

Conservation : coll. Boningre à Clairoix.

Bibliographie : Blanchet J.C. et Lambot B. (1977 c), p. 65 à 69, fig. 4, 5 et 6.

B-9 — Pointe de lance de type britannique à œillets à la base des ailerons trouvée en 1887, par L. Plessier, à l'aval du port communal de Jaux sur un tas de graviers provenant des dragages effectués dans l'ancien confluent de l'Aisne et de l'Oise. La douille est brisée (L = 208, l1 = 46).

Conservation : M.A.N. (n° 74.706) (anc. coll. Plessier).

Bibliographie : Plessier L. (1913), p. 123-124, 1 fig ; Doize R.L. (1965), p. 249, fig. 1, n° 6.

B-10 — Lame d'épée à languette large et simple. La garde est plate et possède quatre trous de rivets dont deux sont encore en place. De chaque côté de la garde se trouvent deux échancrures. La lame est décorée de huit filets, parallèles aux tranchants (L = 360 mm, l. garde = 99, ép. = 6,5).

Conservation : coll. Aldeghi à Compiègne.

Bibliographie : Blanchet J.C. et Lambot B. (1977 c), p. 72-73, fig. 15.

B-11 — Pointe de lance à douille assez longue découverte dans les dragages près du confluent, en 1954 (L = 178 mm, L2 = 74, l1 = 35, ∅ = 25 à 26). Le bois de la hampe est du noisetier (Corylus Avellana).

Conservation : coll. Monteil à Compiègne.

Bibliographie : Blanchet J.C. (1973), p. 46-47, fig. 2, n° 2.

B-12 — Pointe de lance à extrémité incurvée et à douille cassée vers la base. Elle proviendrait du confluent de l'Aisne et de l'Oise.

Conservation : inconnue (anc. coll. Nautier, puis Boulet).

Bibliographie : Doize R.L. (1965), p. 251, fig. 1, n° 5.

B-13 — Très grande pointe de lance à extrémité proximale cassée, trouvée en exécutant les fondations de la culée Sud du Pont de Compiègne, à 7 m de profondeur, le 20 novembre 1924 (L = 323 mm, à l'origine 500 à 600 mm, l1 = 58, l2 = 27).

Conservation : Musée Vivenel (n° 5298).

Bibliographie : Hémery M. (1924), p. 143, 1 fig. ; Hémery M. (1925), p. 191-192, 1 fig. ; Blanchet J.C. et Lambot B. (1974), p. 41, fig. 26.

B-14 — Pointe de lance à grande douille, trouvée dans les dragages de l'Oise à Compiègne, en 1881 (L = 192 mm, L2 = 81, l1 = 35, ∅ = 24).

Conservation : Musée Vivenel (n° 5295).

Bibliographie : Blanchet J.C. et Lambot B. (1975), p. 37, fig. 16.

B-15 — Grande pointe de lance, en forme de feuille de saule, avec une douille assez importante, à section sub-rectangulaire (L = 320 mm, L2 = 97, l1 = 39, ∅ = 25 à 27).

Conservation : Musée Vivenel.

Bibliographie : Blanchet J.C. et Lambot B. (1975), p. 41, fig. 27.

B-16 — Mors de cheval en bronze, en forme d'arc de cercle, avec deux appendices extérieurs aux extrémités (L = 106 mm). Dragages au confluent Aisne-Oise.

Conservation : inconnue (anc. coll. Nautier, puis Boulet).

Bibliographie : Doize R.L. (1965), p. 252, fig. 1, n° 12, p. 248.

B-17 — Mors de cheval en bois de cerf sculpté, en forme d'arc de cercle avec trou elliptique central. Dragages du confluent Aisne/Oise.

Conservation : inconnue (anc. coll. Paul Boulet).

Bibliographie : Doize R.L. (1965), p. 252, fig. 1, n° 13.

B-18 — Harpon en bronze, constitué d'une tige plate assez longue, surmontée d'une petite pointe triangulaire à faibles barbelures. A l'extrémité se trouve un trou de fixation (L = 65 mm). Age du Bronze incertain ? Confluent Aisne/Oise ou Armancourt.

Conservation : inconnue (anc. coll. Plessier L.).

Bibliographie : Plessier L. (1913), p. 126-127, 1 fig.

B-19 — Bouterolle en forme de petite nef elliptique, renforcée à la carène. Elle est percée de trois trous de rivets. Elle provient des dragages effectués sur la berge gauche de l'Oise, en aval du barrage de Venette (L = 31, l = 22, ép. = 10).

Conservation : M.A.N. (n° 74.709) (anc. coll. Plessier L.).

Bibliographie : Plessier L. (1913), p. 125-126, 1 fig.

Compiègne (C) - Dépôts

C-1 — *Le dépôt de "La Justice"*

Il fut trouvé à la fin du mois de février 1911 par des ouvriers terrassiers occupés à défoncer le terrain de la propriété de Monsieur Fournier-Sarlovèze, au lieu-dit "La Justice".

Ce terrain est situé à 160 m environ de l'ancienne route de Paris et à 60 m du chemin menant autrefois de la forêt vers la rivière d'Oise, à Venette.

Les ouvriers trouvèrent d'abord une lance, puis à quatre ou cinq mètres plus loin, un amas d'objets en bronze. Tous ces objets ont été ramassés à l'angle nord de la propriété entre 0,25 m et 0,30 m de profondeur, dans des sables thanétiens, et remis à M. Fournier-Sarlovèze.

La description des objets découverts est fort bien relatée par Louis Plessier (1913) :

1-1 — Pointe de lance à ailerons en forme de feuille de saule et à petite douille (L = 278 mm, L1 = 242, l1 = 53, ∅ = 22).

1-2 — Hache à ailerons subterminaux, à cloison supérieure brisée (L = 142 mm, l1 = 37). Brute de coulée.

1-3 — Hache à ailerons subterminaux cassés (L = 90 mm, l1 = 40).

1-4 — Hache à ailerons subterminaux, à lame cassée.

1-5 — Hache à douille ronde, brute de coulée, non décorée, avec anneau (L = 100 mm, l1 = 47, l2 = 35 x 25).

1-6 — Hache à douille ronde usée, non décorée, avec anneau (L = 93 mm, l1 = 45, l2 = 35 x 25).

1-7 — Petite hache à douille très usée, non décorée, avec anneau (L = 64 mm, l1 = 37, l2 = 24 x 37).

1-8 — Hache à douille circulaire, avec anneau - bon état. Elle est décorée par un filet en relief qui simule l'emplacement des ailerons (L = 110 mm, l1 = 46, l2 = 35).

1-9 — Hache à douille circulaire avec anneau. Bon état - Elle est décorée sur chaque face de quatre nervures saillantes (L = 105 mm, l1 = 54, l2 = 35).

1-10 — Hache à douille circulaire avec anneau. Mauvais état. Même décor que la précédente (L = 106 mm, l1 = 58, l2 = 35).

1-11 — Fragment supérieur de hache à douille sub-rectangulaire. Elle est décorée sur chaque face d'un pois saillant (douille = 38 x 30).

1-12 — Fragment supérieur de hache à douille sub-carrée (31 mm) avec le même décor de pois, mais sur une seule face.

1-13 — Fragment inférieur de hache à douille portant vers la cassure des portions d'ailerons simulés (l1 = 46).

1-14 — Fragment d'épée de 36 mm de longueur sur 32 mm de largeur.

1-15 — Culot de creuset de forme discoïde, à profil légèrement elliptique (170 mm x 150 x 37).

Poids des objets :

- Objets entiers	*2,365 kg*
- Fragments	*1,050 kg*
- Culot	*2,800 kg*
TOTAL	*6,215 kg*

Conservation : Institut de Paléontologie Humaine à Paris (n° 180 à 183). Il ne reste plus que 2 haches à douille, 1 hache à ailerons subt., 1 fgt hache à ailerons subt. et 2 fragments de tranchant de haches à douille.

Bibliographie : Plessier L. (1911 a), p. XIV et (1911 b), p. 230 et 407 ; Coutil L. (1911), p. 373 ; Plessier L. (1913), p. 92-132, 1 pl.

C-2 — *Le dépôt du "Port Varin"*

Au mois de mars 1912, un ouvrier agricole occupé à travailler dans un champ de betteraves dans la plaine de Royallieu, au lieu-dit le Port Varin, sur les bords de l'Oise, découvrit deux haches à douille en bronze (parcelle n° 533, à 60 m au sud-ouest de la sépulture collective du Hazoy). Un archéologue local, Monsieur Clément Quenel, fut prévenu un peu plus tard de cette découverte. Le 6 avril 1913 au matin, cet amateur éclairé reprit les recherches dans la zone où avaient été trouvées les deux haches. Il découvrit au même endroit cinq haches à douille remontées en bloc par le labour. Le même jour après-midi, il recueillit en bêchant le sol à 20 et 30 cm de profondeur : sept haches à douille, un petit "lopin" de bronze, une pointe de lance altérée, un bracelet en bronze façonné au martelage et poli sur un grès et une poignée d'épée dont le pommeau se termine par deux spirales, semblable selon Quenel à la poignée d'épée classique recueillie dans le cimetière de Hallstatt.

Composition du dépôt :

Année 1912 - 2 haches à douille, complètes (environ 120 mm de long).
Année 1913 - 5 haches à douille, complètes
- 4 haches à douille, complètes
- 3 haches à douille, sans tranchant (de 90 à 120 mm de longueur)
soit - 14 haches à douille, au total.
- 1 pointe de lance
- 1 bracelet en bronze
- 1 poignée d'épée à spirales
- 1 petit culot en bronze

Soit *18* objets au total, représentant *3,500 kg*.

Malheureusement aucune étude sérieuse n'a été faite sur ce petit dépôt et nous ne possédons pas de dessins du matériel.

Conservation : inconnue (anc. coll. Quenel).

Bibliographie : Quenel Cl. (6 avril 1913) (non illustré) ; Schleicher C. (1913), p. 206 ; Blanchet J.C. (1976), p. 43 ; O'Connor B. (1980), p. 393.

C-3 — *"Les Arzillières"*

Un chaudron en bronze à attaches de deux anses cruciformes, dans lequel reposait un bloc de "cuivre" fondu pesant environ 30 livres, fut trouvé en 1826 dans la forêt de Compiègne, au carrefour des Arzillières, près du chemin de Crépy à Compiègne. C'est en défonçant une plantation que Monsieur Alexis Thuillier de Vieux-Moulin décrit l'objet découvert à 15 pouces de profondeur. Le diamètre d'ouverture est de 280 mm et la hauteur de 132 mm.

Conservation : détruit en 1918 (coll. du Baron de Bonnault d'Houest au Château d'Hailles (Somme).

Bibliographie : Hémery M. (1937), p. 155-156, 1 fig ; Lacroix (l'Abbé) (1957), p. 456 ; Blanchet J.C. (1976), p. 43, fig. 39, n° 1 ; O'Connor B. (1980), p. 393.

C-4 — *"Le Buissonnet"*

J. Dechelette signale un dépôt de 15 kg d'objets brisés, aujourd'hui fondus, découvert en 1883 dans les grévières du Buissonnet (renseignement communiqué à Monsieur l'Abbé Breuil par Monsieur Nautier de Compiègne).

Conservation : objets fondus lors de la découverte.

Bibliographie : Dechelette J. (1913), p. 83 (dépôt n° 585).

C-5 — *La Muette*

D'après L. Graves (1856), p. 170 : « Monsieur Pannelier, rapporte D. Grenier, faisant une plantation à la Muette, découvrit une *hache en bronze* portant la bélière, c'est-à-dire un anneau fixé et fondu avec la pièce. Il y a lieu de croire qu'il y avait là une manufacture de ces mêmes armes, puisqu'on trouva non seulement plusieurs haches entières et les manches de quelques autres, mais aussi des restes de la matière préparée pour cet usage ».

Conservation : Musée Vivenel (?).

Bibliographie : Anonyme (1752-56), pl. XCII, n° 3 ; Graves L. (1856), p. 170 ; Grenier D. (1856), p. 127.

Compiègne (D) - Objet isolé

D-1 — Une pointe de flèche en bronze, à pédoncule et ailerons a été trouvée au Coq Galleux, à Royallieu.

Conservation : inconnue (anc. coll. Quenel).

Bibliographie : Breuil H. (1889), p. 588 et 597.

D-2 — Hache à douille ronde et à parois facettées (L = 106,8 mm, l1 = 51,5, l2 = 35).

Conservation : Musée départemental de Beauvais (n° 52.704) (anc. coll. Clerambault).

Bibliographie : Blanchet J.C. et Lambot B. (1975), p. 52, fig. 47.

D-3 — Hache à talon avec anneau. Le décor est formé d'un trident (L = 178 mm, L1 = 77, l1 = 44,9, l2 = 31,6).

Conservation : Musée départemental de Beauvais (n° 52.102) (anc. coll. Clerambault).

Bibliographie : Blanchet J.C. et Lambot B. (1975), p. 50, fig. 41.

Compiègne (D) - Objet isolé des environs de Compiègne

D-4 — Hache à douille sans ornement (L = 111 mm).

Conservation : inconnue (anc. coll. Pouillet, puis Boulet P.).

Bibliographie : Doize R.L. (1965), p. 251, fig. 1, n° 11.

D-5 — Le Musée de Louviers conserve une hache à douille subrectangulaire trouvée dans les environs de Compiègne, sans autre précision (L = 115 mm, l1 = 32, l2 = 32, ép. = 36).

Conservation : Musée de Louviers (n° 1044).

Bibliographie : inédit.

D-6 — Le docteur Lesguillons signale la découverte de deux haches plates en bronze dans les environs de Compiègne. Nous ne possédons pas de détail sur les circonstances de la découverte, ainsi que sur la description de ces objets.

Conservation : inconnue.

Bibliographie : Lesguillons (1884), p. 43.

Compiègne (E) - Sites archéologiques d'habitats

E -1 — *"Le Gord"*

Découvert en 1895 par Clément Quenel, le site du Gord a fait l'objet d'une fouille de sauvetage par Bernard Lambot en 1977 et 1978. Le gisement s'étend à 80 m de la rive gauche de l'Oise au sud-ouest de Compiègne. Le niveau archéologique repose sur un dépôt de pente éolien de sable argileux, incliné vers la rivière. Il s'agit d'un niveau d'accumulation avec une possible aire de travail dans la partie haute. Le matériel archéologique est abondant et assez bien conservé. Les outils en silex sont : des racloirs à encoches, des racloirs, des grattoirs, des pointes, des perçoirs, des burins, des tranchets, des lames retouchées, des couteaux à dos, des microdenticulés, une armature de flèche perçante à pédoncule et ailerons peu développés, des haches polies en silex et en roches dures (dolérite et jadéitite) et des poignards. Le silex du Grand-Pressigny est présent. La céramique est particulièrement fragmentée. Il existe des poteries à pâte fine et d'autres à pâte grossière. Les formes rencontrées sont : des bols, des coupelles, des vases tronconiques, des vases hémisphériques et des vases à parois galbées. Des languettes sont fixées sur la plupart des récipients, mais il existe deux anses plates en ruban. Le matériel osseux comprend des poinçons, des pointes, des lissoirs et des ciseaux. La faune est peu importante : bœuf, porc, mouton, cerf et chevreuil.

Conservation : dépôt de fouille de Compiègne et Musée Vivenel.

Bibliographie : Lambot B. (1981) ; Bailloud G. (1982) ; Blanchet J.C. et Lambot B. (1983).

Datation C14 : Gif 4699 : 4100 ± 70 B.P.

E-2 — *"Le Coq Galleux"*

Ce gisement néolithique important est situé sur la rive gauche de l'Oise, au sud du nouveau pont de Compiègne. Repéré depuis la fin du siècle dernier par Clément Quenel, ce gisement a fait l'objet de fouilles de sauvetage menées par Ch. Toupet (1977 et 1978), puis par J.C. Blanchet et André Decormeille (1979).

Une sépulture S.O.M. de type cabane funéraire à muret périphérique a pu être étudiée. Une fosse S.O.M. a été fouillée à peu de distance de la sépulture. Dans les dépôts surmontant les couches chasséennes, Ch. Toupet a mis au jour du matériel S.O.M. : flèche triangulaire à retouche bifaciale, céramique de type "pot de fleur" et un fragment de bouteille à collerette. Une structure subrectangulaire de 6 x 3,50 m était entourée d'une petite tranchée, peu profonde. Deux trous de poteaux ont été repérés dans l'axe de la structure.

Conservation : dépôt de fouille de Compiègne et Musée Vivenel.

Bibliographie : Toupet Ch. (1982) ; Blanchet J.C. et Decormeille A. (1980) ; Blanchet J.C. et alii (1983) ; Toupet Ch. (1983).

Datation C14 : sépulture collective : LV 1221 : 4250 ± 75 BP (os).

E-3 — *"Le Hazoy"*

Ce lieu-dit voisin du "Coq Galleux" est placé plus en aval, toujours sur les berges de l'Oise. Deux fosses ont été détruites lors de l'effondrement des talus de la rivière. Elles ont fourni à Jean-Luc Robert de la céramique grossière à fond plat, des bords avec languette de préhension et des silex taillés (grattoirs, lames retouchées et une armature de flèche à pédoncule et ailerons bien développés).

Conservation : dépôt de fouille de Compiègne.

Bibliographie : Blanchet J.C. et Lambot B. (1983).

E-4 — *"Le Fond Pernant"*

A un kilomètre environ, dans la plaine alluviale de l'Oise, se trouve l'habitat de la Tène ancienne de Mercières. A l'occasion des fouilles de sauvetage menées en 1982 et 1983, B. Lambot et A. Decormeille ont découvert sous les vestiges de la Tène, des fosses du Bronze tardif et du Bronze ancien. Cette dernière période est représentée par : des tessons décorés à la cordelette et appartenant à des urnes bitronconiques ou des vases ovoïdes ; des éclats retouchés, des grattoirs, des racloirs, une flèche tranchante à retouches à bord abattu ; et des vestiges osseux (os perforé et lissoir). Ces vestiges étaient disposés dans de petites fosses à remplissage brun-noirâtre, où ils ont été retrouvés à l'état remanié.

Conservation : dépôt de fouille de Compiègne et Musée Vivenel.

Bibliographie : Lambot B. et Decormeille A. (1983) (à paraître).

E-5 — Quenel indique des vestiges de palafittes autour de l'Ile Saint-Louis, mais il ne figure aucun matériel. Cette affirmation semble peu sérieuse et l'attribution à l'Age du Bronze est peu probable.

Bibliographie : Quenel Cl. (1904), p. 229-231.

60 COUDUN (arr. Compiègne, c. Ressons-sur-Matz)

1 — Hémery (1938) signale la découverte de bijoux en or, faite à Coudun à la fin du XVIII[e] siècle, par MM. Maupin, Bauchant et Gaudelot, à 100 pas du puits du Mont Ganelon sur la face occidentale (rebord du plateau face à la sucrerie de Coudun). Le dépôt se composait d'un collier en or fait comme une étoffe croisée, un bracelet en or (tous les deux vendus à un orfèvre), un anneau en or et une pierre de jaspe.

Il est cependant curieux de constater que Graves et Cambry ne parlent pas de cette découverte. Par contre, ces auteurs font allusion à d'autres trouvailles d'objets en or sur Clairoix. Les objets décrits trop sommairement par M. Hémery sont difficiles à dater, et n'appartiennent pas à l'Age du Bronze.

Conservation : inconnue.

Bibliographie : Hémery M. (1938), p. 150-152.

2— Monsieur Peigné-Delacourt indiqua la découverte d'une hache et d'une gouge en bronze à Coudun, puis dans la commune voisine de Giraumont, dans un autre article. En raison de la date de découverte identique, nous pensons que les deux objets en proviennent (voir Giraumont).

Bibliographie : Peigné-Delacourt (1862), p. 206 ; Lecot (1860), p. 83 ; Gaucher G. (1981), p. 351.

3 — Hache à talon sans anneau, de type breton (L = 178 mm).

Conservation : inconnue (anc. coll. Seron, puis P. Boulet).

Bibliographie : Doize R.L. (1965), p. 251, fig. 1, n° 8.

60 COULOISY (arr. Compiègne, c. Attichy)

Epée pistilliforme à languette tripartite dont le pommeau est cassé. Elle a été trouvée 100 m en aval du barrage de Couloisy, à 5 m de profondeur et à 20 m de la berge (L = 528 mm).

Conservation : coll. E. Patte à Poitiers (anc. coll. R. Léonard).

Bibliographie : Patte E. (1971), p. 159-160, fig. 1.

60 CRAMOISY (arr. Senlis, c. Creil)

D'après Graves (1856), p. 329 : « le plateau au-dessus du village de Cramoisy, dans la vallée du Thérain, en recèle un dépôt important (sépultures sarcophages ?), plusieurs de ceux qu'on a ouverts contenaient des *anneaux et des épées de bronze* à lame courbe ». L'attribution à l'Age du bronze est improbable.

Conservation : inconnue.

Bibliographie : Graves L. (1856), p. 329, sans illustration.

60 CREIL (arr. Senlis, ch. l. c.)

1 — Une lame d'épée à languette étroite, du type de Rosnoën, a été découverte dans les terrassements de l'écluse de Creil, en 1898. La languette est de forme légèrement trapézoïdale avec 4 trous de rivets. Ricassos crénelés (L = 521 mm).

Conservation : Musée municipal de Senlis.

Bibliographie : Anonyme (1899) ; Blanchet J.C. et Lambot B. (1975), p. 62, fig. 68.

2 — Une lame d'épée pistilliforme, à languette tripartite, du type d'Hemigkofen provient des dragages de l'Oise, près de Creil (L = 530 mm).

Conservation : coll. Daniel à Paris.

Bibliographie : Audouze F. (1972), p. 264-265, 2 fig.

60 CUISE-LA-MOTTE (arr. Compiègne, c. Attichy)

1 — Hache à douille ronde à corps facetté. Elle est aussi indiquée comme provenant du Mont Berny à Pierrefonds (L = 99 mm, l1 = 52, l2 = 35 x 32).

Conservation : M.A.N. n° 14.122.

Bibliographie : Mortillet G. et Ad. (1881), pl. XLVI.

2 — Fragment d'une petite pointe de lance, cassée à la limite de la douille (L = 84 mm).

Conservation : inconnue.

Bibliographie : Breuil H., dessins originaux au Musée de Beauvais, pl. 37, n° 6.

3 — Dans son Coup d'œil sur l'Age du Bronze, l'Abbé Breuil signale sans apporter de grandes précisions des objets de l'Age du Bronze, associés à des pièces néolithiques. Il dresse la liste des sites et indique le Mont du Croc à Cuise-la-Motte. Une autre découverte est mentionnée au lieudit la "Montagne de Genancourt" dans la sablonnière de Mademoiselle Serain (dessins originaux de Cauchemé). Sur le dessin, on remarque le plan de cinq sépultures à inhumations, entourées de pierres placées verticalement, associées avec une "grosse" pierre posée au-dessus du squelette. Les sépultures sont à 0,70 m de profondeur avec la tête exposée au levant. Dans chaque tombe il a été trouvé un silex en forme de couteau, et dans une seule se trouvaient quelques débris de vases grossiers et un morceau de corne de cerf. Chalcolithique ?

Bibliographie : dessins de V. Cauchemé à la Bibliothèque municipale de Compiègne (Archives de la Société Historique).

Conservation : inconnue.

60 DRESLINCOURT (arr. Compiègne, c. Ribécourt)

1 — Epingle à tête discoïdale plate. La tige est pourvue dans sa partie supérieure d'un renflement très court, incisé. D'autres incisions, paraissant plutôt moulurées, sont placées sous le disque (L = 174 mm).

Conservation : inconnue (anc. coll. Regnier à Noyon).

Bibliographie : Breuil H., dessins originaux au Musée de Beauvais, pl. 57.

2 — Couteau à dos rectiligne trouvé en 1876 au Mont d'Attiche à Dreslincourt. Un cylindre, surmonté d'un bourrelet, sépare la lame de la soie (L = 227,5 mm).

Conservation : British Museum (anc. coll. Greenwell W.G. 130).

Bibliographie : inédit.

60 ENENCOURT-LÉAGE (arr. Beauvais, c. Chaumont-en-Vexin)

1 — Un petit poignard à soie plate et à lame triangulaire a été trouvé par Jean-Luc Lombardo sur un site chalcolithique de surface au lieu-dit "La Caille" (L = 73 mm, L. soie = 35, l1 = 33, l2 soie = 6, ép. = 1,6). L'analyse donne un cuivre presque pur, avec une forte teneur en arsenic.

Conservation : Musée départemental de Beauvais.

Bibliographie : Agache R. (1982).

Analyse spectographique : Rennes n° 3651.

60 FOUILLOY (arr. Beauvais, c. Formerie)

Un dépôt du Bronze final III a souvent été signalé à Fouilloy (Oise). En réalité, comme Breuil le précise (1900, p. 514), il a été trouvé le 1er août 1880, dans la propriété de Monsieur Binde, sur le territoire voisin de la commune de Marlers (Somme).

60 GIRAUMONT (arr. Compiègne, c. Ressons-sur-Matz)

1 — Un texte anonyme (1862) relate la découverte d'un dépôt du Bronze final au lieu-dit "Le Bois des Loups" à Giraumont : « Monsieur Peigné dépose en outre sur le bureau des débris d'armes et d'instruments en bronze, trouvés sous une énorme pierre, entre Coudun et le Mont Ganelon, à proximité de Giraumont. L'honorable membre a remis lui-même à l'Empereur une partie de ces restes curieux de la seconde période gauloise. Ils figureront dans la nouvelle collection du château, où grâce aux mains habiles qui les forment, seront réunies bientôt les richesses archéologiques les plus intéressantes pour l'histoire de notre pays ».

Ensuite, ce dépôt est repris dans la plupart des inventaires des dépôts de l'Age du Bronze en France, sans que soit réalisée pour autant une analyse complète de sa constitution. La découverte de Giraumont a été confondue avec Coudun, et le Mont Ganelon. L'étude de ce dépôt nous a été rendue plus aisée grâce aux nombreuses planches de dessins inédits d'E. Woillez et aux quelques objets conservés au Musée Vivenel.

En 1979, le professeur A. Jockenhövel a retrouvé à l'Institut de Préhistoire et de Protohistoire de l'Université de Bonn de nouvelles pièces appartenant au dépôt de Giraumont. Ces objets avaient été acquis par le docteur Rudolf Habelt, lors d'une vente aux enchères à Berlin, le 1er août 1950. Les anciennes étiquettes encore collées sur les bronzes prouvent bien leur origine initiale. Ils ont très certainement été emmenés du Musée Vivenel lors de la première guerre mondiale. Nous retrouvons ces objets dessinés dans le catalogue de Woillez, à l'emplacement du dépôt de Giraumont. L'Université de Bonn, grâce à la diligence de M. Kleeman, a accepté de rendre le lot de bronzes au Musée Vivenel, en 1981.

1-1 — Fragment d'épée à languette tripartite de type atlantique avec ricasso bien marqué. Le décor est composé d'un filet incisé (L = 93 mm, l = 57,6, ép. = 7,4).

Conservation : Musée Vivenel (n° 1846).

Bibliographie : Blanchet J.C. et Lambot B. (1975), p. 40, fig. 22.

1-2 — Fragment d'épée à languette tripartite de type atlantique à ricasso bien marqué. Le décor est composé d'un filet incisé (L = 67,2 mm, ép. = 6,3).

Conservation : Musée Vivenel (IVB 50/24) (anc. coll. de l'Université de Bonn).

Bibliographie : Woillez E. (dessins originaux au Musée Vivenel).

1-3 — Fragment d'épée à languette tripartite de type atlantique à lame pistilliforme. Elle possède un léger ricasso non cranté (L = 74,3 mm, ép. = 6,1).

Conservation : Musée Vivenel (IVB 50/14 (anc. coll. de l'Université de Bonn).

Bibliographie : Woillez E. (dessins originaux au Musée Vivenel).

1-4 — Fragment de lame d'épée cassée au niveau d'un long ricasso cranté concave. Le décor est formé de trois, puis de deux filets incisés (L = 90,8 mm, l2 = 33,4, ép. = 7,3). La section de la lame est biconvexe.

Conservation : Musée Vivenel (IVB 50/9) (anc. coll. de l'Université de Bonn).

Bibliographie : Woillez E. (dessins originaux au Musée Vivenel).

1-5 — Fragment de lame d'épée à bords parallèles et à renflement médian (L = 75,9 mm, l = 29, ép. = 6,4).

Conservation : Musée Vivenel (IVB 50/6) (anc. coll. de l'Université de Bonn).

Bibliographie : Woillez E. (dessins originaux au Musée Vivenel).

1-6 — Fragment de tranchant de hache à ailerons subterminaux (L = 72,3 mm, ép. = 15,9, l1 = 37,3).

Conservation : Musée Vivenel (n° H.858).

Bibliographie : Woillez E. (dessins originaux au Musée Vivenel) ; Blanchet J.C. et Lambot B. (1975), p. 40, fig. 24.

1-7 — Fragment de tranchant de hache à ailerons subterminaux (L = 53 mm).

Conservation : inconnue.

Bibliographie : Woillez E. (dessins originaux au Musée Vivenel).

1-8 — Hache à ailerons subterminaux (L = 132 mm, l1 = 40,5).

Conservation : inconnue.

Bibliographie : dessins originaux de Woillez E. à la bibliothèque de Beauvais (archives S.A.O.).

1-9 — Hache à ailerons subterminaux (L = 126 mm, l1 = 54).

Conservation : inconnue.

Bibliographie : dessins originaux de Woillez E. à la bibliothèque de Beauvais (archives S.A.O.).

1-10 — Fragment de pointe de lance dont il ne reste que la petite douille et la moitié des ailerons (L = 70 mm, l1 = 67,5, L1 = 14,9, ∅ = 24,1).

Conservation : Musée Vivenel (n° 1847).

Bibliographie : Woillez E. (dessins originaux au Musée Vivenel) ; Blanchet J.C. et Lambot B. (1975), p. 39, fig. 19.

1-11 — Pointe de lance à courte douille (L = 150 mm, L1 = 20, l1 = 44, ∅ = 23).

Conservation : inconnue.

Bibliographie : Woillez E. (dessins originaux au Musée Vivenel).

1-12 — Extrémité distale de pointe de lance à ailerons très courts et à nervure médiane très forte (L = 101,8 mm, l = 21,7).

Conservation : Musée Vivenel (n° 1848).

Bibliographie : Woillez E. (dessins originaux au Musée Vivenel) ; Blanchet J.C. et Lambot B. (1975), p. 39, n° 19 bis.

1-13 — Gouge à douille avec léger bourrelet (L = 104 mm, ∅ 22, l1 = 18).

Conservation : inconnue.

Bibliographie : Woillez E. (dessins originaux au Musée Vivenel).

1-14 — Couteau à petite soie et à pointe cassée. Un léger bourrelet renforce le dos du couteau (L = 82 mm).

Conservation : inconnue.

Bibliographie : Woillez E. (dessins originaux au Musée Vivenel).

1-15 — Petit tranchet à appendice distal et anneau (L = 73 mm).

Conservation : inconnue.

Bibliographie : Woillez E. (dessins originaux au Musée Vivenel).

1-16 — Rasoir à manche formé de trois anneaux et à tranchant brisé (L = 93 mm). Entre le manche et la lame se trouve un appendice losangique (longueur du manche = 55 mm).

Conservation : Musée Vivenel (IVB 50/13) (anc. coll. de l'Université de Bonn).

Bibliographie : Woillez E. (dessins originaux au Musée Vivenel) ; Jockenhövel A. (1980), pl. 21, n° 376.

1-17 — Embout de lance cylindrique avec deux trous de rivets (L = 127 mm, ∅ = 19).

Conservation : inconnue.

Bibliographie : Woillez E. (dessins originaux au Musée Vivenel).

1-18 — Applique subcirculaire, légèrement convexe, à bélière (∅ de 41 mm à 36 mm).

Conservation : inconnue.

Bibliographie : Woillez E. (dessins originaux au Musée Vivenel).

Bibliographie générale.

Woillez E., dessins manuscrits au Musée Vivenel et à la bibliothèque municipale de Beauvais (archives S.A.O.) ; Nicaise A., (1880), p. 805-810) ; Chantre E. (1876), p. 68 ; Mortillet (G. de) (1894), p. 322 ; Dechelette J. (1913), p. 87, dépôt n° 586 ; Blanchet J.C. et Lambot B. (1975) ; Blanchet J.C. (1976) ; Jockenhövel A. (1980), pl. 21, n° 376 ; O'Connor B. (1980), p. 394.

Analyse spectographique : Rennes n° 3666 à 3674.

60 GLAIGNES (arr. Senlis, c. Crépy-en-Valois)

1 — Fragment inférieur de hache à talon de type normand, avec décor nervuré (L. fragment = 109,6 mm, l1 = 70,6).

Conservation : coll. Vernet J.J. à Trumilly (Oise).

Bibliographie : Vernet J.J. (1977), p. 10, 1 fig.

60 GOINCOURT (arr. et c. Beauvais)

1 — D'après L. Graves : "On a retiré de la tourbière vitriolique de Goincourt, une meule en poudingue, *un coin en cuivre*, beaucoup de tuiles, gisant à dix pieds sous terre".

Conservation : inconnue.

Bibliographie : Graves L. (1856), p. 128.

60 GOURNAY-SUR-ARONDE (arr. Compiègne, c. Ressons-sur-Matz)

1 — Un dépôt de bracelets et de débris d'armes en bronze est indiqué par divers auteurs à Saint-Maur, hameau de Gournay-sur-Aronde.

— Graves L. (1856), p. 64 :

"On a déterré dans les champs, entre le village de Saint-Maur et la route de Compiègne, *un pot* contenant cinquante anneaux de bronze et des débris d'armes ; ces objets sont conservés dans le cabinet de Monsieur Mery, à Lataule.

— Lecompte J. (1916), p. 547-554 :

"On a déterré sur le versant au Nord de la plaine de Saint-Maur, à droite de la route des Flandres, vers Cuvilly, des sépultures gauloises, des débris d'armes et un vase contenant une *cinquantaine d'anneaux en bronze.*

Ce dépôt de bracelets a fait ensuite l'objet de nombreuses publications, mais nous ne pouvons pas le dater, faute d'illustrations.

Conservation : détruit à la guerre 1914-18, avec le château de M. Mery à Lataule.

2 — Lors de la fouille du sanctuaire et de l'oppidum gaulois de Gournay-sur-Aronde, au lieu-dit "Le Parc", Jean-Louis Brunaux a mis au jour des vestiges appartenant à une occupation chalcolithique. Sous l'emplacement du sanctuaire, il a été trouvé une structure constituée de trous de poteaux parallèles délimitant un rectangle de 13 m sur 4 m. Les poteaux sont irrégulièrement espacés en longueur (de 3 m à 1,50 m). La structure est orientée nord-ouest/sud-est. Une autre structure formée de trous de poteaux est apparue au sud du bord du fossé de l'enceinte gauloise. Il s'agit d'une structure plus petite, de 2,20 m de largeur, coupée par le fossé. Les trous de poteaux sont espacés entre 0,50 m et 1,00 m.

Des vestiges chalcolithiques ont été trouvés au niveau de ces structures. Lors de la poursuite des fouilles en 1981 et 1982, sur l'oppidum, il a été mis au jour de nouveaux indices chalcolithiques. Un dépôt de percuteur a été trouvé dans le remplissage d'un fossé et du matériel lithique et de la céramique ont été sortis du remplissage d'un trou de poteau. Le matériel recueilli par les fouilleurs se compose de haches polies, de grattoirs, de racloirs, de perçoirs, de racloirs à encoches, d'armatures de flèches perçantes, à pédoncule et ailerons, et de flèches tranchantes. La céramique n'est représentée que par quelques tessons grossiers, de couleur brun-ocre.

Conservation : dépôt de fouilles de Compiègne.

Bibliographie : Brunaux J.L. (1983) ; Blanchet J.C. et Lambot B. (1983).

60 HOUDANCOURT (arr. Compiègne, c. Estrées-Saint-Denis)

1 — Fragment inférieur de pointe de lance en bronze trouvée par André Decormeille en 1980 dans les matériaux du dépôt de dragages de l'Oise, au lieu-dit "Le Pont de Pierre". Il s'agit d'une pointe de lance du Bronze final, décorée à la base des ailerons de deux cercles concentriques pointés (largeur des ailerons = 36 mm, ép. douille à la cassure sup. = 13,5 mm, L. du fgt = 41 mm).

Conservation : Musée Vivenel à Compiègne.

Bibliographie : inédit.

2 — Le site du "Pont de Pierre" à Houdancourt, occupe une basse terrasse placée à quelques centaines de mètres de la rivière Oise. Il est entouré de marécages. Découvert à l'occasion des travaux annexes de dragages de la rivière par Philippe Marquis, le gisement a été fouillé par l'inventeur et J.C. Blanchet aux endroits les plus menacés. La couche archéologique est à environ 0,60 m de profondeur en moyenne et elle se place à la base des sables soufflés. La seule structure mise au jour est un foyer en cuvette. Des zones de forte densité de matériel ont été reconnues.

Le matériel lithique se compose de grattoirs, de quelques tranchets, de burins, de couteaux à dos, de pointes, de ciseaux, de pics, d'armatures de flèches tranchantes, de haches taillées et polies, d'un poignard et d'un racloir à encoches. La céramique est grossière et possède des fonds plats. Une oreille de préhension représente le seul élément de préhension trouvé sur le site. Deux tessons sont décorés d'une série horizontale d'impressions rectangulaires. Ce gisement doit appartenir en grande majorité à la culture S.O.M.

Conservation : mobilier au dépôt de fouille de Compiègne.

Bibliographie : Agache R. (1976, p. 413-414, fig. 24) ; Blanchet J.C. et Lambot B. (1983).

60 JANVILLE (arr. Compiègne)

1 — Pointe de lance à douille décorée, draguée dans l'Oise en amont de Janville (Oise), près du Plessis-Brion. Des décors losangiques quadrillés, enfermés dans une lentille biconvexe, sont placés entre le trou de rivet et le départ des ailerons, de chaque côté (L = 272 mm, L2 = 67, l = 51, ∅ = 26).

Conservation : Musée Vivenel (n° H. 861) (anc. coll. Hémery et Guérin).

Bibliographie : Hémery M. (1930), p. 141, 2 fig. ; Blanchet J.C. et Lambot B. (1975), p. 35, fig. 13.

2 — Pointe de lance à douille moyenne recueillie sur les pentes Sud du Mont Ganelon, près de Janville, par un cultivateur du pays (L = 249 mm).

Conservation : anc. coll. de l'Abbé Guérin (disparue).

Bibliographie : Hémery M. (1929), p. 476 à 478, fig. 2, n° 2 ; Blanchet M. (1930), p. 141, 1 fig.

60 JAULZY (arr. Compiègne, c. Attichy)

1 — Breuil signale une épée pistilliforme à languette bipartite, mais il s'agit en réalité de la lame d'épée trouvé à Jaux et publiée par Plessier L. (1913).

Bibliographie : Breuil H. (dessins originaux au Musée de Beauvais) (pl. 41, n° 4).

60 JAUX (arr. et c. Compiègne)

1 — Une lame d'épée pistilliforme à languette tripartite a été trouvée dans l'Oise en 1893, entre le village de Jaux et l'Ile d'Armancourt (L = 510 mm).

Conservation : M.A.N. (n° 74.702) (anc. coll. Plessier).

Bibliographie : Plessier L. (1913), p. 120-122, 1 fig.

60 JONQUIÈRES (arr. Compiègne, c. Estrées-Saint-Denis)

1 — Hache à rebords moyennement élevés, à légère butée médiane, trouvée à Jonquières au lieu-dit "Caubrières". Le tranchant s'inscrit dans un arc de cercle (L = 153 mm, l1 = 71, l2 = 25).

Conservation : M.A.N. (n° 14.119).

Bibliographie : Breuil H. (dessins originaux au Musée de Beauvais) (pl. 47, n° 2) ; Dechelette J. (1913), p. 249, fig. 84, n° 1.

60 LA CROIX-SAINT-OUEN (arr. et c. Compiègne)

1 — Hache à talon en U, à rebords assez élevés et à tranchant bien arqué. Le décor est fait d'un pois en relief sous le talon. Cet

objet a été trouvé en forêt de Compiègne, au carrefour du Maupas (L = 107 mm, l1 = 66, l2 = 25, ép. = 26).

Conservation : M.A.N. (n° 28.864).

Bibliographie : Breuil H. (dessins originaux au Musée de Beauvais) (pl. 48, n° 2).

2 — Bracelet massif, ouvert, à section sub-triangulaire et à légers tampons. Le décor est constitué de chevrons opposés, formés de quatre lignes parallèles incisées, et encadrées par des bandes pointillées (∅ 70 mm, l = 15).

Conservation : Musée Vivenel de Compiègne.

Bibliographie : Blanchet J.C. et Lambot B. (1975), p. 37-38, fig. 18.

3 — Armature de flèche en bronze à long pédoncule et à ailerons peu marqués, trouvée au lieu-dit "Le Bosquet Gras", en forêt de Compiègne (L = 36 mm, L. du pédoncule = 12 mm, l = 15 mm, ép. = 1 mm).

Conservation : coll. Vernet à Trumilly/Oise.

Bibliographie : inédit.

4 — *"Le Prieuré"*

Marcel Hémery surveilla de 1929 à 1932 la progression d'une ballastière au Nord de La Croix Saint-Ouen. Malheureusement l'archéologue ne put fouiller rapidement que quelques fosses qu'il interpréta comme des restes d'un village gaulois. Nous donnons ci-après les principales caractéristiques des structures pour éviter de longues descriptions.

N°	Dimensions		Caractéristiques (d'après HÉMERY M., 1931)
	DIAMÈTRE	P.	
I	∅ 1,80 m	1,00	Quelques brouettées de cendre, de braise, des ossements, des tessons rougeâtres, un aiguisoir, 3 briques en argile à peine cuite, une pointe en fer. Foyer situé au N-E de la fosse en forme de cuvette.
II	∅ 1,70 m	0,70	Fragment d'un bord de petit vase en terre noire.
III	∅ 2,00 m	1,00	Remplissage de terre noire, sans vestige archéologique
IV	∅ 1,50 m	0,75	Détruite en partie par les ouvriers. Débris d'un petit vase.
V	∅ 1,30 m	0,75	Détruite.
VI	∅ 2,00 m	0,90	Détruite.
VII	3 × 3 quadrangulaire	0,70	Le fond est constitué d'une couche de graviers calcaires, durcie par la chaux. Il est jonché de morceaux d'argile séchée au feu sur lesquels on distingue nettement les empreintes plates ou concaves de clayonnages. Le matériel se compose de vases brisés sur place : une tasse à anse plate ; de deux petits bols placés l'un dans l'autre ; d'un vase galbé ; d'un grand vase globulaire à profil en S, décoré d'impressions digitées à la jonction du col et de la panse ; et d'un petit vase tronconique.
VIII	∅ 1,50 m	0,75	Détruite.
IX	∅ 2,00 m	0,75	Partiellement détruite, mais présence d'un fragment de gros vase.
X	∅ 1,20 m	0,80	Absence de foyer. Remplissage de même couleur que la terre du voisinage. Matériel : un lissoir en os, quelques poteries épaisses en terre bien cuite et quelques ossements d'animaux.
XI	∅ 2,00 m	1	Partiellement détruite. Fragement de vase percé d'un trou. Présence de cendres.
XII	∅ 1,50 m	1	Trace de foyer avec terre brune. Quelques ossements calcinés d'animaux ; débris de plusieurs vases à parois assez minces ; une moitié de hache en bois de cerf brisé anciennement au milieu du trou d'emmanchement, trois molettes en grès et un galet en grès.
XIII	∅ 1,35 m	0,90	Détruite.
XIV	∅ 0,90 m	1,05	Détruite.
XV	∅ 1,20 m	1,00	Détruite.
XVI	∅ 2,00 m	1,10	Partiellement détruite. Remplissage de terre fort noire, très grasse, avec os de jeune sanglier.
XVII	∅ 1,30 m	0,30	Détruite. Remplissage de terre noire.
XVIII	∅ 0,60 m	0,60	Partiellement détruite. Remplissage de terre noire, très grasse et fragments de poteries assez grossières et os calcinés.
XIX	∅ 1,50 m	0,60	Vidée par les ouvriers. Fragments de grand vase jaunâtre, à parois épaisses et objets en fer : lance, clef, anneau et cercle.
XX	∅ 1,65 m	0,60	Vase globulaire avec deux anses en rubans placées en haut de la panse. Quelques fragements d'un grand vase orné de trois lignes parallèles.
XXI	∅ 1,50 m	1,00	Aucune observation.
XXII	∅ 1,20 m	1,00	Aucune observation.
XXIII	?	?	Fosse remplie de terre noire, détruite. Fragments de poterie appartenant à une dizaine de vases.

Il faut ajouter à cette liste trois sépultures à inhumation qui n'ont pas livré de matériel.

Cet ensemble de 23 fosses et 3 inhumations appartient sans aucun doute à au moins deux ensembles différents. D'après les inscriptions de Marcel Hémery, il n'existe pas de plan de cabane, mais plutôt des structures en fosses de La Tène finale. Les autres structures sont probablement des fosses contenant des incinérations et formant une nécropole du milieu du premier Age du Fer (fin des Champs d'Urnes).

Conservation : Musée Vivenel à Compiègne (anc. coll. M. Hémery).

Bibliographie : Hémery M. (1927) ; Hémery M. (1931) ; Blanchet J.C. (1976 b).

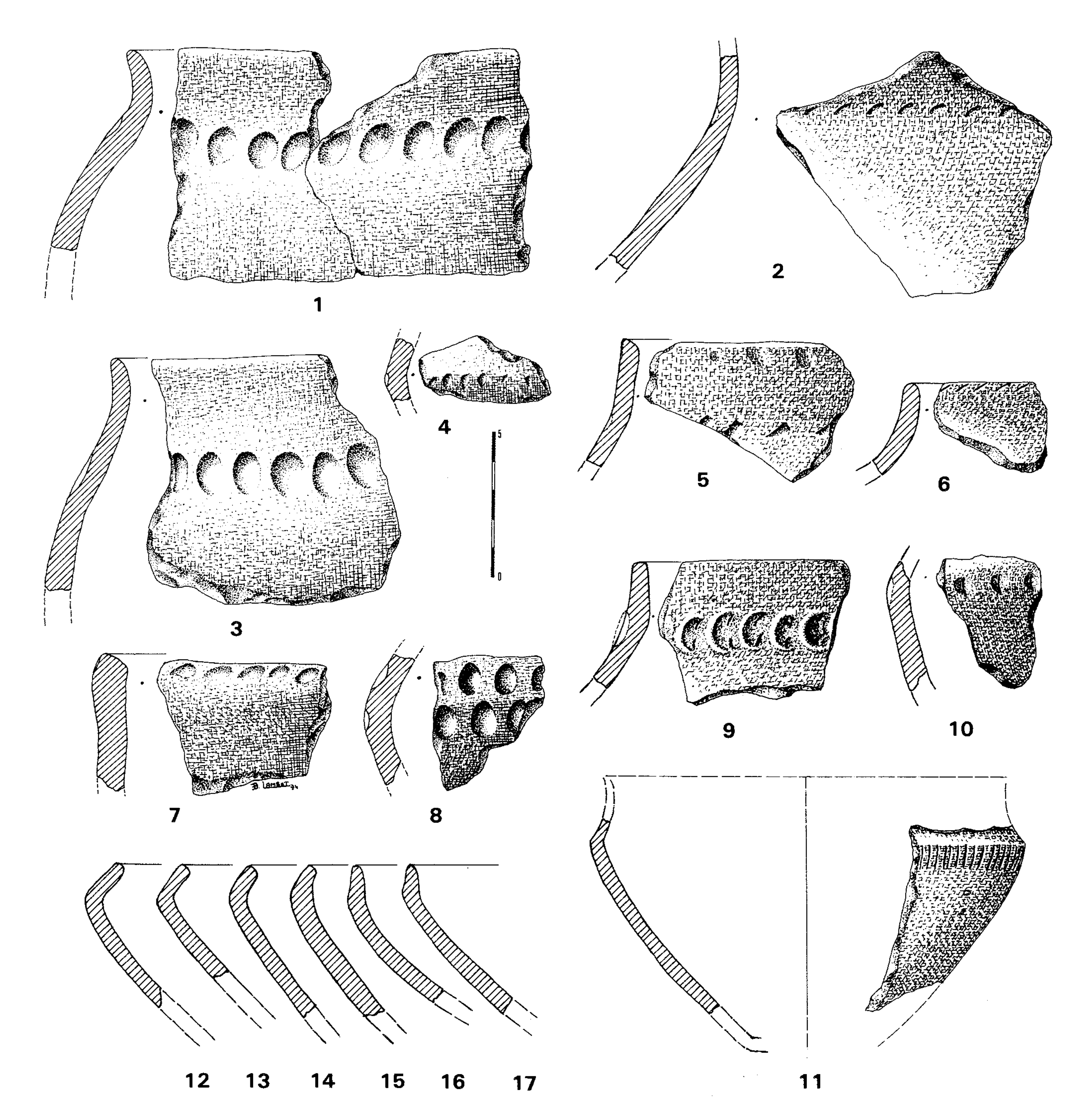


Fig. 251. — La Croix Saint Ouen (Oise) "Le Prieuré". Céramique décorée provenant des recherches de Marcel Hémery. Nécropole à incinérations du milieu du premier Age du Fer (Musée Vivenel à Compiègne).

60 LA HERELLE (arr. Clermont, c. Breteuil-sur-Noye)

1 — Un petit dépôt de haches à talon de type normand a été découvert au début de ce siècle près de la ferme de l'Abbaye à la Hérelle. Trois haches, qui ont disparu depuis, auraient été remises à l'époque à l'école communale. Deux autres haches viennent d'entrer au Musée de Breteuil-sur-Noye. Le dépôt aurait donc comporté au moins cinq haches à talon. Fin du Bronze moyen.

1-1 — Hache à talon avec anneau latéral, brute de coulée. Le décor est constitué d'un trident en relief sur les deux faces (L = 149 mm, l1 = 42, l2 = 23, ép. 23).

1-2 — Hache à talon usée. Le décor comporte aussi un trident sur les deux faces (L = 148 mm, l1 = 53, l2 = 24, ép. = 22).

Conservation : Musée municipal de Breteuil-sur-Noye.

Bibliographie : Blanchet J.C. et Lambot B. (1975), p. 59, fig. 62 et 63.

60 LA NEUVILLE-EN-HEZ (arr. et c. Clermont)

1 — Parlant de deux pointes de lance découvertes sur le Mont-César à Bailleul-sur-Thérain, l'Abbé Renet indique qu'une même pièce en bronze a été trouvée à la Neuville-en-Hez, près d'un aqueduc.

Conservation : inconnue.

Bibliographie : Renet (Abbé) (1879), p. 90.

60 LA NEUVILLE-SUR-RESSONS (arr. Compiègne, c. Ressons-sur-Matz)

1 — Pointe de lance, décorée sur la douille d'incisions et d'arcs de cercles (L = 141 mm, L1 = 93).

Conservation : inconnue (anc. coll. S. Letheux).

Bibliographie : Plessier L. (1914), p. 165-170, 1 fig ; Jacob-Friensen (1967), pl. 167, n° 6.

60 LATTAINVILLE (arr. Beauvais, c. Chaumont-en-Vexin)

1 — J.M. Lardy a repéré et fouillé trois zones de vestiges d'habitats protohistoriques trouvés en surface à Lattainville au lieu-dit "Les Sablons". La première structure est une fosse de 0,80 m de diamètre et de 0,30 m de profondeur. Les fouilleurs ont noté la présence de meulières brûlées et de cendres, avec 23 tessons appartenant à 4 vases et quelques silex et vestiges osseux. La seconde structure, située trop en surface, n'a pu être délimitée. La troisième se présentait sous forme d'une aire d'argile cuite, rouge-orangé, continue sur 1 m², aux contours peu nets, d'une épaisseur de 0,12 m. Un épandage cendreux a été reconnu à l'extrémité Ouest. Le matériel archéologique se résume à un grattoir, un éclat de hache polie, des éclats de silex, des nucléi et 15 tessons de céramique, dont 2 tessons à lèvre éversée et décorée d'incisions obliques et un bord de coupe à lèvre légèrement aplatie, portant aussi des incisions droites. Il a aussi été recueilli en surface des haches polies en silex et en roches dures, des ciseaux, des tranchets, des grattoirs, des racloirs à encoches, des lames retouchées et des armatures de flèches à ailerons et pédoncule.

L'auteur interprète ces vestiges comme étant ceux d'habitats et de four. La céramique se prête mal à une datation précise. Il doit y avoir à la fois des vestiges du Chalcolithique ou Bronze ancien et du début du premier Age du Fer.

Conservation : dépôt de fouilles de Compiègne.

Bibliographie : Lardy (1975), p. 25-27 ; Blanchet J.C. et Lambot B. (1983).

60 LE PLESSIS-BRION (arr. Compiègne, c. Ribécourt)

1 — Breuil signale que Louis Plessier a eu entre les mains une hache finement ciselée, repêchée dans l'Oise au Plessis-Brion. Cet objet ressemblerait au type n° 953, figuré par A et G de Mortillet dans son *Musée Préhistorique.*

Conservation : inconnue.

Bibliographie : Breuil H. (1889), p. 593.

60 LIANCOURT-SAINT-PIERRE (arr. Beauvais, c. Chaumont-en-Vexin)

1 — Hache à talon sans anneau, à rebords assez élevés et à tranchant peu arqué. Le décor est constitué de cinq filets creux, parallèles et placés sous le talon (L = 124 mm, l1 = 62, l2 = 22, ép. = 21).

Conservation : coll. Gauthier à Liancourt-Saint-Pierre.

Bibliographie : Durvin P. (1974), p. 17-18, 1 fig.

60 LONGUEIL-SAINTE-MARIE (arr. Compiègne, c. Estrées-Saint-Denis)

1 — Hache à douille sub-rectangulaire de type moyen, trouvée au Bois d'Ageux (L = 120 mm, l1 = 45, l2 = 38).

Conservation : détruite avec l'ancien Musée de Beauvais en 1940.

Bibliographie : Woillez (dessins originaux à la Bibliothèque de Beauvais) (archives S.A.O.) ; Blanchet J.C. et Marquis Ph. (1976), p. 7 et fig. n° 2.

2 — Hache à ailerons médians, découverte en septembre 1976, par M. J. Labatteux, au lieu-dit "La Queue de Rivecourt" (section ZB, n° 23), au Bois d'Ageux (L = 179 mm, l1 = 54, l2 = 37, ép. = 47,1).

Conservation : Musée Vivenel.

Bibliographie : Blanchet J.C. et Marquis Ph. (1976), p. 6-7 et fig. 1.

3 — Pointe de lance à douille longue et à ailerons larges, trouvée dans les dragages de l'Oise au P.K. 79,500, en octobre 1975 (L = 212 mm, L2 = 89, l1 = 51, ∅ = 25).

Conservation : Musée Vivenel.

Bibliographie : Blanchet J.C. et Lambot B. (1977), p. 69-70, fig. 9.

60 MAREUIL-SUR-OURCQ (arr. Senlis, c. Betz)

1 — Cette commune est souvent citée comme ayant livré un dépôt, mais nos recherches nous laissent penser qu'il s'agit en réalité d'un autre dépôt découvert à quelques kilomètres de là, à Marolles.

Par contre, M. Hericart de Thury a trouvé en 1837, au milieu des débris d'un dolmen, au sommet de la côte du camp à Mareuil-sur-Ourcq, une très grande hache à bords droits entièrement décorée.

Cette hache est exceptionnelle par sa taille et son décor (L = 354 mm, l = 164, ép. = 24). Les rebords sont peu élevés. Le tranchant large, bien arqué, est décoré de quatre zones martelées. Les décors sont finement incisés sur les deux tiers des plats de la hache. Ils sont constitués de losanges hachurés, de doubles chevrons hachurés, de bandes quadrillées et de triangles hachurés.

Conservation : moulage au M.A.N.

Bibliographie : Chantre E. (1876), p. 88 ; Breuil H. (1889), p. 590 ; Breuil H. (1900), p. 367 ; Evans J. (1882), p. 58 ; Mortillet G. de (1894), p. 322 ; Dechelette J. (1913), p. 86, n° 588 (confusion

entre le dépôt et cette grande hache) ; Blanchet J.C. (1976), p. 30-31, fig. 31, n° 9.

2 — Hache à talon sans anneau, avec gorge assez profonde en U. Le décor est fait d'une dépression cordiforme (L = 159 mm, l1 = 63 mm, l2 = 26, ép. = 26).

Conservation : M.A.N. (n° 65.373).

Bibliographie : inédit.

3 — Petite hache à douille sub-carrée provenant de Mareuil-sur-Ourcq en 1877 (L = 71,7 ; l1 = 21,2 ; l2 = 25,3 x 23,2).

Conservation : Ashm. Museum d'Oxford (n° 1927-21957.

Bibliographie : inédit.

60 MAROLLES (arr. Senlis, c. Betz)

1 — Louis Graves signale un dépôt (1856), p. 178 : « On découvrit en 1840, sur un coteau entre les hameaux de Bourneville et de Fulaine, dans une carrière de grès, des médailles romaines en bronze, *des haches* du même métal, *des anneaux unis ou ciselés,* des petites boîtes chargées d'ornement, *des pointes de javelot* »...

C'est tout ce que nous possédons comme renseignements de base pour ce prétendu dépôt.

Conservation : inconnue.

Bibliographie : Mortillet G. de (1894), p. 322 ; Dechelette J. (1913), p. 86, dépôt n° 588 ; Graves L. (1856), p. 178.

60 MERU (arr. Beauvais, ch. l. c.)

1 — Pointe de flèche à douille très longue et à deux barbelures.

Conservation : inconnue.

Bibliographie : Kleeman O. (1953), p. 345-350.

60 MONTATAIRE (arr. Senlis, c. Creil)

1 — Hache à talon avec gorge en U, assez profonde. Le décor est constitué d'un bourrelet cordiforme, rainuré à l'intérieur, placé sous le talon (L = 165 mm, l1 = 63, l2 = 23).

Conservation : inconnue.

Bibliographie : Breuil H. (dessins originaux au Musée de Beauvais) (pl. 50, n° 2) ; Woillez E., (dessins originaux à la bibliothèque de Beauvais) (archives S.A.O.).

2 — Une armature de flèche en bronze, à pédoncule et faibles ailerons, a été trouvée par Serge Laurent sur le plateau de Montataire, au lieu-dit "Les Longues Raies", en 1981. Elle a été découpée dans une tôle de bronze et les bords ont été amincis par martelage (L = 22,5 mm, l = 12,8 mm, ép. = 1,1 mm).

Conservation : coll. Serge Laurent.

Bibliographie : inédit.

60 MONTÉPILLOY (arr. et c. Senlis)

1 — Fragment de lame d'épée du Bronze final, décoré de deux rainures près des tranchants, trouvé au lieu-dit "La Croix Surette" (il pourrait s'agir d'un fragment d'épée en langue de carpe).

Conservation : coll. Vernet à Trumilly (Oise).

Bibliographie : inédit.

60 MONTJAVOULT (arr. Beauvais, c. Chaumont-en-Vexin)

1 et 2 — Deux haches à talon de type normand de même forme et portant un décor identique, proviennent de Montjavoult.

En raison de leur grande similitude ces deux haches doivent toutefois appartenir à un même dépôt ignoré dans la bibliographie.

— Dimensions :
a) L1 = 165 mm, L3 = 97, l1 = 60, l3 = 26, ép. = 28
b) L1 = 168 mm, L3 = 97, l1 = 62, l3 = 26.

Conservation : Musée de Beauvais (anc. coll. Clerambault). Coll. Fréon P.L. (anc. coll. Clerambault).

Bibliographie : Blanchet J.C. et Lambot B. (1975), p. 51, fig. 42 ; Cordier G. (1978).

60 MONTGERAIN (arr. Clermont, c. Maignelay)

1 — L'Abbé Breuil signale la découverte d'un fragment d'épée en bronze sur une station néolithique à Montgerain, au lieu-dit "Le Petit-Dieu" et "Bois de Montgerain".

Conservation : inconnue.

Bibliographie : Breuil H. (1899 a), p. 591 ; Breuil H. (1899 b), p. 567 (non illustré).

60 MONTMACQ (arr. Compiègne, c. Ribécourt)

1 — Deux casques en bronze découverts en 1921, lors des dragages de l'Oise. Ces casques sont formés de deux tôles de bronze, assemblées et embouties pour obtenir une forme conique. Les bords inférieurs sont enroulés dans un fil de bronze. Le casque H. 897 est décoré d'une rangée de pastilles repoussées et le casque H. 898 est décoré de deux gros boutons repoussés, de chaque côté. Le casque H. 897 mesure 259 mm de hauteur, 258 mm de largeur et pèse 650 gr. Le casque H. 898 mesure 271 mm de hauteur, 256 mm de largeur et pèse 725 gr.

Conservation : Musée Vivenel, n° 897 et 898.

Bibliographie : Hémery M. (1929), p. 423 à 424 ; Hémery M. (1929), p. 144 à 149, 3 fig. ; Hencken H. (1971), p. 62, fig. 34 ; Blanchet J.C. et Lambot B. (1975), p. 44-45 et fig. 33 et 34.

60 MORIENVAL (arr. Senlis, c. Crépy-en-Valois)

1 — Hache à talon étroit et à tranchant large, peu arqué. Le décor est formé de deux dépressions triangulaires accolées, très pointues (L = 174 mm, L1 = 71, l1 = 63, l2 = 22, ép. = 31). Cette hache a été trouvée au lieu-dit "Lessart l'Abbesse".

Conservation : Musée Vivenel.

Bibliographie : Blanchet J.C. et Lambot B. (1975), p. 31, fig. 5.

60 MOUY (arr. Clermont, ch. l. c.)

1 — Le docteur A. Baudon (1867, p. 724 à 736), relate la découverte d'une épée en langue de carpe, sous un tumulus : « En 1864, un ouvrier labourait les marais de Coincourt. Il abattit une butte qui dépassait le terrain d'un mètre de hauteur et il trouva un glaive en bronze, brisé au tiers inférieur. Probablement, le tertre était un tumulus. La brisure est trop récente pour être attribuée à la coutume de briser les armes. Cette épée en langue de carpe a une fente médiane à la soie et deux trous de rivets de chaque côté des bords de la garde (L = 730 mm, L1 languette = 98, l. max. lance = 36 mm).

Conservation : M.A.N. (n° 83.223) (anc. coll. Baudon, puis Capitan).

Bibliographie : Baudon A. (1867), p. 724-736, 5 pl.

2 — En 1871, toujours dans le marais de Coincourt, lors de la construction de la route rejoignant Mouy à Hondainville, à trois

mètres de profondeur, on découvrit une hache et une lame de poignard en bronze.

Conservation : inconnue (ne s'agit-il pas de la hache à rebords, donnée par Baudon au Musée de Rouen ?) (Coutil, 1915).

Bibliographie : Baudon A. (1896), p. 271-279 ; Mortillet G. de, n° 803 ; Coutil L. (1915), p. 260.

60 NÉRY (arr. Senlis, c. Crépy-en-Valois)

1 — Les vestiges d'un habitat non fortifié ont été mis au jour sur le bord du plateau du "Mont Cornon" et la fouille a été menée par Françoise Audouze, en 1974. Une cabane quadrangulaire, partiellement amputée par une carrière, était établie sur un sol de pierres aménagé. La structure d'habitat est composée d'un ensemble de 18 trous de poteau, dont 11 dessinent les trois côtés d'un quadrilatère. Les poteaux ont un écartement moyen de 1,50 m et sont profonds de 0,30 m à 0,40 m pour des diamètres compris entre 0,10 m et 0,25 m. Sur le côté nord et en avant de l'habitat se trouve une aire de pierres chauffées de forme sub-circulaire, de 3 m^2 environ. Le matériel archéologique, bien que pauvre, se compose : de fragments de grands vases à provision, décorés d'impressions digitées et de cordons digités ; de petits vases carénés ; de vases à bords digités et d'un fragment de vase à décor incisé.

L'analyse palynologique montre que l'habitat se trouvait dans un paysage ouvert de prairies, certainement déboisé. Seulement deux grains de céréales ont été recueillis sur les lieux. Au niveau de la faune, c'est le porc qui domine, suivi du bœuf et du mouton, avec quelques vestiges de chien et de cerf.

Bibliographie : Audouze F., Jorrand J.P. et C., Marquis Ph. et Mommelé R. (1975) ; Blanchet J.C. (1976 b) ; Audouze F., Blanchet J.C. et Brunaux J.L. (1978), p. 75 à 77, fig. 5.

60 NEUILLY-EN-THELLE (arr. Senlis, ch. l. c.)

1 — Louis Coutil signale une épée pistilliforme atlantique de 54 cm de longueur, trouvée à Neuilly-en-Thelle. La lame est décorée de chaque côté de six traits incisés.

Conservation : inconnue.

Bibliographie : Coutil L. (1928), p. 23.

60 NOAILLES (arr. Beauvais, ch. l. c.)

1 — John Evans a recueilli une lame d'épée à languette trapézoïdale percée de deux trous de rivets et possédant une lame très effilée.

Conservation : Ashmolean Museum à Oxford (anc. coll. Evans).

Bibliographie : Breuil H. (dessins originaux au Musée de Beauvais) (pl. 41, n° 5) ; Evans J. (1882), p. 272.

2 — Poignard à languette simple arrondie, percé de deux trous de rivets. Bronze final I (L = 230, l1 = 28).

Conservation : Ashmolean Museum d'Oxford (n° 1927-2241).

Bibliographie : inédit.

60 NOGENT-SUR-OISE (arr. Senlis, c. Creil)

1 — M. Houbigant indique la découverte de l'extrémité d'un fourreau d'épée en bronze, trouvé au mois de juin 1838, sur la montagne de Nogent.

Conservation : inconnue.

Bibliographie : Graves L. (1856), p. 59, non illustré.

60 OGNOLLES (arr. Compiègne, c. Guiscard)

1— Petite hache à douille cylindrique, cassée sur le quart de la partie proximale ; découverte par A. Prévost à Ognolles, près de la ferme de l'Abbaye (L = 107 mm, l2 = 36 x 37).

Conservation : Musée Vivenel (anc. coll. Prévost à Ercheu), achetée par M. Mourichon.

Bibliographie : Blanchet J.C. (1968), p. 37-39, 1 fig. ; Blanchet J.C. et Lambot B. (1975), p. 42, fig. 31.

60 OISE (département de l')

Dans ce paragraphe, nous distinguerons les objets en bronze provenant du département de l'Oise, sans origine précise et les objets découverts dans les dragages de la rivière d'Oise dans le département.

1 et 2 — Deux haches à douille quadrangulaire, armoricaines, de type moyen, proviennent du département de l'Oise (L = 126 mm et L = 128 mm),

Conservation : Musée départemental de Beauvais, n° 52.108 et 52.103 (anc. coll. Clérambault).

Bibliographie : Blanchet J.C. et Lambot B. (1975), p. 52, fig. 44 et 45.

3 — Hache à large talon et à gorge assez profonde en U. Le décor forme un écusson en relief (L = 162 mm, l1 = 72). Cette hache est indiquée comme provenant du Mont-César. Elle peut donc provenir, soit de Catenoy, soit de Bailleul-sur-Thérain.

Conservation : Musée Vivenel.

Bibliographie : Blanchet J.C. et Lambot B. (1975), p. 31, fig. 7.

4 — Fragment d'épée en langue de carpe. La fusée et la lame sont cassées. Elle est décorée d'un filet, parallèle aux tranchants.

Conservation : M.A.N., n° 74.711.

Bibliographie : inédit.

5 — Hache à ailerons subterminaux avec anneau (L1 = 165,5 mm, l1 = 28,5, l2 = 25, l3 = 38, ép. = 39).

Conservation ; coll. Fréon P.L. (anc. coll. Clerambault).

Bibliographie : Cordier G. (1978).

6 — Pointe de lance à douille très courte, à lame à contour ogival (L1 = 179 mm, L2 = 157, l3 = 22, l1 = 43,5).

Conservation : coll. Fréon P.L. (anc. coll. Clerambault).

Bibliographie : Cordier G. (1978).

60 OISE (dragages de la rivière)

7 — Hache à ailerons subterminaux (L = 153 mm, l1 = 53,3, ép. = 38).

Conservation : coll. Daniel R. à Paris (n° 30.919).

Bibliographie : inédit.

8 — Fragment de pointe de lance en bronze ayant conservé son bois d'emmanchement en frêne.

Conservation : inconnue.

Bibliographie : Barbier P. (1920), p. 33-36, fig. 1 à 3.

60 ORROUY (arr. Senlis, c. Crépy-en-Valois)

1 — *L'hypogée du Mont Nègre*

Cette sépulture collective, située à 50 m au-dessus de la vallée de l'Automne, sur le flanc sud du Mont Nègre, contenait au moins 50

individus. Cet hypogée appartient au néolithique final S.O.M. mais parmi le mobilier classique se trouvait *une cuillère en bronze* dont le manche grêle se terminait par une petite figurine d'un travail remarquable. Cette découverte est ensuite reprise par différents auteurs, dont l'Abbé Breuil (1889), qui y voyait l'association de l'Age de la Pierre polie et de l'Age du Bronze. L'objet en question est toutefois trop mal connu (manque d'illustration) pour qu'on puisse parler de l'Age du Bronze.

Conservation : inconnue.

Bibliographie : Broca (1864), p. 718-722 ; Broca (1874), p. 356-365 ; Breuil H. (1889), p. 590.

2 — *"Champlieu"*

Au nord d'Orrouy, sur un plateau à la limite Sud du massif forestier de Compiègne, se trouve l'important habitat et ensemble cultuel gallo-romain de Champlieu.

Quelques objets en bronze furent trouvés dans les fouilles du siècle dernier mais, avant ces recherches, on signalait déjà quelques découvertes de l'âge du Bronze.

— Graves L. (1856), p. 176 : « On y trouve des armures... et des *fers de lance en bronze...* »,
p. 326 : « Don Grenier signale en 1769, la découverte de deux cercueils, desquels on retira *deux fers de lance en bronze, une urne...* ».

Ensuite, G. de Mortillet (1894, p. 322), indique : « des débris fort nombreux ont été trouvés dans les fouilles, dont il n'en reste plus que treize ».

En réalité, le matériel recueilli fut regroupé pour en faire un prétendu dépôt (Dechelette, 1913, p. 86, dépôt n° 589).

En réalité, nous avons à Champlieu un mélange d'objets ramassés en surface et d'autres trouvés au cours des fouilles du siècle dernier.

2-1 — Une lame de poignard à encoche et à languette arrondie. Elle portait la mention "terre végétale", sur l'étiquette, et aurait donc été trouvée en surface. Elle serait comparable à une autre des tourbières d'Arry (80) (L = 118 mm).

Conservation : inconnue (anc. coll. Boulet, n° 291).

Bibliographie : Breuil H. (1901), p. 293, fig. 1, n° 1 ; Doize R.L. (1965), p. 248-249, fig. 1, n° 1.

2-2 — Fragment de lame d'épée ou de poignard en bronze, provenant des fouilles, près des bains de Champlieu (L = 82 mm, l = 21).

Conservation : inconnue (M.A.N. ?).

Bibliographie : Cauchemé V. (dessins originaux au Musée Vivenel).

2-3 — Pointe de flèche en bronze, à long pédoncule et à ailerons, trouvée près des bains (L = 46 mm, l = 21).

Conservation : inconnue (M.A.N. ?).

Bibliographie : Cauchemé V. (dessins originaux au Musée Vivenel).

2-4 — Pointe de flèche à douille. La pointe est cassée au tiers supérieur (L à l'origine = 54, l = 14, ∅ = 10).

Conservation : M.A.N. n° 14.125.

Bibliographie : inédit.

2-5 — Hache à rebords peu élevés et tranchant peu arqué (L = 109 mm, l1 = 41, l2 = 23, l3 = 20, ép. = 16).

Conservation : M.A.N. n° 117.

Bibliographie : inédit.

2-6 — Hache à rebords élevés et épais (L = 153, l = 56).

Conservation : Musée du Périgord (M.F. 1607) (anc. coll. A. Baudon).

Bibliographie : Coffyn A. (1969), p. 109, fig. 8, n° 1.

3 et 4 — Dans l'ancien catalogue des objets du Comité Archéologique de Senlis, il est indiqué deux haches avec anneau provenant d'Orrouy. Comme les étiquettes ont disparu, il est difficile de retrouver ces haches dans les collections maintenant déposées au Musée de Senlis.

Conservation : Musée de Senlis (?) (anc. coll. H. de Thury 16 et 17).

Bibliographie : de Maricourt R. et Vinet (1880) ; Blanchet J.C. et Lambot B. (1975), p. 64-65, fig. 74.

PIERREFONDS (arr. Compiègne, c. Attichy)

1 — Hache à rebords élevés et épais, avec léger rétrécissement médian (L = 153 mm, l1 = 56, l2 = 21, ép. = 25). Provenance exacte non précisée.

Conservation : Musée du Périgord (MF 1607) (anc. coll. Baudon A.).

Bibliographie : Coffyn A. (1969), p. 109, fig. 8, n° 1.

2 — Hache à ailerons subterminaux qui provient aussi de Pierrefonds sans précision (L = 127 mm).

Conservation : inconnue (anc. coll. P. Boulet).

Bibliographie : Doize R.L. (1965), p. 251, fig. 1, n° 9.

60 PIERREFONDS "Mont Berny"

3-1 — Tranchet à manche se terminant en pointe, trouvé sur le "Mont Berny", en forêt de Compiègne (site gallo-romain de la Ville des Gaules) (L = 91 mm).

Conservation : inconnue (anc. coll. Boulet P.).

Bibliographie : Doize R.L. (1965), p. 251, fig. 1, n° 7.

3-2 — Hache à douille, à corps facetté, provenant du Mont Berny ou de Cuise-la-Motte (voir la description dans ce dernier pays). (M.A.N. n° 14.122).

3-3 — Trois épingles en bronze proviennent des fouilles de la "Ville des Gaules", au Mont-Berny. La première épingle est une épingle à tête en trompette, décorée de cercles concentriques et de chevrons. La deuxième est une épingle à tête pyramidale et la troisième est à tête vasiforme.

Conservation : M.A.N., n° 13.786.

Bibliographie : inédit.

60 PIERREFONDS "La Folie"

4 — La Folie est un lieu-dit situé à l'ouest de Pierrefonds, bien connu par ses sources ferrugineuses et sulfureuses qui ont attiré les Gallo-romains. Des fouilles ont été entreprises sur l'ancien établissement thermal en novembre 1842, par M. Boitel de Dienval. Trois objets en bronze y ont été découverts

4-1 — Pointe de lance de petite taille (L = 97 mm, L1 = 62, l1 = 19,5, ∅ = 9).

Conservation : disparue.

Bibliographie : Cauchemé V. (dessins originaux au Musée Vivenel) (pl. 24 A).

4-2 — Hache à talon de type normand à gorge profonde. Le décor est formé d'un trident en relief.

Conservation : disparue.

Bibliographie : Cauchemé V. (dessins originaux au Musée Vivenel) (pl. 24 A).

4-3 — Poignard à lame fixée sur la poignée à l'aide de trois rivets disposés en triangle sur la garde. La poignée doit être creuse. Elle s'évase jusqu'au pommeau ovalaire, creux également. Sous le pommeau sont placés trois boutons disposés en triangle. La poignée est décorée de séries d'incisions et de triangles quadrillés à têtes opposés. Sur le pourtour de la garde se trouve une double rangée de petits points en relief, imitant un cloutage sur un manche de bois. La pointe de la lame est cassée. Cette dernière a un léger bourrelet axial et elle est décorée sur les plats d'une bande quadrillée et d'incisions parallèles (L = 250 mm à l'origine, L = 173 mm, longueur de la poignée = 95). Bronze ancien.

Conservation : disparue.

Bibliographie : Cauchemé V. (dessins originaux au Musée Vivenel) (pl. 24 A) ; Caillette de l'Hervilliers (1869), p. 307 ; Boitel de Dienval A. (1884), p. 7 ; Blanchet J.C. et Lambot B. (1975).

60 PONTPOINT (arr. Senlis, c. Pont-Ste-Maxence)

1 — Un dépôt fut trouvé sur le territoire de cette commune au siècle dernier. Malheureusement de nombreuses confusions sont nées des sources documentaires d'origines très imprécises et aussi du mélange du matériel lors du transfert des collections du Musée de Cluny à celui des Antiquités Nationales.

a) *Analyse critique des publications anciennes*

— L. Graves (1856) cite ce dépôt à deux reprises :

p. 59 : "On découvrit en 1841, au-dessus de Saint-Pierre de Pontpoint, un amas d'instruments ou armes en cuivre, telles que hameçons, lances, haches, etc...

p. 179 : "On retira de terre en 1841, sur la colline de Saint-Pierre, à la Cavée Vilaine, un fer de lance, une spatule et des ciseaux en bronze. Ces instruments n'étaient accompagnés d'aucun autre objet".

Louis Graves donne dans ces deux commentaires ce qui semble être la même découverte. Nous avons déjà noté de tels faits chez cet auteur.

— Anonyme (1844) "Le Musée des Thermes et de l'Hôtel de Cluny vient de s'enrichir d'un grand nombre d'objets donnés par Eug. Guillemot qui les a recueillis près de Pontpoint (Oise), où ils ont été découverts en défrichant un bois. Ce don se compose d'armes et d'ornements en bronze d'origine gallo-romaine, tels que bracelets, boucles d'oreilles, hachettes de grandeurs et de formes variées, de fers de lance, etc... Tous ces objets ont été trouvés liés ensemble par des bandelettes de cuivre très minces".

— Inventaire du Musée de Cluny (1844)

Le cahier des entrées de ce musée consigne ce dépôt sous le n° 1799, à la date du 10 avril 1844 : "Série d'objets gallo-romains donnés par Monsieur Eug. Guillemot et trouvés dans un bois de la commune de Pontpoint, entre Verberie et Pont-Ste-Maxence, sur les bords de l'Oise".

Beaucoup d'imprécisions apparaissent dans cette courte note.

— Mortillet G. de (1894, p. 323)

Cet auteur signale des débris divers nombreux et 26 objets recensés au total (au Musée de Cluny).

— Breuil H. (1889, p. 588 et 597)

"A Pontpoint, la hache à ailerons est réunie dans une cachette à des haches à douille de type très aberrant".

..."Une hache à douille avec développement des flancs, rappelant des ailerons"... "Une autre à petite douille carrée, avec des filets ornementaux en forme d'ailerons et tranchant très élargi"... "Un grand et bel hameçon".

— Déchelette J. (1913, p. 87)

S'appuyant sur l'avis écrit de H. Breuil, ce spécialiste va créer deux dépôts :

Dépôt n° 591 — Pont-Sainte-Maxence "La colline Saint-Pierre". "La Cavée Vilaine" - : 1 poignard, 1 lance, haches à ailerons, hache à douille et il indique plus loin en se référant à Breuil : 1 poignard, 1 hache à aileron, 1 hache à douille, en dépôt au Musée de Beauvais.

Dépôt n° 590 — Saint-Pierre-Pontpoint - 2 haches à ailerons, 3 haches à bords droits, 1 gouge à bords droits, 1 ciseau, 1 hameçon, 1 fragment d'épée, 1 pointe de lance, 3 bracelets, 2 pendants d'oreille, 10 anneaux.

Il semble bien que Déchelette ait créé deux dépôts par confusion avec les publications anciennes. Par ailleurs aucune découverte de dépôt de l'Age du Bronze n'est signalée à Pont-Sainte-Maxence. Il faut préciser que les deux communes sont mitoyennes.

b) *Analyse du matériel archéologique identifié*

1-1 — Hache à talon de type normand. Le décor est composé de deux dépressions en forme de U, sous le talon (L = 158 mm, L1 = 73, l1 = 69, l2 = 25, ép. = 26) (M.A.N. n° 30.605).

1-2 — Bracelet ovalaire, fermé, à section circulaire, décoré sur la face extérieure de quatre petites proéminences en relief, opposées (L = 101 mm, l = 70, ∅ = 5,5) (M.A.N. n° 30.606, anc. n° 7835).

1-3 — Fragment de garde d'épée pistilliforme de type atlantique (M.A.N. n° 30.607, anc. n° 7836).

1-4 — Gouge à douille circulaire (L = 110 mm, ∅ = 20) (M.A.N. n° 31.018).

1-5 — Fragment intérieur de bouterolle, à section losangique (M.A.N. n° 31.019).

1-6 — Fragment de tube cylindrique en bronze embout de lance (L = 110 mm, ∅ = 15) (M.A.N. n° 31.020).

1-7 — Objet indéterminé, peut-être s'agit-il d'un manche d'outil avec douille (M.A.N. n° 31.020).

1-8 — Trois culots de fonte en bronze. L'un deux porte des traces de burinage (petite enclume ?) (M.A.N. n° 31.021).

1-9 — Fragment médian d'une bouterolle en bronze de section losangique (L = 125 mm) (M.A.N. n° 31.022).

1-10 — Petite pointe de lance à ailerons assez larges et à douille courte (L = 123 mm, L2 = 16, l1 = 46, ∅ = 23) (M.A.N. n° 31.023).

1-11 — Hache à douille sub-carrée. Les plats du tranchant se détachent de la douille par un petit étranglement (L = 103 mm, L. de la douille = 59, l1 = 61, ∅ = 32 x 32) (M.A.N. n° 31.024).

1-12 — Hache à douille carrée, à tranchant large, légèrement individualisé (L = 82 mm, L. douille = 55, ∅ = 23 x 23) (M.A.N. n° 31.024).

1-13 — Hache à douille sub-carrée (ou herminette) à étranglement médian, à anneau transversal, avec ailerons simulés en relief (L = 60 mm, l1 = 31, ∅ = 20 x 19) (M.A.N. n° 31.024).

1-14 — Hameçon (M.A.N., vitrine).

1-15 — Hache à aileron subterminaux brisés (L = 148 mm, l1 = 48, l2 = 34), détruite dans le musée de Beauvais en 1940.

Bibliographie : Breuil H. (dessins originaux au Musée de Beauvais) (pl. 39, n° 3).

1-16 — Pointe de lance à courte douille (L = 151 mm, L2 = 21, l1 = 52, ∅ = 21), détruite avec le musée de Beauvais en 1940.

Bibliographie : Breuil H. (dessins originaux au Musée de Beauvais) (pl. 44, n° 2).

1-17 et 1-18 — Dans le catalogue des objets appartenant à l'ancien Comité Archéologique de Senlis, nous avons trouvé la mention de 2 haches à douille en bronze données par M. Eug. Guillemot (le même donateur que pour le musée de Cluny). Ces haches proviennent de Pontpoint, mais nous n'avons pu les retrouver au musée actuel de Senlis car les étiquettes se sont décollées. Il est possible que les deux haches à douille (n° H 19 et H 20 ?) en proviennent.

Bibliographie : Maricourt et Vinet (1880) ; O'Connor B. (1980), p. 137.

c) *Analyse du matériel manquant*

Les anneaux - Les boucles d'oreille - Les bracelets (un seul retrouvé) - Bandelettes de cuivre.

Finalement, on s'aperçoit, à partir de cette étude critique, que le dépôt de Saint-Pierre-Pontpoint peut être en grande partie reconstitué grâce au matériel retrouvé au Musée des Antiquités Nationales et aux sources anciennes.

2 — Hache à douille, avec ailerons simulés, signalée par Woillez, comme trouvée dans un tombeau à Pontpoint. S'agit-il d'une hache à rattacher au dépôt de Pontpoint ?

Conservation : inconnue.

Bibliographie : Woillez E. (dessins originaux à la bibliothèque de Beauvais (archives S.A.O.).

3 — Poirmeur signale une épée en bronze, à lame pistilliforme, avec petits rivets qui garnissent la poignée à soie plate. Il s'agit probablement d'une épée hallstattienne. (Peut-être s'agit-il de la même épée que celle de Pont-Sainte-Maxence, 2).

Conservation : inconnue.

Bibliographie : Poirmeur (1930), p. 22 et 23.

4 — Pointe de flèche en bronze, à pédoncule et ailerons. Elle a été découpée au burin dans une plaque de tôle et polie sur les tranchants. Elle a été trouvée en surface au lieu-dit "La Vigne Feuillette" en 1977.

Conservation : coll. Vernet à Trumilly.

Bibliographie : inédit.

5 — Fouju a trouvé à la fin du siècle dernier de nombreux vestiges préhistoriques et protohistoriques dans la plaine alluviale de l'Oise, au lieu-dit "Le Moulin de la Plaine", à Moru. Le site principal a été détruit par des grévières et plus récemment par le passage de l'autoroute A1.

L'occupation néolithique va du danubien jusqu'au S.O.M., avec la mise au jour d'une sépulture collective en fosse, formée d'un muret périphérique.

Le Chalcolithique de type "Gord" a été trouvé près du ruisseau de Rouanne dans une zone formée de sables soufflés. Le matériel recueilli comprend : du débitage, des grattoirs, des fragments de poignards en silex, à retouches plates périphériques, unifaciales, une flèche foliacée à retouches envahissantes bifaciales, des tessons de céramique grossière avec des vases à fond plat, de couleur brun-ocre, un fragment de col avec une languette et un autre avec un bouton perforé horizontalement et un morceau de col de gros vase ayant une surface lissée aux doigts.

Conservation : I.P.H. et Musée Vivenel à Compiègne.

Bibliographie : Blanchet J.C. et Fitte P. (1978) ; Blanchet J.C. et Lambot B. (1982).

60 PONT-SAINTE-MAXENCE (arr. Senlis, ch. l. c.)

1 — Déchelette signale par erreur un dépôt dans cette commune (dépôt n° 591) (voir Pontpoint, 1).

2 — Epée hallstatienne à languette, à quatre petits trous de rivets, avec deux petits ricassos à cran (L = 699 mm, à l'origine = 710 mm), largeur de la lame = 39) ; c'est une épée du type de Gündlingen. Peut-être s'agit-il de la même lame d'épée signalée à Pontpoint (3).

Conservation : Musée Vivenel n° 5345 (anc. coll. de Mme de la Motte-Rouge).

Bibliographie : Blanchet J.C. et Lambot B. (1975), p. 47, fig. 36.

3 — Graves indique que M. de Cayrol lui a montré *un glaive en bronze*, à filets, très bien conservé, trouvé dans l'Oise devant Pont-Sainte-Maxence. S'agit-il d'une épée pistilliforme, atlantique ?

Conservation : disparue.

Bibliographie : Graves L. (1856), p. 179, non illustré.

4 — Courte épée à languette simple trapézoïdale, avec deux rivets et deux échancrures latérales. Cette lame a été draguée dans l'Oise, au printemps 1949, un peu en aval de Pont-Sainte-Maxence (L = 319 mm, l1 = 65, l2 = 74).

Conservation : Musée Vivenel (anc. coll. Durvin P.).

Bibliographie : Durvin P. (1959), p. 213 à 218, pl. XLVII n° 2 ; Blanchet J.C. et Lambot B. (1975), p. 32 et 33, fig. 9.

5 — Pointe de lance à longue douille et à ailerons de forme flamboyante, trouvée en 1893 dans les dragages de l'île qui existait autrefois à l'aval du pont (L = 258 mm, L1 = 183, l1 = 46, ∅ = 22 à 25).

Conservation : M.A.N. n° 45.809 (anc. coll. Plessier).

Bibliographie : Plessier L. (1913), fig. 5 ; Breuil H. (dessins originaux au musée de Beauvais, pl. 43, n° 3) (attribuée à tort à Creil par Breuil).

6 — Pointe de lame d'épée trouvée en 1980 par André Decormeille dans les déblais du dépôt de dragages de l'Oise, rive gauche après le pont. Il provient donc de la région de Pont-Sainte-Maxence. Le type d'épée ne peut être déterminé (L. du fragment = 32 mm, l = 14 mm).

Conservation : Musée Vivenel à Compiègne.

Bibliographie : inédit.

7 - Près des bords de l'Oise, au lieu-dit "l'Ile aux Prêtres", Monsieur André Decormeille a fouillé en 1981, une grande fosse humique, noirâtre, appartenant au Bronze final tardif. D'autres fosses apparaissent dans le champ.

Le matériel se compose essentiellement de tessons très fragmentés, décorés d'impressions digitées sur le haut de la panse ou sur la lèvre, de cordons digités et d'incisions sur le col. Une armature de flèche triangulaire en tôle de bronze est du type "le Bourget".

Conservation : dépôt de fouilles de Senlis.

Bibliographie : rapport de fouilles 1981.

8 — Dans le "Bois de Sarron", près du hameau de Petit-Villette, un site chasséen a été fouillé par J.C. Blanchet en 1981 et 1982 sur l'emprise de la voie industrielle de l'Oise.

Au-dessus du niveau chasséen il a été recueilli quelques éléments de céramique d'allure du Bronze ancien. La pâte est plus grossière et de couleur brun-rougeâtre. L'état fragmenté de la poterie ne permet pas de reconstitution. Trois tessons sont décorés à la cordelette et au poinçon vibré, pour former des motifs losangiques ou en guirlande. Une grande anse en ruban possède ce dernier décor.

Conservation : dépôt de fouille de Compiègne.

Bibliographie : rapport de fouille 1982.

60 PRÉCY-SUR-OISE (arr. Senlis, c. Creil)

Lame de grande épée pistilliforme. La partie médiane de la fusée a un renflement pointu. La garde est assez évasée et possède deux trous de rivets. Deux importantes coches sont placées sous la garde. Les ricassos sont peu importants. Cette épée s'apparente au type de Forel par sa garde, mais le pommeau est proche du type de Mayence.

Conservation : moulage au Musée de Senlis (anc. coll. Delmotte à Précy-sur-Oise).

Bibliographie : Breuil H. (dessins originaux au Musée de Beauvais, pl. 40, n° 5 ; Coutil L. (1928), p. 28.

60 RETHONDES (arr. Compiègne, c. Attichy)

1 — D'après Louis Graves, on a découvert dans de nombreuses tombes des bracelets et des torques en bronze à spirales, à la ferme de Belle-Assise à Rethondes (Oise). Nous avons retrouvé un dessin original de Woillez E. qui figure un de ces torques. Il s'agit d'un matériel de la Tène ancienne appartenant probablement à une nécropole.

Conservation : inconnue (anc. coll. Boulet et de Crouy)

Bibliographie : Graves L. (1856), p. 62 ; Calland V. (1869 a), p. 131-134 ; Anonyme (1869 b), p. 414 ; Quenel (1913) ; Woillez (dessins originaux à la bibliothèque de Beauvais (archives S.A.O.).

2 — Lame de poignard trouvée dans l'Aisne en 1952, près du pont de Rethondes. La languette est simple, arrondie et percée de cinq trous de rivets. Les plats de la lame sont décorés symétriquement de 12 nervures dans la partie supérieure (L = 180 mm, l = 53,4).

Conservation : coll. Bejot à Rethondes.

Bibliographie : Blanchet J.C. (1973), p. 55-56, fig. 9, n° 1.

Analyse : Rennes 3212.

60 RHUIS (arr. Senlis, c. Pont-Ste-Maxence)

1 — Parlant de dépôts d'instruments de cuivre, Louis Graves signale "quelques-uns" de ces mêmes objets recueillis sur le Mont-Catillon à Rhuis.

Conservation : inconnue.

Bibliographie : Graves L. (1856), p. 59, non illustré.

60 RIVECOURT (arr. Compiègne, c. Estrées-Saint-Denis)

1 — Un cercle a été découverte par R. Agache, au lieu-dit "La Saule Ferrée", au cours d'un survol aérien le 18 juin 1976. Il a été fouillé par J.C. Blanchet et son équipe, au mois de septembre 1980. Le grand cercle mesure 15,50 m de diamètre. Il a un profil en V, de 1,15 m d'ouverture pour 1,10 m de profondeur. Dans la partie interne du cercle, il a été trouvé un fossé segmenté circulaire décentré vers l'est et deux parties d'autres fossés. L'étude du remplissage des fossés permet de supposer l'existence d'une motte tumulaire centrale à l'origine. La datation de ce cercle ne peut être assurée en raison de l'absence de vestiges bien typés.

Conservation : dépôt de fouilles de Compiègne.

Bibliographie : Blanchet J.C. et Bouchain P. (1980).

60 ROBERVAL (arr. Senlis, c. Pont-Ste-Maxence)

1 — Le Musée des Antiquités Nationales possède une pointe de lance à petite douille provenant de Roberval ou de Boran (L = 128 mm, L2 = 31, l2 = 32, ∅ = 22,5).

Conservation : M.A.N. n° 82.237.

Bibliographie : inédit.

60 ROSIÈRES (arr. Senlis, c. Nanteuil-le-Haudouin)

1 — Valve de moule de hache à talon en bronze, de type normand. Le décor est formé d'un V et d'un pois en relief (H = 198 mm, l = 57).

Conservation : Musée de Mosheim (Bas-Rhin).

Bibliographie : Déchelette J. (1910), app. II ; Mohen J.P. (1978), p. 31.

60 ROSOY-EN-MULTIEN (arr. Senlis, c. Betz)

1 — Parlant des associations d'objets néolithiques et de l'Age du Bronze, Breuil H. signale des faits analogues dans les ossuaires d'Orrouy et de Rosoy (Oise).

Conservation : inconnue.

Bibliographie : Breuil H. (1889), p. 590, non illustré ; Gaucher G. (1981), p. 355.

60 — SACY-LE-GRAND (arr. Clermont, c. Liancourt)

1 — Louis Graves indique que M. Houbigant conserve une sorte de *ciseau en bronze,* long de trois pouces et demi, qui a dû servir à tailler la pierre. Il proviendrait du marais.

Conservation : inconnue (anc. coll. Houbigant).

Bibliographie : Graves L. (1856), p. 152 ; Gaucher G. (1981), p. 355.

2 — Fragment d'épée à languette tripartite proche du type de Locras. Les rebords sont décorés d'encoches et d'X. Deux trous sur la poignée.

Conservation : détruit avec le Musée de Beauvais en 1940.

Bibliographie : Breuil H. (dessins originaux au Musée de Beauvais) (pl. 33, n° 4) ; Coutil L. (1926-28), p. 28.

3 — Hache à talon assez étroit, non décorée qui paraît brute de coulée (L = 153 mm, L2 = 85, l1 = 61, l2 = 24).

Conservation : détruit avec le Musée de Beauvais en 1940.

Bibliographie : Breuil H. (dessins originaux au Musée de Beauvais) (pl. 52, n° 2).

60 SAINT-AUBIN-EN-BRAY (arr. Beauvais, c. Le Coudray-Saint-Germer)

1 — Hache à talon de type normand, non décorée, trouvée au lieu-dit "Les Sables des Fontainettes", en 1965 (parcelle cadastrée section Z.A. n° 36) (L = 169 mm, L2 = 91, l1 = 70, l2 = 23).

Conservation : coll. de M. Prévost à St-Aubin-en-Bray.

Bibliographie : Durvin P. (1974), p. 19-22.

60 SAINT-JEAN-AUX-BOIS (arr. et c. Compiègne)

1 — Nous ne disposons que de peu de renseignements sur la mise au jour de 4 haches en bronze au "Vivier Payen", en novembre ou décembre 1847. Dépôt ?

Conservation : inconnue (Musée Vivenel ?)

Bibliographie : Dervillé (1901) ; Soubeiran (1926), p. 63 ; Gaucher G. (1981), p. 355.

2 — Fragment inférieur de hache à douille, probablement carrée, à forte teneur en plomb, trouvée au Nord de la source de "La Michelette", en forêt de Compiègne.

Conservation : coll. Vernet à Trumilly (Oise).

Bibliographie : inédit.

60 SAINT-JUST-EN-CHAUSSÉE (arr. Clermont, ch. l. c.)

1 — Un dépôt du début du Bronze final a été découvert en 1936 par M. Dupont dans l'ancienne briqueterie de Saint-Just-en-Chaussée connue surtout comme gisement du Paléolithique ancien et moyen, par les travaux de F. Bordes.

C'est à l'entrée Sud de Saint-Just-en-Chaussée, aux lieux-dits : "Le Gros Choquet et la Justice", que M. Dupont put recueillir avec les ouvriers quelques objets de bronze provenant d'un espace assez réduit.

Tous les objets sont brisés, sauf un petit poignard. Ils étaient visiblement destinés à la fonte.

1-1 — Epée à languette simple, étroite, comportant quatre encoches latérales - variante du type de Rixheim (L = 520 mm, L. languette = 38, l. languette = 30, l. tranchant = 32, ép. = 7,5).

1-2 — Epée à languette simple trapézoïdale, à quatre trous de rivets (L = 525 mm, L. languette = 55, l. languette = 40, l. tranchant = 26, ép. = 7).

1-3 — Fragment proximal d'une lame d'épée à languette simple trapézoïdale, avec deux coches latérlaes opposées (h. languette = 44 mm. l. max. languette = 46, l. tranchant = 21).

1-4 — Fragment proximal de lame d'épée à languette simple étroite, à encoches latérales et deux larges trous (L = 108 mm, l. languette = 34, l. tranchant = 26, ép. = 5).

1-5 — Fragment proximal de lame d'épée à languette simple et étroite, à deux encoches profondes latérales (L = 63 mm, l. languette = 37, l. tranchant = 34, ép. = 8).

1-6 — Fragment de languette étroite avec bourrelet axial, rebords latéraux et quatre trous de rivets (L = 59 mm, l = 39, ép. = 6).

1-7 — Neuf fragments de lames d'épées à section biconvexe. Ils mesurent = 170 mm, 95, 210, 122, 98, 148, 113, 110, 59.

1-8 — Poignard à coches latérales opposées, situées près de l'extrémité proximale de la languette simple, arrondie (L = 191 mm, l. du talon = 23, l. lame = 19).

1-9 — Fragment médian de hache à talon avec anneau, du type de Rosnoën. La gorge du talon en U est assez profonde (L = 48 mm, l. = 30).

1-10 — Fragment proximal de hache à ailerons médians. L'extrémité se termine en lunule (L = 66 mm, ép. 16).

1-11 - Lance à pointe cassée, à douille longue et à ailerons assez larges (L = 190 mm, L2 = 83, l1 = 54, ∅ = 24).

1-12 — Lame à pointe cassée, à douille longue et à courts ailerons (L = 133 mm, l1 = 28, ∅ = 25).

1-13 — Fragment proximal de pointe de lance à ailerons assez larges (L = 82 mm, l1 = 42).

1-14 — Fragment proximal de pointe de lance à ailerons larges, légèrement flamboyants (L = 126 mm, l1 = 52).

1-15 — Fragment distal et médian de pointe de lance à douille moyenne (L = 108 mm, l1 = 46, ∅ = 24, L2 = 55).

1-16 — Fragment d'épingle à disques, à extrémités cassées. La partie centrale est renflée et possède vingt-quatre disques plats dont cinq sont décorés d'encoches incisées. Aux extrémités de ces disques sont placés deux triangles très allongés, hachurés horizontalement (L = 240 mm).

1-17 — Fragment de rouelle de 49 mm de diamètre, à six rayons et anneau central. Les rayons sont décorés de liserés obliques. La cassure a dû se produire à la fixation qui a disparu.

Le dépôt de Saint-Just-en-Chaussée comporte un ensemble de vingt-cinq objets presque tous brisés. Il est essentiellement composé d'épées, de pointes de lances, de haches et de parures. Il y manque en particulier des bracelets et des faucilles. Bronze final I.

Conservation : coll. de M. Dupont à Saint-Just-en-Chaussée.

Bibliographie : Blanchet J.C. (1976 a), p. 29-42 ; Blanchet J.C. et Mohen J.P. (1977).

Analyse : Rennes n°s 2307 à 2322.

2 — Pointe de lance de type britannique à œillets sur la douille, signalée par J. Briard à Saint-Just-en-Chaussée. Cet objet ne provient pas de cette commune.

Bibliographie : Briard J. (1963), p. 571-578.

60 SAINT-LEGER-AUX-BOIS (arr. Compiègne, c. Ribécourt)

1 — Hache à grands ailerons subterminaux d'allure trapue (L = 119 mm, l1 = 56, ép. = 35).

Conservation : M.A.N. (n° 14.120).

Bibliographie : inédit.

60 SAINT-LEU-D'ESSERENT (arr. Senlis, c. Creil)

1 — Torque en or du type de Yeovil, trouvé le 10 mai 1843, lors des travaux de construction de la ligne de chemin de fer Paris-Maubeuge, à la limite de Saint-Leu-d'Esserent et de Montataire. Il est formé d'une mince tige de 1,05 m de longueur, avec des extrémités tronconiques, recourbées en crochets de 57 mm de longueur. La section de la tige est cruciforme et tordue sur elle-même.

Conservation : Cabinet des Médailles à Paris, n° 14.876.

Bibliographie : Houbigant (1860), p. 110-125, pl. 5 et 6 ; Costa de Beauregard (1905), p. 292 ; Durvin (1961), p. 7-8, 1 photo ; Briard (1963), p. 149.

2 — Epée pistilliforme à languette tripartite de type atlantique, draguée dans l'Oise. Elle est décorée sur les plats de la lame de cinq incisions. Absence de ricasso (L = 555 mm, l. lame = 49).

Conservation : Musée privée du Château de Vez (anc. coll. Poierrier).

Bibliographie : Hémery M. (1925), p. 53-56, fig. 1 ; Lambot B. (1977), p. 43-44, fig. 44.

3 — Fragment de lame d'épée pistilliforme, décorée de quatre séries d'incisions groupées par trois et parallèles aux tranchants. Cette épée a été trouvée dans les dragages entre le pont de Saint-Leu-d'Esserent et la sucrerie, en avril 1975 (L = 489 mm, l = 49).

Conservation : dépôt de fouilles de Creil.

Bibliographie : Blanchet J.C. et Lambot B. (1977 c), p. 71-72, fig. 12.

4 — Pointe de lance à douille moyenne. Elle est décorée de trois points et deux incisions entre les points, placés au milieu de la douille (L = 157 mm, L1 = 110, l1 = 40, ∅ = 25).

Objets trouvés dans les dragages de l'Oise en avril 1975, entre Villers-sous-Saint-Leu et le Pont de Saint-Leu-d'Esserent.

Conservation : dépôt de fouilles de Creil.

Bibliographie : Blanchet J.C. et Lambot B. (1977 c), p. 70-71, fig. 10 et 11.

5 — Hache à douille sub-carrée et à constitution médiane (L = 112 mm, L1 = 58, l2 = 28,5 x 31,5, l1 = 37,9 mm, poids = 215 gr).

Conservation : Musée privé du Château de Vez (anc. coll. Poierrier).

Bibliographie : Hémery M. (1925), p. 56-57, fig. 1 ; Lambot B. (1977), p. 43 à 45, fig. 2.

6 — Pointe de lance, à ailerons biconvexes, trouvée lors des dragages de l'Oise à Saint-Leu-d'Esserent (L = 228,3 mm, L1 = 76,3, L2 = 152, ∅ = 26,3).

Conservation : coll. Laurent à Nogent-sur-Oise.

Bibliographie : Blanchet J.C., Cornejo A., Lambot B. et Laurent S. (1978), p. 94, fig. 24.

7 — Fragment de pointe de lance à douille cassée, du Bronze final. Provient des dragages de l'Oise de cette région, mis en dépôt à Saint-Leu-d'Esserent (L = 145 mm, l = 35).

Conservation : coll. Cornejo Alberto.

Bibliographie : Blanchet J.C., Lambot B., Cornejo A. et Laurent S. (1978), p. 94-95, fig. 26.

8 — Poignard à languette simple arrondie, avec deux encoches latérales et deux rainures sur la lame. Cet objet a été trouvé dans le dépôt de dragages de Saint-Leu-d'Esserent (L = 165 mm, l = 26, ép. = 4).

Conservation : coll. Cornejo Alberto.

Bibliographie : Blanchet J.C., Lambot B., Cornejo A. et Laurent S. (1978), p. 94, fig. 23.

9 — Trois disques en tôles de bronze, percés d'un trou central et maintenus ensemble (∅ = de 95 à 90 mm).

Conservation : coll. Cornejo Alberto.

Bibliographie : Blanchet J.C., Lambot B, Cornejo A. et Laurent S. (1978), p. 94-95, fig. 27.

10 — Le fragment inférieur d'une bouterolle en bronze a été découvert dans les dragages de l'Oise en 1975, entre Saint-Leu-d'Esserent et Boran. La section est sub-losangique et le décor est constitué de deux filets incisés, parallèles aux bords (L = 110 mm, l. à la base = 13,6 mm, ép. moy. = 11,9 mm). Bronze final II.

Conservation : dépôt de fouilles de Senlis.

Bibliographie : Femolant J.M. (1981), p. 2-3, fig. 1.

Analyse spectographique :

11 — Pointe de lance à douille brisée à la base et à ailerons flamboyants. Dragages de l'Oise de la région de Saint-Leu-d'Esserent (L = 146 mm, l = 45, ∅ = 21).

Conservation : coll. Cornejo Alberto.

Bibliographie : Blanchet J.C., Cornejo A., Lambot B. et Laurent S. (1978), p. 94-95, fig. 25.

12 — Rasoir en bronze trapézoïdal, muni d'une attache décorée en V avec deux petits anneaux latéraux (L = 82 mm, l = 33). Début du premier Age du Fer.

Conservation : coll. Cornejo A.

Bibliographie : Blanchet J.C., Cornejo A., Lambot B. et Laurent S. (1978), p. 96, fig. 28.

13 — Hache à douille sub-carrée, sans anneau, en fer (L = 132 mm, l. tranchant = 48, l. douille = 39 x 40).

Conservation : coll. Cornejo A.

Bibliographie : Blanchet J.C., Cornejo A., Lambot B. et Laurent S. (1978), p. 96, fig. 29.

14 — Fragment de panse de vase trouvé dans les dragages de l'Oise en 1975, entre Saint-Leu-d'Esserent et Boran. Il est décoré de quatre lignes horizontales et parallèles, exécutées à la cordelette formant un point de chaînette.

Conservation : dépôt de fouilles de Senlis.

Bibliographie : Fémolant J.M. (1983), à paraître ; Blanchet J.C. et Lambot B. (1983).

60 SAINT-MAUR (hameau de) (voir Gournay-sur-Aronde)

60 SAINT-SAUVEUR (arr. et c. Compiègne)

1 — L'éperon barré de "La Prévoté", en forêt de Compiègne, est à 1 km au nord-est de Saint-Sauveur. Il est placé sur le bord d'une indentation d'un plateau calcaire lutétien, dominant la vallée de l'Oise. Le camp a une surface de 24 a 50 ca. Il possède une barre et un fossé de 80 m de longueur environ, et de 6 à 8 m de largeur. La barre, bien que très érodée, a encore une hauteur de 2 m. Elle serait construite en terre et en pierres calcaires. Les extrémités sont légèrement rentrantes. Marcel Hémery a recueilli du matériel céramique et des objets lithiques appartenant à plusieurs occupations : Néolithique chasséen, Age du Bronze final III et deuxième Age du Fer.

Conservation : Musée Vivenel à Compiègne (anc. coll. Hémery).

Bibliographie : Hémery M. (1922), p. 37 et p. 229 et 233 ; Bailloud G. (1964), p. 114.

60 SAINT-VAAST-DE-LONGMONT (arr. Senlis, c. Pont-Ste-Maxence)

1 — Petite hache à douille, sans ornement, dont le tranchant n'est probablement pas encore affûté (L = 77 mm).

Conservation : inconnue (anc. coll. Boulet).

Bibliographie : Doize R.L. (1965), p. 251, fig. 10.

60 SENLIS (ch. l. arr.)

1 — Grande hache à talon de type normand. Le décor est constitué d'un V en creux (L = 176 mm, l1 = 60, l2 = 23,5, ép. = 29). Proviendrait de Senlis ou environs.

Conservation : inconnue (anc. coll. Tattegrain).

Bibliographie : Breuil H. (dessins originaux au Musée de Beauvais) (pl. 56, n° 1).

60 SENLIS (ou environs)

2 — Hache à talon de type armoricain, à corps étroit, trouvée à Senlis ou environs (L = 157 mm, L1 = 65, l2 = 27, ép. = 31).

Conservation : inconnue (anc. coll. Tattegrain).

Bibliographie : Breuil H. (dessins originaux au Musée de Beauvais) (pl. 56, n° 3).

3 — Hache à talon naissant, à tranchant bien arqué. Le décor est formé d'un U en relief. Proviendrait de Senlis ou environs (L = 147 mm, L1 = 67, l1 = 60, l2 = 29).

Conservation : inconnue (anc. coll. Tattegrain).

Bibliographie : Breuil H. (dessins originaux au Musée de Beauvais) (pl. 56, n° 2).

4 — Le catalogue du Comité Archéologique de Senlis signale une hache, ou coin en bronze provenant de Senlis et donné par M. Vatin (section H. n° 18).

Conservation : Musée de Senlis (?) (non retrouvée à cause des étiquettes qui se sont décollées).

Bibliographie : Maricourt et Vinet (1880).

5 — Pointe de lance à douille moyenne (L = 213 mm, L2 = 65, l1 = 41, ∅ = 23).

Conservation : inconnue (anc. coll. Maricourt).

Bibliographie : Breuil H. (dessins originaux au Musée de Beauvais (pl. 44, n° 4).

6 — Lame de faucille à bouton (L = 118 mm, l1 = 16).

Conservation : inconnue (anc. coll. Maricourt).

Bibliographie : Breuil H. (dessins originaux au Musée de Beauvais (pl. 34, n° 3).

7 — La station de surface de Villemétrie est située au Sud-Est de Senlis près du ruisseau de Saint-Urbain, affluent de la Nonette. Le gisement a été trouvé au début du siècle par M. Vinet et il a été prospecté depuis sans relâche. Le matériel céramique et lithique se divise au moins en deux lots, correspondant à des occupations chasséennes et chalcolithiques. A cette dernière période on peut rattacher quelques grattoirs, des racloirs à encoches, des tranchets, des haches polies, un couteau sur silex probable du Grand-Pressigny, des armatures de flèches tranchantes et perçantes, à pédoncule et ailerons, de la céramique épaisse et grossière, dont un fragment de bord à bourrelet rabattu. E. Patte signale aussi un morceau de vase avec un départ d'anse en ruban et 3 perles en céramique.

Conservation : Musée de Nemours (anc. coll. Patte). Dépôt de fouilles de Senlis (ramassages récents).

Bibliographie : Muller E. (1901) ; Patte E. (1970) ; Blanchet J.C. et Lambot B. (1983).

60 SOLENTE (arr. Compiègne, c. Guiscard)

1 — Louis Graves (1856) est le premier à signaler des découvertes d'épées brisées, de fers de lance et d'autres débris à Solente, dans un emplacement que la tradition locale dit avoir été occupé par les Romains. Woillez (1862) ajoute quelques années plus tard que ces objets sont en bronze. Puis, Breuil (1900, p. 505) pense que deux lames d'épées cassées, à languette simple étroite, percée de deux coches latérales, déposées au Musée d'Anciens, pourraient provenir de Solente. Cette déduction, qui ne repose que sur le seul aspect des patines, n'est pas assurée.

Conservation : inconnue (Musée de Picardie, à Amiens ?).

Bibliographie : Graves L. (1856), p. 159, non illustré ; Woillez E. (1862), p. 138 ; Chantre E. (1876) ; Thiot L. (1907), p. 13 ; Breuil H. (1900), p. 505.

60 THIERS-SUR-THÈVE (arr. et c. Senlis)

1 — M. Voillemier a trouvé dans les friches de Thiers, une hache unie en bronze (hache plate ou à rebords ?).

Conservation : inconnue.

Bibliographie : Graves L. (1856), p. 181, non illustré ; Maricourt R. de et Guérin R. (1877), p. 361 et p. 370.

60 THOUROTTE (arr. Compiègne, c. Ribécourt)

1 — Lame d'épée à languette simple, de forme subrectangulaire, avec deux coches (L = 360 mm), draguée dans l'Oise. Age du Bronze moyen.

Conservation : coll. Ph. Chauchoy à Amiens.

Bibliographie : inédit.

2 — Haches à ailerons subterminaux avec anneau latéral (L = 162 mm, l1 = 39,3, l2 = 24,5, l3 = 23).

Conservation : coll. Ph. Chauchoy à Amiens.

Bibliographie : Agache R. (1976), p. 419, fig. 30.

3 — Pointe de lance à douille décorée de 15 traits horizontaux placés entre les trous de rivets et la base. Elle a été découverte en novembre 1971 lors des dragages de l'Oise à Thourotte (Oise), sur un banc de grève. Un fragment de bois de la hampe est encore en place dans la douille (L = 171,5 mm, L1 = 115,5, L2 = 56, l = 35, ∅ = 25).

Conservation : coll. Queval à Compiègne.

Bibliographie : Blanchet J.C. (1973), p. 46, fig. 2, n° 1.

4 — *"Le Pont du Matz"*

Un cercle et peut-être un deuxième adjacent ont été découverts par Roger Agache en 1980, à 600 m, sur les pentes de la rive droite du Matz et à 250 m de la route nationale. La fouille de sauvetage effectuée par Robert Journa, à la fin de l'année 1981, a permis de délimiter le grand cercle. Il a un diamètre assez régulier de 30 m d'axe en axe. En coupe le fossé est en V, avec une largeur d'ouverture de 2,10 m et une profondeur variant de 2,10 m à 2,50 m. Des tessons de la fin du second Age du Fer ont été trouvés dans la couche supérieure du fossé. Une incinération secondaire a été mise au jour dans le milieu du remplissage du fossé. L'étude du remplissage général du fossé suggère l'existence d'une motte tumulaire centrale et d'une couronne extérieure arasées. La datation de l'utilisation primaire de ce tumulus ne peut être connue.

Conservation : monument détruit par un lotissement, mobilier au dépôt de fouille de Compiègne.

Bibliographie : rapport de fouille 1981. Journa R.

60 ULLY-SAINT-GEORGES (arr. Senlis, c. Neuilly-en-Thelle)

1 — Hache en bronze brute de coulée, du type de Rosnoën, brisée aux extrémités, trouvée en 1980 sur le plateau au Nord de Cousnicourt. Cette hache à talon à anneau latéral, massive, est ornée sur le plat d'une forte nervure médiane (L. du fragment = 83 mm, l3 = 32 mm, ép. = 33 mm).

Conservation : coll. particulière à Mouy.

Bibliographie : inédit.

Analyse : Rennes n° 3658.

60 VAUCIENNES (arr. Senlis, c. Crépy-en-Valois)

1 — L'Abbé Breuil a dessiné un exemplaire de 4 objets en bronze qui auraient été trouvés au hameau de Plessis-aux-Bois. Nous ne possédons malheureusement aucune indication sur les conditions de la découverte. S'agit-il réellement d'un dépôt ?

Analyse de l'ensemble : 4 objets.

- Pointe de lance de petite taille à courte douille et à pointe cassée (L = 75, l = 27, ∅ = 19 mm).
- Bracelet plein à décor côtelé. Absence de tampons (67 mm x 62 mm).
- Anneau creux, ouvert à l'intérieur (∅ = 32 mm).
- Deux anneaux accolés.

Tous ces objets peuvent être datés de la fin du Bronze final.

Conservation : inconnue (anc. coll. Delinge).

Bibliographie : dessins originaux de l'Abbé Breuil, au M.A.N. (donation Doize).

60 VENETTE (arr. et c. Compiègne)

Louis Graves (1856, p. 166 et p. 167), signale que des poignards et autres armes en bronze ont été trouvés en 1830, lors des terrassements exécutés pour l'établissement du barrage et de l'écluse de Venette. Nous avons pu retrouver le dessin de deux de ces objets dans les archives de l'O.N.F. à Compiègne.

1 — Lame d'épée hallstattienne du type de Gündlingen. La partie supérieure de la languette est sub-rectangulaire. La partie distale de la garde comporte 2 rivets (L = 650 mm, l1 = 56, l2 = 30).

Conservation : inconnue.

Bibliographie : dessin aux archives de l'O.N.F. à Compiègne.

2 — Lame de poignard à languette sub-trapézoïdale, légèrement plus large que la partie tranchante de la lame. La languette est percée de deux trous de rivets au sommet et de deux échancrures latérales. La lame est légèrement nervurée. Fin du Bronze moyen (L = 215 mm, l1 = 36, l2 = 29).

Conservation : inconnue.

Bibliographie : dessin aux archives de l'O.N.F. à Compiègne.

3 — Bouterolle trouvée en 1895 dans la grève provenant des dragages de l'Oise, un peu en aval du barrage de Venette. Elle a la forme d'une petit nef elliptique allongée à la carène et percée de trois trous de rivets (L = 33 mm, l = 18, ép. = 10).

Conservation : M.A.N. n° 74.709.

Bibliographie : Plessier L. (1913), p. 126, fig. 1 ; Breuil H. (dessins originaux, pl. 33, n° 5 ; Gaucher G. et Mohen J.P. (1972), fiche 6, fig. 2, n° a.

60 VENDEUIL-CAPLY (arr. Clermont, c. Breteuil)

1 — Breuil (1889) signale une hache en bronze à faibles ailerons ou à bords droits élevés, un peu rabattus, trouvée à Vendeuil-Caply.

Conservation : inconnue.

Bibliographie : Breuil H. (1889), p. 591 et p. 594, non illustré.

2 — Toujours d'après Breuil (1889), une hache à talon en bronze provient du site gallo-romain. E. Woillez nous a laissé un mauvais dessin d'une hache à talon de type normand qui pourrait bien être la hache indiquée par Breuil. Elle possède un décor formé d'une dépression triangulaire importante sous le talon.

Conservation : inconnue.

Bibliographie : Breuil H. (1889), p. 594, non illustré ; Woillez E. (dessins originaux à la bibliothèque de Beauvais) (archives S.A.O., pl. XIII n° 19).

3 — Dans les dessins de Woillez nous avons retrouvé une grande pointe de lance qui proviendrait du site gallo-romain (L = 300 mm, L2 = 100, l1 = 33).

Conservation : inconnue.

Bibliographie : Woillez E. (1867), (dessins originaux à la bibliothèque de Beauvais) (archives S.A.O., pl. XI, n° 6).

4 — Près de la nationale 16, M. Didier Malogne a fouillé un enclos circulaire de 26 mètres de diamètre, faisant partie d'un ensemble de trois monuments du même type, reconnus par photographie aérienne par R. Agache.

La coupe nord montre un fossé de coupe en V, de 5 m d'ouverture et de 2,20 m de profondeur. Une importante fosse ovalaire a été trouvée au sud du monument. La plupart des tessons de céramique, rencontrés dans le remplissage du fossé, semblent appartenir à la Tène finale, mais certains fragments de poterie peuvent être du Bronze. Le matériel est trop mal illustré pour qu'on puisse en juger et l'étude des structures laisse à désirer.

Conservation : Didier Malogne et Musée de Breteuil-sur-Noye.

Bibliographie : Didier Malogne (1965).

60 VERBERIE (arr. Senlis, c. Pont-Sainte-Maxence)

1 — Sur le site du "Buisson Campin", bien connu pour son occupation du Magdalénien final et ses habitats de la Tène II, il a été rencontré un petit niveau chalcolithique de type Gord. Le matériel recueilli se compose : de tessons de céramique assez fragmentés, dont un morceau de bord avec une languette horizontale ; d'une fusaïole entière ; de grattoirs ; de racloirs à encoches, de lames retouchées et d'armatures de 2 flèches à pédoncule et à ailerons peu développés.

Conservation : dépôt de fouilles de Compiègne.

Bibliographie : Agache R., Audouze F., Lambot B. et Blanchet J.C. (1976) ; Blanchet J.C. et Lambot B. (1983).

2 — Toujours sur le site du "Buisson Campin", nous avons fouillé en 1976 deux fosses de l'Age du Bronze final III, lors du décapage de la maison de la Tène II (fosses I et II). La fosse I a livré des tessons de gros récipients à cordons digités et un petit fragment de vase globulaire décoré de petites rainures horizontales.

Conservation : dépôt de fouille de Compiègne.

Bibliographie : Blanchet J.C. et alii (1983).

3 — Une gouge en bronze a été recueillie par Mme Morin, dans les labours, sur le gisement du "Buisson Campin". Cet objet doit se rattacher à l'occupation signalée plus haut. Un léger bourrelet est placé autour de la douille cylindrique (L = 93 mm, ∅ = 21 à 22,5 mm, l1 = 14 mm).

Conservation : coll. Morin S. à Compiègne.

Bibliographie : inédit.

60 VERNEUIL-EN-HALATTE (arr. Senlis, c. Creil)

1 — Petite pointe de lance à douille très courte (L = 99 mm, L1 = 77, l1 = 22, ∅ = 29). Elle proviendrait de l'oppidum du Tremblay.

Conservation : Musée de Senlis n° H 14 (anc. coll. Guillemot).

Bibliographie : Breuil H. (dessins originaux au Musée de Beauvais) (pl. 37, n° 3) ; Blanchet J.C. et Lambot B. (1975), p. 63-64, fig. 71.

2 — Pointe de lance à courte douille. La pointe est cassée (L = 116 mm, L1 = 99,8 mm, l1 = 41,3, ∅ = 25,5). Elle proviendrait aussi du Tremblay.

Conservation : Musée de Senlis n° H 15 (anc. coll. Guillemot).

Bibliographie : Blanchet J.C. et Lambot B. (1975), p. 63-64, fig. 70.

3 — Lame d'épée à languette simple arrondie et à quatre coches latérales (L = 457 mm). Elle a été trouvée dans les dragages de l'Oise, en face du Tremblay.

Conservation : Musée Vivenel (anc. coll. Durvin P.).

Bibliographie : Durvin P. (1959) ; Durvin P. (1961), p. 213-218, fig. 3 ; Blanchet J.C. et Lambot B. (1975), p. 34-35, fig. 12.

60 VIEUX-MOULIN (arr. et c. Compiègne)

1 — *L'oppidum de Saint-Pierre-en-Chastre*

C'est un des plus célèbres oppida de la forêt de Compiègne, fouillé en juin 1862 par l'architecte Viollet-le-Duc, sous les ordres de Napoléon III. Il est situé à 2 km au Sud-Est de Vieux-Moulin et à 3,5 km au Nord-Ouest de Pierrefonds. Il est entouré de l'Est au Nord par le rû de Berne et une importante zone marécageuse, et à l'Ouest par le rû du Pré Tortu. La forme de l'enceinte est approximativement trapézoïdale. Elle mesure 590 m à la petite base, 790 m

à la grande base et 460 m et 328 sur les côtés. La superficie de ce plateau est de 26 ha 11 ares.

Avec ses 128 m d'altitude au maximum, il domine les rûs de Berne et du Pré Tortu de 75 m environ.

Nous avons retrouvé à deux kilomètres au Sud, un autre petit oppidum dit "La Héronnière". C'est un éperon barré d'une surface de 60 ares environ. Les vestiges retrouvés en ce lieu sont aussi protohistoriques et des rapports avec le site voisin de Saint-Pierre-en-Chastre sont possibles *(Revue Archéologique de l'Oise,* tome 2 - 1972, Découvertes et Documents, p. 99).

Les fortifications actuelles ont été entièrement refaites et même parfois créées par Viollet-le-Duc. Octave Vauvillé a très bien étudié cet oppidum et en particulier les systèmes de fortifications. Nous renvoyons donc à cet ouvrage fondamental pour l'aspect défensif de Saint-Pierre-en-Chastre (O. Vauvillé, *Mémoires Société Nationale des Antiquaires de France.* 1909, t. LXVIII - p. 160-184).

L'état des fortifications à l'Age du Bronze est difficilement saisissable en raison du manque d'observations stratigraphiques faites pendant les recherches de Viollet-le-Duc. Le produit des fouilles déposé par ordre de Napoléon III au Musée des Antiquités Nationales montre surtout une importante occupation du site à l'Age du Bronze final III et à la Tène III Finale, Gallo-Romain précoce. Les fortifications doivent principalement appartenir à cette dernière période. Le site a été beaucoup remanié au Moyen-Age par la construction d'un prieuré. Les fouilles de Viollet-le-Duc ont été exécutées avec l'aide des militaires d'un régiment d'Infanterie de Compiègne. Quatre coupes ont été faites dans la partie Nord et dans la partie Sud-Ouest. C'est dans cette dernière zone que furent entreprises des fouilles archéologiques sur une bande de quatre cents mètres de longueur et sur une cinquantaine de mètres de largeur. Sur les plans de Viollet-le-Duc, on trouve environ soixante-dix petits carrés et rectangles qui doivent correspondre aux emplacements des fouilles. Ces derniers sont indiqués comme cuisines et fonderies, probablement en raison du matériel qui y fut découvert. Quant à l'emplacement et au fonctionnement de cet oppidum pendant la Guerre des Gaules, l'abondante littérature consacrée à St-Pierre-en-Chastre nous en donne des interprétations aussi brillantes que vulnérables.

Plus récemment, en 1972, Michel Jouve a entrepris une tranchée de 17 mètres perpendiculaires à l'arête Sud du bord du plateau, à 95 m à l'Ouest des dernières fouilles de Viollet-le-Duc.

La stratigraphie observée par ce fouilleur est la suivante :

- Couche a, zone humifère de 25 cm d'épaisseur environ.
- Couche b, zone de remaniement post-médiéval (XVe-XVIe siècle) de 70 à 90 cm d'épaisseur environ.
- Couche c, zone grisâtre d'un remplissage de grand fossé à l'époque de la Tène III Finale-Gallo-Romain précoce. 20 cm d'épaisseur environ.
- Couche d, zone de terre noirâtre, brûlée, interprétée comme étant la base du rempart primitif. Cette couche a été observée près du chemin de ronde du rempart. Elle mesure de 0,90 à 1,00 m d'épaisseur. Elle est surmontée directement par la couche de terre arable. Cette couche est essentiellement constituée de matériel de l'Age du Bronze Final III.

A la base des couches c et d, nous trouvons le calcaire Lutétien en place. Ce sondage a permis de mettre en évidence les restes d'un rempart primitif de l'Age du Bronze final III, sous le chemin de ronde et le grand rempart actuel. Les remaniements du site ont surtout été effectués à l'époque post-médiévale, avec le développement du prieuré. Un nivellement général a dû être opéré à cette période. Quant à Viollet-le-Duc, il a surtout pratiqué une restauration des ouvrages défensifs de la Tène III Finale - Gallo-Romain précoce, à partir des observations faites dans ses quatre coupes. L'aménagement ainsi réalisé est discutable, mais non vérifiable tant que l'ensemble des ouvrages défensifs n'aura pas été fouillé sérieusement.

Le matériel archéologique recueilli par M. Jouve se compose de quelques tessons dont certains sont décorés et appartiennent au Bronze Final III. Aucun objet en bronze n'a été découvert.

L'occupation du site à l'Age du Bronze Final n'a jamais fait l'objet d'une étude très sérieuse. On cite la plupart du temps quelques objets parmi les plus caractéristiques mais on n'a pas écrit de synthèse générale.

J. Dechelette (1910 Appendices, p. 88 n° 593) donne un inventaire de 532 objets de l'Age du Bronze qui se répartissent de la façon suivante :

- 3 moules en terre cuite (1 pour hache à talon, 1 pour épée, 1 pour lingot), 88 lingots, 3 haches, 16 ciseaux, 1 gouge, 3 couteaux, 46 burins et poinçons, 11 clous ou rivets, 8 aiguilles, 12 hameçons, 14 pinces, 1 épée, 7 poignards, 2 lances, 3 pointes de flèche, 143 épingles, 14 bracelets, 1 bague, 128 anneaux, 3 rouelles, 3 boutons, 3 appliques, 1 tube ou spirale, 14 objets indéterminés. Avec un brunissoir en pierre et un vase.

— *Inventaire :*

Ces objets sont au Musée des Antiquités Nationales de Saint-Germain-en-Laye. Nous en donnons ci-après un inventaire détaillé :

1) Haches à ailerons subterminaux.

Deux haches complètes à ailerons subterminaux avec anneaux, un fragment de tranchant de hache probablement aussi de ce type et un fragment d'un aileron, composent le lot.

Une hache entière paraît avoir été utilisée. L'autre est brute de fonderie avec un anneau non refermé.

Toutes deux ont une allure assez élancée avec un corps étroit. Le tranchant est peu arqué.

Elles mesurent respectivement 159 et 156 mm de longueur totale, 60 et 58 mm de longueur des ailerons, 40 et 36 mm de largeur des tranchants, 25 mm de largeur aux ailerons, 21,5 mm de largeur à l'extrémité proximale face à la lunule et 40 et 34 mm d'épaisseur maximale des ailerons (M.A.N. n° 15.599, pour les 2 haches) (M.A.N. n° 15.601, pour le fragment de tranchant).

2) Les fragments d'épées.

Nous n'avons retrouvé que des fragments de lames d'épées qui ont toutes un bourrelet médian, parfois délimité par des filets incisés. Ces fragments semblent appartenir à des épées du type à langue de carpe (M.A.N. n° 15.605 à 15.607, (7 fragments) (M.A.N. n° 15.655).

3) Les grands poignards (double tranchant)

Ce sont les pièces les mieux conservées avec les couteaux. Ils sont de dimensions modestes. Ils possèdent une languette allongée, trapézoïdale ou rectangulaire, avec un trou de rivet ou un léger appendice coulé avec l'objet. Une des languettes a des rebords martelés. Les tranchants sont bien délimités. Ils ont une section biconvexe.

Les deux poignards entiers mesurent 174 mm et 152 mm de longueur. Les deux autres mesurables devaient avoir 170 mm, 145 mm de longueur.

Signalons qu'un des poignards a une languette avec deux coches latérales (M.A.N. n° 15.604, 4 poignards) (n° 15.606, 1 fragment de poignard) (n° 74.704, 1 fragment, anc. coll. Plessier).

Les petits poignards.

Il existe un petit poignard entier de même forme que les précédents. Il mesure 81,5 mm de longueur. Un fragment de lame appartient à ce type (M.A.N. n° 15.606, 2 fragments).

Poignard aberrant.

Cet objet a probablement été fait sur un fragment de lame réutilisé. Il possède une lame en langue de carpe et un gros trou de rivet à la languette (M.A.N. n° 15.605, 1 fragment).

4) Les couteaux (un tranchant).

Ce sont de petits couteaux à soie simple rectangulaire. Dans trois cas la lame a un profil en S et une extrémité proximale arrondie. Sur le quatrième exemplaire la soie est plus large et la lame, en partie cassée, semble droite.

Ils mesurent 135 mm, 115 mm et 103 mm de longueur. Le plus petit est décoré sur les faces de la lame, dans la moitié inférieure, de 3 séries de triples demi-cercles concentriques. Le plus grand a 8 incisions parallèles et groupées sur le dos de la lame, près de la soie (M.A.N. n° 15.610, 3 couteaux complets et 1 fragment).

5) Les pointes de lance.

La pointe de lance la plus complète possède une douille moyenne. Elle devait mesurer 130 mm de longueur environ, 31 mm de largeur des ailerons et 22 mm de diamètre à l'ouverture de la douille.

Le reste se compose de deux extrémités proximales et d'une pointe de lance brisée, brute de coulée. Sur cette dernière on distingue un noyau de sable noirâtre, à la douille (M.A.N. n° 15.603, 2 fragments).

6) Pointes de flèche.

- Pointe de flèche plate à ailerons, percée de deux trous de fixation. Elle a été réalisée sur une tôle de bronze, découpée au burin et martelée. Absence de pédoncule. Elle mesure 30 mm de longueur et 23 mm de largeur (M.A.N. n° 15.609, 1 ex.).
- Pointe de flèche triangulaire. Le pourtour est martelé. Elle mesure 28,5 mm de longueur et 27,5 mm de largeur (M.A.N. n° 15.644, I ex.).
- Pointe de flèche à douille (?). On ne possède que la douille, percée de 2 petits trous de rivets. Longueur : 21,5 mm et diamètre : 10 mm (M.A.N. n° 15.608, 1 ex.).

7) Gouge à douille.

La douille est surmontée d'un bourrelet de 9 mm de largeur. Le tranchant est usé. Elle mesure 117 mm de longueur totale, 72 mm de profondeur de la douille, 15 mm de tranchant et 20 mm de diamètre d'ouverture (M.A.N. n° 15.602, 1 ex.).
- Gouge à soie de section rectangulaire. Elle mesure 58 mm de longueur totale, 32 mm de longueur de soie et 11 mm de largeur du tranchant convexe de la gouge (M.A.N. n° 15.651).

8) Ciseau/pointe.

Nous avons signalé sous ce terme des outils réalisés à partir d'une tige carrée de bronze, de 4 à 5 mm de section et possédant d'un côté une pointe très effilée et de l'autre côté une partie tranchante. La partie pointue a été usinée et arrondie. L'extrémité a été aplatie pour obtenir le tranchant. La longueur de ces objets varie entre 155 et 105 mm. Un de ces objets de plus petite longueur (71 mm) a un tranchant à chaque extrémité.

Ces objets devaient probablement servir à graver et à ciseler (M.A.N. n° 15.613, ciseaux-pointes), (M.A.N. n° 15.615, fragments de pointe), (M.A.N. n° 15.616, ciseau à double tranchant), (M.A.N. n° 15.645, fragments de ciseau).

9) Burins.

Le tranchant est en V aplati pour permettre un travail de découpage par petits coups successifs. Il mesure 26 mm de longueur et 9 mm de largeur. Un autre exemplaire est cassé (M.A.N. n° 15.652, 1 ex.) (M.A.N. n° 15.645, 1 ex. cassé).

10) Pointeau.

Il mesure 37 mm de longueur et 7,5 mm de diamètre à la base. Cet objet est plus massif que les pointes. Il possède un côté fortement martelé sur lequel on frappait (M.A.N. n° 15.658, 1 ex.).

11) Fragment de fourreau.

C'est un petit fragment médian de fourreau, formé d'une tôle rabattue.

12) Fragments de tôle de bronze.

Il s'agit de petits morceaux de tôle de bronze possédant parfois des motifs décoratifs, des trous et des rivets.

13) Fragment de cnémide, non décoré.

Grand fragment médian de tôle de bronze mince, de forme ovoïde (226 mm de largeur). Il est percé d'un gros trou central et de petits trous de chaque côté. Les trous de rivets latéraux semblent avoir servi à maintenir quelque chose (M.A.N. n° 15.647).

— *Nécessaires de toilette et éléments de parure*

14) Pinces à épiler.

Nous avons recensé douze exemplaires complets de pinces à épiler et deux morceaux de tiges. Trois possèdent encore leur petit anneau de suspension.

La plupart de ces pinces mesurent entre 52 et 40 mm de longueur. Le corps des tiges est convexe vers leurs extrémités. Celles-ci ont de 5 à 8 mm de largeur. La partie qui fait ressort est la plupart du temps arrondie.

Une de ces pinces est décorée au ressort, de trois traits incisés. Une autre a ses plats latéraux décorés de séries de chevrons, inversés au centre de l'objet (M.A.N. n° 15.621).

15) Les bracelets.

Deux des trois bracelets ouverts, complets, ont de légers tampons ; le 3e est simple, à bouts arrondis. Deux ont une section subcirculaire, l'autre est aplati avec un léger bourrelet médian. Un des bracelets est décoré de légères hachures obliques (M.A.N. n° 15.666, 2 bracelets) (M.A.N., n° 15.667, 1 bracelet).

Les fragments de bracelets à tige pleine, torsadée ou non, de section sub-circulaire, sub-losangique, sont nombreux. Ils sont parfois bruts de coulée (M.A.N., n° 15.670 - 15.657 - 15.658 - 15.659 et 15.668).

16) Les boucles d'oreilles.

Une boucle d'oreilles est faite dans un fil de bronze qui se termine en se rétrécissant. L'autre est faite dans un fil de bronze torsadé (M.A.N. n° 15.670).

17) Les anneaux et bagues.

Les anneaux et bagues sont nombreux. La plupart d'entre eux sont faits par enroulement d'une tige autour d'un cylindre. Les deux extrémités sont jointives. Ces anneaux ont des sections subcirculaires, sub-losangiques ou sont plus rarement aplatis (M.A.N. n° 15.670 - 15.658).

18) Petite tige enroulée, spiralée.

C'est une petite tôle de bronze, enroulée sur la longueur (M.A.N. n° 15.612).

19) Les pendeloques.

- Pendeloque triangulaire réalisée dans un moule univalve.
Sous l'anneau se trouvent deux cannelures. Le décor est fait d'incisions quadrillées (L = 87 mm, l = 68 mm) (M.A.N. n° 15.611).
- Pendeloque sub-rectangulaire.
Le décor est constitué de séries de chevrons latéraux (L = 49 mm, l = 18 mm) (M.A.N. n° 15.611).
- Pendeloque cressiforme non décorée.
(L = 36 mm, l = 24 mm) (M.A.N. n° 15.611).

20) Agrafe-pendeloque.

Deux fragments de tôle, dont un avec une attache recourbée, sont des éléments d'agrafe-pendeloque. Ils sont décorés de traits incisés et de pointillés.

21) Applique à boucle.

Il s'agit d'une applique formée de deux triangles réunis par une languette avec anneau. Un petit fil torsadé est encore en place dans l'anneau (M.A.N. n° 15.619).

22) Les épingles.

Avec ses 143 épingles, c'est le seul site du Bassin parisien et du Nord de la France qui permette une étude exhaustive de ce type de matériel. Nous avons presque retrouvé la totalité de ces épingles :

- Epingles à tête en trompette.

Elles possèdent la plupart du temps un sommet plat, décoré de cercles concentriques. Parfois le sommet est évidé. Ces épingles mesurent de 86 à 48 mm de longueur (M.A.N. n° 15.638 - 15.632 et 15.629).

Une épingle a, sous la tête en trompette, trois disques (M.A.N. n° 15.634).

- Epingles à tête cylindro-conique.

Les tiges sont droites. Sur la tête le décor est composé d'incisions horizontales, avec des chevrons en plus sur la tige. Ces épingles sont généralement assez grandes pour le site. Le plus grand exemplaire mesure 127 mm de longueur (M.A.N. n° 15.631).

- Epingles à tête biconique.

Les tiges sont droites et parfois décorées d'incisions horizontales et de chevrons. Les têtes biconiques sont plus rarement décorées d'incisions horizontales (M.A.N. n° 15.631 - 15.632 et 15.630).

- Epingle à tête sphérique.

Un seul exemplaire brut de coulée est connu. Il s'agit d'une épingle en cours de transformation et qui, une fois terminée, doit donner un type avec une légère colerette en dessous de la tête sphérique. Ces dernières épingles sont parfois décorées de chevrons sur leur tige droite.

- Epingles à tête en clou.

La tête se détache de la tige droite par une forme en lentille ou en clou. Cette tête est parfois décorée, au sommet, de cercles concentriques (M.A.N. n° 15.630 et 15.632).

- Epingles à tête enroulée.

La tête de l'épingle est légèrement aplatie par martelage, puis enroulée. Nos exemplaires ne sont pas décorés (M.A.N. n° 15.622 et 15.624).

Une de ces épingles a un enroulement spiralé sous la tête (du genre des épingles "chypriote").

- Epingles à tête vasiforme.

Une seule épingle à tête vasiforme est connue.

Epingle à tige droite, à tête sphérique, surmontée d'une partie très légèrement évasée. La tige est décorée sous la tête de traits horizontaux (M.A.N. n° 15.626).

- Epingles à tête en massue.

La tête de l'épingle est cylindrique et a le sommet légèrement bombé. Le décor est absent (M.A.N. n° 15.627).

- Epingles à tête biconique à sommet concave.

Ces exemplaires se rencontrent à St-Pierre en Chastre. Elles sont décorées de cercles horizontaux et de chevrons sur la tige (M.A.N. n° 15.641 et 15.625).

- Epingles à tête sub-hémisphérique et sub-biconique.

Ces épingles ont une tête assez importante. Elles ne sont pas décorées (M.A.N. n° 15.630).

- Epingles à tête cylindrique spiralée.

La tête est plus grosse que la tige droite. Sur la tête cylindrique le décor est formé d'une spirale profondément gravée. Une des tiges est décorée d'une autre incision très légère, aussi en spirale (M.A.N. n° 15.626 et 15.627).

- Epingles à tête pyramidale.

Ces épingles représentées par deux exemplaires, ont une tige légèrement renflée et une tête pyramidale formée de 3 séries d'anneaux, décorés d'incisions verticales (M.A.N. n° 7.917 et 15.632).

Signalons que certaines de ces épingles dont la tige est tordue et recourbée, ont été interprétées comme hameçons. Il n'existe pas de véritables hameçons à St-Pierre-en-Chastre.

23) La céramique.

Seuls les vases entiers ou presque ont été recueillis dans les fouilles de Viollet-le-Duc. De ce fait nous ne possédons que quatre vases appartenant à l'Age du Bronze Final.

- Petit vase bitronconique.

La pâte est fine, à petit dégraissant calcaire. Le lissage est très soigné. Le col a une couleur extérieure beige et la panse est noirâtre ainsi que l'intérieur.

Ce vase mesure 18 mm de diamètre au fond, 62 mm de diamètre au col, 97 mm de diamètre à la carène, 97 mm de hauteur totale et 55 mm de hauteur de col. Il est décoré au-dessus de la carène par deux séries de 3 traits horizontaux, parallèles, séparés de 7 mm. Dans la bande comprise entre les traits nous avons des groupes de 4 traits incisés en biais. Vase cassé, dont il reste les trois quarts (M.A.N. n° 15.725).

- Petit vase ovoïde.

Le fond est aplati, la panse est ovoïde et le col très ouvert. La pâte est fine, extérieurement de couleur ocre-rouge, avec quelques endroits grisâtres et même noirâtres sur le fond. Ce vase contient du blé carbonisé. Il mesure 62 mm de hauteur, 73 mm de diamètre au rebord, 18 mm de diamètre au fond, 83 mm de diamètre à la panse (M.A.N. n° 15.726).

- Bol à anse.

Bol à fond aplati avec une anse latérale placée à la limite du col. Il mesure 90 mm de diamètre à l'ouverture du col, 36 mm de diamètre au fond, 49 mm de hauteur totale. L'anse mesure 30 mm de longueur sur 13 mm de largeur. La pâte est aussi assez fine, de couleur noirâtre (M.A.N. n° 15.724).

- Biberon.

C'est un petit vase ovoïde avec un fond légèrement ombiliqué. Un col cylindrique est placé au centre de la panse ovoïde. Le rebord de ce col est décoré intérieurement de deux sillons profonds. Sur la panse nous avons un petit appendice cylindrique, perforé.

Le décor est fait de trois traits gravés à la pointe mousse sur les quatre faces du vase, et disposés sur la panse verticalement. Deux traits gravés, parallèles et horizontaux, sont disposés en séries sous le col. Ces traits sont souvent maladroits et plusieurs incisions ont été nécessaires pour obtenir une meilleure exécution.

La pâte est très fine, de couleur noirâtre extérieurement (M.A.N. n° 15.723).

Le sondage de Michel Jouve en 1972 a livré quelques tessons décorés de l'Age du Bronze Final III. Nous trouvons des décors de triangles hachurés, de lignes parallèles gravées et de chevrons.

24) Le matériel osseux.

Les outils en bois de cerf sont nombreux, mais il est difficile de leur donner une attribution culturelle. Il existe des pioches en bois de cerf, des lissoirs et des poinçons.

Par contre un mors de cheval en bois de cerf semble être plus caractéristique de la période qui nous intéresse. Il a été réalisé sur un andouiller de massacre. La partie centrale a une gorge subrectangulaire (25 x 6 mm).

Aux extrémités sont placés deux trous de 3 mm de diamètre. Le mors mesure 170 mm de longueur (M.A.N. n° 15.738).

Un autre fragment de mors est brisé à la limite du trou.

25) Les fragments de moules.

- Une valve d'un morceau de moule en bronze devait servir à la fabrication des haches à ailerons sub-terminaux. Il s'agit de la partie du tranchant (M.A.N. n° 15.600).

- Les 3 fragments de moules en terre cuite appartiennent respectivement à une extrémité distale de lame d'épée, à une tige de section

triangulaire et à une autre tige cylindrique (épingle) (M.A.N. n° 15.722).

Conservation : Musée des Antiquités Nationales.

Bibliographie principale sur Saint-Pierre-en-Chastre :
Chantre E. (1876) ; Dechelette (1910), appendice I, p. 83, n° 593, p. 112, 157 ; Evans J. (1882), p. 208 ; Jullian C. (1909), p. 358 ; Kimming W. (1954), p. 7, 29, 209 et 233, fig. 101, p. 225 ; Mortillet G. et A de (1881), pl. LXXXI, n° 956 et pl. LXXXII n° 967, 970 ; pl. LXXXV, n° 1036, 1046, 1047 et 1051 ; pl. LXXXVIII, n° 1084, pl. LXXXIX, n° 1114 ; pl. XC n° 1126, pl. XCII, n° 1160, 1161, 1176 et 1183 ; pl. XCIII, n° 1193, 1209, 1210, pl. XCV, n° 1242 ; pl. XCVI, n° 1264, 1278, pl. XCVII, n° 1282 et 1296 ; Mortillet A. (1906), p. 203 et (1917) p. 469 ; Nicaise A. (1880), Cong. A.F.A.S., Reims, t. II, p. 805, 810 ; Plessier L. (1913), B.S.H.C., t. XV, p. 122 et 129, fig. 4. Fragment de poignard trouvé en surface ; Reinach S. Catalogue du Musée des Antiquités Nationales (3ème édition), p. 108 ; Vauvillé O. (1909) S.N. Ant. Fr. mémoire t. LXVIII, p. 160-184 ; Jouve M. (1976) ; Blanchet J.C. (1976) et (1977) ; O'Connor B. (1980), p. 394 et 395.

60 VILLENEUVE-SUR-VERBERIE (arr. Senlis, c. Verberie)

1 — Hache à talon de type normand, trouvée au hameau de Yvillers. Une dépression triangulaire est placée sous la butée du talon (L = 171 mm, L1 = 82, l1 = 63, l = 22).

Conservation : inconnue (anc. coll. Muller).

Bibliographie : Breuil H. (dessins originaux au Musée de Beauvais) (pl. 52, n° 4) ; Anonyme (1913), p. 37, non illustré.

60 WARLUIS (arr. Beauvais, c. Noailles)

1 — On a retiré, selon Graves (1856), des marais de "Merlemont", une hache de cuivre, avec un fer de lance de même métal ; ces prairies correspondent au moulin de la Saulx...

Conservation : inconnue.

Bibliographie : Graves L. (1856), p. 140, non illustré.

REPARTITION DES SITES PAR ARRONDISSEMENTS ET CANTONS
Département de l'Oise

ARRONDISSEMENT	CANTON	COMMUNE	LIEU-DIT
BEAUVAIS	Beauvais	Aux-Marais	(la carrière)
		Beauvais	"Le Carrefour de Brest"
			(environs de)
		Goincourt	(tourbières)
	Chaumont-en-Vexin	Boury-en-Vexin	"Le Chêne d'Huy"
		Lattainville	"Les Sablons"
		Liancourt-Saint-Pierre	(Ferme du Vivray Saint-Cyr)
		Montjavoult	
	Coudray-Saint-Germer	Saint-Aubin-en-Bray	"Les Sables des Fontainettes"
	Grandvillers	Grandvillers	
	Nivillers	Bailleul-sur-Thérain	"Mont-César"
			"Sous la Saulx"
			"La Voyette de Caygneux"
		Bresles	"La Ramée Blanche"
			"Le Gorguet"
	Noailles	Hermes	"La Fosse"
		Noailles	
		Warluis	"Le Marais de Merlemont"
	Méru	Méru	
CLERMONT	Breteuil-sur-Noye	La Hérelle	"La Ferme de l'Abbaye"
		Vendeuil-Caply	(emplacement romain)
	Clermont	Clermont	(environs de)
		Breuil-le-Sec	"Le Mont de Cren"
		La Neuville-en-Hez	
	Liancourt	Les Ageux	
		Catenoy	"Le Camp César"
		Rosoy	
		Sacy-le-Grand	
	Maignelay	Montgérain	"Le Petit Dieu"
	Mouy	Mouy	(Marais de Coincourt)

ARRONDISSEMENT	CANTON	COMMUNE	LIEU-DIT
Clermont (suite)	Mouy (suite)	Bury	(près de la station de chemin de fer)
	Saint-Just-en-Chaussée	Saint-Just-en-Chaussée	"Le Gros Choquet"
COMPIEGNE	Attichy	Couloisy	(barrage)
		Cuise-la-Motte	Mont du Croc
		Jaulzy	
		Pierrefonds	"Le Mont Berny"
			"La Folie"
		Rethondes	"Ferme de le Belle Assise (la rivière)
	Compiègne	Choisy-au-Bac	"La Bouche d'Oise"
			"Le Pont des Rêts"
		Clairoix	"Le Haut de l'Hermitage"
		Compiègne	"Carrefour d'Aumont"
			"Le Buissonnet"
			"La Muette"
			"Les Arzillières"
			"Bocquet Gras"
			"Saint-Nicolas"
			(Forêt de Compiègne)
			Confluence Aisne-Oise
			"La Justice"
			"Le port Varin"
			"Le Gord"
			"Le Fond Pernant"
			"Le Coq Galleux" et "Le Hazoy"
		Janville	
		La Croix-Saint-Ouen	"Carrefour du Maupas"
			"Le Prieuré"
		Saint-Jean-aux-Bois	"Le Vivier Payen"
		Saint-Sauveur	"La Prévotée"
		Venette	(La rivière)
		Vieux-Moulin	"Saint-Pierre-en-Chastre"
	Estrées-Saint-Denis	Armancourt	"Ile du Grand Peuple"
		Jonquières	"Caubrières"
		Houdancourt	"Le Pont de Pierre"
		Longueil-Sainte-Marie	"Bois d'Ageux"
		Rivecourt	"La Saule Ferrée"
	Guiscard	Ognolles	"La Ferme de l'Abbaye"
		Solente	
	Noyon	Béhéricourt	"Les Mormonts"
		Caisnes	"Carrière Saint-Lucien"
	Ressons-sur-Matz	Boulogne-la-Grasse	"Les Champs Mal Buquets"
		Coudun	
		Giraumont	"Le Bois des Loups"
		Gournay-sur-Aronde	"Saint-Maur"
			"Le Pare"
		La Neuville-sur-Ressons	
	Ribécourt	Cambronne-les-Ribécourt	"Le Vieux Mont"

ARRONDISSEMENT	CANTON	COMMUNE	LIEU-DIT
Compiègne (suite)	Ribécourt (suite)	Chevincourt	"Le Mont de Noyon"
		Dreslincourt	"Le Mont d'Attiche"
		Le Plessis-Brion	(la rivière)
		Montmacq	(la rivière)
		Saint-Léger-aux-Bois	
		Thourotte	(la rivière)
			"Le Pont de Matz"
SENLIS	Senlis	Senlis	"Villemétrie"
		Thiers	
	Betz	Betz	"Macquelines"
		Autheuil-en-Valois	
		Marolles	(entre Bourneville et Fulaine)
	Creil	Cramoisy	
		Gouvieux	"Camp de César"
		Montataire	
		Nogent-sur-Oise	
		Saint-Leu-d'Esserent	(la rivière)
		Verneuil-en-Halatte	"Le Tremblaye"
	Crépy-en-Valois	Béthisy-Saint-Pierre	(près du Bourg)
		Glaignes	
		Morienval	"Lessart l'Abbesse"
		Néry	"Le Mont Cornon"
		Orrouy	"Mont Nègre"
			"Champlieu"
	Neuilly-en-Thelle	Balagny-sur-Thérain	
		Boran	(aval du pont)
		Cires-les-Mello	
		Neuilly-en-Thelle	
	Pont-Saint-Maxence	Pontpoint	"La Cavée Vilaine"
		Pontpoint-Moru	"Le Moulin de la Plaine"
		Pont-Sainte-Maxence	
		Rhuis	(la rivière)
		Roberval	"Mont Catillon" (église)
		Saint-Vaast-de-Longmont	
		Verberie	"Le Buisson Campin"
		Villeneuve-sur-Verberie	"Yvilliers"

Inventaire du département du Pas-de-Calais

62 AMBLETEUSE (arr. Boulogne-sur-Mer, c. Marquise)

1 — Une lame d'épée en bronze a été découverte en septembre 1978 par J. Penel dans les rochers face à la digue du village d'Ambleteuse. Elle appartient au groupe des épées à languette tripartite et à lame pistilliforme. La poignée a une fente sur la partie médiane de la languette et la garde en V est percée de deux trous de rivet. On note un léger ricasso.

Cette lame d'épée appartient au type protohallstattien (L = 498 mm, l. lame = 25 à 32 mm, ép. = 4 à 5 mm).

Conservation : coll. particulière.

Bibliographie : Leman P. (1980), p. 288-289, fig. 10.

62 ARDRES (arr. Saint-Omer, ch. l. c.)

1 — Objets divers de l'Age du Bronze récent - dans la tourbe - date inconnue.

Conservation : inconnue.

Bibliographie : Galle (1919), p. 154, non illustré ; Gaucher G. et Mohen J.P. (1974), p. 109.

62 AUDEMBERT (arr. Boulogne-sur-Mer, c. Marquise)

1 — Deux tumulus ont été fouillés en 1862, sur le "Mont de Couple" par L. Cousin (1864) : le premier tumulus mesurait 14 m de diamètre pour une hauteur de 1,50 m. Au milieu fut trouvé un squelette orienté vers l'Est, avec à ses pieds une hache en silex et deux poinçons (?). Le deuxième tumulus avait aussi un diamètre de 14 m pour une hauteur de 2,40 m. Des monnaies romaines furent recueillies au sommet et dans le fond de la partie centrale les terrassiers mirent au jour un squelette d'homme placé en position repliée sur le côté. Les deux objets en fer exhumés à côté de l'inhumation paraissent être des masses d'oxyde de fer ou tout simplement des marcassites.

Conservation : monuments et mobilier détruits.

Bibliographie : Cousin L. (1864), p. 376 et 398.

62 AUDINGHEN (arr. Boulogne-sur-Mer, c. Marquise)

1 — Au hameau de Framezelle, à une date inconnue, découverte d'une ou plusieurs haches - ("toute une série de haches en bronze trouvées à Châtillon, Framezelle, Samer, Marquise et Crécy"...).

Conservation : inconnue - Peut-être s'agit-il de certaines haches du Musée de Boulogne-sur-Mer (..."sera remise au Musée"...).

Bibliographie : anonyme (1928), p. 690 ; Gaucher G. et Mohen J.P. (1974), p. 109 ; Gaucher G. (1981), p. 357.

62 BEAUFORT-BLAVINCOURT (arr. Arras, c. Avesnes-le-Comte)

1 — Une ou plusieurs haches à douille découvertes à la surface du sol, sans autre précision (d'après Terninck, 1878, semblable au type n° 22, pl. XVIII, "J'en ai trouvé une série qui ont depuis 8 jusqu'à 4 cm de long"). S'agit-il d'un dépôt ?

Conservation : inconnue.

Bibliographie : Terninck A. (1878), p. 230-231, sans illustration ; Gaucher G. et Mohen J.P. (1974), p. 110 ; Gaucher G. (1981), p. 357.

62 BETHUNE (ch. l. arr.)

1 — Pointe de lance découverte en 1888 (L1 = 120 mm, L2 = 72 mm, L3 = 48, l1 = 33 et l2 = 23).

Conservation : Ashmolean Museum à Oxford (n° 1927.2222) (anc. coll. Evans).

Bibliographie : Gaucher G. et Mohen J.P. (1974), p. 110, non illustrée.

62 BEUVRY (arr. Béthune, c. Cambrin)

1 — Lieu-dit non précisé, ainsi que la date de découverte. Dans un tumulus ? "nombreux débris de vases avec hache et lances en bronze". Pas d'illustration.

Conservation : inconnue.

Bibliographie : Terninck A. (1878), p. 287 et (1879), p. 3 ; Gaucher G. et Mohen J.P. (1974), p. 110.

62 BEAURAINVILLÉ (ar. Montreuil-sur-Mer, c. Campagne-lès-Hesdin)

1 — Hache à talon naissant découverte par le père de M. J. Botte agriculteur à Campagne-lès-Hesdin. Les rebords sont parallèles et le tranchant évasé (L = 142 mm, l1 = 51 mm, l2 = 21 mm, ép. = 20 mm et poids = 280 g).

Conservation : coll. Ch. Petit.

Bibliographie : Hurtrelle J. et Petit Ch. (1977), p. 51-52 ; Leman P. (1978), p. 454.

62 BILLY-MONTIGNY (arr. Lens, c. Lens-Est)

1 — Hache à rebords élevés et butée médiane. Partie proximale brisée (L1 = 104 mm, l1 = 57, ép. = 19). Localisation et année de découverte non indiquées.

Conservation : Musée de Lille (n° 1283) (coll. Terninck).

Bibliographie : Terninck A. (1878), p. 230-231, pl. VII, n° 20 ; Mohen J.P. (1972), p. 447, fig. 1, n° 6 ; Gaucher G. et Mohen J.P. (1974), p. 110.

62 BOIS-BERNARD (arr. Arras, c. Vimy)

1 — Deux haches à douille armoricaines - Une du type de Couville n° 1273 (L1 = 72 mm, l1 = 24, l2 = 17, ép. 22). L'autre du type de Maure (n° 1274) (L1 = 50 mm, l1 = 15, l2 = 15, ép. 1 = 20). Localisation et année de découverte non indiquées.

Conservation : Musée de Lille (n°s 1273 et 1274) (coll. Terninck).

Bibliographie : Mohen J.P. (1972), p. 461 et p. 462, fig. 10, n°s 5 et 6 ; Gaucher G. et Mohen J.P. (1974), p. 110.

62 BOULOGNE-SUR-MER (ch. l. arr.)

1 — Hache plate en bronze. Localisation et année de découverte non précisées.

Conservation : British Museum.

Bibliographie : Gaucher G. et Mohen J.P. (1974), p. 111.

2 — Hache plate en bronze. Localisation et année de découverte non précisées (L = 133 mm, l1 = 76, l2 = 24, l3 = 27, ép.1 = 10, poids = 254,8 g).

Conservation : depuis 1926, coll. privée : Lord Braybocke. Andley End. Sappson Walden.

Bibliographie : Archives British Museum, Londres. Gaucher G. et Mohen J.P. (1974), p. 111.

3 — Hache à très légers rebords. Localisation et année de découverte non précisées (L1 = 121 mm, l1 = 69, l2 = 10, l3 = 30, ép.1 = 12, ép.2 = 1).

Conservation : Musée de Cambridge.

Bibliographie : Gaucher G. et Mohen J.P. (1974), p. 111.

4 — Bassin du port, travaux de terrassement, année non indiquée. Bracelet rubané ouvert avec des extrémités ornées de deux spirales, décor formé de bandes parallèles aux bords, cochées et d'un motif central fait de chevrons en bandes cochées (diamètre ext. = 60 mm, L = 150, l = 24, ép. = 1).

Conservation : Musée de Boulogne-sur-Mer (n° 82).

Bibliographie : Mohen J.P. (1972), 1, p. 449 et 451, fig. 3, n° 4 ; Gaucher G. et Mohen J.P. (1974), p. 111 et fig. 29, p. 51.

5 — Ciseau allongé, à tige de section carrée, avec tranchant élargi. Provenance et année non précisées (L1 = 176 mm, L2 = 102, l1 = 8, l2 = 28).

Conservation : Cambridge Museum (n° 48.339) (anc. coll. Lord Braybocke).

Bibliographie : Gaucher G. et Mohen J.P. (1974), p. 111.

6 — Pointe de lance trouvée dans le bassin à flot, année non précisée. Pas d'illustration.

Conservation : ? (peut-être une des pointes de lance au Musée de Boulogne).

Bibliographie : anonyme (1912), 1, p. 6, non illustrée ; Gaucher G. et Mohen J.P. (1974), p. 111.

7 — A Châtillon-les-Boulogne découverte de cinq haches à talon sans anneau - année non indiquée.

Conservation : Musée de Boulogne (coll. Lefebvre). Comme le Musée a été bombardé pendant les deux guerres mondiales, il est possible que les haches qui faisaient partie des collections préhistorisques non déménagées aient été en partie détruites.

Bibliographie : anonyme et Hamy (1899 a), p. 25 ; Déchelette (1910), appendice, p. 89, dépôt n° 605 ; Gaucher G. et Mohen J.P. (1974), p. 111 ; Gaucher G. (1981), p. 357.

8 — A Châtillon-les-Boulogne découverte d'une ou plusieurs haches, année non indiquée (anonyme, 1928, p. 690).

Peut-être s'agit-il des haches (ou ce qu'il en reste) déposées par Dutertre au Musée de Boulogne (voir ci-après 9 et 10).

9 — Châtillon-les-Boulogne. Hache à rebords élevés et butée médiane. Année non indiquée (L1 = 112 mm, l1 = 54 mm, l2 = 21, ép. = 20).

Conservation : Musée de Boulogne-sur-Mer (n° 59), (coll. Dutertre).

Bibliographie : Mohen J.P. (1972), p. 447 et fig. 1, n° 5, p. 445 ; Gaucher G. et Mohen J.P. (1974), p. 111, fig. 16 b, p. 35.

10 — A Châtillon-les-Boulogne, hache à talon avec rebords élevés. Les faces du tranchant sont décorées de trois nervures (une axiale et deux latérales), année de découverte non indiquée (L1 = 131 mm, L2 = 57, l1 = 54, l2 = 20, ép. = 23).

Conservation : Musée de Boulogne-sur-Mer (n° 61) (coll. Dutertre).

Bibliographie : Mohen J.P. (1972), p. 447 et 449, fig. 2, n° 8, p. 448 ; Gaucher G. et Mohen J.P. (1974), p. 111, fig. 197, p. 37.

11 — Petite hache à douille armoricaine, décorée de deux pois en relief sur chaque face (L = 74 mm, l1 = 26, l2 = 12, l3 = 22). Elle est entrée le 18 mai 1857, et n'a pas d'origine précise.

Conservation : Blackmoor Museum.

Bibliographie : Gaucher G. et Mohen J.P. (1974), p. 111 (non illustrée).

12 — Lame d'épée à languette large et arrondie, provenant du bassin à flot. Année de découverte inconnue.

Conservation : moulage au Musée des Antiquités Nationales, n° 25.115.

Bibliographie : anonyme (1899), p. 23-25 ; Mohen J.P. (1972), p. 449, fig. 450, n° 6, p. 450 ; Gaucher G. et Mohen J.P. (1974), p. 111.

62 BOULOGNE-SUR-MER (environs de)

1 — Hache à rebords peu élevés et à ressaut médian réduit. Les côtés des rebords sont facettés et martelés (L = 131 mm, l1 = 61, l2 = 44, ép. = 12).

Conservation : Musée de Boulogne-sur-Mer (n° 1823) (coll. Buron-Gredet).

Bibliographie : Mohen J.P. (1972), p. 447, fig. 1, n° 3, p. 445 ; Gaucher G. et Mohen J.P. (1974), p. 111.

2 — Hache à rebords et à butée médiane élevés. Tranchant évasé, arqué (L1 = 140 mm, l1 = 55, l2 = 27, ép. = 28).

Conservation : Musée de Boulogne-sur-Mer (n° 66) (donnée au Musée en 1856, par Pinart ou Dutertre).

Bibliographie : Mohen J.P. (1972), p. 447 et fig. 1, n° 4, p. 445 ; Gaucher G. et Mohen J.P. (1974), p. 111.

3 — Hache à talon et à rebords élevés, décorée de trois nervures en trident (L1 = 160 mm, L2 = 69, l1 = 60, l2 = 20, ép. = 28).

Conservation : Musée de Boulogne-sur-Mer (n° 1127) (collection L. Sauvage).

Bibliographie : Mohen J.P. (1972), p. 447 et fig. 2 n° 7, p. 448 ; Gaucher G. et Mohen J.P. (1974), p. 111, fig. 19 e, p. 37.

4 — J.P. Mohen a recensé au Musée de Boulogne-sur-Mer un ensemble de haches à douille armoricaines de la région boulonnaise, sans provenance précise. Toutefois, il est possible que ces haches proviennent de dépôts régionaux, comme ceux de Marquise ou d'Outreau/Châtillon-les-Boulogne. Trois types ont pu être dégagés : Couville, Plurien et Tréhou. Pour les mensurations voir Mohen : 1972, p. 461.

Conservation : Musée de Boulogne (n°s 67 à 77, 1123 à 1125 et 64) (don Pinart et Lefebvre).

Bibliographie : anonyme (1899), p. 25 ; Mohen J.P. (1972), p. 459, 461, fig. 9, n°s 2 à 17, p. 460 ; Gaucher G. et Mohen J.P. (1974), p. 111.

5 — Hache à talon à rebords élevés, décorée d'une capsule cordiforme enserrant une nervure verticale (L = 133 mm, L2 = 65, l1 = 43, l2 = 19, ép. = 28).

Conservation : Musée de Boulogne-sur-Mer, n° 1127 (Dutertre).

Bibliographie : Mohen J.P. (1972), p. 447 et fig. 2, n° 6, p. 448 ; Gaucher G. et Mohen J.P. (1974), p. 111.

62 CLAIRMARAIS (arr. Saint-Omer, c. Saint-Omer-Nord)

1 — "Schoubrouck". Lame d'épée à languette simple arrondie, avec deux trous de rivets et deux échancrures latérales. Lame à section biconvexe (L = 352 mm, l1 = 58, l2 = 34).

Conservation : Musée de Saint-Omer (n° 8.108).

Bibliographie : Mohen J.P. (1972), p. 449 et fig. 2, n° 1, p. 448 ; Gaucher G. et Mohen J.P. (1974), p. 112.

62 CONCHIL-LE-TEMPLE (arr. et c. Montreuil-sur-Mer)

1 — Hache plate en cuivre (?) trouvée en 1901 par des terrassiers, à l'emplacement d'une sucrerie. Pas d'autres renseignements et sans illustration.

Conservation : inconnue (anc. coll. Delepierre).

Bibliographie : anonyme (1921), p. 39 ; Gaucher G. et Mohen J.P. (1974), p. 112.

2 — Hache à talon de type normand, à lame relativement large, trouvée à Conchil-le-Temple vers 1930 (L. totale = 162 mm, largeur au tranchant = 75 mm).

Conservation : coll. Têtu à Berck.

Bibliographie : Agache R. (1976), p. 399.

3 — "La Frénésie". Découvert au mois de juillet 1976, au cours d'une prospection aérienne par R. Agache, ce site fut fouillé de 1977 à 1980, à l'occasion de l'extension d'une ballastière sur l'ancien cordon littoral de la plaine maritime. L'ensemble se compose de six enclos circulaire simples, doubles ou complexes, recoupés par des fossés et une fosse appartenant à une installation de la fin de la Tène.

A1 et A2 — Doubles cercles concentriques de 18 m et 34 m de diamètre. Le cercle A2 est partiel.

B — Petit cercle de 9 à 10 m de diamètre.

C1 et C2 — Doubles cercles concentriques de 23 m et 41 m de diamètre. Le cercle C2 est partiel.

C2b — Portion de cercle se rabattant sur le cercle C2. 40 m de diamètre.

G1 et G2 — Doubles cercles concentriques de 18,70 m et 33,50 m de diamètre.

E — Cercle simple de 31 m de diamètre.

F — Cercle simple de 19 m de diamètre.

Les fossés ont le plus souvent un profil en V aux parois évasées vers le haut. Leur profondeur est comprise entre 1 m et 1,70 m sous le sol actuel, pour une largeur comprise entre 1,70 m et 2,40 m, suivant les cas. La base des remplissages est constituée d'un dépôt caillouteux lité et on trouve au sommet des sables limoneux souvent homogènes. Des foyers aménagés à l'aide de rognons de silex ou de galets ont été repérés à plusieurs niveaux dans les fossés A1, B, C1, G1 et G2. Toutes les aires centrales des enclos étaient vierges. Plusieurs incinérations dépourvues de mobilier étaient creusées entre les enclos C1 et C2. Le matériel archéologique est trop faible et atypique pour être daté. Les premières dates carbone 14 indiquent que certains enclos étaient en cours de comblement à la fin du Bronze moyen et au début du Bronze final (A1 = 1220 ans ± 100 BC, Gif. 4134 et 960 ± 100 BC, Gif 4135).

Conservation : monuments détruits. Matériel déposé à la D.R.A.P. Nord Pas-de-Calais.

Bibliographie : Piningre J.F. (1977), p. 17-22 ; Leman P. (1978), p. 458-459, fig. 17 ; Leman P. (1980), p. 292-295, fig. 17-9.

62 DANNES (arr. Boulogne-sur-Mer, c. Samer)

1 — Dans les marais tourbeux, près de la mer, l'abbé Haigneré signale la mise au jour d'une tombe "celtique", avec une épée en bronze. Origine précise et année non signalées.

Conservation : inconnue.

Bibliographie : Haigneré (abbé) (1882), Dictionnaire Historique, t. III, p. 314 (sans illustration) ; Gaucher G. et Mohen J.P. (1974), p. 112 et 113).

62 DESVRES (arr. Boulogne-sur-Mer, ch. l. c.)

1 — Un petit ensemble de vestiges de bronze fut découvert pendant la première guerre mondiale dans la forêt de Desvres. C'est en établissant le catalogue des objets de l'Age du Bronze conservés au Musée du Périgord que A. Coffyn a pu remettre en évidence cette ancienne découverte faite par Georges Avoustin (à l'époque mobilisé et affecté à des travaux de défrichement). Malheureusement, la collection de G. Avoustin se compose d'autres objets achetés à un antiquaire de Périgueux, avec des séries mérovingiennes. D'autre part, sur son inventaire manuscrit, Féaux signale neuf pièces, mais n'en décrit que sept. On ne peut donc savoir s'il s'agit d'un dépôt, c'est pourquoi nous avons préféré employer le terme ensemble.

Analyse de l'ensemble

Coffyn décrit huit objets :

H1 — Hache à bords droits, tranchant peu arqué, rebords bien marqués (MF 2926) (L1 = 156 mm, l1 = 56, l2 = 26, ép. = 26).

B1 — Bracelet ovalaire plein, ouvert, de section circulaire (∅ = 39 mm x 22 mm, section 2 mm) (M.F. 2327).

B2 — Bracelet massif, ouvert, brisé à une extrémité (section losangique 3 mm x 2 mm) (M.F. 2928).

A1 à A3 — Trois anneaux massifs, à section circulaire (M.F. 2929 - 2930 - 2931).

E1 — Epingle à tête en trompette, sans décor (L = 78 mm, ∅ tige = 1,5, ∅ de la tête = 2,5).

H2 — Hache à talon rectangulaire, brisée au talon, de type breton ; réunie par Coffyn avec les autres objets de Desvres.

Conservation : Musée du Périgord (n° 2926 à 2932) et une hache sans numéro (2926 et 2927, objets achetés par G. Avoustin, à un antiquaire à Périgueux. 2928 à 2932, coll. G. Avoustin).

Bibliographie : Coffyn A. (1969), p. 108-109, fig. 8, n°s 2 à 8 et fig. 9, n° 5 ; Mohen J.P. (1972), p. 446 ; Gaucher G. et Mohen J.P. (1974), p. 113 ; Gaucher G. (1981), p. 358.

62 DUISANS (arr. Arras, c. Arras-Nord)

1 — A "Sequespée", Terninck indique "quelques objets en bronze".

Conservation : inconnue.

Bibliographie : Terninck (1879), p. 178 (sans illustration) ; Gaucher G. et Mohen J.P. (1974), p. 113.

62 EQUIHEN-PLAGE (arr. Boulogne-sur-Mer, c. Samer)

1 — Vers Outreau, au lieu-dit "Le Camp", en 1908, découverte d'un dépôt de trois haches à talon (sans illustration).

Conservation : inconnue.

Bibliographie : anonyme (1921), p. 39 ; Gaucher G. et Mohen J.P. (1974), p. 113 ; Gaucher G. (1981), p. 358.

2 — En 1867, Haigneré et Sauvage ont fouillé une allée couverte vers Outreau, au ''Moulin Dupont''. Le matériel se compose de 4 haches polies.

Conservation : Musée de Boulogne-sur-Mer.

Bibliographie : Haigneré et Sauvage (1872), p. 318-330 ; Gaucher G. et Mohen J.P. (1974), p. 113 ; Lejeune E. (1872), p. 299-308.

3 — *''La Tombe Fourdaine''*

C'est un des rares tumulus fouillés dont nous possédons quelques dessins et une soigneuse description.

La Société Académique de Boulogne-sur-Mer entreprit de faire fouiller les trois tumulus situés sur le plateau dominant la mer, entre Outreau et Equihen. Malheureusement, avec l'arrivée de la guerre de 1870, le Dr Hamy, professeur au Muséum d'Histoire Naturelle de Paris, ne put explorer que la butte la plus importante, dite ''tombe Fourdaine''.

Parmi les dessins publiés par Hamy on trouve un plan précis des structures et le mobilier. La sépulture centrale est une fosse creusée dans le sol naturel et recouverte de deux petites dalles de grès. Un homme gisait, les jambes repliées avec les genoux à la hauteur des coudes. Les avant-bras étaient croisés sur la poitrine. Près de la tête, Hamy décrit un fragment de vase campaniforme, formé de doubles bandes horizontales remplies de chevrons. La sépulture primitive de ce tumulus peut donc être datée du Chalcolithique Campaniforme.

Quant aux autres sépultures, elles ont livré un mobilier qui se rapporte surtout à l'époque mérovingienne.

Conservation : Musée de Boulogne-sur-Mer.

Bibliographie : Hamy (1872), p. 209 à 227, 1 plan et 2 pl. ; Gaucher G. et Mohen J.P. (1974), p. 73-76, fig. 47 et 48.

62 ESCALLES (arr. Calais, c. Calais-Nord-Ouest)

1 — Près du ''Cap Blanc Nez'', sur le bord de la route d'Escalles à Sangatte, M. Cousin en 1864, puis M. Lejeune E. en 1871, explorèrent quatre tumulus placés à côté d'une station de surface Néo-Chalcolithique.

Les monuments étaient alignés selon une direction N-NW/S-Se. Le premier tumulus mesurait 12 m de diamètre pour une hauteur de 0,95 m. Il contenait au centre une inhumation féminine en position repliée avec à côté des vestiges d'un squelette d'enfant âgé de quelques mois. Un vase en céramique grossière, non cuite ou peu selon l'auteur, était placé près de la tête du squelette féminin. Lejeune (1872) a observé quatre inhumations secondaires placées dans la périphérie du tumulus, à 4,50 m du centre.

Le second et le troisième tumulus mesuraient 8 m de diamètre et 0,60 m de hauteur. Dans le second on découvrit dans la partie centrale quelques ossements d'un seul individu. Au même emplacement dans le troisième on a mis au jour le squelette replié d'un enfant de 10 ans environ. Le quatrième tumulus était le plus important avec ses 14 m de diamètre pour une hauteur de 1,25 m. Il contenait au centre le squelette replié d'un seul homme. Dans des remarques générales le fouilleur indique qu'un lit de rognons de silex recouvrait chaque inhumation. Ces dernières étaient placées sur le flanc droit avec les jambes repliées et jointives et les bras en croix et ramenés sur les épaules. Une plaquette en silex de 30 cm était placée sur chaque bassin. On trouva des ossements d'animaux de bœuf, de cerf, d'ovicapridés, de porc et de sanglier.

Malheureusement les fouilleurs ne donnent aucun dessin des structures et du matériel recueilli. On ne peut de ce fait donner une attribution culturelle précise, mais il doit s'agir vraisemblablement dans leur phase primaire de sépultures protohistoriques assez anciennes.

Conservation : Monuments et matériel détruits.

Bibliographie : Lejeune E. (1872), p. 299-308.

62 ETAPLES (arr. Montreuil-sur-Mer, ch. l. c.)

1 — Dans son recueil sur l'Age du Bronze, Chantre indique ''divers objets'', provenant d'Etaples, sans autres renseignements - sans illustration - s'agit-il de bronzes ?

Conservation : anc. coll. Fauché à Montereau.

Bibliographie : Chantre (1876), t. III, p. 54 et 55 ; Gaucher G. et Mohen J.P. (1974), p. 113 ; Gaucher G. (1981), p. 358.

2 — Un gisement de la civilisation des vases campaniformes est situé au Nord de la commune, près de la rive droite de la rivière la Canche, au lieu-dit ''Bel Air''.

H. Mariette a fouillé ce site qui lui a révélé la présence d'une fosse circulaire de 1 m de diamètre et de 0,40 m de profondeur. Le matériel archéologique recueilli comprend quatre flèches perçantes à pédoncule et ailerons, des grès taillés et polis, 1200 éclats portant parfois des traces d'utilisation, et de la céramique.

Cette dernière est représentée par une cinquantaine de tessons décorés, appartenant à deux ou trois vases. Le décor se présente généralement en zones horizontales pointillées avec parfois des chevrons entre les bandes (décor international).

Conservation : collection H. Mariette.

Bibliographie : Mariette (1965 b), p. 855 et 856, fig. 3, p. 858 ; Mariette (1965 a), p. 21 et 26, 7 fig ; Gaucher G. et Mohen J.P. (1974), p. 113.

3 — Le tumulus des Gignaux, à 2 km au Nord d'Etaples. Fouillé en 1888. Trois squelettes et deux vases (non illustrés).

Conservation : inconnue.

Bibliographie : anonyme (1895), p. 37 ; Gaucher G. et Mohen J.P. (1974), p. 113.

4 — ''Les Sablins''. Ce gisement, fouillé par J. Hurtrelle et J.F. Piningre, a livré un atelier d'extraction et de taille de silex, et des structures d'habitat du néolithique danubien, de type Cerny. Dans les niveaux supérieurs, J. Coupé a recueilli les tessons d'un même vase qui est une cruche à anse plate assez large. Ce vase s'apparente à la céramique connue dans la Civilisation des Tumulus Armoricains, au Bronze ancien. Des petits tessons de céramique cordée, campaniforme et des flèches à ailerons et pédoncules ont été recueillis sous les couches gallo-romaines.

Conservation : Musée d'Etaples.

Bibliographie : Hurtrelle J. et Piningre J.F. (1976) ; Agache R. (1976), p. 399-400 ; Zuate y Zuber J. (1972), p. 6 à 11, 3 photos.

62 FAMPOUX (arr. Arras, c. Arras-Sud)

1 et 2 — Pointe de lance et épingle (non illustrées) - date non indiquée.

Conservation : anc. coll. Terminet à Bois-Bernard.

Bibliographie : Chantre (1876), p. 54 et 55 ; Gaucher G. et Mohen J.P. (1974), p. 114 ; Gaucher G. (1981), p. 358.

3 — Pointe de lance trouvée dans les tourbières. Année non indiquée.

Conservation : anc. coll. Terninck.

Bibliographie : Terninck (1878), p. 229 et 299, pl. VII, n° 6 Gaucher G. et Mohen J.P. (1974), p. 114.

4 — Signalement d'une hache - sans autre précision.

Conservation : anc. coll. Le Gentil.

Bibliographie : anonyme (1876 a), p. 30 et 31 (non illustrée) ; Gaucher G. et Mohen J.P. (1974), p. 114.

5 — J.P. Mohen a retrouvé au Musée de Lille deux épées pistilliformes à languette tripartite dont l'une pourrait provenir de Fampoux.

Conservation : Musée de Lille SPBA 45 et n° 1293.

Bibliographie : Mohen J.P. (1972), p. 452 (non illustrée) ; Gaucher G. et Mohen J.P. (1974), p. 114.

62 GIVENCHY-EN-GOHELLE (arr. Arras, c. Vimy)

1 — Une hache est signalée au Bois de la fosse (anonyme, 1882), mais il s'agit probablement de la découverte mentionnée par Terninck de une ou plusieurs haches à douille à la surface du sol.

Conservation : anc. coll. Terninck.

Bibliographie : Terninck (1878), p. 230 et 231 (non illustré, mais de la même forme que le n° 22, pl. VII) ; anonyme (1882), p. 250 (sans illustration) ; Gaucher G. et Mohen J.P. (1974), p. 114.

62 GUEMPS (arr. Saint-Omer, c. Audruicq)

1 — Galle signale divers objets de l'Age du Bronze récent, trouvés dans la tourbe des marais à faible profondeur.

Conservation : inconnue.

Bibliographie : Galle (1919), p. 154 (non illustré) ; Gaucher G. et Mohen J.P. (1974), p. 114 ; Gaucher G. (1981), p. 359.

62 HARDELOT (voir com. Neufchâtel-Hardelot)

62 HÉNIN-LIÉTARD (arr. Lens, ch. l. c.)

1 — Hache à talon peu élevée et à tranchant évasé et arqué (L = 109 mm, L2 = 60, l1 = 50, l2 = 24, ép. = 25).

Conservation : Musée de Lille n° 1280 (coll. Terninck).

Bibliographie : Terninck (1866), pl. III ; Terninck (1878), p. 299 ; Mohen J.P. (1972), p. 447 et fig. 2, n° 3, p. 448 ; Gaucher G. et Mohen J.P. (1974), p. 115.

62 HERMIES (arr. Arras, c. Bertincourt)

Dans les travaux du Canal du Nord, avant la guerre de 1914-18, Salomon signale une hache à douille.

Conservation : inconnue.

Bibliographie : Salomon (1912), p. 190 ; Gaucher G. et Mohen J.P. (1914), p. 115.

62 HERVELINGHEN (arr. Boulogne-sur-Mer, c. Marquise)

1 — Une dizaine de tumulus ont été explorés sur le territoire d'Hervelinghen : près du sommet du Mont de Couple en 1868, au lieu-dit les Communes, en 1820 et sur la montagne de Ramsant.

Seul le tumulus 11 des Communes fouillé par Verne, propriétaire du terrain, a livré un poignard en bronze, décoré, à l'époque interprété comme "bout de lance en cuivre". Selon les notes de E. Cousin, et le croquis, renfermés dans l'Album du M.A.N., en 1862 (département du Pas-de-Calais), la "lance" était accompagnée de "restes d'armures". Quatre squelettes entiers ont aussi été trouvés dans ce tumulus.

Le poignard possède une languette arrondie percée de cinq trous de rivet. Une trace semi-circulaire marque l'échancrure de la garde. La lame triangulaire est décorée de deux séries de bandes parallèles incisées par séries sur les plats de la lame. La partie centrale est ornementée de lignes pointillées en zigzags (L = 165 mm, l = 50, ép. = 5).

Conservation : le poignard est au Musée de Boulogne-sur-Mer.

Bibliographie : Marguet (1841), p. 195 et 196 ; Album M.A.N. (Pas-de-Calais), p. 27 ; Anonyme (1845), p. 195 ; Cousin (1864), p. 381 et 382 et p. 396 ; Mariette H. (1959), p. 268, fig. 8, n° 1, p. 269 ; Mohen J.P. (1972), p. 444 et 446, fig. 1, n° 1 ; Gaucher G. et Mohen J.P. (1974), p. 115, fig. 126 ; Gaucher G. (1981), p. 359.

62 HESDIN (arr. Montreuil-sur-Mer, ch. l. c.)

1 — Terninck signale des objets en bronze dans la station paludéenne.

Conservation : inconnue.

Bibliographie : Terninck (1879 a), p. 7 (sans illustration) ; Gaucher G. et Mohen J.P. (1974), p. 115, fig. 19 a ; Gaucher G. (1981), p. 359.

62 HEUCHIN (arr. Arras, ch. l. c.)

1 — Il s'agit encore d'un petit dépôt découvert au siècle dernier en juillet 1881 et qui pose des problèmes d'études. Deux auteurs différents donnent des versions assez proches de la découverte et il faut se référer à la source la plus ancienne de Loriquet (Anonyme, 1889-95) pour espérer y trouver plus de vérité. Le dépôt aurait été découvert à l'occasion de travaux agricoles au-dessous du "Bois Azin", non loin du bois Flore dans un champ appartenant à Maurice Decobert (Loriquet) ou au lieu-dit, "Le Camp à l'Argent" (Dharvent). Le lendemain une petite fouille fut entreprise à l'endroit de la trouvaille. Le dépôt se compose de 12 belles haches, de 11 haches plus petites, de fers de lance et d'une fibule (Loriquet).

Déchelette parle de 26 objets : des haches à douille, à ailerons et à talon.

— 1 hache à talon de grande taille déposée au Musée d'Arras appartiendrait à ce dépôt. Elle est décorée d'une cupule cordiforme (Mohen, 1972) (L1 = 174 mm, L2 = 78, l1 = 72, l2 = 18, ép. = 29).

Conservation : 1 hache au Musée d'Arras (Mohen, 1972). Plusieurs objets dans la coll. Becquart à Saint-Pol et 2 haches à talon dans la coll. Dharvent à Béthune (collections disparues).

Bibliographie : Anonyme (1889-95), p. 344 ; Dharvent (1905), p. 283-285 ; Déchelette (1910), p. 89, dépôt n° 606 ; Prévost (1958), p. 113 ; Mohen J.P. (1972), p. 449, fig. 2, n° 9 ; Gaucher G. et Mohen J.P. (1974), p. 115 ; Gaucher G. (1981), p. 359.

62 INGHEIM (arr. Saint-Omer, c. Aire-sur-la-Lys)

1 — Jean-François Piningre a fouillé pendant l'été de 1981 des structures du début du premier Age du Fer, coupées par le passage de l'autoroute A 26. La fouille de sauvetage étendue sur le côté sud de l'autoroute a permis de mettre au jour des fosses de type silos (avec céramique, céréales carbonisées, plaque de clayonnage d'une coupole de four), des fosses circulaires de type dépotoir, des fossés rectilignes et quelques trous de poteaux. Un petit plan carré de bâtiment est délimité par quatre poteaux. Il pourrait s'agir selon le fouilleur d'un grenier. La céramique se compose de jattes, de vases biconiques, de gobelets, d'assiettes et de bols.

Conservation : matériel au dépôt de la D.R.A.P. du Nord/Pas-de-Calais.

Bibliographie : Leman P. (1982).

62 LABOURSE (arr. Béthune, c. Cambrin)

1 — Terninck indique la découverte d'une hache à talon à Labourse.

Conservation : inconnue.

Bibliographie : Terninck (1878), p. 229-230, pl. VII n° 17 ; Gaucher G. et Mohen J.P. (1974), p. 115.

62 LICQUES (arr. Calais, c. Guines)

1 — Une pointe de lance aurait été exhumée de la rivière La Hem à Licques.

Conservation : inconnue.

Bibliographie : Anonyme (1912), p. 6 (non illustré) ; Gaucher G. et Mohen J.P. (1974), p. 115.

62 LONGFOSSÉ (arr. Boulogne-sur-Mer, c. Desvres)

1 — L'exploitation d'une carrière de cimenterie au sud de Desvres, a permis à H. Mariette en 1954 et 1955, d'effectuer des recherches près de la source du ruisseau de Sainte-Gertrude, affluent de La Liane. Ce site est à la base d'un petit vallon entaillé dans le front de la "cuesta" du Boulonnais. L'épaisseur des limons où se trouvent les couches archéologiques variait de 0,20 m sur les bords du gisement à 1,50 m au centre. A la base des couches archéologiques, il y avait des dépôts d'allure périglaciaire qui reposaient sur la craie cénomanienne. Au centre du gisement H. Mariette a pu définir une couche inférieure caractérisée par la présence de quelques tessons campaniformes et de matériel lithique. Il a repéré dans cette même couche 4 foyers en cuvette.

La couche moyenne se différencie par un matériel céramique différent, à pâte grossière, de couleur ocre-rougeâtre, avec un gros dégraissant constitué de petits graviers de silex. Les vases sont surtout à fonds plats, légèrement débordant. Un seul tesson est décoré d'impressions contiguës digitées. Cette couche est attribuée par erreur à la culture S.O.M. par H. Mariette. Il s'agirait plus vraisemblablement d'un ensemble de l'Age du Bronze ancien.

Comme les autres couches, le niveau supérieur est surtout défini par la céramique. Il semblerait y avoir, selon les descriptions données par le fouilleur, plusieurs industries mélangées. La céramique est plus fine, mieux cuite. H. Mariette pense que ce niveau pourrait appartenir à la civilisation des Champs d'Urnes. Toutefois, aucun élément ne permet de l'affirmer et pour notre part, nous pensons que les éléments dessinés sont proches de la couche moyenne et pourraient aussi appartenir à l'Age du Bronze ancien.

Conservation : coll. Mariette H.

Bibliographie : Mariette H. (1959), p. 218-227, 3 fig ; Mariette H. (1965), p. 854, fig. 2, n°s 2 et 3.

62 MARQUISE (arr. Boulogne-sur-Mer, ch. l. c.)

1 — Trois haches à talon auraient été trouvées à Marquise, sans autres précisions.

Conservation : inconnue ("présentées" au Musée de Boulogne-sur-Mer par A. Pinart).

Bibliographie : Anonyme (1899), p. 25 (non illustré) ; Déchelette (1910), p. 90, dépôt n° 607 ; Gaucher G. et Mohen J.P. (1974), p. 116 ; Gaucher G. (1981), p. 359.

2 — Trois haches à douille sont signalées comme présentées au Musée de Boulogne. Peut-être y a-t-il confusion avec la première ?

Conservation : inconnue.

Bibliographie : Anonyme (1899), p. 25 (non illustré) ; Déchelette (1910), p. 90, dépôt n° 607 ; Gaucher G. et Mohen J.P. (1974), p. 116.

3 — Un fragment supérieur d'urne bitronconique à col rentrant a été trouvé à Marquise. Elle est décorée de lignes pointillées, disposées en triangles hachurés qui s'emboîtent les uns dans les autres. Comme l'urne d'Hardelot, celle de Marquise est d'influence britannique et apparaît à la fin du Bronze ancien, début du Bronze moyen.

Conservation : Musée de Boulogne (n°s 1346 à 1348, donation Lefebvre).

Bibliographie : Dunning (1936), p. 160-164 ; Gaucher G. et Mohen J.P. (1974), p. 116, fig. 23 a ; Blanchet J.C. (1976), p. 48 et 49, fig. 10, n° 4.

4 — Une petite note anonyme indique qu'une ou plusieurs haches de Marquise seront données au Musée de Boulogne par le Docteur Dutertre. Peut-être s'agit-il des découvertes 1 et 2 ?

Conservation : inconnue.

Bibliographie : Anonyme (1928), p. 690 (non illustré) ; Gaucher G. et Mohen J.P. (1974), p. 116.

5 — Hache à talon trouvée à Marquise en 1878. Bords parallèles et tranchant peu évasé et arqué. Le décor est formé d'une dépression triangulaire (L1 = 111 mm, L2 = 45, l1 = 31, l2 = 17, l3 = 22).

Conservation : Ashmolean Museum, Oxford (1927-2145) (coll. Evans).

Bibliographie : Gaucher G. et Mohen J.P. (1974), p. 116 (non illustré).

62 MERCK-SAINT-LIEVIN (arr. Saint-Omer, c. Fauquembergues)

1 — En 1851 ou 1852, dans un ancien bois défriché situé sur les pentes du hameau de Picquendal, à quelques pas de l'ancienne voie romaine de Théouranne à Boulogne, un cultivateur découvrit en labourant deux bracelets en or non décorés, réunis par un anneau. Ces objets auraient été vendus à la Monnaie nationale (?). Comme nous ne possédons pas d'illustration, la datation est impossible.

Conservation : inconnue.

Bibliographie : Quenson (1852-56), p. 46-47 et 42-43 ; Gaucher G. et Mohen J.P. (1974), p. 116 ; Gaucher G. (1981), p. 359.

62 MONTREUIL-SUR-MER (ch. l. arr.)

1 — Van Robais (1880) signale la découverte d'une hallebarde dans la vallée de la Canche. La lame triangulaire a une languette arrondie, perforée de trois trous de rivet. Un décor de lignes incisées combinées en dents de loup, orne le talon de la lame (L = 456 mm, d'après Breuil).

Conservation : moulage au M.A.N. n° 25.053.

Bibliographie : Van Robais (1880), p. 124-125, pl. IV n° 2 ; Mohen J.P. (1972), p. 451, fig. 3, n° 5, p. 450 ; Gaucher G. et Mohen J.P. (1974), p. 117, fig. 12 a.

62 NEUFCHÂTEL-HARDELOT (arr. Boulogne, c. Samer)

1 — Les deux gisements ont été mis au jour par l'enlèvement éolien d'un massif dunaire, à 1 km environ au Nord du ruisseau de la Becque et à 200 m à l'Ouest d'un obélisque. Les stations sont distantes de 0,500 km. Cette station préhistorique est connue depuis le début du siècle par de nombreux chercheurs, mais c'est la publi-

cation de A.P. Dutertre qui le fit connaître au monde scientifique. On a trouvé une importante série de silex mésolithique ainsi que du matériel chalcolithique et protohistorique.

H. Mariette a pu étudier de nouvelles séries lithiques et céramiques, ramassées aussi en surface et a pu distinguer deux couches (?) dans une coupe. La céramique, selon cet auteur, se divise en trois groupes : 1) Céramique grossière, 2) Céramique fine, de couleur ocre, rosé ou brun, parfois décorée de lignes horizontales ou obliques pointillées (céramique campaniforme), 3) Débris d'un grand vase biconique, partiellement reconstitué au niveau supérieur. Diamètre d'ouverture, d'environ 0,45 m - lèvre avec rebord intérieur marqué et décoré d'une rangée en motif d'arêtes de poissons de 3 mm de largeur. La panse supérieure porte ce même décor distribué en zig-zag. (Ce vase s'apparente à celui de Marquise et aux urnes anglaises de la fin du Bronze ancien et de la première moitié du Bronze moyen).

Conservation : collection H. Mariette.

Bibliographie : Dutertre A.P. (1936), p. 372-414 ; Mariette H. (1961 b), p. 523-529 ; Gaucher G. et Mohen J.P. (1974), p. 115 ; Blanchet J.C. (1976), p. 48 et 49, fig. 10, n° 5.

62 NORTKERQUE (arr. Saint-Omer, c. Audruicq)

1 — Une tombe et divers objets "d'un Age du Bronze récent" auraient été trouvés à Nortkerque.

Conservation : inconnue.

Bibliographie : Galle (1919), p. 154, non illustré. Gaucher G. et Mohen J.P. (1974), p. 117.

62 OUTREAU (arr. Boulogne-sur-Mer, c. Samer)

1 — Des confusions sont nées des découvertes faites autour de Boulogne-sur-Mer, à Outreau, Equihen et Châtillon. Il est difficile de connaître l'origine de ces trouvailles, généralement anciennes. D'ailleurs l'Abbé Haigneré signale bien que l'on a retiré à Outreau, le Portel (devenu commune indépendante) et Capécure, rattaché à Boulogne.

Une note anonyme signale "un grand nombre de hachettes du genre scalprum avec d'autres en forme de coins à fendre le bois... dont l'intérieur est creux". S'agit-il de haches à douille, trouvées isolément sur le territoire de la commune, ou d'un dépôt ?

Conservation : inconnue.

Bibliographie : Anonyme (1880-82), t. III, p. 354 (non illustré) ; Gaucher G. et Mohen J.P. (1974), p. 117 ; Gaucher G. (1981), p. 360.

62 QUESQUES (arr. Boulogne-sur-Mer, c. Desvres)

1 — Une pointe de lance aurait été découverte en 1890, à la Pâture Madame.

Conservation : inconnue.

Bibliographie : Anonyme (1912 a), p. 6 (non illustrée, mais ressemble à celle trouvée à Sucy-en-Brie) ; Gaucher G. et Mohen J.P. (1974), p. 118.

62 RINXENT (arr. Boulogne-sur-Mer, c. Marquise)

1 — Du matériel chalcolithique a été trouvé dans les grottes funéraires du bois de Clèves, dans le domaine de Basse-Falise, en 1865. Malheureusement, ces découvertes sont difficilement exploitables. Présence de 2 tessons d'allure post-campaniforme.

Conservation : Musée de Boulogne-sur-Mer (n° 1635, 1 tesson décoré).

Bibliographie : Cousin (1866), p. 295 (sans illustration) ; Hamy (1899), p. 249-276 (quelques illustrations) ; Mariette H. (1965), p. 853-854, fig. 2, n° 4 ; Gaucher G. (1981), p. 360.

62 ROUVROY (arr. Arras, c. Vimy)

1 — Une ou plusieurs haches à douille auraient été trouvées à la surface du sol, sans plus de renseignements.

Conservation : inconnue.

Bibliographie : Terninck (1878), p. 230 et 231 (non illustré, serait du type n° 22, pl. VII) ; Gaucher G. et Mohen J.P. (1974), p. 118.

62 RUYAULCOURT (arr. Arras, c. Bertincourt)

1 — A l'occasion des travaux de terrassement du Canal du Nord, avant la guerre de 1914-18, Salomon signale la découverte d'une hache à douille carrée et anneau.

Conservation : inconnue.

Bibliographie : Salomon (1912), p. 190 (sans illustration).

62 SAINT-LÉONARD (arr. Boulogne-sur-Mer, c. Samer)

1 — Deux haches à ailerons médians ont été trouvées par Beaugrand à Saint-Léonard. Seule une de ces haches a pu être identifiée par J.P. Mohen au Musée de Boulogne. Elle possède un corps subrectangulaire (L = 236 mm, l1 = 50, ép. = 47).

Conservation : Musée de Boulogne-sur-Mer (n° 2133).

Bibliographie : Anonyme (1899 a), p. 25 ; Prévost (1958), p. 87 ; Mohen J.P. (1972), p. 451, fig. 3, n° 1, p. 450 ; Gaucher G. et Mohen J.P. (1974), p. 118 ; Gaucher G. (1981), p. 360.

62 SAINT-OMER (ch. l. arr.)

1 — *Dépôt de Lyzel*

Ce dépôt, bien connu, a été trouvé en 1848, dans les jardins du Faubourg de Lyzel, par des ouvriers occupés à la construction de la gare de Saint-Omer. Les objets étaient réunis ensemble et non disséminés. J.P. Mohen a retrouvé et étudié les objets de la collection Terninck, maintenant conservés aux musées de Lille et de Saint-Omer.

Analyse du dépôt

H1 — Hache à douille carrée, avec ailerons simulés par une cannelure (Musée de Saint-Omer) (L = 116 mm, l2 = 38, l1 = 40 et ép. = 34).

C1 — Un couteau massif à dos rectiligne, avec partie tranchante effilée et légèrement convexe (Musée de Saint-Omer) (L1 = 237 mm, L2 = 40, l = 19, ép. = 5).

P1 — Une pince à épiler (Musée de Saint-Omer) (L = 66 mm, ép. = 1).

D1 — Un objet formé de deux anneaux reliés par trois tiges incisées obliquement (Musée de Saint-Omer) (L = 68 mm, ∅ = 18 et 26).

B1 et B2 — Deux bracelets massifs, ouverts, à oreilles, décorés d'incisions - section ronde. (Musée de Lille n° 1312 et Saint-Omer) (L = 77 mm et 78 mm).

B3 et B4 — Deux bracelets massifs, ouverts, à oreilles, non décorés, section ronde (Musées de Lille n° 1313, et Saint-Omer) (L = 75 mm et 75 mm).

B5 et B6 — Deux bracelets massifs, ouverts, à oreilles, décorés d'incisions ressemblant aux B1 et B2, mais plus petits (Musées de Lille n° 1314 et Saint-Omer) (L = 57 mm et 55).

B7 — Un bracelet ouvert à petites oreilles, non décoré, fait sur une plaque de bronze courbée (Musée de Saint-Omer) (L = 66 mm).

B8 — Un bracelet ouvert à extrémités formées de petits tampons arrondis (Musée de Saint-Omer) (L = 65 mm).

B9 — Un bracelet fermé en lignite, section subrectangulaire de 10 x 7 mm (Musée de Saint-Omer) (∅ = 94 mm).

A1 — Un anneau ouvert à section ronde, décoré d'incisions en forme de torsades (Musée de Saint-Omer) (∅ = 46, section = 3 mm).

A2 — Un anneau ouvert à section ronde, décoré comme A1 (Musée de Saint-Omer) (∅ = 33 mm, section = 3 mm).

P1 à P9 — Neuf pendeloques semi-circulaires, décorées d'incisions (Musée de Lille n° 1316 et les 8 autres, Musée de Saint-Omer) (largeur = 32 à 37 mm, hauteur = 28 à 31 mm et ép. = 9 mm).

Pe1 à Pe4 — Quatre perles biconiques (Musée de Saint-Omer) (∅ = 19 mm, h = 12 à 15).

Pe5 à Pe20 — Seize perles biconiques plus petites (Musée de Saint-Omer) (∅ de 11 à 12 mm, h = 5 à 9 mm).

Pe21 à Pe24 — Quatre perles tubulaires, dont deux décorées de lignes incisées (Musée de Saint-Omer) (L = 14 à 18) (∅ de 9 à 10 mm).

D2 - Deux défenses de sanglier (Musée de Saint-Omer).

Parmi les objets signalés par Deschamps, on note l'absence de fragments de haches à douille, de fragments de bracelets, peut-être d'anneaux de 2 cm de diamètre et de perles d'ambre.

L'article le plus ancien, faisant le point sur cette découverte, est celui de Deschamps (1849). Dix-neuf objets grandeur nature sont figurés sur deux planches. D'après Chantre, M. Terminet possédait ving-neuf pièces d'un tombeau mis au jour à Lyzel. Terninck dut récupérer une partie de cette collection Terminet, si on se réfère aux objets maintenant rassemblés au Musée de Lille.

Conservation : Musée de Saint-Omer (une grande partie du dépôt remise peu après la découverte en 1848 ou 1849) (Musée de Lille (anc. coll. Terninck, rachetée à Terminet, peut-être en partie).

Bibliographie : Deschamps (1849-50), p. 403-419, 2 pl. Inventaire manuscrit - Ancien registre d'inventaire des entrées du Musée de Saint-Omer (n° 3413) ; Terninck (1866 et 1878), p. 299 et 1 pl. ; Prévost (1958), p. 105-106 ; Mohen J.P. (1972), 456 et 458, fig. 8, p. 459 ; Gaucher G. et Mohen J.P. (1974), p. 119, fig. 38 et 39 ; Gaucher G. (1981), p. 360.

2 — Une hachette aurait été trouvée dans les marais de Lyzel.

Conservation : inconnue.

Bibliographie : Anonyme (1887), p. 158 (non illustrée) ; Gaucher G. et Mohen J.P. (1974), p. 118.

3 à 5 — Monsieur Beaucamp indiqua à une réunion de la Commission Historique du département du Nord, que Monsieur Deschamps de Pas, lui avait signalé trois lames d'épées de l'Age du Bronze, trouvées aux abords de Saint-Omer. Il s'agit probablement de découvertes successives.

Conservation : inconnue.

Bibliographie : Anonyme (1925), p. 64-65 (sans illustration) ; Gaucher G. et Mohen J.P. (1974), p. 118.

62 SAINT-OMER (environs)

1 — Une note anonyme nous signale la découverte d'un fragment d'épée aux environs de Saint-Omer. Peut-on mettre cette trouvaille en rapport avec une des précédentes ?

Conservation : inconnue.

Bibliographie : Anonyme (1922-24), p. 65-66 (sans illustration) ; Gaucher G. et Mohen J.P. (1974), p. 118.

62 SAMER (arr. Boulogne-sur-Mer, ch. l. c.)

1 — Le Docteur Dutertre a présenté le 3 juin 1925 aux membres de la Société Académique de Boulogne-sur-Mer, "toute une série de haches en bronze trouvées à Châtillon, Framezelle, *Samer*, Marquise et Crécy".

Conservation : inconnue ("La collection sera remise au Musée").

Bibliographie : Anonyme (1928), p. 690 (non illustré) ; Gaucher G. et Mohen J.P. (1974), p. 118.

62 SANGATTE (arr. Calais, c. Calais-Nord-Ouest)

1 — Plusieurs tumulus ont été fouillés dans la deuxième partie du siècle dernier, à Sangatte et ses environs. Nous ne connaissons vraiment pas grand chose sur ces monuments et les découvertes qui ont pu être faites.

A la limite des territoires d'Escalles et de Sangatte, Cousin fouilla en 1864, quatre tumulus (Cousin, 1866). Un autre tumulus fut fouillé près du Cap Blanc-Nez en 1872 (Lejeune, 1876). C'est peut-être dans ce même monument que fut trouvé une lance. Debray indique que cette dernière découverte fut faite dans un "tombeau" sur le bord de mer.

Conservation : La pointe de lance (anc. coll. du Docteur Robbe).

Bibliographie : Cousin (1866), p. 288-291 (sans illustration) ; Debray (1872), p. 458-459, pl. VI, p. 462 ; Gaucher G. et Mohen J.P. (1974), p. 118-119 ; Lejeune (1876), p. 151-163 (sans illustration).

62 SENLECQUES (arr. Boulogne-sur-Mer, c. Desvres)

1 — Une pointe de lance aurait été trouvée à Senlecques, près de la Chaussée Brunehaut.

Conservation : Musée de Boulogne-sur-Mer (don Dr. Gorré).

Bibliographie : Anonyme (1899), p. 26 (non illustré) ; Gaucher G. et Mohen J.P. (1974), p. 119.

62 VAUDRICOURT (arr. Béthune, c. Bruay-en-Artois)

1 — J.P. Mohen a retrouvé au Musée de Lille, dans la collection Terninck, un ensemble de sept objets en bronze, signalés comme provenant de Vaudricourt. Chantre (1875-76), dans le *Dictionnaire Archéologique de la Gaule,* signale que M. Terminet avait sept objets en bronze provenant de Vaudricourt (1 poignard, deux haches et 4 lances). En 1878, Terninck évoque cette découverte et il est fort probable qu'il a acquis la collection Terminet peu de temps après sa découverte. Terninck nous donne quelques vagues explications sur la découverte : "...à un mètre de profondeur, des armes en silex dites celtiques, et au-dessus de ce dépôt, des tombes du IIIe s., des armes en bronze ; ces dernières présentent les variétés suivantes : le bout de lance, la grande hache avec ailerettes et la hache simple". Cet auteur donne le dessin de cinq de ces objets : 2 fragments d'épées, 2 fragments de pointe de lance, une hache (appelée ciseau par Terninck).

Si la description d'A. Terninck souffre de beaucoup d'imprécisions et certainement d'inexactitudes, elle correspond toutefois bien à cette découverte signalée auparavant par Chantre.

D'ailleurs, les sept objets publiés par J.P. Mohen récemment correspondent bien au premier article. Toutefois, on ne peut savoir s'il s'agit d'un véritable dépôt, mais l'état fragmentaire des objets permet de le penser.

Analyse de l'ensemble de Vaudricourt (7 objets) :

H1 — Une hache à rebords droits et butée médiane, d'aspect trapu (n° 1279) (L1 = 106 mm, l1 = 38, l2 = 20, ép. = 26).

H2 — Un fragment de hache à talon ? Partie tranchante (n° 1282) (L1 = 62 mm, ép. = 14).

L1 — Une pointe de lance, à douille cassée (n° 1289) (L. actuelle = 90 mm, L1 = 72, l1 = 30).

L2 — Une pointe de lance à douille longue, un aileron cassé (n° 1288) (L1 = 194 mm, L2 = 130, l1 = 40, ∅ = 26).

L3 — Un fragment distal de pointe de lance (n° 1286) (L. actuelle = 89 mm, l1 = 25).

E1 — Un fragment de lame d'épée à forte nervure axiale, tranchants arrondis par martelage, pour le transformer en lingot (n° 1290) (L = 133 mm, l = 24, ép. = 9).

E2 — Fragment d'épée (?). Il s'agit d'une soie prolongée par une plaque de section triangulaire (n° 1291) (L = 111 mm).

Conservation : Musée de Lille.

Bibliographie : Chantre (1875-76), p. 136-137 ; Terninck (1878), p. 229, pl. VII, n°s 5, 8, 11, 13 et 21 ; Mohen J.P. (1972), p. 446, fig. 1, n°s 7 à 13, p. 445 ; Gaucher G. et Mohen J.P. (1974), p. 119 ; Gaucher G. (1981), p. 361.

62 VINCLY (arr. Montreuil-sur-Mer, c. Fruges)

1 — Une hache à talon et à anneau latéral non percé, provient de Vincly. Les rebords sont élevés, les côtés du tranchant sont facettés (L1 = 165 mm, L2 = 74, l1 = 47, l2 = 20, ép. = 28).

Conservation : Musée de Saint-Omer (n° 5371).

Bibliographie : Mohen J.P. (1972), p. 447, fig. 2, n° 2, p. 448 ; Gaucher G. et Mohen J.P. (1974), p. 119.

62 WABEN (arr. et c. Montreuil-sur-Mer)

1 — Une petite hache à douille sub-rectangulaire du type de Couville a été trouvée au centre de Waben, dans la gravière Debaverlaere (L1 = 67 mm, l1 = 16, l2 = 21, ép. = 20, poids = 80 g).

Conservation : coll. Gonsseaume à Berck.

Bibliographie : Leman P. (1980), p. 297.

2 — Hache à douille sub-rectangulaire, de type armoricain. Origine exacte et conditions de découverte inconnues (L = 123 mm, l1 = 23, l2 = 24, l3 = 32, ép. = 33).

Conservation : I.P.H. à Paris.

Bibliographie : inédit.

62 WIMEREUX (arr. Boulogne-sur-Mer, c. Boulogne-Nord)

1 — Un seul tesson campaniforme a été recueilli par H. Mariette sur une station de surface située à deux km au Nord de Wimereux et à trois cents mètres à l'Est du dolmen de la "Pointe-aux-Oies". Les ramassages de surface ont fourni du matériel lithique : grattoirs, perçoirs, pointes de flèches perçantes à pédoncule et ailerons, haches polies en silex, etc..., ainsi que des tessons de céramique grossière, rougeâtres, de type Seine-Oise-Marne, selon l'auteur.

Le tesson campaniforme est un fragment de bord, décoré de quatre lignes parallèles, horizontales, pointillées, avec dessous un décor en arêtes de poisson, exécuté dans le même style.

Conservation : coll. Mariette à Etaples.

Bibliographie : Mariette H. (1965 a), p. 854, fig. 2, n° 5, p. 857.

2 — Epée pistilliforme, à languette tripartite, trouvée par l'oncle de M. P.A. Wimet, en 1913, au pied du fort du Croy à Wimereux. Cette épée s'apparente au type d'Ewart Park en Angleterre (L = 565 mm, l. de la lame = 34 mm, ép. = 5 mm).

Conservation : coll. particulière P.A. Wimet.

Bibliographie : Leclercq P. (1975), p. 69, fig. 3 ; Leman P. (1978), p. 454-456.

3 — Un bouton d'ambre, perforé en V, a été trouvé en 1897, dans le tumulus funéraire du Ballon à Wimereux. Une vingtaine de tombes faites en pierre étaient disposées en cercle. Les squelettes étaient repliés. Le mobilier, pauvre, était composé de quelques silex taillés et le bouton d'ambre fut trouvé sur un petit dallage fait de galets. Le bouton a été restauré, il mesure 3 cm de diamètre et 1,6 cm de hauteur. Il a la forme d'une demi-sphère à face inférieure plate. Les perforations ont la forme de 2 V disposés perpendiculairement et se croisant au centre.

Conservation : Musée de Boulogne-sur-Mer.

Bibliographie : Mariette H. (1959), p. 58, fig. 8, n° 2 ; Roudil J.L. et Soulier M. (1976), p. 192 ; Ceppède C. (1907), p. 987.

4 — *"La Pointe aux Oies"*

Une fouille a été pratiquée en juin 1979 par J.F. Piningre dans le but de restaurer la sépulture collective mégalithique des dunes de la "Pointe aux Oies". Lors de son exploration de 1930, il avait été trouvé au moins 6 individus et du matériel lithique peu caractéristique. Les fouilles récentes permettent de préciser la forme du monument. La chambre sépulcrale est constituée de chaque côté de trois dalles de calcaire gréseux et une septième ferme totalement le côté nord-ouest (longueur 4 mètres sur 1,80 m de largeur). L'autre côté est actuellement dépourvu d'orthostat (notons l'absence de toiture). La stabilité des dalles était assurée par un blocage périphérique de plaquettes dressées ou inclinées vers les parois du coffre.

Cette sépulture diffère des allées couvertes du Bassin parisien par sa petite taille, son absence d'antichambre, sa chambre sépulcrale peu enterrée et étayée par un dispositif de contreforts. Le matériel archéologique se compose de grattoirs, de denticulés, d'armatures de flèches tranchantes et de fragments de céramique atypique.

Conservation : Monument restauré sur place. Matériel à la D.R.A.P. Nord/Pas-de-Calais.

Bibliographie : Piningre J.F. (1979) ; Leman P. (1970), p. 298-299, fig. 26-28.

62 WISSANT (arr. Boulogne-sur-Mer, c. Marquise)

1 — En 1972, M. Lucien Amedro a recueilli entre Saint-Pol et Wissant une hache à rebords décorée de type britannique. La hache fut ramassée dans les éboulis de la falaise à l'endroit où furent observés quelques années auparavant la présence de fondations en grès vert, de charbons de bois, de coquillages et de fragments de poterie noire. Toutefois ces derniers vestiges ne furent pas recueillis et il est difficile de savoir s'il existe une relation entre les découvertes.

La hache possède des rebords moyens et un tranchant arqué à extrémités débordantes. Elle est décorée de chaque côté sur la moitié inférieure de la face des rebords, de treize cannelures horizontales. Les côtés sont eux-mêmes décorés de cannelures obliques (L = 141 mm, l1 = 70 mm, l2 = 22, ép. = 28).

Conservation : coll. particulière L. Amedro.

Bibliographie : Gaucher G. et Mohen J.P. (1974), p. 120 ; Leclerc P. (1975), p. 68-69, fig. 1 et 2.

REPARTITION DES SITES PAR ARRONDISSEMENTS ET CANTONS
Département du Pas-de-Calais

ARRONDISSEMENT	CANTON	COMMUNE	LIEU-DIT
ARRAS			
	Arras	Heuchin	"Bois Azin"
	Arras-Nord	Duisans	"Sequespée"
	Arras-Sud	Fampoux	
	Avesnes-le-Comte	Beaufort-Blavincourt	
	Bertincourt	Hermies	"Canal du Nord"
		Ruyaulcourt	"Canal du Nord"
	Vimy	Bois-Bernard	
		Givenchy-en-Gohelle	"Bois de la Fosse"
		Rouvroy	
BETHUNE	Béthune	Béthune	
	Bruay-en-Artois	Vaudricourt	
	Cambrin	Beuvry	
		Labourse	
BOULOGNE-SUR-MER	Boulogne-sur-Mer	Boulogne-sur-Mer	"Bassin du Port"
			"Châtillon"
	Boulogne-Nord	Marquise	
		Wimereux	"Pointe-aux-Oies"
			"Fort du Croy"
	Desvres	Desvres	forêt
		Longfossé	"La Cimenterie"
		Quesques	"La Pâture Madame"
		Senlecques	
	Marquise	Ambleteuse	Digue
		Audinghen	
		Audembert	"Mont de Couple"
		Hervelinghen	"Mont de Couple"
		Marquise	
		Rinxent	"Bois de Clèves"
		Wissant	
	Samer	Dannes	"Marais"
		Equihen-Plage	"Le Camp"
			"Outreau"
			"La Tombe-Fourdaine"
		Neuchâtel-Hardelot	"La Becque"
		Outreau	
		Saint-Léonard	
		Samer	
CALAIS	Calais-Nord-Ouest	Escalles	"Cap Blanc Nez"
		Sangatte	
	Guines	Licques	"La Rivière"

ARRONDISSEMENT	CANTON	COMMUNE	LIEU-DIT
LENS	Lens-Est	Billy-Montigny	
		Vincly	
		Waben	
	Lens	Hénin-Liétard	
MONTREUIL-SUR-MER	Campagne-les-Hesdin	Beaurainvillé	
	Etaples	Etaples	"Bel Air"
			"Les Gignaux"
			"Les Sablins"
	Montreuil-sur-Mer	Conchil-le-Temple	"Sucrerie"
			"Frénésie"
		Hesdin	
		Montreuil-sur-Mer	
		Waben	"Grévière Debaverlaere"
	Fruges	Vincly	
SAINT-OMER	Aire-sur-la-lys	Ingheim	
	Ardres	Ardres	dans la tourbe
	Audruicq	Guemps	
		Norkerque	
	Fauquembergues	Merck-Saint-Liévin	"Picquendal"
	Saint-Omer	Saint-Omer	"Lyzel"
	Saint-Omer-Nord	Clairmarais	"Shoubrouck"

INVENTAIRE ADDITIF DU DÉPARTEMENT DU PAS-DE-CALAIS

62 NESLES (arr. Boulogne-sur-Mer, c. Samer)

1 — Hache à talon naissant trouvée à la fin du siècle dernier dans la carrière Lavocat, au nord du C.D. 215, entre le Fond-de-Nesles et Verlincthun. Les bords sont sensiblement parallèles et le tranchement fortement émoussé est en arc de cercle (L = 165 mm ; L1 = 76 ; l1 = 60 ; l2 = 24 ; ép. = 24 ; poids = 336 g.

Conservation : coll. particulière.

Bibliographie : Seillier Cl. (1981). - Une hache à talon de Nesles (P. de C.), Septentrion, p. 17, 1 fig.

62 COQUELLES (arr. Calais, c. Calais-Nord-Ouest)

Un dépôt a été trouvé en 1943 sur le territoire de la commune de Coquelles, à l'occasion des travaux de défense effectués par l'organisation Todt. De ce qui devait être un dépôt beaucoup plus important il ne reste plus qu'une pointe de lance à douille, un fragment proximal d'épée à languette tripartite du type d'Ewart-Park et une poignée d'épée du type d'Auvernier.

Conservation : Musée de Calais (tout le reste a été envoyé à l'époque à la fonte).

Bibliographie : Léman P. (1982), p. 244-245, fig. 12.

Inventaire du département de la Somme

80 ABBEVILLE (ch. l. arr.)

A — Abbeville, proprement dit.

C — Abbeville, environs.

A-1 — Grande hache à talon avec dépression triangulaire sans rebord. Le tranchant est large, peu arqué (L1 = 192 mm, L2 = 83, l1 = 23, l2 = 26, l3 = 76).

Conservation : inconnue (anc. coll. Chauvenet à Lesdins, Aisne).

Bibliographie : Breuil (1905), p. 153-154, fig. 3, n° 25 ; Breuil, pl. 27, n° 1 ; Gaucher et Mohen (1974), p. 103.

A-2 — Hache à douille de type armoricain.

Conservation : M.A.N. (n° 6536).

Bibliographie : Gaucher et Mohen (1974), p. 104.

A-3 — Epée à languette bipartite, rectangulaire, percée de quatre trous de rivets. Lame à section losangique. Objet recueilli dans la Somme, à l'école de natation (L1 = 454 mm, L2 = 57, l1 = 22, l2 = 36, l3 = 33, ép. = 6,5).

Conservation M.A.N. (n° 6536) (anc. coll. Boucher de Perthes).

Bibliographie : Mortillet (de) (1894), p. 509, fig. 716 ; Breuil H. (1900), p. 509, fig. 3, n° 23 ; Gaucher G. et Mohen J.P. (1972), fiche 411, fig. 16 ; Gaucher G. et Mohen J.P. (1974), p. 104.

A-4 — Boucher de Perthes signale brièvement une épée trouvée un peu plus loin que le Marché aux Chevaux, de l'autre côté de la rivière (''épée gauloise en cuivre d'une belle conservation''), non ill.

Conservation : inconnue.

Bibliographie : Boucher de Perthes (1857), p. 124 ; Gaucher G. et Mohen J.P. (1974), p. 104.

A-5 — Petite hache à douille armoricaine du type de Couville (L = 76 mm, l1 = 18, l2 = 16, l3 = 26, l'1 = 21).

Conservation : Blackmoor Museum.

Bibliographie : Gaucher G. et Mohen J.P. (1974), p. 104.

A-6 — Van Robais relate la découverte près du camp de César, au bas des Monts de Caubert sur le versant Sud, dans le faubourg de Mautort, propriété de M. Lefebure du Bus, d'une épée et d'un petit vase. L'épée a une languette tripartite cassée. La fusée possède une fente. Notons 2 ricassos. Le petit vase est globulaire, à bord évasé et à fond ombiliqué.

Conservation : épée disparue (anc. coll. Van Robais), vase au Musée d'Abbeville.

Bibliographie : Van Robais (1877) ; Van Robais (1879), p. 125 et 126 ; Breuil H. (1900), p. 515-516, fig. 5 ; Gaucher G. et Mohen J.P. (1974), p. 82, fig. 51, p. 104 ; Gaucher G. (1981), p. 383.

A-7 — Rasoir en couperet, en forme de croissant, avec deux anneaux de suspension sur le dos (L = 82 mm). Cet objet a été ''pêché'' à Abbeville, sous le pont de la Somme. Il a une patine noirâtre des tourbes.

Conservation : M.A.N. (n° 21.868) (anc. coll. Boucher de Perthes).

Bibliographie : Breuil H. (1901), p. 290 ; Breuil H. (pl. 7 bis, n° 3) ; Gaucher G. et Mohen J.P. (1974), p. 104.

A-8 — Voir Port-le-Grand.

Lame d'épée du type de Rosnoën signalée par erreur par Breuil à Abbeville. L'étiquette collée indique Port-le-Grand (voir ce pays).

A-9 — Poignard à languette trapézoïdale, avec une nervure centrale (L1 = 131 mm, l2 = 19, l1 = 17, l2 = 35, l3 = 26, ép. = 4,5). Objet trouvé dans la Somme au Faubourg de Rouvroy, près du pont Bachellier, en 1835. Patine des tourbes.

Conservation : Musée d'Abbeville (n° 622).

Bibliographie : Breuil H. (1901), p. 284-285, fig. 1, n° 8 ; Breuil H. pl. 17, n° 3 ; Gaucher G. et Mohen J.P. (1974), p. 104.

A-10 — Hache à douille carrée, assez grande, de type armoricain, trouvée dans la Somme.

Conservation : Musée d'Abbeville.

Bibliographie : Breuil H. (1905), p. 164-165, non ill. ; Gaucher G. et Mohen J.P. (1974), p. 104.

A-11 — Hache à rebords avec faible butée médiane. Le tranchant est bien arqué et large. Trouvée dans la Somme en 1861 (L1 = 131 mm, L2 = 55, l1 = 23, l2 = 25, l3 = 69, ép. = 18,5).

Conservation : Musée d'Abbeville.

Bibliographie : Breuil H. (1905), p. 151-152, fig. 2, n° 11 ; Breuil H. (pl. 76, n° 3) ; Gaucher G. et Mohen J.P. (1974), p. 104.

A-12 — Poignard à languette simple, arrondie, avec deux coches latérales, du type de Rosnoën. Il proviendrait des tourbières d'Abbeville (L1 = 231 mm, L2 = 16, l1 = 23, l2 = 25, l3 = 20).

Conservation : inconnue (anc. coll. Chauvenet à Lesdins).

Bibliographie : Breuil H. (pl. 16, n° 2) ; Breuil H. (1901), p. 283-284, fig. 1, n° 3.

A-13 — Hache à douille armoricaine de type petit ou type de Couville. Décorée de deux petits bourrelets longitudinaux (L = 75 mm, l1 = 20, l2 = 19, l3 = 24, ép. = 23).

Conservation : M.A.N. (n° 6535).

Bibliographie : Breuil H. (1905), p. 165-166 ; Mortillet de (1903), pl. XCVIII, fig. 1301 ; Gaucher G. et Mohen J.P. (1974), p. 104, fig. 46 b.

A-14 — Pointe de lance à ailerons peu larges et à douille moyenne. Elle possède deux nervures parallèles à la jonction de la douille et des ailerons (L1 = 242 mm, L2 = 175, l1 = 41, ∅ = 28).

Conservation : M.A.N. (n° 6537).

Bibliographie : Gaucher G. et Mohen J.P. (1974), p. 104, non ill.

80 ABBEVILLE (environs)

C-1 — Hache à rebords, à tranchant en demi-cercle.

Conservation : British Museum (anc. coll. Greenwell).

Bibliographie : Breuil H. (1905), p. 149, fig. 1, n° 2 ; Gaucher G. et Mohen J.P. (1974), p. 104.

C-2 — Grande hache à rebords, à tranchant large (L = 190 mm, l1 = 25, l2 = 31, l3 = 96, ép. = 20).

Conservation : Musée d'Abbeville (don Hecquet d'Orval, anc. coll. Dimpre).

Bibliographie : Breuil H. (pl. 76, n° 2) ; Breuil H. (1905), p. 150, fig. 1, n° 7 ; Gaucher G. et Mohen J.P. (1974), p. 104, fig. 11 b.

C-3 — Hache à talon décorée d'une dépression presque circulaire.

Conservation : Musée d'Abbeville.

Bibliographie : Breuil H. (1905), p. 153, note 1, non ill. ; Gaucher G. et Mohen J.P. (1974), p. 104.

C-4 — Hache à talon avec anneau. La gorge du talon est assez profonde et en forme de U. Tranchant peu large et arqué (L1 = 147,8 mm, L2 = 68,7, l1 = 22,1, l2 = 24, l3 = 45,8, ép. = 29,2).

Conservation : Ashmolean Museum (n° 1927/2137) (anc. coll. Evans, achetée en 1869).

Bibliographie : Breuil H. (1905), p. 156, fig. 4, n° 41, 42 ; Gaucher G. et Mohen J.P. (1974), p. 104.

C-5 — Fragment de hache à talon, décorée d'une dépression cordiforme. Tranchant peu large et arqué. Trouvée à Abbeville au faubourg de la République (L = 105 mm, L3 = 84, l2 = 28, l3 = 49, ép. = 20).

Conservation : I.P.H. (tiroir n° 7).

Bibliographie : inédit.

C-6 — Petite hache à talon avec anneau. Le tranchant est large et bien arqué. La gorge du talon est profonde et en U (L1 = 118,7 mm, L2 = 57,2, l1 = 22, l2 = 26, l3 = 55,2, ép. = 29,9).

Conservation : Ashmolean Museum (n° 1927-2158) (anc. coll. Evans, achetée en 1869).

Bibliographie : Breuil H. (1905), p. 156, fig. 4, n° 42 ; Gaucher G. et Mohen J.P. (1974), p. 104.

C-7 — Hache à douille du type à constriction médiane (L1 = 122 mm, L2 = 114, l1 = 32, l2 = 28, l3 = 42, ép. = 33).

Conservation : M.A.N. (n° 6534) (anc. coll. Boucher de Perthes).

Bibliographie : Breuil H. (1905), p. 163-164, fig. 7, n° 96 ; Gaucher G. et Mohen J.P. (1974), p. 104.

C-8 — Petite hache à douille armoricaine du type de Couville.

Conservation : inconnue (anc. coll. Van Robais).

Bibliographie : Breuil H. (1905), p. 165, fig. 8, n° 98 ; Gaucher G. et Mohen J.P. (1974), p. 104.

C-9 — Petite hache à douille armoricaine du type de Couville. Elle est décorée de deux fins bourrelets longitudinaux. Elle est brute de coulée (L = 72 mm, l1 = 19, l2 = 17, l3 = 27).

Conservation : coll. Van Robais, héritiers.

Bibliographie : Breuil H. (1905), p. 165, fig. 8, n° 102.

C-10 — Hache à douille armoricaine du type de Couville, placée par erreur par Breuil "près d'Abbeville". Selon Mme Agache et d'après les comptes du Musée, elle proviendrait de Saigneville (voir Saigneville).

C-11 — Petite hache armoricaine du type de Couville qui doit faire partie des haches non identifiables du Musée.

Conservation : Musée d'Abbeville (?).

Bibliographie : Dict. Archéol. de la Gaule, t. I, p. 6, non ill. ; Gaucher G. et Mohen J.P. (1974), p. 105.

C-12 — Herminette à ailerons subterminaux et à anneau (L1 = 115 mm, l1 = 25, l2 = 32, l3 = 42, ép. = 27).

Conservation : coll. Van Robais, héritiers.

Bibliographie : Breuil H. (1905), p. 158, fig. 5, n° 58 ; Breuil H. (pl. 22, n° 3) ; Gaucher G. et Mohen J.P. (1974), p. 105.

C-13 — Poignée d'épée à fusée courte et trapue, s'évasant au niveau d'un pommeau peu volumineux. Deux gros rivets sont fixés sur la garde en forme de croissant. La forme de la languette cassée sur un côté n'a pas été précisée par manque de radiographie (L = 110 mm, l1 = 86, ép. 1 = 15, l2 = 49 et ép. 2 = 41).

Conservation : Peabody Museum, Cambridge, USA. Moulage au M.A.N. (n° 8799) (anc. coll. de Mortillet).

Bibliographie : Breuil H. (1900), p. 520, fig. 6, n° 64, p. 523 ; Mortillet de (1881), pl. LXVIII, n° 704 ; Gaucher G. et Mohen J.P. (1974), p. 105, fig. 14 a ; Audouze F. et Gaucher G. (1978), p. 431-432, fig. 58.

C-14 — Fragment d'épingle à tête évasée, décorée d'incisions circulaires horizontales et de chevrons (L = 91 mm, ∅1 = 9, ∅2 = 4).

Conservation : inconnue (anc. coll. Dimpre).

Bibliographie : Breuil H. (pl. 6, n° 11) ; Breuil H. (1907), p. 514-515, fig. 22 a.

C-15 — Epingle à tête cylindrique annelée (L1 = 118 mm, L2 = 6,5, ∅1 = 6, ∅2 = 3).

Conservation : coll. Van Robais, héritiers.

Bibliographie : Breuil H. (pl. 6, n° 8) ; Breuil H. (1907), p. 514-415, fig. 1, n° 11 ; Gaucher G. et Mohen J.P. (1974), p. 105.

C-16 — Fragment de pointe de lance.

Conservation : Musée de l'Armée (anc. coll. Boucher de Perthes).

Bibliographie : Breuil H. (1903), p. 512, non ill. ; Gaucher G. et Mohen J.P. (1974), p. 105.

C-17 — Pointe de lance à petite douille (L = 182 mm). Trouvée dans le lit de la Somme, marais ?

Conservation : Musée de l'Armée (anc. coll. Boucher de Perthes).

Bibliographie : Breuil H. (1903), p. 504-505, fig. 2, n° 2 ; Gaucher G. et Mohen J.P. (1974), p. 105.

C-18 — Hache à légers rebords.

Conservation : British Museum.

Bibliographie : Gaucher G. et Mohen J.P. (1974), p. 105, non ill.

C-19 — Mongez signale une lame d'épée de bronze de même forme que le n° 3 de l'illustration du premier mémoire (Longueur de la lame = 500 mm, largeur = 36 mm). Elle est brisée à l'extrémité de la lame. L'analyse a donné 4 % d'étain et 96 % de cuivre. Bronze final III.

Conservation : inconnue.

Bibliographie : Mongez (1804 b), p. 476-501, non ill. ; Breuil H. (1900), p. 519-520 ; Gaucher G. et Mohen J.P. (1974), p. 105, fig. 1.

C-20 — Mongez signale une seconde épée trouvée dans une levée de tuf de carbonate de calcaire à 3,25 m de profondeur. Elle aurait la même forme que l'épée figurée dans le premier mémoire, sous le n° 3. L'analyse a donné 5 % d'étain pour 95 % de cuivre (L. totale = 780 mm, L. lame = 660 mm, l = 45).

Conservation : inconnue.

Bibliographie : Mongez (1804), p. 496-500, non ill. : Breuil H. (1900), p. 519-520 ; Gaucher G. et Mohen J.P. (1974), p. 105, fig. 1.

C-21 — H. Breuil signale une extrémité distale de pointe d'épée qui proviendrait d'une cachette des environs immédiats d'Abbeville, avec une hache à talon et une pointe de lance. On ne peut attribuer d'importance à tant d'imprécisions.

Conservation : détruit (anc. Musée de Péronne).

Bibliographie : Breuil H. (1900), p. 523, fig. 6, n° 68 ; Gaucher G. et Mohen J.P. (1974), p. 105 ; Gaucher G. (1981), p. 382-383.

C-22 — Hache à fort talon qui, selon H. Breuil, pourrait provenir du dépôt de Ponthoile. Cette hache possède sous le talon deux fortes dépressions avec un bourrelet médian (L1 = 168 mm, L2 = 76, l1 = 21, l2 = 27, l3 = 74).

Conservation : détruit (anc. Musée de Péronne).

Bibliographie : Breuil H. (pl. 26, n° 4) ; Breuil H. (1905), p. 152, fig. 2, n° 16 ; Gaucher G. et Mohen J.P. (1974), p. 105.

C-23 — Pointe de lance à longue douille et à ailerons flamboyants (L1 = 152 mm, L2 = 81, l1 = 38, ∅ = 24).

Conservation : détruit (anc. Musée de Péronne).

Bibliographie : Breuil H. (pl. 71, n° 4) ; Breuil H. (1903), p. 506, fig. 2, n° 9, p. 504 ; Gaucher G. et Mohen J.P. (1974), p. 105.

C-24 — Hache-lingot, fusiforme, d'origine incertaine mais probablement régionale (L1 = 108 mm, l1 = 18, l2 = 57).

Conservation : coll. Van Robais, héritiers.

Bibliographie : Breuil H. (1905), p. 149, non ill. ; Breuil H. (pl. 77, n° 2) ; Gaucher G. et Mohen J.P. (1974), p. 105, fig. 11 a.

C-25 — Hache en éventail, trouvée selon Breuil dans les environs d'Abbeville. Cela est probable car une hache du même type a été découverte à Bury (Oise). Le corps est étroit, avec des rebords minces. Le tranchant large est en demi-cercle. Il est décoré d'une rangée de triangles hachurés. Les rebords sont aussi décorés d'incisions horizontales (L = 201 mm, l1 = 15, l2 = 20, l3 = 121, ép. = 11).

Conservation : Musée d'Abbeville.

Bibliographie : Dict. Arch. de la Gaule, t. 1, p. 6 ; Breuil H. (1905), p. 150, fig. 1, n° 8 ; Breuil H. (pl. 75, n° 2) ; Gaucher G. et Mohen J.P. (1974), p. 105, fig. 16 c et 17.

80 AIGNEVILLE (arr. Abbeville, c. Gamaches)

1 — Petite pointe de lance trapue, à petite douille (L1 = 86,5 mm, L2 = 70, ∅ = 21).

Conservation : M.A.N. (n° 83.269) (anc. coll. Capitan).

Bibliographie : Gaucher G. et Mohen J.P. (1974), p. 105, non ill.

80 AILLY-LE-HAUT-CLOCHER (arr. Abbeville, ch. l. c.)

1 — Hache d'un type non indiqué, présentée à la Société Archéologique d'Abbeville par M. Van Robais.

Conservation : inconnue (peut-être Van Robais, héritiers ?).

Bibliographie : Garnier (1888) ; Anonyme (1888-1890), p. 25-26 ; Breuil H. (1905), p. 166, non ill. ; Gaucher G. et Mohen J.P. (1974), p. 105.

80 AILLY-SUR-NOYE (arr. Montdidier, ch. l. c.)

1 — Hache à rebords et à légère butée médiane. Le corps est étroit et le tranchant peu arqué. Elle proviendrait des tourbières de Berny-sur-Noye (L1 = 122 mm, L2 = 53, l1 = 18, l2 = 22, l3 = 41).

Conservation : inconnue (anc. coll. Dr Baudon).

Bibliographie : Breuil H. (1905), p. 151, fig. 2, n° 12, p. 152 ; Breuil H. (pl. 75, n° 1) ; Gaucher G. et Mohen J.P. (1974), p. 110.

80 AILLY-SUR-SOMME (arr. Amiens, c. Picquigny)

1 — Hache à rebords et à large tranchant en demi-cercle. Elle a été trouvée dans la vallée de la Somme entre Abbeville et Amiens, sans doute à Ailly-sur-Somme, d'après Mme Agache, conservateur (L = 149 mm, l1 = 27, l2 = 30, l3 = 72, ép. = 29).

Conservation : Musée d'Abbeville (n° 1937) (anc. coll. Courteville).

Bibliographie : Gaucher G. et Mohen J.P. (1974), p. 105, fig. 16 a.

2 — Mors en bois de cerf (L = 177 mm).

Conservation : inconnue (anc. coll. Carmichael).

Bibliographie : Breuil H. (pl. 3, n° 1) ; Breuil H. (1907), p. 53 ; Gaucher G. et Mohen J.P. (1974), p. 105-106.

80 ALBERT (arr. Péronne, ch. l. c.)

1 — Henri Breuil signale une hache armoricaine d'assez grande dimension que nous n'avons pas retrouvée dans son dossier de planches.

Conservation : détruite (anc. Musée de Péronne).

Bibliographie : Breuil H. (1905), p. 164-165, non ill. ; Gaucher G. et Mohen J.P. (1974), p. 106.

2 — Epée à languette tripartite, du type de Saint-Brieuc-des-Iffs, non décorée, sans ricassos (L1 = 486 mm, L2 = 102, l1 = 32, l2 = 64, l3 = 30, ép. = 6).

Conservation : Ashmolean Museum, Oxford (n° 1927-2239) (anc. coll. J. Evans).

Bibliographie : Breuil H. (1900), p. 521, fig. 4, n° 24 ; Breuil H. (pl. 64, n° 1) ; Gaucher G. et Mohen J.P. (1974), p. 106.

80 ALLAINES (arr. et c. Péronne)

1 — Hache à rebords, à tranchant peu large s'inscrivant dans un demi-cercle. Elle est décorée, dans sa partie médiane inférieure, d'une nervure verticale (L1 = 118 mm, l1 = 19, l2 = 27, l3 = 49, ép. = 16).

Conservation : inconnue (anc. coll. Boulanger).

Bibliographie : Breuil H. (1905), p. 150, fig. 1, n° 9 ; Breuil H. (pl. 77, n° 1) ; Gaucher G. et Mohen J.P. (1974), p. 106.

80 AMIENS (ch. l. dép.)

En raison des nombreuses découvertes à Amiens et ses environs, nous les avons décomposées de la façon suivante :
A — Amiens (proprement dit, objets isolés).
B — Amiens (sites de plein air).
C — Amiens (environs).
D — Amiens (proprement dit, dépôts).

A-1 — Armature de flèche à long pédoncule et à ailerons peu développés. Elle paraît avoir été plutôt moulée (L1 = 55 mm, L2 = 24, l1 = 14, l2 = 4).

Conservation : détruit (anc. musée de Péronne).

Bibliographie : Breuil H. (1903), p. 502-503, fig. 1, n° 3 ; Gaucher G. et Mohen J.P. (1974), p. 106, n° 1 ; Breuil H. (pl. 67, n° 3).

A-2 — Armature de flèche à douille hexagonale et à longs ailerons. Elle pourrait provenir du dépôt de Saint-Roch à Amiens, selon Breuil (L1 = 39 mm, L2 = 25, l1 = 16, l2 = 6).

Conservation : détruit (anc. Musée de Péronne).

Bibliographie : Breuil H. (pl. 67, n° 5) ; Breuil H. (1903), p. 502-503, fig. 1, n° 3.

A-3 — Hache plate au Musée de Lisbonne, qui proviendrait d'Amiens. Elle est assez allongée, à sommet étroit et à tranchant peu arqué. Analyse métallurgique reportée en annexe.

Conservation : Musée de Lisbonne (n° 21.246).

Bibliographie : S.A.M. (n° 1702, pl. 45).

A-4 — Hache à rebords droits élevés et à tranchant peu arqué (L1 = 115 mm, l1 = 21, l2 = 25, l3 = 45).

Conservation : inconnue (anc. coll. Leveque).

Bibliographie : Breuil H. (pl. 77, n° 4) ; Breuil H. (1905), p. 150, fig. 1, n° 4 ; Gaucher G. et Mohen J.P. (1974), p. 106, n° 2.

A-5 — Hache à talon de type breton, décorée d'une nervure médiane sous la butée (L1 = 168 mm, L2 = 70, l1 = 23, l2 = 25, l3 = 43).

Conservation : inconnue (anc. coll. Leveque).

Bibliographie : Breuil H. (pl. 25, n° 2) ; Breuil H. (1905), p. 154-155, fig. 3, n° 34 ; Gaucher G. et Mohen J.P. (1974), p. 106, fig. 18, n° 4.

A-6 — Hache à talon, à décor en écusson et à faible butée (L1 = 161,3 mm, L2 = 70.5. l1 = 25, l2 = 32, l3 = 62, ép. = 32,3).

Conservation : Ashmolean Museum Oxford, (anc. coll. Evans) (n° 1927-2140).

Bibliographie : Breuil H. (1905), p. 156, fig. 4, n° 40 ; Breuil H. (pl. 24, n° 4) ; Gaucher G. et Mohen J.P. (1974), p. 106, n° 6.

A-8 — Hache à talon de type normand décorée d'une dépression cordiforme. Elle a été trouvée au bas de la ville dans la tourbe (L1 = 164,5 mm, L2 = 65, l1 = 18, l2 = 24, l3 = 72, ép. = 26).

Conservation : Musée d'Amiens (n° M.P. 81).

Bibliographie : Breuil H. (pl. 26, n° 3) ; Breuil H. (1905), p. 152-153, fig. 3, n° 21, p. 154 ; Gaucher G. et Mohen J.P. (1974), p. 106, n° 17 ; Blanchet J.C., Opitresco A. et Millotte J.P. (1978), p. 17-18, fig. 18, n° 21).

A-9 — Hache à douille à épaulement trouvée en 1829 au faubourg de Ham (L1 = 121,5 mm, l1 = 30,5, l2 = 32,5, l3 = 43, ép. = 26,5).

Conservation : Musée d'Amiens (n° M.P. 153).

Bibliographie : Dict. Arch. Gaule, p. 55 ; Breuil H. (pl. 41, n° 1) ; Breuil H. (1905), p. 163-164, fig. 7, n° 95 ; Gaucher G. et Mohen J.P. (1974), p. 106, n° 18 ; Blanchet J.C., Opitresco A. et Millotte J.P. (1978), p. 23-24, fig. 12, n° 47.

A-10 — Hache à douille du type du Plainseau. Le décor est constitué de moulures en forme d'ailerons (L = 117 mm, l1 = 37, l2 = 32, l3 = 43).

Conservation : M.A.N.

Bibliographie : Breuil H. (1905), p. 163, fig. 7, n° 78 ; Breuil H. (pl. 19, n° 3) ; Gaucher G. et Mohen J.P. (1974), p. 106, n° 7.

A-11 — Hache à douille du type de Saint-James trouvée par des terrassiers (L = 49 mm, l1 = 15, l2 = 12, l3 = 20).

Conservation : inconnue (anc. coll. Levêque).

Bibliographie : Breuil H. (1905), p. 165, fig. 8, n° 101 ; Breuil H. (pl. 13, n° 5) ; Gaucher G. et Mohen J.P. (1974), p. 106, n° 8).

A-12 — Moule bivalve de hache à ailerons sub-terminaux trouvé dans la tourbe ou terre de marais.

Conservation : British Museum (anc. coll. Greenwell).

Bibliographie : Breuil H. (1902), p. 468-469, fig. 1, n° 2 ; Gaucher G. et Mohen J.P. (1974), p. 106, n° 9, fig. 56.

A-13 — Lame d'épée à languette bipartite, à deux coches latérales et à lunule proximale. Bronze final I (L = 53, l1 = 16, l2 = 25).

Conservation : détruit (anc. Musée de Péronne).

Bibliographie : Breuil H. (pl. 62, n° 4) ; Breuil H. (1900), p. 509, fig. 3, n° 16 ; Gaucher G. et Mohen J.P. (1974), p. 106, n° 10.

A-14 — Très grande pointe de lance triangulaire à œillets à la base des ailerons (L1 = 401 mm, L2 = 320, l1 = 54, ∅ = 24).

Conservation : inconnue (anc. coll. Mallet).

Bibliographie : Breuil H. (pl. 74, n° 3) ; Breuil H. (1903), fig. 5, n° 37 ; Briard J. (1963) ; Cordier G. (1965), p. 40-41, fig. 1, n° 1 ; Gaucher G. et Mohen J.P. (1974), p. 106, n° 11, fig. 28 c.

A-15 — Pointe de lance à œillets à la base des ailerons (L1 = 235 mm, L2 = 162, l1 = 50, ∅ = 24).

Conservation : Ashmolean Museum, Oxford (n° 1927-2220) (anc. coll. Evans).

Bibliographie : Breuil H. (1903), p. 511-512, fig. 5, n° 36 ; Breuil H. (pl. 72, n° 3) ; Briard J. (1963) ; Cordier G. (1965), p. 40-41, fig. 4, n° 8 ; Gaucher G. et Mohen J.P. (1974), p. 10, n° 12.

A-16 — Epingle à tige renflée, décorée et percée d'un trou, du type de Picardie (L = 241 mm).

Conservation : Ashmolean Museum, Oxford, (anc. coll. Evans).

Bibliographie : Breuil H. (pl. 6, n° 5) ; Breuil H. (1907), p. 516, fig. I, n° 8, p. 514 ; Hawkes (1942) ; Gaucher G. et Mohen J.P. (1974), p. 106, n° 13.

A-17 — Epingle à bélière, décorée de traits incisés en chevrons (L = 342 mm).

Conservation : Ashmolean Museum, Oxford (n° 1887-2001).

Bibliographie : Breuil H. (pl. 6, n° 4) ; Breuil H. (1907), p. 515, fig. 1, n° 7, p. 514 ; Gaucher G. et Mohen J.P. (1974), p. 106, n° 14.

A-18 — Petite lame de faucille à bouton irrégulier (L = 63 mm, l = 12).

Conservation : détruit (anc. Musée de Péronne).

Bibliographie : Breuil H. (1901), p. 290, fig. 4, n° 32, p. 291 ; Breuil H. (fig. 8, n° 6) ; Gaucher G. et Mohen J.P. (1974), p. 106, n° 15.

A-19 — Hache à douille armoricaine trouvée au Carcaillot, signalée brièvement par Breuil.

Conservation : inconnue (anc. coll. Pinsard).

Bibliographie : Breuil H. (1905), p. 164-165, non ill. ; Gaucher G. et Mohen J.P. (1974), p. 106, n° 16.

A-20 — Hache à talon trouvée à Montières, décorée d'un U en relief et de deux bourrelets en U (L = 164 mm, L1 = 76, l1 = 23,5, l2 = 29, l3 = 25, ép. = 25).

Conservation : Musée d'Amiens (n° M.P. 80).

Bibliographie : Breuil H. (1905), p. 154, fig. 3, n° 10 ; Breuil H. (pl. 26, n° 2) ; Dict. Archéo. Gaule, t. I, p. 55 ; Gaucher G. et

Mohen J.P. (1974), p. 107, n° 20 ; Blanchet J.C., Opitresco A. et Millotte J.P. (1978), p. 17-18, fig. 8, n° 23.

A-21 — Pointe de lance à ailerons peu larges, en forme de feuille de saule et à courte douille (L = 192 mm, l = 30, ∅ = 25). Elle aurait été trouvée dans un dépôt (?) à Montières, en 1835, avec une hache et deux épées de bronze à soie plate et rivets. A notre avis et après contrôle des sources bibliographiques et muséographiques, il apparaît nettement que l'Abbé Breuil a commis une confusion. Dans le *Dictionnaire Archéologique de la Gaule,* Garnier a noté la découverte de 2 épées et de la lance, la même année. D'autre part, sur le catalogue d'entrées des objets au Musée de Picardie, les objets portent des numéros et des noms de donateurs différents. Il ne peut donc s'agir d'un dépôt, mais plus vraisemblablement d'objets découverts à l'occasion de dragages entrepris la même année.

Conservation : Musée d'Amiens (n° M.P. 77).

Bibliographie : Breuil H. (1903), p. 504, fig. 2, n° 1 ; Breuil H. (pl. 70, n° 2) ; Gaucher G. et Mohen J.P. (1974), p. 107, n° 21 ; Gaucher G. (1981), p. 383 ; Blanchet J.C., Opitresco A. et Millotte J.P. (1978), p. 27-28, fig. 15, n° 61.

A-22 — Lame d'épée à languette bipartite, percée de deux trous de rivets (L = 388 mm, l = 28, ép. = 5). Trouvée à Montières, probablement dans la tourbe, en 1835. Bronze final I atlantique.

Conservation : Musée d'Amiens (n° M.P. 8).

Bibliographie : Breuil H. (1900), p. 510-511, fig. 3, n° 20 ; Breuil H. (pl. 63, n° 2) ; Dict. Archéo. Gaule, t. I, p. 55 ; Gaucher G. et Mohen J.P. (1974), p. 107, n° 22 ; Blanchet J.C., Opitresco A. et Millotte J.P. (1978), p. 13-14, fig. 5, n° 8.

A-23 — Lame d'épée pistilliforme atlantique, à languette tripartite, du type de Saint-Brieuc-des-Iffs, découverte dans les tufs à Montières en 1835. Elle est ornée de 4 filets parallèles au tranchant. Le ricasso non cranté est bien marqué. Bronze final III (L1 = 611 mm, L2 = 98, l1 = 27, l2 = 62, l3 = 37, ép. = 0,7).

Conservation : Musée d'Amiens (n° M.P. 11).

Bibliographie : Dict. Archéo. de la Gaule, t. I, p. 55 ; Breuil H. (1900), p. 516, fig. 5, n° 51 ; Breuil H. (pl. 65, n° 6) ; Gaucher G. et Mohen J.P. (1974), p. 107, n° 23, fig. 35 ; Blanchet J.C., Opitresco A. et Millotte J.P. (1978), p. 16-17, fig. 7, n° 20.

A-24 — Breuil signale un fragment d'épée trouvé à la Voirie d'Amiens. Il s'agirait d'un fragment de lame appartenant à une épée du Bronze final I (L = 388 mm, l = 28, ép. = 5).

Conservation : Musée d'Amiens (n° M.P. 217).

Bibliographie : Breuil H. (1900), p. 507, non ill. ; Gaucher G. et Mohen J.P. (1974), p. 107, n° 30 ; Blanchet J.C., Opitresco A. et Millotte J.P. (1978), p. 13-14, fig. 5, n° 10.

A-25 — Pointe de lance à courte douille découverte à la voierie à Amiens selon H. Breuil (L1 = 126 mm, L2 = 100, l1 = 39, ∅ = 25).

Conservation : Musée d'Amiens (n° M.P. 238).

Bibliographie : Breuil H. (1903), p. 507, fig. 3, n° 15 ; Dict. Archéo. Gaule, t. I, p. 55 ; Gaucher G. et Mohen J.P. (1974), p. 107, n° 31 ; Blanchet J.C., Opitresco A. et Millotte J.P. (1978), p. 27-28, fig. 15, n° 63.

A-26 — Petite hache à douille sub-circulaire, trouvée à Amiens dans la Somme (L = 63 mm, l1 = 21, l2 = 18, l3 = 26).

Conservation : inconnue (anc. coll. Levêque).

Bibliographie : Breuil H. (pl. 13, n° 2) ; Breuil H. (1905), p. 165, fig. 8, n° 99 ; Gaucher G. et Mohen J.P. (1974), p. 107, n° 32.

A-27 — Pointe de lance.

Conservation : M.A.N. (n° 77.274 b).

Bibliographie : Gaucher G. et Mohen J.P. (1974), p. 107, n° 33.

A-28 — Petite hache à douille du type de Saint-James.

Conservation : Musée de Cambridge.

Bibliographie : Gaucher G. et Mohen J.P. (1974), p. 107, n° 34.

A-29 — Hache à douille quadrangulaire avec anneau placé à 20 mm en-dessous du rebord. Elle est décorée de deux bourrelets (L = 121 mm, l1 = 24, l2 = 21, l3 = 33).

Conservation : Musée de Cambridge.

Bibliographie : Gaucher G. et Mohen J.P. (1974), p. 107, n° 35.

A-30 — Cinq petites haches à douille du type de Couville sont entreposées au Musée de Cambridge. Il est dificile de savoir si elles ont été trouvées ensemble.

Conservation : Musée de Cambridge.

Bibliographie : Gaucher G. et Mohen J.P. (1974), p. 107, n° 36, non ill.

A-31 — Hache à douille armoricaine du type de Dahouet.

Conservation : Musée de Cambridge.

Bibliographie : Gaucher G. et Mohen J.P. (1974), p. 107, n° 37, non ill.

A-32 — Pointe de lance à œillets sur la douille.

Conservation : Musée de Cambridge.

Bibliographie : Gaucher G. et Mohen J.P. (1974), p. 107, n° 38, non ill.

A-33 — Petite hache à douille armoricaine du type de Couville.

Conservation : coll. F. Ranson (Angleterre).

Bibliographie : Gaucher G. et Mohen J.P. (1974), p. 107, n° 39, non ill.

A-34 — Petite hache à douille armoricaine, du type de Couville.

Conservation : coll. W. Lidgeway (Angleterre).

Bibliographie : Gaucher G. et Mohen J.P. (1974), p. 107, n° 40, non ill.

A-35 — Deux petites haches à douille armoricaines, du type de Saint-Maure dont on ne sait si elles proviennent d'un même lieu.

Conservation : Hull Museum (n° 82).

Bibliographie : Gaucher G. et Mohen J.P. (1974), p. 107, n° 41, non ill.

A-36 — Hache à douille.

Conservation : Hull Museum (n° 76).

Bibliographie : Gaucher G. et Mohen J.P. (1974), p. 107, n° 42, non ill.

A-37 — Faucille.

Conservation : Pitt Rivers Museum à Tarnham.

Bibliographie : Gaucher G. et Mohen J.P. (1974), p. 107, n° 43, non ill.

A-38 — Hache à talon, à partie tranchante réduite et usée.

Conservation : British Museum.

Bibliographie : Breuil H. (1905), p. 152, fig. 3, n° 17, p. 154 ; Gaucher G. et Mohen J.P. (1974), p. 107, n° 44.

A-39 - Hache à talon de type Normand, non décorée (L1 = 157 mm, L2 = 69, l1 = 18, l2 = 29, l3 = 55, ép. = 25).

Conservation : M.A.N. (n° 71.824).

Bibliographie : Gaucher G. et Mohen J.P. (1974), p. 107, n° 45, non ill.

A-40 — Petite hache à douille armoricaine du type de Couville, trouvée à Saint-Acheul (L1 = 77 mm, l1 = 22, l2 = 19, l3 = 27, ép. = 23).

Conservation : Ashmolean Museum Oxford (n° 32.1886) (anc. coll. J. Evans).

Bibliographie : Gaucher G. et Mohen J.P. (1974), p. 107, n° 46, non ill.

A-41 — Hache à douille armoricaine proche du type de Tréhou (L = 122 mm, l1 = 23, l2 = 22, l3 = 31, ép. = 34).

Conservation : Manchester Museum.

Bibliographie : Gaucher G. et Mohen J.P. (1974), p. 107, n° 47, non ill.

A-42 — Hache à douille armoricaine du type de Brandivy. Elle est décorée de six filets, pointés. Elle a été trouvée à Saint-Acheul (L = 142 mm, l1 = 43, l2 = 34, l3 = 41, ép. = 45).

Conservation : Ashmolean Museum, Oxford (n° 1927-2188) (anc. coll. Evans).

Bibliographie : Gaucher G. et Mohen J.P. (1974), p. 107, n° 48, non ill.

A-43 — Hache à douille armoricaine proche du type de Tréhou. Elle est décorée de deux cercles concentriques sur les deux faces. Elle provient de Saint-Acheul (L = 125 mm, l1 = 33, l2 = 32, l3 = 34, ép. = 40).

Conservation : Ashmolean Museum, Oxford (n° 1927-2187) (anc. coll. J. Evans).

Bibliographie : Gaucher G. et Mohen J.P. (1974), p. 107, n° 49, non ill.

A-44 — Petit ciseau, à rebords légers. Il est décoré sur les rebords latéraux de 4 traits obliques parallèles (L1 = 80 mm, l1 = 13, l2 = 14, l3 = 14, ép. = 9).

Conservation : Ashmolean Museum, Oxford (n° 1927-2074) (anc. coll. Evans).

Bibliographie : Gaucher G. et Mohen J.P. (1974), p. 107, n° 50, non ill.

A-45 — Une hache à douille aurait été découverte selon l'Abbé Breuil, avant l'exhumation du dépôt de Saint-Roch, avant 1875. Peut-être s'agit-il de la hache retrouvée à l'I.P.H. et provenant effectivement de la caserne d'Amiens à Saint-Roch (voir ici Amiens D2).

Conservation : I.P.H. (?).

Bibliographie : Breuil H. (1905), p. 166, non ill. ; Gaucher G. et Mohen J.P. (1974), p. 107, n° 25.

A-46 — Hache à talon droit ; les plats sont décorés d'une dépression (L = 161,5 mm, l1 = 21, l2 = 29, l3 = 68, ép. = 29).

Provenance : Amiens.

Conservation : Musée de Picardie (MP 91).

Bibliographie : Blanchet J.C., Opitresco A. et Millotte J.P. (1978), p. 17-18, fig. 8, n° 22.

A-47 — Tintinnabulum trouvé rue des "Corps Nus" à Amiens. Anneau terminal et deux anneaux latéraux. Dans le dernier, présence d'un anneau et d'un fil enroulé (L = 188 mm, ∅ = 22).

Conservation : Musée de Picardie (MP 199).

Bibliographie : Blanchet J.C., Opitresco A. et Millotte J.P. (1978), p. 34-35, fig. 19, n° 101.

B AMIENS (sites de plein air)

B-1 — *"La Madeleine-au-Lait"*

Une petite structure cylindrique qui pourrait être un silo a été mise au jour en avril 1978, au nord-ouest d'Amiens, près du cimetière de "La Madeleine".

La fouille de sauvetage menée par J. Fournier a permis de recueillir dans le remplissage de la fosse de la céramique (un grand vase bitronconique avec cordon digité et impressions au doigt ; un vase à panse ovoïde, deux bols et un fragment de coupe à bord festonné), un poids de métier à tisser, un moule d'anneaux en grès et du torchis. Une seconde intervention de sauvetage fut menée par E. Mantel lors de l'aménagement d'une décharge. Les quelques objets céramiques recueillis se rattachent comme les premiers au début de la phase moyenne du premier Age du Fer.

Conservation : dépôt de fouille d'Amiens.

Bibliographie : Blanchet J.C., Fournier Cl. et J.J. (1978).

C 80 AMIENS (environs)

C-1 — Hache à petits rebords et à très légère butée, trouvée dans les environs d'Amiens en 1870. Elle a un corps étroit et un tranchant peu arqué (L1 = 105 mm, L2 = 48, l1 = 18, l2 = 18, l3 = 41, ép. = 11).

Conservation : Ashmolean Museum, Oxford (n° 1927-2066).

Bibliographie : Breuil H. (1905), p. 150, fig. 1, n° 3 ; Breuil H. (pl. 76, n° 4) ; Gaucher G. et Mohen J.P. (1974), p. 107, n° 1.

C-2 — Hache à douille carrée, à ailerons simulés formant un étranglement et deux bourrelets (L = 117 mm, l1 = 29,5, l2 = 34,5, l3 = 37,5, l'1 = 2,6). Environs d'Amiens, sans autre précision.

Conservation : Musée d'Amiens (M.P. 157).

Bibliographie : Breuil H. (1905), p. 161, fig. 7, n° 71, p. 163 ; Breuil H. (pl. 19, n° 2) ; Gaucher G. et Mohen J.P. (1974), p. 107, n° 2 ; Blanchet J.C., Millotte J.P., Opitresco-Dodd A. (1978), p. 21 et 24, fig. 12, n° 46.

C-3 — Petite hache armoricaine à douille carrée, du type de Couville, décorée d'un filet en relief et de trois cercles pointés.

Conservation : (anc. coll. Greenwell) British Museum.

Bibliographie : Breuil H. (1905), p. 164-165, fig. 8, n° 104 ; Gaucher G. et Mohen J.P. (1974), p. 107.

C-4 — Grande pointe de lance à courte douille, à forte nervure médiane au centre des ailerons (L1 = 340 mm, L2 = 290, l1 = 47,5, ∅ = 25,3). Elle pourrait provenir des environs d'Amiens et peut-être même de Montières selon Breuil.

Conservation : Musée d'Amiens (M.P. 283).

Bibliographie : Breuil H. (1903), p. 511-512, fig. 5, n° 34 ; Breuil H. (pl. 74, n° 2) ; Gaucher G. et Mohen J.P. (p. 108, n° 5) ; Blanchet J.C., Millotte J.P. et Opitresco-Dodd A. (1978), p. 28-29, fig. 28, n° 74.

C-5 — Grande pointe de lance à douille et ailerons décorés de bandes incisées et de demi-cercles. Elle proviendrait des environs d'Amiens (L1 = 303 mm, l2 = 250, l = 47, ∅ = 25).

Conservation : Ashmolean Museum, Oxford (n° 1927-2219) (anc. coll. J. Evans).

Bibliographie : Breuil H. (1903), p. 509, fig. 4, n° 25 ; Gaucher G. et Mohen J.P. (1974), p. 108, n° 6.

C-6 — Très grande pointe de lance à ailerons sub-triangulaires et à œillets à la base (L1 = 430 mm, L2 = 323, l1 = 55, ∅ = 27). Elle proviendrait de la région d'Amiens.

Conservation : inconnue (anc. coll. Chauvenet).

Bibliographie : Breuil H. (1903), p. 512, fig. 5, n° 38, p. 511) ; Breuil H. (pl. 74, n° 1) ; Briard J. (1963) ; Cordier G. (1965), p. 40-41, fig. 1, n° 2 ; Gaucher G. et Mohen J.P. (1974), p. 108, n° 7.

C-7 — Lame d'épée à languette simple trapézoïdale, percée de deux trous de rivets. Région d'Amiens dans la terre à brique ou les limons récents (L1 = 340 mm, L2 = 23, l1 = 26, l2 = 38, l3 = 20, ép. = 7).

Conservation : Ashmolean Museum, Oxford (n° 1927-2240) (anc. coll. J. Evans).

Bibliographie : Breuil H. (1900), p. 507, fig. 2, n° 9, p. 506 ; Gaucher G. et Mohen J.P. (1974), p. 108, n° 8.

C-8 — Epée à languette tripartite de type hallstattien qui doit en réalité provenir de Picquigny (cf. Picquigny, n° 6) (erreur de Breuil H.).

Conservation : Musée d'Abbeville.

Bibliographie : Dict. Archéo. Gaule, t. I, p. 55 ; Breuil H. (1900), p. 516, fig. 5, n° 47 ; Breuil H. (pl. 65, n° 3) ; Gaucher G. et Mohen J.P. (1974), p. 108, fig. 45.

C-9 — Henri Breuil signale un dépôt de la région d'Amiens constitué de nombreuses haches à douille, d'un moule et d'un noyau, de lances et d'épingles, le tout conservé chez Mme Mallet. Il est malheureusement impossible de savoir si ces objets proviennent bien d'un même dépôt, mais il convient toutefois de garder la plus grande prudence.

C9-1 — Tronçons d'épée à languette tripartite de type proto-hallstattien (Breuil H., 1900, p. 515, n° 46, fig. 5, p. 516).

C9-2 — Valve de moule de hache à douille avec ailerons simulés (Breuil H., 1902, p. 468, fig. 1, n° 3, et 3 bis).

C9-3 — Noyau d'un moule de hache à douille (L = 115 mm) (Breuil H., 1902, p. 468, fig. 1, n° 5 et 5 bis).

C9-4 — Pointe de lance à douille moyenne (L = 120 mm) (Breuil H., 1903, p. 505, fig. 2, n° 5, p. 504).

C9-5 — Pointe de lance à ailerons légèrement flamboyants (L = 135 mm) (Breuil H., 1903, p. 505, fig. 2, n° 8, p. 504).

C9-6 — Petite épingle à tête sphérique (Breuil H., 1907, p. 515, fig. 1, n° 13, p. 514).

C9-7 — Petite épingle à tête globuleuse et tige faiblement renflée (Breuil H., 1907, p. 516, fig. 1, n° 12, p. 514).

Conservation : inconnue (anc. coll. Vve Mallet).

Bibliographie : Breuil H. (ci-dessus) ; Gaucher G. et Mohen J.P. (1974), p. 108, n° 10 à 16 ; Gaucher G. (1981), p. 387.

C10 — Hache à douille armoricaine sub-rectangulaire, du type de Tréhou (L1 = 126 mm, l1 = 24, l2 = 26, l3 = 41, l'1 = 39).

Conservation : M.A.N. (n° 30.107).

Bibliographie : Breuil H. (1905), p. 165, fig. 8, n° 97 ; Gaucher G. et Mohen J.P. (1974), p. 108, fig. 46 a.

C11 — Hache à douille armoricaine (L1 = 76 mm, l1 = 15, l2 = 17, l3 = 27, l'1 = 23).

Conservation : M.A.N. (n° 30.108).

Bibliographie : Gaucher G. et Mohen J.P. (1974), p. 108, fig. 46 c.

C-12 — Poignard à languette simple, haute, trapézoïdale, percée de trous de rivets endommagés (L = 220 mm).

Conservation : inconnue (anc. coll. Vve Mallet).

Bibliographie : Breuil H. (1900), p. 505, fig. 2, n° 1, p. 506 ; Breuil H. (pl. 60, n° 1) ; Gaucher G. et Mohen J.P. (1974), p. 108.

C-13 — Tronçon d'épée droite de provenance inconnue (L = 330 mm).

Conservation : inconnue (anc. coll. Vve Mallet).

Bibliographie : Breuil H. (1900), p. 509, fig. 3, n° 17 ; Gaucher G. et Mohen J.P. (1974), p. 108, n° 5.

C-14 — Lame d'épée à languette bipartite, étroite, percée de quatre encoches. La lame est renforcée (L = 530 mm). La provenance exacte est inconnue.

Conservation : inconnue (anc. coll. Vve Mallet).

Bibliographie : Breuil H.(1900), p. 508, fig. 3, n° 14, p. 509 ; Gaucher G. et Mohen J.P. (1974), p. 108, n° 6.

C-15 — Talon de lance à section polygonale. Une étiquette indique Amiens, mais Breuil est sceptique et pense plutôt à une pièce d'importation. Toutefois, cet objet peut provenir d'Amiens (L = 152 mm, ∅ = 21, $∅_2$ = 9,5).

Conservation : détruit (anc. Musée de Péronne).

Bibliographie : Breuil H. (1907), p. 513, fig. 7, n° 4 ; Breuil H. (pl. 69, n° 2) ; Gaucher G. et Mohen J.P. (1974), p. 108, n° 7.

C-16 — Hache à faibles rebords et à faible ressaut médian. Le tranchant est bien arqué et large. Elle aurait été trouvée dans la terre végétale (L1 = 123 mm, L2 = 54, l1 = 23, l2 = 27, l3 = 63, ép. = 15).

Conservation : M.A.N. (n° 32.615) (anc. coll. d'Acy).

Bibliographie : Breuil H. (pl. 76, n° 1) ; Breuil H. (1905), p. 150-151, fig. 1, n° 10 ; Gaucher G. et Mohen J.P. (1974), p. 106, n° 3.

C-17 — Lame d'épée fragmentée aux bords parallèles. Bronze final I, probable.

Conservation : Musée de Picardie (MP 2)

Bibliographie : Blanchet J.C., Opitresco A. et Millotte J.P. (1978), p. 13-14, fig. 5, n° 11.

C-18 — Lame d'épée à languette tripartie et à lame pistilliforme, du type de Letten. Provenance : Amiens, Longueau, Montières ou Tirancourt.

Conservation : Musée de Picardie (MP 9).

Bibliographie : Breuil H. (1900), fig. 4, n° 25 ; Blanchet J.C., Opitresco A. et Millotte J.P. (1978), p. 14-15.

C-19 — Lame d'épée à languette tripartite, du type d'Hemigkofen. Environs d'Amiens. Breuil a noté la patine des tourbes. Bronze final II.

Conservation : Musée de Picardie (MP 10).

Bibliographie : Breuil H. (1900), fig. 4, n° 26 ; Blanchet J.C., Opitresco A. et Millotte J.P. (1978), p. 15-16, fig. 7, n° 14.

C-20 — Lame d'épée pistilliforme atlantique, décorée de 5 filets incisés. Environs d'Amiens (selon Wolff : Amiens). Bronze final II.

Conservation : Musée de Picardie (MP 12).

Bibliographie : Breuil H. (1900), fig. 4, n° 29 ; Blanchet J.C., Opitresco A. et Millotte J.P. (1978), p. 15-16, fig. 7, n° 15.

C-21 — Lame d'épée pistilliforme atlantique trouvée dans les tuffs de la région d'Amiens. Bronze final II.

Conservation : Musée de Picardie (MP 13).

Bibliographie : Breuil H. (1900), fig. 4, n° 28 ; Blanchet J.C., Opitresco A. et Millotte J.P. (1978), p. 15-16, fig. 7, n° 17.

D Amiens (dépôts)

D-1 — *"Le dépôt du Plainseau"*

Ce célèbre dépôt fut découvert en 1843 en extrayant de la tourbe à deux mètres de profondeur environ. Le 14 mai de la même année, des fouilles furent entreprises sous l'égide de la Société des Antiquaires, alors que les ouvriers avaient déjà retiré du matériel. A cause de la hauteur des eaux, les fouilles furent interrompues et ne purent reprendre qu'à la fin du mois de septembre 1843.

D'après les premiers inventaires sommaires, on pense que 190 objets environ auraient été trouvés dans ce dépôt.

D'ailleurs, il est clairement indiqué que les ouvriers se partagèrent une partie "du butin" et que le reste, "le surplus", entra au Musée de Picardie.

Le Musée put racheter ensuite une bonne partie de l'ensemble.

D'autre part, il est aussi possible qu'une partie de l'ancienne collection Mallet soit originaire du Plainseau.

Le lieu-dit de la découverte est aussi discutable. Le compte-rendu de la Société des Antiquaires indique que la trouvaille eut lieu dans la propriété de MM. Mancel frères, au lieu-dit "La Vallée", alors que le registre des délibérations donne un autre lieu-dit "Le Camon".

L'Abbé Breuil a repris quant à lui l'indication du "Plainseau", qui est celle du registre des entrées du Musée de Picardie. De toute façon ces trois lieux-dits sont proches et pour notre part, nous utiliserons le plus communément employé.

Dans l'analyse critique nous avons éliminé volontairement les objets qui ne proviennent pas avec certitude du Plainseau.

Nous les avons regroupés selon leur conservation ou leur signalement fourni par les divers auteurs. Une description précise de toutes les pièces a été donnée récemment dans le catalogue des objets en bronze du Musée de Picardie.

Conservation : Musée de Picardie à Amiens.

Bibliographie : Anonyme (1841-43), p. 376 ; Anonyme (1845), n° 374 ; Lyell (1870), p. 121 ; Breuil H. (1900), p. 103, (1901), p. 285, (1902), p. 467, (1903), p. 501, (1905), p. 149 ; Déchelette J. (1910), p. 102-103, dépôt n° 689 ; Briard J. (1965), p. 229 ; Gaucher G. et Mohen J.P. (1974), p. 107, n° 24 ; Blanchet J.C. (1976) ; Blanchet J.C., Millotte J.P. et Opitresco-Dodd (1978), p. 56 à 79, fig. 33 à 50 ; O'Connor B. (1980), p. 403-405 ; Gaucher G. (1981), p. 384.

Analyse des objets du dépôt du "Plainseau"

a) En dépôt au Musée de Picardie à Amiens

— *Les épées, les poignards et couteaux : 30 ex.*

- 6 fragments de languettes d'épées tripartites, du type en langue de carpe (Inv. = M.P. 18 à 23).
- 3 fragments de languettes d'épées triparties du type protohallstattien (Inv. = M.P. 17, 28, 29, 43).
- 2 fragments de pointes d'épées, dont l'un doit appartenir à une épée en langue de carpe (Inv. = M.P. 30).
- 1 fragment de poignard à douille de section ovalaire, ornée de 3 bourrelets (Inv. = M.P. 36).
- 1 fragment de languette de poignard à languette simple arrondie, percée de 4 trous de rivets (Inv. = M.P. 175).
- 1 fragment de poignard à languette étroite, percée d'un trou de rivet (Inv. = M.P. 35).
- 1 couteau à douille (Inv. = M.P. 37).
- 15 fragments médians de lames d'épées.

— *Les haches : 47 ex.*

- 7 haches dont 3 fragments, à ailerons subterminaux à corps assez étroits (Inv. = M.P. 101 à 107).
- 12 haches à douille circulaire du type Plainseau, entières, non décorées.
- 21 haches à douille circulaire du type Plainseau, entières et décorées.
- 1 hache à douille à lame avec méplat.
- 4 fragments de haches à douille de type Plainseau.
- 1 petite hache à douille, à trois nervures.
- 1 petite hache à douille, à plusieurs nervures.

— *Outils divers : 7 ex.*

- 2 gouges à douille (Inv. = M.P. 178-179).
- 1 faucille à douille ronde, munie d'un anneau (Inv. = M.P. 174).
- 1 faucille à languette percée d'un trou (Inv. = M.P. 40).
- 1 racloir à section losangique, percé d'un trou (Inv. = M.P. 38).
- 1 enclume à tablette rectangulaire (Inv. = M.P. 177).
- 1 marteau à douille quadrangulaire (Inv. = M.P. 176).

— *Lances et embouts : 19 ex.*

- 3 petites pointes de lances à courte douille (M.P 44, 61, 241).
- 8 petites pointes de lances à douille moyenne (M.P 43, 46, 61, 282, 60, 62).
- 2 pointes de lances moyennes (M.P 48, 63).
- 2 grandes pointes de lances (M.P 59, 282).
- 1 fragment médian, nervuré (M.P 50).
- 1 fragment proximal avec les ailerons (M.P 242).
- 5 fragments de pointes de lances moyennes décorées d'incisions horizontales (M.P. 58, 37, 56, 54, 57).
- 1 pointe de lance moyenne, décorée d'incisions horizontales et de triangles (M.P 55).
- 1 embout constitué d'une bouterolle cylindrique, à extrémité distale biconique (M.P 51).

— *Parures : 10 ex.*

- 1 bracelet plein à décors tampons, décoré d'incisions, (Inv. = M.P. 219).
- 1 bracelet plein, à extrémités légèrement élargies (Inv. = M.P. 221).
- 1 bracelet creux ovalaire à extrémités amincies (Inv. = M.P. 224).
- 1 bracelet creux à oreilles, non décoré (Inv. = M.P. 188-189).
- 1 bracelet creux à oreilles, décoré de côtes moulurées (Inv. = M.P. 235).
- 2 fragments de bracelets creux à oreilles (Inv. = M.P. 186 et 187).
- 1 fragment médian de bracelet creux à section ovalaire (Inv. = M.P. 190).
- 1 spirale - fil à section losangique (Inv. = M.P. 185).
- 1 bouton à bélière (M.P. 211).

— *Ojets divers : 13 ex.*

- 1 pièce de harnachement en forme de bugle (Inv. = M.P. 296).
- 9 sphéroïdes creux à deux ouvertures (Inv. = M.P. 132).
- 3 résidus de fonte (Inv. = M.P. 184).

b) Objets signalés par Breuil, non retrouvés ou douteux

- Faucille à languette (Breuil, 1901, p. 291, fig. 4, n° 36) ; (Breuil, pl. 7, n° 3).

- Epingle à tête discoïdale et tige renflée, annelée, avec bélière (Breuil, 1907, p. 516 et fig. 1, p. 514) ; (Breuil, pl. 6, n° 6) ; (Blanchet J.C., Opitresco A. et Millotte J.P., 1978, p. 36-37, fig. 20, n° 124).

- Petite portion "de vase" en bronze, à parois minées (Breuil, 1902, p. 471, fig. 2, n° 7). Cet objet est probablement un fragment de tôle.

- Grelot annulaire creux enfermant des grains métalliques (Breuil, 1907, p. 527, fig. 9, n° 14, p. 525).

- Elément cylindrique en forme de poulie (Breuil, 1907, p. 525, fig. 9, n° 7) ; (Breuil, pl. 3, n° 8).

- "2 bracelets très détériorés, faits d'une bande de métal assez étroite et mise à champ central convexe avec double zone marginale plus étroite" (Breuil, 1907, p. 517-518, fig. 3, n° 1 et 2).

- "Un certain nombre de petites masses d'un métal rouge, de forme globuleuse irrégulière ; l'analyse a montré que c'était du cuivre pur. Neuf de ces masses subsistent, l'une appartient à la collection de Monsieur le Comte de Franqueville à Remiencourt (Somme), les autres sont au Musée d'Amiens (Breuil, 1902, p. 467).

- "Un seul jet de fonte subsiste de la grande cachette du Plainseau, il présente la forme d'un cône" (Breuil, 1902, p. 470) ; Breuil, pl. 9, n° 4).

D-2 — *Dépôt de Saint-Roch*

On est peu renseigné au sujet d'un dépôt découvert en 1875, en faisant les fondations de la caserne à Saint-Roch. Il aurait été trouvé dans la terre à brique selon Breuil, lui-même averti par M. d'Acy. La grande partie du dépôt est conservée au Musée des Antiquités Nationales. L'Abbé Breuil indique par erreur quelques objets au Musée d'Amiens (pl. 18) qui sont en réalité au M.A.N. Ce même auteur en signale aussi au Musée de Péronne (détruit à la première guerre mondiale). Il convient d'être aussi prudent pour l'origine de ces derniers objets. Nous avons trouvé dans les collections de l'I.P.H. à Paris, une hache à douille ronde, de type polygonal, qui provient aussi de Saint-Roch. S'agit-il d'une hache du dépôt ou d'une découverte antérieure ?

Conservation : M.A.N. à Saint-Germain-en-Laye ; I.P.H. à Paris ; Musée de Péronne (détruit à la guerre) (anc. coll. Pilloy à Saint-Quentin (Aisne).

Bibliographie : Breuil H. (1900), p. 579, n° 61 et 62, p. 524 ; Breuil H. (1901), p. 289, 290 ; Breuil H. (1902), p. 470 et 472 ; Breuil H. (1903), p. 503, 505, 509, 510 ; Breuil H. (1905), p. 149 p. 161 à 164 ; Breuil H. (1907), p. 523, 529 ; Chantre (1876), III, p. 162 ; Déchelette J. (1910), II, app., p. 103 ; Mortillet de (1894), p. 327 ; Gaucher G. et Mohen J.P. (1974), p. 107, n° 26 à 29 ; Blanchet J.C. (1976) ; O'Connor B. (1980), p. 405 à 406 ; Gaucher G. (1981), p. 386-387.

Analyse des objets du dépôt de Saint-Roch

a) Musée des Antiquités Nationales : 46 objets au total

— Les épées, poignards et couteaux : 2 ex.

- 2 fragments de lames devant appartenir à des épées de type pistilliforme (M.A.N. n° 32.608).

— Les haches : 32 ex.

- 1 fragment de hache à ailerons subterminaux (n° 32.613) (L1 = 87,2 mm et l1 = 29) ; L = 83,8 mm et l2 = 27,1).

- 7 haches à douille ronde, du type du Plainseau, peu endommagées, décorées d'un globule en relief (M.A.N. n° 32.606 et 32.607).

- 3 haches à douille ronde, du type du Plainseau, peu endommagées, décorées d'ailerons simulés (M.A.N. n° 32.606 et 32.614).

- 1 hache à douille ronde, du type du Plainseau, peu endommagée, non décorée (M.A.N. n° 32.606).

- 1 hache à douille ronde, du type du Plainseau, cassée au tranchant décorée d'un globule et d'ailerons simulés (M.A.N. n° 32.606).

- 2 fragments de haches pouvant être identifiés comme du type du Plainseau (M.A.N. n° 32.607).

- 3 haches à douille ronde, du type polygonal, endommagées (M.A.N. n° 32.606 et 32.607).

- 1 petite hache à douille sub-circulaire, décorée de trois nervures (M.A.N. n° 32.606).

- 1 petite hache à douille sub-circulaire, non décorée (M.A.N. n° 32.606).

- 10 fragments de tranchants de haches à douille (M.A.N. n° 32.607).

- 2 fragments de douilles de haches (M.A.N. n° 32.613).

— Les lances : 4 ex.

- 1 petite pointe de lance à ailerons faiblement marqués et petite douille (M.A.N. n° 32.609) (L = 149,4 mm, L2 = 109, l1 = 29,4, *∅ = 23).*

- 1 fragment de pointe de lance (M.A.N. n° 32.610).

- 1 fragment de douille, non décoré (M.A.N. n° 32.611).

- 1 fragment de douille décoré de pointillés (M.A.N. n° 32.613).

— Les parures : 4 ex.

- 1 fragment de bracelet plein, à oreille (M.A.N. n° 32.613).

- 1 fragment de bracelet plein, à tampon (M.A.N. n° 32.613).

- 1 fragment de bracelet plein, à section ovalaire, décoré d'incisions (M.A.N. n° 32.612).

- 1 fragment important de bracelet plein, brisé en deux, à section en ruban. L'extrémité existante possède un trou ovalaire (M.A.N. n° 32.612).

— Objets divers : 2 ex.

- 1 fragment de tige cylindrique se terminant par un élargissement puis un appendice quadrangulaire (M.A.N. n° 32.613).

- 1 fragment de tôle de bronze percé d'un petit trou et se terminant en pointe/brisée. Deux incisions sont gravées sur les deux côtés (M.A.N. n° 32.613).

- 2 déchets de fonte (M.A.N. n° 32.613).

b) En dépôt à l'Institut de Paléontologie Humaine à Paris

- 1 hache à douille ronde, du type polygonal, trouvée à la Caserne d'Amiens (Inv. = 3 Lr) - (L = 114 mm, l1 = 34, l2 = 29, l3 = 53, l'1 = 34).

c) Objets signalés par l'Abbé Breuil (en dehors des objets conservés au M.A.N.).

- 1 pièce de fourreau d'épée proviendrait de Saint-Roch (Breuil, 1900, p. 524, n° 76) (anc. Musée de Péronne) détruit.

- Des culots de fonte (anc. coll. Lecocq à Amiens (disparus) (Breuil, 1902, p. 470).

- 2 gouges qui proviendraient probablement de Saint-Roch (anc. Musée de Péronne, détruit) (Breuil, 1902, p. 472).

- 1 armature de flèche à douille hexagonale et barbelures, obtenue à la fonte (L = 4 mm). Proviendrait selon Breuil de Saint-Roch (détruit, anc. Musée de Péronne).

- 1 fragment de bracelet creux, décoré de côtes (Breuil, 1907, p. 523-524) (anc. coll. Musée de Péronne, détruit).

- 1 fragment de bracelet creux à décor annelé. Selon le dessin de

Breuil, cet objet pourrait aussi être un élément de collier (Breuil, p. 523-524), (anc. Musée de Péronne, détruit).

"Il y a au Musée de Péronne un assez grand nombre d'anneaux divers, à patine vert azuré, que je crois provenir de la cachette de Saint-Roch à Amiens ; une partie est composée de très petits anneaux à section losangique, et d'une largeur d'à peine 15 mm" (Breuil, 1907, p. 526) (anc. Musée de Péronne, détruit).

- 1 bouton à cône aplati, à bélière rectiligne. Proviendrait de la cachette de Saint-Roch (Breuil, 1907, p. 528, détruit, anc. Musée de Péronne).

- 1 bouton en calotte sphérique, avec bélière rectiligne retenant un anneau formé d'une lame de bronze repliée (anc. Musée de Péronne, détruit) (Breuil, 1907, p. 528).

- "Plusieurs petites lames de bronze discoïdales, à double griffe, estampées d'un gros point auréolé de plusieurs cercles concentriques. Ces objets, et plusieurs autres de dimension encore plus réduite, font partie de l'ensemble des objets à patine vert azuré que j'attribue avec une sérieuse probabilité à la cachette de Saint-Roch, à Amiens" (Breuil, 1907, p. 529) (anc. Musée de Péronne, détruit).

- "La cachette de Saint-Roch à Amiens, a donné au Musée de Péronne un fragment d'un semblable objet (bugle), mais réduit à la bélière, qui a été arrachée du cylindre" (Breuil, 1907, p. 532) (anc. Musée de Péronne, détruit).

- "Anneau ouvert, fait d'un fil de bronze doublé, tordu, qui retient diverses petites lames de bronze enroulées ou estampées (avec griffes)". Proviendrait probablement de Saint-Roch (Breuil, 1907, p. 526), (anc. Musée de Péronne, détruit).

- "Il existe, au Musée de Péronne, un stock de perles de bronze de divers types, généralement de très faible dimension, les unes en forme de perles ordinaires, sphériques de la dimension d'un pois, les autres formées de fil tordu, ou de minces lamelles de bronze enroulées sur elles-mêmes". Proviendrait peut-être de Saint-Roch (Breuil, 1907, p. 527) (anc. Musée de Péronne, détruit).

- 1 rasoir à double tranchant ajouré et manche annelé cassé (L = 65 mm). Proviendrait peut-être de Saint-Roch (Breuil, 1901, p. 289-290, fig. 3, n° 27) (anc. Musée de Péronne, détruit).

- 1 pointe de lance en forme de feuille, ornée à la douille d'une large bande de gros filets. Proviendrait d'Amiens, peut-être de Saint-Roch (Breuil, 1903, p. 509-510, fig. 4, n° 30) (anc. Musée de Péronne, détruit).

- 1 hache à douille ronde et à section hexagonale, brute de coulée qui proviendrait peut-être de Saint-Roch (Breuil, 1905, p. 163-164, fig. 7, n° 93) (anc. Musée de Péronne, détruit).

d) Objets ayant fait partie de la collection Pilloy à Saint-Quentin

Ces pièces sont signalées par l'Abbé Breuil.

- Quelques petits tronçons de fils de bronze à section losangique qui pourraient être des éléments de spirales (Breuil, 1907, p. 516-517).

- Une douzaine de haches à douille sans ornement (Breuil, 1905, p. 160).

- Une plaque assez mince, avec bande de renforcement (Breuil, 1907, p. 530).

- Un petit fragment de bracelet ou de torque réalisé dans un gros fil de bronze tordu (Breuil, 1907, p. 518, fig. 3, n° 6).

- Trois fragments de bracelets creux décorés de côtes (Breuil, 1907, p. 523, fig. 8, n° 34 et 36, p. 324).

80 ARRY (arr. Abbeville, c. Rue)

1 — Lame de poignard à languette simple, arrondie, percée de deux encoches proximales (L = 136 mm, l1 = 20, l2 = 32, l3 = 21).

Conservation : inconnue (anc. coll. Dimpre à Abbeville).

Bibliographie : Breuil H. (1901), p. 285, fig. 1, n° 1 ; Breuil H. (pl. 17, n° 4) ; Gaucher G. et Mohen J.P. (1974), p. 109, n° 1 ; Gaucher G. (1981), p. 387-388.

2 — Petite hache à douille armoricaine, du type de Couville (L1 = 76 mm, l1 = 19, l2 = 18, l3 = 26).

Conservation : inconnue, (anc. coll. Dimpre à Abbeville).

Bibliographie : Breuil H. (1905), p. 514, fig. 1, n° 3 ; Breuil H. (pl. 13, n° 1) ; Gaucher G. et Mohen J.P. (1974), p. 109 , n° 2.

3 — Epingle à tête annelée (L1 = 278 mm, L2 = 42, ∅ = 10).

Conservation : inconnue (anc. coll. Dimpre à Abbeville).

Bibliographie : Breuil H. (1907), p. 165, fig. 8, n° 100 ; Breuil H. (pl. 6, n° 1) ; Gaucher G. et Mohen J.P. (1974), p. 109, n° 3, fig. 22 b.

4 — Hache à talon, sans anneau, de type normand, décorée de deux impressions triangulaires (L1 = 152 mm, L2 = 63, l1 = 17, l2 = 63, l1 = 17, l2 = 24, l3 = 54, ép. = 30).

Conservation : I.P.H. (n° 10 Mo).

Bibliographie : inédit.

80 AUTHUILLE ou MESNIL-MARTINSART (arr. Péronne, c. Albert)

1 — Fragment de lame d'épée à languette trapézoïdale, percée de deux trous de rivets (L = 140 mm, l1 = 43, l2 = 35). Breuil pense que l'origine d'Authuille est plus vraisemblable à cause de la patine des tourbes.

Conservation : détruit (anc. Musée de Péronne).

Bibliographie : Breuil H. (1900), p. 507, fig. 2, n° 8, p. 506 ; Breuil H. (pl. 61, n° 6) ; Gaucher G. et Mohen J.P. (1974), p. 109.

80 BACOUEL-SUR-SELLE (arr. Amiens, c. Conty)

1 — Hache plate à tranchant élargi, légèrement arqué. Les rebords sont légèrement concaves. Elle a été trouvée dans la propriété de la Comtesse de Thieuloy (L = 76 mm, l1 = 13, l2 = 26, l3 = 46).

Conservation : inconnue (anc. coll. de Franqueville).

Bibliographie : Breuil H. (1905), p. 150, fig. 1, n° 1 ; Breuil H. (pl. 77, n° 3) ; Gaucher G. et Mohen J.P. (1974), p. 109.

80 BELLOY-SUR-SOMME (arr. Amiens, c. Picquigny)

1 — Le site de "Plaisance" est placé sur la rive gauche de la basse terrasse de la Somme, entre Amiens et Abbeville. En 1952-53, une fouille a été dirigée par C. Althin et son équipe suédoise. Le gisement était alors considéré comme une séquence : tardenoisien, danubien et bronze. La couche danubienne associait en apparence des vases à fond plat et à fond rond !

De 1967 à 1974 le docteur Jean-Georges Rozoy reprenait des recherches dans ce gisement. C'est à 0,70/0,85 m qu'apparaît la couche archéologique principale, chalcolithique ou Bronze ancien. La couche IIIa1 forme un limon noirâtre, gras, collant, épais, se roulant sous le grattoir, qui passe en III b 1 à un limon jaune.

C'est dans la couche III b 1 qu'un outil perforé en roche dure a été trouvé. Le fouilleur pense que l'évolution des couches III a 1 et III b 1 a dû être rapide et brève et qu'il s'agit d'un sol d'habitat avec objets à plat. L'épipaléolithique se trouve surtout dans la couche III b 1 et de ce fait il existe des mélanges d'industries avec le chalcolithique. L'étude a permis de montrer que les épipaléolithiques ont

presque exclusivement employé un silex blond translucide qui se patine à l'air en quelques minutes. Les chalcolithiques se sont servi surtout de silex noir et de silex jaune opaque, mais aussi de silex jaune cire plus ou moins translucide et de silex blond moucheté noir. L'industrie lithique chalcolithique comprend des grattoirs, des éclats et lames retouchés, des micro-denticulés, des perçoirs, des burins, des racloirs à encoches, un ciseau, un tranchet, des fragments de haches polies, une pointe de poignard, une armature de flèche à pédoncule et ailerons et des armatures de flèches tranchantes, triangulaires.

Il a été collecté près de 500 tessons dont les formes et les pâtes sont identiques à celles du "Gord". De nombreux tessons ont des languettes horizontales. Une languette verticale biforée est placée sous un bord. Un cordon est appliqué à deux centimètres sous un bord. La plupart des vases sont à fond plat, légèrement débordant. Il existe aussi des fonds arrondis correspondant à des bols hémisphériques et de la céramique plus fine. Les fusaïoles sont aussi présentes.

Conservation : dépôt provisoire chez le Dr Rozoy J.G. à Charleville (08).

Bibliographie : Solomonsson B. (1959) ; Rozoy J.C. Dr (1978), t. I, p. 553-569 ; Blanchet J.C. et Lambot B. (1983).

Analyse de la masse perforée : amphibolite à grain fin, proche du type B breton (C.T. Le Roux).

80 BERNAY-EN-PONTHIEU (arr. Abbeville, c. Rue)

1 — A plusieurs reprises, l'Abbé Breuil signale un dépôt de haches de l'Age du Bronze, provenant de la commune de Bernay et acheté par J. Evans. Les 12 haches à talon sont aujourd'hui conservées à l'Ashmolean Museum d'Oxford. Breuil rattache à ce lot une treizième hache du Musée de Péronne. Mais cette dernière attribution est peu probable.

Par ailleurs, la commune de Bernay-en-Ponthieu est limitrophe de Ponthoile où un même dépôt de haches à talon a aussi été trouvé à la même époque. Pour ces raisons, nous estimons qu'il s'agit de la même découverte partagée à l'époque au moins en deux collections distinctes : Evans et Van Robais. Nous avons eu l'occasion de voir et de dessiner la plupart de ces objets et nous avons pu constater que l'ensemble des haches semble constituer un tout assez homogène.

Nous étudierons donc ces dépôts en même temps, dans le chapitre consacré à la découverte de Ponthoile.

Conservation : Ashmolean Museum, Oxford (n° 1927-2124 à 2135).

Bibliographie : Breuil H. (1905), p. 152, 153, 155, fig. 2, n° 16 ; Dechelette J. (1910), p. 105, note 1, dépôt n° 693 ; Brown et Blin-Stoyle (1959) ; Gaucher G. et Mohen J.P. (1974), p. 110.

2 — Une hache à rebords et à butée médiane a été dessinée par A. Baudon et donnée à G. de Mortillet le 30 juillet 1875 (Album M.A.N., Somme, p. 81). En réalité il s'agirait d'une confusion avec une hache qui semblerait être la même et qui aurait été trouvée à Berny-sur-Noye, commune d'Ailly-sur-Noye maintenant (Somme).

Bibliographie : Gaucher G. et Mohen J.P. (1974), p. 110, n° 2.

80 BERTANGLES (arr. Amiens, c. Villers-Bocage)

1 — Hache à talon de type breton, avec une forte nervure médiane. Elle aurait été trouvée avant 1839, en labourant, près du chemin d'Elmer (L1 = 167 mm, L2 = 70, l1 = 21, l2 = 25, l3 = 40, ép. = 25).

Conservation : Musée d'Amiens (MP 85).

Bibliographie : Anonyme (1845 b), n° 281 ; Breuil H. (1905), p. 155, fig. 3, n° 32 ; Breuil H. (pl. 25, n° 3) ; Gaucher G. et Mohen J.P. (1974), p. 110 ; Blanchet J.C., Millotte J.P. et Opitresco-Dodd A. (1978), p. 17-18, fig. 8, n° 24 ; Gaucher G. (1981), p. 388.

80 BOISMONT (arr. Abbeville, c. Saint-Valéry-sur-Somme)

1 — Un tesson de céramique décorée de type campaniforme a été trouvé près de la ferme de Pinchefalise.

Conservation : Musée d'Abbeville (anc. coll. Canivez).

Bibliographie : Aufrère (1954), p. 393 ; Bailloud G. (1964), p. 342, fig. 51, n° 3, p. 344.

80 BONNAY (arr. Amiens, c. Corbie)

H. Breuil signale trois poignards trouvés à Bonnay. Quant à Grenier qui est le premier à relater ces objets, il parle de deux pointes de lance et d'un poignard. L'Abbé Breuil, compte-tenu des mensurations indiquées, est plus enclin à y voir trois poignards.

1 — Poignard triangulaire à quatre rivets sur la languette (L = 191 mm, l = 70).

Conservation : inconnue (anc. coll. Dom Grenier).

2 — Poignard triangulaire ou pointe de lance ? (L = 186 mm, l = 75).

Conservation : inconnue (anc. coll. Don Devis, à Noyon).

3 — Poignard triangulaire ou pointe de lance ? (L = 133 mm, l = 47).

Conservation : inconnue (anc. coll. Don Devis, prieur à Noyon).

Bibliographie : Grenier (1856), p. 126-127 ; Breuil H. (1901), p. 286, n° 17-18 et 19, non ill. ; Gaucher G. et Mohen J.P. (1974) ; Gaucher G. (1981), p. 388.

4 — Breuil, 1900, p. 521-522 : "Nous signalerons également une autre erreur qui s'est introduite dans le *Dictionnaire archéologique* et que Chantre a reproduite, il signale à Bonnay des épées en bronze, appartenant à M. Demailly, Conseiller à la Cour d'Amiens. J'ai pu, grâce à l'amabilité de sa veuve et de M. Foucault, son gendre, m'assurer que les deux objets en question, encore en leur possession *sont en fer,* avec la garde seule et le pommeau en bronze. Il ne s'agit donc en aucune façon d'épées en bronze, mais d'objets beaucoup plus récents".

Bibliographie : Breuil H. (1900), p. 521-522.

80 BOURDON (arr. Amiens, c. Picquigny)

1 — Don Grenier signale une épée trouvée dans le marais dans la tourbe à 3,24 m de profondeur en 1770. Elle était accompagnée de quelques ossements humains. Breuil pense qu'il peut s'agir de la découverte suivante (Bourdon, 2).

Bibliographie : Grenier (1856), p. 127-128, non ill.

2 — Epée à languette étroite, arrondie, percée de 4 encoches latérales (L = 513 mm, ll = 29,5, ép. = 6). Bronze final I atlantique.

Conservation : Musée d'Amiens (MP 33).

Bibliographie : Breuil H. (1900), p. 508-509, fig. 3, n° 15 ; Breuil H. (pl. 62, n° 3) ; Briard J. (1965), p. 67 ; Gaucher G. et Mohen J.P. (1974), p. 111 ; Blanchet J.C., Millotte J.P., Opitresco-Dodd A. (1978), p. 13-14, fig. 5, n° 7.

80 BOVES (arr. Amiens, ch. l. c.)

1 — Bracelet rubané hallstattien à extrémités amincies se recouvrant. Il possède huit bourrelets horizontaux dont les deux extrêmes

et celui du centre sont décorés de petites incisions verticales (∅ = 70 mm, H = 30, ép. = 3).

Conservation : M.A.N. (n° 29.321) (anc. coll. V. Petit de Boves).

Bibliographie : Gaucher G. et Mohen J.P. (1974), p. 111, non ill.

2 — Les comptes du Musée d'Abbeville indiquent l'entrée d'une épée trouvée dans les tourbières de Boves, avant 1851. Il s'agirait vraisemblablement de l'épée signalée par Breuil (1900, p. 510, n° 23). C'est une épée du type Rixheim à languette étroite, brisée, percée de deux trous de rivets (L = 528 mm).

Conservation : Musée d'Abbeville (n° 618).

Bibliographie : Breuil H. (1900), p. 509-510, fig. 3, n° 21 ; Breuil H. (pl. 63, n° 3) ; Gaucher G. et Mohen J.P. (1974), p. 111.

80 BRAY-SUR-SOMME (arr. Péronne, ch. l. c.)

1 — Hache à talon naissante du type à écusson, trouvée dans la tourbe (L1 = 168 mm, L2 = 73, l1 = 23, l2 = 28, l3 = 70).

Conservation : détruit (anc. Musée de Péronne).

Bibliographie : Breuil H. (1905), p. 151, fig. 2, n° 14, p. 152 ; Breuil H. (pl. 26, n° 1) ; Gaucher G. et Mohen J.P. (1974), p. 111 ; Briard J. et Verron G. (1976), n° 511.

80 BREILLY (arr. Amiens, c. Picquigny)

1 — Lame de poignard à languette trapézoïdale, percée de deux encoches (L1 = 180 mm, L2 = 27, l1 = 16, l2 = 28).

Conservation : inconnue (anc. coll. Riquier, à Flesselles).

Bibliographie : Breuil H. (1901), p. 284, fig. 1, n° 6, p. 285 ; Breuil H. (pl. 17, n° 1) ; Gaucher G. et Mohen J.P. (1974), p. 111.

80 BUSSU (arr. et c. Péronne)

1 — Hache à talon, à corps rectiligne et à tranchant peu arqué. Elle est décorée de cannelures sous le talon et à l'intérieur de ce dernier (L1 = 166 mm, L2 = 70, l1 = 24, l2 = 28, l3 = 41).

Conservation : détruit (anc. Musée de Péronne).

Bibliographie : Breuil H. (1905), p. 155, fig. 4, n° 38, p. 156 ; Breuil H. (pl. 27, n° 2).

80 CAIX (arr. Montdidier, c. Rosières-en-Santerre)

1 — *Le dépôt de Caix,* aurait été trouvé au début de l'année 1865, par un ouvrier qui recherchait à la sonde des veines exploitables de cailloux, à plus d'un mètre de profondeur, sur les bords du bois de la Wannerie. (Sur le catalogue du Musée de Picardie il est indiqué "Bois Thibaut") (Garnier, 1868, p. 375-384, 4 pl.).

Ce n'est qu'en 1909, (p. 321-334), que Boulanger relate les conditions de conservation du dépôt. Les objets étaient conservés par M. Leblanc qui céda quelques haches à M. Danicourt, qui lui-même les remit au Musée de Péronne. Le reste de la collection Leblanc fut acheté par M. Robert de Guyencourt qui en fit don au Musée de Picardie.

Comme pour le reste des dépôts, nous étudierons le matériel entreposé dans les deux musées (celui de Péronne ayant été détruit à la première guerre mondiale, mais il est toutefois étudiable à partir des documents de l'Abbé Breuil).

Conservation : Musée d'Amiens. M.A.N. (moulages, n° 12.081 à 12.089) (anc. Musée de Péronne, détruit).

Bibliographie : Garnier (1868), p. 375-384, 4 pl. ; Breuil H. (1900), p. 513-514, fig. 4, n° 32 à 35, p. 511 ; Breuil H. (1900), p. 524, fig. 6, n° 72—73 ; Breuil H. (1901), p. 291, fig. 4, n° 34 ; Breuil H. (1902), p. 467-468-470, fig. 1, n° 1, fig. 2, n° 5 et 6 et fig. 2, n° 8 ; Breuil H. (1903), p. 508, fig. 7, n° 2 ; Breuil H. (1905), p. 157-158, fig. 5, n° 49 à 52 ; Breuil H. (1907), p. 513-514, fig. 1, n° 4 , p. 516, fig. 1, n° 5, p. 514 ; Breuil H. (1907), p. 525, fig. 9, n° 3-4 et 5, p. 526, fig. 9, n° 8, p. 525, fig. 9, n° 9, p. 526 ; Boulanger (1909) ; Dechelette J. (1910), p. 103-104, dépôt n° 694 ; Gaucher G. et Mohen J.P. (1972), fiche 6 ; Gaucher G. et Mohen J.P. (1974), p. 111, fig. 32 à 34 ; Jockenhövel (1975), p. 168 ; Blanchet J.C., Millotte J.P. et Opitresco-Dodd A. (1978), p. 47-51, fig. 26 à 29 ; O'Connor B. (1980), p. 375 ; Gaucher G. (1981), p. 388-389.

Analyse des objets du dépôt de Caix

a) Musée de Picardie à Amiens (anc. coll. Leblanc)

— *Les épées : 3 ex.*

- 2 fragments d'épées à languette tripartite, de type atlantique (MP 26 et 27).
- 1 fragment de lame d'épée pistilliforme, avec une strie, près des tranchants (MP 270).

— *Les bouterolles : 2 ex.*

- 2 fragments de bouterolles à section losangique (MP 24 et 25).

— *Les haches : 5 ex.*

- 1 hache à ailerons médians et anneau (MP 267).
- 1 hache à ailerons légèrement subterminaux, sans anneau (MP 268).
- 1 hache à ailerons médian et anneau, cassure ancienne (MP 100).
- 1 tranchant de hache à ailerons.
- 1 fragment proximal de hache à ailerons.

— *Les lances : 1 ex.*

- 1 fragment de la pointe d'une lance (MP 255).

— *Les talons de lances : 5 ex.*

- 1 fragment d'embout à section circulaire, brisé en deux (MP 261).
- 1 fragment d'embout à section circulaire, brisé en deux (MP 275).
- 1 fragment d'embout à section circulaire, (MP 262).
- 2 fragments médians.

— *Epingles : 2 ex.*

- 1 épingle type de Picardie, à tige renflée perforée, décorée (MP 269).
- 1 tête d'épingle à tête en forme de disque et à tige annelée (MP 276).

— *Outils : 1 ex.*

- 1 fragment médian de faucille, nervuré.

— *Objets divers : 67 ex.*

- 1 lingot bipenne - saumon (MP 173).
- 56 fragments de tiges à sections subtriangulaires, subcirculaires et subrectangulaires (MP 255-259).
- 3 fragments de tiges torsadées (MP 260).
- 2 culots.
- 2 résidus de fonte.
- 1 anneau surmonté d'un tronc de cône (MP 263).
- 3 anneaux soudés ensemble (MP 266).

b) Ancien Musée de Péronne (anc. coll. Danicourt)

- 1 hache à ailerons médians sans anneau (Breuil, 1905, fig. 5, n° 49).

- 1 lame d'épée pistilliforme, décorée d'un filet incisé (Breuil, p. 514, fig. 4, n° 34).

- 1 petit ciseau (burin) à section quadrangulaire (L = 35,2) (Breuil, 1902, fig. 2, n° 8).

- 1 fragment de pointe de lance (Breuil, 1903, p. 508).

- 1 talon de lance tubulaire de 140 mm de longueur (Breuil, 1903, p. 513, fig. 7, n° 1).

80 CAMON (arr. Amiens, c. Amiens Sud-Est)

1 — Lame d'épée à languette sub-rectangulaire, percée de deux trous de rivets (L = 395 mm, l = 40,5, ép. = 6).

Conservation : Musée d'Amiens (MP 5).

Bibliographie : Breuil H. (1900), p. 507, fig. 2, n° 11, p. 506 ; Gaucher G. et Mohen J.P. (1974), p. 112 ; Blanchet J.C., Millotte J.P. et Opitresco-Dodd A. (1978), p. 11-12, fig. 4, n° 4 ; Gaucher G. (1981), p. 390.

2 — Hache à douille sub-quadrangulaire, de type armoricain, d'assez grandes dimensions. Plusieurs de ces haches ne portent plus d'étiquettes au Musée.

Conservation : Musée d'Amiens (non retrouvée).

Bibliographie : Breuil H. (1905), p. 164 et 165, non ill. ; Gaucher G. et Mohen J.P. (1974), p. 112.

80 CAOURS (arr. Abbeville, c. Abbeville-Nord)

1 — Une pointe de lance a été trouvée en 1864 dans les tourbières au lieu-dit L'Ermitage. Il y aurait eu à côté des ornements humains. Les ailerons ont des côtés et sont de largeur moyenne. La douille est assez longue. Il pourrait s'agir d'une pointe de lance du début du Bronze final (L = 185 mm, L1 = 125, l1 = 39, ∅ = 25).

Conservation : coll. Flaman au château de Rainfrille.

Bibliographie : inédit.

80 LA CHAUSSÉE-TIRANCOURT (arr. Amiens, c. Picquigny)

Franqueville indique que des ouvriers ont découvert dans une sablière située près du sentier qui conduit à La Chaussée, au lieu-dit "La Ferme Grenier", un peu avant 1904, à 4 mètres de profondeur, une pointe de lance et une lame d'épée.

1 — La lame d'épée est du type de Pépinville (L = 430 mm, l = 60).

2 — La pointe de lance est de grande dimension. Elle a une forme triangulaire et possède des œillets sous les ailerons. Elle appartient au type d'Enfield (L1 = 430 mm, l2 = 328, l1 = 55, ∅ = 27).

Conservation : inconnue (anc. coll. Chauvenet).

Bibliographie : 1) Franqueville (1906), p. 91-92 ; Gaucher G. et Mohen J.P. (1974), p. 112 ; Franqueville (1906), p. 91-92. 2) Breuil H. (pl. 74, n° 1) ; Cordier G. (1965), p. 38 ; Gaucher G. (1981), p. 390.

3 — Hache à douille ronde trouvée dans la tourbe à Guindal, en 1845. Elle appartient au type du Plainseau. Elle est décorée d'ailerons simulés (L = 108 mm, l1 = 34, l2 = 36, l3 = 43,5, l'1 = 34).

Conservation : Musée d'Amiens (MP 253).

Bibliographie : Anonyme (1845 b), n° 575 ; Breuil H. (1905), p. 162, non ill. ; Gaucher G. et Mohen J.P. (1974), p. 112 ; Blanchet J.C., Millotte J.P. et Opitresco-Dodd A. (1978), p. 23 et 24, fig. 12, n° 48.

4 — Pointe de lance trouvée près du Camp de César en 1848 (L = 107 mm, l = 28,5).

Conservation : Musée d'Amiens (MP 76).

Bibliographie : Anonyme (1845 b), n° 627 ; Breuil H. (1903), p. 508, non ill. ; Gaucher G. et Mohen J.P. (1974), p. 112 ; Blanchet J.C., Millotte J.P. et Opitresco-Dodd A. (1978), p. 26-27, fig. 14, n° 60.

5 — Pointe de lance (L = 125 mm).

Conservation : inconnue (anc. coll. Boulanger).

Bibliographie : Anonyme (1845 b), n° 136, non ill.

6 — Pointe de lance à ailerons en forme de feuille de saule et à douille brisée (L = 107 mm, l = 28,5). Elle pourrait provenir de La Chaussée Tirancourt.

Conservation : Musée de Picardie (MP 65).

Bibliographie : Blanchet J.C., Opitresco A. et Millotte J.P. (1978), p. 26-27, fig. 14, n° 59.

7 - Allée couverte de type S.O.M., fouillée récemment par Claude Masset et son équipe, au lieu-dit "La Sence du Bois".

Parmi le matériel S.O.M. typique (vase en pot de fleur, 3 gaines de haches à perforation centrale, 2 pendentifs, 2 poinçons en os, 1 herminette), il a été trouvé une perle en verre bleu de 6 mm x 5 mm et deux perles en cuivre constituées d'une feuille de métal enroulée sur elle-même, en forme de cylindre, de 5 et 8 mm de diamètre.

Une datation absolue est donnée par des charbons de bois recueillis dans une couche d'incendie postérieure à l'utilisation funéraire, dans le courant de la première moitié du second millénaire avant notre ère.

Conservation : Musée d'Amiens.

Bibliographie : Masset C. (1971), p. 178-182 ; Masset C. (1972), p. 297-300, pl. XLVII ; Masset C.

8 — C'est le *Dictionnaire Archéologique de la Gaule* qui signale deux épées et un casque en bronze, ayant fait partie du cabinet de M. Bouvier, mais dont la provenance est incertaine. L'une des épées a été expertisée comme étant un faux, un surmoulage d'une épée Suisse ou Hongroise.

Pour l'autre épée, Breuil se prononce pour un original. Mais le contexte est peu favorable et nous ne retiendrons pas cette magnifique épée dans notre inventaire, car il peut s'agir d'un achat de pièce étrangère. Quant au casque, il n'est décrit par personne et il n'est pas conservé au Musée d'Amiens.

Conservation : Musée d'Amiens (MP 15).

Bibliographie : *Dict. Archéol. Gaule*, t. 1, p. 279-280 ; Breuil H, (1900), p. 522, fig. 6, n° 63, p. 523 ; Gaucher G. et Mohen J.P. (1974), p. 112 (n° 7-8-9) ; Blanchet J.C., Millotte J.P. et Opitresco-Dodd A. (1978).

9 — Une hache à talon et à anneau a été trouvée dans les tufs en 1908.

Conservation : inconnue (anc. coll. Vayson).

Bibliographie : Commont V. (1910), p. 239-240 ; Gaucher G. et Mohen J.P. (1974), p. 112, n° 10.

80 CHAUSSOY-EPAGNY (arr. Montdidier, c. Ailly-sur-Somme)

1 — Pointe de lace à ailerons flamboyants et à douille de dimension moyenne. Bronze moyen ou début du Bronze final (L = 172 mm, L1 = 115, L2 = 57, l = 41, ∅23 à 25). Dragages de la Noye en 1967.

Conservation : Musée de Breteuil-sur-Noye (Oise).

Bibliographie : Blanchet J.C. et Lambot B. (1975), p. 59-60, fig. 64.

80 CORBÍE (arr. Amiens, ch. l. c.)

1 — Lame de poignard à languette étroite, sub-triangulaire, percée de trois trous de rivets en place. La lame a une section losangique (L = 154 mm, l = 27, ép. = 4).

Conservation : Musée de Laon (n° 0515).

Bibliographie : Gaucher G. et Mohen J.P. (1974), p. 112, non ill.

2 — Une lame d'épée aurait été trouvée dans les marais de la Somme (L1 = 688,5 mm, L2 = 67,5).

Conservation : inconnue.

Bibliographie : Grenier (1856), p. 128 ; Breuil H. (1900), p. 520, non ill. ; Gaucher G et Mohen J.P. (1974). p. 112.

80 CRECY-EN-PONTHIEU (arr. Abbeville, ch. l. c.)

1 — Breuil nous a laissé un dessin d'une hache à douille ronde, du type du Plainseau, décorée d'ailerons simulés, trouvée vers la forêt de Crécy (L = 99 mm, l1 = 36, l2 = 30, l3 = 41).

Conservation : inconnue (anc. coll. Dimpre).

Bibliographie : Breuil H. (1905), p. 161, fig. 7, n° 72, p. 163 ; Gaucher G. et Mohen J.P. (1974), p. 112.

2 — Une ou plusieurs haches en bronze auraient été trouvées à Crécy et auraient été données au Musée de Boulogne par le docteur Dutertre.

Conservation : inconnue, Musée de Boulogne ?

Bibliographie : Anonyme (1928), p. 690, non ill.

3 — Hache à douille sub-circulaire du type du Plainseau (L = 112 mm, l1 = 34, l2 = 30, l3 = 38).

Conservation : Musée d'Abbeville (n° 1358) (anc. coll. Huguet d'Orval).

Bibliographie : Gaucher G. et Mohen J.P. (1974), p. 112, non ill.

4 — Pointe de lance trouvée près de Crécy en 1848.

Conservation : Musée d'Abbeville (n° 1357), (anc. coll. Huguet d'Orval).

Bibliographie : Gaucher G. et Mohen J.P. (1974), p. 112.

80 CROUY (arr. Amiens, c. Picquigny)

1 — Le site de Crouy, découvert en 1979 par prospection aérienne de R. Agache, a été fouillé par B. Bréart et J.P. Fagnart en 1980. Plusieurs enclos circulaires et curvilignes sont placés sur le rebord du plateau de la rive gauche de la Somme, à environ 1300 m au sud-ouest du village de Crouy, au lieu-dit "Les Quatre". Un enclos ovoïde irrégulier de 18 m de longueur, sur 14 m de largeur a un fossé d'une ouverture comprise entre 1,70 m et 2,70 m, pour une profondeur maximum de 1,86 m au nord-est. Le profil de ce fossé est trapézoïdal au sud, à l'est et à l'ouest et plus triangulaire au nord. L'hypothèse d'un tertre recouvrant la partie centrale n'est pas évidente, mais l'existence d'une couronne extérieure au fossé paraît possible. Une sépulture centrale était constituée d'une urne à incinération retournée, placée dans une légère dépression aménagée dans la craie. Aucune pierre de protection n'a été remarquée. L'une à fond brisé lors des labours, a un profil en S. Elle devait avoir une hauteur proche de 340 mm, pour un col de 265 mm de diamètre. Elle est décorée d'un cordon horizontal, placé à la jonction du col et de la panse ; d'un décor en arc de cercle appliqué sur le haut de la panse, près du cordon horizontal et alternant avec une barette verticale. A proximité du décor arciforme sont placées des séries d'incisions obliques et horizontales.

Un peu plus décentré vers le sud, se trouvait une fosse oblongue de 2,20 m de longueur, sur 1 m de largeur et de 0,25 m de profondeur creusée dans la craie. Cette fosse était remplie de rognons de silex, mais elle ne contenait pas d'incinération. Une petite perle en lignite, formée de deux troncs de cônes allongés, constituait le seul objet archéologique.

Conservation : dépôt de fouille d'Amiens et Musée Boucher de Perthes à Abbeville.

Bibliographie : Bréart B. et Fagnart J.P. (1982).

80 DAOURS (arr. Amiens, c. Corbie)

1 — Une hache à douille a été trouvée dans les tufs en 1908.

Conservation : inconnue.

Bibliographie : Commont V. (1910), p. 240, non ill. ; Gaucher G. et Mohen J.P. (1974), p. 112.

80 DOMART-EN-PONTHIEU (arr. Amiens, ch. l. c.)

1 — Une hache de type indéterminé proviendrait de Domart-en-Ponthieu.

Conservation : inconnue.

Bibliographie : Breuil H. (1905), p. 166, non ill. ; Gaucher G. et Mohen J.P. (1974), p. 113.

80 DREUIL-LES-AMIENS (arr. Amiens, c. Amiens Nord-Ouest)

1 — Un des plus importants dépôts de la fin de l'Age du Bronze du Nord de la France, fut mis au jour en 1872 dans la terre brique, sans que l'on connaisse avec précision les conditions de la découverte. Acheté rapidement par J. Evans, il fut protégé de la destruction ou d'une dispersion certaine. Le Musée de Cambridge a aussi quelques "échantillons" qui proviennent de la collection Greenwell.

Conservation : Ashmolean Museum d'Oxford (anc. coll. Evans). Musée de Cambridge (anc. coll. Greenwell).

Bibliographie : Chantre E. (1876), III, p. 50 ; Evans J. (1882) p. 118, 120, 141, 157, 190, 223, 305, 399, 427, 440, 442 ; Breuil H. (1900), p. 503 ; (1901), p. 285 ; (1902), p. 467 ; (1903), p. 501 ; (1905). p. 149 ; Gaucher G. et Mohen J.P. (1974), p. 113 ; Gaucher G. (1981), p. 390 et 1982 ; O'Connor B. (1980), p. 401-403.

Analyse du dépôt de Dreuil-les-Amiens

a) Objets à l'Ashmolean Museum

— Les fragments d'épées : 9 ex.

- 1 fragment de pointe d'épée de type en langue de carpe (n° 1927-2273).
- 5 fragments médians de lames d'épées en langue de carpe (n° 1927-2273).
- 1 fragment médian de lame d'épée de type protohallstattien (n° 1927-2273).
- 1 fragment de languette tripartite, d'épée pistilliforme (n° 1927-2273).
- 1 fragment de pointe d'épée martelée (n° 1927-2279).

— Les fragments de poignards : 9 ex.

- 1 à languette avec bourrelets médians (n° 1927-2277).
- 2 à languettes percées de trous de rivets (n° 1927-2277).
- 4 à douilles ovalaires (n° 1927-2276).
- 2 fragments de lames (n° 1927-2277).

— Le fragment de couteau : 1 ex.

- 1 couteau à manche plein mouluré, décoré (n° 1927-2282).

— Les haches à douille : 24 ex.

- 2 haches à douille du type du Plainseau, non décorée (n° 1927-2267-2269).

- 2 haches à douille du type du Plainseau, décorées d'ailerons simulés et une avec deux pois en relief, en plus (n° 1927-2269-2270).

- 1 hache à douille du type polygonal (n° 1927-2271).

- 1 fragment proximal de hache à douille du type polygonal (n° 1927-2272).

- 12 fragments de douilles de haches (n° 1927-2272).

- 5 fragments médians de hache (n° 1927-2272).

- 1 tranchant de hache (n° 1927-2272).

— *Les pointes de lances : 11 ex.*

- 3 fragments de pointes (n° 1927-2274).

- 7 fragments de douilles (n° 1927-2274).

- 1 fragment de douille décorée d'incisions horizontales (n° 1927-2274).

— *Les outils : 3 ex.*

- 1 fragment médian de gouge (n° 1927-2278).

- 1 fragment de soie de tranchet (n° 1927-2281).

- 1 fragment de racloir (n° 1927-2272).

— *Les parures*

- Les bracelets massifs : 33 ex.

- 1 bracelet massif, ouvert, à tampons, décoré d'incisions verticales. Section ovalaire (n° 1927-2299).

- 1 bracelet massif, ouvert, à légers tampons jointifs, non décoré. Section ronde (n° 1927-2298).

- 1 fragment de bracelet massif ouvert, à tampons, décoré d'incisions penchées. Section ovalaire (n° 1927-2297).

- 1 fragment de bracelet massif, ouvert, à oreilles, décoré de chevrons. Section ovalaire (n° 1927-2301).

- 7 fragments de bracelets massifs, ouverts, à légers tampons, décorés d'incisions verticales. Section ronde (n° 1927-2301).

- 1 fragment de bracelet massif, ouvert, à oreille. Section ronde (n° 1927-2307).

- 1 fragment de bracelet massif, ouvert, à extrémité légèrement élargie. Section sub-ovalaire, décoré d'incisions verticales (n° 1927-2301).

- 3 fragments médians de bracelets massifs, ouverts. Section ronde, non décorée (n° 1927-2301).

- 1 fragment médian de bracelet massif ouvert. Section ronde. Décoré d'incisions verticales (n° 1927-2301).

- 1 fragment de bracelet massif à léger tampon. Section losangique (n° 1927-2301).

- 3 fragments médians de bracelets massifs à section losantique (n° 1927-2301).

- 1 fragment de bracelet massif à extrémité amincie. Section losangique (n° 1927-2301).

- 2 fragments de bracelets massifs, ouverts, à léger tampon. Section sub-ovalaire (n° 1927-2301).

- 3 fragments de bracelets massifs, ouverts, à légers tampons. Section sub-ovalaire. Décorés d'incisions verticales (n° 1927-2301).

- 1 fragment de bracelet massif, ouvert, à léger tampon. Section sub-ovalaire. Décoré d'incisions verticales et de chevrons (n° 1927-2301).

- 2 fragments médians de bracelets massifs. Section sub-ovalaire (n° 1927-2301).

- 2 fragments de bracelets massifs, ouverts, à extrémité amincie (n° 1927-2301).

- 1 fragment de bracelet massif ouvert. Section sub-ovalaire, à extrémité enroulée (n° 1927-2301).

- Les bracelets rubanés ; 2 ex.

- 1 fragment de bracelet rubané, ouvert, à section en U, non décoré. L'extrémité se termine par un anneau (n° 1927-2364).

- 1 fragment de bracelet rubané, ouvert, à section en V, décoré d'incisions verticales et de chevrons. L'extrémité se termine par un anneau (n° 1927-2300).

- Les bracelets creux, à section ouverte : 7 ex.

- 1 fragment de bracelet creux, ouvert, à grande oreille, à section en U, décoré d'incisions verticales (n° 1927-2302).

- 1 fragment de bracelet creux ouvert, à grande oreille, à section en U, décoré de cannelures verticales (n° 1927-2312).

- 2 fragments de bracelets creux, ouverts, à petites oreilles, à section en U, non décorés (n° 1927-2302).

- 1 fragment de bracelet creux, ouvert, à petite oreille, à section en U, décoré d'incisions verticales et de petits chevrons (n° 1927-2302).

- 2 fragments médians de bracelets creux, à section en U (n° 1927-2312).

- Les bracelets creux, à section fermée sub-ovalaire : 2 ex.

- 1 fragment de bracelet creux, ouvert, à petite oreille, à section en O, décoré d'incisions verticales (n° 1927-2302).

- 1 fragment médian de bracelet creux, ouvert, à section en O - non décoré (n° 1927-2303).

- Les bracelets en tôle de bronze nervurée : 4 ex.

- 1 fragment médian de bracelet large sur plaque de tôle convexe. Il est décoré de cercles concentriques réunis par des incisions (n° 1927-2312).

- 1 fragment d'extrémité de bracelet large sur plaque de tôle nervurée. Il est décoré d'une incision sur les côtés (n° 1927-2312).

- 1 fragment médian de bracelet large sur plaque de tôle possédant une nervure longitudinale dans la partie médiane (n° 1927-2277).

- 1 fragment médian de bracelet sur plaque de tôle, possédant une nervure longitudinale dans la partie médiane (n° 1927-2312).

— *Les anneaux pleins : 12 ex.*

- 6 anneaux pleins à section circulaire (n° 1927-2293).

- 3 anneaux pleins à section ovalaire (n° 1927-2295 et 2292).

- 3 anneaux pleins à section losangique (n° 1927-2295 et 2294).

— *Les anneaux creux : 9 ex.*

- 7 anneaux creux à section circulaire ouverte (n° 1927-2291).

- 1 anneau creux à section circulaire ouverte et appendice avec trou de fixation (n° 1927-2291).

- 1 anneau creux à section circulaire fermée (avec noyau) (n° 1927-2291).

— *Les anneaux avec éléments secondaires fixés : 2 ex.*

- 2 anneaux l'un avec un fil de bronze rond enroulé et l'autre avec un fil aplati (n° 1927-2293 et 2297).

— *Les anneaux reliés entre eux (éléments de ceintures ?) : 2 ex.*

- 1 ensemble de deux anneaux moulurés, brisés (n° 1927-2296).

- 1 fragment ne comportant plus qu'un gros anneau et l'appendice d'un second (n° 1927-2296).

— *Rondelles : 2 ex.*

- 1 rondelle simple, plate (n° 1927-2295).

- 1 rondelle avec un petit fragment de tôle sertie (n° 1927-2295).

— *Les perles : 10 ex.*

- 1 perle biconique, à section en V (n° 1927-2308).

- 1 perle biconique, massive (n° 1927-2308).

- 2 perles tubulaires, cylindriques, massives (n° 1927-2306).
- 1 perle tubulaire, cylindrique massive, décorée d'incisions verticales (n° 1927-2303).
- 1 perle tubulaire, cylindrique, faite d'une tôle repliée (n° 1927-2312).
- 1 perle tubulaire, faite par enroulement d'un fil ovalaire (n° 1927-2311).
- 1 perle tubulaire, faite par enroulement d'une feuille de bronze, décorée d'incisions (n° 1927-2306).
- 2 perles tubulaires moulurées, constituées de trois côtes et percée d'un trou en dessous (n° 1927-2307).

— Les appliques : 7 ex.

- 1 applique rectangulaire à griffes repliées, décorée de fines incisions latérales (n° 1927-2312).
- 1 fragment d'applique rectangulaire à griffes non repliées, décorée de fines incisions latérales et de cercles concentriques (n° 1927-2309).
- 1 applique rectangulaire à appendice recourbé (n° 1927-2283).
- 1 applique rectangulaire à appendice recourbé, entièrement roulée (n° 1927-2287).
- 1 applique à côtés triangulaires, avec un anneau (n° 1927-2309).
- 1 applique rectangulaire moulurée, avec 2 anneaux (n° 1927-2289).

— Boucle : 1 ex.

- 1 boucle de ceinture en fil torsadé (n° 1927-2305).

— Les pendeloques : 4 ex.

- 1 pendeloque demi-circulaire, moulurée, surmontée d'un tube. Elle est décorée de bourrelets (n° 1927-2290).
- 1 pendeloque rectangulaire, nervurée, avec un anneau (n° 1927-2310).
- 1 pendeloque allongée, rectangulaire, surmontée d'un anneau. Elle est décorée à la base d'incisions (n° 1927-2304).
- 1 pendeloque.

— Eléments moulés à section sub-rectangulaire : 4 ex.

- 1 élément rectangulaire, décoré de quatre cannelures avec une base constituée de cercles (n° 1927-2283).
- 1 élément rectangulaire, décoré de trois bourrelets (n° 1927-2288).
- 1 élément rectangulaire, décoré d'incisions parallèles aux bords (n° 1927-2285).
- 1 élément papilliforme, non décoré (n° 1927-2284).

— Epingle à tête sphérique : 1 ex.

- 1 fragment de sphère creuse, à bosselettes, décorée d'incisions et de pointillés (tête d'épingle) (n° 1927-2279).

— Fils torsadés : 2 ex.

- 2 fragments de fils torsadés (n° 1927-2304).

— Objets divers : 24 ex.

- 1 fragment de bronze moulé, plat, de forme ovalaire, percé de deux trous (n° 1927-2310).
- 1 fragment de tôle à section polygonale (n° 1927-2310).
- 1 fragment de tôle moulurée, décorée de cercles concentriques. Il peut s'agir d'un élément d'applique (n° 1927-2310).
- 20 fragments de tôles diverses (n° 1927-2312).
- 1 disque en tôle, à section convexe, percé au centre (n° 1927-2280).

— Débris de fonderie : 7 ex.

- 2 fragments de culots (n° 1927-2313).
- 2 fragments de fonte (n° 1927-2313).
- 1 fragment d'objet fondu, à section en U (bracelet), (n° 1927-2274).
- 1 fragment de coulée (n° 1927-2313).
- 1 fragment de moule de hache (n° 1927-2313).

b) *Musée de Cambridge*

- 2 haches à douille sub-circulaire du type de Plainseau, à ailerons simulés. L'une possède en plus un pois en relief (anc. coll. Greenwell, n° WG. 181 et 182).
- 1 petit ciseau à douille avec bourrelet.
- 2 bracelets creux, ouverts, à extrémités avec bourrelets.

80 DRUCAT (arr. Abbeville, c. Abbeville-Nord)

Deux haches à rebords du Musée d'Abbeville proviennent de Drucat et d'un village voisin : Millecourt-en-Ponthieu. Il est impossible de donner une origine précise et nous publions ci-après ces deux découvertes.

1 — Hache à faibles rebords et à léger ressaut médian. Le tranchant est bien arqué (L1 = 101 mm, L2 = 41, l1 = 16, l2 = 18, l3 = 46, ép. = 14).

Conservation : Musée d'Abbeville.

Bibliographie : Breuil H. (1905), p. 150, fig. 1, n° 5 ; Breuil H. (pl. 76, n° 5) ; Gaucher G. et Mohen J.P. (1974), p. 113, fig. 11 c.

2 — Hache à rebords peu élevés et à ressaut médian. Le tranchant est bien arqué (L1 = 94, l2 = 42, l1 = 13, l2 = 20, l3 = 50, ép. = 15).

Conservation : Musée d'Abbeville (n° 603).

Bibliographie : Gaucher G. et Mohen J.P. (1974), p. 113, non ill.

80 DURY (arr. Amiens, c. Boves)

1 — Une hache plate à bords faiblement concaves et à tranchant assez bien arqué, a été trouvée sur "Le Mont Saint-Denis", dans les pépinières, par M. Fournier, en 1969 (L1 = 120 mm, l1 = 61, l2 = 23, l3 = 37, ép. = 11).

Conservation : coll. Fournier à Amiens.

Bibliographie : inédit.

80 EAUCOURT-SUR-SOMME (arr. Abbeville, c. Abbeville-Sud)

1 — Lame d'épée à languette bipartite triangulaire avec quatre encoches, trouvée à Eaucourt, en 1873 (L = 550 mm).

Conservation : inconnue (anc. coll. Van Robais).

Bibliographie : Van Robais (1877), p. 124, pl. IV, n° 1 ; Breuil H. (1900), p. 508, fig. 3, n° 13, p. 509 ; Gaucher G. et Mohen J.P. (1974), p. 113 ; Gaucher G. (1981), p. 390.

2 — Pointe de lance à douille moyenne, décorée de deux nervures sur la douille, près des ailerons. Elle a été trouvée dans le lit de la Somme au pont d'Eaucourt (L1 = 242 mm, L2 = 175, l = 41, ∅ = 27).

Conservation : M.A.N. (n° 6537) (anc. coll. Boucher de Perthes).

Bibliographie : Breuil H. (pl. 70, n° 3) ; Breuil H. (1903), p. 512, fig. 5, n° 35, p. 511 ; Gaucher G. et Mohen J.P. (1974), p. 113.

80 EPEHY (arr. Péronne, c. Roisel)

1 — Hache en bronze de forme indéterminée.

Conservation : inconnue (anc. coll. Lempereur à Epehy).

Bibliographie : *Dict. Arch. Gaule,* I, p. 373 ; Breuil H. (1905), p. 166, non ill. ; Gaucher G. et Mohen J.P. (1974), p. 113.

80 ERAMECOURT (arr. Amiens, c. Poix)

1 — Les tumulus d'Eramecourt sont implantés près de l'extrémité orientale d'un plateau crayeux orienté SW/NE, au lieu-dit "Les Combles".

Ils furent fouillés en août 1881 par Louis Delambre, ancien conservateur du Musée d'Amiens.

Le premier tumulus (1-1), de 15,25 m de grand diamètre et de 1,25 m de hauteur, a livré une sépulture à incinération déposée dans la partie centrale du tertre. Les cendres étaient entreposées dans un trou en forme de cuvette et elles étaient recouvertes de gros silex. Le tertre voisin 1-2, ne semble pas avoir été fouillé.

Le deuxième tumulus ressemble beaucoup au premier. Il mesure 8 m de diamètre et 0,65 m de hauteur. On a trouvé dans la partie centrale, au fond, une cuvette recouverte par des blocs de silex, contenant des cendres. Le troisième tumulus a une forme oblongue de 13 m de diamètre, avec au centre un amas de gros silex.

Le quatrième tumulus, avait aussi une dépression en forme de cuvette contenant peu de cendres, dans la partie centrale. Dans la périphérie L. Delambre découvrit les vestiges d'une sépulture secondaire détruite et des plaquettes de tuf ayant appartenu à une autre sépulture, avec une urne à incinération. Dans le tertre rectangulaire moyen (4-2) on a trouvé une sépulture secondaire peut-être gallo-romaine.

Dans le deuxième tertre rectangulaire (4-3), qui jouxte à l'Ouest le précédent, on a mis au jour une ciste de pierres plates, avec au centre une urne cinéraire retournée. Cette urne, connue par un dessin de l'époque, a un profil en S, avec un décor arciforme placé en haut de la panse.

Conservation : inconnue.

Bibliographie : Blanchet J.C. (1976), p. 39-55, 12 fig.

80 ERONDELLE (arr. Abbeville, c. Hallencourt)

1 — Dans un premier article, l'Abbé Breuil (1900, p. 517) signale une grande épée hallstattienne trouvée dans les tufs d'Erondelle, près de Pont-Remy en faisant les travaux pour la voie ferrée. Puis il associe cette épée avec d'autres objets (Breuil, 1903, p. 506), mais ensuite, Breuil (1907, p. 520), indique bien que l'épée et les deux bracelets proviennent d'une trouvaille distincte. Mais on ne sait pas si ce matériel provient d'une sépulture comme cela serait fort probable. Il est aussi possible que Breuil ait été tenté par des préoccupations de groupements typologiques.

1-1 — Grande épée hallstattienne, à lame légèrement pistilliforme, à languette tripartite à six petits rivets, du type pistilliforme (L = 683 mm, l = 35).

1-2 — Bracelet ouvert, massif, avec de léger tampons, décoré de faisceaux obliques et de lignes gravées (L = 81 mm, ∅ = 10).

1-3 — Fragment de bracelet ouvert non décoré, massif (L = 83 mm, ∅ = 8).

Conservation : Musée d'Amiens (MP 41, 218 et 220).

Bibliographie : Breuil H. (1900, p. 517, fig. 5, n° 49, p. 516 ; Breuil H. (1907), p. 520, fig. 5, n° 14 et 15 ; Déchelette J. (1910), p. 104, dépôt n° 698 ; Gaucher G. et Mohen J.P. (1974), p. 113, n° 1 ; Blanchet J.C., Opitresco A. et Millotte J.P. (1978), p. 79-80, fig. 19, n° 405 à 407, p. 35.

2 — Dans un premier article, H. Breuil (1900, p. 513), signale deux fragments d'épée trouvés avec deux autres de la même, dans les tufs d'Erondelle, à 2 mètres de profondeur, avec une hache à talon, 12 haches à ailerons de type archaïque et deux bracelets ouverts à tige cylindrique.

Une autre hache qui est au Musée des Antiquités Nationales et qui fut donnée par Boucher de Perthes en 1867 s'accompagne des mêmes conditions de trouvaille. Or, dans le catalogue du Musée d'Amiens en 1845, on signale que la découverte fut faite lors des travaux du chemin de fer d'Amiens à Boulogne, à Pont-Rémy, dans le marais "d'Airondel". Toutefois ces communes sont voisines.

Comme nous le voyons deux indications de provenance sont indiquées, mais à notre avis, nous ne pouvons pas accepter la proposition de Breuil qui semble avoir confondu deux découvertes distinctes.

Nous utiliserons donc la version des faits donnés par le catalogue du Musée d'Amiens et nous nous maintiendrons au village d'Erondelle.

D'autres problèmes aussi se posent dans la composition de ce dépôt. Si on peut isoler, au moins typologiquement, les deux bracelets et l'épée, hallstattiens, il reste selon Breuil, 2 fragments d'épées, 1 hache à talon, 12 haches à ailerons de type archaïque et 1 pointe de lance - soit *16 objets.*

D'ailleurs Chantre (1875-76, t. III, p. 112-113), bien avant l'abbé Breuil, signalait ces seize objets.

Conservation : Musée d'Amiens.

Bibliographie : Chantre III, p. 112-198 ; Breuil H. (1900), p. 513, fig. 4, n° 31, p. 511 ; Breuil H. (1903), p. 506, 14 - non ill. ; Breuil H. (1905), p. 156-157, fig. 5, n° 43 à 47, p. 158 ; Déchelette J. (1910), p. 104, dépôt n° 697 ; Gaucher G. et Mohen J.P. (1974), p. 113, fig. 14 b ; Millotte J.P., Cordier G. et Abauzit A. (1968), n° 165 à 167 ; Gaucher G. (1981), p. 391-392 ; Blanchet J.C., Opitresco A. et Millotte J.P. (1978), p. 53 à 56, fig. 30 à 32.

Analyse du dépôt d'Erondelle

a) Objets du Musée d'Amiens retrouvés :

- 1 hache à talon, massive, avec anneau. Elle est décorée d'un trident en relief (MP 88).
- 7 haches à ailerons médians, sans anneaux (MP 114-110-111-97-108-109-98).
- 1 hache à ailerons médians avec anneau (MP 99).
- 3 haches à ailerons subterminaux (MP 112-96-113).
- 1 pointe de lance. Un objet du Musée de Picardie semble correspondre à peu près aux dimensions données par Breuil. C'est une pointe de lance à douille moyenne. La pointe est cassée (MP 238) (L1 = 149 mm, L3 = 55, l1 = 36, ∅ = 23).

b) Objets du Musée d'Amiens non retrouvés

- 2 fragments d'épées sont signalés par H. Breuil (1900, p. 513, fig. 4, n° 31, p. 511). L'un est une lame d'épée à languette tripartite brisée possédant 3 rivets de part et d'autre, sans ricassos. L'autre est un fragment distal de pointe d'épée, aussi cassée. Il manque aussi une hache à ailerons médians, car Breuil en signale 12, alors que nous en avons ici retrouvé 11.

Peut-être la hache à ailerons médians du Musée d'Amiens MP 107 correspond-elle à ce dépôt ? Elle a été inscrite à l'inventaire en même temps que d'autres haches d'Erondelle.

3 — Hache à ailerons médians à corps rectangulaire (L = 130,5 mm, l1 = 28,5, l2 = 27,5, l3 = 38, ép. = 26,5).

Conservation : Musée de Picardie (MP 107).

Bibliographie : Blanchet J.C., Opitresco A. et Millotte J.P. (1978), p. 19, fig. 9, n° 29.

4 — Pointe de lance à ailerons triangulaires (L = 148,5 mm, l = 36, ∅ 22,5 à 23). Provenance : peut-être Erondelle ?

Conservation : Musée de Picardie (MP78).

Bibliographie : Blanchet J.C., Opitresco A. et Millotte J.P. (1978), p. 27-28, fig. 15, n° 62).

5 — Hache à ailerons, probablement médians, cassés dans la partie proximale, trouvée entre Arondel et Pont-Rémy (L = 108 mm, L2 = 32, l3 = 51, ép. = 38).

Conservation : M.A.N. (n° 6533).

Bibliographie : Gaucher G. et Mohen J.P. (1974), p. 113.

80 ETINEHEM (arr. Péronne, c. Bray-sur-Somme)

1 — Lame de poignard à languette simple large, légèrement trapézoïdale, percée de 4 trous avec gros rivets. On distingue sous les gros rivets quatre autres plus petits, dont trois ont été rebouchés dès l'Age du Bronze (L = 275 mm).

Conservation : détruit (anc. Musée de Péronne)

Bibliographie : Breuil H. (1900), p. 508, fig. 2, n° 12, p. 506 ; Breuil H. (pl. 61, n° 5) ; Gaucher G. et Mohen J.P. (1974), p. 114 ; Gaucher G. (1981), p. 392.

2 — Pointe de lance à douille assez longue, trouvée dans la tourbe (L1 = 250 mm, L2 = 164, l = 43, ∅ = 26).

Conservation : détruit (anc. Musée de Péronne).

Bibliographie : Breuil H. (1903), p. 506, fig. 2, n° 11, p. 504 ; Breuil H. (pl. 70, n° 1) ; Gaucher G. et Mohen J.P. (1974), p. 114.

80 L'ETOILE (arr. Amiens, c. Picquigny)

1 — Dans les fondations du Moulin Bleu à l'Etoile, en 1770, deux pointes de lances auraient été trouvées. Breuil pense à tort à des poignards.

Conservation : inconnue (anc. coll. Grenier ?).

Bibliographie : Grenier (1856), p. 127 ; Breuil H. (1901), p. 286-287 ; Gaucher G. et Mohen J.P. (1974), p. 114 ; Gaucher G. (1981), p. 392.

80 FLAUCOURT (arr. et c. Péronne)

1 — Hache à faibles rebords avec un très léger ressaut médian et un tranchant large, bien arqué (L1 = 114 mm, L2 = 46, l1 = 14, l2 = 21, l3 = 58, ép. = 16).

Conservation : M. Leduc à Biaches (Somme).

Bibliographie : Gendre P. (1977), p. 3, 1 fig.

80 FONTAINE-SUR-SOMME (arr. Abbeville, c. Hallencourt)

1 — L'Abbé Breuil signale que M. d'Ault du Mesnil lui a dit que des haches et des épées de bronze auraient été découvertes à Fontaine-sur-Somme.

Conservation : inconnue.

Bibliographie : Breuil H. (1905), p. 166, note 2 ; Gaucher G. et Mohen J.P. (1974), p. 114 ; Gaucher G. (1981), p. 392.

80 FOUILLOY (arr. Amiens, c. Corbie)

1 — Hache plate à coupe dissymétrique, sans doute fondue dans un moule monovalve (une pierre évidée probablement). Provient du château de Vallalet et des Essarts-Varimpe, comme la suivante.

Conservation : Musée départemental de Rouen.

Bibliographie : Dubus (1913), p. 258 ; Verron (1971), p. 47, fig. 7 a.

2 — Hache plate à léger méplat central, à tranchant large et arqué. Elle fut recueillie en 1864 dans la forêt d'Eu, au poteau Duheme.

Conservation : Musée départemental de Rouen.

Bibliographie : Cochet A. (1866), p. 552 ; Coutil L. (1899), p. 93 ; Coutil L. (1921), p. 804 ; Dubus (1911), p. 122 ; Dubus (1913), p. 257, 1 fig. ; Verron G. (1971), p. 47, fig. 7 a.

80 GAMACHES (arr. Abbeville, ch. l. c.)

1 — Hache à talon à corps étroit et à anneau. Elle est décorée d'un trident en relief. Nous avons retrouvé cette hache au Musée d'Amiens, mais elle est brisée à l'extrémité distale contrairement au dessin de Breuil. Trouvée dans les marais de la Bresle (L1 = 134 mm, l1 = 28, l2 = 38, l3 = 50, ép. = 38).

Conservation : Musée d'Amiens (MP 86).

Bibliographie : Breuil H. (1905), p. 155, fig. 4, n° 37, p. 156 ; Gaucher G. et Mohen J.P. (1974), p. 114 ; Blanchet J.C., Millotte J.P. et Opitresco-Dodd A. (1978), p. 17-18, fig. 8, n° 25.

80 GLISY (arr. Amiens, c. Boves)

1 — Lame d'épée à languette large, simple, trapézoïdale, percée de deux trous de rivets. Elle provient des tourbes (L = 417 mm, l = 65,5, ép. = 6,5).

Conservation : Musée d'Amiens (MP 4).

Bibliographie : *Dict. Archéo. Gaule*, p. 449 ; Breuil H. (1900), p. 507, fig. 2, n° 6, p. 506 ; Gaucher G. et Mohen J.P. (1974), p. 114 ; Gaucher G. (1981), p. 392 ; Blanchet J.C. et alii (1978), p. 11-12, fig. 4, n° 2.

2 — Lame d'épée à languette brisée. L'ancienne languette a été remplacée par un martelage des bords sur 70 mm. Bronze final II (L = 405 mm, l = 37, ép. = 8).

Conservation : Musée d'Amiens (MP 3).

Bibliographie : Breuil H. (1900), p. 507, fig. 2, n° 6, p. 506 ; Blanchet J.C., Millotte J.P., Opitresco-Dodd A. (1978), p. 13-14 ; fig. 5, n° 12.

80 GRANVILLIERS

Cette commune n'existe pas dans la Somme, mais semble correspondre à Grandvilliers (Oise), entre Abbeville et Amiens. Il s'agit d'une erreur.

Bibliographie : Gaucher G. et Mohen J.P. (1974), p. 114.

80 GRUNY (arr. Montdidier, c. Roye)

1 — Bracelet massif, ouvert, du type de Bignan. Il est décoré d'incisions, de cercles demi-concentriques opposés, avec des pointillés. Chaque motif est encadré par des séries d'incisions verticales.

Conservation : coll. particulière à Gruny (Somme).

Bibliographie : inédit.

80 HALLENCOURT (arr. Abbeville, ch. l. c.)

1 — Lame d'épée à languette simple sub-trapézoïdale, percée de deux encoches. Selon Breuil cette épée aurait été trouvée dans la tourbe comme sa patine l'indique. Or, il n'existe pas de tourbières à Hallencourt et il est possible que cette épée provienne plutôt de la

commune voisine de Liercourt (L = 694 mm, l1 = 38, l2 = 18, ép. = 4).

Conservation : Musée d'Abbeville.

Bibliographie : Breuil H. (1900), p. 506, fig. 2, n° 3 ; Breuil H. (pl. 60, n° 3) ; Gaucher G. et Mohen J.P. (1974), p. 114.

80 HAM (arr. Péronne, ch. l. c.)

1 — Hache à talon de type normand, décorée d'une impression triangulaire (L1 = 134 mm, L2 = 62, l1 = 16, l2 = 19, l3 = 55).

Conservation : disparue (anc. coll. Nautier, vendue).

Bibliographie : Breuil H. (1905), p. 153, fig. 3, n° 23, p. 154 ; Breuil H. (pl. 25, n° 4) ; Gaucher G. et Mohen J.P. (1974), p. 114.

80 HANGEST-SUR-SOMME (arr. Amiens, c. Picquigny)

1 — Une hache à ailerons subterminaux avec anneau latéral aurait été trouvée à Hangest.

Conservation : inconnue.

Bibliographie : *Dict. Archéo. Gaule,* t. I, p. 4 ; Breuil H. (1905), p. 157, non ill. ; Gaucher G. et Mohen J.P. (1974), p. 114.

80 HARDECOURT-AUX-BOIS (arr. Péronne, c. Combles)

1 — Hache à talon, avec un décor en U et un léger bourrelet sur les rebords (L1 = 156 mm, L2 = 67, l1 = 18, l2 = 21, l3 = 58, ép. = 21). Elle a été trouvée en 1879.

Conservation : M.A.N. (n° 879).

Bibliographie : Breuil H. (1905), p. 166, non ill. ; Gaucher G. et Mohen J.P. (1974), p. 114.

80 HEILLY (arr. Amiens, c. Corbie)

1 — Epée à antennes, trouvée à Heilly en 1799, sous la tourbe, près d'un squelette d'homme et de celui d'un cheval (L1 = 690 mm, L2 = 117, l3 = 493, l2 = 36, ép. = 9).

Conservation : inconnue.

Bibliographie : Anonyme (1824), p. 29-30, vol. 2, pl. 69, fig. 1 et 2 ; Breuil H. (1900), p. 520-521, fig. 6, n° 65, p. 523 ; Gaucher G. et Mohen J.P. (1974), p. 115 ; Gaucher G. (1981), p. 392.

2 — Bouterolle, trouvée aussi à Heilly, en 1799, dans les mêmes conditions que précédemment, selon Mongez. Elle a la forme d'un écusson avec trois trous ajourés dans la partie inférieure.

Conservation : inconnue.

Bibliographie : Anonyme (1824), p. 29-30, vol. 2, pl. 69, fig. 1 et 2 ; Breuil H. (1900), p. 524, fig. 6, n° 76, p. 523 ; Gaucher G. et Mohen J.P. (1974), p. 115.

80 HENENCOURT (arr. Amiens, c. Corbie)

1 — Hache à douille et anneau latéral qui aurait été trouvée dans ce pays en 1872 (à la p. 151, note 1, Breuil, 1905, signale à tort une hache à talon).

Conservation : inconnue.

Bibliographie : *Dict. Archéo. Gaule,* t. II, p. 19, non ill. ; Breuil H. (1905), p. 159, non ill. ; Gaucher G. et Mohen J.P. (1974), p. 115 ; Gaucher G. (1981), p. 392.

80 LIERCOURT (arr. Abbeville, c. Hallencourt)

1 — Lame d'épée pistilliforme, à languette brisée, percée de quatre trous de rivets. Absence de ricassos. Elle aurait été trouvée au pied de l'oppidum de Liercourt (L = 409 mm, l2 = 56, l3 = 41, ép. = 6).

Conservation : Musée d'Abbeville (anc. coll. Van Robais).

Bibliographie : Breuil H. (1900), p. 512, fig. 4, n° 27, p. 511 ; Gaucher G. et Mohen J.P. (1974), p. 115 ; Gaucher G. (1981), p. 392-393.

2 — Pointe de lance fragmentée trouvée aussi dans la tourbe, au pied de l'oppidum de Liercourt. La douille est brisée (L = 106 mm).

Conservation : inconnue (anc. coll. Van Robais).

Bibliographie : Breuil H. (1903), p. 505-506, non ill. ; Gaucher G. et Mohen J.P. (1974), p. 115.

3 — Hache à rebords et à tranchant large, bien arqué. Trouvée dans la tourbe (L = 126 mm, l1 = 21, l2 = 22, l3 = 59) (1 côté brisé).

Conservation : inconnue (anc. coll. Dimpre).

Bibliographie : Breuil H. (1905), p. 150, fig. 1, n° 6 ; Breuil H. (pl. 75, n° 3) ; Gaucher G. et Mohen J.P. (1974), p. 115.

4 — Voir Hallencourt, 1.

80 LONGUEAU (arr. Amiens, c. Amiens-Sud-Est)

1 — Lame d'épée pistilliforme à languette probablement réaménagée. Cette dernière possède deux encoches et a été trouvée dans le marais de Longueau (L = 335, l = 40, ép. = 5).

Conservation : Musée d'Amiens (MP 7).

Bibliographie : Breuil H. (1900), p. 509-510, fig. 3, n° 19 ; Gaucher G. et Mohen J.P. (1974), p. 116 ; Blanchet J.C., Millotte J.P. et Opitresco-Dodd A. (1978), p. 13-14, fig. 5, n° 12 ; Gaucher G. (1981), p. 393.

2 — Bien souvent une appellation collective a été donnée pour des objets trouvés à Amiens-Montières et Longueau.

80 LONGPRÉ-LES-CORPS-SAINTS (arr. Abbeville, c. Hallencourt)

1 — Hache à douille sub-quadrangulaire, armoricaine, du type de Tréhou, décorée de trois filets en relief dont deux se terminent par une petite globule (L = 130 mm, l1 = 35, l2 = 29, l3 = 38, l'1 = 39).

Conservation : M.A.N. (n° 65.382) (anc. coll. Courtot).

Bibliographie : Gaucher G. et Mohen J.P. (1974), p. 116, non ill.

2 — C'est dans la carrière Merque, déjà bien connue autrefois pour ses niveaux paléolithiques et la présence de mésolithique, que le docteur Machoire a suivi les travaux d'exploitation de la gravière en 1962 et 1967. Il a été trouvé un matériel néolithique attribuable au danubien de type Cerny, ainsi qu'une autre série de tessons de céramique grossière épaisse et mal cuite qui pourrait se rattacher à un Chalcolithique final. D'ailleurs ces derniers éléments de datation sont attestés aussi par un matériel lithique abondant qui comprend entre autres de petites haches en roches verdâtres ainsi qu'un beau poignard en silex de type pressignien.

De 1976 à 1978, Jean-Pierre Fagnart et Jean Vaillant ont repris des fouilles dans la carrière "Merque" en vue de donner un contexte stratigraphique aux industries rencontrées précédemment. L'occupation principale se situe dans une couche limoneuse gris-blanchâtre (couche II). Sous cette couche se rencontrent ensuite des limons, des tufs et le cailloutis des formations fluviatiles de la base terrasse. Dans la couche II c se trouvent mêlées des occupations humaines différentes. Un tri typologique permet de mettre en évi-

dence une industrie épipaléolithique du stade moyen ; de la céramique et du lithique non patiné danubien, du type de Cerny (un foyer daté par le C14 de 5250 ± 120 B.P., Gif 4356) ; et de la céramique à décor cordé, en forme de "point de chaînette", appartenant à un Chalcolithique final ou Bronze très ancien. Cette dernière culture se retrouve à la jonction des couches 1 et 2 c, car le docteur Machoire avait déjà mis au jour de la céramique à fond plat dans la couche 1, un peu plus haut dans la carrière.

Conservation : coll. du Dr Machoire et dépôt de fouilles d'Amiens.

Bibliographie : Agache R. (1968), p. 293-296 ; Fagnart J.P. et Vaillant J. (1979), p. 15-18 ; Blanchet J.C. et Lambot B. (1983).

80 MAISNIERES (arr. Abbeville, c. Ganaches)

1 — Hache plate à section fusiforme trouvée en surface par M. Quennehem sur le plateau situé au sud de la Ferme Touvent où des objets lithiques ont été ramassés (L = 85 mm, l1 = 23, l2 = 46, ép. = 7).

Conservation : coll. Quennechen.

Bibliographie : Agache R. (1968), pp. 296-297, fig. 38, p. 296 ; Gaucher G. et Mohen J.P. (1974), p. 116.

80 MAREUIL-CAUBERT (arr. Abbeville, c. Abbeville-Sud)

1 — Hache à talon de type normand, décorée d'un trident en relief (L1 = 172 mm, L2 = 77, l1 = 20, l2 = 24, l3 = 70, ép. = 30). (Breuil signale par erreur une hache à douille).

Conservation : M.A.N. (n° 6.531).

Bibliographie : Breuil H. (1905), p. 159, non ill. ; Gaucher G. et Mohen J.P. (1974), p. 116, fig. 19 c.

80 MARLERS (arr. Amiens, c. Poix)

1 — Le dépôt de Marlers a été trouvé le 1er août 1880 dans une propriété de M. Binde, demeurant à Fouilloy.

D'ailleurs une confusion fut faite à propos de la provenance, mais Breuil indiqua que M. d'Ault du Mesnil avait pu établir que c'était bien à Marlers (Somme) que le dépôt fut mis au jour. La commune de Fouilloy, dans le département de l'Oise, est mitoyenne de Marlers.

Les objets furent acquis par le Musée des Antiquités Nationales quelques mois après leur découverte. L'analyse de ce dépôt ne pose donc pas de problème.

Conservation : M.A.N. (n° 25.906 à 25.934).

Bibliographie : Mortillet G de (1881), p. 7-15, p. 322 ; Breuil H. (1900), p. 514 ; Breuil H. (1902), p. 468 ; Mortillet A. et G. de (1903), pl. LXXX, n° 929-930 ; pl. LXXXI, n° 946 ; pl. LXXXII, n° 982-987-990 ; pl. LXXXIV, n° 1029 ; pl. LXXXVI, n° 1067 ; pl. LXXXVII, n° 1080 ; pl. XC, n° 1124 ; pl. XCVII, n° 1291, 1292 ; Déchelette J. (1910), p. 104-105, dépôt n° 700 ; Gaucher G. et Mohen J.P. (1974), p. 116, fig. 43-44 ; Blanchet J.C. (1976) ; O'Connor (1980), p. 406 ; Gaucher G. (1981), p. 393-394.

Analyse du dépôt de Marlers

— Les épées : 20 ex.

- Fragments d'épées en langue de carpe : 13 ex.

- 2 fragments proximaux de languettes (n° 25.923).
- 8 fragments médians de lame nervurée (n° 25.924).
- 2 fragments médians de languettes (n° 25.923).
- 1 fragment de pointe d'épée (n° 25.925).

- Fragments de lames d'épées à section bi-convexe (épées proto-hallstattiennes) : 6 ex.

- 6 fragments médians de lame (n° 25.924).

- Fragment de lame à 4 facettes : 1 ex.

- 1 fragment de lame, près de la pointe (n° 25.924).

— Les poignards : 8 ex.

- Fragments de poignards à languette : 2 ex.

- 1 fragment de lame et languette à 2 trous de rivets (n° 25.924).
- 1 fragment de lame et languette brisée (n° 25.924).

- Fragments de poignards à douille : 4 ex.

- 1 fragment de lame et languette percée de 2 trous (n° 25.925).
- 1 fragment de languette percé d'un trou (n° 25.922).
- 1 fragment de languette à deux bourrelets (n° 25.912).
- 1 fragment de languette très détérioré (n° 25.932).

- Fragments de lames : 2 ex.

- 1 fragment de pointe (n° 25.924).
- 1 fragment près de la pointe (n° 25.924).

— Bouterolle : 1 ex.

- 1 bouterolle complète, naviforme, percée de 2 trous de rivets (n° 25.926).

— Les haches : 63 ex.

- Haches à ailerons subterminaux : 4 ex.

- 1 entière (n° 25.906).
- 1 fragment médian (n° 25.906).
- 1 fragment proximal (n° 25.906).
- 1 fragment avec partie proximale cassée (n° 25.900).

- Haches à douille complètes de type du Plainseau : 7 ex.

- 2 haches complètes du type du Plainseau, non décorées (n° 25.909).
- 2 haches complètes du type du Plainseau, décorées d'un pois (n° 25.909).
- 2 haches complètes du type du Plainseau, à ailerons simulés (n° 25.902 et 25.907).
- 1 petite hache, non décorée (n° 25.908).

- Haches à douille complètes du type du Plainseau : 7 ex.

- 1 hache complète (n° 25.910).
- 1 fragment important (n° 25.910).
- 2 fragments médians avec douille (n° 25.910 et 25.912).
- 1 fragment de tranchant (n° 25.912).

- Haches massives à douille quadrangulaire : 8 ex.

- 6 haches complètes, non décorées (n° 25.908).
- 1 fragment avec douille (n° 25.912).
- 1 fragment médian, près de la douille (n° 25.912).

- Hache massive, décorée de 4 nervures : 1 ex.

- 1 douille brisée (n° 25.911).

- Fragments divers de haches : 38 ex.

- 6 fragments proximaux avec anneaux (n° 25.912).
- 10 fragments proximaux sans anneaux (n° 25.912).
- 4 fragments proximaux sans anneaux, décorés (n° 25.912).
- 10 fragments médians (n° 25.912).
- 1 fragment médian décoré (n° 25.912).
- 6 fragments de tranchant (n° 25.912).
- 1 fragment d'anneau (n° 25.912).

— *Pointes de lances : 7 ex.*

- 1 lance à ailerons peu développés (n° 25.922).
- 2 fragments de pointes (n° 25.922).
- 3 fragments d'ailerons (n° 25.922).
- 1 fragment à douille décorée (n° 25.922).

— *Les outils : 11 ex.*

- 2 fragments de lames de faucilles (n° 25.919 et 25.912).
- 3 fragments de ciseaux à douille ronde (n° 25.916).
- 1 marteau à douille quadrangulaire brisé (n° 25.915).
- 1 tranchet à douille ronde décorée de 4 nervures (n° 25.913).
- 1 tranchet à soie.
- 2 fragments de lames martelées d'un côté pour obtenir un tranchant (n° 25.920).
- 1 fragment de scie à soie plate, percée d'un trou.

— *Les parures : 9 ex.*

- *Les bracelets : 5 ex.*

- 1 fragment de bracelet plein, ouvert, à petite oreille (n° 25.930).
- 1 fragment médian de bracelet plein, ouvert (n° 25.930).
- 1 fragment de bracelet plein, ouvert à léger tampon, décoré (n° 25.930).
- 1 fragment de bracelet rubané ouvert, à léger tampon (n° 25.930).
- 1 fragment médian de bracelet rubané ouvert (n° 25.930).

- *Applique : 1 ex.*

- 1 applique rectangulaire à anneau de suspension, non décoré (n° 25.932).

- *Anneau : 2 ex.*

- 2 fragments d'anneaux creux, à section ouverte (n° 25.931).

- *Attache : 1 ex.*

- 1 fragment qui semble être une attache de ceinture (n° 25.923).

— *Objets divers : 11 ex.*

- 1 fragment de plaque de tôle à bords nervurés (n° 25.932).
- 1 fragment de plaque de tôle décorée d'incisions et de pointes (n° 25.932).
- 1 fragment de plaque de tôle décorée de pastilles (n° 25.932).
- 1 fragment de plaque de tôle décorée d'incisions parallèles et de cercles concentriques (n° 25.932).
- 3 fragments de bugles (harnachement), (n° 25.939 et 25.932).
- 3 embouts losangiques, percés de deux trous de rivets (n° 25.928).
- 1 embout long, creux, à section hexagonale (n° 25.927).

— *Objets de fonderie 23 ex.*

- 1 fragment proximal de valve de moule, de hache à douille, en bronze (n° 25.914).
- 20 fragments de masses de fonds de culots (n° 25.934).
- 2 fragments d'embouts de coulée (n° 25.933).

80 MESNIL-BRUTEL (arr. et c. Péronne)

1 — Petit anneau en bronze de 20 à 23 mm de diamètre.

Conservation : détruit (anc. Musée de Péronne).

Bibliographie : Breuil H. (1907), p. 526, non ill. ; Gaucher G. et Mohen J.P. (1974), p. 116.

80 MESNIL-EN-ARROUAISE (arr. Péronne, c. Combles)

1 — Une hache à rebords et à léger bourrelet médian a été trouvée en surface en 1954, au lieu-dit "La Petite Croix". Le tranchant est peu arqué (L = 135 mm, l1 = 57, l2 = 31, l3 = 22, ép. = 21, poids = 320 gr).

Conservation : coll. particulière.

Bibliographie : Lesbros J. (1983).

80 MESNIL-MARTINSART (arr. Péronne, c. Albert)

Voir Authuille.

80 MIANNAY (arr. Abbeville, c. Moyenneville)

1 — Une pointe de lance a été trouvée près de la route de Miannay à Lambercourt (L1 = 156 mm, L2 = 97, l1 = 24, ∅ = 23).

Conservation : inconnue (anc. coll. Dimpre).

Bibliographie : Breuil H. (1903), p. 504, fig. 2, n° 3 ; Breuil H. (pl. 71, n° 1).

80 MILLENCOURT-EN-PONTHIEU (arr. Abbeville, c. Nouvion-en-Ponthieu)

Une hache aurait été découverte en 1844 dans cette commune, d'après les comptes de 1844 du Musée d'Abbeville. Il peut s'agit de la hache à rebords de Drucat, qui est un petit village voisin. Voir Drucat 1.

80 MOISLAINS (arr. et c. Péronne)

1 et 2 — Deux pointes de flèches à pédoncule et ailerons, en bronze, ont été trouvées dans une sépulture mérovingienne. On ne peut donc savoir si elles ont été recueillies sur place.

Conservation : inconnue (anc. coll. Chauvenet et Eck).

Bibliographie : Breuil H. (1903), p. 502-503, fig. 1, n° 1 et 2 ; Gaucher G. et Mohen J.P. (1974), p. 117 ; Gaucher G. (1981), p. 394.

80 MOLLIENS (Vidame ou Aux-Bois ?) (arr. Amiens)

1 — Pointe de lance, tordue (L = 120 mm).

Conservation : inconnue (anc. coll. Chauvenet).

Bibliographie : Breuil H. (1903), p. 505, non ill. ; Gaucher G. et Mohen J.P. (1974), p. 117.

80 MOLLIENS-VIDAME (arr. Amiens, c. l. c.)

1 — Monsieur Etienne Mantel a trouvé quelques éléments chalcolithiques, lors du terrassement d'une maison dans le bourg de Molliens. Un col de vase tronconique possède une languette horizontale placée à 7 cm sous le bord. Avec cette céramique il a été recueilli quelques éclats de silex.

Conservation : coll. Mantel E. à Molliens.

Bibliographie : Blanchet J.C. et Lambot B. (1983).

80 MONT-SAINT-QUENTIN (commune de Péronne)

Voir Péronne (3).

80 MOREUIL (arr. Montdidier, ch. l. c.)

1 — Vers 1887 ou 1889, il aurait été trouvé un dépôt de 4 ou 5 haches à douille identiques, du type du Plainseau. Ces objets pro-

viendraient d'une trouvaille faite dans une carrière de silex à Castel et elles étaient au milieu de beaucoup de débris de silex taillés et polis et de scories d'une forge primitive.

Conservation : inconnue (anc. Marquis de Rougé).

Bibliographie : Breuil H. (1905), p. 159-160, non ill. ; Gaucher G. et Mohen J.P. (1974), p. 112.

80 NAMPONT (arr. Abbeville, c. Rue)

1 — Pointe de lance à ailerons ajourés et à douille brisée (L1 = 230 mm, L2 = 208, l = 64, ∅ = 25).

Conservation : Musée d'Abbeville (n° 76).

Bibliographie : Breuil H. (1903), p. 512, fig. 5, n° 39, p. 511 ; Gaucher G. et Mohen J.P. (1974), p. 117, fig. 28 d et 36 ; Gaucher G. (1981), p. 394.

80 NOUVION-EN-PONTHIEU (arr. Abbeville, ch. l. c.)

1 — Hache à talon de type normand, décorée de deux grandes impressions triangulaires jumelées, trouvée en 1883 (L1 = 152 mm, L2 = 58, l1 = 21, l2 = 23, l3 = 62, ép. = 31).

Conservation : inconnue (anc. coll. Comtesse de Thieuloy).

Bibliographie : Breuil H. (1905), p. 154, fig. 3, n° 31 ; Breuil H. (pl. 28, n° 1) ; Gaucher G. et Mohen J.P. (1974), p. 117.

80 PERONNE (ch. l. arr.)

Le Musée de Péronne contenait de nombreux objets de bronze qui ont été en partie répertoriés par Breuil. Le Musée a été détruit lors de la première guerre mondiale.

1 — Lame de faucille à bouton (L = 149 mm, l = 29).

Conservation : M.A.N. (?)

Bibliographie : Breuil H. (1901), p. 290-291, fig. 4, n° 33 ; Breuil H. (pl. 7, n° 4) ; Gaucher G. et Mohen J.P. (1974), p. 117.

80 PICQUIGNY (arr. Amiens, ch. l. c.)

1 — Epée trouvée à Picquigny en l'an VII, au pied de la côte Sud, qui gisait sous 3 mètres de tourbe à côté d'un squelette de soldat, couché avec plusieurs autres dans un bateau naufragé. Le soldat avait un casque qui fut vendu à un chaudronnier et fondu. L'épée a une poignée plate, "rebordée" (L = 670 mm, l = 40). Le métal fut analysé (10 d'étain pour 90 de cuivre).

Conservation : inconnue.

Bibliographie : Mongez E. (1804 b), p. 500-501 ; Breuil H. (1900), p. 520 ; Gaucher G. et Mohen J.P. (1974), p. 117 ; Gaucher G. (1981), p. 394-395.

2 — Lame d'épée hallstattienne, à languette brisée, trouvée dans la tourbe. (S'agit-il de l'épée signalée précédemment ?) (L = 700 mm).

Conservation : détruit (anc. Musée de Péronne).

Bibliographie : Breuil H. (1900), p. 517, fig. 5, n° 50, p. 516 ; Gaucher G. et Mohen J.P. (1974), p. 117.

3 — Rasoir oblong à manche brisé (L = 83 mm, l = 27).

Conservation : détruit (anc. Musée de Péronne).

Bibliographie : Breuil H. (1901), p. 289, fig. 3, n° 26 ; Gaucher G. et Mohen J.P. (1974), p. 117.

4 — Pointe de lance à pointe cassée (L = 123 mm, L3 = 69, l1 = 46, ∅ = 25). Bois de la hampe encore en place.

Conservation : M.A.N. (n° 77.274) (don Périer).

Bibliographie : Gaucher G. et Mohen J.P. (1974), p. 117, non ill.

5 — Un "glaive romain en bronze", assez bien conservé aurait été trouvé dans la tourbe avant 1857 (comptes de 1857, du Musée d'Abbeville).

80 PLACHY-BUYON (arr. Amiens, c. Conty)

1 — Hache à ailerons subterminaux, à corps rectiligne (L = 162 mm, l1 = 27, l2 = 28, l3 = 41, ép. = 42).

Conservation : Musée d'Amiens (MP 255).

Bibliographie : Breuil H. (1905), p. 157, fig. 5, n° 53, p. 158 ; Gaucher G. et Mohen J.P. (1974), p. 117 ; Blanchet J.C., Millotte J.P. et Opitresco-Dodd A. (1978), p. 18-19, fig. 8, n° 28.

80 POIX (arr. Amiens, ch. l. c.)

1 — Poignard retaillé probablement dans une épée. La languette simple est arrondie et possède 2 encoches. La lame est à section biconvexe (L = 113 mm, l1 = 22, l2 = 30, l3 = 19).

Conservation : British Museum (anc. coll. Morel).

Bibliographie : Breuil H. (1901), p. 284, fig. 1, n° 4, p. 285 ; Breuil H. (pl. 17, n° 2) ; Gaucher G. et Mohen J.P. (1974), p. 117.

80 PONTHOILE (arr. Abbeville, c. Nouvion-en-Ponthieu)

Une épée aurait été trouvée à Romaine près de Ponthoile, avec un os de cétacé, sculpté, oblong, en forme de pain allongé, des pesons de terre cuite ronds et coniques et une hache de bronze. On ne peut dire s'il s'agit d'un ensemble.

Conservation : inconnue (anc. coll. Van Robais) (moulage de l'épée au M.A.N., n° 25.053).

1-1 — Lame d'épée à languette tripartite et à lame pistilliforme (L = 540 mm).

Bibliographie : Breuil H. (pl. 64, n° 4) ; Breuil H. (1900), p. 513, fig. 4, n° 30, p. 511 ; Gaucher G. et Mohen J.P. (1974), p. 117.

1-2 — Hache à douille ronde, du type du Plainseau, avec ailerons simulés en relief (L = 112 mm, l1 = 40, l2 = 32, l3 = 46).

Bibliographie : Breuil H. (pl. 14, n° 3) ; Breuil H. (1905), p. 163, fig. 7, n° 80.

2 — Hache à talon de type breton, à forte nervure médiane. Le tranchant est cassé (L1 = 173 mm, L2 = 72, l1 = 23, l3 = 27, l3 = 34).

Conservation : inconnue (anc. coll. Dimpre).

Bibliographie : Breuil H. (1905), p. 154, fig. 3, n° 30 ; Gaucher G. et Mohen J.P. (1974), p. 117.

3 — Le dépôt. D'après l'Abbé Breuil et Van Robais "la grande cachette" de Ponthoile fut découverte en 1879. Elle contenait 54 haches à talon affûtées, dont une partie (près de la moitié) est conservée dans la collection Van Robais à Abbeville et l'autre partie dans la collection Evans, maintenant déposée à l'Ashmolean Museum d'Oxford. La patine vert terne indique selon Breuil un gisement argileux très mêlé de calcaire, comme de l'ergeron.

Nous l'avons dit précédemment, il semblerait qu'il y ait eu une confusion avec un autre prétendu dépôt à Bernay-en-Ponthieu. A notre avis et après examen des haches, il apparaît nettement qu'il s'agit d'une même découverte scindée en 2 parties pour des besoins commerciaux d'acquisition.

Conservation : Ashmolean Museum d'Oxford (anc. coll. Evans) Coll. Van Robais à Abbeville. Musée de Neuchâtel (1 hache).

Bibliographie : Van Robais (1880), p. 125, note 1 ; Breuil H. (1905), p. 151 à 155, fig. 2, n° 13 et 16, fig. 3, n° 20, 27, 29, 35 et 36 ; Déchelette J. (1910), p. 105, dépôt n° 701 ; Gaucher G. et Mohen J.P. (1974), p. 118 ; Gaucher G. (1981), p. 395-396.

Analyse du dépôt de Ponthoile (les mensurations sont à part)

a) A l'Ashmolean Museum d'Oxford (anc. coll. Evans : 12 ex.)

- 2 haches à talon à décor en U en relief (n° 1927-2126-2127).
- 1 hache à talon à décor en U en relief (n° 1927-2124).
- 3 haches à talon à décor formé d'une impression triangulaire et d'un bourrelet médian (n° 1927-2130-2129-2131).
- 1 hache à talon décorée d'une impression triangulaire (n° 1927-2125).
- 1 hache à talon décorée de 2 impressions triangulaires accolées (n° 1927-2128).
- 1 hache à talon décorée d'un trident (n° 1927-2132).
- 1 hache à talon à décor constitué d'un bourrelet médian (n° 1927-2133).
- 2 haches à talon à large impression, avec un bourrelet médian (n° 1927-2134 et 2135).

b) Dans la collection Van Robais à Abbeville : 17 ex.

- 1 hache à talon à décor en U en relief.
- 3 haches à talon, à décor en U en relief, avec un bourrelet médian.
- 1 hache à talon à décor en U en relief avec un bourrelet médian complet (d'après Breuil).
- 3 haches à talon avec deux longues cannelures parallèles au bord.
- 1 hache à talon à bourrelet médian, avec deux petites dépressions.
- 1 hache avec six bourrelets en fuseau.
- 1 hache à talon à tranchant large, décorée d'une large dépression avec 4 petites cannelures parallèles.
- 1 hache à talon, décorée de deux petites cannelures parallèles.
- 1 hache à talon, décorée d'un côté de deux longues cannelures et de l'autre de deux faibles dépressions triangulaires.
- 2 haches à talon, décorées d'une impression triangulaire.
- 1 hache à talon à bords droits, avec un bourrelet périphérique et décor en U en relief.
- 1 hache à talon étroit, à bords droits, décorée de 5 cannelures longitudinales.

c) Haches signalées par Breuil dans la collection Dimpre, mais d'origine très contestable que nous ne pouvons pas retenir.

- 1 hache à talon à tranchant large et presque droit, décorée de deux petites dépressions (Breuil H., 1905, p. 154, fig. 3, n° 30).
- 1 hache à talon de type breton, avec une dépression (Breuil H., 1905, p. 154, fig. 3, n° 33) et (Breuil H., pl. n° 2).

d) Hache signalée par Breuil à l'ancien Musée de Péronne.

Il ne s'agit là que d'une simple comparaison d'ordre typologique qui ne peut être prise en compte (Breuil, 1905, p. 152, fig. 2, n° 16).

e) Haches signalées par Breuil dans la collection Van Robais.

- Breuil H., 1905, p. 152, fig. 2, n° 13 .... 1 ex.
- Breuil H., 1905, p. 154, fig. 3, n° 20 .... 1 ex.
- Breuil H., 1905, p. 154, fig. 3, n° 22 .... 1 ex.
- Breuil H., 1905, p. 154, fig. 3, n° 27 .... 4 ex.
- Breuil H., 1905, p. 154, fig. 3, n° 29 .... 5 ex.
- Breuil H., 1905, p. 154, fig. 3, n° 35 .... 1 ex.
- Breuil H., 1905, p. 154, fig. 3, n° 36 .... 3 ex.

Total .... 16 ex.

Ce total de 16 haches est bien conforme à celui recensé récemment dans la collection Van Robais.

Le dépôt de Ponthoile, se compose donc de 16 haches + 12 haches = 28 haches à talon. Il reste donc encore en présence plus de la moitié de cette découverte qui comprenait à l'origine 54 haches.

Collection EVANS	L1	L2	l1	l2	l3	ép.
N° 1927 - 2130	161,8	68,1	20,8	24,1	65,2	27,8
N° 1927 - 2130	171,1	79,3	28,9	26,7	72,2	31,4
N° 1927 - 2435	164,7	77,1	20,5	25,4	68,7	32,8
N° 1927 - 2133	184,8	87,2	21	26,3	70	30,3
N° 1927 - 2131	171	73,2	20	22,9	66,8	30,5
N° 1927 - 2132	160,1	72,9	20	25	63,3	28,8
N° 1927 - 2128	169,2	68,7	22,9	23,3	66,1	28,8
N° 1927 - 2125	164,8	72,1	23,5	26,4	69,8	29,6
N° 1927 - 2129	164,8	70,7	20,6	26,5	68,2	27,6
N° 1927 - 2134	173,9	76,8	23,4	27	70,8	34,5
N° 1927 - 2126	171,4	72,2	17,5	24,1	72,3	29,6
N° 1927 - 2127	162,3	69	17;6	26,7	71,5	28,3
Collection VAN ROBAIS	L1	L2	l1	l2	l3	ép.
N° 1	161	65	22	27	70	
N° 2	174	73	17	26	72	
N° 3	156	62	21	23	67	
N° 4	166	70	21	25	71	
N° 5	163	61	21	24	67	
N° 6	170	78	19	25	71	
N° 7	159	75	21	26	73	
N° 8	181	70	16	25	36	27
N° 9	158	80	19	28	39	

80 PONT-REMY (arr. Abbeville, c. Ailly-le-Haut-Clocher)

1 — Marteau à douille sans anneau trouvé dans les tourbes (L = 90 mm).

Conservation : M.A.N. (n° 21.869) (don Boucher de Perthes).

Bibliographie : Breuil H. (1902, p. 470, fig. 2, n° 2, p. 471 ; Gaucher G. et Mohen J.P. (1974), p. 118, fig. 57.

2 — Lame d'épée à languette trapézoïdale, percée de deux trous de rivets. Trouvée dans le lit de la Somme (L1 = 421 mm, L2 = 32, l1 = 37, l2 = 58, l3 = 20, ép. = 6).

Conservation : M.A.N. (n° 21.870) (don Boucher de Perthes).

Bibliographie : Breuil H. (1900), p. 507, fig. 2, n° 7, p. 506 ; Gaucher G. et Mohen J.P. (1974), p. 117-118.

3 — Voir Erondelle.

80 PORT-LE-GRAND (arr. Abbeville, c. Nouvion-en-Ponthieu)

1 — Voir Abbeville, 8.

Cette épée trouvée dans un jardin du village vers 1844, proviendrait de Port-le-Grand d'après l'étiquette ancienne et les comptes du Musée d'Abbeville. C'est une lame d'épée à languette arrondie, percée de 4 encoches. La lame est pistilliforme (L = 435 mm, l1 = 27, l2 = 26, l3 = 43, ép. = 7).

Conservation : Musée d'Abbeville.

Bibliographie : Breuil H. (1900), p. 509, fig. 3, n° 18 ; Gaucher G. et Mohen J.P. (1974), p. 118, fig. 26 a.

80 RENANCOURT (commune d'Amiens)

Voir Pont-de-Metz à Amiens.

80 REVELLE (arr. Amiens, c. Molliens-Vidame)

1 — Hache à douille du type du Plainseau, trouvée en 1968, en surface, près de la ferme d'Henneville (L = 110 mm).

Conservation : inventeur (cliché au Musée d'Amiens, MP XVIII-36-2, 4 et 5).

Bibliographie : inédit.

80 SAIGNEVILLE (arr. Abbeville, c. Saint-Valéry-sur-Somme)

— Voir environs d'Abbeville, 23.

1 — Dans le journal "l'Abbevillois", en date du 2 octobre 1857, on relève que le Musée d'Abbeville a pu acquérir : "trois haches celtiques en bronze, trouvées dans un champ à Saigneville".

Il reste une petite hache à douille armoricaine dans ce Musée qui provient de cette découverte. D'autres haches qui ne portent plus d'indication peuvent aussi en venir. La hache est décorée de deux petits bourrelets verticaux et deux petits globules (L = 72 mm, l1 = 20, l2 = 20, l3 = 25).

Conservation : Musée d'Abbeville.

Bibliographie : Breuil H. (1905), p. 165, fig. 8, n° 103 ; Gaucher G. et Mohen J.P. (1974), p. 104 et 118.

80 SAINT-PIERRE-A-GOUY (arr. Amiens, c. Picquigny)

1 — Une lame d'épée à languette tripartie et à lame pistilliforme trouvée en 1838 dans les tufs sableux entre l'abbaye du Gard et Saint-Pierre-à-Gouy (L = 595 mm).

Conservation : inconnue, (anc. coll. Comtesse de Thieuloy).

Bibliographie : Breuil H. (1900), p. 516 et 517, fig. 5, n° 58 ; Breuil H. (pl. 66, n° 2) ; Gaucher G. et Mohen J.P. (1974), p. 118.

80 SAINT-RIQUIER (arr. Abbeville, c. Ailly-le-Haut-Clocher)

1 — Quatre petites haches à douille armoricaine auraient été recueillies ensemble près de la route d'Auxi-le-Château. Il peut s'agir d'un dépôt, mais les références de Breuil sont fausses.

Conservation : inconnue.

Bibliographie : Breuil H. (1905), p. 165, non ill. ; Gaucher G. et Mohen J.P. (1974), p. 118 ; Gaucher G. (1981), p. 396.

2 — Hache à ailerons subterminaux avec anneau (L1 = 146 mm, L2 = 58, l1 = 24, l2 = 30, l3 = 46, ép. = 44).

Conservation : M.A.N. (n° 6532) (don Boucher de Perthes).

Bibliographie : Breuil H. (1905), p. 157, non ill. ; Gaucher G. et Mohen J.P. (1974), p. 118.

80 SAVEUSE (arr. Amiens, c. Amiens-Nord-Ouest)

1 — Grande hache à douille carrée de type armoricain, trouvée dans les terres labourées du Marquis de Saveuse.

Conservation : inconnue (anc. coll. Marquis de Saveuse).

Bibliographie : Breuil H. (1905), p. 164-165, non ill. ; Gaucher G. et Mohen J.P. (1974), p. 119.

80 SOMME (département)

1 — Hache à ailerons terminaux.

Conservation : Musée d'Abbeville.

Bibliographie : Breuil H. (1905), p. 157, non ill. ; Gaucher G. et Mohen J.P. (1974), p. 105, non ill.

2 — Lame d'épée retaillée, avec 4 coches sur la languette, possédant la patine des tourbes.

Conservation : Musée d'Abbeville.

Bibliographie : Breuil H. (1900), p. 509-510, fig. 3, n° 22 ; Breuil H. (pl. 63, n° 4) ; Gaucher G. et Mohen J.P. (1974), p. 105.

3 — Lame d'épée du type de Rixheim, trouvée dans la tourbe (L = 518 mm). Languette à trois trous de rivets.

Conservation : Musée d'Abbeville.

Bibliographie : Breuil H. (pl. 63, n° 3) ; Breuil H. (1900), p. 509, fig. 3, n° 21 ; *Dict. Archéo. Gaule,* t. I, p. 6 ; Gaucher G. et Mohen J.P. (1974), p. 105.

4 — "J'ai lu quelque part, mais je n'ai pu retrouver où, qu'une découverte de haches aurait été faite en faisant la ligne du chemin de fer d'Amiens-Boulogne, dont le contenu aurait été donné au Musée d'Amiens par l'ingénieur constructeur de la ligne". (Breuil, 1905, p. 151-152). L'Abbé Breuil suppose que quatre haches du vieux fonds du Musée proviennent de cette découverte.

Cela est bien hypothétique. Breuil ne ferait-il pas allusion à la découverte d'Erondelle ?

Nous publions sous réserve ces haches :

4-1 — Hache à talon de type normand, décorée de deux larges cannelures (L1 = 167 mm, l1 = 21, l2 = 25, l3 = 70, ép. = 28).
(Breuil, 1905, p. 151-152, fig. 2, n° 15).
(Musée d'Amiens, MP 79).

- 4-2 — Hache à talon de type normand, avec un décor arciforme (L1 = 145 mm, l1 = 20, l2 = 25, l3 = 55, ép. = 27).
(Breuil, 1905, p. 153, fig. 3, n° 24, p. 154).
(Musée d'Amiens, MP 82).

- 4-3 — Hache à talon à tranchant en crinoline (L1 = 170 mm, l1 = 24, l2 = 26, l3 = 60, ép. = 30).
(Breuil, 1905), p. 153, fig. 3, n° 26, p. 154.
(Musée d'Amiens, MP 83).

4-4 — Hache à talon à tranchant en crinoline, à décor en U avec un bourrelet médian (L1 = 154 mm, l1 = 23, l2 = 22, l3 = 65, ép. = 31).

(Breuil, 1905, p. 153, fig. 3, n° 28, p. 154).
(Musée d'Amiens, MP 84).

80 SOMME (Vallée de la)

5 - Lame d'épée à languette simple, large et trapézoïdale, percée de deux encoches proximales. Lame effilée. Elle est indiquée comme provenant de Montières, Amiens, Longueau ou Tirancourt (L1 = 355 mm, l2 = 48,5, ép. = 5).

Conservation : Musée d'Amiens (MP 1).

Bibliographie : Breuil H. (1900), p 506, fig. 2, n° 4 ; Gaucher G. et Mohen J.P. (1974), p. 109, n° 1 ; Blanchet J.C., Millotte J.P. et Opitresco-Dodd A. (1978).

6 — Fragment de lame d'épée à languette simple arrondie, large, percée de deux grosses encoches proximales.

Elle proviendrait soit de Montières, soit d'Amiens, soit de Longueau, soit de Tirancourt, soit même des environs de Noyon à Solente. Sol crayeux (L = 135 mm).

Conservation : Musée d'Amiens (?)

Bibliographie : Breuil H. (1900), p. 505-506, fig. 2, n° 2' ; Breuil H. (pl. 60, n° 2) ; Gaucher G. et Mohen J.P. (1974), p. 109, n° 2 ; Blanchet J.C., Millotte J.P. et Opitresco-Dodd A. (1978).

7 — Fragment de lame d'épée avec deux coches sur la languette brisée (réutilisation). Les provenances indiquées sont les mêmes que précédemment (n° 6).

Conservation : Musée d'Amiens ?

Bibliographie : Breuil H. (1900), p. 505-506, fig. 2, n° 5 ; Breuil H. (pl. 60, n° 5) ; Gaucher G. et Mohen J.P. (1974), p. 109, n° 3 ; Blanchet J.C., Millotte J.P. et Opitresco-Dodd A. (1978).

8 — Grande lame d'épée pistilliforme de type atlantique, à languette tripartite. Elle ne possède pas de ricassos. Elle est décorée de six filets, parallèles aux tranchants (L = 585 mm, l = 45, ép. = 9). Même provenance que n° 5.

Conservation : Musée d'Amiens (MP 13).

Bibliographie : Breuil H. (1900), p. 512, fig. 4, n° 28, p. 511 ; Breuil H. (pl. 65, n° 1) ; Gaucher G. et Mohen J.P. (1974), p. 109, n° 4 ; Blanchet J.C., Millotte J.P. et Opitresco-Dodd A. (1978).

9 — Lame d'épée à languette tripartite cassée. Même provenance que précédemment.

Conservation : Musée d'Amiens.

Bibliographie : Breuil H. (1900), p. 511-512, fig. 4, n° 25 ; Breuil H. (pl. 64, n° 2) ; Gaucher G. et Mohen J.P. (1974), p. 109, n° 5 ; Blanchet J.C., Millotte J.P. et Opitresco-Dodd A. (1978).

10 — Lame d'épée pistilliforme de type atlantique, à languette tripartite. Elle est décorée de 5 filets incisés parallèles au tranchant (L1 = 557 mm, l1 = 45, ép. = 8).

Mêmes provenances que précédemment.

Conservation : Musée d'Amiens (MP 12).

Bibliographie : Breuil H. (1900), p. 512, fig. 4, n° 29, p. 511 ; Breuil H. (pl. 65, n° 2) ; Gaucher G. et Mohen J.P. (1974), p. 109, n° 6 ; Blanchet J.C., Millotte J.P. et Opitresco-Dodd A. (1978).

11 — Lame d'épée pistilliforme, à languette tripartite, du type d'Hemigkofen (L1 = 544 mm, l = 42, ép. = 9).

Mêmes provenances collectives que précédemment.

Conservation : Musée d'Amiens (MP 10).

Bibliographie : Breuil H. (1900), p. 512, fig. 4, n° 26, p. 511 ; Breuil H. (pl. 66, n° 1) ; Gaucher G. et Mohen J.P. (1974), p. 109, n° 7 ; Blanchet J.C., Millotte J.P. et Opitresco-Dodd A. (1978).

80 SOMME (probable)

12 — Lame de hallebarde triangulaire, à languette arrondie, percée de quatre encoches (L = 195,5 mm, l = 64, ép. = 35).

L'origine n'est pas indiquée, mais Breuil a noté une patine faible dénotant une découverte dans des tufs sableux ou en rivière sableuse.

Conservation : Musée d'Amiens (MP 38).

Bibliographie : Breuil H. (1901), p. 283, fig. 1, n° 2, p. 285 ; Gaucher G. et Mohen J.P. (1974), p. 108, n° 9 ; Blanchet J.C., Millotte J.P. et Opitresco-Dodd A. (1978), p. 11-12, fig. 4, n° 1.

13 — Hache à talon, massive, décorée d'un triangle en relief et à lame en crinoline, proche du type de Rosnoën. L'Abbé Breuil pense qu'elle proviendrait du Plainseau, mais cela est incertain (L1 = 208,5 mm, L2 = 91, l1 = 30, l2 = 43, l3 = 55, ép. = 39).

Conservation : Musée d'Amiens (MP 87).

Bibliographie : Breuil H. (1905), p. 155-156, fig. 4, n° 39 ; Gaucher G. et Mohen J.P. (1974), p. 108, n° 14 ; Blanchet J.C., Millotte J.P. et Opitresco-Dodd A. (1978).

14 — Lame de poignard à languette trapézoïdale, avec deux encoches opposées (L = 141 mm, l = 32, ép. = 4,5).

Elle proviendrait de Saint-Roch ou de Dreuil, selon l'Abbé Breuil, mais cela est incertain et pour notre part, nous penserions plutôt à une origine régionale, isolée.

Conservation : Musée d'Amiens (MP 34).

Bibliographie : Breuil H. (1901), p. 284, fig. 1, n° 5, p. 285 ; Gaucher G. et Mohen J.P. (1974), p. 108, n° 10 ; Blanchet J.C., Millotte J.P., et Opitresco-Dodd A. (1978).

15 — Pointe de lance à longue douille. L'origine n'est pas clairement établie, mais Breuil pense à un produit régional ou limitrophe (L1 = 264 mm, L2 = 156, l1 = 50, ∅ = 30).

Conservation : Musée d'Amiens (MP 173).

Bibliographie : Breuil H. (1903), p. 504, fig. 2, n° 12 ; Gaucher G. et Mohen J.P. (1974), p. 108, n° 5 ; Blanchet J.C., Millotte J.P. et Opitresco-Dodd A. (1978).

16 — Pointe de lance à longue douille sans trou de cheville. L'origine n'est pas établie (L1 = 233 mm, L2 = 147, l1 = 44, ∅ = 25).

Conservation : Musée d'Amiens (MP 59).

Bibliographie : Breuil H. (1903), p. 508, fig. 3, n° 21, p. 507 ; Gaucher G. et Mohen J.P. (1974), p. 108, n° 6 ; Blanchet J.C., Millotte J.P. et Opitresco-Dodd A. (1978).

17 — Pointe de lance à douille moyenne. Origine non établie, mais probablement régionale, d'après Breuil (L1 = 290 mm, L2 = 217, l1 = 41, ∅ = 27).

Conservation : Musée d'Amiens (MP 49).

Bibliographie : Breuil H. (1903), p. 508, fig. 3, n° 20, p. 507 ; Gaucher G. et Mohen J.P. (1974), p. 108, n° 7 ; Blanchet J.C., Millotte J.P. et Opitresco-Dodd A. (1978).

80 SOMME (tourbières)

18 — Hache-ciseau, avec un talon constitué de faibles rebords et une partie tranchante individualisée, bien arquée. Une étiquette porte la mention "tourbières de la Somme" (L1 = 146 mm, L2 = 67, l1 = 16, l2 = 20, l3 = 45, ép. = 13).

Conservation : I.P.H. à Paris.

Bibliographie : inédit.

19 — Hache plate à section biconvexe et à tranchant peu arqué. Les bords sont légèrement convexes. L'étiquette collée sur la hache indique comme origine la Somme (L1 = 86 mm, l1 = 22, l2 = 28, l3 = 46, ép. = 7).

Conservation : I,P,H. à Paris.

Bibliographie : inédit.

20 — Hache à talon de type breton, décorée d'une nervure médiane. Le talon est cassé (L = 100 mm, l2 = 25, l3 = 43).

Conservation : M.A.N. (n° 83.270) (anc. coll. Capitan).

Bibliographie : Gaucher G. et Mohen J.P. (1974), p. 120.

21 — Petit vase à pâte noirâtre, à fond aplati à panse biconvexe et à col sortant (H = 62 mm, ∅1 = 86,7, ∅2 = 93, ∅3 = 38). D'après le catalogue, ce vase proviendrait des tourbières de la Somme.

Conservation : M.A.N. (catalogue Cleuziou, in 4°, n° 36).

Bibliographie : inédit.

22 — Neuf haches armoricaines du type de Couville qui proviennent de la Somme, sans origines précises, avaient été recueillies par de Mortillet.

Conservation : Peabody Museum, Cambridge (USA) (anc. coll. de Mortillet).

Bibliographie : Mortillet de (1868), p. 24, 1 fig. ; Breuil H. (1905), p. 166 ; Audouze F. et Gaucher G. (1978), p. 425-427, fig. 3 et tabl. 2 (n° 35 à 43).

23 — Hache à "main".

Conservation : inconnue.

Bibliographie : Mortillet de (1868), p. 24, non ill.

24 — Quatre haches à douille (peut-être : Somme, n° 23).

Conservation : inconnue.

Bibliographie : Mortillet de (1868), p. 24, non ill.

25 — Lame de hallebarde, percée de deux trous de rivets encore en place et d'une encoche au sommet (L = 185 mm, l = 49).

Conservation : inconnue (anc. coll. Chauvenet).

Bibliographie : Breuil H. (1901), p. 284, fig. 1, n° 7, p. 285 ; Breuil H. (pl. 16, n° 1) ; Gaucher G. et Mohen J.P. (1974), p. 120.

26 — Lame de poignard à languette triangulaire, percée de 2 trous et 2 encoches (L1 = 126 mm, L2 = 32, l1 = 41).

Conservation : M.A.N. (n° 45.835).

Bibliographie : Gaucher G. et Mohen J.P. (1974), p. 120, fig. 12 c.

27 — Pointe de flèche trouvée dans les tourbes.

Conservation : inconnue.

Bibliographie : Boucher de Perthes (1857), t. II, p. 290, pl. XIV ; Gaucher G. et Mohen J.P. (1974), p. 120.

28 — Hache à talon sans anneau trouvée dans le Vimeu.

Conservation : Musée d'Abbeville (?)

Bibliographie : *Dict. Archéo. Gaule,* I, p. 6, non ill. ; Gaucher G. et Mohen J.P. (1974), p. 120.

29 — Hache à ailerons subterminaux et anneau, à bords parallèles et tranchant peu arqué (L = 143 mm, l1 = 25, l2 = 30, l3 = 38).

Conservation : inconnue (anc. coll. Mallet).

Bibliographie : Breuil H. (1903), p. 508, fig. 3, n° 22, p. 507 ; Breuil H. (pl. 23, n° 2) ; Gaucher G. et Mohen J.P. (1974), p. 120.

30 — Pointe de lance à longue douille, sans trous de cheville, trouvée dans les tourbières de la Somme (L = 233 mm).

Conservation : inconnue (anc. coll. Mallet).

Bibliographie : Breuil H. (1903), p. 508, fig. 3, n° 22, p. 507 ; Gaucher G. et Mohen J.P. (1974), p. 520.

31 — Hache à douille armoricaine du type de Couville, non décorée (L = 74 mm, l1 = 18, l2 = 16, l3 = 25, l'1 = 22).

Conservation : Musée de Neufchatel (Suisse) (P.E. 16).

Bibliographie : inédit.

80 TALMAS (arr. Amiens, c. Villers-Bocage)

1 — Hache à rebords élevés, à tranchant large et en demi-cercle. Elle est brisée au sommet (L = 90 mm, l1 = 20, l2 = 52). Elle a été trouvée près de la ferme de Val-de-Maison.

Conservation : inconnue (anc. coll. Letellier).

Bibliographie : Breuil H. (1905), p. 150, non ill. ; Breuil H. (pl. 77, n° 5) ; Gaucher G. et Mohen J.P. (1974), p. 119.

80 TIRANCOURT

Voir la Chaussée-Tirancourt.

80 VILLERS-SUR-AUTHIE (arr. Abbeville, c. Rue)

1 — Le dépôt de Villers-sur-Authie fut trouvé avant 1880, dans la tourbe par des ouvriers. Van Robais (1880), puis l'Abbé Breuil, nous donnent une assez bonne étude de ce qu'ils appellent "une sorte de trésor de bijoux".

Les objets étaient enfilés dans un torque funiculaire, ou attachés par un fil de bronze à la tige de ce torque.

Conservation : inconnue (anc. coll. Dubuc, juge de Paix à Rue).

Bibliographie : Van Robais (1880), p. 119-123 ; Breuil H. (1919), p. 251-264, 5 fig. ; Déchelette J. (1910), p. 105, dépôt n° 703 ; Gaucher G. (1974), p. 119, fig. 21 ; Gaucher G. (1981), p. 396-397 ; Jockenhövel (1975), p. 156.

Analyse du dépôt de Villers-sur-Authie : 26 objets

Toute cette étude ne peut être faite qu'à partir de la publication de l'Abbé Breuil. De ce fait, nous indiquons des mensurations approximatives.

— Lames de poignards de type Haguenau : 2 ex.

- 1 lame de poignard, à languette simple, percée de deux trous de rivets.

- 1 lame de petit poignard, à languette très large, percée de deux trous de rivets.

— La parure

- Les épingles : 3 ex.

- 2 épingles décorées du type de Picardie, à tige perforée.

- 1 épingle décorée du type de Picardie, à bélière.

— Les bracelets : 16 ex.

- 1 bracelet massif non décoré qui paraît avoir été partiellement sectionné. La section est hexagonale (L = 80 mm x 74, section = 10 x 8).

- 1 bracelet massif à extrémités ouvertes, mais presque jointives. La section est sub-circulaire (L = 88 mm x 82, section = 8).

- 1 bracelet massif, à extrémités ouvertes, se chevauchant. La section est sub-circulaire (L = 84 mm x 82, section = 6).

- 1 bracelet massif, à extrémités ouvertes, se chevauchant. La section est ovalaire. Il est décoré de chevrons (L = 81 mm x 72, section = 9 x 6).

- 1 bracelet massif et fermé, à section ovalaire, décoré de lentilles biconvexes (∅ = 91 mm, section = 12 x 5).

- 1 bracelet massif et fermé, à section ovalaire, décoré de lentilles et d'incisions verticales (∅ = 67 mm, section = 9 x 4).

- 2 bracelets massifs et fermés, à section ovalaire, décorés de chevrons en arêtes de poissons et de portions d'incisions circulaires (∅1 = 65 mm, section 1 = 8 x 4) (∅2 = 72 mm, section 2 = 9 x 5).

- 3 bracelets massifs et fermés, à section irrégulière, décorés de chevrons, d'incisions verticales et obliques (∅1 = 67 mm, section 1 = 8 x 7) (∅2 = 66, section 2 = 8 x 5) (∅3 = 70, section 3 = 6 x 5).

- 2 bracelets massifs et fermés, à section sub-triangulaire, décorés d'incisions verticales et arquées (∅1 = 78 mm, section 1, 14 x 7) (∅2 = 86 mm, section 2 = 15 x 6).

- 1 bracelet massif et fermé, à section sub-ovalaire aplatie, non décoré (signalé par Breuil, mais non dessiné, p. 254).

- 2 autres bracelets non décrits par l'Abbé Breuil (''j'ai à signaler outre ceux-ci, un autre bracelet à peu près semblable à d'autres de même provenance'').

— Torque : 1 ex.

- 1 torque à tige torsadée et à extrémités se terminant par de petits crochets (∅ = 204 mm, ∅ de la section = 6).

— Anneaux : 2 ex.

- 2 tiges enroulées, circulaires, en forme d'anneaux (∅1 = 28 mm, ∅2 = 22).

— Objets divers : 2 ex.

- 1 objet cylindrique à base élargie en couronne (H = 16 mm, ∅ = 14).

- 1 objet cylindrique perforé reposant à sa base sur une plaque de tôle circulaire (H = 25, ∅1 = 28, ∅2 = 51).

80 VRON (arr. Abbeville, c. Rue)

1 — Hache à talon, avec tranchant large, bien arqué. Elle est décorée d'un U en relief. La partie proximale est cassée. Elle provient des tourbières proches du château d'Avesnes (L1 = 151 mm, L3 = 96, l2 = 25, l3 = 76).

Conservation : coll. d'Avesnes.

Bibliographie : Agache R. (1968), p. 298-300, fig. 44 ; Gaucher G. et Mohen J.P. (1974), p. 119.

2 et 3 — Moule de hache à talon représentée par une valve en bronze. Une hache provenant de ce moule et brute de coulée a été découverte au même endroit, dans les tourbières proches du château d'Avesnes. Cette hache à corps rectiligne et à anneau, est décorée d'une impression en V (hache ; Lt. = 218 mm, L1 = 81, l1 = 23, l2 = 28, l3 = 41) (Moule : Lt. = 229 mm, l1 = 62, l2 = 60, l3 = 59).

Conservation : coll. d'Avesnes.

Bibliographie : Agache R. (1968), p. 298-299, fig. 42 ; Gaucher G. et Mohen J.P. (1974), p. 119, fig. 55 ; Gaucher G. (1981), p. 397.

4 — Hache à bords droits et tranchant à peine élargi, trouvée sur le plateau de Vron, au lieu-dit Le Bois du Roy (L = 116 mm, l1 = 25, l2 = 62).

Conservation : coll. Guerlin.

Bibliographie : Agache R. (1968), p. 298 ; Gaucher G. et Mohen J.P. (1974), p. 119.

PICARDIE

1 — Lame de poignard à languette triangulaire, percée de cinq trous de rivets (L1 = 127 mm, L2 = 33, l = 39).

Conservation : M.A.N. (n° 45.835), moulage, (anc. coll. d'Acy).

2 — Couteau avec manche constitué d'une soie à rebords, percée de trois trous de rivets (L1 = 220 mm, L2 = 146, l = 14).

Conservation : M.A.N. (n° 45.832), moulage, (anc. coll. d'Acy).

Bibliographie : inédit.

ARRONDISSEMENT	CANTON	COMMUNE	LIEU-DIT
ABBEVILLE	Abbeville	Abbeville	"Ecole de natation"
			"Marché aux chevaux"
			Mautort
			Faubourg de Rouvroy
		Drucat	
		Eaucourt-sur-Somme	
		Hallencourt	
		Mareuil-Caubert	
	Ailly-le-Haut-Clocher	Ailly-le-Haut-Clocher	
		Pont-Rémy	
		Saint-Riquier	
	Crécy-en-Pontieu	Crécy-en-Ponthieu	Forêt de Crécy
	Gamaches	Aigneville	
		Gamaches	Marais de la Bresle
		Maisnières	"Ferme Touvent"
	Hallencourt	Erondelle	
		Fontaine-sur-Somme	
		Liercourt	(Pied de l'oppidum)
		Longpré-les-Corps-Saints	"Carrière Merque"
	Moyenneville	Miannay	
	Nouvion-en-Ponthieu	Millencourt-en-Ponthieu	
		Nouvion-en-Ponthieu	
		Ponthoile	"Romaine"
		Port-le-Grand	
	Rue	Arry	
		Bernay-en-Ponthieu	
		Villers-sur-Authie	
		Vron	Château d'Avesnes
	Saint-Valéry-sur-Somme	Boismont	"Pinchefalise"
		Saigneville	
AMIENS	Amiens	Amiens	"Renancourt"
			"Faubourg de Ham"
			"Carcaillot"
			Montières
			"Voirie d'Amiens"
			Saint-Acheul
			Saint-Roch
			"Le Plainseau"
			"La Madeleine au Lait"
		Boves	
		Camon	
		Dreuil-les-Amiens	
		Longueau	
		Molliens	
		Saveuse	
	Boves	Glisy	
		Dury	"Le Mont-Saint-Denis"
	Conty	Bacouel-sur-Selle	
		Plachy-Buyon	

ARRONDISSEMENT	CANTON	COMMUNE	LIEU-DIT
Amiens (suite)	Corbie	Bonnay	
		Corbie	
		Daours	
		Fouilloy	"Château de Vallalet"
			"Forêt d'Eu"
		Heilly	
		Henencourt	
	Domart-en-Ponthieu	Domart-en-Ponthieu	
	Molliens-Vidame	Molliens-Vidame	(dans le bourg)
	Picquigny	Ailly-sur-Somme	
		Belloy-sur-Somme	"Plaisance"
		Bourdon	
		Breilly	
		Crouy	"Les Quatre"
		La Chaussée-Tirancourt	"La Ferme Grenier"
			"Guìndal"
			"Près du camp-César"
			"La Sence du Bois"
		L'Etoile	"Le Moulin Bleu"
		Hangest-sur-Somme	
		Picquigny	
		Saint-Pierre-à-Gouy	
	Poix	Eramecourt	"Les Combles"
		Marlers	
		Poix	
	Villers-Bocage	Bertangles	"Chemin d'Elmer"
		Talmas	
MONTDIDIER	Rosière-en-Santerre	Caix	"Bois de la Wannerie"
	Roye	Gruny	
	Moreuil	Moreuil	"Castel"
PERONNE	Albert	Albert	
		Authuille	
		Mesnil-Martinsart	
		Moislins	
		Péronne	"Mont-Saint-Quentin"
	Bray-sur-Somme	Etinehem	
	Combles	Hardecourt-aux-Bois	
		Mesnil-en-Arrouaise	"La Petite Croix"
	Ham	Ham	
	Péronne	Allaines	
		Bray-sur-Somme	
		Bussu	
		Flaucourt	
		Mesnil-Bruntel	
	Roisel	Epehy	

Inventaire du département du Val d'Oise

95 ABLEIGES (arr. Pontoise, c. Vigny)

1 — Tessons trouvés en surface sur une station. Outre le lithique, quelques tessons peuvent être attribués au chalcolithique final ou au Bronze ancien.

Conservation : dépôt de fouilles du Val d'Oise.

Bibliographie : Lardy J.M. (1975 et 1976).

95 ARGENTEUIL (ch. l. arr.)

1 — Epée pistilliforme draguée dans la Seine entre Argenteuil et Epinay. Il s'agit d'une lame d'épée à languette bipartite, non décorée (L1 = 580 mm, L2 = 110 mm, L3 = 470 mm).

Conservation : inconnue.

Bibliographie : (1862), pl. IX n° 1 ; Mortillet P. de (1908), p. 10 ; Mohen J.P. (1977).

2 — Quelques éléments chalcolithiques sont signalés dans l'allée couverte S.O.M. d'Argenteuil n° 2 : une alène et une perle biconique en cuivre, tessons décorés de cordons et tesson à décor arciforme.

Conservation : Musée de l'Homme et I.P.H. à Paris.

Bibliographie : Arnal et Pardes (1959) ; Bailloud (1964), p. 351-352 ; Mauduit, Tarrête, Tabourin et Girard (1977).

95 ASNIÈRES-SUR-OISE (arr. Montmorency, c. Viarmes)

1 — Une lame d'épée à languette trapézoïdale a été trouvée dans les fondations de l'écluse de Royaumont et a été recueillie à la fin du siècle dernier par M. Collin, ingénieur des Ponts et Chaussées. La languette possède encore ses deux rivets. La lame est effilée (L = 463 mm, l1 = 34, l2 = 60, l3 = 23).

Conservation : Musée de Dijon.

Bibliographie : Chantre (1868), III, statistiques, p. 8-9 ; Baudot, *Dict. Arch. Gaules* (+ dessin MAN) ; Mortillet P. de (1908), p. 22.

95 BANTHELU (arr. Pontoise, c. Magny-en-Vexin)

1 — Hache plate a très légers rebords, obtenus par martelages. Le talon et le tranchant sont légèrement arqués (L = 98 mm, l1 = 19, l2 = 28, l3 = 45, ép. = 9).

Conservation : Musée de Guiry (n° 580).

Analyse spectographique : Rennes n° 3215.

2 — Des éléments chalcolithiques de type S.O.M. (quelques fragments de vases en "pot de fleurs" et du matériel lithique) ont été recueillis à l'occasion de la fouille d'une nécropole mérovingienne au lieu-dit "Le Vieux Cimetière".

Conservation : Musée de Guiry-en-Vexin.

Bibliographie : Simon Ph. (1973).

95 BEAUMONT-SUR-OISE (arr. Pontoise, ch. l. c.)

1 — Hache à talon, à écusson. Tranchant large, arqué (L = 168,5 mm, L1 = 86, l1 = 72,5). Origine et date non précisées.

Conservation : I.P.H. à Paris (objet moulé).

Bibliographie : Mohen J.P. (1977), p. 257, fig. 38.

2 — Pointe de lance à œillets à la base des ailerons trouvée dans les dragages de l'Oise en juillet 1949, à Beaumont-sur-Oise. Achetée pour l'Institut de Paléontologie Humaine par Kelley, à l'Abbé Breuil (L = 334 mm, L2 = 90, l1 = 61, ∅ = 28).

Conservation : I.P.H. à Paris (n° 85 MO).

Bibliographie : Mohen J.P. (1977), p. 257, fig. 276.

95 CHÉRENCE (arr. Pontoise, c. Magny-en-Vexin)

1 — En 1964, le Centre de recherches archéologiques du Vexin français, sous la conduite de P.H. Mitard et de Ph. Simon, a effectué un sauvetage à "la Remise des Côtes". Une première exploration avait été faite auparavant, entre 1958 et 1960, par G. Mée. Le site est formé d'une enceinte principale de forme sub-rectangulaire, de 308 m de longueur sur 90 m de largeur, placée sur le rebord d'un plateau de calcaire grossier lutétien, dominant la vallée de la Seine. A l'intérieur de l'enceinte principale se trouve au sud-ouest une plus petite enceinte trapézoïdale (96 m, 78 m, 90 m et 65 m). Les enceintes sont constituées des restes d'un fossé et d'un mur qu'il est impossible de dater. Neuf tertres qui se présentaient sous forme de légères buttes pouvant être apparentés à des tumulus ont été relevés à l'intérieur de ces deux enceintes. Sur les trois tertres fouillés, un seul bien décrit a livré à sa base un niveau contenant un matériel archéologique attribuable au début du premier Age du Fer (présence de céramique à cordons digités, décors digités sur la panse et le bord, traces de poinçons et présence de sillons).

La nature des tertres et leur datation ne peuvent être établis. L'occupation à La Tène finale et au gallo-romain est attestée.

Conservation : Musée de Guiry-en-Vexin.

Bibliographie : Mitard P.H. et Simon Ph. (1980).

2 — A proximité d'un site chasséen fouillé par Roger Martinez en 1981, il a été trouvé un site chalcolithique de surface. La céramique grossière a des fonds plats et un bord à deux bourrelets horizontaux. Le lithique comprend entre autre des racloirs à encoches et des pointes à pédoncule et ailerons encore peu développés.

Conservation : dépôt de fouilles du Val d'Oise.

Bibliographie : rapports de prospections (1982), Roger Martinez.

95 EPIAIS-RHUS (arr. Pontoise, c. Marines)

1 — Des éléments chasséens et chalcolithiques ont été recueillis par J.M. Lardy, R. Martinez et D. Verret, sur une station de surface, au lieu-dit "Le Bois des Menues Terres". Le chalcolithique ou Bronze ancien est représenté par quelques fragments de céramique grossière (fonds plats, col avec cordon lisse, languettes, anses plates et large) et du lithique (racloirs à encoches, poignards à coupe en "barre de chocolat". flèches à pédoncule et ailerons, etc...). Une fouille de contrôle effectué en mars 1983 a permis de découvrir avec ce matériel un ciseau en bronze.

Conservation : dépôt de fouilles du Val d'Oise.

Bibliographie : Lardy J.M. (1975).

95 GONESSE (arr. Montmorency, ch. l. c.)

1 — Dans une décharge contrôlée, au lieu-dit "La Fosse-aux-Larrons", la Direction des Antiquités Préhistoriques de la Région parisienne entreprit en 1977 une fouille de sauvetage d'un tumulus. Le monument se compose d'une chape extérieure de terre de 2,50 m de largeur, ayant un diamètre maximum de 20,00 m. Vient ensuite un cercle de pierres calcaires (tuf local), il en subsistait encore 2,50 m de largeur. Puis, la partie centrale est faite d'un noyau de terre, de 10,00 m de diamètre. Au centre se trouvait une sépulture à inhumation adulte. Il faut noter la présence d'un niveau d'habitat d'allure chalcolithique Bronze ancien, sous-jacent daté de 3580 ± 200 ans B.P. soit - 1530 ± 200 ans (Gif 4073).

Deux datations ont été faites pour le monument :
- Gif. 4072 - Datation des os de la sépulture : 3200 ± 110 B.P., soit - 1250 ± 110 ans.
- Gif. 4074 - Charbons dans le noyau de terre : 3220 ± 110 B.P., soit - 1270 ± 110 ans.

Le mobilier se compose de tessons de céramique et de silex taillés en cours d'étude.

Conservation : dépôt à la Direction des Antiquités Préhistoriques de la Région Parisienne.

Bibliographie : Brézillon M. (1977).

95 GUIRY-EN-VEXIN (arr. Pontoise, c. Vigny)

1 — Pointe de flèche en bronze à long pédoncule et à ailerons, trouvée dans les fouilles d'une villa gallo-romaine, au lieu-dit "Les Terres Noires", à la limite des communes de Guiry et de Ganancourt (95) (LI = 38 mm, L2 = 16, l = 21).

Conservation : Musée de Guiry-en-Vexin (n° T. 387).

Bibliographie : Mohen J.P. (1977), p. 257, non ill.

2 — L'allée couverte de la Ferme Duport a été fouillée de 1965 à 1968 par M. Hogström. Des parties importantes de vases furent recueillies. On distingue une urne en "tonneau" avec un cordon horizontal, un petit vase bitronconique dont la panse et le bord sont décorés d'impressions digitées et une jatte à bord rentrant. Le premier vase peut appartenir à l'Age du Bronze moyen (urne du type de Compiègne "Aumont") et les deux autres au milieu du premier Age du Fer.

Conservation : Musée de Guiry-en-Vexin.

Bibliographie : Brézillon M. (1969), p. 401-403, fig. 2 et 3 ; Hogström (1965), p. 57-63.

3 — Au lieu-dit "Sur les Quais", des éléments chalcolithiques ont été recueillis à l'occasion de la fouille d'une nécropole mérovingienne. La céramique grossière à fond plat et les quelques éléments lithiques sont datés par l'auteur de la période S.O.M.

Conservation : Musée de Guiry-en-Vexin.

Bibliographie : Simon Ph. (1973).

95 ISLE-ADAM (L') (arr. Pontoise, ch. l. c.)

1 — Dans la sablière, au lieu-dit Le Vivray, P. de Mortillet signale la découverte de sépultures à inhumation. Deux bracelets et un fragment de pointe de flèche en proviennent.

Conservation : inconnue (anc. coll. Denise et A. Le Maire).

Bibliographie : Mortillet P. de (1908), p. 21.

2 — Pointe de lance décorée, trouvée à la "nouvelle" écluse. Année non précisée. Peut-être s'agit-il de la lance de Parmain 1 ?..

Conservation : inconnue (anc. coll. Denise).

Bibliographie : Mortillet P. de (1908), p. 21-22 ; Mohen J.P. (1977), p. 257.

3 — Pointe de lance cassée, trouvée à la "nouvelle" écluse. Année non précisée. Peut-être s'agit-il de la lance de Parmain 2 ?...

Conservation : inconnue (anc. coll. Denise).

Bibliographie : Mortillet P. de (1908), p. 21-22 ; Mohen J.P. (1977), p. 257.

4 — Lame d'épée à languette tripartite, brisée. Trouvée dans la "nouvelle" écluse. Année non précisée. Peut-être s'agit-il de l'épée de Parmain 3 ?...

Conservation : inconnue (anc. coll. Denise).

Bibliographie : Mortillet P. de (1908), p. 21-22 ; Mohen J.P. (1977), p. 257.

5 — Hache à rebords, trouvée dans l'Oise à la "nouvelle écluse". Peut-être s'agit-il de la hache à rebords de Parmain 4 ?...

Conservation : inconnue (anc. coll. Denise).

Bibliographie : Mortillet P. de (1908), p. 21-22 ; Mohen J.P. (1977), p. 257.

6 — Hache à ailerons dans l'Oise à la "nouvelle écluse". Peut-être s'agit-il de la hache à douille de Parmain 5 ou 6 ?

Conservation : inconnue (anc. coll. Denise).

Bibliographie : Mortillet P. de (1908), p. 21-22 ; Mohen J.P. (1977), p. 257.

7 — Lame d'épée à languette tripartite, draguée dans l'Oise.

Conservation : inconnue.

Bibliographie : Bottet (1951), p. 130 ; Mohen J.P. (1977), p. 257.

8 - Pointe de lance trouvée au lieu-dit "La Ré du Bois". Année non précisée.

Conservation : coll. Bottet (anc. coll. Renet-Tenner).

Bibliographie : Bottet (1951), p. 130 ; Mohen J.P. (1977), p. 257.

95 LONGUESSE (arr. Pontoise, c. Vigny)

1 — Une nécropole à dépôts d'incinérations en fosse, a été trouvée lors de prospections de surface effectuées en 1979, au lieu-dit "Le Fond-de-la-Gâtine". La fouille de sauvetage a été menée par Christophe Toupet en 1979 et 1981. Trois secteurs ont été décapés :
- secteur I : Une petite tombelle de six mètres de diamètre a été mise au jour dans ce secteur partiellement bouleversé par les labours. Elle possédait une couronne extérieure de rognons de silex brûlés sur 0,30 m de largeur (st. 1). Une incinération ovalaire (0,55 m x 0,45 m et 0,10 m prof.) était placée en son centre (st. 2).
- secteur II : Plus au sud, trois incinérations en cuvette (st. 3, 4 et 5) avaient comme précédemment des esquilles de silex brûlés mêlés à des os calcinés. Dans un cas (st. 4) il y avait en plus des rognons de silex rubéfiés.
- secteur III : C'est dans ce secteur, mieux préservé que les autres, qu'il a été mis en évidence deux tombelles reliées par un bandeau de pierres (st. 10 et 11) et plusieurs incinérations en cuvettes.

Les petits tumulus étaient d'abord constitués d'un petit amas de pierres plates calcaires, non brûlées, de 4,30 m et de 5,50 m de diamètre, à l'intérieur desquels s'inscrivaient des segments de cercles. Le fouilleur indique aussi la présence d'un cercle de pierres un peu plus petit et des branches rayonnantes guère visibles. Le deuxième tumulus (st. 11) a des milliers d'esquilles de silex brûlés et quelques rares nucleus provenant d'une aire de crémation, alors que le premier tumulus (st. 10) présente des dizaines de nucleus d'explosion

thermique et quelques rares esquilles de silex et de pierres calcaires brûlées, rassemblés pour former une couronne périphérique discontinue de 3,60 m de diamètre (cette couronne est donc placée sous le premier amas de pierres plates non brûlées). Dans les deux tumulus (st. 10 et 11), il a été découvert deux fosses à dépôt d'incinération, proches l'une de l'autre. C'est dans la fosse du premier tertre (st 10) qu'a été trouvé un minuscule anneau ouvert, en cuivre, recouvert d'une feuille d'or, de 13,2 mm de diamètre et de 2,1 gr.

Plusieurs crémations en cuvettes ont été mises au jour dans le secteur 3. Début du premier Age du Fer.

Conservation : dépôt de fouille du Val d'Oise.

Bibliographie : Toupet Ch. (1979a, 1979b, 1981, 1982a et 1982b) ; Tarrête J. (1981), p. 327-328, fig. 41 et 42.

2 — Une épingle à tête en trompette rapportée sur la tige et sertie. La tige légèrement renflée est décorée de deux séries de bourrelets transversaux. Cette épingle tordue a été trouvée au lieu-dit "Le Bois d'Huanville" par R. Martinez. Elle mesure 138 mm de longueur, 16,2 mm de diamètre de la tête et 3,3 mm de diamètre max. de la tige. Bronze final I.

Conservation : Musée de Guiry-en-Vexin.

Bibliographie : Inventaire dactylographié des prospections , Roger Martinez.

3 — Un site chalcolithique de surface, du type Gord, a été trouvé par J.M. Lardy au lieu-dit "La Fosse d'Eragny". Un abondant matériel lithique (racloirs à encoches, armatures de flèches à pédoncules et ailerons peu développés, etc...) et de la céramique grossière et plus fine (languettes, fonds plats, bols, fusaïoles).

Conservation : Musée de Guiry-en-Vexin.

Bibliographie : Lardy J.M. (1975).

95 LOUVRES (arr. Montmorency, c. Gonesse)

Découvert par prospections de surface en 1977, le site protohistorique au lieu-dit "Au-dessus du Montoir de Fontenay", a été fouillé en sauvetage la même année, par Philippe Soulier. Sur les 65 m² décapés, il a été trouvé 4 fosses qui ont livré un matériel céramique attribuable à une phase moyenne du premier Age du Fer (urnes, tasses, gobelets, jattes et décor au peigne).

Conservation : dépôt de fouilles du Val d'Oise.

Bibliographie : Tarrête J. (1979), p. 468-470, fig. 32.

95 LUZARCHES (arr. Montmorency, ch. l. c.)

C'est à l'occasion du Congrès de la Société française d'archéologie à Senlis en 1877, que G. Millescamps et A. Hahn signalèrent l'existence à Luzarches (Val d'Oise) de deux dépôts de bronze, trouvés à 100 m l'un de l'autre.

1 — *Dépôt trouvé entre 1850 et 1855*

Le premier dépôt aurait été découvert entre 1850 et 1855 dans un bois en cours de défrichement, au lieu-dit "Le Bois de Lanoue". Les objets furent récupérés par un colporteur qui les dispersa. Il s'agirait peut-être d'un dépôt de haches à talon.

Conservation : inconnue.

Bibliographie : Millescamp et Hahn (1877) ; Déchelette J. (1910), app., p. 97 ; Mohen J.P. (1977), p. 257.

2 — *Dépôt*

C'est en 1870, à l'occasion de travaux de drainage dans une terre cultivée, à 100 m à l'Ouest du premier dépôt, qu'une seconde trouvaille plus importante permit de recueillir à 0,80 m de profondeur une masse agglomérée d'un poids de 8,050 kg. Du bloc dissocié, Hahn dénombra 125 pièces, pour la plupart des fragments d'armes et d'outils divers.

Dans son carnet d'inventaire il donne plus de précisions au sujet de cette découverte : "Fouilles entre le bois de Lanoue et le bois de Beauvilliers par Mension le 12 Janvier 1970. La collection Hahn serait ensuite passée entre les mains de M. Vieille, juge de Paix à Luzarches, puis de M. Goupil, qui l'a remise à la Mairie de Chaumontel, commune voisine de Luzarches. Le dépôt est maintenant au Musée de Nemours. Il a été dénombre 85 objets qui représentent un poids total de 3,487 kg.

Analyse des découvertes :

— *Haches* : 12 fragments et 1 entière :

- 1 à 6 haches à talon. Une entière avec rebords importants (L = 160 mm, L1 = 65,7 - l1 = 39,1).
Une autre avec tranchant manquant, décorée d'un motif creux en trident sous le talon (L = 118,9 - l2 = 23).
Un fragment médian avec anneau important et forte nervure sous le talon (L = 65,1). Une hache avec sommet proximal manquant (L = 109,8, l1 = 38,5).
Un fragment de talon et un fragment proximal.
- 5 fragments d'ailerons de haches.
- 1 fragment de tranchant de hache (à talon ?).
Total fragments de haches = 12.

— *Fragments d'épées* : 29 exemplaires.

Les fragments d'épées sont de petites dimensions puisque le plus grand mesure 93 mm de longueur. Nous les avons classés en fonction de leur section et de leur nature.

- Fragments de lames d'épées à section losangique.
. parties médianes = 9 ex.
. parties distales = 1 ex.

- Fragments de lames d'épées à section biconvexe.
. parties médianes = 9 ex.
. parties distales = 2 ex.

- Fragments de lames d'épées nervurées.
. parties médianes = 6 ex.
(dont 2 décorées, l'une de 4 filets incisés de part et d'autre et l'autre de 2).
. partie distale = 1 ex.

- Fragment de lame, indéterminé = 1 ex.

— *Fragments de poigards :* 2 exemplaires.

- 1 fragment de languette arrondie avec deux encoches.
- 1 fragment de languette à perforation centrale.

— *Fragments de fourreaux :* 14 exemplaires.

- 2 fragments médians complets, avec bourrelet central.
- 1 fragment médian partiel.
- 6 fragments de plaques centrales.
- 5 fragments de plaques latérales.

— *Embout à section losangique :* 1 exemplaire (L = 83 mm, l = 14)

— *Embout cylindrique, à sommet pyramidal :* 1 exemplaire (H = 18,4 - $\varnothing_1$ = 33,6 et $\varnothing_2$ = 24,8).

— *Tranchet, sur section de lame d'épée* : 1 exemplaire. (L = 52 mm, l = 30).

— *Fragment de pointe de lance :* 1 exemplaire (Pointe cassée).

— *Tige de bronze, à section losangique* : 1 exemplaire.

— *Anneaux, à section losangique* : 2 fragments.

— *Agrafe :* 1 fragment.

— *Fragments de cylindre de bronze :* 5 exemplaires.

— *Plaques de Bronze nervurés :* 9 exemplaires.

— *Fragment de tôle de bronze, à section en U* :1 fragment.

— *Fragments de barres cylindriques en bronze :* 2 fragments. (dont 2 ex. qui se reconstituent) (∅ = 9 mm).

— *Fragment de tige en bronze, à section circulaire* : 1 fragment.

— *Déchet de fonte* : 1 fragment.

— *Lissoir en pierre dure, noirâtre* : 1 fragment distal, avec perforation centrale.

Nombre total d'objets : 85 exemplaires.

Dans ce dépôt destiné à la refonte, nous avons distingué des fragments d'objets bruts de coulée et des fragments d'objets usagés.

Conservation : Musée de Nemours.

Bibliographie : Hahn (1870), p. 150 ; Chantre E. (1876), p. 84 ; Millescamps et Hahn (1877), p. 150-157 ; Nicaise (1880), p. 807 ; Mortillet P. de (1908), p. 19-21 ; Déchelette J. (1910), app., p. 97 ; Duval P.M. (1961), p. 45 ; Millotte, Cordier, Abauzit (1968), p. 54, n° 160 ; Mohen J.P. (1977), p. 257, doc. p. 119.

Analyses spectographiques : Rennes 3247 à 3266.

95 MAGNY-EN-VEXIN (arr. Pontoise, ch. l. c.)

1 — Hache à talon de type normand, d'allure élancée, sans anneau. Décor en V sous le talon (L1 = 152 mm, L2 = 65, l1 = 14, l2 = 21, l3 = 44, ép. = 27).

Conservation : Musée de Vernon (anc. coll. Poulain et Demante).

Bibliographie : Poulain (1917), p. 356, fig. 1 ; Mohen J.P. (1977), p. 257.

95 MAUDETOUR-EN-VEXIN (arr. Pontoise, c. Magny-en-Vexin)

1 — Hache à talon de type normand, décorée d'une impression cordiforme avec un léger bourrelet médian. Des cannelures sont visibles dans la gorge du talon (L1 = 143 mm, L2 = 65, l1 = 19, l2 = 25, l3 = 55, ép. = 25).

Conservation : Musée de Guiry (n° 580) (anc. coll. Plancouard).

Bibliographie : Mohen J.P. (1977), p. 257.

Analyse spectographique : Rennes n° 3218.

95 MERY-SUR-OISE (arr. Pontoise, c. Taverny)

1 — Pointe de lance à longue douille trouvée dans les dragages de l'Oise à Méry, en 1973 (L1 = 189 mm, L2 = 94, l1 = 41, ∅ = 22).

Conservation : coll. Benne à Taverny.

Bibliographie : inédit.

95 MONTMAGNY (arr. Montmorency, c. Enghien-les-Bains)

1 — Bracelet ouvert à section pleine, ovalaire, avec les extrémités terminées par de légers tampons. Décor formé de séries de traits incisés horizontaux et verticaux, aux extrémités. Trouvé par Laville le 30 mai 1898 à la carrière Tréfols (L = 95 mm, l = 74).

Conservation : M.A.N. (n° 63.134) (anc. coll. Laville à l'Ecole des Mines de Paris).

Bibliographie : Mohen J.P. (1977), p. 257, ill. 299.

95 MONTREUIL-SUR-EPTE (arr. Pontoise, c. Magny-en-Vexin)

Quelques objets campaniformes ont été trouvés comme éléments intrusifs dans l'allée couverte Seine-Oise-Marne :

— Un tesson de gobelet, décoré d'incisions quadrillées dans une bande horizontale. Une perle en cuivre et peut-être une autre perle en bronze ou cuivre. Une armature de flèche perçante à pédoncule et ailerons équarris.

Conservation : anc. coll. de l'Ecole d'Anthropologie de Paris.

Bibliographie : Mortillet A. de (1906) ; Gaudron G. (1953) ; Bailloud G. (1964), p. 347-348, fig. 51, n° 5, 8, 9 et 10.

95 MOURS (arr. Pontoise, c. Beaumont-sur-Oise)

1 — Pointe de lance à ailerons en forme de feuille de saule, draguée dans l'Oise en 1875, près du pont de Mours (L = 187 mm, l1 = 33,7).

Conservation : Musée Vivenel à Compiègne (n° 1846).

Bibliographie : Blanchet J.C. et Lambot B. (1975), p. 41, fig. 25 ;Mohen J.P. (1977), p. 257.

95 NOINTEL (arr. Pontoise, c. Beaumont-sur-Oise)

Un site d'habitat S.O.M. a été fouillé par Serge Pélouard du 1er au 8 Octobre 1969 dans une sablière au nord-ouest de la forêt de Carnelle, à moins d'un kilomètre de la sépulture collective de "La Pierre Turquaise". Le niveau d'accumulation est placé à 0,80 m de profondeur dans les sables ruisselés du Bartonien. Aucune structure d'habitat n'a été mise en évidence et un fort remaniement gallo-romain a été observé. L'outillage en silex se compose de grattoirs, de perçoirs, d'un tranchet et d'une armature de flèche tranchante trapézoïdale. La céramique fragmentée, peu abondante, est typiquement S.O.M.

Conservation : coll. Pélouard S.

Bibliographie : Brézillon M. (1971), p. 322-323.

95 PARMAIN (arr. Pontoise, c. l'Isle-Adam)

Les objets des dragages de l'Oise à Parmain proviennent en grande partie du rachat de la collection Denise par H. Lamarre.

1 — Grande pointe de lance à œillets à la base des ailerons biconvexes. A la hauteur des ailerons, la douille a une section sub-losangique. A la base de la douille on distingue 6 incisions horizontales regroupées. Au niveau des ailerons, les deux parties médianes de la douille sont décorées d'une double rangée de petits points (L1 = 438 mm, L2 = 321, L3 = 117, l1 = 64,5, ∅ = 26 x 24,3). Dragages de l'Oise.

Conservation : M.A.N. (n° 83 903) (anc. coll. Lamarre).

Bibliographie : inédit.

2 — Fragment de pointe de lance à œillets à la base des ailerons biconvexes. La douille est cassée à la base. Au niveau des ailerons, la douille a une section sub-circulaire (L. du fgt = 342 mm, l1 = 57). Dragages de l'Oise.

Conservation : M.A.N. (n° 83 903) (anc. coll. Lamarre).

Bibliographie : inédit.

3 — Fragment de lame d'épée pistilliforme de type atlantique. La fusée et la base de la lame sont cassées. Les ricassos sont crantés et les rebords de la languette et de la garde sont décorées d'incisions latérales (L. du fgt = 304 mm, l. garde = 58). Dragages de l'Oise.

Conservation : M.A.N. (n° 83 903) (anc. coll. Lamarre).

Bibliographie : inédit.

4 — Hache à rebords et à léger bourrelet médian, du type de Bailleul-sur-Thérain (L = 148 mm, l1 = 75, l2 = 30, l3 = 23). Dragages de l'Oise.

Conservation : M.A.N. (n° 83 903) (anc. coll. Lamarre).

Bibliographie : inédit.

5 — Hache à douille armoricaine du type de Tréhou. Dragages de l'Oise (L = 128 mm, l1 = 31 x 38, l2 = 24, l3 = 32).

Conservation : M.A.N. (n° 83 903) (anc. coll. Lamarre).

Bibliographie : inédit.

6 — Hache à douille ronde et à corps de section octogonale. Dragages de l'Oise (L = 103 mm, ∅ = 35, l2 = 24, l3 = 55).

Conservation : M.A.N. (n° 83 903) (anc. coll. Lamarre).

Bibliographie : inédit.

7 — Hache bipenne en cuivre trouvée dans les dragages de l'Oise à Parmain. Elle a une perforation centrale ovalaire (35,3 mm x 16,3). Les tranchants sont écrasés (L = 118 mm, l. des tranchants = 46 et 45, l. au centre = 26, épaisseur au centre = 25,3).

Conservation : M.A.N. (n° 83 903) (anc. coll. Lamarre).

Bibliographie : inédit.

95 PONTOISE (ch. l. dép.)

1 — Deux haches à talon de type breton proviendraient d'un éventuel dépôt dont la condition et l'année de découverte sont mal connues. Elles auraient peut-être été trouvées lors de la construction de la morgue (L1 = 170 mm, L2 = 64, l1 = 26, l2 = 30, l3 = 42, ép. = 28), (L1 = 164 mm, L2 = 64, l1 = 23, l2 = 28, l3 = 45, ép. = 30).

Conservation : Musée de Guiy (coll. Frusca).

Bibliographie : Mohen J.P. (1977), doc. p. 56.

95 PRESLES (arr. Pontoise, c. l'Isle-Adam)

L'allée couverte de Presles, dite de "La Pierre Plate" est placée dans la forêt de l'Isle-Adam. Elle a été fouillée par B. Bottet en 1926-27. Une restauration du monument a été effectuée par la D.R.A. Préhistorique de la Région Parisienne (Brézillon M., 1971, p. 323 et 1973, p. 358). Un réexamen de la céramique a été fait récemment par J. Degros et J. Tarrête (1983). Parmi des formes de céramique typiquement S.O.M., on remarque un vase chalcolithique bitronconique à fort bourrelet horizontal, placé sous le bord et deux vases du Bronze tardif ou du début du premier Age du Fer (écuelle et vase à décor digité sur le haut de la panse et sur le col). Des réoccupations de cette sépulture collective S.O.M. sont donc attestées.

Conservation : Musée de Nemours (anc. coll. Bottet).

Bibliographie : Bottet B. (1928) ; Bailloud G. (1964) ; Brézillon M. (1971), p. 323 et (1973), p. 358 ; Tarrête J. (1983).

95 SAGY (arr. Pontoise, c. Vigny)

1 — J.M. Lardy a découvert, au lieu-dit "Sur Ambrimont", un site néolithique qui a fait l'objet d'une fouille de sauvetage pendant l'automne 1981 par R. Martinez et F. Letterlé (1983). Les structures creusées dans le sol sableux du Lutétien inférieur sont assez fortement érodées. Des fosses et des trous de poteaux sont attribués au Chasséen septentrional (présence de vases-supports et de céramique typique).

L'occupation Seine-Oise-Marne est marquée par une construction et des fosses. La structure d'habitat est constituée de six petites tranchées incluant des poteaux modestes, disposées en deux rangées parallèles, dessinant un carré de 4,50 m de côté environ. Le matériel S.O.M. comprend des fragments de céramique grossière de type "pots de fleurs" et du matériel lithique.

Conservation : dépôt de fouilles du Val d'Oise.

Bibliographie : Martinez R. et Letterlé F. (1983).

2 — Un site de surface a été découvert en décembre 1982 par Roger Martinez et Jean-Marie Lardy, au lieu-dit "Les Culs Froids".

Des fragments de céramique ont été recueillis en surface (vases à cordons digités, décors digités sur les lèvres et à la jonction des cols et des panes, cannelures).

Une épingle a tête sphérique aplatie, presque biconique, est décorée sur la tige de bandes de chevrons incisés, couchés et imbriqués (L = 74 mm, ∅ tête = 4 mm). Le matériel archéologique homogène place les premières découvertes à l'Age du Bronze final et tardif.

Conservation : dépôt de fouilles du Val d'Oise.

Bibliographie : inédit.

95 SAINT-MARTIN-DU-TERTRE (arr. Montmorency, c. Viarmes)

1 — "Allée couverte de la Pierre-turquaise". Parmi le matériel S.O.M., on remarque une perle cylindrique fondue en cuivre rouge.

Conservation : coll. Giraud à Paris.

Bibliographie : Bailloud G. (1964), fig. 51, n° 11, p. 348 ; Mohen J.P. (1977), p. 257.

95 SAINT-OUEN-L'AUMÔNE (arr. Pontoise, ch. l. c.)

1 — Hache à talon, de type breton, trouvée en 1905 au cours de travaux d'assainissement. Le décor est constitué d'un bourrelet médian placé sous le talon (L1 = 172 mm, L2 = 72, l1 = 20, l2 = 30, l3 = 42, ép. = 30).

Conservation : Musée Carnavalet à Paris (n° 160).

Bibliographie : Mohen J.P. (1977), p. 257.

2 — Ciseau à douille sub-rectangulaire, décoré de trois petits bourrelets (L1 = 88 mm, l1 = 18, l2 = 17, l3 = 6).

Conservation : coll. Cabrol.

Bibliographie : Cabrol (1937), p. 372, 373, fig. 3, p. 371 ; Mohen J.P. (1977), p. 257.

95 SANNOIS (arr. Argenteuil, ch. l. c.)

1 — Pointe de lance à douille moyenne (L1 = 138 mm, L2 = 89 mm, L3 = 49, l1 = 32, ∅ = 26).

Conservation : Musée de l'Homme (n° 56.54.45) (anc. coll. Tate, don Russel).

Bibliographie : Mohen J.P. (1977) p. 257.

95 SERAINCOURT (arr. Pontoise, c. Vigny)

1 — Un site de surface de l'Age du Bronze tardif a été trouvé au lieu-dit "Le Fief", par Roger Martinez. La céramique comprend des fragments d'urnes à cordons digités et des décors digités sur le col.

Conservation : dépôt de fouilles du Val d'Oise.

Bibliographie : inventaire dactylographié des prospections, Roger Martinez, 1982.

95 TAVERNY (arr. Montmorency, c. Enghien-les-Bains)

1 — L'oppidum protohistorique de Taverny, aux lieux-dits "Le Camp de César" et "Le Haut-Tertre", a la forme d'un trapèze irrégulier, de 8,75 ha. Cet éperon barré a fait l'objet de fouille récemment (Ducœur G., 1974 et 1978). Les fouilles ont permis de mettre au jour des calages de poteaux, des dallages de pierres et des murets en pierres sèches, qui se rattacheraient surtout à l'occupation de La Tène finale. Quelques éléments céramiques appartiennent à l'Age du Bronze final et au début du premier Age du Fer.

Conservation : dépôt de la J.P.G.F.

Bibliographie : Ducœur G. (1974), p. 14-19 et (1978), p. 23-34.

95 THÉMÉRICOURT (arr. Pontoise, c. Vigny)

1 — Présence d'une station chalcolithique de surface de type Gord, au lieu-dit "Le Bois du Huanville". Un abondant matériel lithique et de la céramique grossière à fond plat, ont été recueillis (vase à languette).

Conservation : dépôt de fouilles du Val d'Oise.

Bibliographie : inédit.

95 VÉTHEUIL (arr. Pontoise, c. Magny-en-Vexin)

1 — Hache à douille armoricaine du type de Tréhou, trouvée lors des dragages de la Seine près des rives du village (L = 128 mm, l1 = 39, l2 = 34 x 37).

Conservation : coll. J.P. Martin.

Bibliographie : inédit.

95 VEXIN (ouest du Vexin français)

1 — Hache à talon naissant, possédant un léger bourrelet médian placé sous le talon. Le tranchant est large (L1 = 164 mm, L2 = 76, l1 = 26, l2 = 32, l3 = 78, ép. = 29).

Conservation : Musée de Guiry (n° C.V. 1478).

Bibliographie : inédit.

Analyse spectographique : Rennes 3216.

2 — Hache plate en cuivre à bords légèrement convexes, avec sommet et tranchant assez étroits. La section est subquadrangulaire. Objet probablement trouvé en surface dans les labours (L = 128 mm, l1 = 24, l2 = 34, l3 = 39, ép. = 11).

Conservation : Musée de Guiry.

Bibliographie : inédit.

Analyse spectographique : Rennes 3214.

95 WY-DIT-JOLI-VILLAGE (arr. Pontoise, c. Magny-en-Vexin)

1 — Pointe de lance.

Conservation : inconnue.

Bibliographie : Perrier du Carne (1894), p. 105 ; Mortillet P. de (1908), p. 18.

REPARTITION DES SITES PAR ARRONDISSEMENTS ET CANTONS
Département du Val d'Oise

ARRONDISSEMENT	CANTON	COMMUNE	LIEU-DIT
ARGENTEUIL	Argenteuil	Argenteuil	dragages de la Seine
		Sannois	
MONTMORENCY	Gonesse	Gonesse	"La Fosse-aux-Larrons"
		Louvres	"Au-dessus du Montoir de Fontenay"
	Enghein-les-Bains	Montmagny	La carrière Tréfois"
		Taverny	"Le Camp de César"
	Luzarches	Luzarches	"Le Bois de Lanoue"
	Viarmes	Saint-Martin-du-Tertre	"La Pierre Turquaise"
		Asnières-sur-Oise	"l'Ecluse"
PONTOISE	Beaumont-sur-Oise	Beaumont-sur-Oise	dragages de l'Oise
		Mours	"La Nouvelle Ecluse"
		Nointel	dragages de l'Oise
	L'Isle-Adam	L'Isle-Adam	"La Pierre Plate"
			dragages de l'Oise
		Parmain	dragages de l'Oise
		Presle	"Forêt de Carnelle"
	Magny-en-Vexin	Banthelu	"Le Vieux Cimetière"
		Chérence	"La Remise des Cotes"
		Magny-en-Vexin	
		Maudetour	
		Montreuil-sur-Epte	
		Vétheuil	dragages de l'Oise
		Wy-Dit-Joli-Village	
	Marines	Epiais-Rhus	"Le Bois des Menues Terres"
	Saint-Ouen-L'Aumône	Saint-Ouen-L'Aumône	
	Taverny	Méry-sur-Oise	dragages de l'Oise
	Vigny	Ableiges	
		Guiry-en-Vexin	"Les Terres Noires"
			"La Ferme Duport"
		Longuesse	"Le Fond de la Gâtine"
			"Le Bois d'Huanville"
			"La Fosse d'Eragny"
		Sagy	"Sur Ambrimont"
			"Les Culs Froids"
		Seraincourt	"Le Fief"
		Théméricourt	"Le Bois du Huanville"

INDEX DES AUTEURS

ABAUZIT P., 228, 234, 269, 316, 366.
ABELS B., 130, 135.
ABERCOMBRY J., 78, 140, 190.
AGACHE R., 8, 9, 10, 20, 28, 29, 57, 64, 69, 70, 83, 108, 120, 121, 122, 123, 198, 204, 206, 210, 211, 215, 220, 330, 350, 351, 372, 421.
ALDEGHI (col.), 156.
ALENUS-LECERF J., 223, 411.
ALMAGRO-GORBEA, 317.
ANCIEN A.M., 350, 351, 352.
ANDRIEUX P., 184, 332.
ANSART C., 18.
ANSART J., 18.
ARCELIN C., 386, 400.
ARNAL J. (Dr.), 47, 93, 101, 105, 110, 117.
ARNAL G.B., 112.
ASHBEE P., 197, 216.
AUDOUZE F., 30, 57, 159, 198, 204, 205, 207, 208, 209, 210, 228, 249, 257, 259, 267, 269, 306, 314, 367, 419, 420.
AULT DU MESNIL (d'), 18.

BAILLOUD G., 32, 33, 35, 36, 42, 43, 47, 56, 60, 63, 65, 67, 68, 69, 76, 82, 83, 86, 87, 88, 90, 94, 101, 105, 106, 108, 112, 117, 121, 122, 125, 126, 147, 187, 188, 192, 355.
BAKELS C.C., 104, 360.
BAKKER J.J., 359.
BARBIER A., 42, 327, 328, 336, 428.
BARDOU, 260.
BARRUOL G., 375.
BATTIER W., 16.
BAUDET P., 14, 19, 347.
BAUDON A., 18, 19, 121, 349, 371.
BAUDON T., 19, 384, 392.
BAUMANN F., 55.
BAYARD D., 421.
BEAUVAL (col.), 13.
BECKER, 40.
BECRET Mme, 135.
BEECHING A., 112, 349.
BEEX G., 97, 114.
BEJOT (col.), 131.
BELGRAND, 121.
BENDER B., 85.
BERSON (col.), 163, 165.
BERTHOUIN F., 68.
BERTIN J., 24.
BILL J., 113, 125, 126, 132, 133, 135, 136, 143, 151.
BINFORD (L.R.), 22.
BLANCHET J.C., 5, 33, 34, 36, 38, 40, 43, 47, 48, 50, 51, 53, 59, 64, 66, 67, 68, 69, 84, 93, 101, 102, 103, 116, 122, 130, 132, 133, 136, 137, 138, 139, 140, 142, 148, 156, 158, 164, 170, 172, 174, 175, 179, 182, 183, 184, 187, 188, 190, 198, 199, 204, 207, 208, 213, 215, 219, 226, 232, 234, 244, 247, 257, 259, 261, 265, 276, 279, 298, 303, 310, 316, 318, 319, 320, 321, 322, 323, 329, 333, 338, 341, 347, 352, 356, 357, 358, 362, 366, 368, 374, 377, 381, 383, 385, 386, 387, 392, 394, 395, 396, 397, 398, 399, 400, 401, 402, 403, 408, 420, 421, 422, 431, 432.
BLIECK G., 434.
BOCKSBERGER O.J., 48.
BOCQUET A., 69, 125, 228, 332, 422.
BONNAMOUR L., 125, 192, 228, 232, 234, 310, 323, 370.
BONTILLOT J., 192, 345, 372, 433.
BORDES F., 23, 29.
BOSCH-GIMPERA, 36.
BOSTEAUX M., 135.
BOTTET B., 106, 108.
BOUCHAIN P., 137, 208, 352.
BOUCHER DE PERTHES J., 29, 122.
BOUDET R., 184.
BOULET G., 26.
BOULET P., 18, 26.
BOURDIER F., 29.
BOUREUX M., 20, 32, 87, 198, 203, 204, 205, 207, 208, 209, 215, 327, 329, 347, 349, 350, 371, 372.
BOURHIS J.R., 113, 136, 181, 182, 228.
BOUTANQUOI O., 19, 122, 123.
BOUVIER (M.), (col.), 406.
BOUYSSONIE, 260.
BRAIDWOOD, 22.
BRAILSFORD, 254.
BRÉART B., 103, 104, 105, 108, 120, 198, 204, 205, 209, 210, 215.
BREUIL A., 17.
BREUIL abbé H., 5, 16, 17, 18, 26, 123, 126, 127, 129, 130, 133, 134, 151, 154, 155, 156, 157, 159, 160, 162, 164, 165, 166, 167, 169, 170, 171, 172, 174, 175, 177, 179, 232, 233, 234, 236, 237, 238, 244, 247, 249, 251, 254, 256, 257, 273, 279, 286, 290, 296, 298, 299, 301, 306, 316, 324, 347, 359, 362, 363, 367, 372, 378, 380, 381, 383, 384, 385, 406.
BREUIL J., 57.
BRÉZILLON M., 192, 202, 345, 433.
BRIARD J., 24, 64, 101, 112, 113, 116, 117, 125, 126, 128, 130, 134, 147, 150, 151, 154, 156, 162, 168, 170, 175, 178, 180, 181, 182, 188, 190, 192, 212, 217, 226, 228, 231, 232, 234, 237, 249, 251, 252, 254, 256, 282, 298, 300, 301, 302, 303, 304, 306, 308, 314, 318, 366, 370, 376, 378, 380, 392, 427.
BRISSON A., 43, 68, 212, 326, 372, 376, 377, 384, 433.
BRUN P., 210, 215, 355, 413, 421.
BRUNAUX J.L., 148, 420, 430, 431.
BURGESS C., 78, 142, 150, 170, 188, 190, 191, 192, 215, 216, 224, 225, 254, 300, 301, 313, 366.
BURNEZ C., 47, 66, 69.
BUTLER J., 128, 134, 170.
BUCHSENSCHUTZ O., 338, 352, 433.
CAHEN D., 32, 36, 47, 70, 72.
CAMBRY J., 14.
CASE H., 78, 91, 96.
CASTILLO (del), 76.
CAUCHEMÉ V., 16, 158, 318, 361, 387.
CÉPÈDE C., 202.
CHANG, 22.
CHANTRE E., 22, 24, 125, 164, 244, 294.
CHAPLAIN-DUPARC, 79.
CHARDENOUX M.B., 130, 135.
CHARVET (Mr.), 316.
CHAUVENET G. de (col.), 133, 172, 234.
CHAUVET G., 254, 301, 306, 382.
CHERTIER B., 25, 125, 208, 222, 327, 330, 334, 345, 349, 371, 372, 373, 374, 377, 422, 433.
CHEVALLIER R., 20, 26, 175, 310, 311, 316, 327, 329, 330, 347, 359, 364, 381, 382.
CHILDE G., 27, 35, 78.
CHORON J.B., 16.
CLARKE D.L., 22, 23, 76, 78, 79, 86, 91, 96.
CLERAMBAULT (col.), 164.
CLEUZIOU S., 22.
CLOTTES J., 125.
COCHET (abbé), 16.
COFFYN A., 76, 125, 134, 164, 254, 298, 301, 382, 386.
COGHLAN H.H., 425.
COGNÉ Y., 121, 125.
COIFFARD P., 43, 60, 63, 65, 67, 68, 117, 126, 187, 188, 192.
COLBERT, 14.
COLES J.M., 302.
COMBIER J., 126, 267, 273.
COMMONT V., 29, 30.
CONSTANTIN C., 20, 32, 89, 92, 97, 409.
COOMBS D., 346.
COQUANT (col.), 308.
CORDIER G., 68, 125, 128, 148, 150, 158, 164, 175, 182, 188, 228, 234, 301, 316, 345, 366.
CORNEJO A., 386.
COSTA DE BEAUREGARD O., 181.
COSTANTINI G., 125.
COUDART A., 20, 349.
COULON abbé G., 36, 62, 70.
COUPPÉ J., 82, 219.
COUREN J.P., 332.
COURTIN J., 125, 212, 360.
COURTOIS J.C., 130, 135, 228, 249, 261, 269, 306, 314, 367.
COUSIN L., 16, 202.
COUTIL L., 130, 132, 158, 170, 188, 234, 269.
COWEN J.D., 150, 254, 256, 257, 300, 301, 310, 370, 406.

DANIEL R., (col.), 403, 408.
DAUGAS J.P., 125, 374.
DECARPIGNY (col.), 255.

DÉCHELETTE J., 22, 24, 25, 26, 125, 126, 147, 170, 179, 249, 265, 296, 298, 316, 364, 378, 381.
DECORMEILLE A., 68, 136, 182, 183, 318, 319, 320, 321, 322, 323, 356, 374, 377, 392, 394, 396, 398, 402, 420, 431.
DEGENNE M., 50.
DEGROS J., 55, 117, 433.
DEHN R., 25, 327, 345.
DELAMBRE L., 201, 213.
DELETANG H., 170.
DELSAUX M.A., 38.
DELVINCOURT (Mr.), 19, 130, 378.
DEMANGEON A., 9.
DEMOLON P., 34, 87, 122, 430.
DEMOULE J.P., 20, 22, 207, 398, 421.
DENOYELLE L., 19, 130, 148, 203, 216.
DESCHAMPS, 294.
DESITTERE M., 223, 396, 411, 429.
DESMAISON H., 408.
DESMAZIÈRES O., 175.
DEUDON P., 296, 297.
DHARVENT, 296.
DIMPRE (col.), 162.
DOIZE R.L., 5, 18, 26, 170, 273, 302, 304, 404.
DUBOULOZ J., 314, 327, 328, 342, 348, 350.
DUBUS, 301, 306.
DUMONT (col.), 152.
DUNNING G.C., 139, 140.
DUPONT (Mr.), 226.
DURVIN P., 20, 57, 154, 181, 184, 342, 358, 413, 420, 430, 431.
DUTERTRE A.P., 16, 80, 140.
DUVAL A., 50, 228, 316, 387, 388, 389, 404, 426, 433.
DUVAL P.M., 254, 260.

EGGER H., 223.
EIBNER C., 330.
ÉLUÈRE C., 228, 303, 316, 318, 370, 387, 411, 426.
EOGAN G., 181, 302, 411.
ERTLÉ R., 20, 121, 203, 204, 208, 209, 210, 214, 350, 352.
EVANS J., 14, 16, 128, 130, 151, 159, 161, 162, 254, 286.

FAGNART J.P., 30, 70, 83, 92, 108, 120, 209, 215.
FAVRET (abbé), 18.
FÉLIX R., 20, 86, 87, 94, 296, 297.
FÉMOLANT J.M., 50, 138, 257.
FIRMIN G., 414, 423, 427.
FITTE P., 29, 38, 50, 53, 64, 69, 398, 403, 408.
FLEURY E., 14, 324, 347, 378.
FLOUEST J.C., 398, 411, 412.
FORBES, 425.
FOSSÉ-DARCOSSE, 164.
FOSSIER R., 359.
FOUJU G., 50, 69, 108, 403, 408.
FOURNIER C., 421.
FOURNIER J.J., 398, 421.
FOURNIER-SARLOVÈZE (Mr.), 279.
FOX C., 282, 303.
FRANQUEVILLE A. de, 232.
FREIDIN N., 273, 377, 408, 433.
FRUGIER G., 184.

GACHINA J., 93.
GALLAY A., 48, 112.
GALLAY C., 126.
GALLAY G., 93, 112, 132.
GASCO J., 384.
GAUCHER G., 5, 20, 23, 38, 54, 55, 94, 132, 150, 159, 162, 172, 175, 184, 188, 191, 211, 226, 228, 231, 232, 236, 237, 257, 282, 300, 314, 323, 324, 345, 346, 355, 360, 362, 366, 367, 380, 382, 413.
GAUTIER M., 101, 115, 213.
GEHENNE, 158.
GEORGE J., 254, 301, 306, 382.
GERARD M., 65.
GERHARDT K., 85, 88, 117.
GERLOFF S., 132.
GERMOND G., 170.
GERSBACH E., 221, 327.
GESLIN M., 65, 68.
GIBSON A., 85, 114, 117, 141.
GIMBUTAS M., 212.
GIOT P.R., 113, 121, 125.
GIRARD C., 55, 106.
GLASBERGEN W., 75, 76, 77, 114, 139, 143, 216.
GOMEZ J., 47, 48, 67, 95, 102, 113, 115, 116, 117, 125, 143, 192, 298, 326, 376, 382, 384, 386, 425.
GOUGE P., 117.
GOUPIL E., 241.
GOURY (col.), 179, 267.
GOY P. de, 301.
GRAVES L., 14, 249, 318, 346, 404.
GREENWELL (col.), 286, 324, 362.
GRENIER (dom), 13, 164, 346.
GRUET M., 128.
GUERIN F., 142.
GUERIN R., 14.
GUFFROY J., 433.
GUILAINE J., 76, 95, 113, 125, 181, 261, 360, 384.
GUILLAUME J.P., 433.
GUILLAUMET, 433.
GUILLEMOT E., 249.

HABELT Dr., 247.
HAHN A., 241.
HAIGNERÉ abbé D., 16.
HAMY Dr. E.T., 16, 79, 85, 202, 211.
HANTUTE G., 86, 94.
HARBISON P., 128, 132, 133, 150, 212.
HARRISON R.J., 76, 77.
HARTMAN (Prof.), 426.
HATT J.J., 25, 26, 125, 126, 212, 221, 222, 223, 224, 225, 226, 241, 326, 332, 368, 372, 375, 377, 384, 402, 429, 430, 432, 433, 434.
HAWKES C.F.C., 26, 35, 168, 178, 179, 190, 216, 225, 247, 310, 384.
HAYEN H., 425.
HEINZELIN J. de, 29.
HÉMERY M., 19, 57, 198, 199, 216, 219, 326, 343, 344, 346, 347, 356, 387, 406.
HENAULT M., 382.
HENCKEN H., 261, 300, 316.
HENDSHALL A.S., 132.
HERMANN F.R., 190, 216, 306, 328, 330.
HEYMANS H., 114.
HINGST H., 425.
HINOUT J., 30, 363, 365, 408, 409.
HODGES H.W.M., 232, 302.
HOGSTROM A., 55, 108.
HOLSTE F., 172, 326.
HOREMANS J., 208.
HOUBIGANT A.G., 14, 15, 122.
HURTRELLE J., 34, 82, 87, 122, 141, 430.
HUYSECOM E., 38, 43, 68, 70, 77, 88.

ILETT M., 207, 398, 421.
ITTEN M., 122.

JACOB-FRIESEN G., 175, 302, 316, 370.
JAMAGNE M., 29.
JOCKENHÖVEL A., 20, 189, 190, 216, 224, 247, 254, 290, 302, 304, 306, 366, 367, 386.
JOFFROY R., 376, 387.
JOLY (abbé), 228.
JORRAND C., 357.
JORSSEN M., 20, 351.
JOULLIÉ H., 20, 203, 209, 347, 408.
JOURNA R., 352, 357.
JOUSSAUME R., 47, 67, 77, 92, 95, 113, 114, 143.
JOUVE A., 427.
JOUVE M., 17, 265, 273, 274, 330, 342, 430.
JUNGHANS S., 125.

KAPPS R., 86.
KIMMIG W., 20, 25, 26, 222, 267, 269, 273, 327, 328, 330, 340.
KINNES J., 101, 116.
KLEEMAN O., 247.
KNOLL H., 39.
KOSSACK G., 375, 413, 430, 432, 434.
KOSTER C., 85, 117.
KRAFT, 232.
KROMER K., 302, 387.

L'HELGOUACH J., 76, 77, 90, 95, 96, 97, 114, 116, 214, 217.
LAET S.J. de, 35, 36, 47, 70, 72, 97, 214, 223.
LALANNE, 121.
LAMARRE H., 228, 367.
LAMARRE (col.), 178.
LAMBERT M., 112.
LAMBOT B., 21, 30, 40, 43, 47, 48, 49, 51, 57, 58, 59, 60, 62, 64, 65, 67, 92, 102, 103, 121, 122, 123, 130, 137, 138, 139, 140, 142, 148, 156, 158, 164, 170, 172, 174, 175, 187, 188, 190, 261, 314, 315, 316, 332, 333, 336, 337, 338, 339, 340, 341, 342, 347, 352, 353, 355, 360, 370, 371, 372, 374, 381, 382, 385, 386, 387, 388, 398, 401, 402, 404, 420, 422.
LANTING J.N., 75, 76, 77, 78, 83, 89, 90, 95, 114.
LARDY J.M., 50, 53, 427, 428.
LARROQUE J.M., 39.
LASSERRE M., 409.

LAURENT S., 385, 386.
LAUX F., 162, 170.
LE ROUX, C.T., 64, 66, 96, 101, 115, 122, 213.
LEBOLLOCH A.M., 34.
LECERF Y., 101, 115, 212, 213.
LECHEVALLIER C., 85.
LECLERC J., 55.
LECORNEC, 217.
LEDICTE-DUFLOS, 346.
LEDUQUE A., 360.
LEFEVRE A., 29.
LEJEUNE E., 202.
LÉMAN P., 54, 380, 394, 421.
LÉMAN-DELERIVE G., 298.
LEPAGE L., 151, 208, 381.
LEROI-GOURHAN A., 65, 360.
LETTERLÉ F., 36, 37, 168, 184, 185, 186, 188, 238.
LICHARDUS J., 42.
LICHARDUS-ITTEN M., 35, 36.
LOBJOIS G., 20, 126, 128, 154, 162, 164, 180, 205, 328, 329, 348, 350, 351, 352, 359, 361, 385.
LOMBARDO J.L., 43, 53, 68, 84, 93, 104, 139, 385.
LONGWORTH, 184.
LOUIS M., 375, 384.

MACHOIRE (Dr.), 83.
MADDIN R., 425.
MAGNY M., 427.
MALLET (Vve) (col.), 279, 301, 362, 363.
MALLET N., 60, 64, 69.
MANTEL E., 53.
MARECHAL J.R., 425.
MARICOURT T. de, 14.
MARIËN M.E., 223, 254, 301, 304, 306, 332, 334, 370, 375, 398.
MARIETTE H., 16, 69, 70, 76, 79, 80, 81, 82, 90, 92, 94, 95, 139, 140, 427.
MAROLLE C., 21, 36, 41, 44, 84, 85, 90, 95, 105, 110, 117, 121, 122, 139, 331, 332, 355.
MARQUIS P., 69, 234.
MARTIN P., 85, 91.
MARTINEZ R., 33, 34, 36, 37, 43, 53, 68, 83, 90, 103, 105, 139, 168, 237, 238, 398, 409, 421.
MASSET C., 37, 38, 42, 44, 55, 56, 64, 94.
MATHIEU R., 157, 170.
MATHIEU C., 29.
MAUDUIT J., 106.
MAYART T., 385.
MEHRART G. von, 387.
MEIER-ARENDT W., 133, 142.
MENIEL P., 33, 65, 338, 360, 361, 422.
MENSION (Mr.), 241.
MILLESCAMPS, 241.
MILLOTE J.P., 22, 125, 126, 130, 134, 135, 143, 179, 184, 212, 228, 231, 232, 234, 236, 247, 261, 267, 269, 273, 301, 303, 304, 316, 327, 328, 362, 366, 367, 376, 381, 383, 387, 400.
MILN J., 116.
MILOJCIC W., 375.
MITTARD P.H., 53.
MOBERG C.A., 22.
MODDERMAN R., 32.
MOHEN J.P., 5, 17, 21, 38, 47, 94, 121, 126, 132, 133, 134, 135, 136, 148, 150, 154, 156, 157, 158, 159, 162, 168, 170, 172, 174, 175, 179, 180, 182, 183, 188, 190, 211, 220, 225, 226, 228, 231, 232, 234, 236, 237, 252, 254, 256, 257, 260, 262, 282, 294, 296, 298, 300, 301, 303, 304, 310, 314, 316, 317, 318, 319, 320, 321, 322, 323, 324, 345, 346, 360, 361, 363, 366, 367, 368, 369, 370, 373, 376, 378, 380, 381, 382, 386, 387, 425, 426, 429, 433.
MONGEZ Chanoine A., 13, 310, 382, 404, 406.
MONTELIUS O., 24, 302, 308, 373.
MOOK W.G., 114.
MORDANT C., 24, 42, 56, 64, 94, 125, 150, 188, 192, 208, 212, 228, 237, 326, 345, 372, 433.
MORDANT D., 24, 56, 64, 192, 208, 212, 237, 326, 345, 372, 433.
MOREAU F., 93, 94, 122, 164, 237.
MOREL (col.), 260.
MORIO DE L'ISLE, 17.
MORTILLET de (col.), 159.
MORTILLET A. de, 22, 24, 65, 108, 234.
MORTILLET G. de, 17, 22, 24, 122, 125.
MOUTON P., 310.
MUHLY J., 425.
MÜLLER-KARPE H., 25, 26, 221, 222, 226, 241, 269, 302, 308, 310, 327, 345, 380, 382, 387, 413, 419, 433.
MUNAUT A.V., 409.

NAPOLEON III, 16, 17, 247, 251, 265, 274, 314, 328, 388.
NAUTIER (col.), 26.
NICOLARDOT J.P., 125, 184, 192, 228, 236, 282, 362.
NICOLAS A., 179, 228.
NIETHAMMER Gal, 20.
NOUEL, 175.
NOUGIER L.R., 47, 351.

O'CONNOR B., 359, 411.
O'RIORDAIN S.P., 133, 134, 142.
OAKLEY K.P., 216.
ONNÉE Y., 254.
OPITRESCO-DODD A., 316, 362, 381, 383, 387, 388.

PANNELIER (Mr.), 13.
PARENT R., 47, 53, 93, 122, 123, 316, 328, 347, 351.
PARIS J., 433.
PARIS R., 387.
PATTE E., 234, 257, 259.
PAUTREAU J.P., 47, 66, 67, 69, 70, 95, 96, 102, 113, 116, 125, 143, 376.
PEEK J., 108, 241.
PEIGNÉ-DELACOURT, 19, 247.
PELOUARD S., 36.
PERON H., 150, 234.
PERRIN M., 400.
PESCHECK, 306.
PETIT M., 33.
PÉTREQUIN A.M., 48, 85, 113.
PÉTREQUIN P., 35, 36, 37, 48, 56, 85, 113, 117, 122, 125, 126, 143, 222, 327, 332, 334, 336, 355, 370, 374, 422, 428.
PHILIPPE abbé J., 126, 192, 323, 384.
PICARD C., 346.
PIETTE J., 372.
PIGGOT S., 35, 78.
PILLOY J., 14, 249, 254, 282, 286, 308, 347, 382.
PININGRE J.F., 12, 20, 35, 36, 54, 56, 61, 62, 70, 82, 143, 206, 355, 394, 396, 421, 429.
PIROUTET, 212.
PLAT-TAINTURIER (Mme), 21.
PLATEAUX M., 314, 327, 328, 342, 348, 350.
PLEINER R., 425.
PLESSIER L., 19. 55, 122, 277, 279, 301, 308, 370.
POIRIER Frères, 19.
POMMEPUY C., 196, 204, 205, 209, 210, 214, 215, 421.
PONTHIEUX N., 104, 356.
POUILLET C., 26.
POUILLET M., 26.
POULAIN-JOSIEN T., 30, 42, 65, 219, 423.
PRADES H., 47, 93, 101.
PRAMPART C., 228.
PRAMPART J.Y., 24, 237.
PREVOST (dom), 21.

QUATREVILLE A., 372.
QUENNEHEN (col.), 127.
QUÉNEL C., 19, 50, 56, 57, 294, 382.

RAFTERY B., 411.
REBOUL R., 303, 304.
REINECKE P., 24, 25, 26, 125, 221, 222, 257.
REUTLINGEN B., 247.
RICHTER I., 304, 327.
RIGAUX (col.), 316.
RIGAUX H., 54.
RIHOVSKY J., 302.
RIQUET J., 76.
RIQUET Dr. R., 38, 39, 88, 301.
ROBERT Y., 226, 237, 323, 355, 366, 367.
ROBERT J.L., 139.
ROBERT P., 116.
ROOSENS H., 97.
ROUCY A. de, 16, 324, 385.
ROUDIL J.L., 112, 125, 212.
ROUPIE R., 93.
ROUSSOT-LARROQUE J., 47, 48, 64, 65, 66, 67, 112, 125.
ROUX J., 42, 219.
ROWLANDS M.J., 154, 158, 162, 170, 172, 175, 188, 189, 384.
ROWLET, 112.
ROY J., 90.
ROZOY Dr. J.G., 21, 30, 53, 59, 62, 64, 330, 404.
RUOFF U., 222.
RUOFF H., 25.
RYCHNER V., 221, 222, 223, 269, 306, 327, 328, 330, 333, 334, 338, 340, 345, 348.

SANDARS N.K., 25, 35, 175, 232, 368, 384.
SANGMEISTER E., 76, 85, 117, 143.
SAUTER M., 347.
SAUVAGE, 16.
SAUVAGE J., 428.
SCHAEFFER P., 261.
SCHAEFFER C.F.A., 147, 179, 267.
SCHAUER P., 158, 175, 188, 226, 247, 257, 301, 367.
SCHNAPP A., 22.
SCHWAB H., 400.
SEILLIER C., 16.
SERONIE-VIVIEN M.R., 373, 374.
SERRA-RAFOLS, 36.
SHENNAN S., 78.
SHEPARD A.O., 373.
SIMON P., 55, 108.
SIMONIN D., 90.
SMITH J., 114, 139, 141, 190, 254.
SMOLLA G., 20, 290, 302, 304.
SOUDSKY B., 20, 32, 34, 35, 36, 421.
SOULIER P., 400, 421.
SOULIER R., 212.
SPROCKHOFF E., 304, 387.
STEAD I.M., 398, 411, 412.
STEMMERMANN, 306.
STIEBER A., 37.
STRAHM C., 48, 122.
SUDHOLZ G., 162, 170.
SUNDWALL J., 388.

TABORIN Y., 106.
TACYENBERG K., 303.
TAFFANEL O., 375, 384.
TALON M., 102, 333, 392, 395, 397, 398, 399, 400, 401, 420.
TARRÊTE J., 55, 56, 93, 94, 103, 106, 107, 108, 110, 111, 112, 116, 117, 215, 241, 400, 421, 433.
TAYLOR J., 411.
TERMINET (Mr.), 294.
TERNINCK A., 14, 164, 294.
THÉVENIN A., 116.
THÉVENOT J.P., 37, 48.
THIOT L., 19, 150, 234.
TORBRÜGGE W., 180, 190.
TOUPET C., 36, 40, 68, 409, 410, 413, 429.
TRAULLE H.J., 346.
TREINEN-CLAUSTRE F., 76.
TRENARD Y., 381.
TRIGGER, 22.
TRUMP B.A., 170.
TUFFREAU A., 29, 30, 351, 352.
TYLECOTE R.F., 136, 425.

URLACHER J.P., 355, 422.

VAILLANT J., 70, 83, 92.
VAN DER WAALS J.D., 75, 76, 77, 78, 83, 89, 90, 95.
VAN IMPE L., 114, 115, 411.
VAN ROBAIS A. (col.), 14, 127, 159, 160, 162, 164, 168, 346.
VAQUER J., 113.
VARAINE C., 85, 90, 97.
VARIN A., 19, 292, 294, 301.
VASY, 267.
VAUVILLÉ O., 265.
VERMEERSCH D., 430.
VERMEERSCH E., 430.
VERMEERSCH P.M., 114, 409, 426.
VERNET J.J., 385.
VERET D., 43.
VERRON G., 23, 85, 88, 89, 90, 93, 113, 118, 125, 128, 130, 134, 150, 151, 156, 162, 168, 170, 188, 220, 234, 249, 282, 302, 303, 314, 370, 376, 380.
VIEAU M., 188.
VIEILLE (Mr.), 241.
VIGNARD M., 135.
VILLES A., 43, 68, 144, 208, 349, 371.
VIOLLET-LE-DUC, 16, 17, 261, 265, 273, 323, 358, 361.
VLAEMINCK Dr. J., 36, 62, 70.
VOGT E., 222, 327.
VUAILLAT D., 308, 355, 376, 380, 381, 382, 392, 398, 406, 413, 422.

WAMSER, 430, 432.
WARMENBOL E., 334.
WATERBOLK H.T., 22, 23.
WATTE J.P., 36, 85, 123.
WATTELET, 14, 310, 347.
WATTELET A., 294, 378, 434.
WERNER-LEQUEUX B., 20.
WHALLON, 23.
WHEELER T.S., 425.
WHILHELMI K., 372.
WOILLEZ E., 14, 247, 249.
WOIMANT G.P., 38, 43, 68.
WORSFORD, 254.
WYS R., 273.

ZUMSTEIN H., 125, 126, 130, 175, 232, 269, 327.

INDEX GÉOGRAPHIQUE

ABBEVILLE, environs d' (Somme), 13, 29, 122, 124, 126, 127, 128, 145, 146, 151, 152, 153, 159, 172, 175, 188, 193, 194, 196, 226, 238, 310, 312, 313, 366, 368, 379, 380, 382, 406, 435 ; "Ecole de Natation" 232-233 ; "Mautort" 309, 346, 354, 371, 381.
ABILLY "Petit Paulmy" (Indre et Loire), 68.
ABLEIGES (Val d'Oise), 105-119.
ABLON (Val de Marne), 135, 156.
ACY-ROMANCE (Ardennes), 353, 354, 371.
AGEN habitat d' (Lot et Garonne), 376.
AILLEVANS, dolmen d' (Haute-Saône), 143.
AILLY-SUR-SOMME (Somme), 151, 155, 194, 273.
ALBERT (Somme), 255, 256, 258, 275.
ALGOLSHEIM (Haut-Rhin), 269.
ALISE SAINTE-REINE (Côte d'Or), 136, 310.
ALLAINES (Somme), 151, 155, 194.
ALLENZ, 396.
ALLONVILLE (Somme), 372.
ALPENQUAI (Suisse), 222.
AMBLETEUSE (Pas-de-Calais), 325.
AMESBURY, WILTS (Grande Bretagne), 79.
AMIENS (environs) (Somme), 31, 122, 128, 131, 136, 146, 151, 152, 155, 156, 166, 168, 169, 172, 173, 175, 176, 177, 178, 179, 180, 194, 195, 196, 234, 235, 236, 237, 238, 239, 255, 256, 257, 258, 259, 275, 299, 309, 313, 324, 362, 363, 379, 381, 383, 384, 385, 386, 387, 388, 389, 435, 436.
AMIENS (Somme), "Les Corps Nus" 316 ; "Faubourg de Ham" 313 ; "Hameau d'Etouvie" 30 ; La Madeleine au Lait" 298, 396, 398, 401, 402, 421, 430, 436 ; "Le Plainseau" 256, 279, 280, 281, 282, 283, 290, 298, 299, 300, 301, 302, 303, 304, 305, 306, 310, 321, 322, 324, 325, 360, 362, 369, 370, 373, 381, 392 ; "Saint-Acheul" 29, 298, 380, 435.
AMIENS, Saint Roch, 254, 282, 284, 298, 300, 301, 302, 303, 304, 305, 306, 325, 360, 369, 370, 373.
AMIENS, Montières (Oise), 235, 238, 255 ; environs 124, 156, 232, 300, 307 ; "Ferme de Grâce" 29.
ANCENIS (dragages de la Loire) (Loire Atlantique), 95.
ANDELYS (les) (Eure), 234, 368.
ANGERVILLE (Essonne), 184.
ANNECY (Haute-Savoie), 134.
ANVIN (Pas-de-Calais), 359.
ANZIN (Nord), 228, 230, 231, 238, 366, 369.
ARBOT (Haute-Marne), 151.
ARCACHON (Gironde), 376.
ARCY-SAINTE-RESTITUE (Aisne), 121, 123, 124, 156, 162, 193, 195.
ARDLEIGH, Wessex (Grande Bretagne), 191.
AREMBERG (Nord), v. Wallers.
ARESTE LONGUE, 261.
ARGAR (Espagne), 134.
ARGENTEUIL (Val d'Oise), 38, 56, 93, 94, 106, 184, 191, 275 ; allée couverte 111, 112, 116, 143, 144 ; "Usine Vivez" 47, 101, 106, 107, 110, 111, 112, 116, 117, 119.
ARGENTRÉ la Bouttefougère (Mayenne), 214.
ARMANCOURT (Oise), 175, 176, 178, 183, 190, 196, 255, 261, 264, 275, 325, 359, 362, 406 ; "Dragages de l'Oise" 1, 174, 308, 316, 317.
ARMENTIÈRES (Nord), 133, 136, 146.
ARMOY, Antrim (Grande Bretagne), 151.
ARRY (Somme), 172, 234, 238, 379, 435.
ARVILLERS (Somme), 122, 124.
ASLONNES "Camp Allaric" (Vienne), 67, 70, 113, 376.
ASNIÈRES "Ecluse de Royaumont" (Val d'Oise), 172, 193.
AUBENCHEUL (Belgique), 359.
AUBERVILLE Région (Seine et Marne), 90.
AUBIGNY-AU-BAC (Nord), 179, 180, 190, 196, 211 ; "Au-dessus du Moulin" 87, 91, 96, 97, 98.
AUDEMBERT "Mont de Couple" (Pas de Calais), 202, 217.
AUGAN (Morbihan), 181.
AUGY, Ferme de Champagne (Yonne), 86, 87, 94.
AULCHIN (Nord), 306.
AULNAY-AUX-PLANCHES (Marne), 212, 330, 345, 368, 372, 377 ; "Haut de Villeret" 377 ; "Les Fermes" 377.
AURE (Ardennes), 372.
AUTHUILLE (Somme), 172, 193.
AUVERNIER (Suisse), 222, 428.
AUXERRE "Saint-Gervais" (Yonne), 228.
AUXONNE (Côte d'Or), 261, 264.
AYEN, 376.
AZAY-LE-RIDEAU (Indre et Loire), 301, 304, 306.

BABOEUF "Butte des Mormonts" (Oise), 346.
BACOUEL-SUR-SELLE (Somme), 127, 128, 145.
BAILLEUL-LE-SOC (Oise), 122, 123, 124.
BAILLEUL-SUR-THERAIN (Oise), 19, 131, 136, 142, 146, 150, 151, 154, 158, 162, 172, 181, 182, 183, 188, 193, 194, 196, 200, 203, 207, 208, 216, 217, 234, 238, 255, 256, 368 ; "Mont César" 91, 162, 170, 233, 234, 353, 358, 381, 435 ; "Sous la Saulx" 148, 149, 202 ; "La Voyette de Caygneux" 130.
BALLINTOBER (Irlande), 232.
BANNES (Marne), 372 ; "Le Blanc Fossé" 345 ; "Les Blés Gelés" 377 ; "La Haie des Genièvres" 330, 345.
BANTHELU (Val d'Oise), 45, 127, 128, 136, 146.
BARBY-SUR-VAU (Ardennes), 314, 315, 353, 371, 402 ; "Couture vers Vaux" 402, 436, 437.
BARROU "La Creusette" (Indre et Loire), 65, 68.
BARTON-BENDISH, Norfolk (Grande Bretagne), 181.
BARZY-SUR-MARNE (Aisne), 154, 195.
BATH-MONKSWOOD (Grande Bretagne), 366.
BATTLEGORE, Somersetshire (Grande Bretagne), 158.
BAUGÉ (Maine et Loire), 175.
BAUME-LES-MESSIEURS (Jura), 269.
BAVAY (Nord), 387, 388, 389, 436.
BAZEMONT, dépôt (Yvelines), 150, 154, 182, 183, 188.
BEAUJEU (Haute-Saône), 228, 231, 367.
BEAUMONT-HAGUE (Manche), 130.
BEAUMONT-SUR-OISE (Val d'Oise), 157, 170, 177, 178, 196.
BEAUQUESNE, environs (Somme), 122.
BEAURAINVILLE (Pas de Calais), 152, 154, 195.
BEAURIEUX "La Justice" (Aisne), 349, 354, 371.
BEAUVAIS (Oise), 152, 153, 154, 194, 196, 426 ; "Faubourg de Bresles" 156, 171.
BEILNGRIES (R.F.A.), 175.
BELLOY-SUR-SOMME (Somme), 30, 31, 60, 62, 64, 66, 68, 122 ; "Bois Plaisance" 59, 73.
BERNAY (Somme), 152, 153, 154, 155, 194.
BERNIÈRES-D'AILLY (Calvados), 266, 316.
BERNIÈRES-SUR-MER (Calvados), 88, 89, 93.
BERRY-AU-BAC (Aisne), 32, 197, 198, 205, 208, 217, 327, 329, 342, 371 ; "Chemin de la Pêcherie" 314, 327, 328, 330, 342, 348, 353 ; "La Croix Maigret" 33, 207, 216, 353 ; "Le Vieux Tordoir" 210, 350, 352, 354.
BERTANGLES (Somme), 168, 169, 195, 346, 354, 432.
BESANÇON "Saint-Paul" (Doubs), 428.
BETZ (Oise), 196.
BIACHE-SAINT-VAAST, bords de la Scarpe (Pas-de-Calais), 29, 31.
BIEBESHEIM Hesal (R.F.A.), 261, 264.
BIENNE (Suisse), 334.
BIEZ (Belgique), 223.
BILLY "Le Theil" (Loir-et-Cher), 261, 264, 316.

BILLY-BERCLAU (Pas-de-Calais), 122, 124.
BILLY-MONTIGNY (Pas-de-Calais), 152, 154, 195.
BINNINGEN (R.F.A.), 221, 241.
BISHOPSLAND, Kildare (Grande-Bretagne), 215.
BIZE (Aude), 384.
BLAINVILLE-LA-GRANDE (Meurthe-et-Moselle), 261, 264.
BLATON ''Mont au Crapaud'' (Belgique), 72.
BLÉRANCOURT (Aisne), 157, 170, 196.
BLIGNY (Seine-et-Oise), 269.
BOIS-BERNARD (Pas-de-Calais), 435.
BOIS DE LESSINES (Belgique), 366.
BOIS-EN-RÉ (Charente-Maritime), 116.
BOISEMONT (Eure), 124.
BOISMONT-PINCHEFALISE (Somme), 81, 91, 92, 98, 99 ; ''Carrière Deschamps'' 82.
BOISSY, 183.
BONNAY, marais de (Somme), 13.
BORAN-SUR-OISE (Oise), 183, 194.
BORAN, dragages de l'Oise (Oise), 172, 174, 182.
BORBSBEEK (Pays-Bas), 411.
BOREST (Oise), 127, 128, 136, 146.
BOUGENAIS (Loire-Atlantique), 178.
BOUILLANCY (Oise), 121, 123, 124.
BOULOGNE-LA-GRASSE (Oise), 194.
BOULOGNE-SUR-MER (Pas-de-Calais), 127, 128, 146, 152, 155, 156, 180, 190, 193, 195, 196, 235, 435 ; ''Chatillon-les-Boulogne'' 152, 154, 164, 195.
BOURDON, marais de (Somme), 13, 231, 232, 238, 346, 354.
BOURG-ET-COMIN (Aisne), 34.
BOURGUIGNON-LES-MOREY (Haute-Saône), 175.
BOURY-EN-VEXIN (Oise), 18, 43, 45, 68, 136, 139 ; ''Le Cul Froid'' 34, 43, 145.
BOUTIGNY (Essonne), 252, 253, 254.
BRASLES (Aisne), Dragages de la Marne 364, 435 ; ''Le gué de Brasles'' 26, 310, 311, 316, 325, 359, 382.
BRAY-SUR-SOMME (Somme), 154, 195, 359.
BRECY (Aisne), 236, 241, 249, 251, 254, 261, 275, 306.
BREILLY (Somme), 234, 238.
BRENY (Aisne), 154, 155, 195.
BRESLES (Oise), 19, 151, 166, 171, 193, 194, 196, 382.
BRETEUIL (Oise), 124.
BRÉTIGNOLLES-SUR-MER ''Le Petit Rocher'' (Vendée), 116, 143.
BREUIL-LE-SEC (Oise), 179, 196 ; ''Bois de Breuil'' 50, 51, 73.
BRION ''Grandes Chapelles'' (Indre), 352.
BRISON-SAINT-INNONCENT (Savoie), 269.
BROUSSY-LE-GRAND (Marne), ''Champ de l'Aulne'' 334, 345 ; ''On perd de vue le Mont Août'' 345 ; ''Le Pralat'' 345.
BREUIL-EN-VEXIN ''La cave aux Fées'' (Yvelines), 46, 108, 112, 119.
BRUMLAURICK, Pertshire (Grande-Bretagne), 132.
BRUNNENZUG, 269.
BRUTELLES (Somme), 372.
BRUYÈRES-SUR-FÈRE (Aisne), 145, 175, 195.
BUCHÈRES (Aube), 387.
BUCY-LE-LONG (Aisne), 198, 208, 209, 210, 215, 217, 422 ; ''Le Grand Marais'' 145, 196, 204, 209, 210, 214, 402, 421, 437.
BUDEL en Limbourg (Pays-Bas), 114.
BULFDORD Wiltshire (Grande-Bretagne), 114.
BURY (Oise), 121, 124, 129, 151, 153, 194, 384, 392, 435.
BUSSU (Somme), 168, 169, 195.
BUSSY-LETTRÉE ''La Côte Pelée'' (Marne), 377.
BUZIGNARGUES ''Pont de la Bénovie'' (Hérault), 384.

CAEN (Calvados), 175.
CAISNES (Oise), 152, 153, 194.
CAIX (Somme), 178, 179, 196, 236, 249, 252, 253, 254, 275, 321, 362, 368, 369.
CAIX ''Bois de la Wannerie ou Thibaut'' (Somme), 241, 244, 246, 247.
CAMBRAI environs (Nord), 151, 153, 156, 194, 195, 369, 378, 435.
CAMBRONNE-LES-RIBÉCOURT ''Le Vieux Mont'' (Oise), 16, 316, 317, 364.
CAMON (Somme), 172, 173, 371.
CANNES-ÉCLUSE (Seine-et-Marne), 226, 228, 230, 236, 237, 241, 249, 253, 318, 319, 323, 355, 366, 367, 372.
CAPPY (Somme), 359.
CARCASSONNE (Aude), 181, 384.
CARLEPA (Aude), 261.
CARNAC, alignement de Kermario (Morbihan), 116, 117, 217.
CATENOY (Oise), 33, 124, 156, 157, 165, 168, 195, 196, 225, 332, 342, 368, 369, 370, 373, 422 ; ''Le Camp César'' 34, 104, 109, 116, 117, 119, 314, 323, 324, 333, 334, 335, 336, 342, 346, 353, 354, 355, 356, 361.
CAUVIGNY (Oise), 124.
CESSON (Ille-et-Vilaine), 181.
CHAFFOIS (Doubs), 376.
CHALAIN (Jura), 113.
CHALLANS (Vendée), 317.
CHALO-SAINT-MARS (Essonne), 320.
CHALON-SUR-SAÔNE (Saône-et-Loire), 261.
CHAMERY, cachette de (Marne), 18, 302, 304.
CHAMPAGNE-SUR-SEINE (Seine-et-Marne), 368.
CHAMPCUEIL (Essonne), 254, 320, 321.
CHAMPS-SUR-YONNE (Yonne), 65, 97.
CHAON (Loir-et-Cher), 170.
CHAPELLE-SUR-FURIEUSE ''Grandes Côtes d'Onay'' (Jura), 132.
CHAPELLE-GLAIN (Loire-Atlantique), 188.
CHAPONT (Eure-et-Loir), 47.
CHARLEVILLE-MÉZIÈRES (Ardennes), ''Cimetière St-Julien'' 342, 353, 369 ; dragages de la Meuse 152 ; ''En dessous du Mont-Joly'' 152 ; ''Savigny-Pré'' 402 ; ''La Warenne'' 342, 353, 369.
CHARLY (Aisne), 121, 124.
CHARTRETTES ''L'Enfer'', ''Le Temps perdu'' (Seine-et-Marne), 433.
CHASSEMY (Aisne), 32, 122, 124, 194, 234, 238, 369 : ''Grévière Pailler'' 342, 353.
CHATENAY-SUR-SEINE (Seine-et-Marne), 345, 368, 433 ; ''Les Gobillons'' 326, 345, 372.
CHATILLON-SUR-GLANE (Suisse), 400.
CHATILLON Lac du Bourget (Savoie), 269.
CHAUDUN ''Ferme de Cravençon'' (Aisne), 154, 156, 157, 171, 195.
CHAUNY (Aisne), 308, 325, 382, 435.
CHAUSSÉE-TIRANCOURT (la) (Somme), 38, 42, 44, 46, 54, 73, 74, 94, 106, 122, 124, 175, 177, 196, 232, 233, 238, 357.
CHAVÉRIA (Jura), 214, 376, 380, 382, 398, 413.
CHAVONNE (Aisne), 347.
CHAZELLES ''Grotte de Queroy'' (Charente), 360, 376, 384, 425.
CHELLES (Oise), 16, 433.
CHENS-SUR-LÉMAN (Haute-Savoie), 269, 314.
CHERENCE ''Les Sauts Grains'' (Val d'Oise), 45, 53, 73.
CHERHILL, Wiltshire (Grande Bretagne), 141.
CHERY (Cher), 230.
CHEVINCOURT ''Le Mont de Noyon'' (Oise), 16, 276, 342, 353, 357.
CHEZENAS (Rhône), 267.
CHEZY-SUR-MARNE (Aisne), 194, 359, 381, 435.
CHOISY-AU-BAC (Oise), 156, 195, 196, 225, 255, 256, 269, 300, 307, 314, 355, 361, 369, 370, 384, 386, 388, 390, 392, 394, 396, 398, 402, 404, 408, 413, 419, 420, 422, 424, 425, 426, 427, 428, 429, 430, 432, 433, 434 ; ''La Bouche d'Oise'' 437 ; ''Le Confluent'' 18, 28, 33, 176, 177, 183, 273, 298, 310, 323, 360, 377, 385, 391, 393, 395, 397, 399, 400, 401, 402, 413, 414, 415, 416, 417, 418, 435, 436, 437.
CHOISY-LE-ROI (Val de Marne), 228, 230, 304, 305, 310, 322, 367.
CHOUILLY (Marne), 128.
CHOUSSY (Loir-et-Cher), 306.
CHOUY ''Villers-Petit'' (Aisne), 164, 193, 196.
CIERGES (Aisne), 196.
CIRES-LES-MELLO (Oise), 130, 132, 146, 196.
CIVRY-LA-FORET (Yvelines), 304.
CLAIRMARAIS (Pas-de-Calais), 193 ; Schoubrouck, 172, 173.
CLAIROIX (Oise), 196, 236, 239, 257, 260, 276, 320, 346 ; dragages de l'Oise

183 ; "Mont Ganelon" 50, 312, 314, 315, 318, 325.
CLAIRVAUX-LES-LACS (Jura), 37, 85, 113, 304 ; "La Motte aux Magnins" 85, 117.
CLAMANGES "Les Faignières" (Marne), 377.
CLAYES-SOUS-BOIS (Yvelines), 180, 182, 183.
CLERE-DU-BOIS (Indre), 136.
CLERMONT-EN-BEAUVAISIS (Oise), 184, 187, 326, 342, 369.
CLERY (Cher), 228.
CLUZEL (le), 376.
COINCY "La Chambre des Fées" (Aisne), 30.
COLLEVILLE (Seine-Maritime), 154.
COLPOS "Min-Goh-Ru" (Morbihan), 217.
COMBON (Eure), 267.
COMPIÈGNE (Oise), "Le Confluent" 42, 177, 183 ; "Le Coq Galleux" 34, 36, 40, 43, 67, 71, 385 ; "Fond Pernant" 56, 67, 68, 96, 102, 103, 104, 109, 110, 111, 114, 115, 118, 119, 140, 143, 144, 334, 341, 342, 353, 370, 386, 396, 398, 401, 402, 420, 422, 430, 436 ; "Le Gord" 36, 43, 48, 49, 50, 56, 57, 58, 60, 62, 64, 65, 67, 68, 69, 72, 73, 74 ; "Le Hazoy" 36, 38, 39, 43, 46, 51, 67, 68, 139, 145 : "La Justice" 277, 278, 279, 282, 298, 299, 302, 305, 325, 373 ; "Royallieu" 18, 19 ; "Port Varin" 294, 298, 325, 373, 382, 432, 433, 435.
COMPIÈGNE (Carrefour d'Aumont) (Oise), 57, 73, 187, 190, 198, 199, 215, 216, 217, 218, 219, 326, 342, 347, 354, 367 ; "Carrefour des Arzilliers" 324, 387, 427, 436 ; "Carrefour de Maupas" 154, 155.
COMPIÈGNE (environs de), 13, 34, 116, 136, 156, 158, 175, 178, 188, 190, 193, 194, 196, 209, 218, 238, 251, 255, 300, 303, 327, 359, 360, 369, 370, 379, 435.
COMPIÈGNE (Forêt de), 16, 19, 170, 252, 254, 275, 314, 315, 316, 318, 325, 385, 386, 387, 388, 389, 436 ; "Basse Queue" 16 ; "La Brévière" 16 ; "Le Buissonnet" 16 ; "Le Bocquet Gras" 16, 125, 385 ; "La Garenne du Roi" 16, 324 ; "Les Grands Monts" 16 ; "La Haute Queue" 16 ; "Jaulzy" 16 ; "La Michelette" 16 ; "Le Mont Chyprès" 16, 385 ; "La Muette" 13, 164 ; "Le Puits Féron" 16 ; "Les Sablons" 19 ; "Sainte-Perrine" 16 ; "Le Solitaire" 16 ; Les Tournelles aux Grueries 16 ; "Côtes du Voliard" 16.
CONCEVREUX (Aisne), 34, 371 ; "Les Jombras" 352, 354.
CONCHES-EN-OUCHE (Eure), 124.
CONCHIL-LE-TEMPLE (Pas-de-Calais), 20, 128, 146, 197, 198, 208, 214, 217 ; "La Frénésie" (Pas-de-Calais), 206, 211.
CONDÉ-FOLIE (Somme), 359.
CONDÉ-SUR-AISNE (Aisne), 128, 145, 196, 361 ; "La Maisonnette" 402, 421, 436 ;"Pouilleuses" 359.
CONDÉ-SUR-RISLE (Eure), 124.
CONDÉ-SUR-SUIPPE (Aisne), 324, 362, 369, 378, 380, 432, 433, 434, 435.
CONTAY (Somme), 359.
CONTY (Somme), 359.
COQUELLES (Pas-de-Calais), 325, 369, 378, 380, 382, 432, 433, 435.
CORBEIL (Essonne), 170, 319.
CORBIE (Somme), 132, 382, 384, 435 ; Marais de la Somme 13.
COREN (Cantal), 135.
CORENT (Puy-de-Dôme), 135.
CORTAILLOD (Suisse), 428.
COSSÉ-LE-VIVIEN (Mayenne), 366 ; "La Barre" 224.
COUDRAY-MONTCEAUX (le) (Essonne), 156.
COUDUN (Oise), 168, 195, 318.
COULOISY (Oise), 257, 259.
COULON "Coteaux de Montigné" (Deux-Sèvres), 376.
COURCHAPON (Doubs), 265.
COURT-SAINT-ETIENNE (Belgique), 223, 254, 375, 376, 386, 398.
COURTAVANT-LA-VILLENEUVE (Aube), 232, 372.
CRABETS (Hautes-Pyrénées), 376.
CRAVANT (Yonne), 387.
CRÉCY-SUR-SERRE (Aisne), 19.
CREDITON, Devonshire (Grande Bretagne), 190.
CREIL (Oise), 233, 238, 259, 275, 319, 359 ; "Les Cerisiers" 50, 57, 73 ; "Dragages de l'Oise" 257 ; "L'Ecluse" 231, 232.
CREMIEU "La Salette" (Isère), 228.
CREPY-COUVRON (Aisne), 169, 170.
CROIX-SAINT-OUEN (la) (Oise), 195, 196, 261, 276, 402, 420, 431, 434 ; "Le Prieuré" 402, 405, 406, 407, 408, 430, 437.
CROUTTES (dépôt de) (Aisne), 19, 292, 294, 299, 300, 301, 302, 305, 325, 369, 370, 373.
CROUY (Somme), 103, 109, 112, 116, 118, 119, 120, 191, 207, 213, 214, 215, 217 ; "Les Quatre" 108, 110, 111, 205, 209.
CUIRY-LES-CHAUDARDES (Aisne), 32, 35, 36, 39, 42, 45, 184, 187, 188, 190, 191, 208, 217, 219, 220, 326 ; "Le Champ Tortu" 56, 73, 185, 186, 351, 354, 367, 371, 398, 402, 421, 430, 437 ; "Les Draguelines" 351, 354, 371 ; "Les Fontinettes" 34, 398, 402, 421, 430, 437.
CUMES (Italie), 388.
CYS-LA-COMMUNE (Aisne), 32, 203, 209, 214, 217, 336, 347, 354, 370 ; "Le Mont-sans-Pain" 342, 353, 355.

DAMPIERRE-SUR-DOUBS (Doubs), 355, 370, 422.
DANIZY (Aisne), 156, 157, 195.
DESVRES (Pas-de-Calais), 164, 166, 168, 189, 193, 196.
DEVILLE-LÈS-ROUEN (Seine-Maritime), 304, 306, 314.
DIEPPE (Seine-Maritime), 170 ; "Hameau de Rosendal" 170.
DIJON "Frétois" (Côte-d'Or), , 179.
DOMMIERS (Aisne), 165, 168, 182, 183, 193 ; "Le Chemin de Soissons" 162, 163.
DONAUBERG (Bas-Rhin), 136.
DONCHERY (Ardennes), 121, 124.
DRESLINCOURT (Oise), 179, 190, 196, 237, 238, 239, 310, 325.
DREUIL-LÈS-AMIENS, cachette de (Somme), 16, 31, 249, 282, 285, 286, 287, 290, 294, 298, 299, 301, 302, 303, 304, 305, 306, 325, 360, 369.
DRICOURT (Ardennes), 382, 384, 387, 388, 404, 433, 435, 436, 437.
DRUCAT (Somme), 152, 153, 194.
DUAULT (Côtes-du-Nord), 175, 183, 188, 190.
DURY (Pas-de-Calais), 124.

EAUCOURT (Somme), 174, 232, 238.
ECOURT-SAINT-QUENTIN (Pas-de-Calais), 30.
ECURY-LE-REPOS (Marne), 384 ; "Le Clos" 43, 60, 68, 73 ; "Le Pithois" 377 ; "Les Terres Basses" 377 ; "Les Terres Grasses" 377.
EDELSBERG-KUBACH (R.F.A.), 216.
ÉLINCOURT-SAINTE-MARGUERITE (Oise), 66.
ELLECOURT (Seine-Maritime) 124.
ÉNENCOURT-LÉAGE (Oise), 92, 93, 99, 136 ; "La Caille" 84.
ENFIELD (Grande Bretagne), 175.
EPERVANS "Vauvretin" (Saône-et-Loire), 370.
EPIAIS-RHUS (Val d'Oise), 45, 84, 90, 92, 136 ; "Bois des Menues Terres" 83, 99, 139, 145.
EPONE (Yvelines), "Allée couverte" 133 ; "Le Trou-aux-Anglais" 88, 98.
EPRAVE "Le Trou de l'Ambre" (Belgique), 223.
EQUIHEN (Pas-de-Calais), Allée couverte 38 ; "La Tombe Fourdaine" 16, 81, 85, 90, 91, 96, 98, 202, 211, 212, 214 ; Tumulus 16, 97, 217.
EQUIHEN-OUTREAU, dépôt, "Le Camp" (Pas-de-Calais), 164, 193.
ERAMECOURT "Les Combles" (Somme), 101, 145, 197, 200, 201, 207, 208, 209, 213, 217.
ERONDELLE (Somme), 236, 238, 241, 244, 245, 253, 260, 275, 320, 321, 357, 367, 369, 372, 381, 383, 406, 432, 435, 437.
ESCALLES (Pas-de-Calais), 202, 217.
ESSARTS-VARIMPRÉ (les) "Forêt d'Eu" (Seine-Maritime), 145.
ESSÔMES-SUR-MARNE (Aisne), 42, 44, 46, 55, 74, 93, 99 ; Montcourt 73.
ESTAVAYER-LE-LAC (Suisse), 254, 267.
ESTRUN (Nord), 34.
ETAPLES (Pas-de-Calais), 70, 81, 91, 92, 136, 217, 430 ; "Bel Air" 69, 82, 89, 90, 91, 92, 95, 98, 114 ; "La Canche" 80, 82 ; "Les Sablins" 82, 89, 91, 114, 131, 145, 218.
ETEAUVILLE (Eure-et-Loir), 70.
ETINEHEM (Somme), 172, 174, 193.
ETIOLLES, vallée de la Seine (Essonne), 30.
ETOILE (l') (Somme), 357 ; "Camp César" 10 ; "Le Champ de Bataille" 104, 105, 110, 119 ; "Moulin Bleu" 13.

EYNESSE (Gironde), 183.

FAMECHON (Somme), 377, 426, 427, 430.
FAMPOUX (Pas-de-Calais), 255, 275.
FARNHAM, Surrey (Grande Bretagne), 190, 216.
FAUILLET (Lot-et-Garonne), 376.
FEIGNEUX (Oise), 38.
FERTÉ-HAUTERIVE (Allier), 269, 303.
FETWELL (Grande Bretagne), 254.
FEUCHEROLLES (Yvelines), 88, 94, 99.
FHARAUX "Grotte du Hasard" (Gard), 212.
FLAUCOURT (Somme), 152, 153, 194.
FLINES-LEZ-RACHES (Nord), 435.
FOLAINVILLE-DENNEMONT (Yvelines), allée couverte 83,88, 90, 91, 92, 98.
FONTAINEBLEAU (Forêt de) (Seine-et-Marne), 126.
FONTAINE-LE-PUITS (Savoie), 126.
FONTENAY-LE-MARMION (Calvados), 89.
FORME-GEGEBEN (Grande Bretagne), 254.
FORT-HARROUARD, voir Sorrel-Moussel.
FOUILLOY (Oise), 290.
FOUILLOY (Somme), 113, 128, 145.
FOULON (Habitats du) (Indre-et-Loire), 68.
FOURDRAIN (Aisne), 196.
FOURGES (Eure), 308, 325.
FOURNIVAL (Oise), 122, 124.
FRESNE-LA-MÈRE (Calvados), 181.
FRESNES (Seine-et-Marne), 433.
FROIDMONT (Aisne), 385.
FROMELENNES (Ardennes), 370 ; "Bois du Miquet" 330, 342, 353.

GALLARGUES (Gard), 388.
GAMACHES
(Somme), 359.
GAND "Port Arthur" (Belgique), 304, 306.
GARDON "Grotte du", 400.
GARLSTORF, Kr Harburg (R.F.A.), 175.
GAUBICKELHEIM, Hesse (R.F.A.), 132, 142, 213.
GENAINVILLE "Vaux de la Celle" (Val d'Oise), 53, 73, 385.
GERING-KEHRIG (R.F.A.), 396.
GERMIGNY-L'EVÊQUE (Seine-et-Marne), 44, 46, 55, 65, 74 ; "Les Maillets" 73.
GERNICOURT (Aisne),369, 378, 435.
GERNLINDEN (R.F.A.), 413.
GIEVRES (Loir-et-Cher), 128.
GIRAUMONT (Oise), 183, 251, 252, 253, 254, 261, 275, 320, 321, 368, 369, 386 ; "Bois des Loups" 241, 247, 248, 249.
GISORS (Eure), 178.
GLAIGNES (Oise), 196.
GLAND "Gué du" (Aisne), 309, 359.
GLISY (Somme), 172, 173, 174, 193.
GODINNE-SUR-MEUSE (grotte) (Belgique), 115.
GONESSE "La Fosse aux Larrons" (Val d'Oise), 198, 202, 207, 208, 214, 217.
GONFREVILLE-L'ORCHER (Seine-Maritime), 178.
GONVILLARS, Trouée de Belfort (Haute-Saône), 113, 122.
GORD (le), voir Compiègne.
GOURNAY-SUR-ARONDE (Hameau de Saint-Maur) (Oise), 16.
GOUVIEUX "Camp de César" (Oise), 342, 353, 356, 357.
GRAND-PRESSIGNY (le) (Indre-et-Loire), 40, 47, 48, 56, 60, 64, 65, 67, 69, 71, 72, 77, 82, 101, 106, 108, 118.
GRANDE-PAROISSE (la) (Seine-et-Marne), 183.
GRANGES (Saône-et-Loire), 310.
GRAVILLE-SAINTE-HONORINE (Seine-Maritime), 301, 304, 306.
GRAVON (Seine-et-Marne), 326, 345.
GRAYAN-ET-L'HOPITAL (Gironde), Lede-du-Gurp 184.
GRAYS THURROCK (Grande Bretagne), 304.
GRESINE, Lac du Bourget (Savoie), 269.
GRIGNY (Essonne), 234, 237, 319, 320, 321.
GROSSER HAFNER (Suisse), 222.
GRUNY (Somme), 180, 196.
GUERCHY (Yonne), 179.
GUERNESEY "Les Fouaillages", 101, 116, 118, 144.
GUIDEL (Morbihan), 304.
GUIGNICOURT (Aisne), 368 ; "Fond de Mauchamp" 328, 329, 330, 334, 342, 348, 350, 352, 354.
GUIRY-EN-VEXIN (Val d'Oise), 65, 385 ; Bois Couturier (allée couverte) 55, 73, 74 ; Ossuaire de la Ferme Duport 44, 45, 46, 55, 103, 108 110, 111, 119.
GUISENIERS (Eure), 124.
GUSSAGE-SAINT-MICHEL (Grande Bretagne), 114.

HAGUENAU (Bas-Rhin), 261 ; Forêt de, 147, 168, 179, 188, 241, 269 ; Kirchlach 267 ; Weisensee 261.
HAMEL (le) (Nord), 30.
HALLENCOURT (Somme), 232, 238.
HALLSTATT (Suisse), 294, 387.
HALLINES (Pas-de-Calais), 30.
HAM (Somme), 196.
HANDSCHUCHEIM (Bas-Rhin), 37.
HANOUARD (Seine-Maritime), 224, 366.
HAN-SUR-LESSE, grotte (Belgique), 223, 301, 302, 332, 334, 386, 411.
HARDECOURT-AUX-BOIS (Somme), 156, 171, 195. 196.
HARDELOT (Pas-de-Calais), 80, 81, 84, 91, 92, 98, 114, 136, 139, 140, 141, 145, 190, 218.
HARTY, Isle of (Grande Bretagne), 254.
HAULCHIN (Nord), 325 ; "Pas de Cheval" 296, 297.
HAULZY (Belgique), 376.
HAUTS-DES-FOURCHES (Yonne), 269.
HAUVINE (Ardennes), 370 ; "Près le Pont" 402 ; "La Sellette" 334, 342, 353.
HEATHERY BURN CAVE, Dartford (Grande Bretagne), 254.
HEILLY (Somme), 13, 382, 404, 406, 432, 435, 437.
HÉNIN-LIÉTARD (Pas-de-Calais), 157.
HÉRELLE (la) (Oise), , 165, 193 ; "Ferme de l'Abbaye" 164.
HERMÉ (Seine-et-Marne), 372.
HERMES (Oise), 18.
HERRLISHEIM (Haute-Alsace), 304.
HERSTAL (Belgique), 223, 411.
HERVELINGHEN (Pas-de-Calais), 145 ; "Les Communes" (tumulus) 16, 132, 142, 200, 202, 213, 217.
HESDIN, environs (Pas-de-Calais), 196.
HESTE (Italie), 382.
HEUCHIN (Pas-de-Calais), 294, 325.
HILVERSUM (Pays-Bas), 143.
HOCHSTADT (R.F.A.), 301.
HOUDANCOURT (Oise), 45, 58, 60, 64 ; "Pont de Pierre" (Vallée de l'Oise) 51, 69.
HOUPLIN-ANCOISNE (Nord), 58, 62, 70, 74 ; "Pastourelle" 54, 61, 73.
HUELVA (Espagne), 264, 316.

ILE DE WIGHT (Grande Bretagne), 189.
INGHEM (Pas-de-Calais), 355, 369, 394, 396, 402, 421, 429, 437.
ISLE-LES-MELDEUSES (Seine-et-Marne), 42.

JABLINES (Seine-et-Marne), 433.
JALIGNY-SUR-BESBRE (Allier), 181.
JANVILLE (Oise), 175, 196.
JAULNY (Meurthe-et-Moselle), 134.
JAUX (Oise), 225, 256, 307, 325, 381.
JEMEPPE-SUR-SAMBRE (Belgique), 304, 306.
JERSEY, 181.
JOGASSES (les) (Marne),430.
JOLLAIN-MERLIN (Belgique), 70, 73.
JONQUIÈRES (Oise), 33, 65, 152, 155, 194 ; "Le Mont d'Huette" 34, 50 ; La Montinette 346 ; "Montplaisir" 346.
JUVINCOURT-DAMARY (Aisne), 20, 286, 290, 293, 294, 298, 299, 300, 302, 303, 304, 305, 306, 325, 352, 369, 370, 373 ; "Champ Bouzy" 371 ; "Le Fond de Mauchamp" 354.

KELHEIM (cimetière de), Bavière (R.F.A.), 25, 345.
KERDREIN-EN-PLOUGUIN (Finistère), 181.
KERFEUNTEUN (Finistère), 254.
KERGUEROU-EN-REDENÉ (Finistère), 251.
KERSOUFLET (le Faouet) (Morbihan), 112.
KLEINHUNINGEN (près de Bâle, Suisse), 261, 264.
KNEGSEL (Pays-Bas), 411.
KREUZNACH (R.F.A.), 221.

LABOURSE (Pas-de-Calais), 196.
LACHELLE (Oise), 385.
LANEUVILLE-AU-PONT (Haute-Marne), 381.
LANGEAIS (Indre-et-Loire), 175.
LAON (Aisne), 156, 195 ; "Le Ravin de la Falize" 165, 170.
LARNAUD (Jura), 24, 262, 264.
LATILLY (Aisne), 313.
LATTAINVILLE (Oise), Les Sablons, 50, 73.
LAUSARGUES (Hérault), 360.
LAVIO (Belgique), 70.
LERY (Eure), 178.
LESDAIN (Belgique), 36, 62, 70, 72, 73.
LESDINS (Aisne), 172, 193, 234.
LESUM (R.F.A.), 261, 264.
LIANCOURT-SAINT-PIERRE (Oise), 196.
LIERCOURT (Somme), 151, 153, 174, 194, 238, 255, 256, 275, 357.
LIÉVIN (Pas-de-Calais), 34.
LILLE (Nord), 128, 193, 194, 255, 275, 378, 435 ; "Canal de Roubaix" 172 ; "Esquermes" 127, 146, 314, 325, 435.
LINGREVILLE (Manche), 118.
LISSAC-ET-MOURET (Lot), 392.
LONGEVILLE (Vendée), 376.
LONGFOSSÉ (Pas-de-Calais), 70, 80, 81, 98.
LONGPRÉ-LES-CORPS-SAINTS (Somme), 89, 91, 96, 98, 114, 139, 140, 379, 435 ; "la Carrière Merque" 70, 83, 89, 92, 97.
LONGUEIL-SAINTE-MARIE (Oise), 238, 402 ; "Le Bois d'Ageux" 236, 342, 377, 430, 431 ; "La Garenne" 402, 420, 430, 431, 436 ; "La Queue de Rivecourt" 234.
LONGUES (Calvados), 130.
LONGUESSE (Val d'Oise), 136, 214, 237, 238, 239, 319, 409, 429, 437 ; "Bois d'Huanville" 139, 145, 237 ; "Fond de la Gâtine" 409, 410 ; "La Fosse d'Eragny" 53, 73.
LONGUEVILLE (Seine-et-Marne), 228, 230, 236, 241, 249, 253, 367, 372.
LOUCÉ (Orne), 130.
LOUIGNAC (Corrèze), , 260.
LOUVRES (Val d'Oise), 400 ; "Au dessus du Montoir de Fontenay" 402, 421, 430, 436.
LUCE BAY, Ipswich (Grande Bretagne), 384.
LUZARCHES (Val d'Oise), 193, 236, 242, 243, 244, 252, 253, 260, 276, 321, 368, 369 ; "Bois de Lanoue" 241.
LYON (Rhône), 234.

MAAST-VIOLAINE (Aisne), 127, 145.
MACHECOUL (Loire-Atlantique), "Les Prises" 114.
MAGNY-EN-VEXIN (Val d'Oise), 196.
MAILHAC (Aude), 384 ; "Le Moulin" 375, 376, 384.
MAILLOT (Yonne), 192.
MAIN (R.F.A.), 158.
MAINZ-KOSTHEIM (R.F.A.), 264, 316.
MAIRY (Ardennes), 124.
MAISNIÈRES (Somme), 127, 128, 146.
MAISSE (Essonne), 182, 183.
MAIZY-SUR-AISNE (Aisne), 34, 368, 369 ; "Le Martelet" 328, 330, 334, 342, 347, 354.
MALASSIS (Cher), 190, 224, 236, 366.
MANDEURE "Station de Pompage" (Doubs), 428.
MANRE (Ardennes), 372.
MANTES-LA-JOLIE (Yvelines), 178, 262.
MARCHE-LES-DAMES (Belgique), 411.
MAREUIL (Pas-de-Calais), 122, 124.
MAREUIL-CAUBERT (Somme), 196, 357.
MAREUIL-SUR-OURCQ (Oise), 18, 129, 130, 145, 146, 151, 196, 200, 212, 217, 379, 435.
MARIA RAST (cimetière de), Slovénie, 25, 345.
MARION-LES-ROCHES (Seine-et-Marne), 147, 192.
MARLERS (Somme), 282, 289, 290, 291, 298, 299, 300, 301, 302, 303, 305, 306, 310, 324, 325, 362, 370, 373.
MARNET (Saône-et-Loire), 392.
MAROLLES-SUR-SEINE (Seine-et-Marne), 42, 56, 64, 65, 73, 94, 117, 119, 192, 228, 326, 367, 372 ; "Les Gours aux Lions" 212, 345, 433.
MARQUISE (Pas-de-Calais), 126, 139, 140, 141, 145, 169, 190, 218, 378, 435.
MARSAL (Moselle), 387.
MARTIZAY (Indre), 150.
MATIGNON (Côtes du Nord), 318.
MAUDÉTOUR-EN-VEXIN (Val d'Oise), 196.
MAYSEL (Oise), 358.
MECHELEN (Belgique), 158.
MENET, Aliés (Cantal), 310.
MENNEVILLE (Aisne), 32.
MERMIER (Jura), 376.
MÉRY-SUR-OISE "Dragages de l'Oise" (Val d'Oise), 175.
MESNIL-EN-ARROUAISE (Somme), 194.
MESNIL-SUR-OGER (Marne), Hypogée "Les Mournouards" 44, 46, 65.
MEUDON (Hauts-de-Seine), 183.
MEULAN (Yvelines), 175.
MEZIÈRES-SUR-SEINE (Yvelines), 187, 215.
MILLARES, los (Espagne), 113.
MILLAS (Pyrénées-Orientales), 376.
MISSY-SUR-AISNE (Aisne), 34.
MISY-SUR-YONNE (Seine-et-Marne), 150, 188, 192, 326, 433 ; "Bois des Refuges" 345.
MOISDONS (forêt de), 212.
MOISLAINS (Somme), 385.
MOLAIN (Aisne), 170, 171, 196.
MOLLIENS-VIDAME (Somme), 53 ; "Le Village" 73.
MONCEAU-LES-LEUPS (Aisne), 130, 143, 146.
MONETEAU (Yonne), "Saint-Quentin" 228.
MONT-DE-MARSAN (Landes), 376.
MONT-SAINT-PÈRE (Aisne), 121, 124.
MONTAGNIEU (Ain), "Grotte de Souhait" 267.
MONTATAIRE (Oise), 122, 156, 165, 168, 195, 196, 385.
MONTCLUS (Gard), "Grotte du Prével", 112.
MONTE SA IDDA (Sardaigne), 317.
MONTHUREL (Aisne), 124.
MONTIÈRES (Somme), voir Amiens.
MONTIGNY (Loiret), 46.
MONTIGNY-LENGRAIN (Aisne), 18, 38, 40, 193 ; "Mont Ganelon" 164.
MONTIVILLIERS (Seine-Maritime), 170 ; "Grand Eparville" 36.
MONTJAVOULT (Oise), 164, 193.
MONTMACQ (Oise), 260, 276, 316, 362, 406 ; "Dragages de l'Oise" 261, 262, 263.
MONTMOROT (Jura), 316 ; "Camp du château" 400.
MONTPEZAT (Gard), 384.
MONTPEZAT (Basses-Alpes), "La Grotte Musée", 212.
MONTREUIL-SUR-EPTE, Coppières (Val d'Oise), 88, 90, 92, 94, 98, 112, 119, 143.
MONTREUIL-SUR-MER (Pas-de-Calais), 131, 133, 142, 146.
MORAINS (Marne), 45 ; "Le Pré à Vaches" 43, 45, 68.
MORDELLES (Ille-et-Vilaine), 175.
MORGES (Lac Léman) 24, 125.
MORIENVAL (Oise), 196.
MORINGEN (R.F.A.), 222.
MORLAIX (Côtes du Nord), 170.
MORU, voir Pontpoint.
MOUTHIERS-SUR-BOËME (Charente), 118 ; "Fort des Anglais" 102, 113, 143.
MOUY (Oise), 307, 325 ; "Le Camp Barbet" 358 ; Ferme Janville 236 ; "Les Marais de Coincourt" 308, 349, 354, 371.
MUIDS (Eure), 150, 188.
MUINIS BAY (Grande Bretagne), 254.
MUREAUX (les) (Yvelines), 88, 90, 91, 92, 98, 101.

NAMPONT (Somme), 176.
NAMPONT, Gué sur l'Authi, 359.
NAMPTEUIL-SOUS-MURET (Aisne), 93, 94, 99, 122, 123, 124, 237, 239.
NANTES (Loire-Atlantique), 231, 233, 234 ; dragages 234 ; "Pont de Pirmil" 234 ; Port 234 ; "La Prairie des Mauves" 299, 300, 301, 304, 305, 306, 370.
NANTEUIL-SUR-AISNE (Ardennes), 21, 328, 332, 336, 337, 338, 339, 340, 342, 355, 360, 361, 362, 369, 370, 398 ; "Les Ecouaires" 342, 352, 353, 354, 402, 422, 437.
NÉRY (Oise), 402, 422, 423 ; "Mont Cornon" 402, 419, 430, 436.
NESLES (Pas-de-Calais), 195.
NEUCHATEL, Lac de (Suisse), 184, 334.
NEUILLY-SUR-MARNE (Seine-St-Denis), 121, 124.
NEUVY-SUR-BARANGEON (Cher), 304 ; "Petit-Villatte" 301, 303, 304.

NEWPORT (Grande Bretagne), 170.
NIAUX, Saint-Eugène (Ardèche), 95.
NIEDERBIEBIER (R.F.A.), 396.
NOAILLES (Oise), 172, 173, 193, 235.
NOHANT (Indre), 134.
NOINTEL (Val d'Oise), Forêt de Carnelle, "La Pierre Turquaise" 36, 45.
NOISY (Bassin parisien), 65.
NOISY-SUR-ÉCOLE (Seine-et-Marne), 433 ; "Le Paradis" 46.
NORMÉE (Marne), 384 ; "La Tempête" 377.
NOTRE-DAME-D'OR (Vienne), 317.
NOUVION (Somme), 196.
NOUVION-EN-THIÉRACHE (le) (Aisne), 196.
NOYELLES-SUR-MER (Somme), 8, 346.

OISSEL (Seine-Maritime), 183.
ORIVAL (grotte du Renard), 118.
ORLÉANS (Loiret), 175.
ORROUY (Oise), 18, 194, 435 ; "Champlieu" 16, 146, 194, 238.
OSNES (Ardennes), 124.
OSTERHOVED MOSE (Danemark), 1958.
OULCHY-LA-VILLE (Aisne), 93 ; "La Rochelle" 99.
OUROUX-SUR-SAÔNE (Saône-et-Loire), 37, 370.
OUTREAU (Pas-de-Calais), 154, 378, 435.
OUZOUER-LE-MARCHÉ, Doublainville (Loir-et-Cher), 47.

PAARS (Aisne), 310, 325, 406, 432, 435, 437.
PAIMBOEUF (Loire-Atlantique), 234.
PALADRU (Lac de) (Isère), 422.
PARFONDRU (Aisne), 347.
PARIS, 135, 154, 170, 172, 175, 183, 192, 237, 254, 264, 303, 389 ; dragages de la Seine 121, 182, 254, 260.
PARMAIN (Val d'Oise), 135, 146, 196, 275 ; dragages de l'Oise 134, 154, 178.
PARTHENAY (Deux-Sèvres), 170.
PASLY (Aisne), 255, 275, 320, 321.
PASS LUEG (Autriche), 264.
PASSY-SUR-MARNE (Aisne), "La Fontaine au Ladré" 353.
PENHOËT (dragages du bassin), 95.
PENVILECH (Finistère), 254.
PÉRIGUEUX (Dordogne), 134.
PERNANT (Aisne), 32, 34, 371 ; "Les Grenettes" 351, 352, 354.
PERNELLE (Manche), 306.
PERONNE, "Mont Saint-Quentin" (Somme), 236, 239.
PESCHIERA (R.F.A.), 269.
PETIT MORIN, "Sources du" (Marne), 68.
PFEDDERSHEIM, 345.
PICQUIGNY (Somme), 13, 237, 239, 381, 382, 383, 404, 432, 435, 437.
PIÉDEMONT (Charente-Maritime), 118.
PIERRE-CHATEL (Isère), 400.
PIERREFONDS (Oise), 166, 188, 194, 196 ; "La Folie" 158, 159 ; "La Héronnière" 357 ; "Mont Berny" 16, 313, 314, 315, 325, 387, 388.
PINCEVENT (Seine-et-Marne), 30, 44, 46, 74 ; Grande Paroisse" 55, 73.
PLACHY-BUYON (Somme), 312.
PLAISIR (Yvelines), 150, 154, 188.
PLANCHES, près d'Arbois (Jura), grotte 327, 328, 428.
PLEINE-SELVE (Aisne), 312.
PLEUVEN, Kerlevot (Finistère), 121.
PLOMEUR, Run-Aour (Finistère), 70.
PLOMODIERN (Finistère), 178 ; plage à Kervigen 217.
PLOUBAZLANEC (Côtes du Nord), 101.
PLOUDALMEZEAU (Finistère), 301.
PLOUGUERNEAU (Finistère), 126.
PLUMIEUX (Côtes du Nord), 150.
POCKINGER HEIDE (Bavière, R.F.A.), 261, 264.
POISEUL-LA-VILLE (Côte d'Or), "La Perrière" 387.
POIX (Somme), 234, 238.
POMMIERS (Aisne), oppidum 93, 99, 309, 314.
PONTFAVERGER (Marne), 170.
PONT-RÉMY (Somme), 172, 173, 193, 324, 362, 381.
PONT-SAINTE-MAXENCE (Oise), 136, 139, 143, 182, 183,,359, 381, 383, 392, 402, 436 ; "Bois de Sarron" 34, 96, 137, 138, 142, 145, 193, 219 ; "Dragages de l'Oise" 56, 158 ; "L'Ile aux Prêtres" 384, 402, 420, 430, 436.
PONTAILLES-SUR-SAÔNE (Côte d'Or), 179.
PONTAVERT (Aisne), 34, 144, 146, 158, 198, 208, 209, 214, 215, 216, 217, 219.
PONTAVERT (Aisne), "Le Banc de Pierre" 128 ; "Le Calvaire" 135, 143, 146 ; "Le Marteau" 32, 187, 190, 204, 205, 208, 209, 218 ; "La Pêcherie" 145, 161, 203, 208, 210.
PONTHOILE (cachette de) (Somme), 16, 156, 159, 160, 161, 162, 168, 170, 171, 188, 193, 195, 196.
PONTOISE (Val d'Oise), 168, 193, 195 ; "La Morgue" 189.
PONTPOINT (Oise), 196, 250, 252, 253, 254, 260, 275, 308, 362, 369, 370, 385 ; "La Carrée Vilaine" 241, 249, 361, "Moru" 38, 50, 51, 53, 57, 60, 64, 68, 69, 73, 273, 398, 402, 403, 404, 408, 430, 437.
PORCIEUX-AMBLAGNIEU (Isère), 184.
PORT (Suisse), 257.
PORT-LE-GRAND (Somme), 232, 234, 235, 238, 346, 368, 371.
PORT-NIDAU (Suisse), 310.
PORTEJOIE (Eure), 88, 90, 95, 96 ; Sépulture du Beau Soleil 44, 46, 97, 98.
PORTRIEUX (Côtes du Nord), 224, 366.
POSES (Eure), 158, 188.
POUAN (Aube), 257.
PRÉCY-SUR-MARNE (Seine-et-Marne), 433.
PRÉCY-SUR-OISE (Oise), 307.
PRÉGILBERT (Yonne), 228.
PRESLES (Val d'Oise), allée couverte 108, 116, 117 ; "Pierre Plate" 101, 103, 106, 111, 114, 119.
PUBLY (Jura), 231, 367.

RAMSGATE (Grande Bretagne), 179.
RAY-SUR-SAÔNE (Haute-Saône), 267, 304.
REACH FEN (Grande Bretagne), 304.
RÉAUX (Charente-Maritime), 68.
RECLUS (Marne), allée couverte 101.
REIMS (environs de) (Marne), 236, 389, 428.
REMILLY-AILLICOURT (Ardennes), 85, 89, 92, 95, 111, 117, 118, 136, 275, 355, 368, 369 ; "La Bonne Fâche" 36, 41, 44, 45, 84, 85, 90, 97, 98, 105, 110, 115, 119, 139, 145, 331, 332, 342, 353.
RÉMY (Oise), 122, 124.
RENANCOURT-LES-AMIENS (Somme), 121, 123, 124.
RENNES (Ille-et-Vilaine), 134.
RENTHI, Kr Uhm (R.F.A.), 175.
RETHEL (Ardennes), 40, 314, 385 ; "Les Auges" 142, 315, 402.
RETHONDES (Oise), 131, 132, 136, 143, 146.
RHUIS (Oise), "Mont Catillon" 404, 437.
RIBEMONT (Aisne), 172, 173, 193, 347.
RICHEMONT (Moselle), 232.
RIDDES (Suisse), 184.
RIED-OBERINNTHAL (Tyrol/Autriche), 133, 142.
RINGOLDSWILL (Suisse), 130.
RINGWOULD (près de Douvres) (Grande Bretagne), 114.
RINXENT (Pas-de-Calais), Grotte-de-Clèves 97, 141 ; Grotte de la Vallée heureuse 79, 91, 92, 96, 98, 346.
RIVECOURT (Oise), 217 ; "La Saule Ferrée" 208, 352, 354.
RIXHEIM (Haut-Rhin), 221, 232, 366.
ROC LA TOUR II (Ardennes), 30.
ROLAMPONT (Haute-Marne), 304.
ROQUEFORT-DES-CORBIÈRES (Aude), 384.
ROSIÈRES (Oise), 189, 196, 220.
ROSNOËN (Finistère), 237 ; "Penavern" 226, 230, 231, 366.
ROSPORDEN (Finistère), "Pembuel" 116.
ROUEN (Seine-Maritime), , 234, 368.
ROUVROY-LES-MERLES (Oise), "Audessus des Rives 350.
RUE-SAINT-PIERRE (la) (Seine-Maritime), 150, 220.
RUIEN (sur le Kluisberg) (Belgique), 114, 214.
RUMIGNY (Ardennes), 121, 123, 124.
RUSCINO (habitat de), 376.

SACY-LE-GRAND (Oise), 196, 257, 276, 309, 355.
SAGY (Val d'Oise), 36, 37, 45 ; "Les Culs Froids" 398, 402, 421, 430, 436.
SAINT-AMAND-LES-EAUX (Nord), 194.

SAINT-ANDRÉ-DE-L'EURE (Eure), 124.
SAINT-AUBIN-EN-BRAY (Oise), 154, 195, 196.
SAINT-AUBIN-LES-ELBOEUF (Seine-Maritime), 124.
SAINT-BRANDAN (Côtes du Nord), 147, 156, 188 ; "Tréboul" 156, 172, 188.
SAINT-BRIEUC-DES-IFFS (Ille-et-Vilaine), 252, 253, 254, 261.
SAINT-CÔME et MARUEJOLS (Gard), 143.
SAINT-DENIS DE PILE (Gironde), 253.
SAINT-DENIS-LES-SENS (Yonne), 150.
SAINT-GERMAIN-EN-MONTAGNE (Jura), 132.
SAINT-GERMAIN-DU-PLAIN (Saône-et-Loire), 323.
SAINT-GOAZEC (Finistère), 212.
SAINT-GOBAIN (Aisne), 347.
SAINT-GOND (marais de) (Marne), 25, 43, 222, 377.
SAINT-HILAIRE DE RIEZ (Vendée), 116 ; "Pointe de la Grosse Terre" 143.
SAINT-JUST (Ille-et-Vilaine), 144 ; alignement du Moulin 96, 101, 115, 116, 118, 213.
SAINT-JUST-EN-CHAUSSÉE (Oise), 226, 227, 228, 229, 230, 231, 232, 236, 238, 318, 319, 363, 366, 367, 369, 372.
SAINT-LÉGER-AUX-BOIS (Oise), 312.
SAINT-LÉONARD (Pas-de-Calais), 234, 236, 238.
SAINT-LEU-D'ESSERENT (Oise), 138, 181, 234, 238, 255, 256, 257, 258, 275, 276, 313, 321, 359, 380, 386, 390, 426, 435, 436.
SAINT-MACLOU (Eure), 130.
SAINT-MARY "Artenac" (Charente), 53, 67.
SAINT-MARTIN DU TERTRE, La Pierre Turquaise (Val d'Oise), 94, 98, 112, 119.
SAINT-MAURICE-DE-REMENS (Ain), 178.
SAINT-MAXIMIN (Oise), "Canneville" 34.
SAINT-NICOLAS LES CÎTEAUX (Côte d'Or), 134.
SAINT-OMER (Pas-de-Calais), 298, 302, 303, 304, 305, 369, 433 ; "Lyzel" 294, 295, 299, 306, 325, 429, 432.
SAINT-OUEN-L'AUMÔNE (Val d'Oise), 168, 169, 195.
SAINT-PAUL-DE-FENOUILLET (Pyrénées Orientales), 384.
SAINT-PHILIBERT (Morbihan), 101.
SAINT-PIERRE-A-GOUY (Somme), 255, 256.
SAINT-PONS (Hérault), 384.
SAINT-QUAY-PERROS "Crec'h-Quillé" (Côtes du Nord), 70, 101, 116, 117, 217.
SAINT-RIQUIER (Somme), 236, 238, 312, 369, 378, 435.
SAINT-ROMAIN-LA-MOTTE (Loire), 261.
SAINT-SAUVEUR (Oise), 369, 371 ; "La Prévotée" 19, 338, 342, 343, 344, 353, 356.
SAINT-SAUVEUR-LES-BRAY (Seine-et-Marne), 433.
SAINT-SIMON (Aisne), 255, 256, 258, 275.
SAINT-VAAST-DE-LONGMONT (Oise), 435.
SAINT-VINCENT (Belgique), 398.
SAINT-VINCENT-DE-TYROSSE (Landes), 376.
SAINT-YRIEX "Vénat" (Charente), 254, 298, 301, 303, 304, 306, 317, 376, 381, 382, 384, 386.
SAINTE-AULDE (Seine-et-Marne), 178.
SANGATTE (Pas-de-Calais), 217.
SAPONAY (Aisne), 122, 124, 402, 408, 409, 437.
SARAN (Marne), 134.
SAULCES-CHAMPENOISES (Ardennes), 432 ; "Le Fond de Bernois" 398, 411, 412, 413, 435, 437.
SAUMUR, région d' (Anjou), 128.
SAUVAGEONS-EN-HENON (Côtes du Nord), 226, 366.
SCHIRNHEIM, forêt d'Haguenau (Bas-Rhin), 116.
SCHONENWERD (Suisse), 348.
SCHOONAARDE "Dragages de l'Escaut" (Belgique), 304.
SECLIN (Nord), 62, 70 ; "Ferme des Euwis" 54, 58, 61, 70, 73, 74.
SEDAN, environs de (Ardennes), 388, 389, 436.
SEDELIN-EN-PLUSSULIEN (Côtes du Nord), 65.
SEINE/YONNE, confluent, "dragages" 150.
SEMPACH-HOCHDORF (Suisse), 132.
SENLIS, environs (Oise), 156, 157, 166, 168, 169, 195, 196, 236, 239 ; "Villemétrie" 73.
SENS "Dragages de l'Yonne" (Yonne), 150, 188.
SERAINCOURT (Val d'Oise), 136 ; "La Gatine" 139, 145.
SERMIZELLES (Yonne), 228.
SERVIES-EN-VAL (Aude), 181.
SEVRIER (Haute-Savoie), 332.
SINSIN "Trou del Heuve" (Belgique), 254.
SION "Petit Chasseur" (Suisse), 48.
SOISSONS (Aisne), 87, 91, 92, 96, 97, 98.
SOMME (Somme), bassin 133, 134, 145, 146 ; tourbières 171.
SOREZE (Tarn), 130.
SORREL-MOUSSEL "Fort-Harrouard" (Eure-et-Loir), 34, 47, 48, 67, 68, 72, 112, 126, 145, 192, 225, 323, 368, 373, 384.
SPIENNES (Belgique), "Camp à Cayeux" 304, 306.
SUBLAINES (Indre-et-Loire), 345.
SUCY-EN-BRIE (Val de Marne), 172, 174, 182, 183.
SUZOY (Oise), 38, 136 ; "La Hayette" 139, 145.
SWALMEN/BEESEL (Pays-Bas), 76.

TALMAS (Somme), 151, 155, 194.
TALMONT-SAINT-HILAIRE (Vendée), 116 ; "anse de la République" 143.
TANCOIGNE (Maine-et-Loire), 121.
TANNIÈRES (Aisne), "Le Champ Joly" 53.
TARBES (Hautes-Pyrénées), 376.
TARTIGNY (Oise), 372.
TAUNTON-SHERFORD (Grande Bretagne), 366.
TAUNTON-UNLON, Somerset (Grande Bretagne), 181, 215, 366.
TAVERNY (Val d'Oise), 369, 371 ; "Le Camp de César" 342, 353.
THEMERICOURT "Bois de Huanville" (Val d'Oise), 53, 73.
THIAIS (Val de Marne), 304, 305.
THIANT (Nord), 382, 435.
THIVERNY (Oise), 20, 31, 342, 377, 413, 427, 430, 431 ; "Les Carrières" 402, 420, 430.
THOUROTTE (Oise), 232, 238, 312 ; dragages de l'Oise 174 ; "Le Pont du Matz" 352, 354.
THUGNY-TRUGNY (Ardennes), 353, 371.
TILLOY-LES-CAMBRAI (Pas-de-Calais), 430.
TINQUEUX (Marne), 44, 46, 55, 65.
TOTEFOUT-HALVE-MIJL (Pays-Bas), 218.
TOUGNES (Lac Léman), 269.
TOURNUS (Saône-et-Loire), 400.
TOURVILLE-LA-RIVIÈRE (Seine-Maritime), 85, 91, 99.
TRÉGASTEL "Plage du Tourony" (Côtes du Nord) 101, 117, 217, 218.
TRENTEMOULT (Loire Atlantique), 113.
TRESSERVE (Savoie), 269.
TRÉVÉ (Côtes du Nord), "Bon Amour" 112.
TRIGNAC (Loire Atlantique), "Ecluse" 234.
TYNINGS FARM, Somerset (Grande Bretagne), 114.

ULLY-SAINT-GEORGES (Oise), 238, 319.

VAILLY-SUR-AISNE, "Le canal" (Aisne), 32, 402, 408, 437.
VALENCIENNES (Nord), 156, 195, 196.
VARISCOURT (Aisne), **205, 208, 371 ; "La Mullerie" 351, 352, 354, 436 ; "Le Vieux Reims" 351, 354.**
VASSENY "Les Sablons" (Aisne), 53.
VAUCIENNES (Oise), 325 ; "Plessis aux Bois" 296.
VAUDANCOURT (Oise), 38.
VAUDEVANGES (Somme), 314.
VAUDRICOURT (Pas-de-Calais), 164, 172, 193.
VAURÉAL (Val d'Oise), 106.
VAYRES (Gironde), 376.
VELEMSZENTUID (Hongrie), 184.
VENDEUIL (Aisne), 126, 127, 145, 180, 196, 255, 275, 361.
VENDEUIL-CAPLY (Oise), 196.
VENEROLLES (Aisne), 30.

VENETTE (Oise), 255, 256, 258, 310, 325, 359, 435 ; "Ecluse" 234, 301, 383.
VERBERIE (Oise), 30, 31, 369 ; "Les Moulins" 427 ; "Le Buisson Campin" 51, 57, 73, 338, 341, 342, 353.
VERNEUIL-EN-HALATTE (Oise), 122, 123, 124, 231, 232, 235, 238, 316, 319 ; "La Tremblaye" 57, 73.
VERNON (Eure), 91 ; "Dragages de la Seine" 85, 99, 303.
VERS-SUR-SELLE (Somme), 38, 46.
VESCLES (Jura), 376.
VÉTHEUIL (Val d'Oise), 435.
VEZ (Oise), 124.
VIC-SUR-AISNE (Aisne), 126, 257, 259, 276.
VICHEL-NANTEUIL (Aisne), 153, 154, 195.
VIDELLES (Essonne), 65, 68, 69, 147, 184, 188, 191, 192, 326 ; "Les Roches" 42, 43, 44, 45, 58, 63, 67, 72, 101, 116, 117, 119, 126, 219.
VIEIL-ARCY/PONT-ARCY (Aisne), "La Boisse" 327, 329, 330, 342, 347, 351, 354, 368, 369, 371 ; "Près du Canal" 354.
VIEUX-BOURG-QUINTIN (Côtes du Nord), 318.
VIEUX-MOULIN (Oise), "La Pierre Tourniche" 55, 73, 328 ; Saint-Pierre-en-Chastre 16, 17, 251, 261, 265, 266, 268, 269, 270, 271, 272, 273, 274, 279, 302, 303, 310, 314, 324, 327, 329, 330, 342, 353, 358, 360, 361, 362, 368, 369, 373, 384, 388, 436.
VILANOUA DE SAO PEDRO (Portugal), 113.
VILLE (Oise), "La Pierre Levée" 402, 420, 436.
VILLE-AUX-BOIS-LES-DIZY (la) (Aisne), 196.
VILLE D'AVRAY (Hauts de Seine), 134, 172, 182, 183.
VILLEFRANCHE-SUR—SAÔNE (Rhône), 132.
VILLEJUIF "Hautes Bruyères" (Hauts de Seine), 101.
VILLENEUVE-LE-ROI (Val de Marne), 135.
VILLENEUVE-SAINT-GEORGES (Val de Marne), 178, 234, 254, 368.
VILLENEUVE-SAINT-GERMAIN (Aisne), "Les Grandes Crêtes" 32, 409, 410, 411, 429, 437.
VILLENEUVE-SUR-FÈRE "Abri de Chinchy" (Aisne), 363, 364, 365.
VILLENEUVE-SUR-VERBERIE (Oise), 30.
VILLENEUVE-SUR-YONNE (Yonne), "Egriselles" 87.
VILLERS-DEVANT-LE-THOUR (Ardennes), 122, 124.
VILLERS-SUR-AUTHIE (Somme), 164, 167, 168, 178, 179, 180, 181, 189, 193, 196, 216, 224, 247, 312, 366.
VILLERS-TOURNELLE (Somme), 122, 124.
VILLETHIERRY (Yonne), 24, 228, 237.
VILLIERS-SAINT-FREDERIC (Yvelines), 183.
VINCLY (Pas-de-Calais), 168, 196.
VINNEUF (Yonne), 112.
VIOLS-LE-FORT (Hérault), 384.
VITRY, 261.
VIVIÈRES (Aisne), 168 ; "Ferme de l'Epine" 165.
VIX (Côte d'Or), 430.
VOLLONGUES-SAINT-RÉMY (Provence), 386.
VRON (Somme), 189, 220.

WAAL-NIJMEGEN (Pays-Bas), 158.
WABEN (Pas-de-Calais), 379, 435.
WALLERS (Nord), 91, 92, 96, 97 ; "Aremberg" 86, 94, 98, 99, 211.
WANTAGE, Berkshire (Grande Bretagne), 366.
WAULSORT (Belgique), 334.
WAVRIN (Nord), 174.
WERRAR (Grande Bretagne), 154, 170.
WHITEPLOT, Norfolk (Grande Bretagne), 158.
WIESBADEN-SCHIERSTEIN (R.F.A.), 330.
WILSFORD, Whiltshire (Grande Bretagne), 114.
WIMEREUX (Pas-de-Calais), 81, 91, 212, 325 ; "La Pointe aux Oies" 12, 29, 80, 98 ; "Tumulus du Ballon" 16, 95, 97, 99, 145, 202, 212, 217.
WINTERBORNE MONKTON, Whiltshire (Grande Bretagne), 114.
WISQUES (Pas-de-Calais), 122, 124.
WISSANT (Pas-de-Calais), 153, 154, 195.

YPORT (Seine-Maritime), 85, 89, 98, 114.
YVILLE-SUR-SEINE (Seine-Maritime), 158.

ZANDBERGEN (Belgique), 304.

TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION 5

CHAPITRE I - LE CADRE NATUREL

A - La géographie et la géologie 9

CHAPITRE II -

A - L'origine et l'évolution des recherches 13

B - Méthodologie et conception de cette étude 22

1 - Conception 22

2 - Méthodologie 22

C - Les cadres chronologiques existants 24

CHAPITRE III - LE CADRE HUMAIN PREHISTORIQUE

A - Aspects du Paléolithique 29

B - Les derniers chasseurs-cueilleurs 30

C - Les premiers agriculteurs : le Néolithique 32

CHAPITRE IV - APERÇU SUR LE SEINE-OISE-MARNE

A - Généralités 35

B - Les habitats 36

C - Les sépultures 37

D - Le matériel archéologique 39

E - Economie et société 42

F - Position chronologique et relations culturelles 43

G - Liste des dates C 14 pour le S.O.M. et autres cultures du Néolithique final 45

CHAPITRE V - LES INFLUENCES ARTENACIENNES : LES GROUPES DU GORD ET DE DEÛLE-ESCAUT

A - Généralités 47

B - L'habitat 48

1 - Les habitats du groupe du Gord 48

2 - Les habitats du groupe Deûle-Escaut 54

C - Les sépultures 54

1 - Généralités 54

2 - L'utilisation et la réutilisation des sépultures collectives 54

3 - Des inhumations individuelles en position verticale repliée, dans la moyenne vallée de l'Oise ... 57

D - Le matériel archéologique 57

1 - La céramique 57

2 - Le matériel lithique 60

3 - Les objets de parures 64

4 - Le matériel osseux et en bois de cerf 65
E - Economie et société 65
1 - L'économie 65
2 - La société 66
F - Position chronologique et relations culturelles 66
G - Conclusion 72
H - Inventaire 73
I - Datations C 14 74

CHAPITRE VI - LE COMPLEXE AUX GOBELETS

A - Généralités 75
1 - La civilisation cordée et le groupe « gobelets à pied protubérant » 75
2 - Les origines du complexe Campaniforme 76
3 - Les phases anciennes du complexe Campaniforme 77
4 - Les phases de développement du complexe Campaniforme 78
5 - La phase finale du complexe Campaniforme 78
6 - Le complexe aux gobelets dans les Iles Britanniques et les relations avec la métallurgie 78
B - Les habitats 79
C - Les sépultures 85
D - Le matériel archéologique 89
1 - La céramique 89
2 - Les poignards en cuivre 92
3 - Une alène en cuivre 93
4 - Les brassards d'archer 93
5 - Les armatures de flèches 94
6 - Les perles en cuivre 94
7 - Un bouton en ambre à perforation en V 95
8 - Les perles en ambre et en variscite 95
9 - Les plaquettes en or 95
E - Positions chronologiques et relations culturelles 95
F - Conclusion 96
G - Inventaire des sites et objets campaniformes 98

CHAPITRE VII - LES INFLUENCES DU COMPLEXE AUX GOBELETS : LE GROUPE DES URNES A DECOR PLASTIQUE

A - Généralités 101
B - Les habitats 102
C - Les sépultures 105
1 - La réutilisation des sépultures collectives 105
2 - La sépulture à incinération de Crouy (Somme) 108
D - Le matériel archéologique 109
1 - La céramique 109

2 - Le matériel lithique ... 111
3 - L'industrie osseuse et du bois de cerf ... 111
4 - Les objets de parure ... 112
5 - Le matériel métallique ... 112
E - Positions chronologiques et culturelles ... 113
F - Conclusion ... 117
G - Datations C 14 ... 118
H - Inventaire ... 119

CHAPITRE VIII - ELEMENTS CHALCOLITHIQUES : LES HACHES PERFOREES

1 - Les haches bipennes ... 121
2 - Les haches marteaux à renflement médian ... 122
3 - Les haches marteaux ... 122
Inventaire ... 124

CHAPITRE IX - L'AGE DU BRONZE ANCIEN

A - Généralités ... 125
B - La culture matérielle ... 126
1 - Les objets métalliques ... 126
1-1 - Les haches ... 126
1-2 - Les poignards ... 130
1-3 - Les lames de hallebardes ... 132
1-4 - La hache bipenne en bronze de Parmain (Val d'Oise) ... 134
1-5 - Le dépôt de haches du type de Neyruz de Pontavert (Aisne) ... 135
2 - La composition des objets de l'Age du Bronze ancien ... 135
3 - La céramique ... 136
4 - Les industries lithique et osseuse ... 141
C - Position chronologique et relations culturelles ... 142
D - Conclusion ... 144
E - Inventaire des types et des sites ... 145

CHAPITRE X - L'AGE DU BRONZE MOYEN

A - Généralités ... 147
B - Les objets métalliques de la première partie du Bronze moyen ... 148
1 - Les horizons métallurgiques de dépôts ... 148
2 - Les objets métalliques isolés ... 151
2-1 - Les haches à rebords élevés ... 151
2-2 - Les haches à rebords, à tranchant et en éventail ... 151
2-3 - Les haches à rebords élevés, à bourrelet médian ... 151
2-4 - Les haches à talon naissant ... 154
2-5 - Les haches à talon à écusson ... 154
2-6 - Les lames d'épées et de poignards ... 156

C - Les objets métalliques de la deuxième partie du Bronze moyen 159
1 - Les horizons métallurgiques de dépôts 159
2 - Les objets métalliques isolés 168
Les haches 168
Les lames d'épées et de poignards 170
Les pointes de lances 172
Les parures 178
2-13 - Les épingles du type de "Picardie" 178
2-14 - Les épingles à tête discoïdale et à tige renflée ou non 179
2-15 - Le bracelet rubané ouvert de Boulogne-sur-Mer 180
2-16 - Les bracelets massifs ouverts ou fermés 180
2-17 - Le torque en or de Saint-Leu-d'Esserent (Oise) 181
3 - La composition des bronzes 181
D - La céramique, les matériels lithique et osseux 183
E - Position chronologique et relations culturelles 188
F - Conclusion 192
G - Inventaire 193

CHAPITRE XI - LA VIE SPIRITUELLE ET ECONOMIQUE AUX AGES DU BRONZE ANCIEN ET MOYEN

A - Les sépultures 197
1 - Généralités 197
2 - Les différents types de structures funéraires 198
2-1 - Les sépultures avec absence de monument 198
2-2 - Sépulture dans monument mégalithique 200
2-3 - Structure tumulaire sans couronne attestée 200
2-4 - Structure à simple couronne 202
2-5 - Structure à double couronnes concentriques 203
2-6 - Structure à trous de poteaux formant des couronnes continues ou segmentées 207
3 - Caractéristiques des monuments et rituels funéraires 207
4 - Aspects chronologiques et culturels 211
B - Les habitats 218
C - L'économie 219

CHAPITRE XII - L'AGE DU BRONZE FINAL

A - Généralités - Concepts 221
B - L'Age du Bronze final I 226
I - La culture matérielle 226
1 - Les horizons métallurgiques de dépôts 226
2 - Les objets métalliques isolés 231
2-1 - Les lames d'épées et de poignards 231
2-2 - Les haches 234
2-3 - Les faucilles à bouton 236

2-4 - Les rasoirs 237
2-5 - Les épingles 237
3 - Inventaire 238
C - L'Age du Bronze final II 241
I - La culture matérielle 241
1 - Les horizons métallurgiques de dépôts 241
2 - Les objets métalliques isolés 256
3 - Les bouterolles à section losangique 257
4 - Les haches 257
5 - Les pointes de lances 260
6 - Les parures 261
7 - Les deux casques à crête en bronze de Montmacq (Oise) 261
8 - L'oppidum de Saint-Pierre-en-Chastre à Vieux-Moulin (Oise) 265
Inventaire 275
D - L'Age du Bronze final III 279
I - La culture matérielle 279
1 - Les horizons métallurgiques des dépôts à épée en langue de carpe 279
Comparaisons et corrélations entre les dépôts 298
2 - Les objets métalliques isolés 308
2-1 - Les lames d'épées 308
2-2 - Les haches 310
2-3 - Les parures en bronze 314
2-4 - Le casque à crête, avec pointe, d'Armancourt (Oise) 316
2-5 - Les pointes de lances 316
2-6 - Objets divers 316
2-7 - Un bracelet en or massif à Clairoix (Oise) 318
3 - La composition des bronzes 318
4 - La métallurgie du bronze 323
5 - Inventaire 325
E - La céramique, le matériel lithique et osseux à l'Age du Bronze final 326
1 - La céramique 326
1-1 - L'Age du Bronze final I 326
1-2 - L'Age du Bronze final II 326
1-3 - L'Age du Bronze final III 332
a - Les formes céramiques du Bronze final III a 332
b - Les formes céramiques du Bronze final III b 336
Inventaire des sites ayant livré de la céramique du Bronze final 342
2 - Le matériel lithique et osseux 342
F - La vie spirituelle et économique à l'Age du Bronze final 345
1 - Les-sépultures 345
1-1 - Généralités 345
1-2 - De nombreuses découvertes inutilisables 346
1-3 - Les sépultures à incinération en urne et en pleine terre de la vallée de l'Aisne 347

1-4 - Les sépultures tumulaires et les enclos funéraires ... 348
Inventaire des habitats et des sépultures ... 353
2 - Les habitats et les sites fortifiés ... 354
3 - Les voies de communication ... 359
4 - L'économie ... 360
5 - L'art ... 363
G - Positions chronologiques et relations culturelles ... 366
H - Conclusion ... 372

CHAPITRE XIII - L'AGE DU BRONZE TARDIF ET LES DEBUTS DU PREMIER AGE DU FER

A - Généralités - Concepts ... 375
B - Les objets métalliques ... 378
1 - Les horizons métallurgiques de dépôts ... 378
2 - Les objets isolés et le matériel d'habitat ... 380
2-1 - Les haches à douille, armoricaines ... 380
2-2 - Les premières haches à douille en fer ... 380
2-3 - Les épées ... 381
2-4 - Les armatures de flèches ... 384
2-5 - Les rasoirs ... 386
2-6 - Un chaudron à attaches cruciformes ... 387
2-7 - Les fibules ... 387
2-8 - Les épingles ... 388
2-9 - Les objets divers en bronze ... 388
2-10 - Les bracelets en bronze ... 390
2-11 - Les bracelets en lignite ... 390
2-12 - Les perles en bronze ... 390
2-13 - La perle en ambre ... 390
2-14 - La perle en verre ... 390
C - La céramique ... 392
1 - Généralités ... 392
2 - Aspects techniques ... 392
3 - Les formes et les décors ... 394
3-1 - La céramique de la période I ... 394
3-2 - La céramique de la période II ... 396
3-3 - La céramique de la période III ... 398
3-4 - Inventaire de la céramique sur les sites du premier Age du Fer ... 402
D - Le matériel lithique et osseux ... 404
1 - Le matériel lithique ... 404
2 - Le matériel osseux ... 404
E - La vie spirituelle et économique ... 404
1 - Les sépultures ... 404
1-1 - Des tumulus explorés anciennement ... 404
1-2 - Les sépultures plates à inhumation ... 404

1-3 - Les nécropoles et sépultures isolées à incinération 406
1-4 - La sépulture tumulaire à inhumation de Saulces-Champenoises (Ardennes) 411
2 - Les habitats et sites fortifiés 413
2-1 - Généralités 413
2-2 - Les habitats 413
2-3 - Conclusion 422
3 - L'économie 422
3-1 - L'agriculture et l'élevage 422
3-2 - L'artisanat et le commerce 423
4 - L'environnement 427
E - Positions chronologiques et relations culturelles 429
F - Conclusion 433
Inventaire 435

ANNEXE

Analyses spectographiques 439

BIBLIOGRAPHIE

Liste des abréviations 443
Bibliographie générale 444
Bibliographie du cadre naturel 456
Bibliographie par départements
Aisne 457
Ardennes 459
Nord 460
Oise 461
Pas-de-Calais 465
Somme 467
Val d'Oise 469
Bibliographie (additif) 470

INVENTAIRE DES DECOUVERTES DE L'AGE DU BRONZE

Inventaire du département de l'Aisne 473
Inventaire du département des Ardennes 495
Inventaire du département du Nord 501
Inventaire du département de l'Oise 507
Inventaire du département du Pas-de-Calais 542
Inventaire du département de la Somme 553
Inventaire du département du Val d'Oise 582

INDEX DES AUTEURS 589

INDEX GEOGRAPHIQUE 593

TABLE DES MATIERES 601

Achevé d'imprimer en
Juillet 1984 sur les
presses de l'Imprimerie
Paquez et Fils
37, rue Kellermann
51000 Châlons/Marne

Dépôt légal n° 2476

Légende de la page 4 de la couverture :

Graines de céréales de l'Age du Bronze final IIb trouvées à la fin du siècle dernier
sur l'oppidum de Saint-Pierre-en-Chastre à Vieux-Moulin (Oise) (photo Université de Leiden).

